



And complete set.

2 vols

[Pulsen, J.L.] Abrégé

# Le Courden

PERKINS LIBRARY

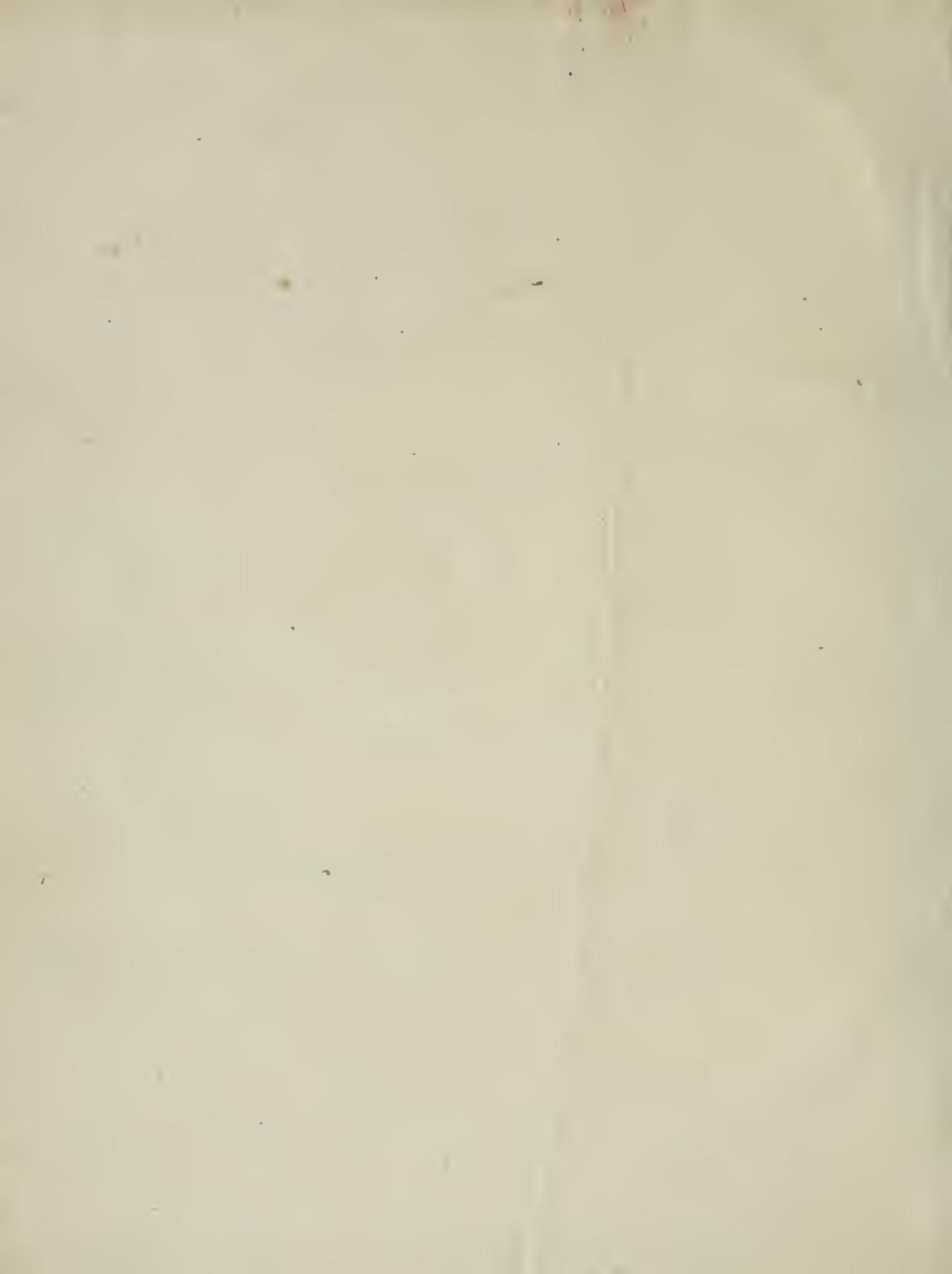
Duke University

Rare Books

[57 and 58]

11, 511048





# A B R E G É DE L'HISTOIRE DE L'ORDRE DE S. BENOIST,

OÙ IL EST PARLÉ DES SAINTS,  
*des Hommes illustres, de la Fondation, & des  
principaux événemens des Monasteres.*

LE TOUT TIRE' DES ACTES DES SAINTS;  
des Chroniques, & des Chartes des Monasteres, & d'autres  
anciens Monumens; & accompagné d'une Table Chronologique.

*Par \* \* \* \* \* de la Congregation de saint Maur.*

T O M E P R E M I E R .



*Bultene, 101*

A P A R I S ;

Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire  
ordinaire du Roy, rue S. Jacques, à la Bible d'or.

---

M. D C. L X X X I V .

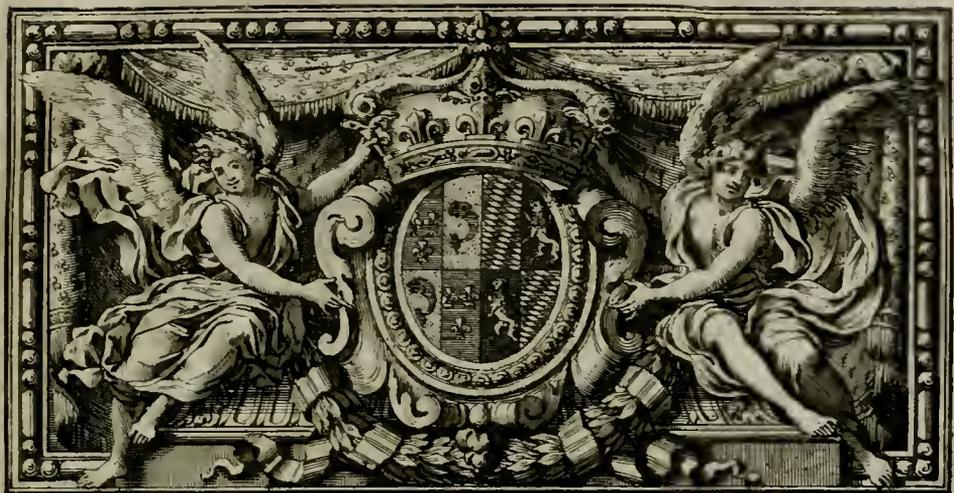
AVEC PRIVILEGE ET APPROBATIONS.

ABREGÉ  
DE L'HISTOIRE  
DE LA BELGIQUE  
ET DE LA PAYSANTEE  
DE LA BELGIQUE

Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
Duke University Libraries

Div. S.

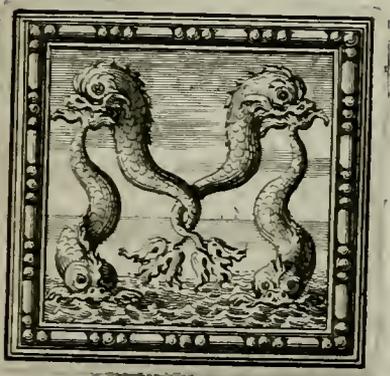
E.  
B 937  
t. 1



*P. le Pautre jnue. et fecit.*

A

M A D A M E  
L A D A U P H I N E .



A D A M E ,

*Le profond respect que nous avons pour Vous ,  
nous presse depuis long-temps de vous en donner quel-  
que marque publique, & qui puisse passer à la posterité.\**

## EPISTRE.

*Nous avons crû que l'edition de ce Livre nous en ouvroit le moyen, & que ce seroit signaler nôtre veneration envers Vous, que de prendre la liberté de Vous le presenter. Les gens du monde improuueront peut-être nôtre conduite, & decideront qu'une Histoire née dans l'obscurité du Cloître, & qui ne traite que de personnes qui s'y sont attachées par des vœux, ne doit point paroître à la Cour. Mais nous esperons, MADAME, que vôtre bonté nous defendra de leur censure, & qu'elle voudra bien souffrir que son illustre Nom brille à la teste de cet Ouvrage, pour y donner de l'ornement & de l'éclat. On voit tous les jours les Armes des Roys, & des autres personnes éminentes sur la porte des Lieux saints; qui pourroit trouver mauvais que le Nom & les Armes d'une grande Princesse se trouvent au commencement d'un Livre, où l'on marque l'origine d'un nombre presque infini de Monasteres?*

*Quand nous n'aurions à parler que de ceux qui doivent leur établissement à vôtre illustre Maison, Vous auriez, MADAME, quelque engagement à proteger l'Ouvrage que nous Vous offrons; & vous ne pourriez desaprouver que l'on renouvelât le souvenir des pieuses liberalitez de vos Ancêtres. Mais une nouvelle raison vous oblige encore à proteger ce qui regarde la France, puisque sortie de ses Roys, le Ciel vous a destinée à leur donner des Successeurs; & que vous avez droit de prendre part aux glorieuses fondations des Clovis, des Childeberts, des Charles,*

## E P I S T R E.

*Et des Louïis, dont la pieté a érigé un si grand nombre de nos Monasteres, qui en ont rétabli Et comblé de graces tant d'autres auparavant ruinez, qui en ont autorisé Et affermi le bon ordre, Et qui ont tous fait voir par leur zele pour la discipline reguliere, qu'ils étoient penetrez de cette maxime de Charlemagne: Qu'il faut que les Religieux vivent dans une forte & vigoureuse observance; parce que dans quelque profession que ce soit, on déplaît à Dieu quand on est froid & languissant dans son devoir.*

*Ce ne seroit pas avoir une assez haute idée de vôtre pieté, MADAME, si nous n'étions persuadez que vôtre devotion pour les Bienheureux, dont l'Eglise a consacré la memoire, vous fera agréer une Histoire, où presque à chaque page il est parlé de quelque Saint; où l'on rencontre tant d'illustres Reines Et de Princesses, qui se sont signalées par un genereux mépris de toutes les grandeurs de la terre. Telles ont été les Radegondes, les Batildes, Et plusieurs autres, dont on fait l'éloge dans cet Ouvrage. Il est vray que ce qui rehausse davantage leur merite, est le renoncement qu'elles ont fait à toutes les choses perissables: mais il ne s'ensuit pas pour cela que tout le monde ne puisse aussi profiter de leurs exemples, ny qu'il soit inutile aux personnes engagées dans le siecle de lire l'Histoire des Saints qui ont servy Dieu dans le Cloître. Si les Chrétiens qui vivent dans le monde ne peuvent pratiquer au dehors quantité d'actions que l'on admire dans les saints Religieux; ils peuvent au*

## E P I S T R E.

moins les considerer avec estime, & en imiter l'intérieur & l'esprit. Les grandes maximes de l'Evangile, qui défendent d'aimer les choses de la terre, & qui recommandent l'humilité, la penitence, & de semblables vertus, ne sont pas seulement prescrites à des Religieux. Tous les Chrétiens, suivant le sentiment de l'Apôtre, sont obligez d'user du monde, comme n'en usans pas, & de le regarder comme une figure qui passe. Et tant s'en faut que ce détachement intérieur les rende froids & negligens à l'égard des fonctions & des devoirs de leur état; qu'au contraire il les rend plus capables de les bien remplir, parce qu'il retranche seulement la passion qui trouble & gâte le cœur, & les dispose à garder la Loy divine qui le regle & le sanctifie.

D'autres plus intelligens & plus habiles que nous dans les usages du monde, prendroient icy l'occasion, *MADAME*, de publier ces rares qualitez qui font en Vous le sujet d'un bel éloge. Mais outre que nous craindrions de blesser vôtre modestie, nous avouèrons sans peine, que nous sommes incapables de traiter un si grand sujet, & que nous sçavons mieux honorer dans le fond de nos cœurs les personnes de vôtre rang, que leur dire eloquemment que nous les honorons. C'est principalement par nos prieres que nous nous acquittons de ce que nous leur devons. Nous ne cesserons de demander à Dieu la conservation de ce grand Roy, qui vous a choisie pour remplir une place si auguste: & qu'il luy plaise répandre sur Monsei-

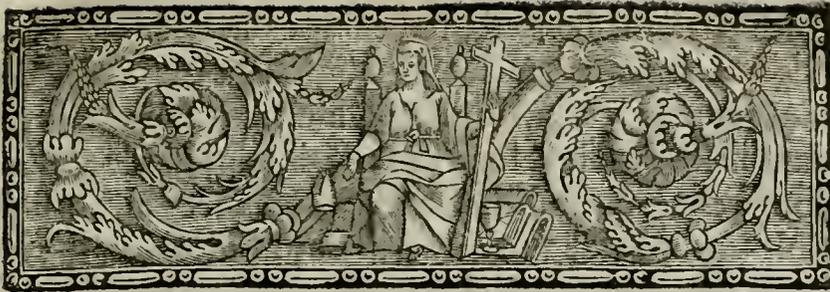
## EPISTRE.

gneur & sur Vous, MADAME, ses benedictions  
& ses graces. Nous offrirons aussi nos vœux pour  
ces deux Princes, qui font la joye & les delices de la  
France. Enfin nous prierons pour la paix & la felicité  
de l'Etat, & nous tâcherons de faire voir dans toutes  
les occasions que nous sommes avec un tres-profond  
respect & un attachement inviolable.

MADAME,

Vos tres-humbles & tres-obeïssans serviteurs  
le SUPERIEUR GENERAL, & les  
RELIGIEUX BENEDICTINS de la  
Congregation de S. Maur.





## AVERTISSEMENT.

**Q**'EST ici un second ouvrage qui regarde l'Antiquité monastique. Dans le premier j'ay traité de la naissance & du progrès de l'état religieux en Orient : j'entreprends dans cet autre de faire le même à l'égard de l'Occident. C'est pourtant sous le titre d'*Histoire de l'Ordre de saint Benoist*, parce que mon principal but est d'écrire cette Histoire, & que si d'abord je dis des choses, qui y paroissent étrangères, c'est pour y donner plus de jour & d'éclaircissement.

Ceux qui ne liront que les sommaires des Chapitres, seront portez à croire que ce que je mets des monasteres d'Orient & d'Afrique, est inutile à mon dessein. Mais j'espere qu'ils en jugeront autrement, s'ils considerent que, selon l'opinion commune, ce fut l'exemple & la reputation de saint Antoine & de saint Pacome, qui firent naistre l'Ordre monastique à Rome, que les Regles de ces deux Saints ont été alliées & jointes ensemble avec celle de saint Benoist du moins dans un monastere de France, que saint Pacome a le premier institué de veritables monasteres, & ce qu'on appelle aujourd'hui *congregation* ou société de maisons religieuses, *regime* pratiqué en quelque

## A V E R T I S S E M E N T.

sorte par saint Benoist, qui eut sous sa conduite plusieurs monasteres, & depuis admis dans son Ordre, du moins après la fondation de Cluni, que saint Benoist dans sa Regle fait l'eloge de celle de saint Basile, & des conferences ou institutions de Cassien; & qu'ainsi il estoit à propos de faire un peu connoistre ces saints Peres d'Orient pour éclaircir ce que l'on seroit obligé de dire dans la suite. Il est vrai que j'ai traité ce sujet avec bien plus d'étenduë dans le premier ouvrage. Mais, outre que l'on n'avoit pas encore les Actes Grecs de saint Pacome, qui justifient, & confirment la grande opinion, que l'on avoit déjà de ce Saint, qui a esté sans doute le premier Instituteur des communautés, & des congregations religieuses, j'ay crû qu'il seroit plus commode pour les Lecteurs de leur marquer dans un Chapitre, ce qui leur importoit le plus de sçavoir sur cette matiere. Pour ce qui est de l'Afrique, il estoit non seulement convenable, mais presque necessaire de traiter de l'établissement de la profession monastique dans cette province, tant pour faire mention de la Regle de saint Augustin, qui fait partie de deux Regles, l'une appellée de *Tarnat*, gardée peut-estre par les Moines de saint Maurice, & l'autre sans nom, qui se trouve dans un ancien manuscrit, que pour donner connoissance de deux Conciles tenus à Carthage, l'un sous l'Archevesque Boniface, qui est cité dans des privileges accordez à des monasteres de nostre Ordre, & l'autre sous Reparat, où l'on voit qu'en Afrique les Abbez estoient élus par les Religieux, conformément à ce qui se pratiquoit à Lerins avant la naissance de saint Benoist, & qu'ainsi c'est sans fondement que l'on s'est ima-

## A V E R T I S S E M E N T.

giné que ce Saint avoit introduit en ce point une discipline nouvelle, & contraire à l'usage.

Si je parle ensuite de saint Martin de Tours, de saint Honorat de Lerins, de saint Romain de Condat, de saint Césaire d'Arles, & d'autres Saints qui ont esté Religieux de profession, mais qui n'ont pas gardé la Regle de saint Benoist, on verra aisément que leur éloge a dû entrer dans cet ouvrage, parce qu'ayant fondé des maisons saintes, qui ont esté, ou qui sont encore de nostre institut, l'on n'a pû traiter de l'origine & de l'accroissement de ces monasteres, sans faire mention de ces Saints, & de quelques-uns de leurs disciples dont la memoire y est encore en veneration. A l'égard de saint Césaire d'Arles, il y a une raison particuliere qui a obligé de rapporter ses actions. C'est qu'il a écrit une Regle qui a esté unie avec celles de saint Benoist & de saint Colomban, & observée ainsi dans quelques communautez de France.

Cette alliance & cette union de Regles paroist étrange à ceux qui ne regardent que l'état present de la profession monastique, où chaque Regle forme un Ordre, & où il y a mesme des Ordres distincts & separez qui suivent une mesme Regle. Mais selon la plus saine opinion, il n'en estoit pas ainsi dans ces anciens temps. Tout le corps des Religieux n'étoit alors considéré que comme un seul & mesme Ordre: il ne falloit point de dispense pour passer d'une observance en une autre; & il est seulement vrai qu'il y avoit des Religieux qui se distinguoient davantage des autres, comme faisoient ceux de Tabenne ou de saint Pacome, & les Acemetes en Orient, & comme firent aussi d'abord saint Colomban & ses

## A V E R T I S S E M E N T.

premiers disciples, lorsqu'établis dans le desert de la Vosge, ils ne celebrent pas mesme la feste de Pasques selon le calendrier de France. Aussi quoique les Papes & les Conciles tenus en ces temps-là, c'est à dire avant le huitième siecle, ayent fait quantité de Decrets & de Canons touchant la discipline monastique, parmi tous ces reglemens l'on n'en remarque point qui soient seulement pour un certain Ordre, ou qui défendent aux Religieux de changer d'Ordre & d'Institut, & il y en a mesme peu où il soit fait mention de quelque Regle particuliere. On voit seulement que les Peres du second Concile de Tours voulant maintenir le nouveau monastere bâti par sainte Radegonde, accorderent à cette Sainte leurs lettres pour empescher que les filles de sa communauté ne se donnassent la liberté d'en sortir & de contracter mariage, & pour leur recommander une exacte clôture, comme il estoit ordonné par la Regle de saint Césaire. Le Pape Boniface IV. decidant dans un Synode que les Religieux pouvoient faire les fonctions du Sacerdoce, quand ils estoient appelez à cette dignité, & qu'ils en avoient reçu le caractere, établit en partie cette decision sur l'observance de saint Benoist, qui n'avoit point défendu à ses disciples d'exercer le sacré ministere. Le Concile d'Autun tenu par saint Leger, marque que le devoir des Abbez & des Religieux est de garder ce qui est prescrit par les Canons & par la Regle de saint Benoist. Il est encore parlé de cette Regle dans un privilege confirmé par le Concile de Roüen. La Regle de saint Colomban fut justifiée dans le Concile de Macon, où le faux Moine Agreste avoit osé comparoistre

*Ces Conciles furent tenus en 567. 610. 667. 689. 623. comme il est marqué ci-après dans la table chronologique, & ailleurs.*

## A V E R T I S S E M E N T.

pour la blâmer. Si l'on excepte ainsi cinq ou six Conciles, où il est fait mention de quelque Regle particuliere, tous les autres tenus avant le huitième siècle, qui ont fait tant de Decrets pour l'état monastique, s'adressent aux Religieux en general, & semblent supposer qu'ils n'estoient point partagez en divers Ordres.

Il en est presque de mesme des anciens Auteurs qui ont écrit la vie des saints Religieux. Car il y en a véritablement qui ont marqué en particulier la Regle que ces Saints ont suivie, mais il y en a aussi un grand nombre qui ne font point mention de leur Regle, & qui se contentent seulement de rapporter leurs actions & leurs miracles, & de louer leur vertu & la pureté de leur discipline. On dira peut-estre qu'il en faut conclure, que ces Saints n'ont point observé de Regle particuliere, mais seulement les maximes generales de la vie chrétienne & monastique, ce que j'avouë pouvoir estre véritable à l'égard de quelques-uns. Mais il y a aussi beaucoup d'apparence que plusieurs de ces Historiens ont negligé de marquer la Regle, ou les Regles gardées par ces Saints, parce que de leur temps, les Religieux mesme de differente discipline ne formoient tous qu'un seul & mesme Ordre; Et en effet, il se trouve des Actes de Saints de l'Institut de saint Benoist, écrits par des Religieux du mesme Institut, où il n'est point fait mention ni de saint Benoist, ni de sa Regle.

*Telles sont les vies de S. Vigbert, de S. Adalard, de S. Anschaire, &c.*

On peut aussi dire avec beaucoup de fondement qu'il y a bien des Saints reconnus pour tels & revez par l'Eglise, qui ont esté de la profession monastique, & qui toutesfois ne sont point comptez parmy les Saints de cette profession, parce qu'ayant

## A V E R T I S S E M E N T.

esté honorez de la Prestriſe, ou de l'Episcopat, on ne leur a plus donné que le nom de ces dignitez ſacrées, ſoit dans les martyrologes, ou dans les autres monumens d'antiquité. Mais leur engagement dans l'état religieux ſe découvre quelquefois par quelque preuve que l'on en rencontre dans leurs ouvrages, ou dans les lettres ou traitez d'autres Ecrivains. Tels ſont, par exemple, ſaint Euloge Eveſque d'Alexandrie, ſaint Datus de Milan, ſaint Adon de Vienne. De là vient qu'à l'égard des anciens Ordres tels que ſont ceux de ſaint Baſile & de ſaint Benoïſt, on ne peut pas faire un dénombrement des Saints reconnus publiquement pour tels, ni des hommes illuſtres qui y ont fleuri, comme l'on feroit à l'égard des autres Ordres qui n'ont paru dans l'Egliſe que depuis quatre ou cinq cent ans.

*Rufin. Hiſtor. Eccl.  
l. 2. c. 9. & præ-  
fat. in Regul. S.  
Baſil.*

Il eſt certain, par le témoignage de Rufin, que vers l'an 400. la Regle de ſaint Baſile eſtoit la loy commune des monaſteres de Pont & de Cappadoce, & l'on ne doute point que dès ce temps-là, ou depuis elle n'ait paſſé dans les autres provinces d'Orient, & qu'elle n'ait eſté fort en honneur & fort en uſage parmi les Religieux dans le cinquième ſiecle, & dans les deux ſuivans. Et cependant à peine pourroit-on marquer diſtinctement trois ou quatre monaſteres de Grecs, & autant de Saints qui en ayent fait profeſſion pendant ceſtrois ſiecles. Ce défaut de connoiſſance peut eſtre attribué à diverſes cauſes, mais la principale eſt que ceux qui ſervoient Dieu dans le Cloiſtre, ſelon la Regle de ſaint Baſile, ne portant point le nom de leur Inſtituteur, ni ne formant point un Ordre ſeparé, s'il eſt reſté quelque memoire d'eux

&c

## A V E R T I S S E M E N T.

& de leurs monasteres, ce n'a esté que sous l'idée generale de personnes ou de maisons religieuses. On peut ainsi considerer deux estats dans l'Institut de saint Basile. D'abord il a esté mêlé & confondu dans l'Ordre monastique : mais depuis la Regle de ce Saint ayant prevalu sur les autres observances d'Orient, tant par son merite, que par l'honneur qu'elle eut d'estre prescrite à de certains monasteres dans le septième Concile general, (auquel temps l'état religieux re-fleurissoit & prenoit un grand accroissement à Constantinople & aux environs) elle a peu à peu formé un Ordre particulier, & l'on a eu plus de soin de marquer les personnes celebres qui l'ont gardée.

*Apud Gratian.  
can. 21. diffinimus  
18. q. 2. Conc VII.  
Can. 20. an. 787.  
tom. 7. Concil. pag.  
614. Vita S. Nicet.  
3. April. apud Bol-  
land. pag. 261.*

Quoique l'on ait une connoissance plus claire & plus distincte de la propagation de la Regle de saint Benoist pendant les trois siècles qui ont suivi son premier établissement, on peut dire néanmoins qu'il est arrivé quelque chose de semblable dans nostre Ordre. Le Saint ayant formé sa Regle des meilleures observances qui fussent en usage, ou de celles qui luy parurent plus conformes aux maximes de la perfection & aux exemples des saints Peres, ses disciples & ceux qui reçurent ensuite ses loix monastiques, se mêlerent parmi les autres Religieux de l'Europe sans former d'Ordre distinct & subalterne. Les Regles plus anciennes ou du mesme temps, & celles qui se firent depuis dans le septième siècle, n'empescherent pas que la sienne ne se répandit, & ne devint plus commune, dequoy il ne faut point chercher d'autre cause que son excellence, qui luy merita l'approbation des Papes & des Conciles, & la faveur des Princes, & principalement de nos Rois Tres-Chrestiens. C'est

## A V E R T I S S E M E N T.

sans fondement que l'on s'est imaginé que ceux qui en faisoient profession userent d'adresse pour l'introduire dans les monasteres, où l'on en gardoit auparavant une autre. Car cette opinion est entièrement destituée de preuves, & si un Auteur moderne est entré dans ce sentiment, c'est qu'il a crû que la *Concorde des Regles* avoit esté publiée pour exciter & disposer les Religieux des autres Instituts à recevoir la Regle de saint Benoist, au lieu qu'il est certain que le saint Abbé d'Aniane, qui dressa cette Concorde, fit cet ouvrage pour reformer les monasteres déjà soumis à la Regle de saint Benoist; & pour en exhorter les Religieux à observer plus exactement une Regle, dont les instructions & les maximes s'accordoient si bien avec celles des plus saints & des plus sçavans maistres de la perfection religieuse. Comme il n'y avoit alors qu'un Ordre monastique qui n'étoit point divisé en Ordres subalternes, cette ardeur & cette emulation à faire valoir & à étendre un Institut, estoit presque inconnuë. L'on ne fait pas cette remarque pour blâmer absolument cette emulation, & l'on sçait qu'elle peut mesme estre louable, quand elle est réglée par la justice & par la charité, & que l'on ne tasche point de s'accroistre par le mépris, & par la destruction des autres.

*Act. Ord. S. Bened. sec. 4. tom. 1. prefat. n. 77. pag. xlvj.*

Lorsque la Regle de saint Benoist s'introduisoit dans un monastere où elle n'estoit point auparavant, pour y estre gardée seule, ou avec l'ancienne, s'il y en avoit déjà une, ce n'estoit point un changement d'Ordre, mais une reparation ou affermissement de la discipline qui y étoit ainsi rétablie ou perfectionnée; & c'est pourquoy il ne se trouve point

## A V E R T I S S E M E N T.

ni dans les Conciles, ni dans les Actes des Saints, ni dans les autres monumens de l'antiquité, que jamais des Religieux se soient plaints qu'on leur faisoit changer d'Institut, & qu'on leur imposoit la Regle de saint Benoist, dont ils n'avoient point fait profession. S'il se faisoit ainsi quelque changement dans leur communauté, c'estoit pour leur bien spirituel, & afin que leur vie fut plus sainte & plus edifiante, & non point pour l'accroissement d'un Ordre particulier qui n'estoit pas. Cela se voit clairement par la conduite de saint Wilfrid Evêque d'York. Ce Saint ayant reconnu que l'observance des Moines de Northumbre, & principalement des Hibernois établis à Lindisfarne estoit defectueuse & imparfaite, introduisit en ce pais-là les usages de Rome & la pratique de la Regle de saint Benoist, *et perfectionna ainsi la discipline des Eglises.* Il estoit si matoire qu'il en avoit ainsi usé par un zele desinteressé, & pour le bien de ceux qui avoient reçu ces usages & cette Regle, que lorsqu'il fut réduit dans un Concile à se défendre contre ses adversaires, il ne craignit point de représenter qu'entre les avantages qu'il avoit procurez aux lieux saints de la province, il y avoit apporté le premier la Regle de saint Benoist.

En ce temps-là tous les Religieux convenoient dans les observances principales, ils vivoient dans la retraite du Cloistre, ils ne possedoient rien en propre, ils pratiquoient le jeûne & l'obeïssance: leur occupation estoit l'Office divin, le travail des mains, l'étude des lettres saintes. Ils recevoient les Ordres sacrez, lorsqu'ils en estoient dignes & que leur Abbé le jugeoit à propos, & ils en faisoient les fonc-

## A V E R T I S S E M E N T.

tions, & preschoient mesme hors le monastere, quand ils y estoient appelez & autorisez par les Evescques. Ils observoient ainsi l'excellente maxime de saint Augustin, qui veut que les Religieux ne recherchent point ces emplois par ambition, ni ne les refusent point par la crainte du travail. Se conduisant de la sorte, s'ils demeuroient dans le Cloistre, on ne pouvoit pas se plaindre qu'ils ne servissent pas l'Eglise dans ses besoins, & s'ils en sortoient pour procurer le salut des ames, les Ecclesiastiques ne pouvoient pas les accuser d'entreprendre sur leurs charges.

Telle estoit en general la discipline des Religieux, Ainsi, lorsque la Regle de saint Benoist s'établissoit dans un monastere où elle n'avoit pas esté dès qu'on l'avoit bâti, il ne s'y faisoit point de changement à l'égard du fond de l'observance. On continuoit à y jeûner, à y chanter l'Office, à s'y occuper à la lecture & au travail des mains, à y faire les mesmes exercices; mais c'estoit à d'autres jours, ou à d'autres heures; ou enfin d'une maniere un peu differente de ce qui se pratiquoit auparavant. La Regle determinoit aussi des choses que d'autres Regles n'avoient pas decidées, & marquoit ainsi plus distinctement les devoirs des Religieux, & les dispositions saintes qu'ils devoient apporter à les accomplir: de sorte qu'elle perfectionnoit leur observance. On voit par quelques Regles que ceux qui les avoient dressées pour leurs disciples, vouloient qu'ils leussent aussi les autres Regles monastiques. Il put souvent arriver que la Regle de saint Benoist ayant esté levée avec estime dans des communautez, y fut ensuite pratiquée ou seule, ou plutôt conjointement avec les meilleurs

*Can. 30. Vos autem fratres 16. q. 1.  
August. epist. 81.  
vel nova edit. 48.  
pag. 113.*

*Regul. S. Pauli &  
Stephani n. 41.  
S. Fructuos. Regul.  
c. 20.*

## A V E R T I S S E M E N T.

usages de l'observance primitive. Estant ainsi comme entée dans l'ancienne discipline de ces monasteres, pour y produire plus abondamment des fruits de justice & de sainteté, ce changement estoit peu apperçû & remarqué. On continuoit à voir l'Ordre monastique dans ces maisons: c'estoit toujours la même famille & la mesme succession de Religieux, & c'est pourquoy si l'on excepte en France un ou deux monasteres de Bretagne fondez par des Hibernois, les anciens Auteurs ne marquent point le temps de l'introduction de la Regle de saint Benoist dans les communautéz qui n'y avoient pas esté soûmises dès leur origine. Leur silence a fait naître divers sentimens entre les modernes, qui se sont efforcez par leurs conjectures de determiner ce temps, & qui agitent quelquefois des questions que l'on ne peut pas decider. Ils sont ainsi partagez touchant la propagation de nostre Regle, nos Auteurs soûtenant qu'elle s'étendit beaucoup non seulement en Iralie, mais aussi dans d'autres pais dès le sixième ou septième siecle, & d'autres ne mettant ce grand progrès qu'après l'an sept cent: dequoy l'on pourra juger parce que nous dirons dans cet ouvrage.

Ce progrès fut si vaste & si étendu, que l'Ordre monastique devint en quelque sorte l'Ordre de saint Benoist, mais peut-estre plus tard en Espagne, & en Irlande que dans les autres pais. Les Religieux de Cluni, de Camaldule, de Valombreuse, de Cisteaux, qui dès leur premiere institution ont gardé la Regle de S. Benoist, ayant bâti ou occupé d'autres monasteres dont il se fit quatre Societez ou Ordres subalternes, les Religieux des autres maisons anciennes

## AVERTISSEMENT.

ou nouvelles , qui n'avoient point de semblable liaison , continuerent à estre appellez *Religieux de saint Benoist* , ou furent designez par le lieu de leur demeure ; & parmi ces monasteres il y en eut à qui l'on attribua *un Ordre particulier* à cause des Prieurez qui en dépendoient : si bien que l'on disoit par exemple, *l'Ordre de Marmoutier*. On fut d'autant plus obligé de se servir de ces distinctions qu'en mesme temps , c'est à dire dans l'onzième siecle , & ensuite il parut d'autres Ordres qui nes'attacherent point à la Regle de saint Benoist , quoyqu'il soit vray qu'il n'y en a presque point qui n'ait suivi sa discipline en des points fort importans : dequoy il est aisé de se convaincre en jettant les yeux sur leur premiere forme de vie ; & c'est par cette raison que ce saint Abbé a esté considéré en Occident comme le Patriarche ou Legislateur des Religieux.

Si l'on fait attention sur ces divers états de son Institut , qui a esté d'abord enté & mêlé dans l'Ordre monastique , qui est devenu ensuite cet Ordre mesme parmi les Latins , qui après cela a esté divisé & partagé en plusieurs Ordres subalternes , & où enfin dans ces derniers siecles , pour faciliter & affermir les reformes , il s'est formé des Congregations en Italie , en France , en Allemagne , & en Espagne , j'espere que l'on jugera aisément qu'ayant à décrire ce premier état , il a esté à propos de donner un abrégé de toute l'Histoire monastique. Que si quelqu'un ne convient pas de ce premier état , & qu'il pretende que mesme dès le sixième siecle , les monasteres où l'on gardoit la Regle de saint Benoist , étoient aussi distinguez de ceux d'un autre Institut , qu'ils le sont

## AVERTISSEMENT.

aujourd'hui, & qu'ils composoient un Ordre particulier; il ne peut pas rejeter mon systeme, puisqu'il le sien y est renfermé, & que pour tracer nettement le plan qu'il a dans l'esprit, il seroit obligé de remonter quelquefois au dessus du sixième siecle, & de parler des Saints d'un autre Institut, pour marquer la fondation de plusieurs monasteres, ou pour faire connoître quelques Regles qui ont esté recommandées par saint Benoist, ou alliées avec la sienne.

Il est aisé de voir la verité de ce que je dis par la maniere dont en a usé Dom Antoine de Yepes, qui a écrit en Espagnol une vaste Chronique de l'Ordre de saint Benoist, divisée en plusieurs tomes. Il ne commence veritablement son ouvrage que par la naissance du Saint; mais dès son sixième chapitre, pour éclaircir son sujet, il s'arreste à parler des Regles de saint Pacome, de saint Macaire, de saint Basile, de saint Augustin, & dans la suite voulant traiter des plus anciens monasteres, comme de Marmoutier, de Lerins, de saint Victor de Marseille, de saint Claude, de saint Maximin, & de saint Martin de Trèves, il en va chercher l'origine dans le quatrième ou cinquième siecle, & fait mention du grand saint Martin, de saint Honorat, du bienheureux Cassien, de saint Lupicin, & de saint<sup>\*</sup> Eugende. Mon dessein n'est pas de blâmer sa methode, mais de justifier la mienne. Il a écrit autant bien qu'il pouvoit en son temps. Son ouvrage parut en Espagne l'an 1609. & ensuite fut traduit en François. On a depuis donné au public un fort grand nombre de titres, & de memoires qui lui ont esté inconnus. Au lieu de faire un extrait de sa longue Chronique, j'ay

*Yepes sur l'an  
494. c. 3.*

*\* Ou de S. Oyan.*

## A V E R T I S S E M E N T.

mieux aimé consulter les anciens monumens & faire un plan nouveau : de sorte que je ne donne pas icy *l'abbregé d'une histoire faite, mais une histoire faite en abbrege*. Les citations que je mets en marge servent de preuve à ce que j'avance, & invitent à l'étude des originaux & principalement des auteurs contemporains, ou de ceux qui ont vécu un peu après les grands hommes dont ils font l'eloge. Car leurs ouvrages nous font remonter jusqu'à leur siecle, nous le rendent comme present, & nous en depeignent le genie, & les manieres : ce qui contribuë beaucoup à donner une idée plus juste des evenemens qu'ils racontent. De plus comme la pluspart de ces Actes des Saints ont esté écrits par d'autres Saints, ou du moins par des personnes vertueuses & intelligentes, ceux qui n'y cherchent point la science de l'histoire, mais seulement leur edification, y trouvent ce qu'ils souhaitent, estant excitez au bien par les bons exemples qu'ils y voyent, & par les pieux sentimens qu'ils y lisent.

De là vient que nos Anciens donnoient aux Novices & aux jeunes Religieux la vie de saint Benoist avec sa Regle. Mais par cette vie j'entens la relation qu'en a fait saint Gregoire Pape dans le second livre de ses dialogues. Selon ce saint Pape pour bien connoistre la vie & les mœurs de saint Benoist, il faut lire sa Regle, estant certain *qu'il n'a enseigné aux autres que ce qu'il a pratiqué lui-mesme*. Mais cette consideration fait aussi juger que pour bien entendre sa Regle, il faut estre informé de sa conduite & de ses actions, & l'on ne peut pas mieux s'en instruire que par le recit qu'en a fait, & par le jugement qu'en a  
porté

## A V E R T I S S E M E N T.

porté saint Gregoire, qui avoit tant conversé avec les disciples du Saint, & qui a esté si intelligent dans la morale chrestienne. C'est ce qui m'a porté à ne pas me contenter de donner en son lieu l'abbregé de la Vie de saint Benoist, mais à mettre encore à la fin de ce premier tome, une traduction de tout le second livre des dialogues du saint Pape, dans l'esperance qu'elle pourra estre utile aux personnes de nostre Ordre qui n'entendent pas la langue Latine. Pour ce qui est de ma traduction, je ne dois pas omettre que le Saint dans sa preface & en quelques endroits s'exprime d'une maniere fort courte & fort ferrée, que je n'ay dû ni pû imiter, parce que nostre langue ne souffre point d'obscurité. Ainsi pour faire entendre ses pensées, il m'a falu les développer & les étendre, mais ç'a esté sans y rien ajoûter, & en ne faisant dire au Saint, que ce qu'il a pensé. Et j'ay esté d'autant plus obligé d'en user de la sorte, qu'il a luy-mesme approuvé cette maniere de traduire, & qu'il a souhaité qu'on l'observât en mettant ses ouvrages en une autre langue. C'est ce qu'il marque à un grand Seigneur d'Orient dans une de ses lettres: Je vous prie, luy dit-il, que si vous entreprenez de traduire cette longue lettre, que ce ne soit point mot à mot, mais en rendant le sens de ce que j'ay écrit, car pour l'ordinaire quand on s'attache trop aux mots, l'on manque à prendre le sens du discours, & l'on est ainsi bien éloigné de le pouvoir expliquer aux autres. *Si prolixam epistolam ad interpretandum accipere fortasse contigerit, rogo non verbum ex verbo, sed sensum ex sensu transferte, quia plerumque dum proprietates verborum attenditur, sensuum virtus amittitur.*

*C'est sans doute sa xxiv. lettre adressée aux quatre Patriarches d'Orient. Gregor. lib. 1. ep. 28. ad Aristobolum Expræfectum & Antigrahum.*



# T A B L E

## D E S C H A P I T R E S .

### L I V R E P R E M I E R .

<p>CHAP. I. <b>D</b>E la naissance &amp; de la propagation de l'Etat Religieux en Orient , page 1.</p> <p>II. Propagation de l'Etat Religieux en Afrique , 13</p> <p>III. De l'établissement de l'Ordre Monastique dans l'Italie , 28</p> <p>IV. De l'établissement &amp; du progresz de la Profession monastique dans les Gaules ou la France , 36</p>	<p>V. De la propagation de l'Ordre monastique dans la Dacie ou Hongrie , &amp; dans l'Autriche , 67</p> <p>VI. De l'ancienneté de l'Ordre monastique en Espagne , 71</p> <p>VII. De l'établissement de la Profession monastique dans la grande Bretagne , 73</p> <p>VIII. De la propagation de l'état religieux dans l'Irlande , 76</p>
---	---

### L I V R E S E C O N D .

<p>CHAP. I. <b>D</b>E saint Benoist Abbé du Montcassin , 83</p> <p>II. De sainte Scholastique sœur de saint Benoist , &amp; Religieuse , 91</p> <p>III. De saint Placide disciple de saint Benoist , &amp; Martyr : &amp; du monastere qu'il bâtit dans la Sicile , 92.</p> <p>IV. Du Poete Marc Disciple de saint Benoist : &amp; de saint Marin Ermite , 94</p> <p>V. De saint Specieux , &amp; de quelques autres disciples de saint Benoist : du venerable Servand Abbé , 96</p> <p>VI. De saint Constantin &amp; de saint Simplicie Abbez de Montcassin , 97</p> <p>VII. De la ruine du Montcassin par les Lombards , &amp; de la fondation du monastere de Latran , 99</p> <p>VIII. De l'établissement de l'Abbaye de Fondi par saint Honorat , de saint Agnel Abbé d'un monastere de Naples , d'Euippe Abbé de saint Severin , de Cassiodore Fondateur de l'Ab-</p>	<p>baye de Viviers , &amp; de Denis le Petit , 101</p> <p>IX. De saint Equice , de saint Spes , de saint Suran Abbez , &amp; de saint Menas Ermite , 107</p> <p>X. De la fondation de l'Abbaye de Farfe par saint Laurent Evesque de Spolere de saint Isac , &amp; de saint Jean de Parane , 110</p> <p>XI. De saint Severin , &amp; de saint Victorin Evesque : de saint Herculan Evesque de Perouse , &amp; de quelques autres Saints , 114</p> <p>XII. De la fondation du monastere de Galliana par saint Ilar , &amp; de la premiere origine des Abbayes de saint Apolinaire , &amp; de saint Sever de Classe : de saint Datus Archevesque de Milan : du venerable Theodot Abbé de Romans , 117</p> <p>XIII. De saint Gregoire Pape , 122</p> <p>XIV. Du zele de saint Gregoire pour l'établissement , la conservation , &amp; le</p>
--	---

# TABLE DES CHAPITRES.

<p>bon ordre des maisons religieuses, 131</p> <p>XV. Continuation du mesme sujet à l'é- gard des monasteres de Religieuses, 153</p> <p>XVI. Des monasteres de Sicile : de saint Maximien Archevesque de Syracuse : de Trajan Evesque de Malte, 160</p> <p>XVII. Des Abbez de saint André de Rome, 176</p> <p>XVIII. De saint Eleuthere Abbé de saint Marc près de Sploete, 191</p> <p>XIX. De Marinien Archevesque de Ravenne : de Claude Abbé : de saint Jean de Classe : de Secundin reclus, 199</p> <p>XX. De la fondation de l'Abbaye de S. Cesaire d'Arles : des regles de saint Ce- saire, de saint Aurelien, &amp; de saint Ferreol, &amp; de quelques reglemens du Concile d'Agde, 209</p> <p>XXI. De l'Abbaye de Lerins : de saint Siffroy Evesque de Carpentras : de saint Hospice Reclus : de saint Marius Ab- bé de Bevon : de saint Chef, &amp; de quelques autres Saints, 215</p> <p>XXII. De la fondation des Abbayes d'Againe ou de saint Maurice, de S. Benigne de Dijon, du Moustier de S. Jean : &amp; de quelques Saints, 220</p> <p>XXIII. De l'Abbaye de Mici ou de saint Mesmin : de saint Lifard Abbé de Meun : de quelques reglemens du pre- mier Concile d'Orleans, 225</p> <p>XXIV. De saint Gal Evesque de Cler- mont, de saint Porcain Abbé, &amp; de quelques autres Saints, 229</p> <p>XXV. Des Abbayes de Nonaille, de saint Yrier, &amp; de saint Cibard d'Angou- lesme, 234</p> <p>XXVI. De saint Maur Abbé de Glan- feuil, 236</p> <p>XXVII. De la fondation de l'Abbaye de sainte Croix de Poitiers par sainte Radegonde : du trouble arrivé dans son monastere après sa mort : de saint Julien Abbé de Maire, 243</p> <p>XXVIII. De saint Samson, de saint Magloire, de saint Martin de Vertou, &amp; d'autres Saints de Bretagne ; de la</p>	<p>fondation de saint Mahé d'Kimperlé, &amp; de saint Gildas, &amp; de quelques autres monasteres de la mesme Province, 259</p> <p>XXIX. De saint Aubin Evesque d'An- gers, du Monastere de saint Julien de Tours, &amp; de quelques saints Reclus de la mesme ville, 262</p> <p>XXX. De la premiere origine de l'Ab- baye du Pré : De la fondation des mo- nasteres de saint Calais, de saint Avi, de saint Vincent, &amp; de la Couture. De saint Lubin Evesque de Chartres, de saint Paduïn, de saint Lomer, &amp; de quelques autres Saints, 268</p> <p>XXXI. Des monasteres fondez par saint Sever, par saint Evroul, &amp; pour quel- ques autres Saints : de l'Abbaye de S. Pierre ou de Saint Ouen de Rouen, 277</p> <p>XXXII. De la fondation des monaste- res de saint Germain de Paris, de sain- Clou, &amp; de saint Pierre le Vif près de Sens, 284</p> <p>XXXIII. De la fondation des Ab- bayes de saint Thierry, de saint Basle, de saint Medard, &amp; de quelques au- tres monasteres, 287</p> <p>XXXIV. De saint Fridolin Fondateur de l'Abbaye de saint Nabor : de l'éta- blissement du monastere de Longeville : de saint Nicet Archevesque de Tre- ves, 295</p> <p>XXXV. De la fondation de l'Abbaye d'Asane, ou de saint Victorien en A- ragon, 301</p> <p>XXXVI. De l'origine de l'Abbaye de saint Emilien, ou Millan de la Cogol- le, &amp; de celle de Valvanere, 304</p> <p>XXXVII. Des Abbayes de Cardagne, de saint Claude de Leon, de saint Thu- ribe, &amp; d'Agali, 307</p> <p>XXXVIII. Du monastere de Serviz bâti par le bien-heureux Dnat, 309</p> <p>XXXIX. De saint Martin Abbé, &amp; ensuite Evesque de Dume, 311</p> <p>XL. De saint Vincent Abbé, &amp; du mona- stere de saint Claude de Leon, 315</p> <p>XLI. De saint Leandre Archevesque de</p>
--	---

## TABLE DES CHAPITRES.

<p>Seville, 316</p> <p>XLII. Du monastere de Merida, &amp; de celui de Caulliane, 319</p> <p>XLIII. Des Abbayes de saint Martin, &amp; de Bictar, 321</p> <p>XLIV. De saint Dubrit, &amp; de saint David Archevesques de Caerleon dans le pays de Galles. Du monastere de Meneve. De saint Teliu, &amp; de saint Paterne Evesques. De saint Thierrî Roi, &amp; ensuite Religieux, 322</p> <p>XLV. De saint Elnû Abbé. De saint Sanson Evesque de Dol. De saint Gil-</p>	<p>das, &amp; de saint Petroc Abbé, 327</p> <p>XLVI. de saint Kunigern Evesque de Glasco en Ecosse. De saint Colomb Abbé &amp; Apostre des Pistes. De saint Constantin Martyr, 329</p> <p>XLVII. De saint Finnen Abbé de Clonard en Irlande. De saint Keran, de saint Carthage, de saint Brandan, de saint Congal, de saint Luan, de saint Mandé, &amp; autres Abbé dans le mesme pays, 334</p> <p>XLVIII. De la regle des saints Abbez Paul, &amp; Estienne, 348</p>
---	---

## LIVRE TROISIEME.

<p>CHAP. I. <b>D</b>E saint Augustin Apostre d'Angleterre, &amp; premier Archevesque de Cantorbery, 349</p> <p>II. De S. Laurent, &amp; des autres Archevesques de Cantorbery jusqu'à saint Theodore, 356</p> <p>III. De la fondation de quelques Abbayes dans le pays d'Westsex, ou des Saxons Occidentaux, 362</p> <p>IV. De l'établissement de divers monasteres dans le pays de Mirce, &amp; dans la Northumbre, 365</p> <p>V. De saint Theodore Archevesque de Cantorbery, &amp; de saint Arien Abbé de saint Pierre, ou de saint Augustin, près de la même ville, 370</p> <p>VI. De saint Benoist Bisop, fondateur des monasteres de saint Pierre de Vviremuch, &amp; de S. Paul de Farrov, 374</p> <p>VII. De S. Vvilfrid Evesque d'York, 377</p> <p>VIII. De sainte Andri Reine de Northumbre, fondatrice d'Elei, &amp; de quelques autres Abbeses de ce monastere, 372</p> <p>IX. De saint Cuthbert Evesque de Lindisfarne, 396</p> <p>X. De saint Adelme Evesque de Schirburn,</p>	<p>XI. De la fondation des monasteres de Cherisfi, &amp; de Barking, &amp; de saint Sebbe Roy des Saxons Orientaux, 405</p> <p>XII. De la fondation du monastere de Luxeuil: de saint Coloman qui en fut le premier Abbé, &amp; de ses successeurs durant le septième siecle, 407</p> <p>XIII. De la fondation des monasteres de saint Valeri, de Lure, de Cusanze, de Remiremont, &amp; de Bese, 423</p> <p>XIV. De l'établissement des Abbayes de saint Paul, &amp; de Nostre-Dame de Besançon, des Chamelieres, de Rebaïs, de Jouatre, de Faremontier, de saint Faron, &amp; du monastere de saint Eacre, 430</p> <p>XV. De la fondation des Abbayes de Montier la Celle, de Hautvilliers, de Montierender, 436</p> <p>XVI. De l'origine du monastere de Solignac, &amp; de quelques autres, 442</p> <p>XVII. De la regle &amp; des autres ouvrages de saint Coloman, 444</p> <p>XVIII. De la fondation des Abbayes de saint Benoist de Casères, &amp; de Montmajor, d'Ainai, de saint Pierre de Lyon, &amp; de quelques autres. De sainte Marcie Abbesse de saint Cesaire, de saint Agricole Evesque d'Arignon,</p>
--	---

# TABLE DES CHAPITRES.

<p>de saint Clair Abbé de saint Marcel de Vicenne , 452</p> <p>XIX. Des Abbayes de saint Chaffre, de Munzac &amp; de Manlien , 459</p> <p>XX. Des Abbayes du diocèse de Ca- hors. Du monastere de saint Michel en l'Erm , &amp; de celui de saint Cyran, 461</p> <p>XXI. De la fondation de l' Abbaye de Fleury. De la translation des Reliques de saint Benoist &amp; de sainte Scholasti- que dans la France. De saint Aigulfe Abbé de Lerins , 466</p> <p>XXII. Des monasteres de saint Martin de Tours , &amp; de saint Serge , &amp; de saint Aubin d' Angers : des Abbayes d' Evrou , &amp; de plusieurs autres du dio- cèse du Mans : de saint Serenic , &amp; de saint Serene : de saint Seward , &amp; de saint Ricmir Abbez : du monastere de saint Melaine de Rennes , 473</p> <p>XXIII. De la fondation des Abbayes de saint Vandille , &amp; de Fecan. De saint Ansbert Archevesque de Rouen. De saint Condé Prestre , &amp; Ermi- te , 484</p> <p>XXIV. De la fondation des Abbayes de Juniege, de Menivilliers, de Pavilli par saint Filbert : de sainte Austre- berte , 485</p> <p>XXV. De saint Germer Fondateur de l' Abbaye de Flai, de l' établissement des monasteres de Cenule, ou de saint-Ri- quier, de saint Jisse, &amp; de Samer, 504</p> <p>XXVI. Des monasteres de saint Fusi de Peronne, de saint Quentin , &amp; de Hom- blieres , 511</p> <p>XXVII. De l' Abbaye de Nostre. Dame de Soissons: des monasteres de saint Vin- cent , &amp; de saint Jean de Laon , 517</p> <p>XXVIII. Des Abbayes de saint Pierre de Reim, d' Avenai , &amp; d' Orbais , 526</p> <p>XXIX. Des Abbayes de saint Germain, de saint Denis, de Chelles, de Lagni, de sainte Bahilde Reine, &amp; ensuite Re- ligieuse, d' un monastere fondé sous trois Regles , 531</p> <p>XXX. Des monasteres de saint Pierre le</p>	<p>Vif, de saint Remi , &amp; de saint Sym- phorien de Sens , &amp; de quelques autres d' Auxerre , 543</p> <p>XXXI. De la fondation des Abbayes de saint Martin , &amp; de sainte Marie d' Autun , 546</p> <p>XXXII. De saint Leger Evesque d' Au- tun : de saint Merris Abbé dans la même ville : des Abbayes de sainte Benigne, &amp; de saint Pierre de Châlons , 549</p> <p>XXXIII. De saint Claude Archevesque de Besançon , 556</p> <p>XXXIV. De plusieurs monasteres bastis dans le diocèse de Toul par de saints Evesques qui furent Religieux , 570</p> <p>XXXV. De la fondation des Abbayes de saint Arnoul, de sainte Glosine, &amp; de saint Pierre, &amp; de quelques autres monasteres du diocèse de Metz , 578</p> <p>XXXVI. De saint Amand Evesque de Mastricht, des monasteres qu'il fonda dans le Pays-Bas, &amp; ailleurs : de saint Bavon Religieux de Gand : de saint Livin Evesque &amp; Martyr, &amp; de quel- ques autres Saints , 584</p> <p>XXXVII. De la fondation des Abbayes de saint Berin, de saint Vâst d' Arras, &amp; de quelques autres , 603</p> <p>XXXVIII. De la fondation des Ab- bayes de saint Vâst d' Arras, de saint Martin de Tournai , &amp; de saint Jean d' Ipre , 611</p> <p>XXXIX. De saint Landelin fondateur de Lobes : de l' origine des monasteres de saint Guilain, Maroilles, d' Haumont, de Mons, &amp; de Maubeuge , 612</p> <p>XL. De sainte Gertrude Abbesse de Ni- velle : de la fondation des monasteres de Fosse , &amp; d' Andane , 624</p> <p>XLI. De saint Remacle, de saint Theodard, &amp; de saint Lambre Evesque de Ma- strich: de la fondation des Abbayes de Cougnon, de Stavelo, de Mamede, de saint Tron, de Munster Bilsen, 630</p> <p>XLII. De la fondation des monasteres de saint Symphorien de Treves, de Muth- lac, de Tholey, de Beaulieu &amp; de saint</p>
---	---

## TABLE DES CHAPITRES.

- |  |  |
|--|--|
| <p><i>Disibodi. De saint Paul Evêque de Verdun,</i> 643</p> <p><b>XLIII.</b> <i>De plusieurs monasteres d'Alsace ou des environs, bâtis ou dorez par Dagobert premier, ou par Dagobert second. De la fondation des Abbayes d'Oeren &amp; de Leuvarzel, ou de Maurmunster,</i> 651</p> <p><b>XLIV.</b> <i>De la fondation ou premiere origine des monasteres de saint Gal, de Kempten, de Fussen, &amp; de Grunfel, ou de Munsterthal,</i> 655</p> <p><b>XLV.</b> <i>De l'établissement du monastere de Bobio dans le Milanez, &amp; de ses premiers Abbez. De Jonas Religieux, &amp; Historien. D'un monastere bâti à Pavie par Berivard Roy des Lombards. Du monastere de saint Benost de Benevent,</i> 663</p> <p><b>XLVI.</b> <i>D'un decret du Concile Romain sous Boniface IV. en faveur des Religieux: de la fondation du monastere de saint Anastase, &amp; de quelques autres:</i></p> | <p><i>d'Adodat, &amp; de saint Agathon Papes,</i> 676</p> <p><b>XLVII.</b> <i>De saint Baronte Religieux de l'Abbaye de saint Cyrin, &amp; ensuite Ermite en Italie: De saint Dizier Solitaire,</i> 685</p> <p><b>XLVIII.</b> <i>De saint Ildefonse, &amp; d'autres Religieux de l'Abbaye d'Agali, qui furent Archevesques de Tolède: de la Regle de saint Isidore, &amp; de quelques decrets des Conciles de Tolède, &amp; de Seville,</i> 688</p> <p><b>XLIX.</b> <i>De saint Fruéneux Archevesque de Brague, &amp; de sa Regle,</i> 703</p> <p><b>L.</b> <i>Du Prieuré de saint Romain d'Homisge: de la premiere origine du monastere de saint Pierre des Monts: de saint Valere Abbé: de saint Renovat Archevesque de Merida: de la retraise du Roy Vamba dans un monastere,</i> 710</p> <p><b>LI.</b> <i>De la Regle du Maître, &amp; de celles de deux Auteurs Inconnus,</i> 716</p> |
|--|--|

Fin de la Table des Chapitres du premier Tome.

EXTRAIT DV PRIVILEGE DV ROY.

**P**AR Privilegé du Roi donné à saint Germain le 4. Février 1677. Signé BULTEAU, il est permis à \*\*\*\* de la Congregation de saint Maur, de faire imprimer, vendre & debiter un Livre qu'il a composé, & qui a pour titre *Abregé de l'Histoire de l'Ordre de saint Benoist*, en tel volume, marge & caractère, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le temps de vingt années entieres & consecutives, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Et défenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, sans le consentement de l'Auteur, pendant ledit temps, à peine de trois mille livres d'amende, confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interests, ainsi qu'il est plus amplement porté par ledit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 25. Juin 1677. Signé THIERRY, Syndic.*

L'Auteur a cédé son droit audit Privilege à JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, suivant le traité fait entre eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 22. d'Avril 1684.*

## APPROBATIONS DES DOCTEURS.

Nous soussignez Docteurs en Theologie de la Maison & Societé de Sorbonne, certifions avoir lû un Livre françois qui porte pour titre : *Abr. é de l'Histoire de l'Ordre de saint Benoist*, où nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme aux dogmes de la Foy Catholique, & aux regles de la morale Chrétienne : tout y est exact, & nous croyons que le public n'en peut tirer que de l'édification. En Sorbonne le 20. Avril 1684.

PIROT. C. D'ALLO.

## AUTRE APPROBATION.

<sup>a</sup> SI dans le sentiment d'un ancien Concile l'Ordre religieux est une illustre portion du troupeau de Jesus-Christ, il ya aussi sujet de dire que l'Histoire de cet Ordre fait une partie considerable de l'Histoire de l'Eglise, & qu'elle n'est pas seulement propre pour les personnes qui servent Dieu dans la retraite du Cloître, mais qu'elle peut encore estre lûë avec utilité & avec plaisir par ceux qui aiment l'antiquité sacrée. C'est ce qui me persuade que le public agréera l'application & le travail de \* \* \* \* de la Congregation de saint Maur, lequel apres avoir si bien traité de l'origine & du proguez de l'Ordre monastique en Orient, fait ici le même à l'égard de l'Occident, & s'étend ensuite sur ce qui regarde l'Ordre de saint Benoist, si fecond en grands hommes, & composé de tant de monastères, les uns fondez par ce grand Saint, ou par ceux de son Institut, & les autres bâtis d'abord sous d'autres Observances qui firent place à celle du Saint à cause de son excellence reconnue par les Papes & les Conciles qui la recommanderent ou prescrivirent aux Religieux. L'Auteur n'a pas manqué d'enrichir son Ouvrage de ce qu'il y a de plus édifiant, & de plus curieux dans cette multitude d'Actes de Saints, & d'autres titres & memoires donnez au public dans nostre siècle, & il y a lieu d'esperer que les personnes de piété, & les hommes de lettres en seront pleinement satisfaits. C'est le jugement que j'en ay porté après en avoir lû exactement les deux premiers Tomes où je n'ay rien trouvé de contraire à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, ny aux bonnes mœurs. Fait à Rouën ce dix-huitième d'Avril mil six cens quatre-vingt-quatre.

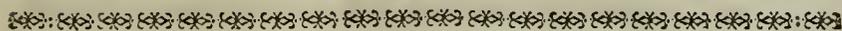
<sup>a</sup> Concil. Tolet. 4. can. 11.

<sup>b</sup> Concil. Aquisgr. an. 836. can. 15.

T. BULTEAU Docteur en Theologie  
de la Faculté de Paris, & Curé de  
saint Laurens.



**A B R E G É**  
DE L'HISTOIRE  
DE L'ORDRE  
DE  
**SAINT BENOIST.**



LIVRE PREMIER.

*Où l'on traite de l'origine & du progres de la Profession  
monastique pendant les cinq premiers siecles  
de l'Eglise.*

---

CHAPITRE PREMIER.

*De la naissance & de la propagation de l'Etat Religieux  
en Orient.*



L'HISTOIRE de l'Ordre de saint Benoist étant si vaste & si étendue, tant par la longue suite de temps qu'elle remplit, que par la multitude & la diversité des événemens dont elle est composée; on a crû qu'il seroit utile d'en faire un Abregé, & de le conduire jusqu'au dernier siecle. Comme elle n'a point encore paru en cette forme, ce nouveau plan qui la fera voir raccourcie, & qui en rendra ainsi l'étude moins penible, invitera

A

---

I.  
*Dessin de cet  
Ouvrage.*

à s'y appliquer les personnes qui en étoient détournées par son extrême longueur. Ce sera aussi un secours pour ceux qui voulant la chercher dans les sources & dans les monumens de l'Antiquité, ont besoin d'en acquérir auparavant quelque connoissance, & qu'on leur montre ces sources, & ces anciens Auteurs, d'où on la tire. Après en avoir pris ici une première idée, il leur sera plus aisé de s'en instruire encore plus à fond, soit à l'égard de tout son Corps, ou des monasteres de leur pais, ou de leur Congregation. Pour executer nostre dessein, il semble qu'il suffiroit de commencer par la naissance de saint Benoist; Mais il est plus à propos de reprendre les choses de plus haut, & de parler de l'origine & de l'accroissement de la Profession religieuse. On verra ainsi en quel état elle se trouvoit, lorsque nostre saint Patriarche y entra, pour en estre \* l'appui & la lumiere, & l'on concevra beaucoup mieux ce que nous dirons du progrès de son Institut, de l'observation de diverses Regles dans un même Monastere, & de la fondation des anciennes Abbayes. Cette maniere de traiter nostre sujet, y donnera tant de jour & d'éclaircissement, que l'on jugera, peut-estre, qu'il estoit necessaire, & non pas simplement utile, que nous en usassions de la sorte. Aussi elle ne nous est pas particuliere: nous suivons en cela l'exemple de deux de nos principaux Ecrivains, dont l'un entreprenant d'expliquer la Règle de saint Benoist, a commencé par traiter des autres Regles; & l'autre donnant au public les Actes des Saints de nostre Ordre, s'est arrêté dans sa Preface à parler de l'établissement des Religieux dans l'Occident, & de la diversité de leur discipline. Ce ne sera donc pas détruire le dessein de cet Abregé, ni le grossir de choses qui y soient étrangères, si dans ce premier Livre, qui doit servir d'ouverture & de fondement aux autres, nous traitons de l'institution & du progrès de l'Etat monastique.

\* *Martyr. Roman.*  
21. *Mart.*  
( *B. Benedictus* )  
*ordinem monasti-*  
*cum jam tunc va-*  
*cillantem renova-*  
*vit & firmavit.*  
*Anselm. Havelb.*  
*Spicileg. Tom. 13.*  
*pag. 112. Bolland.*  
*14. April. f. 220.*  
*Alteserra Ascetic.*  
*lib. 1. cap. 15.*

*Disquisit monastic.*  
*Bened. Haster. Lo-*  
*han. Mabillon. Pra-*  
*fa: in Tom. 1. Act.*  
*Sanctorum Ordin.*  
*S. Benedicti.*

II.

*Trois opinions*  
*touchant le com-*  
*mencement de*  
*la Profession mo-*  
*nastique.*

*Sacrum quoque*  
*monasticum ordi-*  
*nem à Deo inspira-*

Comme les Apôtres ont esté les modèles de la plus haute perfection, & qu'ils ont publié & pratiqué les conseils evangeliques, on pourroit dire avec les Conciles & les Peres que l'Ordre monastique n'est pas moins ancien que la Religion Chrétienne, & qu'il a été établi par l'inspiration divine, & fondé par les Fondateurs mêmes de l'Eglise. Mais nous ne le considerons pas ici dans ses originaux, ni à dessein d'en expliquer la nature & les devoirs. Ces excellens modèles de per-

fection ont pû demeurer quelque temps sans être copiez par des solitaires qui se soient dévouiez à les imiter, & qui s'en soient fait une profession & un état. Il s'agit ici du fait, & de marquer en quel temps ont paru les premiers Religieux. C'est ce que l'on cherche dans l'Histoire, quand on tâche de découvrir l'origine de l'Ordre monastique. Ce point a été mis en question dès le cinquième siècle, & la difficulté que l'on a trouvée à l'éclaircir, fait voir d'une part, que cette Profession sainte est fort ancienne; & de l'autre, que les commencemens en ont été foibles, & peu remarquez. De sorte qu'il en a été comme de ces grands fleuves, qui sont peu connus dans leurs sources, & qui ne deviennent celebres qu'après qu'ils se sont grossis, & qu'ils ont arrosé des provinces entières. Il y a trois opinions différentes touchant l'établissement de la vie religieuse.

Plusieurs estiment qu'elle a commencé avec l'Eglise d'Alexandrie par l'institution de saint Marc, & que ces Therapeutes, ou Solitaires d'Egypte, dont parle Philon Juif, étoient Chrétiens & Disciples de ce saint Evangeliste. Mais quoique ce sentiment soit fort commun & même autorisé par les saints Peres, il est combattu par de sçavans modernes, qui nient que ces contemplatifs aient vécu dans la lumiere de l'Evangile, & qui ne les reconnoissent que pour enfans de la Synagogue, comme l'on peut voir dans un autre ouvrage où nous avons expliqué avec étenduë tout ce que nous ne disons qu'en passant, & d'une maniere fort racourcie dans ce premier Chapitre.

D'autres tiennent, que l'occasion qui a fait naistre l'Etat monastique, a été la rigueur des persecutions excitées contre l'Eglise par Decius, & par d'autres Empereurs. Car alors plusieurs d'entre les Fideles, qui ne se sentoient pas assez forts pour supporter les longs & cruels tourmens que l'on faisoit souffrir aux Chrétiens pour les contraindre de renoncer à la Foi, se retirerent dans les deserts, aimant mieux s'exposer au danger d'être devorez par les bestes, que de tomber entre les mains des Juges. Et quoi qu'ils y endurassent d'extrêmes incommoditez, il arriva que plusieurs trouverent de la douceur & de l'avantage dans cette maniere de vie, & qu'ils conçurent de l'affection pour la solitude, la regardant comme un asyle contre la corruption du siecle, & comme un état où

## CHAP. I.

rum & ab ipsis Apostolis fundatum, &c. *Concil. ad Theod. villam an. 844. cap. 3. & Conc. M. l. d. an. 845. cap. 9. [ordinem nostrum] qui primus fuit in Ecclesia . . . cujus Apostoli institutores.* *Bernard. Apolog. c. 9.*

*Inter multos saepe dubitatum est, à quo potissimum Monacho um eremus habitari cepta sit. Hieronym. Prolog. Vita S. Pauli sozomen. lib. 1. cap. 12.*

## III.

*La premiere opinion en attribué l'Institution à saint Marc :*

*Cum in primordiis fidei pauci quidem, sed probatissimi Monachorum nomine censerentur, qui sicut à beatae memoriae Evangelista Marco, qui primus Alexandriae urbi Pontifex praefuit, normam susceperent vivendi.*

*Cassian. Institut. l. 2. c. 5.*

*Philo de vita eorum temp. Voyez l'Essai de l'histoire monastique d'Orient. liv. 1. c. 2.*

## IV.

*Et la seconde à des Chrétiens, qui fuioient la*

CHAP. I. l'on peut plus aisément assurer son salut, & faire du progrès dans la perfection. Telle fut la cause de la retraite de saint Paul, à qui l'on donne la qualité de premier Ermite. Il étoit de la basse Thebaïde, & avoit été instruit dès sa jeunesse dans la crainte de Dieu & dans les lettres. Après la mort de ses parents, il se trouva possesseur d'une riche succession, du temps de Decius dont l'empire avoit commencé par une cruelle persecution contre les Chrétiens. Le Saint qui n'avoit pas encore vingt ans, aiant appris que son beau-frere, par une detestable passion d'avoir son bien, le vouloit livrer aux paiens, s'enfuit dans les montagnes, & y passa près d'un siecle connu de Dieu seul. Mais sur la fin de ses jours il fut visité de saint Antoine, qui lui rendit le devoir de la sepulture. Plusieurs autres qui se retirerent ainsi dans les deserts pendant l'orage des persecutions, y moururent de faim, ou y perirent d'autre maniere. Il y en eut quantité, qui aiant été découverts, furent pris & amenez devant les Juges, & remporterent par la fermeté de leur patience la couronne du martyr. D'autres, après s'être fortifiez dans la solitude, chercherent eux-mêmes l'occasion de combatre, & étant retournez dans les lieux habitez par les paiens, y répandirent leur sang pour la défense de la Foi. Mais il est croiable qu'il y en eut plusieurs qui demeurèrent dans le desert, ainsi que fit saint Paul; & que persuadez de l'utilité de ce genre de vie, ils conseillèrent à d'autres de l'embrasser, & de faire par le mouvement de l'amour saint, ce qu'ils avoient fait pour se mettre à couvert de la fureur des idolâtres. Au reste, il seroit toujours glorieux à l'Ordre monastique d'avoir pour Fondateurs ces pieux fugitifs, qui abandonnoient tout pour conserver le précieux tresor de leur Foi, & qui sont aujourd'hui imitez par ceux, qui touchez de la crainte de se perdre dans le siecle, le quittent, quelques avantages qu'ils y possèdent, pour se retirer dans l'asyle d'une Communauté bien réglée.

*Alteser. Asceticon. l. 1. c. 1. Vita S. Pauli Ianuar. 10. apud Sur. Rosveyd. Bolland.*

*Solitudines propter multitudinem eorum qui fugiebant, mutabantur in civitates. Act. S. Menne xi. Novemb. apud Suerium.*

*Vide Act. S. Eulampii 10. Octob. S. Vari 19. Octobr. S. Gordii 3. Ianuar.*

V.  
*La troisième opinion rapporte en general l'origine de la vie religieuse au zele des Chrétiens.*

Selon d'autres, ce n'est point à la fuite de ces Fideles qu'il faut rapporter l'origine de la vie solitaire, mais au zele de quelques Chrétiens des trois premiers siecles, qui pour honorer la penitence de Nôtre Seigneur, qui avoit jeûné quarante jours dans le desert, & pour marcher sur les traces du Prophete Elie & de saint Jean Baptiste, qui y avoient aussi demeuré, se transporterent dans des lieux écartez, & y passerent leurs

jours dans la conremplation des choses saintes. Car si depuis, c'est-à-dire, dans les siècles suivans, il s'est trouvé tant de Saints, qui animez par ces grands exemples ont embrassé la solitude; il est fort vrai-semblable que dans ces premiers temps, il y en a eu qui ont fait le même, sans y être obligez par la nécessité d'éviter les violences des Paiens, & cette opinion n'est pas seulement fondée sur cette raison de piété & de vrai-semblance, mais encore sur le témoignage de l'Histoire. On en voit la preuve dans la Vie de saint Antoine. Car ce Saint n'abandonna pas le siècle par la crainte d'être persecuté; mais pour pratiquer le conseil que donne l'Evangile, de quitter toutes choses, lorsqu'on veut se rendre un parfait disciple de JESUS-CHRIST: & il est certain que la vie religieuse est une excellente maniere d'exécuter ce conseil, comme le reconnoît saint Athanase dans sa lettre aux Solitaires. Ce saint Abbé ne se retira point d'abord dans un lieu desert & inconnu, où il pût être caché, mais simplement à la campagne, & non loin d'un bourg: & il ne fut pas le premier qui s'engagea dans cette maniere de vie; mais il suivit l'exemple de quelques autres personnes de son voisinage, qui s'y étoient engagez avant lui; & particulièrement celui d'un saint Vieillard, qui avoit embrassé la vie solitaire dès sa jeunesse. Saint Antoine naquit vers l'an 251. à Coma près d'Heraclee, ville d'Egypte: il quitta le monde vers l'an 270. & ainsi ce saint Vieillard, dont il imita la conduite, s'étoit retiré du siècle plusieurs années avant la persecution de Decius, qui ne commença à regner que vers l'an 250. Il en est de même de saint Panlophe, qui souffrit en Egypte sous le même Prince, après avoir vécu vingt-sept ans dans la solitude. Le Ménologe des Grecs & les Actes des Saints nous fournissent encore d'autres exemples de saints Moines & de saintes Religieuses qui ont fleuri avant l'an 300. Il pourroit bien s'être glissé quelque erreur dans quelqu'un de ces sortes d'écrits, & l'on y auroit bien pû avoir mis un caractère de temps pour un autre; mais il n'est pas vrai-semblable qu'ils aient été tous alterez de la sorte. Ainsi il y a lieu de croire que la vie solitaire a été en usage, même avant que saint Antoine formast des disciples; & comme on ne distinguoit presque point du commun des Fideles ceux qui en pratiquoient les exercices, il n'est pas étrange qu'il n'en soit point fait de men-

Sozom. l. 1. c. 12.

Hieron. Prolog.

Vita S. Pauli.

(Antonius) magni  
Eliz atque Elisei,  
necnon & sancti  
Joannis Baptistæ  
amulator existens.  
Vita S. Pachom.  
c. 1. Rosveid. pag.  
113.

Omnibus ubique  
solitariam vitam  
colentibus (τὸν νο-  
μίον βίον ἀποκρίσι)  
& in fide fundatis  
sanctificatisque in  
Christo Jesu, di-  
centibusque: Ecce  
nos reliquimus  
omnia, & secuti  
sumus te. Atha-  
nas. epist. tom. 1.  
pag. 808. S. Anto-  
nii Vita 17. Ja-  
nuar.

Non tam ipse (An-  
tonius) ante om-  
nes fuit, quàm ab  
eo omnium inci-  
tata sunt studia.  
Hieron. Prolog.  
Vita S. Pauli.

Saint Antoine.

Menolog. Basl.  
Imper. 15. Januarii,  
n. 319.

*Propagation de l'Etat monastique par saint Antoine & par ses disciples.*

*Hieron. epist. 16. Bolland. 17. Januar. pag. 8.*

*Apparet talem primum Christo credentium fuisse Ecclesiam, quales nunc Monachi esse nuntur & cupiunt, ut nihil cuiusquam proprium sit, &c. orationi vacetur & psalmis, doctrinæ quoque & continentia.*  
*Hieron. de script. Eccles. c. 21. August. in Psalm. 132. Basil. constit. monast. cap. 18.*

*Etablissement*

tion dans les Auteurs qui ont écrit avant la paix de l'Eglise.

Mais si la naissance de la Profession religieuse est cachée & difficile à découvrir, l'accroissement & le progres en est fort connu, & l'on en peut parler avec beaucoup de certitude. On convient qu'il le faut attribuer au grand Antoine, & à saint Pacome. Nous venons d'observer que saint Antoine fit l'essai de la vie solitaire dans son païs, sçavoir ou dans l'Isle du Nil (où étoit située la ville d'Heraclee) ou hors de cette Isle, & vis-à-vis de cette ville, dans le territoire d'Arfinoé. Ensuite il habita quelque temps dans un sepulcre. Lorsqu'il fut âgé de trente-cinq ans, il se retira dans un desert de la basse Thebaïde, & il choisit pour sa demeure les ruines d'un vieux château. Après y avoir été enfermé près de vingt ans, il en sortit, tant pour prevenir la violence officieuse de ses amis, qui l'en vouloient tirer par force, que parce que sa charité l'obligea d'assister de ses conseils quantité de personnes, qui desiroient avec ardeur d'imiter sa maniere de vivre. Ainsi il commença à avoir des disciples vers l'an 305. & peu de temps après, son desert fut habité par un grand nombre de solitaires. Plusieurs s'établirent autour de lui, dans un lieu appelé Pisper, proche du Nil; & de l'assemblage de leurs cellules, il se forma comme un grand & vaste monastere. Il les excitoit à la perfection par ses paroles aussi-bien que par ses exemples, & il leur apprenoit à resister aux insultes du demon. Il les avertissoit de penser sans cesse à la mort, d'examiner chaque jour leur conscience, & de marquer leurs défauts sur des tablettes, afin d'y faire plus d'attention, & de s'en corriger. Il mourut l'an 356. Dans le Recueil des Regles, il s'en trouve une qui porte son nom. On verra dans la suite que cette Regle ou une autre composée des maximes de ce Saint, a été alliée & jointe avec celle de saint Benoist dans un même monastere. Sa vie a été écrite par saint Athanase. Il sortit de son école un grand nombre de parfaits solitaires, dont plusieurs formerent des societez de serviteurs de Dieu, prenant pour modelles les premiers Chrétiens de Jerusalem, qui avoient mis leurs biens en commun, & se devoiant tous ensemble à vivre dans la continence, dans l'assiduité à la priere, dans l'étude & la meditation des choses saintes, & dans la soumission à leurs Superieurs.

Mais ce n'est point ni à eux, ni à leur maistre saint An-

toine, qu'il faut rapporter la premiere institution de ces saintes societez. Si l'on prend le mot de *Religieux* dans le sens le plus ordinaire, qui est de marquer par là\* une personne engagée à servir Dieu dans un cloistre sous un Superieur & une Regle, on peut dire que saint Pacome a été le pere des *Religieux*, le premier fondateur des veritables monasteres, & l'Instituteur des Congregations. Aussi cet éloge lui a été donné, non seulement par ses disciples, & par saint Jérôme, mais par saint Antoine même. Car un peu après sa mort, quelques Religieux de son Observance étant allez voir saint Antoine, il leur dit que lorsque la paix avoit été renduë à l'Eglise, (c'est-à-dire vers l'an 313.) il n'y avoit point encore de Communauté, & que ç'avoit été saint Pacome, qui par le secours de la grace divine avoit procuré un si grand bien, plus heureux dans cette entreprise qu'un certain Aotas, qui aiant tenté avant lui, de former une Communauté, n'avoit pas réüssi, parce qu'il n'y avoit pas travaillé avec assez d'application. De plus saint Antoine semble n'avoir eu sous lui que des Ermites, dont la liaison & la societé n'étoit pas si étroite que celle des Religieux qui vivent aujourd'hui en commun dans un même cloistre. Mais saint Pacome a eu pour disciples des Religieux conventuels, qui servoient Dieu sous un Superieur & une Regle écrite, & qui s'étant multipliez, formerent tous ensemble une parfaite Congregation qui avoit son Abbé ou Superieur general, & même son Oeconome ou Procureur pour l'administration du temporel, dont l'observance & la discipline subsistoit & s'entretenoit par la visite que l'on faisoit dans les monasteres, & qui avoit aussi chaque année son Assemblée ou Chapitre où l'on faisoit l'élection des Officiers. Il se trouve ainsi que l'union des monasteres en Congregation est aussi ancienne que l'établissement des veritables monasteres, quoiqu'il soit vrai qu'elle ait été alors peu en usage, aiant été peut-être particuliere à l'Ordre de saint Pacome. Ce Saint fonda son premier monastere de Tabenne dans le diocese de Tentyre, ville de la haute Thebaïde vers l'an 315. & le nombre de ses disciples étant fort augmenté, il en bâtit un second à Baum ou Prou qui n'étoit pas fort éloigné de celui de Tabenne: quoiqu'il fut dans un autre diocese, sçavoir dans celui de Diosple. Ensuite Eponyme Abbé de Chenobosque, & les Religieux de Monchose s'étant offerts

C H A P. I.  
de l'Ordre monastique dans la haute Thebaïde par S. Pacome,

\* Regul. S. P. Benedicti cap. 1.

( Pachomius ) Pater qui primus instituit cœnobita.  
Doctr. S. Orfies. n. 12. à quo cœnobiorum vita fundata est. Theod. epist. Hieron. præfat. in Reg. S. Pachonii. Bolland. 14. Maii. pag. 293.

Vide Henric. Vales. notas in Sozomen. pag. 117.

CHAP. I. au Saint avec leurs monasteres, il les reçût, & établit parmi eux son Observance. A ces quatre monasteres qui composoient sa Congregation, il en joignit encore trois autres, sçavoir celui du Tilmene ou de Mene près de la ville de Panos, celui de Tase ou de Thebe, & celui de Pachnum ou de Chnum, aux environs de Latople. Le monastere de Baum étoit le plus considerable, & comme le chef de l'Ordre. Le Saint fonda aussi quelques monasteres de filles, à qui il donnoit pour directeur un de ses Religieux. Dieu lui reveloit quelquefois les choses cachées, & lui faisoit distinguer la vertu solide d'avec la pieté apparente. On en étoit surpris, & la diverse maniere dont chacun en parloit, aiant excité du tumulte, pour l'appaiser il se presenta au Synode de Latople, où il trouva deux Evêques qui avoient été ses Disciples dans le cloistre. Il y declara que s'il penetrait ainsi le secret des cœurs, c'étoit par une lumiere qui n'étoit pas toujours en lui, mais que la divine Sageffe lui communiquoit, quand elle le jugeoit à propos : de sorte que chacun fut satisfait de son humilité. Aiant célébré la Fête de Pâques avec ses disciples, il fut attaqué d'une maladie contagieuse, qui le fit passer de la terre dans le Ciel. Syrus Prieur de Chnum, Corneille Prieur de Monchose, & Paphnuce Oeconome de Baum, qui étoit comme le Procureur General de la Congregation, moururent en même temps, c'est-à-dire, vers l'an 349. comme il paroist par l'Original grec de ses Actes, imprimé depuis peu dans la continuation de Bollandus. Car auparavant l'on ne connoissoit point certainement le temps de la mort du Saint, & quelques-uns après Sigebert la mettoient au commencement du v. siecle. Il eut pour successeurs Petrone, Orsiese, saint Theodore, & peut-être ensuite Pierre & Eponyche. Saint Theodore fonda ou unit à sa Congregation trois autres Monasteres, dont il y en avoit deux aux environs d'Hermople dans la basse Thebaïde, & mourut vers l'an 368. du vivant d'Orsiese, qui s'étoit demis de sa charge, mais qui la reprit après la mort du Saint. Les Actes de saint Pachome & de saint Theodore ont été composez par un Auteur presque contemporain. On a aussi une lettre écrite à Theophile Patriarche d'Alexandrie par Ammon, auparavant Religieux de Baum, & alors Evêque, qui y rapporte plusieurs particularitez de la vie de ces deux Saints, & principalement de saint Theodore

Numquid ante etiam quam episcopatus curam susciperetis Monachi mecum degebatis in monasterio. *Boll. 14. Maii. pag. 323.*

Paphnutius omnium in Baum Monasteriorum Oeconomus. *Ibid. pag. 324.*

Sçavoir l'an 405. *Rosveid. de vitis Patrum. pag. 139.*

dore qui l'avoit revêtu de l'habit monastique. La Regle de saint Pacome fut communiquée aux Latins par la traduction qu'en fit saint Jérôme. Elle a été alliée & jointe à celle de saint Benoist dans une Communauté de filles, comme l'on verra dans la suite. Au reste Dieu donna tant de benediction aux travaux de saint Pacome, qu'au commencement du cinquième siècle on comptoit plusieurs milliers de Religieux de son Ordre, qui édifioient l'Eglise par l'austerité de leur discipline, & par l'exaétitude de leur obéissance.

L'Egypte, qui avoit été le païs du monde le plus souillé par les abominations de l'idolâtrie, fut purifiée par les vertus des pieux Solitaires, qui remplirent les deserts. Saint Julien Martyr en gouverna un grand nombre vers Antinoüs, si l'on en croit ses Actes. Ceux de Nitrie eurent pour Instituteur saint Ammon. Ils demeuroient seuls ou plusieurs ensemble : les uns s'occupoient à la contemplation, les autres aux œuvres de charité, mais tous à l'étude des Lettres saintes ; & ils en étoient si pleinement instruits, qu'ils se montroient éloquens, lorsqu'il en faloit parler. Dans le fond du desert, & environ à trois lieuës de Nitrie, il y avoit un Ermitage, nommé *les Celles*, composé de plusieurs cellules, assez éloignées les unes des autres, où se retiroient ceux qui étant plus avancez dans la perfection, étoient capables d'une plus étroite solitude. Il y avoit aussi quantité de Moines dans le mont de Pherme, qui est entre l'Egypte & le païs de Scetis, qui fait partie de la Libye.

Le desert de Scetis a été celebre par la multitude des Saints qui l'ont habité. Le premier qui s'y établit, fut saint Macaire l'Egyptien. Entre autres avis qu'il donnoit à ceux qui vivoient sous lui, il les exhortoit à résister aux mauvaises pensées par la consideration de la presence de Dieu, à qui rien n'est caché. Il fut Prestre aussi bien que Jean son disciple. Les saints Abbez Isidore & Paphnuce Bubale firent aussi l'un après l'autre les fonctions du Sacerdoce dans l'Eglise de Scetis. Le grand Arsène, & l'Abbé Moÿse l'Ethiopien éclairerent par leur sainteté la même solitude. Saint Macaire d'Alexandrie s'y retiroit aussi quelquefois, mais il demouroit d'ordinaire dans l'Ermitage *des Celles*, dont il étoit Prestre. C'est à lui que l'on attribue la Regle qui a pour auteur un Macaire. Ces saints Religieux avoient quitté le monde pour travailler à

*Cassian. instit. l. 4. cap. 1.*

*Selon saint Ierosme il y en avoit près de cinquante mille qui se trouvoient à Baum en la Fête de Pâques.*

## VII.

*En Egypte.*

*Vita S. Iuliani, Boll. 9. Januar. pag. 572.*

*Rufin de Vitis Patrum. c. 5. & 30.*

*Ut singulos penitentium oratores credas in divina esse sapientia.*

*Idem c. 21. c. 22.*

*Pallad. Lausiac. c. 23.*

## VIII.

*Dans le desert de Scetis.*

*Cassian. Coll. 15. c. 3.*

*Append. ad Vitas Patrum. c. 9.*

*Rufin c. 28.*

*Bolland. 2. & 15. Januar.*

CHAP. I. leur salut dans le desert ; mais le monde les y venoit trouver, attiré par la bonne odeur de leurs vertus. Ce fut par cette louïable curiosité que saint Basile, saint Jérôme, le Bienheureux Cassien, Rufin, Pallade, se transporterent en Egypte, & y converserent avec plusieurs de ces grands serviteurs de Dieu. Nous avons parlé ailleurs de Cassien, & du soin qu'il prit de mettre par écrit ce qu'il avoit appris de plus remarquable dans ce voiage de pieté.

*L'Histoire monastique d'Orient. pag. 146.*

## IX.

*Dans la montagne de Sina.*

*Bolland. 14. Januar pag. 936.*

*Vide Ammonii Monachi relationem de sanctis Patribus in monte Sina peremptis, in Actis Martyrum, Fr. Combesii pag. 88.*

Le mont de Sina & le desert de Raythe furent habitez par de saints Moines dès le IV. & même dès le III. siecle, selon le Ménologe des Grecs, & quelques modernes qui rapportent le martyre de plusieurs de ces Ermites, au temps de saint Pierre Evêque d'Alexandrie : mais on peut douter s'il n'arriva pas plutôt sous le Pontificat de Pierre successeur de saint Athanase. La pieté & les lettres ont fleuri dans ces deux solitudes. Un des plus celebres Abbez du mont Sina a été saint Jean Climaque si connu par son Echelle du Paradis. Il mourut vers le commencement du VII. siecle.

## X.

*Dans la Palestine.*

*Nec quisquam Monachum ante sanctum Hilarionem in Syria noverat.*

*Hieronym. in Vita Hilarionis. p. 9.*

*Rosweyde. Vitae Patrum. pag. 3.*

La Palestine n'avoit point veu de Moines avant saint Hilarion. Ce fut lui qui y exerça le premier la profession de la vie solitaire à l'exemple de saint Antoine, auprès duquel il avoit demeuré deux mois. Il se retira dans un desert à deux lieuës de Majume, port de la ville de Gaza ; & l'éclat de sa vertu & de ses miracles excitant quantité de personnes à le choisir pour conducteur dans la voie du salut, ou simplement à imiter ses actions, on bâtit dans le país plusieurs monasteres qu'il visitoit tous les ans. Sa vie a été écrite par saint Jérôme, qui honora par sa retraite le desert de Calcis en Syrie, mais qui finit ses jours dans le monastere de Bethlehem fondé par sainte Paule. Saint Cariton, qui avoit été un Martyr de la Foi par les tourmens qu'il avoit soufferts pendant la persécution, se rendit un Martyr de la penitence par la vie austere qu'il mena dans la paix de l'Eglise. Il bâtit la Laure ou l'Ermitage de Pharan, dont l'Eglise fut dediée par saint Macaire Evêque de Jerusalem. Il fonda encore celle de Suca, & une autre. On appelloit *Laure* une multitude de cellules éloignées les unes des autres, où demeuroient des Religieux qui vivoient sous un Superieur, & qui les Samedis & les Dimanches assistoient à l'Office dans l'Eglise de l'Ermitage. Le grand Euthyme, saint Sabas ; saint Theodose, le venerable Gelase,

*Vita S. Cariton. 28. Sept. apud Surium. Mais on a peut-estre confondu S. Chariton Martyr avec S. Chariton Abbé. Voyez la continuation de Bollandus tom. 1. de Mai. pag. xlii.*

& plusieurs autres celebres Abbez éclaterent par leurs vertus , & bâtirent des monasteres , ou des laures dans le Diocese de Jerusalem. C H A P. I.

La Syrie eut l'avantage non seulement d'être habitée par un grand nombre de saints Religieux qui y étendirent la Foi , & y furent des modeles de la perfection évangélique , mais de produire en même temps un sçavant homme qui a écrit fidellement leurs éloges , & transmis à la posterité l'exemple de leurs vertus. Car c'est-là le sujet que traite Theodoret dans un de ses principaux ouvrages qui a pour titre *le Philothée*. Saint Marcien Ermite demeura dans le desert de Calcis , & eut plusieurs disciples. Agapet & Simeon suivirent son Institut , & en établirent les loix dans deux monasteres qu'ils bâtirent dans le diocese d'Apamée : S. Malc dont la vie a été écrite par saint Jerôme demeura d'abord à Calcis , & après sa captivité alla finir ses jours près de Maronie. La pieté qui fleurissoit dans Antioche y attira S. Pierre Galate qui y sou tint pendant quatre-vingt-douze ans les combats de la vie solitaire , & qui en sortit toujours victorieux. Il eut pour demeure un sepulchre , & n'ut point d'autre nourriture que de pain & d'eau. Saint Eusebe Abbé de Coriphe , & saint Simeon Prisque Abbé du Mont-Amôn brillèrent aussi par leur haute pieté dans le rerritoire d'Antioche. Mais l'on n'y vit rien de plus admirable , ni de plus édifiant que saint Simeon Stilite qui passa tant d'années sur une colonne , exposé aux injures de l'air , que chacun venoit consulter comme un oracle de sagesse , & qui cependant se regardoit comme le dernier des Moines. Saint Chrysofome se consacra aux exercices de la vie solitaire dans les montagnes de Syrie ; mais la foiblesse de sa santé qu'il avoit ruinée par ses austeritez l'obligea de retourner à Antioche. Il composa une Apologie pour la Profession monastique. Saint Publius établit & gouverna deux Communautés de Religieux près de Zeugme , ville assise sur l'Euphrate. Saint Ephrem qui a donné de si excellentes instructions aux Moines , les pratiqua lui-même dans le desert , & fut Diacre de l'Eglise d'Edesse. Il y avoit aussi des Anachorettes dans le territoire de Nisibe. Le peuple les appelloit *Pasteurs* , parce qu'ils n'avoient point de maisons , & qu'ils se retiroient dans les forests ou sur les montagnes. Leur abstinence étoit prodigieuse , ils s'étoient interdit l'usage du pain & du vin ,

---

 XI.

*Dans la Syrie.*  
*Nous separons ici la Syrie de la Palestine à l'exemple de Sozomene. l. 6. c. 32. & 33.*

*Theodoret. Philoth. c. 3. & seqq. Hist. Eccl. l. 4. c. 28.*

*Resurveyd. Vitar. Patrum. p. 93. 21. Octobr.*

*Philoth. c. 9.*

*c. 4. & 6.*

*Philoth. c. 26.*

*Fallad. Dialog. de vita S. Chrysof.*

*Philoth. cap. 5: Sozom. l. 6. c. 33: 34.*

CHAP. I. & ils ne se nourrissoient que d'herbes. Un des plus insignes a été saint Jacques qui fut Evêque de Nisibe, & qui se trouva au premier Concile de Nicée.

---

XII.

*Dans la Perse ,  
l'Armenie , la  
Cappadoce, &c.*

*Monasticam primū egit vitam.  
Menolog Græc. vi.  
Decemb. 226. pag.  
1151. Ital. sacra  
Tom. 6.*

*Sozom. l. 6. c. 31.  
\* C'est à dire , la  
pluspart , car il est  
certain qu'il y a eu  
aussī quelques A-  
nachorettes dans la  
Cappadoce.*

Il est certain que dès le iv. siècle la vie monastique fut connue dans la Perse , comme il paroît par les Actes des Martyrs , qui souffrirent sous le Roi Sapor. Saint Gregoire Apôtre de la grande Armenie l'introduisit dans ce pais-là ; ou par lui-même , ou par ses disciples , qui y bâtirent des monasteres. Les Grecs comptent le grand saint Nicolas entre les ornemens de la Profession Religieuse. On dit qu'il gouverna un monastere avant que d'honorer par ses vertus le Siege metropolitain de Myre. Cette sainte Philosophie eut alors des sectateurs dans la Galacie & dans la Cappadoce \* qui n'habitoient pas dans les deserts , mais vivoient en commun dans les bourgs ou dans les villes.

---

XIII.

*Saint Basile.*

La plus grande lumiere qu'ait eu l'état monastique dans ces pais-là a été saint Basile. Après qu'il eut renoncé aux prétentions du siècle , il alla visiter les solitaires de la Syrie & de l'Egypte pour profiter de leurs exemples , & pour s'instruire de leurs maximes. Il se retira ensuite dans la Province de Pont , & y établit un monastere près de celui de sainte Macrine sa sœur qui avoit beaucoup contribué par ses sages conseils à le détacher du monde , & à l'affermir dans l'amour de la perfection. Le nombre de ses disciples s'augmentant de jour en jour , il mit par écrit la discipline qu'ils devoient garder , soit qu'ils véussent seuls ou dans la société d'une vie commune. C'est là le sujet de ses Constitutions monastiques , & de ses grandes & petites regles. Etant Prestre il gouverna un monastere dans Cesarée , & lorsqu'il fut Evêque de cette Ville , il avoit d'ordinaire des Religieux auprès de lui. Il mourut l'an 379.

---

XIV.

*Dans la Bithi-  
nie & la Thra-  
ce.*

*26. Decemb. apud  
Suriū , Sozom.  
l. 8. c. 17.*

*Menol. Græc. 19.  
Julii.*

Si l'on en croit les Actes de Saint Inde , & de sainte Donne , il y avoit des monasteres à Nicomedie avant le quatrième siècle. Le Temple Apostolique bâti par Rufin près de Calcedoine eut pour Clergé des Religieux qui y chantoient l'Office. Il y avoit autrefois quantité de monasteres à Constantinople , dont le principal étoit celui de saint Dalmace. Nous en avons parlé ailleurs plus amplement. Le Bienheureux Dius embrassa la vie solitaire à Antioche du temps du grand Theodose. Il alla depuis à Constantinople ,

& il y bâtit un monastere qui porta son nom. L'Ordre des Acemetes, c'est-à-dire de ceux qui se succedant les uns aux autres, chantoient sans cesse l'Office divin, doit son origine à saint Alexandre qui demeura d'abord dans cette ville imperiale, & ensuite à l'embouchure du Pont-Euxin. Après sa mort ses Disciples se transporterent dans la Bithynie, y bâtirent un grand monastere, & étendirent leur Institut. Cette observance fut établie dans la fameuse Abbaye de Stude, où les lettres fleurirent avec la pieté, & dont les Religieux se signalerent à soutenir la doctrine de l'Eglise contre l'impieté des Iconoclastes. Il paroist par des requestes presentées aux Conciles tenus à Constantinople aux années 518. & 536. qu'il y avoit alors un grand nombre de monasteres dans cette ville, & aux environs. On y voit que presque tous les Abbez estoient Prestres, & il est sans doute qu'il y avoit encore dans leurs Communautéz d'autres Religieux qui servoient avec eux à l'Autel, comme il se justifie par une requeste du siecle precedent. Il est pourtant certain qu'il n'y avoit pas alors tant de Prestres dans les monasteres qu'il y en a aujourd'hui; mais il y en avoit aussi moins dans les autres Eglises. Au reste, selon l'Ordonnance de Justinien publiée l'an 541. les Abbez devoient estre élus par les Religieux, & établis dans leur charge par l'Evesque.

*Vita S. Alexand.*  
Bolland. 15. 120.  
pag. 10. 20.  
S. Alexandre mourut vers l'an 430:  
Tom. 5. Conc. pag.  
71. 130.  
Tom. 4. pag. 277.  
Vide & pag. 1462.  
Epist. Archimand.  
ad Hermisdam  
Pont. Roman.

*Novel. 123. c. 34.  
Basilio v. c. consule.*

## CHAPITRE II.

### *Propagation de l'Etat religieux en l'Afrique.*

CE fut vers la fin du quatrième siecle, & du temps de saint Augustin qu'il commença d'y avoir des monasteres dans l'Eglise d'Afrique, c'est-à-dire à Carthage, à Tagaste, à Hippone ou Bonne, & en d'autres lieux où fleurissoit le Christianisme, & ce saint Docteur eut tant de part à la propagation de l'Etat religieux dans ce pais-là, qu'il en fut regardé comme l'Instituteur. Après sa conversion, & lorsqu'il fut Prestre il vécut en commun avec des serviteurs de Dieu qui s'estoient associez avec lui. Etant Evesque il continua le mesme genre de vie, soit avec quelques-uns de cette premiere société, ou avec d'autres qui avoient esté honorez de la Clericature Sa Communauté devint

I.  
*La profession religieuse établie en Afrique.*

*Par Afrique on entend ici l'Afrique Occidentale & non pas l'Orientale où est l'Egypte.*

*Perrexit ore maledico ( Petilianns ) in vituperationem monasteriorum & Monachorum, arguens etiam me,*

## CHAP. II.

quòd hoc genus  
vitæ à me fuerit  
institutum. *Aug.  
contra Ister. Pesi-  
lian. l. 3. cap. 40.  
Vie confessionem  
Augustinianam.*

*Hiéron. Torrensis  
l. 4. c. 8. & Ioan.  
Rivium visa Aug-  
ustin. lib. 1. cap.  
1. 2. 4. August.  
Ep. 211. nova edit.*

## II.

*Saint Augustin  
en défend l'hon-  
neur contre les  
Donatistes.*

*Ostendite ubi scri-  
ptum sit nomen  
Monachorum. Au-  
gust. in Psalm. 132.  
traif. 97. in Ioan.*

*Cet usage de dire  
(Deo gratias) est  
aussi prescrit dans  
la Règle de S. Be-  
noist. c. 66.*

*Non enim non est  
locus gratulatio-  
nis, quando se in-  
vicem vident qui  
habitant in Chri-  
sto, & tamen vos,  
Deo gratias no-  
strum videtis.*

*Aug. in Psalm. 132.  
Monachus, id est,  
solus. Hier. Epist.  
13. ad Paulin.*

*Meritò illis dis-  
plicet nomen Mo-  
nachorum, quia  
illi nolunt habitare  
in unum cum Fra-  
tribus, sed sequen-  
tes Donatum,  
Christum dimise-  
runt. Aug. in P. al.  
132.*

*Aug. in Psal. 75.  
99. 147. serm. 67.*

un Seminaire d'excellens Ecclesiastiques, & même d'Evesques, & produisit encore d'autres maisons religieuses. Il fonda aussi un monastere de filles, & à l'occasion d'un differend qui s'éleva sur le sujet de la Superieure, il leur prescrivit des Constitutions & des Reglemens qui sont contenus dans une de ses Lettres.

C'estoit sans doute en veuë de ces établissemens que Pétilien Evesque du parti des Donatistes faisoit des investives contre les monasteres & les Moines, & reprochoit à saint Augustin d'avoir institué cette forme de vie. Les Circumcellions qui estoient les plus furieux & les plus emportez d'entre ces heretiques lui insultoient aussi, en lui demandant où estoit écrit le nom de Moine, & pourquoy ceux de cette profession disoient *Deo gratias*, en se saluant les uns les autres. Mais le Saint bien loin de s'offenser de ce reproche, & de negliger ces sortes de demandes & de questions comme lui estant indifferentes, défend en divers endroits de ses ouvrages l'innocence & l'honneur de l'Etat monastique, & soutient que si le mot *Monastere* (ou de communauté de Moines) est nouveau, la maniere de vie qu'il signifie, est ancienne & sainte, comme ayant esté formée sur l'exemple des Apostres & des premiers Chrestiens, & consistant dans une societé de plusieurs personnes unies par la charité, & qu'on ne doit point trouver étrange qu'un serviteur de JESUS-CHRIST, en abordant un autre, lui dise *Deo gratias*, pour remercier Dieu de la consolation qu'il lui donne de voir son frere. Sur quoi il est bon d'observer que si saint Jérôme donnant des instructions à un saint Ermite, a expliqué le mot de Moine purement par rapport à la solitude; saint Augustin soutenant la cause des Moines d'Afrique qui vivoient en commun en a marqué l'origine & la signification, par rapport à l'union qui doit être parmi ceux qui demeurent ensemble dans la retraite du Cloistre. Ce mesme Saint parle aussi fort clairement de la tonsure, de l'habit, & des vœux de la Religion, & il condamne les deserteurs de la Profession monastique. Dans l'excellent ouvrage qu'il composa pour exhorter les Religieux au travail des mains, il les appelle ses enfans & ses freres, & il proteste qu'il souhaiteroit lui-mesme de pouvoir donner chaque jour quelques heures à cette sorte d'emploi, comme il se pratiquoit dans les monasteres bien reglez. Aussi le *IV.*

Concile de Carthage auquel il assista, prescrit le travail des mains aux Clercs, & même à ceux qui sont les plus sçavans, & les plus versez dans les Lettres. Saint Augustin marque assez clairement dans ce traité qu'il a fait pour les Religieux, qu'on peut dispenser de ce travail ceux qui sont infirmes, ou entierement occupez à des fonctions Ecclesiastiques. Car il est certain que parmi eux il y en avoit qui servoient à l'Autel, & qui pouvoient même estre employez au ministère de l'Evangile.

Au reste, je n'ignore pas que l'on met en question si saint Augustin & les Laïques, ou les Clercs qui ont vécu avec lui à Tagaste & à Bonne ont été Moines, c'est-à-dire, ( pour ne pas disputer du mot ) s'ils ont été du nombre de ceux qui ont été appellez Moines par ce S. Docteur ou par les autres Ecrivains de son siecle, & principalement de l'Eglise d'Afrique. Ceux qui le nient, alleguent qu'il ne paroist point que ce saint Docteur se soit appellé Moine ou Ermite, ni qu'aucun Ecrivain de son temps lui ait donné ces qualitez, ou que l'on s'en soit servi pour designer ceux qui demeuroient avec lui, & que Possidius, qui a écrit sa vie, témoigne que le Saint n'a été que dans les trois états de Laïque, de Prestre, & d'Evêque. Ceux qui soutiennent le contraire, se prévalent de la maniere, dont saint Augustin répond à Petilien qui lui reprochoit d'être un Instituteur de Monasteres & de Moines. Car le Saint ne le defavouë point, & se contente de dire que cet homme ne sçavoit pas, ou feignoit de ne pas sçavoir quelle étoit cette maniere de vie si celebre, & connuë de toute la terre. Ils observent de plus qu'il ne se trouve point que dans les six premiers siecles de l'Eglise l'on ait employé le mot de *Monastere* pour marquer autre chose qu'un lieu qui servoit de retraite à un Moine ou à une Communauté de Moines, soit que parmi ces Moines il y en eust de Clercs, ou qu'ils ne fussent tous que Laïques, & que cela se justifie même par saint Augustin qui insinuë assez par cette réponse à Petilien que la vie qu'on menoit dans les monasteres, & la vie des Moines n'étoit qu'une même forme de vie, & qui voulant marquer que l'on avoit commencé à voir des Moines à Carthage, dit seulement *qu'il avoit commencé à y avoir des monasteres*. Ils remarquent aussi qu'encore que la qualité de *serviteur de Dieu* convienne à tous les Chrétiens, saint Augustin &

*de tempore.*

Filiis & fratribus nostris Monachis. *De op. mon. c. 1. & 29.*

*Conc. Carth. 4. c. 51. & seqq. Apud Gratian. Distinct.*

*97. Can. 3. & 4.*

Si corpore ita valent & ab Ecclesiasticis occupationibus vacant. *Aug. de op. mon. c. 25.*

Si enim Evangelista sunt, &c. *c. 21.*

## III.

*Si S. Augustin & ses Disciples ont été Moines.*

Recensuit libros sive eos quos primo tempore conversionis suæ adhuc Laicus, sive quos Presbyter, sive quos Episcopus dictaverat. *Possid. in vita sancti August. Perrexit ore maledico ( Petilianus ) in vituperationem monasteriorum & Monachorum, arguens etiam me quod hoc genus vitæ à me fuerit institutum: Quod genus vitæ omnino quæ sit, ne scit, vel potius toto orbe notissimum nescire fingit.*

*Aug. contra litteras Petiliani. l. 3. c. 40. Cassian. collat. 18. cap. 16.*

Cum apud Carthaginem Monasteria esse cœpissent. *August. l. 2. Retract. c. 21.*

Dei servos qui ex

## CHAP. II.

vestra congrega-  
tione ad nos vene-  
runt Ep. 21 §. *nova  
edit de grat & lib.  
arbit c. 1.*

(Cupiebas) in ea  
vita vivere, in qua  
servi Dei mona-  
chi vivunt. *Aug.  
Ep. 220 Ep. 64-77.  
262.*

Præbent illas (vil-  
las suas) servis  
Dei. *Id. in Psal. 41.*  
Nidificantes in ce-  
dris libani... servi  
Dei. *Id. in Ps. 103.*  
Veniunt ad pro-  
fessionem servitu-  
tis Dei. *Id. de op.  
Monach. cap. 22.*

*Vide lib. 5. contra  
Fauft. c. 8. Conf.  
l. 9 c. 6. Oros. l. 7.  
c. 136. Evod Vzal.  
de mirac. S. Steph.  
l. 1, c. 1. Et vi. fa-  
culo. Vita S. Ful-  
gent. c. 4. 13. 27.  
Concil. Carthag.  
an. 525. p. 1647.  
& S. Gregor. l. 6.  
Ep. 40. l. 7. Indict.  
2. Ep. 66. l. 10.  
Ep. 51. l. 11 Ep. 5.  
C.*

Talis sit charitas  
inter Fratres, Cle-  
ricos & Laïcos.  
*Reg. Ord. S. Trinit.  
c. 16.*

Clerici faciunt di-  
vinum officium,  
&c Laïci vero di-  
cant, &c. *Reg. S.  
Francisci c. 3.  
Fratribus meis,  
Clericis & Laïcis  
præcipio. Testam.  
ejusdem Sancti.*

\* *Le parle ainsi,  
parce qu'il semble  
que saint Augustin  
commença, mais  
n'ach. va pas le*

d'autres Ecrivains de son temps, ou des deux siècles suivans l'ont donnée particulièrement à ceux qui faisoient profession de la vie monastique, & que dans leurs écrits cette qualité marque un Moine, lorsqu'elle est jointe au mot de *Monastere*, ou accompagnée de quelque autre terme qui donne l'idée de l'Etat religieux. D'où ils concluent que saint Augustin a été Moine, puisqu'il est sans doute qu'il a vécu en commun avec des serviteurs de Dieu dans trois monasteres, sçavoir dans un qu'il établit à Tagaste, n'étant encore que Laïque, & dans deux autres qu'il bâtit à Bonne, le premier étant Prestre dans un Jardin de l'Eglise, qui lui fut donné par Valere son Evêque, & l'autre étant Evêque dans sa maison Episcopale. On ajoûte encore pour confirmer ce sentiment que cette vie commune & religieuse établie en Afrique par saint Augustin, se conserva & s'étendit dans l'Eglise de ce pais-là, toute opprimée qu'elle étoit par les Vandales Ariens, & que pour connoître quelle étoit cette forme de vie, il faut s'en rapporter aux Conciles & aux Ecrivains de la Province, qui marquent qu'il y avoit en Afrique divers monasteres habitez par des Moines, mais qui ne parlent point de ces monasteres que l'on dit avoir servi de retraite à des personnes de piété, qui n'étoient pas de la Profession monastique. Et quant à ce que l'on objecte que ce troisième Monastere est appelé par saint Augustin même *un Monastere de Clercs*, ils répondent que la qualité de Clerc n'excluoit pas celle de Moine, que tant en Orient qu'en Occident il étoit fort ordinaire de donner aux Religieux, qui étoient dans la Clericature, le titre de Clercs, ou le nom particulier de leur Ordre; & que parmi les Moines d'Afrique, il y en avoit de deux sortes, les uns Clercs & les autres Laïques: comme dans l'Ordre de la sainte Trinité, ou de saint François, les Freres, où les Religieux sont partagez en Clercs, ou en Laïques, & designez par ces noms, ainsi qu'il se voit par leurs Regles. Entre ces deux opinions il y en a une qui tient le milieu, en ce que d'une part elle reconnoît pour des véritables sociétés de Moines les deux premiers Monasteres de saint Augustin; mais principalement celui de Bonne, \* où étant Prestre il vécut avec des serviteurs de Dieu, & où le Saint ne jugea pas qu'on dût recevoir d'hostes, parce que ç'auroit été en troubler le repos & la solitude, & de l'autre elle regarde comme une communauté de Clercs reguliers

Le troisieme qu'il établit dans sa maison Episcopale, & où il voulut que l'on exerçât l'hospitalité que saint Paul recommande aux Evesques. Par ces Clercs reguliers on entend des Ecclesiastiques, qui vivent en commun, & ne possédant rien en propre, imitoient la vie des premiers Chretiens de Jerusalem, & l'observance des monasteres. Nous n'avons pû nous dispenser de proposer cette difficulté, mais rien ne nous oblige de la decider, ni de prendre parti dans un differend où l'on dispute de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. Il nous suffit de supposer comme une chose tres-constante, que du temps de saint Augustin il y avoit des Moines à Carthage, & en plusieurs autres lieux d'Afrique, & que ce saint Docteur a esté fort zelé pour la propagation, & pour la defense de l'Ordre monastique. Au reste quoi qu'il y eût sans doute des Religieux qui demeuroient dans des lieux peu habitez, les Conciles & les Ecrivains d'Afrique appellent leurs maisons des *Monasteres*, & non pas des deserts ou des *Ermitages*: & c'est pourquoy il me semble que c'est contre l'usage qu'un Auteur d'ailleurs tres-recommandable par son erudition en a designé plusieurs par ce dernier mot. Il est pourtant fort vraisemblable que parmi ces Religieux il y avoit aussi des Ermites, puisqu'il y avoit même des Reclus, dont saint Augustin louë & releve l'austerité & l'ardeur pour la priere. L'estime qu'il avoit pour l'Etat monastique paroist principalement dans son *Traité des mœurs de l'Eglise Catholique* contre les Manichéens, où il décrit la vie des Religieux qui vivoient seuls ou en commun dans les deserts d'Orient, ou qui demeuroient près des villes, & principalement près de Rome & de Milan. Il ne sera pas inutile d'observer que ceux de cette Profession avoient même dans saint Augustin un exemple de l'abstinence de la chair. Car il ne mangeoit d'ordinaire que des herbes & des legumes, & si l'on servoit quelquefois de la viande sur sa table, ce n'estoit que pour les hostes, ou pour les infirmes. Et il est aisé de juger que telle étoit l'Observance de ses disciples, dont Possidius louë aussi l'exacte continence & la profonde pauvreté.

Son Livre de la grace & du libre arbitre, & celui de la correction & de la grace ont rendu celebre un monastere d'Afrique situé proche d'Adrumet: car le Saint les adressa aux Religieux qui y demeuroient. Valentin qui en avoit alors la con-

## CHAP. II.

*monastere de Tagaste. Vide Christ. Lupum de orig. Eremit. S. Au. c. 3.*

Factus ergo Presbyter (Augustinus) monasterium intra Ecclesiam mox instituit & cum Dei servis vivere cepit. *Possid. in vita S. Augustini*

Si autem confuetudo ista in monasterio permilla esset, indecens esset, & ideo volui habere in ista domo Episcopali monasterium Clericorum. *Aug. serm. 49. de diversis.*

*Vide Canonic. Nicol. Desuos Canon. Regular. & Vinulcius pro B. August. Car. Morean. Ord. Erem. S. August.*

Quo (propositum) in Christi nomine cupimus licet per alias terras, sic per totam Africam pullulare. *Aug. de Oper. monach. c. 28. & in Ps. 132.*

Includunt seiplos viventes in magna intentione orationum. *Aug. de op. mon. c. 23.*

*c. 31. 32. 33.*

## IV.

*Du Monastere d'Adrumet.*

## CHAP. II.

De transmarinis  
partibus sibi semper  
Presbyteros  
ordinaverunt.

*Petr. Ab. apud  
Conc. Carth.*

an. 525.

Si quid autem famulus tuæ sanctitatis frater suggererit Florus pro regula monasterii, digneris Patet, petimus libenter accipere, per omnia nos infirmos instruere. *Epist.*

259. *inter Epist. August.*

## V.

*Regle de saint  
Augustin.*

*Concor Regul. c. 27.  
n. 14. c. 30 n. 19*

*Vide Cod. Regul.  
editum à Luca  
Holfen. pag. 43.*

*Hoc exordiolum  
non est Augustini.  
Prosper Stellarius  
in Fundam. p. 298.*

*Vel in suo monasterio majorem sui monasterii constituere. Conc. Carth. 5. cap. 13.*

duite, étoit un Prestre qui avoit été ordonné en France, ou en quelque autre païs que la mer separe de l'Afrique, & il ent de suite pour successeurs Epiphane, Victorien, & Paul, qui étoient venus des Païs étrangers, ou même que leur Communauté y avoit envoieez pour y recevoir le caractere du Sacerdoce. Il est encore remarquable que Valentin écrivant à saint Augustin, le prie tant de sa part qu'au nom de ceux de son Monastere de les instruire sur quelques points de la discipline religieuse.

La Regle que le Saint avoit dressée pour la Communauté de filles dont nous avons parlé, fut depuis aisément transférée à l'usage des hommes par quelques petits changemens que l'on y fit, comme il se voit dans un tres-ancien manuscrit, & dans la Regle de Tarnat. Mais de sçavoir quand, en quel païs, & par qui ce changement a été fait, c'est une difficulté que l'on ne peut pas résoudre. Au moins je n'ai rien remarqué qui la puisse éclaircir. Dans le manuscrit dont je viens de parler, elle est jointe à une autre d'un Auteur inconnu, lequel après avoir établi pour premier fondement le precepte de l'amour divin, prescrit ce qu'on doit observer dans la recitation de l'Office Ecclesiastique, dans le travail des mains, & dans d'autres emplois, & qui permet aux Religieux l'usage du vin le Samedi & le Dimanche: ce qui semble supposer qu'il leur étoit défendu les autres jours. Il se voit encore aujourd'hui quelques traces de l'union de ces deux Regles, en ce que la Regle de cet inconnu se trouve parmi les œuvres de Saint Augustin comme aiant été autrefois attribuée à ce saint Docteur, & que la Regle de ce saint Docteur commence par ce premier article de la Regle de cet inconnu qui regarde le precepte de la charité. Car cet article qui fait le commencement de la Regle qui est aujourd'hui en usage dans l'Ordre du Saint, y a été ajouté, & en est comme la preface. On verra par la suite que nous n'avons pas dû omettre cette observation, & qu'elle n'est pas étrangere à nostre sujet, parce qu'il nous est important de faire voir par divers exemples, que l'on a autrefois mêlé & joint ensemble des Regles de divers Auteurs, nous parlerons cy-après de celle de Tarnat. Le cinquième Concile de Carthage tenu du temps de saint Augustin, défendit aux Evêques d'ordonner Clercs, ou d'établir Superieurs ou Majeurs de leurs

monasteres les Religieux d'un autre diocese , ce que nous observons ici en veuë de cette qualité de *Majeur*, dont s'est servi saint Benoist en parlant du devoir de l'Abbé, & qui fut depuis en usage à Camaldule, pour marquer le Prieur de ce saint Ermitage.

La pieté s'estant fort affoiblie en Afrique, & principalement à Carthage, le peuple conceut du mepris & de l'averfion pour ceux qui faisoient profession de la vie monastique : de sorte que dès qu'un Religieux paroissoit dans les ruës de cette grande ville, on luy faisoit insulte, on le chargeoit d'injures & de maledictions, & on croioit que c'estoit luy faire grace que de ne lui pas oster la vie. Salvien reprend les Africains de cette insolence & de ces excès, & ne craint point de dire que ce fut là une des causes de la ruine de leur país, & que Dieu les exposa à la fureur des Barbares, parce qu'ils s'estoient montrez barbares envers ses serviteurs.

Les Vandales, qui estoient Ariens, s'estant emparez de l'Afrique, y persecuterent cruellement les Catholiques, & ravagerent les Eglises & les Monasteres. Ce furieux orage chassa de son diocese saint Gaudiose Evesque de Bitine, & le contraignit de se retirer à Naples, où l'on dit qu'il passa le reste de ses jours dans l'exercice de la profession religieuse. Le Bienheureux *Quod vult Deus* Evesque de Carthage, & d'autres Prelats extiez pour la même cause demeurèrent avec lui dans son monastere. Sainte Maxime Vierge souffrit aussi dans cette persecution, & y donna des marques de la fermeté de sa foi. Martinien fut le compagnon de ses souffrances. Il l'avoit voulu épouser. Mais elle lui avoit persuadé de quitter le siecle, & il estoit entré avec ses trois freres dans le monastere de Tabrace qui estoit sous la conduite du venerable André. La Sainte & Martinien furent gueris de leurs blessures par un effet extraordinaire de la puissance divine. Elle fut depuis Superieure d'une Communauté de Religieuses. On vit aussi du temps du Roy Huneric sept autres Africains, que la Profession monastique avoit rendus *freres*, imiter la generosité des Machabées. L'ancien Auteur qui a écrit leur martyre, parlant d'eux, qualifie seulement Diacres ou Soudiacres ceux qui avoient reçu ces Ordres; mais il appelle simplement Moines ceux qui n'estoient que Religieux. Il donne le titre d'Abbé à saint Liberat. Les six autres étoient ses disci-

CHAP. II.  
*Aug. Florent. hist. Camald. l. 2. c. 23. ann. 1201.*

## VI.

*Religieux mal-traitiez à Carthage.*

*Ita igitur & in Monachis id est, sanctis Dei Afrorum pro' atur odium . . . . Et si aliquis Dei servus aut de Ægyptiorum cœnobiis, &c. simul ut populo apparuit contumelias, sacrilegium & maledictiones excepit. Salvian. l. 8. de gubern. Dei.*

## VII.

*Religieux persecutez par les Vandales.*

*Vers l'an 439. Ferrarius de sancto Agnello in Actis ord. S. Bened. an. 596. pag. 353.*

*Baron. an. 456.*

*Liberatus Abbas Bonifacius Diacrus, &c.*

*Rogatus Monachus, &c. Vit. l. 3.*

*Et passio eorum: Baron. an. 484.*

## VIII.

*Saint Fulgence.*

B. Augustini exponentis 36. Plalmum disputatio-  
ne commonitus,  
&c. *Vita S. Ful-  
gentii apud Sur &  
Boll. 1. Jan. c. 3.*

Aut reddendum  
deinceps repidum,  
ne vel regula com-  
munis parcimo-  
niam custodiret.  
*Ibid. c. 6.*

500.

ples. Ils furent enterrez à Carthage dans le monastere de Bi-gua, qui estoit près d'une Eglise nommée la Celcbrine.

Cette persecution excitée par Huneric ne cessa pas entiere-ment sous Guntamond son successeur, & elle s'étendit sur saint Fulgence, qui fut depuis Evesque de Ruspe. Ce Saint prit naissance dans une des principales familles de Carthage. Lorsqu'il estoit encore jeune & qu'il vivoit avec pieté, la lecture d'un ouvrage de saint Augustin acheva de le détacher du monde, & le determina à se faire Religieux. Il executa son dessein vers l'an 486. & fut disciple du Bienheureux Fauste Evesque de Presidie, lequel ayant esté relegué par les Ariens non loin de cette ville, s'y estoit basti un monastere. La retraite du Saint affligea extrêmement sa mere, qui estoit alors veuve, & la douleur poussa souvent cette femme à se transporter au monastere, & à se plaindre qu'on luy avoit ravi son fils. Il ne parut point devant elle, mais il entendit ses cris & ses plaintes, & la compassion qu'il en ressentit, fut pour lui une tres-rude épreuve. A cette tentation, il en succeda une autre encore fort pressante. Comme il avoit esté nourri delicatement, le jeûne & les autres austeritez de la vie religieuse l'eurent bientôt abbatu. Son corps se couvrit de pustules, & mesme d'ulceres, & son vilage d'agreable qu'il estoit, devint tout maigre & difforme. Ceux qui ne connoissoient pas le fond de sa vertu, crurent que son indisposition le feroit sortir du cloistre, ou du moins le porteroit au relâchement, & à demander d'estre dispensé de l'abstinence prescrite par la Regle, mais son esprit soutenu de la grace, tira de nouvelles forces de la foiblesse de sa chair, & Dieu qui le destinoit à de grandes choses, lui rendit la santé. La violence des heretiques aiant obligé Fauste de changer de lieu & de se cacher, saint Fulgence se retira dans le monastere de l'Abbé Felix son ami qui l'associa à sa charge, & voulut qu'il gouvernât avec lui sa Communauté. Ils éprouverent tous deux la fureur d'un Prestre Arien qui les fit battre avec une cruauté de barbare. Le Saint alla ensuite en Sicile dans le dessein de passer en Egypte, & d'en visiter les Solitaires: mais en aiant esté detourné par un saint Evesque qui lui representa le mauvais état de l'Eglise d'Alexandrie dont le Patriache n'avoit plus d'union avec le saint Siege, il se transporta à Rome, & revint ensuite en Afrique. Silvestre qui estoit un des principaux de la province Byzacene

lui aiant donné une terre, le Saint y bâtit un monastere, & il en prit la conduite. Mais son humilité lui rendant cet emploi insupportable, il quitta secrettement sa Communauté, & se retira parmi des Moines qui habitoient dans une Isle, ou plutôt dans un Rocher environné de la mer, pres de la coste de Junce ville d'Afrique. La situation de ce monastere estoit tres-incommode, & on admiroit que des hommes eussent choisi pour demeure un lieu qui manquoit des choses necessaires à la vie, & où on ne les pouvoit recevoir que de dehors & avec peine. On y vivoit austerement, & d'une maniere conforme à la discipline des Anciens. La Communauté estoit gouvernée par deux Abbez qui ne sortoient jamais du monastere, & qui y élevoient des personnes tres-propres pour remplir les dignitez Ecclesiastiques. Le travail des mains qu'y pratiqua S. Fulgence fut de transcrire des livres, & de faire de petits ouvrages de feuilles de palmier. Aiant esté obligé de retourner au monastere, dont il estoit Superieur, il fut ordonné Prestre par le Bienheureux Fausste, & il reprit les fonctions d'Abbé. Mais quelque temps apres on l'établit contre son gré Evêque de Ruspe, qui estoit une ville de la province Byzacene. Dès qu'il eut pris possession de cette dignité, il bâtit un monastere non loin de son Eglise dans un fond qui lui fut offert par un Prestre, & il en donna la conduite à l'Abbé Felix, qui y vint habiter avec la pluspart de ses Religieux. Le reste de la Communauté qui obeïssoit à Felix, demeura dans son monastere sous la direction de Vital, & le S. Evêque voulut qu'il y eut une telle union entre les deux monasteres, qu'ils ne fussent presque qu'une même maison & une même communauté. Un peu après cet établissement le Saint fut banni par les Ariens avec plus de soixante Evêques Catholiques, entre lesquels il excelloit tellement par sa vertu, par son érudition & par son éloquence, que c'étoit lui qui dresseoit les lettres & les écrits, qu'ils étoient obligez de faire, & qu'on le regardoit *comme leur esprit & leur langue*. De la Sardaigne où il étoit relegué, le Roy Trasamond le rappella à Carthage; mais les Ariens voiant que le Saint y ruinoit leur secte, persuaderent à ce Prince de le renvoyer au lieu de son exil. Aiant donc repassé dans la Sardaigne il se retira dans un monastere qu'il bâtit pres de Cagliari, du consentement de Brumase Evêque du diocese. Il y assembla plus de quarante Religieux, & il les fit vivre dans une exacte regularité.

Nunquam de cœnobio recedentes, sed Ecclesiasticæ dignitati multos viros idoneos nutriendos. *Ibid.* c. 14.

Flabellus des éventails. Voyez l'histoire monastique d'Orient. l. 2. cap. 25. pag. 379.

Quorum lingua & ingenium S. Fulgentius Episcopus fuit. c. 26.

## C H A P. II.

*Servata professio-  
nis integritas plus  
ornavit Pontificis  
dignitatem. c. 18.*

*Comitantibus ergo  
Monachis simul &  
Clericis, magister  
egregius utriusque  
pro officio exit,  
&c. ib.*

*Pellicio cingulo  
tanquam Mona-  
chus utebatur.  
capp. 18 & 27.*

*In monasterio pro-  
prio de rebus ec-  
cliam minimis Ab-  
batem Felicem  
suppliciter consu-  
lebat. ibid. c. 29.*

*Clericorum verò  
si qua defuerunt  
ministeria repa-  
rans, probatos sibi  
multos ex fratri-  
bus Monachis ad  
Ecclesiasticam mi-  
litiã transtulit:  
ibi quoque chari-  
tati consulens, ut  
dum pene omnes  
Clericos ex illo  
monasterio ordi-  
nat, antiqua fami-  
liaritatatis monente  
notitia, nulla lis  
a'quando Mona-  
chos & Clericos  
ventilaret. ibid.*

Le Roi Hilderic qui qu'attaché à l'Arianisme, aiant permis aux Evêques Catholiques de retourner dans leurs diocèses, le Saint revint à Ruspe l'an 523. Ce Saint Prelat fut en son temps un maistre accompli de la Profession ecclesiastique & religieuse. L'Episcopat ne lui fit point quitter les exercices monastiques, il les joignit & pratiqua toujours avec les fonctions pastorales, & cette conduite bien loin d'obscurcir sa dignité sacrée, contribua à la faire éclater davantage. Il continua de porter l'habit & la ceinture qu'il portoit auparavant. Il garda toujours l'abstinence de la chair. Sa nourriture étoit des legumes & des œufs. Il ne beuvoit point de vin s'il n'étoit malade, & lorsqu'il en usoit, il y mettoit beaucoup d'eau. Il avoit coûtume de dire que le vrai Religieux étoit celui qui mortifioit sa propre volonté, & qui suivoit en toutes choses les ordres de son Supérieur. Sa vie répondoit à ses maximes. Tout Evêque qu'il étoit, il pratiquoit en quelque sorte l'obeïssance dans le monastere où il faisoit sa demeure, & bien loin d'y commander absolument, il n'y entreprenoit rien sans en parler à l'Abbé Felix, qui en avoit la conduite. Il lui donna de plus un écrit, par lequel il déclara qu'il n'avoit rien en propre dans ce monastere, & que s'il y logeoit, ce n'étoit point parce qu'il en eut droit, mais parce qu'on l'y recevoit par charité. Et afin que son successeur n'eut point de sujet d'inquieter les Religieux, sous pretexte qu'il manqueroit de maison episcopale, il lui en fit bâtir une près de l'Eglise, & prit grand soin de la rendre commode. Il faisoit peu de cas des Moines qui s'appliquent avec ardeur aux affaires & aux choses exterieures, & negligent cependant la meditation & la lecture des livres saints. Il admettoit aux Ordres sacrez ceux de ses Religieux qui étoient dignes de cet honneur, & il les employoit au ministere de l'Eglise. Il en usoit encore ainsi pour affermir la concorde & la paix dans son diocese, esperant que la plûpart de ses Ecclesiastiques étant tirez de son monastere, ils seroient excitez à vivre en bonne intelligence avec les Religieux, par le souvenir qu'il leur resteroit d'avoir exercé avec eux la même profession, & d'avoir été de leur société & de leur corps. Ce seroit sortir hors de nostre sujet que de parler de ses ouvrages. Il suffira d'observer en general qu'il a défendu la Foi, non seulement contre les Ariens, mais encore contre les partisans de Pelage, & d'autres heretiques. Il mourut l'an

519. selon Baronius, ou plutôt en 533. selon d'autres.

Sa vie qui est des plus édifiantes a été écrite par un Religieux qu'il avoit reçu lui-même dans son monastere de Cagliari; & c'est pourquoy s'il est vrai qu'elle soit de Ferrand Diacre de Carthage, comme il paroist par la dernière édition que l'on en a faite, on peut compter ce sçavant homme entre les lumieres de la Profession religieuse. Aussi semble-t-il lui-même confirmer ce sentiment dans une de ses Lettres, où il proteste qu'il s'estimeroit heureux de n'avoir point d'autre emploi que d'expié ses pechez par la priere & par le jeûne avec les plus petits d'entre ses freres (c'est-à-dire avec de simples Religieux) & de pouvoir chanter dans le silence du monastere ce divin Cantique, où le Prophete exhorte les hommes à veiller sur leurs actions & sur leurs paroles.

La suite de la vie de saint Fulgence nous a fait entrer dans le vi. siecle, & passer ainsi les bornes que nous nous sommes prescrites dans ce premier livre, mais il est à propos d'en user ainsi à l'égard de l'Afrique, & de rapporter encore quelques faits du même temps: après quoi il ne restera presque plus rien à dire des monasteres de ce pais-là. Ce qui se trouve de plus important est la Sentence renduë par un Concile de Carthage, en faveur de l'Abbé Pierre & de sa Communauté: & nous sommes d'autant plus obligés de parler de ce Decret, qu'il en est fait mention dans des privileges accordez à quelques uns des plus celebres monasteres de nostre Ordre. Pour sçavoir d'où procedoit le differend qui fut décidé dans ce Concile, il faut remonter jusqu'à l'origine du monastere, dont Pierre avoit la conduite vers la fin du v. siecle. Plusieurs Solitaires, qui étoient des diverses contrées de l'Afrique, ou même des pais d'outremer, bâtirent un monastere dans la province Byzacene par le secours de leurs parens & d'autres personnes de pieté. Dès qu'il fut en état d'être habité, ils le soumirent immédiatement à l'Eglise de Carthage, qui estoit la premiere & la Metropole de toute l'Afrique. Il y a apparence que saint Eugene Archevesque de Carthage étoit alors ou mort, ou du moins en exil; car il n'est point parlé de lui dans les actes qui regardent cette affaire. Les Religieux choisirent pour Abbé un d'entr'eux, qui étoit Soûdiacre de la province Byzacene, & ils prierent Reparat Evêque de Puppian de dedier leur monastere: ce que fit ce Prelat: Sur quoy il ne sera pas inutile

## CHAP. II.

## IX.

*Ferrand de Carthage.*

*Utinam mihi fide simplici, &c. Beatum me profectò tunc castimabo, quando positus in silentio monasterii, &c. Ferrand ad Sever. Epist edit. Petri Chifflet. pag. 132.*

## X.

*Reglemens des Conciles de Carthage de l'an 525. & 534. touchant les Monasteres.*

*Spicil. tom. 6. Conc. tom. 4. an. 525.*

*Le plus ancien Evêque de la Province en étoit Primat. Vide Eccles. Africam. Eman. Schelstrate. pag. 21. & 276.*

*Trafamond com-  
mença à regner  
l'an 495.*

d'observer que Puppian étoit une petite ville de la province Proconsulaire ou Carthaginoise, & que Reparut en étoit Evêque dès l'an 484. Saint Eugene étant mort vers l'an 496. l'Eglise de Carthage demeura vingt-sept ans sans pasteur, par la violence du Roy Trafamond, Prince Arien, qui se faisoit un mérite d'opprimer les Catholiques. Pendant cette longue vacance du Siege de Carthage, on eut besoin de Prestres dans le Monastere dont il s'agit, & pour cet effet on eut recours à Boniface Evêque de Gratiane, Primat de la province Byzacene, qui en ordonna quelques Religieux pour y celebrer les divins mysteres. Ce Primat étant mort, Liberat son successeur dans cette dignité, & vray-semblablement Evêque de Junce pretendit que le Monastere de Pierre dépendoit de luy, & voyant que Pierre ne le vouloit point reconnoître pour Pasteur, il l'excommunia avec tous ceux qui vivoient sous lui dans le même Cloistre. Le procédé de Liberat eut de fâcheuses suites pour Pierre & pour ses Religieux. Car les fideles de la province Byzacene se crurent obligez de les fuir comme des personnes frappées d'anatheme. On leur fermoit la porte des Eglises, & si on les y trouvoit, on les en faisoit sortir. On leur refusoit le devoir de l'hospitalité, quoiqu'ils le rendissent exactement dans leur Monastere. Nul n'osoit les saluer dans les rues, \* ni encore moins recevoir d'eux la benediction. L'Eglise d'Afrique changea cependant de face, & commença à jouir d'une pleine liberté sous le regne d'Hilderic. Le Siege de Carthage si long-temps vuide fut rempli par l'ordination de Boniface, qui pour maintenir la foi & la discipline; appella en cette ville des Evêques de diverses Provinces, & y tint un Concile l'an 525. L'Abbé Pierre crut qu'il y trouveroit de la protection, & dans cette esperance y presenta une requeste qui fut admise & suivie de deux autres. Il y exposa la plûpart des choses que nous venons de marquer, sçavoir que son Monastere avoit été soumis dès son origine à l'Archevêque de Carthage, que cette discipline n'estoit ni singuliere ni nouvelle, & qu'il s'en trouvoit des exemples mesme plus anciens que sa Communauté, que le Monastere de Precis situé au milieu du diocese de Leptimin ( de la province Byzacene ) dépendoit de l'Evesque de Vicataire ville de la mesme province. Que le Monastere de Baccé qui étoit proche de la cathedrale de Maximien ( ville dans la province de Numidie ) étoit assujeti au Primat de la

\* *Vie Red. Hist.  
l. 3 c. 26.*

*Hilderic succeda à  
Trafamond l'an  
523.*

province

province Byfacene, que le Monastere d'Adrumet n'avoit point eu recours à l'Evesque voisin, pour avoir des Prestres, mais les avoit toujours reçus des païs d'Outremer, & que divers Monasteres ayant fait voir leur liberté en cherchant pour protecteurs tels Evesques qu'il leur avoit plû, on ne devoit pas blâmer ses predecesseurs de s'être procuré l'appui de l'Eglise de Carthage, qui estoit la Metropole de toute l'Afrique. Il representa aussi que c'étoit en vain qu'on objectoit qu'un de leurs fondateurs, qui avoit esté aussi leur premier Abbé, étoit Souâdiacre de la province Byfacene, parce que ç'avoit été en qualité de Religieux, & non pas comme Souâdiacre qu'il avoit été Supérieur, & que s'il avoit contribué à la construction du Monastere, il n'en avoit pas été pour cela le propriétaire ni le seigneur, puisqu'il ne possédoit rien en particulier, & qu'il étoit seulement preposé, pour faire observer la Regle du Cloistre: enfin il ajoûta que si la Communauté avoit eu recours au Primat de la province Byfacene, pour l'ordination de quelque Religieux, ce n'avoit été qu'à cause de la vacance du Siege de Carthage, & en attendant qu'il fut rempli, & qu'ils ne s'étoient point assujettis ni au successeur de ce Primat, ni à aucun autre Evesque de leur voisinage. Deux de ces requestes furent souscrites par l'Abbé Pierre, par Fortunat Prestre de son Monastere, par Octavian & Felix Diacres, & par Renat, qui étoit sans doute un simple Religieux. La troisième est souscrite de Pierre, & de Fortunat, & de Victor, Vincent & Gentius, qui se qualifient *Senieurs*, c'est-à-dire, Anciens du Monastere. En quoi il est remarquable que nul de ces Solitaires ne prend la qualité de Moine, bien qu'ils fussent tous de cette profession. De plus cet Abbé, pour soutenir sa cause, joignit à sa dernière requeste des actes favorables \* aux communautez de Moines. Le premier estoit un extrait d'un Sermon de S. Augustin, où il est parlé de la fondation de deux Monasteres par deux disciples de ce Saint, & où l'on voit qu'après ces établissemens, le fond sur lequel chacun de ces Monasteres fut bâti, n'appartenoit ni aux fondateurs, ni à l'Eglise d'Hippone, mais au Monastere même, c'est-à-dire, à la Communauté des Religieux: ce qui tendoit à justifier que selon les loix du Cloistre le Souâdiacre qui avoit eue le premier la conduite du Monastere de Pierre, n'en avoit pas pû être le propriétaire. La seconde piece produite par l'Abbé Pierre fut un privilege accordé l'an 517. à un

Nec ideo nos eum  
quia Subdiaconus,  
sed propterea qui a  
Monachus fuit Ab-  
batem habuimus.  
*Conc. tom. 4. pag.*  
1642.

\* Congregationi-  
bus Monachorum.  
*Ibid. pag. 1647.*

## CHAP. II.

In summo semper  
servorum Dei vel  
ancillarum mona-  
stera liberum ha-  
bere arbitrium à  
conditione om-  
nium Clericorum.  
*Ibid.*

Erunt igitur om-  
nia omnino mona-  
stera, sicut semper  
fuerunt, à condi-  
tione clericorum  
modis omnibus li-  
bera, sibi tantum  
& Deo placentia.  
*pag. 1649.*

Monastere de Filles par Boniface Primat de la province Byssacene, où après avoir marqué en general que son sentiment étoit que les monasteres des Serviteurs & des Servantes de Dieu (c'est-à-dire des Religieux & des Religieuses) devoient estre libres & exempts des loix qui regardent en particulier l'état & la condition des Ecclesiastiques; il declare qu'il veut aussi qu'elles jouissent de cette liberté suivant l'usage établi par les anciens Peres, & il leur permet de se choisir un Prêtre pour celebrer les divins mysteres dans leur chapelle; en sorte neanmoins que celui qui y offrira le saint Sacrifice, feroit memoire à l'autel du Primat de la province, afin de retrancher tout sujet de contestation & de dispute. La dernière piece produite par l'Abbé Pierre est un Decret du Concile d'Arles pour terminer un differend, qui étoit entre un Evêque & l'Abbé de Lerins, ce que nous rapporterons en son lieu. Au reste Boniface Archevêque de Carthage n'étoit pas satisfait de la rigueur, dont usoit Liberat envers l'Abbé Pierre, & il s'en plaignit comme d'une entreprise qui blestoit la prérogative du Siege de Carthage. Janvier Evêque de Vegezel suivit les sentimens de Boniface, & improuva la conduite de Liberat comme opposée au respect qu'on devoit au premier Siege d'Afrique, & capable d'exciter une tempeste qui troubleroit le repos des Monasteres. Les autres Evêques firent aussi la mesme protestation. Tout ce qu'on produisit pour la défense de Liberat, fut une lettre écrite par ce Prelat, & par le Concile de Junce à Boniface, pour l'exhorter à maintenir ce qui avoit été réglé par les saints Canons, & à donner sur ce sujet un bon exemple à la posterité: ce qui avoit relation non seulement à l'affaire de Pierre, mais encore à d'autres qui devoient estre proposées par deux Evêques deputez de ce Concile. Boniface répondit qu'il ne desiroit rien tant que d'entretenir la bonne intelligence entre les Prelats, mais qu'il trouvoit de grandes difficultez dans ce qu'on lui avoit proposé: qu'il ne pouvoit pas changer des usages que tant de saints Evêques avoient observez par l'inspiration divine, & que si l'on se portoit facilement à détruire ce que les anciens avoient établi, il n'y auroit rien de ferme ni de stable dans la discipline. Cette consideration determina les Peres du Concile de Carthage à decider le differend en faveur de l'Abbé Pierre, ordonnant en general que tous les Monasteres seroient entierement libres, & exempts des loix

imposées en particulier aux Ecclesiastiques, ainsi qu'ils l'avoient toujours été, & que l'on y travailleroit à se rendre agreables à Dieu, & à s'édifier les uns les autres par une vie sainte. Neuf ou dix ans après, Reparat Archevêque de Carthage y tint encore un Concile où l'on parla des Monasteres par cette occasion. Saint Fulgence en avoit fondé un à Rufpe. Felicien son successeur voulut sçavoir comment il se devoit conduire envers les Religieux, & consulta là-dessus le Concile assemblé par Reparat. Felix Evêque de Zactare en Numidie répondit au nom du Concile, que l'on ne devoit rien changer à ce qui avoit été arrêté par l'Archevêque Boniface, en faveur du Monastere de Fortunat successeur de l'Abbé Pierre : & que les autres Monasteres devoient aussi jouir d'une pleine liberté, selon les limites & les conditions prescrites par les Conciles; sçavoir que les Religieux auroient recours à l'Evêque du diocèse pour leur promotion aux Ordres, & pour la consécration de leurs Eglises ou Chapelles, que les Evêques leur accorderoient ces graces, sans leur rien oster de leur liberté, & sans leur imposer aucunes charges, que les Religieux demeureroient sous la puissance & la direction de leurs Abbez, que quand quelque Abbé seroit mort, la Communauté en éliroit un autre, sans que l'Evêque pût s'attribuer cette election, & que s'il arrivoit là-dessus quelque differend entre les Religieux, il seroit terminé par le jugement de quelques autres Abbez.

Il y avoit en Afrique un monastere appelé Gillit. Felix qui en avoit la conduite, fut excommunié à cause des troubles qu'il excitoit par son opiniâtreté à défendre \* les trois Chapitres. Le Pape Vigile qui prononça contre lui cette sentence, le blâme encore de ce que par sa legereté & par son inconstance il avoit ruiné sa Communauté en dispersant ses Moines en divers lieux. Le V. Concile general aiant condamné les trois Chapitres, Felix fut envoyé en exil à Sinope dans la Paphlagonie, & il y mourut trois ou quatre ans après.

Pierre Abbé dans le territoire de Tripoli fit un recueil de passages de saint Augustin pour éclaircir les Epistres de saint Paul, & y servir de commentaire. Cette collection ne se trouve plus. Baronius a crû que cet extrait de saint Augustin étoit un Ouvrage de la même qualité que l'on attribüe au venerable Bede.

Quando ipsi Abbat-tes de corpore exierint, qui in loco eorum ordinandi sunt, judicio congregationis eligantur. Conc Carthag. an. 534.

## XI.

*Felix Abbé de Gillit.*

*Conc. Conf. 11. Collat. 7. Concil. rom. 5 p 556.*

\* C'est-à-dire, quelques écrits de Theodore de Mopsueste, d'Ibas d'Edesse, & de Theodor.

*Victor Tunnum.*

*Chronic.*

## XII.

*Pierre Abbé de Tripoli.*

*Cassiodor. de divin.*

*Lecton. c. 8.*

*Baron ad an. 562.*

## CHAPITRE III.

*De l'établissement de l'Ordre Monastique dans l'Italie.*

I.  
*On omet les choses douteuses, & on s'arrête au témoignage de S. Jérôme.*

Ofiario Abbas  
 Abbaci Monachus.  
 c. 5 A Subdiacono.  
 Dist. 93.

II.  
*Monasteres bâtis à Rome.  
 Hieron. epist. 16.  
 Ad Principiam seu  
 Epiraph. Marcelle.*

*L'an 339.*

Les Martyrologes & les Actes des Saints font mention de quelques Moines & de quelques Religieuses que l'on dit avoir vécu en Occident avant que le grand Constantin eût rendu la paix à l'Eglise. Mais si avant ce temps-là on y a vu des Chrétiens que l'amour de la perfection ait portez à se retirer dans la solitude, il est probable que leur maniere de vie ne faisoit pas un état particulier, ni une condition réglée qui les distinguât du commun des fidelles. Il en est presque de même des filles qui aiant fait vœu de virginité demeuroient en particulier chez leurs parens, ou plusieurs ensemble dans quelque maison; & il y a apparence que ceux qui ont parlé d'elles sur la fin du 1<sup>v</sup>. siècle, ou dans les siècles suivans, ne les ont appellées Religieuses qu'à cause du grand rapport qu'avoit leur vie avec la Profession monastique qui fleurissoit lorsqu'ils écrivoient. Ainsi nous ne ferons point de fondement sur ces exemples. Il faut encore moins s'arrêter à un Canon inseré par Gracien dans le Decret, qui marque qu'il y avoit à Rome des Abbez & des Moines du temps du Pape Silvestre. Car outre que ces mots *de Moine & d'Abbé* ne se trouvent pas dans l'edition du Concile, d'où est tiré ce Canon, ce Concile même passe pour supposé dans le sentiment de la plupart des Sçavans. Le plus seur est de se regler sur le témoignage de saint Jérôme, qui par occasion a traité dans une de ses Lettres le sujet dont il s'agit.

La divine Providence qui se prevaut du mal même pour en faire naistre le bien, disposa tellement les choses que les troubles excitez dans l'Eglise par l'opiniastreté & par la fureur des Ariens firent passer la Profession monastique d'Orient en Occident. On sçait combien saint Athanase Evêque d'Alexandrie s'outint de combats pour la defense de la Divinité de JESUS-CHRIST attaquée par ces heretiques. Les calomnies dont ils avoient tâché de le noircir l'obligerent d'aller à Rome pour y obtenir la protection du saint Siege. Outre les Prestres qui l'y accompagnerent, il y mena encore avec lui

Ammon & le Bien-heureux Isidore, tous deux Moines d'Égypte. Ce saint Prelat, ces Ecclesiastiques, & ces Solitaires étant dans cette Ville, y firent connoître aux personnes de pieté l'admirable vie du grand Antoine : qui demouroit alors dans son desert de la basse Thebaïde. Pierre successeur de saint Athanase fut aussi obligé de se refugier auprès du siege Apostolique pour se soustraire à la violence des Ariens : & lorsqu'il fut à Rome, il y confirma pleinement ce que l'on sçavoit déjà des excellentes vertus des Religieux d'Égypte. Il y parla aussi de saint Pacome, & des personnes de l'un & l'autre sexe, qui servoient Dieu sous sa Regle à Tabenne, ou dans les autres monasteres de son Institut. On remarque du Solitaire Ammon, qu'étant à Rome il negligea de voir les bâtimens superbes, & les autres embellissemens de cette Capitale de l'Univers, & qu'il se contenta d'aller visiter le tombeau des saints Apostres, tant la grace avoit éteint en lui la concupiscence des yeux, & la curiosité humaine. L'établissement & le progrès de l'Etat religieux dans l'Orient fut un sujet d'étonnement, de joie & d'édification à ceux qui en eurent ainsi connoissance ; mais plusieurs furent tellement touchés de ce genereux mépris du monde, & de ce zele ardent pour la perfection Evangelique, dont on leur apprenoit de si merveilleux exemples, qu'ils voulurent en être les imitateurs, & suivre le même genre de vie. On bâtit donc des monasteres à Rome, & même les personnes de grande naissance firent gloire de s'engager dans la Profession religieuse, qui d'abord avoit passé pour une condition basse & inutile. L'illustre veuve sainte Marcelle excita par l'éclat de son exemple les Dames & les filles de qualité à quitter les fausses delices du siecle, qui corrompent & tuent les ames, & à embrasser l'austerité de la penitence qui les purifie & les sauve. Une des Communautéz qui furent établies pour des filles, fut gouvernée par sainte Lea, qui devint la mere de plusieurs vierges qu'elle instruisit plus par ses actions, que par ses paroles, & qui joignit une profonde humilité à une haute vertu. Sainte Melanie aiant persuadé à Pinien son mari de garder ensemble la continence, ils emploierent leurs grands biens au soulagement des pauvres, & fonderent des monasteres à Tagaste en Afrique, & près de Jerusalem. Elle vécut elle même plusieurs années recluse dans une cellule de la montagne des Olivés, où elle établit ensuite une Communauté de filles.

*Vers l'an 373.*

*Socrat. l. 4. c. 23.*

*Nunc multi Monachi sapientes, potentes, nobiles. Hieron. Ep. 26. ad Pammach.*

CHAP. III. Dans le XII. siecle on y voioit un monastere de Religieux Latins, que l'on disoit avoir été bâti sur les fondemens de celui de la celebre Melanie.

*Symm Leo. allat.  
Io. Phoc n. 15.*

III.  
*Saint Paulin.*

Entre les hommes de maison illustre, ceux dont la conversion parut plus admirable & plus édifiante, furent saint Paulin & saint Pammaque. S. Paulin nâquit dans le territoire de Bordeaux, mais il étoit Romain d'origine, & selon Baronius, de la tres-noble famille des Anices. L'honneur du Consulat & ses immenses richesses ne le pûrent retenir dans le siecle. Il resolut de le quitter dès qu'il eut reçu le Baptême, étant alors âgé d'environ 38. ans : & Therasie sa femme consentit à sa retraite, & le suivit dans le chemin de la perfection. Mais il n'exécuta son dessein qu'après qu'il eut été ordonné Prestre par l'Evesque de Barcelone. Aiant repassé en France, & delà en Italie il se déchargea de ses grands biens comme d'un fardeau qui lui pesoit, ou plutôt il les mit en reserve pour l'éternité en les distribuant aux pauvres. Il se revêtit de l'habit religieux, & se retira auprès de l'Eglise de saint Felix Martyr, qui est à cinq cens pas de la ville de Nole. Il y établit un monastere, & prit avec lui quelques Ermites. Aiant été engagé à écrire l'éloge de l'Empereur Theodose pour défendre la memoire de ce grand Prince contre les calomnies des payens, il envoya cet ouvrage à saint Jérôme qui demuroit alors dans la Palestine, & il le consulta en mesme temps touchant la conduite qu'il devoit observer dans sa nouvelle profession de Solitaire. Ce saint Docteur l'exhorta à fuir les compagnies, à lire avec assiduité l'Ecriture sainte, à se mortifier par le jeûne, à ne manger d'ordinaire que des legumes, & quelquefois du poisson, & lui donna encore de semblables avis. S. Paulin se trouva d'autant plus disposé à les suivre, qu'il les avoit déjà prevenus par son ardeur pour la perfection. Il faisoit gloire d'estre vêtu & de vivre en Religieux, & recevoit avec joye ceux de cette profession, qui venoient lui rendre visite. Comme il ne fut ordonné Prestre que par la pieuse violence que lui fit le peuple, il est fort probable qu'il entra dans l'Episcopat par cette mesme voie. L'Eglise de Nole qu'il avoit déjà remplie de l'odeur de ses vertus, eut l'avantage de l'avoir pour Pasteur. On remarque de lui qu'encore que de si riche qu'il étoit dans le siecle, il se fut rendu si pauvre, il dispensoit tres-fidelement les revenus de son Eglise, montrant par là (dit un ancien & pieux Ecrivain) que

*Baron. an. 394:  
Ambros. Ep. 36.*

*In monasterio vicini martyris. Paulin. Ep. 1. 7.  
L'an 397.*

*Quid tibi necesse est ea videre ceteris quorum contemptu Monachus esse cœpisti . . . . .  
olera & legumina interdumque pisciculos pro summis ducas deliciis.  
Hieron. ep. 13.*

ceux qui se défont de leur propre bien pour acquérir plus aisément la perfection, peuvent sans préjudice de la mesme perfection posséder les biens de l'Eglise, qui sont sans doute des biens communs. Estant Evêque il continua à observer dans sa table l'abstinence monastique; & il y a mesme lieu de douter s'il n'avoit point encore avec lui quelques Solitaires. Cela se voit par une Lettre de son ami Severe Sulpice qui lui mande qu'il lui envoie de France un jeune garçon fort habile à apprester des fèves, & les autres mets dont usent les Moines; & qui relève par des railleries honnestes & ingenieuses la bassesse du sujet dont il lui écrit. Saint Paulin fut l'admiration de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Martin, & de plusieurs autres Saints de son temps, qui le propoisoient en exemple comme un modèle accompli de la plus éminente vertu. Ses Lettres & ses Poësies sont pleines de sentimens de piété, & peuvent estre d'un grand secours pour les personnes de naissance, qui estant excitées par la grace à vivre devotement dans le monde, ou à se faire Religieux, sont retenues par des respects humains, & par la crainte des railleries des libertins. Parmi ses lettres il s'en trouve une à un saint Ermite nommé Sebastien, qui menoit une vie fort retirée loin de Nole, & peut estre hors d'Italie, & qui avoit liaison avec un Diacre nommé Benoist, qui lui fournissoit ce qui estoit nécessaire pour sa subsistance. Le Saint s'adressant à eux dit que l'un avoit esté appelé à la sainte servitude du ministère de l'autel, & l'autre à la liberté de la profession monastique. Il entend par cette liberté l'éloignement du siecle. C'est dans cette mesme venë qu'un autre Paulin, qui a fleuri presqu'au mesme temps, parle des Religieux comme de personnes singulierement libres; mais pour conserver cet avantage & ne pas retomber dans l'esclavage du peché, il les exhorte à pratiquer l'abstinence & le jeûne. Il veut aussi qu'ensuite de cette separation du monde auquel ils ont renoncé par leurs vœux, ils s'approchent souvent de la sainte Eucharistie comme d'un feu qui éclaire & purifie les ames, pourveu que ce soit dignement & avec une conscience exempte de la lepre du peché.

Saint Pammaque estoit d'une des plus nobles maisons de Rome. Après la mort de sa femme qui estoit fille de sainte Paul, il se consacra entierement à Dieu, & il ne rougit point de quitter la pourpre de Sénateur pour se revêtir de la robe noire de Religieux. Saint Jérôme qui a fait son éloge, dit qu'il fut le premier & le chef des Moines dans Rome la premiere des Villes. Le

## CHAP. III.

Prosper. vel Julian.  
Pom. de vita contem-  
templ. l. 2. c. 9.  
Paulin. 3. Epist. ad  
Delph. 4. & 5. ad  
Amand.

Doctum, &c. vitem pul-  
entium faucibus  
inferre Monachorum.  
Epist. Severi.  
Spicil. tom. 5. pag.  
532. Au moins  
dans l'inscription  
de la lettre S. Paulin  
est qualifié E-  
vesque.

Vade in Campaniam, disce Paulinum egregium & sanctum Dei servum. Aug. Epist. 39.

39.

Paulin. de pœnit.  
in append. cod.  
regul. 3.

## IV.

S. Pammaque.

Baron. an. 398.

## CHAP. III.

*ΑΡΧΙΣΕΒΑΣΤΙΩΝ*  
 Monachorum, pri-  
 mus inter Mona-  
 chos in prima ur-  
 be. Hier. Ep. 26.  
 & 50.

## V.

*Monasteres de*  
*Milan.*

*Aug. Confess. l. 8.*  
*cap. 6.*

Intra monasteriū  
 continebatur, hoc  
 delicati non po-  
 tuerunt ferre.

*Ambr. Epist. 82.*

De monasteriis  
 exierunt, & nunc  
 sunt luxurizā ma-  
 gistri. *Ambr in*  
*psal. 36. & ad*  
*Virg. c. 7.*

## VI.

*Eglise de Ver-*  
*ceil de servie par*  
*des Religieux.*

*Ambr Epist. 82.*  
*vel l. 3. Ep. 25.*

Monachorum in-  
 trodixit forte ser-  
 vitium. eisdem  
 Monachos insti-  
 tuit esse quos Cle-  
 ricos. *Serm. 15.*  
*Ambrosii vel sal-*  
*tem auctoris anti-*  
*qui.*

faux Moine Jovinien osa y publier son heresie contre le merite de la virginité, & de l'abstinence : mais ces deux Saints s'y opposerent, l'un en sollicitant le Pape de condamner ses erreurs, & l'autre en les combattant par ses écrits.

Cet établissement de la profession religieuse dans une ville qui est le centre de la Chrétienté, fut un modele, & comme une loi pour l'Italie, & pour les Provinces, & ainsi ce saint Institut s'étendit peu à peu dans tous les lieux où l'Evangile étoit connu. Du temps de S. Ambroise il y avoit près de Milan une communauté de Solitaires tres-vertueux qui subsistoient par la liberalité de ce saint Evêque. Sarmation & Barbatien y demurerent long-temps, mais ils n'y persevererent pas: leur delicatresse les en fit sortir, & lorsqu'ils y voulurent rentrer, on leur refusa cette grace. Irritez de ce refus, ils se mirent à declamer contre le merite du jeûne & de la virginité, & ils *devinrent des Maîtres de dissolution & d'incontinence.* Il paroît aussi par un Ouvrage de S. Ambroise qu'il y avoit à Milan un monastere de filles.

Saint Eusebe Evêque de Verceil conçut tant d'estime pour la vie religieuse, qu'il la voulut joindre avec la Clericature, & crut augmenter la dignité de sa Cathedrale en la rendant un monastere, & cette discipline, qui estoit nouvelle & sans exemple, donna beaucoup d'édification aux Fideles, & fut honorée de l'approbation & des loüanges de saint Ambroise. Ce que dit ce saint Docteur de la solitude & de l'austerité du jeûne des Ecclesiastiques de Verceil, fait voir clairement qu'ils estoient de véritables Moines, si jamais il y en eut dans les Villes. Aussi il leur donne cette qualité, lui qui dans la mesme Lettre où il parle d'eux, signale son discernement & son éloquence à marquer la difference des deux états, c'est-à-dire, de la Clericature, & de la Profession monastique. Ce seroit sortir de nostre sujet que de parler ici de ce que fit, & de ce qu'endura saint Eusebe pour la défense de la Foi. Il suffit d'observer qu'il fut le compagnon des combats & des souffrances de saint Athanase & de saint Hilaire; qu'estant dans la Thebaïde où il fut relegué, & en Egypte où il assista au Concile d'Alexandrie l'an 362. il pût y remarquer quelle estoit la discipline des Religieux de ces Provinces. On tient aussi que dans le voiage qu'il fit ensuite dans l'Asie, pour convertir ceux qui s'estoient laissé surprendre aux artifices des Ariens, il passa par Cesarée où il put voir saint Basile & ses disciples. Retournant en Italie l'an 363. il y mena avec lui Evagre Prestre d'Antioche, qui a traduit en

Latin

Latin la vie de saint Antoine. Saint Eusebe mourut vers l'an 370.

Les Isles voisines de l'Italie, & même celles qui estoient desertes & steriles, devinrent la demeure d'une infinité de Solitaires qui y vivoient ou seuls, ou en commun, & elles furent comme changées en autant de temples par leur assiduité à la priere. Il y en avoit un grand nombre dans celles de Palmarole, de Capraria, & de Gorgona qui sont dans la mer de Toscane. Le Poëte Rutilius parle des Religieux de ces deux dernieres dans le recit qu'il a laissé de son retour de Rome en France. Mais comme il étoit païen, & qu'il ne sçavoit pas le secret & les avantages generaux de la Religion Chrétienne, ni encore moins l'utilité particuliere de la profession monastique, il les traite de foux & les dépeint comme des gens qui par un étrange renversement d'esprit fuioient la lumiere & les douceurs de la vie. Il s'emporte en particulier contre un jeune homme d'une illustre famille, qui possédant dans le monde tout ce que les hommes charnels y peuvent souhaiter, en étoit forti, & s'estoit fait Religieux à Gorgona.

Parmi les Lettres de saint Augustin il s'en trouve une adressée à Eudoxe Abbé de Capraria, où il exhorte ce sage Supérieur & ceux qui vivoient sous sa conduite à demeurer fermes dans les exercices de leur profession, & à y perseverer jusqu'à la fin de leurs jours : en sorte neanmoins que si l'Eglise leur mere avoit besoin de leur service, ils n'embrassassent pas les charges & les emplois ecclesiastiques par un mouvement d'ambition & par le desir d'estre honorez, & qu'ils ne les refusassent pas aussi par un esprit d'oïveté & par un attachement au repos de leur cellule.

Du temps de l'Empereur Honorius ( sçavoir l'an 398. ) Mascezil General des troupes que ce Prince envoyoit en Afrique contre le tyran Gildon, aiant appris de l'exemple du grand Theodose, combien les prieres des justes ont de pouvoir auprès de Dieu, passa par l'Isle de Capraria & en amena avec lui quelques Religieux, avec lesquels il jeûna, & implora le secours du ciel. Sa pieté eut l'effet qu'il en esperoit, & avec cinq mille hommes il en défit soixante & dix mille.

Un grand Seigneur nommé Julien bâtit des monasteres dans les Isles de la Dalmatie, & il en nourrissoit les Religieux. Après la mort de sa femme & de ses enfans, saint Jerôme lui

E

---

VII.

*Monasteres dās les Isles voisines d'Italie.*

*Eremum ergo rectè incircscriptum Dei nostri templum dixerim. Eucher. de laud. Eremi.*

*Rutil. itiner. l. 1. versis 440 & 515. Cet Auteur écrit vers l'an 417.*

---

VIII.

*Eudoxe Abbé de Capraria, ou Capraia.*

*August. Epist. 81. Can. 30. Vos autem. 16. qu. 1.*

---

IX.

*Victoire obtenue par les prieres des Religieux.*

*Paul. Oros. l. 7. c. 36. Baron. an. 398.*

---

X.

*Monasteres de la Dalmatie & d'Aquilée.*

CHAP. III.

*Hier. Ep 34.  
Voyez l'Histoire  
monastique d'O-  
rient. l. 2. c. 7. &  
8.  
Florentinus Bono-  
fus & Rufinus. in-  
signes Monachi  
habentur.  
Hieron append. ad  
Chron. Euseb.*

conseilla de se donner entierement à Dieu après lui avoir donné une si grande partie de ses biens, de quitter le siecle à l'exemple de saint Paulin & de saint Pammaque, & de se retirer parmi ces serviteurs de JESUS-CHRIST qui subsistoient par ses liberalitez. C'est le sujet d'une lettre que lui écrivit ce saint Docteur. On ne sçait pas si Julien suivit son conseil. La premiere lettre de saint Jerôme est adressée à un saint Religieux nommé Heliodore qui fut depuis Evêque d'Altino. Le diocese d'Aquilée eut au mesme temps d'autres Solitaires de grand merite, Florentin, Bonose, Rufin, Chryfogone. Nous avons parlé ailleurs de Rufin, & de son voiage d'Orient. Il suffit d'observer ici qu'il fit un extrait des regles de saint Basile, & qu'il le traduisit en Latin à la priere d'Urface Abbé du Pinet, monastere qui estoit vrai-semblablement dans la Sicile, ou dans la Calabre, non loin de Reggio. Cette traduction se répandit depuis dans les monasteres d'Occident, & porta le titre de la Regle de saint Basile.

XI.

*Monasteres aux  
environs de No-  
cera.*

*Ut Clericis juncti  
sint aut monaste-  
riis ex quo bap-  
tizati sunt, adhæse-  
rint. Apud Gra-  
tiam. Dist. 33.  
Can. 6.*

*Macedonius Abbé.  
Mabill. Analect.  
Tom. 1. p. 363.*

L'Epistre d'Innocent premier à Felix Evêque de Nocera, semble supposer qu'il y avoit des Religieux dans ce diocese, ou aux environs, puisque le Pape y decide que l'on pouvoit admettre à la Clericature les Laiques qui avoient reçu le Baptesme estant mariez, si depuis ils avoient vécu avec pieté, & particulièrement s'ils s'estoient ou associez avec des Ecclesiastiques, ou attachéz à des monasteres. L'Abbé Macedonius à qui Sedulius a dedié son Poëme & son ouvrage en prose du mystere de Pâque, estoit un grand homme autant qu'on en peut juger par les éloges que lui donne cet Auteur. Son monastere estoit vrai-semblablement en Italie ou dans l'Achaïe où écrivoit Sedulius.

XII.

*Monasteres bâ-  
tis à Rome dans  
le V. siecle.*

*Hic (Leo) con-  
stituit monaste-  
rium apud Petrum  
Apostolum. Lib.  
Pontif. Conc. Tom.  
2. p. 1292.*

Saint Leon Pape fit bâtir un monastere près de l'Eglise de saint Pierre de Rome. Dans la decretale qu'il adressa à Rustique Archevesque de Narbonne, il decida que ceux qui s'étoient consacrez à Dieu par les vœux de la Religion, ne pouvoient plus ni contracter mariage, ni s'engager dans la milice. Hilaire son successeur fonda aussi des monasteres près de saint Laurens de Rome, & dans un autre lieu de la mesme ville. Du temps de Simplicius qui entra après lui dans le Siege Apostolique, un saint Solitaire nommé Basilisque servit Dieu dans un monastere du Mont Titas près de Rimini, & mourut ensuite dans la Lucanie. On avoit écrit sa vie, mais elle ne se trouve

plus. Le Pape Sirice avoit autorisé dans une de ses Epistres la promotion des Moines aux Ordres sacrez. Cette discipline fut confirmée par Gelase, & il est bon d'observer qu'il designe l'Etat monastique par les mots de vie ou de profession religieuse. La decretale du Pape Symmaque decide qu'on ne doit point aliener les biens de l'Eglise, si ce n'est qu'on ne fût obligé de les engager pour un temps en faveur des Ecclesiastiques de grand merite, ou pour en faire part aux monasteres en veuë de la pieté & de la Religion, ou pour les appliquer à la subsistance des pelerins & des pauvres. Il est aisé de juger par là combien ce Pape avoit de consideration pour les monasteres. L'Abbaye de Lucullan, ou de saint Severin située entre Naples & Puozzol, fut bâtie du temps du Pape Gelase, c'est à dire vers l'an 495. comme l'on verra ci-aprés.

Il y avoit alors des monasteres dans la Sicile. Eulalie qui gouvernoit le diocese de Syracuse, avoit beaucoup d'affection pour les Religieux, & se retiroit parmi eux autant que le lui permettoit la Charge pastorale. Il exerça l'hospitalité envers saint Fulgence qui estoit venu en Sicile, & il reconnut qu'il y avoit en sa personne un grand Docteur caché sous la pauvreté de l'habit monastique. Saint Fulgence avoit dessein de passer en Egypte pour en aller voir les Solitaires pour qui il avoit conçu une grande estime par la lecture des Institutions & des conferences de Cassien; & il portoit avec lui ces livres. Mais Eulalius & un autre Evêque d'Afrique nommé Rufinien lui conseillerent de ne point faire ce voiage à cause que l'Eglise d'Egypte estoit alors opprimée par les heretiques, & que Jean Mela ennemi du Concile de Calcedoine occupoit le Siege d'Alexandrie. La persecution des Ariens avoit contraint Rufinien de quitter son diocese, & il menoit alors une vie solitaire dans une petite Isle proche de la Sicile. Saint Fulgence suivit leur conseil, & après avoir été à Rome y visiter les tombeaux des saints Apostres, il s'en retourna en Afrique. Il se voit une Lettre d'un Philosophe Chrestien du v. siecle, où il exhorte son ami Januarius à recevoir au nombre des penitens un Moine qui estoit tombé dans le desordre, & où s'adressant aussi à ce deserateur de la milice reguliere, il le presse d'entrer dans la prison de son monastere pour y expier son crime, & par un zele tres édifiant il s'offre de partager avec lui les travaux de la penitence.

CHAP. III.

Religiosum propositum religiosa vita. Apud Gratian. Can. 8. & 9. distina. 77.

Aut Clericis bonorum meritorum aut monasteriis religionis intuitu, aut certe peregrinis si necessitas largiri suaverit. Can. 61. 16. q. 1.

XIII.

Monasteres de Sicile.

Intellexit sub monachico habitu magnum latere ceterorum. Vita S. Fulgen. c. 12

L'an 500.  
Bachiaril Epist. ad  
Januarius Tom. 5:  
Bibl. Patr. p. 1.

## CHAPITRE IV.

*De l'établissement & du progrès de la Profession monastique dans les Gaules ou la France.*

I.  
*Profession monastique établie peut-estre dans les Gaules par S. Athanase, qui y vint en 335. 346. & 349. Athanas. Tom. 1. pag. 676.*

*August. Confess. l. 3. c. 6.*

II.  
*Ou par saint Marcellin d'Ambrun. Sanctus Marcellinus Episcopus, convocatis Monachis, &c. Act. S. Vincent. & Oron. Bolland. 22. Ianuar.*

**S**I l'on s'arreste à ce qui se trouve exposé dans une charte, dont nous parlerons cy-aprés, il y auroit eu des Moines à Treves avant la mort de sainte Helene, mere du grand Constantin, c'est-à-dire avant l'an 328. ce qui n'est pas vraisemblable. Mais on pourroit douter si saint Athanase, qui introduisit le premier ou mit en estime à Rome la Profession religieuse, ne la fit pas aussi connoistre dans les Gaules. Car on sçait qu'il y vint non seulement lorsqu'il fut banni, & reçû avec honneur à Treves par S. Maximin, qui en estoit Evesque, mais qu'il y fit encore deux voïages, y estant appelé par l'Empereur Constant. Il est certain qu'avant la conversion de S. Augustin, c'est-à-dire, avant l'an 387. Il y avoit des Ermites, qui demouroient proche de Treves. Deux officiers de l'Empereur les estant allez voir sans dessein & par promenade, trouverent dans une de leurs cellules la vie de S. Antoine, qui a esté écrite par saint Athanase; l'un d'eux s'estant mis à la lire, en fut tellement touché qu'il resolut à l'instant même de renoncer aux pretensions du siecle, & embrassa au mesme lieu la Profession monastique. Son ami entra dans les mesmes sentimens, & accrut avec lui le nombre de ces pieux Solitaires. Deux filles, à qui ils estoient fiancez aiant appris le prompt & merueilleux changement que la grace avoit fait en eux, suivirent leur exemple & se consacrerent à Dieu par le vœu de la virginité.

Les Actes de saint Vincent, de S. Oronce & de saint Victor Martyrs de Girone, donnent encore lieu de douter si ce n'est point saint Marcellin, Archevesque d'Ambrun, qui a le premier introduit des Moines dans les Gaules, & si ceux que l'on dit avoir esté de son temps dans son Diocese, n'estoient point des disciples de S. Eusebe de Verceil. Car d'une part il n'y a pas d'apparence qu'il y eut des monasteres à Ambrun avant le Pontificat de saint Marcellin, & il est certain qu'il reçut le caractère Episcopal par le ministère de saint Eusebe : & de l'autre

les Actes de ces saints Martyres nous apprennent que lorsque l'on transféra leurs reliques à Ambrun, saint Marcellin qui en estoit Evefque, les y enterra avec respect & appella des Religieux à cette ceremonie. Dés le quatrième siecle l'Isle-barbe qui est près de Lyon, estoit habitée par des Ermites, dont la societé a esté peut-estre la premiere communauté de Moines qui se soit formée dans les Gaules.

D'autres estiment que la France n'a point eu de monasteres avant saint Martin, & qu'il en faut rapporter la premiere institution à ce saint Prelat que l'Eglise Gallicane revere comme un de ses plus grands ornemens. Saint Martin eut pour maistre dans la vie spirituelle saint Hilaire Evefque de Poitiers, que son zele & ses écrits pour la défense de la foi ont rendu si celebre. Il exerça d'abord la profession religieuse à Milan, & en ayant esté chassé par les Ariens, il passa dans l'Isle d'Albenga qui est proche la coste de Genes, où il mena une vie solitaire. Il quitta ensuite cette retraite sur l'avis qu'il eut que saint Hilaire qui avoit esté aussi banni par les heretiques, retournoit en son diocese; & l'ayant suivi en France, il bâtit le monastere de Ligugé dans une petite terre que ce saint Prelat lui avoit donnée, & il y forma une communauté de Religieux dont il prit la conduite.

Après y avoir demeuré environ quinze ans, il en fut tiré pour remplir le siege de Tours, mais devenant Evêque, il ne voulut pas cesser de vivre en Religieux, & pour pratiquer les exercices monastiques, il fonda l'Abbaye de Marmoutier. Sa Communauté estoit composée de quatre-vingt Religieux qui menoient avec lui une vie austere, quoi que plusieurs qui estoient de maison noble, eussent esté élevez delicatement. Le jeûne y estoit continuel, & l'on n'y donnoit du vin qu'aux malades. Nul n'y possédoit rien en propre. Ceux qui estoient avantez en âge ne s'occupoient qu'à la priere: les jeunes emploioient une partie de leur temps à transcrire des livres. C'estoit là l'unique art & l'unique travail des mains qui fut en usage parmi eux. Le Saint portoit une robe noire, ce qui fait croire que les vétemens de plusieurs de ses disciples estoient de mesme couleur. Cette Communauté fut la source de plusieurs autres: car Severe Sulpice qui a écrit la vie de ce saint Prelat, marque qu'il avoit un grand zele pour ces sortes d'établissmens, & qu'après qu'il avoit ruiné un temple d'idoles, il y faisoit bâtir

## III.

*Ou plutôt par  
saint Martin.*

*Mediolani sibi monasterium statuit. Sulpit. in vita S. Martini.*

*Greg Turon. de mirac. S. Mart. l. 2. c. 30.*

*L'an 360.  
Diocese de Poitiers.*

## IV.

*Fondation de  
Marmoutier.*

*Dicebant enim Pictavi ( Martinus ) noster est Monachus, nobis Abbas extitit. Idem H. st. l. 1. cap. 46.*

*Ita plenus auctoritatis & gratiae implebat Episcopi dignitatem, ut non tamen propositum Monachi virtutemque desereret. Ibid.*

*Martinum in veste hispida nigro & pendulo pallio circumtextum viderunt. Sever. de vita S. Mart. l. 3.*

## CHAP. IV.

Vir stabat ante  
eum nigris vesti-  
būs. *Gr. Tur. Mi-  
rac. S. Mart. l. 2.  
c. 40.*

Pluresque ex his  
postea Episcopos  
vidimus. Quæ e-  
nim esset civitas,  
aut Ecclesia qua  
non sibi de Mar-  
tini monasterio  
cuperet habere Sa-  
cerdotes. *Ibid.*

## V.

*Reglemens de  
quelques Conci-  
les touchant la  
discipline Mo-  
nastique.*

*Conc. Andeg. an.  
453. c. 8.*

*Propositum pro-  
felle religionis.*

*Con. Turon. 461.  
c. 6. Con Venet. 4.*

*an. 465. c. 6. 7. 8.*

à la place une Eglise ou un monastere. Aussi le nombre des Religieux s'accrut tellement dans la Touraine, qu'il s'en trouva près de deux mille à son enterrement. Il mourut vers la fin du quatrième siecle. On ne convient pas de l'année. Plusieurs de ses disciples furent élevez à l'Episcopat ; & il n'y avoit point de Ville, ni d'Eglise qui ne souhaitât d'avoir des Prelats formez dans le monastere de ce grand Saint.

Il est aisé de juger que la plupart de ces Evêques favorisèrent l'Etat religieux, & l'étendirent dans leurs diocèses. Pour en affermir la discipline, on fit sur ce sujet quelques reglemens dans les Conciles d'Angers, de Tours, & de Vannes. On y excommunia ceux qui se marieroient avec des vierges sacrées, ou qui abandonneroient *l'Etat de la vie religieuse* après en avoir fait profession. Pour ranger dans le devoir les Moines vagabonds, on les soumit même à la punition corporelle. On y ordonna que les Abbez n'auroient point chacun plus d'un monastere: en sorte néanmoins qu'ils pourroient encore avoir quelque maison dans les Villes pour s'y refugier durant les guerres. On défendit aux Religieux de se separer de leur Communauté pour vivre en particulier, s'ils n'y estoient obligez par quelque maladie, ou s'ils n'avoient vieilli dans la milice du Cloistre, & ne s'estoient rendu dignes d'estre un peu dispensé de la rigueur de l'observance: ausquels cas ils pourroient avoir des cellules pour y demeurer seuls, mais toutefois dans l'enclos du monastere, & sous la puissance & la direction de leur Abbé.

## VI.

*Monastere de  
saint Martin de  
Tours.*

*Greg. Tur. l. 2. c.  
14. Histor.*

## VII.

*Saint Clair &  
quelques autres  
disciples de saint  
Martin.*

*Metropo. Turon.  
Ioan. Maan pag.*

*18.*

*Sever. Sulp. de  
vita S. Martin l. 1.*

Perpetuus, Archevesque de Tours qui presida en 461. & 465. à ces deux Conciles de Tours & de Vannes, bâtit une grande Eglise sur le tombeau de saint Martin, & y mit des Religieux.

Saint Clair, saint Florent, saint Maxime, saint Martin Abbé eurent pour maistre le grand saint Martin. Saint Clair estoit d'une tres-noble & tres-riche famille d'Auvergne. Aiant quitté le siecle dans la fleur de sa jeunesse, il s'attacha à saint Martin qui lui donna l'habit de la religion dans Marmoutier, & l'ordonna Prestre. Il vécut dans une cellule proche du monastere, & eut la consolation de mourir presque au même temps que le Saint. Pour saint Florent, il se retira dans une solitude d'Anjou avec son frere saint Florien. Sa memoire est honorée dans deux monasteres de cette Province qui le reconnoissent

pour patron. Saint Maxime voulant éviter les loüanges des hommes & mener une vie entierement cachée en JESUS-CHRIST, sortit de Tours & se retira parmi les Solitaires de l'Isle-barbe, qui l'engagerent à estre leur Abbé. Mais les courses des barbares le mettant dans l'impuissance de faire subsister ses Religieux, il revint dans la Touraine, comme l'on verra cy-aprés. Pour le saint Abbé Martin, il s'établit à Saintes, & y fonda un monastere. On donne encore au saint Evesque sept autres disciples que l'on appelle *les sept dormans*. La relation de leur vie est attribuée à Gregoire de Tours, mais il y a lieu de douter qu'elle soit de lui; & ainsi elle ne nous paroist pas d'une si grande autorité. Sept cousins de saint Martin s'étant entierement dévouiez au service de Dieu, le vinrent trouver à Tours après avoir fait le pelerinage de Jerusalem & de Rome. Le Saint les revêtit de l'habit religieux, & leur donna pour demeure une grotte voisine de Marmoutier. Il en ordonna deux Prêtres sçavoir Clement & Prime, deux Diacres qui furent Lætus & Theodore, & trois Soudiacres, sçavoir Gaudence, Quirice, & Innocent, & leur bâtit une Chapelle pour y faire l'Office. Ils vécurerent dans une grande pieté, & moururent en un mesme jour vers l'an 422. du temps de l'Abbé Aichard. On les a appellez les sept dormans, parce que leur mort fut fort douce, & qu'ils s'endormirent au Seigneur après avoir communié.

Vers la fin du cinquième siecle Silvin bâtit un monastere à Tours près de l'Eglise de saint Martin, & eut entre ses disciples saint Venant dont la conversion peut estre contée entre les miracles de ce saint Evesque. Car estant allé à Tours lorsqu'il estoit prest de se marier, il fut tellement touché des guerisons surnaturelles qui se faisoient au tombeau du saint, qu'il en conçut le dessein de se donner entierement au service de Dieu & mesme de renoncer au siecle. Il entra aussi tost dans le cloistre, il s'y distingua par son humilité & par sa charité, & apres la mort de son maistre Silvin, il fut mis en sa place par le choix des Religieux. Il s'aquitta dignement des fonctions de Prestre & d'Abbé, & merita par ses vertus & par ses miracles que l'on imposât son nom à son monastere. Saint Urse qui vivoit au mesme temps que Silvin, fonda trois monasteres dans le Berri, sçavoir, Taurisi, Onie & Pontini, dont il donna la conduite à des Religieux de grande pieté sous le simple titre de Prieur. Il passa ensuite dans la Touraine, & il y bâtit une Abbaie à Senapaire,

*Greg. Tur. de gl'or. Confes. c. 22.*

*Leurs Actes disent qu'ils allerent visiter aussi le tombeau de saint Jacques : mais on ne faisoit point ce pelerinage dans le v. siecle.*

## VIII.

*S. Venant & saint Urse Abbez.*

*Ut ipse in locum Abbatibus eligentibus fratribus substitueretur. Gregor. de Vita Patrum c. 16.*

*Ibid. c. 18. Genarum vita PP. Occid. p. 415.*

CHAP. IV. & une autre à Loches. Il gouverna celle-ci, & mit dans l'autre S. Leubace son disciple. Il vouloit que ses religieux travaillaient des mains & luy mesme leur en donnoit l'exemple. Il leur recommandoit aussi d'éloigner leur esprit & leurs yeux de tout ce qui pouvoit exciter de mauvaises pensées. Après sa mort ses disciples qui n'estoient que Prieurs, furent établis Abbez par les Evêques. Dès le cinquième siecle il y avoit des Religieux dans l'Eglise de saint Hilaire de Poitiers. Nous parlerons cy après de saint Fridolin qui en fut Abbé.

## IX.

*Monasteres bâtis à Rouën, & à Terouanne par saint Victrice vers l'an 400.*

*Paulin. Ep. 28. ad Victric. Can. 3. de Monachis 16. q. 1. Conc. Turon. 567. c. 20. Constitutum fecit de omni Ecclesia & de regulis monasteriorum. Anastas. de Innoc.*

Il y a beaucoup d'apparence que ce fut à l'imitation de saint Martin, & peut-estre par l'entremise de ses disciples, que saint Victrice, Archevesque de Rouën qui estoit lié d'amitié avec lui, bâtit dans cette Ville ou aux environs les monasteres dont parle saint Paulin dans une de ses lettres. La decretale qu'adressa le Pape Innocent à saint Victrice, marque aussi qu'il y avoit des Religieux dans le diocèse de Rouën, & que ceux d'entre eux qui estoient admis aux Ordres, ne devoient point pour cela se dispenser des loix de leur premiere profession. Le Concile tenu à Tours l'an 567. auquel assista saint Pretextat, Archevesque de Rouën, cite cette Epistre du Pape Innocent, pour faire voir que selon les saints Canons, les filles qui ont fait vœu de chasteré ne peuvent plus se marier. Ce n'a esté peut-estre que cette decretale qui a donné lieu de dire que ce saint Pape avoit fait une constitution qui regardoit l'Eglise en general, & regloit en particulier la discipline des monasteres. D'autres ont cru qu'il a prescrit aux Religieux quelque regle qui n'est point venuë jusqu'à nous. Saint Victrice portant la lumiere de la foi dans le pais des Morins y bâtit des Eglises & des monasteres. On jugera aisément de la situation de ce pais-là, si l'on observe qu'il avoit pour capitale la ville de Terouane, qui estoit aussi honorée d'un Siege Episcopal, & que cette ville aiant esté ruinée l'an 1553. de cet ancien diocèse on en fit trois nouveaux, celui de Bologne en Picardie, celui de saint Omer, & celui d'Ypre.

## X.

*Monastere du Maine. Bolland. 16. Apr. pag. 417.*

Les Actes de saint Thuribe Evêque du Mans nous apprennent qu'il fonda aussi des monasteres, mais si l'on suit l'opinion de ceux qui mettent son pontificat dès le second siecle, il faudra dire qu'il bâtit seulement des Eglises qui furent depuis données à des Religieux : ce qui est clair par l'exemple de l'Abbaye d'Anille ou de saint Calais, dont on lui attribue l'établissement,

blissement, car il est bien certain qu'elle n'a eu son origine que dans le sixième siècle. Et c'est ainsi qu'il faut juger de l'antiquité des monasteres, dont l'on met la fondation en des temps & en des lieux où la Profession monastique ne s'estoit pas encore étendue.

Saint Exupere qui gouvernoit l'Eglise de Toulouse vers le commencement du cinquième siècle, avoit aussi des Religieux auprès de lui, & il en envoya un en Orient pour y distribuer des aumônes aux Solitaires de la Palestine & de l'Egypte. Sa liberalité a été louée par saint Jérôme qui lui dédia son Commentaire sur Zacharie, & qui fit voir aussi l'estime qu'il faisoit de Minerve & d'Alexandre Moines de Toulouse, en leur adressant l'ouvrage qu'il avoit composé sur Malachie. Il est fort probable que ce Minerve est le même qu'un Solitaire du même nom qui demouroit dans une des Isles voisines de Marseille, où résidoient aussi trois autres Abbez Jovinien, Leonce & Theodore. Cassien parle fort avantageusement d'eux dans la preface de ses sept dernières Conférences qu'il leur dédie, & témoigne que le dernier (c'est-à-dire Theodore) avoit établi en France des Communautés monastiques sous une sainte & tres-exacte discipline, & que les trois autres y avoient introduit une manière de vie encore plus austere & plus parfaite en excitant les serviteurs de Dieu à se séparer les uns des autres, & à passer du cloître dans la solitude. La Chronique de saint Prosper fait mention de Minerve aussi bien que de saint Honorat, de Castor & de Jovinien, & elle nous apprend que chacun d'eux gouvernoit un monastere. Saint Caprais mena une vie angelique dans ces Isles, & eut pour disciple saint Honorat qui fonda Lerins comme nous dirons ci-après. Il est de nostre sujet de nous arrêter un peu davantage sur ce qui regarde le celebre Cassien, puisque nostre Bienheureux Pere saint Benoist nous exhorte à lire ses ouvrages, & qu'il en a tiré plusieurs preceptes de sa regle.

Les Auteurs ne conviennent pas touchant le lieu de la naissance du Bienheureux Jean Cassien. Quelques-uns le font originaire d'Afrique, & d'autres d'Athenes. Phorius qui releve fort le merite de ses ouvrages, a cru qu'il estoit né à Rome. Un sçavant homme pretend qu'il est clair par un endroit de ses écrits qu'il estoit de Provence. Mais il est plus seur de s'en rapporter à Gennadius qui le fait Scythe de nation, si ce n'est que

## X I.

*Religieux à  
Toulouse, &  
près de Mar-  
seille.*

*L'an 406.*

*Posterior siquidem  
veltrūm il ain cœ-  
nobiorum sanctam  
atque egregiam  
disciplinam in pro-  
vinciis Gallicanis  
antiquarum virtu-  
tum districtione  
fundavit : ceteri  
verò non solum  
cœnobialem pro-  
fessionem Mona-  
chos apprime ex-  
petere, verum etiā  
anachoreticam,  
&c. Cassian. prefat.  
Coll. 18. Prosp.  
Chronic. n. 28.*

## X II.

*Cassien.*

*Prefat. Alard. Ga-  
zai in Cassian. S.  
Iohan Cassian. illi-  
strat. opera. Ioan.  
Guesnai pag. 505.  
Luc. Holsten. præ-  
fat. in Cod. Regul.*

## CHAP. IV.

Ad repetendam  
provinciam no-  
stram, atque ad  
revisendos paren-  
tes quotidianis  
animæ astibus ur-  
gebamur. *collat.*

24. c. 1.  
Per affectum pa-  
triae civis mei.

*Cassian. de Incarn.*  
l. 7. c. 3.

l'on ne prenne à la lettre ce que dit Cassien, lorsqu'il appelle Constantinople *sa patrie*. Estant fort jeune il passa dans la Palestine, & se fit Religieux dans un monastere de Berhleem; il y pratiqua exactement les exercices reguliers, & s'y lia d'amitié avec un de ses confreres nommé Germain. L'amour de la perfection les tira tous deux du repos du cloistre, & leur fit entreprendre un long & penible voiage en Egypte pour y visiter ceux dentre les Solitaires qui estoient les plus celebres en sainteté. Ils allerent donc voir ces grands hommes, ils remarquerent leur maniere de vie, & la discipline de leurs Communauttez; & ils eurent divers entretiens avec eux touchant la perfection & la vie spirituelle. Un differend qui s'éleva entre les Religieux d'Egypte, ou quelque'autre occasion, les obligea de se transporter à Constantinople, où saint Chrysofome les reçut au nombre de ses disciples, & ordonna Germain Prestre, & Cassien Diacre. Quelque temps après, ce saint Evesque aiant esté depose & bannitres-injustement, son Clergé les envoya à Rome vers le Pape Innocent pour lui représenter l'extrême outrage qu'on avoit fait à leur saint Pasteur, & implorer la protection de son autorité Apostolique.

## XIII.

*Il vient dans les  
Gaules, il y bâ-  
tit des monaste-  
res, & écrit ses  
Institutions &  
ses Conférences.*

*Quæ per Ægyptū  
& Palestinam flo-  
rere ac institui vi-  
dillis & servanda  
sanxisti. S. Castor.  
Aps. Ep. ad Domi-  
num Cassian.*

Après la mort de saint Chrysofome, Cassien passa en France où il reçut l'Ordre de la Prestriſe, & bâtit à Marseille deux monasteres pour les deux sexes. On dit qu'il eut sous lui jusqu'à cinq mille disciples. La celebre Abbaie de saint Victor le reconnoist pour son fondateur, & le revere comme saint. Le Bienheureux Castor Evesque d'Apt, qui avoit fondé un monastere dans une terre de son patrimoine au diocèse de Nismè, & qui desiroit y établir un bon ordre, pria Cassien de lui apprendre quelle estoit la discipline qu'il avoit veu pratiquer aux Peres d'Orient, & qu'il avoit introduite dans les Communauttez qu'il avoit fondées. Pour le satisfaire ce sçavant Abbé composa ses douze Livres des Institutions monastiques, qu'il lui adressa par une lettre qui est au commencement de cet ouvrage. Il écrivit ensuite ses vingt-quatre Conférences qui contiennent un recit de divers entretiens de pieté qu'il avoit eus avec d'illustres Solitaires d'Egypte. Il dédia les dix premieres à saint Leonce Evesque de Frejus & à Hellade Anachorete & depuis aussi Evesque, les sept suivantes à saint Honorat Abbé, & à saint Eucher Religieux de Lerins, & les sept dernieres aux quatre Solitaires des Isles de Marseille, dont nous avons parlé.

Son dernier ouvrage est contre Nestorius : Il l'écrivit à la priere de saint Leon alors Diacre de l'Eglise Romaine & depuis Pape, pour refuter la doctrine pernicieuse de cet heretique sur le sujet de l'Incarnation. Non seulement les Institutions, mais aussi les Conférences de Cassien ont toujours esté en estime & de grand usage dans les monasteres, à la reserve de la treizième Conférence, où l'Abbé Cheremon qu'il fait parler, suit en quelque sorte les principes de Pelage, & enseigne qu'on peut avoir un commencement de conversion sans le secours de la grace, erreur qui fut aussi-tost combattuë par saint Prosper, & au siecle suivant condamnée dans le Concile d'Orange. Ce défaut n'a pas empêché que cet ouvrage & ces institutions (qui sont proprement la Regle) n'aient eu l'approbation non seulement de saint Eucher qui en a fait un abrégé, de saint Fulgence, de saint Benoist, de Cassiodore, du Bienheureux Pierre Damien, de saint Dominique, de saint Thomas, de Denys le Chartreux & de plusieurs autres grands hommes de l'Eglise Latine, mais \* des Grecs mesmes, comme l'on peut voir dans Photius. Nous avons marqué ailleurs qui estoient ces Abbez que Cassien a fait parler dans ses Conférences.

Ce fut vers l'an 410. que saint Honorat depuis Archevesque d'Arles bâtit la fameuse Abbaie de Lerins, autrefois du diocese de Frejus, & depuis de celui d'Antibe ou de Grasse en Provence. On ne sçait point d'où estoit saint Honorat. Un Auteur moderne dit qu'il avoit pris naissance dans la Champagne ou dans la Lorraine. Estant dans la fleur de l'âge il conçut du mépris pour le siecle *qui flatte*, disoit il, *mais qui trompe*, & quoique son pere s'opposât à sa conversion, il reçut le Baptême. Venant son frere se joignit à lui, & ils resolurent ensemble de ne vivre que pour Dieu. Aiant distribué leur bien aux pauvres, ils se mirent sous la direction de saint Capraise Ermite des Isles de Marseille. Ils allerent ensuite dans l'Achaïe, & y menerent une vie solitaire. Saint Venant estant mort à Methone, saint Honorat revint en Provence, & comme il avoit une grande veneration pour saint Leonce alors Evesque de Frejus, il voulut s'établir dans son Diocese. Il choisit pour sa retraite l'Isle de Lerins, & en aiant chassé les serpens dont elle estoit pleine, il y bâtit un monastere qui fut bien-tost habité d'un grand nombre de Religieux de toutes sortes de nations. Aiant esté élevé au Sacerdoce, il y conserva d'autant plus

L'an 529.

*Ses ouvrages ont aussi esté traduits en Grec, comme le marque la note sur le Chap. 197. d. 3. cossus. Voyez l'histoire monastique l'Orient. l. 1. c. 0.*

## XIV.

*Saint Honorat fonde l'Abbaie de Lerins.*

*Tam integram in Sacerdotio Mona-*

CHAP. IV.  
 chi humilitatem  
 conservabat quàm  
 plenè Monachus  
 Sacerdotis merita  
 possederat. *Vita S.  
 Honorat. Sur. &  
 Bolland. 16. Janu-  
 ar. Chronolog.  
 Lerin. p. 6.*

L'an 426.

Si arbitrio suo  
 charitas ipsa homi-  
 num vultu expri-  
 menda esset, Hono-  
 rati potissimum  
 pingi debere vultu  
 videretur. *Ib. p. 10.*

XV.

Saint Hilaire  
 d'Arles.

l'humilité d'un Religieux, que n'estant que Religieux il estoit orné de tout le merite que demande la dignité du Sacerdoce. Il avoit un talent particulier pour la conduite des ames. Il ressentoit vivement & portoit les infirmités des foibles, & il pratiquoit les plus grandes penitences avec ceux qui estoient les plus forts. L'Eglise d'Arles l'ayant demandé & obtenu pour Pasteur, sous son Pontificat, elle devint moins riche, parce qu'il fut tres-liberal envers les pauvres, mais en recompense elle fut comblée des graces du Ciel. Il excelloit tellement en charité, que saint Eucher disoit, que si cette vertu eût pu estre representée sous la figure d'un homme, pour la bien dépeindre, il n'auroit fallu que faire le portrait d'Honorat. Le Saint mourut vers l'an 430.

Saint Hilaire son successeur a écrit sa vie, & il avoit un engagement particulier à conserver sa memoire, parce que c'estoit saint Honorat qui l'avoit converti & comme tiré de l'abyssine du monde. Il fut Religieux à Lerins & ensuite gouverna l'Eglise d'Arles. On remarque de lui qu'il continua à vivre austèrement dans l'Episcopat, & qu'il portoit le cilice, se tenoit presque nuds pieds durant l'hiver, & travailloit des mains, il fut aussi un ardent amateur de la pauvreté & des pauvres. Parmi les ouvrages des Peres, il ne se trouve rien de plus éloquent, que ce qu'il a écrit à la louange de son predecesseur. L'Abbaie de Lerins produisit encore alors plusieurs grands hommes comme saint Loup Evêque de Troye, saint Valerien Evêque de Cimelie, Salonius & Veran freres & Evêques, saint Vincent Prestre, &c. Il y avoit deux sortes de Religieux dans ce monastere: les uns vivoient en commun & les autres seuls & comme des Anachorettes. Les cellules de ceux-ci estoient séparées, & celles des premiers jointes ou proches les unes des autres. Ils gardoient une regle que leur avoit prescrit saint Honorat, & imitoient l'Observance des Peres d'Egypte.

XVI.

Saint Eucher.  
 Unus quidem ve-  
 strum ingenti fra-  
 trum cœnobio  
 præsidens congrega-  
 tionem suam,  
 quæ quotidiano  
 sanctæ conversa-  
 tionis vestræ doce-  
 tur intuitu *Ces-  
 sari. Pref. Coll. XI.*

Il est certain que saint Eucher mena une vie solitaire dans l'Isle de Lero, ou de sainte Marguerite qui est tout proche de celle de Lerins. Saint Hilaire le témoigne dans l'éloge de saint Honorat, lorsqu'il marque que saint Eucher dans son desert recevoit beaucoup de consolation des lettres que lui écrivoit saint Honorat, & qu'en aiant un jour reçu une qu'il goûtoit fort, & qui estoit écrite sur des tablettes de cire suivant

l'usage de ce temps-là, il dit agreablement *que le saint Abbé avoit remis le miel dans la cire.* Mais il y a apparence que saint Eucher demeura aussi à Lerins, ou du moins que ce Saint & les autres Religieux qui pouvoient estre avec lui à Lero, gardoient la mesme discipline, & estoient du mesme corps & de la mesme societé que ceux de Lerins. Cassien le dit assez clairement dans la preface d'une de ses Conferences, où s'adressant à saint Honorat & à saint Eucher, il les appelle de saints Freres, & dit que leurs actions estoient tous les jours exposées à la veüe de la Communauté de Lerins, & y donnoient de l'édification. Aussi saint Eucher dans sa Lettre à saint Hilaire alors Religieux de Lerins, proteste que de tous les lieux saints où l'on vivoit en retraite, celui pour lequel il avoit plus de respect & plus d'affection, & qu'il regardoit comme sa chere solitude, estoit le monastere de Lerins. Cette Lettre est pleine de pieté & d'éloquence, & il y fait voir excellemment le bonheur & les avantages de la vie solitaire. Saint Eucher en écrivit encore une autre à Valerien homme de grande qualité, & qui estoit son proche parent pour lui inspirer le mépris du monde & le soin de son salut. On dit que Valerien en fut tellement touché qu'il se fit Religieux à Lerins, & que son merite l'éleva ensuite à l'Episcopat. De sorte que selon cette opinion il est le mesme que saint Valerien Evesque de Cimele ou de Nice qui a fleuri vers le milieu du cinquième siecle, & dont l'on a plusieurs Homelies & une exhortation aux Religieux. Saint Eucher fut depuis Archevesque de Lyon, & souscrivit au premier Concile d'Orange l'an 441. ce que nous remarquons afin de le distinguer d'un autre saint Eucher, qui fut aussi tiré de la solitude pour gouverner l'Eglise de Lyon, & qui assista au second Concile d'Orange tenu l'an 529. Salon & Veran étoient freres, & tous deux fils du premier saint Eucher. Car ce Saint avoit vécu dans dans le mariage avant que de quitter le siecle. C'est de lui-mesme que nous apprenons que Salon n'ayant qu'environ dix ans entra dans la solitude de Lerins, où il eut pour pere spirituel saint Honorat, & pour maistre saint Hilaire. Il fut aussi disciple de Vincent de Lerins, & de Salvien Prestre de Marseille tous deux si celebres par leurs ouvrages.\* Mais il ne s'en suit pas de là que Salvien ait esté Moine, Salon aussi bien que Veran aiant pu étudier sous lui à Marseille ou ailleurs. On ne sçait point de quelle Ville Salon a

## CHAP. IV.

Mel suum ceris reddidisti.  
Cunctis Eremi locis reverentiam exhibeo, præcipuum tamen Lerinam meam honore complector.  
*Eucher. ad Hilarium.*

*Chronolog. Lerin.*  
10. & 28. Sept.  
pag. 362 372.  
\*C'est là cependant la principale raison sur laquelle se f. n. de l'Auteur de cet.

## CHAP. IV.

*te Chronologie pour  
compter Saevien  
entre les Moines de  
Lerins, p. 376. 28.  
Septembre.*

## XVII.

*Vincens de Le-  
rins.*

*Secretum mona-  
sterii incolamus...  
nos in portum Re-  
ligionis cunctis  
semper fidissimum  
Christo adspirante  
condidimus. Vinc.  
Lerin. prafat.  
Unus in religio-  
nis, alius in sacer-  
dotii nomen ascen-  
dit. Euch. ad Va-  
lerian.*

## XVIII.

*SS. Maxime &  
Fauste Eves-  
ques de Riez.*

*Fauftus ad Gra-  
cum Diacon.*

*Legi volumina tua  
quæ Riochatus An-  
tistes ac Monachus  
atque istius mundi  
bis peregrinus tuis  
Britannis pro te  
reportat. Sidon. l.*

esté Evesque. Pour saint Veran, il gouverna le diocèse de Vence.

Saint Vincent Prestre & Religieux de Lerins y écrivit vers l'an 434. son excellent ouvrage contre les nouveautez prophanes des heretiques, & il y établit si bien les veritables principes pour juger seurement des dogmes & des maximes de la Foi, qu'on peut dire qu'il y a refuté toutes les heresies passées, presentes & à venir. Ce sçavant homme parlant de sa conversion dit qu'après avoir passé une partie de sa vie dans le trouble & l'agitation du siecle, il s'estoit retiré dans le port de la Religion : car, comme nous avons déjà remarqué, dès ce temps-là on appelloit l'Institut monastique Religion, & les Moines, Religieux. S. Eucher se sert de la mesme expression dans sa Lettre à Valerien, lorsqu'il lui propose en exemple S. Hilaire moine de Lerins. On a déjà veu, & l'on va encore voir dans l'article suivant, que les Conciles tenus en France vers le milieu du v. siecle ont employé ce premier mot en ce mesme sens.

Le monastere de Lerins estoit alors du diocèse de Frejus, & après saint Honorat eut de suite pour Abbez saint Maxime & Fauste, qui furent tous deux Evesques de Riez. Saint Maxime excella en sainteté, resuscita des morts & fit d'autres miracles. Fauste établit dans sa Cathedrale l'office de Lerins, & se rendit recommandable par sa vertu & par son sçavoir; mais il tomba dans quelques erreurs sur la matiere de la grace, lesquelles furent condamnées par le Pape Gelase, & combatuës par saint Cesaire, par saint Avite, & par saint Fulgence. L'Eglise de Riez n'a pas laissé de le reverer comme Saint, sans doute parce qu'il avoit soumis ses sentimens à l'autorité de l'Eglise. Un Solitaire qui se croioit sçavant, mais qui avoit plus de presumption que de lumiere, s'estant laissé surprendre à l'heresie de Nestorius, Fauste lui écrivit pour le desabuser, & lui conseilla de moderer la rigueur de son abstinence, de ne lire point plus de choses que son esprit n'en pouvoit digerer, & de choisir quelque Abbé vertueux & sage pour vivre sous sa conduite. Il y a apparence que Fauste estoit Breton d'origine, soit qu'on entende par là la province de Bretagne, ou l'Angleterre. Car Sidonius parlant d'un ouvrage de Fauste, dit que Fauste l'avoit envoié à ses Bretons par l'entremise de Riochat Evesque & Moine. Ce Riochat est sans doute le mesme que *saint*

*Riacat*, que l'on voit invoqué dans une tres-ancienne litanie de l'Eglise d'Angleterre. Sidonius l'appelle *doublement étranger*, à cause qu'il estoit fort détaché du monde, & que non seulement il avoit quitté le lieu de sa naissance, mais qu'il regardoit toute la terre comme un lieu d'exil, & ne connoissoit point d'autre patrie que le Ciel. Le Concile d'Arles de l'an 452. ordonna que ceux qui aiant fait profession de la vie *religieuse* retourneroient dans le siecle, ne pourroient recevoir les sacrez mysteres qu'après s'être purifiez par le remede de la penitence, que ces sortes de deserteurs de l'Ordre Monastique ne seroient point admis à l'Etat de la Clericature, & que si après avoir fait penitence, ils retomboient dans l'apostasie & se revétoient de l'habit seculier, ils seroient retranchez de l'Eglise. Trois ans après on tint encore un Concile dans la mesme Ville, où l'on termina un differend qui s'estoit élevé entre Theodore Evêque de Frejus & Fauste alors Abbé de Lerins. On arrêta que Theodore en useroit envers ceux de Lerins comme avoit fait S. Leonce son predecesseur, qu'il en ordonneroit les Clercs & les Ministres des Autels, que l'on y prendroit de lui le saint crême, que s'il y avoit des Neophytes, ils recevroient de lui la Confirmation, & que l'on n'y admettroit point à la communion, ni au saint ministere, les Ecclesiastiques étrangers sans avoir son agrément & son ordre, mais aussi que tout le corps des autres Moines seroit sous la dépendance de l'Abbé qu'ils auroient élu, que l'on n'y confereroit les Ordres à aucun Religieux sans son consentement, & que l'on y observeroit en toutes choses la Regle établie par le Fondateur. Ce corps est appelé Laïque & une multitude Laïque, sans doute parce que la plupart des Solitaires de Lerins estoient Laïques. Mais s'ils estoient Laïques, ils n'estoient pas pour cela des seculiers: par où l'on peut voir que ce n'est pas une preuve decisive que de conclure qu'un homme n'estoit pas Moine, parce qu'on le voit appelé Laïque, c'est-à-dire non Ecclesiastique, ce qui est encore aujourd'hui en usage dans les Cloistres. Il se trouve néanmoins d'autres Actes dans l'antiquité, où les Moines sont distinguez des Laïques, parce que l'on y entend par Laïques, les fideles qui vivent dans le siecle. C'est ainsi qu'en usent saint Leon Pape écrivant à Theodoret Evêque de Chypre, & les Evêques d'Afrique releguez en Sardagne dans une Lettre Synodique écrite vers l'an 521. où ils condamnent l'erreur de

## CHAP. IV.

9. Ep. 9. *Can. Arles.*  
11 cap 25. *Concil.*  
*Tom. 4. pag. 1014.*  
*Can.*

Hi qui post sanctæ  
Religionis profes-  
sionem. *Distin. 50.*  
*Matill. Analect.*  
*Tom 2. pag. 672.*

Monasterii laica  
multitudo, laica  
monasterii con-  
gregatio. *Conc. A-*  
*relat. 1111. ann.*  
*455. tom. 4. pag.*  
*1024.*  
Sive Monachus,  
sive Laicus ille sit:  
*Can. 19. adjicimus*  
*xvi. q. 1.*  
Clericos & Mona-  
chos ac Laicos æsti-  
mare. *Epist. Synod.*  
*Episc. Afric. Conc.*

*tom. 4. pag. 1598.  
Vide notas lac. Str.  
mondi, tom. 4.  
Cont. p. 1819.*

Faufte. Au refte ce reglement du Concile d'Arles touchant le monaftere de Lerins fut allegué par l'Abbé Pierre dans le Concile de Carthage de l'an 525. fur le fujet que nous avons dit. La qualité d'Ancien Abbé que donne le Concile d'Arles à l'Evefque Theodore, fait juger qu'il pourroit bien avoir eflé ce Theodore Solitaire des Ifles voisines de Marfeille, dont nous avons parlé.

## XIX.

*Saint Domitien.*

*Gonon de vitis  
Patrum. page 215.  
Histoire de Bresse  
de M. Guichenon 3.  
part. pag. 222.*

Le Bien-heureux Domitien demeura environ un an à Lerins au mefme temps que faint Vincent. Aiant eflé enfuite ordonné Preftre par faint Hilaire Archevefque d'Arles, il fe retira dans une folitude du diocèfe de Lyon, & y fervit Dieu avec d'autres Ermites. Il entreprit de bâtir le monaftere de Bebrogne, ou de faint Rembert, mais il ne le put achever qu'après avoir converti un grand Seigneur Arien qui lui donna par écrit une de fes terres. Il y établit Abbé Jean fon difciple, que fa fageffe rendoit digne de cette charge; & pour lui, il ne voulut avoir pour emploi que le faint exercice de la contemplation & de la priere. On peut compter entre les illuftrés Solitaires Julien Pomere Afriquain de naiffance, & Auteur des trois livres de la vie contemplative. Car il nous apprend lui-mefme, qu'ayant quitté l'Épifcopat, il fe retira dans la folitude. Et c'eft pourquoy on ne doit pas s'étonner que tant de Scavans qui attribuoient cét ouvrage à S. Profer, l'aient crû Evefque. Quelques-uns efliment que Julien efl le mefme que l'Abbé Pomere Afriquain, qui enseigna les Lettres dans la ville d'Arles vers la fin du cinquième fiecle, & qui eut beaucoup de part à l'amitié de Rurice Evefque de Limoges. Il paffa une partie de fa vie en France, & c'eft ce qui a fait dire à faint Ifidore qu'il efltoit François.

*Volui farcinâ E-  
pifcopatûs mei de-  
pofitâ elongare fu-  
giens, & manere in  
folitudine. Pomer.  
de Vita contempl. l.  
1. c. 21. Act. tom.  
1. Vita S. Cafarii.  
pag 660 Ruric l. 1.  
ep. 17. & l. 2. ep.  
8. & 9.*

## XX.

*S. Sever & S.  
Maixent.*

*Assumpto fancto  
schemate. Act.  
tom. 1. p. 565.*

La lumière de la Foi aiant fait connoifre à S. Sever qu'il ne fa- loit point s'attacher au monde qui n'eft qu'une figure qui paffe, quitta la Syrie où il avoit pris naiffance de perfonnes de la pre- miere qualité, & vint à Agde Ville de Languedoc avec refolu- tion de ne plus penfer qu'à fon falut. Il fut confirmé dans fon pieux deffein par Betique Evefque du diocèfe qui efltoit un Pre- lat de grand merite. Enfuite il mit entre les mains de cet Evef- que tout ce qu'il avoit d'argent, afin qu'il le diftribuat aux pauvres, il donna la liberté aux efclaves qui l'avoient fuivi, & pour marquer qu'il ne vouloit plus retourner en fon païs, il fit enfoncer dans la riviere un petit vaiffeau fur lequel il étoit

venu.

venu. Après cela il reçut la tonsure & l'habit de la Religion, & s'enferma dans une cellule, il n'estoit couvert que d'un grand cilice taillé en forme d'habit, & n'avoit pour lit qu'une table de marbre: son abstinence n'estoit pas moins prodigieuse; car il ne mangeoit que le dimanche apres avoir participé aux saints mysteres. Betique aiant célébré la Messe luy envoyoit en ce saint jour un pain marqué du signe de la Croix. Le Saint en retranchoit d'abord cette marque, & la mangeoit avec grand respect: la reputation de sa pieté lui attira tant de disciples, qu'il en eut jusqu'à trois cens soixante qu'il faisoit vivre en commun. Son monastere estoit pres de l'Eglise de saint André & portoit le nom de ce saint Apostre. Le celerier lui aiant dit qu'il n'avoit que trois pains pour servir à table, le Saint les fit mettre en pieces & les multiplia avec le signe de la croix: de sorte qu'il y en eut assez pour nourrir les trois cens soixante Religieux durant trois jours. Saluste Sénateur d'Agde, s'étant fait preparer un tombeau dans le monastere, le Saint lui dit avec larmes que ce tombeau n'estoit point pour lui, mais pour son fils qu'il croioit devoir estre son heritier, & il le disposa par des raisons de pieté à souffrir cette affliction. Saint Sever mourut vers l'an 500. sa vie a esté écrite par un Ancien qui témoigne que l'on voioit encore de son temps le navire du Saint enfoncé dans l'eau, & qui faisant l'éloge de Betique le loüe d'avoir sçeu mêler la douceur avec la severité, & se sert pour cet effet d'un endroit de la Regle de saint Benoist, ce qui fait juger que cet Auteur pouroit bien avoir esté Religieux. Saint Adju-teur reçut de saint Sever les premieres instructions de la vie religieuse: mais pour fuir l'honneur & les applaudissemens de ceux d'Agde, qui estoit le lieu de sa naissance, & pour éviter la persecution de quelques personnes qui lui portoient envie, il sortit de son païs. Ses amis l'obligerent d'y revenir; mais il les quitta de nouveau, & se retira dans le Poitou. Il s'y mit sous la conduite d'Agapit Prestre & Abbé, & changea le nom d'Adju-teur qu'on lui avoit donné au Baptesme, en celui de Maixent, afin de se rendre inconnu, & que ses parens ne vinssent point le troubler dans ses exercices. Son merite éclata tellement, que saint Agapit & les autres Religieux l'établirent Superieur. Un homme de Poitiers l'ayant prié de vouloir estre parain de son fils qui n'avoit que sept mois, le Saint presenta cét enfant à S. Agapit, afin qu'il le baptizât:

*Sicut hodie conspicitur ab intuentibus ibid. page 565. permiscens temporibus tempora terroribus blandimenta ibid. & Reg. 5. Bened. c. 2.*

*Ibid. pag. 578:*

CHAP. IV. & cét enfant fit sa confession de Foi au grand étonnement de tout le monde. Cét exemple fait voir que l'on baptizoit quelquefois dans le monasteres. Le Roi Clovis eut beaucoup de veneration pour saint Maixent, & lui donna une terre. Saint Maixent mourut vers l'an 515. âgé d'environ soixante & huit ans : sa memoire est reverée dans son monastere qui subsiste encore aujourd'hui.

XXI  
Monasteres de  
Vienne.

Habens in eo consiliarium in iudiciis, vicarium in ecclesiis... Triplex bibliotheca quo magistro, Romana, Attica, Christiana fult. Quam totam Monachus virente in ævo, Secreta bibit institutione, Orator, dialecticus, poeta, &c. Fratrem fasce levans Episcopali.  
*Sidon. lib. 4. Ep. II.*

Quoique l'occupation du commun des Religieux fût de prier Dieu, de faire de pieuses lectures, & de travailler des mains, il y en avoit quelques-uns qui sans prejudice de leurs exercices spirituels, s'appliquoient à l'étude, & même aux sciences humaines. Nous en avons un exemple fort remarquable dans Claudien Mamert, dont la pieté & la profonde doctrine ont esté si hautement louées par Sidonius Apollinaris : car cét éloge porte, qu'étant jeune Religieux, il apprit les humanitez, & les allia heureusement avec les Lettres saintes. Il estoit frere de saint Mamert Archevesque de Vienne, qui l'appella auprès de lui, afin qu'il l'aidât à porter le fardeau de l'Episcopat ; de sorte que Claudien fut son Grand Vicaire, & s'acquitta tres-dignement de cét emploi. Il a écrit une ouvrage de l'état de l'ame où il refute l'erreur de Fauste de Riez qui tenoit qu'elle estoit corporelle. On ne sçait point où il avoit esté Religieux ; peut-estre que ce fut à Vienne : car dès le cinquième siècle, il y avoit des monasteres près de cette Ville, & principalement le long du rivage occidental du Rhône, entre sainte Colombe & Lyon. On appelloit ce quartier-là Grigni, & ceux qui y demeuroient, les Peres de Grigni. Leur maniere de vie estoit tres-édifiante & digne de servir de modele aux autres : on en verra bien tost une preuve. Saint Leonien vécut Reclus à Autun, & ensuite à Vienne, où il eut plusieurs disciples qui demeuroient près de sa cellule. Ce fut-là l'origine de l'Abbaie de saint Pierre, autrefois de nostre Ordre. On attribüé aussi à ce saint Reclus la fondation du monastere de saint André le Haut, où il y avoit soixante Religieuses qui vivoient sous sa direction.

XXII.  
Monasteres de  
Lyon.

vers l'an 202.

Il y a apparence que le plus ancien monastere du diocese de Lyon est celui de l'Isle Barbe situé au milieu de la Saone. C'est sans doute une erreur que d'en attribuer la fondation à saint Longin Martyr. D'autres disent que deux Chrétiens, dont l'un s'appelloit Estienne & l'autre Peregrin, s'estant retirez

dans cette Isle pour se mettre à couvert de la persecution d'un Empereur païen , elle fut depuis habitée par ces pieux Solitaires , & que ceux-ci eurent des successeurs , qui bâtirent une petite Eglise par la liberalité d'un Seigneur du païs nommé Longin , & formerent ainsi entre eux une société d'Ermites sous la conduite du venerable Dorothee. Quoi qu'il en soit , ce monastere subsistoit dès l'an 400. Il fut d'abord dedié à saint André ; mais depuis , c'est-à-dire , dans le neuvième siecle , il porta le nom de saint Martin. Dorothee qui en a esté le premier Abbé , eut pour successeur Philet qui excella en vertu , & fut de son temps la gloire & l'ornement de la profession religieuse. On dit que le sixième Abbé qui s'appelloit Martin , fut établi Archevesque de Lyon. Aigobert & Maxime gouvernerent après lui le monastere. On tient pour certain que ce Maxime est le mesme que le Bienheureux Maxime disciple de saint Martin de Tours. Maxime avoit de grandes qualitez : pour en obscurcir l'éclat , il s'alla cacher parmi les Ermites de l'Isle-Barbe. Ceux-ci reconnurent son merite , & le choisirent pour Abbé. Y recevant ainsi beaucoup plus d'honneur qu'il n'avoit souhaité , il resolut de revenir dans la Touraine. On avoit écrit en vers sa vie , mais elle ne se trouve plus. Gregoire de Tours qui l'avoit leuë , semble dire que ce fut là l'unique cause de son retour , mais il est certain que ce qui le porta à quitter ces Solitaires , fut l'impuissance où il se vit de les faire subsister. Les courses que faisoient les barbares dans le territoire de Lyon , empêchant les fideles de faire à leur ordinaire des offrandes à l'Eglise de l'Isle-Barbe , Maxime ne pouvoit plus nourrir ses Religieux , & il falloit que leur Communauté se dissipât. Saint Eucher Archevesque de Lyon ayant eu avis de la necessité où ils estoient , écrivit sur ce sujet à un Prestre nommé Philon , & lui ordonna d'exhorter Maxime à ne point quitter ses confreres , & de l'assurer qu'il les assisteroit dans leurs besoins , & que mesme il avoit dessein de passer le Carefme avec eux. Il leur envoya de plus une quantité fort considerable de blé & de vin. On ne sçait point de quelle maniere Philon s'acquitta de cette commission : mais il est certain que Maxime revint dans la Touraine. Traversant la Saone , il pensa estre noyé , & il ne se sauva que par un miracle , les eaux aiant épargné le texte sacré de l'Evangile qu'il portoit à son col avec un calice & une patene. Estant arrivé dans la Touraine , il y

*Isle Barbe ,  
Insula Barbara.  
Voyez les Mazures  
ou l'Histoire de  
l'Isle-Barbe de  
Monsieur le Labou-  
reur , pag. 4. 14.  
20.*

*Gregor. Turon. de  
Gloria Confessor. c.  
22.*

*Martyr. Roman.  
22. Aug.*

CHAP. IV. fonda le monastere de Chinon, & il y mourut saintement. On peut compter saint Just Archevesque de Lyon entre les lumieres de la profession religieuse : car aiant quitté son Eglise, il alla finir ses jours parmi les Solitaires d'Egypte. Il s'y retira avant la fin du quatrième siecle, & c'est pourquoy il ne peut pas avoir demeuré à Lerins, comme quelques-uns estiment, puis-que ce monastere n'estoit pas encore basti, & qu'il n'eut son commencement que vers l'an 410. Quoy qu'il en soit, quelques années après sa mort, on rapporta les reliques à Lyon, & on les mit dans l'Eglise des Machabees qui estoit hors la ville. Cette Eglise estant honorée de ce precieux depost, porta depuis le nom de saint Just. Des le cinquième siecle elle fut deservie par des Religieux; & il est vrai-semblable qu'on les y mit par une raison de convenance, afin que ce fussent des Solitaires qui gardassent les Reliques d'un Saint qui estoit mort dans la solitude. On en voit la preuve dans une lettre de Sidonius Apollinaris, qui marquant à son ami Eriphe, qu'il s'estoit trouvé dans cette Eglise lorsqu'on y celebroit la Feste de saint Just, dit que *les Moines & les Clercs* avoient chanté les Matines. Par ce mot de Moines on peut entendre les simples religieux, & par celui de Clercs ceux qui estoient dans la clericature, & que l'on designoit souvent par la qualité de Clercs, ou par le nom de leur Ordre pour les distinguer des autres Moines qui n'estoient que Laiques. Le venerable Sabin demouroit à Lyon ou proche de cette ville, & y gouvernoit un monastere vers l'an 430.

Cultu peracto vigiliarum quas alternante mulcedine monachi clericique Psalmicines conce. eb. averant. Sidon. l. 5. ep. 17. Gonon de vitis Patrum. pag. 246.

---

### XXIII.

Monastere de Condat ou de S. Ojan, ou de S. Claude bâti par S. Romain.

Sidon. Apol. l. 4. ep. 25.

Librum vitæ sanctorum Patrum eximiasque institutiones Abbatum, &c. Bolland. 28. Febr. pag. 741.

Cassianus Vitas Patrum doctrinalque & regulas, &c. exponit. 3. Proffer. Chonoc. vi. Th. od.

Les deserts du Mont Jura & de la Vôge, que la nature sembloit n'avoir destinez que pour estre la retraite des bestes sauvages devinrent le séjour & la demeure d'un grand nombre de Solitaires, qui y menerent une vie angelique. Saint Romain fut le premier qui s'y établit, & il y parut comme un autre Antoine. Il nâquit dans cette partie des Gaules, qui fut depuis appelée *Bourgogne*, & pendant sa jeunesse il évira le desordre, & fut bien regle dans ses mœurs. Avant d'embrasser la profession religieuse, il alla voir à Lyon l'Abbé Sabin. Il remarqua la discipline de sa communauté, & il se proposa d'en imiter diverses pratiques. Il en rapporta aussi le *livre de la vie des saints Peres & les excellentes Institutions des Abbez*. Ces livres estoient vraisemblablement les institutions & les conferences de Cassien appellées par saint Prosper *les vies & les regles des Peres*. Estant

âgé d'environ 35. ans , il se retira dans les forests du Mont Jura , & vécut en Ermite dans le lieu appellé *Condat*. Quelques années après son frere Lupicin averti par une vision , alla se joindre à lui. Ensuite deux Ecclesiastiques & quantité d'autres personnes se rendirent auprès d'eux , & se soumirent à leur conduite. Tel fut le commencement de la celebre Abbaye de Condat ou de saint Claude dans le diocèse de Lyon , laquelle fut la mere & la source de plusieurs autres. La sterilité de la montagne & le grand nombre des Solitaires qui s'augmentoient chaque jour , obligerent les deux Saints d'en bâtir bien tost une seconde dans un lieu voisin nommé *Lauconne* qui estoit plus commode. Quoique leurs esprits fussent assez differens , ils gouvernerent conjointement les deux monasteres , & la grace qui les avoit associez , tempera si bien la douceur & la facilité de l'un par la severité & l'exaëtitude de l'autre , que leur conduite fut utile au salut des ames. Saint Romain fut ordonné Prestre l'an quatre cens quarante-quatre par saint Hilaire Archevesque d'Arles. Il estoit doux & indulgent , porté à la compassion , civil , affable. Dans les rencontres il parloit aux femmes aussi bien qu'aux hommes , & leur donnoit sa benediction. Un jour estant près de Geneve , il entra dans le logis de deux lepreux , il les baïsa , & leur rendit la santé. Ce miracle qui en renouvelloit un tout semblable qu'avoit fait saint Martin , éclatta dans la ville , & fut cause que l'Evesque & le peuple y receurent le saint Abbé avec des témoignages de respect , que sa modestie eut peine à souffrir. Un des plus anciens Religieux de sa Communauté le reprit un jour de sa facilité envers les postulans , & de ce qu'il avoit admis tant de religieux dans le monastere qu'il n'y restoit plus de place pour de plus dignes , s'il s'en presentoit , & il voulut ensuite lui persuader de ne retenir avec lui que ceux qui estoient d'une vertu solide & bien éprouvée , & de renvoyer les autres comme des miserables qui ne meritoient pas d'avoir rang parmi ses disciples. Le Saint lui répondit qu'il n'estoit pas aisé de faire ce discernement , que Dieu seul connoissoit le fond & la disposition des cœurs , que parmi ses disciples il y en avoit eu quelques uns qui avoient commencé avec ferveur , & estoient ensuite tombez dans la lâcheté & la negligence , que d'autres l'avoient quitté deux ou trois fois , & estant ensuite rentrez dans le cloistre , ils y avoient servi Dieu le reste de leurs jours avec une pieté exemplaire , qu'entre ceux qui

*Gregor. Turon. l. 1.  
de vitis Patrum.*

CHAP. IV. s'estant separez de lui, estoient retournez dans le país de leur naissance, tous ne s'estoient pas abandonnez au vice, mais que quelques-uns avoient gardé religieusement les maximes & les loix de leur Institut, & après avoir esté honorez du Sacerdoce, gouvernoient des Eglises ou des Monasteres. Il finit par un étrange exemple que l'on avoit veu depuis peu à Condat. Un Solitaire nommé Maixent y avoit esté quelque temps l'admiration de tout le monde par son extrême pauvreté, par la rigueur de son abstinence, par ses veilles presque continuelles, & par son assiduité à lire les livres saints. On lui avoit aussi présenté des possédez, qui avoient esté delivrez par ses prieres: mais estant tombé dans la vanité, il devint lui mesme l'esclave du demon. Cet esprit impur l'agitoit si furieusement qu'on fut obligé de le lier, & il est remarquable qu'il fut ainsi attaché par ceux-là mesme qu'il avoit delivrez. Enfin une huile sainte dont on l'oignit, chassa son ennemi, & le remit en liberté. Dans une année tres-fertile & où le monastere se trouva abondamment pourveu de ce qui estoit necessaire pour la subsistance des Religieux, quelques-uns seduits par leur sensualité, & enflés d'un peu de sçavoir qui les distinguoit des autres, voulurent introduire du relâchement dans le monastere, & se faire donner des mets plus delicats quen'ordonnoit la Regle. Saint Romain les en reprit, & tâcha de les ranger à leur devoir, mais inutilement, & il fut obligé d'appeller à son secours saint Lupicin qui estoit à Lauconne. Saint Lupicin vint aussi-tost à Condat, & les deux premiers jours qu'il y fut, il mangea de ce qu'on lui servit. Mais ensuite aiant représenté à son frere qu'il avoit coûtume de vivre un peu plus austerement, il le pria qu'on eut pour lui la complaisance de preparer les mets monastiques selon son goust, & sans y mettre d'huile ni de sel. Saint Romain y consentit, & deux ou trois fois de suite on apresta de la sorte les legumes & les autres mets, & l'on ne donna rien autre chose à la Communauté. Son frere témoigna d'en estre fort satisfait, & lui proposa d'aller demeurer quelque temps à Lauconne, tandis qu'il feroit ainsi penitence avec ceux de Condat. Ce surcroist d'austerité parut insupportable aux moines revoltez, & comme ils sçavoient que saint Lupicin estoit un homme ferme & inflexible, ils craignirent de l'avoir pour Superieur, & tous en une mesme nuit sortirent du cloistre. Leur fuite rendit la paix à la Communauté, on y reprit l'usage ordinaire, &

*Sulpice Severe rapporte un pareil exemple dans son 1. dialogue. n. 14.*

l'on y appresta les mets comme le permettoit la Regle. Saint Romain mourut à Condat vers l'an 460. & fut porté au monastere de la Baume, dont nous parlerons ci-après.

Pour S. Lupicin, on vient de voir qu'il estoit exact & zelé pour l'Observance: il en donnoit lui-mesme l'exemple à ses disciples, & ils avoient en lui un modele de perfection. Il estoit vétu d'une tunique de poil assez incommode, & qui paroissoit d'autant plus pauvre & plus propre à le rendre méprisable, qu'elle estoit bigarée & faite de peaux de diverses bêtes. Son capuce pouvoit bien le garantir de la pluye, mais non pas du froid qui est rigoureux dans le país où il demouroit. Dans l'enceinte du monastere il ne portoit que des sabots ou une autre espece de chaussure de bois assez en usage parmi les Religieux de France, & il ne prenoit des souliers que lors qu'il estoit obligé de sortir dehors pour le service du prochain. Il n'avoit point de lit, mais après l'Office du soir les Religieux allant coucher, il entroit dans la chapelle plustost pour mediter que pour dormir, & lors qu'il se sentoit fort las & abatu il prenoit un peu de repos sur un banc. Quand il faisoit bien froid, il presentoit au feu une longue écorce d'arbre disposée en forme de berceau, & lors qu'elle estoit un peu chaude, il s'y couchoit. Il aimoit la retraite & évitoit de parler aux femmes. Quoique les Anciens aient remarqué que selon la complexion naturelle des corps, les François ne pouvoient jeûner aussi austerement que ceux de l'Orient, le Saint surpassa ceux-ci par l'austerité de son abstinence & de ses veilles. D'ordinaire il ne prenoit de nourriture qu'une seule fois en trois jours. Dans ses monasteres, mais principalement à Condat on ne mangeoit point de chair, & si l'on permettoit le lait & les œufs, ce n'estoit qu'aux malades. Mais le Saint bien loin d'user de ce soulagement, ne pouvoit souffrir que l'on mêlât un peu de lait ou d'huile dans un potage. Depuis qu'il se fut fait religieux il ne but plus de vin. Il s'abstint mesme de l'eau les huit dernieres années de sa vie, & un peu avant que de mourir s'estant aperçu dans l'ardeur de la fièvre, que pour le rafraîchir on vouloit lui donner de l'eau où l'on avoit mis un peu de miel, il refusa ce breuvage. Outre les monasteres de Condat & de Lauconne, le Saint & son frere en gouvernoient un autre situé en Allemagne. Saint Lupicin l'allant visiter y arriva sur le midi, & vit que l'on preparoit quantité de poisson, & divers autres mets pour les religieux

## XXIV.

*S. Lupicin Abbe de Lauconne.*

*Quadam vilitatis varietate turpata. Bolland. 21. Mart. pag. 263.*

*Quæ vulgo foccos monasteria vocitant Gallicana. 16.*

*Ut orientalium Ægyptiorumque virtutem natura vinceret Gallicana. Bolland. 21. Mart. pag. 263. Vide Sulpit. Sever. dialog. 1. n. 4.*

qui travailloient aux champs. Un si grand appareil pour le repas des Solitaires lui deplut, & il en marqua son chagrin, en disant que des gens d'une vie retirée ne devoient pas faire tant de dépense. Pour les mortifier il fit mettre sur le feu un grand chaudron, il y jeta confusément le poisson, les legumes & tous les autres mets que l'on apprêtoit, & il dit *Que nos freres mangent de cette soupe, & qu'ils ne recherchent point des delices qui les pourroient détourner du service de Dieu.* Cette rigueur choqua les moines, & il y en eut douze qui en furent si irrités, qu'ils sortirent du cloître, & s'allèrent divertir dans le pais d'alentour. Saint Romain qui estoit en Bourgogne, connut aussitost par revelation ce qui estoit arrivé, & il en eut beaucoup de douleur. Dès que son frere fut revenu, il le blâma de sa trop grande severité, & comme saint Lupicin lui répondit que ce n'estoient que les pailles qui estoient sorties du monastere, & que le bon grain y estoit demeuré, il lui repondit avec larmes, qu'il esperoit que nostre Seigneur n'excluroit pas de son tresor celeste ces douze ames qu'il avoit rachetées par son precieux sang, mais qu'il les y feroit rentrer par sa grace. En effet le Saint aiant offert des prieres pour le salut de ces Religieux, Dieu toucha leur cœur, ils expierent leur faute par la penitence, & ils bâtirent chacun un monastere, où l'on servoit encore Dieu cent ans après. Au reste il ne faut pas se figurer saint Lupicin comme un homme dur & sans bonté. Il estoit sensible aux maux de ses Religieux, & s'appliquoit à les soulager. Un jour un d'entr'eux s'estant tout épuisé par une abstinence trop austere, il le secourut avec une merveilleuse charité, & il leur apprit encore plus par ses actions que par ses paroles, qu'ils ne devoient point ni se laisser aller au relâchement, ni se porter à des austeritez excessives, mais marcher par la voye de la discretion, qui est la voye royale & la plus seure. Ses disciples ne subsistoient pas seulement du travail de leurs mains. Pendant plusieurs années le Saint les nourrit de l'argent d'un tresor que Dieu lui découvrit. Comme ce tresor estoit caché dans le desert, il ne le transporta point dans son cloître, mais sans en parler à personne, il y prenoit chaque année ce qui faloit pour l'entretien de la Communauté. Etant fort âgé il eut recours à Chilperic Roi de Bourgogne, & lui representa que son monastere estoit pauvre, & que ses Religieux manquoient quelquefois des choses necessaires. Chilperic lui offrit des terres & des vignes, mais le

Saint

Saint ne voulut pas les accepter, de crainte que ces richesses n'inspirassent de la vanité à ses disciples, & il supplia ce Prince de leur assigner plutôt par chacun an, une certaine quantité de fruits pour leur subsistance. Le Roy lui accorda ce qu'il souhaitoit, & ordonna à ses Officiers de fournir tous les ans au monastere de Laucone 300. mesures de blé avec autant de vin, pour la nourriture des Religieux, & cent pieces d'or pour leur acheter des habits. Et cette Abbaie jouissoit encore de cette pension dans le siecle suivant. Le plus insigne des miracles du Saint est la merveilleuse delivrance d'Agrippin, qui faisoit la fonction de Comte dans une partie des Gaules qui obeïssoit encore aux Romains. Gillon grand maistre de leur milice dans ce pais-là n'aimoit pas cet officier. Pour le perdre il le décria auprès de l'Empereur \* l'accusant de favoriser les desseins des Barbares qui avoient comme partagé entre eux les Gaules, & tâchoient d'en chasser entierement les Romains. Sur cet avis on lui donna ordre de s'assurer de la personne du Comte, & de le faire conduire à la Cour. Agrippin aiant appris qu'on l'avoit calomnié, & qu'on le vouloit envoyer à Rome, protesta qu'il n'iroit point si son accusateur ne l'accompagnoit. Pour l'adoucir, le grand maistre qui cachoit sa haine, lui dit qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui dans ce voiage, & qu'il n'estoit pas probable qu'on l'eut calomnié s'il estoit innocent, mais que si on lui avoit rendu quelque mauvais office auprès de l'Empereur, le plus seur estoit de s'aller promptement justifier. Le Comte demanda à Gillon, s'il vouloit bien que le saint Abbé Lupicin qui estoit present à leur entretien, répondit de ce qu'il lui disoit, & demeurât caution que l'on n'opprimeroit point son innocence. Alors le grand maistre, suivant l'usage de ce temps-là, aiant baisé la main droite du Saint, la presenta au Comte pour l'asseurer de la verité de ses paroles. Mais dès qu'il fut à Rome, il reconnut que sa défiance n'estoit que trop bien fondée; car on le traîna au Senat, & sans l'oïr dans ses défenses on le condamna à la mort: on lui fit seulement la grace de differer de quelques jours son supplice. Le Saint cependant prioit Dieu pour lui avec grande instance dans son monastere de Bourgogne, & pour rendre sa priere plus efficace, ne se nourrissoit que de raves & de feuilles de chou toutes cruës. Dieu l'aïant exaucé, le Saint apparut la nuit à Agrippin, & lui marqua un endroit de la prison par où il pouvoit s'échapper. En

Rex dedit eis præceptionem ut annis singulis 300. modios tritici, &c. Quod usque nunc à filii ditionibus capere referuntur *Ibid.*

\* Majorien ou Severus.

## CHAP. IV.

*Agrippin pour estre  
a'puié des Gots  
contre Gillon leur  
Ivra Narbonne  
l'an 462. ou 463.  
Unum erant quia  
unius omnes erat.  
Bolland. Ibid.*

effet Agrippin aiant rencontré un petit pieu, rompit aisément ses chaînes, fit un trou à la muraille, & sortit. Il se refugia dans l'Eglise de saint Pierre, & aiant obtenu que son affaire seroit reveüe, il fut déclaré innocent & maintenu dans sa charge. Saint Lupicin mourut vers l'an 480. Il laissa cent cinquante religieux dans son monastere de Laucone. On y voit reluire dans les disciples la vertu du maître. Ils estoient tous fort unis parce qu'ils estoient uniquement à Dieu : la charité avoit banni d'entre eux l'ambition & l'envie. Ceux qui estoient fort intelligens dans les choses saintes, prenoient plaisir à converser avec les simples, & ceux-ci recevoient volontiers leurs instructions. Nul n'y possédoit rien en particulier, & si quelqu'un avoit quelque chose de propre, c'estoit seulement le nom qui le distinguoit des autres. Ils estoient prompts & ardens à se secourir mutuellement dans leurs besoins. Lors qu'ils faisoient quelque voyage ils ne montoient point à cheval, mais ils alloient à pié, & ne prenoient pour soulagement qu'un bâton.

## XXV.

*Abbaie de la  
Baume bâtie  
pour la sœur des  
deux Saints.*

La sœur de saint Romain & de saint Lupicin suivit leur exemple. Ils bâtirent pour elle l'Abbaie de la Baume où elle prit le voile sacré. Elle y gouverna une communauté de plus de cent Religieuses, qui gardoient une exacte & continuelle closture. Et il y en avoit parmi elles qui avoient leurs enfans où leurs freres à Lauconne, mais quoy que les deux monasteres fussent assez proches l'un de l'autre, on ne permettoit point à ces Solitaires d'aller voir leurs parentes.

## XXVI.

*Saint Oian Ab-  
bé de Condat.*

*Nusquam exinde  
post ingressum ex-  
tulit pedem.  
Bolland Januar. 1.  
Et Act. SS. orl. 5.  
Bened. tom. 1 pag.  
370. n. 4. Et tou-  
tefois n. 15. il est  
dit qu'il alla une  
fois hors le mona-  
stere.*

Du vivant de saint Lupicin, ou du moins après sa mort le monastere de Condat, fût sous la conduite de Minause où de quelque autre Abbé dont on ignore le nom, & qu'un de ces deux Saints choisit pour successeur. Les infirmités de cet Abbé ne lui permettant pas de soutenir seul le poids du gouvernement, il s'associa un de ses Religieux nommée Eugende, & le prit pour son coadjuteur. Le monde ne gasta rien de la vie de S. Eugende, ou comme l'on parle, de S. Oian. Le Saint par une heureuse ignorance eut l'avantage de ne le jamais connoistre. Dès l'âge de sept-ans, ses parens l'offrirent à saint Romain, & depuis ce temps-là, il ne sortit plus du monastere. Il y fût instruit dans les lettres aussi bien que dans la pieté, & apprit non seulement la Langue Latine, mais aussi la Grecque. Son extérieur & toute sa conduite estoit une image de la perfection re-

ligieuse, il n'avoit jamais qu'une tunique & un capuce, & il ne les quittoit que lors qu'ils estoient tout usez. L'Esté il portoit un Scapulaire de poil que lui avoit donné saint Leonien Abbé de Vienne. Une peau étendue sur un sac plein de paille lui servoit de liét, le jour il portoit des souliers fort grossiers à la façon des anciens Peres. Mais la nuit quelque froid qu'il fit, allant à l'Eglise il ne prenoit pour toute chaussure que des botines de bois, & souvent en cet état, il entroit dans le cimetiere, & y faisoit oraison au milieu des neiges. Avant & après les Matines, il prioit Dieu long-temps en particulier, & pour cet effet il se rendoit toujours le premier à l'Eglise & n'en sortoit que le dernier. Durant toute sa vie il ne mangea qu'une fois par jour, lors mesme que sa communauté y faisoit deux repas, & il ne vouloit point de mets extraordinaire. L'Abbé qui l'associa avec lui, l'exhortant souvent à recevoir l'Ordre de la Prestrie, il s'en excusa, & lorsqu'il estoit obligé d'aller rendre ses respects aux Evêques qui venoient au monastere par dévotion, il prenoit garde que ces Prelats ne l'esslevassent point au sacerdoce. Il en usa ainsi à l'imitation de S. Lupicin qui n'avoit point esté Prestre, & pour apprendre par son exemple aux jeunes Religieux, à ne point rechercher cet honneur. Après qu'il eut esté établi Abbé, quelques Religieux poussez d'envie se souleverent contre lui, & publierent que ce n'estoit qu'un novice & un homme simple & sans experience, qui n'estoit pas capable de gouverner une communauté. Mais Dieu prit sa défense & fit éclatter le merite de son serviteur en le gratifiant du don des miracles. De sorte que le Saint sans sortir du cloistre, aquit de la reputation, & fût fort considéré des Evêques & des grands du monde: & ces personnes éminentes croioient que ce leur estoit un honneur & un avantage, que d'avoir sa conversation, ou de recevoir de ses lettres. Pour ces faux freres, ils s'enfuirent du monastere, & devinrent le mépris & l'opprobre des séculiers. Le Saint ne s'appliquoit pas seulement lui mesme à soulager les malades qui le venoient trouver, il les guerissoit quelquefois par l'entremise de ses Religieux, & principalement de ceux qui estoient Prestre. Son monastere aiant esté presque détruit par un incendie, il le repara, & y fit des bâtimens plus reguliers & plus commodes. Il ruina de petits logis où quelques Religieux demeuroient en particulier, & voulut qu'ils couchassent tous dans un mesme lieu, comme ils mangeoient deja dans un mesme refectoir: il

Lignex Gallicanæ.  
que Caligæ.

CHAP. IV.  
Regul. S. Bened.  
c. 56.

prenoit toujourns son repas avec eux , & n'avoit point de table separée ainsi qu'avoient déjà quelques Abbez (qui en usoient de la sorte pour y recevoir plus commodement les hostes. ) Le S. exerçoit pourtant l'hospitalité envers les riches & les pauvres , & rendoit à ces derniers la mesme civilité qu'aux autres. Nul de ses disciples n'avoit rien en propre: tout estoit commun à tous. Le Saint ne souffroit point qu'ils allassent d'eux mesmes, & sans permission, parler à leurs parens ou à d'autres seculiers qui venoient au monastere. Ils ne pouvoient les voir qu'avec l'agrement du Superieur , & s'ils recevoient d'eux quelque petit present , ils estoient obligez de le remettre entre les mains de l'Abbé ou du celerier. Aussi nul n'avoit ni cellule ni coffre. On leur fournissoit tout en commun jusqu'à une aiguille. Et l'on ne doit pas s'étonner que l'on fût si exact à les empêcher d'avoir rien en propre , puisque la negligence à remedier aux petits défauts en produit souvent de grands , qui ruinent enfin l'observance. La sagesse du Saint paroissoit encore dans les occupations qu'il donnoit aux Religieux, car il employoit chacun selon son talent , & se montroit doux ou severe selon qu'il jugeoit à propos pour le salut des ames. A l'égard de l'administration des Sacremens, il s'en rapportoit à la discretion, & à la conscience des Prestres du monastere. Ce fût lui qui établit dans la communauté l'usage de faire la lecture à table. Il s'y rendoit si attentif, que quelquefois, il en tomboit comme en extase & s'oublioit de manger. Il repassoit souvent dans son esprit les actions de saint Antoine & de saint Martin, afin d'imiter leur esprit & leur conduite. On lisoit dans son monastere les Regles de saint Basile, & de saint Pacome, les statuts de Lerins , & les ouvrages de Cassien. Saint Oian mourut vers l'an 510. sa vie a esté écrite par un de ses disciples, qui y a aussi joint celles de saint Romain , & de saint Lupicin. Il est certain qu'il sortit de leur école plusieurs Religieux qui bâtirent des Eglises & mesme des monasteres tant en Bourgogne, que dans d'autres païs assez éloignez , mais la pureré de leur institut se conserva principalement dans Condat, & dans Lauconne.

Numquam in ex-  
nobilio declinandi  
causas deesse ma-  
ximas , ubi non  
propelluntur etiam  
minima. *Ibid.* pag.  
575.

Velut in extasi po-  
situs obliviscatur  
appositis. *Ibid.*

Bolland 28. Febr.  
pag. 742.

XXVII.  
Monasteres de  
S. Symphorien  
d'Autun, & de  
saint Germain  
d'Auxerre.

La Bourgogne eut aussi des monasteres dans les lieux habitez, & près des villes. Euphrone Prestre d'Autun, & depuis Eveque de la mesme ville , y bâtit une Eglise sur le tombeau de saint Symphorien Martyr , laquelle dès son origine , ou un peu après , fut deservie par des Religieux. Saint Germain qui avoit

esté Gouverneur d'Auxerre , en aiant esté fait Evesque contre son gré , ( mais par l'ordre de la divine Providence ) allia dans sa personne la vie d'un tres-austere Anachorete, avec les travaux de la charge pastorale. Car incontinent après son ordination , il distribua son bien aux pauvres , & embrassa l'état de la sainte pauvreté. Il se revêtit d'un cilice , & se couvrit d'une simple tunique & \* d'un scapulaire ou vêtement qui estoit propre aux Moines. Il s'imposa un jeûne presque continuel & des plus rigoureux. Sa nourriture n'étoit que du pain d'orge , auquel il méloit de la cendre. Il n'usoit ni de legumes , ni d'huile , ni de sel. Il s'étoit aussi interdit le vin , & il en goûtoit seulement un peu les saints jours de Noël & de Pasques. Il passoit quelquefois les semaines entieres sans manger. L'hiver il n'ajoûtoit rien à ses habits ordinaires , & il n'en ostoit rien l'esté. Il avoit pour liét un ais couvert de cendre. Enfin sa vie estoit une vive image de la penitence & un long martyre. Pour trouver la solitude & le desert mesme dans la ville , il bâtit près d'Auxerre le monastere de saint Cosme & de saint Damien , où il se retiroit souvent , & où il établit une sainte observance. Saint Alode en fut le premier Abbé , & eut pour disciple & pour successeur saint Mamertin , qui d'abord aiant esté plongé dans les tenebres du paganisme , & furieusement passionné pour le culte des faux dieux , fut converti & baptizé par saint Germain. Ce monastere fut encore honoré de la presence de saint Marian , qui eut pour maistre saint Mamertin. Le Saint Evesque aiant trouvé les corps de plusieurs Martyrs qui avoient souffert avec saint Bry ou Prisque dans le lieu appellé Couffi , il y bâtit une Eglise où il mit une communauté de Religieux , mais on dit que ce monastere ne subsista pas long-temps & qu'il fut ruiné par les Huns : dequoy il y a sujet de douter comme l'on verra cy après. Ce fut par le ministère de saint Germain que sainte Geneviève se consacra au service de Dieu , & ce grand Saint prédit qu'elle parviendroit à un tres-éminent degré de perfection. Le Saint alla ensuite en Angleterre y combattre l'heresie de Pelage. Il y retourna encore depuis pour le mesme sujet , & dans un de ces deux voïages , il fut accompagné de saint Loup Evesque de Troie. Saint Germain mourut à Ravenne en Italie vers l'an 448. Ses habits furent conservez comme de tres-precieuses Reliques , & saint Pierre Chryfologue alors Evesque de cette ville , se tint bien riche d'avoir pour sa part son scapulaire & son

\*Indumentum cuculla & tunica... cilicio semper interius in hærente. *Constant. Presbyt. in Vita S. Germani apud Sur. 31. Julii l. 1. c. 9.* Die resurrectionis. *Ce qui se pourroit entendre de tous les Dimanches.*

*Chronic. Monac. Atriso. p. 60 63. Bibliotec. Phil. Lab. tom. 1 pag. 416.*

## CHAP. IV.

*Aff. sac. 3. part 1.  
p. 102.*

XXVIII.  
*S. Loup Evêque  
de Troie.*

*Post defudatas mi-  
litiæ Lerinensis ex-  
cubias Sidon. Apol.  
l. 6. Ep. 1. Chronol.  
Lerin. p. 204.*

*Te ergo norma  
morum, te colum-  
na virtutum, &c.  
Sidon. ibid.*

*Sidon. l. 8. ep. 14.*

cilice. On rapporta son corps à Auxerre, & on le mit dans la Chapelle de saint Maurice qu'il avoit bâtie. Depuis, sainte Clotilde femme du grand Clovis, voulant honorer la memoire de ce saint Evêque, fit construire une grande Eglise sur son tombeau.

Il ne faut pas separer saint Loup de saint Germain, avec lequel il eut tant d'union & de conformité. Saint Loup estoit originaire de Toul, & d'une des premieres familles du païs. Il épousa Pimeniole sœur de saint Hilaire d'Arles: mais la septième année de leur mariage, ils se separerent l'un de l'autre, pour acquerir plus aisement la perfection évangélique. Le Saint se retira à Lerins, & s'y fit Religieux sous saint Honorat qui en étoit Abbé. Après s'estre exercé un an dans cette milice, il s'en alla à Mascon pour y donner aux pauvres ce qui lui restoit de bien: mais on ne lui permit pas de retourner à son monastere, & il fut établi contre son gré Evêque de Troie. Cette dignité ne lui fit point quitter la vie penitente du Cloistre; & il y a même apparence qu'il ajouta quelque chose à ses premieres austéritez. Il n'avoit point d'autres habits qu'un cilice & une tunique; un ais lui servoit de liêt: de deux nuits il en donnoit une entièrement à l'oraison. Il estoit trois jours sans manger, & après une si rigoureuse abstinence, il ne prenoit pour nourriture que du pain d'orge. Les Huns ravageant la France, ses prieres furent la fortification & la défense de la ville de Troie, & elles la preserverent de la fureur de ces Barbares. Il alla trouver leur Roi Attila, il lui parla avec respect, mais avec fermeté; & ce Prince conçut tant d'estime pour sa vertu, qu'il épargna son diocese, & se recommanda à ses prieres. De sorte qu'il fit en France, ce que saint Leon Pape fit en Italie; & on prit de là sujet de dire que le terrible Roi des Huns avoit esté vaincu par un Lion & par un Loup. Sidonius donne de grandes loüanges à ce saint Evêque, & l'appelle la regle des mœurs, & la colonne & l'appui des vertus. Saint Loup tint son siege cinquante-deux ans, & mourut en 478. On bâtit une Eglise sur son tombeau, & on y mit des Religieux pour la déservir. Lors qu'il demouroit à Lerins, il eut pour associé Antiote, qui imitoit l'abstinence des plus celebres Abbez de l'Egypte & de la Palestine, & qui fut depuis Evêque. C'est ce que témoigne Sidonius dans sa Lettre à Principe Evêque de Soissons, & frere de saint Remy Archevesque de Reims; d'où nous prendrons sujet

d'observer ici, que la naissance de cet illustre Apôtre des François, fut prédite par le bienheureux Montan, Religieux de Reims, qui vivoit Reclus.

L'Auvergne a esté féconde en saints Religieux. Saint Abraham, saint Mars, saint Emilien y fleurirent dès le cinquième siècle. Le premier naquit dans l'extrémité de la Syrie vers l'Euphrate. Aiant quitté son païs à l'exemple de ce grand Patriarche dont il portoit le nom, il voulut aller voir les saints Anachorettes d'Égypte; mais il fut pris en chemin par des païens qui le tinrent captif durant cinq ans. Un Ange brisa ses liens & le mit en liberté. Estant venu en France, il fonda un monastere dans Clermont près del'Eglise de saint Cirgues, & rebâtit aussi ou embellit cette Eglise. Mais il aquit encore plus de mérite en se rendant lui-mesme un temple vivant, & un de ces veritables Adorateurs qui sont si agreables à Dieu. C'est un des eloges que lui donne Sidonius, qui honora sa memoire par un Epitaphe en vers. Il pria de plus son ami Volusien de prendre soin du monastere de saint Cirgues, & d'y maintenir l'observance, qui commençoit à déchoir depuis la mort du Saint; Auxane y exerçoit la charge de Prieur. C'estoit un Solitaire qui avoit effectivement de la pieté, mais qui estoit foible & infirme, d'un naturel modeste & plein de pudeur, & qui sembloit estre plus propre pour vivre sous l'obeïssance, que pour commander aux autres. Sidonius trouva bon neanmoins qu'il fut Abbé, mais il exhorta Volusien à veiller sur Auxane, & à le soutenir & le fortifier si bien, que nul des Religieux n'osâ mépriser sa foiblesse, ni contrevénir à ses ordres. Il l'avertit de plus de regler la discipline de sa Communauté selon *les Statuts*, ou Loix monastiques *des Peres de Lerins ou de Grigni*, par où il est aisé de juger que ces derniers estoient celebres en Observance, & dignes d'estre imitez. Sidonius voulant en gager son ami dans cet emploi, suppose & marque mesme par quelques termes, que Volusien estoit fort instruit des devoirs de la vie religieuse: Et c'est pourquoi je trouve assez probable l'opinion d'un Auteur moderne, qui le fait Moine de Lerins ou de Grigni. Je laisse à d'autres à examiner s'il a esté le mesme que saint Volusien Archevesque de Tours. Parmi les lettres de Sidonius il s'en trouve une à l'Abbé Chariobaud, pour qui ce sçavant Prelat témoigne beaucoup d'estime. Il lui écrivoit pour lui marquer qu'il lui envoioit *un scapulaire de nuit*, afin qu'il s'en put couvrir

## XXIX.

*Monastere de S. Cirgues de Clermont.*

*Greg. Turon. Hist. l. 2. cap. 21. de vitis Patrum. c. 3.*

*Ædificas hic ipse Deo venerabile templum. Ipse Deo templum corpore fac te prius. Sidon. Apollin. l. 7. ep. 17.*

*Tu quoque quibus emines institutus, discipulos ejus aggregare solari. Ib.*

*Ioan Maan Metropol. Turon. pag. 28. ann. 491.*

*Nocturnalibus cuculus. Sidon. lib. 7. ep. 16.*

CHAP. IV. durant ses prieres, & lors qu'il donneroit un peu de repos à son corps épuisé de jeûnes.

XXX.  
Saint Mars.

*Anonym. de Sanctis  
Ecl. & Monast.  
Claramont. l. 2. c.  
16. pag. 55.*

*De quo horto olus  
( & non pas solus )  
ad refectonem ,  
&c Ita Codex  
MS. Gregor. vita  
Patrum cap. 12.  
Quia præter Deum  
aliud nihil habe-  
bat. Ibid.*

XXXI.  
Monasteres de  
Bretagne.

La memoire de saint Mars est encore en veneration dans l'Auvergne. Il estoit de Clermont. Il se porta au bien dès sa jeunesse, & donna toute son application à la priere, au jeûne, & aux actions de charité. Aiant passé ce premier âge, il voulut s'avancer encore plus dans la perfection: & pour cet effet, il quitta la ville, & se retira dans une montagne qui n'en est pas fort éloignée. Il s'y fit lui-mesme une cellule, & s'y logea. Des personnes devotes lui apportoit quelquefois à manger. Ainsi dégagé de tout soin, il ne pensoit qu'à offrir à Dieu le sacrifice d'une humble & fervente priere. Aiant reçu du Ciel le don de guerir les malades, il fit des miracles qui le rendirent celebre, & lui attirerent des disciples. Son Ermitage fut ainsi changé en un Monastere. Le Saint y fit la fonction d'Abbé, & il fut ordonné Prestre. La vertu qui éclattoit le plus en lui, estoit sa patience. Aiant sçu par revelation ou autrement qu'il y avoit un voleur dans le jardin, & que ce malheureux estoit d'autant plus embarrassé, qu'il ne trouvoit point de voye pour en sortir, il dit au Prieur qu'il estoit entré un méchant bœuf dans leur jardin, mais qu'il n'y avoit point fait de mal, & lui ordonna d'aller mettre dehors cette beste, après lui avoir donné ce qui lui estoit necessaire. Le Prieur n'entendit pas d'abord ce que le Saint lui vouloit dire; mais voyant que cet homme fuioit devant lui, il jugea que c'estoit un voleur, il lui donna des fruits & des legumes, & après l'avoir exhorté à faire penitence, il le mit dehors. Saint Mars mourut âgé de quatre-vingt-dix ans vers l'an 525. & fut enterré dans l'Eglise de son monastere, qui est aujourd'hui un Prieuré dépendant de l'Abbaye de saint Allire. Pour saint Emilien il mena une vie d'Anachorete dans les forests de Pontgibault. Son petit jardin lui fournissoit des legumes qu'il mangeoit sans aucun assaisonnement. Il s'occupoit sans cesse à la priere, & les soins des choses du monde ne le détournoient point de ce saint exercice: *Parce qu'il n'avoit point d'autre bien que Dieu.* On dit que saint Ursicin Archevesque de Sens bâtit près de cette ville-là un monastere sous la Regle de S. Basile; mais ce Saint n'avoit peut-estre pas encore écrit sa Regle.

Le Concile tenu à Vannes vers l'an 465, aiant fait des reglemens sur le sujet des Religieux, il est fort probable qu'il y avoit

avoit en ce païs-là des personnes de cette profession, & que ces loix ne regardoient pas seulement les monasteres que saint Martin & ses disciples avoient bâtis dans les autres lieux de la Province Ecclesiastique de Tours. Il y a beaucoup d'apparence que l'Abbaie de Tintillant au diocèse de Vannes y avoit esté fondée dès le cinquième siecle. Les actes de saint Melaine semblent dire, qu'avant que d'estre Evesque de Rennes, il porta l'habit monastique. Au moins c'est le sens le plus naturel que l'on puisse donner à ce qu'on dit, qu'ayant renoncé aux faux plaisirs du siecle, il se revêtit *d'un habit religieux*. Il fut fort consideré de Clovis: il porta ce Prince à bâtir des monasteres, & il en fonda lui-mesme un dans un lieu nommé *Placie*, ou *Pleds*. Car *y ayant bâti une Eglise, il y mit des Religieux pour y faire le service divin*. Il mourut l'an 530. L'Abbaie de Landevenech dans le diocèse de Quimpercorentin, est des plus anciennes, & fut bâtie vers l'an 480. par saint Guinolé, qui en prit lui-mesme la conduite; mais il ne suffit pas d'avoir nommé ce grand homme, il faut donner quelque connoissance de ses actions. Saint Guinolé estoit fils de Francan proche parent de Cotton Roi des Bretons. Son pere qui d'abord l'avoit destiné pour le siecle, eut bien de la peine à consentir qu'il entraist dans un monastere. Le Saint y fit un grand progrès dans la vertu & dans les lettres, & il y reçut du ciel le don des miracles. Saint Patrice lui apparut, & lui fit connoistre que Dieu demandoit de lui qu'il se transportât ailleurs. Le Saint obeït à cet ordre, & après avoir obtenu de son Abbé onze de ses confreres, il se retira avec eux dans une Isle où ils vécutrent trois ans comme des Ermites. De cette Isle ils passerent dans l'extrémité de la Bretagne où est situé Landevenech, & ils y bâtirent ce monastere. Le Saint dès sa jeunesse mena une vie fort penitente. Sa nourriture estoit du pain d'orge meslé de cendres, & un mets composé de farine & d'herbes. Le Samedi & le Dimanche il se permettoit du poisson & du fromage. Le Careme il ne mangeoit que deux fois la semaine. Un amas d'écorces fort dures lui servoit de lit. Depuis l'âge de vingt ans jusqu'à sa mort on ne le vit jamais assis dans l'Eglise. Il disoit son Office ou à genoux, ou les mains étenduës vers le ciel, ou debout & immobile dans une mesme place. Il recitoit tous les jours le Psautier, & flechissoit les genoux cent fois le jour & cent fois la nuit. Il estoit doux & de facile accès à l'égard de toutes sortes de per-

Religioso sese circumdedit habitu.. Ubi Ecclesiam construxerat, & Monachos ad servitium Dei faciendum congregaverat. *Vita S. Melanii. n. 30 Bolland. 6. Innuar.*

*Surius & Bolland. 3. Mart. p. 245.*

*L'an 475.*

CHAP. IV. *sonnes. Il excelloit en égalité d'esprit, & il ne parut jamais ni dissipé par la joie, ni abattu de chagrin. Il mourut dans l'Eglise de son monastere après avoir celebré la Messe, & donné sa benediction à ses disciples.*  
*En 507. ou 518.*

XXXII.  
*Abbaie de saint Maximin de Treves.*

*Cette Charte est parmi les pieces du II. Tome d'Yves, Ecrivain V. & dans l'Histoire des monasteres d'Allemagne de Bruschius, pag. 125. Idipsum monasterium Constantini Imperatoris fuisse regale templum.*

*Brouver. Annal. Trevir. pag. 297. & 332.*

Il faut retourner à Treves, & éclaircir ce que nous n'avons touché qu'en passant au commencement de ce Chapitre. L'Eglise de saint Maximin de Treves est sans doute fort ancienne : on dit qu'elle fut bâtie par l'Empereur Constantin à la sollicitation de sainte Helene sa mere, & qu'il la fit dédier sous le titre de saint Jean l'Evangeliste par saint Agrice Archevesque. On ajouste qu'il y mit des pauvres de JESUS-CHRIST, c'est à dire, des Religieux sous la conduite du venerable Jean, qui en fut le premier Abbé. C'est ce que porte une charte attribuée à Dagobert premier, & dattée de l'an XII. de son regne qui répond à l'an 633. Mais il n'y a gueres d'apparence qu'il y ait eu si-tost des Moines à Treves, puis qu'on peut douter s'il y en avoit alors en Italie ; & le monastere dont il s'agit, pourroit bien estre un peu moins ancien que ce temple royal de Constantin. Il a esté aisé de confondre & de rapporter au mesme temps l'origine de l'un & de l'autre dans un acte expedé trois siecles après. Quoi qu'il en soit, l'Eglise ou l'Abbaye, dont il est question, reçut le nom de saint Maximin, parce qu'elle fut honorée des reliques de ce saint Evêque. Quelques uns disent, mais ce n'est que par conjecture, que l'on y observa d'abord la Regle des Peres d'Orient dressée dans le cinquième siecle par le Diacre Vigile, qui estoit vraisemblablement le Supérieur de quelque monastere d'Italie. L'Abbaie de saint Eucher, ou de saint Mathias de Treves est aussi fort ancienne : on en attribue la fondation à saint Cyrille, qui gouvernoit l'Eglise de Treves vers le milieu du cinquième siecle. Saint Fibice qui estoit Abbé de saint Maximin fut élevé au Siege Metropolitain de Treves l'an 498. Aprunculus & Nicet possederent après lui la mesme dignité. Ce dernier fut tiré d'un monastere, & excella en vertu commel'on verra dans la suite.



## CHAPITRE V.

*De la propagation de l'Ordre monastique dans la Dacie ou Hongrie, & dans l'Autriche.*

**S**aint Nicetas, dont les travaux Apostoliques ont esté si hautement louëz par saint Paulin, prêcha l'Evangile dans l'ancienne Dacie qui comprenoit une partie de la Hongrie, la Transilvanie & les pais voisins; & plusieurs des Payens qu'il convertit furent si heureusement changez par le Baptême, que devoleurs & scelerats qu'ils avoient esté, ils devinrent doux & humbles, & embrasserent la vie religieuse. Il bâtit pour eux un monastere où il se retiroit autant que les fonctions de son Apostolat le lui pouvoient permettre. Sur quoy un sçavant homme observe qu'en ce temps-là & dans les siècles suivans la plupart des Barbares, qui furent éclaircz de la Foy, reçurent cette lumiere divine par le ministère des Religieux, ou d'autres Predicateurs, qui bâtirent aussi tost des monasteres, comme autant d'écolles de la doctrine, & de la perfection évangélique, pour y former des personnes qui édifiassent les nouveaux Chrétiens par la sainteté de leur vie, & qui mesme s'appliquassent à les instruire dans la science du salut.

Il est certain que dès le commencement du sixième siècle on a donné à saint Valentin Evêque de Pazzau le double titre d'Evêque & d'Abbé, & qu'ainsi on le peut conter entre les Saints qui ont étendu & exercé la profession religieuse. Aussi il paroist par ses Actes qu'ayant esté chassé de son diocèse par les Ariens il alla precher la Foy dans le Comté de Tirol, & qu'il y mena une vie solitaire avec ses disciples. Il mourut vers l'an 440. & il a esté reveré comme Saint dès le cinquième siècle.

Une des plus grandes lumieres qu'ait eu la profession monastique dans ce mesme siècle a esté le saint Abbé Severin. On ne sçait rien de certain du lieu de sa naissance. Sa maniere de parler faisoit juger qu'il estoit originaire du territoire de Rome, ou de quelque autre lieu d'Italie où il pouvoit avoir appris la pureté de la langue Latine, telle qu'elle estoit en ce temps-là. L'amour de la perfection le porta à se retirer dans une solitude

## I.

*Monastere fondé par S. Nicolas dans Dacie.*

*Vers l'an 400.*

*Nullæ ferè barbarorum nationes Christo addictæ, nisi aut monachorum operâ, aut mox dominiciis monachorum per ipsos eorum Apostolos erectis ut essent veluti plantaria unde novi identidem salutaris doctrinæ magistri educerentur, &c Bolland. 7. Iannuar. pag. 368.*

## II.

*S. Valentin Evêque de Pazzau & Abbé.*

*Lucillus presbyter Abbatis sui S. Valentini &c. Ibid. pag. 369.*

## III.

*S. Severin Prêtre Abbé & Apostre d'Autriche.*

*Loquela tamen ipse testabatur hominem omnino la-*

CHAP. V.  
tinum, quem con-  
stat ad quandam  
orientis solitudi-  
nem, &c. Ibid. p.  
485. Vers l'an 454.

Ad antiquum ita-  
que & omnibus  
majus monaste-  
rium suum juxta  
muros oppidi Fa-  
vianis. Ibid. n. 30.  
31.  
Ibid. n. 47.  
Ca'ccamento nullo  
penitus indurus &c.  
Ibid. n. 11.  
Admonebat Beato-  
rum Patrum vesti-  
giis in hæere. &c.  
Ibid. n. 17. p.  
489.

A. Eurenquensdorf.

d'Orient ; il passa ensuite en Autriche, & il y éclatta tellement par ses vertus, par les saintes instructions qu'il donnoit aux fideles, & par les miracles, que ce pais-là le reconnoist pour son Apôstre. L'Autriche estoit alors ouverte & exposée aux courses des Barbares qui l'attaquoient tantost d'un costé, & tantost d'un autre. Dans ces miseres publiques le Saint fut le consolateur & le refuge des peuples. Souvent il apprenoit par revelation les desleins ou la marche des Barbares, & il en avertissoit les habitans des lieux que l'armée ennemie alloit attaquer, afin qu'ils pourveussent à leur seureté ; il les exhortoit aussi à détourner par des prieres & de bonnes œuvres, les maux dont ils estoient menacez. Il les pressoit de payer exactement les dixmes pour le soulagement des pauvres, il rachetoit des captifs, il faisoit des miracles pour la guerison des malades, il chassoit par ses prieres les sauterelles qui devoient les fruits de la terre. Une Eglise le demandant pour Evesque, il refusa cet honneur disant que ç'avoit esté un changement assez dur pour lui, que d'avoir esté obligé par l'ordre de Dieu de quitter sa chere solitude, pour aller consoler les peuples accablez d'afflictions. Mais il faut nous arreter à ce qui regarde nostre sujet. Il bâtit des monasteres dans l'Autriche & dans la Baviere : le plus considerable estoit sur le bord du Danube près de Vienne. Il instruisoit ses disciples plutost par son exemple, que par des paroles. L'austerité de sa vie les animoit à la mortification. Il dormoit revestu de l'habit qu'il portoit durant le jour, & n'avoit pour liêt qu'un cilice estendu sur le pavé de son oratoire. Il ne mangeoit qu'après le soleil couché excepté les Festes. Le Careme il ne prenoit de nourriture qu'une fois la semaine. Il marchoit toujours nuds pieds, mesme durant le plus grand froid de l'hiver & lors que le Danube estoit gelé. Il recommandoit aux Religieux de suivre les traces des saints Peres, de conserver toujours un grand éloignement de la vanité du siecle, de n'y point retourner de cœur après s'en estre séparé de corps, & de faire estat que le feu de la cupidité ne s'amolit & ne s'esteint que par la crainte de Dieu, & par les larmes de la penitence qui sont un don de sa grace. Il quittoit souvent son grand monastere & s'enalloit à deux lieux de Vienne dans un lieu retiré pour se soustraire aux frequentes visites, & s'y appliquer à l'oraison avec plus de liberté. Mais souvent aussi sa charité l'obligeoit de sortir de la retraite & de se transporter en divers lieux pour en

secourir les habitans qui parmi les continuelles alarmes que leur donnoient les Barbares, se croioient en seureté quand il estoit avec eux. Un de ses disciples nommé Bonose voiant qu'il faisoit des miracles en faveur des personnes de dehors, le pria de le guerir d'une grande foiblesse de veuë dont il estoit travaillé. Mais le Saint l'assura que cette incommodité lui estoit avantageuse, & qu'il devoit plutoft demander à Dieu qu'il lui plut de fortifier les yeux de son ame, & d'augmenter sa lumiere interieure. Ce Religieux se rendit à son avis, s'occupa avec grande assiduité à l'oraison, & après avoir exercé près de quarante ans la profession monastique, mourut dans la mesme ferveur qu'il avoit eüe au commencement de sa conversion. Le bien-heureux Severin aiant en vain employé des paroles pour guerir l'orgueil de trois de ses disciples qui demeuroient dans un de ses monastères, il pria Dieu de les chatier pour leur salut. L'effet de sa priere fut que le demon s'empara de leurs corps. Le Saint leur fit aussi garder une austere abstinence pendant quarante-jours. Ensuite aiant recité une priere sur eux ils reçurent la santé à l'égard du corps & de l'ame. Le jeune Odoacre l'estant venu voir dans sa cellule, & se tenant baissé parce que il estoit de haute taille & la cellule basse, le Saint lui predit qu'il regneroit dans l'Italie, & que s'il estoit alors pauvre & mal vestu, il seroit un jour en estat d'enrichir les autres par des liberalitez, & des graces. Il marqua depuis que ce Prince y porteroit sa couronne un peu plus de treize ans. Le Saint sçut aussi par revelation le jour qu'il devoit lui mesme quitter la terre. Avant que de rendre l'esprit, il exhorta ses disciples à perseverer dans le bien, & leur dit entre autres choses que puisque l'habit monastique, & le nom de Religieux ne servoient de rien, si l'on ne possedoit les vertus dont ils font la figure: ils prissent soin de mener une vie conforme à la sainteté de leur estat. Saint Severin leur predit aussi que quelques années apres sa mort les Barbares feroient un horrible ravage dans le païs, & il leur ordonna de se transporter en Italie avec son corps. Il mourut l'an 482. c'est sans fondement que quelques-uns lui donnent la qualité d'Evesque, le confondant avec un autre saint du mesme nom, car ce saint Abbé a esté seulement Prestre.

Sa predication ne manqua pas d'avoir son accomplissement. Le Saint Prestre Lucille qui semble avoir eu après lui la conduite de sa communauté, le venerable Marcian, & ses autres disci-

Eodem quo conversus est fidei calore transivit ad Dominum. *Ibid.*  
n. 43. pag. 494.

*Ibid* n. 14 Odoacre fut fait Roy d'Italie l'an 476.

CHAP. V.  
*Severin près de  
Naples.*

*Vers l'an 495.*

ples passerent en Italie avec ses reliques vers l'an 488, & apres avoir demeuré quelques années au mont Telese en Umbrie, il se transporterent dans la petite ville de Lucullan entre Naples & Puzzol, par l'ordre du Pape Gelase. On y mit les reliques du Saint dans un magnifique tombeau, & l'on bâtit autour un monastere qui eut de suite pour Abbez Marcian & Eugippe, & qui fut depuis habitée de Religieux de l'ordre de saint Benoit, on verra cy-aprés qu'une des Eglises de Glanfeuil fut dediée en l'honneur de S. Severin, ce qui fait juger que saint Maur eut une veneration particuliere pour ce Saint dont le merite pouvoit estre assez connu au Montcassin qui est à dix-huit lieues de Lucullan.

V.

*Saint Antoine  
disciple de saint  
Severin & Reli-  
gieux de Lerins.*

On revere à Lerins un saint Religieux qui estant fort jeune fut quelque temps avec saint Severin & reçut de lui les premieres instructions de la vertu. Aprés la mort du saint Abbé il se retira aupres de saint Constance Evesque de Lorch qui estoit son oncle & fit de nouveaux progresz dans la pieté. Dieu aiant appelé à la gloire du Ciel ce saint Prelat pendant l'invasion des Barbares c'est à dire vers l'an 489. Il passa en Italie, & choisit pour retraite, une montagne proche du Lac de Come. Le lieu estoit assez écarté & presque inaccessible. Il y trouva neanmoins deux Solitaires qui y menoiert une vie cachée en Jesus-Christ. Un peu après son arrivée une sainte mort couronna les travaux d'un de ces Ermites & Dieu fit connoistre sa gloire au bien-heureux Antoine par une colonne de feu qu'il vit eslevée jusqu'au Ciel. La reputation de sa vertu portant des personnes à l'aller chercher dans sa solitude, il se retira dans le fond du desert, & il y vecut plusieurs années parmi les bestes. Mais il n'y put encore demeurer inconnu, son nom devint celebre, & il fut obligé de bâtir un petit Ermitage, & de recevoir avec lui quelques Solitaires. Il eclattoit tellement par ses vertus qu'on ne pouvoit s'empescher de lui donner des louanges : ces marques d'honneur estoient pour lui une persecution : il les regardoit comme la chose du monde la plus dangereuse, & il craignit tant qu'elles excitassent en lui quelque mouvement de complaisance, que pour fuir cette tentation, il resolut d'abandonner sa cellule, & mesme de sortir du pais. L'Abbaie de Lerins toute fameuse qu'elle estoit lui parut une retraite plus seure que les montagnes de Come. Il a'la donc dans cette Isle esperant estre caché, & que le grand nombre de Saints qui y servoient

*Columna ignea  
beati Antonii ocu-  
lis injecta, & ad ca-  
lum usque pertin-  
gens. Chronol. Li-  
cin part. 2. pag.  
145.*

Dieu, effaceroit le peu qu'il croioit avoir de merite, & il y finit ses jours vers l'an cinq-cens dix. La vie de saint Severin a esté écrite par l'Abbé Eugyppe, & celle du bien-heureux Antoine par Ennodius Evefque de Pavie.

## CHAPITRE VI.

*De l'ancienneté de l'Ordre monastique en Espagne.*

**I**L doit passer pour constant que la profession religieuse étoit connue en Espagne dès le Pontificat du Pape Damascé. La preuve s'en voit dans le Concile de Sarragoce de l'an 380, qui blâme la conduite des Clercs qui par vanité quittoient leurs degrez, & leurs emplois, & sous pretexte de mieux observer les regles de la perfection, s'habilloient d'une maniere vile & pauvre, & aimoient mieux passer pour des Moines, que pour des Ecclesiastiques: ce qui estoit favorable à la secte des Puscilianistes qui affectoient un extérieur de sainteté, & troubloient alors l'Eglise d'Espagne. Aussi entre divers points de discipline sur lesquels Himmerius Evêque de Tarragone, consulta le S. Siege, il y en avoit qui regardoient la continence, & l'ordination des Religieux. Sirice successeur de Damascé à qui ce Prelat s'estoit adressé lui répondit que les Loix publiques & les Regles de l'Eglise condamnoient les Religieux, & les Religieuses qui commettoient des impuretez secretes dans le cloistre, & qui ensuite poussez de desespoir ne rougissoient point de vivre comme s'ils eussent esté mariez, & d'avoir des enfans, & qu'ainsi il falloit les separer de la communauté des monasteres & des assemblées de l'Eglise, afin qu'estant renfermez dans des prisons, ils travaillassent à expier leurs crimes par la penitence. Il lui marqua de plus qu'il fouhaittoit, & qu'il vouloit que l'on admit au ministere des Autels, ceux d'entre les Moines qui avoient l'âge & le merite necessaire pour ces saints emplois, en prenant garde de ne les établir dans aucun Ordre, & de ne les point eslever à l'Episcopat, qu'après avoir demeuré pendant le temps convenable dans les degrez inferieurs. Cette condition que prescrivit Sirice fut depuis mal observée tant en Espagne que dans les Gaules, & ailleurs, car souvent des Religieux & des Seculiers entroient dans la dignité du sacerdoce avec precipitation, & sans s'y

I.

*Religieux en Espagne vers la fin du sixième siecle.*

Ère 418.

Ac velut observatorem legis Monachum videri voluerit esse magis quam clericum.

Concil. Casar.

c. 12.

Quod & publicæ leges & Ecclesiastica jura condemnant. Has ergo impudicas detestabilesque personas à monasteriorum cœtu &c. Siric. ad. Himmer. Concil. Tom. 2. pag. 1020. Et refertur in canon 6. Concil. Dunelm. an 874.

Zozim ad Eusebium Salonit. Ibid pag. 155 6.

estre preparez par les fonctions des autres Ordres. C'est ce qui se voit par une lettre du Pape Zozime qui blâme fort cet abus, & recommande à Esique Evêque de Salone d'employer son autorité pour en arrester le cours. Les memoires ne nous fournissent rien d'avantage touchant les monasteres d'Espagne avant le sixième siecle, car on ne sçait point par qui la profession religieuse y fut introduite, ni quels Solitaires s'y distinguèrent par leurs vertus. La desolation du païs qui fut inonde par des torrens de Barbares, & enfin reduit sous la domination des Gots, & des Sueves, empêcha peut estre que l'on n'écrivit ces choses, où si l'on en laissa quelque relation, elle n'est point venue jusqu'à nous. Un Auteur moderne a crû que saint Eusebe de Cremone disciple de saint Jerome, avoit establi en Espagne l'ordre de ce saint Docteur, & fondé le monastere de Guadalupe. Mais ce fait est une pure fiction, & n'est appuyé d'aucune preuve. On ne peut pas mesme apporter de conjecture que saint Eusebe ait passé en Espagne. De plus, quoique l'on reconnoisse que saint Jerome a esté une grande lumiere de l'état monastique, & que dans ses ouvrages & principalement dans ses lettres, il a donné d'excellentes instructions aux Religieux, il est certain qu'il n'a point institué d'ordre, ni laissé de regle particuliere. Les Religieux qui se disent de son Ordre, n'ont paru soit en Italie ou en Espagne, que dans le quatorzième siecle. Ils suivirent d'abord la regle de saint Augustin, mais le Pere Loup Dolivet (ou Dolmedo) leur General, aiant dressé une regle tirée des divers ouvrages de saint Jerome, elle fut approuvée par le Pape Martin V. qui dispensa les Jeronimites de l'engagement qu'ils avoient à garder la regle de saint Augustin, & leur ordonna d'observer cette regle composée des sentimens de saint Jerome, afin que leur discipline eut plus de rapport à leur nom. Quant à une regle des religieuses attribuée à saint Jerôme, & qui se trouve parmi ses ouvrages, elle n'est point de lui, comme l'a bien remarqué un de nos Auteurs qui a traité ce sujet avec exactitude.

*Paulus de Morigia  
vide Act. S. Euse.  
in apud Bolland.  
v. Mart. pag. 384.*

*Il estoit General  
l'an 1425.*

*Les Ermites de la  
congregation de S.  
Ierosime d'Italie  
gardent la Regle de  
S. Augustin. voyez  
la 21. constitution  
du Pape Clem. VIII.  
de l'an 1596.  
Hafien. disquis.  
monast. pag. 39.*



## CHAPITRE VII.

*De l'établissement de la Profession monastique dans la grande Bretagne.*

CE que nous venons de dire de l'Espagne, se peut aussi appliquer à la grande Bretagne, qui comprend l'Angleterre, & l'Ecosse, & l'on ne peut point marquer avec certitude ni quand, ni par qui l'Ordre monastique y a esté introduit. Si l'on en vouloit croire quelques Chroniques, il y auroit eu dans la persécution de Diocletien un saint Amphibale Moine & Docteur, qui auroit souffert à Werlamout dans la Comté d'Hertford, au mesme temps que le celebre saint Alban; & un saint Nicolas de l'Ordre des Colidées, c'est-à-dire des Religieux, qui auroit aussi répandu son sang pour la défense de la Foi. On auroit aussi veu un monastere à Wincestre sous l'Empire du grand Constantin, & vers l'an 357. un Regule Abbé de Patras dans l'Achaie auroit transferé en Ecosse une partie des reliques de saint André. Mais l'autorité de ces Chroniques n'est pas assez bien établie pour meriter que l'on s'y arreste, principalement à l'égard de ces sortes de faits, qui ne s'accordent pas bien avec les notions generales que l'on a de l'antiquité monastique. La grande Bretagne a eu des Religieux dès le cinquième siecle. Il semble qu'on pourroit alleguer pour exemple Constant fils du tyran Constantin, qui s'estant fait proclamer Empereur en Angleterre vers l'an 410. tâcha ensuite de s'emparer des Gaules. Car il est certain que Constant estoit moine, lorsque son pere le fit Cesar, mais l'on ne marque point en quel pais il exerçoit la profession religieuse, & c'estoit peut-estre en France. Au moins Paul Orose semble dire que ce fut en France, qu'il fut honoré du titre de Cesar, beaucoup plus heureux mesme selon le monde, s'il n'eut point quitté le cloistre, puisqu'il n'eut pas esté enveloppé dans la disgrâce de sa famille, ni assassiné ainsi qu'il le fut à Vienne. L'idée confuse qu'ont eu quelques-uns de ce Prince Constant, leur a fait inventer la fable d'un Constant Evêque de Wincestre, qu'ils disent y avoir consacré l'an 313.

I.

Constant Moine.  
 & ensuite Cesar

Kelidei, Culdari.  
 Vars. Antiq. Hibern. c. 17. Vffer.  
 de Eccl. Britan. p.  
 165. 193. 638. 654.  
 1085.

Adversus hos Constantinus filium suum, pro dolor, ex monacho Cæsarem factum, & in Hispanias misit.

Oros. l. 7. c. 40.  
 Godv. de ep. Angl. pag. 256.

Hæresis. . . à Pelagio monacho exorta. Aug. de Hæres. c. 88.

Mirum est si isti laicum virum ( Pelagium ) ad bonam frugem longa erga Deum servitute nitem, &c. Zozim. epist. 4. ad Afric. Oros. Apol. Io. Garner. ad Mar. Mercator. 1. par. pag. 133.

l'Eglise d'un monastere sous l'invocation de saint Amphibale , à la priere de Deodat , qui en fut le premier Abbé.

I I.

*Pelage & Celestius faux moines.*

Il est certain que le miserable Pelage , ennemi de la grace de JESUS-CHRIST , prit naissance dans la grande Bretagne , & qu'il fut aussi moine, quoique le Pape Zozyne & Paul Orose le qualifient Laique , parce qu'il n'avoit point esté admis dans le clergé. Mais nul auteur digne de foi n'a dit qu'il se soit fait Religieux dans son país , & c'est sans preuve que quelques-uns ont publié qu'il avoit esté Moine à Wincestre , ou à Bangor. Il est beaucoup plus vrai-semblable qu'il embrassa la vie solitaire en Italie , & mesme à Rome , où il fut perverti à l'égard de la foi par Rufin le Syrien , & estant devenu luy. mesme un grand maistre d'erreur , il eut entre ses disciples le Moine Celestius.

I I I.

*Profession monastique introduite dans la grande Bretagne par S. Germain d'Auxerre, ou par S. Patrice.*

*Prosper. Chronic.*

Puis donc que nous ne pouvons tirer aucune lumiere des exemples de Constant & de Pelage pour ce qui regarde l'établissement de la profession religieuse en Angleterre , nous observerons qu'il y a apparence qu'elle y fut introduite par saint Germain d'Auxerre , ou par saint Patrice. Mais il n'y eut presque que le país de Galles où elle pût faire progrès, ayant esté comme étouffée dans les autres provinces par cette corruption de mœurs que deplora saint Gildas, ou par les misères publiques qui en furent l'effet & la punition. Saint Germain alla deux fois en Angleterre sçavoir en 429. & en 447. pour y arrester le cours de l'heresie de Pelage , laquelle y avoit esté semée par Agricola fils de Severien Evesque Pelagien , ainsi que dit saint Prosper. Dans le temps qui se passa entre les deux voyages de saint Germain , sçavoir l'an 441. les Anglois & les Saxons peuples alors idolâtres entrerent dans la grande Bretagne , & en occuperent la meilleure partie. Pour éviter leur fureur & la dureté de leur domination , plusieurs Bretons se refugierent dans le país de Galles , ou de Cornouaille. D'autres passerent la mer , & s'établirent dans cette province de France , à laquelle ils ont donné leur nom , & qui s'appelle aujourd'hui Bretagne.

I V.

*Et en Ecoffe par S. Servan.*

On entend par l'Escoffe la partie Septentrionale de la grande Bretagne, où les Pictes & les Scots ou Ecoffois s'établirent environ au mesme temps que les Anglois & les Saxons s'emparerent de l'Angleterre. Il n'est point necessaire de mettre ici en question , si ces Pictes doivent estre distinguez des anciens

habitans de la grande Bretagne, ni si ces Ecoſſois eſtoient originaires de l'Irlande, ou ſi c'eſtoient des peuples, qui ayant autrefois poſſédé le païs qu'on appelle l'Ecoſſe, y retournerent après avoir demeuré en Irlande, où ils s'eſtoient retirés, pour ne point s'aſſujeter à la domination des Romains, ou pour ſe mettre à couvert de quelques autres ennemis. Mais il eſt important d'observer que dans les anciens Actes des Saints & dans les Auteurs qui ont écrit avant le dixième ſiècle, le mot de *Scotus* marque ou un Irlandois de naiſſance, ou un des deſcendans de ces Irlandois appelez Ecoſſois, qui s'établirent vers l'an 446. dans la partie Occidentale de ce qu'on appelle à preſent *Ecoſſe*, & depuis donnerent leur nom aux Pièctes, qui en avoient occupé les provinces qui ſont à l'Orient. Il en eſt de meſme du mot de *Scotia*, que les anciens emploient pour deſigner auſſi l'Irlande. Les Ecoſſois & les Pièctes eſtoient idolâtres, lors qu'ils firent cette conquête. Mais peu à peu ils furent convertis par les diſciples de ſaint Pallade, par ſaint Ninien, & par d'autres Saints, qui leur annoncerent l'Evangile. On dit que S. Pallade abordant au païs (dont ils s'emparèrent environ 15. ans après) y mourut, & y laiſſa un de ſes diſciples nommé Servan, qui fut Eveſque, & qui bâtit & gouverna le monaſtere de \* Coulroſſe, où il forma à la vertu S. Kentigerne, dont il ſera parlé cy-après.

Il eſt certain que ſaint Ninien Eveſque travailla à la conversion des Pièctes meridionnaux, mais ce ne pût pas eſtre avant l'an 418. comme dit Uſſerius, puis qu'ils n'avoient point encore fixé leur demeure dans cette partie de la grande Bretagne depuis appellée Ecoſſe. Il preſcha auſſi la foi aux peuples voiſins des Pièctes, & établit ſon ſiege épiscopale dans le païs de Gallovaï, y dédiant une Eglise en l'honneur de ſaint Martin. Cette Eglise dès ſon origine, ou du moins après ſon rétaſſement, fut deſſervie par des Religieux, & accompagnée d'un celebre monaſtere. La ville, que l'on bâtit à l'entour s'appelle Witherne. On dit que ſaint Ninien ſe trouvant importuné des viſites de ſes parens, paſſa en Irlande, & y fonda le monaſtere de Cluain-coner. Du temps du venerable Bede, c'eſt-à-dire, vers l'an 730. Ses reliques repoſoient dans cette Eglise de ſaint Martin, qu'il avoit bâtie. Saint Servan, que l'on dit avoir eſté diſciple de ſaint Pallade, pourroit bien avoir eu pour maïſtre ſaint Ninien, qui mourut ſans doute avant l'an 500. Les Pièctes

*Vide Laſteum de origine Scotorum. l. 1. p. 50. 54. Et Britanniam Guil. Camdeni de Scotis. p. 63. Petau. de docty. temp. l. 13. p. 788. Act. tom. 1. p. 362. Laſteus parle du monaſtere de Colroſſe dans le païs de Fiſe pag. 24.*

## VI.

*Et par ſaint Ninien.*

*Bed. l. 3. c. 4. Uſſer. de Brit. Eccl. pag. 661 & 1095. Candida caſa Episcopali ſede necnon & celeberrimo ante exortas hareſes monaſterio ornata fuit. Leſt. Scor. deſcrip. p. 9.*

Septentrionaux furent convertis par saint Colomb , Fondateur & premier Abbé d'un illustre monastere , comme l'on verra dans le Livre suivant.

## CHAPITRE VIII.

### *De la propagation de l'état religieux dans l'Irlande.*

I.  
S. Patrice Apô-  
tre d'Irlande y  
établit l'ordre  
monastique.

**L**A profession monastique entra dans l'Irlande par le ministère de saint Patrice , & elle y multiplia si prodigieusement , que cette Isle fut appelée *l'Isle des Saints* à cause du grand nombre & de l'éminente piété des religieux , dont elle fut remplie. Veritablement saint Pallade y alla avant saint Patrice , pour y annoncer l'Évangile , mais il n'y bâtit point de monasteres , & même il n'y fit que peu de fruit , parce qu'il n'y trouva pas le peuple disposé à recevoir ses instructions. Il y baptisa quelques personnes dans la province de Leynster , & ensuite aiant passé dans la grande Bretagne , il mourut dans le pais des Pictes. La conversion des Irlandois estoit reservée au grand Patrice , & il y travailla avec tant de succes , qu'ils l'ont toujours depuis reveré comme le Fondateur de leur Eglise & leur Apôtre. Il nous faut donc tracer ici un crayon de sa vie , y marquant principalement ce qui regarde nostre sujet. Saint Patrice naquit en Ecosse dans le territoire de la ville d'Alclud aujourd'hui appelée Dunbritton. La divine providence qui le destinoit pour porter la foi en Irlande , permit qu'à l'âge de seize ans , il y fut mené captif avec une de ses sœurs appelée Lupite , & que pendant cinq ou six ans que dura sa captivité , il apprit la langue & les usages du pais. S'estant échappé des mains de ceux qui le retenoient , il retourna en Ecosse. En moins de deux ans il perdit encore deux fois , & recouvra sa liberté. L'ayant obtenuë des Pyrates , qui l'avoient emmené en France , il s'en alla à Marmoutier , & y reçut la tonsure clericale & monastique. Il y exerça pendant trois ans la profession religieuse , & travailla à se bien affermir dans la vertu. Il retourna ensuite dans la grande Bretagne , & delà passa en Italie , où il employa environ sept ans à visiter les monasteres , & les ermitages du pais & des Isles voisines. Il fut ordonné Prestre , & demeura trois ans auprès de saint Senieur , que l'on croit avoir esté Evêque de Pise. Il avoit cependant

L'an 377. Bolland.  
17. mai. pag. 522.

Vers l'an 398.

L'an 410.

des visions qui l'excitoient à aller travailler à la conversion des Irlandois, & ils'y en alla de luy mesme, mais inutilement, & les Barbares ne le voularent point écouter. Il revint en France, & passa environ sept ans avec saint Adjuteur, & saint Germain Evêques d'Auxerre, ensuite il fut inspiré de se retirer dans l'Isle d'Arles, c'est-à-dire à Lerins, & il y demeura neufans. Estant forti de la solitude, il fit se voiage de Rome par le conseil de S. Germain, & le Pape Celestin, qui avoit reçu avis de la mort de saint Pallade, le substitua en sa place, & l'envoya prêcher la Foi en Irlande. Pour exercer sa mission avec plus d'auctorité, il fut ordonné Evêque, & passa enfin dans l'Irlande, l'an 432. Il en parcourut diverses provinces y, annonçant l'Evangile avec un zele ardent, & confirmant ses paroles par des miracles. Environ un an après son entrée dans le païs, il fonda le monastere de Saballo vers la ville de Doun, & l'ayant peuplé d'excellens Religieux, il leur donna pour Abbé, saint Dunnius son disciple. Il interrompit le cours de ses predications par deux voiajes qu'il fit a Rome en 444. & 455. Il bâtit l'Eglise d'Armach, qui eut la dignité de Metropolitaine, & qui est aussi appelée monastere, sans doute, parce que les Ecclesiastiques qui y celebrient l'office estoient Religieux. Jusqu'à l'âge de 55. ans il fit d'ordinaire ses voiajes à pié. Mais estant en Irlande, il fut obligé de prendre un chariot à cause des mauvais chemins. Lors qu'il entroit dans une maison, il faisoit le signe de la croix, & ses disciples l'imitoient sans doute dans cette pratique de pieté: au moins un des principaux d'entre eux appelé Benigne, allant voir par son ordre une religieuse qui feignoit d'estre fort malade du corps, & qui l'estoit tres-dangereusement à l'égard de l'ame, la délivra des pieges du demon en faisant le signe de la croix; à l'entrée du lieu où elle s'estoit retirée. C'estoit encore une des devotions du Saint, que de fortir de son chariot, & d'aller embrasser par respect les croix, que les fidelles élevoient sur les chemins. Quand on enterroit quelque Chrestien hors le cimetiere, ou à cause qu'il n'y avoit point de place, ou parce qu'il estoit mort dans un lieu trop éloigné de l'Eglise, il vouloit que l'on mit une croix sur son tombeau, afin de le distinguer des Payens & que l'on fut invité à prier Dieu pour le repos de son ame. Revenant un jour d'une province, où il avoit fait beaucoup de fruit par ses predications, il aperçût deux tombeaux, sur l'un desquels on avoit placé une croix. Il fut alors

*L'an 421.*

*Monasterium constructum, in quod perfectos monachos introduxit. Ibid. pag. 547.*

*In Saballo vel monasterio Ardma-chia constituto. Bolland. Ibid. pag. 580.*

*Ibid. pag. 554.*

inspiré de s'arrester, & s'adressant au mort, comme s'il eut esté encore en vie, il lui demanda de quelle religion il avoit esté. Alors le mort parla au travers du tombeau, & avoua qu'il n'avoit point connu le vray Dieu, & que ce n'avoit esté que par méprise, que l'on avoit mis sur lui une croix, au lieu de la placer sur le tombeau prochain, où reposoit un Chrétien. Après cette réponse le Saint descendit de son chariot, & aiant osté la croix de dessus le tombeau de cet infidele, il la transporta sur l'autre tombeau. On dit que voiant un jour qu'il tâchoit inutilement d'instruire, & de toucher par des paroles quelques opiniastrés, qui ne vouloient point croire, qu'il y eut en l'autre vie des récompenses pour les justes, ni des supplices pour les méchans, il ressuscita des morts qui rendirent témoignage à la verité qu'il enseignoit, & qui aiant reçu le bapême, & l'habit monastique pour se devoüer à la penitence, demeurèrent depuis avec Triam Evêque, & persevererent dans la sainteté jusqu'à la fin de leurs jours. Triam estoit un Prelat Romain de naissance, qui avoit suivi saint Patrice pour l'aider dans ses fonctions. Le don des miracles lui fut presque nécessaire, aiant à prêcher la Foy à des peuples Barbares & grossiers, qui n'avoient nulle connoissance des lettres. Ils ne savoient pas mesme écrire, & de tous les Arts ( qu'on appelle *Liberaux* ) il n'y avoit que la Poësie qui fut en usage parmi eux. Leurs Druides ou Bardes leur composoient des vers rimez pour conserver la memoire des plus illustres actions de leurs Princes, des genealogies, & des privileges des nobles, & des bornes de leurs terres, de sorte qu'on peut leur appliquer ce que dit Tacite, des peuples d'Allemagne, que leurs vers estoient leurs monumens publics, & leurs *annales*. Ce fut saint Patrice qui leur apprit à écrire soit par lui-mesme, ou par ses disciples. Il traçoit pour cet effet de certaines tables alphabetiques, appellées *abjectories*, qu'il donnoit aux Evêques, & aux Prestres. Ce secours n'abolit pas pourtant l'usage de la Poësie, & l'on verra bien-tost que de saints Abbez mirent en vers des regles monastiques.

*Ibid. pag. 517.*

---

II.  
Sa maniere de  
vie, son habit,  
sa mort.

Les soins & les fatigues de l'Apostolat n'empêchoient point S. Patrice de mener une vie austere, & d'en donner l'exemple à ses disciples. Il recitoit tous les jours le pseaume avec quantité d'autres oraisons, & celebroit aussi chaque jour la Messe. Il portoit un rude cilice, & pratiquoit une rigoureuse abstinence

à l'égard de sa nourriture. La nuit pour se mortifier, il se mettoit dans l'eau, & recitoit cinquante pſeaumes. Il se couchoit ensuite sur une pierre & prenoit un peu de repos. On dit qu'il portoit un Scapulaire blanc, & qu'à son imitation les autres Religieux Irlandois se revetoient de robes de laine de couleur naturelle & sans teinture. Pendant les dernières années de sa vie, il se retiroit souvent dans le monastere de Sabal, ou d'Armach, & il mourut à Sabal vers l'an 460, mais il fut enterré dans l'Eglise de Doun. Outre Sabal il fonda plusieurs autres monasteres, & y establit une sainte observance. Les novices faisoient leurs vœux à l'âge de vingt-ans. Il introduisit parmi eux la tonsure Romaine en forme de cercle. Mais le fils du Roi Loitgar inventa une autre faite en demi-cercle, qui fut depuis en usage parmi les Irlandois. Saint Patrice eut pour successeur dans le siege d'Armach, Sen-Patrice son neveu, qui estoit auparavant Evêque, & Abbé de Rosdelan, & dont l'on a attribué quelques actions à son oncle ce qui a causé de la confusion dans l'histoire.

Lupite, Tigridie, & Darerque, sœurs de saint Patrice se rendirent considerables par leur vertu. On dit que Tigridie eut dix-sept fils, & cinq filles, & que ces dix-sept garçons furent tous Moines, & Evêques, & les filles Religieuses. Un de ces Prelats qui s'appelloit Loman estant à Trimme ville de Medie y convertit & baptiza Forkerne, qui se fit Religieux & reçut aussi la tonsure clericale. Le Pere de saint Forkerne embrassa la Foy, & comme il estoit fort riche, il donna des terres pour fonder une Eglise. Telle fut l'origine de la Cathedrale de Trimme, qui eut pour premier Evêque saint Loman. Ce Saint estant près de mourir, cho. fit pour son successeur saint Forkerne, alors Prestre, qui n'y consentit, qu'avec une extreme repugnance, parce qu'il craignoit qu'il ne parut ainsi rentrer en possession des biens que son pere avoit donnés à l'Eglise, & que cet exemple ne fit une playe à la pureté de la discipline. Aussi trois jours après la mort de saint Loman, il se démit de l'Episcopat, & se retira dans la province de Lagenie, où il bâtit & gouverna le monastere de Roscur, où il eut entre ses disciples saint Finnen celebre Docteur, dont il sera parlé cy-après.

Vn saint Religieux nommé Asyque aiant esté sacré Evêque de la ville d'Elfin par saint Patrice, mit dans sa Cathedrale par le conseil du mesme Saint, une communauté de Moines dont il eut la conduite. Asyque aiant dit par fragilité un petit men-

## CHAP. VIII.

*Super cætera indumenta cuculla candida amiciebatur, ut ipse habitus forma & colore monachus sui speciem, &c. Ibid pag. 577.*

*Spicil Tom. 9 pag. 45. Vſſer de Britan. Eccles. pag 924.*

## III.

*Saint Loman, & saint Forkerne.*

*Omnes mares magni meriti, pontifices sanctissimi, sacerdotes optimi & monachi fuerunt. Bolland. 17. Mart. pag. 551. Idem 17. Februar. pag. 13. Io. Colgan. 17. febr. pag. 362.*

## IV.

*Moines dans des Cathedrales d'Irlande.*

*Idem 17. Mart. pag. 562.*

CHAP. VI.

( Saint Fiechus )  
 suscipiens habitum  
 monachalem, in E-  
 piscopali sed ca-  
 nobium monacho-  
 rum egregium ad-  
 ficavit. *Ibid. pag.*  
*564.*

Monachi sunt qui  
 solitarii sine terre-  
 nis opibus habi-  
 tant sub potestate  
 Episcopi vel Ab-  
 batis. *Synod. saint*  
*Patric. c. 17.*

Hoc sedatium au-  
 fugit Regem & E-  
 piscopum qui mo-  
 nachus est & Fra-  
 tres. *Synod. Carth.*  
*in capitul. Canon.*  
*Hiber Spicil Tom.*  
*9. pag. 5. p. 18.*

Suscipite etiam  
 sine ullo scrupulo  
 monachos tales ad  
 vos de flamma in-  
 ferni confugientes,  
 nequaquam illo-  
 rum consulto abba-  
 te. *Ibid. c. 28. 29.*  
*26. Colum Epist.*  
*ad S. Gregor. Pa-*  
*pam, Patric. collect.*  
*Flemmum. pag.*  
*159.*

V.  
*Regle de saint*  
*Ailbe.*

songe dans la conversation, se jugea indigne de l'Episcopat, & alla faire penitence dans une solitude. Ses disciples y bâtirent depuis un monastere sur son tombeau. Saint Fieque aiant esté Evesque de Slepten, prit l'habit monastique, & establit des Religieux dans son Eglise, il bâtit aussi le monaste- re de Forrach, & le gouverna en qualité d'Abbé. Il avoit cou- tume au commencement du Careme de prendre pour sa nour- riture, cinq pains d'orge meslés de cendre, & d'aller passer ce saint temps dans un desert; mais il retournoit à son Eglise le di- manche des Rameaux, ou le Jeudi saint, & y reportoit encore la moitié d'un pain. Saint Certen fut aussi ordonné Evesque, & Abbé de Clochor par saint Patrice, & joignit ensemble les fon- ctions de la charge Pastorale, avec les exercices de la vie con- templative. Ces exemples tirez des Actes de saint Patrice font voir que dès l'origine de l'Eglise d'Irlande, il y eut des Cathedrales déservies par des Religieux, & s'accordent tres-bien avec un canon d'un Concile tenu sous ce mesme saint, où il est dit que les Moines demeureront sous la puissance de l'Evesque ou de l'Abbé, & que leur vocation est de vivre dans la retraite, & dans la pauvreté. Leur solitude ne les attachoit pas telle- ment à leur premier monastere, qu'ils n'en pussent sortir pour aller dans un autre, avec la permission de leur Abbe, & mesme selon la decision que donna depuis le sage Gildas, & qui fut approuvée par saint Colomban, ils pouvoient d'eux-mesme quitter leur Abbé, lors qu'il estoit dans un déreglement qui le rendoit indigne de la Table sacrée, & passer dans une communauté où l'on gardoit une étroite observance. Mais l'on n'approuvoit point la conduite de ceux qui par legereté, ou autrement se separoient d'un Superieur bien réglé; & lors qu'ils se donnoient la licence de courir d'un costé & d'autre sans permission, ils estoient excommuniés conforme- ment à l'ordonnance de saint Patrice. Au reste c'estoit une maxime du mesme Saint, que celui qui ne faisoit que com- mencer à servir Dieu dans le cloistre, ne devoit point estre establi Superieur, mais vivre sous la main, & la direction d'un Abbé.

Saint Ailbe Evesque d'Emelie, saint Mocte Evesque de Luvedun, & saint Kieran Evesque & Abbé de Sagir, pres- chant l'Evangile en Irlande, y étendirent l'état religieux par la construction de plusieurs monasteres. Mais ce fut à l'exem- ple de

ple de saint Patrice, & non pas avant lui, comme ont pretendu quelques Auteurs de ce pais-là. Il est probable que saint Ailbe, & saint Declan furent ordonnez Evesques par le Pape Hilare, & que vers l'an 464. ils repasserent en Irlande, où celui-ci fonda l'Eglise d'Armor, & celui-là celle d'Emelie. Ils font tous deux dans le premier rang des Saints d'Irlande: car ceux de ce pais-là en ont fait trois ordres ou rangs, comme l'on peut voir ailleurs. Il se trouve une regle en vers Irlandois, que saint Ailbe composa pour ses disciples. Usserius témoigne l'avoir veü dans un ancien manuscrit, qui contenoit aussi celles de saint Congel, de saint Colemb, & de saint Mochut surnommé Carthage, dressées en la mesme langue & en la mesme maniere. Un de nos Auteurs assure qu'il avoit veu les trois premieres, & observe que saint Theodore Studite fameux Abbé de Constantinople mit aussi en vers les constitutions qu'il établit dans sa Communauté.

*Bolland. 17. Mars.  
p. 523.*

*Usser. Ibid. p. 867.  
913. 919.*

*Halsien disquisit.  
monastic. 57. 58.  
64. 65. 73.*

La parole de l'Evangile fit fleurir la virginité dans l'Irlande, & la rendit feconde en saintes filles. La premiere à qui saint Patrice donna le voile, fut sainte Cethubere, qu'il établit Abbessé du monastere de Druimduchan. Elle eut sous sa conduite sainte Cynn timer fille d'Echad Roi du pais de Neyl ou d'Origellie, laquelle par son exemple attira beaucoup de personnes de son sexe à la suivre dans la voye étroite de la perfection. Mais la plus celebre de toutes les Saintes qu'ait produit l'Irlande, est sainte Brigide, appelée Thaumaturge à cause du grand nombre de ses miracles. Elle naquit dans un village du diocese d'Armach. Un jeune homme la demandant en mariage, elle pria Dieu de la rendre difforme: & sa priere fut suivie d'un mal qui lui vint à l'œil, & qui l'obscurcit entierement. Cet accident fut cause que son frere la laissa dans sa liberté, & consentit qu'elle se fit religieuse. Trois autres filles du pais s'estant associées avec elle dans le dessein de se donner entierement à Dieu, elles allerent trouver trois saints Evesques, sçavoir saint Mel, saint Melche, & saint Machille, qui estoient dans la province de Medie, & reçurent le voile de ces saints Prelats. D'autres disent que ce fut saint Patrice mesme qui donna l'habit monastique à la Sainte vers l'an quatre cens cinquante. On ajoute que cet habit estoit blanc, & qu'après qu'elle en eut esté revêtuë, son œil fut gueri. Elle fonda plusieurs monasteres dans les diverses Provinces d'Irlande; mais le plus con-

## VI.

*Sainte Brigide  
religieuse.*

*Bolland. 1. Febr.  
pag. 96.*

## CHAP. VIII.

A quo die posui in  
Deum mentem  
meam numquam  
reflexi in terram  
aiebat S. Brigida  
ad S. Brendanum.  
Bolland. 1. Febr.  
pag. 117.  
Idem 17. Febr. pag.  
533.

Selon d'autres en  
517. ou 523.

Chilienus apud  
Bolland. 1. Febr.  
p. 53.

Jac. Vara. Antiq.  
Hibern. pag. 96.

siderable, & celui où elle residoit ordinairement, estoit Kildar à sept lieuës de Dublin. Sa reputation rendit aussi-tost Kildar habité. On bâtit autour une ville, & on y transféra depuis le siege metropolitain de la province de Leynster. Sainte Brigide prenoit bien garde de ne point attacher son cœur à la terre, & elle le tenoit touÿjours appliqué à Dieu. Dès son enfance & durant toute sa vie, elle fit paroistre un grand zele pour le soulagement des pauvres. Ces deux vertus semblent avoir esté éminentes en elle, & comme son caractère. Nous avons déjà remarqué qu'elle posseda excellemment le don des miracles. Sa ceinture mesme en faisoit, après qu'elle l'avoit quittée. Elle mourut l'an 506. & fut enterrée à Kildar. Mais depuis on transféra son corps à Doun, & cette heureuse ville fut en mesme temps enrichie des reliques des trois plus illustres Saints d'Irlande, sçavoir de celles de saint Patrice, de saint Colomb, & de sainte Brigide. La vie de la Sainte a esté écrite par divers Auteurs. Un Poëte du monastere d'Iniskeltre de l'Ordre de saint Benoist l'a celebrée par ses vers, y ayant esté peut-estre invité par un miracle qu'elle fit dans le lieu où l'on bâtit depuis cette Abbaye. Il ne sera pas inutile d'observer que le monastere de Kildar fut long-temps appelé *la maison du feu*, parce que les Religieuses y entretenoient un feu que l'on appelloit *le feu de sainte Brigide*: Mais l'an 1220. Henri Loundres alors Archevesque de Dublin, le fit éteindre, de crainte peut-estre que le grand soin que l'on prenoit de nourrir & de conserver ce feu, n'eut quelque chose de prophane & de superstitieux, & que ce ne fut une imitation de la conduite des Vestales du paganisme.





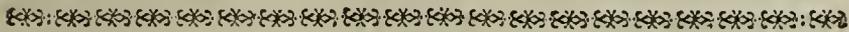
# A B R E G E

## DE L'HISTOIRE

## DE L'ORDRE

## DE

# SAINT BENOIST.



### LIVRE SECOND.

*Où il est traité des événemens du sixième siècle.*

### CHAPITRE PREMIER.

*De saint Benoist Abbé du Mont-Cassin.*



L ne paroist pas que les monasteres d'Italie aient produit beaucoup de Saints durant le cinquième siècle, & il y a apparence que la profession religieuse n'y prit pas grand accroissement, ou mesme qu'elle s'y affoiblit pendant les ravages qu'y firent les Huns & d'autres Barbares. Mais elle refleurit dans le siècle suivant, & elle forma quantité de Solitaires éminens en vertu, dont plusieurs ont esté louiez par saint Gregoire Pape, qui en parle dans ses dialogues, & qui fut lui-mesme de ce nombre. Nous ne pretendons pas que tous ces saints Religieux aient suivi la

L ij

I.

*Plusieurs saints Religieux en Italie dans le sixième siècle.*

Regle de saint Benoist, & nous avoüons qu'il y en a dont l'observance & la maniere de vie est peu connuë, & ne se laisse entrevoir que par des conjectures fort incertaines. Quelques Auteurs ont crû qu'ils avoient servi Dieu sous nostre regle, mais peut-estre que ces Saints n'ont observé que la discipline generale des monasteres prescrite par les Canons avec quelques usages des communautéz de leur país, ou que s'ils se sont attachez à quelque regle particuliere, ils ont gardé ou celle de saint Basile, ou les institutions de Cassien, ou quelque regle orientale traduite en latin, telle qu'est celle du Diacre Vigile, où la regle d'Eugippe, soit seule, ou jointe à quelque autre, & mesme à la nostre, après qu'elle se fut répandüe dans l'Italie. Dans cette incertitude nous ne laisseron pas de parler d'eux, tant pour éclaircir l'antiquité monastique, & inviter les Religieux à lire leurs Actes, que parce qu'en ce temps-là ceux qui servoient Dieu dans le cloistre, n'estoient pas exactement distinguez & partagez en divers Ordres, comme ils sont aujourd'hui, & que (si l'on en croit quelques Sçavans) ils ne formoient tous qu'un mesme Ordre monastique. On en usera de mesme à l'égard des autres país.

*De more monasterii. Greg. dialog. l. 2. c. 3. Mos etenim cellæ fuit. Ibid. c. 12.*

## II.

*Naissance & retraite de S. Benoist.*

*Baron. ann. 476.*

C'est une observation que font communément nos Auteurs après Baronius, que lorsque saint Benoist vint au monde (c'est à-dire vers l'an quatre cent quatre-vingt) l'Europe, & mesme toute la Chrestienté estoit dans un fort miserable état. Il n'y avoit alors aucun Prince Catholique, si ce n'estoit peut-estre en Irlande. L'Empire d'Orient estoit possédé par Zenon, qui protegeoit les sectateurs d'Eutyches, l'Afrique par Huneric Roi des Vandales, qui joignoit une extrême cruauté avec un grand attachement à la doctrine pernicieuse d'Arius: l'Espagne & l'Aquitaine par Evaric Roi des Visigots: & la Galice par les Sueves peuples infectez de la mesme heresie. Une partie des Gaules estoit sous la domination de Childeric Roi des François encore engagez dans les tenebres de l'idolatrie, & le reste appartenoit aux Bourguignons, dont la foi estoit corrompuë par l'Arianisme: l'Italie estoit occupée par Odacre Roi des Turcilinges aussi Arien, lequel aidé des Erules & des Scires, avoit chassé du trône Augustule, & achevé de renverser l'Empire d'Occident. Pour l'Angleterre qu'on appelloit Bretagne, elle estoit devenuë depuis peu la proye des Ecoissois, des Pictes & des Anglois-Saxons; enfin l'Allemagne

*Hadr. Valef. Rev. Franc. l. 5. an. 476.*

à l'égard de quelques unes de ses provinces, où l'on avoit prêché l'Evangile, & fondé des Eglises, estoit sans cesse desolée par une multitude de Barbares, qui y passoient après avoir quitté les forests du Septentrion, pour aller s'établir, ou du moins faire des courses dans les Gaules, & dans les autres païs meridionaux. Ce fut donc au milieu de ce nuage, & lorsque la domination de tant de Princes ou infidelles, ou heretiques, & la licence des armes faisoient regner de toutes parts le desordre & le vice, que Dieu fit paroistre comme un astre favorable nostre saint Legislatteur, & lui donna le moien de bâtir lui mesme, ou par ceux de son Ordre tant de monasteres, qui furent des academies de pieté, & des seminaires d'Hommes Apostoliques, & capables de servir l'Eglise dans la conversion, & la conduite spirituelle des peuples. Saint Benoit naquit à Nurcie petite ville du Duché de Spolette. Un Auteur du neuvieme siecle témoigne que de son temps, on voioit encore les fondemens d'un grand palais, où ses parens faisoient leur demeure, & dont les ruïnes publioient assez la dignité de ceux à qui il avoit appartenu. Le pere de saint Benoit s'appelloit Eutrobe, sa mere Abondance, & son ayeul Justinien. Comme il estoit destiné à estre le precurseur & le pere d'un grand nombre de Saints, qui devoient entrer dès leur jeunesse dans l'azyle des monasteres, pour y conserver l'innocence du baptême, il leur marqua cette voye par son exemple. A peine estoit-il sorti de l'enfance, & avoit-il commencé d'étudier à Rome, que reconnoissant la corruption du siecle par la vie déreglée de plusieurs de ses compagnons, qu'il voioit se precipiter dans toutes sortes de vices, & touché du danger où il estoit lui-mesme, de se laisser entraîner dans les mesmes desordres par le torrent de la coûtume, il abandonna ses études, sa famille, & toutes les pretensions qu'il pouvoit avoir au monde, & prit le chemin du desert. Sa nourrice nommée Cyrille le suivit seule jusqu'à un lieu nommé *Afile*, où elle lui donna occasion de faire son premier miracle en réunissant par sa priere les parties d'un crible qu'elle avoit cassé. Depuis pour conserver la memoire de cet événement, on suspendit ce crible a l'entrée de l'Eglise du village, & il y demeura exposé aux yeux de tout le monde jusqu'au temps de l'invasion des Lombards. Saint Benoit quitta secretement Cyrille, & continuant son chemin, il rencontra le venerable Romain, qui servoit Dieu dans un monastere

*Greg. l. 2. dialog  
Adrevald. l. 1. c  
mirac. 3. Bene.  
cap. 1.*

*Enfile ou Afile à  
une lieue de Suba-  
laque.*

*Et sanctæ conver-  
sationis habitum  
tradidit. . . Rome.*

CHAP. I.  
 nus non longè in  
 monasterio sub  
 Theodati patris re-  
 gula degebat.  
*Greg. dial. l. 2.  
 cap. 1. & in Act.  
 tom. 1. pag. 4.*

voisin, sous la conduite de Theodat, qui en estoit Abbé. Romain donna au Saint l'habit de la religion, & lui promit de l'assister dans son pieux dessein. Le Saint estant à Sublaque, qui estoit un lieu fort écarté, s'enferma dans une grotte pour n'avoir plus de commerce avec le monde, & pour se donner tout entier au saint exercice de la priere. Sa nourriture estoit un peu de pain que le venerable Romain lui apportoit de temps en temps. Le demon tâcha de ruiner ce commerce de charité en cassant la clochette qui lui servoit de signal, mais Romain l'avertit depuis par une autre voye. Saint Benois souffrant une faim extrême en un jour, qui estoit le jour même de Pasques, quoi qu'il ne sçût pas qu'on celebrât alors cette grande feste, il fut secouru par un Prestre, à qui nostre Seigneur fit connoistre sa necessité. Dieu permit aussi qu'il fut découvert par des bergers, & par quelques autres personnes, qui lui apportoient quelquefois à manger, & recevoient de lui des avis & des instructions pour le reglement de leur vie. Tout caché qu'il estoit dans le secret de la solitude, la tentation ne laissa pas de l'attaquer. La pensée d'une femme, qu'il avoit autrefois veuë à Rome, s'imprima si fortement dans son esprit, & le sollicita si puissamment au peché, que pour s'en défendre, il fut contraint de se rouler tout nud dans des orties & des épines. \* Il repoussa ainsi par la douleur les caresses mortelles de la volupté, & sortant victorieux d'un si rude combat, il reçut de Dieu pour recompense la grace d'estre exempt à l'avenir de ces sortes de tentations.

*Ignis urticarum venetis depellitur ignis. Et cedit fugiens mutata dolore voluptas. Flo-  
 doard. Act. tom. 2.  
 p. 1095.*

## II.

*Saint Benois  
 prend la condui-  
 re d'un monaste-  
 re.*

L'éclat de sa sainteté qui commençoit à se répandre au dehors, l'ayant fait connoistre à des religieux d'un monastere qui estoit proche de Sublaque, ils souhaiterent ardemment de l'avoir pour Abbé, & ils l'en presserent si fort, qu'après avoir long-temps résisté à leurs prieres, il accepta cette charge. Mais comme il voulut les faire vivre dans l'ordre, & retrancher les abus qui estoient dans leur communauté, ils se repentirent de l'avoir choisi pour Superieur : & quelques-uns d'entre eux se laisserent tellement emporter à la passion, qu'ils resolurent de l'empoisonner; ils mêlerent donc du poison dans du vin, & le saint Abbé estant à table, ils lui presenterent ce breuvage dans un verre, afin qu'il le benit suivant la coustume de leur monastere, & qu'il le but à son repas. Mais le Saint aiant fait dessus le signe de la croix, le verre se cassa aussitost, & il re-

connut par là que ce verre contenoit un breuvage mortel, puis qu'il n'avoit pu supporter le signe de la vie. Après les avoir repris doucement de ce noir attentat, il les quitta comme des personnes incapables de profiter de ses soins, & retourna dans sa chere solitude, pour y demeurer seul dans en la presence de Dieu.

Mais quelque temps après son desert cessa d'estre un desert, & devint un lieu habité. Car ses vertus & ses miracles lui attirant sans cesse des visites, & plusieurs personnes le conjurant de vouloir estre leur conducteur dans la voye du salut, il fut obligé de les recevoir pour disciples, & bâtit douze monasteres à Sublaque ou aux environs. Il mit dans chaque monastere douze Religieux sous un Superieur, & en retint quelques autres auprès de lui pour les instruire lui-mesme. Les deux plus illustres de ceux qui se soumirent à sa conduite, furent Maur & Placide, le premier fils d'Equice, & l'autre de Tertulle Senateurs Romains, qui les offriront eux-mesmes à saint Benoist, afin qu'il prit la peine de les former à la pieté. Placide qui n'estoit encore qu'un enfant, s'estant laissé tomber dans un étang, où il vouloit puiser de l'eau, le Saint, quoi qu'absent, reconnut le peril où il estoit, & commanda à Maur de l'aller secourir. Maur executa ses ordres avec tant de ferveur & de vitesse, qu'il ne s'apperceut d'avoir marché sur l'eau, qu'après qu'il en eut tiré Placide, & qu'il lui eut sauvé la vie. Mais comme il est assez ordinaire aux méchans d'envier aux justes le bien & l'avantage de la vertu, quoi qu'ils n'y aspirent pas eux-mesmes, Florent Prestre tres indigne de son caractère, qui gouvernoit la paroisse prochaine, ne cessoit d'attaquer par des calomnies la reputation de l'homme de Dieu, & de traverser ses pieux desseins. Sa haine s'augmentant de plus en plus, il voulut le faire perir, & luy envoya un pain en témoignage d'union & d'amitié suivant l'usage de ce temps-là. Ces sortes de pains s'appelloient des *Eulogies*, & tenoient comme lieu de pain beni, principalement après qu'on les avoit acceptez. Car c'estoit quelquefois celui qui les recevoit, qui estoit estimé y donner sa benediction, comme il se voit par les lettres de saint Paulin. Le saint Abbé reconnut par une lumiere celeste que ce pain estoit empoisonné, & l'ayant donné à un corbeau, il lui commanda de le porter dans un lieu, où personne ne le pût trouver. Tout fois voyant que ce méchant homme continuoit à le persecuter, & que même il avoit tâché un jour de corrompre la

## CHAP. I.

Intellexit protinus vir Dei, quia (vas) potum mortis habuerat, quod portare non potuit signum vitæ. Greg. l. 2. dial. c. 3.

Ad locum dilectæ solitudinis rediit, & solus in superni spectatoris oculis habitavit secum. Ibid. Vide Concil. Meld. ann. 845. cap. 57.

## III.

S. Benoist fonde douze monasteres dans le territoire du Sublaque.

Mos pravorum est invidere aliis virtutis bonum, quod ipsi habere non appetunt. Ibid. c. 74.

Hunc panem eulogiam tu facies dignatione sumendi. Paulin Epist. 1. ad Severum 41. ad Augustin. Ep. 45. ad Alipium.

CHAP. I.  
 In horto cellæ cui  
 Benedictus inerat.  
 cap. 8.  
 S. Benoist quitta  
 Sublaque vers l'an  
 529.

chasteté des Religieux, en faisant entrer sept jeunes filles dans le jardin de son monastere, il resolut de ceder à l'envie, & de s'aller établir dans quelque auere lieu. Il partit donc de Sublaque, mais à peine en estoit il éloigné de trois lieuës, que saint Maur l'envoia avertir que Florent venoit d'estre écrasé sous les ruines de la galerie de sa maison. Bien loin de se réjouir de cette nouvelle, il en versa des larmes, & imposa une penitence à saint Maur par la croiance qu'il eut qu'il avoit ressenti quelque joie de la mort de ce miserable.

---

 IV.

Saint Benoist  
 bâtit le Mont-  
 cassin.

Cōmorantem circumquaque multitudinem prædicatione continua ad fidem vocabat *Ibid.*  
 Vide S. Gr. gor. lib. 7. Epist. 20.

Il ne retourna pas néanmoins à Sublaque, mais continua son chemin vers le Montcassin où la divine providence l'appelloit. Cassin estoit une petite ville scituée sur une haute montagne dans le país des Samnites qui fait aujourd'huy partie du Royaume de Naples. C'est une chose presque incroyable qu'on y adorât encore Apollon, & que dans le sixième siecle cette fausse divinité y eut encore un temple, des autels, & des bois superstitieux consacrez à son honneur. Le Saint indigné de voir ces restes honteux de l'Idolatrie travailla promptement à les abolir, & à éclairer les peuples de la lumiere de l'Evangile. Après avoir brisé l'Idole, renversé l'autel & brûlé les bois, il fit construire à la place, deux Chapelles en l'honneur de deux Saints qui ont esté d'excellens modelles de la vie religieuse, sçavoir l'une sous le titre de saint Jean Baptiste, & l'autre sous l'invocation de saint Martin, & il y bâtit enfin un grand monastere qui a esté depuis comme la source & le centre de son Ordre.

---

 V.

Il écrit sa regle.  
 Scripsit monachorum regulam regulari discretionem præcipuam, sermone luculentam. Greg. 1. 2. dial. c. 16.  
 Concil. Mogunt. an. 813. c. 11. 13.  
 Trostorian an. 909. c. 3.  
 Hæc à sanctis canonibus antequam sanctus Spiritus per B. Benedictum eodem spiritu quo & facti canones condidi sunt regulam monachorum ediderit. Concil. Dar. 2. an. 874. c. 7.

Ce fut la qu'il écrivit ou qu'il acheva sa regle, qu'il avoit vray semblablement commencée à Sublaque. C'est cette regle si éminente en sagesse, & en discretion, & si grave & si claire à l'égard du discours, & du stile, comme parle le grand saint Gregoire. C'est cette regle qui a esté depuis si célèbre dans l'Eglise, & que les Conciles appellent si justement *Sainte*; puis que selon l'éloge dont l'honneur le Concile de Douzi, elle a esté dictée à saint Benoist, par le mesme esprit qui est l'auteur des sacrez Canons, & qu'elle a servi à former, & à conduire au Ciel un si grand nombre de Saints. Ces eloges seroient plus que suffisans pour justifier la conduite de saint Benoist, si dans sa regle il avoit ordonné quelque chose de nouveau, & de contraire au droit commun à l'égard de quelques unes des plus importantes observances, telles que sont la deffense de rien

rien posséder en propre, l'eslection des Abbez par la communauté, & la promotion des Religieux aux Ordres sacrez. Mais bien loin d'avoir rien innové dans ces points de discipline, il a suivi les Canons; & le commun usage de l'Eglise. L'on en a déjà veu des preuves, & l'on en verra encore d'autres dans la suite. Ce que prescrit saint Benoist, touchant l'ordination des Religieux, & la reception des Prestres dans la communauté montre qu'il y avoit des Prestres dans les monasteres, quoiqu'il put quelquefois arriver, que la communauté en manquât, \* comme il en manquoit quelquefois dans les Eglises. Aussi telle estoit alors la discipline de la plupart des monasteres de l'Orient & de l'Occident.

Nous ne nous arresterons point ici à raconter tous les miracles de ce grand serviteur de Dieu. On en peut voir le recit dans l'original de sa vie, c'est-à-dire dans le second livre des dialogues de saint Gregoire, dont nous donnerons la traduction pour l'usage de ceux qui n'entendent point la langue Latine. Dieu l'avoit éclairé d'une lumiere surnaturelle qui lui découvroit les choses les plus cachées, & mesme celles qui estoient encore dans l'obscurité de l'avenir. Les habits royaux dont l'officier de Totila Roy des Gots s'estoit revestu, & les honneurs qu'on lui rendoit, n'empêcherent pas que le Saint ne le reconnust, & qu'il ne le distinguast bien de son maistre, quoi qu'il n'eut jamais veu ni l'un ni l'autre. Alors Totila ne doutant point qu'il n'eut l'esprit de prophetie, se prosterna devant luy. Le Saint le reprit des horribles ravages qu'il faisoit, & lui predict, *qu'il entrevoit dans Rome, qu'il passeroit la mer, & qu'après avoir encore regné neuf ans, il mourroit au dixième*, ce qui arriva ainsi. Tout absent qu'il estoit, il marqua à ses Religieux la disposition que devoit avoir le monastere de saint Estienne de Terracine, & où ils devoient bastir l'Eglise, le Refectoir, le Logis des hostes, & les autres lieux reguliers. Ce fut aussi par une lumiere surnaturelle qu'il sçut que trois de ses disciples avoient péché contre la regle, les deux premiers en mangeant hors le monastere, & l'autre en recevant & en retenant pour lui des mouchoirs que lui avoient donné des Religieuses, à qui le Saint l'avoit envoyé faire une conference de pieté. Ces Religieuses demeuroient dans un village, où il y avoit eu auparavant un grand nombre de paiens que le Saint avoit convertis par ses predications.

\* Greg. l. 1. Ep. 15. & 51. l. 5. Ep. 27. l. 7. Ep. 77. Ind. 2.

## VI.

*Miracles de S. Benoist.*

Sa prediction touchant Totila Roy des Gots.

L'an 542.

Greg. Dial. l. 2. c. 14. 15.

## CHAP. I.

## VII.

*Il voit monter au Ciel l'ame de S. Germain Evêque de Capouë.*

*Mundus sub uno solis radio collectus, &c. Ibid. c.*

*35.*

*Anima videnti creatorem angusta est omnis creatura. Ibid.*

## VIII.

*Mort de saint Benoist.*

*Hujus ergo (S. Benedicti) omnia gesta non didici sed PAUCA quæ narro quatuor discipulis illius referentibus agnovi. Gregor. dialog. l. 2. prolog.*

*B. Benedictus quadragesima tempore inclusus & remansit Paul. Diacon. de gest. Longob. c. 26.*

Passant la nuit en priere il parut une clarté celeste qui en dissipant les tenebres, tout le monde se presenta à lui comme ramassé dans un rayon du Soleil, & il vit en mesme temps l'ame de saint Germain Evêque de Capouë, portée au Ciel dans un globe de feu par le ministère des Anges. Sur quoi saint Gregoire fait cette reflexion, *que toutes les creatures paroissent petites à une ame qui voit le Souverain Createur de toutes choses.* Ces paroles ont fait croire à quelques uns que dans le sentiment de ce grand Pape, saint Benoist vit alors l'essence divine, ce que je laisse à examiner aux Theologiens.

Saint Benoist predict aussi sa mort, & que son monastere du Montcassin seroit un jour détruit par les Lombards. Estant surpris d'une fièvre violente, le sixième jour de sa maladie, il se fit porter à l'Eglise par ses disciples, il y reçust le corps, & le sang de nostre-Seigneur, & s'estant mis en priere, il rendit l'esprit dans ce saint exercice. On dispute touchant le temps de sa mort; mais selon la plus saine opinion, elle arriva le vingt un de Mars, l'an 543. Quoi que saint Gregoire se soit beaucoup plus estendu sur le sujet de saint Benoist, que sur ce qui regardoit les autres Saints d'Italie, il est certain par son propre aveu, qu'il n'a pas rapporté tout ce que le saint Abbé avoit fait de remarquable, & de digne de memoire, & qu'il n'en a écrit qu'une petite partie. Il s'est principalement arresté à raconter les plus éclatans, & les plus celebres de ses miracles; & c'est pourquoi l'on ne doit pas s'estonner, s'il n'a rien dit de la propagation de son Ordre dans la France, & dans la Sicile. Mais son silence n'excuse pas la licence de quelques Auteurs modernes, qui sous pretexte de vray semblance, & mesme contre la vray semblance attribuent hardiment à saint Benoist des choses, dont nul des anciens n'a parlé, & bien loin d'applaudir au faux zele de ces écrivains, on les doit condamner comme des personnes qui corrompent la verité de l'histoire, & qui bien loin de faire honneur aux Saints, les deshonnorent en abusant de leurs noms pour debiter des fables, & se jouer de la credulité des simples. Paul Diacre fait mention de S. Benoist dans son histoire des Lombards, & comme il interromp quelquefois la suite de sa narration pour y inserer mesme des vers à la louange des hommes illustres, il y a mis un petit poëme, où il chante les miracles de ce saint Abbé. Il remarque aussi que le Saint redoubloit ses austeritez pendant le Carefme, &

## CHAPITRE II.

*De sainte Scholastique sœur de saint Benoist, & Religieuse.*

**L**A perfection Evangelique est également pour les deux sexes, & aussi bien pour le plus foible, que pour le plus fort, parce que c'est un ouvrage qui ne s'accomplit pas par les forces de la nature, mais par l'appui & le secours de la grace; & il semble que ç'a esté pour rendre cette verité évidente, & sensible qu'il est arrivé par la divine providence, que la plupart des fondateurs de la profession monastique ont eu des sœurs qui ont embrassé la vie Religieuse. Les exemples de saint Antoine, de saint Pacôme, de saint Basile, de saint Augustin, de saint Césaire, justifient ce que j'avance. Cette benédiction s'est rencontrée dans la famille, & dans l'Ordre de saint Benoist. Car sainte Scholastique sa sœur le suivit dans le chemin de la perfection, & ne lui fut pas moins unie par la conformité de l'esprit, & de la grace, que par le lien de la nature, & du sang. Dès sa première jeunesse, elle accomplit excellemment ce que marque son nom, elle entra dans l'école de JESUS-CHRIST, & se consacra pour toujours à son service par la profession religieuse.

Quelques uns disent qu'elle bâtit le monastere de Plombierie à une lieuë & demie du Montcassin, du moins il y a preuve qu'elle instruisit dans la vertu des personnes de son sexe qui estoient sans doute sous la conduite de S. Benoist. Car il est certain par le témoignage de S. Gregoire, que le S. Abbé gouvernoit aussi des religieuses. Elle avoit coutume de visiter une fois par an son frere qui estoit hors du monastere accompagné de quelques Religieux, & alloit lui parler dans une terre qui en estoit assez éloignée. Dans la dernière visite qu'elle lui rendit après avoir chanté des psaumes, & conféré ensemble sur des sujets de pieté, elle le pria de ne point retourner ce soir-là à son monastere, & de continuer à l'entretenir du bonheur de la vie éternelle. Mais voyant que le Saint estoit resolu de la quitter, elle éleva secrettement son cœur à Dieu, &

## I.

*Sainte Scholastique sœur de S. Benoist.*

Scholastica. Df. ab ipso infanti tempore dedicata: Gregor. dialog. l. 2. c. 33.

Sanctimonialis fecmina. Ibid.

Que proprium ex Schola sumpsit Scholastica nomen Hæc Deus ubertina cælesti munere ditat. Aurea virgineo luerantem præmia voto. Aldelm. de Virgin. c. 25.

Castalides proceres præbas concita prædux. vetus carmen in Act. sac. 1. pag. 44.

Virgo Domini Scholastica. cum sanctis Virginitibus Domino serviebat, quas illa docuerat Berthar Ab Cassin. in 23. cap. Reg. Bened.

## II.

*Miracle de sainte Scholastique & sa mort.*

Cumque die altero eadem venerabilis fœmina (Scholastica) ad celliam propriam recessisset. Ibid. c. 34.

\* Il est certain que

## CHAP. III.

*dans saint Gregoire Pape, & dans Gregoire de Tours cella signifie un monastere.*  
*Greg. ibid. c. 19 24.*

*\*Prudence rapporte la mesme chose de sainte Eulalie martyre Peristeph. car. 3.*

*Emicat hinc columba repens . . . spiritus hic erat Eulalie.*

*Contigit ut quorum mens una semper in Deo fuerat eorum quoque corpora nec sepultura separaret.*

*Greg. ibid. cap. 34.*

le pria de mettre obstacle à son retour. A peine avoit-elle achevé cette priere, que le ciel de clair & serain qu'il estoit, devint tout obscur & chargé de nuages, & cette obscurité fut incontinent suivie d'une grosse pluie mêlée de tonnerre & d'éclairs, qui empêcherent saint Benoist de sortir du lieu, où ils estoient, & de retourner à son monastere.. De sorte qu'il fut obligé de satisfaire le desir de sa sœur, & de lui parler de la félicité des bienheureux, après laquelle ils soupiroient tous deux, & dont la Sainte devoit bien tost jouir. Car trois jours après, Dieu la retira de la terre, & son frere vit monter son ame au Ciel \* sous la forme d'une colombe. Son corps fut mis dans le sepulcre, que saint Benoist avoit préparé pour lui-mesme, & ainsi le repos du tombeau leur fut commun, & l'on ne separa point les corps de ceux, dont les esprits avoient esté si parfaitement unis en Dieu.

## CHAPITRE III.

*De saint Placide disciple de saint Benoist, & Martyr: & du monastere qu'il bâtit dans la Sicile.*

I.

*Saint Placide disciple de S. Benoist.*

*Act. tom. 1. p. 45.*

*Il va bastir un monastere en Sicile.*

*L'an 536. ou plus est l'an 534.*

*Monasterium omne una cum Ecclesia S. Baptistæ Johannis, &c. Vita S. Placidi. n. 58.*

Saint Placide estoit le fils aîné de Tertulle Sénateur Romain de la maison des Anices. Dès l'âge de sept ans il fut mis sous la conduite de saint Benoist, & profita si bien de ses instructions, qu'il se rendit accompli dans toutes sortes de vertus, & principalement dans l'obeïssance. Tertulle son pere, qui estoit fort riche, aiant donné à ce saint Patriarche, des terres de grande valeur, le Saint en prit possession, & commença d'en jouir par des procureurs qu'il y établit. Mais aiant appris que des personnes puissantes vouloient usurper celles qui estoient dans la Sicile, il fut obligé d'y envoyer saint Placide avec quelques autres Religieux, pour maintenir ses droits, & pour y établir aussi un monastere. Saint Placide partit donc du Montcassin; & comme Dieu l'avoit favorisé du don des miracles, il en fit un grand nombre tant en chemin, qu'après qu'il fut arrivé à Messine. Il y bâtit un monastere, dont l'Eglise fut consacrée à Dieu sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, & sa Communauté s'accrût jusqu'au nombre de trente Religieux, qui avoient en lui une regle vivante, & un modele

achevé de la perfection, Car encore qu'il n'eut pas trente ans, il les gouvernoit avec une sagesse admirable : il gardoit le silence & la retraite autant que sa charge le lui pouvoit permettre. On ne le vit jamais en colere, ni agité de passion. Il parloit toujours aux personnes avec douceur & honnesteté. Il ne beuvoit point de vin, il portoit toujours le cilice, & lors qu'il prenoit quelque repos, c'estoit plustost assis que couché. Pendant le Carême, il ne mangeoit que le Dimanche, le Mardi & le Jeudi, & encore en ces jours-là il ne se nourrissoit que de pain & d'eau. Parmi l'éclat de tous ses miracles, il conser-voit une humilité, qui lui persuadoit qu'il estoit le dernier de tous les hommes, & qui n'estoit pas moins surprenante, que les guerisons surnaturelles, que Dieu operoit par son ministère.

Le bruit de ses miracles & de son établissement dans la Sicile. Ini attira la visite d'Eutiche & de Victorin ses freres, & de Flavie sa sœur. Mais leur voiage eut une suite aussi triste & funeste selon le monde, qu'heureuse & pleine de gloire aux yeux de Dieu. Car quelques jours après qu'ils furent arrivez à Messine, il y aborda une armée navale de Sarrafins ou de Sclavons sous la conduite du cruel Mamucha, lesquels aiant enfoncé les portes du monastere, prirent saint Placide, ses deux freres, sa sœur, & tous ses Religieux à la reserve de Gordian, & leur firent souffrir d'horribles tourmens pour les obliger à renoncer à JESUS-CHRIST, & à n'adorer plus Dieu qu'en la maniere de leur Roi Abdala. Mais les Saints sçachans bien que l'on ne peut rendre à Dieu de culte qui lui soit agreable, que par JESUS-CHRIST, qu'il nous a donné pour mediateur, souffrirent la cruauté de tous ces supplices avec une genereuse & invincible patience, & acquirèrent au prix de leur sang la couronne du martyre. Ils la reçurent le 5. d'Octobre l'an 13. de l'Empire de Justinien, qui répond à l'an 539.

Gordian, qui les avoit visitez en prison, rendit à leurs corps les derniers devoirs en les enterrant dans l'Eglise de saint Jean. On dit qu'il alla ensuite à Constantinople, & qu'il y écrivit en grec l'Histoire de leur martyre par l'ordre de Justinien. Depuis on l'a traduite en latin, & l'on y a adjoué des extraits du second Livre des dialogues de saint Gregoire, qui contient la vie de saint Benoist, mais l'on y a aussi meslé des choses qui sont ou evidemment fausses ou douteuses, & que l'on ne peut pas aisément accorder avec la verité de l'Histoire. On attribue

Ultimum se omnium hominum judicabat. . . non æqualem se aliorum ducens, sed ultimorum omnium servum. n. 32. & 56.

## II.

Martyre de S. Placide.  
n. 10.

Juxta ritum invictissimi regis nostri Abdalæ Deum adora. *Art. tom. 1. pag. 63. præfat. p. 23. n. 51.*

## III.

Gordian écrit la vie de S. Placide.

ces additions à Pierre Diacre , Bibliothecaire du Montcassin , qui vivoit l'an 1120.

## IV.

*Ruine du monastere bâti en Sicile par saint Placide.*

*Aët. tom. 1. p. 79.  
Roc. Pyrr. Sicilia  
sacra tom. 3. p. 630.*

*Vers l'an 1100.*

Saint Benoist envoya d'autres Religieux en Sicile , & ainsi le monastere de saint Jean subsista , & reçut le nom de saint Placide. Mais environ trois cens ans après , les Sarrasins s'estant emparez de cette Isle , & en aiant détruit ou ravagé les Eglises , il fut enveloppé dans cette ruine commune , & il demeura desert & sans Religieux pendant la longue & cruelle domination de ces ennemis de l'Evangile. Ensuite la Sicile aiant esté affranchie de ce joug par les Normans , qui y rétablirent aussitost l'exercice du Christianisme , leur Prince Roger , qui fut le premier Comte de Sicile , donna le lieu où estoit cette Abbaie , aux Chevaliers de saint Jean de Jerusalem , qui le possèdent encore aujourd'hui. Les corps des saints Martyrs furent trouvez l'an 1588. On les tira de terre avec dautant plus de veneration & de joie que cette ceremonie fut precedée de plusieurs miracles.

## V.

*Fondation du Monastere de S. Erasme.*

*Vita S. Placidi n.  
11.  
Sacr. tom. i. pag.  
287.*

Les actes de saint Placide marquent que saint Benoist estant sorti d'Alatri pour continuer son chemin vers le Mont Cassin , posa les fondemens d'une Eglise , qu'il fit achever par saint Placide , & qui fut dediée en l'honneur de saint Erasme Martyr , où l'on mit depuis une Communauté de Religieux. Mais au lieu d'*Herculan* il faut lire *Verulan* : car , selon d'autres memoires , ce fut à Veroli , qui est à deux lieuës d'Alatri , que le Saint commença ce monastere , qui est aujourd'hui une paroisse desservie par dix Chanoines , qui ont pour Superieur un Abbé.

## CHAPITRE IV.

*Du Poëte Marc Disciple de saint Benoist : & de saint Martin Ermite.*

## I.

*Marc Poëte disciple de saint Benoist, & saint Martin Ermite.*

*Aët. Tom. 1. pag.  
29 & 186.  
Greg. dial. l. 3. c. 16.*

**M** Arc disciple de saint Benoist a laissé un petit ouvrage de poësie , où il celebre la fondation du Mont-Cassin , & en marque quelques circonstances omises par saint Gregoire. Il nous apprend que saint Martin Ermite s'y estoit établi avant saint Benoist , mais qu'il eut revelation de lui ceder la place , & de se transporter ailleurs. En estant sorti , il alla demeurer dans une grotte du mont Marfique proche de Carinole.

Pour se mettre dans la necessité de ne la point quitter, il prit une chaisne dont il attacha un bout à un de ses piez, & l'autre au rocher; de sorte qu'il ne pouvoit aller plus loin que s'éten- doit la longueur de la chaisne.

Saint Benoist aiant appris qu'il s'estoit ainsi enchainé, n'ap- prouva pas cette conduite, & lui envoya un de ses disciples, qui lui dit de sa part: *Martin, si vous estes un veritable Serviteur de Dieu, que ce ne soit pas une chaisne de fer, qui vous attache à vostre Ermitage, mais la chaisne de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, la charité, qui est le lien de la perfection; le saint Abbé lui marquoit par là, que c'estoit l'amour divin qui le devoit ar- rester dans sa solitude, & la lui rendre douce comme un lieu où il pouvoit trouver plus aisément Dieu, que dans le tumulte du siecle, & non pas la contrainte exterieure que lui imposoit cette chaisne qui pouvoit bien retenir son corps dans sa grotte, mais non pas empêcher que son esprit ne s'échappât, & ne courût après les compagnies, & les vains divertiffemens du monde. Martin reçut avec une humble déference le conseil de saint Benoist, & dégagea son pied de cette chaîne, mais il ne se donna pas pour cela plus de liberté qu'auparavant, & ne passa jamais les bornes qu'il s'estoit prescrites. Il fit encore plus, car depuis il s'enferma dans sa grotte, & ne laissa pas néanmoins d'avoir des disciples qui demeuroient auprès de lui, & qu'il conduisoit dans la voie du salut. On a veu ci-devant d'autres exemples de Reclus, qui avoient des Religieux sous leur direction. Ce pieux Solitaire ne vouloit point voir de femmes, non qu'il méprisât les personnes de ce sexe, mais parce qu'il craignoit que leur veuë n'excitât dans son ame quelques pen- sées qui en blessassent la pureté. En quoi il estoit justement dans la mesme disposition que le venerable Nuncte, dont nous parlerons ci-aprés. Au reste on pourroit douter, si saint Benoist dans le conseil qu'il donna au bienheureux Martin, ne se regla point sur la conduite \* de Melece Evesque ou Magistrat du teritoire d'Antioche, qui voiant saint Simeon Stylite atta- ché avec une chaisne à une des pierres de son petit Ermitage, lui persuada de briser cette chaîne, & de s'en défaire comme d'un secours & d'une precaution inutile, parce que la resolu- tion qu'il avoit formée de servir Dieu dans le desert, estoit comme un lien spirituel, qui devoit retenir son corps, & l'ar- rester dans le lieu de sa retraite. On rapporte la mort du bien-*

## II.

Conseil donné  
par saint Bonoist  
au Bienheureux  
Martin.

Si servus Dei es,  
non te teneat cate-  
na ferrea, sed ca-  
tena Christi.

Non quia asper-  
nabatur sexum, sed  
ex contemplata  
specie, tentationis  
incurrere metue-  
bat vitium Greg.  
dial. l. 3. c. 16. vel  
Act. tom. 1. p. 186.  
\* Baronius a cru  
que ce Melece estoit  
S. Melece d'Antio-  
che, qui mourut  
l'an 381. Mais son  
opinion souffre bien  
de la difficulté.  
Voyez Allatius De  
Simeonum scriptis.  
Theodoret. Philoth.  
c. 26. Hasfen in c.  
8. vita S. Bened.

CHAP. V. heureux Martin à l'an 565. L'Eglise de Carinole garde avec respect ses reliques & sa chaise, qui y furent transférées l'an mil quatre-vingt-quatorze par S. Bernard Evêque du Diocèse.

## CHAPITRE V.

*De saint Specieux, & de quelques autres disciples de saint Benoist : du venerable Servand Abbé.*

### I.

*S. Specieux disciple de S. Benoist.*

*Greg. dial. l. 4 c. 8.  
Aët. Sac. 1. pag. 98.*

DEux freres l'un nommé Specieux & l'autre Gregoire, qui estoient des personnes de qualité, & qui avoient de grands biens, les donnerent aux pauvres, pour marcher plus librement après JESUS-CHRIST dans la voie de la perfection, & prièrent saint Benoist de les admettre au nombre de ses disciples. Le Saint leur accorda ce qu'ils souhaittoient, & les mit dans son nouveau monastere de Terracine. Ils y prirent l'habit de la Religion, & y pratiquerent les exercices ordinaires du cloistre. La gloire de Specieux, que Dieu retira du monde avant Gregoire, fut connue par un miracle. Estant allé à Capouë pour les affaires de sa communauté, il y fut surpris d'une maladie, & y mourut. Au mesme instant qu'il rendit l'esprit, son frere Gregoire, qui estoit dans le monastere de Terracine, vit sortir son ame de son corps, & en donna avis aux autres Religieux. On s'informa ensuite du temps de sa mort, & on trouva qu'elle estoit arrivée au mesme moment que son frere en avoit esté averti: ce qui fit voir la verité de la revelation.

### II.

*Servand Abbé ami de saint Benoist.*

\* *Haisien in cap. 35. Virz S. Bened. pag. 165.  
Aët. tom. 1. p. 50.  
Cassiod. l. 11. c. 1.  
pag. 174.*

NOus avons parlé d'un semblable miracle, par lequel Dieu fit aussi connoître à saint Benoist la felicité de saint Germain Evêque de Capouë. Cette admirable lumiere qui lui apprit le bonheur de ce saint Prelat fut aussi un peu apperceuë par Servand Diacre, qui estoit avec le saint Abbé. Servand gouvernoit un monastere dedié à saint Sebastien, & situé près de la ville d'Alatri, \* si l'on en croit les actes de saint Placide tels que nous les avons à present. Il visitoit de temps en temps saint Benoist pour conferer avec lui des choses saintes. Il est certain que l'Abbaie, qui estoit sous la conduite de Servand, avoit esté fondée par l'illustre Liberius Prefet des Gaules, que  
Cassiodore

Cassiodore a honoré de si beaux eloges, & qui aiant invité plusieurs Evêques à dédier une Eglise qu'il avoit bastie à Orange, leur donna occasion d'y celebrer un Concile. C'est le second Concile d'Orange tenu l'an 529. auquel presida saint Cesaïre, & où l'on decida plusieurs points sur la matiere de la Grace. Mais revenons à nostre sujet.

On donne encore à saint Benoist un disciple nommé Sebastien, que l'on dit avoir écrit la vie de saint Jérôme. Quelques-uns pretendent que ce saint Jérôme, dont il a pris soin de faire connoître les actions, est un Jérôme Religieux de nostre Ordre, & non pas saint Jérôme Docteur de l'Eglise. Mais j'ai peine à me rendre à leur sentiment, parce que Pierre Diacre du Montcassin, qui sans doute avoit veu cet ouvrage de Sebastien, marque assez nettement qu'il a parlé du grand saint Jérôme, si connu dans l'Eglise par le merite de sa sainteté, & par son intelligence dans les divines Ecritures. Au reste je ne puis pas dissimuler, que Pierre n'appelle pas Sebastien disciple de S. Benoist, mais seulement moine de S. Benoist: ce qui pourroit seulement marquer qu'il estoit Religieux du Montcassin, mais comme dans le traité qu'il a fait des Hommes illustres de ce monastere, il le place avant l'Abbé Simplicie; il s'ensuit de là que selon son opinion Sebastien a esté moine de saint Benoist, c'est-à-dire, un des disciples du Saint, laquelle maniere de parler il semble avoir empruntée de saint Gregoire Pape, qui s'en fert dans le mesme sens, lorsqu'il appelle saint Placide moine du saint Homme, c'est-à-dire de saint Benoist.

*Concil. Auranf.  
ann. 529.*

## III.

*Sebastien disciple de saint Benoist.*

*Ioan. Bapt. Marus in notis ad Petr. Diac. de viris illustrib. Cassin. c. 4. Sebastianus beati Benedicti monachus Hieronymi Doctoris egregii vitam describens, &c.*

*Placidus puer S. Viri monachus. Greg. dial. l. 2. c. 7.*

## CHAPITRE VI.

*De saint Constantin & de saint Simplicie Abbez du Mont-cassin.*

**L**E bienheureux Constantin succeda à saint Benoist dans le gouvernement de son monastere. On ne sçait presque de lui que son nom. Saint Gregoire, qui l'avoit connu, l'appelle *Homme tres-venerable*. Il fut un des quatre Religieux, dont ce saint Pape apprit les particularitez de la vie de saint Benoist. Les trois autres furent saint Simplicie troisième Abbé du Montcassin, Valentinien Abbé de Latran, & Honorat

## I.

*S. Constantin II. Abbé du Mont-cassin.*

*(Honoratus) qui nunc adhuc cellæ ejus, in qua prius conversatus fuerat (Benedictus) præest. Greg. dial. prol.*

CHAP. VI. Abbé de Sublaque, qui vivoit encore lorsque le Saint Pape écrivoit ses dialogues, il ne faut pas confondre saint Simplicie avec un Religieux du mesme nom, qui accompagna S. Maur en France.

II.  
S. Simplicie III.  
Abbé.

Saint Simplicie entra dans la charge d'Abbé environ dix-sept ans après la mort de saint Benoist, c'est-à-dire, vers l'an 560. & il contribua beaucoup à la propagation de son Ordre. C'est ce que nous apprenons d'un avertissement qui est avant la préface de nostre regle dans le recueil de S. Benoist d'Aniane, & dans quelques anciens manuscrits. Cet avertissement est en vers, mais en vers qui ne sont pas exacts, ni tout-à-fait conformes aux loix de la poésie. Ce qui n'est pas sans exemple, puisque Commodien Poëte Chrestien, qui vivoit vers l'an quatre cens, en a fait de semblables. En voici la Traduction. *Vous qui souhaitez vous assujettir au joug doux & leger de JESUS-CHRIST, appliquez-vous volontiers à la lecture de cette Regle, pour y guster un miel delicieux. Elle contient les preceptes de l'ancien & du nouveau Testament; elle enseigne une Observance divine, & comment l'on peut mener une vie tres-chaste. C'est le Pere Benoist qui a composé ce Livre sacré, & qui a recommandé à ses disciples d'en bien garder les maximes & les loix, mais c'est Simplicie Serviteur & Ministre de JESUS CHRIST, qui a communiqué à tous l'ouvrage de son maistre qui estoit caché, & la mesme recompense les attend tous deux dans l'éternité bienheureuse.* On voit donc que Simplicie ne souffrit point que l'ouvrage du Saint fut plus long. temps caché, & qu'il en fit part à tout le monde, c'est-à-dire, qu'il publia la Regle de saint Benoist, qui estoit auparavant peu connue, & qu'il tâcha de la répandre, & de la faire recevoir dans les maisons religieuses. Outre la collection des Regles dressée du temps de Charlemagne, & les anciens manuscrits qui justifient l'antiquité de cet avertissement, elle se prouve encore par le témoignage de Sigebert, & de Pierre Diacre du Montcassin, qui l'ont lû il y a plus de cinq cens ans. Candidé Religieux Allemand semble aussi l'avoir veu, & en avoir emprunté quelques termes, dont il use dans la vie de saint Eigil Abbé de Fulde, qu'il a écrite sous le regne de Charlemagne, ou de Loüis le Debonnaire. Ainsi il y a lieu de considerer saint Simplicie comme un des propagateurs de nostre Institut, parce qu'au lieu qu'avant lui, il n'y avoit peut-estre que les monasteres fondez par saint Benoist, ou par ses

Simplicius... magistri latens opus propagavit in omnibus. Cod. Regul. part. 2. pag. 4.  
Act. tom. 1. pag. 194. Analest. Io. Mabill. tom. 2. pag. 200.

disciples , où nostre Regle fut connuë , il excita les autres communautez religieuses à la recevoir , & à s'en servir pour perfectionner leur Observance.

---

## C H A P I T R E   V I I .

*De la ruine du Montcassin par les Lombards , & de la  
fondation du monastere de Latran.*

**V**ital & Bonit gouvernerent le Montcassin après saint Simplicie. Ils ont tous deux la qualité de Saints dans le catalogue des Abbez. L'administration de ce dernier ne fut pas tranquille , mais se rencontra dans un temps fâcheux , où il eut besoin d'une grande sagesse , & d'une grande fermeté pour se soustenir dans les maux , dont sa Communauté fut affligée. Car ce fut de son temps que les Lombards ruinerent le Montcassin , & le rendirent desert & inhabité.

Ces Barbares entrerent en Italie l'an cinq cens soixante & huit sous la conduite de leur Roy Alboin , & en occuperent d'abord une des plus belles provinces , arrosée par le fleuve du Po , laquelle a depuis esté appellée Lombardie. Comme ils estoient ou Ariens ou Idolâtres , ils n'épargnerent pas les Eglises ni les monasteres ; & ce furent ces lieux saints , qui éprouverent davantage leur fureur , & leur avarice. On se vit encore plus exposé à leur cruauté après la mort de leurs Rois Alboin , & Clef. Car alors ils furent gouvernez par trente Ducs , qui partagerent entre eux l'Italie , & y porterent par tout la desolation. Il n'y eut que Rome , & Ravenne qui se maintinrent contre eux , & où ils n'eurent point d'entrée. Ils furent dix ans sous la conduite de leurs Ducs , sçavoir depuis l'an cinq cens soixante & quinze , jusqu'à l'année cinq cens quatre-vingt-cinq.

Ce fut pendant cet interregne , & vers l'an cinq cens quatre-vingt , qu'ils ruinerent le Montcassin. Saint Benoist en avoit prédit la destruction , & en avoit versé des larmes. Mais Dieu l'avoit consolé en lui promettant que s'il livroit son Abbaie aux Barbares , il conserveroit tous ceux qui s'y trouveroient , lors qu'elle seroit prise par les ennemis. Les Lombards conduits par un de leurs chefs qui estoit vrai-semblablement Zoto Duc de

---

### I.

*Vital & Bonit  
IV. & V. Abbez.*

---

### II.

*Les Lombards  
entrent en Italie,  
l'an 568.*

*Paul. Diac. lib. 2.  
c. 32. de gest. Lon-  
gobard. & l. 4. c.  
18. Chron. Cassin.  
l. 1. c. 2.*

---

### III.

*Ruine du Mont-  
cassin.*

## CHAP. VII.

Benevent attaquèrent la nuit le Montcassin, & s'en rendirent les maîtres. Cependant l'Abbé Bonit, qui avoit succédé à Vital, dès l'an 575. & ses Religieux quoique surpris, & ne s'attendant point à cette insulte, ne laissèrent pas de se sauver, & emporterent avec eux quelques meubles & quelques livres, entre lesquels estoit la Regle écrite par saint Benoist, & le poids du pain, & la mesure du vin qu'elle prescrivit pour le repas. S'estant échappés comme par miracle d'un si grand danger, ils se retirèrent à Rome, & par la permission du Pape Pelage II. ils y bâtirent un monastere sous le titre de saint Jean l'Evangeliste près du Palais de Latran. Valentinien\* qui estoit une personne noble par sa naissance, mais encore plus par sa vertu, en fut Abbé peu après qu'il fut construit, parce que saint Gregoire écrivant ses dialogues l'an 593. témoigne qu'il y avoit déjà plusieurs années que Valentinien exerçoit cette charge. Et c'est pourquoi nous estimons que la ruine du Montcassin n'arriva pas en 589. comme disent communément les Auteurs, mais neuf ou dix ans auparavant, c'est-à-dire, vers l'an 580.

• Petr. Cassin apud Bolland. 15. Janvier. pag. 1052.

Act. c. 17. vita S. Bened. pag. 16.

## IV.

Vies de quelques disciples de S. Benoist écrites, mais perduës.

Epist. Odonis Abb. ad Adelmod. Act. rom. 1. p. 276. Et Bolland. 15. Janvier. pag. 1052. • Petr. diac. apud Bolland. ibid.

C'est dommage que nous n'ayons pas les vies de saint Simplicie, & de Valentinien: car nous en tirerions sans doute de l'edification, & de grandes lumieres pour nostre Histoire. Cependant il est certain qu'on les avoit écrites, & qu'elles se trouvoient encore au 1x. siecle, aussi bien que celles d'Honorat, & de Theodore aussi disciples de saint Benoist. Honorat eut la conduite du monastere de Sublaque, & il le gouvernoit encore l'an 593. Pour Theodore\* que l'on dit avoir beaucoup éclaté par sa vertu & par sa sainteté, il fut Abbé de Latran vers l'an 606. De sorte que si ces deux Abbez eurent l'avantage d'avoir saint Benoist pour Maistre, il faut croire qu'ils lui furent donnez fort jeunes, & dès leur enfance. Pour ce qui est des successeurs de Theodore jusqu'au rétablissement du Montcassin; nous n'en connoissons que les noms qui sont Jean, Leon, Urse, Agaper, Leon II. Jean II. Theophile, Adrien.

## V.

Origine de l'Abbaie de S. Modeste de Benevent.

Ital. Sacr. tom. 8. pag 19. l'an 581.

Si l'on en croit un Auteur Italien, qui a dressé un catalogue des Evêques de Benevent, il y avoit près de cette ville un monastere d'hommes appelé de *sainte Marie d'Olivole*, qui dépendoit de l'Abbaie de saint Nazare, qui estoit une communauté de filles. Il adjouste que saint Gregoire le grand, qui n'estoit encore que Diacre, passant par Benevent pour aller à

Constantinople logea chez les Religieux d'Olivole , & qu'entrant dans leur Eglise pour y assister à l'office, il vit arriver les Religieuses de saint Nazare , à qui les Religieux d'Olivole cederent aussi-tost la place & se retirerent du chœur pour leur marquer leur respect & leur soumission : ce qui n'ayant pas agréé à saint Gregoire , il s'en souvint depuis , & à son retour il persuada au Pape Pelage d'assujétir , & mesme de donner la maison des Religieuses de S. Nazare aux Religieux d'Olivole , qui y mettroient une communauté d'hommes ; quand toutes les filles seroient mortes. Un an après le corps de saint Modeste Martyr fut transferé dans l'Eglise d'Olivole par Linien Evêque de Benevent , à la priere du Duc Arichis : & c'est là l'origine de l'Abbaie de saint Modeste , qui fut établie au mesme lieu , comme l'on verra dans la suite.

## CHAPITRE VIII.

*De l'établissement de l'Abbaie de Fondi par saint Honorat , de saint Agnel Abbé d'un monastere de Naples , d'Eugippe Abbé de saint Severin , de Cassiodore Fondateur de l'Abbaie de Viviers , & de Denis le Petit.*

Suivant le cours ordinaire de la grace il faut avoir esté disciple avant que d'estre maistre , & avoir obei avant que d'entreprendre de commander. Mais le saint Esprit dispensa de cette regle saint Honorat de Fondi , l'instruisant immediatement par lui-mesme , & c'est pourquoi saint Gregoire racontant cet événement observe qu'il faut le regarder comme une chose extraordinaire , & qui ne doit pas estre prise pour exemple. Saint Honorat estoit fils d'un villageois qui cultivoit les terres d'un grand Seigneur. Dès sa jeunesse il pratiqua la mortification , & garda l'abstinence de la chair. Un jour ses parens faisant un festin à leurs voisins , voulurent l'obliger d'en manger , lui disant par raillerie qu'il ne devoit pas s'attendre qu'ils lui fournissent du poisson dans un pais de montagnes , où l'on n'en voioit jamais. Mais Dieu pourvut au besoin de son Serviteur , & justifia sa conduite. Car l'eau ayant manqué à la table , l'on en alla querir à une fontaine voisine , & on l'apporta dans un vase , où il se

I.

*S. Honorat Abbé de Fondi.*

*Comedes nunquid piscē in his montibus tibi allaturi sumus. Gr. g. dial. l. 1. c. 1. Act. anni 550.*

trouva un poisson assez gros pour nourrir Honorat tout le jour. Alors ses parens changerent leurs railleries en témoignages d'estime, & le laisserent vivre dans l'abstinence. Sa vertu lui aquit tellement l'affection de son maistre, que celui-ci l'affranchit, & lui donna la liberté. L'usage qu'en fit le Saint, fut de s'attacher encore plus fortement au service de Dieu. Il bâtit le monastere de Fondi, & y assembla près de deux cens Religieux. Après les avoir édifiez par la sainteté de sa vie, il mourut vers l'an 550.

## II.

*Libertin Prieur.*

Le plus insigne de ses disciples fut le venerable Libertin depuis Prieur du monastere du temps de Totila Roi des Goths. Libertin ressuscita un enfant mort en appliquant sur lui une relique de saint Honorat, & fit encore d'autres miracles, mais au jugement de saint Gregoire ce qu'on doit plus considerer en lui, est sa patience. Un jour l'Abbé, qui avoit succédé à saint Honorat, s'estant emporté de colere contre ce Religieux, prit un marchepied, & lui en donna plusieurs coups sur la teste. Le bienheureux Libertin souffrit humblement cet outrage, & le lendemain estant obligé de sortir dehors pour une affaire de la Communauté, quoi qu'il eut le visage tout enflé & meurtri, il alla prier son Superieur de lui donner sa benediction. Alors l'Abbé touché de sa douceur & de sa patience, se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon de son emportement & de sa dureté. Un Religieux de grande vertu, qui avoit soin du jardin, voiant que l'on y déroboit souvent des herbes, chercha l'endroit par où pouvoit passer le voleur, & l'ayant remarqué, trouva un serpent à qui il ordonna d'y faire la garde, & de ne point laisser entrer de larçons. Le serpent obeit, & aussi-tost s'étendit de son long dans le chemin pour fermer le passage. Le voleur à son ordinaire vint à l'heure du midi, pendant que tous les Religieux prenoient du repos, & il monta dessus la haye, mais aiant aperçu le serpent, il fut si effrayé qu'il tomba à la renverse, & engagea un de ses pieds entre des pieux: de sorte qu'il demeura suspendu la teste en bas. Le jardinier estant revenu, le trouva en cette posture, & le reprit de son larcin, & dégageant son pied, l'aida à se mettre à terre sans lui faire de mal. Ensuite il lui donna des herbes, & lui dit: ne  
 » volez plus à l'avenir, & quand vous serez dans la necessité,  
 » venez me trouver, & je vous donnerai par charité, ce que vous  
 » aviez bien de la peine à enlever par un crime. Ce double usage

Libertinus ad lectum Abbatis venit: orationem sibi humiliter petit.

*Greg. dial. l. 1. c. 2.*  
 Cumque meridiano tempore cuncti fratres quiescerent.  
*Ibid. c. 3.*

de reposer à midi durant l'Esté, & de demander au Superieur sa benediction avant que de sortir du monastere, est conforme à la Regle de saint Benoist.

Comme la ville de Naples estoit habitée de Grecs & de Latins, on ne convient pas de quelle nation estoit saint Agnel, ni quel Institut il a suivi. Carraciole & Ughellus le font moine de l'Ordre de saint Basile, & Ferrarius assure qu'il a gardé la Regle de saint Benoist. Il embrassa la profession religieuse dès l'âge de quinze ans. Il ne laissa pas néanmoins de recueillir la succession de ses parens, mais il employa ce qui lui en revint, à la construction d'un hospital, où il se mit à servir les malades. Sa vertu le rendit celebre, & lui attira tant de visites, que pour fuir cet honneur, & obscurcir sa reputation, il s'enfuit dans un pais plein de montagnes. Mais aiant reconnu par une lumiere interieure, que Dieu vouloit qu'il retournât à son hospital, il y revint, & y demeura encore sept ans. Enfin il fut chargé de la conduite d'un monastere, que l'on croit avoir esté celui de saint Gaudiose, & où, comme dit Ferrarius, il fit exactement garder la Regle de saint Benoist. Il mourut l'an 596. après avoir celebré la Messe, & rendu la veuë à un aveugle.

Le venerable Eugippe Prestre & Religieux du monastere de Luculian près de Naples succeda à l'Abbé Marcian. Aiant lû la vie du Solitaire Basilisque, qui avoit esté écrite par un seculier, il fut excité par cet exemple à écrire celle de saint Severin Instituteur de sa Communauté. Il l'adressa à Paschale sçavant Diacre, comme il paroist par son Epistre, qui est de l'an 511. Il écrivit aussi un traité spirituel (ou *Regle monastique*) & il la laissa en mourant à ses Religieux. Cette Regle n'est point venue jusqu'à nous. Au moins nulle de celles qui se trouvent dans le code des Regles, ne porte son nom. C'est aussi ce mesme Eugippe, qui fit en ce temps-là un recueil de plusieurs sentences ou endroits remarquables des œuvres de saint Augustin. Il y travailla à la priere de *Dom Marin Abbé*, & des Religieux de la Communauté de Marin, & le dedia à la Vierge Probe, à qui saint Fulgence adressa aussi deux traittez de la virginité & de l'Oraison. Eugippe fut lié d'amitié avec saint Fulgence, & avec Ferrand Diacre de Carthage, & c'est pourquoi on la crût *Abbé Africain*.

On peut joindre à ces illustres Solitaires le grand Cassiodore, qui estant sorti de Rome après y avoir obtenu l'honneur

## CHAP. VIII.

*Reg. S. Bened. c. 48. & 67.*

## III.

*S. Agnel Abbé dans Naples.*

*Act. ann. 596.  
Ital. sacr. tom. 6.  
pag. 75. Ferrar.  
martyrol. 14. Dec.  
cembr.*

## IV.

*Eugippe Abbé de l'Abbaie de saint Severin.*

*Bolland. 8. Januar.  
Isidor. de script. c.  
13.  
Cohortante Domi-  
no in eo Marino  
Abbate. 10. Mabill.  
Anale. 7. 1. 2. p. 14.*

## V.

*Cassiodore.*

## CHAP. VIII.

Il fut Consul l'an  
514. Préfere en 533.  
ou 534.

Cassiod. Divin.  
litter. c. 29. & 32.  
Tom. nova Edit.  
pag. 554. 556.

Hic primitus  
Consul, deinde  
Senator, ad postre-  
mum verò Mona-  
chus exiit. Paul.  
Diac. de gest. Lon-  
gob. l. 1. c. 25.

Conversionis meæ  
tempore. Cassiod.  
de Orthogr. p. 605.  
de Anima p. 640.  
de div. litt. c. 23.  
Hæstien Dîsquis.  
Mon. pag. 14.

du Consulat, & avoir esté Secrétaire de Theodoric & Préfet du Prétoire sous Athalaric, Theodat & Vitiges Rois des Goths, se retira dans le monastere de Viviers qu'il bâtit dans la Calabre près de Squillace. On rapporte sa retraite à l'an 539. auquel temps il estoit âgé de 70 ans. Outre les lettres qu'il avoit écrites étant dans le siecle, il composa un commentaire sur les pseumes, & d'autres ouvrages qui font voir son sçavoir & sa pieté. Dans quelques manuscrits, il est appelé, *convertis* ou *serviteur de Dieu*, c'est à dire Religieux ce qui s'accorde avec ce qu'il témoigne de lui mesme, lors qu'il dit que le premier livre qu'il a fait, *dans le temps de sa conversion*, est son traité sur les pseumes. Il estoit pénétré de ce sentiment, *qu'il est plus glorieux de servir Dieu, que de regner sur la terre*. Dans un de ses ouvrages, il ordonne à ses Religieux *de garder les Regles des Peres, & de bien obeir à leurs Superieurs*. Il leur recommande aussi de s'appliquer avec grand soin à la lecture des traittez que le Prêtre Cassien avoit composés pour l'instruction des Moines, & parce qu'il y avoit dans ces traittez quelques sentimens, qui ne s'accordoient pas avec la Foi de l'Eglise, touchant le libre arbitre, & la grace, il les avertit de les lire avec precaution, & d'y joindre les corrections qu'y avoit fait Victor Evêque de Martyrit en Afrique. Il leur parle aussi de ce recueil des maximes de saint Augustin par l'Abbé Eugippe, & les assure qu'il s'en peuvent servir utilement. Il composa de plus pour eux un traité de la maniere de bien apprendre les lettres saintes, & d'autres ouvrages pour leur donner entrée dans les sciences humaines & pour les rendre capables de bien transcrire les livres, qui estoit un des emplois du Cloistre. Il leur recommande sur tout de n'expliquer l'Ecriture que suivant la commune interpretation des saints Docteurs. Son monastere avoit deux Abbez, Calcedoine & Geronce: ce qui estoit conforme à l'usage de quelques communautés d'Afrique, comme l'on a veu cy-devant. Peut estre que l'un gouvernoit le monastere de Viviers, & que l'autre estoit destiné pour veiller sur les Ermites de la montagne de Castel, qui estoit tout proche. Car il est remarquable que Cassiodore parlant de son Abbaye, l'appelle une fois *monasteria*. Il avertit ces Abbez d'avoir soin d'instruire dans la pieté les païsans qui cultivoient les terres dépendantes de leur monastere, & sur tout de les empescher de rendre du culte à de certains bois que les Païens tenoient pour sacrez. Il approuve

approuve aussi que les Religieux qui par les exercices du cloître, se seroient assez affermis dans la vertu pour pouvoir vivre en Ermites, eussent la liberté de se retirer dans l'agréable solitude de Castel. Enfin il les exhorte tous à bien garder les loix de leur profession, en sorte que ceux qui ne pourront pas instruire les autres par leurs paroles, les instruisent & les édifient par la sainteté de leurs mœurs. Il mourut âgé de plus de 93. ans vers l'an 565.

Le sçavant Denis Petit, moine de profession fut uni d'amitié avec Cassiodore, & demeura quelque temps avec lui. Il estoit véritablement étranger, & né dans la Scythie, mais depuis qu'il eut quitté son pays, il se forma tellement, qu'il avoit toute l'honnesteré & toute la politesse d'un Romain. Il sçavoit parfaitement la langue grecque, & la langue latine. Il composa l'an 526. un cycle Paschal, où il commença le premier à compter les années depuis la naissance de JESUS-CHRIST, & il traduisit de grec en latin les canons de plusieurs Conciles, & quelques ouvrages des saints Peres. Il dedia à Eugippe Abbé de saint Severin, la traduction d'un traité de saint Gregoire de Nissé. Le cycle (ou table des Dimanches de Pasques) dressé par Denis, commençoit l'an 532. & contenoit quatre-vingts quinze ans. On l'appelle *Abbé*, d'où il ne s'en suit pas qu'il ait gouverné des Religieux. Car vraisemblablement il avoit reçu l'habit monastique en Orient, où c'étoit l'usage de donner la qualité d'Abbé, c'est-à-dire de Pere aux Religieux qui estoient un peu avancez en âge, & que leur merite distinguoit du commun des Solitaires. On en voit par tout des exemples dans les vies des anciens Peres du desert; & c'est pourquoy, outre ce nom d'Abbé que l'on donnoit aussi aux Supérieurs des monasteres, on les designoit par le titre d'Archimandrite ou de Hegumene, pour faire mieux entendre qu'ils avoient des Religieux sous leur conduite. Mais cette dernière qualité marque d'ordinaire un degré inferieur à celui d'Archimandrite, & répond au nom de Prieur parmi les Latins. Cassiodore qui sans doute a vécu plusieurs années après Denis, parle fort avantageusement de sa pieté & de son érudition; & il estoit si persuadé de sa sainteté, qu'il l'invoque après sa mort, & souhaite d'estre secouru de ses prieres. Du temps du Pape Vigile, Belisaire General des troupes de Justinien bâtit près d'Ostie un monastere à l'honneur de saint Juvenal, & il y donna des

## CHAP. VIII.

suavia ubi velut Anachoritarum præstante Domino feliciter esse possitis.

*Cassiod. divin. lect. c. 29. pag. 555.*

Dionysius Monachus, Scythia natione, sed moribus omnino Romanus, &c.

*Cassiodor. de divin. Lect. c. 23.*

*Io. Mabill. Anach. lect. Tom. 2. pag. 3.*

*Bayon, 527. Beda de ration. tempor. c. 45.*

*Dion. Petav. de Doctr. temp. l. 122 c. 2. & 3.*

Interveniat pro nobis, qui nobiscum orare consueverat. *Cassiod. loc. cit.*

## CHAP. VIII.

*Vita Vigili Papa.  
Tom. 5. Concil.  
pag. 306.*

## VI.

*Décision du Pa-  
pe Pelage tou-  
chant des offran-  
des faites à un  
monastere,*

*Pelage 1. mourut  
l'an 559.*

*Apud Gratian.  
can. 30. Eleushe-  
rius 18. q. 2.  
Tom. 5. Concil.  
pag. 809.*

terres pour la subsistance des Religieux. Par cette fondation & par d'autres bonnes œuvres, il consacra à Dieu une partie des dépouilles des Vandales, dont il venoit de détruire le regne en Afrique.

La mere d'Eleuthere Evesque d'une Ville que l'on ne marque pas, aiant bâti un monastere y mit des Religieux, dont un nommé Gaudence estoit Prestre, & elle en fit dédier la Chapelle par Cardel Evesque du diocese, qui convint avec elle qu'il auroit la moitié des offrandes que le peuple y feroit le jour de la Dédicace, ou en la Feste des saints Martyrs, dont les reliques y repositoient, & que l'autre moitié seroit pour le monastere. Mais depuis les Religieux furent inquietez par Marius, Prestre, qui voulut empêcher Gaudence de celebrer la Messe, afin de l'obliger à quelque pension. Eleuthere s'en estant plaint à Pelage premier qui remplissoit alors le Siege de saint Pierre, Pelage jugea que si au temps de la Dédicace l'on avoit fait la convention dont nous avons parlé, il la falloit observer; mais que si l'on n'estoit convenu de rien, l'Evesque du diocese interposeroit son autorité pour accommoder les parties, & porter les Religieux à faire quelque petit present à ce Prestre. C'estoit pour prévenir ces sortes de contestations & d'autres semblables differens, que les Fondateurs des monasteres & ceux qui y servoient Dieu, obtenoient des privileges & des lettres de protection des puissances superieures. Parmi les lettres de Pelage premier, il s'en trouve une à Astere Evesque de Salerne, touchant un monastere bâti près de cette Ville par l'Abbé Vindime, qui prioit qu'on le dédiât sous le titre des saints Martyrs Chryfante & Darie.

## VII.

*Sainte Galla.*

*Gregor. dialog. 1.  
A. c. 13.*

Il y avoit près de l'Eglise de S. Pierre de Rome un monastere de religieuses, où se retira la bien-heureuse Galla fille du Consul Symmaque. La mort lui ravit son mari après avoir esté seulement un an avec lui, & quoi que sa jeunesse, & d'autres considerations la sollicitassent d'en prendre un second, elle resolut de demeurer vefve, & de renoncer au monde. Elle passa donc le reste de sa vie dans le cloistre, & y pratiqua les exercices de pieté avec un cœur simple, & tourné uniquement vers Dieu. Estant fort malade d'un cancer qui lui estoit venu au sein, elle eut la consolation d'estre visitée de saint Pierre, qui l'assura de la remission de ses pechez. Ce saint Apostre luy marqua aussi le temps de sa mort, & que trente jours après, Dieu retireroit

du monde une autre religieuse, pour qui elle avoit une affection singuliere.

Parmi les Solitaires des deserts, il se trouvoit quelquefois des femmes que l'amour de la penitence, & de la contemplation engageoit dans une maniere de vie s austere. On dit que sainte Herunde fut de ce nombre, & qu'elle demeura dans les montages de \* Palestrine. Elle instruisit dans la pieté sainte Redempte, & celle-cy fut depuis la mere spirituelle de sainte Romule, & d'une autre personne de son sexe. Les trois dernieres demurerent depuis ensemble à Rome près de l'Eglise de la sainte Vierge. L'éloge que saint Gregoire a fait de Romule donne une grande idée de son merite. Car il dit qu'elle estoit merueilleusement patiente, qu'elle obeïssoit exactement à sa Superieure, qu'elle sçavoit retenir sa langue, & l'assujeter à la loy du silence, & qu'elle estoit tres. assiduë à la priere. Sa vertu fut consommée par une paralysie qui l'attacha au lit plusieurs années, & qui lui donna lieu de meriter, que les Esprits bien-heureux vinsent recevoir son ame à l'heure de la mort. On peut voir ailleurs un plus ample recit de ce miracle.

## CHAPITRE IX.

*De saint Equice, de saint Spes, de saint Suran AbbeZ,  
& de saint Menas Ermite.*

**L**A Province de la Valerie reçut beaucoup d'édification de la sainteté du bien-heureux Equice, qui y fut le Pere & l'Abbé de plusieurs monasteres, soit qu'il les eut tous fondés ou qu'il en eut pris la conduite. Dans sa jeunesse il eut à soustenir de rudes combats contre sa chair: mais plus il se sentoït tenté, & en danger de tomber, & plus il s'appliquoit à la priere. Son assiduité à l'Oraison lui obtint le se cours dont il avoit besoin, & mesme plus qu'il n'eut osé esperer; car la nuit il lui apparut un Ange, qui osta de son corps la cause de ces tentations. Aiant ainsi reçu un singulier don de chasteté, outre son monastere habité par des hommes, il gouverna encore une communauté de filles: mais il ne conseilloit pas à ses disciples qui ne possédoient pas cette grace dans un degré si éminent, de

### VIII.

*Trois saintes;  
Herunde, Redempte, & Romule.*

\* *Praneste.*

(Romula) erat miræ patientiæ, sumæ obedientiæ custos oris sui ad silentium, studiosa valde ad continuam orationis usum. *Greg. dialog. l. 4. c. 15.*

### I.

*Saint Equice  
Abbé dans la  
Valerie.*

*Ipsa suæ tentationis angustia adorationis studium solentiorum fecerunt. Greg. dialog. l. 1. c. 4. Act. sac. 1. pag. 655.*

## CHAP. IX.

s'engager dans cet emploi. L'Evesque d'Amiterne l'ayant prié d'admettre dans son monastere un moine nommé Basile, qui estoit le premier, & comme le chef d'une noire cabale de magiciens, que l'on découvrit à Rome, le Saint s'en excusa d'abord, disant, que, lorsqu'il envisageoit Basile, il croioit voir plustost un demon qu'un religieux. Toutefois, pour ne pas paroistre mépriser ce Prelat, il le reçut dans sa communauté. Mais quelques jours après, une fort belle fille, qui estoit du nombre des Religieuses, dont le Saint avoit la direction, estant tombée malade, & demandant instamment dans l'accès de sa fièvre qu'elle pût voir le Solitaire Basile, le Saint ne douta point que ce miserable ne lui eut troublé l'esprit par des charmes. Quoiqu'absent, il rendit la santé à cette fille, & ordonna à ceux de son monastere de chasser promptement Basile, qui fut peu de temps après brûlé tout vif à Rome. Parmi les disciples du Saint, il y en avoit qui s'occupoient à transcrire des livres. Il s'employoit aussi lui-mesme au travail des mains, & s'habilloit d'une maniere fort pauvre.

*L'an 511. selon Sigonius.*

*Ad ejus monasterium cucurrit, ibique absente illo antiquarios scribentes reperit. Ib.*

## II.

*Sa mission extraordinaire pour prêcher.*

Dans une vision qu'il eut la nuit, un jeune homme lui apparut, & lui dit : *J'ai mis mes paroles dans vostre bouche, sortez & allez prêcher.* Depuis ce jour-là il se sentoit souvent inspiré de parler des choses saintes, & il ne pouvoit s'en empêcher. Son zele pour le salut des ames le faisoit courir par les Eglises, par les bourgs, par les villages, & par les maisons des particuliers, pour instruire les Fidelles, & les exciter à bien vivre. Il portoit sur lui l'Ecriture sainte, & il en expliquoit les oracles & les maximes à ceux qui le vouloient entendre. Mais comme il n'avoit point reçu les Ordres sacrez, & qu'il n'avoit point non plus de permission du souverain Pontife, les Ecclesiastiques du saint Siege furent choquez de sa conduite, & en firent des plaintes. Le Pape, pour les satisfaire, ordonna à Julien le Défenseur, qui fut depuis Evesque, de se transporter au monastere de saint Equice, & de l'amener à la ville, mais avec honneur & sans lui faire d'outrage. Julien estant arrivé au monastere, n'y trouva point le Saint, parce qu'il estoit allé couper du foin dans une prairie voisine. Le Saint ayant achevé son ouvrage, revint mal vêtu, & la faulx sur le col. Julien le voiant de loin dans un si pauvre équipage, en conçut du mépris, & il se preparoit à lui parler avec indignation & hauteur. Mais le Saint estant plus près de lui, cet Officier fut saisi d'une telle fraieur, & touché

*Ut cum magno eum honore deduceret, &c. Ibid. pag. 656.*

d'un si grand respect pour le saint Abbé, qu'il en trembla, & alla se jeter à ses pieds. Il se recommanda à ses prieres, & lui dit que le souverain Pontife souhaittoit de le voir. Le Saint receut cet ordre du Pape comme une grace du Ciel, & marqua qu'il estoit tout prest de le suivre à Rome. Mais Julien, qui estoit fatigué du chemin, lui dit qu'il avoit besoin de se reposer & qu'il falloit passer la nuit dans le monastere. J'en suis fâché, lui répondit le Saint, car si nous ne partons aujourd'hui, nous ne partirons pas demain : Et sa prediction fut accomplie : car dès le jour suivant un peu avant que le soleil fut levé, il vint un courier avec une lettre du Pape, qui revoquoit la commission de Julien, & lui ordonnoit de ne pas inquieter le Saint, & de le laisser en repos dans son cloistre. Ce qui obligea le Pape de changer de sentiment, fut un horrible songe, qui lui fit connoître qu'on l'avoit surpris, & qu'il ne devoit pas faire de peine au saint Abbé. On ne sçait point quelle fut la dernière année de saint Equice, & ce n'est que par conjecture que l'on met sa mort en l'an cinq cens quarante. Il fut enterré dans l'Eglise ou Chapelle de saint Laurent, & son tombeau servit de refuge & d'azile à ses disciples, & à d'autres personnes pendant les ravages des Lombards. Sa vie a esté écrite par saint Gregoire Pape, qui avoit appris ses actions & ses miracles de diverses personnes, & particulièrement du venerable Fortunat qui vivoit encore, & gouvernoit le monastere appelé *le bain de Ciceron*.

La vertu du bienheureux Menas le rendit venerable, non seulement aux habitans de son voisinage, mais aux Lombards mêmes qui desoloient le país. Il soupiroit ardemment après la gloire du Ciel, & tâchoit d'inspirer ce même sentiment à ceux qui le visitoient : & parce que c'est en vain qu'on se flatte de ce desir, lors qu'on persevere dans le mal, il exhortoit fortement les pecheurs à quitter leurs desordres. Un homme, qui avoit tiré par force une Religieuse du cloistre, & l'avoit prise pour femme, lui ayant fait un present, il le refusa, lui disant, qu'il ne recevoit point l'offrande de celui qui avoit eu l'audace de ravir celle de Dieu, marquant par là cette fille, qui s'estoit offerte & consacrée à JESUS - CHRIST. Ce saint Ermite mourut vers l'an 583.

Le bienheureux Spes fonda un monastere à Camples, environ à deux lieux de Nursie. Sa patience fut éprouvée par une

---

 III.

*Menas Ermite.*

Oblationem tuam non accipio, quia suam abstulisti Deo. Greg. dialog. l. 3. c. 26. An. an. 583.

---

 IV.

*Saint Spes.*

## CHAP. IX.

*Greg. dial. l. 4. c. 10.  
Act. ann. 550. pag.  
112.*

grande affliction, car il devint aveugle, & fut ainsi quarante ans sans voir la lumière. Mais ensuite Dieu lui rendit la veüe, & l'inspira d'aller visiter les monasteres voisins du sien, qui avoient peut-estre esté fondez par ses disciples, & par cette raison le reconnoissoient pour Superieur. Au moins saint Gregoire racontant cet événement, semble en donner cette idée. Saint Spes alla voir les Religieux de ces monastères, & les exhorta à bien s'aquitter de leurs obligations. Estant revenu à Cample, il appella sa communauté dans la Chapelle, & après y avoir receu le Corps & le Sang de nostre Seigneur, il rendit l'esprit. Tous ses disciples virent monter son ame au ciel sous la forme d'une Colombe.

— V. —  
*S. Suran Abbé.*

*Act. an. 575.*

Ac si se ferre non  
posse pondus san-  
ctitatis ejus dice-  
ret *Greg dial. l. 4.  
c. 22.*

Pendant les ravages des Lombards l'Abbé Suran fit paroistre une admirable charité, qui fut suivie d'une mort que l'on pourroit honorer du nom de martyr. Il employa au soulagement des pauvres, & au rachat des captifs tout ce qu'il y avoit de bien dans son monastere. Une si grande liberalité persuadant à ces Barbares qu'il estoit fort riche, ils vinrent lui demander de l'argent, mais le Saint ne peut leur donner ce qu'il n'avoit pas. Les Lombards, ou prenant ses paroles pour un refus, ou mesme irritez de se voir trompez dans leur esperance, traînerent le Saint dans une montagne voisine, & un d'entre eux le perça de son épée. Son corps tombant à terre, la montagne trembla comme par respect envers le Serviteur de Dieu, & marquant par ce tremblement, qu'elle estoit trop foible pour soustenir le poids de sa sainteté. C'est ainsi qu'en a jugé saint Gregoire.

## CHAPITRE X.

*De la fondation de l'Abbaie de Farfe par saint Laurent  
Evesque de Spolete: de S. Isac, & de S. Jean de Parane.*

I.  
*S. Laurent E.  
visque de Spo-  
lete fonde le mo-  
nastere de Farfe.*

L'Abbaie de nostre Dame de Farfe eut son commence-  
ment vers le milieu du sixième siecle. Elle fut bâtie par S.  
Laurent surnommé *l'Illuminateur*, parce que tant durant sa vie  
qu'après sa mort, Dieu rendit la veüe à quantité d'aveugles par  
son intercession, l'on ignore le país de sa naissance. Estant venu  
à Rome, il aquit l'estime du Pape Hormisdas, & fut admis dans le

clergé. Vigile qui entra dans le S. Siege l'an 537. eut aussi pour lui beaucoup de consideration, & le fit Evêque de Spolète. D'abord le peuple de ce diocèse ne le voulut pas recevoir, & lui ferma les portes de la ville. Mais le S. les ouvrit par un miracle, qui changea en veneration le mépris que l'on avoit pour sa personne. Il gagna ensuite l'affection de tout le monde par ses vertus, & par la sagesse de sa conduite. Aiant exercé sa charge environ 12. ans, il s'en demit, & se retira dans une solitude du territoire des Sabins, où il bâtit le monastère de Farfe en l'honneur de la sainte Vierge. Il mourut vers l'an 576. Le bienheureux Pierre Damien l'allegue en exemple, pour faire voir qu'un Prelat peut quelquefois quitter sa dignité. Il le qualifie Evêque des Sabins vraisemblablement, parce qu'il a crû qu'il avoit gouverné le diocèse, où estoit située son Abbaie.

Quelques-uns disent que saint Laurent estoit originaire de Syrie, & qu'il passa en Italie avec trois cens autres Chrétiens du mesme pais par un ardent desir du martyre, & pour visiter les lieux saints de Rome. Ils adjoustant que ces étrangers par la permission du Pape Hormisdas allerent prêcher la foi dans l'Umbrie, & qu'après y avoir fait beaucoup de fruit, quelques-uns des plus considerables d'entre eux furent élevez à l'Episcopat, mais que les autres se retirerent dans la solitude & y bâtirent des monasteres. Parmi ces Evêques ils mettent saint Herculân II. Evêque de Perouse, saint Laurent Evêque de Spolète, saint Procule II. Syrus II. & saint Anastase tous trois Evêques de Terni, saint Juvenal de Narni, & saint Vincent de Foligni. On assure de plus que saint Eutiche & saint Florent religieux estoient aussi de Syrie, & qu'ayant quitté Nursie où ils servoient Dieu, ils vinrent à Foligni, & y bâtirent le monastère de saint Sylvestre sous la Regle de saint Benoist. D'autres disent que ces trois cens Syriens passerent en Italie pour éviter les violences de Severe faux Patriarche d'Antioche, & des autres heretiques du mesme pais. Mais le voiage de tant de Syriens en Italie pour y chercher la gloire du martyre ou un asyle contre la persecution des ennemis de l'Eglise est, ce me semble, une pure fiction, & il est aisé de découvrir ce qui la fait naistre. Les partisans de l'impie Severe aiant tué environ trois cens cinquante Religieux de la seconde Syrie, que l'Eglise révère comme martyrs, les Abbez du pais en demanderent justice à l'Empereur Anastase par Jean, & Serge,

*Act. sec. 1. pag. 231.*

## II.

*Que ce qu'on dit d'un voiage de 300. Syriens en Italie, du temps du Pape Hormisdas pourroit bien n'estre qu'une fable.*

*Ital. Sac. Fulgen. nat. Episc. tom. 1. pag. 739.*

CHAP. X.  
*Baron. an. 517.*  
*ultra trecentos.*  
*Supplic. cleric. &*  
*Monach. Antioch.*  
*tom 5 Concil. pag.*  
*159.*  
*Hormisdas Papa ep.*  
*ibid. pag. 143.*  
*Nous avons traité*  
*ce sujet dans l'essai*  
*de l'histoire mona-*  
*stique d'Orient. l.*  
*4. c. 12.*

\* De peregrinis  
 veniens. *Act. tom.*  
*1. pag. 233.*

---

### III.

*S. Eutyche, &*  
*saint Florent.*  
*Greg. dial. l. 3. c. 15.*  
*Act. ann. 555.*

qu'ils deputerent vers ce Prince, & ne l'ayant point obtenué, ils implorèrent la protection du saint Siege, comme il paroist par les lettres qu'ils adresserent au Pape Hormisdas, & par la réponse qu'ils en reçurent. Ainsi, Jean & Serge Moines de Syrie, accompagnez peut-estre de S. Isaac, dont nous parlerons ci-après, allèrent à Rome pour se plaindre du massacre de ces trois cens cinquante martyrs, & ç'a esté sans doute l'idée confuse que l'on a eüe de cet événement, qui a donné lieu de dire que sous le pontificat de saint Hormisdas, il y eut trois cens Chrestiens de Syrie, qui se transporterent en Italie, pour y estre à couvert de la persécution de Severe d'Antioche, ou par un ardent desir d'y endurer le martyre. On pourroit adjoûter que l'Italie n'estoit pas alors un país, où ils pussent aisément trouver l'occasion de répandre leur sang pour la foi, que le nom de saint Laurent marque qu'il estoit plustost d'Italie \* ou de quelque autre province d'Occident, que de la Syrie, & que ce qui a donné lieu de croire que saint Herculain estoit Syrien, c'est qu'on l'a confondu avec saint Herculain premier du nom, qui estoit d'Antioche, mais les deux lettres que nous avons citées, suffisent pour faire voir que le voiage de ces trois cens Syriens est feint & imaginaire.

Quant à saint Eutiche & à saint Florent, on ne connoist leurs actions que par les dialogues de saint Gregoire, qui nous apprend qu'un Abbé estant mort, les Religieux du monastere élurent pour Superieur Eutiche, qui demouroit alors hors de leur cloistre près d'une chapelle, & qu'Eutyche quittant cette chapelle la laissa à saint Florent avec trois ou quatre brebis. Saint Florent aiant prié Dieu de lui envoyer quelque compagnie, il lui vint un ours, qui se prosternant devant lui, l'assura ainsi qu'il estoit dévoué à son service. En effet l'ours lui obeit depuis, & par son ordre prit soin de mener paistre ses brebis, & de les ramener à l'heure qu'il lui marquoit. Quatre Moines de la communauté de S. Eutiche voiant avec envie ce miracle continuel, tuerent l'ours, mais le regret qu'en témoigna saint Florent, attira sur eux le châtiment qu'ils meritoient, ils furent aussi-tost frappez de la lepre, & ils en moururent. Les prieres de saint Florent avoient grand pouvoir auprès de Dieu; ce qui provenoit de la pureté & de la simplicité de son cœur: Sur quoi saint Gregoire observe, que cette disposition, qui donne du merite aux prieres, & qui les rend efficaces, se perd aisément

aisément, lorsque l'on converse frequemment avec des gens du siecle : reflexion importante, & qui autorise la retraite & le silence, qui sont si fort recommandées par les loix de la vie religieuse.

Saint Isac, & un autre saint Solitaire nommé Jean, passerent de la Syrie en Italie, & vinrent dans le territoire de Spolète. Jean s'établit à mille pas de cette ville dans un lieu nommé Parane, où plusieurs personnes se rendirent depuis auprès de lui pour profiter de ses lumieres. Un poirier, qui estoit près de sa cellule, aiant fleuri au milieu de l'hyver, l'Évesque de Spolète, qui fut témoin de ce miracle, bâtit un monastere autour de cet arbre. Le bienheureux Jean y assembla un grand nombre de religieux, & le gouverna quarante-quatre ans avec l'édification de tout le monde. Il mourut dans le vi. siecle. Saint Isac estant venu à Spolète, alloit souvent faire oraison dans la cathedrale. Il passa une fois trois jours & trois nuits dans ce saint exercice. Une si longue priere choqua un des Officiers de cette Eglise. Celui-ci se figura qu'Isac n'estoit qu'un hypocrite, & non content d'employer des paroles pour le faire sortir, lui alla donner un soufflet. Mais ce mauvais soupçon, & cette violence furent suivies d'un prompt châtiment. Car le demon se saisit aussitost de cet Officier, le jetta par terre, & lui fit dire avec de grands cris *Isac me chasse*. Ce miracle rendit Isac celebre, & lui attira la veneration du peuple. Il bâtit depuis un monastere aux environs de Spolète, & fit plusieurs miracles. Mais rien ne le distingua davantage que son amour pour la pauvreté. Plusieurs personnes lui offrant des terres pour la subsistance de sa communauté, il les refusa, & il n'eut point d'égard aux instances de ses disciples, qui le pressoient de les accepter. Parmi ses vertus on remarqua en lui ce défaut, qu'il paroissoit quelque-fois trop gai, & comme transporté de joie : ce qui ne s'accordoit pas avec le recueillement & la gravité religieuse. Il combattoit cette imperfection, mais il ne pouvoit s'empescher d'y tomber quelquefois, & Dieu le laissoit dans cette foiblesse, afin qu'il apprit que si à l'égard des autres devoirs, il estoit bien réglé, il ne tenoit pas ces vertus de lui-mesme, puisqu'il ne pouvoit se corriger d'un petit défaut.

## IV.

S. Jean de Parane & saint Isac.

Discant, quia eum semetipsum majora bona non habent, qui in semetipsum vincere parva vitia atque extrema non possunt. *Greg. dial. l. 3. c. 14.*



## CHAPITRE XI.

*De saint Severin, & de saint Victorin Evêques : de saint Herculân Evêque de Perouse, & de quelques autres Saints.*

I.  
*Saint Severin  
Evêque de Sep-  
tempede & saint  
Victorin d'Ami-  
terne.*

**O**utre saint Severin Apôtre & Abbé d'Austriche dont on a veu cy-devant que le corps fut transféré dans le diocèse de Naples, où l'on bâtit un monastere à l'entour de son tombeau, on honore encore en Italie deux autres Saints du mesme nom qui ont aussi vécu dans la profession religieuse. Un de ceux cy naquit dans la marche d'Ancone, & eut un frere nommé Victorin. La grace affermit, & perfectionna la liaison que la nature avoit mise entre eux, & leur inspira d'embrasser la perfection évangélique. Pour cet effet ils distribuerent leur bien aux pauvres, & se retirerent dans un Ermitage que leurs Actes designent par le nom de monastere, & ils y servirent Dieu quelque temps s'assistant l'un l'autre dans leurs besoins. Il est difficile de determiner si ce fut un bon mouvement, ou une tentation qui porta Victorin à se separer de son frere, pour se priver de la consolation qu'il recevoit de sa compagnie, & mener une vie plus penitente. Quoi qu'il en soit, il lui fit agréer qu'il le quittat, & il se retira dans une grotte ou d'abord il vécut dans une grande ferveur. Mais après y avoir demeuré un an, il fut séduit & vaincu par le demon qui lui apparut sous la forme d'une jeune fille. A peine estoit-il tombé, qu'il eut honte de sa chute, & il alla aussi-tost confesser son peché à son frere Severin. Il s'imposa ensuite une effroyable penitence, mettant son corps dans le tronc d'un arbre qu'il fendit, & se tenant ainsi les pieds suspendus en l'air, & sans appui. Il joignit à ce supplice un jeûne extraordinaire, ne mangeant qu'une fois par semaine. Saint Severin accrut aussi ses austeritez pour secourir son frere, & obtenir de Dieu une pleine remission de son peché. Environ trois ans après, l'Evêque de Septempede donna l'absolution à Victorin, & lui ordonna de mettre fin à ce supplice volontaire, l'assurant que Dieu lui avoit pardonné sa faute, & ce que disoit ce Prelat fut confirmé par un miracle. Ces

deux freres furent depuis Evesques, sçavoir Victorin de la ville d'Amiterne, & saint Severin de Septempede, & ils édifierent chacun leur Eglise par la sainteté de leur vie. Il se trouve d'anciens Breviaires manuscrits du diocese de Septempede, qui marquent que ces deux Saints passerent quelque temps dans un monastere de l'Ordre de saint Benoist, avant que de se retirer dans leur Ermitage. La Ville de Septempede aiant esté ruinée l'on en a bâti une autre qui porte le nom de saint Severin, & ce saint est le patron de la Cathedrale. Pour le Siege Episcopal d'Amiterne, il a esté transferé dans la Ville d'Aquilla. Tout ce que l'on sçait de l'autre saint Severin, est qu'il a exercé la profession monastique dans le territoire de Tivoli, & qu'il a vécu dans le sixième ou septième siecle. Bede en fait mention dans son veritable Martirologe.

Le rapport des noms, & des temps nous invite à joindre ici à saint Victorin d'Amiterne, un autre Solitaire de mesme nom, qui fut un parfait penitent, & qui en cette qualité a reçu des loüanges de saint Gregoire. Ce dernier Victorin qui s'appelloit aussi Emilien estoit fort riche, & comme d'ordinaire l'abondance du bien porte au luxe, & au plaisir, il tomba dans quelque desordre. Mais depuis aiant esté touché de Dieu, il conçut un tres sensible regret de sa faute, & pour en faire penitence il quitta le siecle, & se fit Religieux. Le monastere fut pour lui comme une carriere de vertu où il marcha avec grande ardeur. Il pleuroit continuellement ses pechez, il pratiquoit exactement les jeünes, les veilles, & les autres austeritez prescrites par la regle, il mortifioit sa chair, & faisoit sans cesse la guerre à cet ennemi domestique, il se conduisoit en toutes choses comme se croiant le plus vil & le dernier des Religieux, & il ne negligeoit rien de ce qui pouvoit lui estre utile pour aquerir la pureté du cœur. Avant que d'aller à Matines il avoit coustume de se retirer dans un lieu écarté de la montagne sur laquelle estoit situé le monastere, & d'y faire oraison. Un jour son Abbé l'ayant suivi pour observer ce qu'il faisoit, il vit une grande lumiere qui environna Victorin, pendant qu'il estoit prosterné à terre, & appliqué à la priere, & il en fut tellement effrayé qu'il s'enfuit. Depuis il obligea ce saint Religieux de lui découvrir ce qui s'estoit passé, & celui-ci lui avoit qu'au mesme moment qu'il avoit apperçû cette lumiere, il avoit entendu une voix qui l'avoit assuré de la remission de sa faute.

*Martyr. Roman & Bede. 1. Novemb. Bolland. 2. Tom. Mart. p. xxxviij.*

II.  
*Victorin penitent.*

## CHAP. XI.

Dimissum est tibi  
peccatum tuum.  
Gregor homil. 34.  
in Evangel.

## III.

Saint Herculane  
Evesque de Pe-  
rouse.

Gregor. dialog. l. 3.  
c. 13. Act. an. 549.  
Monachi albi cor-  
poris Christi.

## IV.

Saint Anastase  
Abbé, & saint  
Nonnose Prieur.

Act. Tom. 1. p. 245.

(Fragmenta) ante  
altare posuit. Ibid  
pag. 246. Gregor.  
dialog. l. 1. c. 7.

Ne exentes fra-  
ctes ex monasterio  
dum lucra olei  
quærent, anima-  
rum damna pate-  
rentur. Ibid. vide  
Regul. S. Bened.  
s. 66.

Saint Gregoire apprit ce miracle de saint Maximien, Abbé de saint André de Rome ( dont il sera parlé cy-aprés ) & il le raconta depuis dans un sermon pour l'édification du peuple.

Saint Herculane passa de la vie monastique dans l'Episcopat, & eut la conduite du diocèse de Perouse. On le conte entre les Martirs, parce que Totila Roy des Goths aiant pris Perouse après six ou sept ans de Siege, luy fit couper la teste sur les murailles de la ville. Quarante jours après qu'il eut esté enterré on trouva sa teste si bien reunie au reste de son corps, qu'il ne paroïssoit rien qui marquât qu'elle en eut esté séparée. Dans le quatorzième siecle les Religieux de l'Office du saint Sacrement assujeris par le Pape Boniface IX. à l'Ordre de Cisteaux, avoient à Perouse un petit monastere consacré en l'honneur de ce saint Evesque.

Le bien-heureux Anastase Abbé de Suppention ( ou du Castel de saint Elie ) & saint Nonnose Prieur d'un monastere du mont Soracte, furent liez d'une amitié étroite qui avoit pour fondement la ressemblance de leur vertu, & ils avoient assez la commodité de se voir, ne demeurant pas fort loin l'un de l'autre. Anastase avoit d'abord exercé la charge de Notaire de l'Eglise Romaine, & il ne quitta cet emploi que par le desir de s'appliquer uniquement au service de Dieu. La vertu de Nonnose, éclatloit dans l'obeïssance exacte qu'il rendoit à son Abbé qui estoit d'une humeur tres fâcheuse, & dont il surmontoit les emportemens par une invincible patience; nettoyant un jour les lampes de la Chapelle, il en laissa tomber une qui se brisa en mille pieces, mais les aiant ramassées il les porta devant l'autel, & tandis qu'il faisoit sa priere, elles se reunirent, & la lampe se trouva refaite. Les Oliviers du monastere n'ayant porté que fort peu de fruit dans une certaine année, l'Abbé voulut envoyer les Religieux travailler hors du Cloistre, & aider les habitans des environs à cueillir leurs Olives, afin de gagner par ce moyen dequoy fournir de l'huile à leur communauté. Mais saint Nonnose le fit changer d'avis, en luy representant humblement qu'il estoit à craindre, que les Religieux sortant ainsi du Cloistre pour un gain temporel, ne souffrisent quelque dommage dans leurs ames. Et toutesfois la communauté ne manqua pas d'huile, parce que le Saint ayant porté devant l'Autel, le peu qu'en avoient donné leurs Oliviers, il y attira une telle benediction par ses prieres, que cette huile multiplia la nuit, & remplit tous leurs tonneaux.

## CHAPITRE XII.

*De la fondation du monastere de Galliat par saint Ilar, & de la premiere origine des Abbayes de saint Apolinaire, & de saint Sever de Classe: de saint Datus Archevesque de Milan: du venerable Theodat Abbé de Romans.*

**S**aint Ilar nâquit dans la Toscane, & eut l'avantage d'avoir des parens qui l'éleverent dans la pieté. A l'âge de douze ans, il trouva dans la maison, les Epistres de saint Paul, & y prit tant de gout qu'il les lisoit jour & nuit. Une si sainte lecture lui imprima un grand desir de quitter le siecle, & de se consacrer entierement au service de Dieu. Pensant un jour comment il executeroit ce dessein, il entra dans une Eglise, justement lors qu'on lisoit cet endroit de l'Evangile, où nostre Seigneur déclare que si l'on ne hait son pere, & sa mere, & mesme sa propre vie, on ne peut estre son disciple. Il en fut surpris, sans doute parce qu'il consideroit que l'on estoit obligé d'aimer ses parens. Pour sçavoir comment on devoit accorder deux devoirs qui paroissent opposez, il s'adressa à un sage vieillard qui d'abord lui dit que n'ayant encore que douze ans, il ne devoit pas se mettre en peine de penetrer une verité, dont il ne pouvoit pas faire d'usage. Mais le Saint lui ayant reparti que **JESUS-CHRIST**, avoit dit qu'il ne falloit pas empecher les petits enfans de venir à lui, il jugea que c'estoit le saint Esprit qui remuoit le cœur du jeune Ilar, & qui l'appelloit à quelque chose d'extraordinaire. Il lui marqua donc que l'on estoit veritablement obligé d'aimer ses parens: mais qu'il ne falloit pas que cette affection nous empeschat de suivre la volonté, & les ordres de Dieu, & que pour estre disciple de **JESUS-CHRIST**, il le falloit preferer à toutes choses. Ensuite Ilar pria nostre Seigneur de lui faire connoistre sa sainte volonté, & de le secourir par le ministere des Anges. Sa priere fut exaucée, un Ange le conduisit dans une solitude près de la riviere de Bedere, où quelque temps après le Saint fit bâtir une petite Eglise, & accommoder une grotte qui lui servit de cellule. Estant âgé de vingt ans il commença d'observer exactement les loix de la pro-

I.  
*Saint Ilar s'y  
fait Ermitic.*

*Luc 14. 16. Marc.  
10. 13.*

*B. Pauli Epistolæ  
quibus die noctu-  
que utebatur. Bol-  
land. 15. Maii.  
pag. 473.*

## CHAP. XII.

## II.

*Il delivra Olibre, & bâtit un monastere.*

*Cœpit regulam monasterii sollicitè observare. pag. 474.*

*L'an 498.*

fession monastique, & il reçut le don des miracles.

Un riche Seigneur de Ravenne nommé Olibre, estant & païen, & possédé du demon, cet esprit impur protesta qu'il demeureroit toujours dans son corps, si l'enfant Ilar ne le contraignoit d'en sortir. On mena Olibre à Ilar, qui le delivra aussi-tost, & pria nostre Seigneur de le tirer aussi des tenebres du paganisme, afin que sa guerison fut parfaite. Olibre receut encore cette grace du Ciel, & aiant esté éclairé de la foi, il fut baptisé avec Eustasie sa femme, ses deux fils Job & Eunome, & plus de quatre-vingt personnes, qui estoient de sa famille. Eustasie mourut trois jours après son baptême, & Olibre se voiant dégagé des liens du mariage, s'attacha au service de Dieu par ceux de la vie religieuse. Ses enfans embrassèrent aussi la mesme profession, & y persevererent heureusement avec leur pere jusqu'à la mort. Olibre donna au Saint les terres qu'il possédoit près du monastere, & les fit cultiver par les serviteurs de sa famille, de sorte qu'en moins de dix ans le païs d'alentour qui estoit auparavant desert, changea entierement de face.

## II.

*Son observance & sa mort.*

*Usque dum ei Angelus appareret, dum veram regulam in ipso loco constitueret.*

*Ibid. pag. 474.  
Peut estre vers  
l'an 508.*

Le Saint continua à faire des miracles pour le soulagement du prochain, & reçut plusieurs disciples. Il leur prescrivit cette observance de jeûner, & de travailler jusqu'à l'heure de None, & de prendre alors leur repas, & ensuite de faire la lecture spirituelle, & de chanter les loüanges de Dieu jusqu'au soir. Il voulut qu'ils se levasent à minuit pour dire l'office jusqu'au matin. Telle fut leur discipline jusqu'au temps qu'il établit parmi eux la veritable regle, c'est-à-dire, qu'il réglât encore mieux leurs exercices, en se servant peut-estre de quelque regle écrite. On tâcha de décrier le Saint auprès de Thierry Roy d'Italie, en l'accusant de ne point executer les ordres du Prince, & de ne point porter les charges publiques. Un Auteur ajoute, qu'on lui fit encore un crime de ce qu'il avoit admis à la profession religieuse des officiers de la Cour. Thierry extrêmement irrité contre lui, voulut aller à son monastere pour le maltraiter, mais sur le chemin son cheval fut effrayé d'une façon extraordinaire, qui fit connoître à ce Prince que ces mauvais conseillers le portoient à faire une injustice. Il changea donc de dessein, & aiant appelé le Saint auprès de lui, il le traitta favorablement, & lui donna des terres. Le Saint prenoit grand soin de l'avancement spirituel de ses disciples. Il ne souffroit point que nul d'eux possédât rien en propre, mais il

vouloit que tout fut en commun, qu'ils se servissent les uns les autres, & qu'ils pratiquassent exactement les devoirs de l'humilité & de l'obéissance. Il usoit cependant de son autorité avec tant de temperament & de moderation, qu'il exerçoit le premier les emplois bas ou penibles qu'il leur donnoit, & qu'il paroïssoit plustost n'estre que simple Religieux, que chef & supérieur de la communauté. Trois jours avant sa mort un Ange l'avertit, que Dieu le retireroit bien-tost du monde, ce qui le remplit de joie. Il donna à ses disciples d'utiles instructions, leur parlant à chacun en particulier, & il leur dit à tous en general: *Mes chers enfans, demeurez fermes dans le service de Dieu, & gardez les preceptes que l'on vous a donnez, de peur qu'en y contrevenant, vous ne tombiez dans les pieges du demon.* Il fit preparer la fosse assez loin de l'Eglise, & expira si doucement, que sa mort ne parut qu'un sommeil. Elle arriva vers l'an 558. Sa vie a esté écrite par Paul son disciple. Son Abbaie subsiste encore aujourd'hui, & appartient aux Religieux de Camaldule, qui y furent établis l'an 1488. après qu'elle eut esté soixante ans sous des Commendataires.

Pag. 472.

Le corps de saint Apollinaire premier Archevesque de Ravenne & martyr, repoloit dans un cerceuil de marbre, près des murailles du port, ou petite ville de Classe à une lieuë de Ravenne. On bâtit à Classe une Eglise où l'on transféra les reliques du Saint l'an 549. Jean qui prit la conduite du Diocese de Ravenne environ 26. ans après fit un monastere près de l'Eglise de S. Apollinaire, comme l'on verra dans la suite. Depuis on mit dans cette Eglise des religieux qui furent tirez vraisemblablement de ce monastere, & cette Abbaie devint celebre. Elle appartient aujourd'hui à l'Ordre de Camaldule. Ce même Jean Archevesque dedia une autre Eglise de Classe, & y transféra le corps de saint Sever un de ses predecesseurs. Cette Eglise fut dès ce temps-là, ou depuis desservie par des Religieux de nostre Ordre: Ensuite elle fut donnée à l'Ordre de Cisteaux, & enfin dans le quinziesme siecle le Pape Caliste troisieme l'unit à l'Abbaie de saint Apollinaire. Il y avoit encore à Classe un monastere dédié à saint Jean & à saint Estienne, dont on ignore l'origine, car il faut prendre garde de ne le pas confondre avec celui qui fut bâti par l'Archevesque Jean. Ce monastere consacré à ces deux Saints, eut pour Abbé le venerable Claude, qui obtint un privilege de saint Gregoire Pape, comme on verra dans la suite.

## IV.

Abbaies de S. Apollinaire, de saint Severe, & de saint Jean, situées à Classe. Greg. l. 9. ep. 5. Memorie di Ravenna, di Girol. Fabri. pag. 103. 113. 339.

## CHAP. XII.

## V.

*S Datus Abbé  
& ensuite Ar-  
chevesque de  
Milan.*

Ut proco (Datio)  
quem monasterii  
scepta sacrarunt  
succesorem, &c.  
*Florian. ep. tom. 1.  
Hist. Franc. Andr.  
Du Chesne. pag.  
852.*

*L'an 545. Bolland.  
14. Januar.*

*Saint Datus fut  
fait Archevesque  
de Milan vers l'an  
531. & tint le siege  
22. ans.*

## VI.

*Theodat saint  
Abbé de Roman  
& Florian son  
successeur.*

*Sânctæ memoriæ  
Theodatum Abba-  
tem meum, & Ar-  
chimandritam se-  
culi hujus mimi-  
cum, cui crucifi-  
xus est mundus,  
templum vere di-  
gnissimum Trini-  
tatis, &c. qui mi-  
hi sacras exposuit  
scripturas, &c.  
*Hist. Franc. tom 1.  
pag. 852.**

Les Auteurs modernes, qui parlent de saint Datus, ne disent rien de ce qu'il fit avant que d'estre élevé au Siege metro- politain de Milan. Mais il est certain qu'il servit Dieu dans le cloistre, & qu'il eut la conduite d'un monastere situé dans un pais soumis à Thierrî Roi d'Austrasie, & dont saint Nicet avoit esté Religieux & Abbé avant lui. Il gouverna depuis le diocese de Milan dans un temps tres-fâcheux. Car cette ville eut le malheur d'estre prise & ruinée par les Gots, qui estoient Ariens. Ces ennemis de la foi chasserent le Saint de son siege, & l'obligerent de se retirer à Constantinople. Passant par Corinthe il voulut loger dans une grande maison, que l'on avoit abandonnée, parce que le demon outrageoit ceux qui y demeuroient. Il la délivra de cet esprit impur, & depuis ceux à qui elle appartenoit, y habiterent en paix. Le Saint trouva à Constantinople le Pape Vigile, & suivit ses sentimens à l'é- gard des trois fameux Chapitres qui causerent tant de trouble dans l'Eglise. Il mourut dans cette ville imperiale vers l'an 553. un peu avant que l'on y tint le cinquième Concile general. On dit qu'il a laissé une *relation* ou chronique des choses arrivées de son temps.

Au reste il y a quelque apparence que le monastere, qui eut pour Abbez saint Nicet & saint Datus, estoit situé sur la fronti- ere de France ou d'Italie non loin de Come. Cette conjecture est fondée sur une des deux lettres de Florian à saint Nicet, qui se trouvent dans le premier tome des anciens Historiens de France. Florian gouvernoit alors l'Abbaie de Roman vers le lac de Come. Il témoigne dans ces lettres une profonde vene- ration pour saint Nicet, & le prie de s'entremettre auprès de Thibauld Roi d'Austrasie, pour obtenir de ce Prince qu'il lui plût de proteger l'Isle ou le territoire de Come, & que ceux de son monastere jouissent de l'effet des conventions & des pro- messes qu'on leur avoit faites. Il y donne de grands & de justes éloges à Ennodius celebre Evêque de Pavie, qui l'avoit bap- tisé, & à saint Cesaire d'Arles, qui l'avoit instruit dans les let- tres humaines. Il y releve encore le merite de Theodat son pre- deceesseur dans la charge d'Abbé de Romans, & son maistre dans les divines écritures, le representant comme un homme, qui pendant qu'il avoit vécu sur la terre, avoit toujours paru mort à l'égard du monde, qui parmi l'austerité de ses jeûnes, se nourrissoit de prieres, & qui avoit acquis une pureté de cœur,

cœur, qui le rendoit un digne temple de la sainte Trinité.

Les Abbez Estienne, Leonce & Porcian vivoient au commencement du sixième siècle. Ennodius de Pavie leur témoigne beaucoup de respect dans ses lettres, mais principalement au premier à qui il parle comme à une personne, qui estoit alors en reputation de sainteté. Il adressa à Leonce l'éloge de saint Antoine de Lerins, dont nous avons parlé. Ecrivain à Porcian il le traite d'abord de *Reverence*. Ce que nous ne remarquons pas pour flatter la vanité de ceux qui recherchoient ces titres d'honneur, mais pour faire voir en passant que ce terme de respect n'a pas esté entièrement inconnu à l'antiquité, à l'égard des Abbez : De quoi l'histoire d'Orient fournit un exemple encore plus ancien & plus considerable.

Entre les monasteres que l'on dit avoir esté bâtis en Italie dans le sixième siècle, on marque celui de Novaleze en Piemont, celui de sainte Marie *ad organum* de Verone, celui de saint Sauveur de Majele dans l'Apruzze, celui de saint Benoist de Conversane, dont on rapporte mesme l'origine à saint Maur. Il est parlé de la fondation de Novaleze dans une bulle du Pape Benoist huitième de l'an mil quatorze, qui porte que ce monastere fut bâti du temps de Theodoric par un Senateur nommé Abbo. Si ce Theodoric est Theodoric Amale Roi des Ostrogoths, il faut que cette fondation ait esté faite avant l'an 526. auquel mourut ce Prince. On adjouste que cette Abbaie fut ruinée l'an 575, par les Lombards, qui passoient par le val de Suze, pour aller faire des courses dans la France, qu'ils y tuerent Arnulfe homme de sainte vie, & que les Religieux qui purent éviter la fureur de ces barbares, se sauverent à Turin. Il est d'ailleurs certain que ce fut un grand Seigneur nommé Abbo, qui rétablit ce monastere, & ainsi il y auroit eu deux Abbo qui l'auroient construit. Mais on verra dans la suite, qu'il n'y en a eu qu'un qui bâtit cette Abbaie dans le huitième siècle, & que cette ruine qu'on attribüe à la fureur des Lombards, est, ou le ravage fait par les Sarrazins l'an 731. du temps de Theodoric, ou Thierrî Roi de France, ou la desolation que souffrit ce monastere dans le x. siècle par la violence de ces Barbares.

L'Abbe Estienne & autres.

Ennod. l. 3. ep. 4.  
12. l. 5. ep. 6. l. 8.  
epist. 34. Essai de  
l'hist. mon. d'Orient.  
pag. 620.

Abbaie de Novaleze.

Bolland. 13. mars.  
de S. Heldrado.  
Ital. sacr. tom. 4.  
pag 1426.  
Mabill. de Re Diplom.  
pag 512.

## CHAPITRE XIII.

De saint Gregoire Pape.

I.  
 Naissance de  
 saint Gregoire.  
 Il fonde sept mo-  
 nasteres, & se  
 fait Religieux  
 dans celui de  
 saint André de  
 Rome.

Act. tom. 1. ann.  
 604. pag. 385.  
 Joh. Mabill. Ana-  
 lect. tom. 2. p. 145.

Quem ipse jam  
 monachus mona-  
 chum vidi *Act de*  
*se S. Greg. dial. l.*  
*4. c. 38.*  
 Quod etiam reten-  
 tus corpore, ipsa

IL y a plusieurs considerations qui nous obligent d'avoir un singulier respect pour la memoire du grand saint Gregoire: Le zele qu'il témoigna pour le progrès de l'estat monastique, lorsqu'il n'estoit encore que seculier: Son engagement dans cet état: le soin qu'il prit, estant Pape, d'écrire lui mesme la vie de tant de saints Religieux, & de s'étendre si au long sur ce qui regarde saint Benoit: L'éloge qu'il a donné à sa regle: La propagation qui s'en est faite en Angleterre par l'entremise de ses disciples: la vigilance & l'affection avec laquelle il employa son autorité apostolique pour proteger & pour faire fleurir l'ordre religieux. De sorte que si sa profonde erudition, si ses éminentes vertus, & les grandes choses qu'il a faites pour le bien commun de l'Eglise, lui ont merité si justement la qualité de *Grand*: il a aussi paru tel au regard de nostre institut, qui a reçu de lui tant d'honneur, & tant d'insignes avantages. Saint Gregoire nâquit à Rome, & il comptoit entre ses ancestres le saint Pape Felix troisieme. Son pere s'appelloit Gordien, & sa mere Silvie, tous deux de grande piété, mais particuliere-ment celle-ci, qui est reconnuë pour Sainte, & dont le nom se lit dans le martyrologe. Le Saint trouva dans la famille tout ce qui le pouvoit relever selon le monde, une ancienne noblesse, des dignitez, de grands biens, & par le soin qu'il eut de cultiver son esprit par l'étude des lettres, il adjousta à ces avantages un merite personel, qui le mit en état de soutenir la charge de Gouverneur de Rome. Mais après la mort de son pere, se voiant dans une entiere liberté de disposer de lui-mesme, & de ce qu'il possédoit, il distribua une partie de son bien aux pauvres, & employa le reste à bâtir sept monasteres, sçavoir un à Rome sous l'invocation de S. André, & les six autres en Sicile. Il quitta ensuite sa charge, & s'estant retiré dans saint André, il y prit l'habit de Religieux, & se soumit à la conduite de l'Abbé Valence. La rigueur de ses jeûnes, & sa continuelle application à la priere; & à la lecture des livres saints, purent bien affoiblir sa santé, mais non pas sa ferveur. Aussi il fit tant de progrès dans la perfection, & la grace éleva tellement son esprit au dessus des

choses de la terre, qu'il ne pouvoit plus penser qu'au Ciel, & que la mort qui donne tant d'horreur au commun des hommes, lui paroiffoit aimable comme estant l'entrée dans la véritable vie, & un heureux moment, qui couronne les travaux des justes.

Mais Dieu, qui le destinoit au gouvernement de l'Eglise, le tira de la profondeur de ces meditations, & permit qu'on le chargeât d'un emploi, qui l'obligeat à rentrer dans l'action & dans le soin des affaires, & qui fit connoître son mérite à la Cour de l'Empereur. Le Pape Pelage second l'ordonna Diacre vers l'an 580. & l'envoia à Constantinople vers l'Empereur Tibere, pour obtenir de lui quelque secours contre les Lombards, qui opprimoient l'Italie. Afin de ne point se dissiper dans ce voiage, & de ne rien perdre de la vertu qu'il avoit acquise dans la retraite, un peu après son arrivée en cette ville, il appella auprès de lui Maximien Prestre, & Abbé de son monastere, & quelques uns de ses Religieux, avec lesquels il faisoit ses prieres, & conféroit des choses saintes. Estant à Constantinople, il se lia d'une amitié étroite avec saint Leandre Archevesque de Seville, qui y vint prier l'Empereur Maurice, successeur de Tibere, de proteger l'Eglise d'Espagne, & ce fut à sa persuasion qu'il travailla à son explication morale du livre de Job. Il desabusâ le S. Patriarche Eutyches, qui estoit tombé dans une erreur rouchant la resurrection des morts. Il revint à Rome l'an 584. & y apporta des reliques de saint André, qu'il mit dans un monastere. Il s'y retira aussi, & prit la conduite de la communauté. Le Pape voulant écrire à Elie d'Aquilée, & à d'autres Evesques d'Istrie, pour les exhorter à condamner les trois Chapitres, & à se réunir à l'Eglise, se servit de la plume du Saint, & envoya son epistre par les mains de Redempte Evesque, & de Quodvult Deus Abbé du monastere de la grande Eglise de saint Pierre.

Pendant que saint Gregoire faisoit ainsi la fonction d'Abbé, la ville qui souffroit beaucoup par les courses des Lombards, fut encore affligée d'une inondation, & d'une cruelle peste, qui emporta mesme le Pape Pelage. On pensa aussi-tost à mettre en sa place saint Gregoire comme une personne qui meritoit ce rang par sa haute vertu, & par son habileté dans la discipline, & les affaires de l'Eglise, & qui pouvoit consoler le peuple parmi tant de maux & de diverses calamitez. Mais le

## CHAP. XIII.

jam carnis claustra  
contemplatione  
transibat, quod  
mortem quoque  
que pend cunctis  
pœna est, videlicet  
ut ingressum vitæ,  
& laboris sui præ-  
mium amabat.

Greg. l. 1. dialog.  
præfat.

## II.

Pelage le fait  
Cardinal Dia-  
cre, & l'envoie  
à Constantinople.

Pelage II. epist. 5.  
tom. 5. conc. p. 943.  
Redempte estoit  
peut-estre Redem-  
pte Evesque de Fer-  
renne, qui mourut  
l'an 586. dialog.  
Greg. l. 3. capp.  
36. & 38.

## III.

Saint Gregoire  
lui succede dans  
le saint Siege.

Saint attaché au repos, & à la douceur de la contemplation, & tres-éloigné de se croire digne du Pontificat, envoya vers l'Empereur Maurice, pour le supplier tres-instamment de ne point consentir à son élection. Ses lettres aiant esté interceptées, parce qu'on arresta celui qui les portoit, Germain Gouverneur de Rome, en écrivit d'autres au Prince pour l'assurer, que tout le peuple souhaitoit ardemment de voir le Saint dans le siege de saint Pierre, & sur cet avis l'Empereur, qui connoissoit son merite, confirma ce qui avoit esté fait. De sorte qu'il ne restoit plus qu'à determiner un jour pour son ordination. Cependant le Saint sensiblement touché du ravage que faisoit la peste, exhorta le peuple à la penitence, afin d'appaïser la colere de Dieu, & qu'il plust à sa bonté de delivrer la ville de cette horrible maladie. Il partagea les Fidelles en sept chœurs ou processions, qui partirent chacune d'une Eglise, & se rendirent toutes dans l'Eglise de la sainte Vierge. La premiere, qui sortit de l'Eglise de saint Côme & de saint Damien n'estoit composée que d'Ecclesiastiques, qui estoient avec les Prestres du sixième quartier de la ville: Dans la seconde, qui partit de l'Eglise de saint Gervais, parurent les Abbez, & leurs moines avec les Prestres du quatrième quartier. Les Abbesses & les Religieuses accompagnerent les Prestres du premier quartier, & formerent ainsi avec eux la troisième procession, qui sortit de l'Eglise de saint Marcellin & de S. Pierre. C'est ce que dit Gregoire de Tours Auteur contemporain, sur le rapport d'un de ses Diacres, qui estoit à Rome. Car selon Jean Diacre dans la vie du Saint, les Moines partirent de l'Eglise de saint Jean & de saint Paul, & les Religieuses de celle de saint Côme & de saint Damien: en quoi il n'y a point de contradiction selon Baronius, qui dit que l'on fit des processions en divers jours. Il y eut encore quatre autres processions, une d'enfans, une autre de laïques, une troisième de veüves, & la quatrième de femmes mariées. Après ces prieres publiques, saint Gregoire, qui avoit toujours un extrême éloignement du Pontificat, trouva moien de sortir secretement de la ville, & s'alla cacher dans une solitude. Mais le peuple aiant imploré le secours du Ciel par la priere & par le jeüine, le troisième jour il parut une colonne de lumiere, qui marqua le lieu où le Saint estoit retiré. On dit aussi qu'un Solitaire, qui avoit sa cellule près de la ville, vit des Anges

*Greg. Turon. hist.*

*l. 10. c. 1.*

*Petr. Diacon. l. 1.*

*c. 42. Act. pag. 410.*

*Baron. an. 590.*

descendre sur le Saint par cette colonne, & qu'il s'écria que celui qui devoit gouverner la maison de Dieu, estoit sans doute caché en cet endroit. Le Saint fut ainsi découvert, & contraint de se charger du poids du Pontificat. On le sacra le troisième de Septembre l'an 590. au commencement de la neuvième indiction, & l'Eglise en celebre la memoire ce jour-là dans le martyrologe.

La grande resistance qu'il avoit apportée à son ordination, estant improuvée par Jean Archevesque de Ravenne, qui se donna mesme la liberté de lui en marquer son sentiment, le Saint pour se justifier, & encore plus pour s'instruire lui-mesme & les autres, composa un traité *du devoir des Pasteurs*, où representant la multitude & l'importance de leurs obligations, il montra bien qu'il avoit eu raison de faire une charge si accablante. Cet ouvrage a depuis paru si utile & si excellent, que quelques Conciles de France ont ordonné aux Evêques de le lire comme leur regle. Pour donner quelque idée des grandes choses que fit saint Gregoire dans le gouvernement de l'Eglise, nous pouvons dire en peu de mots ce que Jean Diacre a fait voir avec tant d'étendue, que cet excellent Pape exprima par ses actions, ce qu'il enseigne dans ce traité, & que sa conduite fut une vive image de sa doctrine. Il veut que les Pasteurs examinent souvent par quelle voie ils sont entrez dans leurs charges, comment ils y vivent, quelles instructions ils donnent aux peuples, & quel soin ils prennent de considerer leur foiblesse, & de s'humilier devant Dieu, pour ne pas perdre par la vanité le fruit de leurs bonnes œuvres. Et c'est de quoi il leur a donné lui-mesme un merveilleux exemple, sa vie ayant esté un continuel accomplissement de ces devoirs. Quoi qu'il eut tout sujet de croire qu'il avoit esté placé dans le saint Siege par la vocation divine, il ne l'occupoit qu'avec crainte, & il ne pouvoit s'empêcher de regretter les avantages & la douceur de la profession religieuse, dont on lui avoit fait quitter les exercices: Mais cette crainte, bien loin de l'abattre, & de le rendre negligent dans son ministère, excitoit son zele & sa vigilance, & comme Dieu lui avoit confié le gouvernement de toute l'Eglise, il portoit aussi par tout ses veuës.

Il donnoit ordre que les Eglises eussent de bons Pasteurs, il appuioit de son autorité les Prelats qui s'aquittoient de leurs obligations, & reprenoit ceux qui commettoient des fautes. Il

Q iij

---

 CHAP. XIII.

Impar meritis ac toto animo renitens, pastoralis curæ pondera portare compulsus sum. *Greg. l. 1. ep. 24.*

---

 I V.

*Il compose son Pastoral.*

Penſandum valde est, ad culmen quifque regiminis qualiter veniat, atque ad hoc ritè perveniens qualiter vivat, & benè vivens qualiter doceat, & rectè docens infirmitatem suam quotidie quanta valet consideratione cognoscatur. *Greg. de cur. pastoral. prolog. l. 1. Act. sac. 1. pag. 399.*

---

 V.

*Son application aux devoirs de sa charge.*

## CHAP. XIII.

envoioit des predicateurs annoncer l'Evangile aux Payens , il combattoit les heresies , & travailloit à éteindre le Schisme. Il corrigeoit les abus , & les desordres , & maintenoit la pureté de la discipline. Il protegeoit les foibles , & prenoit soin du soulagement des pauvres. Les grandes affaires ne l'empêchoient point de penser aux petites , & tout ce qui regardoit le service de Dieu , lui paroissoit grand , & digne de sa vigilance. Nous en rapporterons seulement un exemple qui regarde nostre sujet. Aiant appris qu'une jeune esclave , souhaittoit avec ardeur d'estre religieuse , il ordona à un de ses officiers de l'acheter , & de l'envoier à Rome pour la mettre dans un monastere , & il lui recommanda d'exécuter au plustost cet ordre , de peur que le retardement ne refroidit le pieux desir de cette pauvre fille. Il ne voulut point avoir de laïques pour officiers de sa chambre , mais seulement des Ecclesiastiques , & selon Jean Diacre , il prit aussi à son service quelques Religieux , pour estre les témoins de ses actions : en quoi il pratiqua lui mesme ce qu'il prescrivit aux Evesques , dans un Concile tenu à Rome , l'an 595. Quoi qu'il fut bien persuadé que les Religieux doivent vivre dans la retraite , & hors du tumulte du monde , il ne laissoit pas de s'en servir quelquefois dans les affaires de l'Eglise , & nous en rapporterons icy des exemples pour faire voir par quelques faits , ce que nous avons dit en general du zele , & de la vigilance pastorale de saint Gregoire. Il eut la joye de voir Agilulphe Roy des Lombards , quitter l'heresie Arienne , & embrasser la foi Catholique à la persuasion de sa femme Theodelinde qui estoit fille du Roy , ou Duc de Baviere. Mais quelque temps après , cette Princeesse fut surprise par trois Evesques Schismatiques , qui lui persuaderent de n'avoir point de communion avec Constance Archevesque de Milan , parce qu'il avoit condamné les trois Chapitres , ce qu'ils pretendoient ne se pouvoir faire sans donner atteinte au Concile general de Calcedoine. Pour la desabuser , le saint Pape envoya en Lombardie Jean Abbé , & Hyppolite Notaire. Elle demeura encore quelque temps dans le Schisme , & rentra depuis dans la communion de l'Eglise. L'Exarque de Ravenne , aiant repris quelques villes sur les Lombards , Agilulphe s'en rendit de nouveau maistre , & fit de grands ravages aux environs de Rome , ce qui affligea extrêmement saint Gregoire , & ne l'empêcha pas néanmoins , de continuer durant quelques temps ses homelies , & ses

*Gregor. l. 2. ind.  
xl Ep. 39.*

*Constituo ut qui-  
dam ex clericis ,  
vel etiam ex mo-  
nachis electi mi-  
nisterio cubiculi  
pontificalis obse-  
quantur. Idem l.  
4. Epist. 44.*

*L. 3. Ep. 2 3. 4.  
Baron. 591. an.  
593.*

*Idem an. 595.*

prédications. Pour remedier à ces maux, il envoya l'Abbé Secondin vers Agilulphe, & ce Religieux contre l'attente de l'Empereur Maurice, conclut la paix entre ce Prince, & l'Exarque de Ravenne. Il est certain que Secondin estoit Diacre de Ravenne, il est aussi qualifié *Serviteur de Dieu* (c'est-à-dire Religieux) & il y a apparence qu'il est le metme que Secondin reclus, dont il sera parlé cy-après. Felix Evesque, & Cyriaque *Serviteur de Dieu*, & Abbé de saint André de Rome, passerent dans la Sardaigne par l'ordre du Pape, pour travailler à la conversion des Barbaricins Idolatres : ces Barbaricins estoient des Affricains que les Vandales avoient obligez à se retirer dans les montagnes de cette Isle. Cyriaque vint en France de la part du Pape pour exhorter les Evesques à la reformation des mœurs, & sur tout à l'extirpation de la simonie. Cet Abbé alla aussi en Espagne, & il y a lieu de croire que ce fut pour le mesme sujet, comme il paroist par les decrets du Concile de Barcelone. On verra ailleurs que saint Gregoire envoya dans la grande Bretagne, Augustin qui est aussi appellé *Serviteur de Dieu* ou *Moine*, & que cet excellent predicateur y annonça la Foy aux Anglois, & fonda l'Eglise de Cantorbery. Si l'on en croit l'inscription d'une de ses lettres, Hilaire à qui il donna ordre de procurer la convocation d'un Concile en Afrique, estoit un Moine de ce pais-là, & cependant il est presque certain qu'il estoit le mesme que Hilaire gardien des chartes que le Saint avoit envoyé dans cette Province pour s'opposer aux entreprises des Donatistes. L'Eglise Romaine avoit de riches patrimoines non seulement en Italie, & en Sicile, mais en France, dans l'Asie, & dans l'Afrique. Le Saint les regardoit comme le bien des pauvres, & en employoit une bonne partie à les soulager. Il écrivit à Candide administrateur du domaine de son Eglise en France, qu'il achetât des esclaves Anglois, de 17. ou 18. ans pour les faire élever dans des monasteres. Il prenoit soin que ses officiers, n'abusassent point de son autorité pour faire des exactions, & s'il survenoit quelque differend, il vouloit qu'il fut terminé par le droit commun. L'Eglise Romaine possédant une terre prés d'une autre qui appartenoit à l'Abbaye de saint Theodore, au diocese de Palerme en Sicile, il y eut de la contestation pour un fond. Le Saint en aiant avis écrivit à son officier, que si les Religieux pouvoient prouver qu'ils avoient joui de ce domaine pendant quarante ans, sans qu'on les eut inquietés, on ne les troublât point

## CHAP. XIII.

L. 7. part. 2. Ep. 2.  
 Ep. 12. Baron. ann.  
 598.

L. 3. Ep. 23. 27.  
 L. 7. part. 2. Ep. 5.  
 l. 5. Ep. 24. Baron.  
 Ep. 29. ann. 594. &  
 599.

Lib. 1. Ep. 82.

L. 1. Ep. 42. l. 2.  
 Ep. 43.

(Quæstio) electis  
 arbitris tranquilla,  
 & legaliter sopia-  
 tur. Lib. 1. Ep. 5.

dans leur possession , mais que si durant cet intervalle il s'étoit élevé quelque différent , on eut à convenir d'arbitres qui le decideroient paisiblement , & selon la disposition des loix. Cefaire Abbé de saint Pierre de Baias , & Jean Abbé de sainte Luce , de Siracuse contestant ensemble touchant les bornes des terres de leurs monasteres , le Saint exhorta par ses lettres Jean Archevesque de Siracuse , à les mettre d'accord de peur que des biens temporels , ne blessassent l'étroite union de charité , qui doit estre entre des personnes consacrées à Dieu : Il lui marqua qu'il estoit juste , que chaque partie put se prevaloir de la prescription des quarante ans , & il lui recommanda veritablement les interets du venerable Cefaire , parce qu'il n'estoit point intelligent dans les affaires du siecle , & qu'il avoit esté ou son domestique , ou Religieux dans quelque monastere de sa fondation ; mais il ajouta qu'il ne pretendoit point que sa recommandation le détournat du droit chemin de l'équité , & qu'il souhaitroit qu'il suivit en tout la lumiere de la raison , & les regles de la justice. Il mit en meilleur ordre l'office , & le chant de l'Eglise , mais quelque consideration qu'il eut pour le chant , il n'approuvoit point que dans le choix des ministres de l'Autel , on preferat ceux dont la belle voix faisoit tout le merite , & qui pouvoient irriter Dieu par le dereglement de leur vie , pendant qu'ils satisfaisoient le peuple par la justesse , & la douceur de leur chant , & dans un Concile tenu à Rome , dont nous avons déjà parlé , il fit un reglement contre cet abus.

*C'est ainsi qu'on peut expliquer ces mots , quia noster olim fuerit , &c. Salva aequitate in omnibus , &c. Sic tamen , ut in cunctis , sicut decet rationem , & justitiam conservetis. Idem l. 6. Ep. 36. Aët. sac. pag. 415. Fit plerumque ut ad sacrum ministerium dum blanda vox quaritur , quæri congrua vita negligetur , & cantor minister Deum moribus stimulet cum populum cantibus delectat. Idem l. 4. Ep. 44. ind. 13.*

## VI.

*Ses predications & ses ouvrages. Baron. an. 592. 593. 595. Græc. dial. l. 4. c. 14. 15. 16. 19. 27. 37. Vide dialog. S. Gregorii vindicias in edit. Paris. 1675. tom. 2.*

Il instruisoit le peuple par écrit & de vive voix. Des quarante homelies qu'il a laissées sur l'Évangile , il en dicta vingt , & les fit reciter au peuple par un Notaire , & il prononça lui-même les vingt autres. Un an après sçavoir l'an 593. à la priere des Ecclesiastiques ou des Religieux qu'il avoit auprès de lui , il se retira quelque temps dans la solitude ; & y écrivit ses dialogues divisez en quatre livres , dont le second contient la vie de saint Benoist , & il est remarquable qu'il y rapporte des exemples qu'il avoit racontées au peuple dans ses homelies , & quelquefois se cite lui-même. Il envoya ses dialogues à Theodelinde Reine des Lombards. Ils furent traduits en grec dans le huitième siecle par saint Zacharie Pape. Saint Gregoire expliqua dans plusieurs sermons une partie du Prophete Ezechiel ; mais affligé du miserable état où se trouvoit l'Italie , & particulierement

lièrement Rome, qui estoit comme assiégée par les Lombards, il cessa de prêcher, ne pouvant plus faire autre chose que de pleurer les maux publics avec une humble resignation à la volonté de Dieu, & de s'appliquer au soulagement des pauvres. Dans ces ouvrages aussi-bien que dans les autres, qu'il composa sur l'Ecriture, & dont quelques-uns ne se trouvent plus, il s'attache principalement à la morale chrestienne, & il en explique les maximes avec tant de penetration & de solidité, qu'il semble surpasser en ce point tous les autres Peres.

Mais quelques excellens que fussent ses traitez, il les estimoit peu, il en parloit mesme avec mépris, & il avoit peine à souffrir qu'on les communiquât indifferemment à tout le monde pendant sa vie. Il ne fut pas bien aise que saint Anastase Patriarche d'Antioche eut traduit en grec son livre *du devoir des Pasteurs*. Il n'approuva pas non plus que Jean Archevesque de Syracuse, eut fait lire à table un de ses ouvrages en presence de quelques personnes, qui n'estoient pas de sa maison. Que peut-on trouver de plus sensé, de plus humble, & de plus utile aux Auteurs, que la reflexion qu'il fait à la fin de son explication morale de Job touchant le soin que l'on doit avoir d'éviter la vanité, & de se souvenir sans cesse que les bonnes choses ne sont bien dites, que lorsqu'on les dit dans le dessein de plaire uniquement à Dieu. Dans une de ses lettres il declare qu'encore que le rang qu'il tenoit dans l'Eglise, le relevât au dessus de tous les autres Evêques, il vouloit bien recevoir des avertissemens & des corrections de tout le monde. C'est le premier des Papes qui ait pris la qualité de *serviteur des serviteurs de Dieu*: ce qu'il fit tant parce qu'il estoit persuadé que sa charge de Successeur de saint Pierre \* le rendoit le serviteur de tous les Fidelles, que pour confondre l'orgueil de Jean Patriarche de Constantinople, qui s'attribuoit le titre d'Evêque universel: Et les actions de ce saint Pape répondoient à ses paroles. Le venerable Abbé Jean Persan estant à Rome, où il estoit venu visiter les tombeaux des saints Apostres, rencontra le Saint dans les ruës, & comme il se dispoit à se prosterner devant lui, le Saint le prevint, & se jetta à ses piez. Il lui donna ensuite trois escus de sa propre main, & lui fit encore donner un habit de Religieux, & les autres choses dont il avoit besoin: ce qui porta aussi-tost cet Abbé à glorifier Dieu qui avoit rendu ce grand Pape si humble & si charitable envers toutes sortes de personnes. Sa charité & son humilité éclatent encore dans sa lettre au venerable E-

R

## VII.

*Son humilité & sa mort.*

*L. 10. ep. 22. Ioh. Diacon. l. 4. c. 77. 78. 79.*

Et si (hanc tuam fraternitatem) non vita, tamen loco transgredior ab omnibus corripit, ab omnibus emendari paratus sum. *l. 2. ep. 37. ind. x.*  
\* *L. 9. ep. 38.*  
*Ioh. Diacon. l. 2. c. 1. l. 3. c. 51.*

*Cet Auteur & d'autres après lui parlant de ce Jean Patriarche, le font moine, de quoi il y a grand sujet de douter, comme on l'a fait voir dans l'histoire monastique d'Orient, pag. 751.*  
*Io. Diacon. l. 4. n. 63. 67. Atf. sec. 13. pag. 479. calula pag. 476.*

## CHAP. XIII.

*Quisquis semel in hac Ecclesia ordinem sacrum acceperit, egrediendi ex ea ulterius licentiam non habet... pronecessitatibus cellæ. l. 4. ep. 30. l. 22. ep. 16.*

*Histoire monastique d'Orient. pag. 313.*

*Greg. l. 6. ep. 22.*

lie Prestre, qui gouvernoit un monastere de la Province d'Isaurie. Le Saint fouhaittoit fort de voir ce saint Abbé, & qu'il vint par devotion à Rome. Elie lui envoya son disciple Epiphane, pour lui témoigner que sa santé ne lui permettoit point de faire ce voiage, & il le pria de conferer les Ordres sacrez à Epiphane, & de le lui renvoyer. Saint Gregoire lui répondit que suivant sa priere, il l'avoit ordonné Diacre, mais qu'il le retiendroit auprès de lui, parce que c'estoit l'usage de l'Eglise Romaine, que quand une fois l'on y avoit reçu les saints Ordres, on ne devoit plus avoir permission de la quitter, mais on y demouroit attaché, & qu'au reste ne pouvant le voir en sa propre personne, ce lui seroit une consolation d'avoir avec lui son disciple. Il envoya soixante-douze escus d'or à cet Abbé pour les besoins de son monastere: ce qui estoit plus qu'Elie n'avoit osé lui demander, & qu'il ne vouloit recevoir, & en même temps le Saint se recommanda à ses prieres, afin qu'en estant secouru, il pût estre bien-tost purifié de ses pechez, & delivré des maux, dont il estoit affligé, & entrer dans la possession du bonheur éternel. Nous avons observé ailleurs, que le fameux Jean Climaque Abbé du mont Sina ne lui a pas esté inconnu, & que le Saint l'exhorta aussi fort humblement à l'assister de ses prieres, estant de plus persuadé que les Religieux, qui servent Dieu dans le cloistre comme sur un rivage tranquille, se font un merite, lorsqu'ils donnent ce secours aux Prelats, qui sont engagez par leur charge à soustenir les flots & les orages du siecle. Saint Gregoire estoit fort incommodé des gouttes, & quelquefois ce mal l'arrestoit long-temps dans le lit, mais au lieu d'en rapporter la cause à ses austeritez, & aux travaux de son Pontificat, il ne l'attribuoit qu'à ses pechez. Une Dame lui ayant écrit qu'elle l'importuneroit toujours jusqu'à ce qu'il l'assurât par une revelation divine, que ses pechez lui avoient esté pardonnez, il lui répondit qu'il ne meritoit point que Dieu se communiquât à lui par des revelations, & que sa demande estoit inutile, puis qu'elle devoit toujours vivre dans la crainte, & pleurer ses pechez jusqu'au dernier moment de sa vie, ce qu'il lui prouva par l'exemple de l'Apostre, qui, bien qu'il eut esté élevé jusqu'au troisiéme ciel, ne laissoit pas de trembler encore, & de pratiquer la mortification pour n'estre pas du nombre des reprouvez: Ceci suffit pour faire voir que ce grand Pape s'est dépeint lui-mesme dans son Pastoral, & qu'il a

rempli les devoirs de ce parfait Prelat, dont il a tracé le modele. Aussi est-ce une louange qu'on lui a donnée dans son Epitaphe *d'avoir fait ce qu'il avoit enseigné.* Saint Gregoire mourut le douzième de Mars l'an six cens quatre. Sa vie a esté écrite par Paul Diacre & Religieux du Montcassin sur la fin du huitième siecle, & beaucoup plus amplement par Jean Diacre vers l'an 875. Ce dernier a tiré presque tout ce qu'il a dit des ouvrages du Saint, & principalement de ses dialogues & de ses lettres, parce qu'en effet ses ouvrages sont les plus fidels memoires que l'on puisse consulter pour s'instruire de ses sentimens & de sa conduite.

## CHAP. XIV.

Implebatque acta  
quicquid sermone  
doccebat.

## CHAPITRE XIV.

*Du zele de S. Gregoire pour l'établissement, la conservation,  
& le bon ordre des maisons religieuses.*

ON ne peut pas nier que ce grand Saint n'ait eu une estime & une affection particuliere pour l'état religieux, après avoir veu que non seulement il fonda sept monasteres, mais qu'il en choisit un où il se consacra à Dieu; qu'estant Nonce du Pape à Constantinople, il voulut avoir avec lui des Religieux, pour pratiquer avec eux les exercices de pieté, qu'à son retour il se renferma dans son Abbaie de saint André, & en prit la conduite; & qu'enfin en estant tiré comme par force, pour entrer dans le saint Siege, il ne pensoit qu'avec regret au repos & aux avantages spirituels qu'il avoit trouvez dans le cloistre. Mais s'il crut que c'estoit pour lui une perte & une disgrâce, que de ne vivre plus dans la solitude, ce fut assurément un grand bien pour l'Eglise en general, & pour l'ordre monastique en particulier, que sa vocation au Pontificat. Car, pour me renfermer dans mon sujet, la profession religieuse eut en lui un pere & un protecteur, & dans toutes les occasions il employa son autorité & ses soins, pour faire fleurir le bon ordre & la pieté dans les maisons religieuses. C'est ce qui paroist par ses lettres, où il fait mention de plusieurs monasteres, que l'on ne doit pas croire avoir esté tous habitez par des Latins; estant fort probable qu'entre ceux qui estoient situez

I.  
*Affection de S.  
Gregoire pour les  
Communautes  
religieuses.*

*L. 1. ep. 5. dialog.  
l. 1. prefat.*

## CHAP. XIV.

aux environs de Naples dans la Calabre, dans la Sicile, & peut-estre aussi dans la Sardaigne, il y en avoit quelques-uns de moines grecs, qui suivoient une observance conforme aux plus communs usages des maisons religieuses de leur nation, ou tirée de la regle de S. Basile, ou de quelque autre regle d'Orient, selon qu'il avoit plû à leur premier Abbé, & à leurs Fondateurs.

## II.

*Il veut que l'on éprouve bien les Novices.*

*Greg. l. 5. ep. 49.*

Monasteriis omnibus fraternitas vestra districtius interdicit ut eos quos ad convertendum suscepimus, priusquam biennium in conversatione compleant, nullomodo audeant tonsurare; sed hoc spatio vitam eorum sollicitè comprobentur. *Greg. l. 8. ep. 23.*

Quia dura est in insulis congregatio monachorum, etià pueros in eisdem monasteriis ante decem & octo annorum tempora suscipi prohibemus. *Idem l. 1. ep. 48.*

Saint Gregoire écrivant à Urbic Abbé de saint Herme en Sicile, lui marque *qu'il faut recevoir avec charité* ceux à qui Dieu inspire de quitter le siecle, & d'entrer dans un monastere, & que l'on doit les soustenir, & les consoler dans leurs peines, afin qu'ils perseverent avec joie dans la sainte profession qu'ils ont embrassée. Il vouloit néanmoins que l'on éprouvât exactement les Novices, & que l'on tâchât de bien reconnoître leur esprit & leurs mœurs, de peur que leur engagement ne fut suivi de chagrin & de repentir: Et il confirme encore ce sentiment par cette consideration, que si dans la vie civile les hommes se donnent bien de garde de recevoir auprès d'eux pour domestiques ou pour officiers ceux dont ils ne connoissent pas le naturel & la capacité, il est encore plus important de ne pas admettre au service de Dieu des personnes, sans s'estre bien assuré de leur vocation. C'est ce qu'il écrit à Fortunat Evêque de Naples, lui declarant de plus que son intention est, que ce Prelat défende à toutes les communautéz religieuses de recevoir à profession les Novices, s'ils n'ont pratiqué durant deux ans les exercices reguliers. Il ordonna aussi que les Postulans, qui ne seroient point âgés de dix-huit ans, ne pourroient estre admis dans les monasteres d'Orphiaria, de Palmarole, & des autres Isles de la mer de Toscane. Quelques-uns faisant reflexion sur ces deux decrets du Pape, en inferent, que si ces maisons estoient des communautéz de Religieux Latins, la Regle de saint Benoist n'y estoit pas en usage, puisqu'elle permet de recevoir des Novices avant l'âge de dix-huit ans & qu'elle ne prescrit qu'une année de probation: mais cette consequence n'a nulle force, parce que ces ordonnances ne furent que des exceptions de la Regle & de la coustume generale établies pour des raisons particulieres. La premiere avoit pour fondement la *dureté* ou grande austerité de la vie des Religieux qui demeuroient dans ces Isles, soit que cette austerité provint de quelques observances, qui leur estoient propres, ou plutost qu'elle eut pour cause la qualité du pais, qui rendoit

les jeûnes & les autres exercices reguliers plus difficiles , & plus incommodes à la foiblesse de la nature. La seconde fut faite à l'occasion d'un scandale arrivé dans un monastere, où l'Evêque de Naples avoit établi dans la charge d'Abbé un Religieux nommé Barbacien pour faire cette fonction en la place d'un autre, qu'y avoit envoie S. Gregoire , mais qui estoit mort avant son institution. Barbacien avoit esté aussi designé par S. Gregoire , parce qu'il ne manquoit pas de talent , ni de bonnes qualitez , mais il avoit ce défaut de *se croire fort sage & fort habile* ; & c'est pourquoi le saint Pape avoit averti ce Prelat , de ne le faire d'abord que Prieur , & ne le point ordonner Abbé s'il ne se corrigeoit de sa presomption , & ne faisoit voir de l'humilité & de la sagesse dans sa conduite. Barbacien aiant esté élevé à la charge d'Abbé , commit une grande faute , admettant à la profession religieuse un seculier appellé Maurice sans l'avoir fait passer par les exercices du Noviciat. Quelque temps après Maurice s'enfuit , & emmena avec lui encore d'autres moines , qu'il rendit ainsi les compagnons de son apostasie. Comme la premiere cause de ce grand scandale avoit esté l'imprudente facilité de Barbacien , qui avoit reçu Maurice sans l'avoir bien éprouvé , le Pape pour empescher de tels desordres , écrivit à l'Evesque de Naples , qu'à l'avenir , on ne donnât plus la tonsure aux Novices , qu'après deux ans de probation. Mais ces exceptions n'ont point eu de suite , elles n'ont point passé en loi , & la discipline qui permet de recevoir des jeunes gens qui n'auroient pas dix-huit ans , & qui ne prescrit qu'un an de Noviciat , a prevalu , comme il se voit dans la regle de saint Fructeux. Deplus , lors que saint Benoist ordonne , que l'on éprouvera les Novices pendant un an , il ne défend pas d'étendre au delà d'un an ce temps d'épreuve , si on le juge à propos , & cela se fait aujourd'hui dans nos monasteres à l'égard des Freres Convers , qui ne sont reçus qu'après deux ans de probation.

L'Empereur Maurice aiant défendu aux soldats d'entrer en religion , s'ils n'avoient achevé le temps de leur milice , saint Gregoire n'approuva pas cette loy , & il luy fit la-dessus des remontrances , dans une lettre qu'il ne luy envoya pas par un Nonce , mais qu'il adressa à Theodore Medecin de ce Prince , afin qu'il la lui presentat , ce qui a fait dire à quelques Auteurs , qu'il ne l'écrivit pas comme Pape , mais comme particulier.

R. iij

CHAP. XIV.

*Regul. S. Bened. c. 58.  
Dadin. Alteser. in notis ad ep. S. Greg. 48. l. 1.*

*Sunt enim bona quæ in eo placent , sed hoc est in illo vehemens vitium , quia valde sibi sapiens esse videtur. Greg. l. 7. ind. 2. ep. 92. vel 93.*

III.

*Ses soins pour porter l'Empereur Maurice à revoquer une loi qui défendoit aux soldats de se faire Religieux.*

## CHAP. XIV.

Per eam (constitutum) exlorum via multis clauditor, & c. Multi enim sunt qui possunt religiosam vitam etiam cum seculari habitu ducere. Et plerique sunt qui nisi omnia reliquerint, salvati apud Deum nullatenus possunt. *Gregor. l. 2. ind. xi. Ep. 62. 65.*

Nequaquam student seculum fugere, sed mutare. *l. 7. ind. 1. Ep. 11.* Iuxta normam regularem debent in suo habitu per triennium probari, & tunc monachicum habitum Deo auctore suscipere. *Ibid.*

*Analeſt. Io. Mabillon. tom. 2. pag. 207.*

*Inſt. n. novell. 5. c. 1. & 123. c. 135.*

quoï qu'il en soit, le Saint ne craignit pas de soutenir, que cette ordonnance fermoit à plusieurs personnes le chemin du ciel, parce qu'encore *qu'il y en ait qui peuvent mener une vie religieuse dans l'habit séculier, il y en a aussi qui ne se peuvent sauver, s'ils ne quittent toutes choses.* Et parce que l'on pouvoit objecter que les soldats, qui entroient dans le Cloistre, ne le faisoient pas pour se donner à Dieu, mais par legereté, ou pour fuir les fatigues, & les dangers de la guerre, le Saint témoigne à l'Empereur, que ce sentiment n'estoit pas veritable, & qu'il sçavoit que de son temps, plusieurs de cette profession s'estant retirés dans des monasteres, y avoient vécu avec pieté, & y avoient mesme fait des miracles. Il est certain que cette remontrance ne fut pas inutile, & que dans la suite du temps, elle empêcha que la Loy ne fut executée à la rigueur. L'on en voit la preuve dans une lettre, écrite cinq ans après par saint Gregoire à plusieurs Evêques de Grece, d'Italie, de Sardaigne, & à tous les Evêques de Sicile, où il leur fait sçavoir qu'il ne faut pas aisément admettre à la clericature, ceux qui sont comptables des deniers publics, parce que ces sortes de gens continuant à vivre dans l'habit Ecclesiastique, comme ils faisoient avant que de l'avoir pris, font voir qu'ils n'ont pas quitté la vie séculiere, mais changé seulement d'exterieur, & de figure. Il dit ensuite que ces comptables, ne doivent point estre reçus dans les monasteres, s'ils n'ont rendu leurs comptes, & qu'ils en soient dechargés; que pour les gens de guerre, il ne faut pas les admettre dans les maisons religieuses sans beaucoup de precaution & sans avoir auparavant bien examiné leur vie, & leur conduite; & que par cette raison il ne faut pas leur donner l'habit de la religion, qu'après qu'ils auront demeuré trois ans dans le Cloître vêtus comme les laïques, & qu'ils auront esté éprouvez selon les regles de la discipline monastique. Il les assure enfin que l'Empereur tres Chrestien ne trouveroit pas mauvais, que l'on en usat ainsi à l'égard des soldats, parce qu'il s'estoit adoucy sur ce sujet, & qu'il permertoit aussi de recevoir dans les monasteres, ceux qui n'estoient plus obligez à rendre compte des deniers publics. Le Saint reſtraignit la liberté d'admettre dans la religion, les gens de guerre, en étendant jusqu'à trois ans leur noviciat, conformément à l'ordonnance de Justinien, qui avoit établi ce temps de probation pour tous les novices, soit qu'ils fussent libres ou esclaves, & qui neanmoins dispensa depuis de

cette longue épreuve, les personnes libres & que l'on sçavoit n'estre soubçonnés d'aucun crime. Le Concile tenu à Rome par saint Gregoire, du temps de Maurice, ordonna aussi que l'on pourroit donner l'habit monastique, aux esclaves après qu'ils auroient esté bien éprouvez dans l'habit de laïque; & ce canon se trouve avec une addition qui porte de plus, que si ces esclaves estant dans le siecle ne s'estoient point souillés d'aucun crime qui meritât la mort, & si après avoir reçu l'habit monastique ils vivoient d'une maniere irreprehensible, & selon les regles des Peres, ils pourroient estre employés au ministère de l'Eglise. Avant que de traiter un autre point, il ne sera pas inutile de remarquer que saint Gregoire dans cette lettre, où il parle de la reception des soldats, use du terme de *regulier* pour signifier *monastique*, comme il dit encore dans le même sens, *discipline reguliere, maniere reguliere, ordre regulier*, on verra ailleurs l'utilite de cette observation.

Après le temps de probation, si ce novice estoit reçu par la communauté, on lui coupoit les cheveux, & on luy donnoit l'habit de la religion, & quand on s'estoit une fois consacré à Dieu en prenant ce saint habit, on ne pouvoit plus retourner dans le siecle. C'est ainsi qu'en juge saint Gregoire, dans sa lettre à Venance Chancelier d'Italie. Venance avoit quitté l'habit, & la profession monastique. Il s'estoit marié, & avoit des enfans. Le Saint dès la premiere année de son Pontificat, se crut obligé de lui écrire qu'il n'y avoit point de salut pour luy, s'il ne renroit dans le Cloistre. Il l'exhorté à faire penitence, pendant qu'il en avoit le temps. Il le fait souvenir de son habit; & deses vœux. Il luy parle de la mort effroyable d'Ananie, & de Saphire, qui ne furent punis, que parce qu'ils avoient retenu pour eux l'argent qu'ils avoient consacré à Dieu, & il luy soutient que son peché estoit beaucoup plus grand, parce que ce n'estoit pas seulement quelques pieces d'or, mais soy-même qu'il avoit soustrait & derobé à Dieu. Et parce que ce magistrat avoit auprès de lui de faux amis, qui aimant plus sa fortune, que sa personne, & son salut, empechoient sa conversion, il luy dit avec un Auteur profane, *qu'il faut veritablement prendre conseil de ses amis, mais qu'au paravant il les faut bien choisir*. Venance s'estant broüillé avec Jean Archevesque de Syracuse, & aiant fait maltraiter ce Prelat par des gens armés, Jean ne voulut plus recevoir ses offrandes, ny que l'on continuât à celebrer la

Greg. l. 4. Ep. 44.  
an. 595. Decretis  
Gregor. can. 6.  
tom 5. concil. pag.  
1587.  
Norma regularis  
l. 7. Ep. 11. ind. 1.  
disciplina regula-  
ris ind. 2. Ep. 10.  
Ordo regularis.  
Ep. 36. Modus re-  
gularis. l. 4 Ep. 2.

## IV.

*Son zele pour  
rappeller au  
Cloistre Venance  
Chancelier d'It-  
alie qui avoit  
quitté l'estat mo-  
nastique.*

Deo omnipotentē  
cui te sub mona-  
chali habitu devo-  
teras substraxisti.  
cum amicis omnia  
traſtanda sunt, sed  
prius de ipsis Gre-  
gor. l. 1. Ep. 33.

L. 5. Ep. 42. t;

## CHAP. XIV.

Ut ad habitum  
suum redire,  
vel in extremis de-  
beat. l. 9. ep. 31. 25.

Messe dans sa maison. Mais le saint Pape s'entremet pour les accommoder, & exhorta Jean à oublier cet outrage, & à permettre que l'on offrit le sacrifice dans la Chapelle de ce magistrat. Environ quatre ans après, Venance tomba dans une grande maladie, saint Gregoire qui estoit incommodé des goutes le sollicita encore par une lettre fort touchante de penser à son salut; il lui dit entre autres choses, qu'estant tous deux malades, ils devoient en rendre graces à Dieu, le souvenir de leurs pechez, & en faire penitence, afin de n'estre point si miserables, que de passer des souffrances de cette vie dans les horribles tourmens de l'autre. Il ne lui parla point de son engagement dans l'état religieux, mais il écrivit à Jean Archevesque de Syracuse, afin que ce Prelat se donnât la peine de l'aller voir, & qu'il lui persuadât, s'il estoit possible, de reprendre au moins son habit monastique, avant que d'expirer. Nos memoires ne marquent point ce qui en arriva.

## V.

*Il veut que les Religieux vivent dans la retraite. & s'occupent sur tout à la lecture & à l'oraison.*

*C'estoit peut-estre Jean alors Abbé de sainte Luce de Syracuse.*

Considerare necesse est quantum peccatum est, ut ex alienâ obligatione Deus vobis alimoniam transfuserit & vos mandata Dei discedere negligatis. Id. l. 2. ep. 3. ind. xj.

Les biens de celui qui avoit pris l'habit de la religion, appartenoyent au monastere, s'il n'en avoit disposé avant son engagement, & il ne pouvoit plus rien posséder en propre, ni rien laisser à d'autres par testament sans une dispense particuliere: de quoi l'on verra ci après un insigne exemple. Saint Gregoire vouloit que les Religieux véussent dans la retraite, & s'appliquassent sur tout à l'oraison, & à la lecture des livres spirituels; c'est ce qu'il recommande à Jean Abbé d'un monastere inconnu, & dont les Religieux n'estoient pas en reputation d'estre fort reguliers. Il lui ordonne de sortir rarement du cloistre, de prendre soin des âmes qui lui estoient confiées, de s'occuper à l'oraison & à de saintes lectures; d'exercer l'hospitalité, & d'assister les pauvres, autant qu'il leur seroit possible, & que s'il avoit quelque procez, de le faire vider par un Procureur. Il le reprend d'avoir tant differé à établir pour Prieur de sa communauté un Religieux nommé Boniface, *qu'il lui avoit fait donner* ( ce qui marque qu'il avoit esté tiré d'un autre monastere. ) Enfin il lui dit qu'il avoit reconnu que ses disciples ne s'addonnoient pas assez à la lecture, & il lui declare que c'est un grand peché que de subsister des offrandes que la providence de Dieu leur avoit envoiées, & de negliger cependant de s'instruire de ses saintes loix. A l'égard de l'établissement d'un Procureur pour les affaires de dehors; & principalement pour les procez, il avoit déjà ordonné la  
mesme

mesme chose en faveur de cet Abbé, ou d'un autre Abbé du mesme nom, afin que d'une part *les serviteurs de Dieu*, c'est-à-dire, les Religieux pussent s'occuper aux exercices spirituels avec un esprit dégagé de soin & plus tranquille; & que de l'autre on conservât le bien du monastere.

Secondin, dont nous avons déjà parlé, aiant rapporté à saint Gregoire, que l'Abbé Agnel, qui demouroit à Rimini, avoit peine à soutenir son ministere, parce qu'il n'avoit point avec lui de Prieur, qui l'aidât dans ses fonctions, le Saint écrivit à cet Abbé d'établir Prieur le Frere qui le suivoit, & tenoit après lui le premier rang dans la Communauté, si toutefois ce Frere estoit capable *de regler un monastere, de veiller sur les mœurs des Religieux, & d'attirer les ames au service de Dieu*, & que si celui-ci n'avoit pas assez de talent pour cela, il lui ordonne de voir si entre les autres, il n'y en avoit point quelqu'un qui fut d'une vie exemplaire, & à qui la crainte de Dieu inspirât de la vigilance & du zele à remplir ses obligations, parce que s'il en trouvoit un qui eut ces qualitez, quand mesme il ne seroit que dans le dernier rang, il le choisiroit pour Prieur. Le Saint ajouste que ce choix empescheroit les autres de vivre avec tiedeur & negligence, sous pretexte qu'ils ne sont que les derniers selon l'ordre de leur reception, & qu'au contraire ils s'avanceroient dans la pieté, voiant qu'on leur donnoit pour conducteur & pour modele, non pas le plus ancien, mais celui qui avoit fait plus de progrès dans l'observance & la vertu. Il lui dit encore qu'il ne devoit point craindre d'en user de la sorte, puisqu'après tout ce n'estoit point le plus ancien de reception, qui estoit le premier aux yeux de Dieu, mais celui qui avoit plus de fidelité & d'ardeur à lui plaire par la pratique des bonnes œuvres. Enfin le saint Pape exhorte Agnel à veiller sur les actions de ses disciples, de peur que par l'illusion de quelques mauvais sentimens, ou par une lâche negligence ils ne s'écartent de la bonne voie, & ne donnent entrée dans leur cœur au demon, & pour conclusion il l'avertit de leur bien recommander la ferveur & l'assiduité à la priere, afin que fortifiez par la grace divine, ils s'affermissent dans le bien, & qu'ils achevent l'ouvrage de leur sanctification, qui est encore defectueux & imparfait. On a observé ailleurs que le Saint écrivain à saint Jean Climaque Abbé du mont Sina, lui marque en peu de mots les devoirs du Superieur d'une communauté, qui sont de

## CHAP. XIV.

Ne & utilitates  
cellæ per negligenti-  
am non pereant,  
& servorum Dei  
mentes ad opus  
Dominicum libe-  
riotes existant. l. 1.  
ep. 67.

## VI.

Il ordonne à Agnel de choisir pour Prieur non le plus ancien, mais le plus digne.

L. 6. epist. 10. page  
710. de la dernière  
édition, où l'on  
donne à Agnes la  
qualité d'Abbé, &  
non pas d'Evêque.

Ce sentiment est  
conforme à ce que  
dit saint Benoist  
parlant de l'éle-  
ction de l'Abbé  
dans le 64. chap.  
de sa Regle.

L. 12. ep. 16. & l.  
5. ep. 56.

## CHAP. XIV.

prier Dieu pour ses disciples, de leur enseigner les maximes de la vertu, & de leur en faire voir la pratique dans ses actions. Il donne les mesmes avis à Estienne, qui gouvernoit un monastere de France.

## VII.

*Il donne à des monasteres des lettres de protection ou des privilèges.*

*L. 4. ep. 41. & 43.*

*Ibid. ep. 43.*

*En Juillet. Indict. xiiij. l'an 595.*

*Secundùm statuta Patrum, jurisque formam. Greg. ib. ep. 41.*

*Ne non videatur magis vobis, quæ sita in entis in oratione securitas, sed malè quod absit, degentibus episcopalis civitatis distratio. Ibid.*

Comme il est difficile que l'union & la regularité subsistent dans une communauté inquiétée par des personnes puissantes, & qui a souvent des contestations & des procez, saint Gregoire emploioit sa sagesse & son autorité à maintenir la paix dans les monasteres, & c'est là le sujet de plusieurs de ses lettres, comme de celles qu'il écrit en faveur des Abbaies de saint Thomas de Rimini, de saint Jean de Classe, de saint Cassien de Marseille, & de quelques autres. Dans la premiere il exhorte Castorius Evêque de Rimini à traiter favorablement les Religieux d'un monastere de Rimini, qui estoit dedié à S. André & à S. Thomas: en sorte que leur Abbé estant mort, l'Eglise de Rimini n'entreprenne point de dresser un inventaire & un état des biens de leur communauté, ni d'en disposer, qu'ils puissent élire d'un commun consentement un autre Abbé de bonnes mœurs, & intelligent dans la discipline monastique, qui sera ensuite ordonné & établi par l'Evêque du diocèse, & que ce Prelat ne celebrera point de Messe publique & solennelle dans leur monastere, de peur que le peuple n'en prenne occasion, d'aller en foule dans les retraites des serviteurs de Dieu, & ne cause quelque scandale à ceux des freres, qui sont foibles & simples. Il marque aussi à Castorius, qu'il ne faut pas permettre que les femmes entrent souvent dans ce monastere, ce qui se doit entendre mesme de l'Oratoire ou Eglise. Outre cette lettre le saint Pape en adressa une autre à Lumineux Abbé de ce monastere de saint Thomas, où il lui fait sçavoir qu'il lui avoit accordé l'effet de sa demande suivant *les decrets des Peres, & la forme du Droit*, & qu'il avoit écrit sur ce sujet à Castorius Evêque d'Arimini. L'avis que donne le Saint à cet Abbé, en finissant sa lettre, est digne de sa sagesse & de sa pieté: *Ces choses, lui dit-il, estant ainsi decidées, aiez bien soin de servir Dieu, & appliquez vous sans cesse à l'oraison, de peur qu'il ne semble, que vous n'ayez pas cherché à mettre vostre esprit en repos, pour vous occuper plus librement à la priere, mais que vous aiez voulu vous mettre à couvert de la correction de vostre Evêque, si, par un malheur, dont je prie Dieu de vous preserver, il vous arrivoit de vivre dans le desordre.* Saint Gregoire écrit aussi à Felix

Evesque de Pefare, qu'il ne devoit pas mettre sa chaire, ni celebrer de messes publiques dans un certain monastere de son diocese, puis que Pelage son predecesseur dans le siege Apostolique l'avoit exhorté à *dédier ce lieu-là sans messe publique*, & à y envoyer un Prestre pour y celebrer le sacrifice, si on lui demandoit cette grace selon la coûtume, & comme il estoit porté par *un precepte* ou lettres de protection, que le Pape avoit accordées à Jean Fondateur de cette maison religieuse. Il ne sera pas inutile d'observer que le Saint use encore ailleurs du mot de *precepte*, pour dire *un Bref apostolique*: mais dans la suite du temps cette expression ne fut presque plus en usage à l'égard de ces lettres de protection, que pour marquer celles des Rois, ou Princes, & ces brefs des Papes furent appelez *Privileges*, lors mesme qu'ils ne contenoient rien que de conforme au droit commun. Au reste cette discipline, qui n'approuvoit pas que les Evesques vinssent en procession aux monasteres, & y plaçassent leur chaire, n'estoit pas nouvelle; & du moins elle estoit plus ancienne que le pontificat de Pelage, puis qu'elle se trouve aussi prescrite par le Concile de Carthage de l'an 534. dont nous avons parlé.

Après l'élection de l'Abbé, les Religieux prioient l'Evesque de venir celebrer la Messe dans leur monastere, & d'y établir dans la charge de Superieur celui qu'ils avoient élu, comme l'on verra ci-aprés. Saint Gregoire n'approuvoit point que l'on donnât la conduite des Religieux à des Ecclesiastiques, parce que d'ordinaire les personnes de cette profession détruisoient les monasteres, principalement à l'égard de l'Observance, & que voulant tout ensemble joindre la fonction d'Abbé avec le service qu'ils devoient rendre à leur Eglise, ils ne pouvoient suffire pour ces deux emplois, & ne s'aquittoient pas de leur devoir. S'ils estoient établis Abbez, il falloit qu'ils quittassent le ministere de leur Eglise, & qu'ils s'attachassent à l'ordre monastique.

Lors qu'un Religieux estoit ordonné Prestre, c'estoit d'ordinaire pour celebrer la messe dans son monastere. Mais quelquefois on tiroit des religieux du cloistre pour desservir des Eglises ou des Chapelles: & alors saint Gregoire ne vouloit point qu'ils eussent ni pouvoir dans leurs monasteres, ni droit d'y retourner, parce que cela causoit souvent du trouble dans les communautés: Urbic Abbé de saint Herme en Sicile, aiant

Id. l. 5. ep. 46.

Conc. tom. 4. pag. 1785.

## VIII.

*Le Saint ne vouloit point que l'on établit Abbez des Clercs attachez à des Eglises.*

Greg. l. 9. ep. 42.

l. 3. ep. 11.

l. 4. ep. 1.

l. 5. ep. 27.

l. 7. ep. 18. ind. 12.

## IX.

*Religieux ordonnez Prestres.*

L. 5. ep. 41.

## CHAP. XIV.

Cui tamen quod  
annorum intersti-  
tia fuerant colla-  
tura, sancti propo-  
siti sponte suscepta  
doceatur præsti-  
tisse devotio. *Gelas.*  
*ep. 9. cap. 2. Conc.*  
*tom 4 pag. 1188.*  
*Greg. l. 1. ep. 12.*

besoin d'un Prestre pour celebrer la Messe dans son mona-  
stere, obtint du Saint des lettres adressées à Victor Evêque  
de Palerme, afin qu'il conferât *sans retardement* l'ordre de la  
Prestrie au Religieux qui lui seroit présenté par Urbic & par  
sa communauté. Il se trouve encore un exemple d'une sem-  
blable dispense pour un Religieux du mesme diocese, & il est à  
croire que lors qu'il y avoit sujet de faire cette grace à ceux qui  
servoient ainsi Dieu dans le cloistre, le Saint la leur accordoit  
dautant plus aisément; qu'au sentiment du Pape Gelase, la  
devotion avec laquelle un veritable Religieux embrasse, &  
exerce la profession monastique, peut lui donner plus promp-  
tement une capacité & un merite, que d'autres, qui vivent  
hors le cloistre, n'aquierent d'ordinaire, que pendant les in-  
terstices ou intervalle de temps prescrit par les Canons. Aga-  
pit Abbé du monastere de saint George dans le territoire d'Or-  
viète, aiant représenté à saint Gregoire, que Jean Evêque du  
diocese l'empêchoit de pourvoir aux besoins de son monastere,  
& ne vouloit pas mesme que l'on y celebrât la messe, ni que  
l'on y enterrât des morts, le Pape exhorta ce Prelat à traiter  
plus équitablement cet Abbé, en sorte qu'il n'eut pas sujet de  
renouveler ses plaintes.

## X.

*Religieux tirez  
du monastere  
pour servir l'E-  
glise.*

Cum consensu Ab-  
batis sui.  
*l. 5. ep. 27.*

De clero Eccle-  
siarum ipsarum,  
vel ex monasteriis.  
*lib. 1. ep. 18.*  
Hortandus est ut  
vel monachus,  
vel à vobis subdia-  
conus fiat. *l. 10.*  
*ep. 13.*

## XI.

*Monastere de S.  
Severin.*

Cande successeur de Jean manqua de Prestres dans son dio-  
cese, & ce défaut de ministres des saints autels lui faisoit beau-  
coup de peine, dans ce besoin il representa à saint Gregoire,  
que dans quelques monasteres de son diocese, il y avoit des  
Religieux qui pourroient bien faire les fonctions du sacerdoce,  
& il le pria de trouver bon qu'il pût les tirer du cloistre par  
l'autorité du saint Siege, & les ordonner: ce que lui accorda  
saint Gregoire, pourveu que l'Abbé y consentit, lui recom-  
mandant sur tout de n'honorer du caractère de la Prestrie, que  
ceux qui en seroient dignes. Quelques Cathedrales de Sicile  
estant vacantes, le Saint donna ordre qu'on les pourveut d'E-  
vesques, qui seroient tirez ou du Clergé de ces Eglises, ou des  
monasteres. Ce fut dans cette mesme veüe, qu'il souhaitta que  
Passif Evêque de Ferme exhortast un laïque nommé Oppor-  
tune ( que l'on jugeoit digne de l'Episcopat ) à recevoir l'ordre  
de Sou'diacre, ou à se faire Religieux, parce qu'après qu'il au-  
roit passé quelque temps dans un de ces deux états, on pour-  
roit le sacrer pour gouverner l'Eglise d'Apuzze.

Il y avoit à Rome une maison, qui avoit esté long temps

infectée de l'herésie Arienne, ce qui s'entend sans doute parce que ceux de cette secte y tenoient leurs assemblées. Le Saint la voulut purifier, & en faire une Eglise ou chapelle, qui fut dédiée à saint Severin, & ce fut peut-estre là l'origine du monastere de saint Severin de Rome, dont estoit Abbé Fortunat en faveur duquel le Saint écrivit à un officier pour une affaire de la communauté.

L'Eglise de saint Pancrace de Rome, qui avoit esté commise à des Prestres, estant souvent si negligée que le peuple en murmuroit, lorsqu'il venant le Dimanche pour y entendre la Messe, il ne trouvoit point de Prestre qui la celebrât, le Saint resolut de mettre des religieux dans un monastere, qui estoit tout joignant cette Eglise, soit que ce fut un monastere qu'il bâtit exprès pour cela, ou quelque ancien monastere, qui estoit desert & inhabité, & il y établit pour Abbé un Religieux appellé Maur. Il unit à ce Monastere les terres & les autres biens de cette Eglise, à la charge de la reparer, quand il en seroit besoin. De plus, afin que l'autel ne demeurât sans ministre, il obligea Maur d'y appeler un Prestre étranger, pour celebrer la messe. Il le qualifie étranger, parce qu'il ne devoit pas estre de la communauté des Religieux, & toutefois il veut qu'il loge, & qu'il soit nourri & entretenu dans le monastere, mais il recommande sur tout à l'Abbé, que l'on recite tous les jours l'office divin devant le corps du saint Martyr: c'est ce que contient le precepte ou le bref du Saint, qui est de l'indiction xii. après le mois de Janvier, c'est-à-dire de l'an 594. selon la place qu'il occupe dans le recueil de ses lettres. Le Saint donna à Marinien Abbé d'un monastere inconnu l'Eglise de saint George, qui estoit proche de son monastere, afin que lui & ses successeurs eussent soin de la reparer, & d'y faire chanter l'office.

S'il y avoit ainsi des Eglises unies à des Abbaies, il est aisé de juger que ces sortes d'unions avoient aussi lieu entre les monasteres: & saint Gregoire autorisa cette discipline, quand il la jugea utile au service de Dieu & au salut des ames. Le monastere de Marcian situé dans le diocese de Nocera, aiant esté tellement ruiné par les ennemis, c'est-à-dire par les Lombards, qu'il n'y restoit pas un seul Religieux, le saint Pape l'unit au monastere de l'Abbé Agapit, qui estoit dans la ville de Surrente, afin qu'Agapit y mit de ses disciples qui y celebrassent

## CHAP. XIV.

Liv. 2. ep. 19. ind.  
xj. & l. 10. ep. 40.

## XII.

Eglise de saint Pancrace donnée à des Religieux:

Hoc matura deliberatione nostro sedit arbitrio; ut eis remotis, monachorum congregationem in monasterio eidem Ecclesie coherenti constituere cum Dei gratia deliberemus. Greg. l. 3. ep. 18.

L. 9. ep. 68.

## XIII.

Union du monastere de Marcian à celui de l'Abbé Agripin.

CHAP. XIV.  
L. 9. ep. 67.

XIV.

*Monasteres unis  
à la nouvelle  
Abbaie de saint  
Sebastien de Na-  
ples.*

*In domo juris sui  
Ecclesiam quæ in  
civitate vestra sita  
est ædificari depu-  
tavit. L. 8. ep. 3.*

*Ibid. 4. & 39.*

l'office divin, pendant qu'il ne seroit pas exposé aux courses des ennemis, & qu'ils y pourroient habiter en seureté: en sorte néanmoins que ce monastere de Marcian demeureroit toujours sous la juridiction de l'Evesque de Nocera.

Romain, qui estoit un homme de qualité ordonna par testament, que l'on bâtit une Eglise pour des Religieux dans une maison qu'il avoit à Naples: ce qui fut executé. Ensuite le Pape permit de la dédier en l'honneur de saint Herme, de S. Sebastien, de S. Cyriaque, & de S. Pancrace, sans y celebrer néanmoins de messe publique, & sans y mettre de fons baptismaux, ni de Prestre Cardinal, c'est-à-dire, titulaire, parce que les Religieux pour qui elle estoit destinée, & qui peut-être y étoient déjà établis, auroient la liberté de demander un Prêtre à l'Evesque pour y celebrer la Messe, quand ils le souhaiteroient, sans qu'aucun autre Prestre presumât d'y aller faire cette fonction. Il est à croire que ce nouveau monastere qui eut pour premier Abbé Adeodat, devint aussi-tost celebre en observance, & qu'il eut de bons protecteurs, puisque le Saint y unit trois monasteres dont un recherchoit cet appui pour ne pas décheoir, & les deux autres en avoient besoin pour se rétablir & se relever de leur chute. Les Religieux du monastere de Gazare situé dans le lieu de Plagie souhaitant d'estre ainsi unis avec ceux de saint Sebastien, leur porterent par avance toutes leurs chartes & tous leurs titres, & supplierent saint Gregoire de les faire entrer dans la communauté d'Adeodat. Le Saint ne leur accorda pas entierement leur demande, mais unit seulement pour un temps leur monastere à celui de saint Sebastien, à cause que l'Eglise de Naples estoit vacante, & il se reserva à voir s'il seroit à propos d'étendre cette union pour toujours, quand le diocèse auroit un Evesque. Aiant appris que le monastere de Falcide, qui estoit à Puzzol, estoit presque desert, & que l'on n'y celebrait plus l'office divin; il en eut de la douleur, & pour le rétablir, il l'unit pour toujours à celui de saint Sebastien avec tous ses revenus & toutes ses dépendances. Il ordonna à l'Abbé Adeodat de mettre de ses Religieux dans ces deux monasteres de Gazare & de Falcide; d'avoir soin que l'on y fit l'office divin selon les loix de l'observance reguliere, & s'il avoit connoissance que l'on eut usurpé le bien, de le redemander par son autorité apostolique. Et enfin il lui marqua que les Religieux qu'il enverroit à Puzzol, vivroient sous sa discipline,

mais qu'ils ne laisseroient pas d'estre sous la jurisdiction de l'Evesque de cette ville. Les Religieux de l'Abbaie de saint Marcellin de Cratere près de Naples, voiant leur communauté presque reduite à rien supplierent tres-instamment saint Gregoire de la vouloir unir à celle de saint Sebastien, afin que le venerable Adeodat la rétablit. D'abord il y eut de l'obstacle à cette union, parce que Basile Evesque de Capouë pretendit que ce monastere de Cratere estoit uni à un autre de son diocese. Mais le Clergé de Naples aiant fait voir le contraire devant des juges qui furent commis pour terminer ce differend, le Pape unit Cratere à l'Abbaie d'Adeodat, & lui ordonna d'y mettre quelques-uns de ses Religieux, qui y chanteroient les loüanges de Dieu, lorsqu'ils y pourroient demeurer en seureté, & qui retourneroient dans leur monastere de Naples, quand ils se verroient trop exposez à la fureur des ennemis. Il lui recommanda aussi de se mettre en possession des biens de Cratere, & de ne point permettre que personne les retiut injustement.

Un laïque s'estant emparé d'un monastere de Sicile qui estoit de la dépendance du monastere de Castel que l'on tient avoir esté le mesme que celui de Viviers, bâti par le fameux Cassiodore dans le diocese de Squillace, & voulant en disposer contre l'intention des fondateurs, le Saint en écrivit à Secondin Evêque de Taormie, en faveur de ceux de Castel, afin que par son autorité, & par ses soins leur Abbé rentrât en possession de ce monastere, & qu'il y remit des Religieux de sa communauté. Il exhorta Jean Evesque de Squillace, de les traiter avec plus de bonté, parce que comme il estoit de sa vigilance, & de son zele de les corriger, s'ils commettoient quelque faute, la justice demandoit aussi qu'il ne leur ostat pas des privileges, que leur avoient accordé ses predecesseurs, & qui avoient esté confirmez par un long usage. Leur Abbé aiant donné à Jean un fond de son monastere, sous pretexte que ce Prelat avoit dessein d'y bâtir une Eglise, saint Gregoire cassa cette donation, & ordonna neanmoins que l'Eglise subsisteroit, & ne seroit pas détruite; & la raison qu'il rend de ce jugement, est que ni les loix civiles, ni les sacrez Canons ne permettent point d'aliener ainsi les biens des monasteres pour quelque cause que ce soit.

Le zele du Saint pour l'avancement, & la conservation de l'état Religieux, paroist encore par plusieurs lettres qui regar-

## CHAP. XIV.

Præcepti nostri  
autoritate idem  
Craterense mona-  
sterium cellæ ve-  
stræ constituimus  
uniendum. l. 11.  
ep. 4. *indit.* 6.

## XV.

S. Gregoire cassa  
une donation  
faite par l'Abbé  
de Castel.

Contravoluntatem  
Fundatorum. l. 7.  
*ind.* 1. ep. 31.

Quia nec munda-  
narum legum, nec  
sacrorum canonum  
statuta permittunt  
res monasterii de  
jure ejus quolibet  
ritulo segregari.  
l. 7. ep. 33. *ind.* 1.

## XVI.

Fondation de  
quelques mona-  
steres ordonnée  
par un testament.

dent l'établissement des monasteres, par les secours qu'il donnoit aux Religieux dans leurs divers besoins, & par son exactitude à faire rentrer dans leur devoir ceux qui s'en estoient écartez: Ses lettres fournissent des exemples de personnes qui avoient ordonné par testament que l'on employât une partie de leur succession à bâtir quelque monastere, & font aussi voir que lors qu'il se trouvoit de l'obstacle à ces fondations, il usoit volontiers de son autorité pour les faciliter. Estienne qui demouroit en Sardaigne, obligea ainsi sa femme Theodosie à fonder une maison religieuse. On fit entendre à saint Gregoire que cette femme negligeoit d'exécuter la volonté de son mari, & sur cet avis le Saint écrivit à Janvier Archevesque de Cagliari, afin qu'il exhortast cette femme à faire cette fondation. Theodosie répondit que son mari avoit souhaité que l'on bâtît ce monastere dans une terre qui ne lui appartenoit pas, & qu'encore que le possesseur ou propriétaire y donnast son consentement, le Seigneur de qui elle dépendoit, ne l'auroit pas agreable. Elle proposa ensuite d'établir une communauté de servantes de Dieu dans une maison qu'elle avoit à Cagliari: en quoi toutefois elle reconnoissoit de la difficulté, à cause que cette maison seroit trop exposée à recevoir des hostes. Il paroist par une autre lettre, que Theodosie fit bastir un oratoire qui fut dédié par l'Archevesque Janvier, mais qu'on ne la traitta pas bien favorablement dans cette ceremonie, & qu'on l'obligea à bien des frais ou à d'autres conditions onereuses, de quoi elle se plaignit au Pape. Cependant il n'y avoit point encore de religieux dans cette chapelle, & pour y en mettre, le Pape re-commanda cette affaire à Felix Evêque & à l'Abbé Cyriaque, qu'il envoioit en Sardaigne, leur marquant qu'il falloit donner cet oratoire à des Religieux, qui seroient tirez de la communauté de Musique Abbé du monastere d'Agilit. Epiphane Lecteur de l'Eglise de Cagliari ordonna par son testament que l'on bastiroit un monastere dans une maison qu'il avoit en cette ville. Mais l'Archevesque Janvier ne le voulut point permettre parce que cette maison estoit proche d'un monastere de filles dédié à saint Herme, en quoi ce Prelat suivoit les regles de l'Eglise, qui défendoient de placer ainsi les communautez des deux sexes l'une auprès de l'autre, afin de ne pas donner lieu aux tentations du demon, ni de sujet de médisance. Aussi S. Gregoire approuva ce qu'avoit fait ce Prelat. Pompeiane, qui estoit

*Quia prædictam  
domum suam dicit  
ab hospitibus at-  
que supervenienti-  
bus onerari, &c.  
l. 3. ep. 89.  
l. 4. ep. 2.*

estoit la fondatrice, & peut-estre aussi la Superieure de ce nouveau monastere de saint Herme, offrit d'en renvoyer les Religieuses aux monasteres d'où elles avoient esté tirées, & de mettre à la place des Religieux, pour accomplir la volonté d'Epiphane, qui avoit esté son gendre. Saint Gregoire estant consulté là-dessus, répondit qu'il agréoit ce changement, s'il avoit déjà esté fait: mais que si les choses estoient en leur premier état, il jugeoit plus à propos de repeupler un monastere situé hors de Cagliari, où il n'y avoit plus personne, & d'y établir l'Abbé Jean & des Religieux, qui jouïroient du bien laissé par Epiphane pour la fondation d'un monastere. Il paroist par une autre lettre de saint Gregoire, que cette affaire fut traversée par quelque obstacle, qui venoit de la part de Pompeiane, qui se plaignoit que l'on detenoit un fond de la succession d'Epiphane, dont sa fille devoit jouir par usufruit, & le laisser après sa mort au monastere, dont son mari avoit recommandé l'établissement: ce qui obligea le Saint à donner ordre à un Officier d'informer de la verité de cette plainte, & de disposer doucement cette femme à permettre que l'on accomplit la volonté d'Epiphane, sans souffrir néanmoins qu'elle fit sortir du monastere de saint Herme les filles qui s'y estoient revêtues de l'habit religieux, & consacrées à Dieu.

Pour dédier une Eglise ou une Chapelle, il falloit du moins en Italie en obtenir la permission du souverain Pontife, lequel usage estoit fondé sur un decret du Pape Gelase. Savin Abbé de saint Estienne dans l'Isle de Capri, aiant obtenu des reliques de sainte Agathe, le Pape permit à Jean Evêque de Sorrente de dédier l'oratoire de ce monastere, & d'y transferer ces reliques. Il ne sera pas inutile d'observer qu'une des conditions que l'on demandoit pour ces dedicaces, estoit que l'on n'eut encore enterré personne dans le lieu que l'on vouloit consacrer. Procule Diacre de l'Eglise d'Ascoli aiant fondé un monastere dans la terre de Gressian, qui lui appartenoit, saint Gregoire permit aussi à Passif Evêque de Fermo de le dédier en l'honneur de saint Savin martyr, après avoir accepté la donation legitime du Fondateur, & il est remarquable que ces choses données sont désignées en particulier dans le bref ou charte, qui est du mois de Decembre de l'an 602.

Quelques reliques de S. Leonce martyr, qui estoient dans l'Eglise de son monastere dediée au Saint à deux lieux de

L. 1. ep. 46.

L. 9. ep. 20.

Puellas autem suas  
quas antedicta  
Pompeiana in mo-  
nasterio mutata  
olim religiosa ve-  
ste convertit, ab-  
strahi ab ea, vel  
inquietari nullo  
modo patiaris.

L. 11. ep. 59.

## XVII.

Dedicace des  
monasteres de  
Capri & de  
Gressian.

Gelas. ep. 9. c. 4.  
tom 4. Conc. pag.  
1189. Alsefer.

in ep. l. 1. Greg. 52.

L. 11. ep. 20.

Voyez de sembla-  
bles dedicaces  
d'oratoires, ou  
chappelles dans des  
maisons ou terres  
de particuliers.

L. 2. ep. 9. ind. x.

l. 7. ind. ij. ep. 73.

& 82.

## XVIII.

Eglise de saint  
Leonce.

## CHAP. XIV.

De Ecclesia nomi-  
ni ipsius dicata,  
& l. 9. ep. 73.  
L'an 601.

Rome, aiant esté enlevées par des voleurs, Opportun, qui en estoit Abbé, pour reparer cette perte, obtint des lettres du Pape à Pierre Evesque d'Otrante, & Visiteur de l'Eglise de Brindis en Calabre, où reposoit le corps du Saint martyr, afin que ce Prelat lui fit la grace de lui donner quelques autres reliques du mesme Saint.

## XIX.

S. Gregoire assés les Moines de Bide & de Tropée.  
L. 10. ep. 50.

Ibid. q. 1. possessiones.

L. 2. ep. 1.  
L. 1. ep. 23.

L. 2. ind. xj. ep. 1.  
& l. 8. ep. 18.

Il y avoit un monastere à Bleran ou Biede, autrefois ville Episcopale de la Toscane. Saint Gregoire y avoit donné une petite terre, mais comme elle ne suffisoit pas pour faire subsister les Religieux, ils furent reduits dans une tres grande necessité: de quoi le Saint aiant avis, il leur donna encore une autre terre de l'Eglise Romaine, à condition toutefois que ces deux terres retourneroient, & seroient réunies à cette Eglise dans trente-six ans: en quoi le Saint en usa selon le decret du Pape Symmaque, dont il a esté parlé ci-devant. Le monastere du saint Archange situé à Tropée dans la Calabre, aiant si peu de revenu que les Religieux n'y pouvoient plus vivre, le Saint donna ordre à un de ses officiers de voir s'ils s'aquittoient bien de la regularité, & en ce cas de les assister dans leurs besoins. Il lui marqua en particulier, qu'il falloit leur engager par emphyteose une petite terre de l'Eglise, & ne les obliger qu'à paier la cinquième partie de la censive ou redevance que l'on en tiroit. Le Saint fit donner une petite somme d'argent à Paulin Prestre & Abbé du monastere de saint Erasme du mont Soracte, & à deux Religieux qui deservoient l'oratoire de saint Michel près de l'Eglise de saint Pierre située dans le bourg de Lucullan proche de Naples, ce que nous rapportons ici pour observer qu'il y avoit à Lucullan, non seulement le celebre monastere de S. Severin, mais encore d'autres Eglises, comme témoigne saint Gregoire. Il y avoit mesme un oratoire de saint Severin, qui estoit differend de l'Abbaie, & appartenoit à une Dame à qui le Saint écrivit pour lui faire trouver bon, que l'on en tirât le Prestre pour l'ordonner Evesque de Sorrente.

## XX.

Il écrit à un Gouverneur de Province en faveur des Moines de S. Michel.

L'an 601.

\* Il y avoit alors paix ou trêve entre les Romains & les Lombards, & ceux-ci ne recommencent la guerre qu'en l'an 602.

Une Abbaie dediée à S. Michel, que je croi avoir esté differente de celle de Tropée, & plutôt située dans la Campanie ou *terre de labour* que dans la Calabre, reçut aussi des marques de la charité du Saint dans une fâcheuse affaire. Un moine de cette Abbaie aiant quitté le cloistre, se retira chez les ennemis, c'est-à-dire chez les Lombards, ou \* plutôt dans les troupes d'Arriulphe Duc de Spolere, qui fit la guerre aux Romains dans le territoire de Camerino. Gudiscalque Gouverneur de la province

de Campanie fut irrité du procedé de ce Moine, & croiant qu'il ne s'estoit enfui qu'avec la permission de l'Abbé, envoya rompre les portes du monastere, & y faire du ravage. L'Abbé fut reduit à s'aller cacher dans une maison, & à implorer la protection de saint Gregoire, qui écrivit aussi-tost en sa faveur à Gudiscalque, l'exhortant à ne rien faire que sa colere ne fut ralentie, *parce que dans la chaleur de la colere, on croit juste tout ce que l'on fait*, & à ne pas maltraiter un Abbé & ses Religieux pour la faute d'un particulier, à laquelle ils n'avoient peut-estre point de part.

Pendant les ravages des Lombards nul n'estoit exempt de faire la garde sur les murailles des villes, & l'on y obligeoit même les Ecclesiastiques. Theodose Abbé du monastere fondé par le Patrice Libere, estant traité fort durement sur ce sujet, parce qu'on l'obligeoit à des choses qui lui estoient impossibles, eut recours à S. Gregoire, & le Saint le recommanda par ses lettres à Maurent Lieutenant General ou Colonel des troupes de l'Empereur, afin que s'il y avoit moien on déchargeât Theodose en tout ou en partie d'une fonction si onereuse, & qu'on lui laissât plus de liberté de celebrer l'office divin avec ses Religieux. Il est clair par cette lettre que Theodose estoit un des successeurs du venerable Servand Diacre & Abbé, ami de saint Benoist, & que le monastere qu'ils gouvernoient, estoit situé près d'Alatri ou proche de quelque autre ville.

Une grande Dame appelée Alexandre bâtit à Naples le monastere de Macharis, ou de saint Michel, qui fut aussi dedié à saint Erasme, à saint Maxime & à sainte Juliane, & elle l'institua heritier, d'où il arriva qu'une terre de Sicile appartint en commun à cette Abbaie & à l'hospital de saint Theodore. Fusque qui gouvernoit ce monastere, obtint des lettres de saint Gregoire, qui recommanda à un officier les interests de sa communauté, afin que le partage de cette terre se fit au plutôt, & selon les regles de la justice, & que l'on fit encore raison à cet Abbé sur quelque autre chose qu'il devoit avoir en vertu du testament d'Alexandre. Ce fut pour terminer ces affaires, ou pour quelque autre sujet que Constance Prestre de son monastere passa en Sicile, mais il y mourut, & Fusque eut encore recours au Pape, afin que par sa recommandation & son autorité, il se fit rendre des livres, & \* d'autres meubles de son Abbaie, que Constance avoit portez dans ce voiage, & qui

## CHAP. XIV.

Nam commotionis tempore, justum omne putas ira quod fecerit.  
Greg. l. 8. ep. 12.

## X XI.

Eten recommenda de quelques autres à un Officier de guerre.  
Vide l. 7. ep. 20.  
ind. 1.

Magister militum:

L. 7. ind. 2. ep. 75.  
vel 76. 16.

## X XII.

Il accorde aussi sa recommandation à Fusque Abbé d'un monastere de Naples.  
Greg. l. 8. ep. 14. 15.

\* Vela.

## CHAP. XIV.

Fuscus Abbas monasterii &c. asseruit Constantium cellæ suæ presbyterum, &c. l. 8 ep. 15.

## X X I I I.

*Il autorise l'ordination de Theodose élu Abbé de S. Martin.*

In monasterio S. Martini solenniter per eum cujus provisio interest, facias ordinari.

l. 2. ind. xj. ep. 23.

l. 4. ep. 28.

l. 7. ind. ij. ep. 15.

estoyent detenus par quelques personnes. Sur quoi il ne fera pas inutile d'observer que saint Gregoire dans ses lettres, aussi bien que dans ses dialogues use souvent du mot de *cella*, pour marquer un monastere, comme l'on peut voir par une des lettres qu'il écrivit en faveur de cet Abbé, & par d'autres.

Il y avoit une Abbaie dédiée à saint Martin, & située vraisemblablement aux environs de Naples, qui eut de suite trois Abbez André, Secondin, & Theodose. André batit un monastere dans la maison d'un particulier, qui souhaita de faire cette fondation. Après la mort d'André, Secondin, qui tenoit la troisiéme place dans la communauté, en prit la conduite, quoi qu'il en fut tres-indigne, aiant deshonoré son habit par son impureté, tandis qu'il n'estoit que simple Religieux. Aussi bien loin de donner de l'édification, comme doit faire un Supérieur, il commit crime sur crime, & causa un grand scandale. Saint Gregoire en estant averti, ordonna à Pierre Soûdiacre de le priver de sa charge pour lui substituer Theodose, que la communauté avoit élu, & pour *le faire ordonner solennellement* par celui à qui il appartiendroit: c'est-à-dire, par le Visiteur, ou par le grand Vicaire du diocèse, parce que le siege Episcopal estoit vacant. Il lui recommanda aussi de maintenir le monastere dans la possession de ses jardins & de ses autres biens par les voies que permettent les loix de l'Eglise. Theodose aiant envoyé en Sicile trois Religieux pour les affaires de la communauté, ceux-ci s'oublierent de leur devoir, & ne revinrent point dans le cloistre. Il y a apparence que leur Abbé les rappella, mais en vain: de sorte que voiant son autorité méprisée il s'en plaignit au Pape, qui ordonna à Cyprien Diacre de faire chercher ces rebelles, & de les renvoyer à leur Abbaie. Il voulut aussi que ce Diacre fit rendre au monastere de saint Martin des esclaves, qui estoient retenus par les vassaux de l'Eglise Romaine. Trois ans après Theodose obtint encore d'autres lettres du Pape adressées à Fortunat Evesque de Naples, afin qu'il plût à ce Prelat de dédier à l'honneur de saint Pierre & de saint Michel le monastere basti par André son predecesseur, afin que les Prestres de l'Eglise de Naples y celebraissent la messe, quand il en seroit besoin. Le Pape y adjouste cette condition, que ni ce Prelat, ni ces Ecclesiastiques ne feront point de peine aux Religieux, ni ne s'attribueront point ce que la devotion des Fidelles pourra donner au monastere,

parce que ces sortes d'offrandes & de pieuses liberalitez doivent appartenir aux Religieux qui le desservent: cette decision se trouve encore dans d'autres lettres du Saint. Deux Moines de l'Abbaie de S. George fondée dans la terre de Marato retournerent dans le siecle, & l'un d'eux se maria. Le saint Pape en aiant avis, exhorta un Officier à les faire au plustost rentrer dans le cloistre, de peur qu'un si mauvais exemple ne causât du relâchement dans les autres monasteres, & quoi qu'il lui écrivit d'une maniere fort honneste, il lui dit nettement que ce seroit à lui un peché, s'il ne tâchoit de prevenir ce desordre. Il lui parle aussi en faveur de l'Abbé qui se plaignoit, que le Prestre de cette terre vouloit avoir part aux offrandes qui se faisoient au monastere, quoi que cette charge n'y eut point esté imposée au temps de la fondation, & que depuis les Religieux en eussent esté exempts pendant trois ans, & il lui marque qu'il estoit d'autant plus juste de n'y pas assujettir cette communauté, qu'elle estoit pauvre, & que neanmoins l'Abbé exerçoit tres-bien l'hospitalité.

Le Saint aiant appris, que les Moines des monasteres de Sorrente passoient, comme il leur plaisoit, de monastere en monastere, se dispensant ainsi de la regle & de la discipline de leur propre Abbé, & que par un procedé manifestement illicite, ils possédoient chacun du bien en particulier, il craignit d'estre responsable de la perte de ces ames, & pour éviter ce danger, il donna ordre à Antheme Souëdiacre de faire rentrer ces Moines vagabonds dans le mesme monastere, où ils avoient fait profession, & de les assujettir à la regle & à l'observance de leur propre Abbé, avec une severité qui servit de punition à leur faute. Il lui recommanda d'avoir encore plus de soin de faire chercher & de renfermer dans le cloistre quelques Moines, qui par une licence encore plus criminelle avoient osé se marier. Il ordonna aussi que si quelques Clercs se faisoient Religieux, il ne leur seroit plus permis de retourner de leur propre volonté aux Eglises, qu'ils desservoient avant leur engagement dans l'état monastique: mais que si parmi ces Religieux, il y en avoit quelqu'un, dont la vie fut si édifiante, que l'Evesque, sous lequel il avoit fait les fonctions de la clericature, le jugeat digne du Sacerdoce, ce Prelat le pourroit ordonner Prestre, & le mettre où il lui plairoit.

Valentin Prestre, qui gouvernoit un monastere, que l'on ne

## CHAP. XIV.

Cum monachis in eodem loco deservientibus debeat proficere quid quid à fidelibus offetri contigerit.

*Ibid.*  
Ne eorum exemplo cum vestro, quod ablit, peccato ceterorum monasteriorum distractio dissipetur.

*l. 12. ep. 20.*

## XXIV.

*Il veut qu'on reforme ou châtie des Moines vagabonds ou déreglez.*

*L. I. ep. 40.*

## XXV.

*Il écrit en faveur de deux Abbez & autorise leur zele pour l'observance.*

CHAP. XIV.

marque pas, se plaignit à saint Gregoire, que lors qu'il excommuni-  
 oit quelque Moine pour quelque faute, ce Moine s'en  
 alloit dans le diocese de Spolète, & y estoit admis à la commu-  
 nion, ce qui caufoit la ruine de l'observance reguliere, & la  
 perte des ames. Aussi le Saint ne fut pas insensible à ce desordre,  
 mais écrivit à Chrysante Evêque de Spolète, qu'il ne falloit  
 pas ainsi renverser la discipline, & jeter les choses dans la con-  
 fusion en détruisant ce que batissoit un autre, & il l'exhorta à  
 corriger cet abus, en sorte neanmoins que si ce Moine vaga-  
 bond se plaignoit d'avoir esté excommunié sans sujet, il pour-  
 roit prendre connoissance de l'affaire, & ordonner ce qui se-  
 roit de la justice, afin qu'il usât de son autorité pour arrester le  
 cours de ce desordre, & obliger ces Moines à obeïr à leurs  
 Superieurs. Un Diacre aiant affranchi deux esclaves, à condi-  
 tion qu'ils embrasseroient la vie Religieuse dans l'Abbaie de  
 Valentin, où il avoit lui-mesme demeuré, parce qu'autrement  
 ils seroient de nouveau assujétis au joug de la servitude, il y en  
 eut un qui par une entreprise temeraire sortit du cloistre, & se  
 fit admettre dans la clericature: le Pape avertit aussi Chry-  
 sante de ranger ce Moine dans son devoir, & de faire en sorte  
 que la volonté du Diacre qui avoit esté son maistre, fut plei-  
 nement executée. Un miserable nommé Ciceron aiant aban-  
 donné la profession monastique pour se jeter dans la débau-  
 che, le Saint voulut qu'il retombât sous la servitude, & que l'E-  
 glise de Misene, dont il avoit esté esclave, eut de nouveau un  
 plein droit sur sa personne & sur les biens. Il y a beaucoup d'ap-  
 arence que ce Valentin Prestre, dont nous venons de parler,  
 est le mesme que l'Abbé Valentin, à qui le saint Pape avoit  
 écrit quatre ans auparavant, pour lui défendre de laisser entrer  
 les femmes dans son monastere, ni de permettre à ses Reli-  
 gieux de les prendre pour commeres, ce qui les engageoit à  
 converser avec elles sans precaution, & avec trop de liberté.  
 Son zele parut encore dans une occasion semblable à la pre-  
 miere, où Valentin eut besoin de sa protection. *Cumquodens*  
 Abbé d'Afrique representa au Saint, que, lors qu'il vouloit  
 reduire ses Moines sous les loix de la *discipline reguliere*, ils quit-  
 toient le cloistre, & s'en alloient dans d'autres lieux, où ils trou-  
 voient mesme des Prelats qui les protegeoient. Sur cet avis,  
 le Saint lui donna une lettre pour Dominique Archevesque  
 de Carthage, qu'il exhorta d'user de son autorité pour reprimer  
 ce desordre.

L. 7. ep. 36. ind. ij.  
 l. 4. ep. 27.

L. 3 ep. 40.

L. 6. ep. 32.

Les Isles voisines des costes d'Italie, & principalement de la Toscane estoient une des plus anciennes retraites des Religieux, puisque du temps de saint Ambroise elles retentissoient de la psalmodie & des chants sacrez des pieux Solitaires, qui y estoient venus chercher un asile contre les orages & la corruption du monde. Ce fut peut-estre par cette raison qu'une de ces Isles, qui n'est presque qu'un grand rocher, fut appellée *Monte Christo*. Mais dans le sixième siecle, il s'y glissa du relâchement parmi les Moines, qui y demeuroient, aussi bien que dans les monasteres de Gorgone. Saint Gregoire dès la premiere année de son Pontificat, y voulut remedier, & pour cet effet, il y envoya l'Abbé Orose avec pouvoir d'y faire la visite, & d'en bannir le vice, & il donna ordre à Symmaque officier de lui tenir compagnie. Il leur recommanda aussi de chercher dans l'Isle de Corse un lieu commode pour y bâtir un monastere, outre un autre nouvellement fondé par une Dame devote nommée Albine, parce qu'il n'y en avoit point encore eu dans cette Isle, & qu'il y vouloit mettre des religieux pour exciter le peuple du pais à la vertu. Quantité d'hommes & de femmes s'estant refugiez dans l'Isle d'Orphiaria, pour éviter la violence des barbares, le Saint n'approuva pas que ces femmes demeurassent avec les Religieux, mais voulut qu'on les obligéât de se retirer dans d'autres lieux de seureté, qui estoient dans le voisinage, & il en écrivit à ce mesme Antheme Souëdiacre, par l'entremise de l'Abbé Felix, à qui il fit donner quinze cens livres de plomb pour la fabrique de cette Isle, c'est-à-dire, de l'oratoire qui estoit dedié à saint Pierre. Ce fut aussi à ce mesme Antheme qu'il manda que l'on ne devoit point recevoir de novice dans les Isles, s'il n'estoit âgé de dix-huit ans, comme nous avons dit ci dessus. Le Saint commit un de ses officiers, pour corriger la licence & le déreglement, que l'on disoit estre parmi les Moines de l'Isle de Capricane près de Majorque, & il lui ordonna d'agir envers eux avec la rigueur prescrite par les Canons, *sicut canonicus Ordo desiderat*. Il envoya aussi Jean Abbé de Reggio, pour informer de la vie, & des mœurs des Moines du monastere de saint André près de Vulcan, avec pouvoir de punir selon la discipline reguliere, ceux qu'il trouveroit coupables de quelque crime. Quelques Moines, qui estant simples Religieux, estoient tombez dans le desordre, & neanmoins avoient esté ensuite établis Abbez,

*Il ordonne la reforme des Moines de quelques Isles.*

*Ambros. Hexam. l. 3. c. 5. L'an 591.*

*L. 1. ep. 49.*

*Ut illuc monachos transmittamus, quatenus insula ipsa quæ monasterium nunc usque non habuit, etiam in hujus conversationis via meliorari debeat. Ep. 50.*

*In ejusdem insulæ fabrica. Ibid ep. 48.*

*L. 11. ep. 54.*

*L. 4. ep. 48.*

*L. 11. ep. 59.*

## CHAP. XIV.

on doutoit si on devoit les priver de cette charge, & l'on consulta là-dessus saint Gregoire. Sa réponse fut que l'on n'avoit pas dû leur donner la conduite de la communauté, s'ils n'avoient fait penitence, & corrigé leurs mœurs, mais que puis qu'ils estoient déjà Abbez, il falloit s'informer s'ils s'acquittoient bien de leurs obligations, & en ce cas les laisser dans cette charge : mais, s'ils n'en usoient pas bien, qu'il falloit les deposer, & leur en substituer d'autres, qui fussent dignes de cet emploi.

**XXVII.**  
*Jugement du  
Saint touchant  
quelques Abbez  
tombez dans le  
desordre.*

*Quem & ex suo  
lapsu cautio-  
rem  
factum, cum cre-  
dimus commisso  
sibi jam nunc sol-  
licitius custodire.  
l. 4. ep. 17. s. 16.*

Jobin Diacre & Abbé de Portvener estant tombé dans le peché, c'est-à-dire, vrai semblablement dans la fornication, saint Gregoire écrivit à Constance Archevesque de Milan, & à Venance Evesque de Luni, qu'il devoit estre interdit & privé pour toujours des fonctions de son ordre, qu'il le falloit aussi mettre en penitence, & que s'il donnoit des marques d'une veritable conversion, & qu'il menât une vie pure & bien réglée, le Prelat le pourroit rétablir seulement dans le mesme rang qu'il avoit auparavant dans le monastere. Le Saint marqua aussi qu'il falloit observer la mesme discipline à l'égard d'Amandin, & de Secondin Prestres & Abbez, qui avoient commis la mesme faute : car il voulut qu'ils fussent deposez, & qu'ils ne pussent jamais exercer le ministere de l'Autel, ni celebrer le saint Sacrifice, mais il permit néanmoins à Saturnin après sa penitence de prendre soin des monasteres des Isles de Gorgone & de Capraia, dans la croiance que sa chute l'auroit rendu plus sage, & lui auroit appris à se conduire avec plus de precaution, & à gouverner avec plus de zele & de vigilance les ames qui lui estoient commises.

**XXVIII.**  
*Il absout Mar-  
tin Abbé d'une  
Eglise.*

*l. 6. ep. 18.*

Quelqu'un aiant rapporté à saint Gregoire, que Martin Diacre & Abbé deshonoroit sa charge par de mauvaises actions, le Saint en fit informer, & il ne se trouva point de preuves de ce que l'on avoit avancé contre ce Religieux. Le Saint voulut néanmoins pour plus grande seureté qu'il se purgât par serment devant le tombeau de saint Pierre : ensuite il le renvoia à son Eglise, pour y tenir le mesme rang qu'il avoit auparavant, & il l'avertit de mener une vie si réglée & si conforme à son devoir, qu'il ne fit naistre aucun sujet de rien publier contre lui. Quoi que tous les exemplaires imprimez & manuscrits attestent que cette lettre fut adressée à un Abbé, on trouve de la difficulté dans cette inscription, en ce que ce  
Martin

Martin est renvoyé à une Eglise, & non pas à un monastere, mais sans chercher bien loin une solution, cet Abbé ne pouvoit-il pas desservir l'Eglise de quelque Saint Martyr, comme les Abbez Maur & Opportune, dont nous avons parlé, desservoient les Eglises de saint Pancrace & de saint Leonce?

## CHAPITRE XV.

### Continuation du mesme sujet à l'égard des Monasteres de Religieuses.

Nous avons rapporté de suite ce qui regardoit les monasteres d'hommes, à la reserve de quelques faits qui seront placez plus commodément ailleurs, & il est aisé de juger par le soin qu'en prenoit le Saint, que sa vigilance & sa protection s'étendoient aussi sur les communautez de Religieuses, mais il en faut donner aussi des exemples. Lors qu'une fille, une veuve, ou une femme qui s'estoit separée de son mari d'un commun accord, s'estoit consacrée à Dieu, en prenant volontairement l'habit religieux, soit pour demeurer en particulier, ou dans un monastere, elle contractoit le mesme engagement, où se mettoient les hommes en se revêtant de ce saint habit, & elle ne pouvoit plus se marier ou retourner avec son mari. La fille d'une personne de qualité aiant pris ainsi l'habit religieux, le quitta, & pour user de l'expression du Saint, *se deshonorat* en reprenant l'habit laïque, c'est à-dire, seculier. Nul ne se mettant en peine de la faire rentrer dans son devoir, le Saint en écrivit fortement à Vitalien Evesque de Sipont dans l'Apoüille, & à un officier de l'Eglise, afin qu'ils usassent de leur autorité pour lui faire reprendre l'habit religieux, & pour la faire mettre dans un cloistre. Une autre Religieuse aiant quitté deux fois son habit & son monastere à la sollicitation d'un méchant homme, qui la retira chez lui, avoit des protecteurs qui entretenoient ce desordre : Le saint Pape en aiant avis, écrivit à Marinien Archevesque de Ravenne, que si ces personnes continuoient ainsi à soustenir les coupables, il en informeroit l'Empereur, afin que l'on en fit une punition exemplaire. Une autre fois il se contenta d'écrire à Romain Exarque de Ra-

I.  
Zeile de S Gre-  
goire, pour em-  
pêcher que les  
filles ou les fem-  
mes, qui avoient  
pris l'habit de la  
religion ne re-  
tournassent dans  
le siecle.

L. 7. ind. 1 ep. 9.  
Quæ projectis quas  
spôte assumpserat,  
religiosis vestibus,  
indumentis se lai-  
cis deturpavit.  
Ep. 10.

L. 8. ep. 9:

## CHAP. XV.

Que nunc ulque  
in religioso atque  
monachico habitu  
permanerunt, sa-  
crum vellem &  
suam velaturam  
deponere, & con-  
jugibus, quod sine  
gravi referre nou  
possumus do'ore,  
sociari. l. 4. ep. 18.

## II.

*Clofture des Re-  
ligieuses.*

Extra venerabilia  
loca contra regu-  
lam vagari non  
liceat. l. 3. ep. 9.

In aliud diftri&ctus  
virginum mona-  
fterium in pœni-  
tentiam volumus  
redigi. *Ibid.*

## III.

*Il affranchit une  
fille & en prote-  
ge une autre, qui  
vouloient fervir  
Dieu dans le  
cloiftre.*  
l. 5. ep. 12.

venne, pour reprimer le d reglement de quelques femmes, qui apr s avoir pris *l'habit religieux & monastique*, avoient quitt  cet *habit sacr  & leur voile*, pour vivre dans le mariage, c'est- -dire pour se marier si elles estoient veuves, ou pour retourner avec leurs maris, quoi qu'elles s'en fussent s par es de leur consentement.

Il exhorta aussi Janvier Archevesque de Cagliari   prot ger avec plus de zele & d'application les monasteres des Servantes de Dieu, &   prendre garde que selon une co tume, qui estoit en usage sous ses predecesseurs, elles eussent quelque Ecclesiastique sage & vertueux, qui se charge t de leurs affaires temporelles. Car plusieurs estoient reduites   courir par les villes & par les villages pour ces sortes de besoins, & principalement pour satisfaire les Receveurs des deniers publics, ce qui les exposoit   beaucoup de dangers   l' gard de l'ame, & donnoit lieu   de mauvais bruits qui scandalisoient les Fidelles. Le Saint veut donc qu'estant secouru s par un Ecclesiastique charitable & intelligent, il ne leur soit plus permis de sortir ainsi de leur monastere contre la regle, mais qu'elles y demeurent pour y chanter les loiianges de Dieu, & y pratiquer la mortification : Et parce qu'il y en pouvoit avoir, que cette libert  de quiter le cloistre, ou leur propre foiblesse avoit engag es dans le pech , il ordonne qu'on les renfermera dans quelqu'autre monastere de Vierges, o  la discipline soit plus exacte & plus severe, afin qu'elles y fassent penitence, & que la rigueur, dont l'on usera envers elles, donne de la crainte aux autres. Il exhorta aussi ce mesme Prelat   faire executer la volont  de deux personnes, dont l'une avoit ordonn  par testament, que l'on b tisse un monastere dans sa propre maison, & l'autre que l'on fit une semblable fondation dans un autre lieu.

Saint Gregoire affranchit une esclave,   qui Gaudiose Prestre avoit laiss  une partie de son bien : & parce qu'elle vouloit se faire religieuse dans le monastere de saint Laurent, sous l'Abbesse Constanrie, le Saint en lui donnant la libert , lui donna aussi tout ce qui lui estoit venu de cette succession, afin que le monastere en profit t, declarant de plus, que s'il lui arrivoit de cacher quelque chose de ce bien, ce ne seroit point pour elle, mais que le tout appartiendroit   l'Eglise Romaine. Cette lettre ou charte fut  crite de la main de Paterius Notaire, qui est ce mesme Paterius qui a compos  un Com.

mentaire sur l'Escriture tiré des ouvrages de saint Gregoire , & où il cite plusieurs passages des dialogues de ce saint Pape. La sœur du nommé Catellus , qui avoit esté fiancée à un homme appellé Estienne , *s'estant convertie* , c'est-à-dire , s'estant faite Religieuse dans un monastere de Naples , estoit inquietée par cet Estienne , qui lui detenoit par forme de dédommagement sa maison & d'autres biens , qui lui appartenoient. Catellus s'en estant plaint à saint Gregoire comme d'une injustice , parce que les loix civiles n'obligeoient point à aucune amende les personnes qui se consacroient ainsi à Dieu dans le cloistre , le Saint recommanda cette affaire à Fortunat Evêque de Naples , afin qu'il exhortât Estienne à ne point retenir ce qui ne lui appartenoit pas , & que s'il refusoit de le rendre , il en donnât avis au Saint , qui aviseroit aux moïens de le mettre à la raison. Il paroist par une autre lettre du Saint à ce mesme Prelat , que c'estoient les Evêques qui connoissoient des causes des personnes religieuses , c'est-à-dire des Ecclesiastiques & des Moines : ce qui estoit conforme au droit civil.

Jean Prestre de Rome y avoit bâti & doté un oratoire , & avoit dessein d'y mettre une communauté de Serviteurs de Dieu , comme il paroissoit par son testament , dont il avoit supplié le Pape Pelage de vouloir estre l'exécuteur du moins à l'égard de cette fondation. Pelage prevenu de la mort ne pût accomplir la volonté de Jean , & cependant sa maison où estoit cette chapelle , estoit detenuë avec le jardin par les officiers de l'Eglise Romaine. Saint Gregoire successeur de Pelage se crut obligé de satisfaire à la pieuse intention de ce Prestre , & parce que l'on se trouvoit alors dans un temps fâcheux , qui empêchoit que lon ne pût former une nouvelle communauté de Religieux pour la placer dans ce monastere , il jugea à propos de la donner à des Religieuses dont la maison estoit en danger de tomber en ruine. C'est ce qui se voit par sa charte adressée à Bonne leur Abbessé , à qui il recommande de chanter devotement l'Office divin , & de conserver les biens de son monastere , qui consistoient dans une terre & d'autres fonds , dont ce Prestre l'avoit doté.

Le Saint donna en propriété une maison & un jardin de Rome à l'Abbessé Flore , pour y établir les filles qu'elle avoit sous sa conduite , & la raison qu'il rend de cette libéralité , est , qu'il faut assister les personnes qui ont embrassé

## CHAP. XV.

In monasterio  
fuisse conversam.  
Lib. 6. ep. 20.

Lib. 5. ep. 11.

## IV.

Il établit l'Ab-  
bessé Bonne dans  
un nouveau mo-  
nastere.  
Lib. 5. ep. 44.

L. 2. ep. 17. ind. xj.  
L. 11. ep. 19.

## V.

Grandnombre de  
Saintes Reli-  
gieuses à Rome.

## CHAP. XV.

L. 8. ep. 2.

Harum vero talis  
vita est, atque in  
tantum lacrymis &  
abstinentia distri-  
cta, ut credamus,  
quia si ipse non  
essent, nullus no-  
strum jam per tot  
annos in loco hoc  
subsistere inter  
Longobardorum  
gladios potuisset.  
Lib. 6. ep. 23. in l.  
xv. ann. 596. ou  
597.

*la vie religieuse, de peur que la nécessité ne les rende négligentes, & ne ruine la vigueur de leur Observance.* Il donna aussi un jardin à une communauté *de servantes de Dieu*, qui demeu- roient à Rome dans le monastere d'Euprepie. Du temps de saint Gregoire il y avoit à Rome un grand nombre de Reli- gieuses. On y en comptoit jusqu'à trois mille, plusieurs s'y estant refugiées après avoir quitté les monasteres de la campa- gne, où elles eussent esté exposées aux insultes des Lombards. Elles y subsistoient principalement par la vigilance & par les liberalitez de ce saint Pape, qui fit part aux plus pauvres de quelques aumônes envoiées par l'Empereur Maurice. Mais bien loin d'incommoder la ville & d'y estre à charge, elles en estoient le salut & la défense. Car au jugement de saint Gre- goire, leur vie estoit si sainte, & leur abstinence & leurs larmes d'un si grand merite devant Dieu, que sans elles les Romains n'auroient pû subsister, ni se maintenir contre la puissance des Lombards.

## VI.

*Fondation d'un  
monastere de fil-  
les à Luni, &  
d'un autre à Na-  
ples.*

L. 7. ep. 6. ind. j.  
L. 8. ep. 43.

Venance Evesque de Luni en Toscane, bâtit un monastere dans une maison qu'il avoit en cette ville, y mit une commu- nauté de Religieuses, & demanda à saint Gregoire la permission d'en dédier la chapelle en l'honneur de saint Pierre Prince des Apostres, de saint Jean & de saint Paul Martyrs, de saint Herme & de saint Sebastien. Le saint Pape lui permit de la consacrer, mais *sans messe publique*, & après avoir fait *la dona- tion legitime* des terres, meubles & esclaves, qu'il vouloit donner au monastere, & dont on voit le denombrement dans l'epistre ou charte du Pape, laquelle est de l'an 597. Cet Eves- que le pria aussi de lui choisir une Superieure pour gouverner cette communauté *de servantes de Dieu*, & le Saint lui en envoya une, afin qu'il l'instituât Abbesse. Une Dame de qualité nom- mée Rustique bâtit à Naples un monastere pour des filles, dont elle donna la conduite à l'Abbesse Gracieuse. Elle y laissa par testament le tiers de son bien, & y choisit sa sepulture. Saint Gregoire permit à Fortunat Evesque du diocese, d'en dédier l'oratoire en l'honneur du Sauveur & de la sainte Vier- ge, suivant l'intention de la Fondatrice, en cas que son testa- ment eut esté executé, & que l'on eut donné le tiers de son bien aux Religieuses. Car le Saint ne vouloit point que l'on dé- diât de monastere, s'il n'y avoit du revenu suffisant pour l'entretenir, & pour en faire subsister la communauté. Il

L. 2. ep. 59. ind. xj.  
où il faut lire, in  
vico qui appella-  
tur Lampadi tom.  
2. nov. ed. pag. 527.

marque ensuite, qu'après la dédicace on y célébrera la messe quand il en sera besoin : en sorte que ni ce Prelat, ni ses Prestres ne fassent point de peine aux Religieuses, si non en tant qu'il seroit nécessaire pour les faire vivre dans l'observance ; la lettre du Saint porte aussi que si les Fideles donnent au monastere quelque terre ou quelque autre chose, l'offrande sera pour les servantes de Dieu qui y demeurent. Ces deux derniers articles se trouvent aussi dans une autre chartre donnée en faveur de Theodose Abbé de saint Martin de Naples, dont nous avons fait mention.

Quoique nous ne traitions pas encore des monasteres de France, pour éclaircir nostre sujet, il est à propos de parler par avance du privilege accordé par le Saint à celui de saint Cassien de Marseille, & adressé à Respecte, qui en estoit Abbesse. Selon ce privilege l'Abbesse devoit estre prise de la communauté par le choix des Religieuses, & ordonnée par l'Evesque du diocese, s'il la jugeoit digne de cette charge : ni l'Evesque, ni les Ecclesiastiques ne pouvoient disposer du bien du monastere, mais l'administration en devoit estre laissée aux soins de l'Abbesse. On jugeoit convenable que l'Evesque y celebrât la messe le jour *de la naissance*, c'est-à-dire, de la Feste de saint Cassien patron, & celui de la dédicace du monastere ; après quoi il devoit en faire oster sa chaire, que l'on y auroit apportée pour cette ceremonie, & quant aux autres jours la messe y devoit estre celebrée par des Prestres destinez à cela par l'Evesque. Ce Prelat devoit prendre garde que la communauté vécut regulierement, & si quelque Religieuse s'écartoit de son devoir par quelque faute considerable, il pouvoit la faire punir, & lui imposer penitence selon les saints Canons. Cette ordination ou institution de l'Abbesse, dont il est parlé dans ce privilege & ailleurs, n'estoit pas un simple agrément, mais une benediction solennelle.

Au moins c'est là l'idée que nous en donne le saint Pape dans une autre lettre qui éclaircit encore deux autres points de la discipline monastique, & c'est pourquoy nous en marquerons ici le sujet. Il y avoit à Cagliari en Sardaigne un monastere de filles dédié à saint Gravin & à saint Luxor. Sirique en avoit esté ordonnée solennellement Abbesse par l'Evesque ; & *neanmoins jusqu'au jour de sa mort elle ne voulut point estre revêtue de l'habit monastique, mais continua à en porter un semblable à*

## VII.

*Privilege donné par S. Gregoire à une Abbesse de France.*

*L. 6. ep. 12.*

Menſe Novembri  
indictione xv.  
*c'est-à-dire l'an*  
596.

Die ſiquidem natalis vel dedicationis ſupradicti monaſterii. *Ibid.*

## VIII.

*Il termine un differend d'entre un monastere de filles & un hôpital*

Uſque ad diem orbitus indui ſe monachica veſte noſuiſſe, ſed in veſtibus quibus loci illius utuntur præbyter & permaſiſſe.  
*lib. 7. ind. 2. ep. 7.*

## CHAP. XV.

Au lieu de (Presbyteræ) il faudroit peut-estre lire Plebeix, c'est-à-dire, des seculieres. Vide Ioan. Mabill. de Re Diplom. pag. 9.

celui dont ussoient en ce pais-là les femmes seculieres, qui avoient fait vœu de continence. Elle fit aussi un testament, & entre autres legs elle donna un certain fonds de terre à un hôpital de Cagliari, qui s'en mit en possession. Les Religieuses pretendirent depuis que ce fonds leur appartenoit, & Gravine, qui avoit succedé à Sirique dans le gouvernement de la communauté, eut recours à saint Gregoire. Comme il n'y avoit presque personne qui ne sçût bien que, suivant les loix, une fille qui s'estoit consacrée à Dieu dans un cloistre, ne pouvoit faire de testament, le Saint fut fort surpris que l'Evesque du diocese eut permis d'exécuter celui de Sirique. Mais l'Archiprestre de l'Eglise de Cagliari lui representa, qu'elle avoit crû pouvoir ainsi disposer de son bien, parce qu'elle n'avoit point encore pris l'habit de Religieuse, & l'Abbesse Gravine témoigna que cela estoit comme autorisé par la coustume, & que la Supérieure, qui avoit precedé Sirice, n'avoit esté vêtue que comme \* ces femmes, qui, sans sortir du siecle, font vœu de chasteté. Cette défense que l'on tiroit de *la qualité de l'habit*, formant une difficulté assez considerable, le Pape ne se contenta pas de prendre l'avis de ses Conseillers ordinaires, mais proposa encore la chose aux Sçavans de Rome: Et leur sentiment fut que puis que l'Abbesse avoit esté *ordonnée solennellement par l'Evesque*, & qu'ensuite elle avoit gouverné la communauté pendant plusieurs années, & jusqu'à l'heure de sa mort, *la qualité de l'habit* ne pouvoit porter de prejudice au monastere, ni le priver du droit qu'il avoit sur les biens d'une personne, qui y estoit entrée pour servir Dieu, & qui en avoit gouverné les Religieuses. Suivant cet avis le Pape écrivit à Janvier Archevesque de Cagliari, qu'il devoit employer son autorité pour faire rendre au monastere le fonds, dont il estoit question, à moins que l'hospital ne le possedât par quelque contrat, auquel cas il prendroit connoissance du droit des parties, ou les porteroit à convenir d'arbitres, pour terminer leur differend: *afin qu'il ne restât aucun sujet de division & de mauvaise intelligence entre des maisons de pieté, dont il faut procurer l'affermissement & la conservation par le lien d'une mutuelle concorde.*

\* (Presbyteræ)  
C'estoient des femmes mariées, qui faisoient vœu de chasteté, lorsque leur mari recevoit les Ordres sacrez.

Tam cum consiliariis nostris, quàm cum aliis hujus civitatis doctis viris quid esset agendum de lege tractare, qui tractantes responderunt postquam solemniter ab Episcopo ordinata est, &c.

Ut nullum inter venerabilia loca jurgium remaneat, quæ magnoperè alterna pacis sunt fovenda concordia. Ibid.

## I X.

Il ne veut point que l'on fasse Abbesse de jeunes filles.

Cette affaire de l'Abbesse Gravine fait voir que les Religieuses n'avoient pas seulement un habit pauvre, ou fort modeste, tel que le portoient les filles ou les femmes qui avoient

fait vœu de chasteté ou de continence, mais *un habit Religieux*, *un habit monastique*. Au reste saint Gregoire ne vouloit point, mais défendoit tres fortement, que l'on donnât la charge d'Abbeses à de jeunes filles, & il semble en rendre la raison dans la vie de saint Benoist, lors qu'il enseigne qu'en cet âge-là on est engagé dans un trop rude combat contre ses propres passions, pour entreprendre encore de gouverner & de soutenir les autres. Après avoir ainsi défendu d'établir Abbeses de jeunes filles, le Saint ajoûte qu'il ne faut donc point permettre que l'on donne le voile aux vierges, si outre la pureté des mœurs elles n'avoient soixante ans : d'où quelques-uns concluent que dans le sentiment de ce saint Pape l'âge de soixante ans estoit necessaire à une Religieuse pour pouvoir estre Abbessse, mais il y a sujet d'en douter, puis qu'il n'en parle point dans d'autres lettres, où il traite des monasteres de filles. Pour ce qui est du voile, il est probable qu'il y en avoit de deux sortes, l'un ordinaire & commun, qui faisoit partie de l'habit religieux, & l'autre solennel, que recevoient les Abbeses dans leur institution par le ministère des Evesques.

L'affection de saint Gregoire pour les monasteres des servantes de Dieu se fait encore voir dans les lettres, qu'il écrivoit en leur faveur aux personnes de qualité. Donat officier de Theodore Duc ou Gouverneur de Sardaigne, retenant une terre du monastere de saint Gui, qui estoit une communauté de filles, méprisoit les poursuites que faisoit contre lui l'Abbesse Juliane, qui l'avoit fait appeller devant les magistrats. Le Saint en aiant esté informé, se donna la peine d'en écrire lui-mesme à Theodore, afin qu'il obligéât son officier à convenir du moins d'arbitres, qui jugeroient s'il avoit droit à cette terre, que redemandoit cette *servante de Dieu*. Il lui recommanda aussi les interests de Pompeiane Fondatrice d'un monastere, dont il a esté parlé ci-devant. Adeodate, qui avoit pris l'habit de religieuse, & qui vrai-semblablement ne demouroit pas encore dans une communauté, eut une contestation avec sa mere Fidence touchant quelques interests temporels, & elle presenta sur ce sujet une requeste à saint Gregoire. Le Saint considerant qu'il étoit de l'équité que les Evesques secourussent (autant que la raison le permet) les personnes qui se consacroient ainsi au service de Dieu, écrivit de cette affaire à Venance Evesque de Luni, afin que ce Prelat taschât de persuader

## CHAP. XV.

Juvenclas Abbatissas fieri vehementissimè prohibemus. Nullā igitur fraternitas tua nisi sexagenariam virginem, cujus ætas hoc, atque mores exegerint velari permittat. l. 3. ep. 11.

Dial. l. 2. c. 2.

## X.

Il protege des Abbesses & des Religieuses.

L. 1. ep. 46.

Quoniam æquitatis censura admodum, ut maximum convertis salva ratione episcopale debeat adesse solatium l. 7. ep. 28. ind. ij.

CHAP. XV.

L. 8. ep. 64.

L. 9. ep. 7.

L. 11. ep. 6.

L. 7. ep. 109. ind. ij.

doucement à Fidence d'accorder à sa fille des choses, auxquelles on la pouvoit obliger par l'autorité des loix, & que si cette femme ne vouloit point lui faire justice, il assistat Adeodat dans les poursuites qu'elle seroit obligée de faire pour ses interests. Cette Adeodat estoit peut-estre la mesme personne qu'une Abbessé de mesme nom, qui bastit depuis un monastere en Sicile, comme l'on verra ci après. Saint Gregoire ordonna aussi à Romain, qui estoit probablement un de ses officiers, de prendre soin de l'affaire de Tecla Abbessé de sainte Marie de Naples, qui avoit un procez avec Alexandre son gendre, & de voir cet homme afin de le porter, s'il pouvoit, à terminer la chose paisiblement & sans frais. Desiderie, qui gouvernoit un monastere de Sardaigne, pretendant que l'Abbé Jean lui detenoit le bien que ses parens lui avoient laissé, alla s'en plaindre au saint Pape, & le supplia de lui faire rendre justice. Le Saint l'écouta avec sa bonté ordinaire, & écrivit à Janvier Archevesque de Cagliari, l'exhortant à se joindre avec Innocent & Libertin Evesques pour decider ensemble cette affaire avec tant d'application & d'équité, qu'on ne le put accuser d'avoir negligé de s'en instruire, ou d'avoir rien donné à la faveur. Il lui marqua aussi que s'ils y trouvoient de la difficulté à l'égard du droit, ils appellassent auprès d'eux quelque homme intelligent, & qui eut la crainte de Dieu, afin de se servir de ses lumieres, & de bien discerner ce qui estoit conforme aux loix. Dans une autre lettre à Fortunat, le Saint l'avertit d'interposer son autorité, pour faire sortir des soldats, que l'on avoit logez dans le monastere de l'Abbessé Agnelle.

## C H A P I T R E   X V I .

*Des monasteres de Sicile : de saint Maximien Archevesque de Syracuse : de Trajan Evesque de Malte.*

I.  
*Monasteres de  
Palerme.*

**D**Es six monasteres fondez en Sicile par saint Gregoire, il y en avoit du moins deux qui estoient à Palerme, ou aux environs, sçavoir celui de saint Herme, & celui de Lucuse, qui estoit dedié à saint Maxime, & à sainte Agathe. Les lettres du saint Pape nous en font connoistre encore d'autres, qui estoient

estoit dans la mesme ville, ou dans le diocèse ; sçavoir celui de saint Theodore, celui de saint Adrien, le Precoritan, le Pretorien, & celui de saint Martin. Selon un Auteur du pais, l'Abbaie de saint Theodore estoit située dans la mesme rue, où est à present le monastere des Religieuses de sainte Marie de l'Ordre de saint Benoist. L'Observance n'y pouvoit pas estre fort differente de celle que l'on gardoit dans saint Herme: car saint Gregoire voulut que le Prieur de saint Herme donnast un de ses Religieux pour exercer la mesme charge dans S. Theodore, & pour suppléer par ses soins à la negligence de Gregoire Prestre, qui avoit esté déposé de sa charge d'Abbé pour sa mauvaise conduite, & qui devoit pourtant y estre rétabli, parce qu'il avoit esté à Rome, & y avoit fait long-temps penitence.

Urbic, qui estoit Prieur de saint Herme estant devenu Abbé obtint des lettres du Pape à Victor Evesque de Palerme, afin que sans retardement il plût à ce Prelat d'ordonner Prestre un des Religieux de saint Herme pour celebrer la messe dans ce monastere. Un peu après saint Gregoire écrivit à Urbic, qu'il eut à recevoir dans sa communauté un laïque nommé Agathon, pourveu que la femme de ce Postulant voulut aussi quitter le siecle, & se faire Religieuse. Les Prieurs de l'Abbaie de Lucuse contesterent long-temps avec les Administrateurs d'un hospital de Rome touchant trois terres, mais enfin ce differend fut terminé par une transaction, que confirma saint Gregoire. Si la lettre que le Saint adressa là dessus à Dometien Prestre & Abbé, est en son rang, & de l'indiction 2. c'est-à-dire, de l'an 598. ou 99. il le faudra distinguer de Domitius qui lui fut substitué deux ans après en cette sorte. Urbic Abbé de saint Herme alla à Lucuse pour l'élection d'un nouveau Superieur, soit par l'ordre du Pape, ou parce qu'il se croioit obligé de procurer le bien d'un monastere qui avoit le mesme Fondateur que le sien. Mais au lieu d'y maintenir la paix & l'observance, il y excita du trouble, & saint Gregoire l'en reprit fortement par une lettre qu'on peut appeller *familier*, & qu'il faut donner ici pour éclaircir ce que nous dirons dans la suite.

Vostre charité doit sçavoir que j'ai beaucoup de chagrin de ce grand trouble, que l'on m'a dit estre arrivé dans nostre monastere de Lucuse, & de ce que voulant vous y entremettre

## CHAP. XVI.

*Roc. Pirrhus nos.  
Eccl. Sicil. tom. 1.  
pag. 62.  
Greg. l. 4. ep. 41*

## II.

*Urbic Abbé de  
S. Herme.  
L. 5. ep. 41. 49.*

*L. 7. ind. 2. ep. 27.*

## III.

*Lettre de S. Gre-  
goire à l'Abbé  
Urbic touchant  
l'élection d'un  
Abbé pour le  
monastere de  
Lucuse.*

CHAP. XVI.

pour y établir un Abbé, vous avez fait presque deux Abbez au lieu d'un. Car j'ai appris que le matin vous fistes Abbez Domitius Prestre, & le soir Bonus serviteur de Dieu, qui vous rendra cette lettre, par où je voi qu'il y a bien peu de regularité & d'observance dans ce monastere, puisque les Religieux se sont trouvez si peu disposez à vous obeir, & que vous n'avez pû y rien faire de ferme & de solide. Trouvant ainsi nostre monastere dans un autre état que je ne pensois, j'en ai une douleur qui me fait gemir. Ce trouble n'a pû provenir que de ce que vostre charité n'est pas bien réglée dans la maniere de gouverner, & ne fait rien avec la gravité & l'autorité qu'elle devoit, mais que tantost elle ménage & flatte ceux qui commettent des fautes, & tantost elle se fâche plus qu'il ne faut, & se laisse emporter à la colere. Car si elle eut pû se tenir dans les bornes de la raison, elle se seroit fait respecter par sa moderation & par sa sagesse, & le bon ordre auroit pû subsister dans le monastere. C'est encore un plus mauvais procedé, que vous aiez entrepris sans mon commandement de tirer le Moine Bonus du monastere qu'il a bâti, principalement puisque je doute fort qu'il soit avantageux à une personne de son âge d'estre chargé de la conduite des autres. C'est pourquoi nous voulons que Domitius Prestre soit Abbé du monastere de Lucuse, & que pour le soulager dans ses fonctions, on établisse Prieur le moine Lucifer. Ainsi nous vous ordonnons d'exécuter ceci par nostre autorité avec l'assistance de Dieu; & si quelqu'un a la présomption de s'opposer à cet ordre, qu'on ne manque pas de nous l'envoyer. Quand donc vostre charité aura reçu ces lettres, qu'elle aille voir nostre Confrere & nostre Coevesque Victor, & qu'elle l'invite à venir au monastere de Lucuse; afin qu'il y celebre solennellement la Messe, & qu'avec le secours divin il ordonne Abbé Domitius: de peur qu'en suivant vostre conseil nous ne nous égarions comme des aveugles. Car vostre charité avoit voulu que le Moine Catel fut Prieur dans le monastere de Lucuse; & cependant depuis que nous avons ordonné qu'on le mit dans cette charge, nous avons reconnu que mesme il n'estoit pas Moine. Car étant allé en quelque lieu avec le Moine Bonus, à qui l'on fit un petit present, il voulut y avoir part, & ne craignit point de contester là-dessus dans le chemin. Or si vostre charité veut bien faire attention sur la regle des Moines, elle verra aisément combien il y avoit de

Si regulam monachorum nosse voluisset. *Ibid.*

fierté & de mauvaife disposition dans un cœur , d'où est parti un tel procedé. Nous avons ainfi reconnu par la conduite de vofre difciple , que vous qui avez la qualité d'Abbé , ne fçavez pas encore eftre Moine , & je croi que dans cette difcuffion Lucifer le Cellerier , que nous avons dit devoir eftre fait Prieur , eft d'un efprit tout femblable , mais il eft moins dur de fouffrir un ancien frere , qu'un nouveau & qui n'eft encore qu'un enfant. Ce Domitius Prestre eftoit fans doute un Religieux de la communauté de Lucufe ou de faint Herme : car outre que faint Gregoire ne vouloit point que l'on établit Abbez des Prestres qui n'estoient pas Moines , le recit de la chofe fait affez juger que Domitius n'estoit pas un Prestre attaché au fervice d'une Eglife. Si le Saint ne lui donne pas la qualité de Moine , c'eft que c'estoit l'ufage d'appeller fimplemēt Prêtres , les Religieux qui avoient reçu le caractère de la Prêtrife , comme l'on a veu ci-devant , & que l'on verra encore ci-après par un exemple tiré des dialogues de faint Gregoire.

Il y a apparence que ce fut pendant ce trouble du monaftere de Lucufe , que Pierre Evêque de Triacol en tira , & retint auprès de lui quelques Religieux pour leur falut & leur bien fpirituel , & l'Abbé fut depuis obligé de leur paier une pension pour leurs habits & leur nourriture par l'ordre mefme de faint Gregoire. Une femme nommée Agathofe s'estant plâinte au Saint que fon mari s'estoit feparé d'elle fans fon confentement , & s'estoit fait Moine dans S. Herme , le Pape adreffa une commiffion à un officier pour informer du fait , parce que s'il fe trouvoit que la femme eut confenti à la retraite de fon mari , & eut promis auffi de quitter le fiecle , le mari demeureroit dans le cloiftre , & on obligeroit la femme à fatisfaire à fa promeffe , mais que fi fon mari l'avoit abandonnée malgré elle , & qu'elle ne lui en eut point donné fujet par fon infidelité , il feroit contraint de retourner avec elle , comme il eftoit ordonné par la Loi de Dieu , quoique d'ailleurs le droit civil autorifât fa feparation. Il eft fort probable que cet homme eftoit cet Agathon , à qui le Saint avoit permis de fe faire Religieux dans la communauté d'Urbic , du confentement de fa femme , & que quelques Auteurs par une étrange méprife ont crû avoir efté faint Agathon Pape.

Quoi que faint Gregoire eut fait une fi fevere correction à Urbic à caufe du tumulte arrivé dans le monaftere de Lucufe ,

CHAP. XVI.

*Dial. l. 3. c. 23. 0*

## IV.

*Agathofe redemande fon mari qui s'estoit fait Moine à faint Herme.*  
*Ibid. ep. 43.*

*Ibid. ep. 44.*

## V.

*Ceux de Syracufe demandent l'Abbé Urbic pour Evêque.*

CHAP. XIV. cet Abbé estoit pourtant un homme de grand merite, vigilant, plein de zele, & qui possedoit parfaitement la science des divines Escritures si necessaires aux Evesques; c'est ce qui paroist par une lettre du Saint, qui écrivant à un des principaux habitans de Palerme approuve le dessein que l'on avoit eu d'élever Urbic au Siege Episcopal de cette ville, mais il dit en mesme temps qu'il ne veut point le presser d'accepter la conduite du diocese, de peur de troubler le repos, dont il jouïssoit dans son monastere, & d'estre cause qu'en devenant plus grand aux yeux des hommes par le rang que lui donneroit sa dignité, il ne devint plus petit, & moins considerable devant Dieu par l'affoiblissement de sa ferveur & de sa devotion. Cette reserve, dont usa le Pape, provint peut-estre de ce qu'encore qu'Urbic eut de grandes qualitez, il ne le jugeoit pas propre pour soutenir le poids de l'Episcopat. Aussi on le laissa dans le cloistre.

Ad Ecclesie gubernationem viū quassitis vigilantem, atque sollicitum, & divinæ scripturæ scientiā quod maximè in sacerdotibus eligendum est, institutum . . . . dum ipse exterius proficit, interius non decreseat. *lib. 11. epist. 14.*

## VI.

*Abbaie de saint Adrien.*  
L. 1. ep. 18.

Præquam in monasterio S. Adriani, ubi es conversus, intrares . . . qui non novum aliquid facere quod lege est vetitum. *l. 11. ep. 5.*

L'Abbaie de saint Adrien est connuë par deux lettres de saint Gregoire. Dans la premiere le Pape ordonne à Pierre Souëdiacre de Sicile d'assister *Marcel de l'Eglise de Barbique*, qui avoit esté mis en penitence dans ce monastere, & de lui donner ce qui lui estoit necessaire pour avoir des habits & pour vivre.

La seconde est en faveur d'Adeodat Serviteur de Dieu, qui se faisant Religieux dans cette Abbaie; y avoit fait donation de son bien, à la reserve de quelques terres qu'il avoit déjà données par simple parole à des esclaves qu'il avoit affranchis. Pour retrancher tout sujet de procès, le Pape lui permet de confirmer par écrit les donations qu'il avoit faites, estant encore dans le siecle; en sorte qu'il n'en fit point de nouvelles: car mesme selon les loix humaines il s'estoit osté cette liberté, en faisant profession, & tout ce qui lui restoit alors de bien, estoit devenu propre au monastere.

## VII.

*Marinien Abbé en Sicile.*  
L. 2. ind. xj ep. 27.

Un homme de qualité appellé Boniface, s'estant plaint à S. Gregoire, que Victor Archevesque de Palerme l'avoit excommunié injustement, le Saint en écrivit à ce Prelat, & en mesme temps ordonna à Marinien Abbé de Palerme & à Benenat Notaire, de s'informer de la verité du fait; parce que s'il se trouvoit que Boniface eut commis quelque crime, il seroit de nouveau retranché de la communion de l'Eglise par son autorité Apostolique, & mis dans un monastere pour expier son peché par la penitence. Le Pape ne marque point le monastere, qui estoit sous la conduite de Marinien, mais il est clair par une

autre lettre, que cet Abbé gouvernoit un monastere nouvellement bâti, dont il semble que saint Gregoire fut le fondateur. Car parlant de la dedicace de l'oratoire, qui devoit estre consacré en l'honneur de la sainte Vierge, il dit que c'estoit pour achever son ouvrage, & de plus parce que la communauté avoit peu de bien, il y fit donner de l'argent & des vivres pour faire ce jour-là un festin de charité aux pauvres. Comme sans doute les femmes y estoient aussi appellées, il y a apparence qu'on plaçoit les tables hors les lieux reguliers, & il est certain que l'on y servoit de la chair, comme il se voit par le denombrement des viandes contenu dans la lettre du Saint. On peut douter si ce monastere gouverné par Marinien n'estoit pas le mesme que le *Pretorien*, dont il est parlé dans la trentième lettre du douzième livre du registre ou recueil des lettres du Saint. Car il est constant que cette lettre n'est point en son rang, & qu'elle devoit estre dans le second livre sous l'indiction XI. avant celle qui est adressée à l'Abbé Marinien, & au Notaire de Benenat, puisque le Saint écrit à Pierre Soûdiacre, qu'il eut à revenir en Italie, & qu'il envoioit à Palerme Benenat pour avoir soin du patrimoine que possedoit l'Eglise dans cette ville: ce que l'on peut encore confirmer par d'autres preuves. Le Pape y marque à Pierre que l'Abbé Marinien s'estoit plaint à lui que l'on n'avoit pas encore fait la moitié des bastimens du monastere Pretorien, & il lui ordonne de prendre soin que l'on achevat au plutost ce monastere, & d'y employer des deniers de l'Eglise, afin que l'on n'entendit plus de plaintes de la part de cet Abbé. Il lui dit aussi qu'il veut que l'on donne à ce monastere le livre de l'Eptateuque qui prove-  
noit de la succession d'Antonin.

On met en question si l'on doit distinguer ce monastere du *Precoritan*, & si la diversité qui est entre les noms, n'est point une pure erreur de copiste. Quoiqu'il en soit, les Religieux du monastere Precoritan aiant besoin d'un Prestre, eurent recours à saint Gregoire, & le Saint en écrivit à Victor Archevesque de Palerme, afin que sans retardement il conferât l'Ordre de la Prestrie au Religieux, que la communauté auroit élu, s'il le jugeoit capable. Le Saint lui marca qu'il ne vouloit point que ce Prestre allât offrir le sacrifice ni dans l'Eglise de Palerme, ni ailleurs, mais qu'il se tint assidument dans son cloistre, afin d'y celebrer la Messe pour la commu-

Quatenus cepta  
nostra operante  
Domino debeant  
consummari, sed  
quia cellæ ipsius  
tenuitas exigit, &c.  
L. 1. ep. 54.

## VIII.

Religieux or-  
donnez Prestres  
pour leur mona-  
stere.

Nec in Ecclesia,  
nec in loco alio  
observare. lib. 7.  
ind. ij. ep. 94. pag.  
754. ultim. edue.

## CHAP. XVI.

L. 10. ep. 53.

nauté, quand il en seroit besoin. Or ce Religieux demouroit ainsi attaché à son monastere, au lieu que l'on en donnoit quelque fois des personnes de la mesme profession pour desservir les Cathedrales ou d'autres Eglises ou Chapelles. Il se trouve encore une semblable lettre du Saint adressée à Lucide Evesque de Lentini en Sicile en faveur de l'Abbé Jean, qui demandoit que l'on ordonnât un Religieux de son monastere pour y celebrer le saint Sacrifice. Quelques-uns inferent de là qu'il y avoit fort peu de Prestres dans les monasteres, de quoi l'on ne doit pas s'étonner, puis qu'il y en avoit peu dans les Eglises, comme il se prouve par saint Gregoire mesme. Dans la premiere année de son Pontificat, il eut avis qu'il n'y avoit point de Prestres dans les dioceses de Populonio en Toscane & de Canose dans l'Apoüille, & pour subvenir au besoin de ces Eglises alors vacantes, il commit Balbin Evesque de Rozelle, & Felix Evesque de Siponte, pour y faire la visite, afin que le premier ordonnast un Prestre titulaire, & deux Diacres pour la cathedrale de Populonio, & trois Prestres pour toutes les paroisses; & que le second ordonnât seulement deux Prestres pour le diocese de Canose. Six ans après, il prit le mesme soin du diocese de Bevagne dans l'Umbrie, où il n'y avoit non plus ni Evesque, ni Prestre. Il écrivit en Sicile pour en rappeler des Ecclesiastiques, & les faire revenir dans le diocese de Bandande Evesque, qui s'estoit plaint à lui qu'il n'avoit ni Prestres, ni Diacres: mais ne nous éloignons pas de nostre sujet.

L. 1. ep. 15. 51.  
l. 7. ind. 2. ep. 76.  
l. 3. ep. 42.

## IX.

*Ecclesiastiques  
mis dans les mo-  
nasteres pour  
faire penitence.*

Pauperrima regula  
monasteria  
requirit quas secun-  
dum Deum vivere  
sciuntur. L. 1. ep.  
42.

## X.

*Abbaie de saint  
Martin de Pa-  
lerme habitée par  
des Religieuses.*

Lors qu'un Ecclesiastique tomboit dans quelque peché du nombre de ceux qui devoient estre punis avec la severité prescrite par les canons, on les renfermoit dans les monasteres. Le Saint l'ordonne ainsi à Pierre Soudiacre de Sicile, & il lui marque qu'il faut mettre ces penitens dans les monasteres les plus reguliers, & les plus pauvres, en sorte que ces communautez qui seroient chargés d'eux, profitassent de leur bien. Il prescrivit la mesme discipline sur le sujet d'une religieuse qui s'estoit abandonnée au mal, & qui demouroit vray semblablement hors le Cloistre, car le Saint voulut qu'on la renfermât dans un monastere, que l'on rendît, ce qu'on lui avoit pris, & qu'on le donnât aux religieuses qui auroient soin du salut de son ame.

Avant que de quitter Palerme, il faut parler de l'Abbaie de saint Martin: c'estoit une communauté de filles comme il paroist par une lettre de saint Gregoire qui prit la protection d'une

religieuse à qui l'on avoit fait une injustice, & reprima l'ambition d'une autre. La premiere de ces filles s'appelloit Marcie, & la seconde Victoire, toutes deux les plus anciennes, & qui avoient rang après l'Abbesse. On avoit fait sortir Marcie du monastere, & on l'avoit envoiee en un autre, sans qu'elle se fut attiré par aucune faute, ce changement qui lui estoit dur & facheux; Victoire en estoit la seule cause, ou du moins y avoit contribué: elle aspiroit à la charge de Prieure, car il n'y en avoit pas dans la communauté. Pour y parvenir, il lui estoit utile d'écarter une fille plus ancienne qu'elle, & de devenir la premiere après l'Abbesse. De plus elle tachoit de gagner les personnes qui lui pouvoient estre favorables, & ne faisoit point scrupule de leur faire des presens, & d'y employer le bien du monastere. Le saint Pape aiant esté informé de ces mauvaises pratiques, ordonna que Marcie seroit rappellée, que Fantin interrogeroit Victoire pour sçavoir d'elle à qui elle avoit donné du bien de la communauté, & qu'ensuite elle seroit transferée dans une autre monastere en attendant les ordres du Pape. C'est ce qu'il écrivit sur ce sujet à Victor Archevesque de Palerme, lui marquant aussi qu'il avoit appris que le Medecin Anastase *avoit fait bien du mal* dans cette Abbaie de saint Martin, & que si à l'avenir il souffroit que cet homme, ou quelque autre entrât ainsi dans les monasteres des filles, il en repondroit devant Dieu, puisqu'il estoit leur pasteur, & que cependant il ne s'appliqueroit pas à les garder, & à éloigner d'elles ce qui leur pouvoit nuire. Il est sans doute que cette Abbaie de saint Martin fut ruinée pendant la longue domination des Sarrasins: mais on dit qu'elle fut depuis rebâtie & qu'elle est la même que celle de saint Martin *de scalis* qui appartient à la congregation du Montcassin.

Une Daine nommée Adeodate aiant resolu de travailler serieusement à son salut, saint Gregoire lui écrivit pour la fortifier dans son pieux dessein, l'avertissant de bien prendre garde que comme il arrive souvent, l'éclat passager de la gloire humaine n'en empêchât l'exécution, & de s'établir fortement dans ce principe que toute la felicité du siecle n'est qu'une illusion & un songe, & qu'il ne faut point chercher de bonheur solide que dans le ciel. Il est à croire que cette Dame profita bien de cette instruction. Car un an après, elle bâtit un monastere à \* Marsalle en Sicile, pour y passer le reste de ses jours dans le service de Dieu. Le Saint lui donna des reliques pour

L. 4. ep. 4:

## XI.

Adeodate bâtit un monastere à Marsalle.

Hujusmodi studium fugitiva sollet mundi gloria præpedire L. 7. ind. 2. ep. 55.

\* Lilybanum.

CHAP. XVI. mettre dans la Chapelle, & permit à Dece Evesque du diocèse de la dedier en l'honneur de saint Pierre prince des Apôtres, & de saint Laurent, de saint Herme, de saint Pancrace, de saint Sebastien, & de sainte Agnes, après avoir accepté la donation de la fondatrice. Ces reliques arriverent en Sicile plus tard, qu'elle ne souhaittoit: mais la cause de ce retardement lui fut plutôt un sujet de joye, que de chagrin, puisqu'il ne provint que du grand nombre de miracles qui firent éclatter la gloire des Saints, dont on lui envoioit les ossements sacrés: Et saint Gregoire en prit occasion de lui écrire, que comme elle avoit préparé dans la terre une demeure pour les reliques de ces Saints, elle devoit aussi s'en préparer une dans le ciel par ses bonnes œuvres, afin d'avoir la joie d'y estre avec eux, & d'avoir part à leur felicité. Adeodate ne se contenta pas seulement de se retirer dans son monastere, elle s'y fit religieuse, & en fut la premiere Abbessé.

L. 8. ep. 62. 63.  
64.

---

XII.

*Monastere de S. André, & de saint Christophle dans le diocèse de Taormie.*

Quatenus, & prædictis monachis opus Dei securius liceat celebrare

L. 2. ind. xi ep. 57.

\* Propter monachorum insolentias. Ibid. pag. 525.

L. 8. ep. 33.

Il y avoit pour le moins deux monasteres dans le diocèse de Taormie, celui de saint André & celui de saint Christophle. Le Pape voulut que l'on ostar des fons baptismaux qui estoient dans le premier, & que l'on y mit à la place un Autel, afin que les Religieux y celebrassent *plus seurement* l'Office divin: Cette veuë & cette intention qu'il eut de leur procurer plus de liberté, & de seureté, fait juger qu'ils se trouvoient incommodés de ces fons baptismaux, & donnelieu d'expliquer favorablement un \*terme ambigu dont il use, sur quoi l'on peut voir la note que l'on a faite sur cette lettre dans la dernière édition des ouvrages du Saint. L'Abbaie de saint Christophle n'est connuë que par une lettre du saint Pape, qui confirme une sentence renduë par deux Evesques, touchant le testament de Dulcin Evesque de *Locre* ou *Gierace* dans la Calabre, qui avoit laissé la moitié de son propre bien à son Eglise, & la moitié à ce monastere, & qui avoit aussi donné ou rendu aux Religieux des offrandes, qui leur avoient esté faites par la pieré des fidelles.

---

XIII.

*Saint Gregoire donne pension à un monastere de de Catane.*

Julien qui avoit beaucoup de part à l'affection du saint Pape, bâtit un monastere dans la ville de Catane, mais il ne le dota pas suffisamment, de sorte que les Religieux se trouverent dans la necessité. La crainte qu'il eut de se rendre importun au Saint fut cause qu'il différa long temps à implorer le secours de sa charité, mais enfin il le supplia par une lettre de le soulager dans son besoin. Cette retenue n'aggreapoint au Saint parce

parce qu'il estoit persuadé, que tout ce qu'il possédoit, n'estoit que le bien des pauvres, dont il avoit la dispensation, & qu'ainsi il ne devoit pas se croire importuné, lors qu'une personne qui estoit dans l'indigence, lui demandoit quelque secours. C'est ce qu'il témoigne dans sa reponse à Julien, où après l'avoir repris obligamment de son procedé, il lui accorde une pension pour son monastere.

L'Abbaie de saint Gui *d'Aetna* ou du Montgibel avoit esté fondée avant le Pontificat de saint Gregoire, & Pelage y avoit donné un privilege qu'il avoit adressé à Lapidé ou Elpide Evêque de Catane. Il est à croire que l'observance y fleurit quelque temps, mais depuis le monastere fut negligé à l'égard de la discipline, & des biens temporels : Le desordre s'augmenta, & il y eut des Moines qui osèrent prendre avec eux des femmes. Les autres Religieux ne furent pas insensibles à un si grand scandale, & un d'entre eux appellé Marcien alla à Rome, pour supplier le Pape d'y apporter remede. Le Saint en écrivit aussi-tost à Leon Evêque de Catane, lui marquant, qu'il manquoit bien de vigilance, & qu'il n'estoit gueres appliqué à son devoir, s'il ignoroit le dereglement si public & si extraordinaire de ces faux Moines, mais qu'il estoit encore plus coupable, si connoissant leur mauvaise vie, il ne se mettoit point en peine de les punir. Il l'exhorta aussi à s'informer si l'on s'estoit emparé de quelques biens de cette Abbaie, ou si l'on y avoit fait d'autres insultes, & à la proteger selon les regles de la justice : enfin il lui envoya une copie du privilege de Pelage, & lui témoigna qu'il souhaittoit qu'on l'observât sans contredit.

Du temps de saint Gregoire l'Eglise de Syracuse eut de suite pour Evêques Maximien, & Jean. Le bien-heureux Maximien fut Abbé de saint André de Rome, & suivit saint Gregoire dans son voiage d'Orient, soit qu'il partit de Rome avec lui, ou qu'il l'allât depuis trouver à Constantinople. Car comme dit Baronius, le Saint ne pouvant pas demeurer dans son monastere, mena en quelque sorte son monastere avec lui, & se fit accompagner de Religieux dont l'exemple l'excitoit à la priere, & avec qui il lisoit les livres sacrez, & s'entretenoit ainsi dans des sentimens de componction : Mais avant son retour à Rome le Pape Pelage lui donna ordre d'y renvoyer saint Maximien, étant nécessaire qu'il y revint, tant pour

Y

## CHAP. XIV.

*Nec vobis debet esse verecundia esse aliquid de elemosynis importune dicere, quem constat non res suas, sed ad dispensandum res pauperum habere L. xi. ep. 23.*

## XIV.

*Il écrivit à l'Evêque de Catane pour reformer des Moines du Montgibel, & confirme le privilege que leur avoit donné le Pape Pelage.*

L. 8. c. 21. 22.

## XV.

*Saint Maximien Prestre & Abbé de saint André de Rome.*

*Baron. ad an. 583. Presbyterum autem ad nos Deo adjuvante retransmittere festina quia & in monasterio tuo, &c. Tom. 5. conc. pag. 939.*

## CHAP. XVI.

Corpus & sanguinem redemptoris acceperunt; Deo se singuli commendantes. *Greg. dial. l. 3. ep. 39.*

gouverner sa communauté, que pour un autre emploi qu'il lui vouloit confier : & il est remarquable que Pelage dans sa lettre ne designe point Maximien ni par son nom, ni par sa qualité d'Abbé, mais l'appelle simplement Prestre. A son retour il pensa faire naufrage. Une furieuse tempeste brisa les mats du vaisseau, en jetta les voiles dans la mer, & le remplit tellement d'eau que l'on pouvoit dire que *le vaisseau n'estoit plus sur la mer, mais la mer sur le vaisseau*. Maximien, & tous ceux qui s'étoient embarquez avec lui se crurent perdus, ils s'entredonnerent le baiser de paix, & recommandant leurs ames à Dieu, ils reçurent le corps & le sang de J E S U S- C H R I S T. Mais leur dernière heure n'estoit pas encore venuë, après huit jours de navigation, leur vaisseau toujours plein d'eau jusqu'au bord, arriva au port de Croton, ils en sortirent tous, & des qu'ils furent à terre, le vaisseau coula à fond.

## XVI.

*Il est fait Archevesque de Syracuse.*

*L'an 591.  
L'an 593.*

*L. 2. ind. xj. ep. 50.  
Dial. l. 1. c. 7.  
L'an 594.*

*L. 3. ep. 11.*

Six ans après, sçavoir l'an 590. Maximien eut la conduite de l'Eglise de Syracuse, que l'on tient avoir esté alors la Metropolitaine de Sicile, & l'année suivante saint Gregoire, qui estoit Pape, le fit son Vicaire dans toute cette Isle. Le Saint se preparant à écrire ses dialogues, où il vouloit traiter des Saints qui ont fleuri en Italie, lui demanda là-dessus des memoires, & principalement ce qu'il lui avoit autrefois dit de l'Abbé Nonnose, qui demouroit près de *Dom Anastase* Abbé de Supponton, non loin de Nepi; & en effet lors qu'il y raconte les miracles de Nonnose, il allegue le témoignage de Maximien & de Laurion anciens Religieux, qui estoient tous deux encore en vie. C'est dans une lettre à ce Prelat que le Saint Pape y exclut si fortement les jeunes filles de la charge d'Abbesse. Il y decide aussi qu'il ne faut point donner à des Ecclesiastiques la conduite des monasteres. Il y avoit à Syracuse, ou aux environs un Abbé nommé Eusebe, qui avoit vieilli dans les exercices du cloistre, & qui estoit fort infirme. Il avoit eu beaucoup d'attachement & d'affection pour saint Maximien, & de plus il est fort probable qu'il n'estoit pas inconnu au S. Pape, & que le S. avoit pour lui une consideration particuliere. On ne marque point quelle faute put commettre Eusebe, mais Maximien fut si mal satisfait de sa conduite, que sans beaucoup deliberer, il le retrancha de la communion de l'Eglise. S. Gregoire en aiant avis, n'approuva point le procedé de cet Evêque. Il lui écrivit donc assez fortement qu'il l'avoit souvent averti de

n'estre point precipité dans ses jugemens ; qu'il falloit avoir plus d'indulgence pour un Religieux si âgé, & si infirme, que quelque faute qu'il eut commise, il en estoit assez puni par ses maladies, & qu'enfin c'estoit une maxime, qu'il ne falloit pas que les hommes imposassent de nouvelles peines, à celui, que l'on voioit châtié par la justice divine. Il l'exhorte enfin à changer promptement de conduite à l'égard de cet homme, & à le consoler avec autant de douceur & de bonté, qu'il avoit eu de rigueur & de severité à le corriger. Non content d'avoir ainsi écrit à Maximien, il ordonna à Pierre Souüdiacre, Officier du S. Siege d'avertir en particulier ce Prelat, qu'il estoit fâché du procedé qu'il avoit tenu envers *D. Eusebe*, & qu'à l'avenir il devoit prendre garde, de ne point prononcer si viste ses sentences. Maximien deféra au conseil du Pape, & offrit sa bienveillance & sa communion à Eusebe, mais cet Abbé ne la voulut point recevoir. S. Gregoire en estant informé, commença à juger plus favorablement de la conduite de Maximien, & blâma celle d'Eusebe. Il en reprit donc celui-ci par une lettre, où il lui fait une leçon sur l'humilité & sur la soumission que l'on doit aux Superieurs. Il lui dit entre autres choses, que l'humilité des serviteurs de Dieu se fait voir dans l'affliction, & que ceux qui s'élevent contre leurs Superieurs, montrent par là que le service de Dieu leur est fort indifferent, qu'encore que Maximien n'eut pas dû faire ce qu'il avoit fait, il estoit de son devoir de souffrir humblement sa rigueur, & ensuite de se réunir à lui avec action de graces, lors que ce Prelat lui offroit sa bienveillance & sa communion. Que puisqu'il a manqué ce devoir, il avoit besoin d'expier sa faute par ses larmes, en considérant avec attention que c'est peu qu'un Religieux ait du respect & de la deference pour ceux qui le traitent avec honneur, puisque mesme dans le siecle chacun en use ainsi par civilité, mais qu'il faut principalement qu'il paroisse bien établi dans le mépris de soi-mesme, & qu'il agisse d'une maniere humble & soumise envers ceux, dont il reçoit quelque correction ou quelque outrage, & qu'il se devoit d'autant plus presser d'ôter de son cœur tout ressentiment & toute animosité, que la fin de sa vie ne pouvoit pas estre fort éloignée, & qu'il devoit prendre garde que le demon ne se prevalut de cette aigreur & de cette mauvaise intelligence pour lui fermer la porte du Ciel. Enfin le Saint détournant les yeux de la faute d'Eusebe pour les porter sur son infir-

## CHAP. XVI.

Quem enim divina disciplina conterit, ei humana flagella addi superfluum fuit. *Greg. l. 12. ep. 26.*

Ægrè tamen tuli, quod Domnum Eusebium excommunicavit virum tantæ ætatis, & tantæ ægritudinis. *Ep. 30.*

Et quidem ab illo hoc quod factum est, minimè fieri debuit, à te tamen omninò debuit humiliter suscipi; & rursus cum gratiam reddebat ad eum cum gratiarum actione debuit occurri. *l. 2. ind. x. ep. 24.*

Sed illis maximè humiles esse debemus, à quibus aliqua patimur. *Ibid.*

CHAP. XVI.  
*ibid. & l. 12. ep. 30.*

mité & sur ses besoins, lui mande que Pierre Souâdiacre avoit ordonné de sa part de lui donner cent écus, & que son intention estoit qu'il les acceptât sans difficulté. Ce demeslé d'entre le bienheureux Maximien, & le vieil Abbé Eusebe a esté ainsi utile à l'Eglise, donnant sujet à S. Gregoire d'écrire deux lettres, qui ne sont pas fort longues, mais qui sont des plus importantes pour le reglement des mœurs, puis qu'il y fait si bien voir, que dans ces facheuses occasions, où souvent la passion surprend & ébranle les plus vertueux, pour éviter la chute, il faut qu'un Supérieur agisse d'une maniere sage, équitable & modérée, & qu'un inférieur se conduise avec humilité, avec soumission & avec patience. Maximien mourut vers l'an 595, & il est révéré comme Saint dans l'Eglise de Syracuse. Aussi son mérite le distingua tellement des autres Evêques de son temps, que ceux de son diocèse aiant demandé à saint Gregoire un autre Pasteur, ce saint Pape leur répondit qu'il n'avoit personne de semblable à Maximien, & qu'il bernoit ses desirs à leur en pouvoir donner un qui imitât les vertus de celui qu'ils avoient perdu. Saint Maximien eut pour successeur Jean qui fut tiré de l'Eglise de Catane, & que l'Abbé Pirrus dit avoir esté Religieux, de quoi je n'ai pas trouvé de preuve. Jean faisoit lire à sa table les ouvrages de saint Gregoire.

Quem dare possimus Maximiano reverendissimo similem non habemus. L. 4. ep. 47. ind. 13.

Roc. Pirr. not. Eccl. sient. Tom. 3. pag. 134.

### XVII.

Abbaies de Ste. Luce, & de Baias.

Roc. Pirrus scil. sacr. tom. 3. pag. 294. 137.

Il y avoit alors à Syracuse, deux Abbaies l'une dediée à sainte Luce, & l'autre à saint Pierre, que l'Abbé Pirrus met toutes deux au nombre des monasteres de l'Ordre de saint Benoist. Du temps de saint Gregoire c'est-à-dire l'an 597, Jean gouvernoit la premiere, & Cœsarius la seconde comme l'on a veu par la lettre de ce saint Pape, qui semble dire que celui-ci avoit demeuré auprès de lui, ou dans quelqu'une des communautés qu'il avoit fondées.

### XVIII.

Cosme & Rufin Religieux ordonnés Prestres pour desservir des Eglises.

Gregor. l. 11. ep. 36. Apud Gratian. c. 6. Quorumdam distinct. 74.

Saint Maximien fit Soudiacre un Religieux de sainte Luce appellé Cosme, & le mit dans le clergé de sa Cathedrale. Cosme fut ensuite ordonné Prestre par Jean, & envoyé à l'Eglise, ou à la chapelle d'une terre pour la desservir: mais il ne put s'accommoder de cet emploi, & le séjour qu'il faisoit dans cette terre, lui estoit si incommode, qu'il en estoit tout pénétré de chagrin, & ne souffroit la vie, que comme une peine & un supplice. Quelques-uns de ses amis en parlerent à saint Gregoire, & le Saint touché de compassion, écrivit à Jean Archevesque, que ce seroit une chose digne de sa bonté, que

de rappeler Cosme de cette terre, & de le remettre dans la Cathedrale, pour en estre un des Prestres titulaires, en cas qu'il n'eut pas commis de faute, qui le rendit indigne de cette grace. Pour porter ce Prelat à cette charitable condescendance, il lui propose cette maxime, *que les Superieurs doivent traiter ceux qui vivent sous leur conduite, comme ils voudroient qu'on les traitât eux-mesmes, si au lieu de gouverner les autres, ils estoient dans un état de soumission & de dépendance.* L'exemple de Cosme confirme ce que nous avons dit de l'ordination des Religieux pour les Eglises, & a esté inferé par Gratien dans le decret. Cet Auteur en rapporte encore un autre, qui pourra faire juger que si les Abbez, dont nous avons parlé ci-devant, s'adresserent au Pape, pour la promotion de leurs Religieux à la Prestrie, ce fut afin qu'on les dispensât de la longueur des interstices ordinaires. La Basilique ou Eglise de saint Laurent située en Italie dans la terre d'un homme de qualité, nommé Theodore, estant sans Prestre qui la desservit, ce Seigneur en voulut confier le soin à Rufin, qui estoit un Religieux, dont il connoissoit la vertu & le merite, & pour cet effet il supplia le Pape Pelage d'agréer que Rufin fut au plustost ordonné Prestre. Pelage approuva le choix qu'il faisoit de la personne de ce Religieux, mais il ne voulut pas qu'on lui conferat si promptement l'Ordre de la Prestrie. Il adressa un bref à Bonus Evêque \* du diocese, afin qu'il l'ordonnat Diacre le Samedi prochain, & il se reserva lui-mesme à l'ordonner Prestre dans la semaine de devant le Dimanche de la Passion: en sorte que Rufin pût celebrer la Messe dans l'Eglise de saint Laurent en la grande Feste de Pasques. Quoique selon le decret de Gelase, un Moine, qui estoit Clerc, pût estre *Défenseur* ou Advocat d'une Eglise, ce mesme Pelage ou l'autre Pape du mesme nom, n'approuvoit point que l'on donnat cet emploi aux personnes de cette profession, parce que cette charge les engageoit à poursuivre des procez, & à entrer souvent dans le tumulte des affaires du monde, au lieu de s'occuper au travail des mains, à la priere, & à la meditation des choses saintes, de sorte qu'ils ne pouvoient pas accomplir ce qu'ils avoient promis à Dieu. Mais il souhaitoit que les Religieux, qu'il nourrissoit dans sa famille, ou qui demeuroient dans les monasteres, y fissent tant de progrès dans la vertu, qu'ayant l'âge requis par les Canons, ils fussent non pas chargez de la sollicitation

## CHAP. XVI.

Quia tales erga subjectos nostros debemus existere, quales nobis si subjecti fuisset, nostros volueramus esse præpositos. *Ibid.*

\* *Savinus:*

Mediana hebdomada Presbyterum faciemus. c. 31. in Parochia. xvj. q. 1.

Hi qui vel à nobis in isto habitu nutriuntur, vel in monasteriis crescunt. *Ibid.* c. 20. de presentium.

## CHAP. XVI.

*Cassiodore, & Flo-  
rian disent septa  
monasterii.*

*Permitti fecimus  
(lege) promitti.  
l. 8. ep. 47.*

*Qui in septis Ec-  
clesiasticis reside-  
bant, l. 8. ep. 50.*

des procez, mais élevez à la dignité, & au ministère du Sa-  
cerdoce. Parmi les lettres écrites par saint Gregoire à Jean  
Archevesque de Syracuse, il s'en trouve une, où il lui recom-  
mande Crescence son Vicaire, qui faisoit difficulté de sortir  
de la venerable closture de *septis venerabilibus*, mais qui en  
estoit sorti ensuite avec la permission du Pape, pour aller au  
devant de Leonce, que l'Empereur Maurice envoioit en Italie  
pour estre Gouverneur de Rome. Par *cette closture* on a en-  
tendu *un monastere*: ce qui seroit fort remarquable, s'il n'y avoit  
point d'erreur dans cette explication; car il paroistroit par là  
qu'il y auroit eu en Italie, ou en Sicile des Religieux qui gar-  
doient la closture, de quoi l'on verra ci-aprés un exemple de  
France. Mais j'estime, que par *cette closture* d'où sortit Cres-  
cence, il faut entendre en general quelque lieu saint & privile-  
gié, c'est-à-dire, une Eglise ou un monastere, où il s'estoit sim-  
plement retiré comme dans un azile, & d'où il sortit non pas a-  
vec la permission du Saint (car il ne lui avoit pas donné ordre  
de s'y renfermer) mais sur la promesse & sur l'assurance que  
lui fit donner le Saint, qu'il ne lui en arriveroit point de mal.

## XIX.

*Monastere de  
Monothée & de  
S. Estienne.  
L. 12. eps 30.*

Les gens de l'Eglise Romaine s'estant emparez d'une terre  
qui appartenoit à des Religieuses, dont le monastere estoit si-  
tué dans un lieu appellé *Monothée*, le Saint juge équitable  
dans sa propre cause, fit rendre ce fond à cette communauté  
avec la censive ou revenu de deux *indictions* ou années. Il y  
avoit à Grigenti un monastere de filles dédié à saint Estienne,  
dont l'Abbesse Domnine écrivit à saint Gregoire, que plu-  
sieurs Juifs vouloient embrasser la Foi chrestienne. Sur cet  
avis le Pape donna ordre à un Officier du saint Siege d'aller  
traitter de cette affaire avec l'Evesque du diocese, & de voir si  
la communauté de Domnine avoit de quoi subsister, & ne  
souffroit point de nécessité.

*L. 7. ind. 1. ep. 24.*

## XX.

*Abbaie de saint  
Theodore de  
Messine.*

Paulin Evesque de Tauri dans la Calabre y avoit un mona-  
stere, dont apparemment il estoit le Fondateur: Mais des  
Barbares ravageant le país, il eut le déplaisir de voir ses Reli-  
gieux reduits à quitter le cloistre, & à passer en Sicile pour y  
trouver de la seureté. Ils s'y disperserent d'un costé & d'autre,  
& s'oublierent tellement de leur devoir, qu'ils vivoient sans  
joug & sans dépendance, negligeoient leur salut, & ne gar-  
doient plus rien des loix de leur profession. Leur Prelat bien  
affligé de l'égarément de ses brebis, bâtit un autre monastere à

Messine en l'honneur de saint Theodore, & pria saint Gregoire d'appuier de son autorité, le dessein qu'il avoit de rappeler ces Moines vagabonds à cette nouvelle Abbaie, & de les faire rentrer dans la voie étroite de l'Evangile. Il assembla cependant quelques autres Religieux qui commencerent à former une communauté. Le Pape ne manqua pas de lui accorder sa protection dans une si loüable entreprise, & recommanda cette affaire à Felix Evêque de Messine, & à Pierre Diacre & Officier du saint Siege.

Un homme de la province de Valérie au païs Latin y fonda un monastere, où son fils Trajan se fit Religieux. Mais ensuite les ravages des Lombards obligerent Trajan à se refugier dans la Sicile. Estant à Syracuse, il eut la conduite d'un nouveau monastere basti par une Dame appellée Capitulane, qui dans son testament lui donna une pension qui seroit prise sur le revenu de l'Abbaie, qu'elle institua son heritiere, ou du moins dont elle accrut le revenu par quelque legs ou donation. Le merite de Trajan l'éleva à l'Episcopat, le faisant choisir pour gouverner le diocese de Malte en la place de Lucille canoniquement déposé pour ses crimes. Après son élection il quitta la charge d'Abbé, & acheta de jeunes esclaves & d'autres choses. Lors qu'il fut sur le point d'aller prendre possession de son Evêché, il voulut emmener avec lui des Religieux de son monastere, & emporter aussi quelques meubles, en quoi l'on trouva de la difficulté. Saint Gregoire aiant esté consulté là-dessus, approuva fort qu'il prit avec lui quatre ou cinq Religieux du monastere de Syracuse avec l'agrément de Jean Evêque du diocese, parce qu'allant en un païs où il n'avoit nulle habitude, s'il n'avoit point auprès de lui quelques personnes familiares & bien affectionnées, de qui il pût tirer du secours & de la consolation, il estoit à craindre qu'il n'en eut un chagrin qui affoiblît sa vigilance & son application à procurer le bien de son diocese, & qu'ainsi il ne fut las & abbatu, mesme avant que d'avoir commencé à travailler. Il jugea de plus qu'il devoit emporter avec lui les livres de son pere, & les siens avec les autres meubles de son monastere de la Valérie, parce que ces biens aiant esté donnez & faits propres à cette Abbaie, ne devoient point en estre distraits, ni alienez, & qu'il devoit laisser au monastere de Syracuse ce qu'il y avoit acquis, pendant qu'il en estoit Abbé : mais qu'il pouvoit disposer de ce

## X XI.

Trajan Evêque  
de Malte.

Quia ad locum proficiscens inco-  
gnitum, si proprios  
quorum consolati-  
one utatur, non  
habeat mens affe-  
cta tristitia minus  
se ad ea, quæ uti-  
litate sunt, erigit,  
& ante incipit suc-  
cumbere, quam  
laboret. l. 8. ep. 8.

## CHAP. XVI.

qu'il avoit acquis depuis, & recevoir aussi ce que la Fondatrice lui avoit laissé par testament. Ici & ailleurs je rapporte ces sortes de faits, ainsi qu'il convient à un Historien, laissant à juger aux Canonistes, si à l'égard de la pauvreté & de la desappropriation des Religieux, la discipline estoit exactement la mesme qu'elle est aujourd'hui. On a déjà vu & on verra encore que saint Gregoire ne souffroit point que les Religieux possédassent rien en propre.

## XXII.

*S. Venier Er-  
mite.*

*Gonon. vita Pa-  
trum. pag 147.*

Si l'on en croit quelques memoires, saint Venier Ermite de l'Isle de Palmaria située non loin de la ville de Luni, vivoit du temps de saint Gregoire, & ce saint Pape eut beaucoup d'estime pour lui, & l'honora de ses lettres : de quoi il y a sujet de douter, puisque parmi ses lettres il ne s'en trouve point d'adressées à ce saint Solitaire. Lucius Evesque de Luni fit la premiere translation du corps de saint Venier, & bâtit une Eglise sur son tombeau, mais depuis, sçavoir dans le ix. siecle on en tira ses reliques, & on les porta à Rheggio, où elles sont reverées des Fidelles.

## CHAPITRE XVII.

*Des Abbez de saint André de Rome.*

## I.

*S. Gregoire se fit  
Religieux avāt  
l'an 581.*

*ou à S. Luc selon  
Baronius an. 581.  
(Gregorius) factus  
est in monasterio  
monachus, & sta-  
tim inde avulsus à  
Pelagio Papa.*

*Baron. ann. 581.*

*Ep. 583.*

*L. 3. ep. 2.*

*L. 2. ind. xj. ep.*

*29. 30.*

*Bolland. 12. Mars.*

ON convient que saint Gregoire bâtit à Rome un monastere dédié à saint André & à sainte Luce, & qu'ayant quitté sa charge de Gouverneur de la ville, il s'y fit Religieux ; mais on dispute touchant le temps qu'il demeura sous la discipline d'un Abbé dans le cloistre ; car Baronius a crû que le Pape Pelage l'en retira environ deux ans après qu'il y fut entré, & que l'ayant ordonné Diacre, il l'envoia vers l'Empereur Tibere. Son fondement est que le Saint estant encore Gouverneur de Rome, souscrivit à une confession de foi donnée au Pape Pelage par Laurent nouvellement établi Archevesque de Milan, & que Laurent n'entra dans cette dignité que l'an 581. parce qu'il mourut l'an 592. ou 593. après avoir tenu le siege douze ans. Mais d'autres estiment que le Saint passa plus de six ou sept ans dans le cloistre avant son voiage d'Orient, & qu'il lui fallut pour le moins ce temps pour y acquerir par la priere & par la lecture des livres divins, cette haute intelligence

intelligence des choses saintes, qu'il fait paroître dans son commentaire sur Job, qu'il commença à Constantinople. Et quant à ce que l'on objecte du pontificat de Laurent, ils répondent que cet Evêque fut élevé à cette charge avant l'an 574. mais ne l'exerça paisiblement que douze ans, sçavoir depuis l'an 581. que mourut Junctus ou Fronto, qui s'estoit emparé de l'Eglise de Milan par des voies illicites, & qui pour cette raison ne doit point estre compté parmi les pasteurs legitimes du diocèse.

S. Gregoire estant dans le cloistre, pratiqua les exercices reguliers sous Valence, qui est aussi nommé Valention ou Valentin, d'où l'on infere que Valence a esté le premier Abbé de saint André. Au lieu de Valence, Jean Diacre lui donne pour maistre Hilarion, & ensuite saint Maximien depuis Archevesque de Syracuse, mais c'est peut-estre une erreur des copistes qui ont lû *Hilarion*, au lieu de Valention ou Valence. Quoi qu'il en soit, il est certain que Valence a eu la conduite de l'Abbaie de saint André, lors que saint Gregoire n'estoit que simple Religieux, & que ce Saint fut un de ses disciples, & parle de lui avec grand respect, l'appellant le tres-reverend Valence, ou Valence d'heureuse memoire. Il avoit auparavant gouverné dans la Valerie un monastere qui *estoit à lui*, c'est-à-dire, qu'il avoit fondé, ou qui n'estoit point uni à un autre. Au moins c'est là le sens le plus naturel que l'on puisse donner à ces termes de saint Gregoire: *Valentius prius in Valeriae provincia suum monasterium rexit*. Car comme ce saint Docteur parlant dans la mesme periode de son Abbaie de saint André, l'appelle son monastere, *monasterioque meo præfuit*, parce qu'il l'avoit fondé, & que de plus il ne l'avoit point soumis à un autre, il est fort probable qu'il a voulu aussi marquer que Valence estoit le fondateur du monastere, qu'il dit avoir esté à lui, ou du moins que ce monastere n'estoit point uni & assujeti à un autre, & qu'il le gouvernoit avec une pleine autorité. Certainement le mot de *suum* seroit superflu, & il ne l'auroit pas employé en ce lieu-là, si son intention n'avoit esté que de dire, que Valence avoit esté le Superieur d'un monastere situé dans la Valerie. Valence se retira ensuite à Rome, y estant contraint vrai-semblablement par les Lombards qui ravagerent son Abbaie, & tuerent deux de ses disciples. Ce que nous avons dit ci-devant de Trajan Religieux de la Valerie, que

*Joan. Mabill. Annæ lect. tom 2. p. 157. Vghell. Ital. sacr. tom. 4.*

## II.

*Sous Valence  
Abbé de saint  
André.*

*Valentius vel Valentius. Dial. l. 1. c. 4.*

*Valentio. l. 4. c. 21. Valentius qui post in hac Romana urbe mihi sicut nostri, meo quoque monasterio præfuit, prius in Valeriae provincia suum monasterium rexit. Greg. dial. l. 4. c. 21.*

C H. XVII.

*Dial. l. 1 c. 4.**l. 3. c. 22.**Act. séc. 1. pag 657.*

les ravages des mesmes ennemis, obligerent de sortir du monastere bâti par ses parens, sert beaucoup à confirmer cette conjecture. Saint Gregoire fait encore mention de Valence dans le premier & troisiéme livre de ses dialogues, où il témoigne que cet Abbé lui avoit raconté deux miracles arrivez dans la province de Valerie, l'un au tombeau de saint Equice, & l'autre à celui d'un saint Prestre, & il ne sera pas inutile de raconter en peu de mots le premier. Un Païsan aiant mis un coffre plein de bled sur le tombeau de saint Equice, qui repositoit dans l'oratoire ou Eglise de son monastere, il s'éleva un furieux vent, qui enleva & jetta bien loin ce coffre, toutes les autres choses qui estoient au mesme lieu, demeurant fermes en leur place. Il y a apparence que ce miracle arriva, lors que les habitans du païs se refugioient au tombeau du Saint, pour éviter la fureur des Lombards, c'est-à-dire, vers l'an 573. selon Baronius : Car il n'est pas probable que hors cette nécessité, un païsan fut entré dans l'Eglise d'un monastere, pour mettre un coffre plein de bled sur le tombeau de saint Equice. Lors que saint Gregoire servoit Dieu dans l'Abbaie de saint André, il eut l'avantage d'y trouver un Religieux plus âgé que lui, dont il reçut beaucoup d'édification, & d'utiles avis. Ce Religieux lui parla entre autres choses d'un jeune Solitaire appelé Benoist, qui menoit une vie sainte & fort reguliere à 12. ou 13. lieuës de Rome, dans le païs alors appelé *Campanie*, & dont le merite éclata par ces deux miracles. Du temps de Totila Roi des Gorhs, ces barbares voulurent brusler le vertueux Benoist avec le petit monastere où il demouroit : mais aiant mis le feu à l'entour, les flâmes consommerent tout, excepté le monastere. Ce prodige, bien loin de les adoucir, les irrita encore davantage. Ils tirerent ce Religieux de sa cellule, & voiant un four, que l'on chauffoit pour y cuire du pain, ils le jetterent dedans, & boucherent le four. Mais Dieu lui conserva encore la vie, & l'ardeur du feu ne püst faire le moindre dommage ni à sa personne, ni à ses habits. Un Auteur Italien dit que ce saint Solitaire Benoist estoit Moine du Montcassin, mais saint Gregoire ne le marque pas.

*Greg. dial. l. 3 c. 18.**Act. tom. 1. pag.*

122.

## III.

*Saint Gregoire  
Abbé.*

Valence eut pour successeur saint Maximien, qui gouverna long. temps le monastere de saint André, & dont nous avons parlé ci-davant. Après S. Maximien on met dans le rang des Abbez S. Gregoire, parce qu'après son retour de Constantinople il

prit lui-mesme la conduite de son monastere, comme il l'insinuë assez dans ses dialogues, & qu'il le dit plus clairement dans le decret du Concile de Latran, dont il fera fait mention dans la suite. Il ne souffroit point que ses Religieux possédassent rien en propre, & il faisoit garder fort exactement ce point de la regle. Il y en avoit un nommé Juste, qui l'avoit servi & fort assisté dans ses maladies, parce qu'il estoit habile dans la medecine: Ce Frere estant lui-mesme tombé malade, & prest de mourir, on sçut qu'il avoit caché trois pieces d'or dans des drogues. Le Saint en fut irrité, & resolut de l'en punir severement, afin que d'une part cette rigueur lui fit sentir l'énormité de sa faute, & le portat à la detester, & que de l'autre elle donnat de la terreur aux autres Freres, & les empêchat de rien commettre de semblable. Il fit venir le Prieur, qui se nommoit Precieux, & lui dit qu'il prit garde qu'aucun des Religieux n'allast voir Juste, & ne lui rendit aucun service. Juste les appella en vain, pour se recommander à leurs prieres, personne n'osa lui répondre, & il avoit seulement auprès de lui un seculier qui estoit son frere, & Medecin de profession. Se voiant ainsi abandonné des Religieux, il en demanda la raison à son frere, & celui-ci lui dit que la communauté l'avoit en horreur, à cause des trois pieces d'or qu'ils s'estoit réservées. Alors ce pauvre malade se repentit de son peché, & mourut penetré de componcion & de tristesse. Son châtiment ne finit pas avec sa vie. Car au lieu de le porter au cimetiere, le Saint ordonna qu'on l'enterrât dans un fumier avec ses trois pieces d'or, & que tous les Religieux criassent près de la fosse: *Que ton argent perisse avec toi*, ce qui fut executé. Une si rigoureuse punition effraia les Freres, & l'extrême crainte qu'ils eurent de contrevenir à l'Observance, allant jusqu'au scrupule, ils exposèrent devant la communauté tous les petits meubles, dont ils se servoient, & que jusqu'alors il leur avoit esté permis de garder suivant la Regle. Cependant le Saint ne demeura pas toujours irrité contre Juste; trente jours après l'enterrement, il fut touché de compassion, & appellant le Prieur, il lui ordonna de faire celebrer trente jours de suite le saint Sacrifice pour le repos du pauvre Frere. Le Prieur obeit à cet ordre, & le trentième jour on sçut par une revelation que l'ame de Juste avoit obtenu grace.

Geronce Religieux du mesme monastere estant malade,

Z ij

## CH. XVII.

) Maximianus) qui diu in hac urbe meo monasterio præfuit. l. 4. c. 32. Eiusdem mei monasterii semper regula fuerat, ut cuncti fratres ita communiter viverent, quatenus eis singulis nulla habere propria liceret. *Dial. l. 4. c. 55.*

Ne quis præsumat aliquid dare, aut accipere sine iussione Abbatis, neque aliquid habere proprium. *Reg. S. Bened. c. 33.*

Quæ eis habere regulariter semper licuerat ad medium proferre. *Ib.*

Ab hodierna die, diebus triginta continuis offerre pro eo sacrificium stude. *Ibid.*

## IV.

Religieux qui eurent revelation de leur mort.

CH. XVII.

eut la nuit une vision, où il apprit que quelques autres Freres de la communauté devoient bien tost mourir, & qu'il les suivroit un peu après. Le matin il en parla aux Freres, & sa predication fut accomplie; car ceux qu'il avoit nommez, moururent l'un après l'autre dans le mesme rang qu'il avoit marqué, & ensuite Dieu le retira aussi du monde. Pendant l'horrible contagion, qui desola la ville de Rome l'an 590. Mellit Religieux d'un monastere situé à \* Porto, qui estoit fort simple & fort humble, eut une semblable revelation, & declara à Felix Evesque de cette ville, qu'un jeune homme lui estoit apparu, & lui avoit fait voir des papiers où son nom & le nom de tous ceux que cet Evesque avoit baptisez en la feste de Pâques, estoient écrits en lettre d'or, ce qui lui faisoit croire qu'il mourroit bien-tost, & que ces nouveaux Chrestiens ne le survivroient que de fort peu de jours. L'évenement justifia sa predication, & Felix raconta ce miracle à saint Gregoire, qui jugea que le nom de ces personnes estoit écrit au livre de vie, & que c'estoient autant de predestinez. L'Abbé de saint Pierre sur la montagne qui est proche de la Palestrine, aiant nourri & bien formé à la vertu un de ses Religieux, le fit ordonner Prestre. Mais celui-ci incontinent après avoir esté honoré du Sacerdoce, eut revelation qu'il mourroit bien-tost, & il alla prier son Abbé de lui permettre de se preparer un tombeau. L'Abbé lui dit : *Je sortirai du monde avant vous, mais toutefois allez & preparez-vous un lieu pour vous ensevelir.* Le Prestre fit donc sa fosse. Quelques jours après l'Abbé, qui estoit fort âgé, fut surpris d'une fievre, qui le reduisit à l'extrémité, & il dit à ce Prestre qui l'assistoit : *mettez-moi dans vostre tombeau, il y aura bien place pour nous deux.* On executa sa derniere volonté, & quand il eut rendu l'esprit, on l'enterra dans la fosse qu'avoit fait ce Prestre. Aussi-tost après son inhumation, le Prestre tomba malade, & mourut aussi. On le porta au mesme tombeau, & le corps de l'Abbé qui sembloit l'occuper entierement, se tourna & lui fit place. C'est ainsi que saint Gregoire raconte cet événement, qu'il apprit estant religieux dans S. André, & que nous aurions pû omettre, s'il ne nous y avoit conservé la memoire d'un monastere, & donné par sa narration une nouvelle preuve de l'usage de qualifier ainsi Prestres les Religieux, qui avoient le caractère du Sacerdoce.

\* Porto vers l'embouchure du Tibre.

*Ibid.* l. 4. c. 26.

Locum ad sepeliendum Presbyteri corpus praebeat. *Dial.* l. 3. c. 23.

V.

Les bienheureux Antoine, Merule & Jean.

• Nostre Seigneur revela aussi aux bienheureux Antoine &

Merule Religieux de saint André, que le moment de leur mort estoit fort proche, & les consola par une douce esperance du bonheur eternel. Antoine soupiroit sans cesse après cette felicité. Il se nourrissoit des veritez divines par une continuelle meditation, & lors qu'il lisoit l'Escriture sainte, ce n'estoit pas tant pour y trouver la lumiere de la science, que les larmes de la componction, & pour s'exciter à l'amour des biens celestes. Il eut une vision où on lui ordonna de se tenir prest, parce que nostre Seigneur lui commandoit de partir, & comme il répondoit qu'il n'avoit point d'argent, pour les frais de ce voiage, on l'assura qu'il ne devoit pas s'inquieter pour ses pechez, parce qu'ils lui avoient esté remis. Une si agreable parole ne le delivra point encore de crainte, il trembloit tousjours, & la nuit suivante, il reçut un nouvel ordre de se disposer à la mort: cinq jours-après il fut surpris d'une fievre, & il rendit l'esprit assisté des autres Religieux qui recommandoient son ame à Dieu. Merule estoit aussi fort devot, il versoit souvent des larmes, & se portoit avec grande charite à soulager les pauvres. Il recitoit toujours des pseumes excepté le temps du repas, & celui que lui ostoit le sommeil. Une nuit il vit en songe une couronne de fleurs blanches qui descendit du Ciel, & vint se poser sur sa teste. Il fut aussi-tost attaqué d'une grande maladie, & il mourut sans crainte, & mesme avec joie. Sa mort arriva l'an 580. de quoi l'on verra incontinent la preuve. Un autre Religieux nommé Jean estoit un jeune homme d'un fort heureux naturel, & que la grace avoit orné d'une humilité, d'une douceur, d'une sagesse, & d'une gravité, que l'on ne trouve pas communément dans les personnes de son âge. Estant malade à l'extrémité, il lui apparut un vieillard, qui le toucha d'une baguette, & lui dit : *Levez-vous, car vous ne mourrez pas encore, mais tenez-vous toujours prest parce que vous ne serez pas long-temps au monde.* Il fut ainsi guéri en un instant contre l'opinion des Medecins, qui n'en esperoient plus de vie, & pendant les deux années suivantes, il se rendit fort exact dans tout ce qui regardoit le service de Dieu. Quelque temps après il mourut un Religieux que l'on porta au cimetiere, & saint Gregoire, qui estoit encore Abbé, se trouva à l'enterrement. Chacun se retirant, Jean demeura seul auprès du tombeau, & entendit le mort qui l'appelloit. L'évenement lui fit voir que ce n'estoit pas une imagination: car il tomba

Non eis (sacris eloquiis) verbum scientiæ, sed fletum compunctio- nis inquirebat.  
*Ibid. c. 47.*

## CH. XVII.

VI.  
Les Abbez,  
Pierre, Candide,  
& Cyriaque.

Ad cujus sepulchrum dum Petrus qui nunc monasterio meo præest.

*Ibid.* c. 47.

Cyriaci Abbatis relatione cognovimus L. 3. ep. 26. 27. L. 4. ep. 2.

Easdemque Dalmaticas dilectissimo filio nostro Cyriaco Abbate de ferente transmissimus. L. 7. ind. 2. ep. 112.

Dilectissimum filium nostrum Cyriacum monasterii nostri Patrem.

*Ibid.* ep. 125.

\* L. 7. ind. 1. ep. 135.

malade d'une fièvre, & mourut dix jours après. L'Eglise honore la memoire des bienheureux Antoine, Merule & Jean, comme l'on peut voir dans le Martyrologe Romain.

Les autres Abbez qui eurent la conduite du monastere de saint André après saint Gregoire, sont Pierre, Cyriaque, Candide, Probe. Pierre faisoit cette fonction lorsque le Saint écrivoit le quatrième livre de ses dialogues, c'est-à-dire l'an 593, ou 594. Voulant se faire enterrer dans le mesme lieu où repositoit saint Merule depuis 14. ans, il y fit remuer la terre, & comme il raconta ensuite au Saint Pape, il en sortit une odeur tres-douce, & tres agreable. Il est à croire que Pierre mourut, & quitta sa charge vers la fin de l'an 594. puisque le Saint parlant de Cyriaque qu'il avoit envoyé en Sardaigne, l'appelle non seulement *serviteur de Dieu*, c'est-à-dire Religieux, mais aussi *Abbé*. Nous avons dit qu'il passa dans cette Isle par l'ordre du Pape, avec un Evesque nommé Felix, pour procurer la conversion de quelques Barbares venus d'Afrique. On a veu aussi que le Saint l'envoia en France, & en Espagne. Il lui donna ordre de porter des Dalmatiques à saint Arige Evesque de Gap, & il permit à ce Prelat, & à son Archidiacre d'user de cet ornement. Ecrivant à un grand Seigneur d'Espagne nommé Claude, pour lui recommander Cyriaque, il l'appelle *Pere ou Abbé de son monastere*. S'il n'y a point d'erreur ny dans l'inscription, ny dans le rang d'une lettre de saint Gregoire, \* Candide gouvernoit l'Abbaie de saint André, la huitième année du Pontificat de saint Gregoire, indiction premiere c'est-à-dire l'an 597, ou 598. Et cependant il paroist d'ailleurs que Cyriaque estoit alors Abbé. Si donc au lieu de Candide on ne veut pas lire Cyriaque, ou placer ailleurs la lettre, il faudra dire qu'alors Cyriaque ne gouvernoit point encore l'Abbaie de S. André, mais quelque autre monastere. Cette lettre du Pape où il est parlé de Candide, est pour confirmer un accommodement fait entre cet Abbé, & Maurent Commandant de la milice Romaine touchant la succession de Jean qui avoit esté Religieux, & qui estoit mort dans saint André. Nous remarquerons en passant que Maurent estoit un homme de pieté qui avoit beaucoup de part à l'affection de saint Gregoire, & qui s'appliquoit fort à la lecture des livres sacrez. Le Saint approuve en lui une conduite qui justifie l'amour de la solitude que l'on recommande tant aux Religieux. Car il le louë de ce qu'il é-

vité les compagnies des geñs du siecle, *parce qu'il n'arrive que trop souvent qu'une ame qui veut se renouveler en Dieu par la grace de la componction, se gaste dans l'air contagieux des mauvais entretiens, & reprend ainsi les sentimens du vieil homme.* On a veu ci-devant que le Saint lui écrivit en faveur d'un monastere. Si le nom de Jean n'estoit pas si commun on pourroit dire par conjecture, que Jean frere de Maurent estoit ce devôt Religieux de saint André, que Dieu favorisa d'une revelation.

Probe successeur de Cyriaque entra dans la charge d'Abbé contre sa volonté, & contre les regles ordinaires, mais sans doute par la vocation divine. N'estant que laïque, il avoit comme renoncé au siecle quelques années auparavant, & il s'étoit retiré dans une cellule, où il menoit une vie religieuse, & solitaire. Un jour melé parmi d'autres personnes, il alla trouver saint Gregoire pour lui rendre quelque service. Le Saint estoit alors avec des Religieux de son monastere, & il deliberoit avec eux sur le choix d'une personne propre pour estre leur Abbé. Dés qu'il eut aperçû Probe dont il connoissoit sans doute la vertu & la sagesse, il lui vint à l'esprit de l'établir dans cette charge, & les Religieux eurent la mesme pensée. Dans cette conformité de sentimens la chose fut bientôt conclüe. Le Pape ordonna à Probe d'entrer dans le monastere, & de le gouverner, & les Religieux le prierent & le presserent aussi de vouloir bien estre leur Pasteur, & leur Pere. Probe bien surpris, protesta qu'il n'avoit ni inclination, ni merite pour cet emploi, & supplia le Pape de le laisser en paix dans sa cellule, mais sa resistance fut inutile, il fallut obeir, & presque en un instant il fut fait Moine, & Abbé. En cet estat (mesme suivant les loix civiles) il ne pouvoit plus disposer de son bien, & cependant il avoit un fils à qui il vouloit laisser le peu qu'il en possédoit. Il avoit donc besoin d'estre dispensé de la rigueur du droit, & il estoit juste de lui accorder cette liberté puis qu'en le pressant si fort de s'attacher à la communauté, on ne lui avoit pas permis de penser à ses affaires. Pour obtenir cette grace ou plustost cette justice, il presenta une requeste au Pape qui avoit alors auprès de lui cinq Evesques, & plusieurs Prestres du Clergé de Rome. Sa requeste aiant esté leuë par ce Paterius secretaire dont nous avons parlé, il se retira. Le Pape delibera de l'affaire avec les Prelats, & les Prestres, & ensuite aiant fait rappeler cet Abbé, il lui permit de disposer de

## CH. XVII.

Laudo autem quod humana conventicula cavetis, quia sæpe animus qui renovari in Deo per compunctionis gratiam considerat, per prava colloquia atque verba iterum veterascit L. 12. ep. 25.

## VII.

Probe Abbé.

Dum ante hos annos ex laico ad religiosum migrassem officium, disposueram in cellula mea super me solitarius habita e, ibique ipsis paucis diebus qui supersunt, vitam transigere. L. 9. ep. 22.

L'an 601 Indiction 4. en Septembre c'est-à dire l'an 600. comme l'on conte à present.

## CH. XVII.

*Baron. an 598.*  
 Cyriaco Abbate  
 remeante. *Greg. l.*  
*7. ind. 2. ep 2. 112.*  
*111. 116. 42.*  
 Cyriacum mona-  
 sterii nostri Patrem  
 vestræ gloriæ  
 commendamus.  
*Ep. 125. 126.*  
 \* Cette paix fut  
 traitée pas un Ab-  
 bé, qui estoit ou ce  
 Probe, ou plust  
 Secondin.

Cyriacus quon-  
 dam Abbas *L. 9.*  
*ep. 9. ind. 4.*

*Dial. l. 4. c. 12.*

De solidis vero  
 qui pro faciendo  
 xenodochio à filio  
 nostro Probo Ab-  
 bate Hierosolymis  
 relicti sunt, hoc  
 quod deliberatum  
 fuerat, ut fieri de  
 buisset immutari  
 non potuit. *L. 11.*  
*ep. 28.*

## VIII.

*Punitio mira-  
 culense de quel-  
 ques Religieux.*  
 Indico autem quia  
 obtintra miracula,  
 tanta custodia mo-  
 nachorum in eodẽ  
 monasterio ejus-  
 dem Apostoli est.  
 ac si specialiter  
 Abbas monasterii  
 ipse sit. *l. 9. ep 38.*

son bien avec la mesme liberté qu'il eut pu faire avant qu'il l'eut établi dans cette charge. Baronius, & d'autres confondent cet Abbé Probe avec un Abbé du mesme nom, \* qui semble avoir esté employé par le Pape à traiter la paix ou une trêve pour deux ans avec les Lombards; mais il est plus probable qu'il faut les distinguer, puisque cette trêve fut conclue en l'indiction seconde c'est à dire en 598. ou l'année suivante auquel temps Cyriaque Abbé de saint André, & predecesseur de Probe vivoit encore, & avoit la qualité d'Abbé, comme il paroist par diverses lettres de saint Gregoire, autrement il faudroit dire, que Cyriaque avoit la qualité sans en faire les fonctions. Il peut y avoir eu alors plusieurs Abbez qui s'appelloient Probe. Le Saint nous fait connoistre dans ses dialogues un autre Probe qui gouvernoit un monastere de Rome, appellé Renat l'an 594. & qui avoit sans doute beaucoup d'accez auprès de lui, comme il est aisé de juger par les choses qu'il raconte. Jean Diacre écrit que Probe Abbé de saint André, fut envoyé à Jerusalem par le Pape, pour y fonder un Hospital; & Yepesajouste que Probe y bâtit un monastere. Mais si Probe alla à Jerusalem par l'ordre du Saint ce fut peu après qu'il eut esté establi Abbé, ce qui est peu vrai-semblable, parce que c'estoit un homme fort âgé, à qui le Pape n'avoit pas donné la conduite de son monastere par un choix si extraordinaire, & qui tenoit de l'inspiration, pour l'en éloigner quelques mois après. Aussi saint Gregoire ne dit pas qu'il envoya Probe à Jerusalem, mais que l'Abbé Probe avoit laissé de l'argent à Jerusalem pour fonder un Hospital, ce qui se peut entendre en deux manieres, dont l'une est, que Probe estant à Jerusalem, y avoit laissé de l'argent pour y bâtir une maison ainsi consacrée à l'exercice de la charité, & l'autre qu'en faisant son testament il avoit laissé quelque argent pour contribuer à fonder un Hospital dans cette ville sainte.

Outre ces Abbez visibles & mortels, qui combattoient sur la terre, on peut dire, selon la pensée de saint Gregoire, que son monastere en avoit encore un invisible, & qui couronné de la gloire de l'immortalité, regne dans le Ciel: car le Saint estoit persuadé que S. André Apostre, dont on y reveroit la memoire & les reliques, le protegeoit non seulement par ses prieres, mais y prenoit un soin particulier de la regularité & de l'observance, & pour le prouver à une Dame qui y avoit envoyé quelque aumône,

aumône, il rapporte trois ou quatre miracles arrivez dans la communauté. On envoya un jour deux Religieux à la ville avec ordre d'acheter quelque chose pour le monastere. Il y en avoit un assez jeune, mais intelligent & habile, & l'autre plus vieux, qui lui avoit esté donné pour compagnon, & pour veiller sur ses actions, mais la mauvaise conduite de ce dernier fit voir qu'il avoit lui-mesme besoin d'estre observé, & que s'il estoit avancé en âge, il estoit bien éloigné de l'estre en vertu. Car sans que le jeune s'en aperçut, il déroba une partie de l'argent qu'on leur avoit mis entre les mains, pour paier la marchandise. Estant retournez au monastere, ils vinrent devant la porte de l'oratoire ou Eglise de saint André. Alors le demon s'empara de celui qui avoit fait le larcin, & le tourmenta durant quelque temps. Les autres Religieux vinrent à lui, & lors qu'ils le virent en repos & sans agitation, ils lui demanderent, s'il n'avoit rien pris de l'argent : il répondit que non, & aussi-tost il fut encore tourmenté par le malin esprit. Après cette seconde attaque, il en eut encore six autres, & dans les intervalles de repos, on lui demanda toujours s'il n'avoit rien dérobé, & il nia toujours son crime, & souffrit ensuite les insultes du demon. Mais enfin après la huitième attaque, il dit combien il avoit dérobé d'écus, il fit penitence, & il ne fut plus insulté de son cruel ennemi. Le jour de saint André les Religieux se reposant après midi, il y en eut un dont les yeux s'obscurcirent en un instant, & qui commença à trembler, & à marquer par ses cris qu'il souffroit une peine insupportable. Les Freres accoururent vers lui, & voiant qu'il estoit fort mal, & qu'il avoit perdu tout sentiment, ils le porterent devant l'autel de saint André, & se mirent en priere. Leur charité ne fut pas inutile, le malade revint à foi, & raconta qu'il lui estoit apparu un vieillard, qui avoit lâché sur lui un chien noir, & qui lui avoit demandé, pourquoi il avoit voulu s'enfuir du monastere. Il ajouta qu'il estoit venu des Religieux, qui avoient intercedé pour lui auprès de cet homme, & lui avoient persuadé de rappeler son chien : Après quoi il s'estoit reveillé. Il confessa ensuite que ce jour-là mesme il avoit resolu d'abandonner le cloistre. Un autre Moine voulut aussi se dérober du monastere, mais entrant dans l'Eglise de saint André, il fut saisi du demon, qui l'agita cruellement. Il sortit de ce lieu saint, & l'agitation cessa, mais tâchant de rentrer dans l'Eglise, il se

Alter senior, qui custos junioris esset. *Ibid.*

Qui mox ut ad monasterium sunt reversi, atque ante oratorii limen venerunt, &c. *Ibid.*

Dum in die natalitio ejusdem Apostoli jam meridiana hora Fratres quiescerent, subito quidam Frater &c. ante altare S. Andree Apostoli prejecerunt. *Ibid.*

## CH. XVII.

sentit de nouveau livré à ce furieux ennemi : & cela lui arriva plusieurs fois ; de sorte que ce temple consacré au saint Apôtre, au lieu d'estre pour lui un azile, attiroit sur lui la fureur du malin esprit, lors qu'il entreprenoit de le deshonorer par sa presence. Mais ce malheur apparent estoit pour lui une grace du Ciel, & un remede aux maux de son ame : car dans le moment qu'il estoit tourmenté du demon, il croioit voir saint André qui lui reprochoit d'avoir voulu s'enfuir du monastere. Alors il confessa son peché, & les Religieux aiant prié Dieu pour lui pendant trois jours, il ne fut plus exposé aux insultes du demon. Deux autres Religieux s'enfuirent du monastere, après avoir insinué dans quelques discours, qu'ils vouloient aller en Jerusalem. Mais quand ils furent sortis, ils prirent un autre chemin, & se cachèrent dans des cavernes. Comme le soir on ne les vit plus dans la communauté, quelques Freres monterent à cheval pour courir après eux, mais ne les aiant point trouvés, ils changerent de route pour rentrer dans la ville par une autre porte, que celle par où ils estoient sortis : & la divine Providence les conduisit justement devant ces cavernes. Alors leurs chevaux devinrent immobiles, & ils ne les purent faire avancer. Ils prirent cela pour un avertissement du Ciel, & quoi que ces grottes furent bouchées de pierre, ils jugerent qu'il y falloit aller. Ils descendirent donc de cheval, & aiant osté ces pierres, ils entrèrent dans ces cavernes, ils y trouverent les deux deserteurs, & les ramenerent au monastere. Ceux-ci voiant qu'ils n'avoient esté découverts que par un miracle, en furent vivement touchés, & depuis se rendirent si exacts dans l'Observance, que chacun jugea que leur chute leur avoit esté avantageuse. Au reste Jean Diacre & Yepes se font mépris, lors qu'ils ont supposé que ces miracles estoient arrivez pendant que saint Gregoire gouvernoit le monastere ; si ces choses s'estoient passées en ce temps-là, il les auroit rapportées dans ses dialogues, mais il les raconte dans une lettre écrite du temps de l'Abbé Probe, & il marque mesme qu'il les avoit apprises de l'Abbé & du Prieur de la communauté.

*Joan. Diac. l. 1. c. 11. 12. 13.*  
*Act. sac. 1. p. 402.*  
*Yepes sur l'an 576. c. 4.*  
 Nam ut pauca de multis loquar. quæ Abbate ac præposito monasterii narrantibus agnovi. *ibid.*  
*L. 9. ep. 38.*

## IX.

*Opinion de Barorius touchant la discipline monastique des Religieux de S. Anare.*

Il nous reste à parler de saint Eleuthere & de Marinien, tous deux Religieux de saint André, mais il faut auparavant éclaircir une difficulté que l'on forme à l'égard de l'Observance de ce monastere. Car nous ne pouvons pas dissimuler que Baro-

nus a crû que l'on y gardoit la regle ou la discipline de saint Equice, & non pas celle de saint Benoist. Ce fameux Auteur ne compte que quatre Abbez de ce monastere, sçavoir Valence, Maximien, Precieux & Probe; mais il est certain que Precieux n'en a esté que Prieur, & non pas Abbé, & qu'il faut encore mettre au nombre des Abbez Pierre, Cyriaque & Candide. Il pose ensuite quelques faits tirez des dialogues de saint Gregoire, sçavoir que saint Equice, à cause de son éminente sainteté, fut le Pere, c'est-à-dire, le Supérieur & l'Abbé de plusieurs monasteres dans la province de Valérie, que Valence gouverna aussi son propre monastere dans le mesme pais, que Valence estant venu à Rome fut Abbé de saint André, & eut sous sa conduite saint Gregoire, qui s'y estoit fait Religieux, & qu'enfin ce fut de ce mesme Valence que saint Gregoire apprit ce miracle arrivé au tombeau de saint Equice, dont nous avons fait le recit. Il conclut de là que Valence & les autres Religieux, dont le Saint peupla son nouveau monastere de saint André, estoient de la société & de l'institut de saint Equice, & qu'ils y établirent non pas la regle de saint Benoist, mais l'observance de leur maistre, à laquelle s'assujetit aussi saint Gregoire, lors qu'il reçut l'habit monastique. Mais nos Auteurs soutiennent que cette conjecture est trop foible & trop legere pour la preferer au sentiment des anciens, c'est-à-dire, de Jean Diacre, d'Amalarius, & d'Aimoin, qui ont cru que saint Gregoire avoit suivi la Regle de saint Benoist. Pour en découvrir la foiblesse, il faut encore faire quelques reflexions sur le sujet, dont il s'agit. Il n'est pas certain que Valence ait esté le premier Abbé de saint André, & encore qu'il soit probable qu'il y vint accompagné de quelques uns de ses Religieux, il n'y a point de preuve qu'ils aient esté de l'institut de saint Equice, ni que les autres qui y estoient déjà, ou qui entrèrent avec eux, fussent sortis des communautés soumises à ce Saint. Il ne paroist pas non plus que saint Equice ait laissé une regle écrite, ni qu'il ait établi une observance particuliere, qui fut en usage, & qui distinguât encore ses disciples des autres Religieux, lors que saint Gregoire bâtit ses monasteres, c'est-à-dire, vers l'an cinq cens quatre vingt, selon Baronius, ou plus vrai-semblablement vers l'an cinq cens soixante quatorze. Saint Gregoire dit que saint Equice fut le Pere ou l'Abbé de plusieurs monasteres, mais en particulier il n'en marque qu'un.

Evocato ad me eodem Precioso monasterii mei proposito. *Greg. dial. l. 4. c. 55.*  
*Ibid. l. 1. c. 4.*  
*l. 4. c. 21.*

Non est qui negare jure possit S. Benedicti & sancti Equitii diversitas inter se, atque distinctioes monachorum; ex S. Equitii vero classe propagatos fuisse sancti Gregorii monasterii monachos; ex sancti vero Benedicti, quos diximus Lateranenses. *Baron ad an. 551.*

*Il est certain que S. Gregoire estoit Religieux dès le tems du Pape Benoist I. qui mourut l'an 577.*

CH. XVII.

*Dial. l. 1. c. 4.*

habité par des hommes, & qui estoit apparemment aux environs de saint Victorin d'Amiterne ou de Rieti, & un monastere de filles qui n'estoit pas fort éloigné de ce premier. Il ne dit point que Valence ait esté formé à la vertu dans quelque'un de ces monasteres, qui avoient esté sous la conduite de saint Equice, & il ne l'appelle point disciple de ce Saint, bien qu'il eut occasion de lui donner cette qualité, en racontant le miracle arrivé au tombeau de saint Equice, sur le recit que Valence lui en avoit fait, de mesme qu'il marque que Constantin, Simplicie, Valentinien & Honorat, qui lui avoient appris les actions de saint Benoist, estoient ses disciples. Aussi il ne dit point que Valence ait esté Superieur d'un monastere bâti par saint Equice, mais qu'il gouvernoit son propre monastere, c'est-à-dire, un monastere, que lui ou ses parens avoient fondé, & qu'il avoit pû regler selon ses lumieres à l'égard des observances qui n'estoient point essentielles à l'état religieux, ni déterminées par les saints Canons. De plus si l'on fait encore attention sur ce que nous avons rapporté du soin que prit saint Simplicie Abbé du Montcassin, de publier la Regle de saint Benoist, & de la communiquer à tous les Religieux, on se persuadera aisément qu'elle estoit en usage dans la province de Valerie voisine de celle où est le Montcassin, lors que saint Gregoire fonda l'Abbaie de saint André, & cela paroistra d'autant plus vrai-semblable que la province de Valenie enfermoit Sublaque, ou du moins avoit ses limites tout proche de Sublaque, où S. Benoist avoit basti douze monasteres, & tant éclaté par ses vertus, & par ses miracles. Ces considerations font voir la foiblesse de la conjecture de Baronius, laquelle n'a nulle solidité, & ne détruit point le sentiment des anciens, si l'on ne prouve que saint Equice prescrivit à ses Religieux une discipline particuliere, pour s'y attacher à l'exclusion de toute autre, & que Valence garda lui-mesme cette discipline, & l'établit dans saint André. Nous avons déjà insinué les raisons & les fondemens de l'autre opinion; mais il faut les étendre & les mettre plus au jour.

## X.

*Raisons pour le sentiment de Jean Diacre qui écrit que la Regle de saint Benoist estoit observée dans le monastere de saint André.*

La premiere raison qui persuade que la Regle de saint Benoist a esté en usage dans le monastere de saint André, est qu'il fut bâti après l'an 570. auquel temps cette Regle avoit esté publiée & répandue en Italie par les soins de saint Simplicie Abbé du Montcassin qui avoit entretenu saint Gregoire des

merveilles de la vie de saint Benoist, & qui dans cet entretien lui avoit sans doute representé la Regle du Saint comme tres-propre pour former la discipline d'une maison religieuse. Adjoutez à cela que saint Gregoire en pouvoit encore avoir une grande idée par les conversations qu'il avoit eues avec le predecesseur de saint Simplicie, sçavoir le saint Abbé Constantin (qui estoit mort vers l'an 560.) & peut estre aussi avec Valentinien Abbé de Latran, & avec Honorat Abbé de Sublaque. Je parle avec doute de ces deux derniers, parce que l'on ne sçait point quand il les entretint, ni si ce fut avant ou après qu'il fut passé du cloistre dans le saint Siege. Aussi son respect pour la memoire de saint Benoist, & son estime pour les loix monastiques de ce saint Abbé paroissent évidemment dans ses dialogues. Car, ainsi que nous avons dit, il en emploie tout le second livre à faire le recit de la vie & des miracles de ce saint Patriarche, & il y louë sa regle comme bien écrite, & pleine de discretion: il l'appelle absolument *la Regle des Moines*, & s'adressant à ceux qui voudroient connoître parfaitement l'esprit de saint Benoist, il les renvoie à sa Regle: ce qui fait voir qu'il l'avoit bien leuë lui-mesme, qu'elle avoit esté renduë publique, & qu'elle estoit fort connuë & celebre. Il y a lieu de croire qu'elle n'estoit pas seulement établie dans saint André de Rome, mais encore dans les monasteres fondez en Sicile par saint Gregoire. Il le marque assez clairement dans la lettre que nous avons traduite ci-devant, lors qu'il y reprend Urbic Abbé de saint Herme du mauvais ordre où estoit le monastere de Lucuse, qu'il avoit recommandé à ses soins après la mort de celui qui en avoit la conduite, & qu'il lui dit que s'il avoit bien voulu faire reflexion sur ce qui est prescrit *dans la Regle des Moines*, il auroit connu combien avoit esté grande la faute qu'avoit commis un Religieux, qui avoit contesté contre un autre pour avoir part à un present, que l'on avoit fait à celui-ci, pendant qu'ils estoient ensemble hors le monastere. *Cette Regle des Moines*, qui condamne l'action de ce Religieux, n'est-ce pas *cette mesme regle des Moines*, que louë saint Gregoire dans ses dialogues, c'est-à-dire, la Regle de saint Benoist, qui défend aux Religieux de recevoir des presens mesme de leurs confreres sans la permission de leur Abbé. Ce saint Docteur parle encore de saint Benoist dans son commentaire sur le premier livre des Rois, il l'appelle *l'excellent Maître de la vie austere & penitente*,

## CH. XVII.

Quæ narro quatuor discipulis illius (S. Benedicti) referentibus agnovi: Constantino scilicet reverendissimo valde viro qui ei in monasterii regimine successit. Valentiniano quoque qui annis multis Lateranensi monasterio præfuit. Simplicio qui congregationem illius post eum tertius rexit, Honorato etiam qui nunc adhuc cellæ ejus, in qua prius conversatus fuerat, præst. *Greg. l. 2. dial. proleg.*

Scriptis Monachorum regulam discretionem præcipuam, sermone luculentam. Cujus si quis velit subtilius mores vitamque cognoscere potest in eadem institutione regulæ omnes imagisterii illius actus invenire. *Ibid. c. 36.*

Ex parva enim eulogia quam bonus monachus accepit, partem petendo contentionem facere in itinere minime metuit, quod ex quanta amaritudine cordis descenderit tua poterat dilectio scire, si regulam monachorum nolle voluisset. *Greg. l. 9. c. 42. ind. 4.*

Nullatenus liceat Monacho, &c. nec sibi invicem litteras aut eulogia vel qualibet munus.

## CH. XVII.

cula accipere, aut dare sine præcepto Abbatis sui. *Reg. S. Bened. c. 34.*

Quæ & ejusdem acutissimi vitæ magister optimus, summæ veritatis discipulus eruditus, præcepit dicens: *Probate spiritus, si ex Deo sunt. l. 4 c. 4.*

Netamen vitæ ejus cognitione frauderis bene hanc reverentissimus vir Albinus Reatinæ antistes Ecclesiæ cognovit, & adhuc supersunt multi, qui scire potuerunt. *Greg. dial. l. 1. c. 4.*

Porto in exilitate bathæi, quæ unius pollicis mensuram nunquam excedit speciem propositi regularis olim à S. Benedicto statuti, cujus ipse vitam describens in dialogo, Regulam quoque laudaverat, cum servasse luce clarius manifestat, præsertim cum idem venerabilis Doctor Gregorius græcam linguam nescierit, & sui monasterii monachos Benedicti ubique regulis mancipatos in Saxoniam destinavit, &c. *Ioan. Diac. l. 4. n. 80.*

& le sçavant disciple de la vérité souveraine, & il cite sa regle sur le sujet de la reception des novices. J'avouë que l'on met en question si cet ouvrage est de saint Gregoire, & que ceux qui le nient, appuient leur opinion de raisons assez considerables, mais s'il n'est pas parti de sa plume, il pourroit bien avoir esté composé de ses sentimens recueillis par l'Abbé Claude, qui l'avoit entendu expliquer le livre des Rois: Et en ce cas la preuve que nous en tirons, demeureroit dans sa force. Quant à saint Equice, veritablement saint Gregoire en parle dans ses dialogues, mais ce n'est que dans un chapitre, & encore il ne raconte pas toute la vie de ce saint Abbé, & ne dit rien de sa mort, mais il marque à Pierre Diacre, que s'il desiroit d'estre informé de ses actions, il les pouvoit apprendre d'Aubin Evêque de Rieti, & de plusieurs personnes qui en avoient connoissance. Si saint Equice avoit institué une observance particuliere, qui eut esté en usage dans saint André de Rome, & dans les autres monasteres que saint Gregoire avoit bâtis en Sicile, ce saint Docteur auroit écrit sa vie, & loué sa regle comme il a fait celle de saint Benoist, afin d'exciter les Religieux de ces communautéz, dont il prenoit grand soin à suivre l'exemple de celui qui estoit l'Instituteur de leur discipline, & à se rendre exacts dans l'observation de ses preceptes & de ses loix. Il se seroit mesme porté par un mouvement de gratitude & de reconnoissance à conserver plus distinctement la memoire d'un grand homme, qui auroit esté en quelque sorte son conducteur & son maistre dans la piété. De plus la reputation de S. Equice auroit passé en Angleterre avec les Religieux de S. André, que S. Gregoire y envoya prêcher la foi, & qui y bâtirent des monasteres: mais ni les Historiens, ni les Conciles, ni les anciens titres de ce pais-là ne font point mention de ce S. Abbé, ni de son observance, comme ils font de S. Benoist & de sa regle, ainsi que l'on verra dans la suite. Les noms de Gregoire & de S. Benoist se trouvent dans les premieres Litanies, dont s'est servi l'Eglise Anglicane, mais non pas celui de saint Equice. Jean Diacre a fait cette remarque avant nous, & il a jugé que saint Gregoire avoit esté de l'Ordre de saint Benoist, parce que de son temps (c'est-à-dire dans le neuvième siecle) on eut en peine à trouver en Angleterre un Religieux qui n'eut porté l'habit & gardé la Regle de ce Saint. Il en apporte encore une autre preuve qui se tire de la qualité de la ceinture, dont usoit saint

Gregoire, & il observe que ce saint Docteur en porroit une qui estoit étroite, & semblable à celle que portent les Religieux de nostre Ordre. Cette raison pourra paroître légère & méprisable à plusieurs, mais non pas à ceux qui sont intelligens dans l'antiquité monastique, & qui ont appris de Cassien que la ceinture est comme la premiere chose qu'on doit regarder dans l'habit d'un Religieux. Nous rapporterons ailleurs un decret de Boniface IV. qui confirme encore cette ancienne opinion touchant la discipline qu'a gardé saint Gregoire pendant qu'il estoit dans le cloistre. Et pour reduire en peu de mots ce que nous en avons dit, nous laissons à juger, s'il n'est pas beaucoup plus vrai-semblable que ce saint Docteur ait gardé une regle, quel'on avoit pris soin de communiquer aux monasteres d'Italie, avant qu'il fondât celui de saint André, une regle, dont il a fait l'éloge, & qui fut portée en Angleterre par ses disciples, que non pas une regle ou observance particuliere, dont nul auteur ne parle, & qui ne fut peut-estre jamais. Ce sujet a esté fort amplement traité par un Religieux de nostre Ordre dans le second tome de ses Analestes ou recueils de pieces anciennes.

## CH. XVII.

Vix potest in illis partibus monachis aliquis inveniri, à quo non observetur, tam in proposito, quam in habitu regula Benedicti. *Ibid.* n. 82. *Cassian.* l. 1. *instit.* c. 2. de cingulo Monachi.

## CHAPITRE XVIII.

*De saint Eleuthere Abbé de saint Marc près de Spolete.*

**Q**UOIQUE saint Gregoire fasse mention de ce saint Abbé en divers endroits de ses dialogues, il ne nous y apprend point les principales particularitez de sa vie, & nous n'y trouvons rien de sa naissance, ni de sa vocation à l'état religieux, ni de sa conduite dans le gouvernement de sa communauté. Il faut ainsi nous contenter d'en tirer quelques faits, qui font voir le merite de ses prieres, & d'y joindre la mort de Jean son frere & son disciple, laquelle eut quelque chose de surprenant & d'admirable. Il y a apparence que saint Eleuthere estoit de Spolete, ou des environs, & que s'estant fait Religieux dans le monastere de saint Marc, qui estoit près de cette ville, on l'établit dans la charge d'Abbé, en veuë de sa sagesse & de sa vertu. Il excelloit en componction, & en simplicité, & ces

## I.

*Saint Eleuthere  
Abbé de saint  
Marc delivre  
un enfant possédé  
du demon.*

*Dial.* l. 3. c. 14. 21.  
33. l. 4. c. 35.

deux excellentes dispositions rendoient ses prieres fort agreables à Dieu, & lui faisoient aisément obtenir des graces pour lui, ou pour les autres. Estant un jour en voiage, il alla loger dans une maison de Religieuses, parce qu'il ne trouvoit point d'autre lieu, où il put se retirer. Ces servantes de Dieu, qui connoissoient la pieté de ce saint Vieillard, le reçurent volontiers; mais elles le prierent de trouver bon que l'on mit dans sa chambre un enfant, pour y passer la nuit auprès de lui: à quoi il consentit. Le lendemain elles lui demanderent, si cet enfant ne l'avoit pas incommodé, & il leur répondit que non. Alors elles lui avoüerent que le demon ne manquoit jamais de le tourmenter la nuit, & le supplierent de l'amener avec lui à son monastere, parce qu'elles ne pouvoient plus voir les agitations & les cruelles peines, que souffroit cet enfant. Le Saint voulut bien encore leur donner cette satisfaction, & aiant pris avec lui cet enfant, le mit dans sa communauté. L'enfant demeura long-temps dans le monastere en parfaite santé, & sans que le demon osât lui faire outrage. Le bon Eleuthere le voiant si bien gueri, en eut tant de joie, qu'il ne püst s'empêcher de le témoigner à ses Religieux, & de leur dire: *Le demon se joiüoit bien de ces sœurs, ( en faisant faire tant de figures, & de grimaces à ce pauvre enfant, ) mais depuis qu'il est parmi les serviteurs de Dieu, il n'a plus eu l'audace de s'approcher de lui.* A peine avoit-il achevé ces paroles, que le demon se saisit de l'enfant, & se mit à le tourmenter. Le Saint Vieillard bien étonné, commença à s'affliger, & à verser mesme des larmes. Ses disciples voulurent le consoler, mais il leur dit que nul d'eux ne mangeroit ce jour-là, si cet enfant n'estoit delivré. Alors se joignant à lui, ils adresserent tous à Dieu une humble & fervente priere, & ils demurerent en oraison jusqu'à ce que le malin esprit eut quitté l'enfant. La guerison, qu'ils lui obtinrent, fut pleine & ferme, & depuis le demon n'osa plus lui faire d'insulte. Saint Gregoire a crû qu'il se forma quelque petit mouvement de vanité dans le cœur d'Eleuthere, & que ne pouvant seul soustenir le poids & la gloire du miracle qu'il avoit fait, il eut besoin de la voir obscurcie pour un temps, & quand elle éclatta de nouveau, de la partager avec ses Religieux.

Quia pondus miraculi solus portare non potuit, divisit hoc cum fratribus, & portavit.

---

 II.

Il obtient à S. Gregoire la force de jeûner.

Il témoigne ensuite qu'il avoit lui. mesme éprouvé le merite & le pouvoir des prieres de ce saint Homme. Car estant travaillé

travaillé d'une foiblesse d'estomach, qui l'empêchoit de jeûner mesme le Samedi saint, il conjura Eleuthere de prier pour lui, afin qu'il pût avoir la force de garder un jeûne qui estoit observé par tous les Fidelles, & mesme par les enfans. Ils entrerent donc tous deux dans l'Oratoire ou Eglise de saint André: Eleuthere y offrit à Dieu des prieres accompagnées de larmes, & ensuite ils sortirent tous deux ensemble. Saint Gregoire se sentit alors guéri de son infirmité: de sorte qu'il pouvoit aisément s'abstenir de manger jusqu'au soir, & mesme continuer cette abstinence jusqu'au lendemain. Il ajouta que son application à regler son monastere lui ostoit le loisir de songer à cette premiere foiblesse, qui avoit besoin d'estre aussi-tost soustenuë par quelque nourriture, ou que s'il s'en souvenoit, ce n'estoit que comme d'une chose passée, & en admirant la vigueur & la force, qui avoit succédé à cette indisposition. Il est certain que saint Eleuthere demeura long-temps avec saint Gregoire dans saint André, & que mesme il y finit ses jours. Et c'est pourquoi nous le comptons entre les Religieux de cette Abbaie. Outre les deux miracles, que nous venons de rapporter, ses disciples assuroient qu'un jour ses larmes avoient rendu la vie à un mort. On transféra depuis ses reliques dans la Cathedrale de Spolete.

Pendant qu'il gouvernoit l'Abbaie de saint Marc près de cette ville, il eut parmi ses Religieux, son frere Jean, dont la mort eut quelque chose de fort extraordinaire. Car premierement, il l'a prédit quatorze jours avant qu'elle arrivât. L'onzième jour depuis qu'il en eut parlé, il fut attaqué d'une fièvre: trois jours apres, il reçut le corps, & le sang de nostre Seigneur, & aiant appelé auprès de lui les Religieux, il les exhorta à reciter des pseaumes, & chanta lui mesme ce verset *Aperite mihi portas justitie, & ingressus in eas confitebor Domino, hac porta Domini, justis intrabunt per eam.* C'est-à-dire ouvrez moi les portes de la justice, & quand j'y serai entré, je rendrai graces au Seigneur, c'est là la porte du Seigneur, les justes entreront par cette porte. Les Religieux recitant des pseaumes, Jean s'écria en disant *Vrse venez*, & après cela il rendit l'esprit. Les Religieux furent fort estonnez, parce qu'ils ne sçavoient ce qu'il avoit voulu dire, & sa mort affligea extremement la communauté. Quatre jours après il leur survint un affaire qui les obligea d'envoyer quelqu'un d'entre eux à un autre monastere

(Eleutherius) ditur mecum est, in hac urbe, in meo monasterio conversatus, ibique defunctus est. *Ibid.*

---

 III.

Jean frere de S. Eleuthere.

*Psal.* 117. v. 19.  
*Dialog.* l. 4. c. 35.

Eisque datum est  
ut in una mansione  
socialiter viverent,  
quibus è corpore  
contigit socialiter  
exire. *Ibid.*

*Ioan. 14. 2.*

IV.

*Exemplum remar-  
quable d'une  
fille qui se fit re-  
ligieuse contre  
la volonté de son  
pere.*

*Gregor. dialog. 1.  
3. c. 14. & 21.*

fort éloigné. Ceux qui furent choisis pour ce voiage, arrivant dans ce monastere, en trouverent les Religieux dans une extrême tristesse, & leur en aiant demandé le sujet, ceux-ci leur respondirent, qu'un Frere qui les édifioit par l'exemple de sa vie, & les retenoit dans le cloistre, estoit mort depuis quatre jours, & qu'ils déploroient une si grande perte. Les Moines de saint Marc demanderent ensuite comment s'appelloit ce Frere, & on leur dit, qu'il se nommoit *Urse*. Alors faisant reflexion sur le temps de sa mort, ils reconnurent qu'il estoit celui-là mesme que leur frere Jean avoit appellé, & que cet Urse avoit rendu l'esprit dans ce mesme moment. Saint Gregoire en conclut qu'apparemment ces deux Religieux estoient égaux en merite, & que Dieu les avoit retirez du monde en mesme-temps, & les avoit associez dans la mort, afin que dans le ciel ils fussent placez dans la mesme demeure, & associez dans la vie éternelle: en quoi il est visible que le Saint a eu en veuë cet endroit de l'Evangile, où JESUS-CHRIST nous enseigne *qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de son Pere.*

Le venerable Eleuthere eut beaucoup de liaison avec Saint Isac Abbé dans le diocese de Spolere, dont nous avons parlé cy-devant, & comme il l'avoit fréquenté, il raconta plusieurs de ses actions à S. Gregoire. Il fut aussi le pere spirituel ou le directeur d'une tres vertueuse fille du mesme país qu'il avoit peuteestre assistée de son conseil, & de ses prieres des le commencement de sa vocation à l'estat Religieux, de mesme que son ami S. Isac avoit protégé la devote Gregorie qui s'estant refugiée dans une Eglise, lorsque tout estoit prest pour la marier, prit l'habit de la religion, & demouroit encore à Rome sous le pontificat de saint Gregoire. Cette fille que conduisoit saint Eleuthere estoit d'une des principales maisons de Spolere. Estant en âge d'estre mariée, elle tourna tous ses desirs, & toutes ses esperances vers les biens éternels, & fit voir par sa conduite, qu'elle n'auroit jamais d'autre époux que JESUS-CHRIST. Une si grande devotion n'agrea pas à son pere, qui auroit souhaité de l'establir dans le siecle, mais elle ne se crut pas obligée de lui complaire en ce point, & afin que chacun fut persuadé, que le monde ne lui seroit jamais rien, elle prit l'habit de religieuse. Le pere en fut si irrité, qu'il la priva de sa succession, & ne lui laissa pour tout bien, que la moitié d'une petite terre: mais elle se consola aisement de cette rigueur, considerant avec une foi vive, qu'elle avoit un

pere celeste qui lui gardoit un bien plus riche heritage. Au reste sa virginité ne fut pas sterile, & quoi qu'elle ne fut pas mariée, elle se vit mere de plusieurs filles. Car sa disgrâce aiant fait éclat dans le païs, plusieurs filles des plus nobles maisons touchées de son exemple vinrent se joindre avec elle, & se consacrerent au service de Dieu pour le van de la virginité. De sorte que l'on peut croire qu'elle fonda un monastere, dont elle fut la Superieure, quoi que saint Gregoire ne le dise pas si clairement. Un jour saint Eleuthere l'alla voir pour conférer avec elle des choses saintes, & l'exhorter à la perseverance. Pendant leur entretien, un païsan qui demuroit dans la petite terre de cette vertueuse fille, la vint voir pour lui faire un present. Mais avant qu'il lui parlât, il fut saisi du malin esprit qui le fit tomber, & le tourmenta avec tant de violence qu'il en jettoit de grands cris. La religieuse se leva aussi-tost, & dit comme en colere, à ce cruel ennemi, *sors miserable, sors de ce pauvre homme. Et si je sors dit le Demon ou me retireraï-je.* Alors cette fille aiant aperçû un petit cochon qui se rencontra par hazard près du lieu où elle estoit, lui dit *entre dans ce cochon.* Le malin esprit quitta donc le païsan, & s'estant saisi du cochon le tua, & s'enfuit. On vit ainsi dans ce miracle une petite image d'un bien plus grand, qu'avoit fait nostre Seigneur pour délivrer un possédé.

Estienne succeda à S. Eleuthere dans la charge d'Abbé du monastere de S. Marc, situé près des murailles de la ville de Spolète. Il eut recours au Pape Benoist pour rentrer en possession d'une terre du diocese de \* Minturne qui estoit occupée par les officiers du S. Siege, quoi qu'elle appartint à sa communauté. Benoist lui accorda pour ce sujet un bref ou *precepte*: Mais ces officiers, ou ne quitterent point cette terre, ou ils y rentrerent depuis: ce qui obligea Estienne de demander justice à S. Gregoire, & le saint donna ordre à Antheme Soudiacre de Naples, de rétablir Estienne dans la possession de cette terre. Soit qu'elle fut detenuë par ses officiers, ou par d'autres personnes. Ce bref du Saint qui selon le rang où il se trouve dans le recueil de ses lettres, est de l'an 598 ou 599. fait voir que l'Abbé Estienne avoit succédé à saint Eleuthere dès le temps du Pape Benoist, dont le pontificat commença au mois de Mai l'an 573, & finit en Juillet l'an 577. D'où il s'enfuit que l'Abbaie de saint André fut bâtie, & que saint Gregoire s'y fit Religieux au plus tard dans l'intervalle de ces deux années (c'est-à-dire vers l'an 574.)

## CH. XVIII.

Ejus vero exemplo provocata cœperunt apud eam multæ nobilioris generis puellæ converti, atque omnipotenti Domino dedicata virginitate servire. *Dialog. l. 3. c. 21.*

## V.

Estienne successeur de saint Eleuthere.

\* Ville Episcopale de la Campanie, ou terre de labour. Stephanus Abbas monasterii sancti Marci, &c. quam (Mallam) et beatæ memoriæ defuncti nostri Benedicti redditam præceptione cognovimus. *Greg. l. 7. indict. 2. ep. 29.*

## CH. XVIII.

Cumque indispositione monasterii mens occupata fuisset obliviscerbar funditus ægritudinis meæ. *Greg. l. 3. c. 33.*

puisqu'il témoigne, que saint Eleuthere predecesseur d'Estienne, y avoit demeuré long-temps avec lui, & y estoit mort. On pourroit objecter que saint Eleuthere y residoit lorsque saint Gregoire y faisoit la fonction d'Abbé, c'est-à-dire vers l'an 885. Car le Saint après avoir marqué que saint Eleuthere lui obtint de Dieu la force de jeuner, il dit qu'ensuite *son esprit estant occupé à la disposition du monastere, il ne se souvenoit plus de sa foiblesse passée.* Il paroît donc par là, qu'il regloit alors le monastere, & qu'il en avoit la conduite. Mais par ce mot *de disposition*, l'on peut entendre qu'il accommodoit son monastere qui estoit nouvellement bâti, ou mesme qu'ayant déjà beaucoup d'habileté, & de lumiere, il aidoit l'Abbé Valence à establir un bon ordre dans la communauté.

## CHAPITRE XIX.

*De Marinien Archevesque de Ravenne : de Claude Abbé : de saint Jean de Classe : de Sccondin reclus.*

## I.

*Marinien est fait Archevesque de Ravenne.*

*Fingunt se religiosè vivere monasteriis præponi appetunt. &c. Ego nullo modo patiar, ut loca sacra per clericorum ambitum destruantur. *Greg. l. 4. ep. 1.**

*Epist. 15.*

ON a veu ci-devant que Jean Archevesque de Ravenne fit bâtir un monastere près de l'Eglise de saint Apollinaire situee dans la petite ville de Classe. Cette fondation est une marque qu'il ne manquoit pas de consideration & d'estime pour l'état religieux, & cependant il est certain que ceux de cette profession eurent beaucoup à souffrir sous son Pontificat. La cause de leur oppression & de leurs plaintes estoit l'ambition des Ecclesiastiques du pais. Plusieurs de ceux-ci *feignant de mener une vie religieuse*, tâchoient d'obtenir des monasteres, & quand ils y estoient établis, ils usoient si mal de leur autorité, qu'ils ruinoient ces maisons saintes: de sorte que l'on en voioit déjà quelques-unes qui servoient de retraite, non seulement à des Clercs, mais mesme à des Laiques. Saint Gregoire fut vivement touché de ce desordre, il exhorta Jean à y remédier au plutost, & il lui declara nettement, *qu'il ne souffriroit en aucune sorte, que ces lieux consacrez à la pieté fussent ainsi détruits par l'ambition des Ecclesiastiques.* Quelque temps après il écrivit encore à ce Prelat, qui affectant fort d'éclatter au dehors par les marques de sa dignité, negligeoit ses devoirs, & il le pressa de se corriger de ses défauts, & de considerer que Dieu le re-

tireroit de ce monde , & l'obligeroit à lui rendre compte de la maniere , dont il auroit exercé sa charge. Cet avertissement fut comme une prophétie : car Jean mourut la mesme année , & ceux de Ravenne furent reduits à se chercher un autre Pasteur. Ils crurent d'abord que Donat Archidiacre pourroit remplir cette dignité , mais saint Gregoire s'estant informé de sa vie , apprit qu'elle n'avoit pas esté assez réglée , ni sans reproche : ils donnerent ensuite leurs suffrages à Jean Prestre : mais le Saint n'approuva pas encore ce choix , parce que Jean ne sçavoit point par cœur le pfeautier \* , & que c'estoit une marque qu'il ne se mettoit pas fort en peine de s'aquitter de ses obligations. Ceux de Ravenne n'ayant plus personne qu'ils jugeassent digne de l'Episcopat , prièrent le Saint de leur donner pour pasteur Marinien Prestre , qui avoit demeuré longtemps avec lui dans son monastere , & il leur accorda aisément leur demande , parce qu'il connoissoit le merite de ce Religieux , & le croioit capable d'attirer les ames au service de Dieu. Il paroît par une lettre du Saint , que Marinien avoit gouverné une maison religieuse , & c'est pourquoi il pourroit bien avoir esté le mesme que ce Marinien Abbé d'un monastere de Palerme , dont nous avons fait mention. Mais il y a lieu d'en douter , parce que le Saint ne donne point la qualité de Prestre à cet Abbé Sicilien , ni ne l'appelle point *son fils* ou *son cher fils* , comme il en usoit d'ordinaire à l'égard des Religieux qui lui appartenoient d'une façon particuliere , soit pour avoir esté auprès de lui , ou par quelque autre consideration. De plus lors qu'il parle de l'ordination de Marinien , il ne dit point qu'on le fit venir de Sicile , & il fait assez entendre , qu'il estoit à Rome , ou aux environs.

Ce Religieux ne quitta pas aisément le repos du cloistre , & ce fut contre sa volonté qu'il entra dans l'Episcopat. Le Saint l'ayant sacré l'envoia à Ravenne , avec une lettre de recommandation à un Officier , afin que celui-ci procurât qu'il fut bien reçu du peuple , & l'assistât de ses conseils , & de ses bons offices. Les communautéz religieuses de son diocèse espererent d'estre protegées par un Evesque , qui avoit esté de leur profession. Mais Marinien prevenu par les Ecclesiastiques , les laissa agir comme auparavant. Saint Gregoire en ayant reçu des plaintes écrivit à ce Prelat , pour l'exciter à prendre plus de soin des monasteres , & à les délivrer des vexations qu'on

\* Vide l. 12. ep. 6.

Presbyterumque  
Marinianum ,  
quem diu mecum  
didicere in mona-  
stero conversatum  
communi concor-  
dantique voce at-  
que consensu se-  
pius petiverunt.  
L. 4. ep. 45.  
L 7. ind. 1. ep. 18.

Post longa quietis  
otia. l. 4. ep. 45.

## II.

Saint Gregoire  
l'exhorte à pren-  
dre soin des ma-  
nasteres.

Ad Episcopatum  
venit invitatus *Ibid.*  
Cumque ergo mona-  
stera te oporteat  
defensare &  
religiosos illic  
summopere con-  
gregare , &c. qua-  
tenus monachis il-  
lic degentibus li-  
bere in Dei nostri  
laudibus liceat ex-  
ultare. L. 5. ep. 28.  
& 1. ep. 25. 24.

leur faisoit , afin que les Religieux y pussent librement celebrer les loüanges de Dieu , & s'aquiter de ce devoir avec joie. Il ordonna de plus à Secondin Diacre de Ravenne , de l'exhorter en particulier à joindre à la lecture , & à l'oraison , le desintéressement , & les actions de charité. Il voulut aussi que tout ce que Jean predecesseur de Marinien , avoit fait , ou inseré dans son testament en faveur du monastere qu'il avoit fondé , eut son effet & demeurât ferme , non pas en vertu de son testament qui fut cassé , mais parce que du vivant de Jean , le saint Pape l'avoit agréé , & promis. Ses avertissements , & ses instances pour le soulagement , & la liberté des monasteres ; ne produisant point de fruit , il les renouvela encore un an après. Il écrivit donc à Marinien , qu'il avoit appris de diverses personnes , que les Ecclesiastiques du diocese de Ravenne sous pretexte de gouvernement spirituel , exercoient une domination fort incommode dans les maisons religieuses , & qu'ils s'en mettoient en possession , comme s'ils en eussent esté les proprietaires , qu'il avoit exhorté son predecesseur à reprimer ce desordre , mais qu'il n'en avoit rien fait aiant esté bien-tost après surpris de la mort. Qu'il l'en avoit averti lui-mesme , & que puisqu'il ne s'estoit point encore appliqué à retrancher cet abus , il l'en avertissoit de nouveau , afin que sans retardement , & sans excuse , il affranchit les monasteres de ces sortes de vexations , & de charges , que pour cet effet il ne devoit point estre permis aux Ecclesiastiques d'aller aux monasteres , si ce n'estoit que pour y faire oraison , ou pour y celebrer la Messe s'ils en estoient priez , & que si l'on conferoit les Ordres sacrés à quelque Abbé , ou à quelque Religieux pour en faire les fonctions dans quelque Eglise , ils ne devoient plus avoir de pouvoir ny d'autorité dans leurs monasteres , de peur que ce ne fut une occasion d'imposer à ces maisons saintes ces sortes de charges , dont il avoit resolu de les delivrer. Enfin le saint Pape lui recommanda de travailler au plutost à la correction de ces abus , parce qu'autrement il seroit obligé de prendre d'autres mesures pour maintenir le repos , & la tranquillité des monasteres , ne pouvant plus souffrir que les *communantez des serviteurs de Dieu , demeurassent assujeties à un joug si pesant*. Il y a apparence que Marinien avoit allegué pour excuse qu'il manquoit de Religieux pour repeupler les monasteres. Car saint Gregoire sur la fin de sa lettre lui mande : qu'il ait à envoyer à

Ita ut occasione  
quasi regiminis ea  
(monasteria) quod  
dici grave est velut  
in proprietate possideant. L. 6. ep. 40.

Rome une personne intelligente & habile, & lui promet de donner à ce député, un nombre de Religieux qu'il pourra mettre dans les monasteres, pourveu qu'il y ait assez de bien pour les y faire subsister.

Lors que Marinien prit possession de son Eglise, elle avoit un differend avec Claude Abbé de saint Jean de Classe. Claude se plaignoit du procedé qu'avoit tenu à son égard l'Archevesque Jean, & pour obtenir justice, il eut recours au saint Siege. Quelques-uns tant du Clergé que du peuple de Ravenne, pretendirent que suivant les Canons l'affaire devoit estre terminée sur les lieux, mais le Pape en jugea autrement, & retenant la connoissance de cette cause, il écrivit à Marinien, qu'il ne devoit pass'arrester aux discours de ces personnes imprudentes, ni craindre qu'il voulut blesser en rien les droits de son Eglise. Il ne dit point le sujet de cette contestation, mais il est sans doute qu'elle regardoit quelques points de discipline, qui furent decidez par le Pape un an ou deux après, & inferez dans les lettres de protection, ou privilege qu'il accorda à l'Abbé Claude: non que tous ces points fussent contestez (car il n'y a point en cela d'apparence) mais le Saint les aiant ainsi reglez, ou confirmez, les reunit & marqua tous dans ces lettres, tant pour terminer le differend qui estoit survenu entre les parties, que pour empêcher qu'il ne s'en formast d'autres à l'avenir. Ce privilege est du mois d'Avril de l'an 598. & adressé à Marinien. Saint Gregoire y observe d'abord que ce Prelat ne pouvoit pas ignorer combien il estoit important de pourvoir au repos des monasteres, puis qu'il en avoit gouverné un lui-mesme avant l'Episcopat, & qu'ainsi il devoit procurer & affermir la paix & la tranquillité dans celui de saint Jean, & de saint Estienne de Classe qui avoit beaucoup souffert sous ses predecesseurs dans le Siege de Ravenne: ce qui fait voir que ce monastere estoit different de celui qu'avoit basti l'Archevesque Jean troisiéme auprès de l'Eglise de saint Apollinaire, & qu'il avoit esté fondé du moins quelques années avant l'an 575. Il défend que nul Evesque ou seculier n'oste rien du bien ou des chartes du monastere, & qu'en cas qu'il naisse quelque differend entre l'Eglise de Ravenne, & le monastere, & que les parties ne pussent s'accorder, elles choisiront des arbitres, qui termineront la question en presence des saints Evangiles, que l'Abbé estant mort, les Religieux en éliront un autre de leur

## III.

*Le Saint donne un privilege à l'Abbaie de S. Jean de Classe.*

*L. 5. ep. 24.*

*Ante actum vos officium, quod in regimine monasterii exhibuistis, informat. l. 7 ep. 13. ind. 1. mense Aprilii.*

corps, & que l'éleu sera ordonné gratuitement, & sans artifice; & que s'ils ne trouvent personne dans leur communauté, qui soit propre pour cette charge, ils prendront un Religieux de quelque autre monastere: que tant que l'Abbé sera en vie, nulle autre personne, par quelque occasion que ce soit, ne sera mise dans le monastere pour le gouverner en sa place, à moins qu'il n'eut commis quelque crime, dont la punition soit prescrite par les Canons; que nul Religieux ne pourra estre tiré du monastere sans le consentement de l'Abbé, soit pour aller établir l'Observance dans un autre monastere, ou pour recevoir les Ordres sacrez, & desservir ensuite quelque Eglise, mais que si la communauté est fort nombreuse, & qu'il y ait des Religieux de reste, tant pour chanter l'Office divin, que pour les autres fonctions qui regardent le bien du monastere, l'Abbé par devotion en offrira quelques-uns de ceux, dont il se pourra passer, & qui auront néanmoins du merite & du talent pour les saints emplois qu'on leur voudra confier. Mais si l'Abbé aiant ainsi plus de Religieux qu'il n'en a besoin, refuse d'en donner quelques-uns pour d'autres communautez, l'Evesque de Ravenne en prendra quelques-uns de ceux qui sont superflus, pour s'en servir à regler d'autres monasteres: en sorte néanmoins que l'on n'en tirera aucun du monastere, pour aller desservir quelque Eglise, s'il n'est volontairement offert par l'Abbé, auquel cas après estre sorti, & avoir esté établi dans quelque office ecclesiastique, il n'aura plus ni autorité, ni pouvoir de demeurer dans son monastere. Que si quelque raison oblige de dresser l'inventaire du bien, ou des chartes, ou titres du monastere, il ne se fera point par des Ecclesiastiques, mais par l'Abbé du lieu assisté d'autres Abbez: Qu'il sera entierement permis à l'Abbé d'aller lui-mesme, ou d'envoyer quelques Religieux au Pape pour le bien & l'utilité du monastere: Que lors que l'Evesque ira visiter le monastere, on y faire l'exhortation, il aura la bonté de prendre garde de n'estre point à charge au monastere par sa dépense, ainsi qu'il estoit arrivé du temps de Jean predecesseur de Marinien: en sorte que l'Abbé bien loin de craindre la visite de l'Evesque, ait sujet de la souhaiter & l'attendre avec joie.

---

IV.  
*Il donne un semblable privilege à tous les monasteres, dans un Concile tenu à Rome.*

Ce privilege est d'autant plus considerable, que trois ans après le Pape l'estendit, & le communiqua à tous les monasteres par un reglement qu'il fit dans un Concile tenu à Rome, dans

dans le Palais de Latran. Car ce reglement contient la pluspart des choses marquées dans ce privilege touchant la conservation du bien des monasteres, le jugement des procès, l'election des Abbez, le consentement de l'Abbé pour l'ordination des Religieux, ou pour les envoyer establir l'observance dans d'autres maisons, & la maniere de dresser l'inventaire des biens. Le Concile y defend aussi aux Evesques de faire placer leur chaire, ni de celebrer des Messes publiques, & solennelles dans les monasteres: ce qui est conforme aux lettres accordées en faveur de l'Abbaie de saint Thomas de Rimini, comme l'on a vu ci-devant. Au commencement de la constitution faite dans ce Concile, Saint Gregoire reconnoist qu'il avoit lui mesme gouverné un monastere, & que c'estoit par sa propre experience, qu'il sçavoit combien il estoit necessaire de pourvoir au repos des maisons religieuses, se disant ainsi à lui-mesme, ce qu'il avoit dit à Marinien dans le privilege de saint Jean de Classe. Selon un manuscrit de l'Abbaie de Flavigni, Marinien soucrivit à ce Concile de Latran, & en effet le Pape, qui avoit beaucoup d'affection, & de tendresse pour lui, l'avoit invité avant Pasques, de venir à Rome après la feste, parce qu'il se trouvoit fort mal, & se croioit près de mourir, & qu'il souhaittoit d'expirer entre les bras de cet Evesque. Il l'appelloit aussi à Rome, afin que ce Prelat qui estoit lui-mesme fort incommodé d'un vomissement de sang, y trouvât quelque soulagement à son mal; & ce fut encore par cette consideration qu'il lui défendit de jeuner, ni de reciter à Pasques les prieres que l'on dit pour la benediction du Cierge. Il lui recommanda aussi de commettre quelque Prestre qui pût en sa place, expliquer au peuple l'Evangile selon la coûtume. Environ deux ans après, Marinien estant toujourns indisposé, le Saint lui écrit encore qu'il ne devoit point jeuner, puisque les Medecins convenoient que le jeûne estoit fort contraire à son mal, surquoi il fait cette reflexion que *l'infirmite oblige à faire des choses dont on pourroit estre justement repris si l'on estoit en santé, mais que puisque nous ne pouvons pas subsister dans le corps fragile dont nous sommes revêtus, si nous ne le soulageons dans ses foiblesses, nous ne devons pas rougir d'observer ce que la necessité demande.* Il lui permit néanmoins de jeûner une fois ou deux chaque semaine, si Dieu lui redonnoit des forces.

Fortunat qui avoit esté institué Abbé de saint Laurent, & de saint Zenon de Cesene, par Noel Evesque du diocese, aiant

## CHAP. XIX.

*Indict. 3. vel 4.  
l'an 601. tom. 5.  
Concil. pag. 1607.*

*L. 4. ep. 43.*

*L. 9. 28. l'an 601.  
ind. 4.*

*Lib. 11. ep. 34.  
Je suppose ici que  
cette lettre est dans  
son rang, & écrite  
en la vij. indiction.*

## V.

*Il écrit à Mari-  
nien, pour juger  
la cause de  
l'Abbé de saint  
Laurent de Ce-  
sene, qui avoit  
esté déposé.*

## CHAP. XIX.

représenté à saint Gregoire, que Concorde successeur de Noel l'avoit déposé sans aucune raison, & qu'il avoit mis en sa place, une autre personne, le Pape reconnût par le témoignage de quelques Diacres, que la plainte de Fortunat n'estoit pas mal fondée : mais jugeant que la verité du fait se decouvriroit plus aisement sur les lieux, il commit Marinien pour en informer, & il lui donna ordre de rétablir au plustost cet Abbé, s'il ne se trouvoit point de cause legitime de sa déposition; mais que si l'Evesque pretendoit l'avoir justement privé de sa charge, il rachât de bien s'instruire de cette affaire, & qu'il la decidât suivant les sacrez Canons. La lettre du Saint est de l'an 603, au mois d'Octobre. On tient que Marinien vécut encore trois ans, & qu'il mourut en ce mesme mois l'an 606. Il est certain qu'il eut beaucoup de part à l'amitié de saint Gregoire, & que si le Saint lui écrivit un peu fortement dans la contestation qui s'estoit élevée entre son Eglise, & une maison religieuse, ce ne fut que par affection, & parce qu'il craignit que se laissant surprendre à des raisons d'interest, qu'on lui proposoit, il ne s'éloignât du droit chemin de la justice.

Et ita quicquid canonicus ordo deposcerit terminandum. L. 12. ep. 1. Octob. ind. vij.

Quia ego te multum diligo, instanter admonco. L. 5. ep. 28.

## V.

Claude Abbé de saint Jean de Classe.

L. 2. ep. 32.

Magnum nobis, si cut nostis, erat in verbo Dei solatium. L. 7. ind. 1. ep. 19.

L. 9. ep. 72.

Ce Claude Abbé de saint Jean de Classe, dont nous avons parlé, fut encore en grande consideration auprès de saint Gregoire. Il exerçoit cette charge dès l'an 591, comme il se voit par une lettre du Saint, qui exhorte Jean Archevesque de Ravenne, d'envoier cet Abbé dans la ville de Phano, pour y racheter des Captifs. Il avoit bien du merite, & il estoit fort intelligent dans les lettres saintes. Aussi estant allé à Rome pour y défendre les interests de son monastere, il y fut retenu long-temps par le Saint, qui souhaittoit de se servir de lui dans son application aux divines écritures, & ensuite le Saint considerant, que la presence de Claude estoit necessaire à sa communauté, il prefera le bien spirituel de ses Religieux, au grand secours qu'il tiroit de leur Supérieur, & quoi qu'il eut bien souhaitté de l'avoir encore auprès de lui, il voulut qu'il retournât à Ravenne. Il lui donna une lettre pour Marinien son Evesque, exhortant ce Prelat à honorer de sa bienveillance une personne; qui lui estoit si chere & si precieuse, & à proteger son monastere. Deux ans après, le Pape écrivit à Claude, & lui ordonna de venir passer cinq ou six mois auprès de lui. C'estoit sans doute pour tirer de lui quelque service dans la lecture des

livres saints, ou pour corriger de certains traités dont nous allons parler, si toutefois ils avoient esté déjà composez. On ne sçait point si Claude executa cet ordre, & s'il n'en fut point empêché par une maladie, mais il est certain qu'il ne fut pas encore un an au monde, & que sa communauté fut obligée de se pourvoir d'un autre Supérieur. D'abord les Religieux choisirent pour Abbé un d'entre eux appelé Constance, mais le Pape le jugea indigne de cette charge, premierement parce que ce Moine aimoit à posséder du bien en particulier, *ce qui faisoit voir qu'il n'avoit pas l'esprit de la Religion*, & en second lieu, parce qu'il s'estoit donné la hardiesse d'aller seul, & sans compagnon en un monastere, qui estoit dans un autre païs, sçavoir dans la Marche d'Ancone: ce qui faisoit juger, que ses mœurs n'estoient pas bien pures, & qu'évitant ainsi d'avoir des témoins de sa conduite, il ne menoit pas une vie fort religieuse, ni exempte de reproche. Joint que ce procedé estoit contraire aux loix de sa profession, & que l'on ne pouvoit pas esperer *que celui qui ne gardoit pas lui-mesme la Regle, eut soin de la faire garder aux autres*. La communauté élut donc ensuite le Cellerier appelé Maur, qui avoit donné plusieurs marques de vertu & de suffisance, & pour qui l'Abbé Claude avoit autrefois témoigné de l'estime. Aussi le Saint ordonna à Jean Souüdiacre de Ravenne de s'informer de sa vie & de ses mœurs, & en cas qu'on lui rendit assez de témoignages de son merite, d'en parler à Marinien Archevesque, afin qu'il plût à ce Prelat de l'établir dans la charge d'Abbé; mais s'il se trouvoit quelque chose, qui le rendit incapable de cette fonction, que les Religieux choisissent un autre Abbé de leur corps, & en cas qu'il n'y eut personne de propre à cet emploi, ils en cherchassent un dans un autre monastere: en sorte que celui qu'ils éliroient, leur fut enfin donné pour Supérieur. Il commanda de plus à ce Souüdiacre d'exhorter Marinien à corriger quatre ou cinq Moines de cette communauté, qui possedoient du bien en propre, & de bannir ce vice, & comme parle nostre Saint, cette peste du monastere. *Car, dit-il, si l'on souffre que les Religieux y aient du bien en particulier, il ne faut pas esperer que l'union & la charité puisse subsister dans la communauté. Qu'est-ce qu'un habit de Religieux, sinon une marque & une protestation que l'on méprise le monde; & ce mépris est-il veritablement dans ceux qui, vivant retirez dans un cloistre, cherchent encore de l'or, &*

Cognovi enim quod idem Constantius peculiari-rati studeat, quæ res maxime tentatur eum cor monachi non habere. . . quia qui sine teste ambulat, recte non vivat. At quomodo aliis regulam teneat, quam sibi metipsum nescit tenere? l. 10. ep. 22. *mensè Febr. ind. 5.*

Monasterium à tali peste mundare festinet, quia si illic peculiaritas à Monachis habetur, neque concordia, neque caritas in congregatione eadem poterit permanere. Quid est autem habitus monachi nisi despectus mundi? Quomodo igitur mundum despiciunt, qui in monasterio positi aurum quaerunt. *Ibid.*

## CHAP. XIX.

Ut apto tempore  
hæc eadem mihi  
inferret & emenda-  
tius distarentur.  
*Ibid.*

L. 4. ep. 24.

veulent avoir part aux richesses du siècle. Saint Gregoire avoit fait quelques sermons ou conferences particulieres sur les Proverbes, sur les Cantiques des Cantiques, sur les Prophetes, le Livre des Rois, & l'Heprateuque en presence de l'Abbé Claude, & comme la foiblesse de sa fanté ne lui avoit pas permis d'écrire ce qu'il avoit dit alors de vive voix, Claude, pour en conserver la memoire, le mit par écrit selon son idée, & dans son propre style, se reservant à faire voir au Saint dans un temps plus commode ces divers traittez, & à les corriger, & les mettre en meilleur ordre. Depuis Claude les lût à S. Gregoire, mais le Saint trouva, qu'en beaucoup d'endroits il n'avoit pas suivi sa pensée, & n'approuvant pas ces changemens, il manda à ce mesme Soûdiacre de faire chercher ces divers écrits dans le monastere, & de lui renvoyer au plustot tout ce qu'il en auroit trouvé. Cette lettre, où il est parlé de l'Abbé Claude, & de l'élection de Maur son successeur est du mois de Fevrier de l'année 602. On dit que Maur fut depuis Evêque de Cefene, & ainsi il faut le distinguer d'un autre Maur aussi Religieux, qui gouverna le mesme diocese dans le dixième siècle, & dont la sainteté a merité le culte public de l'Eglise. Du temps de l'Abbé Claude, Castor Diacre & Officier du Pape corrigea un Moine nommé Valere ou Valerien, qui estoit tombé dans quelque grande faute, & le mit dans le monastere de saint Jean de Classe, pour faire penitence: ce qui fut depuis autorisé par le Pape, dont la lettre nous fait ainsi voir, que saint Jean estoit le principal patron du monastere.

## VI.

Candide Abbé.

L: 9 ep. 27. Febr.  
ind. 4. ultim. edit.  
pag. 957.

Il semble que c'est  
là le sens de ces  
paroles Quanto de  
fraternitatis tuæ  
nutrimento (id est  
discipulo) lactatus  
sum, &c. *Ibid.*

## VII.

Monastere de S.  
Marc & de S.  
Marcellin.

Parmi les lettres du mesme Saint de l'an 601. il s'en trouve une écrite à Maximien Evêque d'Arabie, qui la devoit recevoir par les mains de l'Abbé Candide, que le Pape renvoyoit vers ce Prelat avec de saintes reliques qu'il lui avoit données. Selon plusieurs manuscrits, au lieu de Maximien ou Maxime, il faut lire Marinien, & selon quelques autres il faut changer le mot d'Arabie en celui de Ravenne, auquel cas cette lettre auroit esté adressée à Marinien Archevesque de cette ville. Le Saint estoit alors extrêmement incommodé des gouttes, & c'est pourquoy il ne pût pas entretenir autant qu'il eut souhaité cet Abbé Candide, dont le merite faisoit honneur à ce Prelat, qui l'avoit nourri, & formé à la vertu. Environ un an après que le Saint eut étendu & accordé en general aux monasteres, le privilege qu'il avoit donné à l'Abbaie

de saint Jean de Clavè, il observa lui-mesme ce qu'il y avoit prescrit touchant les differends, qui pouvoient naistre entre les Eglises & les maisons religieuses. Il y avoit à Ravenne un monastere dedié à saint Marc, à saint \* Marcellin & à sainte Felicule, & qui avoit esté peut-estre bâti, ou réparé du temps de l'Archevesque Jean III. à qui l'on dit que saint Gregoire avoit envoié des reliques de ces trois saints Martyrs. La communauté possédoit une terre qui lui estoit contestée par Castor Officier du saint Siege: le Saint en aiant avis, ordonna à Castor de ne la point troubler dans la possession de cette terre, s'il paroissoit que ce fond eut esté legitiment donné au monastere, & que l'Eglise Romaine n'y eut plus de droit; mais si l'on pouvoit alleguer quelque chose de raisonnable pour les interests de l'Eglise, que l'on convint d'arbitres pour terminer cette affaire selon les régles de l'équité & de la justice.

Il y avoit dans la Lombardie un reclus nommé Secondin, qui demouroit dans une cellule près d'une Eglise consacrée à quelques saints Martyrs. Il estoit fort vertueux, & menoit une vie austere selon l'usage de ceux de la mesme profession. Il s'appliquoit aussi à l'étude des lettres saintes, & de la discipline ecclesiastique. La grande reputation de saint Gregoire lui fit souhaiter de recevoir de lui quelque instruction pour s'affermir dans le service de Dieu, & supporter plus aisément la rigoureuse penitence qu'il s'estoit imposée, & il en avoit d'autant plus besoin, que depuis quelque temps il avoit à soustenir un rude combat contre le demon. Pour cet effet, il écrivit au Saint une lettre, qui ne se trouve plus, mais dont le sujet est assez connu par la réponse du saint Pape. Ce pieux Reclus lui découvrit humblement, qu'encore qu'il eut plus de cinquante ans, il se sentoît encore pressé par destentations, qui n'attaquent d'ordinaire que les jeunes gens. Il le consulta ensuite touchant quelques difficultez qui regardoient le Concile de Calcedoine, & le cinquième Concile general tenu à Constantinople, & le pria de lui donner une image de JESUS-CHRIST. La réponse de saint Gregoire fait voir que la lettre de Secondin, lui avoit esté fort agreable, & le Saint lui témoigne qu'il l'avoit fort goûtée, parce qu'elle ne se sentoît point de la vanité de l'éloquence du Siecle, mais paroissoit une pure production de la verité & de la charité, & *respiroit un ardent amour*

\* *Mart. Rom. Jun.*  
13. & 18.  
L. 10. ep. 9.

---

 VIII.

*Avis spirituels  
de S. Gregoire  
à Secondin Re-  
clus.*

*Scripta celestis  
patris amoris  
efflabant Greg. l. 7.  
Ind. 2. ep. 54.*

## CHAP. XIX.

Cur ergo eum non  
singulariter hostis  
impetat, à quo se  
impeti singulariter  
spectat. *Ibid.*  
Ad singularem pu-  
gnam eremi, &c.  
*Reg. S. Bened. c. 1.*

*des biens éternels.* Il marque à ce Solitaire, qu'il n'estoit pas bien en état de lui faire de longs discours, parce qu'il estoit extrêmement incommodé des gouttes, & accablé de soins & d'affaires. Il l'avertit de ne pas s'étonner, s'il ressent de fâcheuses tentations, parce que ceux qui vivent parmi les hommes, ne sont d'ordinaire tentez que par les hommes, mais que les Reclus le sont par le demon même, qui comme le grand *maître des tentations* se sert de ses plus fortes armes, pour renverser ces Solitaires, qui l'ont comme appelé en duel, & qui se sont dévoüez à le combattre seul à seul: en quoi saint Gregoire semble avoir eu en veüe ce que dit saint Benoist dans le 1. chapitre de sa Regle. Le Saint lui dépeint les ruses & les embusches de ce malin & cruel ennemi, & il lui represente que pour les éviter, il faut chercher des lumieres, & du secours dans la grace de Dieu, qui seul peut nous rendre victorieux dans ce combat. Il lui témoigne ensuite que l'Eglise d'Orient recevoit l'Epistre de saint Leon, & les decrets du Concile de Calcedoine ( qui ont condamné l'heresie d'Eutychez ) & qu'il doit bien prendre garde de ne pas suivre l'égarément de ceux qui par une opiniastreté à soutenir les trois Chapitres contre l'autorité du cinquième Concile, ont fait un schisme, & se tiennent separez de la Communion du saint Siege, parce que les bonnes œuvres & l'abstinence qu'il pratiquoit, ne lui serviroient de rien, s'il n'estoit attaché à la veritable Eglise dans l'unité de la foi, & s'il n'appartenoit à cette unique colombe, qui seule est parfaite & agreable à Dieu. Il l'assure que ce cinquième Concile n'avoit rien décidé de contraire au quatrième, comme publioient ces Schismatiques, qui *n'ayant ni une foi droite & pure, ni d'application aux bonnes œuvres, vouloient faire croire qu'ils combattoient pour la verité de la Foi.* Il lui parle ensuite des Ecclesiastiques tombez dans le desordre, & enseigne qu'après une veritable penitence, on les pouvoit rétablir dans leurs fonctions: mais \* comme cet article de sa lettre quoique cité par d'anciens Auteurs, ne se trouve point dans la plûpart des manuscrits, & qu'il contient une doctrine qui semble opposée aux maximes du saint Pape, il pourroit bien avoir esté adjousté par quelque Copiste. Le Saint répond à deux autres questions, que lui avoit proposé ce Reclus, & enfin il lui mande, qu'il lui envoie des parfums pour l'Eglise, où reposoient les corps des saints Martyrs, & deux livres de ses

*Atud Gratian dist.*  
*50 can 16.*  
*Quia sanctitas.*  
*\* Vide pref. Ioan.*  
*Mabil' in Act. sac.*  
*2 n. 50.*

Homelies, afin, dit-il, que ne pouvant le voir, ni lui parler, il puisse au moins converser avec lui, & l'entretenir par ses écrits.

Il ajoûte qu'il lui envoie encore un habit pour le garentir du froid pendant l'Hyver, deux caiffes, où il trouveroit des images du Sauveur, de la sainte Vierge, de S. Pierre & de S. Paul, & une clef du tombeau du Prince des Apostres. Il lui marque en mesme temps le veritable usage & l'utilité des images sacrées, disant que l'on n'adore pas l'image du Sauveur, comme si cette image estoit une Divinité, mais que l'on adore celui que l'image nous represente ou couché dans la creche, ou attaché à la croix, ou assis dans un trosne. Enfin il lui souhaite la protection de JESUS-CHRIST, afin qu'armé du souvenir & des graces de sa passion, dont il lui envoie le signe dans cette croix, il puisse repousser les insultes & les tentations du Prince des tenebres, & perseverer heureusement dans le service de ce divin Maistre, pour l'amour duquel il vouloit passer ses jours dans la solitude. On dit qu'il y a des manuscrits où ne se trouve point cet endroit qui regarde les images, mais je crois qu'il est veritablement du Saint, puisqu'il a esté depuis allegué dans un Concile par le Pape Gregoire II. qui dit que *Secundin Serviteur de Dieu estoit Reclus en France, c'est-à-dire, sur les confins de la France & de l'Italie.*

Il y a lieu de douter que cette réponse du Saint à *Secundin* soit bien placée sous l'indiction seconde, & s'il ne faudroit pas plustost la mettre dans le douzième livre sous l'indiction septième en Janvier, ou en Fevrier après une lettre que le saint Pape écrivit alors à Theodelinde Reine de Lombardie, puisque le Saint y témoigne à cette Princesse qu'il voudroit bien répondre à *l'Abbé Secundin*, mais qu'il en estoit empêché par ses gouttes, qui ne lui permettoient pas de s'appliquer à rien d'âcre, & qui le reduisoient mesme à l'extrémité (car en effet il mourut environ deux mois après) Que si on laisse cette réponse sous l'indiction seconde, il faudra dire avec Baronius, que *Secundin* aiant encore quelque peine à se rendre à l'avis de saint Gregoire touchant le cinquième Concile, il en écrivit de nouveau au saint Pape, & que le Saint ne pouvant pas lui répondre, parce qu'il estoit malade, envoya à Theodelinde une copie du cinquième Concile, afin que *Secundin* (qu'il appelle son tres-cher fils) le lût lui-mesme, & qu'il fut pleinement persuadé; & convaincu que tout ce qu'il avoit ouï dire contre

Greg. l. 7. ind. 2.  
ep. 54.

Nos quidem non quasi ante divinitatem ante illam prosterminur, sed illum adoramus, quem per imaginem, aut natum, aut passum, aut in throno sedentem recordamur. *Ibid.* n. 8.

Secundinum servum Dei inclusum Gallie docuit.

Conc. Rom. tom. v2.  
Conc. pag. 1461.

## IX.

Ce *Secundin* ou *Second* est vraisemblablement le mesme que *Secund*, qui a écrit l'Histoire des Lombards.

Greg. l. 12. ep. 7.  
mensé Jan. ind. 7.  
L'an 604.

## CHAP. XX.

De personis tantummodo, non autem de fide aliquid gestum est.

*l. 3. ep. 37.*

Cognoscatis autem Abbatem quem ad Agilulphum ante multum jam tempus transmisimus, pacem cum eo ordinasse. *l. 7. ind. 2. ep. 2. 42.*  
*Paul. Diac. de gest. Longob. l. 4. c. 9.*

*Id. l. 3. c. 30.*  
*L. 4. c. 28. ep. 42.*

le saint Siege & l'Eglise Catholique, estoit faux. Il ne sera pas inutile d'observer, que s'il restoit quelque petit doute dans l'esprit de ce Reclus, cela ne regardoit point la creance de l'Eglise, parce que mesme selon saint Gregoire le cinquieme Concile n'avoit rien decidé de nouveau à l'égard de la Foi, mais seulement terminé des questions, qui concernoient de certaines personnes. Nous avons parlé d'un Second, ou Secondin Religieux & Diacre de Ravenne, qui negocioit la paix avec Agilulphe Roi de Lombardie l'an 596. & à qui le Saint recommanda de la traiter avec grand soin, & de la conclure le plustost qu'il seroit possible. Environ deux ans après saint Gregoire écrivit à Janvier Archevesque de Cagliari, que la paix avoit esté *conclue par un Abbé* qu'il avoit envoyé ( il y avoit long-temps ) au Roi Agilulphe. Dans une autre lettre, il louë la Princesse Theodelinde de ce qu'elle avoit beaucoup contribué à la paix, comme il avoit appris de l'Abbé Probe: On infere de là que Probe fut cet Abbé qui conclut la paix, mais il est bien plus probable que cela se doit entendre de Secondin, qui l'avoit traitée. Secondin se retira dans la solitude soit la mesme année, si la lettre, dont nous avons parlé, est dans son rang, ou quelques années après. Sa qualité d'Abbé fait juger que tout Reclus qu'il estoit, il ne laissoit pas d'avoir des disciples, de quoi l'on a veu ci-devant, & l'on verra encore des exemples. La convenance du nom & du temps, & la consideration, où estoit ce Solitaire Second ou Secondin dans la Cour de Lombardie, font aussi juger qu'il est le mesme que le sçavant Second Serviteur de Dieu, c'est-à-dire, Religieux, qui demouroit à Trente, qui fut parain d'Adolvalde fils d'Agilulphe Roi des Lombards, & qui après avoir écrit l'histoire de cette nation, mourut vers l'an 612.



## CHAPITRE XX.

*De la fondation de l'Abbaïe de saint Cesaïre d'Arles :  
des regles de saint Cesaïre, de saint Aurelien, & de saint  
Ferreol, & de quelques reglemens du Concile d'Agde.*

L'Etat où se trouverent les Gaules pendant le cinquième siecle, ne fut pas bien favorable à la propagation de l'Ordre monastique, parce qu'elles devinrent la proie des François, des Bourguignons, des Huns, & d'autres peuples du Septentrion, qui s'estant répandus à plusieurs reprises dans les Provinces qu'elles contiennent, en chasserent les Romains, & tournerent aussi leurs armes les uns contre les autres. Mais enfin le grand Clovis les aiant reduites sous sa puissance, à la reserve de la Bourgogne, depuis conquise par ses enfans, & de la Provence, & d'une partie du Languedoc, qui furent encore quelque temps occupées par les Gots, & s'estant lui-mesme soumis à l'obeïssance de la Foi, le Christianisme en general, & l'Institut monastique en particulier, s'étendirent parmi les François. On attribuë à ce Prince ou à sainte Clotilde sa femme la fondation des monasteres de saint Mesmin à deux lieuës d'Orleans, de Viduë près de la Loire, de saint Pierre ou sainte Geneviève de Paris, de saint Germain d'Auxerre, de Nefle dans le diocese de Troie.

Selon l'ordre des temps il nous faudroit traiter de l'origine de l'Abbaïe de saint Mesmin, & des Saints qu'elle produisit; mais puisque nous passons de l'Italie dans la France, il est plus à propos de parler de la fondation du grand monastere d'Arles: d'où nous prendrons occasion de faire l'éloge de saint Cesaïre, qui aiant esté en son temps la gloire de l'Eglise Gallicane, fut d'une façon particuliere l'ornement & l'appui de la profession monastique, & qui laissa une regle, que l'on verra alliée dans le siecle suivant avec celle de saint Benoist. Saint Cesaïre estoit de Châlon sur Saone. Il vécut saintement dès son enfance, & il fit paroistre dès ce temps-là qu'il seroit fort liberal envers les pauvres. Estant âgé de dix-huit ans il reçut la tonsure clericale par les mains de saint Silvestre

## I.

*Progrès de l'Ordre monastique en France pendant le sixième siecle.*

*\*Sçavoir l'an 534*

## II.

*S. Cesaïre Archevesque d'Arles.*

Evesque de Châlon, & peu après il alla se faire Religieux dans l'Abbaie de Lerins, qui estoit alors gouvernée par saint Porcaire. Il remplit exactement les obligations de l'Etat monastique, & il exerça quelque temps l'office de Cellerier. Dans cet emploi il donnoit les choses necessaires à ceux qui par mortification ne lui demandoient rien, mais il refusoit les superflus à ceux qui en demandoient : cette conduite aiant choqué ces derniers, ils sollicitèrent l'Abbé de lui oster sa charge. Le Saint la quitta sans peine, & aiant plus de loisir, il s'en prevalut pour s'occuper entierement aux exercices spirituels. L'austerité de sa penitence le rendit infirme : ce qui obligea son Abbé de l'envoyer à Arles pour tâcher de rétablir sa santé. Son mérite ne put pas demeurer inconnu à l'Archevesque Eonius qui estoit de plus son parent, & ce Prelat *demanda le Saint à son Abbé*, l'ordonna Prestre, & le retint auprès de lui. Mais le Saint ne se dispensa point pour cela de l'Observance monastique, il la garda autant qu'il lui fut possible, & continua de reciter l'Office de Lerins. Il paroissoit Ecclesiastique par son ministere & ses fonctions, & Religieux par son humilité, par sa charité, par son obeïssance & par sa vie penitente. Il ne portoit point de chemises de toile, mais de drap ou de serge, & il continua d'en user ainsi estant Evesque. Le Superieur d'un monastere situé dans une Isle voisine de la ville, estant mort, Eonius y establît Abbé saint Cesaïre, qui y maintint la regularité. Du Cloistre il passa contre son gré dans le siege metropolitain d'Arles. Il le tint quarante ans, & y éclata par routes sortes de vertus, preschant sans cesse la parole de Dieu, assistant les pauvres, excitant le peuple à la pieté, reprimant les abus & les vices, & combattant l'heresie Arienne, dont les Gors faisoient profession, & les erreurs de Pelage, que Fauste de Riez avoit renouvelées. Il fit dresser des prieres en Latin & en Grec pour entretenir la devotion des Laïques : ce qui fait voir que la langue Grecque estoit en usage dans la Provence ; & éclaircit ce que nous avons dit de saint Oïan Abbé de Condat, & de Claudien Religieux & Grand Vicair de Vienne. Non seulement il annonçoit l'Évangile, mais il envoioit par la France, & mesme en Italie & en Espagne, des modeles de sermons pour soulager le travail des Ecclesiastiques qui s'appliquoient à instruire les peuples. De sorte qu'on peut dire, qu'encore qu'il ne fût que dans son diocese, il pres-

Ab Abbate suo sancto Porcario cum expetiit. *Act. tom. 1. p. 660.*

Nunquam Instituta Lirinensium vel modicum subrelinquens. Ordine & officio Clericus, humilitate, caritate, obsequio, cruce Monachus permanebat *Ibid.*

choit par tout où la langue Latine estoit connuë. Il n'ordonnoit point de Diacre, qu'il n'eût trente ans, & qu'il n'eut leu quatre fois tous les Livres sacrez. Un des Notaires de son Eglise nommé Licinien, par une noire perfidie le calomnia auprès d'Alaric Roi des Gots, faisant entendre à ce Prince, que l'Evesque d'Arles avoit entrepris, de lui oster cette Ville pour l'asujeter au Roi de Bourgogne : & sur cette fausse accusation, le Saint fut relegué à Bordeaux. On reconnut depuis son innocence, & Alaric lui permit de retourner à son Eglise, & condamna Licinien à estre lapidé : mais le Saint protegea ce miserable, & lui sauva la vie. On le décria encore auprès de Theodoric Roi des Ostrogots, & le Saint pour se justifier fut obligé d'aller à Ravenne. Mais il n'eut pas besoin de parler pour sa défense, Dieu changea tellement le cœur de ce Prince, que dès qu'il vit le Saint, il le revera comme un Apostre. Le Pape Symmaque, & le Senat Romain aiant souhaité de le voir, il alla à Rome, & y fut comblé d'honneur. Pendant son voiage on lui fit des presens, qu'il employa à racheter des Captifs de son diocese. Estant à Ravenne il consola une veuve en resuscitant son fils, qui estant officier de guerre, la nourrissoit d'une partie de ses appointemens.

Il presida l'an 506. au Concile d'Agde, où l'on fit plusieurs reglemens pour la discipline de l'Eglise. Il y fut ordonné que l'on ne bâtiroit point de nouveaux monasteres sans le consentement de l'Evesque, & que nul Religieux ne quitteroit sa communauté pour aller demeurer dans un autre, ni ne recevroit les Ordres sacrez sans la permission de son Abbé. On y renouvela encore quelques reglemens du Concile de Vannes, dont nous avons fait mention.

Le Saint fonda dans Arles, une communauté de religieuses, qui eurent pour premiere Abbesse sainte Cesarie sa sœur : & il leur fit bâtir une grande Eglise qui en contenoit trois petites dont l'une estoit consacrée sous l'invocation de la sainte Vierge, & les autres dediées en l'honneur de saint Jean, & de saint Martin. La principale estoit celle de la sainte Vierge, & toutefois celle de saint Jean donna le nom au monastere, mais aujourd'hui on l'appelle l'Abbaie de saint Cesaire, parce que le Saint en est le patron. Outre la regle qu'il composa pour cette nouvelle communauté de filles, il prenoit soin de les animer à la perfection par des lettres, & par des exhortations qu'il leur

## III.

*Reglement du Concile d'Agde touchant les Religieux.*

*Conc. Agath. an 506. c. 27. 38. 58.*

## IV.

*Abbaie de saint Jean ou de Cesaire, & sa regle.*

*Fabricavit triplicem in una conclusione basilicam.*

*At. sac. 1. pag. 668.*

## CHAP. XX.

Secundum sacram  
sanctissimi Papæ  
Urbis Romæ vos  
auxiliante Domi-  
no munire in om-  
nibus studete. *Reg.*  
*5. Casar. Recap.*  
*6. 14.*  
Hoc ipsa sanctissi-  
mi Papæ Urbica-  
ni sua sit auctori-  
tas. *Testam. 5.*  
*Casar.*  
*Bolland. 12. Tr-*  
*nuar. pag. 737.*  
Vestis seculares  
deponere & reli-  
giosas assumere  
unius horæ mo-  
mento possumus,  
mores vero bonos  
jugiter retinere,  
vel contra male-  
dulces voluptates  
seculi hujus  
quandiu vivimus  
Christo adjutore  
laborare debemus.  
*Casar. Reg. sub fi-*  
*nem*  
(Cæcilius) solitus  
erat dicere non-  
nul i rusticitatem  
sermionum vitant,  
& à vite vitis non  
declinant. *lib.*  
*pag. 639.*

adressoit, & dont quelques-unes sont venuës jusqu'à nous. Une de leurs principales observances estoit la closture perpetuelle : desorte qu'elles ne pouvoient plus sortir du cloistre, après qu'elles s'y estoient devoüées au service de Dieu : elles ne mangeoient point de chair, si elles n'estoient fort malades, leur habit estoit blanc, & leur coiffure ne pouvoit estre que d'une certaine hauteur marquée dans la regle. Quelques-unes s'appliquoient à transcrire les livres saints, & les autres aux ouvrages convenables à leur profession, à leur sexe. Leur regle les avertit, de prendre bien garde dans l'eslection de leur Abbesse, de ne point preferer une personne noble, ou une parente qui ne seroit pas si propre pour cet emploi, mais de choisir celle qu'elles jugeroient plus spirituelle, & plus capable de maintenir l'observance, & d'édifier par sa pieté, & par la sagesse de ses paroles, ceux qui viendroient au monastere. Les deux derniers articles de la seconde partie de sa regle, qui marquent le devoir de la Celeriere, & de la Portiere, ont esté tirez de la regle de saint Benoist, & si c'est une addition, comme il y a beaucoup d'apparence, elle est fort ancienne. Saint Cesaire avoit bâti son monastere de saint Jean, sous la dépendance canonique des Archevesques d'Arles, & pour affermir encore plus le bon ordre qu'il y avoit mis, & assurer aux religieuses la possession de leurs biens, il leur obtint un privilege du Pape Hormisdas, que l'on peut voir ailleurs, & dont il parle dans sa regle, & dans son testament. Il'eut toujourns beaucoup d'affection pour ce monastere : il l'institua son heritier, & estant prest de mourir, il s'y fit porter, & exhorta les religieuses à bien garder leur regle. Il fut enterré dans l'Eglise de la sainte Vierge, qui estoit destinée pour la sepulture de la communauté. Le privilege du Pape nous apprend que le saint, prit soin d'établir une sainte discipline parmi les Religieux : Il fit pour eux une regle, qui fut envoyée à divers monasteres. Il l'a finit par cet avis **JESUS-CHRIST**, travailler toute sa vie à se deffendre du mauvais penchant, qui nous porte aux faux plaisir du siecle, & regler toujourns ses actions selon les loix de la vertu, puis qu'enfin la couronne ne se donne point à ceux qui entrent dans la bonne voie, mais à ceux qui perseverent. On rapporte de lui qu'il disoit souvent *qu'il y avoit des personnes qui craignoient plus*

de pecher contre la pureté du langage, que contre la pureté des mœurs, marquant par cette reflexion que c'estoit une conduite fort irreguliere, que de se mettre plus en peine de bien parler que de bien vivre. Il eut un neveu nommé Tetrade qui fut Prestre & Abbé, & à qui l'on donne la qualité de Saint comme il se voit par l'ancienne inscription qui est au commencement de sa regle.

La premiere Abbessé du monastere de saint Jean, fut sainte Cesarie sœur de saint Cesaire. Afin qu'elle ne commandat pas, sans avoir obei, elle alla auparavant se former à la profession religieuse dans un monastere de Marseille, qui estoit vraisemblablement celui de saint Cassien, à qui saint Gregoire accorda des lettres de protection dont nous avons parlé. Après cette retraite, elle revint à Arles, & fut establie Abbessé. Elle mourut avant son frere, & on mit en sa place une autre religieuse du mesme nom. Cette seconde Cesarie eut sous sa conduite, plus de deux cens filles. Il se trouve des lettres de saint Cesaire à l'Abbessé Cesarie, & à deux autres Abbesses, dont une se nommoit Oratoire, pour les animer à s'aquitter des devoirs de leur charge. Entre les instructions qu'il leur donne, il leur marque, qu'il faut qu'une Superieure montre bon exemple, & qu'elle soit la premiere à l'Eglise, & au travail. Il avertit les religieuses de joindre l'humilité à la chasteté, & observe qu'il y a beaucoup de personnes, qui ont l'ombre, & l'apparence de l'humilité, mais peu qui possèdent effectivement cette vertu, & que la patience à souffrir les injures est la plus sûre marque, que l'on est veritablement humble. C'est à la seconde Cesarie, qu'est dediée la vie de saint Cesaire écrite par Cyprien, que l'on croit estre le mesme que saint Cyprien Evêque de Toulon. Après cette seconde Cesarie le monastere fut gouverné par Liliol. Sainte Rusticle eut ensuite la charge d'Abbessé, & l'exerça depuis l'an 574, jusqu'à 632.

Selon quelques-uns, saint Gilles Ermite passa de la Grece en Languedoc du temps de saint Cesaire, mais selon d'autres il n'y vint que deux ou trois cens ans après, & s'estant arresté dans le territoire de Nismes, il y gouverna un monastere qui eut pour fondateur Charles-Martel ou Charlemagne. Il est certain, que du temps de saint Cesaire, sçavoir vers l'an cinq cens quatorze, Il y avoit un Abbé Gilles, qui s'estant joint à Messien Notaire, presenta au Pape Symmaque une requeste

## V.

Sainte Cesarie,  
& les autres  
Abbesses.

Bolland. 12. 12.  
nuar pag. 729.  
Gregor. l. 6. ep. 12.  
Prior in Ecclesia  
inveniaris, &c.  
Cod. Regul. part.  
2. pag. 31.  
Verum humilem  
patientia ostendit  
injuriam. Ibid part.  
pag. 67.

## VI.

Saint Gilles.

Gonon de vitiis  
Patrum pag. 125.

CHAP. XX. pour la défense des droits, & des privileges de l'Eglise d'Arles. On a peut-estre confondu cet Abbé avec le fameux saint Gilles Ermite, dont la cellule fut depuis changée en un monastere de nostre Ordre, & qui donna mesme son nom à une partie du Languedoc depuis appelée la province de S. Gilles. Il ne sera pas inutile d'observer que ce Messien est le mesme que Messien Prestre, qui a écrit le second livre de la vie de saint Cesaire.

## VII.

*Monastere & Regle de saint Aurelien.*

*Vers l'an 548.*

*Greg. l. 7. indict. 2. ep. 116.*

*Laia lactina & nigranativa. Reg. S. Aureliani capp. 26. 46. c. 14.*

*\* Vide præfat. Iohan Mabill. in 1. part. sac. 14. n. 136. p. c.*

Saint Aurelien qui fut fait Archevesque d'Arles l'an 546. après Auxane successeur de saint Cesaire, bâtit dans la mesme ville deux monasteres, l'un pour des hommes, par l'ordre & par la liberalité du Roi Childebart, & l'autre pour des filles, & il leur dressa une regle. Il se trouve un Epitaphe d'un saint Florentin Abbé, qui fut vrai-semblablement le Superieur de la premiere de ces communautéz. Afin que nul n'entreprit de détruire l'ordre que l'on y avoit établi pour le repos des Religieux, & qu'ils possédassent plus paisiblement les biens, que le Roi leur avoit donnez, ce Prince eut la bonté d'écrire en leur faveur au Pape Vigile, qui leur accorda ses Lettres Apostoliques. Ce privilege fut depuis confirmé par saint Gregoire. Dans ces monasteres bâtis par saint Aurelien la closture estoit perpetuelle aussi bien pour les Religieux, que pour les Religieuses. Ils travailloient des mains, & ne mangeoient point de chair, s'ils n'estoient malades. Leurs habits estoient blancs, ou de couleur noire naturelle. Leur Regle est conforme en divers point à celle de saint Cesaire, & l'on y remarque aussi quelques observances, \* que quelques-uns estiment avoir esté tirées de celle de saint Benoist. Selon ces loix monastiques de saint Aurelien, il n'y avoit que l'Abbé qui pût estre ordonné Prestre, & il pouvoit aussi faire recevoir l'Ordre du Diaconat à un de ses Religieux, & celui du Soûdiaconat à un autre: Si quelque Eglise demandoit un Religieux pour Evesque, celui-ci sortant du monastere, n'en pouvoit point amener avec lui aucun autre: On ne permettoit point à aucun seculier, de quelque qualité qu'il fut, d'entrer ni dans l'Eglise, ni dans le monastere: mais s'il vouloit voir quelque Religieux, celui-ci l'alloit trouver dans un lieu destiné pour cela, & ne lui parloit qu'en présence du Superieur ou d'un Ancien.

## VIII.

*Et de S. Ferreol.*

Il se trouve encore une Regle de saint Ferreol Evesque d'Uzez. Ce Saint la composa pour un monastere qu'il bâtit, & il la dedia à Lucrece Evesque de Die, qui avoit esté Religieux

de l'Abbaie de Bevon. Les Moines de la communauté de saint Ferreol pouvoient sortir & aller aux champs avec la permission du Superieur. Ils ne portoient point de chemises de toile. Il leur estoit défendu d'aller à la chasse, de peur qu'en pensant prendre des bestes, ils ne devinssent eux-mesmes la proie du demon; le travail des mains estoit en usage parmi eux, mais la Regle ordonne que ceux qui n'auroient pas assez de force pour les emplois penibles & laborieux, s'occuperoient à copier des livres, ou s'appliqueroient plus que les autres à la priere. Il paroist par les Regles de ces trois Saints de France, que de leur temps les mots de *religion*, de *religieux*, & d'*habit religieux* estoient en usage, pour marquer l'état, les personnes, & les vestemens des Moines, & des filles consacrées à Dieu. Ce mesme usage se prouve par le Concile de Macon de l'an cinq cens quatre-vingt-un où l'on fit un reglement, pour retenir dans le devoir une Religieuse nommée Agnes, qui vouloit donner son bien à des personnes puissantes, afin que par leur credit elle pût sortir du monastere, & retourner dans le siecle.

Vers l'an 558.

Quicumq; agrum non excolit, Deum dupliciter colat.... paginam pingat digito, qui terram non præscribit aratro. *Ferreol. Reg. c. 38.*

Vestem mutasse & religionis tantum habitum suscepisse. &c. *Casar. regul. ad monachos sub finem Aurelian.*

*Reg. c. 48.*

Religiosorum turba collecta, *Reg. Ferreol.*

Si quis veniat religionem expetens, monasterium intraturus. *id. c. 5.* Se possit de intra monasterii sui septa subtrahere.

*Conc. Matisé. c. 19.*

## CHAPITRE XXI.

*De l'Abbaie de Lerins: de saint Siffroy Evesque de Carpentras: de saint Hospice Reclus: de saint Marius Abbé de Bevon: de saint Chef, & de quelques autres Saints.*

**L**A pieté fleurissoit toujours avec les Lettres parmi ceux de Lerins. Cette illustre Abbaie nourrissoit de parfaits Religieux, & donnoit à toutes les Provinces d'excellens Evesques. C'est le témoignage que lui rend saint Césaire dans une de ses Homelies. Saint Siffroy est un de ces saints Prelats, qui en furent tirez: il naquit dans le Comtat d'Avignon. Son pere qui portoit les armes, aiant quitté cette profession pour se faire Religieux, l'emmena avec lui à Lerins, & ils y furent tous deux admis dans la communauté. Le Saint y fit beaucoup de progrès dans l'étude des Lettres divines & humaines; mais il s'avança encore plus dans la pieté. La reputation de son merite aiant porté l'Eglise de Carpentras à le demander pour Pasteur, il en fut

I.

*S. Siffroy Religieux de Lerins. & ensuite Evesque.*

Hac est quæ eximios nutrit Monachos, & præstantissimos per omnes provincias erogat Sacerdotes. *Casar. homil. 25. ad Monachos. Chronol. Lerin. 29. Novemb.*

## CHAP. XXI.

facré Evesque par saint Cesaïre. Il édifia merveilleusement ceux de son diocèse par l'austerité de sa vie, par sa charité envers les pauvres, & par ses autres vertus. Il eut aussi le don des miracles, & mourut vers l'an 540. Sa memoire est en singuliere veneration dans sa Cathedrale, qui conserve encore aujourd'hui ses reliques, & le revere comme son Patron.

## II.

*S. Hospice Reclus de Nice.*

*Greg. Turon. Hist. l. 6. c. 6.*

*Ann. 574.*

La ville de Nice eut un grand original de penitence dans un saint Reclus nommé Hospice. Il estoit toujours chargé de chaînes comme un criminel, & ne vivoit que de pain & de dattes. Le Carefme il redoubloit l'austerité de son abstinence, ne se nourrissant que de certaines racines d'Egypte, dont usoient les Ermites. Il predit l'invasion des Lombards, & il avertit les Religieux qui estoient avec lui, de se retirer dans un lieu de seureté. Les Barbares voiant que dessous son cilice il avoit des chaînes qui lui ferroient le corps, le prirent pour quelque grand scelerat, & le Saint leur avoua qu'il estoit tel en effet. Un d'entre eux voulut le frapper, mais la main qu'il avoit levée sur le Saint, devint paralytique & incapable de mouvement. Le Saint le guerit en faisant sur lui le signe de la Croix, & cette guerison s'étendit aussi sur son ame: car il se convertit, & se fit Religieux au mesme lieu. Quelques jours avant la mort de saint Hospice, Dieu lui fit connoître qu'il le vouloit retirer du monde. Le Saint en avertit le Prieur du monastere, & celui-ci en donna avis à Austade Evesque de Nice. Une personne estant venu visiter ce parfait Solitaire, admira qu'il pût vivre estant chargé de chaînes, & rongé de vers. Mais le Saint lui répondit que nostre Seigneur, pour l'amour duquel il s'estoit reduit dans un état si penible, lui donnoit des forces & adouciſſoit ses souffrances. Dès qu'il eut rendu l'esprit, ces vers disparurent, & son corps devint net. S. Austade l'ensevelit. On dit que ses reliques reposent aujourd'hui dans la Cathedrale de Nice. Sa mort arriva l'an 581.

*Confortat me ille pro cujus nomine hæc patior. Greg. Turon. Hist. Ibid.*

## III.

*Fondation de l'Abbaie de Bevon.*

L'Abbaie de Bodane, ou de Bevon estoit dans le diocèse de Sisteron en Provence. On ne sçait point par qui elle fut bâtie, ni comment les Religieux qui y demeuroient, connurent le merite de saint Marius, mais il est certain qu'ils l'éluèrent pour Abbé, quoi qu'il fut étranger & absent: car il estoit d'Orleans & servoit Dieu dans un monastere de cette ville, ou des environs (c'est à-dire dans saint Agnan, ou dans saint Mesmin) Gondebault Roi de Bourgogne aiant agréé son élection, il  
alla

alla à Sisteron , & y fut établi Abbé par Jean Evesque du diocèse. Sa conduite répondit à l'esperance , que l'on avoit conçue de lui , & il s'acquitta exactement de ses devoirs. Il paroît par ses actes que de son temps c'estoit une pratique fort ordinaire aux Religieux , de vivre comme Reclus dans leurs cellules pendant le Careme , & de se tenir dans la solitude pour honorer la retraite de nostre Seigneur dans le desert. Le Saint estant ainsi retiré , apprit dans une vision que la sainte Vierge prioit Dieu pour l'Italie alors menacée d'une invasion de Barbares. Il alla visiter les tombeaux de saint Martin & de saint Denis , & durant ce voiage estant tombé malade à Paris , il fut guéri par saint Denis , qui lui apparut. Estant de retour à Bevon , Dieu lui revela la mort d'un saint Prestre nommé Donat , qui vivoit dans la solitude , & il en parla à ses Religieux , qui allerent aussi-tost à l'Ermitage du saint Anachorete , & reconnurent la verité de cette revelation. Le saint Abbé entra dans la gloire du Ciel vers l'an 555. Il fut enseveli par Lucrece Evesque de Die , qui avoit esté son disciple dans le cloistre. Les actes de saint Marius ne disent point quelle regle il garda , & toutefois nous ne laissons pas de faire mention de lui , parce que son monastere a esté de nostre Ordre , & que si la Regle de saint Benoist y a esté inconnüe , lors qu'il fut bâti , il y a preuve qu'elle y fut depuis reçue , quoique l'on ne puisse pas déterminer le temps auquel elle commença d'y estre en usage : & ces considerations nous engageront encore dans la suite à parler d'autres Saints qui ont fleuri dans nos monasteres , bien que l'on ne sçache pas certainement qu'ils aient observé nostre Regle. Le monastere de Bevon fut depuis réduit en Prieuré , & soumis à l'Isle-Barbe. Les Reliques de saint Vincent , de saint Oronce & de saint Victor aiant esté transferées du diocèse de Girone dans celui d'Ambrun , on les mit dans une Eglise , où l'on établit des Religieux , soit dès le temps de cette translation , ou depuis. Lorsque Beroald en estoit Abbé , Etherius Evesque , qui gouvernoit peut-estre le Diocèse d'Avanches , obtint de lui quelques reliques de ces Saints , & les mit dans le monastere de Novi : mais un faux frere nommé Astroald les enleva secretement , & les porta à Lion. Il s'en ouvrit à un homme de pieté qui lui conseilla de les rapporter à son monastere , mais il ne suivit point cet avis , & un peu après il fut assassiné par son compagnon. Le successeur d'Etherius trouva

Ut mos est Religiosorum in Quadragesima. *Act.*  
tom. 1. pag. 105.

*Bolland. 22. Januarii. p. 392.*  
*Car. Coïnt. Annal. Franc. ann. 562. num. 32.*

## CHAP. XXI.

ces reliques chez un Ermite, qui demouroit près du Rosne, & les remit dans l'Abbaie de Novi. Il repolit aussi, & écrivit d'un style plus élégant les actes de ces Saints, qui lui furent communiqués par un Abbé d'Espagne, qui estoit venu en France pour assister à un Concile.

## IV.

*Monasteres bâtis par S. Chef.*

Saint Chef allant à Lerins pour y embrasser la vie religieuse, fut retenu dans Arles par saint Césaire, qui l'ordonna Prestre. Il y fit quelque temps les fonctions du Sacerdoce; mais ensuite aiant reçu la benediction de son saint Prelat, il s'en revint dans le diocèse de Vienne, où il avoit pris naissance, & il y bâtit un petit Ermitage, dont il dedia la chapelle à saint Eusebe Evêque de Verceil, y estant peut-estre porté, parce que ce Saint avoit esté un des premiers propagateurs de l'Ordre monastique. Il bâtit ensuite les monasteres de saint Symphorien & de saint Pierre d'Alarone, & un troisième sur une colline appelée Rupian, qui estoit une dépendance du village de saint Maurice d'Arfis qui appartenoit à ses parens. Il dedia ce dernier à la sainte Vierge, & il y mit des Religieux qu'il instruisit dans la perfection selon la regle des saints Peres. Il y avoit alors à Vienne un usage fort singulier, & qui fait bien voir qu'on y estoit fort éloigné de l'erreur de ceux qui regardent comme inutiles les pieux Solitaires qui servent Dieu dans le secret du cloistre. On y choisissoit un Religieux que l'on croioit estre le plus avancé dans la perfection, & le plus digne d'estre exaucé de Dieu, & on le renfermoit dans une cellule, afin qu'il y passât le reste de ses jours dans la contemplation, & qu'il y priât sans cesse pour le peuple. Philippe alors Archevesque de Vienne fit choix de saint Chef, & l'aiant tiré du monastere qu'il gouvernoit, l'exhorta à vivre dans cette étroite solitude. Le Saint lui obeit, & après avoir laissé sa communauté sous la conduite de Severien, qui en estoit Prieur, il demeura douze ans Reclus dans une cellule, immolant à Dieu son corps par la rigueur du jeûne, & son cœur par de vifs & continuels sentimens de componction. Il mourut vers l'an 575. & son corps fut porté au monastere de sainte Marie, qui fut habité par des Religieux de nostre Ordre. Sa vie a esté écrite par saint Adon Archevesque de Vienne, qui la dedia à ces Religieux, pour les exciter à marcher sur ses traces, les assurant que saint Chef seroit leur protecteur, s'ils se rendoient ses imitateurs. Remile appelée aussi Eugenie, qui avoit esté élevée à Vienne dans

*S. Theuderius Act. tom. 1. pag. 678. Spicileg. tom. 12. pag. 140.*

*Mabill. de Re Diplom. pag. 463.*

l'Abbaie de saint André le Haut par sa tante Eubone, qui en estoit Superieure, bâtit le monastere de saint André le Bas par la liberalité de ses parens, comme il paroist par leur charte de l'an 520. Elle y gouverna une communauté de filles selon l'institution & la discipline de saint Leonien; mais depuis ce monastere fut habité par des Religieux.

Entre les Saints, qui ont honoré les sieges de Lyon par leurs vertus, on marque saint Loup qui avoit mené une vie solitaire dans l'Isle-Barbe, & y avoit peut-estre exercé la charge d'Abbé. Les Superieurs de cet ancien monastere estoient en grande consideration auprès des Archevesques de Lyon, & ces Prelats avoient coûtume de leur donner la *puissance de lier & de délier*, & de les employer dans le gouvernement de leur diocese. Lors que le Siege estoit vaquant, ces Abbez de l'Isle-Barbe prenoient soin de l'Eglise de Lyon, & y regloient toutes choses, jusqu'à ce que Dieu y eut donné un nouveau Pasteur. Saint Desirat Prestre vécut Reclus dans le monastere de Gourdon, qui estoit dans le diocese de Châlon sur Saone: Agricole Evesque du diocese transféra son corps dans l'Eglise d'un hospital de lepreux, accompagné de plusieurs Abbez & de tout son Clergé. Les Vies de saint Romain, de saint Lupicin & de saint Oian, tous trois Abbez de Condat, ou comme l'on parle aujourd'hui, de saint Claude, furent écrites, ainsi que nous avons dit par un Religieux de ce monastere, qui adressa son ouvrage à Jean, & à Armentaire Religieux d'Agaune. Parlant de deux Religieux de sa communauté, dont l'un nommé Antidiole estoit Prestre, & l'autre nommé Valentin estoit Diacre, il ne les qualifie point Religieux, mais il les designe par le nom de leur Ordre.

## IX.

*Abbez de l'Isle-Barbe prennent soin de l'Eglise de Lyon pendant la vacance du Siege.*

*Cui etiam Abbati tradidimus potestatem ligandi & solvendi, ubi habuerant prædecessores sui, &c.*

*Lidrad. Ep. Lug. Epist. ad Carol.*

*Imp. tom. 1x. Biblioth. Patrum pag. 626.*

*Collectis Abbatibus & omni Clero. Greg. Tur. de Glor. Conf. c. 86. Gonon. pag. 151.*

*Vers l'an 520.*



## CHAPITRE XXII.

De la fondation des Abbaies d'Agaune ou de S. Maurice,  
de saint Benigne de Dijon, du Moustier de S. Jean :  
& de quelques Saints.

I.  
Fondation du  
monastere d'A-  
gaune, ou de S.  
Maurice.  
Greg. Turon. hist.  
l. 3. c. 5.

Sammarth. Gall.  
Christ. tom. 4. pag.  
11.  
L'an 515.

Essai de l'hist. mo-  
nastique d'Orient.  
pag. 508.

L'Abbaie d'Agaune ou de saint Maurice au diocèse de Sion doit son origine ou son parfait établissement à Sigismond Roi de Bourgogne. Je parle avec doute touchant sa fondation, parce que saint Severin Religieux, qui vint à Paris pour rendre la santé au grand Clovis, est qualifié Abbé d'Agaune, ce qui fait voir, qu'il y avoit au mesme lieu du moins quelques cellules d'Ermites, & quelque commencement de monastere avant le regne de Sigismond. Pour y former une nouvelle communauté, ou pour accroistre celle, qui y estoit déjà, on tira des Religieux de Grane ou de Grevenç, qui estoit peut-estre un des monasteres de Grinnic près de Vienne. Parmi ces Religieux on marque saint Hinnemode, ou Hymnemond, saint Ambroise, S. Acin ou Achive, S. Prote, & il est fort probable que l'on en fit encore venir de quelques autres monasteres bien reglez, & principalement de Condat ou de saint Claude dans le *Mont-Iura*; car dès ce temps-là ou un peu après, on forma dans Agaune une grande communauté, qui fut divisée en neuf chœurs ou bandes, pour aller les unes après les autres à l'Eglise, & y celebrer les loüanges de Dieu par une psalmodie perpetuelle. Nous avons remarqué que cet office continel estoit déjà en usage parmi les *Acemetes* d'Orient, qui avoient eu pour Instituteur saint Alexandre. Selon un titre qui ne semble qu'une mesme charte, tel qu'il a esté donné au public, mais qui pourroit bien avoir esté composé de deux ou trois jointes ensemble, les Evesques, qui autoriserent cette fondation du Roi Sigismond, établirent Abbé d'Agaune saint Hinnemode, & pour le soulager dans ses fonctions, ils voulurent que chaque chœur ou bande de Religieux eut son Doyen particulier. Il ne sera pas inutile d'observer que la premiere de ces bandes s'appelloit *de Grane*, la seconde *d'Isian*, la troisieme de *Iura*, & la quatrieme de *Meluë*. Ces noms estoient sans

doute autant de monasteres, dont l'on avoit tiré des Religieux pour former la communauté. *Iura* estoit probablement l'Abbaie de Condat, ou de saint Claude située dans *le mont Iura*. *Isian* & *Melue* sont également inconnus: car c'est une erreur que de confondre *Isian* avec le monastere d'Asane, qui estoit en Espagne, & non pas en France, comme l'on verra ci-apres. Les Eveques recommanderent aux Religieux de bien obeir au venerable Hinmemode, & ils avertirent en particulier les jeunes d'executer sans murmure ce qui leur seroit commandé par les anciens. Ils laisserent à la prudence de l'Abbé, de déterminer ce qui seroit necessaire pour les vestemens, pour les lits, & pour la nourriture des Religieux. Ils arresterent qu'à l'égard des jours de jeûnes, ils suivroient l'usage des autres monasteres; mais ils ne les assujeterent pas aux mesmes loix à l'égard du travail des mains, & ils les en dispenserent du moins en partie à cause de la continuelle psalmodie. Ils ordonnerent qu'ils mangeroient dans un mesme refectoir, & reposeroient dans un mesme dortoir, que le chauffoir seroit aussi commun, que nul ne sortiroit du monastere sans la permission du Prieur ou Supérieur, & que ceux qui tomberoient dans quelque grande faute, en seroient punis selon les Canons, mais que la peine des fautes legeres seroit prescrite par l'Abbé du consentement des Freres. Telle fut la premiere observance du monastere d' Agaune. Ce mesme Religieux de Condat, qui composa les actes de saint Oyan, mit par écrit la discipline des Moines d' Agaune à la priere de Marin Prestre & Abbé de Lerins.

Plusieurs tiennent que cet ouvrage, ou la regle d' Agaune, ( Si elle a esté encore écrite par quelque autre ) est la mesme chose que la regle de Tarnat, parce qu'il y avoit alors un Bourg appellé *Tarnada* qui estoit près de cette Abbaie d' Agaune ou de saint Maurice: mais cela n'est pas sans difficulté; car ni ce Religieux, ni aucun ancien Auteur n'a point designé le monastere d' Agaune par le nom de Tarnat. De plus la regle de Tarnat ne parle point de cette psalmodie continuelle, elle ne dispense point les Religieux du travail des mains, mais elle veut qu'ils s'y occupent, & les exempte pour cet effet de jeûne au temps de la moisson, & des vendanges, avertissant néanmoins le Superieur de moderer tellement le travail le mercredi, & le vendredi, que s'il y avoit moien, les Religieux pussent y observer le jeûne. Il paroist veritablement par la regle de Tarnat, que

E e iij

---

 I I.  
 Regle de Tarnat

 Act. sac. 1. Tom.  
 586.

CH. XXII.

*Cod. Reg. parisi. 2. pag. 106.**Bibl. Clun pag. 455. & 1728.**Manus in villa Madaliaco in pago Lugdunensi, in agro Ternateuce. Chart. in 5. ann. 938.**Gregor. Tur. de gloria martyrum. l. 1. c. 76.**Mar. Chronic.*

Tarnat estoit près d'une riviere, ce qui convient à saint Maurice qui est près du Rhône, mais il y avoit alors d'autres monasteres d'une semblable situation. Entre Lion, & Vienne il se trouve encore aujourd'hui le Prieuré de Ternai assis sur le Rhône. Il y a aussi dans le diocese de Lion le Prieuré de Ternan, & un des lieux où sont ces Prieurez, pourroit bien estre le mesme, que celui de Tadermac, ou de Ternac, dont il est fait mention dans les anciens memoires de l'Abbaie de Cluni. Puisque nous avons eu occasion de parler de la Regle de Tarnat, nous observerons qu'elle contient vingt-trois Chapitres, dont les dix derniers ne sont presque que la Regle de saint Augustin, unie aux loix particulieres de Tarnat, de mesme que la Regle de ce Saint est jointe à la Regle d'un Auteur inconnu, dans l'ancien manuscrit, dont nous avons parlé. Saint Himmode eut pour successeurs saint Ambroise, saint Achive, & saint Tranquille. La psalmodie perpetuelle des Religieux d'Againe parut tres-édifiante, & servit de modele à d'autres communautéz qui les imiterent. Les femmes avoient la liberté d'entrer dans leur Eglise. Gregoire de Tours racontant un miracle, qui l'obligeoit à parler de leur psalmodie les designe par les trois qualitez, de Clercs, de Moines, & de Freres, ce qui fait juger que parmi eux il y en avoit quantité qui estoient dans la clericature. L'emportement de plusieurs de leur communauté, causa un tumulte & un scandale, marqué dans une ancienne chronique : mais il est à croire que ce desordre n'eut point de suite, & que l'on y remedia promptement, puisqu'il va paroistre, que quelques années après, un Prince qui est reveré comme Saint, fondant un monastere, crut que pour le bien regler, il falloit en rendre la discipline conforme à celle que l'on gardoit dans saint Maurice.

## III.

*Fondation des Abbaies de saint Benigne de Dijon, & de saint Marcel de Chalon.*

*Quam constitutionem confirmavit Apostolica auctoritate Hormisdas. Spicil. Tom. 1. pag. 360 pag. 370.*

Le corps de saint Benigne Martir, aiant esté trouvé par saint Gregoire Evesque de Langres, ce saint en fit la translation l'an 512, & bâtit autour de son tombeau une Eglise, & un monastere. Il le dota de son propre bien, & de quelques terres de son Evesché, & pour affermir encore davantage ce qu'il avoit fait en faveur des Religieux, il obtint des lettres Apostoliques du Pape Hormisdas : en quoi il suivit peut-estre l'exemple de saint Cesaire. Les deux premiers Abbez de saint Benigne, furent saint Eustade, & saint Tranquille. Le saint Roi Gontran en accrut le revenu par ses liberalitez. Il fonda aussi l'Abbaie

de saint Marcel près de Châlon sur Saone. Ces deux monasteres imiterent celui de saint Maurice, à l'égard de la psalmodie continuelle, & mesme à l'égard de l'observance : car ces trois Abbaies furent associées par l'ordre de ce Prince, qui jugea que cette union seroit avantageuse à la regularité. On dit qu'Apollinaire qui fut Abbé de saint Maurice, gouverna aussi les monasteres de saint Benigne de Dijon, & de saint Eusebe de Toul.

L'Abbaie de Montier saint Jean, appelée par les anciens Reomaïs, est sans doute une des plus anciennes de France, aiant eu son commencement dès le cinquième siecle ; mais nous avons attendu jusques-ici à en faire mention, parce que saint Jean son fondateur & son premier Abbé n'est mort que vers l'an cinq cens quarante. Le Saint estoit fils d'Hilaire Sénateur & de Quiete qui estoient des personnes nobles du diocese de Langres, & dont la vertu a reçu des loüanges de Gregoire de Tours. Après avoir esté instruit dans la pieté, & dans les lettres il quitta sa famille à l'âge de vingt ans, & se retira dans une cellule, non loin d'un bourg ; mais cette retraite ne fut pour lui, qu'un essai de la vie solitaire : car ensuite il établit sa demeure dans un desert du territoire de Tonnerre, & y servit Dieu quelque temps avec deux disciples qui estoient fort jeunes. La reputation de sa vertu attira auprès de lui quantité d'autres personnes, qui se mirent sous sa conduite, & il forma ainsi une communauté de Religieux. Mais pour la bien regler, il ne voulut pas s'en rapporter seulement à ses propres lumieres : il alla auparavant visiter les plus celebres monasteres de France, & il en remarqua les usages & la discipline. Faisant les fonctions de Superieur, il reconnut combien cette charge est pesante, & qu'il est bien plus aisé & bien plus seur d'obeir, que de commander. Cette consideration remua tellement son esprit, & le pressa si fortement, qu'il sortit en secret de son monastere, accompagné de deux de ses disciples, & alla se cacher parmi les Solitaires de Lerins. Il y vécut environ dix. huit mois sous la direction d'Honorat II. du nom, qui en estoit Abbé ; mais aiant esté reconnu, il fut rappelé par saint Gregoire Evêque de Langres, & obligé de retourner en Bourgogne. Il reforma sa communauté qui s'estoit relâchée pendant son absence, & il y établit la Regle de saint Macaire. Il prenoit grand soin de ses disciples, & leur recommandoit sur tout la

## I V.

*Monasteres de  
Montier-saint  
Jean, & de S.  
Seine.  
Gregor. de glor.  
Conf. c. 42. Act.  
Tom. 1. pag. 263.  
& 633.*

*Melius esse sub vin-  
culo mortificatio-  
nis se subdere  
quàm aliis impe-  
rando dominari.  
Ibid pag. 634.*

## CH. XXII.

Sepultus est in ecclesia sancti Joannis. *Art. rom. 1. pag. 639*

Archimandritam querebat, qui cum vitam monasterii doceret, & sanctorum Patrum collationibus erudiret & institutionibus. *Art. an. 580. pag. 264. & 266.*  
Ecclesiam quoque laboribus propriis fabricatus est, &c. *Ibid.*

## V.

Quod in vestris regionibus abundare indicatis ecclesias novas, gratulanter suscipimus. *Pelag. Epist. ad Auniar. Concl. tom. 5. pag. 954. Concl. Antif. c. 24. 25. 26.*  
Monasterium Coacense ad sanctos. *Biblioth. Phil. Labbe tom. 1 pag. 421.*

pureté du cœur, & le travail des mains. Un séculier souhaitant d'assister à sa Messé le Dimanche, & de recevoir de ses mains la sainte Communion, il ne voulut point lui accorder cette grâce, alleguant pour raison que cela estoit contre la regularité. Il annonçoit pourtant la parole de Dieu, non seulement aux Religieux, mais au peuple. Il estoit si accompli en toutes sortes de vertus, que l'on eût eu peine à déterminer en quoi il excelloit davantage. On remarque de lui qu'il ne témoigna jamais ni joie ni tristesse de la mort de personne. Ses austeritez ne l'empêcherent point d'arriver jusques à l'âge de six-vingt ans; & ce qui est bien extraordinaire, il eut toujours & l'esprit & les sens pleins de vigueur. Il eut pour successeur saint Silvestre, qui gouverna sa communauté selon la Regle établie par son maistre, & fut enterré dans l'Eglise de saint Jean, comme dit Jonas Auteur du VII. siecle. Saint Seine donna dès sa jeunesse des marques d'une si grande fainteté, qu'il fut ordonné Diacre à l'âge de quinze ans, & cinq ans après élevé au Sacerdoce. Sa vertu aiant blessé quelques personnes mal disposées qui lui porteroient envie, il quitta l'Eglise de Maimont où il étoit établi, & se mit sous la discipline de saint Jean Abbé de Reomes, afin d'apprendre de lui les maximes & les usages de la vie monastique, & principalement ce qui en est prescrit dans les Institutions & dans les Conférences des saints Peres: ce qui semble devoir s'entendre des ouvrages de Cassien. Après en avoir esté suffisamment instruit, il se separa de lui, & se retira dans une solitude, où il bâtit le monastere de Segestre, aujourd'hui nommé saint Seine. Il fit plusieurs miracles. On en rapporte un qui fait voir qu'il ne faisoit point de difficulté d'admettre les séculiers dans son Eglise, & qu'il n'imitoit pas en ce point saint Jean son maistre: car le jour mesme de Pasques il y donna la Communion à un séculier qui estoit paralytique, & il lui rendit la santé. Il mourut vers l'an 580. & fut enterré dans l'Eglise qu'il avoit bâtie. Sa vie a esté écrite par un de ses disciples. Les monasteres de Monstier saint Jean, & de saint Seine sont tous deux dans le diocese de Langres.

Le nombre des Eglises s'accrut beaucoup dans celui d'Auxerre du temps d'Aunarius, qui en prit la conduite vers l'an 571. Quelques uns le comptent pour le premier Abbé du monastere de saint Germain, qui est dans la mesme ville. Il y tint

un Synode , où il fut arresté que les Religieux ne pourroient point servir de parrains dans le Baptême , ni se trouver aux nôces , & qu'on ne laisseroit point entrer les femmes dans les monasteres. Parmi ceux qui souscrivirent à ces decrets , on remarque sept Abbez. Les monasteres qui estoient alors à Auxerre , ou aux environs sont marquez dans une Ordonnance d'Aunarius , touchant la celebration du Service divin. Chaque monastere avoit son jour , auquel l'Abbé accompagné de ses Religieux alloit chanter les Matines dans la Cathedrale , avec le Clergé de quelques autres Eglises. La plupart de ces monasteres ne subsistent plus , mais il est remarquable que dans ce denombrement on trouve celui de *Couci les Saints* : ce qui fait voir que s'il avoit esté ruiné par les Huns , comme dit la chronique de saint Marian , il avoit esté depuis rétabli.

### CHAPITRE XXIII.

*De l'Abbaie de Mici ou de saint Mesmin : de saint Lifard Abbé de Meun : de quelques reglemens du premier Concile d'Orleans.*

L'Abbaie de Mici ou de saint Mesmin , qui est à deux lieuës d'Orleans , reconnoist pour Fondateur le grand Clovis , qui la fit bastir & y donna des terres en faveur de saint Euspice Prestre du diocese de Verdun , & de saint Maximin ou Mesmin son neveu comme il se voit par sa charte de l'an 508. Ces deux Saints en furent successivement les Abbez , & y ouvriront un école de pieté , d'où sortirent plusieurs Saints , tels que sont saint Avit , saint Theodemir , saint Calais , saint Lié , saint Dulcard , saint Viator. Elle fut dediée sous l'invocation de saint Estienne , par Eusebe Evesque d'Orleans. Saint Mesmin reçut en mesme temps l'ordre du Diaconat , & quelques années après celui du Sacerdoce , avant que d'estre établi dans la charge d'Abbé. Son administration finit avec sa vie vers l'an 520. Il fut enterré par Eusebe dans un lieu , où il avoit exterminé un dragon , qui faisoit du ravage dans le pais. On éleva depuis une chapelle sur son tombeau , pour marquer la persuasion que l'on avoit de sa sainteté & de sa gloire , qui éclatoit souvent par des miracles.

I.  
Abbaie de saint  
Mesmin.

Act. tom. 1. pag.  
580. an 520.

Mabil. de Re Di-  
plomat. pag. 463.

## CH. XXIII.

## I I.

S. Lifard Abbé  
de Meun.

( Lifardus ) vera  
Monachi professio-  
ne armatur. *Act.*  
*fac. 1. lb. pag. 154.*  
Ad monasticam  
perueniens normā,  
&c. *pag. 155.*

Aredius Presbyter.  
*Greg Tur. Mi ac.*  
*Mart. l. 2. c. 40.*  
*Abbas. c. 28. &c.*

## I I I.

Reglemens du  
Concile d'Or-  
leans de l'an 511.

*Apud Gratian. 18.*  
*q. 2. c. 16. Abbates.*

*Can. 19. & 22.*  
\* cellula.

L'Eglise collegiale de Meun a esté dans son origine un monastere, qui eut pour fondateur & pour premier Abbé saint Lifard. La profession d'Avocat fut le premier emploi de ce grand serviteur de Dieu. Il la quitta à l'âge de quarante ans, & fut ordonné Diacre. Il se retira ensuite à Meun avec saint Urbice, & y mena une vie solitaire. Il excella en austerité, étant toujours revêtu d'un cilice, & ne prenant chaque jour pour nourriture qu'un fort petit pain d'orge, qu'il se preparoit lui-mesme. Pour son breuvage, c'estoit un peu d'eau, dont il usoit de trois jours l'un. Il fut ordonné Prestre, & eut avec lui des disciples. Usuard dans son Martyrologe le qualifie simplement Prestre; mais il est certain qu'il a esté Moine & Abbé, ou Supérieur de Moines. Comme la qualité de Prestre est plus honorable que celle d'Abbé, les anciens donnoient souvent la qualité de Prestre aux Abbez, qui avoient esté élevez au Sacerdoce. Gregoire de Tours en fournit une preuve bien évidente dans saint Yrier, dont il parle souvent, & qu'il appelle tantost Prestre, & tantost Abbé, comme il a esté observé ci-devant. On met la mort de saint Lifard en l'an 565. Il choisit pour successeur saint Urbice, qui augmenta les bastimens de son monastere.

Du temps d'Eusebe Evesque d'Orleans, c'est à dire, l'an 511. on tint dans cette ville un fameux Concile, où il fut ordonné entre autres choses, que les Abbez seroient soumis à la puissance des Evesques, qui pourroient les corriger, s'ils faisoient quelque chose contre la Regle; que les Religieux rendroient une entière obeïssance à leurs Abbez, qui puniroient les Moines vagabonds, & n'admettroient point dans leur communauté ceux qui seroient d'un autre monastere; qu'ils ne souffriroient point qu'aucun Religieux possédât rien en propre, & que selon la Regle ils appliqueroient au profit du monastere, ce que quelqu'un d'eux auroit acquis pour lui; que nul Religieux ne pourroit entreprendre de bâtir \* une cellule (c'est-à-dire, un monastere ou un ermitage) sans la permission de l'Evesque, & sans le consentement de son Abbé. Il paroist par le Concile d'Orleans de 549. qu'il y avoit de deux sortes de Religieuses ou de femmes devotes, dont les unes changeoient d'habits, & se consacroient à Dieu dans leurs propres maisons, & les autres dans les monasteres; & qu'il y avoit des monasteres, dont elles ne sortoient plus, après y avoir fait profession,

& d'autres où elles avoient quelquefois la liberté de sortir & d'aller voir les gens du siecle. Sur quoi le Concile ordonna, que celles qui estant offerres par leurs parens, ou qui se separant du monde par leur propre volonté, entreroient dans les monasteres où l'on gardoit une closture perpetuelle, pourroient prendre l'habit de la Religion, un an après leur entrée; mais que celles qui auroient choisi pour leur retraite les communautés où l'on donnoit quelquefois permission de sortir, ne seroient revêtuës du saint habit, qu'après avoir passé trois ans dans le cloistre. Or en prenant l'habit on faisoit profession, & l'on se devoüoit pour toujourns à servir Dieu selon les loix de la vie monastique. Il arrivoit souvent que des Religieux après avoir demeuré dans le cloistre en sortoient mesme secretement, pour se retirer dans la solitude, les uns par le mouvement d'une pieté fervente & par l'amour de la contemplation, & les autres par vanité, & pour se soustraire à l'obeïssance. Et c'est pourquoi le Concile d'Orleans de l'an 511. pour regler la devotion des uns, & pour reprimer l'ambition & le libertinage des autres, défendit aux Moines de quitter leurs communautés sans la permission de leurs Superieurs.

Saint Lié avant que de venir à Mici, avoit demeuré dans le diocèse de Bourges, sous l'Abbé Triece. Il se retira ensuite de Mici avec saint Avit, & ils allerent mener une vie d'Ermite dans la Sologne. Saint Avit fut depuis rappelé à Mici, où il fut Abbé, & eut pour successeur saint Theodemir, dont la gloire fut revelée à saint Lifard: car après sa mort, saint Lifard vit son ame, qui montoit au Ciel portée par les Anges. Saint Lié ne finit pas ses jours dans la Sologne, mais s'alla établir dans la Forest-aux-Loges, où il pratiqua une austerité prodigieuse, ne vivant que de ce que la terre produisoit d'elle-mesme. L'Abbé Triece aiant ouï parler de son admirable sainteté, le vint trouver, assista à sa mort, & l'enterra dans le mesme lieu; mais depuis ses reliques furent transferées à Pluviers.

Saint Eufice aiant esté vendu par ses propres parens à l'Abbé de Patrici dans le diocèse de Bourges, cet Abbé l'emploia au service de son monasteré, & le fit Religieux. Le saint reçut ensuite l'Ordre de la Prestreise, & du consentement de sa communauté il se retira dans un lieu solitaire, près de la riviere du Cher, ou depuis assisté des liberalitez du Roi Childebert, il

Vestimenta religionis accipiant.  
Conc. Aurt. an.  
549. can. 19.

## IV.

Saints Religieux de l'Abbaie de saint Mesmin.

Etbl. Floriac. part.  
2. pag. 256.

Ab. an. 565.

Saint Lié (Lævus) mourut vers l'an 534.

## V.

Monasteres de Celle en Berri, de S. Symphorien, & de Colombiers.

Hist. Franc. Duchesne tom. 1. pag. 534. vers l'an 532.

## CH. XXIII.

fonda l'Abbaie de Celle en Berri. Le bienheureux Auguste estant paralytique, bâtit à Brioude en Auvergne une chapelle en l'honneur de saint Martin, & fut gueri de sa maladie. En reconnaissance il fonda au mesme lieu un monastere, dont il fut le premier Superieur. Sa vertu l'ayant mis en reputation, Probian Archevesque de Bourges le fit Abbé de l'Eglise de saint Symphorien, qu'il avoit bâtie près de cette ville. Auguste continua toutefois de gouverner son premier monastere, & y mit un Prieur, Saint Germain Evesque de Paris, & le bienheureux Auguste, ayant eu revelation du lieu où estoient les reliques de saint Ursin premier Archevesque de Bourges, on les y chercha; & après qu'on les eut découvertes, on les transféra dans saint Symphorien. Le Berri eut un Ermite nommé Patrocle, qui y éclata beaucoup par sa sainteté. Aiant esté ordonné Diacre de l'Eglise de Bourges, il ne voulut point vivre en commun avec les autres Ecclesiastiques, parce que Dieu l'appelloit à la solitude. Il demeura quelque temps dans un village, où il s'appliqua à instruire des enfans, mais d'où il sortit après y avoir établi un monastere de Religieuses. Ensuite il se fit Anacorete, & fonda dans son desert un autre monastere d'hommes appelé Colombiers, où il mit un Abbé. Estant attaqué d'une tres forte tentation qui le pressoit de retourner dans le monde, il demeura ferme dans la resolution de ne faire que la volonté de Dieu. S'estant mis en priere, il eut une vision qui lui marqua les desordres qui regnoient dans le siecle, & un Ange l'avertit, que s'il vouloit éviter de se perdre avec le monde, il devoit s'en tenir separé: Ensuite estant entré dans sa chapelle, il aperçut le sacré Signe de la Croix tracé sur une pierre: ce qui lui apprit que pour ne point estre abatu par les mauvaises pensées, il devoit s'armer du souvenir de la passion du Sauveur, & y chercher sa consolation & sa force. Il mourut saintement après dix-huit ans de solitude.

*Ipsè utraq; cel-  
lulis gubernabat.  
Gregor. Turon. de  
glor. Confess. c. 80.*

*Vers l'an 559.*

*Mensa canonica.*

*Desine ergo qua-  
rere mundum, ne  
pereas cum eo.  
Greg. Turon. de  
Vitis Patrum. c. 9.  
Vers l'an 575.*



## CHAPITRE XXIV.

*De saint Gal Evêque de Clermont, de saint Porçain Abbé,  
& de quelques autres Saints.*

**L**Es parens de saint Gal, qui estoient des personnes de la premiere noblesse, voulant l'attacher au monde par le mariage, il se retira dans l'Abbaie de Cornon, qui estoit à deux lieuës de Clermont, & il s'y consacra au service de Dieu. Son Abbé voiant sa ferveur, l'ordonna Clerc; car en ce temps-là les Abbez pouvoient donner à leurs Religieux la tonsure clericale, & les Religieux qui l'avoient reçue, estoient souvent designez par le nom de Clercs pour les distinguer de ceux, qui n'estoient que dans le rang des Laïques. Ainsi saint Gal n'entra pas seulement dans la clericature, mais encore dans l'état religieux: & c'est pourquoy Fortunat dans son éloge dit: *Qu'il chercha un Abbé, sous lequel il fut Moine.* L'Abbé, avant que de l'admettre dans sa communauté, voulut sçavoir la disposition de ses parens, & il reçut là-dessus une réponse, qui est trop édifiante pour estre omise: car encore que le pere de saint Gal eut de la douleur que son fils l'eut ainsi quitté, il fit dire au Superieur du monastere: *que Gal estant son aîné, il l'avoit voulu marier, mais que si Dieu daignoit l'appeller à son service, il souhaitoit que sa sainte volonté fut accomplie, & non pas la sienne.* Saint Gal s'étant ainsi assujetti au joug de la vie religieuse, en pratiqua d'autant plus exactement la discipline, qu'il estoit persuadé que sans la mortification & la penitence, on ne pouvoit éteindre l'ardeur des passions de la jeunesse: mais il ne demeura pas toujours dans le cloistre: car saint Quintien Evê. que de Clermont l'ayant entendu chanter, & ayant appris qu'outre sa belle voix, il avoit un grand fond de piété, il le prit auprès de lui, & continua de l'instruire dans la vertu & dans les lettres. Son merite lui donna aussi beaucoup de part à la faveur de Thierry Roi d'Austrasie, & ce fut ce Prince, qui le substitua à saint Quintien l'an 527. Saint Gal ne fut pas moins le successeur de ses vertus que de son siege. Son humilité & sa charité lui attirerent l'affection de tout le monde. Mais rien ne

I.

*S. Gal Evêque  
de Clermont.*

*Qui monachum  
regeret, quaritur  
Abba parens. For-  
tunat. l. 4. carm.  
4. Act. tom. 1. pag.  
120.*

*Ibid. pag. 117.*

*Monasteriali sedi-  
strictioni subegit:  
sciebât enim juve-  
nilis, &c. Ibid. pag.  
116.*

CH. XXIV.

Si qua supervenit  
facta est injuria  
virtus. *Fortunat.*  
l. 4. *carm.* 4.

le distingua davantage que sa patience. Quand il recevoit quelque mauvais traitement, bien loin de s'en plaindre, il le ménageoit, comme une occasion de pratiquer cette vertu, & de s'avancer dans la grace. Un Prestre l'ayant frappé dans un festin, quelque grand que fut cet outrage, il ne pût arracher du Saint une parole de ressentiment. Il mourut l'an cinq cens cinquante-quatre.

II.

*S. Porçain Abbé.*

La naissance de saint Porçain l'assujerit à un fâcheux maistre, qui le traitoit durement pour le moindre sujet. Son azile estoit un monastere voisin, où il se refugioit, afin de prier l'Abbé d'interceder pour lui, & de faire sa paix. S'y estant un jour retiré, il fut poursuivi par son maistre, qui se mit à quereller mesme l'Abbé, l'accusant de gaster son serviteur, & d'empêcher qu'il ne lui rendit service. L'Abbé l'adoucit à l'ordinaire, & cet homme retournant à son logis, voulut se faire suivre du Saint: mais il fut aussi-tost frappé d'aveuglement. Dans cette affliction il eut recours à l'Abbé, le suppliant d'implorer pour lui la misericorde de Dieu, & pour la meriter en quelque sorte, il permit à saint Porçain de se faire Religieux. Alors le Saint par l'ordre de l'Abbé fit le signe de la croix sur les yeux de son maistre, & lui rendit la veüe. La porte du cloistre lui fut ainsi ouverte, il y fut admis, & l'Abbé lui donna la tonsure clericale. Il fit tant de progrès dans la vertu, & parut si capable du gouvernement des ames, que le monastere n'ayant point de Supérieur, on l'éleva à cette charge. Il jeûnoit pendant les grandes chaleurs de l'Esté, & lors qu'il estoit pressé de la soif, au lieu de se rafraischir par quelque breuvage, il mettoit du sel dans sa bouche. Thierrî Roi d'Austrasie faisant la guerre dans l'Auvergne, saint Porçain alla dans son camp, pour tacher d'obtenir la delivrance de quelques prisonniers. Il y fut tres-bien reçu par Sigivalde un des principaux Officiers de l'armée; & cet Officier fit apporter du vin pour le regaler. Mais le Saint ayant fait le signe de la croix sur le vase où estoit le vin, le vase se cassa, & il en sortit un serpent. Le bruit de ce miracle se répandit dans l'armée, & accrut la veneration qu'on avoit pour le Saint. Le Roi mesme lui donna des marques de son estime, & délivra les prisonniers, dont le Saint venoit solliciter la liberté. Le Saint employa encore le signe de la croix pour se défendre de l'insulte du demon, qui entreprit de le chasser de sa cellule, en la faisant paroistre toute en feu, mais cet incendie

*L'an 525.*

n'estoit qu'apparent & imaginaire. Un saint Reclus nommé Protaise, qui demouroit dans le monastere d'Audibran, aiant appris par revelation le combat que le Saint avoit soustenu, envoya vers lui un Religieux pour l'exhorter à s'armer toûjours de la priere & du signe de la croix, pour repousser les ennemis de son ame. Saint Porçain mourut dans un âge assez avancé; & quoi qu'il n'eut pas esté le Fondateur de son monastere, les miracles qui se firent à son tombeau, porterent les Religieux à le reverer comme leur patron, & les peuples à changer sa solitude en une ville. On ne marque point en quel temps a vécu saint Pere ou Patrice, & ce n'est que par conjecture, que nous en parlonsici. Aiant renoncé au monde, il se retira dans le monastere de saint Porçain, & en édifia les Religieux par ses vertus, & principalement par son obeïssance & par son ardeur à servir les autres dans les emplois les plus penibles. De l'Auvergne il passa dans le Nivernois avec deux excellens Solitaires Germain & Germanion, & d'abord ils y menerent une vie d'Anachorettes dans un desert, & leur pieté répandit une si bonne odeur dans le païs que les Idolâtres mesmes en furent touchez. Ils convertirent une riche Dame nommée Pomponie, qui leur donna une terre, où ils bâtirent un monastere. Saint Patrice souhaitoit qu'un autre que lui en prit la conduite, mais les Religieux l'obligerent d'estre leur Superieur, & sa sainteté éclata d'autant plus, qu'elle fut accompagnée du don des miracles.

L'Abbaie de Menat fut bâtie en Auvergne sous le regne de Clovis, & devint celebre. Saint Calais, saint Avit & d'autres Saints y pratiquerent les exercices de la vie religieuse. Il s'y gliffa depuis du relâchement. Mais Dieu y suscita un reformateur qui fut saint Brach. L'Auvergne, & la Touraine partagerent la vie de ce Saint, & furent témoins de son zele pour la propagation de l'Ordre religieux. Dans sa jeunesse son premier emploi fut d'aller à la chassé en qualité de domestique de Sigivalde Comte d'Auvergne, dont nous venons de parler. Un jour poursuivant un sanglier avec un grand nombre de chiens, il fut surpris de voir que cette beste se refugia près de la cellule d'un saint Ermite nommé Emilien, & qu'elle y fut en seureté. Ce miracle le porta à visiter Emilien, & dans l'entretien qu'ils eurent ensemble, le Saint lui persuada de changer de vie, & de se donner entierement à Dieu. Brach commença à vivre dans

CH. XXIV.  
Candidobren.

*Il mourut probablement avant l'an 540.  
Senuit autem vir beatus, &c. Greg. Turon. de vita Patrum c. 5.*

*Gonon. de vitis Patrum. pag. 241.*

---

III.

*S. Brach Abbé de Menat.*

CH. XXIV.

Vers l'an 513.

la piété, & la nuit il se levoit deux ou trois fois pour faire des prieres. La mort de son maistre Sigivalde le laissant dans une entiere liberté de disposer de lui-mesme, il se retira auprès de saint Emilien, & servit Dieu sous sa direction. Il eut cependant beaucoup à souffrir de la part de son frere, qui le menaçoit de le tuer, s'il ne quittoit la solitude, & ne se marioit. Saint Emilien estant mort, il lui succeda dans son Ermitage, & le changea en monastere par la liberalité de Rachinilde fille de Sigivalde, qui lui donna plusieurs terres, & il y établit un Abbé. Il alla ensuite dans la Touraine, & y bâtit deux monasteres, où depuis il mit aussi des Superieurs. Estant retourné dans l'Auvergne, il fut lui-mesme fait Abbé de Menat, afin d'y remettre une exacte observance. Car on le jugea capable de faire cette reforme, estant d'une vie pure & exemplaire, plein d'affection & de tendresse pour le prochain, insinuant & persuasif dans ses paroles, & tres-zelé pour le bon ordre, & la discipline. On trouva mesme de l'excès dans son zele, & que sa rigueur à punir les fautes, que l'on commettoit contre la Regle, sembloit quelquefois approcher de la cruauté. Il mourut l'an 576. Gregoire de Tours le qualifie Abbé de la cellule de Menat : ce qui fait voir que dans le langage de ce temps-là le mot de *celle* ou de *cellule* pouvoit estre employé, pour marquer un monastere considerable. Il y en a encore d'autres preuves dans les Auteurs du mesme temps.

Ut scilicet ejus studio congregatio ipsa ( id est, monasterium Manantense ) canonicè regeretur, &c.

In transgressionibus verò regulæ ita severus habebatur, ut aliquoties putaretur esse crudelis.

Gr. g. Turon. de vit. patrum. c. 12. Abbas cellulæ Manantenfis Vide Hist. l. 5. c. 12.

## IV.

*Le bienheureux Peregrin, & ses freres.*

Vers le commencement du sixième siecle, Peregrin, Machorat, & Viventien, tous trois freres, & d'une maison noble, servoient Dieu sous une sainte Regle dans un mesme cloistre, & s'aquittoient exactement de tous les devoirs de l'Ordre monastique. Ils demeuroient dans un pais de la dépendance des Wisigots, qui regnoient en Espagne, mais qui estoit sans doute au deçà des Pyrenées. Ils avoient une sœur fort belle nommée Flaminie, qui suivoit leurs traces, & vivoit dans une grande piété. La guerre s'estant ouverte entre Clovis, & Alaric Roi des Wisigots, quelques soldats enleverent Flaminie, & la menerent dans une des provinces qui obéissoient à Clovis. Peregrin & ses deux freres bien affligez de la disgrâce de leur sœur, coururent après dans l'esperance de la tirer de captivité, mais bien loin d'y réussir, un cavalier, qui l'avoit prise, leur fit une querelle, & les accusant faussement de l'avoir eux mesmes ravie, & d'estre des épions, les tua cruellement. Ils sont reverez comme Saints.

Gonon. de vitis Patrum. pag. 258.

Saint

Saint Louvant fut Abbé du monastere de saint Privas de Javouls ou de Mandé : on l'accusa d'avoir medit d'une Princesse, & il se justifia aisément de cette calomnie, mais son ennemi qui n'avoit tâché de le noircir que pour avoir quelque pretexte de le perdre, ne laissa pas de passer outre, & le sacrifia à sa passion. Après sa mort un aigle tira du fond d'une riviere un fâc où l'on avoit mis la teste du Saint : on reconnut ainsi son corps, & on lui rendit le devoir de la sepulture.

Il y a eu en France trois saints Sauves, l'un Evesque d'Albi, l'autre d'Amiens, & l'autre d'Angoulesme, qui ont vécu en divers temps, & dont quelques-uns ont confondu les actions, attribuant à celui d'Amiens ce qui n'appartient qu'à celui d'Albi. Saint Sauve Evesque d'Albi avoit esté Religieux : mais Gregoire de Tours parlant de lui ne marque point le monastere où il avoit demeuré, & il se contente de dire qu'il y avoit vécu long-temps selon la Regle établie par les Peres. Aiant esté élu Abbé, il exerça quelque temps cette charge : mais considerant souvent combien il est difficile de conduire les ames, & qu'il lui estoit bien plus avantageux de mener une vie cachée parmi le commun des Moines, que d'estre distingué & considéré du peuple par le titre d'Abbé ; il obtint de ses Religieux la liberté de vivre reclus dans une cellule. On dit qu'estant mort, & son corps aiant esté lavé, revestu de ses habits, & mis dans un cercueil, il resuscita, & c'est Gregoire de Tours Auteur contemporain qui raconte assez au long ce merveilleux événement. Le merite de saint Sauve éclata encore davantage dans l'obscurité de sa solitude, & Dieu qui se plaist à élever les humbles, inspira au Clergé d'Albi de le choisir pour Evesque ; de sorte qu'on le tira malgré lui de sa cellule, & on chargea de la conduite d'un diocese ce saint homme qui avoit redouté celle d'une communauté de Moines. Une maladie contagieuse ravageant sa ville Episcopale, il n'en voulut point sortir, & comme un bon Pasteur il prit soin d'en consoler les habitans, & de les exhorter à se preparer à la mort par l'exercice des bonnes œuvres. Il fut tres-éloigné de l'amour pernicieux des richesses, il ne vouloit point avoir d'argent ; & si on l'obligeoit d'en recevoir, il le donnoit aussi-tost aux pauvres. Il mourut vers l'an 585.

C H. XXV.

V.

*Saint Louvant.*  
*Greg. Tur. Hist. l.*  
*6. c. 37.*

VI.

*S. Sauve Evesque d'Albi.*

In quo monasterio diu sub regula à Patribus instituta versatus est.  
*Greg. l. 7. c. 1.*

Fuit magnæ sanctitatis, minimæque cupiditatis.

## CHAPITRE XXV.

*Des Abbaies de Noüaille , de saint Yrier , & de saint Cibar d'Angoulesme.*

I.  
*Abbaie de Noüaille.*

*Surius 6. Novemb.  
Genon de vitis.  
Patr. occid pag. 211.*

L'Abbaie de Noüaille doit son origine à saint Leonard : on dit qu'il eut l'honneur & l'avantage d'avoir pour parrain le grand Clovis , & pour maistre saint Remi Archevesque de Reims , qui l'admit dans son Clergé. Il demeura quelque temps à la Cour, où ses amis lui faisoient esperer quelque dignité dans l'Eglise; mais abandonnant ces esperances, il se retira dans le monastere de saint Mesmin. De la societé du cloistre il passa dans la solitude , & se fit Ermite dans le territoire de Limoges. Aiant fait un miracle pour la guerison d'une Princeffe , que l'on croit avoir esté la femme de Theodebert Roi d'Austrasie , ce Prince lui donna une terre , où il bâtit le monastere de Noüaille. Sa charité le rendoit ardent à procurer la liberté des captifs , & à les instruire dans la vertu , après les avoir delivrez. Il mourut vers le milieu du vi. siecle. A saint Leonard joignons saint Yrier.

II.  
*S. Yrier Abbé.*  
*Act. pag. 350. an.  
591.*

*On suit ici les  
Actes de S. Yrier.  
Gregoire de Tours  
ne dit point que S.  
Yrier ait esté Chan-  
celier de Theode-  
bert , mais seule-  
ment qu'il fut em-  
ploié à la Cour, &  
qu'il s'en retira  
estant encore fort  
jeune.*

*Mirac. l. 2. c. 28 40.  
Et familia pro-  
pria tonsuratos in-  
stituit , Monachos  
cenobiumque  
fundavit , in quo  
non modò Cassia-  
ni , verùm etiam  
Basilii , & reliquo-  
rum Abbatum qui  
monasterialem vi-  
tam instituerunt ,  
celebrantur regu-  
lx. Greg. Hist. l.  
10. c. 29.*

Il prit naissance à Limoges : ses parens qui estoient des personnes de qualité , eurent grand soin de son éducation. La noblesse de sa famille, & l'éclat de son propre mérite lui donnerent entrée à la Cour , & part à la faveur de Theodebert Roi d'Austrasie, qui le fit son Chancelier. Il exerça cette charge avec toute la prudence , & avec toute la fidelité que pouvoit desirer ce Prince ; mais enfin il la quitta par le conseil de S. Nicet Archevesque de Tréves , pour se consacrer entièrement au service de Dieu. Aiant donc renoncé à la vaine félicité du siecle , il retourna dans le Limosin , & il y bâtit & gouverna le monastere d'Atane. Il tira de sa propre famille les premiers Religieux qui le peuplerent. Gregoire de Tours les appelle des *Moines tonsurez* , ou simplement parce qu'ils estoient Religieux , ou parce que la plupart estoient dans la clericature. En effer, dans un autre endroit de ses Ouvrages , parlant d'un des disciples du Saint , il le designe d'abord par la qualité de *Clerc* , & ensuite par celle de *Moine*. Pour le Saint , il l'appelle en un endroit *Prê.*

tre, & en un autre Abbé. Il marque de plus que non seulement les Institutions de Cassien, mais encore la Regle de saint Basile, & les Regles des autres Saints, qui ont esté les maistres de la profession religieuse, estoient en usage dans l'Abbaie d'Atane. Comme toutes ces Regles ne pouvoient pas estre gardées selon toute leur étenduë dans une mesme communauté, il faut entendre par là que saint Yrier en tira l'observance qu'il établit dans Atane, & qu'il les faisoit aussi lire à ses disciples, pour les animer à la perfection monastique. Sa mort arriva l'an 591. On peut voir ailleurs son testament, où il se qualifie simplement Prestre, & où il donne à ses Moines d'Atane la Celle ou le Prieuré de saint Medard. On ne sçait point quelle est l'origine du monastere de saint Pierre de Vigeois. Sebastien precepteur de saint Yrier en fut Abbé. Aiant esté ruiné après la mort de Sebastien, saint Yrier le repara, & y mit douze Religieux, sous la conduite d'Astide son neveu. Il y unit de plus l'Abbaie de saint Michel dans le Limosin, & celle de Terrason qui avoit esté soumise à celle de saint Michel, à la priere du bienheureux Sore.

Cyprien, Sore & Amans renoncerent au siecle, & pratiquerent l'obeïssance dans un monastere du Perigord, sous l'Abbé Savalon : ils se retirerent ensuite dans la solitude, & sont tous trois reverez comme Saints. Les deux premiers eurent des disciples. Sore fut uni d'amitié avec saint Yrier, qui l'aida à bastir son monastere, & l'exhorta à perseverer courageusement dans la voie de Dieu. Saint Cyprien reçut le don des miracles, & il s'en faisoit encore après sa mort à son tombeau.

Eparque ou Cibar fut Religieux, Prestre, Reclus, Abbé, & honora ces quatre estats par sa sainteté & par ses miracles. Aiant quitté le monde malgré ses parens qui s'opposoient à sa conversion, il embrassa la vie religieuse dans Sedac, monastere du diocèse de Perigueux, & il y servit Dieu pendant quelque temps sous la direction de l'Abbé Martin. Il s'avança fort dans la perfection, & reçut le don des miracles. La réputation qu'il acquit, lui estant insupportable, il sortit secrettement de son monastere pour chercher la solitude. Estant venu près d'Angoulême, il y fut ordonné Prestre, & il s'y fit enfermer dans une cellule, après en avoir obtenu la permission de Sabaud Evesque de Perigueux, & du venerable Martin son Abbé. Il y mena une vie tres austere, tant à l'égard de sa nourriture que

591.

*Bibliot. Lab. t. 2. p.  
286. Analect. tom.  
2. p. 67.*

---

 III.

*S. Sore.  
S. Cyprien.  
S. Amans.  
Biblio. Lab part. 2:  
pag. 481. & 672.  
Greg. Turon de  
Glor. Conf. c. 100.*

---

 IV.

*S. Cibar d'An-  
goulême.*

*Cœpit ipsi publi-  
catio sæculi esse  
horribilis Act. an.  
581. pag. 267.*

CH. XXVI.

Ordinavit cum  
(Arthemium)  
more laico tonde-  
re, die alia cleri-  
cum cum ordina-  
vit. *Act. an. 581.*  
*pag. 269. 264.*  
Duo millia popu-  
li de conlatis mu-  
neribus noscitur re-  
demisse. *Ibid pag.*  
*269.*

Fides famem non  
timet. *Hieron. ad*  
*Heliad.*

L'an 581.

de la maniere de se vêtir : il redoubloit sa penitence pendant le Carefme, & quoi-qu'il fût reclus, il ne laissa pas d'avoir des disciples. Sa charité le pressa encore de faire un grand nombre de miracles pour le secours du prochain. Aiant delivré le Reclus Arthemius qui estoit possédé du demon, il lui donna la tonsure laïque, & un autre jour il l'ordonna Clerc : ce qui fait voir la distinction des deux tonsures qui pouvoient toutes deux estre données par un Abbé. Il ne permettoit point à ses disciples de travailler des mains, mais il vouloit qu'à son exemple ils s'occupassent toujourns à la priere : Et lorsqu'ils venoient se plaindre qu'ils manquoient des choses necessaires, il leur disoit cette parole de saint Jerôme *que la foi ne craignoit point la faim.* Il continuoit cependant à chanter des pseumes, & Dieu le secouroit par le ministere des fidelles qui lui donnoient de quoi fournir aux besoins de ses Religieux, & de quoi assister les pauvres. Les presens qu'on lui faisoit estoient si considerables, qu'il en racheta en divers temps deux mille captifs. Il mourut saintement après avoir esté renfermé environ quarante ans.

CHAPITRE XXVI.

*De saint Maur Abbé de Glanfeuil.*

I.  
*Saint Maur*  
*disciple de saint*  
*Benoist.*

*Gregor. dialog. l.*  
*2. c. 8.*

*Idem l. 2. c. 3. Act.*  
*tom 1. pag. 8. &*  
*278.*

**I**L ne paroist point qu'aucun disciple de saint Benoist se soit establi dans la France avant saint Maur, & c'est pourquoy nous le reverons comme le propagateur de nostre Ordre dans ce Roiaume. On ne pouvoit pas aussi, y recevoir nostre Regle d'une meilleure main, à moins que nostre saint Legislatteur ne l'y eut apportée lui. mesme. Car sa vie fait voir qu'il a esté un excellent maistre de la perfection évangélique, & que si selon le témoignage de saint Gregoire, saint Benoist *a esté rempli de l'esprit de tous les justes*, saint Maur a esté rempli de l'esprit de saint Benoist. Puisque la Regle prescrit avec tant de precaution ce que l'on doit observer, lorsqu'une personne noble offre son fils au monastere, il y a lieu de croire qu'il arrivoit assez souvent que des personnes de qualité consacroient ainsi à Dieu quelqu'un de leurs enfans. C'est ce que pratiquerent plusieurs des principaux de Rome y estant excités par la reputation de saint

Benoist. Le Sénateur Equice lui offrit son fils Maur, qui estoit âgé de douze ans. Comme le jeune Maur avoit reçu du Ciel un naturel heureux, & porté au bien, il écouta avec une grande docilité les instructions du Saint, & entra avec ardeur dans le chemin de la perfection. Afin que son corps n'empêchât point son ame de s'attacher aux choses divines, il prit autant de soin d'affoiblir l'un par la mortification, que de fortifier l'autre par de saintes lectures, & par la priere. Il portoit toujours un rude cilice, & il ne couchoit que sur un amas de chaux & de sable. Il jeûnoit tres-rigoureusement, & encore pendant le Carême ( quand saint Benoist lui en donnoit la permission ) il augmentoit de beaucoup ses austeritez, ne mangeant qu'un peu, deux fois la semaine, & ne dormant que debout, ou tout au plus, assis, s'il y estoit obligé par une extrême lassitude. Il avoit coûtume de reciter un grand nombre de pseumes, ou mesme tout le pseautier avant Matines. Son exactitude à garder le silence, & son assiduité à lire les livres saints, estoient un sujet d'admiration mesme à saint Benoist. Enfin ce saint Abbé le proposoit en exemple à ses autres disciples. Il eut part à quelques miracles de saint Benoist. On a veu ailleurs qu'ayant reçu ordre du Saint, d'aller sauver saint Placide, qui se noioit dans un lac, il marcha sur l'eau, & que ne songeant alors qu'à obeïr, il ne s'apperçut d'y avoir marché, qu'après qu'il fut revenu à terre. Ses austeritez ne l'empêchoient point d'agir pour le service de sa communauté, & il sembloit que la ferveur de son esprit, donnât à son corps les forces necessaires pour ses emplois. Il exerça les charges de Prieur & de Procureur. Le Saint Abbé ayant jugé à propos que saint Maur fut ordonné Diacre, il reçut cet ordre, & suivant l'usage de ce temps-là, il porta durant l'année entiere son étole à son cou. Revenant un jour des champs, où il avoit esté recueillir des fruits avec les Religieux, il guerit un homme muet & boiteux, en mettant son étole, & en faisant le signe de la croix sur la teste de cette personne. Ce miracle fit de l'éclat, & accrut de beaucoup l'estime qu'on avoit pour lui. Saint Benoist ne le regardoit plus comme un disciple, mais comme un homme accompli, & que Dieu avoit comblé de ses graces.

Le choix que fit de lui saint Benoist pour aller en France, fut encore une marque de la grande opinion qu'il avoit de son merite. Car saint Innocent Evêque du Mans, envoya vers le

*In quantum illi e-  
jusdem patris sui  
permittebat licen-  
tia. pag. 179.*

*Ut pro hoc etiam  
ipsi sanctissimo Be-  
nedicto admirabi-  
lis habetur. Ibid.*

---

II.

*Il passe en France.*

## CH. XXVI.

Ut illi perfectissimos dirigeret fratres. *Ibid.* pag. 282.

Aliis nationibus perinde hujus lumen religiositatis de hoc eodem irradiabit loco *Ibid.* pag. 277.

S. Abbé. Flodegar son Archidiacre, & Harderard son Intendant, pour lui demander quelques-uns de ses plus parfaits disciples dans le dessein de s'en servir à fonder un monastere dans son diocese. Saint Benoist vit alors l'accomplissement d'une revelation, par laquelle Dieu l'avoit consolé de la ruine avenir du Montcassin, en lui promettant, que son Institut passeroit bientôt dans les pais étrangers. Il choisit donc saint Maur pour aller faire dans le Maine l'établissement que souhaitoit le saint Evesque. Saint Maur partit du Mont-cassin le dixième de Janvier de l'an cinq cens quarante-trois, avec quatre de ses confreres Simplicie, Constantinien, Antoine, Fausste. Ils emporterent avec eux la Regle de nostre bienheureux Pere, écrite de sa propre main avec un poids & un vase pour mieux observer ce qu'elle prescrit de la quantité du pain & du vin dans le repas. Estant dans une terre de la dépendance du Montcassin, saint Maur reçut trois particules du bois de la vraie Croix, & quelques autres reliques, que saint Benoist lui envoya avec une lettre pleine des marques de son affection, où il lui prédisoit les traverses qui lui arriveroient dans l'execution de son dessein, & cette lettre lui fut depuis si chere & si precieuse, qu'il voulut qu'on la mit sur lui dans son tombeau. Aiant passé les Alpes: il visita l'Eglise de S. Maurice d'Againe, & y donna la veue à un homme, qui estoit aveugle de sa naissance: Il guerit le fils d'une veuve nommé Eloi, qui fut depuis Religieux à Lerins, & il fit encore d'autres miracles sur le chemin. Estant dans le territoire d'Auxerre, il logea à Fontrouge dans un monastere que faisoit bâtir ce mesme saint Romain, qui avoit autrefois donné l'habit de la Religion à saint Benoist, & qui depuis estoit venu en France par une revelation divine. Ce fut là que saint Maur, s'appliquant à la priere, fut ravi en esprit, & vit l'ame de saint Benoist monter au Ciel par un chemin, qui paroissoit orné de riches tapis, & tout brillant de lumiere.

## III.

*Il fonde l'Abbaie de Glanfeuil ou de saint Maur sur Loire.*

Continuant son voiage, il arriva à Orleans avec les quatre autres Religieux du Montcassin. Ils y apprirent la mort de saint Innocent Evesque du Mans, qui les avoit appelez en France, & que Scienfroy, qui s'estoit emparé de son siege, n'estoit pas disposé à favoriser leur entreprise. Mais Dieu les consola par les assurances que leur donna Harderard, qu'un grand Seigneur nommé Flore, qui estoit en faveur auprès de Theodebert Roi d'Austrasie, les établiroit dans la province d'Anjou,

que \* possédoit ce Prince, comme fils de Thierrifre & héritier en partie de Clodomir Roi d'Orléans. En effet Flore eut tant de vénération pour saint Maur, & s'attacha tellement à lui, que non content d'avoir fondé pour lui le monastere de Glanfeuil dans le diocèse d'Angers, il lui offrit encore son fils Bertulfe âgé de huit ans, pour être élevé sous sa discipline. Il ne lui restoit plus qu'à se donner lui-même à la religion, & l'amour de son salut le poussa à se sacrifier de la sorte. Lors qu'il se fit couper les cheveux, & qu'il fut reçu au nombre des novices, le Roi Theodebert honora de sa présence la cérémonie, donna au monastere une terre fort considérable, & confirma les donations que Flore y avoit faites. Thibault fils & successeur de Theodebert en accrut aussi le revenu par ses libéralitez. Environ huit ans après qu'on eut posé les fondemens de cette Abbaie, elle fut dédiée par Eutrope Evêque du diocèse, & par d'autres Prelats de la province. Il y avoit quatre Eglises à Glanfeuil : la première fut consacrée en l'honneur de saint Pierre, & c'estoit celle où les Religieux chantoient l'Office. On dedia la seconde sous l'invocation de saint Martin. La troisième porta le nom de saint Severin, qui est ou saint Severin d'Agaune, ou plutôt saint Severin Abbé, dont les reliques reposoient dans une Abbaie du diocèse de Naples; & la quatrième, qui estoit construite en forme de tour, eut pour patron saint Michel. Flore eut ainsi la joie de voir son ouvrage achevé, & après avoir vécu saintement dans le cloître, il mourut en paix vers l'an 558. Plusieurs autres personnes de qualité suivirent son exemple, offrant leurs enfans au monastere, ou s'y dévoierent eux-mêmes au service de Dieu: de sorte que vingt-six ans après la fondation de Glanfeuil, il s'y trouva jusqu'à cent quarante Religieux, lequel nombre fut fixé par saint Maur, parce que le revenu de l'Abbaie n'en pouvoit pas nourrir davantage. Le Saint eut beaucoup de part à l'estime & à la confiance de Clotaire premier, qui posséda l'Anjou après la mort de Thibault, & Clotaire étant un jour venu à Glanfeuil, y donna deux terres avec des lettres de protection, par lesquelles il laissoit aux Religieux, & à leurs successeurs l'entiere liberté de s'élire des Abbez.

La vieillesse pût bien oster les forces à saint Maur, mais non pas diminuer sa ferveur. Afin de pouvoir donner plus de temps à l'oraison, il resolut de ne plus sortir du monastere, & il

CH. XXVI.

\* Vide notas ibid.  
pag. 285.

Vers l'an 546.

L'an 552.

Porrò in ipso monasterio Ecc'esiæ quatuor ædificatæ fuerant. *Ibid.* pag. 292.

## I V.

Il se demet de sa charge d'Abbé, & meurt saintement, après qu'une grande mortalité lui eut enlevé 116. de ses disciples.

CH. XXVI.

commença à ne plus gouverner la communauté que par l'entremise du Prieur & des autres Officiers. Il se demit ensuite de la charge d'Abbé, les Religieux l'ayant prié de leur en choisir un autre, il mit en sa place Bertulfe fils du Fondateur du monastere, recommandant à Faulste ( qu'il avoit amené du Montcassin ) d'observer la conduite de ce nouveau Superieur, & de prendre garde qu'il ne s'écartât point du droit chemin de la Regle. Après cela il prit avec lui deux de ses disciples Prime & Anian, & il se renferma dans une cellule proche de l'Eglise de saint Martin. Le repos qu'il y prit, ne fut qu'apparent. Au lieu de quitter la peine & le travail, il ne fit qu'en changer. Son esprit, qui n'étoit plus occupé des soins attachez à la charge de Superieur, se remplit plus que jamais des sentimens de componction; sa vieillesse ne l'empeschoit point de jeûner, & il épargnoit d'autant moins son corps, qu'il ne le regardoit plus que comme une chose qui alloit estre la proie de la mort. Aiant passé deux ans & demi dans les exercices de la penitence, il vit sa communauté desolée par une mortalité, qui l'auroit accablé de douleur, si sa foi même soustenuë d'une revelation, ne lui eut fait connoistre, que cette disgrace lui devoit estre plustost un sujet de joie, que de chagrin & de tristesse. Comme il voulut une nuit entrer selon sa coutume dans l'Eglise de saint Martin, il rencontra une troupe de demons, qui s'efforcèrent de lui en fermer la porte, & le plus fier d'entre eux se vanta qu'il extermineroit la plus grande partie de sa communauté, & que ce carnage seroit pour lui *un triomphe*. Le Saint les mit en fuite, en invoquant le nom de J E S U S, mais ils ne se retirerent pas sans exciter un horrible bruit, qui effraia les Religieux, & les obligea d'aller promptement à l'Eglise. Il se mit aussi en priere, & fut consolé par un Ange, qui lui dit, que veritablement Dieu devoit bien-tost retirer du monde la plûpart de ses disciples, mais que leur mort ne seroit pas *le triomphe* du demon, parce que s'ils estoient en bon état, ils obtiendroient le bonheur du Ciel, & qu'ainsi il falloit qu'il prit soin de les disposer à bien mourir. Dès le matin le Saint appella les Religieux, leur découvrit la revelation qu'il avoit eüe, & les exhorta à renouveler leurs bons desirs, & à se purifier avec plus de soin que jamais par les actions de pieté, puis que la plûpart d'entre eux devoient dans peu de temps comparoistre devant le Tribunal de J E S U S -

CHRIST.

Nunc debacchans  
triumphabo . . . .  
sed non propter  
hoc ipse, ut asserit  
de aliquo ipsorum  
vel medicum  
triumphabit, &c.  
I. id. pag 297.

CHRIST. Ses disciples reçurent avec une humble déférence un avis si important, & se préparèrent à la mort, agissant en toutes choses avec la vigilance de prudens serviteurs, qui attendent le retour de leur maistre. En cinq mois il mourut cent seize Religieux de l'Abbaie de Glanfeuil, & entre autres, saint Antoine & saint Constantien, qui estoient venus d'Italie avec saint Maur : de sorte que la communauté fut reduite à vingt quatre personnes, du nombre desquelles estoient Fauste, Simplicie, & Florian fils de ce Harderard, dont il a esté fait mention. Ce saint Abbé ne survécut que fort peu tant de Religieux, que la mort lui avoit enlevé. Aiant esté saisi d'un mal de costé fort violent, lors qu'il se sentit proche de sa dernière heure, il se fit porter devant l'Autel de l'Eglise de saint Martin, il reçut la sainte Eucharistie, & s'estant couché sur son cilice, il rendit l'esprit. On ne convient pas du temps de sa mort. Selon la plus commune opinion, elle arriva vers l'an cinq cens quatre-vingt-quatre. Il fut enterré près de l'autel de saint Martin par l'Abbé Bertulfe, qui mit dans son tombeau quelques reliques de saint Estienne Martyr, enfermées dans une boîte avec un petit parchemin, où l'on avoit écrit que le corps, qui reposoit en ce lieu-là, estoit de Maur Religieux, & Diacre, qui estoit venu en France du temps du Roi Theodebert; Et ce parchemin y fut trouvé l'an huit cens quarante-cinq, comme nous dirons dans le cinquième livre. Le Roi Loüis le Debonnaire en parle aussi dans sa charte de l'an huit cens trente-trois, & témoigne que le venerable corps de saint Maur disciple de saint Benoist reposoit à Glanfeuil, où il avoit vécu selon la sainte Regle avec plusieurs Religieux, qui estoient sous sa conduite. Saint Maur avoit ordonné à Fauste, & à Simplicie de s'en retourner en Italie. Mais l'Abbé Bertulfe les conjura de ne le point quitter, parce qu'il avoit besoin de leur conseil, & de leur assistance pour le gouvernement du monastere. Ainsi ils demeurèrent encore quelques années avec lui. Florian, que son insigne pieré faisoit regarder comme un véritable disciple de saint Maur, succeda à Bertulfe dans la charge de Superieur. Il pressa aussi Fauste & Simplicie de ne le point abandonner : Mais afin que la volonté du Saint eut enfin son accomplissement, ils repasserent en Italie, & allerent

Hh

Super cilicium  
stratus. *Ibid.* pag.  
298.

( Glannafolium )  
quo venerabile cor-  
pus S. Mauri Pa-  
tris Benedicti dis-  
cipuli jacet huma-  
tum, ubi olim ipse  
Deo dilectus cum  
sibi subjectis mul-  
tis Fratribus sub  
sancta Regula de-  
cui. *Baluz. capit.*  
*tom. 2. pag. 1436.*

CH. XXVI.

au Montcassin , ou pour mieux dire , à Rome : car le Montcassin avoit esté détruit par les Lombards.

V.  
*Savie écrite par  
 le bienheureux  
 Fauste.*

V. G.  
 Bertichrannus, pro  
 Innocentio.  
 Domnolus, pro  
 Sciencredo.

*Act. sac. 1. prefat.  
 n. 63.*

\* *Vide Ann. Franc.  
 Car. Cointii ad an.  
 604.  
 Alcuin. oper. pag.  
 194.*

Le bienheureux Fauste estant à Rome , écrivit la vie de saint Maur , & la presenta au Pape Boniface , qui y donna son approbation. Cet ouvrage est venu jusqu'à nous , mais non pas tel qu'il estoit sorti de la plume de son Auteur. On y remarque des fautes , dont on accuse Eudes Abbé de Glanfeuil , Ecrivain du neuvième siècle , qui tâcha de le repolir , & de le mettre en meilleur ordre. Ces fautes sont néanmoins assez legeres , & consistent presque toutes dans la designation de deux ou trois noms propres omis vraisemblablement par Fauste , & que cet Abbé n'a pas bien suppléés. Quelques-uns s'étonnent que Gregoire Archevesque de Tours , qui vivoit du temps de saint Maur , n'ait point parlé de lui dans son Histoire de France , ni dans le livre de la gloire des Confesseurs. Mais leur étonnement cessera , s'ils considerent qu'il n'a point non plus fait mention de saint Calais , de saint Gildas , de saint Magloire , & d'autres Saints qui ont vécu de son temps dans la province ecclesiastique de Tours , dont il estoit metropolitain. Il s'est principalement arrêté à parler des Saints de son diocese , & de ceux de Berri , & du pais de sa naissance , qui estoit l'Auvergne. On resout encore cette difficulté en disant que Gregoire de Tours , qui mourut l'an 595. n'a loué que ces Saints de France , qui n'étoient plus au monde , & dont les travaux avoient esté consommés par la grace de la perseverance : mais cette solution suppose que saint Maur auroit survécu cet Historien : \* ce que quelques-uns estiment veritable. Saint Maur est invoqué après saint Benoist dans d'anciennes Litanies , qui se trouvent dans l'office dressé par Alcuin Abbé de saint Martin de Tours.



## CHAPITRE XXVII.

*De la fondation de l'Abbaie de sainte Croix de Poitiers par sainte Radegonde : du trouble arrivé dans son Monastere après sa mort : de saint Junien Abbé de Maire.*

**D**Es le sixième siècle, il y avoit plusieurs monasteres à Poitiers, & aux environs. Un des plus celebres, & qui subsiste encore aujourd'hui sous la Regle de saint Benoist, est celui de sainte Croix, qui a eu pour Fondatrice sainte Radegonde fille de Berthaire Roi de Thuringe, & femme du Roi Clotaire premier. La France ne vit rien alors de plus admirable, ni de plus exemplaire, que la vertu de cette Princesse. Après avoir vécu à la Cour comme une Religieuse tres-austere, & avoir fait paroistre une charité surprenante envers les pauvres, pour achever son sacrifice, elle voulut s'affujeter aux loix de *l'état religieux*, & ensevelir toute sa grandeur dans l'obscurité du cloistre. Aiant donc reçu l'habit monastique, par les mains de saint Medard Evêque de Noyon, qui l'ordonna aussi Diaconisse, elle se retira à Poitiers, & y bâtit un monastere avec la permission de Clotaire, & de saint Pience Evêque de cette ville. Pour avoir l'avantage de pratiquer l'obeissance, elle ne voulut point gouverner la communauté, mais elle y établit pour Abbesse une fille nommée Agnès, qu'elle avoit élevée, & elle se soumit à sa direction. Agnès entra dans cette charge du consentement des Evêques, & des Religieuses, & fut benie par saint Germain Evêque de Paris. Sainte Radegonde ne se reserva rien de ce qu'elle possedoit, mais tant elle que les autres filles de sa communauté donnerent par écrit au monastere tout ce qu'elles avoient, afin de ne point attirer sur elles la punition, dont furent frapés Ananias & Saphire, qui consacrant en apparence tout leur bien pour l'usage des Fideles, en retinrent secretement une partie. La Sainte traitoit si durement son corps, qu'il sembloit qu'elle eut plustost dessein de le détruire, que non pas simplement de le mortifier. Elle portoit le cilice : du pain de segle ou d'orge

I.

*Abbaie de sainte Croix fondée par sainte Radegonde.*

Ad religionis normam visa sum voluntariè duce Christo translata. *Greg. Turon. hist. l. 9. c. 42.*

Monachica veste induitur, &c. Consecravit Diaconā. *Fortunat. Ath. sec. 1 pag. 319.*

Domnam & sororem meam Agnetem, &c. Abbatissam institui. *Greg. l. 9. c. 42.* Proficit illa sibi cum tu proponeris illi. *Fortunat. l. 8. c. 4.*

*Casar. Reg. c. 4.*

## CH. XXVII.

*Fortunat dit que dans la suite du temps elle jeusnoit moins austrement les Ieudis.*

*Lectulū verò peccatorem sibi construxit, postquam religionis induit habitum. Act. Jac. 1. pag. 328.*

*Hoc urebatur pro lectulo, ipsa reliquies fatigabat.*

*Ibid.*

*His aliter jejuna cibis. Fortun. l. 8. c. 1.*

*Quid est quod non sollicitè requiritis speculum animarum vestrarum, Act. pag. 328.*

avec des legumes estoit sa nourriture, & encore pendant le Carême, elle s'abstenoit de pain les jours de jeûne, & n'en mangeoit que le Dimanche. Depuis qu'elle eut pris l'habit de la Religion, elle ne voulut point que le sommeil interrompit sa penitence, & dans ce dessein, elle se fit un lit, qui n'estoit qu'un amas de cendre couvert d'un cilice. Bien loin d'avoir auprès d'elle quelque fille pour la servir, elle s'occupoit aux plus bas, & aux plus penibles emplois de la maison, & elle se faisoit honneur d'estre méprisée. Estant si cruelle envers elle-mesme, elle ressentoit vivement, & tâchoit de soulager les souffrances du prochain. Avant que d'entrer dans le cloistre, elle servit des femmes lepreuses avec une tendresse, qui donnoit de la confusion à ces personnes affligées. Autant qu'elle avoit de rigueur à refuser à son corps les alimens, qui y paroissent nécessaires, autant elle prenoit soin de nourrir son ame par la priere & par la meditation, & elle lisoit avec une sainte avidité l'Escriture, & les ouvrages des Peres de l'Eglise. Lors que la lecture se faisoit en commun, elle exhortoit les autres Religieuses à s'y rendre fort attentives, elle leur expliquoit les endroits obscurs & difficiles, & elle leur disoit avec un grand desir de leur perfection, que ces livres saints estoient un miroir spirituel, où elles devoient se regarder pour corriger leurs défauts, & parer leurs ames de l'ornement des vertus. Comme parmi ces filles il y en avoit plusieurs qui estoient venues d'autres provinces, & qui mesme avoient demeuré dans d'autres monasteres, afin d'empêcher que par inconstance quelques unes ne la voulussent quitter, & que sa communauté ne se dissipât, elle écrivit sur ce sujet à neuf Evêques, qui tenoient un Concile à Tours vers l'an 567. Ces Evêques estoient saint Euphrone Archevesque de Tours, saint Pretextat de Rouën, saint Germain de Paris, saint Felix de Nantes, saint Caletric de Chartres, Domitian d'Angers, Victor de Rennes, saint Domnole du Mans, Leudebaud de Seéz. L'on n'a pas la lettre de la Sainte, mais seulement la réponse de ces Evêques, qui louent son zele & son ardeur à imiter saint Martin, & à persuader aux filles la pratique des conseils de l'Evangile. Ils decident de plus que les filles de leurs dioceses, qui se seroient une fois consacrées à Dieu dans sa communauté, y seroient attachées pour toujours, & ne pourroient mesme plus sortir du cloistre, ainsi qu'il est prescrit par la Regle de saint

Cesaire. Cette réponse semble supposer, qu'en ce temps là les Religieuses de sainte Croix de Poitiers observoient la Regle de saint Cesaire, & cependant selon Gregoire de Tours, la Sainte n'établit cette Regle dans sa communauté, qu'après qu'elle eut reçu la sacrée portion de la vraie Croix, qui fut apportée d'Orient: ce qu'elle ne fit vrai-semblablement, qu'après le Concile de Tours, & mesme vers l'an 570. Il est important de nous étendre davantage sur ce sujet.

La Sainte pour entretenir la devotion dans son monastere, amassa de toutes parts de saintes reliques. Elle souhaitta fort d'avoir quelque morceau de la sainte Croix, & parce qu'elle ne faisoit rien inconsiderement, & sans conseil, elle écrivit sur ce sujet au Roi Sigebert. Ce Prince approuva son dessein, & lui permit d'envoier vers l'Empereur Justin, pour obtenir des reliques. Les deputés furent des Ecclesiastiques qui allerent en Orient, par l'ordre de Marove Evêque de Poitiers, & leur voiage eut tout le succez, que l'on pouvoit esperer. Car Justin envoya à sainte Radegonde, une portion de la vraie Croix: richement enchassée avec d'autres reliques, & un livre des Evangelies enrichi d'or, & de pierreries. Ces presens sacrez aiant esté apportez, sainte Radegonde pria Marove de les mettre solennellement dans l'Eglise de son monastere. Mais ce Prélat qui n'avoit pas beaucoup de consideration pour la Sainte, n'eut point d'égard à sa priere, & s'en alla aux champs. C'est ainsi qu'en parle Gregoire de Tours, qui pouvoit bien estre informé de la verité du fait, comme l'on jugera aisément par la suite. La Religieuse qui a écrit la vie de la Sainte, témoigne que Marove, & le peuple de Poitiers, auroient bien souhaitté de rendre aux reliques l'honneur qui leur estoit dû, mais que le Demon suscita des personnes puissantes, qui les empecherent de s'aquiter de ce devoir de pieté. La Sainte en donna avis au Roi Sigebert, & en attendant les ordres de ce Prince, elle fit mettre les reliques dans un monastere de Religieux, qu'elle avoit fondé à Tours. Le bien-heureux Gregoire qui n'estoit encore que Prestre, en prit occasion de bâtir dans la même ville une Chapelle ou Eglise en l'honneur de la sainte Croix, dequoi il a esté loüé par Fortunat. Sigebert fut touché des plaintes qu'on lui fit de la part de sainte Radegonde, & donna ordre à saint Euphrone Archevesque de Tours, de transferer les reliques dans son Abbaie de Poitiers: ce qu'il executa pen-

## II.

*Sainte Radegonde met dans son monastere de saintes Reliques & y établit la Regle de S. Cesaire.*

*Quia sine consilio dum vixit in mundo nihil facere voluit. Act. sac. 2. pag. 331. Greg. Tours. l. 9. c. 40.*

*Act. sac. 1. pag. 331.*

*Gall. Christian. Sammarth. tom. 3. pag. 871.*

dant l'absence de Marove. La Sainte fit tout ce qu'elle put pour engager ce Prélat à lui estre plus favorable, & à protéger son monastere, comme avoient fait ses deux predecesseurs sçavoir Pience dont la sainteté est reverée par l'Eglise, & Pascence, que Fortunat depeint comme un Prélat qui avoit du zele pour la discipline. Mais ses soins, & ses soumissions furent inutiles. Voiant donc que Marove la negligeoit, afin que l'on ne publiat pas qu'il n'y avoit point d'ordre, ni de bonne observance dans sa communauté, elle s'en alla en Provence avec l'Abbesse Agnés, & rapporta d'Arles la regle de saint Cesaire, pour servir de loi à ses religieuses de sainte Croix. Il y a apparence qu'elle en usa ainsi parce que cette regle estoit propre à des religieuses, & qu'elle avoit esté citée par le Concile de Tours dans la réponse, qu'elle en avoit reçue. Aussi son procedé fut approuvé par le Roi, & ce Prince lui fit la grace de prendre son monastere sous sa protection. Il faut peut-estre rapporter à ce temps, les donations qu'elle & toutes les autres religieuses firent par écrit à leur monastere, car outre que cela est prescrit par la Regle de saint Cesaire, la Sainte parlant de ces donations dans son testament, s'en explique d'une maniere evidemment tirée de la regle. Comme les religieuses d'Arles dont elle avoit pris l'observance, se faisoient enterrer dans une de leurs Eglises, elle voulut encore les imiter en faisant construire une Eglise sous le mesme titre, pour y placer les tombeaux des religieuses. On commença donc à la bâtir dans un lieu qui estoit alors dans un des Faux-bourgs de Poitiers, & avant qu'elle fut achevée la Sainte écrivit une lettre, qui est comme son testament. Elle l'adressa en general à tous les Evêques pour les supplier, de maintenir l'observance de son monastere, & de ne point souffrir que l'on en ravit ou usurpat le bien. Quelques-uns ont crû, que cette lettre estoit celle, qu'elle écrivit au Concile de Tours, auquel cas elle seroit de l'an 566 ou 567. Mais elle contient des termes qui font juger qu'elle a esté écrite plusieurs années après sous le regne de Childebert II. & de Clotaire II. petits fils de Clotaire. I. De plus la Sainte y marque assez que S. Germain qui mourut l'an 576. jouïssoit de la gloire du ciel, puisqu'elle l'appelle *bien-heureux*. Elle y declare, aussi qu'elle veut-estre enterrée dans l'Eglise de sainte Marie, soit que le bâtiment fut achevé ou non. Or il est certain que cette Eglise n'estoit point encore dediée, & qu'il n'y avoit point encore d'Autel lors-

Ex permisso & solatio domnorum Regum patris vel avi eorum. Vide Carol. Comt. Ann. Franc. ann. 587. n. 5. Agnetem quam Ycatilimi Germani, &c. benedictio consecravit. Greg. Turon. l. 9. c. 42.

qu'elle mourut, ce qui fait juger qu'à peine elle estoit achevée, & il n'est pas probable que l'on eut esté vingt ans à la bâtir. L'an 587. fut la fin de sa vie, & le commencement de sa gloire. Elle laissa environ deux cens religieuses dans son monastere de sainte Croix. Gregoire de Tours aiant appris sa mort, se rendit à Poitiers, & prit soin de son enterrement. Il benit mesme le lieu destiné pour sa sepulture, & y consacra un Autel sur l'assurance qu'on lui donna, que la liberté qu'il prenoit ne seroit point desagréable à Marove alors absent, & occupé à visiter son diocèse, mais il ne voulut point que l'on couvrit de terre le cercueil de la sainte, reservant à Marove de celebrer la Messe à son retour, & d'achever la ceremonie. La vie de sainte Radegonde a esté écrite par Fortunat, qui fut fait Evesque de Poitiers sur la fin du sixième siecle, & par une religieuse nommée Baudonivie. De plus Fortunat qui s'estoit comme donné à la Sainte, & qui la servit dans ses affaires, avant qu'il fut Evesque, la louë dans ses poesies, & il est fort vraisemblable, que ce qui le porta à composer en l'honneur de la sainte Croix \* ces hymnes si celebres qui sont aujourd'hui en usage dans l'Eglise, fut la precieuse relique dont nous avons parlé. Il fit aussi un poeme à la loüange de l'Empereur Justin, & de l'Imperatrice Sophie pour les remercier du riche present qu'ils avoient fait à la Sainte.

Après la mort de sainte Radegonde, l'Abbesse Agnes supplia humblement Marove Evesque de Poitiers d'avoir soin de sa communauté, & de vouloir bien que ses religieuses vécutent sous sa direction, & sous sa dependance. Il fit d'abord quelque difficulté de lui accorder ce qu'elle souhaittoit, mais aiant pris conseil des Ecclesiastiques, qui l'accompagnoient, il leur promit de se conduire envers elles, comme un bon Pasteur & un veritable Pere, & lorsqu'il en seroit besoin de les défendre contre ceux qui entreprendroient de leur faire quelque outrage: Et parce que leur Abbaie estoit sous la protection particuliere du Prince, il s'en alla vers le Roi Childebert, & obtint de lui des lettres, qui lui permettoient d'exercer dans ce monastere le mesme pouvoir, que les loix de l'Eglise lui donnoient dans les autres lieux saints de son diocèse. L'Abbesse Agnes ne survécut pas long-temps sainte Radegonde: elle mourut vers l'an 588. & on lui substitua Leubovere dont l'administration ne fut pas paisible. Elle eut le déplaisir de voir sa

\**Vexilla Regis, &c.*  
*Pange lingua, &c.*

---

 III.

*Tumultes tres  
scandaleux, exci-  
té par l'ambi-  
tion d'une reli-  
gieuse.*

*Ut ei hoc monaste-  
rium sicut reliquas  
parochias regula-  
riter liceat guber-  
nare. Greg Turon.  
Hist. l. 9. c. 40.*

communauté déchirée par une rébellion, & des lieux saints prophanez, par d'horribles violences que l'on y commit pour soutenir les rebelles. La principale cause de tout ce désordre fut la fierté, & l'ambition d'une religieuse nommée Chrodielde, qui estoit de grande qualité. Car elle estoit fille du Roi Charibert qui estoit mort vers l'an 570. Comme elle estoit entrée dans le cloistre sans vocation, & peut-estre malgré elle, les saintes & nobles humiliations de la vie monastique, lui paroïssent insupportables, elle vouloit dominer dans la communauté, & en avoir la conduite. Elle attira dans son parti environ quarante religieuses, du nombre desquelles estoit Basine fille du Roi Chilperic; & elle les engagea à lui promettre par serment qu'elles chargeroient de divers crimes leur Abbessse Leubovere, & qu'après l'avoir fait déposer, elles la mettroient en sa place. Elle leur dit ensuite qu'elle estoit resoluë d'aller vers les Rois ses parens pour se plaindre que dans leur monastere, l'on consideroit si peu les Princesses, & qu'on les humilioit, comme si elles n'eussent esté que les filles de quelque mechante esclave. En quoi, dit Gregoire de Tours, elle parloit *comme une miserable, & une folle*, qui ne se souvenoit plus du merveilleux exemple de sainte Radegonde, qui estant Reine, s'étoit reduite en veuë de Dieu, à exercer les plus bas emplois du monastere, & qui par son humilité & ses autres vertus, s'étoit aquis dans le ciel, un sublime degré de gloire infiniment plus estimable, que toutes les grandeurs humaines. On avertit Marove qu'il y avoit de la division, & du tumulte dans le monastere, & il y vint pour tâcher de retenir les factieuses dans leur devoir, mais ses remontrances ne furent point écoutées. Chrodielde & celles de son parti briserent les portes, & sortirent du cloistre pour aller à Tours. Il faisoit un mauvais temps qui seul auroit dû les détourner de ce dessein, les pluies avoient inondé la campagne, & rompu les chemins, elles n'avoient ni chariots, ni chevaux. Mais leur passion soutint leur foiblesse, elles firent ce voiage à pié, & presque sans manger, & elles arriverent à Tours fatiguées, & languissantes. Pour y subsister, Chrodielde eut recours au bien-heureux Gregoire, & elle le supplia de donner du pain à ces pauvres filles, que la dureté de leur Abbessse avoit contraintes de quitter le cloistre. Ce sage Prélat lui répondit, que si leur Superieure avoit abusé de son pouvoir, & contrevenu aux loix de sa profession, il estoit prest

L'AN 589.

Quia non ut filix  
Regum, sed ut  
ma'arum ancilla-  
rum genite in hoc  
loco humiliamur.  
Infelix ac fatua  
non recordans in  
qua se humilitate,  
&c. Greg. Turon.  
Hist. l. 9 c. 37.

Ibid. l. 10. c. 16.

Si Abbatissa deli-  
quit, aut canoni-  
cam regulam in a-  
liquo prætermisit.  
Ibid. l. 9. c. 3.

prest d'aller lui-mesme solliciter Marove, de la corriger selon la qualité de sa faute, & de rétablir le bon ordre & la paix dans leur communauté, afin qu'elles y rentrassent au plûtost, & que leur maison, que sainte Radegonde avoit bastie par sa liberalité, & consacrée par ses prieres & par ses jeûnes, ne vint pas à estre si-tost ruinée par la dissension & par la revolte. Il lui lut aussi l'Epistre du Concile de Tours à la mesme Sainte, & il lui fit remarquer que par son procedé elle attiroit sur elle l'excommunication portée par ces lettres. Mais un avertissement si digne de la prudence & de la charité de Gregoire, ne fit point d'impression sur l'esprit fier & emporté de cette fille, elle lui dit que rien ne l'empêcheroit de se rendre incessamment auprès des Rois ses parens, & tout ce que le saint Prelat pût gagner sur elle, fut qu'elle remettroit son voiage à un temps plus commode. Environ deux mois après, elle alla trouver Gontran Roi de Bourgogne, & d'une partie de la Neustrie. Ce Prince, qui estoit frere de défunt Charibert, reçut fort bien sa nièce, & la renvoia avec des presens. Il recommanda aussi à quelques Evesques de prendre connoissance du differend de ces Religieuses, & de rétablir l'union & la bonne intelligence dans leur maison. Chrotielde laissa une fille de son parti nommée Constantine dans un monastere d'Autun, & elle revint en Touraine pour y attendre l'assemblée des Evesques. Mais durant son absence, plusieurs de ces Religieuses, qu'elle avoit entraînés avec elle dans la revolte, se laisserent seduire par des seculiers, & contracterent des mariages illegitimes. Les Evesques, que Gontran avoit exhortez à reprimer ces desordres, ne se pressant point de s'assembler, Chrotielde & les autres de sa faction retournerent à Poitiers, mais au lieu de rentrer dans leur cloistre, elles s'emparerent de l'Eglise de saint Hilaire, & s'y fortifierent assiste d'une troupe de scelerats & de gens de mauvaise vie. Lors qu'on leur parloit de se retirer dans leur monastere, elles répondoient qu'estant Princesses, elles ne pouvoient s'y remettre, qu'après que l'Abbesse en seroit sortie. Ce nouvel attentat excita l'indignation des Rois Gontran & Childebert. Gundegisle Archevesque de Bordeaux, & Metropolitain de la province, alla par leur ordre à Poitiers, accompagné de Nicaise Evesque d'Angoulesme, & de Saffar de Perigueux, & s'estant joint avec Marove, il fit appeller devant lui Chrodielde, & les autres de son parti: mais

Constantina filia Burgolini in monasterio Augustinensi expectans Episcopos, qui à Rege fuerant iussi advenire, & causam ipsam cum Abbatisa discute. l. 9. c. 40.

Ibid. c. 41. & l. 10. c. 16.

ces endurcies refusèrent de comparoître. La charité de ces Pasteurs leur inspira d'aller eux mêmes après ces brebis égarées : Ils se transporterent donc à saint Hilaire , ils parlerent à ces vierges folles , & voyant qu'elles ne vouloient point rentrer dans leur devoir , ils les excommunierent. Une si juste sentence fut suivie d'un tumulte des plus scandaleux. Les scelerats, qui servoient de défense aux revoltées , y répondirent par la force. Ils parurent aussi-tost dans l'Eglise avec des bâtons & des épées , ils en chasserent les Prelats , & ils blessèrent leurs Diacres. De sorte que ce lieu saint fut prophané par l'effusion de leur sang. La fureur de Chrodielde s'augmentant chaque jour, elle envoya de ses gens dans les terres du monastere , elle fit battre les fermiers pour les contraindre de lui rendre obeïssance , & publia dans la ville , que si elle pouvoit entrer dans l'Abbaie de sainte Croix , elle en chasseroit Leuovere , & la feroit precipiter du haut des murailles. Childebert en aiant avis , ordonna au Comte Macco , de s'opposer à ces violences , & il est à croire que cet Officier executa cet ordre , mais ce ne fut pas d'une maniere assez vigoureuse , & on verra bien-tost , que les menaces des rebelles ne demeurèrent pas sans effet. Comme l'affaire des Religieuses avoit éclaté dans la Bourgogne par le voyage qu'y avoit fait Chrodielde , Gundegisile & les trois autres Evêques écrivirent à saint Ethere Archevesque de Lyon , à S. Siacre Evêque d'Autun , & à d'autres Prelats de Bourgogne , pour leur donner avis des excés commis par ces Religieuses , & de la sentence qu'ils avoient prononcée contre elles : & ces Evêques leur marquerent par leur réponse qu'ils approuvoient le jugement qu'ils avoient rendu contre ces revoltées , & que dans le Synode, qu'ils devoient tenir le premier de Novembre , ils feroient un reglement pour prevenir de semblables desordres. Ils ajoûterent aussi que la simple excommunication n'estoit pas un châtiment assez grand pour ces sortes de crimes , & que celles qui en estoient coupables , ne devoient point en recevoir l'absolution , qu'après en avoir fait une exacte penitence. Leuovere , pour engager de plus en plus les Evêques de l'Aquitaine à proteger la justice de sa cause , leur envoya des copies du testament de sainte Radegonde. Cette affaire donnoit toujourns beaucoup de chagrin à Marove , & il souhaitoit fort d'en voir la fin. Pour cet effet , il envoya Porcar Abbé de saint Hilaire vers Gundegisile son

Metropolitain , & vers les autres Evêques de sa province , pour leur faire agréer , qu'il levât l'excommunication portée contre ces filles rebelles , afin qu'elles pussent se presenter en justice , & que l'on jugeât leur cause. Mais cet Archevesque n'y voulut point consentir , & il rejetta avec la mesme fermeté une semblable demande , qui lui fut faite par Theuthar Prestre que Childebert avoit commis pour ouïr les parties , & appaiser le trouble. La rigueur de l'hyver obligea la plûpart des revoltées à se retirer les unes chez leurs parens , d'autres dans leurs propres maisons , \* & d'autres dans les monasteres , où elles avoient demeuré , avant que de passer dans celui de sainte Radegonde. Ainsi il n'en resta que fort peu avec Chrodielde & Basine , & elles y eurent moins de satisfaction que jamais , parce que ces deux filles , qui se souvenoient trop qu'elles estoient Princesses , & trop peu qu'elles estoient Religieuses , se broüillerent ensemble sur la préséance , voulant l'emporter l'une sur l'autre. Cette broüillerie n'affoiblit pourtant point leur parti. Chrodielde devenant chaque jour plus insolente & plus furieuse , resolut enfin de faire enlever l'Abbesse Leubovere. Cette venerable mere en aiant eu avis , se trouva dautant plus embarrassée , qu'elle estoit incommodée des gouttes. Pour estre plus en seureté , elle se fit porter devant la chaise de la sainte Croix , qui estoit dans son Eglise , esperant que la sainteté du lieu & de la relique la mettroit à couvert de toutes fortes de violences. Mais il n'y avoit rien de sacré pour des gens aussi impies & aussi furieux que les partisans de Chrodielde. Aiant en vain cherché l'Abbesse dans le dortoir , & dans les autres lieux reguliers du monastere , ils entrerent dans l'Eglise , & un d'entre eux ne se bornant pas à se saisir de Leubovere , la voulut percer de son épée , mais il en fut empêché par son compagnon , qui le blessa d'un couteau , & le fit tomber par terre. Alors la Prieure Justine , qui estoit près de l'Abbesse , la couvrit du voile de l'Autel , & afin qu'on ne la put appercevoir elle éteignit le cierge qui éclairoit l'Eglise. Dans cette obscurité les seditieux pensant enlever Leubovere , prirent Justine \* , & l'emmenèrent vers l'Eglise de saint Hilaire , qui leur servoit de fort : mais avant que d'y arriver , ils reconnurent leur méprise ; & estant retournés à sainte Croix , ils se saisirent de l'Abbesse , ils la traînerent par les ruës à demi nuë , l'exposant à la risée de tout le monde , & enfin ils la mirent en prison dans

\* Ceci se peut entendre des maisons qu'elles avoient données à l'Abbaie de sainte Croix.

Nonnullæ in hæc monasteria. in quibus prius fuerant , sunt regressæ. *Ibid.* l. 9. c. 43.

L'an 590.

Denudata & discissa capillis Abbatissa graviter ad ridiculum ducta & tracta per compita. l. 10. capp. 15.

¶ 16.

\* Vide Fortunat. l. 8. carm. 14. l. 5. 16.

un logis où se retiroit Basine. La nuit suivante, ils allèrent ravager le monastere, & ils n'y laisserent que ce qu'ils ne purent emporter. Ceci arriva vers la fin du Carême. Marove fort affligé de tous ces desordres, fit dire à Chrodielde, que si elle ne rendoit la liberté à son Abbessse, il empêcheroit que l'on ne célébrât la Feste de Pasques, & que de plus il iroit accompagné d'une troupe de Bourgeois la faire sortir de prison. La fureur de Chrodielde parut plus que jamais dans cette occasion : car elle donna ordre de tuer l'Abbessse, si l'on entreprenoit de la tirer du lieu, où elle l'avoit mise. Les choses estant en cet état Flavien Officier de la maison du Roi, vint à Poitiers: il eut assez de credit, pour obtenir que l'on permit à l'Abbessse de se réfugier dans l'Eglise de saint Hilaire, mais il ne put réunir les esprits. La sedition continua avec plus de chaleur & de scandale qu'auparavant. Il ne se passoit presque point de jour, que l'on ne commit des meurtres, & l'on assassina quelques personnes dans l'Eglise de sainte Croix, & d'autres devant le tombeau de sainte Radegonde. Basine irritée de l'orgueil de Chrodielde, qui la méprisoit, alla s'humilier devant son Abbessse, & fit sa paix avec elle, mais un peu après on la revit jointe avec Chrodielde, & se porter partie contre sa Superieure. Car enfin les deux Rois Gontran & Childebert fatiguez des plaintes qu'on leur faisoit des excés & des crimes des seditieux, convinrent ensemble, que l'on tiendroit un Synode à Poitiers, pour terminer le differend des Religieuses, qui estoit la source de tous ces maux. Outre Gundegisile Archevesque de Bordeaux, & les Evesques de la province, Childebert nomma Gregoire Archevesque de Tours, & Ebregeisile Archevesque de Cologne, pour se trouver à cette assemblée: mais Gregoire representa sagement, qu'avant que d'obliger les Prelats à se rendre à Poitiers, il estoit necessaire de desarmer les seditieux: ce qui ne se put faire sans un grand carnage. Car Chrodielde s'estant emparée du monastere, les rangea comme en bataille devant la porte de l'Eglise, & les anima à se défendre. Elle parut mesme dans le combat, tenant en une de ses mains la Croix du Sauveur, qu'elle avoit deshonorée par sa rebellion, & criant qu'on eut égard à sa qualité de Princesse, & au pouvoir qu'elle auroit de se vanger un jour de ses ennemis. Mais on ne s'étonna point de ses menaces. Ses gens furent ou tuez sur le champ, ou arrestez, & punis ensuite de divers supplices. La

Domesticus.

sedition aiant esté éteinte dans leur sang, les Evesques, dont nous avons parlé, s'assemblerent à Poitiers, Chrodielde & Basine comparurent devant eux, & accusèrent Leuovere de diverses choses, dont elle se justifia. De sorte qu'elle fut maintenüe dans la charge d'Abbesse. Pour les excés & les crimes de Chrodielde & de Basine, ils estoient évidens; aussi elles furent retranchées de la communion de l'Eglise, jusqu'à ce qu'elles en eussent fait penitence, & les Evesques envoierent leur sentence aux deux Rois Gontran & Childebert. Ces filles insensées, au lieu de pleurer leurs pechez, en augmentèrent encore le nombre par un voiage qu'elles firent à la Cour de Childebert, où elles publierent de nouvelles calomnies contre leur Abbesse, & l'accusèrent mesme d'estre d'intelligence avec Fredegonde, ennemie de ce Prince: mais la fausseté de tous leurs discours aiant esté reconnuë, au lieu de nuire à leur Superieure, elles acheverent de se décrier, & de se perdre elles-mêmes de reputation dans l'esprit des personnes de qualité. Il survint ensuite une affaire, qui obligea de tenir un Concile à Mets. Basine, qui avoit déjà eu quelques mouvemens de penitence, mais qui estoit retombée dans l'égarement, reconnut enfin la grandeur de son peché, & le miserable état de son ame. Touchée donc du regret de sa faute, elle obtint la permission de se présenter devant le Concile. Elle s'y prosterna par terre, & demanda pardon, promettant de retourner dans le cloistre, d'y vivre en paix avec son Abbesse, & de garder exactement la Regle. Ces marques de penitence jointes à la recommandation du Roi, porterent les Evesques à la rétablir dans la communion de l'Eglise: & elle retourna ensuite dans l'Abbaie de sainte Croix. On fit aussi grace à Chrodielde, mais comme elle protesta qu'elle ne pouvoit se refoudre à rentrer dans le monastere, tant que Leuovere en auroit la conduite, attendant que Dieu lui donnât de meilleurs sentimens, on lui permit de demeurer dans une terre qu'elle obtint de la liberalité du Roi.

Aprés un tumulte si étrange, & auquel il ne se lit rien de semblable dans l'Histoire monastique, la pieuse Leuovere travailla à rassembler son troupeau, & à y faire refleurir la pieté. Il est certain qu'environ douze ans après la communauté estoit bien rétablie, & donnoit de l'édification. Ceci paroist par la preface de la vie de sainte Radegonde écrite par la Religieuse Baudonvie: car adressant son ouvrage à *Dedimie*, qui estoit

*Greg. l. 10. c. 17.*  
 ( Basina ) coram  
 Episcopis solo  
 prostrata veniam  
 petit, promittens  
 se cum charitate  
 Abbatissæ mona-  
 sterium ingredi,  
 ac de regula nihil  
 transcendere: *Ibid*  
 20.

## IV.

*Le bon ordre est rétabli dans le monastere.*

*Dominabus sãctis  
 meritorum gratia  
 decoratis Dedimie  
 Abbatissæ, &c.*

*Act. sac. 1. p. 326.*

CII. XXVII.

alors Abbessé, & à toute la communauté, elle les traite de *saintes Dames*, & de personnes qui estoient ornées de merites & de graces. Elle n'y dit rien des desordres, que nous venons de raconter, quoi qu'elle rapporte quelques faits arrivez depuis. La cause de son silence peut avoir esté, qu'elle jugea plus à propos de ne point renouveler la memoire d'un trouble si scandaleux, ou qu'elle craignoit d'offenser quelques Religieuses, qui y avoient eu part, & qui depuis estoient rentrées dans leur devoir. Elle se sert du mot de *Religion*, pour marquer l'état monastique: ce que fait aussi Fortunat dans la vie de sainte Radegonde, & la Sainte mesme dans son Epistre, comme l'on a vu ci-devant. Cette Religieuse nous apprend que de son temps, c'est-à-dire, vers le commencement du septième siecle l'Eglise de Nostre Dame, où repositoient les Reliques de sainte Radegonde, estoit deservie par une communauté de Moines, qui avoient pour Abbé Arnegifile.

Fortunat. n. 36.  
Baudonivia. n. 1. 8.

Arnegifilus Abbas  
Basilicæ beatæ Re-  
ginæ cum suis mo-  
nachis exivit. Act.  
fac. 1. pag. 334.

## V.

Berthelede reli-  
gieuse d'un mo-  
nastere de Tours.

Greg. Taron. hist.  
l. 9. c. 33.  
l. 10. c. 12.

Chrodielde, dont nous avons parlé, avoit une sœur nommée Berthelede, qui estoit aussi fille du Roi Charibert, & qui avoit renoncé au siecle, & demouroit dans un monastere fondé à Tours par une veuve appelée Ingeltrude, qui s'y estoit renfermée. Ingeltrude avoit une fille mariée, qu'elle voulut engager à quitter sa famille, pour se retirer avec elle, & estre l'Abbessé de sa communauté. Mais Gregoire Archevesque de Tours leur representa qu'une femme ne devoit pas se separer de son mari, sans son consentement, & leur allegua un Canon du Concile de Nicée, qui ne se trouve plus. La mere & la fille se broüillerent ensuite, & eurent des differends, dont on peut voir ailleurs un plus ample recit. Pendant ce trouble Berthelede, qui negligeoit fort les devoirs de sa profession sortit de son monastere de Tours, & s'en alla en une autre Abbaie du Maine.

## VI.

S. Junien se fait  
Reclus.

La consideration des temps & des lieux oblige à parler ici de saint Junien, & ce qui nous determine encore à ne le pas separer de sainte Radegonde, est la liaison que la grace forma entre ces deux saintes personnes, & qui fut consommée dans le Ciel par la gloire, dont Dieu les couronna dans un mesme jour. Saint Junien sortit d'une famille noble de Poitou, & il eut de plus l'avantage d'avoir des parens, qui lui donnerent une bonne education, & qui le firent instruire dans la vertu & dans les lettres. Il fit tant de progrès dans la connoissance des choses saintes, que chacun attribua son avancement à un don

particulier de Dieu. Pour marquer mesme par l'exterieur qu'il ne pretendoit rien au siecle, & que Dieu seul estoit son partage, il reçut la tonsure dès sa premiere jeunesse. Il avoit l'agrément de cet âge, & non point les défauts estant sobre, ennemi de l'oïveté & des vains amusemens, presque toujours occupé à la priere, ou à l'étude, civil & honneste envers tout le monde. Il quittoit quelquefois ses compagnons, & alloit faire oraison ou reciter des pseumes dans quelque lieu écarté. Il faisoit ainsi l'essai de la solitude, à laquelle il aspirait. Pour s'animer à la pieté il lisoit l'Escriture sainte, les combats des Martyrs, & les vies des Peres du desert. Enfin estant dans la vigueur de la jeunesse, il renonça entierement au siecle, & afin que nul objet agreable aux sens n'interrompit point son application à Dieu, non seulement il se fit Anachorete, mais mesme Reclus, & aiant bâti une cellule dans le lieu appellé *Chaulnai*, il s'y renferma.

Quoi que sa vie fut si cachée, son merite ne demeura pas inconnu à sainte Radegonde: Il admiroit aussi la vertu de cette Princesse, & cette estime reciproque produisit entre eux une amitié sainte, qui n'avoit pour fondement que la grace & la conformité de l'esprit, dont ils estoient animez. Il est fort probable que cette conformité regardoit principalement la penitence, & je tire cette conjecture de la qualité des presens, qu'ils se faisoient l'un à l'autre. Sainte Radegonde envoya au Saint un cilice, qu'elle avoit fait de ses propres mains, & le Saint lui donna une chaisne de fer, dont elle se ceignit le corps. Un Evesque de Poitiers, qui a écrit la vie de saint Junien sous le regne de Louis le Debonnaire, témoigne que de son temps on gardoit avec respect ce cilice & cette chaisne. Les paroles de cet Auteur ne sont pas fort claires, & au lieu d'un cilice, elles pourroient marquer un froc ou un scapulaire. Quoi qu'il en soit, ce vestement estoit tissu de poils de chevre & de couleur blanche.

La bonne odeur que repandoit la pieté de saint Junien attira auprès de lui plusieurs personnes, qui le sollicitèrent si fortement de sortir de sa cellule, & de travailler au salut desames qu'il se rendit à leurs instances. Il admit donc auprès de lui d'autres Solitaires, & il se chargea de leur conduite. Ses disciples fort satisfaits de sa charité, & des excellentes instructions qu'il leur donnoit, le presserent de recevoir l'Ordre de Pré-

Ne oculis aliqua  
delectabilia cerne-  
ret, quæ mentis  
oculum à visione  
divinæ majestatis  
avertent. *Ab.*  
*tom. 1. pag. 309.*  
*à l'ann. 387.*

## VII.

*Sa liaison avec  
sainte Rade-  
gonde.*

Vestis ejus cilicina  
de caprarum pilis,  
quæ in modum ca-  
racallæ, quam  
nunc cappam vo-  
camus, perseverat  
usque in hodie,  
&c. candido colo-  
re perfusa. *Ibid.*  
*pag 310.*

## VIII.

*Il admit auprès  
de lui des disci-  
ples, & bâtit  
Mairé.*

trise. Il le reçût en effet, & comme il sçavoit que cette nouvelle qualité qui l'approchoit des Autels, lui estoit un nouvel engagement à la vertu, il ne pensoit point à ce qu'il en pouvoit avoir aquis jusqu'alors, mais tâchoit d'en aquerir chaque jour davantage. Le lieu où il demuroit estant trop petit pour loger ses disciples, & y pratiquer les exercices de la regularité, il se transporta en un autre, & voulut y bâtir un monastere. Mais son dessein fut traversé par quelques personnes qui l'accuserent de faire une usurpation sur le domaine du Roi. Pour se justifier, il alla lui-mesme à la cour de Clotaire qui estoit alors dans l'Aquitaine. Dieu protegea son serviteur, & fit connoître sa sainteté par un miracle. Clotaire l'écouta favorablement, & lui demanda de qu'elle profession il estoit. Les Actes de saint Junien portent que le saint Abbé répondit à ce Prince, qu'il vivoit sous l'ordre monastique, & qu'il avoit sous sa conduite des Religieux à qui il faisoit garder la regle de saint Benoist, mais que le lieu où ils s'estoient establis avoit trop peu d'estenduë pour observer exactement tout ce qui estoit prescrit dans cette regle sainte : ce qui semble avoir relation à cet endroit de la regle où saint Benoist declare que s'il est possible, le monastere doit estre disposé de telle sorte, que l'on y puisse avoir de l'eau, un jardin, une boulangerie, & d'autres accommodemens, afin que la necessité n'oblige point les Religieux de sortir dehors, parce que cela n'est pas avantageux pour le bien de leurs ames. La simplicité avec laquelle le Saint representa au Roi, le besoin de ses Religieux toucha ce Prince, & quoi qu'on l'eut prevenu contre le saint Abbé, il lui accorda aussi-tôt ce qu'il n'eut osé esperer. Car non seulement il le maintint dans ce qu'il possedoit, mais il lui donna encore une terre qui estoit proche du lieu où le Saint vouloit s'establir : cette terre s'appelloit *Mairé*, & ce fut là où le Saint bâtit le monastere, qui porta depuis ce nom, & où il forma une communauté de Solitaires, qui selon le témoignage de l'Evesque qui a écrit les Actes, vécutrent dans une grande perfection sous la regle de saint Benoist. Ils estoient si bien unis ensemble par le lien de la charité, qu'ils sembloient n'avoir qu'un cœur & qu'une ame.

Nec se habere ubi operis exercitium fieret secundum Regulam jam supradicti Benedicti Patris. *Ibid.* pag. 312.  
Regul. S. Bened. c. 66.

Vers l'an 560.

Sub beatissimi Benedicti Regula perfectè vivere fecit *Ibid.*

## IX.

Son amour pour la solitude, & sa charité.

Cependant la solitude qui avoit esté la premiere inclination de saint Junien possedoit toujours son cœur, & il chercha le moien de mener une vie d'Anachorete sans quitter le gouvernement de son monastere. Dans cette veuë il entreprit de bâtir

bâtit une cellule à Chaulnai, & quand elle fut en estat d'estre habitée, il s'y retiroit de temps en temps, pour s'y appliquer à la conremplation, & à la priere. Il y travailloit aussi des mains, & jeûnoit austerement. Sa charité éclatta pendant une famine qui désola le pais, car non seulement il assista les pauvres autant qu'il lui fut possible, mais revestu d'un cilice & la teste couverte de cendre, il offrit d'ardentes prieres à Dieu pour la conservation du peuple. Une femme grosse qui estoit dans une extrême pauvreté, l'ayant conjuré de la secourir, il lui donna quelques pieces d'or, & lui predict qu'elle auroit un fils qui seroit son successeur. Dès que l'enfant fut un peu avancé en âge & capable d'apprendre quelque chose, la mere le mena au Saint qui le baptiza, & lui donna le nom d'Auremond. Il le reçut aussi dans le monastere, & l'instruisit dans la pieté, & dans les lettres. Auremond profita si bien de ses soins qu'il excella en vertu, & en sagesse, & fut ordonné Prestre.

Saint Junien mourut fort âgé. Avant que de rendre l'esprit, il exhorta ses disciples à fuir le monde comme un lieu où la cupidité domine, & pousse les hommes à tant de folies, & de vices, & il leur recommanda d'avoir toujourns les uns pour les autres une charité sincere, & de ne point chercher d'autre Abbé qu'Auremond, puisque son erudition, & sa pieté le rendoient si capable de gouverner leur communauté. Le Saint avoit ordonné que dès qu'il seroit expiré, l'on en avertit sainte Radegonde, afin qu'elle priât Dieu pour le repos de son ame; & la Sainte avoit aussi marqué qu'elle souhaitoit que l'on portât la nouvelle de sa mort à S. Junien, afin qu'il la secourut de ses prieres, mais ils moururent tous deux à la mesme heure, & au mesme jour, sçavoir le treizième d'Aoust l'an 587. de sorte que celui qui alloit trouver saint Junien, pour lui faire sçavoir le decez de sainte Radegonde, rencontra sur le chemin celui qui alloit donner avis à la sainte de la mort du saint Abbé. Sa vie fut écrite par un Auteur presque contemporain, qui apprit plusieurs de ses miracles d'Auremond son successeur: Et il y a apparence que Wlfin Boece Evêque de Poitiers, qui a aussi composé une vie de S. Junien à la priere de Godolen Abbé de Noaillé, n'a fait que repolir, & étendre ce premier ouvrage: car en quelques endroits il s'explique d'une maniere qui ne peut convenir qu'à ce premier Historien. Dans le neuvième siecle, les reliques du Saint furent transferées à Noaillé, & ce fut sans

X.

*Il meurt au mesme temps que sainte Radegonde.*

*Sicut narrante prædicto Auremundo qui aderat, cognovimus. Ibid. pag. 318.*

*Boece qui vivoit dans le ix. siecle ne pouvoit pas avoir connu Auremond.*

CH. XXVII.

doute ce qui obligea Godolen à faire écrire ses actes, pour renouveler sa memoire.

---

 XI.

*Religieux de  
Chinon.*

*Greg. Turon. l. de  
glor. Confess. capp.  
22. 23.*

*Ab. sac. 1. pag. 242.*

Sainte Radegonde eut encore beaucoup d'estime pour Jean Prestre & Reclus de Chinon, elle se recommanda à ses prieres, elle lui envoya un riche present, & lui fit demander un cilice, dans le dessein de s'en servir. Jean estoit Breton de naissance, il ne demouroit pas dans le monastere de Chinon, mais dans une cellule particuliere, & faisoit souvent des miracles en faveur des malades. Il s'en faisoit aussi au tombeau de saint Maxime Fondateur de ce monastere. Un enfant & une jeune fille nez des esclaves de l'Eglise de Tours y aiant esté gueris, le bienheureux Gregoire Archevesque de cette ville coupa les cheveux à cet enfant, & le donna à ce monastere. Il mit aussi la fille dans une maison de religieuses. Flameris Abbé de Chinon aiant reçû une lettre de S. Germain Evesque de Paris, alla voir un Religieux de sa communauté, que la fièvre retenoit au lit depuis deux ans: Le malade lui demanda qui lui avoit écrit cette lettre, & aiant appris qu'elle estoit du bienheureux Germain, il pria son Abbé de la lui donner: l'aiant entre ses mains, il appliqua sa langue sur la souscription, & l'aiant comme sucée, il fut gueri.

---

 XII.

*Monastere de  
Ligugé en Poi-  
rou.*

*Gregor. Turon: de  
mirac. S. Martini.  
l. 4. c. 30.*

Le monastere de Ligugé bâti par S. Martin à une lieuë ou deux de Poitiers, subsistoit encore dans le vi. siecle. On y avoit mis des balustres, & un voile dans le lieu, où le Saint avoit ressuscité un mort, & les Fidelles y venoient demander à Dieu des graces par son intercession. Le trouble de l'Abbaie de sainte Radegonde, ou quelque autre affaire, aiant obligé Gregoire Archevesque de Tours à passer dans le Poitou, il alla au monastere de Ligugé, il y fit oraison prosterné devant ces ballustres, & il y celebra solennellement la Messe. Dans l'entretien qu'il eut avec l'Abbé, il lui demanda s'il s'y faisoit des miracles, & ce Religieux lui répondit en presence de ses disciples, que souvent Dieu y rendoit la veuë aux aveugles, & la santé aux malades, & que depuis peu une femme paralytique y avoit esté guerie, après avoir baisé devotement le voile, & prié avec grande ferveur.

## CHAPITRE XXVIII.

*De saint Samson, de saint Magloire, de saint Martin de Vertou, & d'autres Saints de Bretagne. De la fondation de saint Mahé, de Kimperlé, de saint Gildas, & de de quelques autres monasteres de la mesme Province.*

**S**aint Germain d'Auxerre, à qui l'on attribue l'établissement de l'Ordre monastique dans la Grand' Bretagne, y laissa des disciples qui en formerent d'autres, dont plusieurs aiant passé dans l'Armorique, qui est cette Province de France, que l'on appelle aujourd'hui la Bretagne, y fonderent des sieges Episcopaux ou des monasteres. On met en ce nombre saint Sanfon, saint Magloire, saint Malo, saint Paul de Leon, saint Brieu, saint Tudval, saint Gildas. Saint Sanfon avoit esté Abbé en Angleterre, ainsi que nous dirons. Estant venu en Bretagne, il y bâtit des monasteres, dont le plus considerable fut celui de Dol, où il établit un siege Episcopal, qu'il posséda le premier, & qui depuis eut durant quelque temps le titre d'Archevesché. Il fonda encore dans le territoire de Roüen par la liberalité du Roi Childebert, une magnifique Abbaie nommée Pentallium, dont il ne reste plus aucune trace. Il assista l'an 557. au Concile tenu à Paris par saint Germain, & mourut huit ans après. Saint Magloire son successeur ne gouverna que deux ou trois ans le diocèse de Dol: car ensuite il se retira dans une solitude, où il bâtit une Eglise, & forma une communauté de soixante-deux Religieux. Il ne se nourrissoit d'ordinaire que de pain d'orge, & des legumes. Aux grandes Festes, par condescendance il mangeoit quelques petits poissons: mais les Mercredis & les Vendredis il ne prenoit aucune nourriture. Ses habits estoient d'une étoffe qui n'estoit ni vile, ni precieuse, mais honneste. Il portoit toujours un cilice. On met sa mort en l'an 575. Il fut enterré dans le monastere de Jarfay, d'où ses reliques furent transferées dans le Prieuré de Lehon en 857. & ensuite apportées à Paris, & mises dans une Abbaie, qui fut honorée de son nom. Saint Malo estoit Religieux en Angleterre. Aiant esté ordonné E-

I.  
*Saint Sanfon, saint Magloire, & autres saints Evêques de Bretagne. Le Concile de Tours de l'an 567. la nomme encore Armorique. c. 9. Monasterium magnificum. Act. sec. 1. pag. 180. & 223.*

C. XXVIII.

vesque contre son gré, il regarda cette charge comme un poids accablant, & n'en voulut point faire les fonctions. Il se retira auprès de saint Aaron qui gouvernoit un monastere situé dans une Isle voisine de la ville d'Aleth. Pendant qu'il demouroit ainsi dans la solitude, quelques Chrestiens de cette ville, qui n'estoit presque habitée que de paiens, le supplierent de prendre soin d'eux, & d'augmenter leur nombre par la conversion de ces infideles. Le Saint défera à leurs prieres, & joignant les miracles aux paroles, attira ces idolâtres au service du Dieu vivant. Telle a esté l'origine du siege Episcopal d'Aleth, aujourd'hui appellé saint Malo, parce qu'il en fut le fondateur & le premier Evesque. Il mit soixante-dix Chanoines dans son Eglise, & après la mort de saint Aaron il prit la conduite de son monastere, & y rendit le nombre des Religieux égal à celui des Chanoines de sa Cathedrale. Selon la plus probable opinion, il mourut l'an 565. Les Eglises de saint Paul de Leon & de saint Brieu reconnoissent aussi pour leurs fondateurs, & pour leurs premiers Evesques, les Saints, dont elles portent le nom. Celle de saint Brieu estoit dans son commencement un monastere bâti par ce mesme Saint; que l'on dit avoir vécu jusqu'à l'an 614. Saint Paul Evesque de Leon fonda l'Abbaie de Gerber. Estant cassé de vieillesse, il se retira dans le monastere de Bathe, & en gouverna les Religieux. Il eut pour successeurs dans son siege saint Jaova Abbé de Daoulas & Tiernomagile, qui estoient ses disciples; mais après leur mort, il fut obligé d'y rentrer, & de faire de nouveau les fonctions pastorales.

*Albert le Grand dans les Vies des Saints de Bretagne: pag 103. Vita S. Pauli. Biblioth. Floriac. pag. 424.*

---

## II.

*Fondation des Abbaies de S. Mahé, ou Matthieu, de saint Gildas de Kemperlai.*

*C'est Trépabu, dans la paroisse de Ploumoguier, au bas Leon. Albert le Grand, pag. 652.*

De son temps le chef de saint Matthieu aiant esté apporté dans son diocese, on y bâtit un monastere qui fut dédié à ce saint Apostre. Saint Tanguy le peupla de Religieux tirez de l'Abbaie de Gerber, qui estoit sous sa conduite. Le bienheureux Paul retourna à Bathe, & y mourut fort âgé: on reporta son corps au monastere de Leon. Saint Tudval passa dans la Bretagne avec 72. Religieux, & y bâtit les monasteres de Treguier & de Land-Pabu. Il fut élu Evesque de Lexobie vers l'an 532. & eut pour successeur saint Ruelin son disciple. Le siege episcopal de Lexobie a esté depuis transferé à Treguier. Nous parlerons ailleurs de saint Gildas Abbé de Ruis au diocese de Vannes: il suffira d'observer ici qu'il mourut vers l'an 565. On dit que le monastere de Kemperley qui est au diocese de

Kimpercorentin , fut bâti vers l'an 550. par un Comte de Vannes , & qu'il eut pour premier Abbé saint Gurthien. Saint Friard & saint Secondele menerent une vie solitaire dans une Isle du diocese de Nantes.

La plus grande lumiere de ce diocese fut saint Martin Abbé de Vertou. Il estoit originaire de Nantes. Après ses études il se consacra au service des autels , & fut ordonné Diacre. Comme il avoit du sçavoir & du talent pour la predication , le bienheureux Felix Evêque du Diocese l'emploioit à ce saint ministere , & il l'envoia prêcher à Herbauges , dont les habitans estoient la plûpart dans les tenebres de l'idolâtrie. Le Saint voulut leur annoncer l'Évangile , mais dès qu'il eut commencé à les instruire , il se moquerent de lui , & le jugerent indigne de demeurer dans leur ville. Cet endurcissement mit le comble à leurs pechez , & attira sur eux la vengeance du Ciel. Le Saint en fut averti par une revelation , & se retira d'Herbauges avec Romain , qui l'avoit logé chez lui. Après qu'ils furent en seureté , la ville fut inondée par la mer , & changée en un lac , dans lequel on a veu long-temps les toits des maisons. Le Saint extrêmement affligé de la perte de tant d'ames , & craignant d'y avoir contribué par quelque faute , se bannit volontairement du pais , & voiaja en diverses provinces. Quoi qu'il n'y fut que comme un étranger , il s'y rendit utile au prochain , & y laissa par tout des marques de sa charité. Il revint en Bretagne , mais il y voulut mener une vie solitaire & cachée. Pour cet effet il bâtit un petit ermitage dans la forest de Dumen , & y servit Dieu plusieurs années. La charité surmontant en lui l'amour de la solitude , il reçut des disciples , il accepta des terres qu'on lui offrit , & il fonda le monastere de Vertou à une petite lieuë de Nantes. Afin d'enseigner aussi bien par exemple , que par parole , il se soumit lui-mesme à l'observance de la Regle. Un des deux anciens Auteurs , qui ont écrit sa vie , témoigne que l'on tenoit de son temps que cette Regle estoit conforme aux maximes , & à la discipline des anciens Peres , & que le Saint l'avoit apportée d'un pais *d'au delà des Alpes*. L'autre ajouste qu'elle estoit austere , mais pourtant temperée *par la discretion* : & ces deux témoignages semblent marquer la Regle de saint Benoist composée *au delà des Alpes* , c'est-à-dire , en Italie , & selon le jugement de S. Gregoire Pape , excellente *en discretion*.

## III.

*Monasteres fondéz par saint Martin Abbé du diocese de Nantes.*

*Act. tom. ibid. pag. 374.*

*Quam (Regulam) satis arduam , & discretionis censura præcipuam, olim ipse à Transalpinæ regionis partibus fertur detulisse.*

*Ibid. pag. 685.*

C. XXVIII. Outre le monastere de Vertou , il en bâtit \* encore deux à Durin , l'un pour des hommes , & l'autre pour des filles. Dans ces trois communautéz , & quelques autres , qu'il fonda , il eut bien jusqu'à trois cens personnes , qui servoient Dieu sous sa direction & sa conduite. Il s'aquittoit à leur égard de toutes les obligations d'un bon Pasteur , consolant & soustenant les foibles , & ceux qui estoient attaquez par des tentations , animant les plus parfaits à s'avancer de plus en plus dans la voie du Ciel , & rappelant à leur devoir ceux qui s'en écartoient. Il tomba malade à Durin , & passa dans la vie bienheureuse vers l'an 600. Il y eut quelque contestation entre les Religieux de Durin , & ceux de Vertou , sur le sujet de ses reliques : mais la vigilance de ces derniers les en mit en possession , & ils les porterent dans leur Eglise. Ces deux monasteres ont esté depuis reduits en Priurez , qui dépendent de l'Abbaie de saint Jouin de Marnes.

---

IV.  
*Monastere de  
 Viduë.*  
*Bolland. 21. Jan-  
 nuar. pag. 357.*

On ne sçait point en quel país estoit situé le village de Viduë sur la Loire , où l'on assure que Clovis fonda un monastere , qui fut enrichi de quelques reliques de saint Benigne Evesque de Chartres , & de sainte Agnès , & depuis détruit par les Danois ou Normans dans le neuvième siecle.

---

## CHAPITRE XXIX.

*De saint Aubin Evesque d'Angers , du Monastere de saint  
 Julien de Tours , & de quelques saints Reclus  
 de la mesme ville.*

---

I.  
*S. Aubin Abbé  
 de Tintillant.*

L'Avantage , qu'a l'Abbaie de saint Aubin d'Angers d'estre sous la protection de ce saint Evesque , est encore joint à celui de le pouvoir regarder comme un modele de la perfection religieuse. Saint Aubin nâquit de parens nobles dans le territoire de Vannes. La grace lui aiant appris combien il est urile & glorieux de porter le joug du Seigneur dès la jeunesse , il ne fut point retenu par la tendresse , qu'il avoit pour ses parens , mais surmontant par l'ardeur de sa foi cette affection naturelle , il quitta sa famille , & se retira dans le monastere de Tintillant. Sa premiere application fut de se bien remplir

des sentimens de l'humilité, & d'oublier l'éclat & la dignité de sa maison, pour s'assujettir entièrement à ses Superieurs. Il travailla ensuite à détruire dans soi-même les desirs de la chair, & regardant son corps comme son ennemi, il le combatit avec les armes de la priere & du jeûne. Afin que ses sens ne lui fussent point une occasion de chute, il ne leur donnoit que peu de liberté : il ne portoit point les yeux sur les objets, qui eussent pû exciter en lui quelque tentation : il n'écoutoit point les medifances, ni les railleries, & lors que l'obeïssance l'engageoit à sortir du cloître, il se tenoit recueilli en lui-même, & s'entretenoit avec Jesus, qui habitoit par la foi dans son cœur. Aussi les Religieux les plus avancez en âge le regardoient comme un modèle de vertu, & tous ceux de sa communauté concurent tant d'estime pour lui, qu'après la mort de leur Abbé, ils le choisirent pour remplir cette charge, quoi qu'il n'eut pas plus de trente-cinq ans. Il répondit pleinement à leur attente, & maintint parmi eux la pureté de l'observance. Pour cet effet il déracinoit le mal, dès qu'il commençoit à paroître, & il prenoit soin d'augmenter & d'affermir le bien. On remarquoit tant de bon ordre dans son monastere à l'égard de l'office divin, de la soumission & de la deference, que les Religieux avoient les uns pour les autres, & de la charité qui les unissoit, & qui les faisoit vivre en paix, que chacun en estoit édifié, & en donnoit des louanges à leur Superieur.

Sa reputation n'avoit pas pour bornes la Bretagne, elle se répandoit dans les Provinces voisines, & son mérite estoit si connu dans Angers, qu'après la mort d'Adulphe Evesque de cette ville, il lui fut substitué par les suffrages du Clergé & du peuple. On le retira donc de son monastere, & quoique son humilité y resistast, on le sacra Evesque. Les pauvres & les autres personnes affligées trouverent en lui un pere, & un consolateur, qui n'omit rien de ce qui estoit en son pouvoir pour les assister dans leurs besoins, & pour adoucir leurs disgraces. Son zele & sa fermeté parurent dans l'opposition qu'il forma contre la coûtume, qui autorisoit des mariages incestueux. Pour n'en rien faire que dans l'ordre, il alla consulter sur ce sujet saint Cesaïre d'Arles, & sollicita le troisiéme Concile d'Orleans, de faire un reglement contre cet abus. Saint Aubin mourut l'an 550. & fut enterré dans l'Eglise de saint Pierre. Environ six ans après, Eutrope son successeur, & saint Germain

## II.

*Il est fait Evesque d'Angers.  
L'an 529.*

*Conc. Autelian.  
III. ann. 538. can.  
10.*

CH. XXIX. Evêſque de Paris transfererent ſon corps en une autre Eglise d'Angers dedee à ſaint Germain d'Anverre, qu'ils avoient rebâtie par l'ordre du Roi Childebert, & les miracles, dont Dieu honora cette ceremonie, confirmerent l'opinion que l'on avoit de la gloire de ce Prelat, dont ils reveroient ainſi les reliques. Saint Lezin, qui gouverna l'Eglise d'Angers vers la fin du ſixième ſiecle, fonda près de cette ville, un monaſtere ſous l'invocation de ſaint Jean-Baptiſte.

---

 III.

*Licinius &  
Leon Archeveſ-  
ques de Tours.  
Greg. hiſt. l. 10. c.  
31.*

Licinius, après avoir fait le voiage d'Orient, & y avoir viſité les ſaints lieux de Jeruſalem, bâtit à ſon retour un monaſtere en Anjou, fut Abbé de ſaint Venant de Tours, & enſuite Archeveſque de la meſme ville. Leon Abbé de ſaint Martin de Tours, entra dans la meſme dignité vers l'an 526.

---

 IV.

*Sainte Papule  
vit parmi des  
Religieux.  
Greg. Turon. de  
Gloria Conf. c. 16.*

Les parens de ſainte Papule ne pouvant ſouffrir qu'elle les quittât pour ſe faire Religieufe, elle prit une reſolution extraordinaire, & qu'on ne doit pas regarder comme un exemple qu'on puiſſe imiter, mais comme une action & un mouvement particulier du ſaint Eſprit: car s'eſtant coupé les cheveux, elle ſe revêtit d'un habit d'homme, & aiant eſté reçuë dans un monaſtere de Religieux qui eſtoit dans la Touraine, elle en observa exactement les uſages & la diſcipline. Sa communauté fut tellement édifiée de ſa ſageſſe & de ſes autres vertus, que Dieu aiant retiré du monde l'Abbé, on la choiſit pour remplir ſa place: mais la Sainte refuſa cet emploi. Après avoir ainſi vécu trente ans, elle tomba malade, & trois jours avant ſa mort, elle déclara qui elle eſtoit: on fit venir des femmes pour l'enſevelir, & Dieu opera des miracles à ſon tombeau. Son exemple ſert beaucoup pour confirmer, & rendre croiables les actes de quelques Saintes d'Orient, & principalement de la celebre Eugenie Vierge, qui ſervit Dieu déguifée en homme dans un monaſtere d'Alexandrie.

---

 V.

*S. Senoch, S.  
Leobard, & Ste.  
Monegonde.*

Saint Senoch, & ſaint Leobard vécurent Reclus dans la Touraine. Le premier eſtoit originaire du Poitou. Aiant reſolu de ſe donner entierement à Dieu, il reçut la tonsure clericale, & s'établit près d'une chapelle, où l'on diſoit qu'autrefois ſaint Martin avoit fait ſes prieres. Il y bâtit un autel, & il invita S. Euphrone Archeveſque de Tours à le venir conſâcrer. Ce Prelat non content de lui accorder cette grace, lui conféra en meſme temps l'Ordre du Diaconat, & depuis ce ſaint Ermite reçut auſſi le caractère de la Preſtriſe. Il avoit avec lui trois Religieux:

Sa

Sa maniere de vie estoit fort austere , principalement pendant le Carême : Car alors il ne mangeoit que du pain d'orge , & ne beuvoit que de l'eau , prenant chaque jour une livre de l'un & de l'autre : Il se tenoit nuds pieds , & portoit une chaîne de fer au cou , & aux mains , le peuple lui faisoit souvent des aumônes , mais ou il donnoit cet argent aux pauvres , ou il l'emploioit à racheter des captifs , ou à paier les dettes de quelques personnes indigentes. Un mouvement de vanité l'ayant poussé à quitter sa cellule , & à repasser dans le Poitou , pour y revoir ses parens , il en fut repris par Gregoire Archevesque de Tours , & il profita si bien de cette correction , qu'il s'établit solidement dans l'humilité , & reçut le don des miracles. Il voulut se renfermer dans son monastere , & ne se faire plus voir à personne , mais Gregoire n'approuva pas ce procedé , & lui conseilla de se tenir seulement Reclus pendant le Careme , & depuis la feste de saint Martin jusqu'à Noël. Le bienheureux Solitaire obeït au saint Evesque , & depuis il fit divers miracles , pour le soulagement du prochain. Il mourut âgé de quarante ans vers l'an 575. Saint Leobard nâquit en Auvergne. Son pere le pressant de se marier , quoi qu'il ne s'y sentit pas bien porté , il se disposa à lui donner cette satisfaction , & il prit engagement avec une fille , par une promesse fort solemnelle : mais ses parens estant morts , il changea de resolution , & ce changement fut un effet de sa pieté : Car une nuit s'estant mis à prier Dieu , & à penser aux graces qu'il avoit reçues de sa bonté , il en conçut une reconnoissance , qui lui fit verser des larmes : Ensuite il se sentit inspiré de se consacrer à son service , & comme il avoit encore peine à s'y determiner , il se dit à lui mesme , que tout le bonheur du siecle n'estoit qu'illusion , & une pure vanité , & qu'ainsi le meilleur parti estoit de s'en separer entiere-ment , & de suivre JESUS-CHRIST dans la voie des conseils Evangeliques. Aiant pris cette resolution , il l'executa aussitost , & dès que le Soleil fut levé , il monta à cheval , & s'en alla à Tours , pour y implorer l'assistance de saint Martin. Il y visita l'Eglise du Saint , & quelques jours après , il se retira dans une cellule , qui estoit près de l'Abbaie de Marmoutier. D'abord il s'appliqua à lire l'Escriture sainte , & à rapprendre des pseaumes , qu'il avoit oubliez. Il prit soin de bien s'affermir dans les sentimens de l'humilité , & d'en observer les devoirs , & cette conduite bien loin de le faire mépriser , lui acquit

## CH. XXIX.

Librosque ei, & vitas Patrum, ac institutionem monachorum, vel quales, qui recluduntur esse debeant, vel cum quali cautela monachos vivere oporteat, direxi, &c. Greg. Turon de vitis Patrum, c. 15. & 19.

l'estime de chacun. Il se mortifioit par le jeûne, & nourrissoit son ame par la meditation & par la priere. Quelquefois pour éviter les mauvaises pensées, il s'occupoit à transcrire des livres. Un des Moines, qui demeuroient avec lui, aiant eu quelque contestation avec les voisins, le Siat eut dessein de sortir de sa cellule, & d'en aller chercher une autre; & il s'en ouvrit à Gregoire Archevesque de Tours, qui estoit venu à Marmoutier, pour y faire oraison: mais le sage Prelat l'avertit, que cette pensée estoit une tentation, & il lui envoya *les Vies des Peres*, & des livres, qui traitoient des maximes, que doivent garder les Religieux, & principalement les Reclus (ce qui pourroit bien s'entendre des institutions & des conferences de Cassien.) Saint Leobard aiant lu ces ouvrages, reconnut la verité de ce que lui avoit dit le bienheureux Gregoire, & il passa le reste de ses jours dans sa cellule. Il fit plusieurs miracles en faveur des malades, & un jour il rendit la veuë à un aveugle, comme racontoit depuis l'Abbé Eustathe, qui estoit vraisemblablement Superieur du monastere de Marmoutier. Le Saint se creusa lui-mesme son tombeau, & mourut après vingt-deux ans de solitude, vers l'an 593. On vit la mesme maniere de vie dans sainte Monegonde, car aiant quitté la ville de Chartres, où elle avoit pris naissance, elle vint se renfermer dans une cellule près de l'Eglise de saint Martin, elle y demeura avec quelques Religieuses, elle y servit Dieu dans la priere & dans le jeûne, & eut aussi le don des miracles.

## VI.

Reglemens du Concile de Tours.

Conc. Turon. ann. 567. can. 7. 14. & seqq.

Nec liceat Monachis cellulas habere communes. Cellula semble marquer en ce lieu-là une chambre particuliere, & separée du dortoir. c. 14.

Le Concile tenu à Tours l'an 566. ou l'année suivante, voulant maintenir l'union & l'honesteté de la vie commune; & cœnobitique, ordonna que les Religieux n'auroient point de chambres particulieres pour y coucher seuls ou deux ensemble, mais qu'ils reposeroient dans un dortoir commun, où ils pourroient s'édifier & s'instruire les uns les autres, & où l'Abbé & le Prieur veilleroient sur leurs actions. L'on y défendit de laisser entrer de femmes dans les monasteres d'hommes, & l'on y decida de nouveau, que les personnes de l'un & l'autre sexe, qui se seroient consacrez à Dieu par la profession religieuse, ne pourroient plus retourner dans le siecle, ni contracter mariage. On y regla les jeûnes des Religieux suivant l'ancienne institution, & l'on y ordonna aussi, que lors qu'il s'agiroit de la deposition d'un Abbé, ou d'un Archiprestre, l'Evesque ne les pourroit priver de leurs charges sans le conseil, &

l'avis de tous les autres Prestres, & de tous les autres Abbez. Selon cet ancien usage, les Religieux ne jeûnoient point depuis Pâques jusqu'à la Pentecoste, excepté les jours des Rogations. Après la Pentecoste, ils jeûnoient une semaine entiere. Depuis cette semaine jusqu'au premier jour du mois d'Aoust, ils jeûnoient trois fois la semaine; sçavoir le Lundi, le Mercredi, & le Vendredi, de quoi on dispensoit néanmoins les infirmes. Pendant tout le mois d'Aoust on leur permettoit de disner, & ainsi ils ne jeûnoient point, & la cause de cette permission estoit que dans ce mois on celebroit tous les jours quelques Festes de Saints. En Septembre, Octobre & Novembre ils devoient jeûner trois fois la semaine. Depuis le premier Decembre jusqu'à Noël, ils jeûnoient tous les jours; mais depuis Noël jusqu'à la Feste des Rois on leur donnoit à disner, excepté les trois premiers jours de Janvier, que l'Eglise avoit en quelque sorte consacrez à la penitence, pour appaiser la colere de Dieu, que les Paiens irritoient alors par leurs excez: depuis la Feste des Rois jusqu'au Carefme, on les obligeoit à jeûner trois fois la semaine.

Quelques Religieux bâtirent à Tours un monastere, & une Eglise sous l'invocation de saint Julien Martyr. Gregoire Archevesque de Tours y mit des reliques de ce saint Martyr, ainsi qu'il nous l'apprend dans un de ses ouvrages. Il est remarquable qu'en racontant un miracle qui y estoit arrivé, il y désigne par le nom de Clerc, un Religieux, qu'il avoit auparavant appelé Moine. C'est sans fondement que quelques-uns donnent à Gregoire de Tours la qualité de Religieux; car il n'y a point de preuve qu'il ait vécu dans cet état. On sçait qu'il est le pere & le fondateur de l'Histoire de France, aiant commencé le premier à l'écrire, & en aiant tracé le chemin à ceux qui s'y sont appliquez après lui. Il y parle de quantité de saints Solitaires, qui ont fleuri de son temps, & il a encore fait la vie de plusieurs d'entr'eux, dans des traittez particuliers: en quoi il faut avouer qu'il a bien merité de l'Ordre monastique, aiant fait à l'égard de la France, ce que saint Gregoire Pape faisoit au mesme temps à l'égard de l'Italie, & ce que Theodoret avoit fait dans le v. siecle à l'égard de la Syrie.

Saint Dié ou Deodat Abbé demouroit auprès de Blois: il predict à Clovis la victoire qu'il remporta sur Alaric Roi des

Ll ij

## VII.

*Monastere de S.  
Julien.*

*Greg Tur. de Glor.  
Martyrum. l. 2. c.  
34. 35.*

## VIII.

*Saint Dié.  
507.*

CH. XXX. Wisigots. Il y avoit autrefois un monastere dans le bourg qui porte son nom.

## CHAPITRE XXX.

*De la premiere origine de l'Abbaie du Pré : De la fondation des monasteres de saint Calais , de saint Avi , de saint Vincent , & de la Couture. De saint Lubin Evesque de Chartres , de saint Paduin , de saint Lomer , & de quelques autres Saints.*

I.  
*Fondation des  
Abbaies du Pré,  
de saint Avi ,  
& de S. Calais.*

*Gesta Pontific. Ca-  
roman MS.*

**L**A pieté de saint Innocent , qui fut Evesque du Mans depuis l'an 531. jusqu'à 542. le rendit tres-favorable à la propagation de l'état monastique. On dit qu'il mit des Religieux dans l'Eglise des saints Apostres , située au delà de la riviere de Sarthe , où reposoient les corps de saint Julien , de saint Victur , & de ses autres predecesseurs , & où il fut enterré. C'est sans doute ce qui a donné sujet de lui attribuer la fondation de l'Abbaie du Pré , qui est une communauté de Religieuses de l'Ordre de S. Benoist établies dans ce mesme lieu. Le Saint appuia de sa protection quantité de saints Solitaires , qui vinrent d'eux-mesmes dans son diocese , & il y en attira d'autres , & leur permit d'y bâtir des ermitages ou des monasteres. On met en ce nombre saint Calais , & quelques autres saints , dont la memoire est en veneration dans le pais.

II.

Saint Calais nâquit en Auvergne : Dès sa jeunesse ses parens qui estoient des personnes nobles & vertueuses , le mirent dans l'Abbaie de Menat , pour y estre instruit dans les lettres. Ce fut ainsi que la divine providence , qui le destinoit pour estre un ornement de l'état monastique , le conduisit dans le cloistre. Il y apprit la pieté avec les lettres , & y fut tellement édifié de la vie sainte des Religieux , qu'il resolut d'augmenter leur nombre , & d'embrasser leur profession. En aiant reçu l'habit , il fit dautant plus de progresz dans la vertu , qu'il estoit humble & docile : car il écoutoit avec déference les sages avis des Anciens , & y conformoit sa conduite & ses actions. S'estant ainsi

*Humilitate magi-  
stra à senioribus  
studebat expetere  
consulta , &c. Aët.  
som. 1. pag. 643.*

fort avancé dans la perfection, il eut la pensée de se retirer dans le desert, & de vivre en Ermite, & il en parla à saint Avi alors Celerier de la communauté. Ce Saint approuva son dessein, & mesme il y entra lui-mesme, & voulut estre son associé. Mais la maniere, dont ils quitterent leur cloistre, ne fut pas conforme aux regles ordinaires, & ainsi elle ne doit pas estre regardée comme un exemple. Car ils en sortirent sans avoir pris conseil, ni obtenu la permission de leur Abbé. La nuit saint Avi mit derriere le chevet du Superieur les clefs, qu'il gardoit en qualité d'Officier, & se retira secretement du monastere avec saint Calais. La grande reputation de saint Mesmin les excita à l'aller voir dans son Abbaie située, comme nous avons dit, dans le diocese d'Orleans. Le Saint les admit dans sa communauté, & fut tres-satisfait de leur conduite. Aussi elle estoit des plus exemplaires, & leur vie paroissoit une vive expression de ces paroles du Sauveur ? *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-mesme, & qu'il porte sa croix, & me suive.* Saint Mesmin ne les empêcha point d'accomplir leur dessein, mais il les engagea auparavant à recevoir l'ordre de la Prétrise. Ensuite saint Calais & saint Avi allerent dans une solitude du Perche, & quelque temps après, ils bâtirent un monastere qui porte aujourd'hui le nom de S. Avi, & qui est habité par des Religieuses. Cette fondation se fit par la liberalité du Roi Childbert. S. Calais se separa ensuite de son ami, & passa dans le Maine avec deux Religieux, l'un appellé Daumer, & l'autre Gal. Il s'arresta près de la riviere d'Anille, & y bâtit un monastere sur un fond, que lui donna ce mesme Prince. Il employa aussi à cet établissement un thresor qu'il trouva en fouillant dans la terre. Mais il eut encore plus de soin de l'édifice spirituel que du materiel. Il se mortifioit par les jeûnes & par les veilles, il estoit charitable envers les pauvres, assidu à la priere, & du nombre de ces veritables Adorateurs du Pere celeste, qui s'avancent toujours de vertu en vertu, pour se rendre dignes de le voir dans l'éclat de sa gloire. Entre les observances qu'il fit garder dans son Abbaie, on en marque une qui estoit en ce temps-là assez ordinaire : c'est qu'il ne permettoit point aux femmes d'entrer dans son monastere, & non pas mesme dans l'Eglise. Il mourut vers l'an 540. Sa vie a esté écrite par saint Sevart Abbé, qui entreprit cet ouvrage par l'ordre de quelques Evesques, du nombre desquels estoit sans doute Engilbert,

Ita ut quicumque eos viderent, in eorum studiis, velut pictura spirituali verba Domini picta putarēt, quibus ait, si quis, &c. *Ibid. pag. 644. Luc. 9. 23.*

*Gal. est. pen. estre S. Galle.*

*Ibid. pag. 642.*

Sacrorum Ecclesie praesidentium Episcoporum justitiae *pag. 645.*

## CH. XXX.

( Monasterium )  
semper manserit  
liberum , & in re-  
rum suarum dispo-  
sitionibus , & in  
Abbatibus electione.  
*Epist. Nicol. 62.*  
*rem. 8. Conc. pag.*  
*461.*  
Ut nullus alius ibi  
constitueret Abbatem,  
nisi Episcopus præfata civi-  
tatis, & unum semper  
ex ipsis monachis per electionem  
cæterorum inibi constitueret  
Abbatem. *Gest. 3.*  
*Innoc.*

\* Per testamentum  
ab eo firmiter cor-  
roboratum & sus-  
criptum. *Gest. 5.*  
*Julian.*  
*Vide Act. sac. 3.*  
*part. 2. pag. 627.*  
Ut ibi faceret dotali  
ciudicaretur regula.  
*Greg. hist. l. 5. c. 14.*

qui gouvernoit le diocèse du Mans. Il n'y fait point mention de saint Innocent, & il est de plus à remarquer, que, selon ce qui est exposé dans le privilege accordé par le Pape Nicolas au monastere d'Anille, cette Abbaie fut libre dès son origine, c'est à-dire, que dès le temps de saint Calais la communauté des Religieux eut la liberté de disposer du bien du monastere, & de s'élire un Abbé. Mais un Auteur, qui a écrit les Vies des premiers Evesques du Mans, dit que saint Innocent eut beaucoup de part à la fondation d'Anille, & qu'il donna à saint Calais de saintes reliques, des ornemens pour le service de l'autel, des livres, de l'argent, & des terres. Il ajoûte que le saint Abbé soumit son monastere à ce Prelat, & à la cathedrale du Mans: ce qui ne s'entend pas seulement de l'assujettissement à la juridiction spirituelle de l'Evesque du diocèse, mais d'une certaine *dépendance particuliere* semblable à celle des fiefs, & qui rétraignoit un peu la liberté, dont nous avons parlé principalement à l'égard du temporel: car pour l'élection de l'Abbé, cet Auteur reconnoît qu'il la laissa aux Religieux, & qu'il s'en reserva seulement l'institution, ce qui est conforme au droit commun. Il rapporte de plus l'écrit que donna saint Calais à saint Innocent, pour s'assujettir de la sorte à la cathedrale du Mans, & l'on y voit un recit de la fondation du monastere d'Anille, qui semble n'estre point du stile ordinaire des chartes, ce qui fait douter si la piece n'est point supposée & fausse ou du moins alterée par des additions. Cet Auteur, dont l'ouvrage est d'ailleurs fort estimable, a pû estre un peu credule en ce point, puis qu'il n'a pas fait difficulté d'assurer que saint Julien premier Evesque du Mans, qui a fleuri avant l'an 260. & peut-estre dès le second siecle se fit donner \* un semblable écrit par Zacharie Prestre, qu'il établissoit dans l'Eglise des saints Apostres, qu'il avoit fondée de l'autre costé de la riviere de Sarthe. Cette *dépendance particuliere* exigée par deux Evesques, & refusée par les Religieux de saint Calais, fut le sujet d'un grand procez dans le neuvième siecle, comme l'on verra dans la suite. On choisit l'Abbaie de saint Calais pour servir de retraite à Merovée fils de Chilperic, après qu'il eut esté tiré de prison, & ordonné Prestre. Le Roi son pere, qu'il avoit irrité par sa mauvaise conduite, l'envoja dans ce monastere, pour y estre instruit dans les devoirs du Sacerdoce. Mais sur le chemin on le tira des mains de ses gardes, & on le

mena à saint Martin de Tours. Quelques-uns estiment que saint Avi succeda à saint Mesmin dans l'Abbaie de Miçi : car en effet le Saint, qui gouverna ce monastere après saint Mesmin se nommoit aussi Avi, & il honora par ses vertus sa double qualité de Prestre & de Religieux : Mais d'autres distinguent ces deux saints Avi ; sçavoir celui, qui fut Abbé de Miçi ; d'avec l'autre qui bâtit, & gouverna un monastere dans le Perche ou le Dunois. Celui-ci mourut dans son Abbaie, mais son corps fut enlevé par ceux d'Orleans, qui éleverent une Eglise sur son tombeau, & celebrerent sa feste. Il y a eu encore en mesme temps un autre saint Avi Anachorete dans le Perigord.

Saint Almer, saint Ulfage, saint Bommer, saint Fraimbould, saint Constantien, saint Rigomer, & quelques autres Solitaires, servirent Dieu dans le diocese du Mans, du temps de saint Innocent Evesque, & y firent beaucoup de fruit par leurs predications : car ce S. Prelat leur permit d'y annoncer la parole de Dieu. Les trois premiers eurent leurs cellules en divers lieux près de la riviere de Braye : Saint Bommer aiant esté envoyé vers le Roi Childebart, pour solliciter quelque affaire, guerit ce Prince qui estoit malade. Les bienheureux Fraimbould & Constantien se retirerent dans une forest près la riviere du Maine. Saint Constantien bâtit un monastere, qui est à present un Prieuré dépendant de celui de saint Julien de Tours. Il le fonda par la liberalité de Clotaire, à qui il predit l'heureux succès de la guerre de Bretagne. Son chef est reveré dans l'Abbaie de Breteuil en Picardie. Saint Rigomer aiant esté ordonné Prestre par saint Innocent reçut aussi mission pour prescher dans tout le diocese. Un miracle qu'il fit pour la guerison de la mere de sainte Tenestine, joint aux grands éloges, qu'il donnoit à la sainte virginité, animerent cette vertueuse fille à renoncer au monde. Sa ferveur fut si grande, qu'afin qu'on ne lui parlât point de se marier, elle abandonna sa famille, & se retira dans le desert auprès du Saint. Un jeune homme, à qui on l'avoit promise, & d'autres personnes irritées de sa retraite, publierent que Rigomer l'avoit seduite par des charmes, & les accuserent tous deux devant le Roi Childebart. Leur innocence fut reconnuë, & ce Prince les renvoia avec des marques d'estime. Ensuite saint Rigomer s'établit à Souligne, qui est à trois lieuës du Mans, & il y bâtit quelques cellules

## CH. XXX.

A beato Avito Abbate Miciacensi, magno tunc temporis Sacerdote. *Greg. Turon. hist. l. 3. c. 6.*

Avitus Abbas Carnoteni pagi, quem Pertensem vocant. *Idem de glor. Confess. c. 99.*

## III.

*Autres saints Solitaires du Maine.*

*Vies des Evesques du Mans par le Pere Bondonnet. pag. 164.*

*L'an 560.*

C. H. A. A. A.

pour des Solitaires, Sainte Tenestine accomplit aussi son dessein par la construction d'un monastere, qu'elle fonda par le secours de ses parens dans une place située entre les murailles de la ville, & la riviere de Sarte par la permission de saint Innocent, qui le dédia en l'honneur de la sainte Vierge & des Saints Apostres, & à qui l'on dit que les parens de la Sainte cederent les biens, destinez pour la doter, & que ce saint Prelat les donna ensuite au monastere avec d'autres, qu'il y offrit de lui-mesme. Il a esté remarqué ci-devant, que ce fut ce saint Evesque, qui envoya vers saint Benoist, pour lui demander quelques-uns de ses disciples. Nous avons parlé d'un saint Leonard Abbé dans le Limousin. Un autre Saint du même nom quitta le païs de Liege, où il estoit né, & vint dans le diocèse du Mans. Il s'établit à Vandevre lieu fort desert, & après avoir soustenu de violentes tentations que lui suscita le demon, il bâtit un monastere par le secours du saint Prelat Innocent. Comme il avoit bien étudié, & qu'il estoit fort intelligent dans les choses saintes, sa charité l'obligea d'en estre le Superieur, & son humilité y consentit, mais ce fut à condition qu'il se regarderoit sans cesse comme le dernier de tous, qu'il seroit le plus mal vêtu, qu'il ne rechercheroit point d'estre appellé Prieur ou Abbé, & que l'unique changement, que produiroit en lui sa charge, seroit qu'il auroit plus de soin & plus de peine qu'auparavant. Il mourut vers l'an 570. & fut enseveli par S. Domnole Evesque du diocèse. Son monastere fut depuis réduit en une paroisse ou prieuré dépendant de l'Abbaie de saint Vincent du Mans. La reputation de saint Innocent attira saint Eriné dans le Maine. Ce Solitaire se rendit auprès du saint Prelat, qui l'ordonna Prestre, & lui donna un fond dans le village de Ceaucé. Il y bâtit une Eglise, en l'honneur de saint Martin, & y forma une communauté de Religieux, à qui il prescrivit une sainte Regle. Clotaire allant en Bretagne, eut la bonté de visiter ce vertueux Abbé, & en reçut tant d'édification qu'il lui donna une terre; & lui fit encore d'autres graces. Le Saint eut ainsi le moien d'achever son monastere, & après sa mort fut enterré à Ceaucé dans l'Eglise de saint George.

*Là-mesme pag. 168.  
Gonon de Vitis Pa-  
trum. pag. 210.*

*Sub sancta Regula  
vivere perdocuit.  
Gonon de Vitis Pa-  
trum. pag. 251.*

---

 IV.

*Fondation des  
Abbaies de S.  
Vincent du  
Mans, & de la  
Couture.*

L'Abbaie de saint Vincent du Mans reconnoist pour Fondateur saint Domnole, qui entra dans le Siege Episcopal du Mans après Scienfroi, & le tint jusqu'à l'an 581. que Dieu l'appella

l'appella à la gloire du Ciel. Ce Saint en dédia l'Eglise en présence de saint Germain Evêque de Paris. Il y mit des Religieux sous l'Abbé Leuse, & la choisit pour le lieu de sa sépulture. La charte de la fondation est datée de l'an XI. du Roi Chilperic, c'est-à-dire de l'an 572. Si l'on en croit ce qui se lit dans l'histoire de Gregoire de Tours, Saint Domnole avoit esté Abbé du monastere de saint Laurent, qui estoit dans un Faux-bourg de Paris. Je parle avec doute, parce que, selon quelques-uns, cet endroit, où il est fait mention de saint Domnole, a esté adjousté au texte de cet Historien, & qu'il semble ne pas s'accorder avec les actes du mesme Saint, écrits par un Auteur contemporain. Je laisse à d'autres l'examen de cette difficulté, dont la décision dépend principalement des manuscrits. Quoi qu'il en soit, Saint Domnole fit paroître beaucoup d'affection pour l'Ordre monastique : car il augmenta la communauté des Religieux, qui deservoient \* l'Eglise de saint Julien ou de saint Victor : de sorte que par sa liberalité & par sa protection, leur nombre s'accrut jusqu'à prés de cinquante. Il se retiroit quelquefois dans l'Abbaie de saint Calais ou dans celle de saint Vincent ; pour s'occuper plus tranquillement aux exercices spirituels, après avoir travaillé aux fonctions de sa charge. Passant le Carefme dans saint Calais, il apprit qu'un grand Seigneur s'estoit emparé d'une des terres du monastere. Après Pâques, il envoya deux Diacres vers cette personne, pour l'exhorter à rendre ce qu'il avoit usurpé : mais ces Diacres ne purent rien gagner sur son esprit. Le Saint alla lui-mesme, pour lui parler : mais cet endurci donna ordre qu'on le fit retirer. Une fièvre, qui le saisit, & l'emporta en peu de temps, fut la punition de son injustice, & effraia tellement d'autres usurpateurs, qu'ils restituerent ce qu'ils avoient pris aux Eglises. Le Saint acheva l'Abbaie de saint George commencée par saint Innocent. Il bâtit encore un monastere & un hospital, en l'honneur de la sainte Vierge, entre la Sarthe, & le lieu appelé *Baugé*, & il y mit vingt-quatre Religieux, dont il donna la conduite à saint Pavin Prieur de l'Abbaie de saint Vincent. Il n'y eut point de vuide, ni de temps perdu dans la vie de saint Pavin, la pieté en remplit & consacra tous les jours, & il servit Dieu dès sa premiere jeunesse. On ne marque point dans quel monastere il prit

CH. XXX.

*Geft. Ep. Cenom.  
MS. & Baluz. l.  
3. Miscel. pag. 20.*

*Greg. Turon. hist.  
l. 6. c. 9.*

Cum Religionis  
monasticæ propo-  
situm mirificè cõ-  
plecteretur. *Sur:*  
*16. Maii.*

\* C'estoient peut-  
estre deux Eglises  
proche l'une de  
l'autre.

*Saint Pavin.*

## CH. XXX.

Omnia in charitate  
agebat discipulus  
charitatis. *Act.*  
*tom 1. pag. 272.*  
*ann. 580.*

Cellula infra illam  
quintam, quæ mo-  
nasterium Sivalæ  
nuncupatur. *Gesta*  
*Episc. Cenoman.*  
*MS.*  
In eo (monasterio  
S Petri) agmina  
multorum mona-  
chorum regulari-  
ter degentia esse  
instituit. *Ibid.*

l'habit de la Religion, mais il est certain qu'il fit la fonction de Prieur dans saint Vincent, avant que d'estre Abbé du petit monastere fondé par saint Domnole. Il prêchoit avec beaucoup de zele & de fruit, & touchoit dautant plus ses Auditeurs, qu'il estoit lui-mesme touché & penetré des veritez qu'il annonçoit. Il aimoit les hommes, mais non pas jusqu'à les flatter dans leurs vices; il les en reprenoit avec un zele temperé par la sagesse, & comme un veritable disciple de la charité, il suivoit en toutes choses les loix de cette vertu. On rapporte sa mort à l'an cinq cens quatre-vingt. S. Domnole estant malade designa pour son successeur l'Abbé Theodulphe, & d'abord ce choix fut agréé du Roi: mais il se fit ensuite une seconde élection, qui éleva au Siege Episcopal un Officier de la Cour nommé Badesigile, dont la conduite ne fut pas édifiante. Il eut pour successeur saint Bertrand disciple de saint Germain Evêque de Paris, & Archidiacre de la mesme ville. Le nombre des maisons religieuses s'accrut encore dans le diocese du Mans par le zele & par la liberalité de saint Bertrand. Il bâtit un monastere & un hospital de l'autre costé de la Sarthe, en l'honneur de son Maître saint Germain, & il y établit des Religieux. Il fonda aussi ou repara le monastere de saint Martin de Pontlieuë sur la riviere d'Idoine. Un Ecclesiastique nommé Bertegisile lui aiant cédé une cellule ou petit monastere appellé Eltival, il l'augmenta, le mit en meilleur état, & le donna à des Religieuses. Estant une nuit en priere, il eut une revelation qui l'engagea à bâtir l'Abbaie de saint Pierre de la Coûture située près du Mans, & non loin de ce monastere, une Eglise en l'honneur de la sainte Croix. A l'imitation de ses predecesseurs, qui avoient fondé des monasteres, il voulut que ceux qu'il avoit bâtis ou reparez, fussent sous la dépendance & la protection de sa Cathedrale. On a déjà veu par l'exemple de saint Domnole, que ces saints Prelats prenoient soin d'en conserver les biens, & on verra dans la suite qu'ils les augmentoient par leurs aumônes, & qu'ils obtenoient de nos Rois tres-Chrestiens des lettres ou chartes pour les maintenir dans leurs privileges & leurs franchises. Saint Bertrand fit un testament l'an 32. de Clotaire, c'est-à-dire, l'an six cens quinze, où il institua ses heritieres, sa Cathedrale, & l'Abbaie de la Couture, & où il fit quelques legs aux monasteres de saint Vincent de Paris, & du Mans,

à celui de saint Aubin d'Angers, & à d'autres Eglises.

Les actes de saint Lubin nous apprennent qu'il estoit de Poitiers, & insinuent que ce fut dans son país, qu'il se fit Religieux. On le chargea de la fonction de Cellerier & du soin de marquer les heures, & parce qu'il lui restoit peu de temps pour l'étude, il y donnoit tout ce qu'il pouvoit oster au sommeil, & il prenoit garde de ne pas incommoder ses confreres, qui reposoient dans le dortoir. Huit ans après son engagement dans la profession monastique, il voulut aller voir saint Avi, qui demouroit dans le Perche; & comme l'on reconnut que c'estoit par un desir de s'avancer dans la pieté, on approuva son dessein. Alors un Diacre nommé Nileffe fort estimé pour son merite, lui donna ces trois avis: De ne point s'attacher au service d'aucun Evesque, estant à craindre que parmi les personnes de probité qu'il trouveroit auprès des Prelats, il ne se meslât des calomniateurs, qui lui feroient peine ( le décriant comme un Moine vagabond ): De ne se point charger du soin d'une Eglise ( c'est-à-dire d'une paroisse, ou d'une chapelle d'un particulier ) de peur d'estre obligé de relâcher quelque chose de la rigueur de son observance, ou que s'il estoit exact à la garder, de choquer des gens qui lui rendroient de mauvais offices: Et enfin de ne point demeurer dans un petit monastere, parce que d'ordinaire on y observe mal l'obeïssance, & que chacun y veut estre maistre. Il alla donc trouver saint Avi dans son ermitage: mais le Saint ne le retint pas auprès de lui, & il l'exhorta à vivre quelque temps dans une communauté de Religieux, & ensuite de le revenir trouver. Saint Lubin passant par un petit monastere, fut invité à y continuer les exercices de sa profession, mais se souvenant du troisieme conseil de Nileffe, il n'accepta point ces offres, & il resolut de passer jusqu'en Provence, & de se retirer dans la grande Abbaie de Lerins. A peine avoit-il formé ce dessein, qu'il rencontra un Solitaire de cette Abbaie, lequel en estoit sorti, parce qu'il n'en avoit pû souffrir l'air qui estoit mal temperé. Cet avis fut cause que saint Lubin au lieu d'aller à Lerins, s'arresta près de Lion dans l'Isle-Barbe, où il demeura cinq ans avec le bienheureux Loup, qui en estoit Abbé, ou du moins le principal Anachorete. Pendant qu'il estoit dans cette Isle, elle fut prise par les François, qui faisoient la guerre aux Bourguignons. Un peu

M m ij

V.

S. Lubin Abbé  
& depuis Eves-  
ques de Char-  
tres.

Ne parvæ te socies  
cellulæ, quia dum  
singuli præponere  
sibi cupiunt, nulli  
obedientia mini-  
stratur. *Act. ann.*  
556. pag. 123.

CH. XXX.

Vers l'an 524.

auparavant les Religieux en estoient fortis, & il n'y estoit resté que S. Lubin & un vieillard. Les soldats demanderent à cet ancien Solitaire dans quel lieu ceux de la communauté avoient caché ce qu'ils avoient de plus précieux. Le vieillard tout tremblant les renvoia à saint Lubin, comme à une personne qui estoit bien informée de ce qu'ils vouloient sçavoir. Alors ils s'adresserent au Saint, & ils emploierent inutilement contre lui la violence des tourmens pour le contraindre de découvrir le secret des Religieux. Le Saint, après avoir bien souffert, se sauva de leurs mains blessé & demi-mort, & aiant trouvé ensuite deux autres Solitaires, il se retira avec eux, auprès du bienheureux Avi, qui demouroit dans le Perche. Avi les reçût tous trois avec grande charité, & leur donna de l'emploi dans son monastere. Saint Lubin y exerça la charge de Cellerier, & y demeura jusqu'à la mort de saint Avi. Ensuite il passa cinq ans dans le desert de Charbonnières. Son merite aiant éclaté dans un incendie, qu'il éteignit par ses prieres, Etherius Evesque de Chartres l'ordonna Prestre, & l'établit Abbé du monastere de \* Brou. Saint Aubin Evesque d'Angers allant consulter saint Cesaire Archevesque d'Arles, saint Lubin l'accompagna dans ce voyage par l'ordre mesme d'Etherius, & il eut dessein de se retirer à Lerins, pour y vivre sous le joug de l'obeïssance. Mais saint Cesaire n'approuva point qu'il eut quitté sa communauté de Brou, & il lui persuada d'y retourner au plustost, de peur que durant son absence les Religieux ne vinsent à se dispenser de la rigueur de la Regle, & que Dieu ne lui imputât ce relaschement. Il retourna donc à Brou, & après la mort d'Etherius arrivée en 544 il lui fut substitué par le choix du Roi Childebert. Il prit ainsi la conduite de l'Eglise de Chartres, & remplit tous les devoirs d'un bon Pasteur, gardant autant qu'il lui estoit possible la discipline religieuse. Il mourut l'an 556.

\* Braiacense monasterium.

Vide, Frater, ne Fratres te absente vim regulæ frangant. *Ibid* pag. 125.

---

 VI.

S. Lanmer Abbé

Le diocese de Chartres eut environ au mesme temps un grand exemple de vertu dans saint Lanmer aujourd'hui patron d'une Abbaie de nostre Ordre située à Blois. Saint Lanmer, après avoir esté bien formé à la vertu, fut fait Prestre, & vivant en commun avec d'autres Freres exerça l'office de Cellerier. Ces mots de Freres & de Cellerier donnent lieu de croire que sa communauté estoit un monastere. Il se retira ensuite dans une solitude du Perche, & y bastit un monastere dans le mesme

lieu, où se voit aujourd'hui celui de Bellomer, qui est de l'Ordre de Fontevraud. Sa charité l'engageoit à faire des miracles en faveur du prochain, & son humilité le portoit à les cacher, craignant autant la reputation & l'estime des hommes, que les ambitieux la recherchent. Ce fut pour la fuir, qu'il changea de demeure, & qu'il alla s'établir dans une forest, où il fonda le monastere de Corbion à six lieux de Chartres, & qui est aujourd'hui le Prieuré de *saint Lomer le Moutier*. Il en eut la conduite; & aiant esté appelé à Chartres par Pappolé, qui en estoit Evesque, il y mourut vers l'an 590. Il fut d'abord enterré dans l'Eglise ou monastere de saint Martin, qui estoit aux faux-bourgs de la ville. Mais deux Religieux de Corbion y estant allez demeurer, enleverent ses reliques, & les transporterent dans leur Abbaie. Une Dame, que le Saint avoit guerie de la paralysie, y donna deux terres, à condition d'y envoyer des Religieux qui y bâtiroient un monastere ce qui fut executé, par l'Abbe Ragnobert son successeur dans Corbion.

*Ann. 563.*  
Rumorem fugiens  
sanatorum à me,  
&c. *Ibid. pag. 337.*

Monasterium  
Britnogilum.

## CHAPITRE XXXI.

*Des Monasteres fondez par saint Sever, par S. Evroul,  
& par quelques autres Saints: De l'Abbaie de  
S. Pierre ou de S. Oüen de Roüen.*

**L**A profession religieuse prit de grands accroissemens dans cette partie de France, qu'on appelle aujourd'hui la basse Normandie. Ceux qui l'étendirent de la sorte, furent trois saints Evesques, Sever, Vigor, & Pair ou Paterne, & deux saints Abbez, Marcoul & Evroul. Saint Sever nâquit dans le territoire de Coutance, & eut pour parens des personnes de fort basse condition, mais pieuses & charitables. Ces deux vertus furent comme la succession qu'ils lui laisserent, & qu'il conserva précieusement. Il avoit tant d'ardeur à secourir les pauvres; qu'il se dépoüilloit quelquefois de ses habits pour les revêtir. On en fit des plaintes à un grand Seigneur qu'il servoit, & comme un jour il revint presque nud à la maison, on lui en ferma la porte: mais Dieu aiant fait un miracle pour le garantir du froid, on le rappella avec honneur. Il convertit son

I.  
Fondation de  
l'Abbaie de S.  
Sever.

CH. XXXI.

Bolland. 1. Febr.  
pag. 188.  
Neustr. fix. pag.  
74. 429.

maître, qui estoit Idolâtre, & il fut son parain dans le Baptême. Le Saint se retira ensuite dans un désert de la vallée de Vire, y bâtit une Eglise en l'honneur de la sainte Vierge, & y servit Dieu avec le bienheureux Gilles, & plusieurs autres Solitaires. Ils vivoient dans un grand détachement des choses du monde, & ne se nourrissoient que de pain & d'eau. Ses disciples l'ayant obligé à recevoir les Ordres, il fut fait Prestre, & enfin on le tira de la solitude pour gouverner le diocèse d'Avranche. Il s'aquitta de tous les devoirs d'un bon Pasteur: il éclaira de la lumiere de la foi presque tout ce qui restoit de paiens dans son diocèse, & changea leurs temples en Eglises. Ses grandes actions ne lui firent rien perdre de son humilité, il n'estoit pas mesme attaché à sa charge, & quoiqu'il l'exercât avec tant d'édification & de fruit, il soupiroit après la solitude. Enfin ayant representé à ceux de son diocèse, que les Solitaires, qu'il avoit quittez, avoient besoin de sa presence, & qu'il leur estoit facile d'avoir un autre Evesque, ils en élurent un, & quand sa place fut ainsi remplie, il retourna dans son monastere. Il y fut enterré: mais vers la fin du ix. siecle, on transféra ses reliques dans la Cathedrale de Roüen.

*Il est probable qu'il mourut vers l'an 530.*

## II.

*Monasteres fondez par S. Vigor*

*S. Vvast fut fait Evesque d'Arras vers l'an 500. Ce monastere n'est pas le mesme que la fameuse Abbaie de S. Vvast, qui n'a esté bastie que dans le septième siecle. Vide Bolland. 6. Fevr. de S. Vedasto pag. 788. Vita S. Vigor Sur. 1. Novembr.*

On trouve dans saint Vigor un grand exemple du soin que doivent avoir les Religieux de conserver la grace de leur vocation. Ce Saint estoit d'Arras, & dès sa jeunesse il se consacra à Dieu dans un monastere, basti par saint Vvast celebre Evesque de cette ville. Il s'y rendit si exact dans la pratique de l'humilité & de l'obeïssance, qu'il en devint un modèle pour ceux de sa communauté. Son avancement spirituel, qui eut dû estre un sujet de joie à ses parens, leur estoit cependant fort indifferrent, & comme ils estoient fort riches, & qu'ils n'avoient peut-estre point d'autre enfant que lui, ils souhaitoient plutost de le voir en possession de leurs grands biens, que dans la perfection convenable à son état. Mais le Saint avoit bien d'autres pensées: suivant le devoir d'un veritable Religieux, il continuoit à mépriser le faux bonheur du siecle, qu'il avoit une fois méprisé, & la bonne volonté, que lui témoignoient ses parens, lui paroïssoit un piege dangereux, & qui lui pouvoit faire perdre ce centuple de l'Evangile, & cette magnifique recompense, que J E S U S - C H R I S T a promise à ceux qui ont tout quitté pour le suivre. Cette consideration eut tant de force sur son esprit, qu'à l'exemple du Patriarche Abraham

il resolut d'abandonner le pais de sa naissance. Il sortit donc d'Arras, & conduit par l'inspiration divine, il alla s'établir à Reviens dans le diocèse de Baieux. Il y bâtit une chapelle, & s'y appliqua à la priere, demandant instamment à Dieu qu'il lui plust convertir un grand nombre des habitans, qui adoroient encore des idoles. Il reçut du Ciel le don des miracles & en fit un en faveur d'un homme fort riche, qui lui donna la terre de Cerisy. On tient que le Saint y bastit une Eglise, & que c'est là l'origine de l'Abbaie de Cerisy, fondée ou rebastie dans l'onzième siecle. Aiant esté ordonné Evesque de Baieux, il convertit quantité de paiens, & bastit près de cette ville un monastere dans un fonds qu'il obtint du Roi Childebert. Ce monastere subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Prieuré de saint Vigor. Il y fut enterré après sa mort, qui arriva avant l'an 538. que Leucadius son successeur soucrivit au troisième Concile d'Orleans.

Saint Pair naquit à Poitiers, lors que son pere y exerçoit une charge fort considerable. Il fut si bien instruit dans la pieté par les soins de sa mere, que dés sa jeunesse il reconnut la vanité du siecle, & embrassa l'état monastique dans l'Abbaie d'Anfion, ou de saint Joüin, où il fit la fonction de Cellerier. Pour s'avancer de plus en plus dans la vertu, il crut qu'il devoit s'éloigner de ses parens, & quitter son pais. Dans cette veüe il passa dans le diocèse de Coutance avec saint Scubilion Religieux de saint Joüin, & il y mena une vie tres-austere: car il se tenoit caché dans son desert, & ne voioit personne. Il portoit toujours un cilice, & ne se nourrissoit que de pain & de legumes. Il n'avoit point d'autre lit que la terre, de sorte que la nuit n'estoit point pour lui un temps de repos, mais une continuation de penitence. S. Generoux Abbé de saint Joüin l'estant allé voir, lui ordonna de moderer la rigueur de ses austeritez, comme surpassant de beaucoup ce qui estoit prescrit par la Regle; ( ce quel'on peut entendre de la discipline, qu'il avoit gardée dans saint Joüin ) il lui recommanda sur tout de ne se tenir point ainsi Reclus, de converser avec les hommes, quand il en seroit besoin, & de se servir de chevaux lors qu'il iroit visiter les cellules ou petits monasteres qu'il avoit établis: ce qui fait voir que saint Pair avoit des disciples. Il fut ordonné Prestre par Leontien Evesque de Coutance, & avec le caractère du Sacerdoce, il reçut une grace particuliere pour attirer

*Neustrin pia. pag. 429.*

*Conditus est in monte Chrimato, ubi ipse monasterium sibi condiderat. Ibid.*

---

### III.

*Fondation par S. Pair ou Paternus.*

*Paternus.*

*S. Generoux estoit disciple de saint Launegisle.*

*Ultra propositum Regulæ. Aët. rom. 1. ann. 565. pag. 152.*

*Insuper & cellulas quas ipse instruxerat, in carovicibus visitaret. Ibid.*

CH. XXXI.

les ames au service de Dieu. Usant de ce talent, il porta quantité de personnes à quitter le siecle, & bâtit des monasteres, non seulement dans le Cotentin, mais encore dans le Maine, & en Bretagne. Ceux de Chezai & de Maudane au diocese d'Avranche, furent de ce nombre, mais ils ne subsistent plus. Reposant la nuit à Chezai, il vit en songe saint Melaine Evêque de Renes, saint Leontian Evêque de Coutance, & saint Vigor Evêque d'Avranche, qui l'ordonnerent Evêque. Cette revelation lui marqua ce qui devoit lui arriver peu après: car il fut fait Evêque d'Avranche l'an 552. & en cette qualité il assista cinq ans après au Concile de Paris. Il mourut à Chezai, & saint Scubilion à Maudane tous deux en une mesme nuit, Dieu aiant ainsi consommé l'union qu'ils avoient ensemble, en les appellant au mesme temps au Ciel, où les Saints *sont consummez dans l'unité*. La vie de saint Paterne ou Paira est écrite par Fortunat Evêque de Poitiers, qui la dédia à Martian vrai-semblablement Abbé de saint Jouin, il faut prendre garde de ne le pas confondre avec un autre saint Paterne Abbé au païs de Galles, & Evêque de Vennes, dont il sera parlé ci-après.

L'an 565.

Joan. 17. 23.

IV.

Fondation du  
monastere de  
Nanteüil par S.  
Marcoul.

Il nous reste à parler des saints Abbez Marcoul & Evroul, tous deux originaires de la ville de Baieux, & Fondateurs d'un grand nombre de monasteres. Le premier fut instruit dans la vertu & dans les lettres par le soin de ses parens, qui estoient des personnes nobles. Il leur succeda dans leur bien, mais il conçut tant de mépris pour les choses de la terre, qu'il abandonna son pais, & tout ce qu'il possédoit, & n'aiant de preten- sions que pour le Ciel, il se retira auprès de saint Possesseur Evêque de Courance. Ce saint Prelat reconnoissant en lui un grand merite, l'admit dans son clergé, l'ordonna Prestre, & l'envoia prêcher l'Evangile dans son diocese. Entre autres in- structions que saint Marcoul donnoit aux fidelles, il les aver- tissoit de s'aquitter des obligations, qu'ils avoient contractées dans leur baptême, & de soutenir par la pureté de leurs mœurs la glorieuse qualité de Chrestien qu'ils y avoient acquise. Aiant obtenu du Roi Childebart la terre de Nanteüil dans le Cotentin, il y bastit un monastere, & y mit des personnes qui se devoierent avec lui aux exercices de la profession religieuse. Il recommandoit à ses disciples de vivre dans une grande union à l'exemple des premiers Chrestiens de Jerusalem, qui n'a- voient

Ut quod semel  
sacro fonte pro-  
fessi essent, & mo-  
ribus tenerent, &c.  
Aët. tom. 1. ann.  
558. pag 129.

voient qu'un cœur & qu'une ame : de ne posséder rien qu'en commun ; en sorte que chacun ne s'attribuast rien de propre que ses défauts, & ses pechez, & de fuir l'oïveté comme le plus grand obstacle à la perfection monastique, & pour cet effet, de s'appliquer sans cesse ou à la priere, ou au travail des mains, ou à de saintes lectures. S'estant retiré dans une Isle, pour y passer le Carême dans une plus rigoureuse penitence, le demon se presenta devant lui sous la figure d'une femme. Le Saint, pour s'éclaircir si c'estoit une personne veritable, ou un phantôme, lui presenta du pain, sur lequel il avoit formé le signe de la croix : & ce moien lui réussit, car cet esprit impur chassé par la force de ce signe salutaire, disparut aussi-tost. La penitence qu'il pratiquoit dans cette Isle, estoit des plus austeres. Il portoit le cilice, il ne prenoit pour nourriture que du pain d'orge & des herbes toutes cruës, il ne dormoit que lors qu'il y estoit contraint par une extrême lassitude, & encore il n'avoit pour lit que la terre. Il eut entre ses disciples saint Helibert ou Heler qu'il baptisa, & le venerable\* Domart, & le bienheureux Margulfe. Domart & Margulfe demorerent quelque temps avec saint Helibert dans l'Isle d'Agne ou de Jarfai, où il y menoit une vie d'Anachorete. Saint Marcoul aiant passé dans cette Isle, la défendit de l'invasion des Barbares, ce qui lui aquit tellement l'affection de celui qui la possedoit, qu'il en donna la moitié au Saint, pour y bâtir un monastere. Il en fonda encore d'autres ailleurs, & obtint des lettres du Roi Childebert, pour en maintenir les Religieux dans la possession des terres, que les fidelles y avoient données. Il mourut vers l'an 558.

Saint Evroul naquit à Baieux avec tous les avantages, qui pouvoient le faire considerer dans le monde : car il sortit de parens nobles, il estoit bien fait & plein d'esprit. Ses parens lui donnerent une bonne education, & l'envoierent à la Cour du Roi Childebert, qui le reçut au nombre de ses Officiers. Comme il parloit bien, & qu'il concevoit aisément les affaires, son emploi fut d'en faire le rapport au Roi, ou aux Ministres d'Etat. Mais entre ses occupations, il donnoit le premier rang aux devoirs de la pieté, & il se souvenoit toujourns de cette instruction de l'Apostre, *qu'il ne faut point s'attacher aux choses de la terre, mais en user comme si l'on n'en usoit pas*. Ses parens l'engagerent à se marier, & il trouva une femme vertueuse, &

## CH. XXXI.

*Nec sibi quidquā  
proprium quic-  
quam præter pec-  
catum, vindicasset,  
&c. Ibid. pag. 131.*

*\* Ou Romard Ger-  
such. ou Gernesey.  
Ibid pag. 131.*

## V.

*Etablissement  
de l'Abbaie de  
saint Evroul.*

## CH. XXXI.

Priscorum Patrum  
gesta, quæ per multos  
codices legerat, qualiter in sese  
transferret, summo studio  
elaborabat.  
Act. tom. 1. ann.  
596. pag. 356.

dont les inclinations estoient assez conformes aux siennes. Ainsi cet engagement ne lui fut point un obstacle à la vertu, il estoit assidu à la priere, & liberal envers les pauvres : il lisoit les vies *des anciens Peres*, & tâchoit d'imiter leur conduite : de sorte que sa maniere de vivre ressembloit à celle des Religieux. Il est à croire que ce fut cette lecture qui acheva de le détacher du siecle, & qui lui donna de l'amour pour la solitude. Il tâcha d'inspirer ces mesmes sentimens à sa femme, & Dieu donna tant de force à ses paroles, qu'ils resolurent tous deux de se separer l'un de l'autre, & de renoncer au monde. La femme commença la premiere, & prit le voile dans une communauté de filles. Ensuite le Saint distribua son bien aux pauvres, & regardant le siecle comme une mer orageuse, où une infinité d'ames font naufrage, il se retira aussi dans un monastere. Il y servit Dieu quelque temps dans une profonde humilité, & avec une ferveur qui s'augmentoit chaque jour. On en estoit si édifié, que l'on ne pouvoit s'empescher de lui témoigner du respect. Ces marques d'honneur affligeoient son cœur humble, il craignit d'en concevoir de la vanité, & cette crainte lui fit prendre la resolution de s'aller cacher dans un desert. Il s'en ouvrit à trois autres Religieux, qui entrerent dans son dessein, & tous quatre ensemble ils se retirerent dans la forest d'Ousche au diocese de Lizieux. Cette forest n'estoit habitée que de bestes sauvages, & de voleurs qui estoient encore plus à craindre que les bestes. Un de ceux-ci alla trouver saint Evroul, & voulut lui persuader de quitter une demeure, où sa vie n'estoit point en seureté. Mais le Saint lui répondit qu'ayant Dieu pour Protecteur, il se croioit à couvert de toutes sortes de maux, & il l'exhorta à se convertir. Ce voleur se convertit en effet, & son exemple aiant touché plusieurs autres, à qui la mesme forest servoit de retraite, les uns se firent Religieux avec ce premier, & les autres quittant le brigandage, s'appliquerent à cultiver la terre. Le Saint recevoit souvent des aumônes des Fideles, mais il les redonnoit aux pauvres, sans se mettre en peine des besoins du lendemain. Il auroit bien souhaité de ne vivre qu'en Ermite, & de borner ses soins à lui mesme : mais la charité & le desir de se rendre utile au prochain, l'emporta sur le penchant qu'il avoit à une entiere solitude. Il admit auprès de lui ceux qui vinrent se soumettre à sa conduite, & il fonda l'Abbaie d'Ousche (ou comme on parle aujourd'hui de

saint Evroul.) Sa reputation se répandit dans le pais & dans les provinces voisines. Plusieurs personnes vinrent lui offrir des terres, & le prier d'y établir des communautéz religieuses, & d'en regler l'observance. Il accepta ces terres, & bâtit encore quatorze monasteres, les uns pour des hommes, & les autres pour des filles. Il y mit des personnes sages & spirituelles pour en avoir la conduite, & il gouverna seulement lui-même l'Abbaie d'Ousche. Il exhortoit ses disciples à s'avancer toujours dans la vertu, & à veiller sur eux-mêmes, afin de n'estre point surpris par la malignité du demon. Sa charité pastorale parut dans une maladie contagieuse, qui attaqua son troupeau, & qui lui enleva soixante & dix-huit de ses disciples, & quantité de serviteurs. Un Religieux nommé Ansbert estant mort sans avoir reçu le Viatique, le Saint le ressuscita par ses prieres. On apporta au malade le saint Sacrement, & après qu'il eut communiqué, il expira de nouveau. Le Procureur de la communauté aiant esté aussi emporté par la contagion, son corps fut mis dans un cercueil, & porté hors du monastere, pour estre enterré après que l'on auroit célébré la Messe. Sa mort estoit une grande perte pour les Religieux, parce que son zele & ses services lui avoient gagné le cœur de toute la communauté, & qu'il y paroissoit nécessaire dans la desolation où elle estoit reduite. Le Saint touché de l'extrême affliction de ses disciples, pria Dieu de rendre la vie à cet Officier, & il obtint encore cette grace. Le mort estant sorti du cercueil, vint se jeter aux pieds du Saint, & continua de faire la fonction de Procureur durant plusieurs années. Cette mortalité, qui desola l'Abbaie de saint Evroul, pourroit bien avoir esté un effet de la peste, qui ravagea la France la septième année du regne de Childebert II. c'est-à-dire, en 582. & qui enleva à saint Maur cent seize de ses Religieux : auquel cas il faudroit rapporter à l'an 560. la fondation du monastere de saint Evroul. J'omet les autres miracles de ce saint Abbé. Il s'en vit un bien remarquable en sa personne quarante-sept jours avant sa mort: car on dit que pendant ce temps-là il ne prit point d'autre nourriture que la sainte Eucharistie, qu'il recevoit quelque fois. Avant que de rendre l'esprit, il exhorta ses disciples à se tenir bien unis par le lien de la charité, & à tâcher sans cesse de s'aquitter de ce qu'ils avoient promis à Dieu. Il mourut l'an cinq cens quatre-vingt-seize,

Ut ordinem, quem  
vellet, vitæ solers  
Pastor, imponeret.  
*Ibid. pag. 357.*

Fondation de  
l'Abbaie de S.  
Ouen de Rouen.

Histoire de l'Ab-  
baie de S. Ouen du  
Pere Pommeraye.  
l. 2. c. 1.

L'Abbaie de saint Pierre de Rouen fut bâtie vers l'an 535. par la liberalité de Clotaire, fils de Clovis premier : on y enterra depuis saint Ouen, & c'est pourquoi elle porte aujourd'hui le nom de ce saint Evesque.

## CHAPITRE XXXII.

*De la fondation des monasteres de saint Germain de Paris,  
de saint Clou, & de saint Pierre le Vif  
près de Sens.*

### I.

Abbaie de saint  
Germain de Pa-  
ris.

Act. 1. tom. pag.  
254. Ad ann. 580.  
Et 3. Sac. an. 754.  
pag. 92.  
S. Germain Eves-  
que de Paris.

Adeptus gradum  
eure pastoralis, de  
reliquo Monachus  
persistebat, &c.  
Fortunat Vita S.  
Germani. n. 42.

L'Abbaie de saint Germain de Paris est un monument de la pieté & de la magnificence de Childebert, fils & successeur du grand Clovis. Ce Prince en bâtit l'Eglise, pour y mettre l'étoile de saint Vincent Martyr, qu'il avoit apportée de Saragoce, & il la choisit aussi pour le lieu de sa sepulture : elle fut dediée sous le titre de la sainte Croix, & de saint Vincent. Saint Germain Evesque de Paris fit cette ceremonie le premier jour de Janvier de l'an cinq cens cinquante-neuf, qui fut le dernier jour de la vie de Childebert : il y établit pour premier Abbé saint Droctové son disciple, & y donna un privilege. Saint Germain naquit dans le territoire d'Autun : sa mere qui avoit plus d'enfans qu'elle n'eût souhaité, le voulut faire perir, mais Dieu le conserva : il fut élevé dans la vertu par un de ses parens, & entra dans le Clergé. Agrippin Evesque d'Autun le fit Diacre, & trois ans après l'ordonna Prestre. Le Saint fut établi Abbé de saint Symphorien par Nectarius successeur d'Agrippin : Mais devenant Superieur d'une communauté de Religieux, il embrassa leur état ; & pour leur inspirer la mortification & la charité envers les pauvres, il leur en donna l'exemple, & pratiqua excellemment ces vertus. Il reçut dès ce temps-là le don des miracles, & il en fit un grand nombre. Son merite l'éleva à l'Evesché de Paris vers l'an cinq cens cinquante-cinq, & cette dignité ne fut pour lui qu'un surcroist de soins & de peines : car bien loin d'oublier qu'il estoit Religieux, & de se dispenser des autres austeritez qu'il pratiquoit dans le cloistre, il les continua, comme si l'Episcopat lui en eût imposé une nou-

velle obligation. Deux ans après il assista au troisiéme Concile de Paris, où l'on fit des reglemens contre ceux qui usurpent & possèdent injustement les biens de l'Eglise. On y excommunia aussi ceux qui ravissent & prennent pour femmes les veuves ou les filles qui ont fait profession publique *de la vie Religieuse*. Childebert fit quantité d'aumônes à la persuasion de saint Germain. Clotaire estant malade, le Saint le guerit en lui faisant toucher sa robe. On remarque du Saint qu'allant à la campagne, il recitoit son office teste nuë, quoiqu'il tombât de la pluie ou de la neige: mesme pendant l'Hyver il assistoit exactement aux Matines. *L'ardeur de sa foi* soustenoit la foiblesse de son corps, & lui rendoit supportable la plus grande rigueur du froid. Souvent avant que l'on commençât cet office, il recitoit cinquante Pseaumes dans sa chambre ou dans sa chapelle. Il prêchoit avec tant de grace & d'éloquence, qu'il sembloit que ce fut un Ange, & non pas un homme qui parlât. Il ne perdoit point de temps, & il estoit toujourns appliqué ou à travailler à sa perfection, ou à procurer le salut des autres. Son zele & sa profusion pour le soulagement des pauvres, & pour le rachat des captifs ne se peuvent expliquer: Il se dépouilla souvent, & se reduisit à souffrir du froid, pour revêtir des personnes qui manquoient d'habits. Il mourut l'an 576. & fut enterré dans la chapelle de saint Symphorien, qui estoit alors (comme elle est encore aujourd'hui) près de l'Eglise de saint Vincent. Ses reliques aiant esté transferées dans cette Eglise l'an 754. elle a depuis porté son nom, qui a esté aussi imposé au monastere. Aimoin rapporte son epitaphe en vers, qu'il dit avoir esté composée par le Roi Chilperic. Sa vie a esté écrite par Fortunat témoin de deux de ses miracles, & qui avoit beaucoup de respect & d'attachement pour lui, sur quoi l'on peut voir une de ses poësies, où il marque qu'il estoit un peu embarassé, estant d'une part invité par saint Germain, à se rendre auprès de lui, & estant de l'autre retenu à Poitiers par sainte Radegonde. Il louë encore ce Saint dans l'éloge qu'il a fait du Clergé de Paris. On avoit aussi composé la vie de saint Droctové premier Abbé du monastere de saint Vincent; mais cet ouvrage fut perdu dans le neuviéme siecle pendant les ravages des Normans. Un Religieux nommé Gissemar, qui a tâché de le refaire, témoigne que saint Germain formant à la vertu saint Droctové dans son monastere

## CH. XXXII.

Quæ vestiū commutatione, tam vidua quam puellæ religionem pœnitentiam aut virginitatem publica fuerint declaratione professæ. *Concil. Paris. an. 557. c. 5.*

Crederes ut verba formarentur ab Angelo. *Fortunat. ibid. n. 75.*

Ut inops calefieret largitore argentei. *Ibid. n. 74.*

Me vocat inde pater radians Germanus in orbe: Hinc retinet mater, me vocat inde pater. *Fortunat. l. 8. c. 2. l. 2. c. 11.*

*Act. tom. 1. pag. 253.*

CH XXXII.

\* Vers l'an 550.

d'Autun \*, lui faisoit garder les Regles de saint Antoine & de saint Basile. Fortunat relevé dans les vers le merite de saint Droctové, & le represente comme un parfait disciple d'un aussi grand maistre que saint Germain.

## II.

*Origine du monastere de Nogent ou de saint Clou.*

*Vers l'an 527.*

Postens ab eo sibi habitum sacre religionis imponi.

*Ad. tom. 1. ann.*

*560. pag 137.*

Super nudam humum tetus cilicio *Ibid.*

\* Cucullam, quâ induebatur, dedit. *Ibid.*

S. Clou, fils de Clodomir Roi de Bourgogne, vivoit en mesme temps que S. Germain. La mort funeste de ses deux freres lui aiant fait connoistre la misere du monde, & qu'il ne faut point y chercher de veritable felicité, il le quitta, & reçut l'*habit de la sainte Religion* par les mains d'un saint Solitaire nommé Severin, qui s'estoit enfermé dans une cellule. Les Actes de saint Clou marquent en general, qu'il donna des terres à des monasteres & à des Eglises. Il pratiquoit une austere penitence, & couchoit sur la terre revestu d'un cilice. Pour fuir l'honneur & les loüanges trompeuses des hommes, il se retira dans la Provence, & il y bastit une chapelle. Un jour n'ayant rien à donner à un pauvre qui lui demandoit l'aumône, il lui donna son \* scapulaire ou son froc, & Dieu fit voir par un miracle, combien cette action de charité lui avoit esté agreable. Il revint ensuite à Paris, & il y fut ordonné Prestre. Il établit sa demeure à deux lieuës de cette ville, & il y fonda pour lui & pour d'autres serviteurs de Dieu, le monastere de Nogent, qui est aujourd'hui une Eglise collegiale, honorée de son nom. Ce fut là qu'il continua d'exercer la profession religieuse, & qu'il attendit le dernier moment de sa vie, qui fut pour lui le commencement d'une éternité de gloire. Il mourut vers l'an cinq cens soixante.

## III.

*Abbaie de saint Pierre le Vif.*

*Hadr. Vales. Gest.*

*Franc. l. 7.*

*Fortunat. l. 6. car.*

5.

Basolus . . . quem virgo Theodechilidis precibus à patre obtinuit, ut cum in monasterium B. Petri Vivi efficeret Monachū tonsuratum, &c. *Act. an. 742. t. 3. pag. 648.*

La Princesse Theodechilde, selon quelques-uns, fille de Clovis, mais plutoft fille de Thierry fils de Clovis, fonda l'Abbaie de saint Pierre le Vif près de Sens. Sur quoi Fortunat loüant sa pieté, dit dans ses Poësies, que par un échange fort avantageux JESUS-CHRIST lui donneroit une maison dans le ciel pour celle qu'elle lui avoit bastie sur la terre. Basole Comte d'Auvergne aiant attiré sur lui la colere de Thierry, fut jetté en prison; & il estoit vrai semblablement en danger de perdre la vie: mais Theodechilde touchée de compassion pour ce malheureux, obtint de son pere, qu'il lui fut permis de se confiner dans un cloistre, & d'estre Religieux *tonsuré*, c'est-à dire, *clerc*, dans saint Pierre le Vif. Ce Comte y prenant l'habit de la religion, y donna le village de Mauri en Auvergne, & après avoir passé le reste de ses jours dans les exercices de la profession

monastique, il y fut enterré dans la chapelle de saint Barthelmi. Depuis Jeremie Archevesque de Sens bastit un Prieuré dans ce village.

## CHAPITRE XXXIII.

*De la fondation des Abbaies de saint Thierrri, de saint Basle, de saint Medard, & de quelques autres monasteres.*

**I**L est glorieux à l'Ordre monastique de pouvoir compter entre les propagateurs le grand saint Remi, que les François reconnoissent pour leur Apostre. Ce saint Prelat fonda une Abbaie sur le mont d'Hor à deux lieuës de Reims, & il en donna la conduite à saint Thierrri, dont elle porte aujourd'hui le nom. Saint Thierrri naquit dans le territoire de Reims. Sa famille ne put pas estre pour lui une écolle de vertu : son pere vivoit dans le desordre, & rien n'eut pû estre plus funeste au Saint, que d'imiter cette personne, pour qui d'ailleurs il devoit avoir de la soumission & du respect. Mais il eut l'avantage d'estre le disciple de saint Remy, il fut *élevé aux pieds* de ce saint Evesque, il apprit de lui les maximes de la pieté, & se forma sur son exemple. Ses parens l'engagerent neanmoins dans le mariage, mais il proposa à sa femme de garder la virginité, & saint Remy lui persuada de suivre l'avis de son époux, & de travailler à se rendre digne de la couronne promise aux vierges. Ainsi ce mariage ne fut pour eux qu'une simple union d'esprits, qui leur laissa la liberté de se dévouer à la pratique des conseils de l'Evangile. On ne marque point ce que fit la femme, mais il est certain que le Saint, embrassa l'état Religieux, & qu'il fut établi Abbé du mont Hor. Saint Remi l'ordonna Prestre, & l'employa au ministere de la predication. Le Saint Abbés'en aquitta avec beaucoup de succez, & convertit son propre pere, qui *de loup devenu agneau* se fit ensuite Religieux. Accompagnant un jour saint Remy, qui alloit de Reims au mont d'Hor, il reconnut par revelation, qu'une maison, près de laquelle ils passaient, estoit un lieu de débauche, & il pressa le Saint de le purifier, & d'en bannir le desordre. Son zele excita aisément celui d'un Pasteur si vigilant, le Saint

I.

*S. Remy fonde le monastere d'Hor, & y met pour Abbé saint Thierrri.*

*Secus pedes beatissimi Remigii educatus. Act. rom. 1. ann. 533. pag. 614.*

*Ibid.*

C. XXXIII.

Prelat obtint du Roi le fond où demeuroient ces personnes infames, & changea cette retraite d'impureté en un sanctuaire de Vierges. Ce monastere fut depuis habité de quarante Religieuses. Le Saint Abbé d'Hor guerit le Roi Thierri d'un mal qu'il avoit à l'œil, & fit encore d'autres miracles. Le plus insigne est celui, par lequel il ressuscita la fille de ce même Prince. Aussi Thierri, pour en conserver le souvenir, & la transmettre à la posterité, en fit mention dans les lettres, qu'il accorda à saint Remy, & au saint Abbé pour leur assurer la possession des terres de Vendieres, & de Gueux, qu'il leur avoit données. Il eut aussi tant de respect pour la memoire du venerable Abbé, que non content d'assister à ses funerailles, il voulut lui-même porter son corps en terre. Saint Thierri mourut vers l'an 533. On ignore le nom de l'Abbé qui lui succeda: saint Theodulphe fut substitué à celui-ci. Estant âgé d'environ vingt ans, il entra dans le monastere, & reçut l'habit des mains de saint Thierri, qui l'appliqua à labourer la terre. Cet humble disciple soustint avec joie une occupation si basse & si penible, quoi qu'il fut d'une maison noble, & capable d'un emploi plus relevé. Après avoir passé vingt-deux ans dans ce travail, l'Archevesque de Reims l'établit Abbé à la priere des Religieux, & lui donna aussi le caractère du Sacerdoce. Il eut le don des miracles, mais ce que l'on doit plus considerer en lui, est sa fermeté & son uniformité dans le service de Dieu, car nulles traverses ne l'en purent détourner. Quoi qu'il arrivât, il tâchoit toujours de s'aquitter de ses obligations, & nulles maladies, nuls soins, nulles peines d'esprit, nul de ces fâcheux accidens, qui sont inevitables dans le monde, & dont le poids tombe plustost sur les Superieurs des communautez, que sur ceux qui y vivent sous leur conduite, ne l'empêcherent point de faire ses prieres ordinaires, & de pratiquer les exercices convenables à sa profession. Il mourut âgé de quatre-vingt & dix ans vers l'an 590. Du temps de saint Remy il y avoit à Reims un monastere de filles, dont la Superieure estoit la venerable Sufanne, qui consola saint Thierri dans les peines d'esprit, dont il fut travaillé avant que d'entrer dans le cloistre. La qualité d'Abbé, que l'on donne à Epiphane, qui avoit soin de l'Eglise de saint Remy, semble marquer qu'elle estoit deservie par des Religieux.

*S Theodulphe.*

Nobilitatis pompam pro nihilo reputans, &c. Nullo rerum variarum casu confectus, nulla animi molestia motus ab oratione vel meditatione operum Dei invictum relaxavit spiritum, &c. *Act.*  
*tom. 1. p. 346. 348.*

*Greg Tur. l. 10.  
c 19. an. 590.*

II.

*Monastere de Verzi, ou de S. Basle.*

Le monastere de Verzi subsistoit dès le sixième siecle. Il y a quelque

quelque conjecture que cette Abbaie fut l'ouvrage de la pieté de Suanegothé seconde femme de Thierrî Roi d'Austrasie, & de Theodechilde sa fille. Elle porte aujourd'hui le nom de S. Basle, parce que ce Saint y demeura quelque temps, & qu'elle possède ses reliques. S. Basle naquit dans le Limousin. Il trouva dans sa famille l'avantage de la noblesse avec du bien pour la soutenir : mais ce qui lui fut encore plus important & plus utile, il y reçut une bonne education, & servit Dieu dès ses premières années. Le poison mortel de la volupté ne pût corrompre sa jeunesse, parce que l'amour de Jesus CH. lui estoit infiniment plus doux, que tous les plaisirs de la terre. La grace lui fit aussi voir si clairement l'illusion & la vanité des richesses, qu'il resolut d'abandonner ce qu'il possédoit, & ce qu'il pouvoit esperer de la succession de ses parens. Il sortit donc de son pais à l'exemple du saint Patriarche Abraham, & conduit par un Ange, il s'en alla à Reims, pour y estre secouru de la protection de saint Remy. Ce qui le determina encore à choisir cette ville pour sa première retraite fut qu'il estoit connu de Gilles, qui en estoit Archevesque, parce que ce Prelat avoit autrefois logé chez ses parens. Gilles le reçut tres-bien, loua son ardeur pour le service de Dieu, & comme le Saint lui témoigna qu'il vouloit mener une vie solitaire, il lui donna toute liberté de choisir dans son diocese un lieu, qui fut propre à son dessein. Le Saint en usa prudemment, & selon les plus seures maximes de la profession religieuse : car au lieu de se reduire aussi-tost dans une entiere solitude, il alla pratiquer l'obeïssance dans la société du cloistre. Le monastere où il se retira, fut celui de Verzi, qui n'estoit alors habité que de douze Religieux. Ces serviteurs de Dieu reconnurent tant de marques de vocation dans saint Basle, qu'ils le reçurent incontinent dans leur communauté. Leur Abbé Diomer ordonna à un d'entre eux nommé Komarque, d'instruire le Saint dans les lettres divines. Ce maïstre n'eut pas beaucoup de peine à former un disciple, qui avoit déjà devancé par ses actions la pluspart des enseignemens qu'il lui pouvoit donner. La ferveur du Saint estoit si grande, qu'il ne connoissoit point d'autre plaisir, que de s'entretenir avec Dieu par la priere, ou d'écouter Dieu dans la lecture des livres sacrez, ou des autres ouvrages de pieté. Quoi qu'il fut pauvre, il ne laissoit pas de faire l'aumône. Son abstinence fournissoit pour cela un fond à sa charité. Il ne mangeoit qu'une

Videns mundi  
istius divitias fal-  
laces esse, &c.  
Patriarcharum ex-  
empli complens.  
*Ant. sac. 2. pag. 65.*  
71:

## C. XXXII.

*Studebat quotidie erogare pauperibus statutum sibi generali Regulæ pensâ victum ex parte maxima, paucillum dumtaxat sibi reservans. Ibid. pag. 66.*

*Ad singulare certamen properat contra diabolum. Ibid. pag. 72.*

*Vide Reg. S. Bened. cap. 1.*

petite partie de la portion qu'il devoit avoir selon la Regle, & il donnoit le reste aux pauvres. Il tâchoit de s'avancer toujours dans la pieté, & de se surpasser lui-mesme. Ce fut ce zele pour la perfection qui le poussa dans le desert. : car après avoir bien pratiqué les devoirs de la vie commune, & s'estre fortement exercé avec les autres Religieux, il entreprit avec le secours du Ciel, de combattre lui-seul le Prince des tenebres, & d'imiter les fameux Solitaires de l'Orient. Pour cet effet, il se retira dans la montagne voisine, il y bâtit une chapelle & une cellule, & il y passa le reste de ses jours. Il continua à repousser les insultes du demon avec les armes spirituelles du jeûne & de la priere. Ce second combat ne dura pas moins que quarante ans; mais plus il fut long & rude, & plus il y eut de merite & de gloire pour lui, puisqu'il en sortit victorieux par une sainte mort, qui lui fit obtenir la couronne de justice. Outre les miracles qu'il fit durant sa vie. Une fontaine, que Dieu fit couler près de sa cellule, fut depuis l'instrument d'un grand nombre de guerisons surnaturelles. Le Saint eut un neveu nommé Balsème, qu'il fit venir du Limousin, pour estre le successeur de sa cellule & de sa penitence. Balsème accepta volontiers cet heritage, & le cultiva si bien, qu'il en recueillit le fruit precieux du salut éternel. On met la mort de saint Basle en l'an 620. Le monastere de Verzi fut depuis transferé dans le lieu où estoit sa cellule.

## III.

*S. Sindulfe Anachorete.*

Le bienheureux Sindulfe Prestre d'Aquitaine vint mener une vie d'Anachorete à Ausonce à quatre lieuës de Reims. Il prioit sans cesse, il jeûnoit fort austerement, & quelquefois il ne prenoit pour nourriture qu'un peu de pain & d'eau après le Soleil couché. Il donnoit d'utiles instructions à ceux qui le venoient voir. Il excelloit tellement en toutes sortes de vertus, que l'on eut peine à marquer celle qui le distinguoit, & qui faisoit son caractere particulier. Sa ferveur s'accrut avec ses années, & il ne relascha rien de l'austere penitence qu'il s'estoit prescrite, parce que l'amour divin, dont il estoit embrasé, lui rendoit les forces, que l'âge lui avoit ostées. On met sa mort en l'an 600.

*Licet ætate defensus esset, amor vires reddebat. Ibid. pag. 370.*

## IV.

*S. Aventin Solitaire & Fondateur du monastere de l'Isle.*

Le diocese de Troïe eut des Solitaires, qui renouvelerent dans leur vie l'austerité des premiers Peres du desert. Un des plus anciens a esté saint Aventin. Aiant quitté la ville de Bourges, où il estoit né, il vint en Champagne, & fut quelque

temps Oeconome de l'Eglise de Troïe. Ensuite il se retira dans un desert, & il y servit Dieu dans la priere & dans le jeûne. Il ne mangeoit que du pain d'orge avec des herbes ou des racines, & ne beuvoit que de l'eau. Quelquefois il ne prenoit cette nourriture, qu'après avoir esté trois jours sans manger. Il portoit un rude cilice, & par dessus une tunique d'une étoffe vile & pauvre. Sa ceinture estoit de cuir, & sa robe, ou son froc de laine. Il avoit aussi un vieux capuce. Pour chaussure il avoit une espece de brodequins, qui lui servoient aussi de souliers. Son lit consistoit dans quelques peaux étenduës sur la terre. Il fut ordonné Prestre, & eut plusieurs disciples, dont le plus insigne a esté saint Fale, à qui il ceda sa charge d'Abbé un peu avant que de se retirer dans une solitude, où il mourut vers l'an 540.

Saint Fale sortit d'une maison tres-considerable de la ville de Clermont. Dés sa jeunesse il conçut du mépris pour le siecle, & fit voir par sa pieté, qu'il n'aspiroit qu'aux biens éternels. L'armée de Thierrî Roi d'Austrasie faisant le ravage dans l'Auvergne, il fut fait prisonnier de guerre; mais il tira beaucoup d'avantage de cette disgrâce: Car aiant esté mené en Champagne, il fut racheté par saint Aventin, qui le reçut au nombre de ses disciples, & lui donna la tonsure clericale. Un des moiens, dont usa saint Fale pour s'avancer dans la perfection, fut d'imiter ce qu'il remarquoit de plus loüable dans chacun de ceux qui estoient de sa communauté. Ainsi voiant que quelques-uns se distinguoient par leur obeïssance, d'autres par leur assiduité à la priere, d'autres par leur abstinence, & d'autres par d'autres vertus il tâchoit de profiter de leur exemple. Son merite porra saint Aventin à l'établir Prieur, & ce choix fut agréé de tous ceux du monastere. De cette charge, il passa dans celle d'Abbé par le choix du mesme Saint, ainsi que nous avons dit. Il continua à remplir ses devoirs, & à maintenir la pureté de la Regle. Sa conduite n'estoit ni molle, ni rigoureuse, mais discrete, moderée, & telle qu'il faut pour soutenir & encourager les foibles, & pour retrancher les abus & les desordres. S'il panchoit vers l'excez, c'estoit à l'égard des austeritez, qu'il exerçoit sur lui-mesme: car sa vie estoit tres-penitente. Depuis qu'il fut entré dans le cloistre, il n'eut point d'autre lit que de la cendre couverte d'un cilice. En tout temps il pratiquoit une grande abstinence, mais principale-

Epydeten habens  
lancam, &c. Cal-  
ceamentum pedum  
ejus cothurnum,  
&c. *Bolland. 4.*  
*Febr. pag. 487.*

## V.

*Saint Fale.*

*Vers l'an 525. ou  
532. ou 534. Vide  
notas tom. I. Act.  
pag 196. an. 570.*

C. XXXIII.

Invidiam & odium  
vicisse caritate.  
pag. 201.

ment en Carefme. Sa coustume estoit de destiner trois pains, pour estre son unique nourriture durant ce saint temps, & encore souvent il n'en mangeoit que deux : Il ne beuvoit alors que de l'eau meslée de cendre. Lors qu'il s'éleva contre lui quelques adversaires, il ne se défendit que par la charité, & cette vertu le rendit victorieux de leur envie ou de leur haine. Au reste on convient que le lieu qu'occupe aujourd'hui le Prieuré de l'Isle à deux lieuës de Troïe, a esté une des retraites de saint Aventin ; mais c'est une question, si ce fut dans cette Isle qu'il forma des disciples, & qu'il établit le monastere, qu'il gouverna, & dont il laissa la conduite à saint Fale. Ce Prieuré dépend de l'Abbaie de Molesmes. Quelques-uns disent que les bienheureux Ursion & Maurel furent aussi disciples de ce mesme Saint.

## VI.

Abbaie de Mantenaï fondée par le bienheureux Romain. & dont fut Abbé S. Lié ou Leon.

L'Abbaie de Mantenaï, qui estoit à deux lieuës de Troïe, eut pour Fondateur saint Romain, qui en prit la conduite, & la fit dédier en l'honneur des saints Martyrs Gervais & Protas. Il est à croire que c'estoit une personne de grand merite, puis qu'on le jugea digne de succeder à saint Remi dans l'Archevesché de Reims. Ce qui arriva l'an 530. ou selon d'autres en 533. Saint Lié, qui estoit un Religieux tres-intelligent, & tres-exact dans l'Observance, lui fut substitué dans le gouvernement de son monastere. Après qu'il s'en fut bien acquitté durant quelques années. Saint Hilaire, saint Martin, & saint Agnan lui apparurent, & lui dirent que dans trois jours Dieu le retireroit du monde, & afin qu'il ne crut pas que ce qu'ils lui disoient, fust une illusion, ils lui apprirent la mort du venerable Maurel Prestre, & ils lui ordonnerent de l'aller enterrer dans l'Eglise de saint Ursion. Saint Lié sortit aussi tost du cloistre, & aiant esté voir le bienheureux Maurel, il le trouva mort, & porta son corps dans le mesme lieu où reposoit saint Ursion. Les trois saints Evêques, qui l'avoient averti, qu'il ne lui restoit plus que trois jours de vie, le vinrent visiter de nouveau pour le conduire au Ciel : mais il leur demanda encore trois jours de delai, parce qu'une femme devote, qui lui avoit promis un drap pour l'ensevelir, ne lui avoit point apporté. Cette femme n'avoit point encore fait ce drap, ne croiant pas que le Saint, qui n'estoit pas fort âgé, dût si-tost mourir : Mais dès qu'elle scût la revelation qu'il avoit eüe sur ce sujet, elle travailla elle-mesme à ce drap durant les trois jours de vie, qui

AH. ann. 550. pag.  
114.

furent accordez au Saint. Quand le drap fut achevé, elle le lui envoya, & un peu après qu'il l'eut reçu, il rendit l'esprit. Ce n'est que par une simple conjecture que l'on rapporte sa mort à l'an 550.

Il est certain que le monastere de nostre Dame de Nesle est ancien, & qu'il subsistoit sous les Rois de la premiere race: mais on peut douter s'il a eu pour fondateur le grand Clovis: car le sentiment de ceux qui en ont attribué la fondation à ce Prince, est principalement fondé sur une charte, qui n'est pas de Clotaire I. comme ils ont cru, mais de l'Empereur Lothaire fils de Louis le Debonnaire.

La veneration que l'on a eu pour plusieurs Saints, a esté un motif de bâtir des monasteres autour de leurs tombeaux. Telle est l'origine de l'Abbaie de saint Medard, située près de Soissons. Ce saint Evesque de Noyon étant mort, le Roi Clotaire premier fit apporter fort solennellement son corps à Soissons, & le fit enterrer dans une maison de son domaine, qui estoit près de cette ville, dans le dessein d'élever sur son tombeau une Eglise, qui seroit desservie par une communauté de Religieux. Il commença en effet cette Eglise, mais il la laissa imparfaite. Il y fut toutefois enterré après sa mort, qui arriva l'an 561. & elle fut achevée par son fils Sigebert, qui lui succéda avec ses trois autres freres, & eut pour son partage l'Austrasie.

Nous avons parlé ci-devant d'un saint Evroul Abbé dans le diocèse de Lisieux. Il y a eu encore au mesme temps un Saint du mesme nom, qui a fleuri dans la Picardie, & dont les actes font voir, que le monastere de saint Fuscien des Bois, qui est à deux lieux d'Amiens, a eu son origine dès le sixième siecle, bien qu'il soit vrai qu'ayant esté depuis totalement détruit, il fut rebâti, ou plustost fondé de nouveau vers l'an 1105. Saint Evroul naquit à Beauvais, & vécut avec pieté dès son enfance. Il eut pour maistre un *serviteur de Dieu* (ce qu'on pourroit entendre de quelque Solitaire du pais) & celui-ci lui donna de saintes instructions, & le disposa ainsi à se faire religieux. Avant que d'embrasser cette profession, il s'appliquoit avec ardeur à la lecture de livres sacrez, & estoit si austere envers lui-mesme, qu'il se contentoit de manger une fois par jour vers le soir. Aiant déjà l'esprit de la Religion, il se determina aisément à en prendre l'habit. Après qu'il en fut revêtu, il bâtit une

## C. XXXIII.

## VII.

Abbaie de Nesle.

## VIII.

Abbaie de saint Medard de Soissons.

Asterens se super corpus ejus Basilicam decenter edificaturum, &c. Cœnobialē servorum regulam ordinaturum. *Vita S. Med. 8 Junii apud Surium.*

## IX.

S. Evroul Abbé du monastere de S. Fuscien.

Cuidam servo Dēi se tradidit erudiendum. *Act pag. 367. ann. 600.*

C. XXXIII.

chapelle dans un lieu depuis appelé *Oroer* à une demi-lieu de Beauvais. L'Évesque de cette ville lui conféra les Ordres sacrez: mais il ne les reçut qu'avec beaucoup de repugnance, parce qu'il s'en croioit indigne. Il celebroit souvent la Messe avec beaucoup de devotion. Sa vertu & ses miracles le rendant celebre, la Reine Fredegonde interposa son autorité, pour le faire établir Abbé du monastere de saint Fuscien. Le Saint y alla exercer cette charge, & mit un bon ordre dans sa communauté. Souvent il s'occupoit aux plus bas emplois du cloistre par un sentiment d'humilité, & pour exciter ses disciples à pratiquer cette vertu. Dieu l'appella à la gloire du Ciel vers l'an 600. Il ne fut pas enterré dans saint Fuscien, mais on porta son corps à *Oroer*, d'où il fut depuis transferé à Beauvais.

X.

*S. Trivier Religieux de Terouane.*

\* Antimondus.

*Bolland. 16. Jan. mar. pag. 33.*

Il a esté remarqué que S. Victrice Archevesque de Roüen, établit la profession religieuse dans le pais des Morins. Ce pais avoit pour capitale l'ancienne ville de Terouane, près de laquelle il y avoit dans le sixième siecle un monastere, qui estoit peut-estre du nombre de ceux qu'avoit bâtis ce saint Prelat, ou ( si ces premiers monasteres avoient esté détruits par les Barbares ) qui pouvoit estre l'ouvrage de saint \* Aumond, que saint Remi Archevesque de Reims tira malgré lui de sa solitude, pour l'ordonner premier Evesque de Terouane. Quoiqu'il en soit, saint Trivier, qui estoit Romain d'origine, & toutefois né dans le territoire de Cahors, fut reçu dans ce monastere situé près de Terouane, à la priere des Clercs, c'est-à-dire, des Religieux, qui en composoient la communauté. Il les édifia par sa soumission & par son obeissance, & fut aussi jugé digne d'estre admis à la clericature, estant alors âgé de quarante ans. Son Abbé lui aiant ordonné d'aller conduire dans la Bresse deux jeunes captifs, qu'il avoit rachetez, il passa avec eux dans ce pais-là, & continua d'y servir Dieu. Ceux qu'il avoit ainsi accompagnez, voulurent lui faire part de l'heritage de leurs parens. Mais il se contenta d'une petite cellule, & d'un petit jardin, & il se chargea du soin de quelques brebis, qu'il menoit paistre à la campagne. Il excelloit en devotion soupirant avec ardeur après la felicité du Ciel, & entretenant ses pieux desirs par une priere continuelle. Le Dimanche il alloit d'ordinaire à la Messe au village de Pressigni, près duquel, de son temps, ou du moins un peu après, on voioit le monastere d'Anfille. Il mourut vers l'an 535. & soixante-dix

DE L'ORDRE DE S. BENOIST. LIV. II. 295  
ans après sa mort, Secundin Archevesque de Lyon fit la trans-  
lation de son corps; qu'il trouva entier & sans corruption. Sa  
memoire s'est principalement conservée dans la principauté de  
Dombes, où il y a un bourg, qui porte le nom de *saint Trivier*.

C. XXXIV.

## CHAPITRE XXXIV.

*De saint Fridolin Fondateur de l'Abbaie de saint Nabor:  
De l'établissement du monastere de Longeville:  
De S. Nicet Archevesque de Treves.*

L'Amour de la perfection Evangelique porta saint Fridolin à donner son bien aux pauvres, & à quitter son pais, qui estoit l'Irlande. Aiant passé en France, il s'arresta à Poitiers, & il y fut fait Abbé de saint Hilaire vers les dernieres années du grand Clovis. Il rebâtit l'Eglise de ce saint Evesque, & fit la translation de ses reliques. On dit que quelque temps après ce Saint lui apparut, & lui ordonna d'aller s'établir dans une Isle du Rhin. Obeissant à cet ordre, il se transporta vers ce fleuve, pour trouver cette Isle, & pendant ce voiage il bâtit des Eglises & des monasteres dans le territoire de Mets, dans l'Alsace, dans la Bourgogne, & dans le pais des Suisses. L'Abbaie de saint Hilaire ou de saint Nabor, qui est sur la Moselle, est de ce nombre. Aiant obtenu du Roi le territoire de Secking, qui est une Isle du Rhin, près de Basle, il y bâtit une Eglise & un monastere en l'honneur de saint Hilaire. Il y a apparence que le Prince qui lui fit cette donation, estoit Thierry Roi d'Austrasie. Les premiers Actes de saint Fridolin ont esté perdus, & ceux que l'on a, n'ont esté dressés que dans le dixième siecle, par Balther Moine de Secking, en partie sur ce qu'il se souvenoit d'avoir lû dans une Vie du Saint, & en partie sur ce que l'on en sçavoit à Secking comme par tradition. Il dit que le Saint mit des Religieuses dans le monastere de Secking, qui est aujourd'hui une Communauté de Chanoinesses. On ne sçait point precisement en quelle année mourut saint Fridolin, & ce n'est que par conjecture, que l'on met sa mort avant l'an 540. Il se trouve une lettre d'une personne de qualité, qui écrivant à Pierre Evesque de Mets, y saluë un excellent homme, qui

I.  
*S. Fridolin Abbé de S. Hilaire de Poitiers, bâtit le monastere de saint Nabor & d'autres Eglises*

*Bolland. 6. Mars. pag. 433.*

*Hister. Franc. tom. 1. pag. 864. Epist. 22.*

C. XXXIV.

\* *Annal. Franc.  
Car. Ceintii ann.  
578. n. 8.*

Mosella liroribus  
præcisa templi  
cernitur constru-  
xisse jam culmina.  
*Tom. 1. hist. Franc.  
pag. 864.*

## II.

*Monastere de  
Longeville.*

*Hist. des Evêques  
de Mets, pag 95.  
\* Dom Martin de  
Rethelois, dans sa  
Traduction des  
Chroniques de Yé-  
pes, sur l'an 587.*

## III.

*S. Nicet Arche-  
vesque de Tre-  
ves.*

*Ab ipso ortus sui  
tempore clericus  
designatus est. A. H.  
an. 566. pag. 191.*

*Jacob. 3. 2.*

estoit celebre par son erudition dans les Palais des Rois ; & qui avoit bâti un temple sur la Moselle : ce qu'on pourroit appliquer à saint Fridolin , s'il avoit vécu jusqu'au Pontificat de Pierre , \* dont l'on met le commencement en 568. Mais il n'est pas vrai-semblable que sa vie se soit éendue jusqu'à ce temps-là, si on en croit les Actes qui le font Abbé de saint Hilaire de Poitiers, sous le regne de Clovis. Il paroist par la mesme lettre, qu'il y avoit plusieurs Abbez dans le diocèse de Mets. On y louë particulierement un d'entr'eux nommé Theodulfe , & on le compare en quelque sorte au saint Abbé Domitien ; dont le tombeau avoit produit des roses.

Arnold , que l'on dit avoir esté fils du Marquis Ansbert, s'estant separé de sa femme par un mutuel consentement, bâtit un monastere en l'honneur de saint Martin, & y passa le reste de ses jours dans les exercices de la pieté. Il est reveré comme bienheureux. Ce monastere s'appelle saint Martin des Glandieres ou Longeville. \* Un de nos Auteurs compte Arnold entre ceux qui en ont eu la conduite , & lui donne le troisiéme rang entre les Abbez : les deux premiers sont saint Digne & saint Oudon.

L'Eglise de Treves compte entre ses plus illustres Pasteurs saint Nicet, qui fut formé à la vertu dans le cloistre, & y forma des Religieux, avant que d'en donner des leçons & des exemples dans la dignité Episcopale. Ce Saint dès sa naissance parut destiné pour l'état Ecclesiastique : Car il est remarquable qu'il vint au monde avec un petit cercle de cheveux, qui figuroit sur sa teste la tonsure clericale. Après qu'il eut appris les lettres, ses parens le mirent sous la conduite d'un Abbé, qui l'instruisit dans les devoirs de la perfection. Il y fit tant de progrès, que cet Abbé estant mort, on le jugea digne de remplir sa place. On ne marque point le nom de son monastere. Mais ce que nous dirons ci-après, fera voir qu'il estoit situé dans un pais de la dépendance de Thiéri Roi d'Austrasie : d'où l'on peut conclurre avec assez de vrai-semblance, que S. Nicet estoit François d'origine : On a veu ci-devant que saint Dacius depuis Archevesque de Milan fut son associé, & qu'avant l'Episcopat ils demeurèrent tous deux dans le mesme cloistre. Saint Nicet estant Abbé, recommandoit à ses disciples, non seulement de s'abstenir des mauvaises actions, mais d'éviter les fautes, que l'on commet en parlant, afin de se rendre des hommes parfaits.

Une

Une de ses maximes estoit, qu'un Religieux devoit s'abstenir des paroles inutiles, & sur tout des railleries, & n'ouvrir la bouche que pour chanter les loüanges de Dieu: En quoi il est entré dans le sentiment de saint Chrysostome, qui a fait un ouvrage exprés sur ce sujet, & de saint Benoist, qui défend ces sortes de discours, qui ne tendent qu'à faire rire, & à exciter une folle joie. La liberté de saint Nicet à donner de bons avis au Roi Thierri, lui aquit l'estime & l'affection de ce Prince; de sorte que le siege de Treves estant venu à vaquer par le decez d'Aprunculus, il fut tiré, & comme parlent ses actes, il fut *arraché* de son monastere par l'ordre de Thierri, pour estre substitué à cet Archevesque. On met son ordination en l'an 527. Il fit paroistre un zele ardent, & une grande fermeté pour l'extirpation des vices. Il écrivit mesme à Justinien Empereur d'Orient, pour l'avertir de quitter l'erreur, où il s'engagea sur la fin de son regne. Les fonctions de sa charge ne lui furent point un sujet de se dispenser de l'exercice de la mortification, qu'il avoit pratiquée dans le monastere: Car il jeûnoit austèrement, & pour nourrir & fortifier son ame par l'oraison, en mesme temps qu'il affoiblissoit son corps par l'abstinence, à l'heure du repas il s'en alloit en secret visiter l'Abbaie de saint Maximin, ou quelque autre Eglise, la teste couverte de son *capuce*, & seulement accompagné de quelque jeune clerc ou serviteur, afin de n'estre point reconnu: Par où l'on peut voir qu'estant Evêque il continua de porter le *capuce*, qui estoit un vestement propre aux Moines. Une maladie contagieuse desolant les environs de Treves, il en preserva cette ville par ses prieres. L'exil qu'il souffrit pour la justice, ne servit qu'à augmenter sa vertu & sa gloire, & lors qu'il en revint le jour qu'il avoit predit, il embrassa avec charité ceux qui l'avoient abandonné dans sa disgrâce. Il mourut l'an 566. & fut enterré dans l'Abbaie de saint Maximin.

Il eut entre ses disciples saint Magneric & saint Yrier Abbé d'Atane, dont il a esté fait mention. Sa vie a esté écrite par Gregoire de Tours sur le recit que lui en avoit fait saint Yrier. Saint Magneric lui succeda dans le siege de Treves. Il bâtit à Treves une Abbaie en l'honneur de saint Martin dans un lieu, où ce Saint Evêque de Tours avoit autrefois établi une Eglise. Il admit dans son clergé saint Gaugeric, qui fut depuis Evêque de Cambrai. Ce Saint n'estant encore que

Pp

Destinavit Rex  
(Theodoricus) ut  
me avulsam à mo-  
nasterio huic oneri  
consecrari juberet.  
*Ibid.*

Contesto capite à  
cucullo, ne agnos-  
ceretur in publico.  
*pag. 193.*

## IV.

Fondation de  
l'Abbaie de S.  
Martin de Tre-  
ves.

C'estoit la maison  
du Proconsul Te-  
trade, qui avoit  
esté changée en E-  
glise. Voyez le 5.  
chapitre de la vie

C. XXXIV.

de S. Martin.  
Coronæ fratrum  
religiosorum so-  
ciavit. *Vita S Gau-*  
*ger. apud Sur. 11.*  
*August.*

Diacre, rencontra un jour un païen, qui estoit tout couvert de lepre. Touché de compassion, il l'exhorta à se faire Chrétien, lui representant entre autres raisons, que sa lepre estoit un effet du peché, & qu'estant purifié à l'égard de l'ame, Dieu lui accorderoit peut-estre la santé de son corps. Le malade suivit son conseil, il reçut le baptême, & il se trouva ensuite entierement nettoïé de sa lepre. Le Saint, qui avoit esté son parrain, l'instruisit dans la pieté & dans les lettres, & le mit dans une communauté de Religieux. Estant Evesque, il prit encore soin de lui, & l'ordonna Prestre, après qu'il eut passé par les degrez inferieurs.

V.  
Et de celle d'I-  
voi par Wlilaic.

Du temps de saint Magneric, un saint Diacre & Religieux nommé Wlilaic se signala par l'austerité de sa penitence, & par l'abolition d'un reste de paganisme, qui estoit le scandale de la province. Wlilaic fut dès son enfance tres-devot à saint Martin, & lors qu'il avoit quelque petite piece d'argent, il la donnoit aux pauvres en l'honneur de ce Saint, qui avoit esté si charitable. Aiant un peu étudié, il alla trouver S. Yrier, qui l'instruisit dans la vertu, & il visita le tombeau de S. Martin. Il bâtit depuis sous l'invocation du mesme Saint un monastere sur une haute montagne, à deux ou trois lieues d'Ivoi dans le diocèse de Treves. Son ardeur pour la penitence le poussa à une chose extraordinaire, & que l'on n'avoit point encore veüe en Occident. Car il choisit pour retraite une colonne, & s'y tint exposé aux injures de l'air. Il ne prenoit pour nourriture qu'un peu de pain, & de legumes, & ne beuvoit que de l'eau. La rigueur du froid lui gela la barbe, & comme il avoit les pieds nuds, lui en fit perdre les ongles. Sa patience devint l'admiration de tout le monde. Il estoit visité de chacun, & mesme de plusieurs habitans du pais, qui estoient encore idolâtres, & adoroient une grande statuë de Diane. Son zele ne lui permit pas de se taire touchant l'égarément de ces derniers. Il leur representa que cette Diane n'estoit qu'un neant & un estre imaginaire, qui ne les pouvoit pas écouter, & que ce n'estoit pas à une pierre insensible, mais au souverain Createur de toutes choses, qu'ils devoient offrir des vœux, & les aiant touchez, il alla lui-mesme renverser la statuë. Quelques Evesques n'approuvant pas qu'il demeurât ainsi sur une colonne, comme un autre saint Simeon Stylite, il commença de la quitter à l'heure de son repas, & d'aller manger dans le monastere. Pendant son

Greg. Turon. hist.  
l. 8. c. 15.

Nous avons par'é  
de S. Simeon dans  
l'histoire monasti-  
que d'Orient. pag.  
360.

absence, un Prelat plus choqué que les autres de sa maniere de vie, fit abattre sa colomne, & depuis il vécut avec les autres Religieux dans la société du cloistre. Gregoire de Tours l'y alla voir vers l'an 585. & apprit de sa propre bouche, ce que nous venons de raconter.

On dit que le bienheureux Clotolde Evêque de Wormes y fonda un monastere pour douze Religieux. Quelques-uns attribuent à Tassillon Duc de Baviere l'établissement de l'Abbaie de Weltenburg près de Ratisbone: Mais, comme remarque Hundius, elle fut bâtie par le Duc Theodon, qui fut baptisé par saint Rutbert, Evêque de Saltzbourg. Ainsi, selon la plus certaine chronologie, il n'en faut mettre la fondation qu'à la fin du septième siecle.

## VI.

*Monastere de  
Wormes.*

*Metropol. Saltib.  
tom. 3. pag. 481.*

## CHAPITRE XXXV.

*De la fondation de l'Abbaie d'Asane, ou de S. Victorien  
en Arragon.*

SI l'on fait attention sur la Decretale du Pape Sirice alleguée ci-devant, & sur quelques reglemens des Conciles de Tarragone, de Lerida, & de Barcelone tenus avant l'an 541. On jugera sans doute que l'Ordre monastique avoit fait beaucoup plus de progrès, & estoit beaucoup mieux établi dans l'Espagne, que n'a cru un celebre Historien de ce pais-là, qui écrit qu'avant l'Abbé Donat, qu'il dit avoir fleuri au mesme temps que Gregoire de Tours, les Religieux d'Espagne ou n'estoient point attrachez à leur profession par des vœux, ou vivoient dispersez dans les bois, comme des Anachorettes: car ces Canons marquent, qu'en Espagne il y avoit alors de veritables monasteres, où l'on avoit basti *des cellules*, & qui estoient habités par des Religieux, qui vivoient sous l'obeissance de leurs Abbez, & qui ne pouvoient non plus se marier, ni posseder de bien en propre, que ceux de l'Orient & de France. Le Concile de Tarragone de l'an cinq cens seize prescrit aux Ecclesiastiques & aux Religieux des precautions, qu'ils doivent observer, lors que la charité les engage à visiter quelqu'une de leurs parentes. Il ordonne qu'ils ne les iront point voir seuls,

## I.

*Veritables monasteres en Espagne avant le milieu du sixième siecle.*

*Marian. l. 5. c. 11.*

## CH. XXXV.

Si verò religiosus vel monachus, in cella monasterii reclusus pœnitentiæ lamentis incubat, ubi singuli afflictione panis & aquæ victum ex Abbatis ordinatione percipiat. *Conc. Tarrac. capp. 1. & 11. Apud Gratian. c. 35. Monachi. 16. 2. 1.*

Nequaquam sub monasterii specie ubi congregatio non colligitur, vel regula ab Episcopo non constituitur eam (Basilicâ) à diœcesana lege audeat segregare. *Conc. Ilerd. c. 3.*

*Conc. Barcin. can. 10.*

*On peut voir sur ce sujet l'Histoire monastique d'Orient. page 544.*

mais accompagnez de quelque personne âgée, & de probité, & qu'après les avoir saluées, ils ne demeureront point davantage chez elles, mais se retireront aussi tost : ajoutant que si quelque Religieux contrevient par mépris à ce règlement, il soit renfermé dans une cellule, pour y jeûner au pain & à l'eau par l'ordre de son Abbé. Il défend aussi aux Religieux qui sortent de leur cloître, d'exercer aucun ministère ecclésiastique, ni de poursuivre aucun procès, s'ils n'ont ordre exprés de leur Abbé, & si l'affaire, dont il s'agit, ne regarde l'intérêt de leur communauté : Et il ordonne que l'on gardera sur ce sujet ce qui est prescrit par les Canons de l'Eglise Gallicane. Il se trouve un semblable règlement dans le Concile de Lerida de l'an cinq cens vingt-quatre : car cette sainte assemblée déclare que l'on observeroit ce qui avoit esté décidé dans les Conciles d'Agde & d'Orleans sur le sujet des Religieux. Elle ordonna de plus que s'il estoit de l'utilité de l'Eglise, les Evêques leur conteroient les saints Ordres, du consentement de leurs Abbez. On y pourvut aussi à la conservation des biens temporels de monastere, & il fut ordonné que les Evêques n'en pourroient disposer, comme ils faisoient des autres revenus ecclésiastiques de leur diocèse, mais qu'aussi l'on n'exempteroit point aucune Eglise de cette loi commune du diocèse, en y donnant le titre de monastere, si l'on n'y mettoit effectivement une communauté de Religieux, & si la Regle n'y estoit établie par l'Evêque. Le Concile de Barcelone de l'an 540. se contenta d'ordonner en general, qu'à l'égard des Religieux on observeroit ce qui estoit prescrit par le Concile de Calcedoine.

## II.

*Fondation du monastere de S. Victorien.*

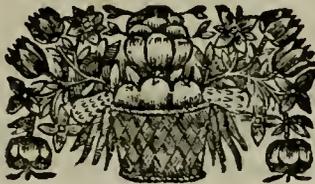
*Types sur l'an 537.*

Le plus ancien monastere, qui soit aujourd'hui en Espagne, semble estre celui d'Asane, ou de saint Victorien, situé en Arragon sur la riviere de Cinga : Car ce Saint fut soixante ans Abbé, ainsi qu'il paroist par l'építaphe, que lui a dressé Fortunat, que l'on sçait avoir fleuri l'an cinq cens quatre-vingt. Ainsi ce n'est pas sans vrai semblance que quelques Ecrivains Espagnols mettent la fondation de l'Abbaie d'Asane du temps de Gesaleic Roi des Wisigots, qui succeda à son pere Alaric vers l'an cinq cens six : Mais comme ils ont ignoré, que cet építaphe fut de saint Victorien, ils n'ont pas sçu qu'il estoit né en Arragon, & ils l'ont fait Italien d'origine, peut-estre parce qu'ils l'ont confondu avec un

autre Victorien, dont il a esté parlé ci-dévant. Un auteur Espagnol, qui a écrit sa vie avec assez d'étenduë, le fait passer d'Italie en France, & assure qu'il y bâtit des monasteres : ce qui pourroit bien estre faux, puis que Fortunat n'en parle point, & qu'au contraire il semble dire, que le Saint n'étendit la profession religieuse que dans l'Arragon. Il est donc plus seur de ne s'arrester qu'à son epitaphe, dont le titre a esté corrigé & rétabli sur d'anciens manuscrits. Saint Victorien naquit en Arragon. Dès sa jeunesse, il s'addonna à la pieté, & méprisa les richesses & les delices du siecle, ne connoissant point d'autre bien que l'amour saint, qui fait de l'homme un sanctuaire, où Dieu mesme habite. Non content de travailler à son salut, il s'appliqua à procurer celui des autres, parce qu'il avoit reçu du Ciel un grand talent pour la conduite des ames. Il fut le maistre d'un grand nombre de Religieux, soit qu'ils demeurassent en divers monasteres, ou qu'ils remplissent celui d'Asane, que l'on dit avoir esté aussi appelé *Saint Martin de Saraze*. Sa pieté le rendoit éloquent, quand il lui falloit parler des choses divines, & l'on estoit dautant plus touché de ses discours, que l'on voioit dans ses actions l'accomplissement de ce qu'il vouloit persuader. Il estoit sur la terre par son application à veiller sur son troupeau, & dans le Ciel par l'assiduité & la ferveur de ses prieres. Il fut soixante ans Abbé, & comme pendant une si longue vie, il avoit marché sur les traces de J E S U S C H R I S T, la mort ne fut pour lui qu'un passage dans la gloire du Ciel.

\* Vide *Act. sac. 1.*  
*pag. 190.*

Plurima per patriam Monachorum examina fundens, &c. *Ibid.*  
*Fortunat l. 4. c. 11.*



## CHAPITRE XXXVI.

*De l'origine de l'Abbaie de saint Emilien , ou Millan de la Cogolle , & de celle de Valvanere.*

I.  
*S. Millan Solitaire.*

*Ann. an. 574.*

CE monastère est un des principaux , qu'ait l'Ordre de saint Benoist en Espagne. Il est situé dans le petit país de la Rioie , à trois lieuës de Naiare , & doit son origine à saint Emilien , ou comme parlent les Espagnols à saint Millan Prestre & Solitaire , dont la vie a esté écrite par Braulio Evesque de Saragoce. On ne convient pas du lieu de la naissance de saint Millan. L'opinion la mieux fondée est , qu'il estoit de Vergege , petite ville alors du diocese de Taracone. Son premier emploi fut de garder les brebis. Aiant resolu de se donner entierement à Dieu , il quitta son troupeau , & alla se mettre sous la discipline du saint Ermite Felix , qui demouroit à Bilibie , non loin de Naiare , & non pas à Bilbilis en Arragon , comme ont pretendu quelques Ecrivains Arragonois. Après avoir reçu de Felix les premieres instructions de l'état religieux , & s'estre bien avancé dans la vertu , il retourna à Vergege : Mais se voiant trop importuné des visites de ceux qui le connoissoient , il se retira dans le fond des montagnes appellées *Disterces* , & y pratiqua durant quarante ans les exercices de la profession monastique.

II.  
*Il est fait Curé de Vergege.*

Il ne pût si bien se cacher , que l'on ne connût son mérite : Et Didyme Evesque de Taracone en estant informé , l'ordonna Prestre , & le fit Curé de Vergege. Le Saint s'aquitta tres. bien des obligations de sa charge , & il les allia avec l'austerité ordinaire de ses jeûnes , & avec une grande assiduité à la priere : mais comme il prenoit grand soin des pauvres , & qu'il les assistoit liberalemment , quelques Ecclesiastiques lui firent un crime de sa charité , & l'accuserent de dissiper les biens de l'Eglise. Didyme reçut favorablement leurs plaintes , parce qu'il estoit prevenu de quelque envie contre le Saint ; & pour les satisfaire , il le priva de sa cure , & le renvoia dans son ermitage.

III.  
*Il retourne dans son ermitage.*

Le Saint , qui n'estoit attaché qu'à Dieu , souffrit fort patiemment cette disgrâce , & s'en prevalut pour son avancement

spirituel. Il estoit si charitable envers le prochain, qu'un jour il coupa les manches de sa tunique, & les donna avec son manteau à un pauvre. Pendant le Carême il se tenoit enfermè dans sa cellule, & ne voioit d'autre personne, que celui qui lui apportoit à manger. Hors ce temps-là, il recevoit avec des marques de bonté ceux qui le venoient voir, & leur donnoit des instructions pour leur salut, meslant l'agreable à l'utile, & leur parlant d'une maniere si honneste & si proportionnée à leur capacité, qu'ils s'en retournoient tout joyeux & édifiez. Aiant près de cent ans, il redoubla ses austeritez, & quoi qu'il eut vieilli dans la milice de la vie solitaire, il en pratiqua les devoirs avec une ferveur de Novice. Par ce moien il obtint la grace de la perseverance, & mourut encore plus avancé en merite, qu'en âge vers l'an 574. Il rendit l'esprit en presence du saint Prestre Aselle, avec lequel il estoit associé. Ses Actes marquent aussi qu'il se trouva plusieurs Religieux à son enterrement: D'où nos Auteurs inferent, que le Saint avoit auprès de lui des disciples, & que c'est par cette raison, que dans les leçons des Breviaires, on lui attribue le titre d'Abbé. Il fut enterré dans sa chapelle, qui estoit sur la montagne, & fut depuis appelée le monastere d'enhaut. Mais dans l'onzième siecle on fit la translation de ses reliques, l'an 1030. & treize ans après, on les apporta dans la vallée, au lieu où estoit l'infirmerie des Religieux, & on y bâtit un second monastere, où son corps repose aujourd'hui. On lui donne pour disciples le saint Abbé Ciconat, & les saints Prestres Sophrone, & Geronce, qui raconterent à saint Braulio les particularitez de sa vie. La bienheureuse Potamie en apprit aussi quelque chose à ce saint Evesque, & il y a apparence qu'elle estoit du nombre des Religieuses, qui servirent le Saint dans l'extrêmité de sa vieillesse. Saint Braulio ne marque point que saint Millan ait observé aucune regle monastique, mais il dit en general, que sa vocation, sa maniere de vie, & ses miracles le rendirent semblable à saint Antoine, & à saint Martin. Sandoval, Yepes, & d'autres le font de l'Ordre de saint Benoist conformement au Breviaire approuvé par le Pape Paul V. & apportent pour preuve l'inscription du tombeau du Saint, qu'ils assurent estre fort ancienne, & \* avoir esté gravée sous le regne des Gots, ce qui n'est pas sans difficulté, comme l'on verra dans la suite. Si l'on en juge par la forme des lettres, elle n'a point esté écrite avant

C. XXXVI.

Ut quisquis ad eum quolibet casu accederet melior, ac delectatus recederet. *Ibid. pag. 212.*

Ad vitam convertitur districtiorem &c. Veteranus miles militiam aggreditur novam, ut finis esset prestantior, &c. *Ibid. pag. 213.*

Cum quo habebat collegium, &c. . . corpus ejus deportatum cum multo religiosorum obsequio. *Ibid. pag. 214.*

Selon ( *Mariana l. 5. c. 9.* ) le monastere de S. Millan ne fut basti, que plus de 50. ans après la mort du Saint.

Sandoval dans son traité de la fondation des monasteres d'Espagne, de l'Ordre de S. Benoist. Yepes sur l'an 569. \* Voyez les chartes de Dom Garcias Roi de Navarre, & celle du grand Sanché rapportées par Yepes tom. 1. *Ecrit. 21. & 22. del'edition Espagnole.*

C. XXXVII.

10. *Mabill. de Re  
Diplom. pag. 432.  
435.*

## IV.

*Sentiment d'Yepes  
touchant l'origine de Valvanere.*

le douzième siècle, ce qui paroît clairement, en la conferant avec l'építaphe d'un Abbé mort l'an mil vingt tracé ailleurs.

Yepes rapporte à l'an cinq cens soixante & quatorze la fondation de l'Abbaie de Valvanere, où les Fidelles honnoient d'autant plus devotement la sainte Vierge, qu'ils y sont excitez par une ancienne & celebre image, qui la represente. Ce monastere est du diocèse de Calahorre, & situé dans les Monts Disterces, ainsi que celui de saint Millan. Il doit son origine à la conversion de Munio Ermite, qui s'estant retiré en ce lieu-là, pour faire penitence, y passa ses jours avec plusieurs autres, qui l'imiterent. Ils servoient Dieu sous la direction de Dominique Prestre, qui fut depuis enterré dans le monastere. On dit que ce fut ce solitaire Munio, qui trouva l'image, dont nous venons de parler, mais Yepes avouë que l'on ne sçait point certainement en quel temps il vivoit. Il y a dans ce monastere une Regle de saint Benoist écrite l'an 954. & c'est peut-estre un peu avant ce temps-là qu'il a esté bâti. Saint Athanase Patriarche d'Alexandrie y est en si grande veneration, quel'on en dit l'office le mardi de chaque semaine, qui n'est point consacré à la memoire de quelque autre Saint. Si l'on en croit ce qu'on appelle *la tradition* de cette Abbaie, le fondement & la cause de cette devotion est que ce saint Docteur se refugia autrefois en ce país-là, lors qu'il estoit persecuté par les Ariens. Mais il n'y a point de preuve qu'il ait esté en Espagne. Il est seulement vrai, que pendant le Concile de Sardique tenu l'an 347. Osius Evêque de Cordouë, dit aux ennemis du Saint, que s'ils persistoient à ne point le vouloir reconnoistre pour Evêque, quoi qu'il fut innocent, il tâcheroit de lui persuader de venir avec lui en Espagne, mais cette proposition n'eut point de suite: Le Saint alla demeurer à Aquilée, & après la mort du faux Patriarche Gregoire, que l'on avoit mis en sa place, il repassa en Orient, & revint à Alexandrie. Aussi d'autres tiennent plus vrai semblablement que ce saint Athanase, qu'on revêre à Valvanere, est quelque saint Athanase Evêque ou Religieux d'Espagne, que l'on a confondu avec le grand Athanase Défenseur de la Divinité de J E S U S- C H R I S T.

*Bolland. 2. Maii  
pag. 213.*

## CHAPITRE XXXVII.

*Des Abbaies de Cardagne, de saint Claude de Leon, de saint Thuribe, & d'Agali.*

**S** Andoval, Yepes, Miræus, & autres Auteurs modernes, disent que l'Abbaie de saint Pierre de Cardagne au diocèse de Burgos, fut bâtie par Sanctine mere de Severien Duc de Carthagene, & peuplée de Religieux envoiez par saint Benoist : Et l'on se porteroit aisément à le croire, s'ils en donnoient des preuves suffisantes. Mais ils n'en apportent point d'autre, que le témoignage d'une Chronique faussement attribuée à Maxime Evesque de Saragoce, dont on fema quelques fragmens en Espagne vers l'an 1600. & qui fut imprimée à Saragoce dix-neuf ans après conjointement avec \* le faux Dexter. S'ils l'eussent veüe entiere, il est à croire qu'ils en eussent reconnu la supposition, ou du moins qu'ils l'eussent euë pour suspecte, & qu'ils n'y eussent pas fait tant de fondement.

Il n'y a point non plus de certitude en ce qui se trouve dans Yepes touchant l'origine des monasteres de Lorban en Portugal, de saint Claude de Leon, & de saint Martin, ou de saint Thuribe de Lievane, qu'il dit avoir esté bâtis du temps de saint Benoist. On veut que nous en croions la tradition : mais après une si longue suite d'années ; & tant de ravages, qu'ont fait les Maures dans le país, cette tradition est fort suspecte, & nullement considerable, si elle n'est appuiée de quelque titre ancien. On allegue un écrit tiré du cartulaire de l'Abbaie de Lorban, qui porte que ce monastere fut fondé du vivant de saint Benoist, mais cet écrit est sans datte, & n'a aucune marque d'ancienneté. Nous parlerons ailleurs de l'Abbaie de saint Pierre d'Arlance : car encore qu'Yepes estime qu'elle fut bâtie vers l'an 591. par le Roi Recarede, nous ferons voir qu'elle n'a esté fondée que dans le x. siecle.

Il y a eu deux saints Thuribes, l'un Evesque, qui fleurissoit vers l'an 450. & l'autre, Religieux, qui vivoit cent ans après dans quelque monastere ou ermitage du diocèse de Palence. Les erreurs du Paganisme, & l'herésie des Priscillianistes aiant

## I.

*Abbaie de Cardagne.*

*Yepes sur l'an 537. c. 1. Miraus origin. Benedictæ c. 3.*

*\* Voyez les dissertations ecclesiastiques de Dom Gaspar Ibañ. z Marquis d'Agropoli.*

## II.

*Autres Abbaies que l'on tient pour fort anciennes.*

*Yepes an. 537. c. 3. Tambien se tiene por tradicion que el religiosissimo monasterio de S. Claudio de Leon se fundò por estos tiempos. Yepes lámesme. c. 4.*

*Vide Roderic. l. 5. capp. 2. & 12.*

## III.

*S. Thuribe.*

C. XXXVII.

*Act. an. 565. pag.*

188.

*Epistola ad Thuri-  
bium Monachum  
religiosum Hildef.  
de viris illustr.**Cum enim adhuc  
floreres in saeculo...*..... *Do nino**& filio Theoribio**Montanus Episco-**pus celsitudini ve-**stræ..... vester**coepiscopus. Mon-**tani epist. ad Theo-**ribium. Conc. tom.*

4. pag. 1718.

encore des sectateurs dans ce pais là , ce dernier les combatit avec beaucoup de zele & de succès. Aussi il en reçut de justes loüanges de Montan Archevesque de Toledé , qui l'exhorta par une lettre écrite avant l'an cinq cens quarante , de s'opposer à l'entreprise de quelques Prestres , qui consacroient le saint crême ( ce qui n'appartient qu'aux Evesques ) & de proceder contre eux avec l'autorité & la rigueur d'un Evesque severe , *severissimi Sacerdotis autoritate utaris*. Ces mots font juger que le bienheureux Thuribe estoit alors Evesque , ce qui se prouve encore par les termes de respect , dont use envers lui Montan , & par un endroit de sa lettre , où parlant d'un Evesque , il dit que ce Prelat estoit le *Coevesque* de Thuribe , c'est-à-dire son confrere dans la dignité episcopale : Toutefois saint Ildefonse , qui pouvoit bien sçavoir si saint Thuribe , avoit esté Evesque , en a jugé autrement , & a cru que Montan le fit seulement son Vicairé , & lui donna l'autorité de proceder contre ces Prestres , qui osoient consacrer le saint crême. Sandoval , Yepes , & ceux qui ajoutent foi à la Chronique , qui porte le nom de Maxime , comptent saint Thuribe entre les Religieux de l'Ordre de saint Benoist , & disent qu'il garda nostre Regle dans le monastere de Lievane.

*Yepes sur l'an 537.*

## IV.

*Monastere d'Agali.**Yepes sur l'an 554.**c. 5. Marian. hist.**l. 5. c. 11. & l. 6.*

c. 10.

Selon cette Chronique , l'Abbaie d'Agali si fameuse du temps des Gots , estoit de l'Ordre de saint Benoist , & fut bâtie par le Roi Athanagilde en l'Ere 592. c'est-à-dire , l'an 554. & dediée en l'honneur de saint Julien. Sur quoi je dirai seulement , que c'est là le seul Auteur , qui mette en ce temps-là , & qui attribué au Roi Athanagilde la fondation de ce monastere , & qu'il n'est gueres probable , que ce Prince , qui estoit Arien , qui cette année-là entra dans le trône par une revolte , qu'on peut appeller un heureux crime , & qui dès qu'il y fut entré , passa le reste de sa vie à soustenir une sanglante guerre contre les Romains , se soit appliqué à bâtir un monastere pour des Catholiques dès le commencement de son regne. Selon quelques-uns , le monastere d'Agali n'estoit point designé par le nom de saint Julien , mais par celui de saint Cosme & de saint Damien. On verra dans la suite le fondement de leur opinion. Sandoval & d'autres assurent que le premier Abbé d'Agali fut Eupheme Archevesque de Toledé , mais je croi que ce n'est que sur le témoignage de leur pretendu Maxime. Il ne faut pas differer davantage à parler du saint Abbé Donat.

## CHAPITRE XXXVIII.

*Du monastere de Servit bâti par le bienheureux Donat.*

**L**E bienheureux Donat honora par sa vertu la vie solitaire, qu'il avoit embrassée, & il en apprit aux autres les devoirs & les exercices. Il fut d'abord disciple d'un Ermite d'Afrique : Ensuite il gouverna dans le mesme pais une communauté de Religieux. Le lieu où il demouroit, estant fort exposé à l'invasion des Barbares (\* c'est-à-dire des Maures, qui faisoient souvent des courses dans la petite Afrique) il craignit qu'ils ne vinssent ravager son monastere, & dissiper son troupeau. Pour éviter leur fureur, il passa en Espagne avec soixante & dix Religieux, & il y porta un grand nombre de livres. Minchée, qui estoit une Dame fort vertueuse, & de grande qualité, le prit sous sa protection, & l'assista liberalement; de sorte que par son secours il fonda le monastere de Servit près de Xative au royaume de Valence. Un Auteur moderne, qui a écrit l'histoire de ce pais-là, a cru que ce monastere avoit esté de l'Ordre de saint Benoist.

Saint Ildefonse témoigne que l'on tenoit en Espagne, que c'estoit saint Donat, qui y avoit apporté le premier la regle & l'usage de la discipline monastique. Sandoval & Yepes y font venir ce saint Abbé avant l'an 500. & s'éloignent ainsi de la chronologie commune, qui met son arrivée plus de cinquante ans après, parce qu'en effet cette chronologie les incommode, & combat ce qu'ils disent de la fondation de saint Pierre de Cardagne, & de quelques autres monasteres : Elle est toute-fois seure & incontestable, puis qu'elle est appuiée du témoignage de Jean Abbé de Biclár Auteur contemporain & tres-digne de foi, qui nous apprend que Donat Abbé de Servit faisoit des miracles, & estoit en grande reputation l'an cinquième de l'Empereur Justin II. c'est-à-dire l'an 570. D'où l'on peut bien conclurre, qu'il n'avoit passé en Espagne que quinze ou vingt ans auparavant. Il ne faut pas néanmoins prendre telle-ment à la lettre ce que dit saint Ildefonse, que l'on se figure, que Donat ait le premier établi l'Ordre Religieux en Espagne : Car nous avons fait voir par les Conciles, qu'avant son arrivée,

## I.

*S. Donat passé d'Afrique en Espagne, & bâti le monastere de Servit.*

Donatus & professione, & opere monachus, &c.

Prior in Hispaniâ monasticæ observantia usum & regulam dicitur adduxisse. *Hid. def. de viris illustr. c. 3.*

\* Je dis ceci par une conjecture tirée des chapp. 9. 10. 30. de la vie de saint Fulgence.

*Yepes sur l'an 589: Ant. Beuter hist de Valence. l. 1. c. 27.*

## II.

*Avant S. Donat la regle & la discipline monastique a esté en usage en Espagne.*

Anno V. Justinii, &c. Donatus Abbas monasterii Servitani mirabilium operator clarus habetur. *Chronic.*

*Ioan. Biclár.*

C.XXXVIII.

il y avoit des monasteres, & des Abbez au moins dans la province ecclesiastique de Tarragone, & que l'on y sçavoit ce que c'estoit que *regle* monastique, puis qu'il fut ordonné que l'on ne tiendroit pour veritable monastere que ceux, où il y auroit une communauté de Religieux, & où l'Evesque auroit établi la Regle. Ainsi le saint Abbé Donat trouva des monasteres & de veritables Religieux en Espagne: Mais il est à croire, selon l'éloge que fait de lui saint Ildefonse, qu'il se distingua des autres par l'exactitude & par la rigueur de son observance, & qu'il obscurcit par l'éclat de sa reputation, ceux qui l'avoient précédé.

## III.

*Sa regle, & Eutrope son disciple.*

*Vide prafat. Hug. Menard in concord. regul.*

*Eutropius, &c. Scriptit Comp-tam epistolam, & monachis valde necessariam Isid. de viris illust. c. 32.*

*Io. Biclari. Chronic. an. 2. Mauris. sive 583.*

En effet il n'y apporta pas une regle douce & indulgente, comme dit le faux Maxime. Sa regle estoit austere, & conforme à celle des anciens Peres, & des premiers Auteurs de la vie cenobitique, ainsi que nous l'apprenons d'une lettre d'Eutrope son successeur à Pierre Evesque d'Irtabe. Cette lettre est une forte apologie pour la pureté & la vigueur de la discipline, & cet Abbé y témoigne un zele ardent pour la perfection evangelique. Il dit entre autres choses qu'il vaut beaucoup mieux n'avoir qu'un petit nombre de Religieux fervens, & exacts dans l'observance, qu'une multitude de tiedes & de relâchez, & qu'il faut veritablement user de discretion dans la conduite des ames, mais en sorte que l'on garde toujours *la sainte Regle* que l'on a reçeuë de ses Peres. Aussi saint Isidore louë cette lettre comme *bien écrite & fort necessaire aux Religieux*. C'est seulement par conjecture que le faux Maxime rapporte la mort de saint Donat à l'an 575. Eutrope, qui lui succeda dans l'Abbaie de Servit, y faisoit la fonction de Supérieur, & estoit en grande reputation huit ans après, comme il se voit par la chronique de Jean de Biclari. Au reste si saint Donat imposa à ses disciples une Regle écrite, elle n'est point venue jusqu'à nous, car il faut bien prendre garde de ne la pas confondre avec la Regle de saint Donat de Befançon composée pour des Religieuses. Peut-estre que la Regle de S. Donat d'Afrique n'estoit autre que les institutions & les conferences de Cassien corrigées par Victor Evesque de Martyrit, ou reduites en abrégé par saint Eucher Archevesque de Lion. Ce qui appuie cette conjecture, est premierement qu'il est certain par l'exemple de saint Fulgence, que les ouvrages ascetiques de Cassien estoient assez en usage dans les monasteres d'Afrique

d'où estoit forti saint Donat. Secondement, qu'il se trouve un fragment d'un traité adressé par Eutrope à Pierre Evêque d'Irtabe, qui n'est qu'un extrait de la cinquième conference de Cassien. Troisièmement, que la Regle de Cassien est une des sept, que l'on voit jointes ensemble dans deux anciens manuscrits d'Espagne, dont parlent Yepes, Bivarius, & Gomes. Un de ces manuscrits, qui est de l'Abbaie de saint Pierre d'Arlance, & qui a pour titre *les Regles des Peres*, contient les Regles de saint Macaire, de saint Pacome, de saint Basile, de saint Benoist, de saint Fructueux, de saint Isidore & de Cassien. L'autre manuscrit, qui est de l'Abbaie de saint Pierre de Cardagne contient les Regles de saint Posthume, de saint Macaire, de saint Pacome, de saint Basile, de Cassien, de saint Benoist\*, de saint Fructueux. Ces anciens manuscrits sont sans doute ce *livre des Regles*, dont il est parlé dans quelques chartes d'Espagne. Eutrope à la fin de cet écrit adressé à Pierre Evêque ajoûte un avis digne de sa pieté, & de la persuasion qu'il avoit de la necessité de la grace pour les bonnes œuvres, sçavoir que dans le combat que nous soutenons contre nos passions, il faut implorer avec ferveur la misericorde divine, afin qu'elle nous fasse remporter une victoire, que nous ne devons point attendre de nos propres forces.

*Yepes sur l'an 646.  
chap. 3.*

*\* Gomes in prefat:  
in 1. tom. Bivarii  
de Monach. veteri.  
Cet Auteur a peut-  
estre omis celle de  
S. Isidore; Car Bi-  
varius en parle  
dans ses notes sur  
Maxime.*

*Voiez dans Yepes  
tom. 3. écrit. 17.  
une charte de l'Ere  
960. c'est à-dire,  
de l'an 922.*

## CHAPITRE XXXIX.

*De saint Martin Abbé, & ensuite Evêque de Dume.*

Toute l'Espagne n'estoit pas sous la domination des Wisigots, les Sueves regnoient dans la Galice, & estoient fort attachez à l'herésie Arienne: mais ils furent convertis par la guérison surnaturelle du fils de leur Roi, laquelle fut un des miracles du grand saint Martin de Tours, & par les instructions & les soins de saint Martin Abbé, & depuis Evêque de Dume & de Brague qui a esté un grand ornement de la profession religieuse. Saint Martin de Dume estoit originair de la Pannonie, qui avoit esté aussi honoree de la naissance de saint Martin de Tours. L'intelligence qu'il avoit de la langue Grecque a fait croire à quelques-uns qu'il estoit Grec de naissance, mais ils se sont mépris. Il fit un pelerinage en la

I.  
*Saint Martin  
vient dans la  
Galice.*

C. XXXIX.

terre sainte , & ensuite il passa dans la Galice , où regnoit le Roi Chararic ou Ariamie , que d'autres appellent aussi Theodemir. Le fils de ce Prince estoit malade , & de toutes les fonctions de la vie , il ne lui restoit presque plus que la seule respiration. Il y avoit aussi un grand nombre de lepreux dans la Galice. Theodemir aiant ouï parler des continuel miracles qui se faisoient au tombeau de saint Martin de Tours , & que ce saint Prélat avoit vécu dans la creance , & dans la communion des Catholiques , qui reconnoissoient la divinité , & la consubstantialité du Verbe , & lui rendoient le mesme honneur qu'au Pere & au saint Esprit , envoya une riche offrande à l'Eglise de saint Martin , & promit que si ce Saint obtenoit de Dieu la guérison de son fils , il se feroit instruire dans la foi Catholique. Cette offrande estoit autant d'or & d'argent , que pesoit le corps du Prince malade. Mais comme Theodemir avoit encore le cœur attaché à sa secte , il n'obtint qu'en partie la guérison de son fils , quoique ses deputez eussent veu de leurs propres yeux , plusieurs miracles , qui s'estoient faits au tombeau du saint. Alors Theodemir fut persuadé qu'il ne devoit point esperer , que Dieu redonnât une entiere santé à son fils , s'il ne croioit que le Verbe divin estoit parfaitement , & entierement égal au Pere. Il bâtit une belle Eglise en l'honneur de saint Martin , & protesta que si l'on vouloit lui donner des reliques du Saint , il conformeroit sa creance à ce que lui enseigneroient les Prélats Catholiques. Il obtint ces reliques , qui ne furent autres qu'une portion d'un voile ou tapis de soie , que l'on avoit suspendu sur le tombeau du Saint , & qui estoit devenu plus pesant , depuis qu'on l'avoit ainsi étendu sur le lieu , où le corps du Saint reposoit.

*Aff. an. 580. pag. 257. pref. n. 71.  
Gregor. Turon. l. 5. c. 37.*

---

 II.

*Il convertit les  
Sueves , & bâtit  
des monasteres.*

Saint Martin de Dume revint d'Orient , & arriva dans la Galice justement au mesme temps que l'on y apportoit ce voile , qu'on peut appeller miraculeux. Car dès qu'il fut dans la Galice , le fils du Roi reçut une pleine santé , & ceux qui estoient malades de la lepre furent aussi guéris. Alors saint Martin de Dume prescha la veritable foi à Theodemir , & à ses peuples , & Dieu donna tant de benediction à ses paroles , que ce Prince & ses sujets se convertirent. Pour affermir un si heureux changement , on tint en divers temps des Conciles à Brague , & à Luge. S. Martin bâtit des monasteres , composa des traitez spirituels , & prit soin d'enseigner aux Religieux les re-

gles & les devoirs de leur profession. Il gouverna l'Abbaie de Dume qui estoit située non loin de Brague. Ce monastere aiant esté érigé en Evesché par le premier Concile de Luge, sans toutesfois cesser d'estre monastere, le Saint qui en estoit déjà Abbé en fut aussi ordonné Evêque. On lui donna encore la conduite de l'Eglise metropolitaine de Brague, & il y assembla un Concile l'an 572. Il traduisit de Grec en Latin les principaux canons de l'Eglise d'Orient, où plustost il en corrigea l'ancienne traduction, & l'ayant mise en meilleur ordre, il la presenta à Nitigese, & aux autres Evesques du second Concile de Luge. Enfin il travailla avec tant de zele, & tant de succes à faire refleurir la Foi & les bonnes mœurs dans la Galice, que cette Province l'a toujors reveré depuis comme son Apôtre. Aussi Fortunat l'appelle homme Apostolique, & un nouveau saint Martin.

Yepes & d'autres modernes disent que saint Martin de Dume porta dans la Galice la Regle de saint Benoist. Leur opinion est fondée sur une induction qu'ils tirent d'un decret du Pape Boniface IV. publié dans le Concile tenu à Rome, l'an 610. Quelques-uns s'opposant que les Religieux, devoient estre exclus des fonctions pastorales, le Pape refuta leur opinion par l'exemple du grand saint Gregoire son predecesseur, de saint Augustin disciple de saint Gregoire, & du bien-heureux Martin de Pannonie, & de plusieurs autres, qui quoique revestus de l'habit monastique, avoient esté honorez de l'Episcopat, & dit que c'estoit en vain que l'on pretendoit qu'estant Religieux, ils ne devoient pas exercer cette dignité sacrée, puisque saint Benoist le Legislatteur des Moines, ne leur avoit point interdit le ministere du sacerdoce; lequel raisonnement semble supposer que saint Gregoire, saint Augustin, & saint Martin avoient fait profession de la Regle de saint Benoist. On pourroit répondre, que par ce bien-heureux Martin de Pannonie, Boniface IV. a entendu saint Martin de Tours, aussi originair de Pannonie, comme l'insinuent ces termes *dont la reputation est répandue dans toute la terre*. Mais, outre que ce n'est pas là la maniere dont on avoit de coustume de marquer saint Martin de Tours, il semble que le Pape ne veuille proposer en exemple que des Saints qui estoient morts depuis peu, & dont la memoire estoit encore recente. Martin de Dume est appellé Saint par le dixième Concile de Toledé. Il mourut l'an 580.

## C. XXXIX.

Martinus monasterii Dumensis sanctissimus pontifex. *Isidor. de viris illustr. c. 35. Tom. 5. Concil. pag. 903.*

Martino servata novo Gallæcia placide Fortunat. l. 5. *carm. 1.*

## III.

*Opinion de ceux qui disent qu'il a gardé la Regle de saint Benoist. Yepes sur l'an 563. & 607. & Añ. an. 580.*

Apostolicæ sedis compar B. Gregorius monachico pollens habitu, &c. Augustinus quoque ejusdem sanctissimi Gregorii discipulus Anglorum prædicator egregius, & Pannonienis Martinus alique, &c. neque enim Benedictus monachorum præceptor hujus rei aliquomodo fuit interdictor. *Tom. 5. Concil. pag. 1620.* Martinus Pannonienis beatissimus, cujus sanctitatis fama longe lateque diffusa totus personat mundus.

C. XXXVIII.

*Ibid* pag. 1618.  
*Gregor. miracul.*  
*martir. l. 2. c. 30.*  
*Sigeberide scriptor.*  
 c. 118.

## IV.

*Il fait traduire  
 les vies des Pe-  
 res d'Orient.*

Neque enim mihi  
 liquet quædam  
 p'acuisse tibi, si  
 non & aliqua dis-  
 plicuisse cognove-  
 rim. *Vita patrum*  
*apud Rosveid.*  
 pag. 665 & 1002.

## V.

*Euric chassé du  
 Trône, & re-  
 duit à se faire  
 Religieux.*

*Vers l'an 584.*  
*Eboricum regno*  
*privat, & mona-*  
*sterii monachum*  
*facit. Ioan Biclari.*  
*Eburicum, mona-*  
*chum factum in*  
*monasterio dam-*  
*nat. Isid. Chronic.*  
*Clericum facit*  
*Gregor. Turon. l.*  
 6. c. 43.

Outre la traduction ou recueil des canons dont nous avons parlé, il fit traduire en Latin par le Diacre Paschase un recueil des maximes des saints Peres du desert, qui est d'autant plus propre pour l'instruction des Religieux, qu'il est methodique & divisé en Chapitres qui contiennent chacun les enseignemens qui se rappontent à un mesme sujet. Paschase lui adressant sa traduction, le qualifie simplement Prestre & Abbé: ce qui fait voir qu'il y travailla, avant que le Saint fut élevé à l'Episcopat. Il le prie d'y corriger ce qu'il y trouvera de défauts, & lui dit agreablement qu'il n'aura pas lieu de croire que le saint Abbé approuve son ouvrage, s'il n'y fait quelque changement, & qu'il ne lui paroistra pas qu'il y ait rien qui lui plaise, s'il ne lui marque ce qui pourra ne lui plaire pas. Il se trouve encore une traduction d'un autre recueil des maximes des Peres d'Egypte, laquelle est attribuée à saint Martin Eveque de Dume. Il y a apparence que le Diacre Paschase estoit un Religieux de son monastere.

Miro regna dans la Galice après Theodemir, & laissa un fils nommé Euric qui estoit encore jeune, & peu capable de se faire craindre. Sa foiblesse donna lieu à la revolte du perfide Andece qui le chassa du trône, & le contraignit de se faire Moine, c'est ainsi qu'en parlent Jean de Biclari, & saint Isidore Auteurs contemporains: mais Gregoire de Tours racontant cet événement, dit que cet usurpateur se saisit d'Euric & l'obligea de se faire Clerc, & de recevoir l'ordre du Diaconat ou de la Prestrie: ce qui confirme ce que nous avons déjà observé que cet historien se sert quelquefois du mot de Clerc, pour designer un Moine tonsuré, & qui est Ecclesiastique. Au reste le tiran Andece ne jouit pas du fruit de son crime. Il souffrit la mesme violence qu'il avoit faite au jeune Euric. Car Leuvigilde Roi des Gots Prince ambitieux, & tout à fait dévoué à l'heresie Arienne lui osta la couronne qu'il avoit usurpée, lui fit couper les cheveux, & conférer l'ordre de la Prestrie, & détruisant le regne des Sueves dans la Galice, reduisit ce pais là en Province.



## CHAPITRE XL.

*De saint Vincent Abbé, & du monastere de saint  
Claude de Leon.*

**I**L y a près des faux-bourgs de la ville de Leon, un ancien monastere de l'Ordre de saint Benoist, dédié à saint Claude qui n'est pas saint Claude Archevesque de Befançon, mais saint Claude martyr. On y honore la memoire de saint Vincent, qui en estant Abbé mourut pour la défense de la Foi. Mais les Auteurs ne conviennent pas du temps de son martyre. Mariana le met l'an 630. suivant une ancienne inscription qui se trouve dans le cloistre de ce monastere, Baronius en 584, & Yepes trente ans auparavant. Nous marquerons ici ce que porte le breviaire de la congregation de Valladolid. Les Sueves estant encore Ariens, Ricilien que l'on dit avoir esté leur Roi, appella le bien-heureux Vincent à un faux Concile des Prélats de sa secte, & il le reprit fortement de ce qu'il ne suivoit point la commune creance de ses sujets. Le saint Abbé lui répondit qu'il regloit sa Foi sur le Concile de Nicée, qui avoit condamné Arius, & que la doctrine Catholique lui seroit toujours plus chere que sa propre vie. Une si sage, & si genereuse réponse irrita Ricilien, & sa fureur alla jusqu'à ordonner qu'on fouïet le Saint en presence de tout le monde. Cet ordre fut aussi-tôt executé. On dépoüilla le Saint, on lui déchira le corps à coup de fouïet, & lorsqu'il parut tout en sang, on le jeta dans une prison dont on sella la porte du sceau de ce Prince. La nuit il fut visité d'un Ange qui le guerit de ses blessures. Ce miracle ne toucha point les heretiques. On amena encore le Saint dans l'assemblée, & comme on vit qu'il confessoit hautement que dans la sainte Trinité les trois personnes sont éternelles, & égales en perfection & en puissance, Ricilien ordonna qu'on l'allat égorger devant la porte de son monastere. Le Saint fut conduit vers ce lieu là, mais comme en chemin il prioit Dieu de pardonner à ses ennemis un des soldats mit la main à l'épée, & lui en donna un si grand coup sur la teste, qu'il mourut aussi-tôt de cette blessure.

I.

*Saint Vincent  
Abbé souffre le  
martyre.*

*Act. an. 584.*

## CHAP. XLI.

Les Religieux enleverent son corps la nuit, & l'enterrerent au près de leur Eglise.

## II.

*Martyre de 13.  
autres Reli-  
giens.*

Le Saint ne les oub'ia pas après sa mort. Il leur apparut, & les avertit, ou de s'aller cacher dans des lieux fort retirez, ou se preparer au martyre. Plusieurs prirent le premier parti, & aiant passé dans la Galice, y bâtirent un autre monastere en l'honneur de saint Claude: mais saint Ramire, qui estoit Prieur de la communauté, & douze autres Religieux demeurerent dans le cloistre, & aiant esté en vain sollicitez d'embrasser la secte du Prince, ils furent aussi tuez par son ordre. Si Ricilien a esté Roi des Sueves de Galice, l'opinion de ceux qui rapportent le martyre de ces Saints à l'an 555. est la mieux fondée: mais il est probable que cet Arien n'estoit qu'un General d'armée, qu'envoia Leuvigilde, pour chasser du thrône le tyran Andeca; & ainsi on pourroit mettre l'évenement, dont il s'agit en l'an 584. ou environ, comme fait Baronius avec dautant plus de vrai-semblance, qu'il est certain que vers ce temps-là *il y eut en Espagne une grande persecution contre les Chrestiens, c'est à-dire, contre les Catholiques.*

*Magna eo anno in  
Hispanis Christia-  
nis persecutio fuit,  
&c. Greg. l. 5. hist.  
c. 38.*

## CHAPITRE XLI.

*De saint Leandre Archevesque de Seville.*

## I.

*Saint Leandre  
Religieux.*

P Our éclaircir ce que nous allons dire, il est à remarquer que ce Roi Leuvigilde, qui étendit la domination des Visigots par la conquête de la Galice, eut deux fils, Hermenigilde, & Reccarede, & qu'il se les associa en quelque sorte à la couronne donnant au premier la ville de Seville, & au second celle de Pastrane, ou quelqu'autre avec le païs d'alentour. Il choisit ensuite Toledé pour siege de son empire, & cette ville devint ainsi la ville roiale, honneur qui appartenoit auparavant à Seville, & qui contribua beaucoup à conserver, ou à faire obtenir à la cathedrale de Toledé la prééminence, qu'elle a sur les autres Eglises d'Espagne. Les Princes Hermenigilde & Reccarede furent élevez dans la secte de leur pere, mais ils embrasserent la Foi Catholique par les soins & les instructions de S. Leandre, qui passa du cloistre dans l'Episcopat:

Et c'est pourquoy il est de nostre sujet de faire l'éloge de ce grand Homme. Saint Leandre estoit fils de Severian Duc ou Gouverneur de la province Carthaginoise, dont la Metropole estoit Toledo. Il est certain qu'il fut Religieux, avant que d'estre élevé au siege Episcopal de Seville, comme nous l'apprenons de saint Isidore son frere, & son successeur. Mais cet Auteur ne marque point le lieu où saint Leandre se consacra au service de Dieu, & ce n'est que par conjecture, que l'on dit que ce fut dans un monastere de Seville, ou dans saint Claude de Leon. Saint Isidore ne dit rien non plus de son Institut. Mariana, Yepes, & d'autres Historiens modernes disent que saint Leandre fit profession de la Regle de saint Benoist.

Dés qu'il fut établi dans le siege de Seville, il s'appliqua fortement à combattre l'heresie Arienne, & convertit entre autres Hermenegilde fils du Roi Leuwigilde. Ingonde fille de Sigebert Roi d'Austrasie, & femme d'Hermenegilde eut aussi beaucoup de part à la conversion de son mari. L'heureux changement qui se fit dans ce Prince, attira sur saint Leandre la colere de Leuwigilde, qui se mit à persecuter les Catholiques: Ce saint Prelat alla ensuite à Constantinople, par l'ordre d'Hermenegilde, pour prier l'Empereur Maurice de proteger l'Eglise d'Espagne contre la fureur des Ariens: Mais il ne se trouva pas fort disposé à lui accorder ce qu'il demandoit, parce qu'il estoit engagé à la guerre contre les Perses. Son voiage ne fut pas toutefois inutile: car il rencontra à Constantinople saint Gregoire, avec lequel il fit une liaison étroite: Et c'est à leur amitié que l'on est redevable de l'explication morale du livre de Job, qui est le principal ouvrage de saint Gregoire: Car il avoué lui-mesme que ce fut saint Leandre, qui l'obligea, & comme il parle lui-mesme, qui le força de l'entreprendre. Saint Leandre estant retourné en Espagne, fut envoyé en exil avec plusieurs autres Prelats Catholiques par le commandement de Leuwigilde, qui sacrifiant les plus tendres & les plus justes sentimens de la nature au faux zele, qu'il avoit pour son heresie, fit mourir son fils Hermenegilde, parce qu'il n'avoit point voulu communier le jour de Pâques par les mains d'un Eveque Arien: Hermenegilde en perdant ainsi la vie, gagna la couronne du martyre, & il est reveré publiquement par l'Eglise. Son pere se repentit de sa cruauté, mais toutefois sans quitter son erreur, & estant tombé dans

*Act. tom. 1. pag.  
378. an. 601.*

*Marian. l. 5. c. 12.*

## II.

*Estant Archevesque de Seville, il convertit S. Hermenegilde, fils du Roi Leuwigilde.*

*Greg. Turon. l. 5.  
c. 38.  
L'an 583.*

*Greg. prof. moral.  
in Job.*

*Marian. l. 5. c. 12.  
ad ann. 586.*

## CHAP. XLI.

une maladie, dont il ne releva point, il recommanda à saint Leandre, son fils Reccarede, qui marchant sur les traces de son saint frere, rentra, & fit rentrer avec lui tous les Gots, & tous les Sueves dans la communion de l'Eglise Catholique. On tint ensuite à Toledé un Concile, qui fut comme un Concile general de toute l'Espagne, auquel saint Leandre assista, & eut la joie d'entendre la profession de foi, qu'y fit ce Prince en commun avec tous ses sujets. Dans cette sainte assemblée il fut permis aux Evesques d'établir un monastere dans une des Eglises paroissiales de leur diocèse, & d'y attribuer quelque portion des biens Ecclesiastiques, pour la subsistance des Religieux.

*Conc. Tolet. III.  
an. 591. c. 4. Si  
Episcopus. Apud  
Gratian. 12. q. 1.*

## III.

*Regle ou instru-  
ction de S. Lean-  
dre pour sa sœur  
Florentine.*

*Vide. quod viven-  
tes in monasterio  
regulariter Apo-  
stolorum teneant  
vitam. Regul. S.  
Leandr. c. 17.  
Hæc jam non fla-  
gella, sed dona esse  
conspicimus, si quæ  
carnis delectatione  
peccavimus, carnis  
dolore purgemus.  
Greg. 1. 7. ep. 126.  
ind. 2.  
Verba moribus an-  
teitis. Ibid.*

Saint Leandre excelloit en sçavoir & en éloquence, aussi bien qu'en zele & en pieté. Il composa divers ouvrages, dont parle saint Isidore, & entre autres une regle ou instruction chrestienne pour sa sœur Florentine, qui s'estoit retirée dans le cloistre. Il y releve le merite & l'excellence de la virginité. Il exhorte sa sœur à se maintenir dans cet estat, à mépriser les grandeurs & les plaisirs du siecle, & sur tout à demeurer dans le monastere comme dans un veritable azile de la chasteté, & dans un lieu où l'on imite la vie des Apostres & des premiers Chrestiens. Estant âgé, il devint goutteux. Saint Gregoire Pape, qui estoit fort travaillé du mesme mal lui dit, pour s'entreconsoler, qu'ils devoient regarder leur incommodité comme une faveur & une grace du Ciel, parce qu'elle leur pouvoit beaucoup servir à expier leurs pechez. Il lui parle ainsi dans une lettre, marquant en mesme temps l'estime qu'il faisoit de sa vertu, & il lui dit qu'en lui envoyant le *Pallium*, il ne l'exhortoit point selon la coûtume, à bien s'aquitter de la dignité de Metropolitan, parce qu'il en remplissoit si bien tous les devoirs, qu'il prevenoit par la pieté de ses actions tous les avertissemens qu'on lui pouvoit donner. Saint Leandre mourut l'an 601.



## CHAPITRE XLII.

*Du monastere de Merida, & de celui de Cauliane.*

**I**L y avoit des monasteres dans le diocese de Merida, ville autrefois tres-celebre, & qui estoit la Metropolitaine de la province de Portugal, mais qui a esté depuis ruinée & détruite. Saint Massone, qui en estoit Evesque sous le regne de Leuvigilde & de Reccarede, y augmenta le nombre des communautéz religieuses. Celles, dont il est resté quelques memoires, sont l'Abbaie de sainte Eulalie, & une autre nommée Cauliane, qui estoit à trois ou quatre lieuës de Merida. Nous comptons entre les monasteres la fameuse Eglise de sainte Eulalie de Merida, qui avoit pour ornement & pour protection le deposit sacré des reliques de cette sainte Vierge, parce que c'estoit un Abbé, qui en avoit le soin, comme il paroist par le témoignage de Paul Diacre de Merida, qui nous apprend qu'il vivoit sous la dépendance d'un Abbé, & qui mesme appelle ce lieu saint la *celle*, c'est-à-dire, le monastere de sainte Eulalie. Mais il me semble qu'il faut distinguer ce monastere de Merida *du monastere de l'Eglise de sainte Eulalie*, dont l'Abbé soucrivit à l'onzième Concile de Toledé : car il n'y a gueres d'apparence, qu'un Abbé de Merida, qui estoit de la province alors appellée de Lusitanie, ait assisté & soucrit à un Concile de la seule province de Toledé, alors appellée Carthaginoise. Et il ne serviroit rien d'objecter que Paul se qualifie Diacre, & non pas Moine : car nous avons déjà fait voir, qu'en ce temps-là les Religieux, qui estoient dans les Ordres sacrez, s'appelloient ainsi du nom de leur Ordre.

L'on ne sçait rien de l'origine de l'Abbaie de Cauliane ; elle subsistoit dès le pontificat de saint Massone Evesque de Merida, qui soucrivit avec saint Leandre au troisième Concile de Toledé. Un Auteur moderne, qui a écrit l'histoire de Merida, la met au nombre des monasteres de nostre Ordre. Il est du moins bien certain, que du temps de Paul Diacre de cette ville, c'est-à-dire vers l'an six cens trente, le merite de la vie & de la regle de saint Benoist, ne pouvoit pas estre inconnu

R r iij

---

I.  
*Monastere de  
sainte Eulalie  
de Merida.*

*L'Abbé Eutrope  
use du mot de cella  
pour designer son  
monastere. Quod  
Deus . . . in hac  
cella sua instituit.  
Cod. Reg. p. 3. p. 86.  
Domino & Abbati  
meo nunciare pro-  
curavi. Paul Diac.  
de vit. Patr. Emerit.  
c. 1.  
Florentinus Eccle-  
siaz monasterii san-  
ctæ Eulaliæ Abbas.  
Conc. Tolet. xj an.  
675.*

---

II.  
*Abbaie de Cas-  
liane.*

*Barnab. Moren l.  
3 hist. Emerit. c. 15.*

CII. XLII.

dans ce païs-là, puisque cet Historien suppose dans sa preface, que les dialogues de saint Gregoire Pape estoient un livre fort commun, & qu'il soutient qu'on doit ajoûter foi aux miracles, qui y sont rapportez, afin que les lecteurs aient la mesme croiance pour ce qu'il va écrire touchant *les Peres*, c'est-à-dire touchant quelques Evesques & quelques Saints, qui avoient fleuri depuis cinquante ou soixante ans dans le diocese de Merida. Si la Regle de S. Benoist n'estoit pas dans sainte Eulalie, & dans la Cauliane, sous le pontificat de saint Massone; elle pût depuis y estre apportée au mesme temps que ces dialogues, où ces dialogues purent exciter les Religieux à la rechercher, & à s'en servir; car il est certain que rien n'a plus contribué à la mettre en usage; & à la faire recevoir dans les monasteres, que l'éloge qu'en a fait ce saint Pape dans ses dialogues.

## III.

S Nuntie Abbé.

Non quia aspernabatur sexum, sed ex contemplata specie tentationis metuebat incurre-  
re vitium. *Paul.*

*Diacon. de vitis Patr. Emerit. c. 3.*

*Ce que cet Auteur a emprunté de S.*

*Gregoire Pape. l. 3. dialog. c. 16.*

Auctoritate con-  
scripta de quodam  
præcipuo loco fisci

Le saint Abbé Nuntie passa d'Afrique en Espagne, sous le regne de Leuvigilde, & alla par devotion visiter l'Eglise de sainte Eulalie de Merida. Il demeura quelque temps dans le monastere, ou dans les cellules, qui estoient près de ce lieu saint. Lors qu'il alloit quelque part, il évitoit soigneusement de voir des femmes, & mesme d'en estre veu, non par quelque égarement d'esprit, ni par aucun mépris qu'il eut pour les personnes de ce sexe, mais parce qu'il fuioit la tentation. Pour cet effet sortant de sa cellule, il se faisoit toujours accompagner de deux Religieux, dont l'un marchoit devant, & l'autre le suivoit. Il se retira ensuite à la campagne avec quelques Solitaires, & devint si celebre par sa vertu, que Leuvigilde tout Ariën qu'il estoit, voulant estre secouru de ses prieres, lui donna mesme par écrit une des principales terres de son domaine, afin qu'il en subsistât, & qu'il nourriât aussi ceux qui demeuroient avec lui. Le saint Abbé la refusa d'abord, mais enfin pressé par un Officier de ce Prince, il l'accepta. Quelques habitans du païs, qui estoient devenus par cette donation les sujets de ce Religieux, l'estant allé saluer, & le voiant vêtu d'une maniere pauvre & fort negligée, conçurent du mépris pour lui, & protesterent hautement, qu'ils aimoient mieux mourir, que de dépendre d'un tel maistre. L'injustice de leur chagrin ne tarda gueres à passer en haine & en fureur. Quelques jours après, ils rencontrèrent le saint Abbé seul dans un bois, & l'assassinerent. Ils furent arrestez & conduits devant Leuvigilde, qui ne les fit pas punir, mais ordonna, qu'on les mit

en liberté , adjoustant néanmoins qu'il souhaitoit , que Dieu vengeât le sang de Nuncte , s'il estoit vrai qu'il eut esté un véritable serviteur de Dieu. Je n'examine point ici si ce Prince fit son devoir. Je raconte ce qui se passa. Le souhait de Leuwigilde eut son accomplissement : car dès que ces miserables eurent esté déchargés de leurs fers , le demon se saisit d'eux , les tourmenta cruellement pendant quelques jours , & les fit périr d'une maniere digne de sa rage & de leur crime.

---

## CHAPITRE XLIII.

### *Des Abbaies de saint Martin , & de Biclár.*

ENTRE Sagunthe & Carthagene il y avoit une Abbaie dédiée à S. Martin. Le Roi Leuwigilde faisant la guerre aux Catholiques, plusieurs soldats de ses troupes allerent vers ce monastere pour le ravager. A leur approche, les Religieux en sortirrent , & se retirerent dans une Isle de la mer voisine. Il ne resta dans le cloistre, que l'Abbé, qui estoit tout cassé de vieillesse, mais vigoureux selon l'homme interieur, & fort avancé dans la perfection. Les soldats estant entrez dans le monastere, se mirent à le piller. Un d'entr'eux voulut couper la teste au saint Abbé, mais il fut lui-mesme frappé d'une main invisible, qui le jettá mort à terre. Son malheur effraia les autres, & les mit en fuite. Estant retournez à l'armée, ils raconterent à Leuwigilde ce qui estoit arrivé, & ce Prince Arien en conçut tant de veneration pour cet Abbé, qu'il fit rendre à l'Abbaie de S. Martin tout ce que l'on y avoit pris. Ainsi ce saint vieillard, en qui l'on ne voioit que de la foiblesse, défendit son monastere, & desarma lui-seul la violence des ennemis.

Nous avons parlé ci-devant de Jean Abbé de Biclár, & Evêque de Girone, que sa foi & sa vertu éprouvées par les souffrances, & son erudition, dont il a laissé des marques, ont rendus illustre. Le venerable Jean naquít de parens Gots à Santaren, ville de la province de Portugal. Estant jeune, il alla à Constantinople, & y apprit la langue greque avec la latine. Dix-sept ans après il retourna en Espagne dans le temps que Leuwigilde persécutoit les Catholiques. Ce Prince tâcha

---

I.

*Abbaie de saint Martin.*

*An. 583.*

*Gregor. Turon. de glor. Confess. c. 12.*

---

II.

*Jean Abbé de Biclár, puis Evêque de Girone.*

## CH. XLIII.

*Marian. l. 5 c. 13.*

Scriptit regulam  
ipsi monasterio  
profuturam, sed  
& cunctis Domi-  
num timentibus  
satis necessariam.  
*Isidor. de vir. illust.  
c. 31.*

*Hildef. de viris  
illust. c. 9.*

d'engager Jean dans son heresie & sa secte ; mais il ne put rien gagner sur lui , ni par ses promesses , ni par les menaces , & il fut reduit à le bannir comme un criminel à Barcelone , afin de noircir sa reputation , & d'oster aux Catholiques de son pais l'avantage & la consolation de l'avoir avec eux , Jean fut dix ans en exil , & souffrit encore beaucoup de la malignité & de la fureur des Ariens. Ensuite il bâtit le monastere de Biclari , & selon Mariana , il y établit l'Institut de saint Benoist : dequoi il y a sujet de douter ; car il est certain qu'il dressa une regle pour ses disciples. Saint Isidore en parle avec estime , & dit que cet ouvrage devoit estre entre les mains de toutes les personnes de pieté. Elle se trouvoit autrefois en Allemagne. Au moins Tritheme en cite un article , qui défend aux Religieux de posseder du bien en particulier. Bivarius parle aussi de cette regle , & il seroit à souhaiter qu'on l'eut entiere , pour voir si cet Abbé y a inseré quelque chose de celle de saint Benoist. Enfin on le tira du cloistre , & on l'établit Evesque de Girone. Il en faisoit les fonctions l'an 599. comme il paroist par sa souscription au Concile tenu cette année-là à Barcelone. Outre sa regle , il a laissé une Chronique , qui commence à Justin second , & finit en l'an 8. de l'Empereur Maurice. Il mourut vers le commencement du septième siecle , & eut pour successeur Nonit , qui fut aussi Religieux de profession , & qui édifia son diocèse par sa sainteté & par ses miracles.

## CHAPITRE XLIV.

*De saint Dubrit , & de saint David Archevesques de Caërleon dans le pais de Galles. Du monastere de Menneve. De saint Teliau , & de saint Paterne Evesques. De saint Thierrri Roi , & ensuite Religieux.*

I.  
*S. Dubrit Reli-  
gieux , & Ar-  
chevesque de  
Caërleon.*

IL est à propos de parler encore du progrès de l'ordre monastique dans la grande Bretagne & dans l'Irlande , afin d'éclaircir ce que nous dirons de saint Colomban , Fondateur de l'Abbaie de Luxeuil , & des Moines Bretons ou Hibernois , qui estoient dans le Comté de Chester , dans le pais de Galles , & ailleurs , lors que les disciples de saint Gregoire allerent annoncer

annoncer l'Evangile en Angleterre, & y bâtirent des monasteres sous la Regle de saint Benoist. On a veu ci-devant que saint Germain d'Auxerre fit un second voiage en ce pais-là, vers l'an 446. Il y laissa quelques-uns de ses disciples, pour y maintenir la pureté de la foi, & y travailler à l'avancement de la pieté. Ceux-ci y enseignerent les lettres saintes, & formerent d'autres personnes capables d'en faire leçon après eux. Ils bâtirent aussi des monasteres, & apprirent aux Fideles l'excellence & les avantages de la vie religieuse. Les deux plus fameux que l'on dit estre sortis de l'école de saint Germain, sont saint Dubrit & saint Eltut. Le premier fut Archevesque de Caërleon, qui estoit l'Eglise Metropolitaine de la Cambrie ou pais de Galles. Il gouverna aussi le diocese de Landaf. Pendant le Carême il avoit coûtume de se retirer parmi des Religieux, qui demeuroient dans une Isle. Estant fort âgé, il se demit de l'Episcopat dans le Synode de Brevi, ou du moins il cessa d'en faire les fonctions; & alla finir ses jours dans la solitude. Il eut pour successeurs saint David dans le siege de Caërleon, & saint Teliâu dans l'Eglise de Landaf.

Saint David estoit fils de Xante Roi ou Comte du pais de Ceret aujourd'hui nommé Cardigan, & selon Colgan, de Melarie, à qui l'on donne la qualité de Bien-heureuse. Dès sa jeunesse il apprit les lettres, & fut élevé pour le ministere de l'Eglise, & il eut grand soin de se conserver pur & chaste; Aiant esté ordonné Prestre, il s'employa à la predication, & persuada à quantité de personnes de fuir la vanité du siecle, & de n'avoir de pretentions que pour les biens éternels. Il bâtit douze monasteres. Le plus celebre a esté celui de Meneve, que l'on tient avoir eu son origine vers l'an quatre cens quatre-vingt-dix, & dont il se forma depuis une petite ville aujourd'hui appelée *Tii devi* ou *saint David*. Le Saint y établit une parfaite discipline, soit dès qu'il l'eut fondé, ou depuis qu'il eut esté en Jerusalem, & qu'il eut veu quelque-une des plus regulieres communautéz, qui estoient aux environs de cette ville sainte. Les Religieux de Meneve vivoient du travail de leurs mains, ils observoient exactement la loi du silence, & obeissoient avec tant de zele & de ponctualité, que pour se rendre plus promptement au lieu, où ils estoient appelez, ils laissoient quelquefois imparfaite la lettre qu'ils avoient commencée à tracer. Ils découvroient leurs pensées à leur pere spirituel, &

*Act. tom. 1. pag.  
174.*

## II.

*S. David Fon-  
dateur du mo-  
nastere ou Egli-  
se de Meneve.*

*Colgan. II. Febr.  
pag. 311.*

*Bolland. I. Mart.  
pag. 38. & 46.*

gardoient une grande modestie dans l'Eglise, & sur tout pendant l'Office divin. Leurs habits estoient pauvres, & la plupart de peaux. Ils ne se nourrissoient que de pain, de legumes & de sel. On n'admettoit personne dans la communauté, qu'après avoir bien éprouvé sa vocation, & quoi qu'il eut du bien, on ne recevoit rien de lui : mais le monastere estoit à son égard comme un port, où il entroit tout nud, & veritablement pauvre, pour se sauver du naufrage du siecle. Saint David alla en la terre sainte vers l'an cinq cens seize avec saint Teliâu, & saint Paterne, & il y fut ordonné Evesque par Jean Patriarche de Jerusalem. Trois ans après, estant retourné dans le país de Galles, il assista au Concile assëmlé à Brevi contre les Pelagiens, & il y fut peut-estre établi dès ce temps-là dans le siege de Caërleon en la place de saint Dubrit. Il tint un Concile l'an 519. & en écrivit de sa propre main les decrets, qui furent depuis la regle de la discipline des Eglises du país. Sa vie estoit exemplaire, & comme un modele de perfection pour les Religieux, & pour toutes sortes de personnes. Il mourut dans son monastere de Meneve vers l'an 544. & il y fut enterré. Il eut entre autres disciples saint Constantin, & saint Aidan, dont nous parlerons ci-aprés. Le siege episcopal de Caërleon fut depuis transferé dans l'Eglise Abbatiale de Meneve, soit du vivant de saint David, ou après sa mort, & il n'y eut point d'autre cause de ce changement, que la veneration que l'on avoit pour son merite. On dit que la bienheureuse Melarie-Nonnite mere de saint David fut fille de Breccan, Roi de la petite contrée de Brechinie dans le país de Galles, & que Breccan eut douze garçons & douze filles, c'est-à-dire, vingt-quatre enfans, tous éminens en vertu, & reverez comme Saints. L'aîné, qui fut saint Cannot, bâtit & gouverna le monastere de Glinne en Irlande. On met en ce nombre sainte Nénnoque, Abbesse de Lannennoc dans la province de Bretagne, qui est sans doute la mesme que sainte Ninnoque invoquée parmi les Vierges, dans les anciennes litanies d'Angleterre.

*Colgan. 11. Febr.  
pag. 311.*

III.  
*S. Teliâu Evesque  
de Landaf.*

Les actes de saint Teliâu, & de saint Paterne confirment ce que nous avons dit de leur voiage de Jerusalem, & marquent de plus qu'ils furent aussi ordonnez Evesques par le Patriarche de cette ville sainte. Saint Teliâu avoit exercé la profession monastique sous la discipline de saint Dubrit, & gouverna après lui l'Eglise de Landaf.

Saint Oudocée son successeur tint deux Synodes, où assistèrent trois Abbez, qui servirent de témoins à des actes, que firent les Princes Mouric & Morcan, & ils sont marquez entre les Ecclesiastiques immédiatement après le saint Evesque. Le premier de ces Synodes fut assemblé vers l'an 560. Ces Abbez sont Consen, qui gouvernoit le monastere de Catoce, ou de Lantcarvan; Catgan ou Congen Abbez d'Ildut; & Sulgen Abbé de Docun. Le monastere de Lantcarvan est aussi appelé de Catoce, parce que c'estoit saint Catoce qui l'avoit bâti, & gouverné le premier, & que (suivant l'observation de Jocelin dans la vie de saint Patrice) l'usage estoit en plusieurs lieux d'imposer aux Eglises le nom de leurs premiers Pasteurs. Le monastere d'Ildut est sans doute celui de saint Eltut. Docun est le nom d'un Saint appelé aussi Cungar, qui fonda ce monastere de Docun, & un autre appelé Cogesburi dans le Comté de Sommerfet.

Le Prince Mouric, dont nous venons de parler, regnoit dans le Glamorgan. Il estoit fils de saint Thierrî, qui lui avoit cédé la couronne, & menoit une vie d'Ermitte dans les rochers de Dindirn. Les Anglois-Saxons alors Idolâtres, aiant fait une invasion dans le pais, les habitans allerent trouver le Saint, & l'obligerent de sortir de sa solitude, & de commander l'armée. Le Saint les mena au combat, & remporta une grande victoire sur les ennemis: Mais il fut blessé à la teste, & voulant aller mourir parmi les Religieux de son désert, il expira en chemin. Son fils bâtit une chapelle dans le lieu-mesme, où le Saint avoit rendu l'esprit, & elle fut ensuite appelée *le martyre de Thierrî*, les Bretons aians reveré Thierrî comme Martyr, parce qu'il estoit mort en défendant le pais contre les ennemis du nom Chrestien. Il est tres-remarquable que le sieur Godvvin de la secte des Protestans, qui fut fait Evesque de Landaf l'an 1601. faisant depuis reparer le tombeau du Saint, trouva ses ossemens encore tout entiers & sans corruption, & vit à la teste la marque de sa blessure, qui paroissoit comme recente, c'est lui-mesme qui rend ce témoignage dans son histoire des Evesques d'Angleterre. Maglocun Roi de Glamorgan s'attacha aussi par des vœux à l'état monastique: Mais il retourna dans le siecle: & le sage Gildas deplore son égarement & sa chute.

Saint Daniel fonda l'Evesché & le monastere de Bangor,

Sij

---

 CH. XLIV.
 

---

## IV.

*Monastere de Lantcarvan, & autres.*

*Ioffel. c. 137. vsser. p. 955. & 1145. De clericis testis sunt Oudoceus Episcopus, Consen Abbas, &c. Synod. Lanlav. tom 5. Conc pag 830. Ecclesia S. Ilduri. Ibid.*

## V.

*S. Thierrî Roi, & ensuite Religieux.*

*Vsser. Britann. Eccles. antiq.*

*Ossa reperi post mille annos ne minimum quidem consumpta, vulneris immanis tanquam recentis facti in cranio remanente vestigio. Godvvin de Praesul. Angl. pag 620.*

## VI.

*Saint Daniel Evesque.*

que l'on distingue de l'Abbaie de Bangor située sur la riviere de Dée au dessus de Chester , laquelle fut autrefois habitée d'un grand nombre de Religieux.

## VII.

*S. Paterne Fon-  
dateur du mo-  
nastere & de l'E-  
glise de Lantpa-  
dernvaur.*

*\* Au pais de Gal-  
les , cy dessus pag.  
323.*

*\* C'est à dire l'E-  
glise du grand Pa-  
terne.*

*Il faut ainsi le di-  
viser de Paterne  
Evesque de Vennes,  
qui sousscrivit à l'un  
Concile tenu à Ven-  
nes vers l'an 465.*

*Bolland. 15. April.*

La petite Bretagne , qui avoit produit saint Paterne , le presta durant plusieurs années à la grande , & se le fit rendre ensuite , pour jouir de la paix , & profiter de ses instructions. Le Saint ayant appris , que son pere s'estoit fait Religieux en Irlande , le voulut imiter , & passa pour cet effet dans le \* Comté de Cardigan avec un grand nombre de Solitaires. Il y bastit des monasteres & des eglises , dont la plus considerable fut celle , qui porta depuis son nom , & fut appellée \* Lantpadernvaur , depuis Siege Episcopal. Estant allé en Irlande , pour voir son pere , il y mit d'accord deux Rois , qui se faisoient une sanglante guerre. Il alla en Jerusalem avec saint David , & y fut aussi ordonné Evesque. A son retour il demeura encore dans le pais de Galles : Mais les habitans du lieu , où il avoit pris naissance , le redemanderent au Roi Caradauc , & ne voulurent se soumettre à lui , qu'à cette condition. Pour les satisfaire , il repassa dans la petite Bretagne , & ayant esté fait Evesque de Vennes , il bâtit un monastere près de cette ville. Il s'éleva contre lui de faux freres , qui lui firent bien de la peine , & qui le mirent mal avec d'autres Evesques. Comme il estoit doux & humble , il s'accommoda aisément avec ces Prelats dans un Synode. Mais la crainte qu'il eut que la division ne se renouvellât , le porta à se retirer parmi les François , & il finit ainsi ses jours hors de Vennes vers l'an 555. Sa memoire a esté en si grande veneration , que l'on a autrefois célébré trois Festes en son honneur.



## CHAPITRE XLV.

*De saint Eltut Abbé. De saint Sanfon Evêque de Dol.  
De saint Gildas, & de saint Petroc Abbez.*

UN des plus celebres, & des plus anciens maîtres de la grande Bretagne a esté saint Eltut, que quelques-uns font disciples de saint Germain d'Auxerre, & d'autres de saint Dubrit. S'estant rempli des sciences divines & humaines, il en devint une source pour les autres, & les enseigna dans son monastere situé dans le pais de Glamorgan. Saint Sanfon depuis Evêque de Dol, saint Magloire son successeur, saint Paul ou Paulin depuis Evêque de Leon, saint Gildas les apprirent dans son école, & aiant passé dans l'Armorique, ou petite Bretagne, ils y bâtirent des monasteres. Saint Sanfon naquit dans le pais de Difed, qui est une partie de celui de Galles. Dès sa premiere jeunesse il mena une vie austere, & garda toujours l'abstinence de la chair: Il se fit Religieux sous saint Eltut, & s'appliqua avec grande ardeur à l'étude de l'Écriture sainte. Lors qu'il estoit arresté par l'obscurité de quelque passage, il employoit l'oraison & le jeûne pour en obtenir l'intelligence. Il fut ordonné Prestre par saint Dubrit, & exerça la charge de Celerier ou d'Oeconome de sa communauté. L'éclat de sa vertu lui attira l'envie de deux de ses confreres; & leur passion alla jusqu'à le vouloir empoisonner: Mais aiant fait le signe de la croix sur le verre, il but le poison sans en recevoir de mal. Sa seule patience toucha & convertit un de ces miserables: Mais l'autre ne rentra dans son devoir, qu'après qu'il eut esté possédé par le demon, & que le Saint l'en eut delivré. Saint Sanfon sortit ensuite du cloistre avec la permission de son Abbé, & se rendit disciple d'un Prestre qui demouroit dans une Isle avec d'autres Ermites. Il convertit son pere & son oncle, & ceux-ci s'estant fait Religieux, donnerent tant de marques de piété & de sagesse, qu'il les fit tous deux Abbez, l'un en Irlande, & l'autre en Angleterre. Selon les plus anciens actes de saint Sanfon il fut ordonné Evêque dans un monastere, que l'on disoit avoir esté bâti par S. Germain d'Auxerre.

S f iij

I.

S. Eltut, &amp; S. Sanfon.

*Act. tom. 1. pag.  
178. & 223. Vsser.  
de Britan. Eccl.  
pag. 472.*

*Act. an. 565. pag.  
165.*

CHAP. XLV.  
 Voyez ci-devant  
 pag. 259.

Il passa ensuite dans la petite Bretagne, & il y fonda le monastere & le Siege Episcopal de Dol. Saint Magloire le suivit dans ce voiage, & lui succeda dans la conduite de ce diocese, ainsi que nous avons dit.

---

II.

Saint Gildas.

La pieté, le zele pour le salut des ames, la connoissance des lettres saintes, la prudence, & la discretion se rencontrerent en un éminent degré dans saint Gildas, & lui meriterent le nom de *Sage*. C'est sans juste fondement que quelques Auteurs le divisent en deux personnes, & distinguent le Gildas d'Albanie ou d'Ecosse, du Gildas Badonique ou le Sage; ces deux Gildas ne sont autre que le seul Saint, dont nous parlons. Il ne fut pas seulement le disciple de saint Eltut à l'égard des sciences, mais aussi à l'égard de la perfection evangelique, & ce fut dans son monastere qu'il se revêtit des armes l'obéissance. Il jeûnoit austerement, & depuis l'âge de quinze ans jusqu'à la fin de sa vie, il garda cette coutume, de ne manger que trois fois la semaine, & encore fort sobremenr. Aiant esté ordonné Prestre, il alla prêcher dans la partie septentrionale de la grande Bretagne, & y convertit quantité de paiens & d'heretiques. Il passa en Irlande à la priere du Prince Ammeric, qui regnoit dans cette Isle, & il rétablit la pureté de la foi & de la discipline ecclesiastique dans des lieux, où elles estoient presque éteintes. Il y fonda aussi quelques monasteres, mais il ne s'y arresta pas, & après avoir esté par devotion à Rome & à Ravenne, il s'établit dans la petite Bretagne, il y bâtit le monastere de Ruis, qui porte son nom, & comme nous avons déjà observé, il y mourut vers l'an 565. On a de lui un traité de la ruine & de la desolation de la grande Bretagne par les Anglois Saxons, & quelques reglemens pour la discipline, qui sont dans un recueil des Canons de l'Eglise d'Irlande.

In coenobio de-  
 gens obedientiæ  
 suscepit arma for-  
 tissima *Act. ann.*  
 565. pag 140.

Voyez ci-devant  
 pag. 260.

Spicil. tom. 9. pref.  
 Et pag. 20

---

III.

Saint Petroc.

Voyez pag. 564.

On compte encore saint Petroc entre ceux qui excellèrent dans la vertu & dans les lettres. Il estoit originaire du Comberland. Sa naissance roiale & la couronne, qui lui fut offerte par le peuple après la mort de son pere, ne le pûrent arrester dans le siecle. Il se retira dans un monastere avec quantité d'autres personnes touchées de son exemple. Il alla ensuite en Irlande, & s'y occupa avec grande application à l'étude des choses divines. Vingt ans après il passa dans le pais de Cornuaille, & s'y établit dans un desert, où il enseigna les lettres à ses disciples. On a bâti depuis une petite ville en ce lieu-là nommée Pe-

DE L'ORDRE DE S. BENOIST. Liv. II. 319  
drokstov ou Padstovv , en memoire de ce saint Abbé. L'Eglise  
cathedrale de Bodman lui estoit dediée. Il vivoit l'an cinq  
cens soixante.

CH. XLVI.

## CHAPITRE XLVI.

*De saint Kentigerne Evesque de Glasco en Ecoffe. De saint  
Colomb Abbé & Apostre des Pictes. De saint  
Constantin Martyr.*

C'Est ici le lieu de parler de saint Kentigerne , puis que le  
païs de Galles l'a partagé avec l'Ecoffe , & qu'il a étendu  
l'Ordre monastique dans ces provinces de la grande Bre-  
tagne. On convient qu'il eut pour maistre saint Servan , &  
qu'il apprit de ce Saint les maximes de la perfection. Se voiant  
persecuté par quelques disciples du mesme Saint , qui lui por-  
toient envie , il s'imposa à lui-mesme la peine qu'ils meritoient :  
Car il se separa de saint Servan , & se retira à Glasco , pour y  
faire penitence , & pour fuir l'honneur , que le peuple com-  
mençoit à rendre à son merite. Il y pratiqua une rigoureuse  
abstinence , & tâcha d'y mener une vie obscure & cachée.  
Mais sa vertu éclatta contre son dessein , & le mit tellement en  
estime , que le Roi & le peuple de Cumberland le choisirent  
pour Evêque. Après quelque résistance , il accepta cette charge ,  
& suivant une coustume , qui estoit irreguliere & contraire aux  
canons , il fut sacré par un seul Evesque , que l'on fit venir de  
l'Irlande : Mais il ne quitta point Glasco , il continua d'y faire  
sa residence , & c'est là l'origine de cette ville , ou du moins de  
sa grandeur , & du siege metropolitain , dont elle a esté ho-  
norée. On vit en sa personne un Pasteur vigilant , & un austere  
Anacorete. Il estoit d'ordinaire trois jours , & quelquefois  
quatre sans manger. Il s'abstenoit de chair & de vin , & n'en  
usoit que lors qu'il estoit obligé de passer quelque jour auprès  
du Roi , mais ensuite il se punissoit en quelque sorte de cette  
indulgence , & jeûnoit plus austèrement. Pendant le Carême ,  
il se retiroit dans une solitude , & ne se nourrissoit que d'her-  
bes & de racines , ou mesme il passoit tout ce saint temps sans  
manger. Le jeudi saint , il lavoit les pieds aux pauvres , & aux

I.

*S. Kentigerne  
Evesque de  
Glasco.*

*Accito autem de  
Hibernia uno E-  
piscopo, more Bri-  
tonum & Scoto-  
rum, in Episcopum  
ipsum consecrari  
fecerunt Bolland.  
13. Januar. p. 817.*

*Ad sua regressus  
quasi crimen illud  
in se vindicans. 16.*

lepreux , & les servoit à table. Le vendredi saint , il faisoit quantité de genuflexions , & se donnoit la discipline. Il continuoit cette penitence le lendemain , & se tenoit dans un tombeau , jusqu'à l'heure que l'on croit avoir esté celle qui fut honorée de la resurrection de JESUS-CHRIST. Son lit estoit le creux d'une grande pierre , où il semoit des cendres. Il se mortifioit encore en demeurant dans l'eau froide jusqu'à ce qu'il eut recité tout le pseauteur. Il portoit toujours un tres-rude cilice , une tunique de peaux , & un petit scapulaire. Par dessus ces habits monastiques , il estoit revêtu d'une aube avec l'estole. Il avoit une crosse , qui n'estoit que de bois : il portoit sur soi un manuel , & se tenoit toujours prest à exercer son ministere. Il travailloit avec grand zele au salut des ames : quelquefois il cultivoit lui même la terre , & un jour manquant de blé pour semer , parce qu'il avoit tout donné aux pauvres , il sema du sable , & ne laissa pas de recueillir du pur froment.

## II.

*Il fonde l'Eglise  
& le monastere  
de S. Asaph au  
païs de Galles.*

*selon d'autres sa  
communauté estoit  
de 965. Religieux.*

Quoi que ses vertus & ses miracles le rendissent si venerable , il s'eleva contre lui des scelerats , qui resolerent de l'assassiner. Le Saint l'apprit par revelation , & se retira dans le païs de Galles auprès de saint David. Aiant demeuré quelque temps avec lui , il s'établit pres de la riviere d'Elvve dans un fond que lui donna le Roi du païs , & il y bâtit un monastere , où il assembla plus de six cens Religieux. De cette grande communauté il y en avoit le tiers qui s'appliquoient aux lettres , & chantoient l'office divin divisés en plusieurs chœurs , qui se succedoient les uns aux autres : de sorte que l'on celebroit sans cesse le service dans l'Eglise , les autres travailloient aux champs , ou exerçoient les arts , & les autres emplois necessaires pour leur commune subsistance. Ainsi ce lieu devint fort peuplé , & depuis on y bâtit une ville.

## III.

*Il retourne en E-  
cosse.*

Cependant le crime de ceux qui l'avoient chassé de son siege de Glasco , ne demeura pas impuni , ils perirent tous en diverses manieres , & plusieurs de ceux que le Saint avoit convertis , estant retournez à l'idolâtrie , la terre comme indignée de leur infidelité , refusa de les nourrir , & devint sterile. Parmi ces maux publics , cette partie d'Ecosse tomba heureusement sous la domination de Roderic , qui s'estoit fait baptiser en Irlande. Ce Prince rappella saint Kentigerne , & son retour eut le succès que l'on en esperoit. Le Ciel , qui estoit comme fermé ,

fermé, donna de l'eau, & rendit la fécondité à la terre. Le Saint defabusa les idolâtres, leur faisant voir, que celui qu'ils adoroient comme leur grand Dieu, n'avoit esté qu'un homme, il bastit des Eglises, & fonda des monasteres. On dit mesme qu'il envoya de ses disciples aux Orcades, & dans la Norvvege & l'Irlande. Aussi sa reputation excita saint Colomb Abbé d'Hi à l'aller voir à Glasco, & ces deux excellens Hommes se separant l'un de l'autre, pour marque d'amitié se donnerent reciproquement leurs bâtons. On ajoute que saint Kentigerne vécut cent quatre-vingt-cinq ans, qu'il fit plusieurs fois le pelerinage de Rome, & qu'il eut la satisfaction d'y rendre ses respects à saint Gregoire Pape : sur quoi on peut former bien des difficultez. Ce qui paroist de plus certain à l'égard du temps, est qu'il fleurissoit l'an 560. Lors qu'il sortit du pais de Galles, il amena avec lui en Ecosse la pluspart des Religieux de son monastere. Ceux qu'il y laissa, continuerent à y servir Dieu sous la conduite de son disciple saint Afaph, qui a donné son nom à la ville, que l'on bâtit depuis autour de cette Abbaie.

Tandis que saint Kentigerne travailloit ainsi à l'avancement de l'Evangile dans une partie de l'Ecosse, Dieu appella à la lumiere de la foi les Pictes Septentrionaux par le ministere du saint Abbé Colomb, qui les alla chercher dans leurs hautes & affreuses montagnes, pour accroistre par leur conversion le troupeau de JESUS-CHRIST. Saint Colomb, que Bede appelle aussi Colomban, naquit en Irlande. Estant fort jeune, il quitta ses parens, qui estoient des personnes nobles, & se devoüa au service de Dieu dans un monastere. Il y pratiqua exactement les exercices de la Religion, prenant garde de ne rien laisser entrer dans son cœur, qui en pût bleffer la pureté, se tenant toujours occupé à la priere, ou à la lecture des livres sacrez, ou au travail des mains, & conservant parmi ses austerez un exterieur gai & honneste, qui le rendoit commode & agreable à tout le monde. Estant Prestre, il fonda le monastere de Dairmag dans le pais de Meath, où il forma une grande communauté de Religieux, & reçût le don de prophetie, & d'autres graces extraordinaires. Il bastit celui de Easmacneire dans la Connaccie, & y mit pour Abbé saint Chonna, que quelques-uns appellent aussi Mochonna; & d'autres Dachonna. Cette Abbaie fut donnée depuis à l'Ordre de Cisteaux,

T t

In signum mutux  
dilectionis alter  
sanctorum alterius  
baculum suscepit.  
*Ibid. pag. 821.*

*S. Afaph ville episcopale dans le Comté de Flint, qui fait partie de la principauté de Galles.*

## IV.

*S. Colomb Abbé d'Hi, & Apostre des Pictes.*

Inter hæc omnibus  
chacus, hilarem  
semper faciem ostendens. *Adam.*  
*Vita S. Colomb. l. 1. c. 11.*

*Mo.chonna ou Dachonna par respect.*  
*Colgun 8. Marr.*

CH. XLVI.

*Au 56. degré de latitude.*

*Sçavoir l'an 731. que Bede écrivoit son histoire.*

*Habere autem sollet ipsa insula rectorem semper Abbatem Presbyterū, cujus juri & omnis provincia: & ipsi etiam Episcopi ordine inusitato debeant esse subjeti, &c. Bed. hist. l. 3. c. 4.*

*Inquirentes autem Dominum non deficient omni bono. S. Colomb finit ici ce qui suit, est Venite filii, audite me, timorem Domini docebo vos.*

*Beda l. 3. c. 25. Vsser. Britan. Eccl. pag. 919.*

& s'appelle Buel du nom de la riviere voisine. Saint Colomb passa ensuite dans l'Isle de Hiou de Jona, & y bâtit un monastere, qui a esté des plus fameux. Cette Isle depuis appelée de son nom *Ycolmkil*, est située au Nord de l'Irlande, & peu distante d'Ecosse. Le Saint accompagné de douze de ses disciples, se transporta dans les montagnes habitées par les Pictes, en convertit un grand nombre, & bâtit des Eglises. Aiant esté ainsi l'Apostre de leur pais, il y fut depuis en si grande veneration, que du temps de Bede, c'est-à-dire, plus de cent cinquante ans après, par une discipline extraordinaire tous les Evêques de la province des Pictes estoient sous la jurisdiction & la dépendance du Prestre, qui estoit Abbé du monastere d'*Ycolmkil*, à cause que le Docteur de la nation avoit esté seulement Prestre & Religieux. Estant un jour dans l'Isle de *Hymbe*, il fut visité par quatre illustres Abbez d'Irlande; sçavoir, par saint Congel, par saint Brandan, saint Kenni, & saint Cormac, qui l'obligerent de celebrer la Messe en leur presence. Au moment de la consecration, saint Brandan vit un globe de feu sur sa teste. Saint Colomb estant mesme avancé en âge, couchoit sur la terre, & une pierre lui servoit de chevet. Il s'appliquoit souvent à copier des livres. Le dernier, auquel il travailla, fut le pseautier. En aiant transcrit jusqu'au dixième verset du trente-troisième Pseume, il eut un présentiment de sa mort, & se dit à lui-mesme: *Je suis à la fin de la page, il faut cesser d'écrire, que Bathané mon successeur continue*: Et en effet, comme le dernier verset, que le Saint avoit écrit, marquoit le bonheur du Ciel, où Dieu l'appelloit, celui qui suivoit, est une leçon pour un Abbé, & lui apprend, qu'il doit comme un pere spirituel enseigner la crainte de Dieu à ses Religieux. Le Saint alla aux vespres, se coucha à son ordinaire sur la terre, qui lui servoit de lit, & aiant fait venir ses disciples auprès de lui, les exhorta de conserver entr'eux la paix, & d'avoir les uns pour les autres une charité sincere. La nuit, dès qu'il entendit sonner les Matines, il se transporta promptement à l'Eglise: il y entra le premier, & s'estant mis en priere devant l'autel, il donna la benediction à ses disciples, & rendit l'esprit. Sa mort arriva vers l'an 598. Il dressa une regle qui se trouve en vers Hibernois, & qui fut en usage non seulement dans l'Isle de Hi, mais dans les autres monasteres d'Ecosse, ou de la Northumbrie, qu'il fonda, ou qui furent bâtis par ses disciples. On

verra dans la suite que saint Aidan, Finan, & Colman Evêques de Lindisfarne, furent de ce nombre. Saint Colomb portoit une tunique blanche, & une tonsure faite en demy-cercle. Il celebroit aussi la feste de Pâques, le quatorzième jour de la Lune, lorsque c'estoit un Dimanche, ainsi que faisoient les autres Irlandois, & les autres Bretons, ce qui estoit contraire au bon ordre, & cependant ceux-ci eurent bien de la peine à quitter cette pratique irreguliere, à cause que saint Colomb, & d'autres Saints de leur nation l'avoient suivie par méprise, & parce qu'ils ignoroient quelle estoit en ce point la veritable discipline de l'Eglise. Le Saint est invoqué dans les anciennes litanies d'Angleterre, sous le nom de *Columcille*. Il eut de suite pour successeurs Baithen ou Batharée, Fergnaus, Segenius, Suibneus, Cummin surnommé le Blanc, Failbeas, Adamnan, &c. Sa vie a esté écrite par le bienheureux Cummin, qui fut Abbé l'an 657. & par saint Adamnan, qui entra dans la mesme charge vers l'an 679. Il se trouve encore aujourd'hui un livre contenant les quatre Evangiles de la version de saint Jérôme, écrit de la main de saint Colomb, & couvert de lames d'argent. L'inscription porte que le Saint le transcrivit en douze jours. On le gardoit autrefois dans le monastere de Dermag, aujourd'hui appelé Durrog, ainsi que témoigne Varræus dans ses Antiquitez d'Irlande, qui marque aussi que dans la suite du temps cette Abbaie, & plusieurs autres du pais cesserent d'estre possédées par des Moines, & furent habitées par des Chanoines reguliers.

Saint Constantin fut un de ceux qui seconderent saint Kentigern, & saint Colomb dans la predication de l'Evangile. Il avoit esté Roi de Cornouaille. Son ardeur pour la perfection, l'ayant porté à quitter la couronne, il se soumit au joug de l'obeïssance dans l'Abbaie de Meneve, fondée par saint David. Après avoir aquis une forte habitude de vertu, il passa dans l'Irlande, & s'attacha à saint Colomb; il le suivit en Ecosse, & tant par l'ordre du saint Abbé, que par celui de saint Kentigern, il prêcha la foi aux paiens. Il fit beaucoup de fruit dans la province de Cantire, & en convertit la plûpart des habitans. Pendant les travaux de sa mission, il bâtit le monastere de Gouane près de la riviere de Clyd, & il en prit la conduite. Son zele pour le service de Dieu lui faisoit desirer le martyre, & son desir fut rempli: Car quelques scelerats aiant

*Vide epist. S. Proterii ad S. Leonem Papam apud Dion. Petavium de doct. temp. tom. 2. pag. 872.*

*Analect. Ioan. Mabil. tom. 2. p. 671.*

*Vlsser pag. 701.*

*Varræus antiq. Hi-bernic. c. 26. p. 186.*

---

V.

*Saint Constantin  
Roi de Cornouaille, & en suite Abbé & Martyr.*

CH. XLVII.  
 Ut iniquè exple-  
 rent, quod vir Dei  
 expetierat. Bre-  
 viar. Aberdon. a-  
 pud Bolland. 12.  
 Mart pag. 64. Vñ  
 serius pag. 695.

appris qu'il vivoit dans cette disposition, accomplirent par un grand crime, ce que la pieté lui faisoit souhaiter. Estant dans le pais de Cantire, il y fut assassiné par ces miserables, & mourut un peu après de ses blessures entre les bras de ses disciples, qui l'enterrerent à Gouane. On rapporte son martyre à l'an cinq cens soixante-seize.

## CHAPITRE XLVII.

*De saint Finnen Abbé de Clonard en Irlande. De saint Keran, de saint Carthage, de saint Brandan, de saint Comgal, de saint Luan, de saint Mandé, & autres Abbez dans le mesme pais.*

I.  
 Plusieurs actes  
 de Saints d'Ir-  
 lande meslez de  
 fables.

ON a déjà observé que la profession monastique établie en Irlande par saint Patrice, y reçut une abondante benediction du Ciel, & produisit un grand nombre de Saints. Mais il seroit à souhaiter à l'égard de plusieurs, que l'on eut de plus fidelles relations de leurs vies : car il y en a beaucoup de gastées, & où l'on a meslé des fables. Dieu aiant favorisé de revelations, & de graces extraordinaires quelques Saints du pais, & principalement S. Colomb Apostre des Pictes, on s'est aisément porté à croire de semblables choses des autres Saints, & ç'a esté par cette pieuse credulité, que ceux qui ont ou composé, ou tâché de repolir & d'augmenter leurs actes, y ont souvent inferé des aventures & des miracles suspects de fausseté. La longue & sanglante guerre d'entre les Irlandois, & les Danois qui répandit tant de tenebres, & causa tant de desordres dans l'Eglise d'Irlande, semble avoir esté le temps, où l'on auroit inventé la plûpart de ces fictions. Mais d'autres estiment, qu'elles sont nées, ou du moins qu'elles ont paru depuis, & il ne sera pas inutile de marquer comment ils croient que cela est arrivé. Après cette guerre, qui dura bien deux cens ans, la Religion Chrestienne se trouva fort déchué & fort affoiblie. Saint Celse & saint Malachie Archevesques d'Armach prirent soin de la rétablir, & ensuite les Anglois, qui se rendirent maistres de l'Irlande vers l'an 1172. y introduisirent des Ecclesiastiques & des Religieux de leur nation, qui travaillerent

Bolland. 5. Mart.  
 pag. 390.

aussi à y faire reflourir la pieté & les sciences. Alors Jocelin Moine de l'Abbaie de Furnes composa la vie de saint Patrice sur les anciens memoires, & son ouvrage merita l'approbation de tout le monde. Son exemple porta d'autres personnes à dresser l'éloge de plusieurs autres Saints du mesme país : mais ce ne fut pas avec un pareil succes : Car s'appuiant sur des traditions incertaines, ou prenant de simples vrai-semblances pour des faits bien attestez, ils ont corrompu par de fausses additions la verité de plusieurs vies originales, ou mesme ils ont composé de nouveaux actes meslez de fables, principalement à l'égard de certains miracles, & de la longue vie qu'ils attribuent à quelques Saints. Et c'est pourquoi il ne faut se servir de leurs ouvrages qu'avec precaution. Nostre dessein ne demande pas que nous parlions ici de tous les saints Religieux, qui ont fleuri en Irlande dans le sixième siecle. Il suffira de faire mention de quelques-uns des plus insignes, & sur tout de ceux qui ont esté des maistres de la profession religieuse, & qui ont écrit des regles monastiques.

Il faut commencer par saint Finnen, parce qu'il fut le maistre de plusieurs de ces maistres, & qu'il fit de son monastere une fameuse école de vertu & de science, ainsi que faisoit au mesme temps S. Elrut dans le país de Galles. S. Finnen naquit dans la Lagenie. Il fut baptisé par saint Abban, fameux Abbé de Magarnuid. Estant en âge d'étudier, il se retira auprès de saint Fortcherne alors Abbé de Roscur, qui lui apprit les devoirs de l'état religieux. Estant âgé de 30. ans, il passa en France, il alla à Tours, & continua ses études. Après son retour en Irlande, il bâtit des monasteres, & il enseigna les lettres saintes dans une des maisons, dont il fut le Fondateur, & ensuite dans l'Abbaie de Cluaineraird ou Clonard sur les confins de la Medie & de la Lagenie. Il s'aquittoit si bien de cette fonction qu'il attiroit tout le monde auprès de lui. Non seulement les jeunes Religieux, mais les Evêques & les Abbez alloient l'entendre, & tâchoient de profiter de ses lumieres. Il eut ainsi plusieurs disciples, qui furent depuis illustres par leur vertu & par leurs emplois. On marque entre autres deux saints Keran, saint Nenni, deux saints Brandan, saint Molasse, saints Kenni, deux saints Colomb, saint Coëmgen, saint Comgal, &c. Pour s'exciter à la mortification & à la charité, qui doivent estre deux des principaux fruits de la doctrine evangelique, ils

*Telles sont les vies  
de S. Servan, de  
S. Brandan, &c.*

## VI.

*S. Finnen.*

*Colgan 23. Febr.  
pag. 406.*

n'avoient qu'à jeter les yeux sur leur maistre : car sa vie prêchoit la penitence. Autant il avoit soin de nourrir son ame des veritez divines, autant il estoit exact & rigoureux à dompter son corps par le jeûne. Sa nourriture ordinaire n'estoit que du pain, des legumes & de l'eau. Aux jours de Feste il mangeoit un peu de poisson, & beuvoit du petit lait ou de la bierre. La terre lui servoit de lit, & une pierre de chevet. Il avoit une affection sincere pour le prochain, & lorsqu'il voioit quelqu'un dans la souffrance, il taschoit de le soulager : autant commode & doux pour les autres, que dur & severe envers lui-mesme. Il paroist par les actes de saint Colomb, que saint Finnen eut le caractere episcopal. Une maladie contagieuse, qui affligea le pais l'an cinq cens quarante-huit, l'emporta avec plusieurs autres, & le fit passer dans la gloire du Ciel. Clonard a esté autrefois une Cathedrale, dont l'Eglise lui estoit dediée.

*Iac. Varai antiq.  
Hibernic. pag 292.*

### III.

*S. Keran de Sagir.*

Si l'on croioit quelques Auteurs Hibernois, saint Keran de Sagir auroit prêché la foi dans leur pais avant saint Patrice, & auroit vécu deux ou trois cens ans; mais d'autres n'en conviennent pas; & rejettent ce fait comme une fiction, qui s'est glissée dans ses actes. Il naquit dans la province d'Ossorie, il alla à Rome, & y fut baptisé. Son amour pour les lettres saintes l'arresta assez long-temps en Italie: il les étudia avec grande ardeur, & fit paroistre tant de merite, qu'on le jugea digne de l'Episcopat. En aiant esté honoré, il revint en Irlande, & se retira dans un ermitage de son pais. Plusieurs personnes de l'un & l'autre sexe venant le trouver, il les instruisit dans la foi, & changea sa solitude en un monastere, où il établit un siege episcopal. Telle fut l'origine de l'Eglise de Sagir, qui a esté long-temps Cathedrale. Saint Keran vécut austèrement dès sa jeunesse, s'abstenant de chair, & de tout breuvage qui peut enyvrer. Estant fort âgé, il ne dedaignoit pas d'aller entendre les conferences de saint Finnen, & de se mesler parmi ses autres disciples. Il mourut vrai-semblablement vers l'an 520.

*Bolland. & Col-  
gan 5. Marr.*

### IV.

*S. Cartage & S.  
Mochude.*

Sa mere Lidanie fonda un monastere, dont elle prit la conduite. Cartage fils du Roi de Cassel se rendit Religieux dès sa jeunesse, & se soumit à l'austere discipline du Saint. Aiant veu avec peu de precaution une fille de la communauté de Lidanie, il conçut pour elle une ardente passion, & celle-ci fut reciproquement embrasée du mesme feu; de maniere qu'il en seroit

arrivé du desordre & du scandale, si cette vierge folle n'eut esté frappée d'aveuglement. Cette affliction l'obligea de retourner au cloistre, d'où elle estoit sortie, & depuis elle demeura toujours privée de la veuë. Pour Cartage, il confessa humblement sa faute, & par le conseil de saint Keran, il alla faire une penitence de sept ans dans un desert de France. Il revint ensuite au monastere de Sagir, & fit tant de progrès dans la perfection, qu'on le jugea digne de succeder au saint Evesque. Il bastit des Eglises & des monasteres. Il estoit fort humble, & lors qu'il alloit par le país, il chantoit souvent des pseumes. Un jeune berger nommé Mochude l'entendant ainsi chanter, quitta son troupeau par l'inspiration du saint Esprit, & le soir alla trouver le Saint dans un monastere. Le saint Prelat le reçut avec lui, l'instruisit dans les choses divines, & l'ordonna Prestre. Saint Mochude fut depuis aussi appelé Cartage, il excella en sainteté, & bâtit le monastere de Rathen en Medie, où il eut plus de 800. disciples, qui vivoient fort austrement. Il fonda aussi l'Eglise de Lismor en Momonie, & il en fut le premier Evesque. Sa regle se trouve encore écrite en tres-ancien langage Hibernois. Une des pratiques de ses Religieux estoit, que ceux qui avoient esté envoieés hors le monastere, alloient à leur rerour se mettre à genoux devant l'Abbé, & lui marquoient qu'ils avoient tâché d'executer les ordres, qu'il leur avoit donnez.

Le jeune saint Keran, qui sortit aussi de l'école de saint Finnen tient rang entre les illustres Abbez d'Irlande: mais s'il eut pour maistre ce sçavant Homme, ce fut principalement à l'égard des lettres; car il prit l'habit de Religieux dans l'Isle d'Arran, où saint Endée avoit bâti dix monasteres. Saint Keran fonda la celebre Abbaie de Cluainmicnois dans la Medie, que les Princes d'Irlande comblèrent depuis de bienfaits & de graces, & qui eut quantité d'autres Eglises ou Prieurez sous sa dépendance. Il est assez incertain duquel des deux saints Kerans parle Alcuin, lors qu'il appelle un Saint de ce nom, *la gloire de la Nation Irlandoise*. Il me semble que cet éloge convient mieux à l'ancien saint Keran Evesque de Sagir. Le jeune mourut en cinq cens quarante-neuf, âgé seulement de trente-trois ans.

On qualifie non seulement Abbez, mais aussi Evesques, les deux saints Brandan disciples de saint Finnen. Mais il est plus

*Ibid. 5. Mart.*

*Colgan. 10. Febr. pag. 303.*

*Haefien. disq. mon. pag. 67.*

*Vfserius pag. 919. lb. pag. 661. an. 630.*

---

V.

*Saint Keran de Cluainmicnois.*

*Colgan 29. Januar. pag. 191.*

*Patticius, Keranus Scotorum gloria gentis. Alcuin. poema pag. 246.*

---

VI.

*S. Brandan de Birre, & saint Brandan de Cluainferr.*

probable qu'ils n'ont esté que Prestres. Le premier fut le Fondateur ou le premier Abbé de Birre en Momonie, & selon quelques Auteurs, il mourut l'an 571. Le second, qui est beaucoup plus celebre, naquit dans le territoire d'Ardart ou d'Ardfert ville de la Momonie. Dans son enfance il fut élevé par sainte Itte, qui avoit fondé le monastere de Cluainchredruil, depuis appellé de son nom Killite. A l'âge de sept ans Erce, qui estoit peut-estre Evesque d'Ardath, le prit avec lui, & l'instruisit dans la pieté & dans les lettres. Il lui permit ensuite d'aller trouver saint Jarlath Evesque de Tuaim, qui continua de le former à la vertu. Pendant qu'il demeroit auprès de ces deux saints Prelats, il visitoit quelquefois sainte Itte, qui l'exhortoit à se donner entierement à Dieu. Il suivit ce conseil, & se fit Religieux. S'estant fort avancé dans la perfection, il reçut les ordres sacrez, & bâtit des monasteres. On dit que par une faveur semblable à celle, dont le Ciel gratifia saint Pacome, un Ange lui dicta la Regle, qu'il prescrivit à ses disciples: il en eut deux ou trois mille sous sa conduite. Le principal de ses monasteres estoit Cluainfert dans la Connacie, depuis érigé en Cathedrale. Il baptisa saint Fursi, & il est peut-estre cet Abbé Brandan, qui instruisit saint Malo. Il fut lié d'amitié avec saint Colomb Abbé de Hi, avec saint Senan d'Iniscar, & avec d'autres Saints. Il mourut fort agé dans le monastere de sa sœur Brigge, mais depuis son corps fut rapporté à Cluainfert. On lui attribue un voiage fabuleux, pour chercher une certaine terre de promesse, & cette fable n'a pas esté inventée depuis que les Anglois se furent établis en Irlande, puisque saint Engus Keledée, qui a vécu dans le ix. ou x. siecle invoque dans sa grande litanie les soixante compagnons, ou disciples qui suivirent saint Brandan dans son voiage: ce qui a donné lieu à ces fictions, est peut-estre que le Saint estant monté sur mer, fut emporté par quelque tempeste, & obligé d'aborder à quelque terre inconnue, d'où il revint ensuite. Les uns mettent sa mort en l'an 577. & d'autres dix ans après. La Cathedrale d'Ardart est dediée à son honneur, & le reveré comme son patron.

*Bolland. 16. Maii.  
Colgan 15. Januar.  
pag. 719 Februar.  
pag. 299.  
Haesten. disq mon.  
pag 64.  
Vsser. pag. 955.*

*Colgan. 12. Marti.  
pag. 721.  
Antiquit. Hibern.  
Vuarai pag. 332.*

VII.  
S. Molasse &  
S. Kenni.

Saint Molasse ou Lafrean, qui sortit de l'école de S. Finnen, fut Abbé de Damnihis, & uni d'une étroite amitié avec saint Medoc ou Aidan disciple de saint David de Meneve, & Fondateur de divers monasteres, dont le principal fut de celui de

Ferne

Ferne dans la Lagenie, dont il fut Evêque. Il ne faut pas confondre S. Molasse avec un autre Saint de mesme nom, Abbé de Lethglen, & Legat du saint Siege, qui a fleuri dans le septième siecle. Les actes de saint Kenni aussi disciple de saint Finnen, n'ayant pas encore esté donnez au public, tout ce que nous avons pû remarquer de lui, est qu'il fut Abbé d'Achad-bo en Ossorie, où l'on établit un siege episcopal, qui fut depuis transféré à Kilken (cè qui signifie la cellule, ou Eglise de saint Kenni.) Les Auteurs d'Irlande font assez souvent mention de Kilken à l'occasion d'un manuscrit de cette Eglise, qui contient plusieurs actes de Saints.

On donne à saint Finnen deux saints disciples, appelez Colomb. Nous avons déjà parlé du premier, qui est le tres-celebre Colomb Abbé de Hi. L'autre bastit & gouverna le monastere de Tirdaglas dans la Momonie. Il forma à la vertu saint Fintan, qui fonda l'Abbaie de Cluainednech, & y établit une si austere observance, que saint Kenni & d'autres Religieux de grande consideration le prierent de la moderer. Il en relascha quelque chose pour ses Religieux, mais non pas pour lui, car il se traita toujours avec dureré, & n'eut de l'indulgence que pour les autres. Son monastere de Cluainednech subsista après sa mort, & fut celebre. Il est utile d'observer par avance que le bienheureux Engus Auteur du x. siecle s'y fit Religieux, & qu'ensuite allé à Tamlac près de Dublin, il y composa ses litanies & son martyrologe. S. Fintan eut entr'autres disciples Senchel & S. Comgal. Le premier est sans doute different de S. Senchel Abbé de Cluaindam, & ensuite Evêque de Killachuid, qui estoit aussi un monastere. Ce saint Evesque prescrivit à ses disciples une regle pleine d'excellentes instructions, comme témoigne Colgan, qui l'avoit leuë. Saint Coëmgen fonda & bastit le monastere de Glandalach en Lagenie, qui fut aussi honoré d'un siege episcopal. On le met au nombre des plus insignes Abbez d'Irlande.

Il nous reste à parler de saint Comgal & de ses disciples. Saint Comgal estoit de la province d'Ultonie. Dès sa jeunesse il renonça aux esperances du siecle, & prenant Dieu pour son unique partage, il se revêtit de l'habit ecclesiastique. Il apprit les lettres chez un certain cleric de la campagne, & comme il remarqua que cet homme vivoit dans le desordre, il tascha souvent par des comparaisons ingenieuses, de lui faire con-

## VIII.

*S. Fintan, &**S. Senchel.*

## IX.

*S. Comgal ou S. Congel Abbé de Benchor en Irlande.*

CH. XLVII.

*Vita S. Comgalli in  
Patric. Fleming.  
colleſianſis.*

*Ex illa hora in om-  
ni vita ſua nunquã  
tædium ſpiritua-  
lium in eum irruit.  
Ibid. pag. 304.*

---

X.

*Fondation de  
Benchor l'an  
551. ou ſelon  
d'autres en 555.*

*• Vide Haefſten diſ-  
quiſit. monaſt. pag.  
61. Viſſer. Antiq.  
Britan. pag 919.*

noître la laideur de ſes vices. Un jour faiſant ſes prieres , il gaſta tout exprés ſon habit , & alla enſuite ſe preſenter devant ſon maĩſtre. Celui-ci lui demanda pourquoi il avoit ſali ſa tunique : & le Saint prit de là occaſion de lui dire que c'eſtoit peu de choſe que d'avoir fait quelque tache à ſon habit , mais que c'eſtoit une honte, & un grand mal, que de ſouiller ſon corps & ſon ame par l'impureté: cette réponſe fut une correction pour cet homme , que ſon incontinence avoit porté la nuit precedente à commettre une mauvaiſe action. Le jeune Comgal quitta ce maĩſtre indigne , & ſe rendit auprès de ſaint Fintan , qui lui donna l'habit de Religieux. Pendant ſon noviciat , ou un peu après ſa profeſſion il devint chagrin , & fut preſſé du deſir de revoir ſes parens. Il en parla au ſaint Abbé, qui reconnut auſſi-toſt que c'eſtoit une tentation , & pria Dieu pour lui. Enſuite le jeune Religieux eſtant lui-mesme allé faire ſa priere devant une croix , il fut éclairé de la lumiere du Ciel , & reconnut avec joie , que rien ne lui pouvoit eſtre plus doux, ni plus avantageux que de porter le joug du Seigneur , & de paſſer ſa vie dans les exercices de ſa profeſſion : Et cette grace l'accompagna le reſte de ſes jours ; de ſorte qu'il ne reſſentit plus de dégouſt de ſon état , ni d'ennui à l'égard des choſes ſpirituelles. Lors qu'il fut bien avancé dans la vertu , ſaint Fintan lui permit de retourner dans ſon païs , pour y travailler au ſalut des ames. S'eſtant ſeparé de ſaint Fintan , il demeura quelque temps avec ſaint Keran Abbé de Cluainmicnois. Il reçut les Ordres ſacrez de ſaint Lugide Eveſque , & fut employé au miniſtere de la predication. Enſuite il retourna dans la ſolitude , & y mena une vie tres-penitente avec des Religieux , qui s'eſtoient mis ſous ſa conduire. L'obſervance qu'ils pratiquoient , eſtoit ſi rigoureuſe , qu'il y en eut ſept , qui moururent de faim & de froid. On conſeilla au Saint de moderer cette auſterité , & il uſa de cet avis , comme avoit fait ſaint Fintan : car il ne diminua rien de ſa penitence , mais il permit à ſes diſciples de vivre comme le commun des Religieux.

Il baſtit le celebre monaſtere de Benchor dans la partie orientale de l'Ultonie , & enſuite pluſieurs autres , qui dépendirent de cette grande Abbaie. On dit qu'il eut ſous ſa conduite juſqu'à trois mille Religieux. \* Il compoſa pour eux une regle qui ſe trouve en vers Hibernois. Sept ans après cette fondation il paſſa dans la grande Bretagne , & y baſtit le

monastere de Heth vers le pais des Pictes. Quelques-uns de cette nation, qui estoient idolâtres, trouvant le Saint dans un champ, voulurent le maltraiter, mais le Saint mit sur son habit le bandeau, dont on lui avoit ceint le front, lors qu'il avoit reçu le Sacrement de la Confirmation, & ces Barbares croiant que ce bandeau estoit le Dieu du Saint, furent touchez d'un sentiment de religion, & ne lui firent point de mal. Il paroist par diverses preuves, que les Chrestiens, & principalement les Religieux de la grande Bretagne & de l'Irlande gardoient avec grand respect ces sortes de bandeaux, & cette pratique de pieté estoit sans doute solide & utile, puis qu'elle servoit à les faire souvenir de l'honneur qu'ils avoient eu d'estre confirmés, & des obligations qu'ils avoient contractées par ce sacrement; sur quoi pour l'ordinaire on fait peu d'attention.

Parmi les disciples de saint Comgal, il y en avoit un, que l'on appelloit *l'Obeissant*, parce qu'il estoit tres. exact à s'aquiter des devoirs de l'obeissance. Un jour le saint Abbé lui aiant commandé de lui apporter une pierre, qui estoit dans le feu, il la prit entre ses mains, & il l'alla presenter au Saint, sans en recevoir aucun mal, quoi qu'elle fut toute brûlante. Une des observances de son monastere estoit que, lors qu'on reprenoit un Religieux de quelque faute, le Religieux estoit obligé de se mettre à genoux, quand mesme la correction auroit esté mal fondée, & que celui à qui on la faisoit, auroit eu lieu de se justifier. Un jour le Saint marchant près de la mer avec plusieurs de ses disciples, un d'entr'eux reprit ce jeune frere nommé *l'Obeissant*: celui-ci se prosterna à terre, & comme personne ne lui dit de se relever, il demeura en cette posture; la mer, qui vint à remonter & à couvrir le rivage, l'épargna, & bien loin de le noier, laissa autour de lui une place vuide & seche. Le Saint, qui s'estoit cependant avancé dans le chemin, demanda où estoit le frere *Obeissant*, & comme on ne le trouvoit point parmi les autres, il se douta de ce qui estoit arrivé. On alla chercher le frere, on fut témoin du miracle, & chacun en rendit grâces à Dieu. Le Saint ne recevoit point de presens des personnes de mauvaise vie, & dont l'impieté & l'injustice estoient connues & publiques. Sa communauté gardoit une rigoureuse abstinence. La nourriture ordinaire de ses Religieux estoit du pain, de l'eau & des legumes. On servoit du poisson aux hostes, & un jour les Religieux en mangerent avec saint Colomb, qui les estoit venu visiter.

V u ij

## CH. XLVII.

Putaverunt christi-  
male illud Deum  
sancti Comgalli  
esse. *Ibid* Les So-  
litaires portoient  
sur eux ce bandeau,  
lors qu'ils alloient  
aux champs.

Qui oblitus fuerit  
christi mal procul ad opus ali-  
quod, &c. S. Co-  
lumbani Reg. pœ-  
nitent.

Pœnitent. Beda.  
c. 33.

## XI.

Le frere *Obeis-*  
*sant*.

*Vita Comgalli ibid.*  
*pag. 308. 310.*

De quibus (pisci-  
bus) sancti hospi-  
tes, sanctaque fa-  
milia satiati sunt.  
*Ibid. pag. 310.*

## CH. XLVII.

## XII.

*Mort de saint Comgal.*

Venter ejus conclusus est sine effusione urinæ, alioque graves dolores patiebatur. fuitque in tali cruciatiu famulus Christi Cōgallus ab initio hiemis usque ad Pentecosten. pag. 310.

*C'est peut estre S. Meldan Evêque & Abbé, qui fut Pere spirituel de S. Fursi. Colgan. 7. Febr. pag. 271.*

*Celumb. instruit. 2.*

*Vita S. Pulcherii apud Bolland. & Colgan 11. Mart.*

## XIII.

*S. Luan son disciple, fondateur de plusieurs monasteres.*

*Bernard. vita S. Malach. c. 6.*

Saint Comgal tomba malade environ huit mois avant sa mort, & ressentit de cruelles douleurs. Quelques-uns regardent sa maladie comme un effet des grandes mortifications, qu'il avoit pratiquées par une ferveur, qu'ils appelloient excessive & indiscrete. D'autres encore plus mal disposez à son égard pretendirent que c'estoit un chastiment du Ciel, & que la justice divine le punissoit de sa dureté envers ses disciples, à qui il avoit imposé une regle trop rigoureuse & trop austere : Mais un saint Religieux nommé Colman vit en songe saint Meldan Abbé Hibernois, qui l'assura de la part de Dieu, que cette longue & fâcheuse maladie, dont estoit travaillé saint Comgal, estoit pour le perfectionner dans la grace, & pour lui donner lieu de meriter une plus riche couronne. Ses disciples le pressant de communier, il leur dit qu'il ne recevoit la sainte Eucharistie, que des mains de saint Fiacre Abbé dans la province de Lagenic. En effet saint Fiacre le vint voir, & lui donna le saint Viatique. Saint Comgal mourut à Benchor l'an 601. On compte entre ses disciples saint Mochœmoc ou Pulcherius, saint Molva, saint Lactean, saint Finbarre, saint Luctigerne, le Prince Cormac, S. Mochua, S. Coloman, qui citant un ouvrage de saint Comgal, l'appelle Fauste. Le Saint voiant les cinq premiers bien affermis dans la vertu, leur ordonna de quitter sa communauté, & d'aller travailler à la propagation de l'Ordre monastique. Saint Pulcherius fonda l'Abbaie de Liathmor, dans le pais d'Elie, qui fait partie de la Momonie.

Les parens de saint Molva ou Luan l'offrirent tout jeune à saint Comgal. On peut douter s'il n'a pas esté ce *frere Obeïssant* dont il a esté fait mention. Du moins il est certain que son obeïssance fut honorée des mesmes miracles, qui releverent le merite de celle de ce Religieux. Car pour executer plus promptement les ordres de saint Comgal, il mania un fer ardent & tout rouge sans se brûler, & s'estant aussi prosterné sur le bord de la mer, parce qu'on l'avoit repris d'une faute, l'eau montant dans le temps du flux, n'inonda point la place où il estoit. On dit qu'il fut un des auditeurs de saint Finnen, en quoi je trouve de la difficulté, puis qu'il estoit si petit, lorsqu'il se fit Religieux. Après qu'il eut reçu les Ordres sacrez, saint Comgal le renvoia dans son pais, pour y bastir des monasteres. Il en fonda un grand nombre, & mesme jusqu'à cent, selon le témoignage des Irlandois rapporté par saint Bernard. Le princi-

pal fut celui de Cluainfert dans la Lagenie. Il dressa l'office divin, & prescrivit une regle à ses disciples. On dit que l'Abbé Dagan allant à Rome, presenta cette regle à saint Gregoire, & que ce saint Pape l'ayant leuë, dit que *le saint Abbé, qui l'avoit composée, avoit environné sa communauté d'une haye, qui s'élevoit jusqu'au Ciel.* L'Auteur des actes de saint Molva observe qu'il ne permettoit point aux femmes d'entrer dans Cluainfert, & que cette discipline s'observoit encore de son temps: ce que je crois se devoir entendre mesme de l'Eglise. Le Saint connoissant que le jour de sa mort approchoit, exhorta ses disciples à perséverer dans le service de Dieu, & leur recommanda entre autres choses de garder *la stabilité & le silence*, & selon sa discipline, de diviser le jour en trois parties, en s'appliquant le matin à la priere, puis faisant de saintes lectures, & après cela travaillant des mains: il alla voir saint Cronan, qui demouroit dans une Isle, & reçut de ses mains la sainte communion. Ensuite voulant retourner à Cluainfert. Il mourut non loin de la cellule de saint Stellan son disciple. Saint Lactean autre disciple de saint Comgal bastit le monastere d'Achadur au païs d'Oslo-rie, & succeda à saint Molva dans la conduite de celui de Cluainfert. Il mourut l'an 622. Pour saint Finbarre on ne sçait point quel monastere il bastit. Il est peut-estre le mesme que S. Finbarre Abbé d'Inisdam, ou saint Finbarre Abbé de Kilchange. On a encore moins de connoissance de ce qui regarde saint Luctigerne.

Cormac estoit fils de Diarmath Roi de Huakinselach, ou de la Lagenie meridionale. Estant jeune, il tomba dans des embusches, que lui dressa Colum Roi de la Lagenie septentrionale, Prince violent & cruel, qui l'ayant en sa puissance, l'enferma dans un chasteau avec dessein de le faire perir. Saint Fintan Abbé de Cluainednec en aiant avis, eut compassion de Cormac, & pour tâcher de lui procurer la liberté, s'en alla vers Colum. Dès que ce Prince sçut que le Saint venoit le trouver, il ordonna que l'on fermât les portes du chasteau, & que l'on y fit bonne garde: mais ces precautions furent inutiles. Toutes les portes s'ouvrirent comme d'elles-mesmes au Saint, & il tira de prison le jeune Cormac. On rapporta ce miracle à Colum, qui consulta ses Ministres sur ce qu'il devoit faire: Et leur avis fut qu'il ne devoit point maltraiter cet Abbé, parce que c'estoit un Saint qui estoit protégé de Dieu. Colum suivit leur

## CH. XLVII.

*Ce Cluainfert est different du monastere de mesme nom basti par S. Brendan.*

Sanctus, cujus est hæc regula, circumseptit septim circa familiam suam usque ad calum. *Ibid. pag. 377. & 378.*

*L'Abbé Dagan alla à Rome vers la fin du sixième siècle selon Bede l. 2. c. 4.*

*Colgan 19. Mars. pag. 656.*

*Vide Colganum 13. Mart. pag. 597.*

## XIV.

*Cormac Roi d'une partie de la Lagenie, puis Religieux.*

C. XLVII.

Cormacus monachus factus suam vitam sanctè finivit. *Colgan 17 Feb. pag. 352.*

XV.

*S. Mochua Abbe de Balle.*

*Bolland. & Colgan 30. Mart.*

*Par exemple Colgan compte vingt-quatre Saints: Fintans sur le 17. Fevrier pag 355. douze Saints Cormac. pag. 360. &c.*

*Colgan 2. Mart. pag. 43. Patric. Fleming. collect. pag. 435.*

conseil, & non seulement il permit à saint Fintan d'amener avec lui Cormac, mais il accorda encore la liberté aux autres prisonniers. Cormac succeda à son pere, & regna long-temps parmi les Lageniens meridionaux. Mais estant avancé en âge, il conçut du mépris pour les choses de la terre, & persuadé que l'homme en ce monde n'avoit proprement qu'une affaire, qui estoit celle de son salut, il quitta la couronne, & se retira dans le monastere de Bencor. Il y donna trois terres, s'y fit Religieux, & y finit saintement ses jours.

Les parens de saint Mochua le releguerent à la campagne; pour y garder les brebis, parce qu'il avoit eu une maladie qui lui avoit fait tomber les cheveux, & l'avoit rendu difforme: mais saint Comgal l'ayant veu, previt qu'il seroit un jour éminent en vertu, & l'honneur de sa famille. Dans cette veuë il le demanda à ses parens, & l'ayant mené à Bencor, il lui donna l'habit de la religion. La conduite de saint Mochua répondit aux esperances du saint Abbé, & il s'avança tellement dans la perfection, & dans l'intelligence des choses saintes, qu'il parut capable d'estre maistre des autres. Saint Comgal, suivant l'usage de son monastere, lui donna quelques disciples, avec ordre de s'aller établir en quelque lieu. Ainsi il sortit de Bencor, & passa dans la province de Connaccie, où il fonda le monastere de Balle. Saint Mochua s'appelloit aussi Cronan: sur quoi il est bon d'observer que plusieurs Saints d'Irlande ont eu deux noms. Il y en a aussi un grand nombre de mesme nom, ce qui rend leur histoire difficile, estant aisé de se méprendre, & de confondre les uns avec les autres. Un des plus ardens défenseurs de la discipline Irlandoise a esté saint Fintan-Munnu, qui fut aussi disciple de saint Comgal, & apprit sa regle. Il gouverna douze ans un monastere dépendant de Bencor, & bastit ensuite celui de Tegmunnu dans le pais de Censelach, qui fait partie de la province de Lagenie. On dit qu'il prescrivit à ses disciples une si austere observance, que c'est pour ce sujet que le bienheureux Engus en a mis dans les litanies cent cinquante, qu'il invoque comme de *veritables Martyrs*. Saint Fintan mourut l'an 634 âgé de près de quatre-vingt dix ans. Son plus illustre disciple a esté saint Lasrean Molase, dont il est à propos de dire ici quelque chose, quoi que ses principales actions appartiennent au septième siecle. On verra dans la suite l'utilité de cet ordre. Saint Lasrean estoit petit fils d'Edan

Roi des Hibernois, qui s'estoient établis dans la partie septentrionale de la grande Bretagne. Dès sa jeunesse, il fut mis sous la discipline de saint Fintan, & il conçut tant de mépris pour les choses de la terre, que le peuple voulant le placer dans le trône de ses ancêtres, pour fuir cet honneur il alla se cacher dans une Isle, & y mena une vie d'Ermitte. Après une assez longue retraite, il fit le voiage de Rome, & y aquit l'estime de saint Gregoire Pape, qui l'ordonna Prestre, & le renvoya dans son pais, pour y travailler au ministère de l'Evangile. Pendant le cours de ses predications la divine Providence le conduisit au monastere de Lethglen dans la Lagenie. Un saint Religieux nommé Goban, qui en avoit la direction, l'y reçut avec beaucoup de charité, & découvrant dans cet excellent hoste un grand talent pour la conduite des ames, lui ceda sa place, & alla demeurer ailleurs. Saint Lasrean devint ainsi Abbé de Lethglen, & il y établit une étroite observance. Les Irlandois estant partagez de sentiment sur le sujet de la feste de Pâques, un synode assemblé à Lene jugea que pour bien régler ce point de discipline, il falloit se conformer à l'usage de l'Eglise Romaine, & pour s'en instruire, ils envoierent en Italie saint Lasrean. Il fit donc un second voiage à Rome vers l'an 628. & eut accez auprès du Pape Honorius, qui l'ordonna Evêque, & le fit son Legat en Irlande. A son retour, il tint un synode à Lethglen, où il representa que selon la discipline universelle de l'Eglise, on devoit celebrer la Feste de Pâques, le Dimanche, qui se rencontre depuis le quinzième jour de la Lune jusqu'au vingt-un, & qu'ainsi les Irlandois ne devoient point s'imaginer que cette fête pût arriver au quatorzième jour. Il fut contredit par son ancien maistre Fintan, qui ne pouvoit souffrir que l'on abolit un usage autorisé par l'exemple du celebre saint Colomb, & qui conclut que du moins chacun devoit suivre la pratique, qui lui paroissoit la mieux fondée. Une de ces deux pratiques estoit quelquefois fort differente de l'autre. Car il est à remarquer que l'an 631. l'Eglise celebrant la feste de Pâques le vingt-quatrième de Mars, les Irlandois, qui suivoient le calendrier de saint Colomb, ne la solemniserent que le 21. d'Avril. La remontrance de saint Lasrean aiant esté appuïée des Epistres des Papes Honorius, & Jean. qui exhortoient les Irlandois à se conformer à l'usage de l'Eglise, ceux de l'Irlande meridionale embrasserent la Pâque Romaine. Le

*Bolland. 18. April.  
pag. 543.*

*Bed. l. 2. c. 19.*

*Colgan. 24. Febr.  
pag 410.*

C. XLVII.

Solitaire Cummean, après avoir employé une année entière à examiner la question, suivit aussi ce parti, & écrivit aux Moines de Hi, pour les prier de l'excuser, s'il abandonnoit en ce point leur discipline, & de cesser au moins d'appeller *heretiques* ceux qui improuvoient leur maniere de determiner le jour de Pâques. Si l'on en croit Colgan, ce Cummean est le mesme que Cumineus, depuis Abbé de Hi : ce qui n'est pas sans difficulté. Retournons à saint Lasrean. On tient qu'il mourut l'an 640. & qu'il eut environ 1500. Religieux dans son Abbaie de Lethglen. Pour saint Gogan, il est probable qu'il a esté le mesme qu'un Saint de mesme nom, qui est reveré le sixième de Decembre, & qui eut sous sa conduite mille Solitaires.

XVI.

*S. Mandé Abbé.*

Il seroit difficile de trouver un plus insigne exemple du mépris du monde, que celui de saint Mandé, si ce qu'on dit de lui, est veritable. Il estoit le dixième fils d'un Roi d'Irlande. Son pere le consacra à Dieu comme la dîme de sa famille, & le destina pour le service de l'Autel. Pour s'y disposer, le Saint alla étudier dans un pais éloigné. Pendant son absence tous ses freres moururent, ses parens le rappellerent en Irlande, & le voulurent marier. Sans demander son consentement, ils le promirent à une fille de sa qualité, & avancerent tellement les choses, qu'il se trouva fort en peine comment il pourroit s'en dégager. Pour cet effet, il pria Dieu de lui envoyer une maladie, & de le rendre defagreable à celle qu'on lui avoit choisi pour épouse; & sa priere fut exaucée: car il lui vint une incommodité, qui répandoit une si mauvaise odeur, que l'on avoit peine à le souffrir, & cela rompit le mariage. Il guerit ensuite, & se fit Religieux. Son exactitude à obeïr lui acquit l'affection de ceux de sa communauté, il fut ordonné Prestre, & après la mort de son Abbé, ses confreres le choisirent pour remplir cette charge. Il estoit tellement attaché à la religion, qu'il sembloit que le monde ne dût plus rien pretendre sur lui. Mais pour l'éprouver, Dieu permit qu'on ne le laissât point encore en repos. Ses parens estant morts, ceux du pais le demanderent pour Roi, & il se trouva si importuné de leurs instances, que pour s'en défendre: il passa dans la grande Bretagne, avec deux autres Religieux, & s'alla cacher dans une Isle deserte. Il y bastit une chapelle, & après y avoir vécu d'herbes & de racines, il entra par une sainte mort dans le royaume du Ciel.

*Gonon de vitis Patrum, pag. 238.*

L'Irlande

L'Irlande se trouva ainsi remplie de Religieux dans le vi. siecle. La multitude en estoit si grande, que, pour ainsi dire, elle en regorgeoit, & il s'en faisoit une refusion non seulement dans la grande Bretagne, mais dans la France. Il faut pourtant avouer qu'ils n'en sortoient pas tant, parce que leurs monasteres ne les pouvoient plus contenir, que parce que la pieté en portoit plusieurs à faire des pelerinages à Tours, à Rome, & en la Terre sainte. & que d'autres par un autre principe de vertu estoient bien aises de s'eloigner des personnes de leur connoissance, pour fuir l'honneur, ou pour rompre l'attachement secret, qu'ils pouvoient avoir à leur pais. De sorte que selon l'observation de Heri d'Auxerre, il arrivoit souvent que ceux d'entre ces Philosophes Chrestiens, qui eussent pû vivre avec plus de douceur & de reputation dans le lieu de leur naissance, s'en bannissoient volontairement, & alloient s'établir dans des pais étrangers. Ce fut par ce motif que saint Colomban disciple de saint Comgal passa dans un desert de la Bourgogne, & y fonda la celebre Abbaie de Luxeuil vers l'an 585. Nous parlerons de lui ci-aprés.

La reputation des Religieux Hibernois attiroit reciproquement des étrangers dans leur pais. On en voit une insigne preuve dans les litanies du bienheureux Engus Auteur du martyrologe de Tamlac, qui y invoque plusieurs Saints d'Italie, de France & d'Angleterre, & mesme sept Egyptiens, qui avoient esté finir leurs jours dans des cloistres ou des deserts d'Irlande. Si l'on en croit une des vies de saint Senan Evesque & Abbé d'Irlande, de son temps il passa en Irlande cinquante Religieux Romains, dont les uns s'affujeterent à la discipline de ce Saint, les autres choisirent pour maistre saint Finnen, d'autres saint Queran, d'autres saint Brandan, & d'autres saint Barri Evesque & Abbé du monastere de Corcage en Momonie, qui estoit aussi une école de vertu, & des lettres saintes.

## XVII.

*Plusieurs Solitaires Irlandois passent dans les pais étrangers.*

*Quorum Philosophorum (Hibernia) quisquis peritior est, ultro sibi indicit exilium.*

## XVIII.

*Solitaires étrangers passent en Irlande.*

*Voiez Colgan sur 8. de Mars pag. 539. & 581. 13. Mars.*

*Colgan. 8. Mart. pag. 533.*

*Idem 17. Mart. pag. 629.*



## CHAPITRE XLVIII.

*De la regle des saints Abbez Paul, & Estienne.*

I.  
Regle des Abbez  
Paul & Estienne.

Ea cantare debemus quæ sicut beatus Augustinus dicit, ita scripta sunt, ut cantentur Reg. Paul. & Steph. c. 14. Aug. ep. 109. vel nova edit. 211. cen Regul. c. 4.

Spiritualis vitæ perfecta doctrina, in eorum sanctorum Patrum regulis, nobis quotidie recitatur, &c Reg. Paul. & Steph. c. 41.

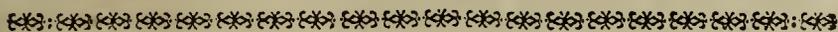
Ci devant p. 234.

**N**ous avons remis à parler ici des saints Abbez Paul & Estienne Auteurs d'une ancienne regle, parce qu'on ne sçait point en quel pais ils ont vécu. Un de nos Escrivains a dit par une simple conjecture, que le premier pourroit bien avoir esté Paul de Pherme; & le second, Estienne, tous deux Solitaires d'Egypte. Mais il y a plusieurs raisons, qui combattent ce sentiment, & il suffira d'en apporter une, qui est decisive, sçavoir que la regle de ces deux Abbez est du nombre des regles des Peres d'Occident, comme il paroist par le code ou recueil de saint Benoist d'Aniane, d'où ils'ensuit, qu'ils n'ont pas exercé la profession monastique en Egypte. Ils citent un endroit de la regle ou lettre écrite par saint Augustin pour l'instruction des Religieuses. A la fin de leur regle ils marquent, qu'ils faisoient encore lire tous les jours dans leur communauté les autres regles des Peres, pour instruire pleinement leurs disciples des maximes de la perfection evangelique. Comme la regle de ces deux Abbez est placée avant celle de saint Cesaire d'Arles, il y a apparence qu'ils ont fleuri dans le sixième siecle. On pourroit objecter que ces diverses regles, dont on faisoit la lecture dans leur monastere, donnent lieu de croire qu'ils ont plutost vécu dans le septième siecle, auquel temps le nombre des regles s'estoit augmenté: Mais dès le sixième siecle, il y avoit plusieurs regles, qui estoient observées, ou du moins leuës comme des livres spirituels par les Religieux: de quoi Gregoire de Tours nous a donné une preuve bien évidente, en parlant de saint Yrier Abbé d'Atane.





A B R E G É  
 DE L'HISTOIRE  
 DE L'ORDRE  
 DE  
 SAINT BENOIST.

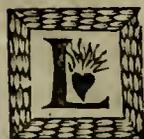


LIVRE TROISIÈME.

*Où il est traité des événemens du septième siècle.*

CHAPITRE PREMIER.

*De saint Augustin Apostre d'Angleterre, & premier  
 Archevesque de Cantorbery.*



LES fondateurs & les maistres de la profession monastique l'ont véritablement formée sur l'exemple des Apostres, mais non pour former des Apostres, c'est-à-dire, des Ministres de JESUS-CHRIST, qui s'emploient à prêcher la foi, & à instruire les peuples. Selon leur première veüe, ils n'ont pensé qu'à la rendre propre pour assurer le salut de ceux qui s'y engageroient, & pour les conduire plus aisément à la perfection chrestienne. Les regles

Xx ij

I.  
*Reflexion sur la  
 vocation des  
 Religieux au  
 ministère de l'E-  
 vangile.*

qu'ils leur ont prescrites, font assez voir quel a esté leur but, & leur intention. Elles recommandent sur tout l'éloignement du siecle, la retraite, la solitude, le silence; Elles veulent que le Religieux n'ait plus de commerce avec le monde, & qu'il soit comme mort à l'égard de la société civile. Cette separation du siecle, ce silence presque continuel qu'elles exigent, ne s'accorde, & ne compatit point avec le ministère de la predication, & le soin des ames. Pour convertir les hommes, il faut les voir, il faut les frequenter, & les attirer au bien par de salutaires instructions, & par de bons exemples. Ce n'est pas que ceux qui servent Dieu dans la retraite, ne procurent aussi la conversion des infideles & des pecheurs. Il est sans doute qu'ils y contribuent beaucoup par le merite de leurs prieres, & de leurs bonnes œuvres, & par l'édification que donne leur penitence: Et c'est une grande erreur que de s'imaginer, comme font quelques-uns, que ces sortes de gens soient inutiles au public, & à l'Eglise. Mais quoique la vie religieuse n'ait pas esté instituée pour former des ouvriers evangeliques, il est certain qu'elle en a produit un fort grand nombre dans tous les siecles, qui ont suivi son établissement & sa premiere origine. Comme elle fournit d'excellens moiens pour aquerir la sainteté, & la connoissance des choses divines, & que ces deux avantages sont nécessaires pour bien soustenir les fonctions du sacerdoce, & du ministère pastoral, on a souvent tiré du cloistre ceux qui avoient fait un grand progrès dans la pieté, & dans les lettres saintes, & on les a élevez aux prelatures, ou on les a engagez à aider les Evesques dans l'exercice de leur charge. Ces pieux Solitaires n'ont point quitté leur retraite, ni recherché la conduite des ames par un dégoût de leur solitude, mais purement pour obéir à la vocation de Dieu, qui les appelloit aux travaux de l'Episcopat. Sans chercher des exemples hors de France, il ne faut que se souvenir de ce que l'on a dit des Abbaies de Marmoutier, & de Lerins, d'où sont sortis tant d'excellens Prelats, dont la conduite a fait voir, que si le sacerdoce honoroit la profession monastique, cette profession pouvoit aussi faire honneur au sacerdoce. Ainsi le merite de leurs actions a justifié le sentiment des saints Docteurs, qui ont crû que ces divers états pouvoient s'allier ensemble, & se donner l'un à l'autre de l'ornement & de l'appui. Cette discipline qui tiroit souvent les Solitaires de l'obscurité de leurs cellules,

Negari quidem  
 nō potest fuisse mo-  
 nachismum semi-  
 narium in Ecclesia  
 Dei sanctissimorū  
 Episcoporum. *Bar-  
 ron. ann. 328.*

Extiteritque locu-  
 ples seminarium,  
 ex quo plurimi  
 progressi sunt san-  
 ctissimi diversarum  
 Ecclesiarum  
 Episcopi

*Ibid. ad an. 529.*  
*ubi de Ordine S.*  
*Benedicti.*

*Voiez ci dessus. p.*  
*38 & 215.*

Multi enim adju-  
 menti accedit ad  
 sacerdotis gratiam  
 &c. *Ambr. epist. ad  
 Vercell.*

Cum ille te Mona-  
 chum erudierit, hic  
 clericum doceat  
 esse perfectum,  
 quanto magis in  
 monachis, & in  
 clericis, quorum &  
 sacerdotium pro-  
 positum, & propo-  
 situm ornatu sacer-  
 dotio *Hieron. ep.*  
*ad Nepotian.*

pour les placer dans la lumiere de la charge pastorale, se trouva établie dans l'Eglise, lors quel'Ordre de saint Benoist commença à s'y répandre, & elle fut ensuite d'autant plus en usage, que l'étude des lettres saintes, que l'on joignoit à la pieté dans les monasteres, les rendit plus feconds en personnes capables du gouvernement des ames. La conversion des Anglois, dont nous allons parler, & d'autres semblables evenemens, que nous raconterons dans la suite de cette Histoire, feront voir, que cette observation n'est point affectée, & que si nous la faisons, c'est qu'elle se presente d'elle-mesme.

Il est certain que dès le second siecle il y avoit des Chre-  
stiens dans la grande Bretagne, que l'on appelle aujourd'hui  
Angleterre, à l'égard de sa principale partie. Cela paroist non  
seulement par le venerable Bede, qui parle dans son histoire de  
la conversion de Luce, qui regnoit dans ce pais-là du temps  
du Pape Eleuthere, mais encore par le témoignage de Tertul-  
lien, qui dit : *quel'on avoit reduit sous l'obeissance de JESU S-*  
*CHRIST des endroits de la Bretagne, où les Romains n'avoient*  
*point porté leurs armes.* Aussi la cruelle persecution de Diocle-  
tien y fit des Martyrs, & entr'autres le fameux saint Alban,  
sous l'invocation duquel on bâtit depuis un celebre monastere  
de nostre Ordre, & il se trouva des Evesques Bretons dans les  
Conciles d'Arles, de Sardique, & de Rimini, tenus dans le  
quatrième siecle. Mais depuis, les Anglois & les Saxons, peu-  
ples idolâtres, fortis d'Allemagne, aiant assujeti à leur domina-  
tion les Bretons, ou plustost les aiant chassés de leurs terres,  
( car la plûpart se retirerent dans le pais de Galles & de Cor-  
noüaille, ou passerent en France. ) Le Christianisme fut pres-  
qu'entierement éteint dans la plus belle & la meilleure partie  
de l'Isle, qu'occupèrent ces étrangers, & à peine en resta-  
t'il quelque trace. De plus les Evesques Bretons, qui estoient  
dans la province de Galles ou de Cornouaille, ne vouloient  
point avoir de commerce avec les Anglois & les Saxons leurs  
ennemis, ni leur enseigner le culte du vrai Dieu. Ainsi il estoit  
nécessaire qu'il vint d'ailleurs des Missionnaires, qui leur an-  
nonçassent l'Evangile. La premiere pensée qu'en eut saint  
Gregoire Pape fut en passant un jour par une place publique  
de Rome, où il y avoit de jeunes esclaves Anglois, qu'un  
marchand exposoit en vente, & qui estoient bienfaits, & mer-  
veilleusement beaux. Il demanda de quel pais ils estoient, &

## II.

*S. Gregoire Pape  
forme le dessein  
de tenter la con-  
version des An-  
glois.*

*Bede. hist. l. 1. c. 4. 7.*

*Britannorum in ac-  
cessa Romanis loca  
Christo vero subdi-  
ta. Tertull. advers.  
Iudaos. c. 7.*

*Arelat. an. 314.*

*Sardic. an. 351.  
Sever. Sulpit. hist.  
l. 2.*

*Selon Bede, il y a-  
voit dans cette  
grande Isle quatre  
nations ou langues,  
sçavoir, les Bre-  
tons, les Pictes, les  
Scors ou Irlandois,  
& les Anglois. l. 2.  
c. 6.*

*Paul. Diac. Vita S.  
Greg. c. 14.  
Ioan. Diac. l. 1. c.  
21.*

## C H A P. I.

Heu proh dolor!  
inquit, quod tam  
lucidi vultus ho-  
mines tenebrarum  
auctor possidet,  
tantaque gratia  
frontis conspicui,  
mentem ab interna  
gratia vacuum ge-  
stant. *Bed. l. 1. c. 2.*  
*c. 1.*

*Greg. l. 5. ép. 10.*

## III.

*Il envoie des  
Religieux en  
Angleterre sous  
la conduite de S.  
Augustin, Pri-  
eur de S. André  
de Rome.*

\* La 7. année com-  
mencit au 3. Sept.  
Placuit ut ad eam  
( gentem Anglo-  
rum ) monasterii  
mei monachum in  
prædicationem  
transmittere Deo  
Auctore debuissim  
&c. *Greg. l. 7. ép.*  
*30.*

Misit servum Dei  
Augustinum, & a-  
lios plures cum co-  
monachos, &c.  
( Augustino ) præ-  
posito vestro, quem  
& Abbatem vobis  
constituimus, in  
omnibus humiliter  
obedite. *Greg. apud  
Bedam l. 1. c. 23.*  
*Act. 1. ad an. 607.*  
*Analect. Iohan.*

*Mabillon. t. 2. p. 173*  
\* On le nomme aussi  
*Edilbert.*

## IV.

*Conversion d'E-  
thelbert Roi de  
Kent.*

si l'on y faisoit profession du Christianisme, on lui répondit, que c'estoient des Anglois, & que ceux de cette nation estoient encore idolâtres: *Ah*, dit-il, *cela est bien affligeant, que le Prince des tenebres possède de si belles personnes, & que ceux qui ont tant de graces & d'agrément à l'exterieur, soient privez interieurement de la grace de Dieu.* Depuis ce temps-là il eut toujours une forte inclination pour le salut de ces insulaires. On dit mesme qu'il se mit en chemin pour leur aller prêcher l'Evangile, mais que le Peuple Romain ne pouvant souffrir son absence, le fit rappeler par le Pape. Il paroist par une de ses lettres, qu'il faisoit acheter en France de jeunes esclaves Anglois, & qu'il les mettoit dans des monasteres pour y estre instruits, & disposez au baptême.

Enfin l'an 596. qui estoit \* le sixième de son Pontificat, il resolut d'envoier des Predicateurs dans la grande Bretagne, pour tâcher d'y établir le Christianisme parmi les Anglois & les Saxons, qui la possédoient presqu'entierement, & l'avoient partagée en sept roiaumes; sçavoir celui de Kent, dont la principale ville estoit Cantoberi, celui de Suffex ou des Saxons meridionaux, celui d'Estangle ou des Anglois Orientaux celui d'Essex, ou des Saxons Orientaux, qui avoit Londres pour capitale, celui de Merce ou des Anglois Mediteranneens, celui de Nortumbre, dont la capitale estoit York, celui de Westfex, ou des Saxons Occidentaux. Il choisit pour le chef & le conducteur de cette noble & sainte entreprise Augustin, Prieur de son monastere de saint André de Rome, à qui il donna pour associez quantité d'autres Religieux, leur ordonnant de lui obeir comme à leur Abbé. L'année suivante ils aborderent en Angleterre, & descendirent à l'Isle de Tanet environ au nombre de quarante avec quelques François, qui leur devoient servir d'Interpretes. Cette Isle estoit du roiaume de Kent, où il y avoit plus d'ouverture & de disposition à l'Evangile, à cause qu'Ethelbert \*, qui en estoit Roi, avoit épousé une Princesse du sang roiale de France, nommée Berthe, qui estoit Chrestienne, & ne s'estoit mariée avec lui, qu'à condition de pouvoir vivre selon les loix du christianisme, & qui avoit avec elle un Prelat nommé Letard, que l'on croit avoir esté Evesque de Senlis.

Ethelbert alla lui-mesme conferer avec saint Augustin, qui lui dit, qu'il estoit venu lui faire connoistre le moien de regner après sa mort, comme il regnoit pendant sa vie, & de posséder

dans le Ciel une couronne infiniment plus considerable, que celle qu'il portoit sur la terre. Ce Prince lui permit de s'établir près de Cantorberi, qui estoit la capitale de son Etat, & de prêcher dans l'Eglise de saint Martin, où la Reine avoit coutume de faire ses prieres. Le Saint se transporta donc vers la ville avec ceux de sa compagnie, ils marcherent en procession chantant des litanies, & estant precedés de l'étendart sacré de la Croix, & d'un tableau, qui representoit nostre Seigneur JESUS-CHRIST. Après qu'ils furent entrez dans la maison, qu'on leur donna pour demeure, ils commencerent, dit Bede, à imiter la vie apostolique de l'Eglise primitive, s'occupant sans cesse à la priere, s'exerçant dans les jeûnes & dans les veilles, & annonçant la parole de Dieu à ceux qu'ils pouvoient engager à l'entendre, ils méprisoient toutes les choses du monde, & ils les tenoient pour étrangères, & indignes de leurs soins; ils ne recevoient de ceux qu'ils instruisoient, que ce qui estoit necessaire pour leur subsistance. Leur conduite s'accordoit parfaitement avec leur doctrine, & ils estoient tout prests à souffrir toutes sortes de maux, & mesme à répandre leur sang pour la défense des veritez qu'ils enseignoient. Ils chantoient l'office, & celebroident la messe dans l'Eglise de saint Martin, & quelques Anglois aiant embrassé la foi, ils les baptiserent au mesme lieu; mais enfin l'exemple de leur vie, & l'éclat de leurs miracles aiant gagné à JESUS-CHRIST, le Roi Ethelbert & un grand nombre de ses sujets, ils eurent une entiere liberté de bâtir des Eglises, & de rétablir celles qui avoient esté détruites.

Après la conversion du Roi, saint Augustin passa en France, & y reçut le caractere episcopal par les mains \* de saint Virgile Archevesque d'Arles. Estant de retour en Angleterre, il baptisa dix mille personnes le jour de Noël, & il envoya à Rome Laurent Prestre & Pierre Religieux, pour apprendre de vive voix à saint Gregoire le succez de leur mission, & pour le consulter sur quelques difficultez qui regardoient la conduite de cette Eglise naissante: Encore que Bede racontant cet événement, appelle saint Laurent Prestre: il est certain qu'il estoit aussi engagé dans l'état monastique, puis qu'il estoit du nombre de ceux qui estoient venus en Angleterre avec saint Augustin, le sacerdoce n'estant pas en ce temps-là si commun dans les monasteres qu'il est aujourd'hui, on faisoit plus d'attention à la dignité de ceux qui en estoient honorez, & pour

*Cette croix estoit d'argent. Cruceim pro vexillo ferentes argenteam, & imaginem Domini Salvatoris in tabula depictam, litaniasque canentes, &c. Bed. l. 1 c. 25. 26.*

*Missas facere, prædicare, & baptizare cœperunt. Ibid.*

## V.

*Saint Augustin vient en France; & y est ordonné Evêque.*

*Bede dit \* d'Etherius, mais il s'est mépris, Etherius estoit Archevesque de Lyon, & non pas d'Arles.*

*L'an 597.*

*Bed. l. 1. c. 27. a. 55. ord. 1. 2. p. 61. Greg. l. 7. ind. 1. ep. 30.*

## CHAP. I.

les distinguer des autres, on les designoit ordinairement par la qualité de Prestre; on en usoit de mesme à l'égard des Diacres, ainsi que nous avons souvent observé.

## VI.

*S. Gregoire en-  
voit encore d'au-  
tres Religieux  
en Angleterre.*

*Petimus ut mona-  
chis presentium  
apicini portitori-  
bus, quos cum dile-  
ctissimis filiis  
nostris Laurentio  
Presbytero, & Mel-  
lito Abbate, &c  
Greg. l. 9. ep. 56.  
Post discessum cō-  
gregationis nostræ  
quæ tecum est, &c  
Greg. apud Bed.  
l. 1 c. 30.*

Ces deux Religieux estant arrivez à Rome, saint Gregoire apprit d'eux avec beaucoup de joie les particularitez de leur mission, & après avoir decidé les difficultez qu'ils lui proposerent, il les renvoia en Angleterre avec plusieurs autres Pre- dicateurs, dont les principaux estoient Mellit, Juste, Paulin, & Rufinien. La lettre qu'il écrivit à Brunchauld Reine d'Au- strasie, pour la prier de favoriser de sa protection ces nou- veaux Missionnaires, nous apprend qu'ils estoient de la pro- fession monastique. Dans une lettre qu'il leur adressa, lors qu'ils estoient encore en chemin, il donne à Mellit la qualité d'Abbé, & comme en lui parlant de ceux qui l'accompa- gnoient, il les marque par ces termes: *Ceux de nostre Congrega- tion qui sont avec vous*, il est fort probable que Juste, Paulin, Rufinien, & les autres estoient des Religieux, que saint Gre- goire avoit tirez de ses monasteres, & principalement de celui de saint André de Rome, ce qui se confirme encore par Guil- laume de Malmesbury, qui appelle saint Mellit *Abbé de Rome*. Ils porterent en Angleterre des livres, des vases sacrez, des saintes reliques, des ornemens d'Eglise, le *pallium* pour saint Augustin, & une lettre, où le Pape l'avertissoit de veil- ler sur lui-mesme, & de bien prendre garde de ne point s'élever du grand nombre de miracles qu'il avoit faits.

## VII.

*Fondation de la  
cathedrale. & du  
monastere de S.  
Sauveur, & de  
l'Abbaie de S.  
Pierre, ou de S.  
Augustin.*

*Goscelin. Act. 10. 1.  
pag. 524. 527.*

*Quia fraternitas  
tua monasterii re-  
gulis erudita seor-  
sum vivere non de-  
bet à Clericis suis  
in Ecclesia Anglo-  
rum, &c. Bed. l. 1.  
c. 27.*

Saint Augustin prêcha la foi non seulement dans le roiau- me de Kent, mais dans quelques autres pais: Si l'on en croit Goscelin, il s'avança jusques dans le territoire d'York, & y convertit un grand nombre de personnes, ce qui n'est pas sans difficulté. Quoi qu'il en soit, il s'arresta principalement à Cantorbery, & comme le Roi Ethelbert, qui y faisoit sa residence, l'appuioit de sa protection, & le secouroit de ses liberalitez, il y plaça son siege episcopal. Cette nouvelle Eglise, qui fut consacrée sous le titre de saint Sauveur, devint la Metropolitaine d'Angleterre; quoique d'abord saint Gregoire eut destiné ce premier rang & cet honneur pour celle de Londres. Il fonda près de Cantorbery le monastere de saint Pierre & de saint Paul, & il y mit pour Abbé le venerable Pierre, qui estoit revenu d'Italie, mais il fit aussi de sa cathedrale un veritable monastere. Car selon l'ordre

l'ordre que saint Gregoire lui en avoit donné, *il y établit la vie monastique*; toutefois soit manque de bastimens propres pour l'observation de la regularité, ou parce que les Religieux, qu'il avoit auprès de lui, estoient entierement occupez à l'instruction des peuples, il n'y eut peut estre point de Chapitre ou de Communauté réglée que sous Laurent son successeur.

Les Bretons, qui demeuroient dans le pais de Galles, conservoient toujours une extrême aversion pour les Anglois; parce que ceux-ci, qu'ils avoient appellez pour les secourir contre les Pictes, avoient tourné les armes contr'eux, & les avoient chassé de leurs terres. Saint Augustin tâcha de les retinir, & exhorta leurs Evêques à quitter leur fausse maniere de determiner le temps de Pâques, & leurs autres pratiques irregulieres, & à se joindre avec lui pour annoncer l'Evangile aux Anglois: mais quoi qu'il confirmât ce qu'il disoit par un miracle, en rendant en leur presence la veuë à un aveugle, il ne pût rien gagner sur leur esprit, & dans une seconde conference qu'il eut avec eux, il leur predict, que s'ils ne vouloient pas avoir les Anglois pour freres, & vivre en paix avec eux, ils les auroient pour ennemis, & se verroient obligez à soustenir contr'eux une sanglante guerre. Cette prediction eut son accomplissement après la mort de saint Augustin; Car Ethelfrid surnommé *le Cruel*, ou *le farouche*, Roi des Anglois de Northumbre, Prince Idolâtre, passionné pour la gloire, & grand ennemi des Bretons, estant entré dans leur pais, les tailla en pieces; & tua douze cens Moines la plûpart de Bencor, qui estoient venus près la ville de Chester, où estoit l'armée pour prier Dieu pour ceux de leur nation. Quelques Auteurs protestans blâment saint Augustin, comme s'il avoit poussé Ethelfrid à massacrer ces pauvres Religieux, mais sans aucun fondement, puisque cette guerre ne se fit que long-temps après la mort du Saint, comme porte l'original latin de Bede; Mais quand mesme cela seroit arrivé pendant sa vie, il ne faudroit point chercher d'autre cause du malheur des Bretons, que l'ambition & la cruauté de ce Prince païen, & la haine qu'il portoit à ceux de cette nation. Il n'y a proprement qu'un Auteur qu'on doit consulter touchant cet evenement, sçavoir Bede; parce que tous les autres Historiens

## C H A P. I.

( Aidan ) monachicam in eo conversationem instituit, quomodo & prius beatus Pater Augustinus Cantia fecisse noscitur. *Bede. l. 4. c. 27.*

\* *Voiez deplus le ch. 16 de la vie de Cuthbert. p 892. du to 2. des Actes.*

## VIII.

*S Augustin exhorte les Evêques Bretons à prêcher la foi aux Anglois, & à suivre la discipline de l'Eglise Romaine.*

Gloria cupidissimus Edelfridus, qui plus omnibus Anglorum Primatibus gentem vastabat Britonum... divinæ erat Religionis ignarus. *Bede. l. 1. cap. 34. Edelfridus Fervus.*

Sicque completum est prælagium sancti Pontificis Augustini (quamvis ipso jam multo ante tempore ad cælestia regna sublato) ut etiam temporalis interitus ultionem sentirent perfidi, quod oblata sibi perpetuæ salutis consilia spreverant. *Bede. l. 2. c. 2.*

C H A P. I.

n'en ont rien sçû, que ce qu'il leur en avoit appris. Or Bede parle toujours avantageusement de S. Augustin, & ne lui impute point la mort de ces Solitaires : mais il ne faut pas s'étonner que ceux qui ont quitté la saine doctrine, qu'avoit prêché ce saint Evesque, s'avisent aujourd'hui de noircir sa memoire. Ils changeront leurs invectives en éloges, lorsque suivant l'avis de saint Paul, ils imiteront la foi de ces grands Hommes, qui ont les premiers annoncé la parole de Dieu aux Anglois-Saxons, d'où ils tirent leur origine, & qui ont donné leur nom à l'Angleterre.

*Hebr. 13. 7.*

## IX.

*Mort de S. Augustin.*

*Bed. l. 2. c. 3.  
Act. ann. 607. p.  
533.*

*\* Vide veteres litanias Anglicanas Iohan. Mabill. Annalect. tom. 2. pag. 669. & Annotat. pag. 678.*

Saint Augustin aiant travaillé avec tant de succez à la conversion de ces peuples, mourut à Cantorberi l'an six cens sept, & fut enterré près de l'Eglise Abbatiale de saint Pierre, qui n'estoit pas encore achevée, & qui a depuis porté le nom de saint Augustin. L'Eglise Anglicane l'a toujours reconnu pour son Docteur & son Apostre. Sa feste fut instituée comme de precepte, & son nom inseré dans les litanies par le Concile tenu à Cliffe l'an sept cens quarante-sept. \* Mais peut-estre que mesme avant ce reglement, on l'invoquoit en quelques lieux dans les prieres publiques.

## C H A P I T R E II.

*De S. Laurent, & des autres Archevesques de Cantorbery jusqu'à saint Theodore.*

## I.

*S. Laurent II.  
Archevesque de  
Cantorbery.*

*L'an 604.*

**A**près la mort de saint Augustin, l'Eglise de Cantorbery fut gouvernée par saint Laurent, qui estoit venu de Rome avec lui, & qui l'avoit secondé dans les travaux de son apostolat. Il ne manqua pas de continuer l'ouvrage de son predecesseur, & on tient que ce fut lui, qui forma une communauté de Religieux, pour desservir sa cathedrale. Il avoit esté sacré par saint Augustin, qui ordonna aussi Evesques Mellit & Juste.

## II.

*S. Mellit Evesque de Londres.*

Mellit prêcha l'Evangile dans le royaume d'Essèx ou des Saxons Orientaux, & convertit le Roi Seberth avec plusieurs de ses sujets. Ce Prince estoit neveu d'Erhelbert, & ne regnoit que sous la dépendance de son oncle. Mellit fut ainsi Evesque

de Londres, qui estoit la capitale du pais, & il y bâtit une Eglise sous l'invocation de saint Paul. On le fait aussi Fondateur de la celebre Abbaie de saint Pierre, située à l'Occident de cette ville roiale, & appellée pour cette raison Westminster.

Il alla en Italie l'an 610, pour les besoins de l'Eglise d'Angleterre, & il y assista à un Concile tenu à Rome par le Pape Boniface IV. où il fut décidé, que les Religieux pouvoient estre honorez de l'Episcopat, & en faire les fonctions, parce que saint Benoist leur Legislatteur ne les leur avoit point interdites, & que saint Gregoire Pape, qui avoit porté l'habit monastique, Augustin son disciple Apostre des Anglois, & Martin de Pannonie les avoient si bien exercées. Saint Mellit revint en Angleterre avec des lettres du Pape au Roi Ethelbert, & au Clergé du pais. \* Par ces lettres Boniface permit aux Religieux, qui prêchoient la foi, de se multiplier, en recevant des Novices, & de bâtir des lieux reguliers près de l'Eglise de Cantorbery, qu'il appelle *un monastere*.

Le decret du saint Siege eut son effet, & depuis cette cathedrale eut pour clergé une communauté de Moines. L'Archevesque de Cantorbery en estoit l'Abbé regulier, & il parvenoit à cette double charge par les suffrages de son Chapitre, qui usa de ce droit d'élection jusqu'au regne d'Henri VIII. Auteur du deplorable schisme, où se trouve aujourd'hui l'Angleterre. On remarque de plus que les 38. premiers Evêques, qui ont gouverné l'Eglise de Cantorbery après saint Augustin, ont tous porté l'habit de nostre Institut, excepté un ou deux; la mesme discipline fut encore introduite dans d'autres cathedrales du mesme pais, soit dès leur fondation, ou dans la suite du temps.

Seberth laissa des enfans, qui ne l'imiterent pas, & qui bien loin d'embrasser le Christianisme, ou d'en favoriser la propagation, chasserent Mellit de son Eglise, à cause du refus qu'il faisoit de leur donner *de son beau pain* dans les jours solennels, comme il faisoit autrefois à leur pere. Car c'est ainsi que ces infideles appelloient la sainte Eucharistie, dont ils ne connoissoient pas l'excellence & la dignité. Edbald fils & successeur de saint Ethelbert dans le royaume de Kent, ne le fut pas de sa foi & de sa pieté, & il se souilla aussi par le culte des idoles. Mellit rebuté de l'aveuglement des Anglois, dont les

Y y ij,

## III.

*Synode tenu à Rome l'an 610.*

Cum idem Papa Reverendissimus cogeret synodum Episcoporum Italiae de vita Monachorum & quiete ordinaturus.

*Bede l. 2. c. 4.*

\* Voyez ci-devant pag. 313.

## IV.

*Moines dans la cathedrale de Cantorbery.*

In monasterio in Dorovernensi civitate constituto... vestrae salutis praedicatorum monachi, monachorum gregem sibi associant. *Conc. 10. 5. pag 1619.*

*Troph. Congregat. Anglic. ed. Ma. hen. to. 1. pag. 12. 13.*

## V.

*Persecution dans l'Eglise d'Angleterre.*

Quare non & nobis porrigis panem nitidum. *Bede l. 2. c. 5.*

CHAP. II. principaux preferoient ainsi les tenebres du paganisme à la lumiere de nostre Religion, resolut de les abandonner, & il passa en France avec Juste Evesque de Rochestre mesme du consentement de l'Archevesque Laurent. Mais ce Prelat en aiant esté fortement repris par saint Pierre, qui lui apparut en songe, il se repentit de sa foiblesse, & espera mieux de sa nouvelle Eglise. Son esperance ne fut pas vaine; car Edbald s'estant converti, r'appella lui-mesme Mellit & Juste, afin qu'ils s'appliquassent de nouveau à la predication de l'Evangile. Toutefois, comme il n'avoit pas tant de puissance & d'autorité qu'avoit eu son pere, il ne pût obliger ceux de Londres, qui avoient esté seduits par les Sacrificateurs des idoles à recevoir leur Evesque saint Mellit, & l'exercice de la Religion Chrestienne fut interrompu, & presqu'aboli dans cette ville & aux environs.

VI.  
*Laurent, Mellit  
& Juste tâchent  
de tirer d'erreur  
les Bretons.*

*Act. sac. 2. p. 61.*

*Bed. l. 2. c. 4.  
Co'gan 12. Mart.  
pag 585. & 411.  
Voyez ci-devant  
pag. 343. 346.*

Laurent & ces deux autres Prelats écrivirent aux Evesques, & aux Abbez d'Irlande, pour les exhorter à suivre l'usage de l'Eglise Romaine à l'égard de la feste de Pâques. Et leur zele ne fut pas inutile: car il y eut un saint Evesque, qui entra dans leurs sentimens, & qui par son exemple y attira aussi ses disciples, & ceux de son diocese. Ce Prelat s'appelloit Tevenan, & il estoit en grande reputation dans son pais à cause de sa sainteté, & de ses miracles. On dit qu'il resuscita trois morts. Parmi ces Bretons & ces Irlandois, qui demeurèrent attachez à leurs usages particuliers, il y en avoit de sçavans, & mesme de saints; De quoi l'on ne doit pas s'étonner, parce qu'ils avoient bonne intention, & que leur méprise ne regardoit pas les dogmes de la foi, ni les regles immuables des mœurs, mais des choses, qui n'estoient que de pure discipline. J'observerai seulement, que leur pretension & l'attachement qu'ils avoient à leurs usages, les portoit quelquefois à des actions & à des extrêmités, qu'il n'est pas facile d'excuser. Nostre sujet nous en fournit un exemple. Dagan Evesque & Abbé, à qui l'on donne la qualité de Saint, estant en voiage, rencontra Laurent, Mellit & Juste, & les traita en quelque sorte d'excommuniés: car il ne voulut point manger, ni mesme loger avec eux, & pour éviter leur entretien, il se retira dans une autre maison. Il y a apparence que ce voiage est celui que Dagan fit à Rome, comme il est marqué dans les actes de saint Luan. Il se voit aussi par la lettre apologetique de Cummean, alleguée ci-devant, qu'il y avoit

des Religieux de Hi, qui s'emportoient jusqu'à appeller *heretiques* ceux qui leur souvenoient avec toute l'Eglise, qu'on ne pouvoit celeb. la feste de Pâques dès le quatorzième jour de la Lune.

On rapporte à l'an 619. la mort de saint Laurent. Il eut de suite pour successeurs Mellit, Juste, Honorius, Dieu-donné. Saint Mellit passa ainsi du siege de Londres dans celui de Cantorbery. Les fatigues qu'il avoit souffertes dans ses voyages, & dans le ministere evangelique, le rendirent infirme, & sujet aux gouttes, mais l'ardeur de sa charité souvenoient la foiblesse de son corps, & tout infirme qu'il estoit, il ne laissoit pas d'agir, & de bien s'aquitter de son devoir. Estant malade, il se fit porter vers un incendie, qui desoloit la ville, & il l'éteignit par ses prieres. Dieu l'appella au repos de l'éternité l'an 624.

Juste son successeur fut transferé de l'Eglise de Rochestre à celle de Cantorbery, & reçut le *Pallium*, qui lui fut envoyé par le Pape Boniface V. avec un plein pouvoir d'établir d'autres Evesques dans le pais, s'il en estoit besoin. Il sacra Paulin, pour accompagner Edelburge sœur d'Edbald Roi de Kent, qui alloit épouser Edvvin Roi de Morthumbre, Prince tres-puissant, & qui avoit soumis à son Empire toute l'Angleterre; de sorte que ce pais-là n'avoit point de Prince, qui ne lui fut tributaire. Ce mariage fut une occasion & une entrée tres-favorable pour y porter le Christianisme. Paulin s'en prevalut, & aiant converti Edvvin, fonda le siege metropolitain d'York, mais cette Eglise fut presqu'éteinte dès sa naissance: car Cedual \* Roi des Bretons, & Penda Roi de Merce aiant joints ensemble leurs forces, attaquèrent Edvvin, & le défirèrent dans une bataille, où il perdit la vie. Ces Princes victorieux ne laissant point à Paulin la liberté de faire ses fonctions, il se retira dans le royaume de Kent avec la Reine Ethelburge, pour qui le Roi Edbald son frere fit bâtir le monastere de Liming, où elle prit le voile, & forma une communauté de Religieuses. Paulin fut reçu avec honneur par Honorius successeur de saint Juste dans le siege de Cantorbery, & se chargea de la conduite du diocese de Rochestre, qui estoit destitué de Pasteur. Jacques Diacre de saint Paulin, demeura à York, pour y consoler les Chrestiens, & lorsque le pais vint à jouir de la paix, il travailla utilement à la conversion des paiens, & il enseigna à

Y y iij

## VII.

S. Mellit troisième Archevesque de Cantorbery.

Act. an. 624. pag. 94.

## VIII.

S. Juste IV. Archevesque sacre saint Paulin.

Bed. l. 2. c. 8. & 9.  
Edov. Maiheru.  
pag. 2008.

\* Ou Cardual.  
Ann. 633.

Monastic. Anglic.  
to. 1. p. 85.  
Edov. Maiheru.  
Tabul. 5. p. 112.  
cap. 2. & Octobr.  
pag. 1591.

Id. 17. August.  
Bed. l. 2. cap. ult.  
l. 3. c. 25.

## CHAP. II.

plusieurs la véritable supputation de Pâques, & le chant ecclésiastique, selon l'usage de Rome & de Cantorbery. Au reste il est fort probable, mais non pas certain, que saint Paulin ait esté Religieux.

## IX.

*S. Aidan premier Evêque de Lindisfarne.*

Nam Monachi erant maximè, qui ad prædicandum venerant. Monachus ipse Episcopus Aidanus utpotè de insula quæ vocatur Hy destinaratus, &c. *Bed. l. 3. c. 3.*

De patre autem vestro Columba, & sequacibus ejus, quorum sanctitatem nos imitari & regulam, &c. sequi perhibetis.

*Idem. c. 25. Vide Edouv. Maib. 31. August. pag. 1377. S. Aidan mortuus l'an 651.*

Gradus ecclesiastici monachicam per omnia cum Episcopo regulam servant *Bed. in vita S. Cumberti. c. 16.*

## X.

*Honorius V. Archevêque de Cantorbery.*

*An. 632. ou selon d'autres 634.*

*Bed. l. 2. c. 15.*

Afin que l'on entende plus aisément ce que nous dirons dans la suite ; nous ne devons pas omettre que saint Osvald, qui regna quelque temps après, dans la Northumbre, entreprit d'y faire revivre la foi, dont il avoit esté éclairé, étant réfugié, & comme en exil parmi les Irlandois. Pour executer ce dessein, il pria Segene Abbé de Hi ou d'Ycolmkil, de lui envoyer des Religieux capables de prêcher l'Evangile. Le chef de cette mission fut saint Aidan, qui s'en aquitta avec beaucoup d'éclat & de fruit. Il fut le premier Evêque de l'Eglise de Lindisfarne, & il y établit l'observance monastique, comme saint Augustin avoit fait dans l'Eglise de Cantorbery : Mais cette Observance estoit Irlandoise ; car à l'égard des choses de disciplines, il suivit la regle de saint Colomb, & les usages de l'Abbaie d'Ycolmkil, & il ne faisoit point de difficulté de célébrer la feste de Pâques le quatorzième jour de la Lune, lors que ce jour estoit le Dimanche. En quoi sans doute il manquoit, ainsi qu'observe le venerable Bede ; mais quant au reste, sa conduite estoit tres-exemplaire, & parfaitement conforme aux maximes & aux loix de l'Evangile. Ce Saint, & les autres Religieux, qui l'accompagnoient, bâtirent encore d'autres monastères dans des terres, qui lui furent données par saint Osvald. Nous parlerons ailleurs de saint Finan, & de saint Colman ses successeurs, & de saint Ced, Cead, & Eat ses disciples. Au reste l'Evêque de Lindisfarne observoit en toutes choses la regle monastique avec les Prestres, les Diacres, les Chantres, & les autres Ministres de son Eglise, & ceux-ci estoient gouvernez par un Abbé, qu'il leur donnoit par leur avis & leur suffrage.

Honorius entra dans le siege de Cantorbery après Juste, & le tint près de vingt ans. Sous son Pontificat le Christianisme fit beaucoup de progrès dans l'Estangle par la piété du Roi Sigebert. Ce Prince avoit demeuré en France, & s'y estoit rendu fort intelligent dans les sciences. Aiant repassé en Angleterre, il prit possession du trône de ses ancestres, qui avoient regné dans l'Estangle, & il employa tout ce qu'il avoit d'esprit & d'autorité pour retirer ses peuples de l'idolâtrie. Felix

Evesque de Bourgogne, leur prêcha l'Evangile par la permission d'Honorius metropolitain, & assujetit un grand nombre de personnes à l'empire de JESUS-CHRIST. Pour banir l'ignorance du pais, Sigebert établit des écoles à Cambridge. Quelques uns estiment que c'est là l'origine de l'Université qui a esté depuis l'ornement de cette ville; mais d'autres n'en mettent la fondation qu'au dixième siecle.

La couronne, que portoit Sigebert, lui paroissant méprisable, en comparaison de celle que l'Evangile lui faisoit esperer dans le Ciel, pour l'obtenir plus seurement, il se retira dans un monastere, qu'il s'estoit fait bastir, & laissant le gouvernement de ses Estats à son cousin Egric, il se consacra au service de Dieu par la profession religieuse. Penda Roi de Merce aiant déclaré la guerre à Egric, les sujets de Sigebert le tirerent malgré lui du cloistre, pour commander l'armée. Sigebert ne pût pas se défendre de cette violence, mais se souvenant de sa profession, il ne prit pour armes qu'une simple baguette, & il fut tué dans le combat. Anne, qui regna dans l'Estangle après Egric, fut heureux dans sa posterité, aiant eu des filles & des petites filles, qui s'estant engagées dans l'Etat Religieux, parvinrent à une éminente sainteté, ainsi que nous dirons ci-après.

Les cinq premiers Archevesques de Cantorbery avoient esté étrangers, & vrai-semblablement Italiens: Mais après Honorius, qui mourut l'an 553. cette Eglise eut pour Pasteur Dieudonné, qui estoit Anglois de naissance. Ses travaux pour l'affermissement de la Foi eurent d'autant plus de succès, qu'il fut appuié de la protection du Roi Ercombert, qui pressé par les exhortations de sainte Sexburge sa femme ( qui fut depuis Religieuse ) fit briser les idoles dans toute l'étenduë de ses Estats, & établit des peines contre ceux qui manqueroient à observer le Carême. On attribué à Ercombert la fondation du monastere de Sepey, qui estoit une maison de filles.

La bienheureuse Ensvide sœur du mesme Prince fut en vain demandée en mariage par le Roi de Northumbre: Elle ne voulut point d'autre époux, que JESUS-CHRIST; & pour obtenir plus aisément ses faveurs, elle se dévoua à son service dans le monastere de Folkston au territoire de Kent, & imita ses souffrances par un continuel exercice de mortification.

---

 XI.

*Sigebert Roi  
d'Estangle se  
fait Religieux.*

*Bed. ibid. l. 3. c. 18.  
Ed. Maihevv. 17.  
Augusti.*

---

 XII.

*Dieudonné VI.  
Archevesque de  
Cantorberi.*

*L'an 655. car le sie-  
ge vaqua 18. mois.*

*Bed. l. 3. c. 8.  
Ed. Maihevv. 14.  
Julii p. 1031. & 915.*

---

 XIII.

*Sainte Ensvi-  
de Abbessé de  
Folkston.*

*Ed. Maihevv. 31.  
Aug. p. 1374.  
Monastic. Anglic.  
pag. 85.*

## CHAPITRE III.

*De la fondation de quelques Abbaies dans le pais d'Westsex, ou des Saxons Occidentaux.*

I.  
*Propagation de la foi dans le royaume d'Westsex.*

*Act. sac. 1. pag. 527.  
Bed. l. 3. c. 7.*

*Ed. Maiheuv. 3.  
Decemb. p. 2194.*

\* *Dorcinea*, qui est sans doute *Durno-  
varia*.

II.  
*Saint Birin Evêque de Dorset ou Dorcestre sur la riviere de Frome, ou Varia, & non sur celle de Tama.*

*Bed. l. 4. c. 12.  
vide Act. an. 705.  
pag. 64.*

Plusieurs Escrivains assurent que saint Augustin Apôtre des Anglois, prêcha dans le pais d'Westsex, ou des Saxons Occidentaux, & qu'il y bastit le monastere de Cerne dans le Comté de Dorset, après avoir renversé l'idole de Heil; mais ce fait n'est pas si constant, puisque Bede n'en dit rien, & qu'il témoigne de plus que saint Birin entrant dans cette province, n'y trouva que des payens, *cùm omnes ibidem paganissimos inveniret*. Il n'est pas non plus certain que saint Birin ait été religieux, ainsi que quelques-uns le supposent; & leur sentiment n'est fondé que sur de foibles conjectures. Il reçut la mission du Pape Honorius, & après avoir reçu le caractère Episcopal par les mains d'Astere Evêque de Gennes, il passa en Angleterre, & il y convertit, & baptisa Cinegisle Roy d'Westsex, vers l'an 636. Saint Osvalde Roy de Northumbre, fut le perein de ce prince, & ils donnerent tous deux à saint Birin, la ville de \* Dorcestre, pour y faire sa residence, & y bastir une Cathedrale.

Il importe pour nostre sujet, de sçavoir quelle estoit cette ville, parce qu'il y en a eu deux en Angleterre, qui ont porté ce nom de Dorcestre; l'une dans le territoire d'Oxford, qui faisoit partie du royaume de Merce, & l'autre dans le Comté de Dorcestre, ou Dorset, qui est dans l'ancienne province d'Westsex. Camden, & d'autres historiens Anglois, font saint Birin Evêque de cette premiere ville; mais sans doute ils se meprennent, car saint Birin ne prêcha point la foi dans le pais de Merce, il n'y fut point Evêque, & le Roy Cinegisle, ne lui pouvoit pas donner une ville qui ne lui appartenoit pas. De plus il est certain; par le témoignage de Bede, que le diocese de Dorcestre, que gouverna saint Birin, & après lui Angilbert, Wina, Eleuthere, & saint Heddi, étoit dans la province des Saxons Occidentaux. L'autre ville de Dorcestre qui estoit dans le pais de Merce, n'eut de siege episcopal, que du temps de Theodore

Theodore Archevêque de Cantorbéry, qui parragea ce pais-là en cinq diocèses, & son premier Evêque fut Etla, auquel tems l'Eglise de Dorcestre, dans le pais de Westsex, estoit sous la conduite de saint Hedde. Cette observation nous dispensera de mettre en question si saint Birin établit des Chanoines à Dorcestre dans la Comté d'Oxford, étant clair qu'il ne pût pas faire cet établissement, puisqu'il ne fut point Evêque de cette ville, & qu'il ne travailla au salut des ames, & ne bâtit des Eglises que parmi les Saxons Occidentaux.

Ce fut sous son pontificat, que le pieux & sçavant Meidulphe solitaire, posa les fondemens du celebre monastere de Malmesbury. Nous en dirons encore quelque chose cy-aprés, en parlant de saint Adelme, qui en fut Abbé. On attribüe à Kinevalque fils du Roi Cinegisle, l'établissement du siege de Wincestre, dont l'Eglise fut dès son origine, ou dans la fuite, un monastere de l'Ordre de saint Benoist. Il le fonda pour y mettre un Prestre Anglois, nommé Wina, parce qu'il ne pouvoit entendre le langage, ni profiter des instructions d'Agilbert, qui bien que François de nation, avoit succédé à saint Birin. Agilbert fut mal satisfait de la fondation de ce nouveau siege, qui s'estoit fait sans son agrément, & c'est pourquoi il repassa depuis en France, où son merite l'éleva au gouvernement de l'Eglise de Paris.

Si l'on en croit les memoires de l'Abbaie de Glaftenbury, ç'estoit la plus ancienne Eglise d'Angleterre, & elle avoit eu pour fondateur Joseph d'Arimathie. Elle étoit située dans le Comté de Somerset, qui faisoit partie du royaume de Westsex, ou des Saxons Occidentaux. On dit qu'elle eut pour premiers habitans des Solitaires, que saint Patrice engagea à vivre en commun, à l'imitation des Peres d'Egypte. Saint Sen-Patrice y mourut, & c'est ce qui a donné lieu de croire qu'elle possédoit les reliques de saint Patrice, Apôtre d'Irlande. Dans le VII. siecle elle reçut la Regle de saint Benoist, qui estoit sans doute la Regle commune des monasteres du pais, ainsi qu'il paroît par le témoignage de saint Adelme, & par les actes de saint Boniface, tous deux religieux de la province de Westsex. Le premier dès Abbez Anglois qu'ait eu Glaftenbury, est Britwald, à qui le Roi Kynevalque donna quelques terres. Il eut pour successeur Hein'gifel, que le Roi Kentvvin, établit Abbé l'an six cens soixante-dix-huit, à la priere de saint Hedde & des Reli-

## III.

Fondation de  
l'Abbaie de  
Malmesbury, &  
de l'Eglise de  
Wincestre.

## IV.

De Glaftenbury.

Monastic. Anglic.  
pag. 1. & seqq.

Bolland. 17.  
Mart pag. 583.

Monast. Ang.  
Tom. 1. pag. 12.

gieux de la communauté. Ce prince fit encore d'autres graces à leur monastere, & leur permit d'élire à l'avenir leur Abbé, selon la Regle de saint Benoist. Il fut enterré dans leur Abbaie, pour laquelle il avoit une grande veneration, l'appellant ordinairement *la mere des Saints*. Ce Kentvvin pourroit bien avoir été le même qu'un Prince nommé Eurvvin ou Escvvin, qui se fit Religieux. Car si on excepte la diversité du nom, toutes les circonstances appuient, & confirment cette conjecture. Nous parlerons aillicurs de cet Eurvvin & du Roi Ina, qui fut comme le second fondateur de Glastenbury.

## V.

## D'Abingdon.

*Monastic Anglie.*  
tom. 1. pag. 97.

L'Abbaie de sainte Marie d'Abingdon du Comté de Barke, eut son commencement vers l'an 675. Un grand Seigneur nommé Cissa, regnoit alors dans le país sous la dépendance du Roi de Vvestsex. Heane son neveu entendant un predicateur qui insistoit sur cette maxime de l'Evangile, *qu'il est difficile qu'un homme riche se sauve*, en fut tellement touché, qu'il resolut de quitter le monde. Pour cet effet, il pria son oncle de lui permettre de bâtir un monastere. Cissa y consentit, & lui donna un lieu nommé Aben, où il s'établit avec ceux qui voulurent l'imiter. Sa sœur nommée Cisse, suivit son exemple, & fonda le monastere de Helnestou, dont elle fut la premiere Abbesse. Nos memoires nous fournissent quelques particularitez touchant l'observance primitive d'Abingdon. Ce monastere étoit composé de douze petites maisons, qui avoient chacune leur chapelle, & estoient habitées d'un seul Religieux. Ces maisons étoient environnées d'une haute muraille, qui leur servoit de cloitre. Ils estoient vêtus de noir, & n'usoient point de linge, ils dormoient sur des cilices, & ne mangeoient point de chair, s'ils n'estoient fort malades. Les dimanches & les festes, ils celebrent la messe dans l'Eglise, & dinoient ensemble. Aux grandes festes, ils porroient des scapulaires, ou du moins des capuces de soye. Les femmes n'entroient point dans leur monastere. Nul Religieux n'en sortoit que par la permission de l'Abbé, & pour une cause necessaire, ou pour les besoins de la communauté. Il y avoit près de la porte un petit logis où ils alloient parler à ceux qui venoient leur rendre visite.

Diebus dominicis  
& præcipuis festi-  
vitatibus, simul  
conveniebant, &  
in Ecclesia missam  
celebrabant, & si-  
mul manducabant.  
*ibid.* pag. 98.

## CHAPITRE IV.

*De l'établissement de divers monasteres dans le pays de Merce, & dans la Northumbre.*

Pendant que les successeurs de saint Augustin dans le siege de Cantorberi travailloient à faire fleurir la religion Chrétienne dans le royaume de Kent, & dans les autres païs où ils l'avoient plantée. Les disciples de saint Aidan prenoient le même soin de l'Eglise de Northumbre, dont ce Saint étoit comme le second fondateur. Il est de la justice de donner aussi cette qualité au saint Roi Osvald, qui l'avoit attiré dans son païs, pour y prêcher l'Evangile. Ce Prince faisant la guerre à Penda Roi payen, fut tué dans la bataille de Maserfelch. Penda au lieu de souffrir qu'on lui rendit le devoir de la sepulture, lui fit couper la teste & les bras, & les fit attacher à des arbres, mais il ne put deshonorer sa memoire. Les miracles qui se firent dans le lieu où il avoit rendu l'esprit, publierent la gloire dont Dieu l'avoit couronné. On porta depuis sa teste & ses bras au cimetiere de Lindisfarne. Offride Reine de Merce & niece du Saint, envoya son corps à Bardenei, celebre Abbaie de nôtre Ordre, située dans le territoire de Lincolne. D'abord les Religieux firent difficulté de le recevoir; mais la nuit il parut une colombe de lumiere sur les reliques du Saint, laquelle leur ayant fait connoître le prix & la valeur de ce qu'on leur apportoit, ils l'accepterent avec joie, & le Saint fut depuis le patron de leur monastere.

Il eut pour successeur son frere Osvi, mais Osvi ne regna pas seul dans la Northumbre, il eut seulement le païs qui est au delà du Tin, & qui s'appelle encore Northumberland; & un autre Prince nommé Osivin, posseda le Comté d'York, & les autres terres qui sont au deçà de la même riviere. Ils vécutrent quelque temps en bonne intelligence, mais des gens ennemis de la paix, les brouillerent, & Osivin ayant fait assassiner Osvin, qui étoit un Prince de grand merite, s'empara de son Etat, & étendit sa domination dans toute la Northumbre. Cette violence fut detestée de tout le monde, parce que celui

Zz ij

---

I.  
*Abbaye de Bardenei.*

*L'An 642.*

*Beda l. 3. c. 9.  
10. 11.  
Monast. Anglic.  
tom. 1. pag. 142.*

---

II.  
*Fondation des  
monasteres de  
Gilling, & de  
Tinnuth.*

*L'An 651.*

## CHAP. IV.

à qui il ôta ainsi la couronne & la vie, étoit généralement aimé, & que les étrangers mêmes se rendoient de toutes parts auprès de lui pour avoir la satisfaction de le servir. Osuvi reconnut depuis la grandeur de son péché, & tâcha de l'expier par de bonnes œuvres. Il fit bâtir une Eglise à Gilling vers Richemond, qui étoit le lieu, où étoit mort Osuvin, à qui l'on donne même la qualité de Saint, & il y mit une communauté de Religieux, afin qu'ils priaissent pour les deux Rois, & tant pour celui qui avoit perdu la vie, que pour celui qui l'avoit fait tuer. Leur premier Abbé fut Trumher, parent de saint Osuvin, & depuis Evêque de Lichfeld. Ceux qui assassinerent ce Prince, porterent son corps vers l'embouchure de la riviere de Tin, & l'enfvelirent dans une chapelle dediée à la sainte Vierge. On adjouste que l'on y établit aussi des Religieux, & que ce monastere donna tant d'édification aux fidelles que les personnes de qualité croioient qu'il leur étoit avantageux d'y reposer après leur mort, & le choisissoient pour le lieu de leur sepulture. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que ce monastere appelé *Tinemuth*, à cause de sa situation, a été de nôtre Ordre, & qu'il dépendoit de la fameuse Abbaye de saint Alban, dont nous rapporterons cy-après la fondation. Saint Aidan ayant été appelé à la gloire du ciel l'an 651. eut pour successeur saint Finan moine d'Hi ou d'Ycolmkil, & son associé dans le ministère de l'Evangile, gouverna après lui le diocèse de Lindisfarne. Il baptisa Peade fils du Roi de Merce, & envoya dans ce païs là trois Prestres Anglois, & un Irlandois, pour l'y accompagner, & en exciter le peuple à suivre l'exemple de son Prince. Un de ces Prestres étoit saint Ced, Religieux de Lindisfarne, depuis Evêque de Londres. Saint Finan mourut l'an 661. & eut pour successeur saint Colman, Religieux d'Hi, & ardent défenseur des usages irreguliers de son monastere. Si l'on excepte ce faux zele, tout étoit louïable dans sa conduite, & l'on étoit extrêmement édifié de sa vertu, & de celles des Ecclesiastiques, qui travailloient avec lui à l'instruction des peuples. Ils ne se mêloient que de ce qui regardoit l'administration des Sacremens, & le salut des ames. Ils étoient si desintereffez, que lorsqu'on leur donnoit de l'argent, ils le redonnoient aux pauvres. Ils n'acceptoient point de terres, & de domaines, pour bastir de nouveaux monasteres, si les personnes de qualité ne les contraignoient de faire ces sortes

*Vide Camden in Richemundshire. Beda l. 3. c. 14.*

*Monastic. Angl. tom. 1. p. 334.*

*In magna erat veneratione, tempore illo religionis habitus. ita ut ubicumque clericus aliquis, aut monachus adveniret, gaudenter ab omnibus, &c. Diebus dominicis ad Ecclesiam sive ad monasteria certatim non reficiendi corporis, sed*

d'établiffemens. Auffi les laïques avoient grande confideration pour les Ecclefiastiques, & pour les Religieux, ils les recevoient chez eux avec joie, & lorsqu'ils les rencontroient par le chemin, ils leur demandoient la benediction. Les dimanches ils alloient à l'envi aux Eglifes, ou aux monafteres, non pour s'y divertir, & faire des feftins, mais pour y entendre la parole de Dieu.

L'Abbaie de VVitbi, qui étoit dans le diocefe d'Yorck, s'appella d'abord Streneshal, & eut son origine du temps de faint Finan. La fondation en est des plus remarquables, ce monaftere ayant été en quelque sorte un monument public, & comme le trophée d'une infigne victoire. Penda Roi de Merce, se rendit la terreur de fes voisins, & quoiqu'il fut idolâtre, il consentit que son fils reçût le baptême, & épousât la fille d'Ofvvi Roi de Northumbre. Il permit de plus que l'on prêchât la foi dans fes Etats, & il avoit même du mepris & de l'averfion pour les Chrétiens, qui vivoient mal, *parce que, disoit-il, ç'étoient des miferables, qui n'obeiffient pas à leur Dieu.* L'alliance de Peade avec Ofvvi, n'empêcha pas que Penda qui ne respiroït que la guerre, & qui avoit déjà vaincu, & tué cinq Rois, ne fit des courses dans les terres de ce Prince, qui tacha d'abord de l'adoucir, & d'achepter la paix par de riches prefens. Mais ne pouvant rien gagner sur ce barbare, & voulant auffi venger le fang de faint Ofvalde son frere, à qui Penda avoit ôté la vie, il refolut de repouffer la force par la force. Ofvvi fçavoit bien qu'il étoit le plus foible, mais il eut recours à Dieu, & fit vœu de lui consacrer Elfede fa fille qui n'avoit pas encore deux ans, s'il favorifoit fes armes. Il obtint du ciel la protection qu'il en efperoit; & après avoir remporté une pleine victoire sur son ennemi, il mit fa fille dans le monaftere de Herntheu, bafsi par la devote Heiu ou Bege, & qui étoit alors sous la conduite de la sainte Abbeffe Hilde. Cette Abbeffe aidée de la liberalité d'Ofvvi, fonda Streneshal, & y transféra fa communauté. Sainte Hilde avoit reçu le voile de faint Aidan, & c'est pourquoy il y a apparence qu'elle fuivoit la difcipline monaftique d'Ycolmkil; mais il y a fujet de croire que la Regle de faint Benoist, fut reçûë dans son Abbaie après que faint V Vilfrid Evêque d'York, en eut recommandé l'obfervation aux Religieux du pais de Northumbre. Lorsque fainte Hilde mourut (fçavoir l'an 680.) il y avoit à Streneshal, un

CHAP. IV.  
erudiendi sermo-  
nis Dei gratia  
confluebant. *Bed.*  
l. 3. c. 26.

## III.

Fondation de  
Streneshal dans  
le diocefe  
d'York.

Contemnendos &  
miseros esse eos  
qui Deo suo in  
quem crederent  
obedire, contem-  
nerent. *Bed.* l. 3.  
c. 21. 24.

L'An 655.

*Monast. Anglic.*  
t. 1. pag. 71. 595.

*Ed. Maibeuv.*  
19. Novemb. pag.  
2122.

## CHAP. I V.

In extremis monasterii locis seorsum posita ubi numero convenientes ad conversionem feminae solebant probari, donec regulariter instituta in societatem Congregationis susciperentur. *Bede. l. 4. c. 23.*

lieu particulier, où l'on éprouvoit les novices avant que de les admettre à la profession, ce qui est conforme à nôtre Regle. Au reste ce monastere étoit double, & outre les Religieuses, il étoit habité de quelques Religieux, qui vivoient sous la dépendance de l'Abbesse. La communauté des moines étoit si bien réglée; & l'on s'y appliquoit avec tant de soin aux exercices de piété, & à l'étude des Lettres, qu'elle devint un Seminaire de vertueux, & de sçavans Prestres. Bede témoigne qu'il avoit veu cinq Evêques de grand merite, qui en avoient été tirez, sçavoir, Bosa, V Vilfrid, second du nom, & Jean Evêques d'York, Eda, ou Heddi Evêque de Dorcestre, & Ostford Evêque de VVorcestre.

## IV.

*De Petroburg dans le pais de Nordhampton.*

*Monast. Anglic. pag. 64.*

Peade Roi de Merce, fonda le monastere de Medehamsted, nommé Petroburg dans le Comté de Nordhampton. Celui qui en eut le premier la conduite, fut Saxulphe, que l'on ordonna depuis Evêque, pour gouverner le nouveau diocese de Lichfeld. Cette fondation fut confirmée par Vvlfser, frere & successeur de Peade. Outre le principal monastere, Saxulphe en bastit un autre nommé Ancarig, qui fut dédié à la sainte Vierge. Ce dernier étoit proprement un ermitage, où il y avoit plusieurs cellules destinées pour les Religieux, qui voudroient imiter la vie des Anachorettes, & garder une plus étroite solitude, en demeurant néanmoins sous la dépendance de leur Abbé.

## V.

*De Dormecastre.*

*Bolland 6. Mars. pag. 444.*

Sainte Kineburge, sainte Kinesvite, & sainte Tibbe leur parente, servirent Dieu dans l'état de la virginité à Dormecastre, qui étoit, ou un petit monastere (car sainte Kinesvite est qualifiée Abbesse) ou du moins une maison de campagne, où elles vécutent en retraite, sous la direction de quelques Religieux de l'Abbaie de Petroburg, laquelle fut depuis honorée de leurs reliques. Il ne faut pas confondre sainte Kineburge avec Kineburge sa sœur, femme d'Alcfrid, fils aîné d'Osivi Roi de Northumbre. On dit que certe Sainte gouverna un monastere, qui porta depuis le nom de Kineburg, mais selon d'autres, Kineburg ne differe point de Dormecastre.

## VI.

*D'Ikanho.*

La ville de Boston, qui est aujourd'hui dans le Comté de Lincoln, doit son nom, & peut-estre aussi son origine à saint Botholf, qui bastit près du lieu qu'elle occupe, une Abbaie nommée Ikanho. Ce Saint naquit dans la grande Bretagne, de parens Anglois Saxons. Lorsqu'il fut en âge de voiage, il

passa en France avec son frere Adulphe, afin des'y former à la vertu, & d'y apprendre les sciences. Ils en visiterent les principaux monasteres, & ensuite, ils en choisirent un où ils se consacrerent à Dieu. On ne marque point quel étoit ce monastere, mais il est certain par leurs actes, qu'il étoit double, & composé de deux communautez; l'une d'hommes, & l'autre de filles, qui demeuroient dans deux maisons separées, tels qu'étoient ceux de Farmonstier, de Jouïarre, & de sainte Colombe. Ils y joignirent l'étude aux exercices de pieté, & ils ne bornerent pas leur application à s'instruire eux-mêmes; mais ils se rendirent aussi capables de prêcher, & de faire des leçons de vertu aux autres. Saint Adulphe fut ordonné Evêque, non pas toutefois de Mastrich, comme disent ses actes, où il s'est glissé quelque erreur; car de son temps, l'Eglise de Mastrich eut des Prelats d'un autre nom, ou bien il faut dire que s'il fit les fonctions pastorales dans ce diocèse, ce ne fut qu'en qualité de Chorevesque. Il ne lui manquoit aucune des vertus d'un saint Prelat. On voioit dans sa conduite tant de pieté envers Dieu, tant de charité envers le prochain, & tant de vigilance à remplir ses devoirs, que pour se rendre parfait, il ne falloit que l'imiter, & le suivre. Pour saint Botulfe, il s'attacha uniquement à la profession de religieux, & il en apprit aux autres les loix, & les devoirs. Car ayant repassé en Angleterre, avec des lettres de Princesses Angloises, qui servoient Dieu dans la communauté de filles de son Abbaie, il y fut tres-bien reçu du Roi Edelmond leur frere, qui possédoit\* une partie de l'ancienne province de Merce, & peut-estre aussi de l'Estangle. Edelmond, lui ayant permis de s'établir dans quelque desert de ses Etats, le Saint choisit pour sa demeure, celui d'Ikanho, & après en avoir chassé les demons, il y fonda un monastere vers l'an 654. Cet établissement fit d'autant plus d'éclat, qu'il paroissoit nouveau, & sans exemple. Car l'on n'avoit point encore vû de maisons religieuses dans le pais. Le Saint fit garder à ses disciples la Regle de saint Benoist, y mêlant diverses pratiques de pieté, prescrites par les autres maîtres de la vie religieuse, ou qu'il avoit remarquées dans les monasteres de France. Il leur parloit souvent de ce qu'il y avoit vû de plus édifiant; mais il prenoit encore plus de soin de les instruire par son exemple. Après avoir beaucoup travaillé pour les former à la perfection, & y avoir lui-même fait

*Ibi ergo monasterialibus imbuti regulis, &c non solum doceri, sed ex gratia Dei inter perfectiores potestatem adepti sunt docendi. Act. an. 700. pag. 4.*

*\* Souverainement ou dependamment de quelque autre Prince. Rex vel Subregulus.*

*Præcepta salutis secundum beati Patris Benedicti, documentum vetera novis, nova veteribus miscens, nunc antiquorum instituta, nunc per se intellecta discipulos edocuit. Act. sac. 3. an. 700. pag. 6.*

CHAP. IV. grand progresz ; il finit ses jours par une mort qui le fit entrer dans la gloire du Ciel.

VII.  
De *Lestingen*.  
Ced ou Cedde.

Panis permodi-  
cum , & unum  
ovum gallina-  
ceum , cum parvo  
lacte aquâ mixto.  
*Bed. l. 3. c. 23.*

*Monast. Anglic.*  
*tom. 1. pag 62.*

La religion Chrestienne refleurit dans le pais des Saxons Orientaux , ( c'est-à-dire à Londres , & aux environs ) par les predications de saint Ced Religieux de Lindisfarne , & ensuite Evesque de Londres. Le Saint possédant cette dignité , ne laissoit pas de faire des voiajes dans son pais , qui étoit la Northumbre , & d'y annoncer l'Evangile. Lorsqu'il y faisoit cette fonction , Edilvvalde qui y regnoit , le pressa de choisir quelque lieu pour y bâtir un monastere , où il pût aller entendre la parole de Dieu , & y faire enterrer ceux de sa maison. Le Saint accomplit le pieux desir de ce Prince & fit l'établissement qu'il souhaittoit. Mais auparavant il voulut consacrer par des prieres , & par des jeûnes le lieu de *Lestingen* , qui y étoit destiné , suivant la pieuse coutume de ceux qui l'avoient instruit dans la vie religieuse. Pour cet effet , il y alla passer le Carême. Chaque jour de ce saint temps , il ne mangeoit que le soir , & prenoit seulement pour nourriture , un œuf , un peu de pain , & du lait meslé d'eau : il bastit ensuite le monastere de *Lestingen* , & il y fit observer les usages de Lindisfarne. Il y mit pour Abbé , saint Ceade son frere , qui fut depuis Evesque. Cette Abbaie a eu depuis rang entre les monasteres de l'Ordre de saint Benoist , comme on le peut voir dans le *Monasticon* , ou recueil des chartes des monasteres d'Angleterre. Saint Erconvald , successeur de saint Cedde , fonda deux monasteres , dont il sera parlé cy après.

## CHAPITRE V.

*De saint Theodore Archevêque de Cantorbery , & de saint Adrien Abbé de saint Pierre , ou de saint Augustin , près de la même ville.*

I.  
*Sciences , &  
discipline de  
l'Eglise Romai-  
ne portées en  
Angleterre.*

LA foi avoit esté plantée parmi les Anglois , mais il falloit encore l'affermir par le reglement des mœurs , & de la discipline , & cultiver par la connoissance des lettres , leurs esprits qui étoient peu éclairez , & tenoient encore du naturel rude & farouche de leurs peres. C'est à quoi travaillerent de grands

grands hommes que Dieu leur envoya de dehors, ou qu'il suscita parmi eux, & qui formerent d'excellens disciples. Les principaux furent Theodore, Adrien, V Vilfrid, Benoit Evêque, Jean, Aldelme. Car ce furent eux, qui civiliserent l'Angleterre, & qui la rendirent toute Romaine à l'égard de la célébration de la feste de Pâques, de la tonsure clericale, de la structure & de la decoration des Eglises, de la science de l'Ecriture, & des Canons, de l'observance religieuse, du chant, & des ceremonies ecclesiastiques.

Après la mort de Dieudonné Archevêque de Cantorbery, Osvi Roi de Northumbre, & Egbert Roi de Kent, du consentement de toute la nation Angloise, lui destinerent pour successeur, le venerable V Vilghard Prestre, qui avoit esté instruit dans les choses saintes, par les disciples de saint Gregoire Pape, & ils l'envoyerent à Rome pour recevoir le caractère de l'Episcopat, mais il mourut avant que d'estre ordonné. Vitalien, qui remplissoit alors le saint siege, voulut lui substituer Adrien Abbé de Niridan, près de Naples; mais cet Abbé en qui un grand merite se trouvoit joint à une humilité encore plus grande, s'en défendit, protestant qu'il étoit indigne d'une charge si éminente, & afin qu'on ne le contraignit pas de l'accepter, il proposa un autre Religieux, nommé André, qui avoit la conduite d'un monastere de filles. En effet chacun d'abord jugea celui-ci capable de bien conduire un diocèse; mais on ne le sacra point, parce qu'on crût que sa santé étoit trop foible, pour faire le voiage d'Angleterre. Le Pape voulut de nouveau obliger Adrien à consentir à son ordination; mais le saint Abbé pria qu'on lui donnât encore du temps, pour chercher une personne plus digne que lui. Il l'obtint, & quelques jours après, il presenta au Pape un Religieux nommé Theodore, que sa pieté, & son sçavoir rendoient très-recommandable. Le Pape agréa Theodore, à condition qu'Adrien qui étoit venu deux fois en France pour diverses affaires, l'accompagneroit en Angleterre, & l'aideroit à porter le poids de la charge pastorale.

Leur voiage se faisant au commencement de l'hyver, Theodore s'arresta à Paris, où Agilbert, qui en étoit Evêque, exerça envers lui l'hospitalité, & l'informa aisement de l'état de l'Eglise d'Angleterre, dont il pouvoit estre très-bien instruit, aiant gouverné le diocèse de Dorcestre. Pour Adrien, il se

A a a

## I I.

*Ordination de  
l'Archevêque  
Theodore.*

*AA. an. 690.  
pag. 1031. de S.  
Theodoro.  
Bed. lib. 3. c. 23.  
l. 4. c. 1.  
L'An 664.*

L'An 668.

## I I I.

*Theodore va en  
Angleterre avec  
Adrien.*

retira d'abord auprès d'Emme Archevêque de Sens, & ensuite auprès de saint Faron Evêque de Meaux, dont il fut tres-bien reçu. Egbert envoya au devant d'eux un de ses principaux officiers, avec lequel Theodore passa la mer. Adrien le suivit quelque temps après. Bien qu'ils fussent tous deux étrangers, sçavoir, Theodore de Tarfe en Cilicie, & Adrien d'Afrique, ils furent bien reçûs des Anglois, & s'acquirent en peu de temps leur affection, & leur estime. Aussi avoient-ils toutes les qualitez necessaires pour soutenir l'emploi qu'on leur avoit confié. Ils étoient tres-habiles dans les sciences, & dans les affaires, & avoient une parfaite connoissance de la langue latine, & de la grecque. Outre le soin qu'ils prirent d'instruire les peuples dans la doctrine du salut, & de regler la discipline ecclesiastique, ils s'appliquerent à enseigner les lettres divines & humaines, & même la poesie, l'arithmetique, & l'astronomie, autant que ces sciences pouvoient estre utiles à l'Eglise, & sur tout pour le discernement du veritable Dimanche de Pâques, afin d'abolir la fausse supputation des Irlandois, & des anciens Bretons. Le venerable Bede témoigne qu'il y avoit encore de son temps, de leurs disciples, qui sçavoient la langue latine, & la grecque, aussi parfaitement que l'Angloise.

Usque hodie supersunt de eorum discipulis, qui latinam græcamque linguam æquè ut propriam, in qua nati sunt, norunt. *Bed. l. 4. c. 2. Aët. t. 2. p. 1033.*

## IV.

*Conciles tenus par Theodore.*

Ut quæque monasteria Leo consecrata, nulli Episcoporum liceat ea in aliquo inquietare, nec quicquam de eorum rebus violenter abstrahere, ut ipsi monachi non inigrent de loco ad locum, &c. *Ibid p. 1034.*

Theodore tint deux Conciles, l'un en 673. pour le retablissement de la discipline ecclesiastique; & l'autre en 680. pour preserver l'Angleterre de l'heresie d'Eutyches, & de celle des Monothelites. Dans le premier l'on ordonna entr'autres choses, que dans toutes les Eglises, l'on celebreroit la feste de Pâques, le Dimanche d'après le quatorzième jour de la Lune du premier mois. Qu'il ne seroit point permis aux Evêques d'inquieter en rien les monasteres consacrez à Dieu, ny d'en prendre les biens par violence, & que les Religieux ne pourroient changer de lieu, c'est-à-dire, de monastere, sans la permission de leur Abbé, mais qu'ils persevereroient dans l'obéissance qu'ils avoient promise à Dieu au temps de leur conversion, ce qui est conforme à l'esprit de saint Benoist. Theodore mourut saintement l'an 690. Le Pape Agathon faisoit tant d'estime de sa suffisance, qu'il differa pendant quelque temps, la celebration du VI. Concile general de Constantinople, dans l'esperance que Theodore l'Archevêque, & le *Philosophe, ou le Sçavant* de la grande Isle de Bretagne, pourroit s'y rendre, & estre une des lumieres de cette sainte assemblée. Son capitulaire

est une preuve de son intelligence dans les Canons, & de son zele à les faire observer. L'histoire a toutesfois remarqué qu'il ne les garda pas exactement dans la cause de saint Vilfrid : mais comme nous dirons, il lui en demanda pardon, & se reconcilia avec lui avant que de mourir.

Il paroist par un extrait des Canons qu'il avoit dressez pour la discipline ecclesiastique, inseré dans l'ordre, ou ancien rituel Romain, que de son temps, les moines d'Angleterre suivoient la Regle de saint Benoist. Car cet extrait porte que l'on demandera à l'Abbé, s'il veut garder la Regle de saint Benoist, & la faire garder à ceux qui lui sont soumis, & s'il est dans la resolution de ramasser, & de reunir à sa communauté, autant qu'il lui sera possible, les biens de son Eglise, qui en ont esté distraits, & separez injustement, pour les appliquer aux besoins de son Eglise, de ses Religieux, des pauvres, & des pelerins, en quoi l'on peut voir en passant quel usage on doit faire des biens des monasteres, & qu'ils ne doivent estre employez, qu'à l'entretien de l'Eglise, à la subsistance des Religieux, & au soulagement des miserables. Il est encore à remarquer, que lorsque l'Evesque met la Regle entre les mains de l'Abbé qu'il ordonne, il lui doit dire, selon ce Canon de Theodore. *Recevez la Regle qui nous a esté donnée par les saints Peres, pour gouverner le troupeau que Dieu commet à vos soins. Recevez la Regle de la profession monastique, afin d'y conformer votre vie, & que ceux qui vous seront assujettis, fassent le même.* Il en est de même de la benediction de l'Abbesse. Selon le reglement de Theodore, inseré aussi dans l'Ordre Romain, on recite pour elle plusieurs oraisons. Ensuite on lui presente la Regle monastique, & on dit: *Recevez la Regle qui nous a esté donnée par les saints Peres; Et cette Regle est sans doute celle de saint Benoist, comme il paroist par une des oraisons qui est tirée en partie du quatrième Chapitre de nôtre Regle.*

Saint Pierre premier Abbé de saint Augustin de Cantorberi, eut de suite pour successeurs, Jean, Rufinien, Gracieux, Petrone, Nathanael, tous étrangers, & venus d'Italie. L'Archevêque Theodore substitua à ce dernier saint Benoist Biscop, & à celui-ci le B. Adrien, que le Pape Vitalien lui avoit associé pour travailler au ministere de l'Evangile, & pour prendre garde que Theodore qui étoit Grec d'origine, n'altérât en Angleterre la pureté de la foi, en y mêlant quelque

## V.

*De son temps la Regle de saint Benoist estoit la Regle commune des moines Anglois.*

*Apostolica prius censemus cum auctoritate examinandum suum propositum, & sancti Benedicti Regulam si velit ipse observare, sibi que subiectos, ut id ipsum faciant diligenter instruere, res quoque Ecclesie ubique locorum hætenus dispersas injustè quantum prævalet congregare, easque in usum Ecclesie, & fratrum, pauperum etiam & peregrinorum observare. Ord. Rom. in ordin. Abbat.*

## VI.

*Saint Adrien Abbé de saint Pierre de Cantorbery.*

chose des nouvelles opinions de ceux de sa Nation. Le saint Abbé après s'estre fidellement acquitté d'une commission si importante, & avoir formé plusieurs disciples, mourut l'an sept cens huit, selon la chronique de son monastere, ou en sept cens dix, selon d'autres.

## CHAPITRE VI.

*De saint Benoist Biscop, fondateur des monasteres de saint Pierre de Wiremuth, & de saint Paul de Farrow.*

I.  
*Saint Benoist  
Biscop Reli-  
gieux de Lerins,  
& Abbé en An-  
gleterre.*

*Ætatem moribus  
transiliens nulli  
animum voluptati  
dedit. Bed. Hist.  
Abbas. V Wiremuth  
lib. 1.*

*Digrediens ad In-  
sulam Licinensem,  
ibidem se mona-  
chorum cœtui tra-  
didit, tonsuram  
accepit, & disci-  
plinam regularem  
monachi voto in-  
signitus debita  
cum sollicitudine  
servavit. Bed.  
Hist. Abbas. V Vi-  
remuth. l. 1.*

IL ne faut pas separer cet saint Abbé des deux Saints dont nous venons de parler, puisqu'il servit de guide à Theodore, lorsqu'il sortit d'Italie, pour passer en Angleterre, & qu'il contribua aussi en sa maniere, à faire fleurir la pieté, & les sciences parmi ceux de sa Nation, en les excitant par son exemple, à orner les Eglises, & à dresser des bibliotheques. Saint Benoist Biscop ( qui devoit estre appellé Biscop Benoist, ) naquit vers l'an 618. dans une famille noble de Northumbre, ou de l'Angleterre septentrionale. La Cour eut les premieres années de sa jeunesse, mais ils'y conduisit avec beaucoup de retenuë. Et c'est pourquoy Bede ne craint point de lui donner le même éloge, que saint Benoist a reçu de saint Gregoire, & de dire que le jeune Biscop, parut alors beaucoup plus avancé en vertu, qu'en âge, & qu'il ne se laissa point surprendre aux charmes de la volupté. Il fut quelque temps officier du Roi Osuvi, & ce Prince lui donna une terre; mais touché de l'amour des biens éternels, il quitta la Cour à l'âge de vingt-cinq ans, & s'en alla par devotion à Rome. Etant revenu en Angleterre, il s'appliqua à l'étude des choses saintes. Il retourna à Rome cinq ou six ans après avec le Prince Alfrid fils d'Osuvi. Ensuite il se retira à Lerins, & il y reçut la tonsure, & après avoir fait vœu de la vie monastique, il y passa deux ans dans une exacte observation de la discipline reguliere. De la il revint en Italie, & par l'ordre du Pape, il conduisit saint Theodore en Angleterre, & lui servit d'interprete. Il fut établi Abbé de saint Augustin de Cantorbery; mais après avoir exercé deux ans cette charge, il la ceda à saint Adrien, & s'en

alla de nouveau à Rome, d'où il rapporta quantité de livres, qui traitoient des choses divines. Il demeura quelque temps auprès de Kenvalque Roi des Saxons Occidentaux, qui l'honoroit de son affection, & l'avoit secouru de ses libéralitez. Après la mort de ce Prince, il repassa dans son pais de Northumbre. Le Roi Egfrid, fils & successeur d'Osivi, lui aiant donné une terre, il y fonda le monastere de VViremuth, ainsi appellé, parce qu'il estoit à l'embouchure de la riviere de Vedre, dans le territoire de Durham. Il en bastit l'Eglise d'une structure Romaine, & il l'embellit d'un grand nombre de saintes images, & de tableaux qui representoient des Saints, & divers mysteres de la religion Chrestienne, pour instruire plus aisement le simple peuple, qui bien souvent ne sçait pas lire. C'est lui qui a le premier introduit en Angleterre l'usage du verre, pour la garniture, & l'ornement des fenestres, par le moyen des ouvriers qu'il fit venir de France.

On remarque de lui qu'il fit cinq fois le voiage de Rome, & qu'il en rapporta ces tableaux, des reliques des Saints, & un grand nombre de livres. Il obtint aussi un privilege du Pape Agathon, pour conserver le repos & les biens de son monastere. Et ce fut pour satisfaire le desir du Roi Egfrid, qu'il procura à sa communauté la protection de ces lettres Apostoliques. A son retour, il les presenta à un synode; où elles furent confirmées par ce Prince, & par les Evêques, qui composoient cette assemblée. Au reste l'exemple de ses frequens voyages, n'excuse point la conduite de ces esprits legers & inquiets, qui ne peuvent souffrir le repos de la cellule, & aiment à courir de province en province. Il estoit alors important que les personnes pieuses d'Angleterre voiageassent en France, & en Italie, pour y observer les coutumes des Eglises, & des monasteres, & imiter ensuite chez eux, ce qu'ils y remarqueroient de plus utile, & de plus loüable. C'est ainsi qu'en usa saint Biscop. Il visita dans ses voiage dix-sept monasteres, & établit ce qu'il y avoit vû de meilleur, dans son Abbaie de saint Pierre, & dans une autre qu'il bastit encore à l'honneur de saint Paul, & qui porta le nom de Girvve, ou de Jarrov. Ces deux monasteres estoient à deux lieux l'un de l'autre, & les Religieux qui y demeuroient, estoient si parfaitement unis, qu'il sembloit que ces deux maisons ne fussent qu'une même communauté. Saint Ceolfred fut le premier

L'An 674. Int.

2.

## II.

*Il alla cinq fois à Rome, & en rapporta un privilege pour son monastere.*

Benedictus non vile munus atulit epistolam privilegii à venerabili Papa Agathone cum licentia, consensu, desiderio & hortatu Ecfredi Regis acceptam, quæ monasterium quod fecit, ab omni prorsus extrinseca irruptione tutum perpetuè redderetur ac liberum. *Ibid. Act. tom 2. pag. 1005. Bed. hist. l. 4. c. 18.*

## CHAP. VI.

Abbé de Jarrovv , & y eut pour disciple le venerable Bede. Nous parlerons d'eux dans le siecle suivant.

## III.

*Saint Ester-  
vvin Abbé avec  
lui.*

Saint Biscop voiant qu'il estoit souvent obligé de sortir de son monastere de saint Pierre , prit pour son associé saint Ester-  
vvin son proche parent , qui s'estoit rendu son disciple , & il lui donna le titre d'Abbé , afin qu'il partageat avec lui le soin du gouvernement. La communauté eut ainsi deux superieurs en même tems. Mais le Saint crût qu'il n'y avoit rien en cela de contraire à la Regle ; & Bede justifie sa conduite par l'exemple de saint Benoist , lequel aiant divisé en plusieurs communautez , ou monasteres les Religieux qu'il avoit assembles dans la solitude de Sublaque , établit un Pere spirituel sur chaque communauté , bien qu'il en eut aussi lui-même la conduite , & qu'il fut comme le Superieur general de ces monasteres. Saint Ester-  
vvin estoit un homme de qualité , qui avoit passé une partie de sa vie à la Cour du Roi Egfrid , & avoit quitté ensuite la milice du siecle , pour servir Dieu dans celle de la Religion. Après ce changement , il ne se souvint plus , ni de sa naissance , ni de ce qu'il avoit été dans le monde , & il n'avoit jamais plus de joie , ni plus d'ardeur , que lorsque l'ordre de l'obéissance l'appliquoit à quelque emploi bas & meprisable. Il conserva cet esprit estant Prestre & Abbé , & il racha de l'inspirer à ses disciples.

(Ester-  
vvinus)  
ut in pistrino , in  
in horto , in coqui-  
na . in cunctis mo-  
nasterii operibus  
jocundus , & obe-  
diens gauderet  
exerceri. *As.*  
pag. 1006.

## IV.

*Jean Abbé de  
saint Martin ,  
& premier Chā-  
tre de S. Pierre  
de Rome , va en  
Angleterre.*

L'Office divin estant un des principaux emplois des Reli-  
gieux , saint Biscop voulut le bien regler dans les monasteres , & pour cet effet , il amena avec lui d'Italie , Jean Abbé de saint  
Martin , & premier Chantre de saint Pierre de Rome , afin qu'il apprit à ses Religieux , le chant Gregorien. Jean eut aussi ordre du Pape Agathon d'observer la foi des Anglois , & de prendre garde que quelque Novateur ne la corrompit , en repandant parmi eux l'heresie des Monothelites. Et c'est pourquoi il assis-  
ta au Concile de Hedfeld , assemblé par saint Theodore , & prit copie des decrets que l'on y fit , pour les porter à Rome ; mais y retournant , il fut arrêté en France par une maladie qui retrancha le cours de son voiage , & de sa vie , & il fut enterré dans saint Martin de Tours.

*Ibid. p. 1037.*

## V.

*Regle de S. Be-  
noist gardée à  
Virenmuth & à  
Jarrovv.*

Saint Biscop mourut vers l'an 690. Sa mort fut l'effet d'une paralisie tres-affligeante , qui l'attacha au lit durant trois ans. Le Diacre Siffroi , Religieux de grande vertu , que l'on avoit substitué à Ester-  
vvin , tomba malade au même temps , & leur

patience édifia extrêmement la communauté. Car dans leurs plus grandes douleurs, ils ne cessoient de rendre graces à Dieu, & d'animer à la pieté ceux qui les venoient voir. Saint Biscop avant que de rendre l'esprit, recommanda à ses disciples de ne point s'écarter du droit chemin de l'observance, de conserver soigneusement le grand nombre d'excellens livres qu'il leur avoit apportez de Rome, & de n'avoir point d'égard à la noblesse dans l'élection d'un Abbé; mais de choisir celui de leur communauté qui auroit plus de merite, comme il estoit prescrit par la Regle de saint Benoist, & par leur privilege. Il les avertit sur tout de ne lui point substituer son frere, parce qu'il estoit evident, & assez connu de chacun, que son frere ne se conduisoit pas par de bons principes, & qu'il ne marchoit pas dans la voie de la verité, & il leur protesta qu'il aimeroit mieux voir son monastere ruiné, & réduit en solitude, que soumis à la direction de son frere.

Sed juxta quod  
Regula magni  
quondam Abbatis  
Benedicti, juxta  
quod privilegii  
vestri continent  
decreta, &c.  
*Ibid.* pag. 1007:  
Reg. S. Benedicti  
c. 64.

## CHAPITRE VII.

### *De saint Wilfrid Evêque d'York.*

**C**E Saint travailla aussi fort heureusement à perfectionner la discipline ecclesiastique, & religieuse dans l'Angleterre septentrionale, & à en bannir les pratiques irregulieres des anciens Bretons, & des Irlandois. Mais la divine providence permit qu'il eut en même temps des peines & des traverses, qui furent non seulement utiles pour son bien spirituel, par l'engagement où elles le mirent d'exercer la patience, & d'autres vertus, mais qui contribuerent encore à l'avancement de l'Evangile, par l'occasion qu'elles lui donnerent d'aller porter la lumiere de la foi à des peuples, qui ne l'avoient point encore reçûë. Saint Wilfrid prit naissance dans le royaume de Northumbre, vers l'an 634. Dès l'âge de treize ans, il quitta sa famille, en partie, par la dureté de sa belle mere, qui lui donna toutesfois des chevaux, & un équipage honneste, pour aller à la Cour. Lorsqu'il y fut, on le presenta à la Reine Enfleda, femme du Roi Osivi, qui voiant qu'il estoit bien fait, & qu'on l'asseuroit qu'il avoit beaucoup d'esprit, l'auroit volontiers pris à son service; mais sur ce qu'il témoigna qu'il avoit resolu

### I.

*Naissance de  
saint Wilfrid,  
& sa retraite  
dans Lindis-  
farne.*

*Vita S. Wilfrid.  
per Edd. Stephan.  
Act. sc. 4. part. 1.  
pag. 676.*

Animadvertit paulatim adolescens animi sagacis, minime perfectam esse virtutis viam, quæ tradebatur à Scotis, &c. *Edd. l. 5. c. 20.*

## II.

*Son voiage en France, & en Italie.*

*Psalms namque quos prius secundum Hieronymum legerat, more Romanorum, \* juxta quintam editionem memorialiter transmutavit.*

*Edd. Vita S. VVilfrid. c. 4.*

*\* C'est à-dire selon la version des 70.*

*L'An 657.*

*Quis est iste juvenis formosus qui se praparat ad moitem, dicuntque est illis transmarinus de Anglorum gente ex Britannia, iterumque dixerunt, parcite illi, &c.*

*cap. 6 pag. 680.*

de se retirer du monde, elle le donna à un des principaux Officiers du Roi, qui estant devenu paralytique, alloit se faire Religieux à Lindisfarne. Le Saint y suivit cet Officier, & il y pratiqua pendant quelques années, les exercices de la vie monastique. Toutesfois il ne s'y lia point par les vœux, & même il n'y reçut point la tonsure. Tout jeune qu'il estoit, il reconnut que la discipline des Irlandois, qui y demeuroient, estoit imparfaite & defectueuse, & il leur fit trouver bon qu'il les quittat, pour faire le voiage de France & d'Italie, & y remarquer pour son instruction, quelle estoit l'observance des plus celebres monasteres.

Il alla donc à Cantorbery avec des lettres de recommandation de la Reine Enfleda, & il commença à s'instruire des usages de l'Eglise Romaine, en apprenant par cœur le psautier, tel qu'on le chantoit dans cette Eglise. Ensuite il vint en France avec saint Biscop, qui avoit le même dessein que lui. Passant par Lyon, ils y furent reçus avec beaucoup de charité par Dalfin, qui en estoit Archevêque. Ce Prelat est peut-être le même que saint Annemond, qui s'appelloit aussi Dalfin. Il fut tellement touché des belles qualitez de VVilfrid, & il remarqua en lui tant d'inclination au bien, qu'il le prit en affection, & lui proposa même d'épouser sa niece. Ce ne fut pas la une petite tentation pour un jeune homme bien fait, plein d'esprit, & que le monde invitoit d'autant plus à s'attacher à lui, qu'il pouvoit plaire au monde. Toutesfois il demeura ferme dans le dessein qu'il avoit formé de se donner entierement à Dieu, & l'ayant fait connoistre à ce Prelat, il le remercia de sa bonne volonté, & continua son voiage d'Italie. Estant à Rome, il acquit la connoissance & l'amitié de Boniface Archidiacre, homme éminent en vertu & en sçavoir, qui l'instruisit dans les saintes lettres, & dans la discipline de l'Eglise. Il revint ensuite à Lyon, & y reçut la tonsure de Delfin, qui le retint auprès de lui, dans le dessein de le faire son heritier. Pendant trois ans qu'il fut avec ce saint Evesque, il eut la conversation de quantité d'habiles gens, & il en profita beaucoup. On ne sçait point ce qui excita la colere d'Ebroin Maire du Palais contre Delfin; mais il est certain que ce ministre l'ayant attiré à Châlons, le fit assassiner. VVilfrid l'avoit accompagné, & s'estoit préparé à mourir, & à recevoir la couronne du martyre avec lui. Mais on l'épargna comme un étranger, & comme

une

une personne qui n'estoit point l'objet de la haine d'Ebroin. Vvilfrid ensevelit lui-même le saint Prelat, & après s'estre acquitté de ce triste devoir, retourna en Angleterre.

Alfrid fils aîné du Roi Osvi; l'appella auprès de lui, & lui donna beaucoup de part à son affection. Il prenoit plaisir à l'entendre parler des usages de l'Eglise Romaine, & il lui marqua qu'il souhaitoit fort qu'on les establît dans son pais. Ce Prince pour l'arrester dans la Northumbre, lui donna le monastere de Rippon, qu'il avoit fondé dans le diocèse d'York. Saint Vvilfrid acheva de le bastir, & en fut le premier Abbé. Quelque temps après il reçut l'ordre de la Prestriſe, par le minitère d'Agilbert Evêque de Dorcestre, qui estoit venu à la Cour du Roi Osvi. Les Chrestiens de Northumbre estoient alors partagez de sentimens touchant la discipline ecclesiastique, les uns approuvans les usages des Irlandois, introduits par saint Aidan leur Apostre; & les autres preferant ceux de Rome. Le principal sujet de leur differend regardoit la determination du jour de Pâques. Il arriva en une certaine année, que le Roi de Northumbre se reglant sur la supputation des Irlandois, celebroit la feste de Pâques, pendant que la Reine, qui avoit pour directeur un Prestre Romain de nom & de sentiment, jeûnoit encore le Carême. Ce defaut d'uniformité, à l'égard de la principale des solemnitez de nôtre religion, ayant des suites facheuses, pour y remedier, on tint un Synode dans l'Abbaie de Streneshal. Saint Colman Evêque de Lindisfarne y parla pour l'usage de ceux d'Irlande. Agilbert Evêque de Dorcestre, devoit justifier l'usage de Rome; mais comme il ne sçavoit pas bien la langue du pais, il ordonna à saint Vvilfrid qui estoit son disciple, de défendre la cause de l'Eglise. Le Saint la soutint si bien qu'il attira le Roi dans le bon parti. Pour Colman, il ne se rendit pas à ses raisons, & il s'en retourna en Irlande, avec ceux qui s'opiniâtrèrent dans leur maniere de marquer la feste de Pâques, & de se couper les cheveux. Car, ainsi que nous avons dit, entre les Ecclesiastiques & les Religieux, il y avoit encore de la contestation touchant la couronne, les Irlandois la formant seulement pardevant en demi cercle, au lieu de la faire en rond, selon la pratique de l'Eglise Romaine. Saint Ced Evêque de Londres, qui estoit present à la conference de Streneshal, quitta le parti des Irlandois, & resolut de celebrer toujours la feste de Pâques dans

## III.

*Il est fait Abbé de Rippon, & combat l'erreur des Irlandois.*

*Bed. l. 3. c. 25.*

*An. 664.*

## CHAP. VII.

## IV.

*Il vient en France, & y est sacré Evêque d'York.*

*Les cinq Prelats qui gouvernerent le diocèse d'York après saint Paulin, se contenterent du titre d'Evêque.*

*In sella aurea sedentem more eorum sursum elevarunt, portantes in manibus soli Episcopi infra oratoria. Ibid. c. 12. pag. 683.*

*ou Volher.*

## V.

*Il prend la Regle de saint Benoist à Cantorbery, & la porte dans la Northumbre.*

*Cum cantoribus Ædde & Æona, & cœn. enarratis, omnique peritæ artis ministerio in regionem suam revertens cum Regula Benedicti in-*

le temps marqué par l'Eglise Catholique.

Saint Paulin aiant esté obligé de se retirer d'York, le siege Episcopal qu'il avoit fondé dans cette ville, demeura vacant, & pendant plusieurs années; les Evêques de Lindisfarne prirent soin de tous les Chrestiens du pais de Northumbre. Comme c'estoit trop peu que d'un Evêque pour la province, & que même il n'y en avoit plus, puisque saint Colman s'estoit retiré, les Rois Osfvi & Alfrid aiant pris avis des plus sages personnes de l'Etat, nommerent saint Vvilfrid pour gouverner l'Eglise d'York. Le Saint n'accepta cette charge qu'après beaucoup de resistance, & parce qu'il n'y avoit alors qu'un Evêque en Angleterre qui eut pû le sacrer, ce qui ne suffisoit pas, il passa en France, où il fut ordonné par Agilbert alors Evêque de Paris. Ce Prelat & onze autres qui assisterent à cette ceremonie, le mirent dans une chaire enrichie d'or, & le porterent eux mêmes près de l'autel, suivant l'usage de ce temps-là. Il arriva cependant que ceux, dont il avoit combattu les erreurs, se prevalant de son absence, persuaderent au Roi Osfvi d'établir dans l'Evêché d'York, Ceadde Abbé de Lestingen, que son éminente pieté rendoit tres-digne de cette charge, & qui fut sacré par un Evêque Anglois & deux Bretons. De sorte que saint Wilfrid retournant en Angleterre, trouva sa place prise: il souffrit patiemment cette injustice, & se retira dans son monastere de Rippon; mais sa retraite fut interrompue par divers voïages qu'il fit dans le pais de Merce, où il fut attiré par le Roi \* Vvlfar, qui lui donna Lichfeld pour y établir un Evêché ou un monastere.

Après la mort de Dieudonné Archevêque de Cantorbery, il alla en cette ville, y estant invité par Egbert Roi de Kent, & il y fit les fonctions episcopales pendant la vacance du Siege Metropolitain. Il retourna en son pais avec la Regle de saint Benoist, & avec deux chantres *Edde & Eona*, & il y mit en meilleur ordre la discipline Ecclesiastique. C'est ce que nous apprenons de ce même *Edde* qui a écrit sa vie, & qui marque ainsi bien clairement que la Regle de saint Benoist estoit en usage à Cantorberi. Deux ans après Theodore estant venu en Angleterre, y exerça sa charge de Primat avec une pleine autorité, depôsa Ceadde, & établit saint Vvilfrid dans l'Eglise d'York. Ceadde consentit sans peine à sa deposition, protestant qu'il n'avoit point recherché l'Episcopat, & que ne l'ayant accepté que

pour obèir à ceux de sa nation , il le quittoit volontiers , puisqu'on jugeoit qu'il n'y estoit pas bien entré. On admira son desinteressément , & son humilité , & pour ne pas priver l'Eglise d'un si excellent homme , on le fit Evesque de Lichfeld , même à la sollicitation de saint Vvilfrid. On remarque de saint Ceadde , que lorsqu'il tonnoit , ou qu'ils s'élevoit quelque furieux orage , il se souvenoit du grand & terrible jour du jugement , & qu'il se mettoit en priere , & exhortoit ceux qui estoient auprès de lui , à faire le même.

Pendant le reste de la vie du Roi Ofvvi , & les premieres années d'Egfrid son successeur , saint Vvilfrid posséda paisiblement sa dignité , & fit beaucoup de fruit dans son diocèse. Il donna ses premiers soins à sa Cathedrale , bâtie par saint Paulin , & l'ayant trouvée en mauvais état , il la fit reparer , & couvrir de plomb , il garnit de vitres les fenestres , ce qui estoit encore rare en ce temps-là , & il y donna des terres , & de nouveaux revenus. Il bastit de fond en comble l'Eglise de Rippon , & lorsqu'elle fut achevée , il la dedia solennellement en présence des Rois Egfrid , & Elvvin. A la fin de la ceremonie , estant encore à l'autel , il se tourna vers ces Princes , & vers le peuple , & fit un denombrement des terres que les Rois , & les autres fidelles lui avoient données par écrit , pour les employer au service de Dieu , c'est-à-dire , à bastir des lieux de pieré , ou à d'autres bonnes œuvres ; ce qui montre la méprise de ceux qui tiennent qu'avant le Roi Vvithred , c'est-à-dire , avant l'an 693. les donations se faisoient seulement de vive voix en Angleterre , & qu'ainsi toutes les chartes qui sont plus anciennes que ce Prince , sont autant de pieces supposées. Le Saint offrit à l'Eglise de Rippon les quatre Evangiles , qu'il avoit fait écrire en lettres d'or sur des feuillets de couleur de pourpre , qui estoit un ouvrage que l'on admira d'autant plus , que l'on n'en avoit point encore veu de semblable dans le pais. Il bastit aussi l'Eglise de Hagustald , que l'on regarda depuis comme un miracle d'architecture , & qui fut le siege d'un Evesché. La persuasion que l'on avoit de sa prudence , de son desinteressément & de sa charité , portoit quantité d'Abbez , & d'Abbeesses de mettre leur bien en sa disposition : ce que je crois se devoir entendre de ceux qui avoient fondé des monasteres ; les personnes de qualité lui confioient l'éducation de leurs enfans , tant de ceux qui se destinoient à la profession ecclesiastique , ou religieuse ,

B b b ij

## C H A P. VII.

stituta Ecclesiarum  
benè melioravit.  
*Vita S. Vvilfrid.*  
c. 14. p. 685.  
*Nic. Harpsfel.*  
fac. 7. c. 22.  
L'An 669.

## VI.

*Il est persecuté  
& privé de sa  
charge.*

Enumerans regiones quas ante Reges , &c. cum consensu & subscriptione Episcoporum , &c.

Religiosi Reges , tam multas terras Deo ad serviendū , Pontifici nostro consecraverunt.

*Act. sac. 4. part. 2.*  
*Supplement. Act.*  
*S. Vvilfrid. p. 552.*

*Ibid. part. 1.*  
c. 20.

## CHAP. VII.

\* *Erbeldrida* ou  
*Ælhildvit*.

\* ou *Irminburg*.

*An. 670.*

*Vide Ed. Me-  
hevv. 12. Octob.  
pag. 1651. & 26.  
Octob. p. 1862.*

*Nullam criminis  
culpam in aliquo  
nocenditibi ad-  
scribimus: sed ta-  
men statuta de te  
judicia non muta-  
mus Edd Vita S.  
Vuilfrid. c. 23.*

## VII.

*Allant à Ro-  
me il prêcha la  
foi dans la Fri-  
se l'an 679.*

*Multa millia  
monachorum suo-  
rum sub manu  
Episcoporum no-  
viter ordinatorum  
relinquens. Ibid.  
c. 24.*

*Aut vivum de-  
ductum, aut ca-  
put ejus occisi sibi  
emisisset. Ibid.  
pag. 690.*

que ceux qui vouloient demeurer dans le siècle. Mais après que la sainte Reine Audri, qui l'appuioit de sa protection, se fut retirée dans l'Abbaie de Coldingham, Egfrid aiant épousé en secondes noces \* Ermenburge, cette Princesse ne put souffrir le pouvoir & le credit du saint Prelat; & sous pretexte qu'il estoit avantageux au royaume de Northumbre d'avoir plus d'un Evesque, elle engagea l'Archevêque Theodore à le déposer, & à substituer à sa place deux Religieux, sçavoir Bosa pour gouverner le pais des Deires, & avoir son siege dans York; & saint Eat, pour estre le pasteur des Berniciens, & resider à Lindisfarne, ou dans Hagustald. Eat aiant fixé sa residence dans Lindisfarne, l'on mit encore Tumbert à Hagustald, Edhed à Rippon, & Trumvvin dans l'Eglise des Piètes. Il sera aisé de juger, combien grande fut l'injustice, avec laquelle on priva saint Vuilfrid de sa charge, si l'on observe qu'allant se plaindre à la Cour de l'outrage qu'on lui faisoit, on lui répondit, *qu'on ne l'accusoit d'aucune faute, mais que toutesfois on ne vouloit rien changer de ce que l'on avoit ordonné à son égard.*

Cependant cedant à l'orage, il laissa plusieurs milliers de ses Religieux sous la puissance des Evesques nouvellement sacrez, & il passa dans la Frise, il y prêcha la foi, & il convertit & baptisa le Roi Algise, & un grand nombre de ses sujets. Le plus grand danger qu'il courut dans cette mission, vint de la part d'Ebroin Maire du Palais du Roi Thierry. Ce Ministre qui l'avoit épargné en sa jeunesse, comme l'on a veu, se trouva alors dans une autre disposition. Car sollicité par ses ennemis, il envoya prier Algise de lui livrer le Saint vis ou mort, & accompagna cette priere de magnifiques promesses. Algise regala les Officiers d'Ebroin, & au milieu du festin fit lire la lettre qu'ils lui avoient apportée, & ensuite la jetta dans le feu, disant en presence de tout le monde: *Que Dieu détruise le regne des perfides, & qu'ils aient le même sort que cette lettre.* Si bien que les envoyez d'Ebroin s'en retournerent vers leur maistre avec un refus, & couverts de confusion. Le Saint échappé de ce peril, prit le chemin de Rome, & passa par l'Austrasie, où il fut tres-bien reçu de Dagobert second qui y regnoit, ainsi que nous dirons ci-après. Bertharid Roi des Lombards se déclara aussi son protecteur, quoiqu'on eut tâché de le prevenir, & qu'on lui eut offert une grande somme d'argent, s'il le vouloit faire arrester, quand il passeroit par ses Etats. La réponse

qu'il fit aux députez d'Angleterre, fut semblable à celle que reçurent les Officiers d'Ebroin, & a quelque chose de trop édifiant pour estre omise. Il leur dit : *Estant jeune, j'eus le malheur d'estre chassé de mon país. Je me refugiai auprès du Roi des Huns qui estoit païen, & qui me jura par son Idole, qu'il ne me livreroit point à mes ennemis. Quelque temps après des personnes qui avoient resolu de m'exterminer, promirent de donner à ce Prince un boisseau plein d'écus d'or, s'il vouloit me mettre entre leurs mains. Mais ce Prince rejetta leurs offres, leur disant hautement qu'il croioit que ses Dieux lui ôteroient la vie s'il violoit un serment, dont ils avoient esté les témoins. Combien donc suis-je plus obligé de ne pas trahir un saint Prelat, que j'ai reçu chez moi comme un hôte, moi qui fais profession d'adorer le vrai Dieu, & qui ne voudrois pas pour tout l'or du monde m'exposer à perdre mon ame.* Le Saint trouva à Rome la justice qu'il esperoit. Car le Pape Agathon y tint un Concile qui le rétablit dans sa dignité, & cette sentence fut depuis confirmée par deux autres Papes Benoist & Serge. Agathon lui accorda aussi un privilege pour son Abbaie de Rippon, & le Saint retourna ensuite en Angleterre.

Mais bien loin de rentrer dans son siege, il fut mis en prison, & souffrit d'autres mauvais traitemens de la part de ses ennemis, qui publierent faussement, qu'il avoit obtenu par surprise, & à prix d'argent les lettres Apostoliques, dont il estoit le porteur, & qu'ainsi il ne falloit point y deferer. La Reine qui estoit la cause de cette tempeste, aiant esté frappée d'une maladie, on rendit la liberté au Saint, qui s'en servit pour aller annoncer l'Evangile aux Saxons meridionaux, qui estoient encore dans les tenebres de l'idolatrie. Il y fut tres-bien reçu de leur Roi \* Edilvvach, qui avoit esté depuis peu baptisé dans le país de Merce, si l'on en croit Bede. Car d'autres écrivent que ce fut saint Vvilfrid qui lui conféra ce Sacrement, & les actes du Saint marquent en effet, que ce fut par ses instructions, que ce Prince apprit la doctrine du salut. Le Saint prêcha dans son país avec beaucoup de fruit, & y baptisa plusieurs milliers de personnes. Edilvvach lui aiant donné le lieu où il faisoit sa residence, avec plusieurs terres, le Saint y fonda le monastere de Selfey, & il y exerça cinq ans les fonctions du Sacerdoce. Selfey fut depuis honoré d'un siege Episcopal que l'on transféra ensuite à Cicestre. Parmi les titres de cette

Promittentes sibi dare sub jurejurando solidorum aureorum modium plenum *Ibid. pag. 692.*

*Ibid. pag. 705.*

---

### VIII.

*Il est absous à Rome, & ensuite encore persécuté.*

Tota provincia Australium Saxonum divini nominis, & fidei erat ignara. *Bed. l. 4. c. 13.*

\* *An. 680. ou 681. Monast. Angl. tom. 1. pag. 153.*

*Il convertit les habitans du país de Suffe, & de l'Isle de Wight.*

## CHAP. VII.

Meque ei Monacham facio, &c. paratam peregrinari, &c. *Monast. Anglic. vol. 3. pag. 115.*

An 685.

## IX.

*Il est rétabli.*

Ut in sedem meam Archiepiscopalem superstitem, & heredem vivens te constituam, quia veraciter in omni sapientia, & in iudiciis Romanorum eruditissimum te vestrae gentis agnovi. *Edd. Steph. c. 41.*

An 686.

## X.

*Nouvelle persécution.*

*Ibid. c. 50 pag. 799.*

Cathedrale, il se trouve une charte de Nothelme Roi de Su-thsex, qui donne à sa sœur Nothgide une terre pour y bastir une Eglise, & un monastere; & un autre acte, par lequel Nothgide cede cette terre au Saint, & fait entre ses mains profession de l'état religieux, declarant de plus qu'elle estoit prestee de quitter son pais, s'il en estoit besoin. Le Saint aiant obtenu de Ceadual Roi de Westsex, la quatrième partie de l'Isle de Vvigt, y envoya un Prestre pour en instruire les habitans, & les retirer de l'idolatrie.

Il arriva cependant que Theodore reconnut qu'il s'estoit laissé surprendre aux artifices des ennemis du Saint, & que c'estoit injustement qu'il avoit consenti à sa deposition. Theodore en eut un extrême regret, & il travailla aussi-tost à reparer sa faute; car il lui en demanda pardon en presence d'un autre Evesque, & se reconcilia si parfaitement avec lui, qu'il souhaita que le Saint pût lui estre substitué même de son vivant, dans le siege de Cantorbery, comme estant celui des Prelats d'Angleterre, qui paroissoit le plus éminent en sagesse, & le mieux instruit des usages de l'Eglise Romaine. Egfrid Roi de Northumbre, aiant esté tué dans la guerre qu'il faisoit aux Pictes, Theodore sollicita fortement Alfrid son successeur, de consentir au rétablissement de S. Vvilfrid, & ce Prince permit au Saint de revenir à York. Il reprit donc la conduite de son diocèse, & il eut aussi la direction des monasteres de Hagustald, & de Rippon qu'il avoit fondez.

Mais cinq ans après, ses ennemis exciterent de nouveaux troubles, aiant persuadé au Roi qu'il falloit ôter à l'Abbaie de Rippon, ses possessions, & ses revenus, & y rétablir un Siege Episcopal, & que le Saint devoit se soumettre, & obéir à toutes les ordonnances de l'Archevêque Theodore. Le Saint s'opposa à leur entreprise, representant qu'il n'estoit pas juste de dépouiller les Religieux de Rippon, des biens qui leur appartenoient, & qu'il vouloit bien observer les reglemens que Theodore avoit publiez, pour la reformation de la discipline Ecclesiastique, & qui estoient conformes aux saints Canons; mais non pas ceux qu'il avoit faits pendant leur demeslé, & qu'il avoit tacitement revoquez avant sa mort, en se reconciliant avec lui. Par où le Saint marquoit principalement l'institution d'un Evesque dans son Abbaie de Rippon. Et comme il vit que le parti de ses adversaires se fortifioit de plus en plus, &

qu'on vouloit l'obliger à promettre par écrit, de garder les decrets de Theodore, sans qu'on lui marquât quels estoient ces decrets; il sortit de la Northumbre, & se retira auprès d'Ethelred Roi de Mercé, qui le reçut avec beaucoup d'affection & de respect, & il prit la conduite de l'Evêché de Lichfeld, vacant par la mort de Sexulphe.

Quelques années après, Brithvald Archevêque de Cantorbery, & d'autres Prelats s'estant assemblez à deux lieux de Rippon, inviterent le Saint à leur Synode, & il s'y rendit dans l'esperance de quelque accommodement. On le pressa de se demettre de son Evêché, & de se retirer dans l'Abbaie de Rippon; mais il ne le voulut pas faire, parce que se demettre dans cette conjoncture, c'estoit se declarer coupable. Il appella de tout ce procedé au siege Apostolique, & tout vieil qu'il estoit, il alla chercher à Rome la justice qu'on ne lui faisoit point en Angleterre. Son affaire y fut examinée par le Pape Jean, dans un Synode, en presence des députez de ses parties, & il se justifia si bien, qu'il fut encore declaré innocent; & parce que les Evêques Bosa, & Jean que l'on avoit mis en sa place, l'un dans l'Eglise d'York, & l'autre dans celle d'Hagustald, n'estoient pas presens dans ce Concile; il fut ordonné que l'on tiendroit un Synode en Angleterre, où ils soutiendroient leur cause en presence de saint Vvilfrid, & où l'on tâcheroit de les accommoder, & que si cela ne se pouvoit, ils se transporteroient tous à Rome, où leur differend seroit terminé par le saint Siege. Le Saint aiant repassé les monts, entra en France pour retourner en Angleterre; mais il tomba malade sur le chemin, & arrivant à Meaux, il se trouva en si mauvais état, qu'on crût qu'il alloit mourir. Il fut quatre jours sans manger. Le cinquième au matin, Saint Michel lui apparut, & l'assura que Dieu lui avoit encore accordé quelques années de vie par l'intercession de la sainte Vierge, & à l'instance de ses \* amis, qui lui avoient demandé cette grace avec larmes. Cet esprit bienheureux l'avertit de plus, que dans les quatre ans, il le visiteroit de nouveau. Alors le Saint parut se reveiller d'un profond sommeil, & se leva; puis s'estant assis, il appella le venerable Acque Prestre, & lui découvrit en secret cette revelation.

Quelques jours après il continua son chemin, & arriva en Angleterre. Il sollicita aussi-tost l'execution de la sentence qu'il avoit obtenuë à Rome. Brithvald Archevêque de

*Edd. cap. 50:  
pag. 709.*

---

 XI.

*Il retourne à Rome, & y est declaré innocent vers l'an 702.*

*Hanc sacrosanctam Apostolicam sedem appellavi.*

*\* ou de ses domestiques, ou autres qui vivoient sous sa dépendance.*

*Tibi adduntur anni vitæ, pro intercessione sanctæ Mariæ Genitricis Dei, semperque Virginis, & pro subditorum tuorum lacrymis, &c. Ibid. c. 53. p. 713.*

---

 XII.

*Son accommodement avec les*

CHAP VII.  
autres Evesques  
d'Angleterre.

Cantorberi , se trouva assez disposé à y consentir , mais non pas Alfrid Roi de Northumbre. Car ce Prince declara d'abord à l'Abbé Baudoin , & à un autre député du Saint , que leur maistre Vvilfrid , ne devoit point esperer , que l'on eût égard à ce qu'il appelloit *decrets du saint siege* , ni que l'on revoquât ce qui avoit esté ordonné sur son sujet par les Rois du pais , & par la plûpart des Evesques d'Angleterre. Mais quelque tems après il fut attaqué d'une grande maladie , qui lui donna d'autres veuës , & lui fit changer de sentiment. Incertain de sa guerison , il promit à Dieu , que s'il revenoit en santé , il feroit executer ce qui avoit esté arresté à Rome en faveur du Saint , & en cas qu'il vint à mourir , il chargea son successeur de lui rendre justice. Il perdit ensuite la parole , & après avoir encore languï plusieurs jours , il mourut. Edulphe qui lui succeda , & qui vrai-semblablement s'empara de la couronne , qui appartenoit au fils d'Alfrid , bien loin de se regler sur ses derniers sentimens , & d'avoir de la consideration pour le Saint , lui fit dire , que si dans six jours il ne sortoit de ses Etats , il extermineroit tous ceux qui l'accompagnoient. Mais il fut lui-même chassé du trône deux mois après y estre entre , & on mit en sa place le jeune Osfred , fils d'Alfrid. Dès la premiere année du regne de ce Prince , sçavoir vers la fin del'an 705. Brithvvald Archevêque de Cantorberi , vint dans la Northumbre , & y tint un Synode près de la riviere de Nid , où se trouva aussi le Roi , avec la plûpart de ses Officiers , & des Grands du pais. On y lut les lettres du Pape , & après quelque difficulté formée par les Evesques , chacun se reconcilia avec le Saint , & on termina heureusement une si longue contestation. Le Saint ceda le siege Episcopal d'York , à saint Jean de Beverlac , & fut remis en possession de l'Eglise cathedrale & monastique de Hagustald , & de l'Abbaie de Rippon qu'il avoit bastie. La Princesse Elfede , Abbesse de Streneshal , & Beresfrid Officier de guerre , contribuerent beaucoup à cet accommodement , la premiere par le témoignage qu'elle rendit du regret qu'avoit eu le Roi Alfrid son frere , d'avoir fait tant de peine au saint Prelat ; & le second par le recit qu'il fit d'une tres dangereuse rencontre , d'où il s'estoit heureusement tiré après avoir fait vœu de procurer l'execution de la sentence du saint siege. Car il est à remarquer que cet Officier estant assiégué dans le chasteau de Bebanbourg , par des troupes du parti contraire

contraire à Ofred ; dès qu'il eut promis à Dieu d'accomplir ce qui avoit esté ordonné à Rome en faveur du Saint , si Ofred estoit reconnu pour legitime successeur de son pere , il se fit un tel changement dans le cœur de ceux qui l'assiegeoient , qu'ils se declarerent ses amis , & s'estant joints à lui , ils mirent en fuite les ennemis du jeune Prince

Saint Vvilfrid alla ensuite à Hâgustald , & à Rippon , & il tomba malade vers le temps que Saint Michel lui avoit predit qu'il le visiteroit. Son mal qui estoit le même que celui , dont il avoit esté attaqué en France , fut encore plus violent ; mais on fit des prieres pour lui , & Dieu lui donna encore un an & demi de vie , pour regler ses affaires , & se disposer à la mort. Il donna une partie de ses biens aux pauvres , une autre aux Eglises de sainte Marie , & de saint Paul de Rome , une troisième à des personnes qui l'avoient suivi dans ses voïages , & qui avoient besoin de ce secours , pour pouvoir subsister , & le reste aux Prieurs des deux monasteres , dont nous venons de faire mention , pour en faire des presens au Roi , & aux Evesques. Deux de ses Abbez du pais de Merce , lui aiant témoigné que leur Roi Kenred souhaittoit de conferer avec lui , pour profiter de ses conseils , & regler sa vie sur ses avis , le Saint resolut de se transporter dans ce pais-là , tant pour satisfaire ce Prince , que pour y visiter des monasteres , qui estoient sous sa dépendance. Mais avant que de partir , il permit au venerable Celin , qui avoit esté , ou qui estoit encore Prieur de Rippon , de retourner dans un ermitage , où il avoit autrefois mené une vie solitaire , & il établit dans cette charge Tatbert Prestre son parent , & le compagnon de ses voïages , qui fut depuis Abbé. Il recommanda aussi aux religieux de garder les loix de leur état , & de s'acquitter fidèlement des devoirs de l'obeissance qu'ils avoient promise à Dieu , & à lui : ce qui marque qu'il les avoit admis à la profession monastique , & qu'ils avoient fait leurs vœux entre ses mains. Il avoit alors avec lui un religieux nommé Alfrid , qui est qualifié *Maistre* ; ce qui fait juger qu'il enseignoit les lettres dans le cloistre de Rippon. Le Saint alla donc dans la Merce , & sa presence fut un grand sujet de consolation aux Abbez qui le reconnoissoient pour superieur. Il accrut le bien de quelques monasteres , en y donnant des terres , ou de l'argent. Estant arrivé à celui d'Undal , dont il avoit dedié l'Eglise en l'honneur de saint André , il tomba malade , &

## CHAP. VII.

*Ce Besefrid est encore connu dans l'histoire par la guerre qu'il fit aux Pictes, deux ans après la mort de S. Vvilfrid, savoir l'an 711.*

## XIII.

*Mort de saint Vvilfrid.*

*Hi duo Abbates nostri. Ibid. c. 60.*

*Obedientiam quā Deo mihi que promissistis. Ibid. pag. 718.*

## CHAP. VII.

L'an 709.

*Ondle est une  
petite ville de la  
Comté de Nor-  
thampton. Bed.  
l. 5. c. 3. & 21.*

*Edd Maibv.  
p. tab. 2. p. 1684.  
12. Octob.*

*Vuill Malmest.  
lib 3. de Pontif.  
Anglic.*

*Act S. Vuilfrid.  
6. 20.*

jugea bien qu'il n'en releveroit point. Il exhorta ses disciples à se souvenir des instructions qu'il leur avoit données, & il marqua de nouveau qu'il vouloit que les Abbez, à qui il avoit destiné de certaines terres, en fussent mis en possession, & que le Prestre Acca eut la conduite de l'Eglise de Hagustald. Enfin leur aiant donné à tous sa benediction, il rendit doucement l'esprit. Sa mort arriva l'an 709. Il estoit alors âgé de soixante & seize ans, dont il en avoit passé quarante-six dans l'Episcopat. On porta son corps d'Undal à Rippon, où il fut enterré. Tatbert son successeur dans cette Abbaie, envoya un linge dont l'on avoit enveloppé le Saint, à *Cynedride Abbessé du saint Evesque*, c'est-à-dire, dont le monastere avoit esté sous la direction du Saint. Ce linge guerit une religieuse paralytique d'un bras, & principalement de la main qui estoit seiche, & sans mouvement. Nous avons rapporté ce miracle, pour confirmer ce que l'on a déjà vu, sçavoir que le Saint gouvernoit aussi des Religieuses. Une des plus importantes reflexions que l'on peut faire sur sa vie, est qu'il eut pour adversaires des Saints, comme saint Theodore, saint Brithvvald, Bosa (que Bede represente comme un Prelat éminent en pieté, & fort humble,) saint Jean de Beverlac, sainte Hilde : exemple memorable de la misere de ce monde, où quelquefois un saint en persecute un autre par surprise, & par un zele destitué de lumiere. Saint Wilfrid pratiqua exactement la vertu Angélique de la chasteté, & parce qu'il est difficile qu'elle puisse subsister, si elle n'est secouruë de la mortification, il prit toujours soin de reduire son corps en servitude, & d'affoiblir cet ennemi domestique par les veilles, par le jeûne, & par l'application à la priere. Quand il se trouvoit à quelque festin, il veilloit sur lui-mesme, il beuvoit peu, & donnoit aux autres des exemples de sobriété, & d'abstinence. Même durant l'hiver, il avoit coutume de se laver le corps avec de l'eau benite toute froide, qui estoit une espee d'austerité assez en usage dans ces pais du Nord, & il ne cessa de la pratiquer que dans sa vieillesse, après que le Pape Jean lui eut ordonné de ne plus user de cette mortification.

## XIV.

*Ethelred Roi  
de Merce, &  
ensuite Reli-  
gion.*

Le Saint pendant ses dernieres disgraces, reçut beaucoup d'assistance, & de consolation d'Ethelred Roi de Merce, que l'histoire appelle *son perpetuel, & tres-fidelle ami*. Ce Prince lui assujettit plusieurs monasteres qui estoient dans ses Etats,

& il eut tant d'estime pour la profession religieuse, qu'ayant quitté le sceptre la trente-unième année de son regne, il embrassa ce genre de vie dans l'Abbaïe de Bardnei, qu'il avoit comblée de graces, & dont il prit la conduite. Saint Vvilfrid retournant de Rome l'an 707. l'alla visiter dans sa solitude. On verra encore dans la suite d'autres Princes revêtus de l'habit religieux, & qui par un merveilleux effet de la grace, après avoir paru comme des lions dans les armées, furent changez en des agneaux, & vécutent avec humilité dans le cloître. Outre le venerable Celin, dont nous avons parlé, les actes de saint Vvilfrid font encore mention d'autres Anachorettes, qui s'estoient retirez dans la solitude, après avoir fait l'essai de la vie religieuse dans quelques-uns de ses monasteres, ou du moins qui vivoient sous sa dependance.

La vie de saint Wilfrid a esté écrite par Eddi, surnommé Estienne, Chantre de la cathedrale de Cantorberi, ou du monastere de saint Pierre. Eddi le suivit dans les voyages qu'il fit à Rome du temps des Papes Agathon, & Jean. Il l'accompagna aussi dans le pais de Suffex, & comme il estoit Prestre, il aidoit le Saint à baptiser les paiens qui se convertissoient. Mais après leur retour dans la Northumbre, Eddi continua à exercer la profession religieuse, & à vivre sous un Abbé, comme il nous l'apprend lui-même. Parlant de l'Eglise de Rippon, il l'appelle *Nostre*, & marque ainsi qu'il demouroit dans ce monastere. Il écrivit les actes de saint Wilfrid, par l'ordre d'Acca Evêque d'Hagulstald, & de Tatbert, qui estoit son Abbé, & c'est à eux qu'il a dedié son ouvrage. On dit qu'il a encore composé les vies de saint Eat Abbé de Mailros, & Evêque d'Hagulstald, & de Tombert, qui gouverna aussi ce diocèse. L'Abbé Tatbert se monstra fort reconnoissant envers saint Wilfrid, & après sa mort il se souvint toujours de lui, comme de son pere spirituel. Il disoit tous les jours la messe, & faisoit encore d'autres prieres, & des aumones en de certains temps, pour le repos de son ame.

Bede a inferé dans son histoire d'Angleterre, un abregé de la vie de saint Vvilfrid, & il rapporte aussi son epitaphe, où on le louë d'avoir beaucoup augmenté le nombre des communantez religieuses, & d'y avoir fait garder la Regle des Peres, c'est-à dire, la Regle de saint Benoist, qu'il prit à Cantorberi, comme il paroist tant par le témoignage d'Eddi, que par les

Ccc ij

## CHAP. VII.

Pag. 714. an.

704.

*Au comté de Lizcolne.*

*Insula referta undique monasteriis, in quibus Reges ipsi qui fuerunt leones in prælio, &c. Baron. an.*

704.

*Abbatas ejus de suis locis, & Anachoritæ. Act. sac. 4. part. 1. pag.*

717.

## XV.

*Eddi Estienne Auteur des actes de S. Vvilfrid.*

*Vide observation. Ioan. Mabill. ad vitam S. Vvilfridi. sac. 4. part. 1. pag. 673.*

*Omni die pro eorum missam singularem celebrare constituit, &c. cap. 61.*

## XVI.

*Zele de saint Vvilfrid pour la propagation de l'Ordre de saint Benoist.*

## CHAP. VII.

Ultraimbrensi-  
gentem permutan-  
do converterem,  
&c. vel quomodo  
vitam monacho-  
rum, secundum  
Regulam sancti  
Benedicti Paris,  
quam nullus prius  
ibi invexit, con-  
stituerem *Ibid.*  
*pag. 705. (ibi)*  
*c'est à-dire dans la*  
*Northumbre.*

*Fondation du*  
*grand monastere*  
*de Maio en Irlande.*

*Bolland. 18. Fe-*  
*bruar. pag. 87.*

*Et conversis jam-*  
*dudum ad meliora*  
*instituta omnibus,*  
*egregium examen*  
*continet monacho-*  
*rum, qui de pro-*  
*vincia Anglorum*  
*ibidem collecti ad*  
*exemplum venera-*

actes du Concile d'Estrefeld, où étant pressé par ses adver-  
saires, de renoncer entierement à l'Episcopat, il representa  
que ce qu'ils exigeoient de lui, estoit trop dur, & pourroit  
estre un sujet de scandale à ceux qui sçavoient qu'il y avoit déjà  
quarante ans qu'il possédoit, quoi qu'indigne, cette charge  
sacrée, & qu'on devoit se souvenir, que depuis la mort des  
grands hommes qui avoient esté envoieez en Angleterre par  
saint Gregoire, il avoit esté le premier qui eut établi dans l'E-  
glise de Northumbre la veritable discipline à l'égard de la ton-  
sure, & de la supputation du temps de Pâque, & qui eut fait  
connoistre, & prescrit la Regle de saint Benoist aux commu-  
nautez religieuses. L'avantage que saint Vvilfrid remporta sur  
les Irlandois, dans la conference de Streneshal, aiant donné  
sujet à saint Colman de quitter son siege, pour ne pas choquer  
ceux de sa nation, s'il en abollissoit les usages, il se retira d'a-  
bord dans l'Isle d'Ycolmkil, d'où il avoit esté envoieé à Lindis-  
farne, & de là il passa dans l'Isle de Bovinde, qui est à l'Occi-  
dent d'Irlande, & il y fonda un monastere pour ses disciples.  
Mais comme sa nouvelle communauté estoit composée d'An-  
glois & d'Irlandois, ces Religieux de different pais, ne pûrent  
s'accommoder ensemble, ny vivre en paix. Le sujet de leurs  
contestations, estoit que l'Esté lorsqu'il falloit faire la moisson,  
& cueillir les fruits, les Irlandois abandonnoient le cloître, pour  
s'en aller promener dans les lieux des environs, qui leur estoient  
fort connus, & d'où ils ne revenoient que vers la fin de l'Au-  
tomne, & que cependant ils vouloient durant l'Hiver vivre en  
commun, de ce que les Anglois avoient amassé pour leur sub-  
sistance. Leur maistre saint Colman chercha quelque remede  
à leur dissention, & il n'en trouva point d'autre, que de les se-  
parer. Pour cet effet, laissant les Hibernois dans la petite  
Isle, il fonda dans la Connacie, province d'Irlande, le mona-  
stere de Maio, où il mit les Anglois. Bede qui raconte cet  
evenement, ajoute que ce monastere, de petit qu'il étoit en  
son origine, devint fort considerable, & que tous les Solitaires  
aiant embrassé un meilleur Institut, il s'y forma une excellente  
communauté de moines Anglois, qui servoient Dieu dans une  
continence exacte, & dans une grande sincerité, & qui subsistoient  
du travail de leurs mains, à l'exemple des venerables Peres, sous  
une Regle & sous un Abbé canonique. Un de nos Auteurs estime  
que par ce meilleur Institut, & par cette Regle, dont l'obsér-

vation rendoit leur vie conforme à celle des Peres , on doit entendre la Regle de saint Benoist , que saint Wilfrid avoit portée dans la Northumbre , pour y perfectionner la discipline , & y rendre meilleur l'Institut des Eglises , & qui est appellée dans son epitaphe *la Regle des Peres*. Quoiqu'il en soit , on dit qu'il y eut jusques à trois mille trois cent Religieux dans Maio , sous saint Gerauld , successeur de saint Colman , & que les deux Abbez qui suivirent saint Gerauld , furent Adamnam , & saint Muredach , fils du Roy de Connacie.

Le bienheureux Wlgils pere de saint Wilbrord , étoit originaire des Saxons , ou Anglois , qui s'estoient établis dans la Grande Bretagne. Il demouroit dans la Northumbre. Après qu'il eut mis son fils dans le monastere de Rippon , pour y estre élevé dans la vertu , comme l'on verra ailleurs , il quitta le siecle , & aiant reçu l'habit religieux , il mena une vie solitaire près d'une chapelle dediée à saint André. Il y servit Dieu dans le jeûne , & dans la priere , & il éclatta par quelques miracles , qui rendirent son nom celebre. Il estoit souvent visité des fidelles , & son entretien estoit utile & édifiant , parce qu'il tâchoit d'inspirer à ceux qui l'approchoient , l'amour divin , dont il estoit rempli , & de les porter à s'acquitter des devoirs du Christianisme. Le Roy , & les Grands du pais , le consideroient beaucoup à cause de sa vertu , & pour seconder le zele qu'il avoit pour le salut des ames , lui donnerent quelques terres , où il bastit une Eglise en l'honneur de la sainte Vierge. Il forma ainsi une petite communauté de Religieux , dont il fut le Supérieur. Il mourut plein d'années , & de merites , vraisemblablement vers l'an 680. Sa cellule , ou petit monastere subsistoit encore du temps d'Alcuin , qui en fut le possesseur , ainsi qu'il témoigne dans l'éloge qu'il a fait de ce saint Solitaire.

CHAP. VII.  
bilibum Patrum sub  
Regula & Abbate  
canonico , &c.

*Bed l. 4. c. 4.*

Revertens cum  
Regula Benedicti  
instituta Ecclesiam  
bene melioravit.

*Edd. c 14.*

*Ioan. Mabill.*

*fac. 4. part. 2.*

*pag. 674.*

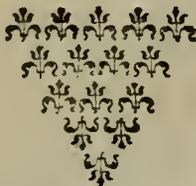
*Saint Colman  
mourue l'an 676.  
dans Bovinde.*

## XVII.

*Wlgils Rele-  
gieux.*

*Aff. sac. 3. part.  
1. pag. 605. &  
629. & Edd. Mai-  
heuv. pag. 1932.*

*Cet éloge est joint  
aux actes de saint  
Wilbrord , écrits  
par le mesme Au-  
teur.*



## CHAPITRE VIII.

*De sainte Audri Reine de Northumbre , fondatrice d'Elis  
& de quelques autres Abbeses de ce monastere.*

I.

*Sainte Audri  
fonde Elis , &  
en est la premie-  
re Abbesse.*

*Pro bysso & pur-  
pura ambitur ni-  
gra veste & aspera.  
Act. ad 679. pag.  
749.*

*Occupans ulti-  
ma ministeriorum  
servitia , &c.  
pag. 750.*

*L'An 613.*

L'Eglise Cathedrale d'Elis a esté dans son origine , une riche Abbaie , qui eut pour fondatrice sainte Elheldrite ou Audri , fille d'Anne Roi d'Estangle , & femme en premieres noces de Tombert Prince de Giruve , & ensuite d'Egfrid Roy de Northumbre , dans laquelle la grace fit un grand prodige. Car elle conserva sa virginité durant plus de douze ans qu'elle fut mariée avec ces deux Princes , s'estant séparée du dernier de son consentement , elle la consacra à JESUS-CHRIST dans l'Abbaie de Coldingham , où elle reçut le voile par les mains de saint Wilfrid. Dans cette ceremonie elle changea ses habits de soye , & de pourpre , en un vêtement noir , & d'une étoffe grosse & rude. Elle ne se servit plus de linge , & elle avoit tant d'estime pour sa vocation , qu'elle crut n'avoir commencé d'estre Reine , que lorsqu'elle se vit soumise à son divin époux par l'ordre de l'obeissance. Elle s'occupoit avec joie aux plus bas emplois du monastere , aiant toujours devant les yeux cette maxime de l'Ecriture , *qu'il faut estre d'autant plus exact à pratiquer l'humilité , que l'on a plus de grandeur , & d'élevation.* Un an après Egfrid voulant la retirer du cloistre , elle s'enfuit secretement dans l'Estangle , & elle y fit construire une Abbaie sur un fond qui lui appartenoit , & où l'on dit que saint Augustin Apstre des Anglois , avoit basti une Eglise , qui avoit esté depuis ruinée par les troupes de Penda Roy de Merce. Le monastere estoit double , mais la principale communauté estoit celle des filles. La Sainte en fut establie Abbesse par saint Wilfrid , qui gouvernoit alors paisiblement le diocese d'York. Elle y fit garder une étroite observance , animant par son exemple , les personnes qui lui estoient soumises , à s'acquitter fidèlement des devoirs de la vie monastique. Elle ne mangeoit qu'une fois par jour , & ne prenoit point de second repas , si elle n'y estoit obligée par quelque incommodité , ou par la rencontre de quelque feste solennelle. Après Matines ,

elle ne sortoit point de l'Eglise, mais y demouroit en priere jusqu'au lever du soleil. Le Pape lui accorda un privilege pour son monastere, à la sollicitation de saint Vvilfrid, qui en obtint aussi un en mesme temps pour d'autres Abbaies.

Une maladie contagieuse desolant le pais, elle en fut attequée; & il lui vint une tumeur au cou, laquelle lui causa une douleur violente, & lui osta enfin la vie. Elle souffrit son mal avec joie, & avec action de graces, dans l'esperance qu'il lui seruiroit à la purifier de quelques fautes, qu'elle craignoit d'auoir commises estant jeune, en portant de riches colliers de perles. Sa mort arriva l'an 679. environ sept ans après la fondation de son monastere. Elle voulut estre enterrée dans le cimetièr de l'Eglise, comme le commun des Religieuses, afin de leur apprendre par là, qu'il est de la veritable humilité de ne point souhaiter d'estre distinguée des autres: ce qui fut ponctuellement executé par saint Hune Prestre du monastere, qui eut soin de ses funerailles. La grande liaison qu'elle eut avec saint Vvilfrid, fait assez juger qu'elle garda la Regle de saint Benoist. Seize ans après la mort de la Sainte, on trouua son corps entier, & sans corruption. Le medecin qui lui auoit fait une incision au cou pour tascher de la guerir, fut surpris de la voir fermée, & de ce qu'il n'en restoit plus qu'une legere trace. Les auteurs de ce temps-là, en parlent comme d'un miracle public, & connu de tout le monde. Ce saint Prestre qui celebra l'Office le jour de son enterrement, s'estoit rendu Religieux dans Eli, & auoit fait tant de progres dans la perfection, qu'il sembloit ne point ceder en vertu aux plus fameux Solitaires de l'antiquité. Après la mort de la Sainte, il alla finir ses jours dans un desert. On rapporta depuis ses reliques dans l'Eglise de Torney.

La bienheureuse Sexburge sœur de sainte Audri, & veuve d'Ercombert Roi de Kent, lui succeda dans la charge d'Abbesse par le choix de la communauté. On ne conuient pas du lieu où elle embrassa l'estat religieux. Quelques-uns disent que ce fut dans Eli, mis ils se sont mepris. Car un Auteur qui auoit veu les actes de cette Sainte, témoigne que Theodore Archeuesque de Cantorberi, lui donna le voile dans l'Eglise de Sepei, dont elle estoit la fondatrice. Mais jugeant qu'il n'estoit pas du bon ordre de gouverner une communauté, sans auoir auparauant obei, & de plus aiant appris par reuelation qu'il arriueroit quelque trouble dans l'Estat, elle laissa dans Sepei sainte

## CHAP. VIII.

Usque ad ortum  
diei in Ecclesia  
post Matutinum  
precibus intenta.  
*Ibid* p. 576. 578.

## II.

*Sa mort.*

Et æquè ut ipsa  
iusserat, non alibi  
quam in medio  
suorum ligneo in  
locello est sepulta.  
*Act. an. 679 pag.*  
759. 760.

*Ed. vita S. Vvilfrid. c. 18.*

## III.

*Sainte Sexburge & S. Ermenilde, Abbeses d'Eli.*

*Ce fut peut-estre la guerre d'entre Lothaire & Edric.*

## CHAP. VIII.

Incongruum ar-  
bitrati alius præ-  
elle, cum ipsa sub-  
elle, prius non di-  
dicerat. Act. sac.  
7. pag. 757 &  
763.

A fororibus ele-  
cti & dilecti.  
pag. 761.

## IV.

Sainte Vver-  
burge.

\* Vers l'An 676.  
Ed. Maihevv.  
die 3. Febr. pag.  
229.

Induitur habitus  
sacræ religionis,  
vellis pulla proor-  
namento gloria,  
&c. Bolland. 3.  
Febr pag. 387.

Trentham dans  
le Comté de Staf-  
ford, & Vedon dans  
celui de Northamp-  
ton.

Monast. Anglic.  
tom. 1. pag. 200.  
584.

## V.

Incendie de  
Coldingham.

Beda histor. l. 4.  
c. 25.

Ermenilde sa fille, & se retira à Eli auprès de sa sœur, afin de pratiquer sous elle l'obeissance religieuse. Elle mourut après l'an 695. Sa communauté lui substitua d'une commune voix sainte Ermenilde, qui estoit veuve du Roi Vulfser, frere & predecesseur d'Elhelret. Car après avoir demeuré quelque temps dans le monastere de Sepci, elle s'estoit renduë auprès de sa mere à Eli. Ainsi l'on y vit de suite trois saintes Reines Abbeßes, Audri, Sexburge, & Ermenilde.

Sainte Vverburge fille de sainte Ermenilde, honora aussi par ses vertus la profession monastique. La nature l'avoit ornée d'une parfaite beauté, mais elle meprisa ce vain avantage, & l'ayant enseveli sous l'habit noir de la religion, qu'elle prit dans l'Abbaie d'Elie, elle ne pensa plus qu'à embellir son ame par l'exacte observation de la Regle, pour plaire à son divin époux. Elle s'occupoit avec plaisir aux plus bas emplois du cloistre, & avoit grand soin des pauvres. On dit qu'elle fut envoyée à Sepci, pour y estre Superieure, & qu'ensuite elle succeda à sa mere dans l'Abbaie d'Elie. La reputation de sa vertu porta son oncle Ethelred Roi de Merce, à l'attirer dans son pais en lui confiant le gouvernement des monasteres de Trentham, de Hamburch, & de Vedon. Elle mourut à Trentham, mais elle fut enterrée à Hamburch. Pendant les ravages des Danois, sçavoir l'an 884, on transféra ses reliques à Chester, & l'on y fonda une Eglise, où l'on mit des Chanoines seculiers, ou des Religieuses, mais qui du temps des Normans fut rebastie pour des Religieux de nostre Ordre, qui eurent pour premier Abbé un disciple de saint Anselme. Il ne sera pas inutile d'observer ici qu'il est fort probable, que le monastere de Vedon, dont nous venons de parler, fut aussi depuis habité par des hommes, & qu'il est le mesme que le Prieuré de Vedon-Pinchenni, qui dépendoit de saint Lucien de Beauvais.

Le venerable Edgils moine de Coldingham, se retira dans l'Abbaie de Jarrow, vers l'an 684. après que son monastere eut esté consummé par les flammes. Cet embrasement fut un effet de la justice divine, qui punit l'extreme relachement des personnes, qui composoient les deux communautez de cette Abbaie. Car les hommes y passoient le temps à boire, & dans des entretiens inutiles; & la principale application des filles estoit de se tenir propres, & de se parer comme de nouvelles mariées. Il n'y avoit presque qu'un Religieux nommé Adaman qui

qui s'acquittât des devoirs de sa profession, & qui pensât sérieusement à son salut. Il gardoit une abstinence austere, & ne mangeoit que le Jeudi & le Dimanche. Estant une nuit en priere, il eut une revelation qui lui marqua que le monastere estoit prest d'estre détruit, à cause de la mauvaise conduite de ceux qui l'occupoient. Il en avertit l'Abbesse, qui estoit la Mere Ebbe, dont nous avons parlé, & elle remedia au desordre. Mais après sa mort qui arriva vers l'an 682. les personnes qu'elle avoit corrigées, s'abandonnerent plus que jamais à la licence, & deshonorèrent leur profession par des dereglemens encore plus criminels, que les premiers. Cette rechute dans le mal, irrita la justice divine, & attira sur leur teste le chastiment dont elle les avoit menacez. Le feu prit au monastere, lorsqu'on y pensoit le moins, & le ruina entierement. Edgils qui estoit Prestre, ou qui le fut depuis, s'estant sauvé de cet embrasement, alla à Jarrov, & y fut reçu. La maniere dont en parle Bede, donne lieu de croire que c'estoit un homme de merite, & vertueux. Il est certain que l'Abbaie de Coldingham eut pour premiers directeurs, des Irlandois, qui y établirent leur discipline. Depuis saint Vvilfrid y eut accez, & cela fait juger à nos Auteurs qu'il y mit nostre Regle; mais s'il le reforma de là sorte, cette reforme ne subsista pas, & le desordre s'y glissa après que sainte Audri en fut sortie, & encore plus après la mort de la venerable Ebbe, auquel temps saint Vvilfrid estoit dans la persecution, & hors de son diocese.

Pour ce qui est d'Ebbe qui en estoit Abbesse, tous les Auteurs qui en font mention, en parlent avantageusement, & la representent comme une personne qui n'estoit pas moins illustre par sa vertu, que par sa naissance. Elle eut beaucoup de part à l'estime de saint Cuthbert, & enfin sa vie répandit une si bonne odeur, qu'après sa mort on l'a tenuë pour Sainte, & imposé son nom à des Eglises. C'est pourquoi l'on ne doit pas imputer à sa negligence, le desordre de son monastere, ou si elle commit en cela quelque faute, on doit croire qu'elle en fit penitence. Outre Coldingham qui estoit dans la province de Merch en Ecosse, elle fonda encore le monastere d'Ebchester dans la Comté de Durham.

Osruc un des principaux Officiers d'Ethelred Roi de Merce, bastit l'Abbaie de saint Pierre de Glocestre, pour sa sœur Chieburge qui en prit la conduite. On dit que la seconde

---

VI.  
*Sainte Ebbe*  
*Abbesse.*  
 (Cœnobium) cui  
 præsidebat sanctis-  
 sima materfami-  
 lias nomine Ebbe,  
 soror Osvini Re-  
 gis sapientissima.  
*Ed. vita S. Vvil-*  
*frid. c. 37.*  
*Act. 1. part. sc.*  
*4. pag. 698.*  
 (Ebbe) religio-  
 ne pariter & nobi-  
 litate cunctis ho-  
 norabilis *Bed. vi-*  
*ta S. Cuthberti.*  
*c. 10. Camden*  
*apud Ed. Maihevv*  
*25. Aug. p. 1340.*  
*Le peuple la nomi-*  
*moit Sainte Tabbs.*

---

VII.  
*Fondation de*  
*Glocestre.*  
*Monast. Anglic.*  
*pag. 108.*

*Ant. An. 724.  
Pag. 444.*

Abbesse fut Edburge veuve d'un Roi de Merce.

Egbert Roi de Kent, aiant suivi le mauvais conseil d'un de ses ministres, qui lui persuada de faire tuer ses deux petits cousins Ethelred & Ethelbrit, pour avoir leur bien qu'on lui avoit confié avec leurs personnes, il en fit depuis penitence, & un des fruits de sa conversion, fut qu'il donna à Ermenburge leur sœur, & femme de Mervval, fils de Penda Roi de Merce, une terre dans l'Isle de Thanet, où elle fonda le monastere de Menstre. L'Archevesque Theodore en dedia l'Eglise en l'honneur de la sainte Vierge. Ermenburge, qui est aussi appellée Domnène ou Eabbe, s'y retira estant veuve, & elle en gouverna la communauté. Mais elle envoya à Chelles sainte Mildrede sa fille, pour y apprendre la discipline religieuse. La Sainte en estant revenue, fut établie Abbesse, & elle y eut sous sa direction soixante & dix filles.

## CHAPITRE IX.

### *De saint Cuthbert Evêque de Lindisfarne.*

I.  
*Saint Cuthbert se fait Religieux à Mailros.*

*L'An 851.*

*Ant. ad an. 687.  
Pag 877.  
Et Bolland. 10.  
Marr.*

L'Eglise Anglicane conte ce Saint entre ses principaux ornemens, & a toujours eu pour lui une veneration particuliere. Il nâquit en Ecosse, vrai-semblablement dans la Merche, qui est une des provinces de ce Roiaume. Son premier emploi fut de garder du betail, & de le mener paistre dans les montagnes. Dès ce temps-là il fut favorisé d'une grace extraordinaire qui le detacha du siecle. Car estant la nuit en priere, il vit monter au ciel une ame bienheureuse, & il apprit ensuite que c'estoit celle de saint Aidan. Touché de cette vision qui lui découvrit quelque chose de cette magnifique gloire, dont Dieu couronne ceux qui perseverent dans son service, il rendit son troupeau à son maistre, & alla se faire Religieux dans l'Abbaie de Mailros, située dans la Merche sur la riviere de Teude, & alors habitée de Moines Irlandois d'origine, ou du moins d'observance. Saint Eat disciple de saint Aidan, y exerçoit la charge d'Abbé, & saint Boisil celle de Prieur. Ce fut sous ces excellens maistres qu'il y pratiqua les exercices de la religion. Il y trouva un novice nommé Sifroi, qui reçut depuis l'ordre de la Prestre, & mena une vie fort exemplaire

dans l'Abbaie de Jarrov. Le Saint avoit tant d'ardeur pour l'oraïson, qu'elle lui faisoit oublier les besoins de son corps; de sorte qu'il ne mangcoit quelquefois, qu'après avoir passé deux ou trois jours en priere. Le Prince Alfrid aiant donné à saint Eat la terre de Rippon, cet Abbé y bastit un monastere, & y envoya de ses Religieux. Saint Cuthbert fut de ce nombre, & un jour qu'on lui donna la charge de recevoir les hostes, il reçut un Ange qui avoit pris la forme d'un homme.

L'Abbaie de Rippon aiant esté donnée à saint Vvilfrid, il y mit des Religieux Anglois en la place des Irlandois, qui retournerent à Mailros, où saint Boisil estant mort, saint Cuthbert lui succeda dans la charge de Prieur. Il sortoit quelquefois du cloistre, pour aller instruire les paisans, qui demeuroient dans les lieux les plus écartez, & de plus difficile accez, ou qui à cause de leur pauvreté, ou de leur naturel rustique, estoient comme abandonnez, & sans aucun secours à l'égard de la pieté, & du salut. Et quelquefois le zele qu'il avoit pour leur bien spirituel, le tenoit trois semaines, ou un mois hors de son monastere. Il ne se contentoit pas seulement d'enseigner la voie du ciel à ceux qui estoient déjà Chrestiens, mais il conferoit aussi le baptême à ceux qu'il avoit disposez à recevoir ce Sacrement. Un jour n'ayant rien à manger, Dieu le secourut par le moien d'une Aigle qui lui apporta un poisson. Il fit paroistre le mesme zele dans Lindisfarne, tant à l'égard des Solitaires, à qui il enseignoit par ses paroles, & par ses exemples, la perfection religieuse, qu'envers les peuples du voisinage, qu'il animoit à la vertu par ses predications. Il trouva dans sa communauté des Moines dereglez, & ennemis de la discipline; mais il ne se rebuta point de leur endurcissement, & il les convertit peu à peu par sa charité, & par sa patience. Le souvenir de la passion de JESUS-CHRIST, lui faisoit verser des larmes lorsqu'il celebroit la Messé, & il en répandoit aussi lorsqu'il entendoit les confessions, monstrant par là aux penitens, qu'ils devoient pleurer leurs propres pechez, puisqu'il ne pouvoit les apprendre sans les pleurer lui-mesme. Il usoit de vestemens communs & ordinaires, & il prenoit garde de ne se point faire remarquer par un habit qui fut ou trop propre, ou trop negligé. Ebbe sœur du Roi Osuvi, qui estoit Abbessé de Coldingham, l'ayant prié de la venir voir, il alla passer quelques jours dans son monastere, & y fit des conferences de pieté aux Religieuses.

---

 II.

*Il est fait  
Prieur.*

*Inter montana  
docens rusticanos,  
& baptisabat.  
Bolland. 20. Mart.  
pag. 119.*

## CHAP. IX.

## III.

*Sa retraite  
dans l'Isle de  
Farne.*

*L'An 676:*

*Sed jure, inquit,  
est cœnobarum  
vita miranda, qui  
Abbatis per omnia  
subjiciuntur im-  
perius, &c. Ibid.  
pag. 897:*

## IV.

*Il est ordonné  
Evesque de Lin-  
disfarne.*

*L'An 685.*

*Manum ponens  
super capita singu-  
lorum, liniens  
unctione conse-  
crata.*

Après avoir exercé douze ans la charge de Prieur, il se retira dans l'Isle de Farne avec la permission de son Abbé. Cette Isle est à deux lieues de la Peninsule de Lindisfarne. Il choisit cette solitude pour s'y occuper avec pleine liberté à la contemplation des choses divines. Et toutesfois quelque douceur, & quelque avantage qu'il trouvât dans cet exercice, il recevoit avec charité ceux qui le venoient voir, & leur donnoit d'utiles avis, selon leur disposition, & leurs besoins. Il estoit bien éloigné d'avoir de hauts sentimens de lui-mesme, ou de n'estimer que la profession d'Anachorette qu'il avoit embrassée. Et quand quelques Religieux de Lindisfarne le visitoient dans son Isle, il leur disoit qu'ils ne devoient pas se former une si haute idée de sa maniere de vivre, ny croire qu'elle fut seule excellente & parfaite, mais qu'il falloit admirer la vie des Religieux, qui vivant dans la société du cloistre, obeissent en tout à leur Abbé, & recoivent de lui les regles de leur conduite à l'égard de leurs prieres, de leurs jeûnes, & de leurs autres exercices, & qu'il en avoit connu plusieurs, qui le surpassoient de beaucoup en pureté de cœur, & dans le don de prophetie.

Un Synode tenu l'an 684. par Theodore Archevesque de Cantorberi, élu le Saint pour gouverner le diocèse d'Hagulfstald, ou celui de Lindisfarne. Mais on ne le tira pas aisement de sa solitude, & il fallut que le Roy Egfrid, saint Trumvvin Evesque des Pictes, & d'autres personnes de grande qualité, allassent le trouver dans son ermitage, & l'obligeassent d'accepter la dignité à laquelle il estoit appelé de tout le monde. Il fut sacré Evesque de Lindisfarne, & gouverna environ deux ans cette Eglise. Sa sainteté dont chacun avoit une si grande opinion, éclatta plus que jamais dans ses predications, dans le soin qu'il prenoit des pauvres, dans son assiduité à la priere, dans la rigueur de son abstinence, & de ses jeûnes: car les travaux de la charge pastorale, ne lui firent point quitter les austéritez de la vie monastique. Il alloit lui-mesme instruire les habitans des montagnes, & des autres lieux les plus écartez, & il leur conféroit le Sacrement de Confirmation, en leur imposant les mains, & leur oignant la teste du saint crême. C'est ainsi que parlent ses actes. Il y est aussi fait mention du saint usage de laver les pieds le Jeudi saint, de l'Eau beniste, de la veneration pour le Dimanche, laquelle portoit la Reine à s'abstenir ce jour-là d'aller en carrosse, de la dedicace de l'Eglise

d'un monastere où le Saint connu par revelation la défaite du Roi Egfrid, qui avoit attaqué l'armée des Pictes contre son avis.

Dieu lui aiant aussi revelé qu'il le vouloit bien-tost retirer du monde, il visita pour la dernière fois son diocèse, & ensuite il se retira à Farne, pour se préparer à la mort. Les saints & laborieux emplois qu'il venoit de quitter, lui firent trouver plus de douceur dans le repos, & dans le silence de son desert, mais ce repos ne fut pas un repos d'oïveté, & de paresse; il s'y mortifia avec plus de rigueur que jamais, tant à l'égard du corps, que de l'esprit. Après avoir ainsi passé deux mois, il tomba malade, & son mal augmentant, il se fit conduire dans sa chapelle par un Religieux infirme, qui se sentit guéri dès qu'il eut touché le Saint. Quelques heures après, l'Abbé de Lindisfarne entra pour lui administrer les derniers Sacremens, & lui demanda s'il ne lui plaisoit pas de donner pour la dernière fois, quelque instruction aux Religieux. Alors le Saint les exhorta à vivre ensemble dans la paix, & dans l'humilité, à garder les loix de la discipline reguliere qu'il avoit établies dans leur cloistre, & à recevoir avec charité les autres serviteurs de Dieu, qui venoient loger chez eux. Mais il leur défendit d'avoir aucun commerce avec ces Schismatiques qui ne celebrent point la feste de Pâques au jour déterminé par l'Eglise. Le Saint reçut ensuite les Sacremens, & rendit l'esprit. Sa mort arriva l'an 687.

Ce dernier avis qu'il donna aux moines de Lindisfarne, fait voir qu'ils n'estoient pas du nombre de ces Irlandois, qui avoient tant d'attachement à leurs usages, & qu'ainsi ils purent recevoir aisément la Regle de saint Benoist, lorsqu'elle fut repandue dans le pais de Northumbre, par les soins de saint Vvilfrid. Aussi un Religieux de leur communauté qui a écrit la vie de saint Cuthbert avant l'an 706. parlant de l'observance que ce Saint leur prescrivit, lorsqu'il fut établi leur Superieur, dit qu'ils la gardoient avec la Regle de saint Benoist.

Après la mort du Saint, cette Eglise fut vacante durant un an, & gouvernée cependant par saint Vvilfrid, qui en prit soin conjointement avec celle d'Hagustald. Or ordonna ensuite Edbert Eveque de Lindisfarne, qui estoit un Prelat sçavant, vertueux, & sur tout tres-charitable. Il transféra le corps de saint Cuthbert, onze ans après sa mort, & il le trouva entier, sans corruption, & presque au mesme estat que s'il eut esté

V.

*Sa mort.*

Be

*Lindisjarne.*

Nobis regularem vitam primum componens, constituit quam usque hodie cum Regula Benedicti observamus. *Ibid.*

pag. 878.

VII.

*Translation, & successeurs de saint Cuthbert.*

vivant. Les reliques du Saint furent mises dans une chassee preparée par les Religieux. Edbert avoit coutume de passer dans la retraite, le Carême, & les six semaines de devant Noel, pour s'y occuper plus librement à l'oraison. On remarque encore de lui, qu'il pria Dieu de ne le retirer du monde qu'après qu'il auroit esté purifié par une longue maladie, & il obtint cette grace. Il mourut l'an 698. & il eut pour successeur Edfrid. Outre l'Auteur dont nous venons de parler, le venerable Bede a écrit en prose & en vers, la vie de saint Cuthbert, & a dedié le premier de ses Ouvrages à Edfrid Evesque de Lindisfarne, & aux Freres ou Religieux qui desservoient la Cathedrale. Il ne fera pas inutile de remarquer, que racontant six de ses miracles, il les compare à six autres semblables, dont un fut fait par saint Antoine, un autre par saint Augustin, un autre par saint Marcellin d'Ancone, & les trois autres par saint Benoit, & il témoigne que dans ces occasions, S. Cuthbert imita ces Saints, ce qui fait voir que cet Auteur avoit leu les dialogues de saint Gregoire, qui rapporte quatre de ces miracles. La ceinture de saint Cuthbert rendit un jour la santé à Elfede Abbessse de Streneshal, & à une de ses Religieuses. Elfede mit ensuite cette ceinture dans une caissette. Mais quelque temps après voulant l'en retirer, elle ne s'y trouva plus, sur quoi Bede observe judicieusement, que ce fut par une conduite de la divine providence, que cette ceinture disparut; parce que si on l'eut conservée, on eut voulu continuer à l'appliquer sur les malades. Il seroit peut-estre arrivé que plusieurs n'en auroient pas esté gueris, soit par un défaut de foi, (ou parce qu'il auroit esté utile pour son salut de ne pas guerir,) ce qui auroit donné lieu aux personnes peu éclairées de douter de la sainteté de saint Cuthbert, laquelle cependant avoit paru dans les deux miracles, que Dieu avoit operez par cette ceinture.

Imitatus . . .  
virtutem Reveren-  
dissimi, & sanctif-  
simi Patris Bene-  
dicti. *Bed. vita*  
*S. Cuthbert. c. 14.*  
19. 20. 38.

---

### VIII.

*Penitence de*  
*Driithelme.*

*Bed. hist. l. 5.*  
*c. 13.*

*Vers l'An 700.*

Saint Cuthbert entroit quelquefois dans la mer, & aiant de l'eau jusqu'au col, il y recitoit des prieres: penitence qui a esté fort en usage parmi les Saints de ces pais Septentrionaux. Bede en rapporte un exemple qui est surprenant, & des plus remarquables. Un homme de Northumbre estant tombé malade, mourut vers le commencement de la nuit, & vers le point du jour, il resuscita au grand estonnement de tous ceux de sa famille. Il leur dit qu'ils ne devoient point s'effraier, & qu'après

estre sorti de la vie, il y rentrait, mais qu'il la vouloit passer tout autrement qu'il n'avoit fait. Et il executa aussi-tost cette resolution; car il s'en alla faire des prieres dans sa paroisse, & ensuite il partagea son bien en trois. Il en donna une partie à sa femme, & une autre à ses enfans, & il se reserva la troisieme qu'il distribua aux pauvres. Ensuite il se retira à Mailros, où il reçut la tonsure monastique, & il se renferma dans une cellule, qui lui fut donnée par l'Abbé Edilvvald, depuis Evesque de Lindisfarne. Il y passa le reste de ses jours dans une composition, & une penitence extraordinaire. Et lorsque les personnes de pieté le venoient voir, il les entretenoit de ce qui lui estoit arrivé après sa mort, & leur racontoit ce qu'il avoit veu des tourmens de l'enfer, & des peines du purgatoire. Pendant les plus grands froids, & lorsque la riviere de Teude estoit glacée, il brisoit la glace, & entrant dans l'eau, il s'y tenoit le plus long-temps qu'il pouvoit, & y recitoit des pseaumes, ou d'autres prieres. Quand on lui disoit, *Frere Drithelme, comment pouvez-vous tant souffrir*, il répondoit, *j'ai bien veu d'autres souffrances*. Il continua de vivre de la sorte jusqu'à la mort, & son exemple fut salutaire à plusieurs personnes. Cet événement paroist assez bien attesté, & c'est pourquoi nous avons crû ne le devoir pas omettre. Au reste la petite Isle de Farne ne demeura pas vuide & deserte après la mort de saint Cuthbert. Edilvvald & Felgide y habiterent après lui, & ne furent pas moins les successeurs de ses vertus, que de son ermitage. Le premier avoit esté Prestre & Religieux de l'Abbaie de Ripon. Après y avoir demeuré long-temps avec l'édification de toute la communauté, il vint finir ses jours à Farne. Il faisoit des miracles, mais il prenoit grand soin de les cacher. Un jour Godefroi Religieux, & depuis Abbé de saint Pierre de Lindisfarne, l'estant venu voir, fut en danger de perir à son retour par un furieux orage, qui s'éleva lorsqu'il fut en mer. Le saint Ermite jugeant bien qu'il seroit en peril, sortit de sa cellule, vint sur le rivage, & s'estant mis à genoux pour implorer le secours de Dieu, appaisa la tempeste par sa priere. Il vécut douze ans à Farne, & après qu'il y fut mort en paix, on apporta son corps à la Cathedrale de saint Pierre, où il fut enterré auprès des saints Prelats, qui avoient gouverné cette Eglise.

Les Pictes aiant défait & tué Egfrid Roy de Northumbre l'an 685. saint Trumvvin qui estoit leur Evesque, fut obligé de

Austeriora ego  
vidi. *Ibid.*

*Bed. l. 5. c. 2.*

IX.

*S. Trumvvin*

CHAP. IX.  
 & le Poete Ced-  
 mon, Religieux  
 de Streneshal.

Trumvvinus in  
 sapedito famulo-  
 rum famularum-  
 que Dei monaste-  
 rio, &c. in mo-  
 narchica distri-  
 ctione vitam . . .  
 duxit. Bed. l. 4.  
 c. 26. c. 24.

Cujus carmini-  
 bus multorum se-  
 pe animi, ad con-  
 temptum seculi,  
 & ad appetitum  
 sunt vitæ celestis  
 accensi. Bed. l. 4.  
 c. 24.

les quitter, parce qu'il estoit Anglois de naissance. Il se retira à Streneshal, & y passa le reste de ses jours dans l'observance monastique. Ses conseils y furent d'un grand secours pour la sainte Abbessè Elfede, & il s'y rendit fort utile à sa communauté. Environ au mesme temps on admira en Angleterre un Religieux de ce monastere, qui devint poete d'une maniere qui passa pour une inspiration divine. Il s'appelloit Cedmon, & servoit à la campagne chez un fermier. Il n'avoit point d'étude, & n'avoit jamais appris de chansons ny de vers. Un jour s'occupant avec des gens de sa sorte, on lui presenta un instrument de musique, & on voulut l'obliger à chanter; mais comme il en estoit incapable, pour ne point s'exposer à la risée de la compagnie, il la quitta, & s'en retourna au logis de son maistre. La nuit il eut un songe, où il crut voir un homme qui lui ordonna de chanter, & il s'en excusa. Mais cet homme le pressant, & lui commandant de chanter les loüanges de Dieu, il obeit, & recita des vers, dont Bede rapporte le sens. Estant éveillé il s'en souvint fort bien, il les repeta, & il y en adjousta encore d'autres. Le fermier chez qui il demeuroit, le mena à l'Abbessè de Streneshal, qui l'engagea à raconter à d'habiles gens ce qui lui estoit arrivé. Ces personnes commencerent à croire qu'il avoit reçu du ciel le don de la poesie, & pour s'en assûrer davantage, lui donnerent un sujet de pieté à traiter. Il le fit & le lendemain au matin il retourna à Streneshal, & y recita ces autres vers, qui furent trouvez excellens. L'Abbessè les écouta avec admiration, & jugeant que Dieu qui avoit donné le talent de la poesie à ce paisan, le destinoit à un autre emploi qu'à servir un fermier, elle lui conseilla de quitter le siecle: il suivit cet avis, & comme il estoit dans un monastere fort celebre, il n'en chercha point d'autre, & il s'y fit Religieux. L'Abbessè donna ordre qu'on lui apprît l'histoire sacrée. Dés qu'on lui avoit marqué un sujet, il le mettoit en vers Anglois avec une merveilleuse facilité. Mais il falloit que le sujet fut saint & édifiant. Il composa ainsi un grand nombre de poesies, où il raconta les principaux evenemens de l'ancien, & du nouveau Testament. Il expliqua aussi en vers quantité de maximes de pieté. Plusieurs les aiant lûs, ou en aiant ouï faire le recit, en furent touchez, conçurent du mepris pour les choses de la terre, & tâcherent de meriter par de bonnes œuvres la felicité du ciel. D'autres voulurent faire

faire

faire aussi des vers à son exemple , mais leurs poesies n'approchoient point des siennes , & l'on n'y remarquoit point ces beautez de l'art , qui éclattoient dans les ouvrages de Cedmon. Au reste s'il estoit si regulier dans ses vers , il ne l'estoit pas moins dans sa vie. Il s'assujettissoit avec humilité aux loix de la religion , il s'en acquittoit exactement , & s'il voioit quelqu'un qui negligeat de les observer , il en avoit du chagrin , & son zele le pouffoit quelquefois à reprendre celui , qui commettoit la faute. Aussi Dieu lui fit la grace de finir ses jours avec toutes les marques d'une sainte perseverance. Quatorze jours avant sa mort , on le mit dans l'Infermerie , parce qu'il estoit malade , mais son mal ne paroissoit point dangereux. Vers le milieu de la nuit qu'il mourut , il pria qu'on lui donnât le saint Viatique ; de quoi l'on fut surpris , parce qu'un peu auparavant il avoit paru se bien porter , & s'estoit entretenu assez gaiement avec quelques-uns de ses confreres. On lui apporta néanmoins la sainte Eucharistie. Avant que de communier , il demanda si quelqu'un n'avoit point quelque sujet de plainte contre lui : tous ceux qui estoient presens , l'assurerent qu'ils estoient bien satisfaits de sa conduite : il les assura reciproquement qu'il avoit pour eux une sincere affection , il reçût ensuite le saint Sacrement , & un peu après il rendit l'esprit. Il faut maintenant parler d'un autre poete de la mesme nation , & du mesme temps , qui se sanctifia dans le cloistre & dans l'Episcopat , & dont l'on a quelques ouvrages.

Regularibus disciplinis humiliter subditus. *Ibid.*

---

## CHAPITRE X.

### *De saint Adelme Evesque de Schirburn.*

**L**Es sciences vinrent de dehors en Angleterre , & y furent apportées par les étrangers , qui y annoncerent l'Evangile ; mais après cela elles y furent cultivées par ceux du pais , & y fleurirent heureusement jusqu'au temps des ravages , dont nous parlerons dans la suite. Un de ceux qui s'y appliquerent avec plus de succes , fut saint Adelme , & il est d'autant plus juste de conserver sa memoire , qu'outre la veneration que demande le merite de sa sainteté , on a de lui un ouvrage , qui nous fournit une insigne preuve de la propagation de nôtre

---

I.

*Saint Adelme  
Religieux de  
Malmesburi.*

*Act. S. 1. part.  
fac. 8. p. 222. Et 2.  
part. fac. 9. pag.  
726.*

Institut en Angleterre. Saint Adelme estoit d'une famille noble du royaume d'Vestsex, ou des Saxons occidentaux. Il apprit la langue grecque, & la langue latine dans l'Abbaie de saint Augustin de Cantorberi. Estant retourné dans son pais, il se fit Religieux dans le monastere de Malmesburi, fondé par Maidulfe Solitaire, & Philosophe Irlandois. Ce Maidulfe avoit d'abord vécu en Ermite dans le mesme lieu. N'ayant pas de quoi subsister, il se mit à enseigner les sciences. Plusieurs de ses disciples embrasserent à son exemple la profession monastique, & en pratiquerent sous lui les exercices. Telle fut l'origine de l'Abbaie de Malmesburi. Le jeune Adelme retourna au monastere de saint Augustin, & y continua ses études sous Adrien. Il revint ensuite à Malmesburi, & s'avança de plus en plus dans la pieté, & dans la connoissance des lettres. Il sortoit rarement du cloistre, & donnoit tout son temps à la priere, & à l'étude. Pour assujettir la chair à l'esprit, il se traitoit durement, ne mangeant que fort peu, & encore des choses peu nourrissantes. Mesme durant l'hiver il se mettoit quelquefois dans une fontaine, où il avoit de l'eau jusqu'aux épaules, & y recitoit tout le pseautier.

---

 II.

*Abbé.*

*Ex ipso Franco-  
rum sinu ad eum  
causa doctrinae ve-  
niebatur. Ibid. pag.  
727.*

Il fut ordonné Prestre par Leuther Evêque des Saxons Occidentaux, qui confirma l'establissement de ce nouveau monastere, & en donna la conduite au Saint à la priere de quelques autres Abbez des environs, afin qu'il le possédât paisiblement lui & ses successeurs, qui observeroient la sainte Regle. C'est ce que porte un acte de l'an 675. rapporté par Guillaume Religieux de Malmesburi. Cette Abbaie prit un grand accroissement sous saint Adelme, l'estime que l'on faisoit de sa pieté, & de son erudition, lui attirant de toutes parts des disciples, & mesme du milieu de la France. Pendant qu'il en estoit le Superieur, il écrivit contre les erreurs des Bretons par l'ordre d'un Concile, & son ouvrage en retira plusieurs de leurs égaremens, & leur fit embrasser la discipline de l'Eglise Romaine.

---

 III.

*Evêque de  
Schirburn.*

Après la mort de saint Hedde Evêque de Dorchestre, ou des Saxons Occidentaux, ce pais-là fut partagé en deux dioceses. On mit un de ces deux Sieges dans Vincerstre, & l'autre dans la petite ville de Schirburn. Le premier fut rempli par l'ordination de Daniel, Prelat de grand merite, & qui eut beaucoup de liaison avec saint Boniface qui vivoit alors sous la Regle de saint Benoist dans Nutcelle monastere de l'Vestsex.

Pour l'Eglise de Schirburn , elle fut confiée à saint Adelme , il la gouverna quatre ans avec la vigilance , & la charité d'un bon Pasteur. Estant à Dulting, qui estoit une terre qu'il avoit donnée à l'Abbaie de Glaftenburi, à condition d'en jouir le reste de sa vie, il y mourut l'an 709. & fut enterré à Malmesburi. La veneration qu'on eut pour sa memoire, porta les Religieux de changer en Eglise, le logis où il avoit rendu l'esprit.

C'est le premier des Anglois qui se soit appliqué à la poesie latine. Il a fait des enigmes à l'imitation de Sympose, & a composé en prose & en vers, un traité de la virginité, à l'exemple de Sedulius, que l'on sçait avoir écrit en ces deux manieres, sur le mystere de Pâques. Dans ce dernier ouvrage saint Adelme fait l'éloge d'un grand nombre de Saints, qui ont esté des modeles de chasteté. Mais il est remarquable que de tous les saints Peres d'Occident, qui avoient jusqu'alors écrit des Regles monastiques, saint Benoist est le seul, dont il chante les loüanges. Il ne parle point ny de saint Cefaire, ny de saint Colomban, ny de saint Aurelien, ny de saint Donat, & il ne fait non plus nulle mention de saint Equice, quoiqu'il ait excellé en chasteté, & qu'il ait gouverné des Religieuses, comme il pouvoit sçavoir par les dialogues de saint Gregoire qu'il avoit leus. Mais il ne se contente pas de louer saint Benoist, il marque expressement qu'il est le premier Legislatteur des moines d'Angleterre. Il releve aussi le merite de sainte Scholastique, & il reconnoit qu'elle a esté Religieuse, & qu'elle a obtenu par l'observation du vœu de la virginité, les recompenses particulieres, que JESUS-CHRIST a promises à ses épouses.

## CHAPITRE XI.

*De la fondation des monasteres de Chertsei, & de Barking, & de saint Sebbe Roy des Saxons Orientaux.*

Oltre les monasteres de Religieuses, dont nous avons parlé, l'on en fonda encore d'autres en diverses provinces, où plusieurs personnes de la premiere qualité se rendirent plus illustres par l'éclat de leurs vertus, qu'elles ne l'estoient

Eee ij

### IV.

*Ses ouvrages, & le témoignage qu'il y rend à la propagation de l'Ordre de saint Benoist dans l'Angl. terre.*

Scriptit & de virginitate librum exemplum, quem in exemplum Sedulii geminato opere, & versibus hexametris, & prosa composuit. *Bed. hist. lib. 5. c. 19.*

(1Benedictus) Primus (vel primo) qui nostræ statuit certamina vitæ. Qualiter optatam teneat cœnebia normam . . . cujus præclaram pandens ab origine vitam. Gregorius præsil chatis descripserat olim.

*Aldelm. de laude virginum.*

*Ceci fait voir la meprise de Jean Marsham dans la preface du monasticon d'Angleterre pag. 27. & de ceux qui l'ont suivi.*

### I.

*Fondation des Abbaies de Chertsei, & de Barking.*

## CHAP. XI.

*Bed. l. 4. c. 6. 7.  
Ed Maibeuv:  
11. Octob. pag.  
1607.  
Monast. Anglic.  
pag. 79.*

*Bed. l. 3. c. 8.*

*L'Abbaie de Bar-  
ging a subsisté jus-  
qu'au temps de  
Henry VIII. Roy  
d'Angleterre.*

par celui de leur naissance. Saint Erconvald, successeur de saint Cedde dans l'Evesché de Londres, bastit avant son Pontificat deux monasteres, celui de Chertsei dans la Comté de Surrei, pour s'y retirer avec ceux qui voudroient pratiquer avec lui les conseils Evangeliques; & celui de Barking dans la Comté d'Essex, à deux lieuës de Londres. Il fonda ce dernier vers l'an 660. & y mit une communauté de Religieuses, sous la conduite de sa sœur sainte Ethelburge, qui en fut la premiere Abbesse. Il fit venir des pais étrangers, c'est-à-dire de France, sainte Hildelite, pour y establir la regularité. Hildelite estoit peut-estre Angloise, car comme il n'y avoit presque point alors de monasteres de Religieuses en Angleterre, plusieurs personnes de ce pais-là, envoioient leurs filles, ou à Chelles, ou à Faremonstier, ou à Andeli, celebres Abbaies de France, pour y estre élevées dans la pieté, & pour s'y consacrer à Dieu par les vœux monastiques, s'il les appelloit à cette profession. Ce fut à sainte Hildelite, & à celles qui vivoient sous sa discipline, que saint Adelme dedia son ouvrage de la lotiange des Vierges, où, comme nous avons dit, il fait l'éloge de saint Benoist, & de sainte Scholaistique. Nous parlerons ailleurs de sainte Cutburge sœur du Roy Ina, laquelle y pratiquoit alors les exercices de la religion, & fonda ensuite une autre Abbaie. Le monastere de Barking estoit double, & composé de deux maisons separées, pour les deux sexes. Bede raconte quelques miracles qui y arriverent pendant que sainte Ethelburge en avoit la conduite.

---

II.  
*Le Roy Sebbe  
prend l'habit  
de Religieux.*

*Bed. l. 3. c. 30.  
Et l. 4. c. 12.*

Du temps de S. Erconvald, & de Vvalder son successeur, Sebbe, Prince de grande pieté, regna dans le pais d'Essex, conjointement avec Sigher, fils de Sigebert surnommé le Petit, & ils possederent chacun une partie de cette province dependement de Vvlfer ou d'Ethelred Roys de Merce. Sigher aiant abandonné la religion chrestienne, & attiré ses sujets dans la mesme apostasie, par une folle esperance d'estre protegez des Idoles, & preserverz ainsi de la peste, qui ravageoit l'Angleterre, S. Sebbe demeura ferme dans la foi de JESUS-CHRIST, & regna heureusement trente années. Il estoit fort liberal envers les pauvres, & fort assidu à la priere. Il avoit tant d'estime pour la profession religieuse, qu'il forma plusieurs fois le dessein de s'y engager; mais la Princesse qu'il avoit épousée, ne voulut point consentir à leur separation. Toutefois sur la

fin de ses jours , il obtint d'elle , non sans peine , la liberté qu'il souhaitoit ; & quoiqu'il fut malade , il se transporta à Londres , où il reçut l'habit religieux des mains de Walder. Il donna en mesme temps à ce Prelat une grande somme d'argent , pour distribuer aux pauvres , & il se prepara à la mort , qui ne lui osta pas sa qualité de Roy , mais le mit en possession d'une couronne infiniment plus pretieuse , que celle qu'il avoit portée sur la terre. Quelques-uns estiment qu'il reçut l'habit monastique dans saint Paul , & que cette Cathedrale estoit alors deservie par des Religieux , ce qui n'est pas sans difficulté , puisque dans le recueil des chartes d'Angleterre , on ne l'a point mise au rang des monasteres. Quoiqu'il en soit , saint Sebbe fut enterré dans l'Eglise de ce saint Apostre , dans les epistres duquel il avoit appris à mepriser la felicité passagere du monde , & à soupirer après la gloire du ciel.

Cujus ( doctoris  
gentium ) edoctus  
monitis caelestia  
spirare didicerat.  
Bed. *Ibid.*

## CHAPITRE XII.

*De la fondation du monastere de Luxeuil : De saint Colomban qui en fut le premier Abbé , & de ses successeurs durant le septième siecle.*

**A**près avoir marqué de suite ce qui regarde l'Angleterre , passons en France , & voions en quel estat se trouvoit alors la profession religieuse. Il est certain qu'elle n'y fut jamais plus en honneur , & qu'elle n'y prit jamais plus d'accroissement. Celui qui contribua davantage à la mettre en estime , & qui multiplia le plus les monasteres , soit par lui mesme , ou par ses disciples , fut saint Colomban premier Abbé de Luxeuil dans le diocese de Besançon. Ce Saint nâquit dans le pais de Lagenie , ou de Leighnich ou Leinster , province d'Irlande. Dès sa jeunesse il s'appliqua aux sciences , & y fit beaucoup de progrès. Ensuite comme il vit que la volupré l'assiegeoit de toutes parts , & lui dressoit d'autant plus aisément des pieges , qu'il estoit bien fait , & avoit le visage fort agreable , pour les éviter , il quitta son pais contre la volonté de sa mere qui s'y opposa fortement , & il s'alla mettre sous la discipline du venerable Silene. Il acquit une grande connoissance des lettres

---

I.

*Saint Colomban se fait Religieux à Benecor.*

*Abt sac. 2 an. 615.*

*Le Saint dans ses lettres s'appelle Columba ou Palumbus.*

## CHAP. XII.

E quibus exstat opus insignè limitato sermone in totum psalterium l. 1. De cæteris que vidisse dicitur nihil ad meam recolo pervenisse notitiam. *Trihem. de Vir. III. Ord. S. Bened. l. 2. c. 5.*

\* Ou Commogal appelé aussi Fauste.

## II.

Il passe en France, fonde Luxeuil, & écrit sa Règle.

*Ibid. pag. 10.*

*Vide Act. sac. 3. tom. 2. pag. 452. mais au lieu de XL. je crois qu'il faut lire dans le manuscrit XI. ans depuis la mort du Saint, arrivée en 614. ou 615.*

saintes par le secours de son maistre, qui y estoit tres-intelligent, & tout jeune qu'il estoit, il composa quelques ouvrages, & entr'autres un traité sur tous les pseumes, dont parle Tritheme, & qui ne se trouve plus. Son ardeur pour le service de Dieu croissant avec son sçavoir, il se fit Religieux à Bencor, qui estoit alors le plus fameux monastere d'Irlande. Il y demeura plusieurs années sous la conduite du saint Abbé \* Comgal, & par un continuel exercice de mortification & d'obeissance, il assujettit sa chair à l'esprit, & se rendit capable de gouverner les autres.

Pour se détacher de plus en plus des choses du monde, il se proposa de quitter l'Irlande, & de passer dans une terre étrangere à l'exemple d'Abraham. Il en parla à son Abbé, qui eut bien de la peine à y consentir, parce qu'il le regardoit comme un fidelle ministre de JESUS-CHRIST, & comme un secours que le ciel lui avoit donné pour l'aider dans les fonctions de sa charge. Mais jugeant que ce dessein lui estoit inspiré de Dieu, & que le Saint pourroit ailleurs travailler avec succez au salut des ames, il lui permit de sortir d'Irlande. Saint Colomban aiant reçu sa benediction, passa en Angleterre, & de là en France avec douze Religieux de Bencor. Il estoit alors âgé de trente ans. Plusieurs s'attachant au témoignage de Jonas, mettent son voiage avant l'an cinq cent soixante-dix, sous le regne de Sigebert Roy d'Austrasie; mais il y a plus de fondement de le differer de quinze ou vingt ans, & mesme on allegue pour preuve de cette chronologie, une datte d'un ancien manuscrit, qui semble supposer que le Saint vint en Bourgogne l'an 585. Lorsqu'il entra dans cette province, elle estoit sous la domination de Gontran, Prince tres-vertueux, qui lui permit, & mesme le pria de s'y establir, par la persuasion qu'il avoit, que les prieres du Saint attireroient les graces du ciel sur sa personne, & sur son royaume. L'amour de la solitude porta le Saint à fuir les lieux habitez, & à se retirer dans les deserts de la Vosge, avec ceux qui l'accompagnoient. Il s'arresta d'abord dans un lieu nommé Anegrai, & y pratiqua les exercices de la profession religieuse. Comme le pais estoit sterile, & manquoit de toutes sortes de commoditez, le Saint, & ses disciples y souffrirent beaucoup, & durant neuf jours, ils furent reduits à ne manger que des herbes, & des écorces d'arbres. Mais Dieu ne les abandonna pas dans cette extremité, & fit

connoître leur besoin à Caramtoc Superieur du monastere de Salices. Cet Abbé reçut cet avis dans un songe : dès qu'il fut reveillé , il ordonna à Marculfe celerier de sa communauté d'aller chercher ces Solitaires , & de leur porter des vivres , ce qu'il executa aussi-tost. Saint Colomban fit divers miracles en faveur des malades : le nombre de ses disciples s'augmenta & son nom devint celebre. Outre le monastere d'Anegrai , il en bastit encore deux autres dans la Vosge , sçavoir Luxeuil , & Fontaines ; il y assembla un grand nombre de serviteurs de Dieu , parmi lesquels il y en avoit plusieurs de famille noble , & il leur prescrivit une Regle qu'il composa par l'inspiration du Saint Esprit , dont il estoit rempli. On dit que ses disciples chantoient continuellement l'Office , divisez en plusieurs bandes , qui se succedoient les uns aux autres.

Le Saint ne se donnoit pas tellement aux fonctions de sa charge d'Abbé , qu'il ne se reservât de temps en temps quelques jours de libres , & où dégagé de soin , il ne pensoit qu'à s'unir de plus en plus à Dieu par la contemplation. Pour cet effet il avoit coutume de se retirer dans le désert un peu avant les grandes festes. Quand il alloit seul , il se mettoit peu en peine de sa subsistance : il se contentoit d'herbes , ou de fruits sauvages , pour rassasier sa faim , & d'eau pour se desalterer. Quelquefois il menoit avec lui un ou deux Religieux , qui portoient avec eux du pain , & à qui il permettoit d'aller pescher , s'ils avoient besoin de poisson. Un jour estant ainsi dans la solitude , il connut par une revelation , que tous ses disciples de Luxeuil , estoient malades , à la reserve de quelques-uns qui servoient les infirmes. Pour les assister lui-mesme , il retourna promptement dans son cloistre , & dès qu'il y fut arrivé , il ordonna que tous les Religieux allassent travailler à la grange. Les plus fervens d'entre les malades obèrent , & se trouverent aussi tost gueris , mais ceux qui par lâcheté , negligerent d'executer cet ordre , languirent encore long-temps , & ne recouvrerent leur santé qu'après avoir beaucoup souffert. Le merite des prieres du Saint parut encore dans une autre occasion. Un des douze Solitaires , qui estoient venus avec lui d'Irlande , estoit malade à l'extremité , & soupiroit d'autant plus après la mort , qu'il regardoit la terre comme un exil , & que mesme il avoit eu une vision , qui l'appelloit au repos du ciel. Il ne pouvoit cependant mourir , parce que le Saint qui ne

Ibi nobilium liberi undique concurrere nitebantur . . . Regulam quam tenebant Spiritu sancto repletus condidit.  
*Ibid. n. 17. p. 13.*

---

### III.

*Sa retraite. & ses miracles.*

B. Columbanum  
in Ecclesia posi-  
tum fletum repe-  
rit . . . Columba-  
nus Viaticum præ-  
buit , & post ex-  
trema oscula de-  
functionis cantus  
implevit. *Ibid.*  
n. 29.

ſçavoit pas ſa diſpoſition, ny quel eſtoit ſon deſir , eſtoit à l'E-  
gliſe où il demandoit à Dieu avec larmes , qu'il lui plût rendre  
la ſanté au malade. Ce Religieux en eſtant averti , envoia  
promptement vers le Saint , pour le prier d'avoir la charité de  
le venir voir au plûtôſt ; lorſqu'il vit le Saint auprès de ſon lit ,  
il ſe plaignit doucement à lui , de ce que contre ſon bien , &  
ſon avantage , il l'empêchoit de ſortir de ce monde. Alors le  
Saint appella les autres Religieux , donna le ſaint Viatique , &  
le baiſer de paix au malade , & après qu'il eut rendu l'eſprit ,  
chanta les prières qu'ils avoient coutume de reciter pour les  
morts.

## I V.

*Son attache-  
ment à la diſci-  
pline Irlandoïſe,  
& meſme à l'é-  
gard de la de-  
termination du  
jour de Paſques,  
qu'il tâche de  
défendre par ſes  
lettres, au Pape,  
& à un Concile.*

*Après l'an 594.*

*Columban. epiſt.  
ſ Patric. Fleming.  
colleſtan. pa. 157.*

*L'ancien Auteur  
des actes de ſainte  
Salaberge, parle  
d'une lettre ou  
traité de ſaint  
Colomban, ad-  
reſſé à S. Gre-  
goire, & de la ré-  
ponſe que lui fit  
le ſaint Pape.*

*Voiez les Actes  
page 423 & Fle-  
ming. pag. 159.*

Saint Colomban paſſant de l'Irlande dans la France, changea  
de pais, mais non pas de diſcipline. Il vivoit à Luxeuil, comme  
il auroit fait à Bencor, & meſme ne celebrait la feſte de Pâques,  
qu'au jour marqué dans le calendrier des Hibernois. Les Ec-  
cleſiaſtiques de ſon voiſinage s'en eſtant apperçus , n'approu-  
verent pas ſa conduite ; parce que ſelon ce calendrier , on ce-  
lebroit quelquefois cette grande feſte le meſme jour que les  
Juifs, ſçavoir le quatorzième de la Lune, ce qui eſtoit irregulier,  
& contre le bon ordre. Candide Preſtre de l'Egliſe Romaine,  
eſtant venu en France pour les affaires du ſaint Siege , le ſaint  
Abbé lui parla de cette queſtion qui regardoit la feſte de Pâ-  
ques , & non content d'en avoir conferé avec lui , il reſolut de  
conſulter là deſſus le Pape qui eſtoit ſaint Gregoire , par le  
moyen de quelques Religieux qui devoient aller à Rome. Il  
dreſſa pour cet effet une lettre où il propoſe l'opinion des Ir-  
landois , & tâche de la juſtifier. Enſuite il ſupplie le Pape de  
lui apprendre , ſ'il eſtoit permis de communiquer avec les  
Eveſques, qui n'avoient pas vécu dans la continence, après avoir  
eſté ordonnez Diacres, ou qui avoient donné de l'argent pour  
eſtre élevez à leur dignité , & comment il falloit traiter les  
Religieux , qui ſous pretexte d'une plus grande perfection , &  
ſans l'agrément de leur Abbé, quittoient le monaſtere où ils  
avoient fait leurs vœux , & ſe retiroient dans un deſert ou ail-  
leurs. Vers la fin de la lettre , il témoigne au ſaint Pape qu'il  
avoit lû avec beaucoup de ſatiſfaction , ſon traité du devoir des  
Paſteurs , & il le prie de lui envoyer ſes homelies ſur Ezechiel ,  
avec la ſuite de celles qu'il avoit faites ſur le Cantique des Can-  
tiques. La lettre qu'il avoit ainſi preparee pour le Pape , ne  
fut qu'un projet , parce qu'il ſurvint quelque accident qui  
empêcha

empescha qu'elle ne fust portée à Rome. Le saint Abbé écrivit encore pour le mesme sujet à saint Arige, qui est ou Arige Evêque de Gap, ou plutost Arige Archevesque de Lyon, & ensuite à d'autres Prelats qui tenoient un Synode dans quelque ville de Bourgogne. On n'a pas la premiere de ces lettres, mais seulement la seconde adressée à ce Concile, & qui estoit accompagnée d'un memoire qui ne se trouve plus. Le Saint avoit dressé cet écrit trois ans auparavant, pour expliquer & soutenir la tradition de ses Irlandois, touchant la maniere de marquer le jour de Pâques: & c'est pourquoy il ne s'estend pas dans sa lettre à deduire ses preuves, mais il les rapporte seulement en abrégé, & il prie les Evêques de juger quel est le meilleur des deux usages, c'est-à-dire de celui de France, ou de celui d'Irlande, ou mesme si l'un & l'autre estoient bons, de laisser chacun dans la liberté de suivre en ce point la discipline de sa nation. Il leur demande aussi leur protection pour ses Religieux qui demeuroient avec lui dans les bois de la Vosge, les suppliant de trouver bon qu'ils continuassent à y servir Dieu dans le silence de leurs forests, & auprès des tombeaux de dix-sept de leurs Freres, ainsi qu'ils avoient fait depuis douze ans, & qu'il y eut place pour eux dans la France, comme il y en auroit dans le ciel, s'ils pouvoient meriter cette gloire. D'où il s'ensuit que ce Concile fut tenu vers l'an 602. supposé que saint Colomban soit venu en Bourgogne vers l'an 590. & qu'ainsi ce pourroit bien avoir esté le Concile assemblé à Châlon sur Saone, l'an 603. par Arige Archevesque de Lyon. Enfin le Saint leur declare, que si pour appaiser le trouble, & la tempeste qu'avoit excité cette question touchant le jour de Pâques, il est nécessaire que quelqu'un souffre, & soit comme banni du pais, il veut bien à l'exemple du Prophete Jonas, subir seul cette peine, & devenir la victime de la tranquillité publique. On ne sçait point si ce Concile fit quelque decret touchant la feste de Pâques, mais il est bien certain qu'il n'approuva pas la tradition des Hibernois. Saint Colomban le marque assez clairement dans une lettre qu'il écrivit au Pape, sçavoir à Sabinien, ou à Boniface troisieme ou quatrieme successeurs de S. Gregoire. Car toujours persuadé de l'exactitude de sa supputation Hibernoise, il tenta encore d'obtenir du saint Siege la permission de la suivre, & de celebrer la feste de Pâques au mesme jour qu'il l'auroit celebrée à Bencor. Dans cette

## CHAP. XII.

*Ces deux Prelats s'appelloient Aridius seu Arigius.*

*Mihi liceat cum vestra pace & charitate in his silvis filere, & vivere juxta ossa nostrorum Fratrum XVII. defunctorum sicut usque nunc licuit nobis inter vos vixisse XII. annis, &c. capiat nos simul, oro, Gallia quos capiet regnum cælorum, si boni sumus meriti.*

*Columb. epist. 24*

## CHAP. XII.

Constat enim nos  
in nostra esse pa-  
tria, dum nullas  
istorum suscipi-  
mus regulas Gal-  
lorum. *Columb.*  
*epist. 1.*

*Concil. Constant.*  
*c. 2. s. 2. p. 948.*

*Bed. hist. 1. 2. c.*  
*19.*  
*Baron. an. 639.*

esperance, il enyoia au Pape les lettres qu'il avoit écrites sur ce sujet à saint Gregoire, & aux Evesques de France, & il le supplia d'agréer qu'il se conformast en ce point à l'usage de ses Irlandois, parce qu'encore qu'il demeurat dans un desert de la France, il n'observoit point la discipline ny les regles des François, mais celle de ses anciens Peres d'Irlande. Desorte qu'il pouvoit dire qu'estant à Luxeuil, il estoit encore dans son pais, & qu'ainsi son Eglise estoit du nombre de celles que l'on avoit fondées parmi les nations barbares, & qui selon le Concile general de Constantinople, devoient avoir la liberté de garder les loix qui leur avoient esté prescrites par leurs Peres, & leurs Apostres. Il est incertain si le Pape répondit à saint Colomban, mais on peut dire avec certitude, que si le Saint reçut quelque réponse, elle ne fut point conforme à ses pretentions: car le calendrier Hibernois n'estoit point approuvé à Rome, & le Saint Siege ne pouvoit souffrir qu'on celebrât la feste de Pâques le 14. jour de la Lune, ainsi qu'il se voit par la lettre de Jean IV. & du clergé Romain à quelques Evesques d'Irlande. Au reste il y a lieu de s'estonner, que l'historien Jonas qui nous a laissé une relation si ample, & si fidelle des actions du Saint, n'ait rien dit de cette affaire, qu'il se fit par son attachement au calendrier de sa nation. Car ce fait semble estre un des principaux événemens de sa vie, & il est fort vrai-semblable, que ce fut là un des pretextes de la dureté avec laquelle on le bannit de la Bourgogne. Ce que nous allons dire fera voir le fondement de cette conjecture.

V.  
*Thierry Roy de*  
*Bourgogne l'en-*  
*voie en exil.*

Thierry Roy de Bourgogne avoit beaucoup de considéra- tion pour le Saint, il le voioit souvent, & se recommandoit à ses prieres. Le Saint lui donnoit librement d'utiles avis pour son salut, & ce Prince en auroit profité, si la fameuse Brunehaut, dont il estoit petit fils, n'y eust mis obstacle. Le Saint estant un jour allé à la Cour, cette Princesse lui presenta les enfans naturels de Thierry, afin qu'il leur donnât sa benedi- ction; mais il ne jugea pas à propos de le faire, & ce refus irrita tellement cette Princesse, qu'elle resolut de le perdre. Pour le faire avec plus d'éclat, elle tâcha d'engager dans sa passion tous les Grands du pais, & mesme les Evesques. Le pretexte que l'on prit de persecuter le Saint, fut que dans son monastere on affectoit trop le secret, & la retraite; & qu'au lieu de laisser entrer les seculiers par tout, il y avoit seulement un logis

destiné pour les recevoir. Le Saint ne voulant rien changer dans ce point de discipline, fut relegué à Befançon. Pendant qu'il y demouroit, il apprit que l'on avoit condamné à mort quantité de prisonniers; sur cet avis il les alla visiter, & les trouvant disposés à quitter leurs crimes, s'il leur conservoit la vie, il brisa leurs fers par un miracle, & il les mena à l'Eglise, afin qu'ils y fussent mis au nombre des penitens. Les portes de ce lieu saint qui estoient fermées, s'ouvrirent d'elles-mêmes pour les recevoir, & nul n'osa inquieter davantage des gens, que Dieu avoit si visiblement delivrez. Il revint ensuite à Luxeuil. On envoya des soldats pour se saisir de lui, & pour le ramener à Befançon, mais ils passèrent tout proche de lui sans l'appercevoir: Enfin le Roy aiant ordonné qu'il retourneroit en son pais, on persuada au Saint d'agréer qu'on le conduisit à Nantes.

Il sortit ainsi du desert de la Vosge, vingt ans après qu'il s'y fut retiré, c'est-à-dire vers l'an 610. & il traversa la France, accompagné de gardes, & avec l'apparence d'un criminel, & d'un captif: mais Dieu justifia son serviteur par divers miracles, qui le rendirent venerable au peuple, & lui acquirent beaucoup plus de reputation, & de credit qu'il n'avoit à Luxeuil. Approchant du bourg d'Avalon, un Escuier de Thierris le voulut percer de sa lance, mais sa main s'engourdit, la lance tomba à terre, & il fut saisi du demon, qui ne le quitta qu'après que le Saint eut prié Dieu pour lui. Il délivra encore d'autres possédez, & guerit des phrenetiques. Lorsqu'il fut près d'Orleans, il passa la nuit sous une tente, parce que le Roy avoit défendu de le laisser entrer dans les Eglises. Les habitans de la ville craignant d'irriter ce Prince, ne voulurent point fournir de vivres à ses disciples: mais Dieu ne les abandonna pas dans leur besoin, car il leur fit trouver dans la rue une étrangere qui les assista, & le Saint en reconnoissance de sa charité, rendit la veuë à son mari qui estoit aveugle. C'auroit esté un grand déplaisir au Saint que de passer auprès de Tours, sans pouvoir visiter le fameux tombeau de saint Martin, & ceux qui le conduisoient, voulurent le priver de cette consolation. Mais le bateau qui les portoit estant vis à vis de la ville, s'arresta comme de lui-même, & quelque effort qu'on fit, il fut impossible de le faire avancer. Les gardes touchés de ce miracle, permirent au Saint de descendre à terre, & d'aller à l'Eglise de

## VI.

*Et le fait sortir de ses Etats, pour estre renvoyé dans l'Irlande.*

*Orleans & mesme tout le pais d'entre la Loire & la Seine, appartenoit à Thierris par un traité fort desavantageux que Clotaire II. avoit fait avec ce Prince, & avec Theodebert Roy d'Austrasie. Voyez Fredegar. c. 20.*

saint Martin. Saint Colomban y passa la nuit en priere , & le jour suivant disna chez l'Archevesque Luparius, qui l'avoit invité. Il eut alors revelation que dans trois ans , le Roy Thierrine seroit plus au monde , & il ne pût s'empescher de le dire à un des Officiers de ce Prince. Retournant au bateau , il trouva ses disciples dans la tristesse , & qui se plaignirent à lui que la nuit precedente on leur avoit derobé tous leurs meubles , avec quelque argent que le Saint avoit destiné pour les pauvres. Il fut touché de leur affliction , & pour y remedier , il alla de nouveau à l'Eglise de saint Martin , & pria le Saint de lui faire rendre ce qu'il avoit perdu. Sa priere fut exaucée : le miserable qui avoit volé l'argent , ressentit d'extremes douleurs par tout le corps , & marqua aux compagnons de son crime , le lieu où il avoit caché ce qu'il avoit pris. Ceux-ci craignant d'estre frappez de la mesme punition , reporterent au Saint tout ce qu'on lui avoit derobé. Ce qu'il fit à Nantes , est une preuve que ce ne fut point par un bas interest qu'il souhaita recouvrer ce qu'on lui avoit osté. Car ne lui restant plus qu'un peu de farine pour sa nourriture , & pour la subsistance des Religieux qui l'accompagnoient , il la fit donner à un pauvre qui demandoit l'aumône avec grande instance ; & ensuite il passa deux ou trois jours dans une extrême necessité , & sans recevoir aucune assistance de Suffrone Evesque de Nantes ; mais il fut secouru par deux femmes devotes, Procule & Docte , qui lui fournirent abondamment tout ce qui lui estoit necessaire.

---

 VII.

*La lettre du  
Saint aux Re-  
ligieux de ses  
monasteres de  
Bourgogne.*

Ce fut sur le chemin , & peut-estre à Nantes , que le Saint écrivit aux Religieux qu'il avoit laissez dans ses monasteres de la Bourgogne. Par cette lettre , il les exhorte d'abord aux vertus chrestiennes , & principalement , à la patience ; & à la concorde , & il leur ordonne d'obeir à Attale , en cas qu'il veuille demeurer en Bourgogne , ou à Valdelen , si Attale aime mieux le suivre dans son voiage. Ensuite il s'adresse au seul Attale , pour qui il avoit une consideration , & une tendresse particuliere , & il lui dit , que s'il voit que la communauté s'avance dans le chemin de la perfection , il continuë à y demeurer , & à y servir Dieu , mais que s'il y survient de la discorde , à cause de la question de Pâques , il en sorte , & le vienne trouver. Par où il est clair que cette question n'estoit pas encore terminée , & qu'il y avoit peut-estre de la diversité de sentimens parmi les Religieux venus d'Irlande , & les François. Il l'avertit d'estre

sage & discret, de chasser les rebelles, & les desobeissans, d'imiter la patience de JESUS-CHRIST, & de se conserver dans les sentimens d'une humilité profonde. Lorsqu'il écrivoit ces choses, il eut avis qu'on preparoit un vaisseau pour le transporter en Irlande, & continuant sa lettre, il dit qu'il ne tenoit qu'à lui de s'enfuir, parce que ses gardes ne l'observoient pas, & qu'ils sembloient mesme souhaitter qu'il s'échapast. Il adjouste que son desir est, que la volonté de Dieu soit accomplie. Il exhorte ensuite ses disciples à examiner leur conscience, & s'ils trouvoient que depuis son depart, ils eussent fait progres dans la grace, il leur ordonne de ne se mettre point beaucoup en peine de procurer son retour. Mais il les avertit aussi de prendre bien garde, que son éloignement ne les porte à se relâcher, & à se donner une fausse liberté, qui les engageroit dans l'esclavage du vice. Il leur dit enfin, que s'il arrive par la rigueur de son sort, qu'il demeure séparé d'eux, & qu'ils voient cependant qu'ils commencent à s'éloigner de la perfection religieuse, & qu'Attale n'est pas capable de gouverner leur communauté, ils s'assemblent tous, & se choisissent un Supérieur, qui puisse maintenir l'observance. Au reste le Saint reconnoist que sa lettre a quelque chose de confus, & d'embarassé, & il en apporte deux raisons, l'une, qu'en écrivant il avoit ressenti divers mouvemens dans son ame, & tâché inutilement de renfermer beaucoup de choses en peu de paroles, & l'autre, que c'est plutôt son cœur, qui a parlé, que son esprit, & que l'amour ne s'explique point avec ordre, & methode.

L'avis que l'on avoit donné au Saint, se trouva veritable. Sophrone Evesque de Nantes, & le Comte Thibauld, lui ordonnerent de monter dans un vaisseau qui alloit partir pour l'Irlande. Le Saint y fit entrer les Religieux qui l'accompagnoient, & leur petit équipage, & il les suivit dans une petite barque qui descendoit la riviere. Mais le vaisseau approchant de la pleine mer, fut repoussé par les flots, & jetté à terre, où il demeura à sec durant trois jours. Le maistre du navire prit cet accident pour une marque certaine, que Dieu ne vouloit point que le Saint repassat en Irlande, & dans cette pensée il mit hors de son bord, & les Religieux, & leurs meubles. Ensuite le vaisseau recommença à floter, & continua sa route. Les Officiers de Thierry voiant que le ciel combattoit pour le Saint, ne lui firent plus de peine, & le laisserent en liberté.

Amor non tenet  
ordinem, inde  
missa confusa est.

## VIII.

*On le laisse en  
liberté, & il va  
trouver les Roys  
Clotaire &  
Theodebert.*

## CHAP. XII.

Le Saint après avoir fait quelque séjour à Nantes, alla trouver Clotaire qui regnoit dans la France Occidentale, qu'on appelloit Neustrie, & qui vrai-semblablement estoit alors dans le païs de Caux, ou dans le païs qui est entre la Somme & l'Oise. Clotaire qui connoissoit son merite, & la persecution qu'il avoit soufferte en Bourgogne, le reçut avec de grandes marques d'estime, & l'invita à demeurer dans ses Etats. Mais le Saint n'accepta point cette offre, tant pour ne pas faire naistre quelque different entre ce Prince, & Thierry qui l'avoit exilé, que parce qu'il se sentoit inspiré de voiajer dans quelque païs, où il pût travailler à la conversion des paiens. Il donna à Clotaire des avis pour son salut, il lui predict que dans trois ans il verroit maistre de toute la France, & l'ayant remercié de la bonté qu'il lui avoit témoignée, il prit le chemin de l'Austrasie. Passant par Paris il rencontra à la porte de la ville un possédé que le demon agitoit avec une extrême fureur, & il le delivra. Il logea à Meaux chez un grand Seigneur nommé Chaneric, dont il benit la fille qui est sainte Fare. Il fit la mesme grace à S. Ouen, & à S. Adon fils d'Anthaire, comme on verra ci-après. Il arriva enfin dans l'Austrasie, qui estoit sous la domination de Theodebert frere de Thierry. Theodebert avoit reçu favorablement plusieurs de ses disciples qui estoient sortis de l'Abbaie de Luxeuil, & entr'autres saint Gal, & saint Eustase; il témoigna encore plus d'affection au saint Abbé, & il lui permit de demeurer dans les païs de sa dépendance, & de choisir lui-mesme le lieu qui lui seroit plus commode.

Le Saint usant de cette permission se transporta vers le Rhin, pour aller par eau vers le lac de Constance, ou en Suisse. Car ce pais-là appartenoit depuis quelque temps à Theodebert par la cession que lui en avoit fait Thierry. Il aborda à Mayence, conduit par des bateliers qui l'accompagnoient par l'ordre du Roy. Ces gens-là l'assurerent qu'ils avoient des amis dans la ville, qui fourniroient à ses besoins. Mais quand ils y furent arrivez, ils ne trouverent personne qui voulut les assister, & ils temoignerent au Saint qu'ils avoient esté trompez dans leur esperance. Le Saint ne s'en fâcha point contre eux, mais leur dit doucement, *laissez-moi aller, je m'en vais aussi voir mon ami*, ce qui les surprit, ne pouvant croire qu'un Hibernois qui n'estoit jamais venu à Mayence, y eut quelque habitude. Le Saint les aiant quittez, s'en alla à la Cathedrale, & prosterné à

Vel ob suam peregrinationem augendam, &c. ce qui se peut entendre du dessein qu'il avoit de prescher la foy, comme il dit à Theodebert, & comme il fit ensuite, probaturum si in cordibus gentium vicinatum fidem seretere valeam.

## IX.

*Il va en Suisse.*

Sinite me. inquit, paululum ad meum abite amicam.

terre, implora le secours de Dieu. Avant qu'il eut fini sa priere, l'Évesque vint à l'Eglise, parla au Saint, & aiant appris de lui qui il estoit, & qu'il avoit besoin d'assistance pour continuer son voiage, il lui fit donner tout ce qui estoit necessaire, tant pour lui, que pour les autres Religieux qui le suivoient. Car le Saint n'estoit pas seul, il avoit avec lui quelques-uns de ses disciples, & entr'autres saint Gal, & saint Eustase. Du moins il est certain que ces deux Saints se trouverent avec lui dans la solitude de Bregentz, dont nous parlerons bien-tost. De Mayence ils monterent le Rhin jusqu'au lieu où ce grand fleuve reçoit la riviere d'Aar. Ils entrerent dans l'Aar, & de là dans la riviere de Limat, & ils s'avancerent ainsi jusques à l'extremité du lac de Zurich. Estant venus à Zug, ils trouverent cette solitude si agreable, que saint Colomban voulut y établir sa demeure, mais la fureur des habitans l'obligea d'en sortir. Ceux-ci estoient des barbares qui adoroient des Idoles, & pratiquoient encore d'autres choses contraires à la pieté; le Saint & ses disciples leur parlerent de JESUS-CHRIST, mais nul ne profita de leurs predications. Le zele de saint Gal, le poussa à mettre le feu aux Temples de leurs faux Dieux. Cette action irrita les paiens, & pour s'en venger, ils resolerent de tuer ce Saint, & de fouetter, & chasser saint Colomban.

Leur dessein aiant esté connu du Saint, il jugea qu'il falloit abandonner ces endurcis, & suivi de ses Religieux, il alla par terre à Arben, village sur le lac de Constance. Il y logea chez un Prestre de grande vertu, nommé Villemar, à qui il demanda s'il ne sçavoit point quelque lieu où il put habiter, & vivre regulierement avec ses disciples; Villemar lui dist qu'au cap, ou à l'extremité superieure du lac, il y avoit une solitude qui lui sembloit propre à son dessein, parce qu'il y trouveroit de vieux bastimens abandonnez, où il pourroit se loger, & que la campagne estoit assez fertile, & abondante en fruits. Suivant cet avis le Saint entra dans une barque, accompagné de saint Gal, & d'un Diacre, & alla par eau à ce desert, appellé Bregents. Il y trouva une Chapelle dediée à sainte Aurelie, mais où l'on ne disoit plus la Messé, & qui estoit deshonorée par un culte prophane & impie. Car il y avoit trois statuës d'airain attachées à la muraille, que les habitans adoroient comme les anciens Dieux du pais. La pieté de saint Colomban ne put souffrir cette abomination. Il ordonna à saint Gal de travailler à

*Ibid. pag 232.*

*Carol. Coitii  
Annal. Franc. an.  
610. n. 4. & 11.*

---

X.

*Puis à Bregents près du lac de Constance.*

*Bregents est un peu au dessus de Lin'arvu.  
Vide Gabriel Bucelin lac. potamic.*

## CHAP. XII.

B. Columbanus  
 benedixit (aquam)  
 adpersit ea tem-  
 plum, & dum cit-  
 cumirent psallen-  
 tes, dedicavit Ec-  
 clesiam, &c.  
*Act. sac. 2. pag.*  
 233.

l'instruction de ce peuple, de quoi il estoit d'autant plus capable, qu'il sçavoit bien la langue du païs. Saint Gal obeit au saint Abbé, & signala son zele à la feste de cette Chapelle. Car la solemnité du jour, & le desir de voir ces étrangers, y aiant attiré quantité de personnes de l'un & l'autre sexe, il prêcha contre cet abus, exhorta le peuple à l'adoration du Dieu vivant, & joignant les effets aux paroles, il brisa les statuës, & les jetta dans le lac. Une partie de ses auditeurs, profita de ses instructions, mais les autres demeurèrent dans leur aveuglement, & furent fâchez qu'on leur eut osté ce qu'ils croioient estre des Dieux. Ensuite saint Colomban, se fit apporter de l'eau, & l'ayant benie, il en jetta dans la Chapelle; il y chanta des pseumes, & la mit en estat de pouvoir servir d'Eglise. Il purifia aussi l'autel, & y mit des reliques de sainte Aurelie. Desorte que depuis on y celebra la messe. Ses autres disciples qui estoient restez à Arben, se rendirent auprès de lui à Bregents. Ils bastirent des cellules autour de la Chapelle, & outre les exercices de pieté, ils s'occupèrent les uns à cultiver un jardin, & les autres à la pesche. La presence du saint Abbé fut tres-utile à ce païs. Il y procura le salut des ames, par la conversion de quantité de paiens, ou d'autres personnes qui aiant reçu le baptême, estoient engagées dans des erreurs prophanes. Un jour aiant appris que plusieurs des habitans se preparoient à faire un sacrifice à leur faux Dieu Vodan ou Mercure, en lui offrant une grande cuve pleine de biere; il alla dans leur assemblée, & aiant seulement soufflé sur la cuve, il la mit en pieces, au grand étonnement de ces idolastres, qui admirerent que le soufflé du saint Abbé, eut une si grande force. Le Saint, & ses disciples estant allez aux environs de Bregents, ils furent en danger de mourir de faim, car ils ne trouverent rien, dont ils pussent manger; mais s'ils manqueraient d'alimens, ils ne manqueraient pas de foi, & ils ne douteraient point que Dieu ne les assistât. En effet après avoir esté trois jours sans prendre aucune nourriture, ils virent la terre toute couverte de petits oiseaux: Saint Colomban jugea aussitost, que c'estoit un mets que la divine providence leur envoioit: il se mit en priere avec ses disciples, & après avoir rendu graces à Dieu, il leur ordonna de manger de ces oiseaux, qui se laisserent prendre au simple commandement du Saint; ils en vécurent trois jours, & dès que Gaudence Evêque de  
 Constance

Constance leur eut envoie du blé, les oiseaux s'envolerent. Jonas qui rapporte ce miracle, l'a écrit sur le témoignage de saint Eustase, qui estoit alors avec saint Colomban, & qui lui dist qu'ils n'avoient jamais veu d'oiseaux semblables à ceux-là. Cependant la guerre se renouvela entre Theodebert, & Thierry. Celui-ci pretendoit que son frere lui devoit rendre les provinces qu'il lui avoit cedées plustost par force, que volontairement, & leur grande mere Brunehaut animoit ce dernier à la vengeance. Clotaire qui partageoit avec eux la France, se tint neutre, & attendit le succez de leurs armes. On a deja veu que Dieu avoit revelé à saint Colomban, que les deux freres se détruiraient l'un l'autre, & que leur ruine seroit l'aggrandissement de Clotaire. Comme le Saint ne pouvoit pas par ses prieres empescher le malheur temporel de Theodebert, qui estoit son protecteur, & à qui il avoit grande obligation, il pensa au salut de son ame, & l'estant allé trouver, il lui conseilla de se faire cleric, & de ne plus s'appliquer qu'aux actions de pieté. Ce conseil de prendre la tonsure, parut ridicule à tous les Seigneurs de sa Cour; car c'estoit une chose sans exemple, & jusqu'alors nul Prince de la race de Merovée, ne s'estoit porté de lui-mesme à se faire couper les cheveux. On blasma donc le Saint comme un extravagant, mais il répondit que si le Prince ne se faisoit cleric de gré, on le feroit bien-tost cleric par force. Et l'évenement justifia la sagesse de son conseil, & la verité de sa prediction; car Theodebert aiant perdu de suite deux batailles, l'une près de Toul, & l'autre à Tulbiac, entre Toul & Cologne, il fut pris & amené à Châlon sur Saone, où on lui coupa les cheveux, & un peu après on lui osta la vie par l'ordre de Brunehaut.

Lorsque Theodebert fut défait à Tulbiac, saint Colomban estoit retiré dans le desert de Bregents, accompagné seulement d'un Solitaire nommé Chagnoald qui le servoit. Pendant le combat il lisoit un livre assis sur un tronc d'arbre: en cet estat il fut surpris du sommeil, & vit en songe ce qui se passoit entre les armées: il en parla à \* Chagnoald, qui aiant marqué le jour & l'heure du songe, apprit depuis que c'estoit-là le temps que s'estoit donnée la bataille. La victoire de Thierry le remettant en possession du pais où demuroit saint Colomban, il n'y eut plus de seureté pour lui, & cette consideration l'obligea de passer en Italie, où il fonda le monastere de Bobio, Thierry

Ggg

Seque clericum  
faceret. *Ibid.* pag.  
27.

Si voluntarius  
nullatenus clericus  
honorum sum-  
mat, in brevi cle-  
ricus invitatus exi-  
stet. *Ibid.*

---

 XI.

*Il va en Italie,  
& y meurt.*

*L'An 612.*

\* Selon les manus-  
crits dont on s'est  
servi dans l'édition  
des *L'Ét* s pag 27.  
d'autres lisent Ma-  
gnoald.

*L'An 613.*

## CHAP. XII.

*L'An 615.*

ne jouit pas long temps de sa prospérité, car il mourut quelques mois après Theodebert, lorsqu'il se préparoit à tourner ses armes contre Clotaire, qui extermina aussi tost les enfans de Thierri, & reunit ainsi toute la France sous son empire. Il y rappella saint Colomban, qui lui avoit prédit qu'il y regneroit seul, mais comme nous dirons ailleurs, le Saint le remercia de sa bonne volonté, & finit ses jours en Italie l'an 615. Nous parlerons ci-après de saint Gal. Mais c'est ici le lieu de marquer les successeurs de saint Colomban dans son Abbaie de Luxeuil.

## XII.

*Saint Eustase  
second Abbé de  
Luxeuil.*

*Aff. Ec. Vita  
S. Vvalarici p. 30.*

*Vita S. Colomb.  
pag. 29.*

Nous avons observé que saint Colomban y laissa saint Atale, pour y faire la fonction de Prieur. Depuis aiant appris que quelques seculiers s'estoient emparez d'une partie de son monastere, comme si sa disgrâce eut esté un titre qui autorisât cette usurpation, il y envoya saint Eustase pour gouverner la communauté. Saint Eustase n'estoit pas Irlandois, mais Bourguignon de naissance, de maison noble, & neveu de Miget Evêque de Langres. Le monastere estant prest d'entrer en procez avec ces personnes qui en occupoient les terres, le Saint accompagné de saint Valeri, les alla voir, & leur persuada de ne plus faire de peine aux Religieux, & de leur rendre ce qui leur appartenoit. Il prit grand soin de maintenir la discipline établie par saint Colomban, & forma quantité de disciples. On dit que de son temps le monastere estoit habité de six cens Religieux, qui chantoient sans cesse l'Office dans leur Eglise. Le Roy Clotaire l'honora de sa protection, & en augmenta de beaucoup le domaine, & les revenus, en consideration de saint Colomban. L'Observance reguliere ne fut pas le seul objet du zele, & de l'application de saint Eustase: il alla annoncer l'Evangile aux habitans de la Baviere, & de la Franche-Comté, & il en convertit plusieurs qui estoient engagez dans les tenebres de l'idolatrie, ou dans les erreurs de Photin, & de Bonose. Après cette mission il revint à Luxeuil, mais il ne se bornoit pas à instruire ses Religieux, & comme il avoit de l'éloquence, & du talent, pour la predication, il exerçoit ce saint ministere dans son voisinage, & porta quantité de personnes à faire penitence. Il eut entre ses disciples Chagnoald depuis Evêque de Laon, Achar Evêque de Noyon, & de Tournai, Ragnachar Evêque d'Augt, ou de Basle, & saint Omer Evêque de Boulogne, ou Terouane.

Mais comme il n'est point de communauté si sainte, où il ne se trouve quelquefois de faux freres, il eut le déplaisir d'en voir un exciter des troubles dans son monastere, & entreprendre d'en renverser l'ordre, & la discipline. Ce miserable s'appelloit \* Agreste. Il avoit esté Secretaire de Thierry Roy de Bourgogne. Une petite chaleur de devotion qui l'avoit poussé dans le cloistre, s'estant refroidie, la solitude de sa cellule lui devint ennuieuse, & il extorqua plutost qu'il n'obtint la permission d'en sortir, pour aller prêcher la foi aux paiens, à l'exemple de son Abbé; mais il ne travailla pas avec le mesme succes: car comme il estoit peu éclairé, & fort presomptueux, bien loin de contribuer au salut des autres, il se perdit lui-mesme en embrassant le parti de ceux d'Aquilée, qui estoient alors dans le schisme qu'avoient excité les défenseurs des trois Chapitres, c'est ainsi qu'on appelloit les écrits de trois Evesques d'Orient, que le cinquième Concile general avoit condamnez, comme favorables à l'heresie de Nestorius. Il tâcha d'y attirer aussi saint Eustase, & comme il vit que ce pieux & sçavant Abbé n'entroit point dans ses sentimens, il s'éleva fierement contre lui, & entreprit de faire condamner la Regle de saint Coloman, dans un Synode tenu à Mascon, par plusieurs Evesques de Bourgogne \*. Il accusa donc de singularité ceux de Luxeuil, & de ce que dans leur tonsure (qui estoit sans doute en demi cercle, selon l'usage des Irlandois) dans leur Office, (qui contenoit un grand nombre de collectes ou d'oraisons,) & dans quelques autres points de discipline, ils ne se conformoient point aux autres Religieux, qui estoient alors dans l'Eglise. Mais saint Eustase repoussa les accusations de cet Apostat, & desabusa quelques Prelats, qui s'estoient laissez surprendre à son faux zele, & à ses artifices; desorte que le Concile n'eut point d'égard à ce que dit Agreste, & l'obligea de se reconcilier avec le saint Abbé, qui l'embrassa aussitost, & lui donna le baiser de paix. Mais ce témoignage d'amitié ne fit pas beaucoup d'impression sur le cœur de ce miserable, il y conserva toujours de la haine contre le Saint, il continua de blasmer sa conduite, & son observance; il séduisit quelques-uns de ses principaux disciples, & perit enfin malheureusement. Il est croiable qu'avant le Concile de Mascon, il s'estoit reuni au saint Siege, ou que s'il en estoit encore separé par son schisme, les Evesques qui furent ses Juges,

G g g ij

## XIII.

*Il défend la  
Regle de saint  
Coloman contre  
les accusations  
d'Agreste.*

*\* ou Agrestin.*

*Ce Concile fut tenu l'an 623. ou 624.*

*\* Agreste suivoit les traces des ennemis de saint Coloman, qui avoient aigri, & irrité contre lui le Roy Thierry par ce pretexte.*

*Conquestus est eum eorum à provincialium moribus descisceret. Act. tom. 2. pag. 19.*

## CHAP. XII.

## XIV.

*Valbert troi-  
sième Abbé de  
Luxeuil.*

Si quid verò in  
rebus vel ceteris  
utriusque vitæ  
commoditatibus  
tempore illorum  
duorum Patrum  
Columbani videli-  
cet & Eustasii im-  
perfectum restabat  
hic Pastor beautissi-  
mus Valdebertus  
omni industria  
supplevit, auxit,  
& ad unguem per-  
fectius eliminavit.

*Act. sac. 3. part. 2.  
pag. 455.*

Hujus (Valberti)  
temporibus per  
Galliarum provin-  
cias agmina  
Monachorum, ac  
sacrarum puella-  
rum examina, &c.  
ex regula dumta-  
rat beatorum Pa-  
trum Benedicti &  
Columbani pul-  
lare cœperunt.

*Act. tom 2. p. 425.*

## XV.

*Autres Abbez  
de Luxeuil.*

*Act sac. 3. part.  
2. pag. 456.*

Cum ergo (Adel-  
phus) cœnobium  
(Luxoviense) fuisset  
ingressus, mox  
S. Abbas Ingofre-  
dus cultor Dei, &c.

*Act tom. 2. an.*

*670 pag. 603*

In illo candido  
nivei monachorum  
agminis conventu.

*Part 2. sac. 3.*

*pag 456.*

n'en avoient point de connoissance, autrement ils ne l'auroient pas souffert dans leur assemblée. Au reste l'effort qu'il fit contre la Regle de saint Coloman, bien loin d'y nuire, ne servit qu'à la rendre plus celebre, & à porter les Evesques à en favoriser l'establissement & la propagation.

Après saint Eustase qui mourut l'an 625. les Religieux élurent pour Abbé saint Valbert son disciple, qui avoit porté les armes en sa jeunesse, & qui se donnant ensuite au monastere de Luxeuil, y avoit aussi donné ses biens, & ses terres. Son administration fut également longue & heureuse. Estant Superieur il ne relâcha rien de sa premiere austerité. Il accrut & perfectionna l'observance, en suppleant à ce qui y manquoit, & corrigeant ce qu'elle avoit eu d'imparfait du temps de ses deux predecesseurs. Il en fit de mesme à l'égard de la subsistance, & des commoditez temporelles, dont il pourvut plus abondamment la communauté. Ceux qui l'ont fait Evesque de Meaux, se sont mepris : car il n'eut point d'autre charge que celle d'Abbé, qu'il quitta avec la vie l'an 665. Il fut enterré dans l'Eglise de saint Martin par le saint Evesque Nicet, qui s'estoit lié avec lui d'une amitié étroite. Du temps de saint Valbert, le nombre des monasteres s'accrut beaucoup en France. On en bastit par tout, & on ne les fonda seulement que sous la Regle des bienheureux Peres Benoist, & Coloman, comme dit un Auteur du septième siecle.

Saint Valbert eut de suite pour successeurs dans l'Abbaie de Luxeuil Windologe, Berhoald, saint Ingofroi, Cunctan, Rustique, Saifar, Adon, selon les tables ordinaires. Mais si l'on s'attache aux paroles d'Adson, ou d'Hermiric, qui a écrit les miracles de saint Valbert, il faudroit dire que l'on lui substitua immédiatement saint Ingofroi, & ce sentiment se peut encore confirmer par les actes de saint Adelphe, qui font voir qu'Ingofroi estoit Abbé l'an 670. Ermiric semble marquer qu'en ce temps là les Religieux de Luxeuil estoient vestus de blanc, couleur qui estoit en usage parmi les Moines d'Irlande. Mais il ne s'enlivoit pas de là qu'ils ne pussent garder la Regle de saint Benoist, avec celle de saint Coloman. Car l'on sçait que saint Benoist n'a rien déterminé à l'égard de la couleur des habits. Il est probable que dans les premiers siecles de l'Ordre, la pluspart des Religieux estoient vestus de noir, mais il est certain qu'il y avoit des monasteres, où l'on usoit aussi de la couleur

blanche, principalement à l'égard des robes, & l'on dit que cela s'est pratiqué dans les celebres Abbaies d'Anian, & de Fulde. Le Clergé de l'Eglise de Besançon estant dans le dereglement, Albon qui estoit de ce corps, se retira à Luxeuil, & y vécut dans une grande pieté, sans toutesfois s'attacher entierement à la profession religieuse. Il retourna ensuite à Besançon, & en fut Archevesque. Estant dans cette dignité, il s'appliqua à reformer ses Chanoines, ce qu'il fit par le ministere d'Adon Prieur de Luxeuil, qu'il renvoia ensuite à son monastere, dont il fut Abbé.

### CHAPITRE XIII.

*De la fondation des monasteres de saint Valeri, de Lure, de Cusanze, de Remiremont, & de Besse.*

**L**A fondation de Luxeuil fut suivie de quantité d'establissemens, qui se firent en diverses provinces de France par les disciples de saint Colomban, ou par d'autres serviteurs de Dieu, qui se rendirent les imitateurs de leur Observance, ou du moins de leur ferveur, & de leur zele. Il y eut aussi d'anciennes communautez, qui excitées par leur exemple, embrasserent une forme de vie, plus reguliere, & plus edificante. Car il est certain qu'il y en avoit plusieurs, où il s'estoit glissé du relaschement, & où l'amour du siecle avoit presque aboli la pratique de la mortification, & de la penitence. Nous traiterons ici de l'origine de plusieurs de ces nouveaux monasteres, nous reservant à parler ci après des autres du mesme païs, si les memoires fournissent là-dessus quelque chose qui doit entrer dans un abregé. En quoi nous troublerons un peu l'ordre que nous avons gardé jusqu'à present. Mais cette petite irregularité sera recompensée par l'utilité que l'on en tirera, & la connoissance que nous aurons donnée de ces establissemens, éclaircira ce que nous dirons ensuite de l'union des differentes Regles.

Commençons par saint Valeri, dont la conduite va faire voir que les Religieux pouvoient en ce temps-là passer d'un monastere en un autre, avec la permission de leurs Abbez, sans violer par ce changement l'obligation de leurs premiers vœux.

#### I.

*On bastit plusieurs monasteres sous la Regle de saint Colomban, ou à son exemple.*

*Vita S. Elig. l. 1. c. 21. Spicileg. tom. 5.*

#### II.

*Saint Valeri Religieux d'Auvergne va*

CHAP. XIII.  
*demeurer dans  
saint Germain  
d'Auxerre, &  
ensuite à Lu-  
xeuil.*

Ad clericatus offi-  
cium illum pro-  
vocant, & intra  
paucos dies adve-  
niente sapedito  
patre ejus sub re-  
gulari eum ordina-  
constituunt . . .  
ut suis confratri-  
bus regula & nor-  
ma esset virtutum.  
*Act an. 622. pag.*

78.

Artissimis jeju-  
niis, orationibus-  
que & vigiliis, cæ-  
lestem ibi vitam  
agebat in terris.  
*Ibid.*

---

### III.

*Il va fonder  
dans le diocese  
d'Amiens l'Ab-  
baie qui porte  
aujourd'hui son  
nom.*

Saint Valeri naquit en Auvergne. Dans sa premiere jeunesse il garda les moutons de son pere, & apprit par cœur tout le pséautier. Lorsqu'il alloit à l'Eglise, le chant de l'Office divin le touchoit vivement, & allumoit dans son cœur un violent desir de se consacrer à Dieu. Poussé d'un si saint mouvement, il resolut de suivre les traces de son oncle, qui avoit quitté le siecle, & à son exemple, il se retira dans le monastere d'Antoin, qui n'estoit pas fort éloigné du lieu de sa naissance. Son pere à qui il estoit utile, s'opposa à son dessein, & se servant mesme de l'entremise de l'Abbé, & des Religieux, employa les caresses, & ensuite les mauvais traitemens, pour l'obliger à retourner dans sa famille. La dureté dont on usa envers lui, alla jusqu'à le laisser deux ou trois jours sans lui donner aucune nourriture. Mais rien ne put affoiblir sa resolution, & l'Abbé vaincu par sa perseverance, l'admit dans sa communauté, & lui donna la tonsure clericale. Le Saint y éclata tellement par toutes sortes de vertus, qu'il en devint un modele pour ses confreres. L'amour de la perfection l'excita ensuite à quitter son pais, & à se transporter à Auxerre. Il y fut reçu avec beaucoup de charité par le saint Evêque Aunar, qui lui permit de demeurer dans l'Abbaie de S. Germain. Le Saint y mena une vie angelique, se défendant contre les inclinations de la chair par l'austerité de ses jeûnes, & conversant dans le ciel par une priere assidue. Ayant converti un homme de qualité, nommé Bobon, ils s'en allerent ensemble à Luxeuil, où saint Colomban avoit alors deux cens vingt disciples. Saint Valeri y fut d'abord traité comme un Novice, & employé à cultiver le jardin. Mais l'éminence de sa grace ne put pas estre long-temps cachée à saint Colomban, & ce saint Abbé l'ayant reconnuë, le mit au rang des principaux de sa communauté.

Un de ceux-ci nommé Waldolen, aiant obtenu permission du saint Abbé, d'aller prêcher la foi dans les provinces, il prit pour associé saint Valeri qui estoit Prestre, ou qui le fut depuis. Après quelques voyages, ils s'arrestèrent dans le territoire d'Amiens, où le Roy Clotaire second leur donna une terre appelée Leucone. Ils s'y establirent du consentement de Bercunde Evêque du diocese, ils y bastirent quelques cellules avec une chapelle, & y eurent chacun des disciples. Le Saint continua d'y mener une vie fort penitente. Souvent son jeûne duroit toute la semaine, & il ne mangeoit que le Dimanche.

Il recitoit tous les jours deux Offices, le Monastique & le Gallican, c'est-à-dire celui de l'Eglise de France. Il eut le don des miracles, & en fit plusieurs, dont on peut voir le recit dans ses actes. Sa mort arriva en un Dimanche 12. de Decembre, lequel caractere de temps ne se peut rapporter plus vraisemblablement qu'à l'an 622.

Quelque temps après on persecuta ses disciples, & on les contraignit de quitter l'ermitage, & de se refugier ailleurs. Un des plus parfaits d'entr'eux, nommé Blimond, passa en Italie, & demeura à Bobio sous saint Attale successeur de saint Colomban. Mais ensuite il revint en France, & aiant obtenu des lettres de protection du Roy Clotaire, & de l'Evesque d'Amiens, il se rétablit à Leucone, il y renversa les idoles, & abolit ce qui y estoit resté des usages du paganisme, & il y bastit une grande Eglise, & des lieux reguliers. Le monastere a reçu depuis le nom de saint Valeri. La vie du Saint fut écrite par Raimbert, peut-estre le successeur du bienheureux Blimond, & depuis repolie par un Auteur qui y travailla par l'ordre de l'Archevesque Hugues, & dedia son ouvrage à l'Abbé Theodinand. On croit que ce Hugues est saint Hugues Archevesque de Roüen.

Saint Deicole ou Diey Irlandois, suivit saint Colomban dans le chemin de la perfection, & il le voulut aussi suivre en Italie. Mais il ne le put à cause de sa grande vieillesse, qui l'obligea de demeurer dans le diocese de Befançon, où il bastit le monastere de Lure. Le Roy Clotaire en accrut les revenus par la donation de quelques terres. Ensuite le Saint y mit pour Abbé saint Colombin son disciple, & passa le reste de ses jours dans la contemplation, il mourut vers l'an 625.

On dit que Sigebert disciple de saint Colomban, bastit l'Abbaie de Disentis dans le diocese de Coire, non loin de la source du Rhin. Saint Ermenfroi n'eut pas pour maistre saint Colomban, mais saint Walbert. Il demeura quelque temps à la Cour de Clotaire second. Après l'avoir quittée par un pur mouvement de pieté, il alla se faire Religieux à Luxeuil, & il s'y avança tellement dans la perfection, qu'il se rendit capable d'en faire leçon aux autres. Il bastit le monastere de Cusanze, dans la Franche Comté, & il y forma une communauté de trois cens Religieux, qu'il soumit à l'Abbaie de Luxeuil. Cusanze n'est plus aujourd'hui qu'un Prieuré, qui dépend de l'Abbaie de saint Claude.

## CHAP. XIII.

*Cursum tam monasterialem, quam & gallicanum magno studio indefinenter celebrabat.*  
*Ibid. pag. 87.*

## IV.

*Saint Blimond son successeur en bastit l'Eglise.*

Hugo Archiepiscopus noster.  
*Ibid. pag. 77.*

## V.

*Saint Diey fonde le monastere de Lure.*

## VI.

*Fondation de Disentis par Sigebert, & de Cusanze par saint Ermenfroi.*

*Act. tom. 4.  
pag. 46.*

## CHAP. XIII.

## VII.

*De Remire-  
mont par saint  
Amé, & saint  
Romaric.*

*Act. ad an. 627.  
pag. 170.*

Le monastere de Remiremont qui est dans le diocese de Toul, a eu pour fondateurs, & pour premiers Abbez, saint Amé, & saint Romaric. Saint Amé naquit à Grenoble. Son pere qui estoit un homme de grande pieté, l'offrit dès sa jeunesse au monastere d'Againe, ou de saint Maurice, pour y servir Dieu dans la profession religieuse. Le Saint en pratiqua si exactement toutes les observances, qu'il excella entre les plus vertueux, & fut jugé digne du sacerdoce. Après avoir demeuré environ trente ans dans le cloistre, il en sortit secretement, & se retira dans un rocher, pour y mener une vie encore plus penitente. Son Abbé & les Religieux tâcherent inutilement de le faire revenir dans la communauté; & lorsqu'on lui demanda de quoi il vouloit se nourrir, il répondit qu'il suffiroit de lui apporter de trois jours l'un, du pain d'orge, & de l'eau. On chargea donc un Religieux de le visiter de temps en temps, & de lui porter ce qu'il souhaitoit. Un jour le demon deguisé sous la forme d'un corbeau, lui déroba son pain, & renversa le vase où estoit l'eau destinée pour son repas. Le Saint qui estoit alors occupé à la priere, ne s'étonna point de cette insulte, & dit ces paroles: *Je vous rends graces, mon Seigneur Jesus, de ce que vous me mettez dans la necessité de jeûner plus long-temps: je veux estre ainsi toujours soumis à vos ordres, car je suis persuadé, qu'il ne se fait rien en ce monde que par vostre permission.* Comme l'on avoit peine à lui apporter de l'eau, pour soulager le Frere qui le servoit, il frappa de son baston contre le rocher, & y fit naître une fontaine. Il entreprit aussi de cultiver soi-mesme un petit champ, qui estoit près de sa cellule, & il y sema de l'orge pour vivre de son propre travail. Pendant le Carême il ne mangeoit que cinq noix vers le soir, & beuvoit un peu d'eau. Quelquefois il passoit trois jours sans prendre aucune nourriture. Il estoit revêtu de peaux de brebis, mais il ne couvroit ses pieds d'aucune chaussure. Lorsqu'il estoit attaqué de quelque tentation, ou qu'il vouloit s'empescher de dormir, il alloit tourner une meule dans un lieu semé de cailloux pointus. Il se baignoit deux fois par an, sçavoir la veille de Noel, & de Pasques. Il avoit un petit autel sur lequel il celebroit la Messe. L'Evesque du diocese avoit beaucoup d'affection pour lui, & le visitoit souvent. Il lui offrit une fois de l'argent, mais le Saint ne le voulut point recevoir, & exhorta ce Prelat à le donner aux pauvres.

L'Evesque

l'Evesque croiant qu'il en avoit besoin, mit en secret quelques pieces d'or sur l'autel de la cellule, & se retira. La maniere dont en usa le Saint, fit bien voir que son refus avoit esté sincere; car dès qu'il apperçût cet argent, il le jeta dans les precipices voisins de sa cellule, & dit: *Je n'ai point besoin de ces choses, le Seigneur est tout mon bien, & mon partage.* Après avoir demeuré environ trois ans dans cette solitude, qui estoit presque inaccessible, Dieu l'en tira par l'entremise de saint Eustase Abbé de Luxeuil, qui l'alla voir, & lui persuada de venir avec lui dans son monastere. Saint Ame y reprit les exercices de la vie commune, & en édifia extrêmement les Religieux. De sorte qu'ils jugeoient que ce leur estoit un grand avantage, que de l'avoir dans leur communauté. Ils voulurent bien néanmoins se priver de sa presence, en l'envoiant dans l'Austrasie, pour en instruire les peuples: car il avoit le don de parler des choses saintes. Estant logé chez un grand Seigneur nommé Romaric, qui menoit déjà une vie assez vertueuse, il l'entretint de la vanité du monde, & lui representa fortement que le meilleur parti qu'on pouvoit prendre, estoit de s'acquérir un tresor dans le ciel, en distribuant son bien aux pauvres, & de marcher après JESUS-CHRIST dans le chemin de la perfection. Romaric suivit ce conseil, & alla se faire Religieux à Luxeuil avec quelques-uns de ses esclaves, à qui il avoit donné la liberté. Il ne rougit point de les avoir pour confreres, & mesme par une admirable humilité, il s'assujettissoit à eux dans le cloistre. Il recherchoit aussi les emplois les plus bas, & les plus propres à lui attirer du mepris. Toutefois son occupation ordinaire estoit de cultiver le jardin, & pendant ce travail il recitoit des Pseaumes. Il avoit donné presque tout son bien aux pauvres, & à l'Abbaie de Luxeuil, & il ne lui restoit plus qu'une terre appellée Habende, ou Romberg, qu'il consacra aussi à Dieu en y bastissant un monastere double, qui porta depuis le nom de Remiremont. La principale communauté estoit celle des Religieuses, qui divisées en sept bandes, (dont chacune estoit composée de douze filles,) chantoient continuellement l'Office. Elles eurent pour premiere Abbessé la bienheureuse Matheflede. Les autres qui gouvernerent après elle, furent sainte Claire, ou Cecile, appellée aussi Gegoberge, Tette ou Gerbertrude, sainte Perperuë, &c. Depuis ces Religieuses ont pris l'habit de Chanoinesses, & l'Abbessé seule s'engage par

H h h

Dominus pars  
hereditatis meae,  
ego his non indi-  
geo. *Ibid.*

Effectus est illo-  
rum subditus,  
quorum prius Do-  
minus præpotens  
fuerat... ut qui-  
quid despiciabile  
in monasterio ad  
agendum esset, af-  
sumeret. *Ibid.*  
*pag. 417.*

vœu solennel à garder la Regle de saint Benoist.

Pour ce qui est des Religieux qui demeuroient à Rombert dans une maison séparée, ils eurent de suite pour Abbez, saint Amé, saint Romaric, saint Adelphe, &c. L'amour de la solitude, & de la penitence possédant toujours le cœur de saint Amé, il trouva le moien de le satisfaire sans quitter la charge de Superieur. Pour cet effet il choisit pour retraite une grotte creusée dans un rocher, où l'on avoit soin de lui porter un peu de pain & d'eau, pour sa nourriture. Il en sortoit le Dimanche, & expliquoit les divines Escritures aux Religieux, & aux Religieuses, les exhortant à penser à la felicité du ciel, & à s'en rendre digne par une vie sainte, & conforme à l'Evangile. Une fille de la communauté aiant cueilli & mangé une pomme sans la permission de la Superieure, fut possédée du demon: l'on en avertit aussi tost le Saint, qui ordonna à la communauté de jeûner, & de faire des prieres pour leur sœur, & par ce moien elle fut delivrée. Alors le Saint dit aux Religieuses, *Voiez, mes cheres filles, la grace que Dieu vous a faite, & souvenez-vous de la parole de l'Apostre, qui nous avertit de resister au diable, afin de le mettre en fuite.* Car c'estoit sa coûtume d'attribuer aux merites des autres, les graces que Dieu accordoit à ses prieres. Au reste saint Amé, & saint Romaric estoient encore alors sous la dependance de saint Eustase Abbé de Luxeuil, & aiant commis quelque faute par un manque de vigilance, ils en furent repris par cet Abbé. Alors le malheureux Agreste les voiant un peu brouillez avec Eustase, les alla voir, il s'insinua dans leur esprit par des discours artificieux, & leur inspirant du mepris pour la Regle de saint Colomban, les engagea dans son parti. Mais ils reconnurent depuis leur erreur, & se reconcilierent avec Eustase. La mort de saint Amé répondit à sa vie, & comme il avoit eu un ardent amour pour la penitence, on peut dire qu'il expira dans le sein de cette vertu. Un an avant que Dieu le retirât du monde, il fit assembler tous ses Religieux, & leur confessa ses pechez. Puis s'estant couché sur un cilice, & sur de la cendre, il demeura en cet estat jusqu'à la derniere heure, laquelle approchant, il se fit lire la lettre de saint Leon Pape, à saint Flavien, où la foi de l'Eglise, touchant le mistere de l'Incarnation, est expliquée contre l'heresie d'Eutyches, & après cette lecture, il rendit l'ame à son Createur. On croit qu'il s'imposa cette

penitence pour achever d'expier la faute qu'il avoit commise en écoutant trop le perfide Agreste. Saint Amé mourut vers l'an 627. On a veu des preuves de l'humilité de saint Romaric son disciple, & son successeur. Il n'excelloit pas moins en charité, & cette vertu lui faisoit trouver du plaisir à servir lui-mesme des personnes affligées de la plus horrible lepre. Quelques autres de ses Religieux animez par son exemple, leur rendoient aussi cette assistance. On met sa mort en l'an 653. Adelphe son successeur fut un modelle de vertu pour ceux qui vivoient sous sa conduite. Estant malade il fit sa confession à un Prestre, & alla ensuite à Luxeuil pour la reiterer en presence des Religieux, & estre secouru de leurs prieres: en quoi il semble avoir imité saint Amé, qui estoit son pere spirituel. Ingofroi alors Abbé de Luxeuil, le reçut avec beaucoup de charité dans son monastere, & le recommanda au bienheureux Emmon Infirmier. Saint Adelphe estant mort quelque temps après, son corps fut reporté à Remiremont par les soins de Garichram son successeur, qui alla le prendre à Luxeuil, accompagné de ses Religieux. L'Abbesse Tette sortit aussi de son cloistre avec ses filles, pour assister à ses funerailles, & non contente de lui avoir rendu ce dernier devoir, elle fit écrire sa vie par un Solitaire de Remiremont. Il est probable que c'est ce mesme Auteur qui a aussi composé celles de saint Amé, & de saint Romaric. Celle de saint Amé est dediée à Clydo, qui estoit vrai-semblablement un des principaux de la communauté, & celle de saint Romaric à l'Abbesse Cecile.

*At pag. 602.  
l'an 670.*

Amalgar Duc ou Gouverneur d'une partie de la Bourgogne, bastit deux monasteres, celui de Bese dans le diocese de Langres, pour son fils Valdalen, Religieux de Luxeuil, & celui de Dornat, ou de Battant, pour Adalsinde sa fille. Si l'on s'arreste à la datte marquée dans la chronique de Bese, Amalgar en auroit posé les fondemens dès l'an six cens. Mais comme cette chronique en met l'establissement sous Clotaire second, il y a apparence qu'elle ne fut bastie qu'entre les années six cens treize, & six cens vingt. huit, pendant lequel temps ce Prince regna dans la Bourgogne; Et ce qui confirme ce sentiment, est que Valdalen qui en fut le premier Abbé, vivoit encore non seulement l'an 663. (auquel temps Clotaire troisieme lui accorda des lettres de protection,) mais mesme quatorze ans après, sçavoir l'an 4. de Thierris troisieme, comme

## IX

*Fondation de  
l'Abbaie de  
Bese.*

il paroist par une donation rapportée dans cette chronique. Les lettres de Clotaire troisiéme, sont datées de l'an 8. de son regne, & c'est sur cette datte, qu'il faut se regler, & non pas sur l'année de nostre Seigneur, ny sur l'indiction, qui y ont esté adjoustées par quelque copiste. Elles marquent qu'en ce temps-là, la Regle de saint Benoist estoit gardée dans Bese conjointement avec celle de saint Colomban. Ce que nous dirons ci-aprés du Concile tenu à Autun par saint Leger, & de la Regle de saint Donat, fera voir que la Regle de saint Benoist estoit alors assez connuë en Bourgogne, pour avoir esté en usage dans Bese, du moins sous le regne de Clotaire III.

## CHAPITRE XIV.

*De l'establissement des Abbaies de saint Paul, & de Nostre-Dame de Besançon, des Chamelieres, de Rebais, de Jouarre, de Faremontier, de saint Faron, & du monastere de saint Fiacre.*

I.  
*Establissement  
des monasteres  
de saint Paul  
& de Nostre-  
Dame de Be-  
sançon.*

**L**A benediction & les prieres de saint Colomban avoient une force particuliere pour attirer sur les personnes les dons & les graces de Dieu. Valdelen Duc, ou Gouverneur de Besançon, & Flavie sa femme, ayant beaucoup de bien & point d'enfans, allerent prier le saint de leur obtenir du Ciel des heritiers. Le Saint les assura qu'ils auroient des enfans, pourveu qu'ils consacraissent à Dieu celui qui leur naistroit le premier. Le Duc & sa femme accepterent cette condition, & promirent de l'accomplir. Quelque temps après ils eurent un fils nommé Donat, & ils l'offrirent au Saint qui le baptisa, & le rendit à la mere pour le nourrir. Mais dès qu'il fut en âge de pouvoir demeurer dans le monastere, on l'y ramena, & il y fut Religieux. Valdelen eut encore un garçon nommé Ramelen & deux filles. Le merite de Donat l'esleva au siege de Besançon, vers l'an 624. Il conserva dans l'Episcopat l'habit & l'esprit de Religieux; la grande opinion que l'on avoit de sa sainteté attiroit le peuple dans sa cathedrale pour y recevoir sa benediction. Quelques-uns luy offroient aussi de leurs biens, mais il employoit ces offrandes au soulagement des pauvres: L'ancien manuscrit qui

contient son eloge, marque qu'il bastit le monastere appellé *le Palais*, ou de S. Paul, & qu'il y mit des Religieux pour y servir Dieu sous la regle de saint Benoist & de saint Colomban. Flavie sa mere estant vefve entra dans un monastere de Religieuses qu'elle fit bastir dans la mesme ville, & pour y establir solidement l'observance, pria son fils de leur dresser luy mesme une regle. Ce saint Prelat leur en donna une composée de trois autres, sçavoir de celles de saint Cesaire, de saint Benoist & de saint Colomban, & il est remarquable que de soixante & dix-sept Chapitres quelle contient, il y en a plus de quarante tirez de la regle de saint Benoist. A l'égard de l'Office divin, il leur prescrivit un usage non pas exactement conforme, mais semblable à celui de saint Colomban, & qui tenoit beaucoup de la maniere Irlandoise. Leur Office estoit plus long en hiver qu'en esté, & tant le samedi que le dimanche, elles recitoient plus de Pseaumes qu'aux autres jours de la semaine. Saint Donat adressa cette regle à l'Abbesse Gaustrude & aux filles dont elle avoit la conduite. Sirude fille de Flavie consacra aussi sa virginité à Dieu dans cette maison, & dans la suite du temps elle en fut la Superieure. Pour Ramelen frere de saint Donat, il demeura dans le siecle, il obtint la charge de son pere, & fonda en Bourgogne un monastere sous la regle de saint Colomban, où il mit pour Abbé Siagrius.

Au reste la discipline que l'on gardoit dans la communauté de Flavie n'y fut pas particuliere, & il y a lieu de croire quelle fut aussi en usage dans d'autres maisons de Religieuses. Car on voit dans les Actes de saint Prix Evêque de Clermont, que saint Genes Comte d'Auvergne fonda un monastere de filles sous la regle de saint Benoist, de saint Cesaire, & de saint Colomban. Cette Abbaye s'appelloit Chamelieres. Le saint Evêque en donna la conduite à la venerable Gundilane, sortie d'une illustre famille, qui depuis sa jeunesse avoit esté liée avec lui d'une amitié Chrestienne, & qui avoit la grace pour principe. La pieté du Comte Genes parut encore par la construction de l'Eglise de sainte Cecile, où il mit des Religieux. Saint Prix avant l'Episcopat avoit gouverné l'Abbaye de Candide ou de Champdain que quelques-uns disent avoir esté une maison de filles. Mais il pouvoit aussi y avoir une communauté d'hommes suivant l'usage de ce temps-là, où l'on voit tant d'exemples de monasteres doubles. Lors qu'il fut Evêque, il fonda un mo-

H h h iij

*Ibid. pag. 335.*

Ut explorata sancti Casarii Arelatensis Episcopi Regula, quæ specialius Christi Virginitibus dedicata est, una cum Beatissimorum Benedicti, & Columbani Abbarum, ut puta quibusdam (ut ita dixerim) collectis in unum fosculis ad instar enchiridion excerpere vobis. *Ibid. & Donat. regul. prolog.*

## II.

*De Chamelieres & d'autres en Auvergne.*

Ex regula duntaxat virorum sanctorum idest sancti Benedicti, & sancti Casarii, atque Columbani. *Act. Tom. 2. an. 674. pag. 641. sub norma sanctæ regule, pag. 648.*

naftere de Religieufes dans le fauxbourg de Clermont. Ce monaftere eft peut-efre le mefme que celuy de Chantoen, qui devint depuis une Eglife Paroiffiale, laquelle par un dernier changement a efté donnée aux reverends Peres Carmes Defchauffez : Avant ces fondations l'Auvergne n'avoit prefque point de communautéz de Religieufes. Saint Prix n'eftant encore que Diacre signala fa veneration envers de fairs Martirs du pais, par le foïn qu'il prit de chercher les memoires de leurs vies & de les efcire; & il eft croyable que ce fut en partie par ce travail qu'il fe rendit digne d'efre affocié à leurs fouffrances & à leur gloire. Car eftant à Volvic avec faint Amarin Abbé de Darouge dans la Vofge, ils furent tous deux tuez par des fcclerats, & ils ont efté depuis reverez comme martirs. On rapporte leur mort à l'an fix cens foixante & quatorze. Ils furent tous deux enterrez à Volvic, village fitué à deux lieuës de Clermont. A vit fuccesseur de faint Prix baftit un monaftere fur leur Tombeau, en donna la conduite à Godon parent du faint, & enrichit encore cette nouvelle Abbaye des reliques de faint Aufremoine qui eftoient auparavant à Iffoire. Cet exemple & plufieurs autres qu'on peut remarquer dans cet ouvrage, font voir qu'en ce temps-là, il eftoit fort ordinaire de mettre des Religieux dans les Eglifes, où repofoient les corps des fairs. Les reliques de faint Prix furent depuis transferées à Flavigni en Bourgogne, ainfi que l'on verra dans la fuite.

*Ab. f. c. 3. part. 2.  
pag. 191.*

---

III.

*De Rebais.*

*L'An 610.*

S. Oüen depuis Archevefque de Roüen, S. Adon fon frere, fainte Fare, & faint Aile, eftant dans l'enfance efprouwerent combien la benediction de faint Colomban eftoit efficace & falutaire. Car ces deux premiers fairs ainfi bien que fainte Fare, eurent l'avantage d'efre prefentez à faint Colomban par leurs parens, lors qu'il paffoit par la Brie pour aller trouver le Roy Theodebert; & le Saint ayant prié Dieu de les combler de fes graces, fa priere eut fon accompliffement: Nous ne pretendons pas mettre ici faint Oüen au nombre des Religieux. Il eft certain qu'il n'a pas efté de cette profeflion; mais il paroift par fes Actes & par d'autres memoires, qu'il eut beaucoup de zele pour la propogation de l'ordre monaftique. Il fonda Rebais dans la Brie, & il y mit pour premier Abbé faint Agile ou Aile qui éclattoit par fes vertus dans le cloiftre de Luxeuil. Saint Aile eftoit fils d'Agnoald Confeiller d'Eftat du Roy de Bourgogne. Dés fon enfance il fut heureufement féparé du

monde, & ce fut saint Colomban qui luy obtint cette grace. Car le saint Abbé estant logé chez Agnoald donna sa benediction au jeune Aile qui n'avoit pas plus de sept ans, & persuada à son pere de le dévouër au service de Dieu. Agnoald l'offrit au monastere de Luxeuil avec une terre, des esclaves, & divers meubles. Le jeune Aile y apprit les lettres avec la pieté par les soins de saint Eustase qui y eslevoit en mesme temps d'autres enfans de maison noble. Et lors qu'il fut en âge d'observer la regle monastique, il en accomplit exactement tous les devoirs. Aussi les Evesques des environs ayant besoin de predicateurs pour faire annoncer l'Evangile aux peuples de la Franche-comté, & de la Baviere, il fut choisi pour cette fonction avec son maistre saint Eustase. A son retour il demeura encore quelques années à Luxeuil, & vers l'an 636, il fut fait Abbé de Rebais. Il fit plusieurs miracles. Entre ses vertus on releve principalement sa charité envers les pauvres, & le soin qu'il prenoit de leur rendre le devoir de l'hospitalité. Il mourut vers le milieu du septiesme siecle.

L'Abbaie de Jouarre reconnoist pour fondateur le bienheureux Adon qui renonça au siecle, & servit Dieu sous la regle de saint Colomban dans ce mesme monastere qu'il fit double, & composé de deux maisons. De sorte qu'outre la communauté de Religieux, il y en avoit encore une de filles qui demeuroient dans un cloistre separé. Leur premiere Abbessé fut sainte Thechilde: On dit qu'elle fut sœur de cet Agilbert qui fut Evesque en Angleterre, & après son retour en France gouverna le diocese de Paris. Son epitaphe nous apprend qu'elle estoit d'une illustre naissance, & qu'ayant obtenu la gloire du Ciel par le merite & l'éclat de ses vertus, elle invitoit ses filles à suivre son exemple en se conduisant comme de sages Vierges, & en attendant toujours leur espoux celeste avec des lampes allumées, c'est à dire avec un cœur brullant de son amour. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle fut tirée de l'Abbaye de Faremoutier, pour gouverner celle de Jouarre. Car ces deux monasteres sont tous deux dans le diocese de Meaux, à deux lieux l'un de l'autre. Quelques-uns disent que saint Otien, & saint Adon eurent un frere nommé Radon, qui fonda le monastere de Reuil sur la Marne, depuis réduit en Prieuré dependant de Cluni. Mais il y a apparence que ce Radon n'est autre que saint Adon qui bastit peut-estre Reuil, & s'y retira avant d'avoir fondé Jouarre.

*Act. an. 650.  
pag. 324.*

---

IV.  
*De Jouarre.*

*Act. an. 660.  
pag. 486.*

## CHAP. XIV.

V.

*De Faremoutier.**L'An 610.**L'An 614.*

L'Abbaye de Faremoutier doit son nom & son origine à sainte Fare. Cette sainte estoit fille de Chaneric, grand Seigneur de Brie, & un des principaux Officiers du Roy Theodebert : Lors qu'elle estoit encore fort jeune, saint Colomban alla loger dans la maison de Chaneric, & benit toute sa famille, mais principalement la sainte qu'il offrit & consacra à Dieu. Il est à croire qu'elle consentit à cette oblation, & qu'elle en conserva depuis la memoire. Car environ quatre ans après, étant en âge d'estre mariée, elle resista à son pere qui luy vouloit donner un époux, & au mesme temps elle fut attaquée d'une grande maladie qui la rendit presque aveugle, & la mit en danger de perdre la vie. Dans cette extremité elle fut secourüe par S. Eustase, qui passant par la Brie pour aller à la Cour du Roy Clotaire, logea chez le pere de la sainte. La voyant travaillée de grandes douleurs, il dit à Chaneric qu'il en estoit la cause, qu'il s'estoit attiré cette affliction en voulant destruire ce qu'avoit fait S. Colomban, & qu'il ne devoit pas s'étonner que Dieu le menaçât de luy oster sa fille, après qu'il avoit eu dessein de l'oster à Dieu. Chaneric luy respondit qu'il ne souhaittoit rien tant que sa guerison, & qu'elle put s'attacher uniquement au service de JESUS-CHRIST. Alors saint Eustase se prosterna à terre pour implorer le secours du Ciel, & après que sainte Fare l'eût assuré qu'elle ne vouloit point se marier, mais mener une vie conforme à l'engagement où l'avoit mise saint Colomban, il fit le signe de la Croix sur ses yeux, & luy rendit la santé. Ensuite il la recommanda à sa mere, & luy dit qu'il falloit la disposer à recevoir l'habit de la Religion, lorsqu'il reviendroit de la Cour. Mais pendant l'absence du Saint, Chaneric oubliant ce que Dieu avoit fait en faveur de sa fille, resolut de la marier à celui qu'il lui avoit destiné pour époux. Sainte Fare en estant avertie, sortit de la maison, & se retira dans l'Eglise de saint Pierre avec une fille qui lui estoit fort amie. Sa fuite irrita étrangement son pere, & la colere le transporta si fort, qu'il envoya de ses gens dans cette Eglise pour tuer sa fille. Ces personnes allerent trouver sainte Fare, & dans l'esperance que la fureur de leur maistre se ralentiroit, ils se contenterent de lui faire des menaces, mais elle leur répondit avec une grande fermeté.

*Croiez-vous que je craigne la mort, faites-en l'épreuve sur le pavé de cette Eglise : Ah que je serois heureuse de perdre la vie pour une si juste cause, & de devenir la victime de mon Sauveur*

At illa. inquit,  
mortem me formidare putatis? in  
hoc Ecclesie pavimento probate,  
&c. *Act. vita  
sancti Eustas.  
pag. 117.*

*qui*

qui s'est sacrifié pour moi. La divine providence qui s'estoit déjà tervi de saint Eustase pour delivrer de la mort la Sainte, la tira encore de peril par l'entremise du mesme Saint. Car dans ce mesme temps aiant achevé ses affaires à la Cour, il repassa par la Brie, il vit Chaneric, & le reprit de la violence qu'il exerçoit envers sa fille, & il persuada à Gundoard Evesque de Meaux, de donner à la Sainte *l'habit de la Religion*. Sainte Fare fonda ensuite l'Abbaie de Faremoutier; & fut instruite dans l'observance reguliere par deux Religieux de Luxeuil, que saint Eustase mit auprès d'elle. Un de ces Religieux estoit Chanoald frere de la Sainte, & saint Valbert depuis Abbé de Luxeuil. Il est aisé de juger par là qu'outre le cloistre des Religieuses, il y en avoit encore un autre, où logeoient des hommes, & cela se confirme par le témoignage du venerable Bede. Jonas marque aussi qu'il demeura quelque temps à Farmontier. C'est dans la relation qu'il a laissée de divers miracles arrivez dans cette Abbaie, par lesquels Dieu fit connoistre le merite & la gloire de plusieurs saintes Religieuses, ou l'infidelité & la punition de quelques autres qui voulurent abandonner le cloistre, ou qui commirent d'autres fautes. Il paroist par cet Auteur que chaque jour les Religieuses faisoient trois confessions, c'est-à-dire découvroient trois fois leur interieur à l'Abbesse. Sainte Fare mourut vers l'an 655. Son testament fait voir qu'elle estoit fort riche, & qu'elle donna beaucoup de bien à sa communauté. La bienheureuse Eartongothe fille d'Ercombert Roy de Kent en Angleterre, servit Dieu dans le monastere de Farmontier.

Outre Chanoald, sainte Fare eut encore un frere celebre en sainteté, sçavoir saint Faron Evesque de Meaux, qui bastit près de cette ville l'Abbaie de Sainte Croix, & la choisit pour le lieu de sa sepulture. Le Roy Clotaire second en confirma la fondation par un privilege, ce qui donne lieu de croire qu'elle fut construite avant l'an 628. On ne marque point d'où le Saint tira les Religieux qu'il y établit, & ce n'est que par occasion que nous parlons ici de son origine. Elle eut pour premier Abbé le venerable Helie, & porte aujourd'hui le nom du saint Evesque qui l'a fondée. Saint Faron recevoit avec beaucoup de charité les étrangers, & principalement les Irlandois qui passaient en France, & c'est ce qui attira dans son diocese saint Fiacre, illustre Anachorete, dont la gloire éclate

Religionis veste.  
*Ibid.* pag. 117.

Sed & tricesimo  
die cum ejus com-  
memorationem ex  
more Ecclesiastico  
facere conaremur.  
*Ibid.* pag. 441.

*Ibid.* pag. 446.

*Bede.* l. 3. c. 8.

---

V I.

De saint Fa-  
ron, & de saint  
Fiacre.

*Act.* ad an. 670.  
pag. 597.

depuis tant de siècles, par de continuels miracles. Ce saint Solitaire obtint de saint Faron une terre où il bastit un ermitage, & finit ses jours. Cet ermitage est aujourd'hui un prieuré dépendant de l'Abbaie de saint Faron, & qui est fort fréquenté des fidelles, à cause des guerisons surnaturelles que Dieu y opere souvent par l'intercession de saint Fiacre.

---

## C H A P I T R E X V.

*De la fondation des Abbaies de Montier la Celle, de Hautvilliers, de Montierender.*

I.  
*De Montier la Celle.*

**L**E nombre des maisons religieuses des environs de Troye s'accrut vers le milieu du septième siècle, par la fondation du monastere de Montier la Celle, situé près de cette ville. Saint Frobert qui en fut le premier Abbé, naquit à Troye. Ses parens le firent étudier sous des maîtres qui enseignoient les lettres dans les écoles establies par Ragnesile Evesque du diocèse. La grace dont il fut prevenu lui donnoit tant de pente, & d'inclination au bien, que dès qu'il avoit appris quelque maxime de vertu, il tâchoit de la mettre en pratique. Il estoit assidu à l'oraison, & se mortifioit par le jeûne. Le merite qu'il s'acquit ainsi auprès de Dieu, éclatta par un miracle qu'il fit pour le soulagement de sa mere. Cette femme qui estoit devenuë aveugle, languissoit plustost, qu'elle ne vivoit dans cette affliction. Un jour elle pria son fils de faire le signe de la croix sur ses yeux. Le jeune Frobert s'en défendit long-temps par humilité, mais enfin cedant aux instances d'une personne si chere, il forma ce signe sacré sur ses yeux, & lui rendit ainsi la veuë. Ce miracle causa de la surprise, & de l'estonnement à tout le monde, mais quelques personnes encore plus sages, y trouverent un motif de se convertir, & d'entreprendre d'imiter les vertus de celui qui l'avoit fait. Ragnesile ne doutant point que Dieu ne deslinât Frobert à quelque chose de grand, l'ordonna clerc, & l'envoia à Luxeuil, pour y estre instruit dans l'observance monastique. Le Saint qui s'estoit déjà si fort avancé dans la perfection, y fit de nouveaux progresz sous la conduite du saint Abbé Valbert. Il s'y

*Ann. an. 673.  
pag. 626.*

distingua par une sainte simplicité , qui le rendoit humble , prompt à obeir , & patient dans les outrages. Les moines imparfaits qui ne connoissoient pas le prix de cette vertu , se moquoient de lui , & pour se divertir , lui faisoient quelquefois de la peine. Theudolen , qui bien qu'encore assez jeune , avoit esté fait Abbé de saint Seine , fut envoyé à Luxeuil par Berthoald Evesque de Langres , pour s'instruire plus à fond de la discipline religieuse , & se rendre plus capable de remplir ses devoirs. Celui-ci voulant éprouver si la simplicité qui paroissoit dans Frobert , estoit veritable & sincere , ou si elle n'estoit point affectée , & l'effet de quelque artifice caché , lui dit qu'il avoit besoin d'un compas pour écrire , & le pria d'en aller demander un à un Religieux qui estoit d'intelligence avec cet Abbé. Ce Religieux s'estant aperçu que le Saint ne sçavoit point ce que c'estoit qu'un compas , lui pendit au col la moitié d'une meule de moulin , avec ordre de la porter à Teudolen. Frobert s'en retourna ainsi chargé de cette pierre : mais en chemin il rencontra l'Abbé Valbert , qui lui demanda où il alloit avec un si pesant fardeau , & qui aiant veu par sa réponse qu'on se joüoit de lui , eut compassion de sa simplicité , & mit en penitence ceux qui s'en estoient voulu faire un divertissement. Plusieurs années après le Saint retourna à Troye , pour satisfaire l'Evesque du diocèse , & ses parens qui souhaitoient de le voir. Il redoubloit son abstinence pendant le Carême , & passoit quelquefois plusieurs jours sans prendre de nourriture. Quelques personnes ne pouvant croire ce qu'on en disoit , publièrent , ou qu'il mangeoit en secret , ou bien qu'il avoit dessein de se faire ainsi mourir. L'Evesque de Troye voulut s'en éclaircir , & pour cet effet lui persuada de se retirer durant ce saint temps , dans une cellule qu'il lui fit bastir dans un des portiques de sa Cathedrale. Ce Prelat par les frequentes visites qu'il lui rendit , lorsqu'il y pensoit le moins , reconnut la fausseté de la calomnie , & le merite du Saint. La reputation de cet excellent Religieux , s'étendit encore par divers miracles , qu'il fit en faveur des malades qu'il guerissoit avec de l'huile beniste. Son nom estant si celebre , il n'eut pas de peine à obtenir de Clovis second , une place près de Troye , pour y bastir un monastere. Il fonda ainsi l'Abbaie de Montier la Celle , & cette fondation fut confirmée l'an 656. par une charte de Clotaire troisiéme. Les parens du Saint , & d'autres

*Quendam ex  
cœnobio sancti  
Sequani Abbatem  
Theudolenum no-  
mine eruditionis  
gratiâ illic desti-  
nare curavit. Ibid.  
pag 629.*

*Medium molæ  
collo ejus impo-  
suit. Ibid. pag.  
629.*

personnes y contribuèrent aussi de leurs biens ; desorte qu'il eut moyen de former une communauté nombreuse , & au lieu d'une simple chapelle , il fut obligé de bastir une Eglise d'une juste grandeur. L'estime que l'on faisoit de sa sagesse , attiroit souvent auprès de lui les Religieux de son voisinage , qui venoient profiter de ses instructions. Estant tombé malade , il exhorta ses disciples à la vertu , il guerit d'un mal de teste un d'entr'eux nommé Lupel , qu'il avoit appellé auprès de son lit , pour lui lire le saint Evangile , & il rendit l'esprit pendant qu'on recitoit la passion du Sauveur. Sa mort arriva l'an 673. Il fut enterré dans l'Eglise de son monastere , le jour mesme qu'elle fut dediée par Abbo Evêque de Troye. Sa vie qui avoit esté écrite en abrégé par Lupel , ne se trouve plus ; mais on l'a d'une maniere assez estenduë , & c'est peut-estre l'ouvrage d'Adson Abbé de Montierender. Il y est fait mention de Rocule , & de Gibitrude , Abbeses du monastere de saint Quentin de Troye , qui est aujourd'hui un Prieuré dépendant de Molefme.

## II.

De Hautvilliers.

Luxeuil fut aussi l'école où se forma saint Bercaire , avant que d'avoir la conduite de deux nouveaux monasteres , quel'on bastit dans la Champagne. Il estoit d'une maison considerable de l'Aquitaine : Dès sa jeunesse il eut l'avantage d'estre élevé auprès de saint Nivard Archevesque de Reims , qui le fit instruire dans la pieté , & dans les lettres. Une si bonne education lui inspira du mepris pour le siecle , & un ardent desir de la perfection Evangelique. Pour l'acquérir plus aisement , il en alla apprendre , & pratiquer les regles à Luxeuil sous saint Valbert , & il se fit remarquer entre les autres Religieux par son humilité , & par son exactitude dans les devoirs de l'obeissance. Il revint ensuite à Reims , & ce fut à sa priere que saint Nivard bastit le monastere de Hautvilliers , afin qu'il y pût vivre avec quelques autres Religieux sous la Regle de saint Benoist , & de saint Coloman : ainsi que témoigne l'Historien Flodoard , & qu'il paroist par la charte de la fondation. Saint Bercaire qui en eut le premier la conduite , obtint du saint Prelat cette charte ou privilege , afin que son monastere fut sous la dependance , & la protection particuliere des Archevesques de Reims , & que les Religieux eussent la liberté de s'élire un Abbé , suivant la Regle. Il y bastit d'abord une Eglise en l'honneur de saint Pierre , & quelque temps après

Ubi cum fratribus suis monachis sub Regula Patrū sancti Benedicti, & sancti Columbanī vivere possent. Flodoard. Hist. l. 2. c. 7. Gal. Christ Sammarth. t. 4. p. 33. La charte de Bercaire pour Montierender dit la même chose.

une autre sous l'invocation de la sainte Vierge.

Son zele pour le salut des ames le porta encore à fonder deux monasteres dans la forest de Der au diocese de Châlons; l'un appellé Puisye, ou Montierender, pour des hommes, & l'autre nommé Pellemoutier, pour des filles. Il fit ce premier establissement par la liberalité du Roy Childeric, & le second par l'assistance d'un grand Seigneur, appellé Vaimar, & de sa femme Vatilde. Saint Leger Evesque d'Autun, qui faisoit tant d'estime de la Regle de saint Benoist, & d'autres Prelats, y contribuerent aussi par leur recommandation, & leur credit. Le Saint alla en pelerinage à Rome, & à Jerusalem, & il en rapporta des reliques, dont il enrichit ces monasteres. Il donna à celui de Montierender plusieurs terres, qui lui estoient venuës de la succession de ses parens, comme l'on voit par sa charte, & par les lettres de Thierrî III. Bertoend Evêque de Chalons accorda un privilege pour ces deux dernieres Abbaies, ou ce Prelat permet aux Religieux de s'elire un Abbé, & aux Religieuses de se choisir une Superieure par le conseil des Religieux de Montierender. Le saint Abbé trouva la couronne du martyr dans son propre cloistre par la fureur d'un moine. Le Jeudi saint il alla faire une exhortation de pieté aux Religieuses de Pellemoutier, & eut un presentiment de sa mort, qui le porta à leur dire qu'elles ne le verroient plus. A son retour il témoigna la mesme chose à ses disciples. Un peu après il reprit d'une faute un d'entr'eux, nommé Daguin, qui estoit son filleul. Celui-ci piqué de cette correction, resolut de s'en venger, & la nuit suivante poussé d'une fureur diabolique, alla frapper d'un couteau le Saint qui reposoit sur son lit. Il courut ensuite à l'Eglise, & se mit à sonner une cloche avec des mains où il y avoit des taches de sang, qui publioient son crime. On se saisit de lui, & on l'amena devant le Saint, qui se souvenant que JESUS-CHRIST avoit prié à la Croix pour ceux qui l'y avoient attaché, ne voulut point que l'on punit Daguin, mais l'exhorta à faire penitence, & à s'en aller pour cet effet à Rome. Ce miserable sortit du cloistre, & n'y revint plus. Mais le Saint aiant encore languï deux jours, & souffert de grandes douleurs, passa dans le repos de l'éternité. Quelques-uns mettent sa mort en l'an 685. mais selon le privilege de Bertoend, elle ne peut estre arrivée que huit ou neuf ans après. Sa vie a esté écrite par Adso Abbé de Montierender.

*Act. sac. 3. tom. 2. pag. 629. & Spicil. tom. 10. pag. 628. & 631. Camuz. promptu. antiq. Tricass.*

*Ce privilege, qui est de l'an 694. porte: Ubi & ipse Abbas (Bercarius) praxelle videtur: mais il faut peut-estre lire videbatur selon ceux qui disent que ces lettres furent accordées à Synaulius son successeur. Voici les notes de Monsieur du Chesne sur la bibliotheque de Cluni. pag. 114.*

*Act. an. 620.  
pag. 72.*

Saint Nivard donna l'Eglise de Verzi, & une terre au monastere de saint Basle, & accorda de plus un privilege à Perron, qui en estoit Abbé, afin que l'on n'en inquietât point les Religieux, & qu'ils pussent servir Dieu sous une Regle sainte, ainsi que rapporte Flodoard. Par cette Regle on peut entendre une forme de vie semblable à celle des Religieux de Hautvilliers, dont cet Auteur venoit de parler; car il paroist par le témoignage d'Adso, que l'observance de saint Colomban fut aussi en usage dans le monastere de saint Basle.

## CHAPITRE XVI.

*De l'origine du monastere de Solignac, & de quelques autres.*

I.  
*Saint Eloy  
fonde l'Abbaie  
de Solignac.*

*Regulam beatif-  
simorum Patrum  
Penedicti & Co-  
lumbani firmiter  
teneatis. Act. sac.  
2. pag. 1091.*

CE seroit s'écarter de la verité, que de mettre saint Eloi au nombre des Religieux; ainsi qu'ont fait quelques Ecrivains, mais c'est la suivre, que de le représenter ici comme un Saint qui a eu beaucoup d'estime pour la profession monastique, & qui fit voir par des effets qu'il estoit bien persuadé que l'Eglise tire beaucoup d'ornement, & d'avantage des saintes communautez. On sçait que sa vertu, & sa merveilleuse habileté dans l'orfèverie le rendirent tres-cher aux Roys Clotaire second, & Dagobert premier, & qu'il vécut avec une pieté exemplaire dans la Cour des Princes. Estant dans le Limosin, qui estoit le pais de sa naissance, il y obtint de Dagobert une terre, où il bastit le monastere de Solignac, qui est à deux lieuës de Limoges. Il le dota richement, & y mit une communauté de Religieux qui devint fort nombreuse, & dans la suite fut composée de cent cinquante personnes. Ce monastere excella en regularité, & en devint un modele & une source pour plusieurs autres. Selon Jonas on y observoit la discipline de saint Colomban. La charte de la fondation qui est de l'an 631. marque qu'alors saint Remacle en estoit Abbé, que les Religieux y devoient vivre, comme l'on faisoit à Luxeuil, & observer la Regle de saint Benoist, & de saint Colomban, & que si cet Abbé, ou quelqu'un de ses successeurs venoit à introduire, ou à tolerer du relaschement, & à negliger la regularité, il pourroit estre repris, & corrigé par l'Abbé de Luxeuil. Il sera plus commode de parler ailleurs de

saint Remacle, mais c'est ici le lieu de faire mention de saint Tillon, ou Theau son disciple.

Ce Saint naquit dans la Saxe. A peine estoit-il sorti de l'enfance, qu'il fut enlevé par des personnes qui l'allerent vendre dans le Pais-bas. Mais ce malheur apparent fut pour lui un véritable bonheur; car il fut racheté avec plusieurs autres par saint Eloi, & dès que ce Saint l'eut veu, il conçut pour lui une affection particulière, & l'envoia à Solignac, pour y estre instruit dans la pieté, & dans les lettres. Ensuite il le retira du cloistre, & le prit auprès de lui, afin qu'il l'aidat à faire des ouvrages d'orfèvrerie. Le jeune Tillon s'acquitt de plus en plus la bienveillance de son maistre par sa vertu, & par son adresse à executer ce qui lui ordonnoit. Lorsqu'ils travailloient ensemble, ils avoient devant eux les livres sacrez pour en lire de temps en temps quelque verset, qui pût nourrir leur esprit, & entretenir leur pieté. Saint Eloi aiant esté élu Eveque de Noyon, saint Tillon obtint de lui la permission de retourner à Solignac, & comme portent ses actes, il y pratiqua la Regle de saint Benoist, & de saint Coloman. Il fut aussi ordonné Prestre, parce que saint Eloi le jugea digne de ce saint ministere. Les Religieux de Solignac estoient tres-satisfaits de sa conduite, & lui portoit grand honneur. Ces témoignages de respect blessant son humilité, il quitta le cloistre, & s'alla cacher dans un desert d'Auvergne. Le lieu de sa retraite s'appelle Brajac, non loin de la ville de Mauriac. Il y mena une vie entierement conforme à celle des plus parfaits Solitaires de l'Egypte. Il estoit revêtu d'un cilice, il se nourrissoit du travail de ses mains, & il ne prenoit pour nourriture que des fruits tout crus, ou des herbes, dont il mangeoit une fois ou deux la semaine. Il se tenoit toujours appliqué à Dieu par la priere, & par la meditation des choses saintes. Quoique son ermitage fut presque inaccessible, l'odeur de ses vertus y artiroit toutes sortes de personnes, & mesme des femmes, & des enfans, qui le venoient visiter. On l'appelloit Paul à cause de sa simplicité, ce qui peut faire douter si quelqu'un ne lui donna pas ce nom, le regardant comme un autre Paul le Simple, fameux disciple de saint Antoine, dont nous avons parlé dans un autre ouvrage: mais s'il estoit simple, c'estoit d'une simplicité prudente, & éclairée, & il donnoit de sages avis à ceux qui le visitoient. Il les exhortoit à aimer J E S U S - C H R I S T ,

## II.

*Saint Tillon  
ou Theau Reli-  
gieux de Soli-  
gnac.*

*Vita sancti Tillo-  
nis. Ibid. pag.  
996.*

*Sub sanctorum  
Patrum Columba-  
ni, atque Bene-  
dicti Regula inter  
Fratres habitare  
cepit. Ibid.*

*P. o sua simplici-  
tate: erat enim  
multum simplex  
Paul ab omnibus  
vocabatur. pag.  
998.*

*Voiez Rosveid.  
de vitis Patrum,  
pag. 483.  
ou l'Essai de l'hi-  
stoire monastique  
d'Orient. pag. 55.*

Nolite attendere  
quid habetis, sed  
quid estis.

à bannir de leur cœur les mauvaises pensées, & à se tenir unis les uns avec les autres par une charité fraternelle. Il disoit à ceux qui estoient riches & considerables dans le siecle, qu'ils ne devoient pas tant faire d'attention sur ce qu'ils avoient, que sur ce qu'ils estoient, & qu'ils devoient se souvenir qu'ils n'estoient que des hommes mortels, qui n'avoient que peu de temps à estre au monde, qui comparoistroient bien-tost devant le souverain Juge, & dont le veritable interest consistoit à faire penitence, & à effacer leurs pechez par des aumônes, & par d'autres bonnes œuvres. Il reçut aussi le don de guerir les malades, & les possédez, & il prenoit garde de faire ces miracles avec humilité, & en se disant à soi-mesme, & aux autres, qu'il ne pouvoit rien de lui-mesme, & qu'il n'estoit que l'instrument, & le ministre de ces guerisons surnaturelles. Estant fort âgé il revint dans le Limosin, & se retira dans une cellule que Godobert Abbé de Solignac lui fit bastir auprès de son monastere: Il continua d'y vivre en Ermite & y fit encore des miracles. Lorsqu'il fut prest de mourir, il envoya vers Hermen Evêque de Limoge, pour le supplier humblement de le venir enterrer. Hermen qu'une grande maladie retenoit au lit, dit à ses gens de lui aider à se lever, & avant qu'il fut levé, il se sentit gueri. Il ne douta point que la santé ne lui eût esté renduë par les prieres du Saint, & pour lui marquer sa reconnoissance, il alla à pied à sa cellule, & l'ensevelit lui-mesme. Non content d'avoir ainsi honoré sa memoire, il fit élever sur son tombeau une voûte ou arcade, qu'il enrichit d'or & de pierreries. On met la mort de saint Tillon en l'an 690. La plus fidelle relation de sa vie, qui a esté tirée du Lictionnaire de Solignac, ne dit point qu'il ait eu la conduite de cette Abbaie, ni qu'il ait bâti de monastere en Auvergne, ainsi qu'écrivent d'autres Auteurs, & c'est pourquoi nous ne les avons pas suivis.

---

III.  
*Saint Eloy bâ-  
tit à Paris le  
monastere de S.  
Marial.*

Saint Eloy avoit une grande estime pour la profession monastique: lors qu'il rachetoit des captifs, il les exhortoit à embrasser cet état, & si quelques-uns s'y engageoient, il les honoroit comme ses maîtres. Il voulut lui-mesme renoncer au monde, & se faire Religieux à Solignac, mais il en fut détourné par la divine providence, qui le destinoit à porter la lumiere de l'Evangile dans le País-bas. Jonas témoigne que ce Saint bâtit encore d'autres monasteres dans le Limosin. Il fait aussi

aussi mention de celui que le Saint fonda à Paris en l'honneur de saint Martial, sous la Regle de saint Colomban. Il y mit une communauté de filles qui gardoient une étroite observance, & dont le nombre s'accrut jusqu'à trois cens. Et parce qu'en ce temps-là les cimetières n'estoient point dans les villes, il fit construire hors de Paris l'Eglise de saint Paul, pour y enterrer ces servantes de Dieu. Sainte Aurée, qui fut leur première Abbessé, entra dans la gloire du Ciel vers l'an 666. après avoir gouverné environ trente-trois ans son monastère, & il est remarquable qu'il y eut 160. de ses Religieuses, qui moururent au même temps qu'elle. Saint Eloy ayant été ordonné Evêque de Noyon, fonda encore dans cette ville une maison de Religieuses sous une austère discipline.

L'Eglise collegiale de nostre Dame de Sales a été dans son origine un monastère de filles, fondé par une Dame nommée Berthoaire sous la Regle de saint Colomban. Il est parlé de cette maison de piété & de la Fondatrice dans les actes de saint Austrile écrits par un Auteur contemporain, qui appelle Berthoaire *Bienheureuse*, & marque qu'elle s'étoit attachée par des vœux au service de Dieu. Theodulphe Bobolen bâtit encore dans le Berri trois monastères, & un quatrième près de Nevers sous la même Observance. Le premier étoit dans une Ile de la petite rivière de Marmande, & le second dans un lieu nommé Gaudiac sur la rivière d'Anbois tous deux pour des hommes. Les deux autres servirent de retraite à des Religieuses, & ils subsistent encore aujourd'hui. Celui qui est dans le Berri, s'appelle Charenton près de la Marmande. Potentin disciple de saint Colomban & compagnon de son exil fonda un monastère près de Coutance ville de la basse Normandie.

L'Abbaie de Corbie au diocèse d'Amiens est l'ouvrage de la piété de sainte Bathilde Reine de France, qui le fit bâtir vers l'an 657. qu'elle gouvernoit l'Etat pendant la minorité de son fils Clotaire III. Elle donna la conduite de cette nouvelle communauté à saint Theodefroy Religieux de Luxeuil. Parmi les Conciles de France, il se trouve deux chartes qui regardent la fondation de ce monastère: l'une est du Roy Clotaire III. qui marque en termes généraux, que l'on y devoit garder une regle sainte; l'autre est un privilège de Berthefroy Evêque d'Amiens, dont la date répond à l'an 662. qui porte

*C'est aujourd'hui l'Eglise des RR.PP. Barnabites.*

*Ibid. in indic. S. præmiss. pag. 58.*

*Spicil. vita S. Elig. l. 2. c. 51. 5. L'an 655. Act. s. præfat. sac. 9. n. 201.*

## IV.

*Monastères fondés dans le Berri sous la Regle de saint Colomban.*

*Act. sac. 2. pag. 122. & 12. Bertoara sacrata Dei famula. Ibid. pag. 97. In monasterio B. Bertoaræ.*

## V.

*Fondation de Corbie.*

Ci-devant, p. 23.

\* Sçavoir de Fleuri, de saint Pierre le Vif, de Joinvres, de Barisis, de Leuwartzel, de saint Maur des Fosses, &c.

en un endroit, que les Religieux de Corbie y devoient demeurer paisiblement sous la regle des saints Peres, & en un autre qu'ils devoient vivre sous la regle de saint Benoist ou de saint Coloman. Il est remarquable que ce Prelat leur accorda ces lettres conformement au decret du Concile de Carthage, dont il a esté parlé ci-devant. Theodefroy fut tiré du cloistre, pour gouverner un diocese, ce qui a donné lieu de croire qu'il avoit esté Evêque d'Amiens. Il eut pour successeurs dans son Abbaie Chrodegar & Erembert. Il est à propos d'observer ici par avance qu'il se trouve encore \* d'autres chartes du septième ou huitième siecle, où il est dit que les Religieux doivent observer la regle de saint Benoist & de saint Coloman, ou la regle de saint Benoist en la maniere de Luxeuil.

---

## CHAPITRE XVII.

### *De la regle & des autres ouvrages de saint Coloman.*

I.  
Ouvrages de  
saint Coloman.

**L**A plupart de ces monasteres bastis par saint Coloman ou par ses disciples subsistent aujourd'hui sous la regle de saint Benoist; & cependant il ne paroist point par les actes des Saints, ni par nuls autres monumens de l'antiquité qu'il s'y soit fait de changement d'ordre & d'institut. Cette consideration jointe à l'idée que donnent ces chartes, où les regles de ces deux Saints sont unies, a fait douter si saint Coloman avoit gardé & prescrit à ses disciples la regle de saint Benoist, ou s'il leur en avoit imposé une qui luy estoit propre, & institué une observance particuliere. Avant que de rapporter là dessus les divers sentimens des auteurs, il est à propos de parler des ouvrages de saint Coloman, & principalement de sa regle & de son penitenciel. Cet illustre Abbé n'a pas seulement esté du nombre des legislateurs du cloistre, mais il tient encore rang parmi les Ecrivains ecclesiastiques. Le premier ouvrage qu'il composa, fut un commentaire sur les Pseaumes, qui estoit le seul de ses traitez qu'avoit veu Tritheme, lorsqu'il parle de luy dans son catalogue des hommes illustres de l'Ordre de saint Benoist. Ce commentaire ne se trouve plus si ce n'est peut-estre parmi les manuscrits de quelque Biblioteque, & il en est de

mesme de l'ouvrage de S. Colomban contre les Ariens. Mais on a sa regle, son penitenciel, ses instructions, quelques lettres, & des vers qui sont de luy, ou de quelque auteur de mesme nom. Ses lettres sont utiles pour l'eclaircissement de ses actes, ainsi que l'on a veu par celles que nous avons citées.

Sa regle contient neuf chapitres, dont il y en a huit où il est parlé en general des vertus convenables à un Religieux, & un où le Saint determine combien on doit chanter de Pseaumes dans l'office divin. A l'égard de l'office de la nuit il veut que l'on en recite un plus grand nombre \* lorsque la nuit est plus longue, & moins lorsqu'elle est plus courte, & que l'on en dise aussi beaucoup plus le samedi & le dimanche qu'aux autres jours de la semaine; de sorte qu'aux nuits de l'hiver on recitoit le samedi soixante & quinze Pseaumes, & autant le dimanche; au lieu qu'aux autres jours l'on n'en disoit que trente-six. Le Saint use d'un terme qui fait juger que les Religieux chantoient debout, & il tesmoigne qu'il avoit oüi parler d'un monastere habité de mille Peres, c'est à dire de mille Religieux qui servoient Dieu sous la conduite d'un seul Abbé, & qui vivoient ensemble dans une si parfaite union, que depuis l'establissement de la communauté, il n'estoit point arrivé qu'un de ces Solitaires eut eu de differend & de contestation avec un autre. Mais il ne marque point en quel pais estoit ce monastere. Quelques-uns ont cru que l'on n'avoit pas toute la regle de saint Colomban, parce que celle qui est attribuée à ce saint Abbé dans le recueil des regles, & qui est effectivement de luy, ne contient que neuf chapitres, & qu'il se trouve dans la Concorde des regles un article que l'on dit estre le trente-troisiesme de la regle de ce saint Abbé. Mais cet article est defectueux & alteré à l'égard de son inscription; car il n'est pas tiré de la regle de S. Colomban, mais d'une autre regle d'un ancien auteur inconnu dressée pour des Religieuses. Ainsi au lieu de mettre *sancti Columbani* c. xxxiiii. il faut corriger ce titre & lire *cujusdam ad Virgines* c. xxiiii. observant seulement que saint Benoist d'Aniane rapportant ce chapitre dans sa Concorde, a changé le genre féminin au masculin.

Le penitenciel est une portion & une dependance de la regle. On y peut remarquer qu'il y avoit à Luxeuil quantité d'usages qui tenoient lieu de loix, & que ceux qui manquoient à les observer, estoient quelquefois punis de peine corporelle,

Ккк ij

---

 II.

*Sa Regle.*

Longior enim per longas noctes, breviorque per breves esse convenit. *Columb Reg. c. 7.*

\* Cela se pratiquoit aussi dans l'Eglise de Tours; voyez le Canon 18. du 2. Concile de Tours, de l'an 567.

*La regle de saint Colomban se trouve toute entiere dans le recueil des regles.*

*Concord. Regul. pag. 1082. Codex Regul. pag. 87.*

---

 III.

*Son penitenciel.*

C H. XVII.

*Histoire monastique d'Orient, page 95.*

*Act. sac. 2. page 120.*

*On ne convient pas touchant l'age de saint Colomban. Quelques-uns le font naistre en cinq cens vingt, Et d'autres quarante ou cinquante après. Voyez le pere Patrice Fleming, page 317. Nunc ad olympiadis ter senos venimus annos Columb Epist. ad Fedolium.*

IV.  
*Diverses opinions touchant la regle de saint Colomban.*

bien que la faute parut assez legere. Il y a quelques endroits qui font juger que le monastere estoit partagé en diverses maisons ou cellules, dont chacune estoit habitée d'un certain nombre de solitaires ainsi qu'il se pratiquoit en Orient, dans les communautéz soumises à la regle de saint Pacome, comme nous avons fait voir ailleurs. Lors qu'un Religieux vouloit sortir de la maison, il estoit obligé de demander la benediction au Superieur, de faire sur soy le signe de la croix, & d'aller encore se prosterner devant la croix qui estoit près de chaque maison. C'estoit aussi parmi eux une loi que de faire le signe de la croix sur leur cueiller, & sur leur lampe avant que de s'en servir, & cette observance fut du nombre de celles qu'improva le miserable Agreste, qui trouvoit encore à redire à la longueur de l'office, & particulièrement de la Messe, & à cette obligation de demander la benediction, lors qu'on vouloit sortir de la maison ou de la cellule commune. Au reste, le texte du penitenciel qui est dans le recueil de S. Benoist d'Aniane n'est pas exactement le mesme, mais un peu plus ample que celui qui est dans la collection des œuvres de S. Colomban. Ses instructions semblent estre un precis des conférences, & des discours de pieté qu'il faisoit à ses disciples, pour leur inspirer le mépris des choses de la terre, l'amour de Dieu, la crainte de ses jugemens, la charité envers le prochain, la patience dans les austeritez de la discipline. Nous avons déjà observé qu'il y parle de son maître de saint Comgal, qu'il designe par le nom de Fauste. Pour les vers attribués à saint Colomban, ils ne sont pas indignes de luy. Ils contiennent en abrégé d'assez belles maximes pour le reglement des mœurs. L'auteur semble dire qu'il estoit arrivé à sa dix-huitiesme olympiade, c'est à dire qu'il avoit du moins soixante & neuf ans, & peut-estre soixante & douze, ce qui ne se peut pas dire de saint Colomban, à moins qu'on ne suppose qu'il avoit bien plus de trente ans lors qu'il sortit d'Irlande, où qu'il se passa plus de quinze ou vingt ans depuis son depart jusqu'à la fondation de Luxueil.

Après ces observations il sera plus aisé d'entendre ce que nous allons dire de la discipline monastique du Saint. Les auteurs en jugent diversement. 1. Yepes & quelques autres écrivains n'attribuent point d'institut particulier à saint Colomban, & ils pretendent qu'avant de sortir d'Irlande, ou dès qu'il se fut establi dans les deserts de la Vosge, il embrassa la regle

de saint Benoist, & que s'il prescrivit à ses disciples des loix monastiques, ce ne fut que pour servir de modification & de supplement à nostre regle. Leur principal fondement est qu'il paroît par les chartes que nous avons alleguées, & par Flooard, que dès le septième siecle, la regle de saint Benoist fut connuë & gardée dans des monasteres bastis par des Religieux de Luxeuil, d'où ils concluent qu'elle avoit esté establie à Luxeuil par saint Colomban, n'y ayant point d'apparence que ses disciples, ou ceux de saint Eustase ou de saint Valbert ses successeurs, eussent si-tost changé d'institut & de maniere de vie. II. Ils se prevalent de la brieveté de la regle de S. Colomban qu'ils disent imparfaite, defectueuse & nullement suffisante pour former seule la discipline d'un monastere, & ils inferent, qu'on ne la doit regarder que comme des constitutions & des statuts adjoustez à la regle de saint Benoist pour exhorter ses Religieux à la perfection, & pour prescrire & fixer l'ordre de l'office divin, & les penitences regulieres qui sont des choses arbitraires selon saint Benoist; & qui doivent estre réglées par l'autorité & par la prudence d'un Abbé. III. Paschase Ratbert semble avoir esté de leur sentiment, à l'égard du Monastere de Bobio en Italie, fondé par S. Colomban. Car faisant l'eloge du Venerable Vala, qui d'Abbé de Corbie (où sans doute l'on gardoit la regle de saint Benoist) fut fait Abbé de Bobio, dit que Vala avoit esté de la mesme religion & du mesme institut que saint Colomban, & qu'il s'étoit rendu tres recommandable par le soin qu'il avoit pris de faire fleurir à Bobio la mesme observance, sous laquelle ce monastere avoit esté bati. IV. On peut encore produire en faveur de leur opinion, une ancienne Oraison qui se trouve dans un manuscrit copié vers l'an 1100. où un Religieux qui avoit fait profession de la regle de S. Benoist, s'adresse à S. Eustase Abbé de Luxeuil, & le supplie de continuer à faire à son égard la fonction d'un bon pasteur, & de l'assister de ses prieres: ce qui semble supposer que ce saint Abbé avoit gardé cette regle. V. Enfin ils soustiennent que l'on ne doit point avoir d'égard au silence de Jonas qui ne fait nulle mention de saint Benoist dans la vie de saint Colomban, parce que cet auteur n'a pas tout dit, qu'il a omis la contestation qu'eut saint Colomban touchant la feste de Pasques, quoy qu'il semble que ç'ait esté un des principaux evenemens de sa vie, & que parlant de la

La Regla que san Columbano hizo non era querer hazer otra Orden por si, sino como modificacion limitacion de la regla de san Benito *Yepes en la Coronica general an. 615. pag. 30.*

*De Reg. S: Bened. propagat. D sser-tat. Phil. Bastide c. 12.*

Religiosissime rexisse sub sancta regula . . . . . in ipsa eademque professione *Aët. séc. 9. part. 1. pag. 518. 519. 520. prefat. n. 129.*

C H. XVII.

fondation du monastere des Religieuses de Besançon, il n'a rien dit de la Regle de saint Benoist, bien qu'il soit constant, qu'elle y a esté observée conjointement avec celle de saint Cefaire & de saint Colomban. Et ils pretendent que si saint Colomban marque dans une de ses lettres, qu'il ne reçoit point les regles des François, cela s'entend seulement des tables paschales, dont il estoit question.

## V.

*Raisons de ceux qui la distinguent de celle de saint Benoist.*

*Miræus Chronic. Belgic. an. 565. Patric. Fleming. collectan pag. 412. 40.*

*Regulam quam tenerent Spiritu sancto repletus condidit. Ion. vita S. Columbani.*

*Nullas istorum suscipimus regulas Gallorum. Columban. ep. 1. Patric. Fleming. collectan, pag. 110.*

*Vita S. Filiberii. AÆ secul. 2. pag. 819.*

Mireus & d'autres tiennent pour certain, que l'institut de S. Colomban a esté different de celui de saint Benoist. 1. Ils établissent leur sentiment sur le témoignage de Jonas, qui dit que ce saint Abbé de Luxeuil y composa pour ses disciples une regle, dont la lecture fait voir combien il estoit intelligent & exact dans la discipline monastique, & ils insistent encore sur ce que cet Auteur raconte de l'accusation intentée par Agreste contre la regle du saint Abbé, ce qui semble marquer fort nettement, que ce Saint a esté Instituteur d'une observance particuliere, qui le faisoit distinguer des autres. 2. Ils se prevalent du silence de saint Colomban, qui ne parle point de saint Benoist ni de sa regle, ce qu'il auroit dû faire, si la regle qu'il dressa pour ceux de Luxeuil n'avoit esté qu'une *modification & un supplement* de celle de saint Benoist, & qui de plus témoigne dans une de ses lettres, que quoiqu'il demeurât parmi les François, il n'en suivoit point la discipline, mais vivoit dans les bois de Luxeuil, comme il auroit fait dans un desert d'Irlande: & ils pretendent, que depuis l'édition du Code, ou recuël des regles, on ne doit plus mettre en question, si la regle de saint Colomban est differente de celle de saint Benoist, la diversité de ces regles paroissant clairement par la lecture que l'on en peut faire, mais qu'on doit distinguer la regle de saint Colomban de celle de saint Benoist, comme l'on distingue celle de saint Benoist de celle de saint Cefaire, laquelle cependant a beaucoup plus de conformité avec celle de saint Benoist, que n'a pas celle de saint Colomban. 3. Ils observent de plus que les anciens Ecrivains, qui ont parlé de la regle de S. Colomban, ne disent point qu'il ait fait simplement une explication, ou un suplément de la regle d'un autre, & non pas mesme de celle de son maistre saint Comgal, mais le mettent au rang de ceux qui ont institué des regles particulieres tels que sont saint Macaire, saint Basile, saint Benoist, & ils soutiennent que sa regle est parfaite en son genre, c'est-à-dire, qu'elle con-

tient les instructions capitales & essentielles à la vie religieuse, bien qu'elle ne prescrive rien touchant plusieurs points de discipline, à l'égard desquels ceux de Luxeuil suivoient la volonté des Supérieurs, ou les usages que les premiers Peres de leur communauté avoient apportez d'Irlande.

L'opinion de ceux qui distinguent ainsi les deux regles, a produit un autre differend. Les uns soutenant qu'elles furent réunies & gardées ensemble à Luxeuil, & dans d'autres monasteres avant le huitième siecle, & mesme pendant l'administration de saint Valbert, qui fut Abbé de Luxeuil depuis l'an 625. jusqu'à l'an 665. & les autres contestant cette union, & disant que la Regle de saint Benoist n'a point esté observée conjointement avec celle de saint Colomban, & qu'elle ne fut introduite dans les Abbaies de l'observance de saint Colomban, qu'après le septième siecle, lors qu'il fut besoin d'y mettre la reforme. L'Auteur, qui a donné au public les œuvres de saint Colomban, ne nie pas que la Regle de saint Benoist n'ait esté jointe comme par devotion avec celle de saint Colomban dans quelques monasteres, mais il estime qu'elle ne fut établie dans celui de Luxeuil, ni dans les autres fondez selon Jonas sous l'observance de saint Colomban, que lors qu'on rétablit l'Abbaie de Luxeuil, qui avoit esté ruinée par les Vandales, & par les Hongrois, & où l'office continuel avoit cessé. Ceux qui nient ainsi l'union des deux regles dans Luxeuil & dans les autres monasteres, dont il est question, se fondent principalement sur le silence de Jonas, qui écrivant vers l'an 644. la vie de saint Colomban, & de trois de ses disciples, ne parle point de saint Benoist ni de sa Regle. A quoi l'on ajoûte le témoignage de l'Auteur des actes de saint Filbert, qui dit semblablement que Luxeuil, Bobio, & d'autres monasteres estoient sous la regle de saint Colomban, sans ajoûter que l'on y gardoit aussi la regle de saint Benoist, quoiqu'il n'ignorât pas que cette regle estoit assez connue, & qu'il en fasse mention un peu après aussi-bien que de celles de saint Basile, & de saint Macaire. Et quant à l'objection, qui se tire des chartes où les regles paroissent unies, ils croient satisfaire en répondant qu'elles sont alterées, & que l'on y a ajoûté les noms de saint Colomban, & de saint Benoist, ou simplement celui de saint Benoist.

On a déjà veu la plûpart des preuves de ceux qui tiennent

## VI.

*De l'union des regles de saint Benoist, & de saint Colomban niée par quelques Auteurs.*

*Car. Cointii Annal. Franc. ann. 662. n. 8.*

*Patric. Fleming. collectan. pag 425. 356. 359.*

*Act. sac. 2. pag. 819.*

## VII.

*Admise par d'autres.*

*Voiez ci-devant  
pag. 431.*

*Vfser. de Britan.  
Ecclef. primord.  
pag. 1051.*

*Act. Sanct. pra-  
fat. in 9. saecul.  
n. 12.*

*Ibid. n. 122.*

*N. 118.*

*Vide Gall. Chri-  
stian Sammarth.  
tom. 4. p. 33.*

l'union des deux Regles dans le septième siècle : car i's se fon-  
dent sur les actes de sainte Salaberge écrits par un ancien Au-  
teur, qui témoigne que du temps du bienheureux Valbert Ab-  
bé de Luxeuil, on bastit en France quantité de monasteres de  
l'un & l'autre sexe, sous la Regle de saint Benoist, & de saint  
Colomban. Ils alleguent de plus l'exemple des Religieuses de  
Besançon, qui prièrent saint Donat disciple de saint Colom-  
ban, & Evesque de cette ville, de leur composer une Regle  
tirée de celle que saint Cesaire avoit faite pour des Religieuses,  
& de celles que saint Benoist & saint Colomban avoient dres-  
sées pour des hommes, d'où ils inferent que la Regle de saint  
Benoist estoit en usage, non seulement dans l'Abbaie de saint  
Paul de Besançon, fondée pour des hommes par saint Donat,  
ainsi que porte un ancien manuscrit, mais mesme dans celle de  
Luxeuil, n'y aiant eu ce semble, d'autre motif qui ait pû en-  
gager ces Religieuses à vouloir se servir de la Regle de saint  
Benoist, que le desir de se conformer à l'observance des mo-  
nasteres bastis par saint Colomban, ou par ses disciples. 2. Ils  
se prevalent de ces chartes, qui font voir qu'à Hautvilliers,  
& dans plusieurs autres communautez, on gardoit la Regle de  
saint Benoist conjointement avec celle de saint Colomban,  
ou en la maniere qu'elle estoit en usage à Luxeuil, & quant à  
ce qu'on objecte qu'il n'est pas fort seur de s'en rapporter à ces  
titres ausquels les copistes pourroient bien avoir adjousté quel-  
ques mots, comme il semble qu'ils aient fait dans un privilege  
de Bobio, ils répondent, que si l'union des Regles n'estoit  
attestée que par une seule charte, il y auroit sujet de douter  
de la solidité de cette preuve : mais que ce fait estant marqué  
dans plusieurs privileges, ces titres se soutiennent, & s'auto-  
risent mutuellement par leur multitude, & par la diversité des  
temps, & des lieux où ils ont esté faits. Ils observent de plus  
que la juste critique ne permet pas de former ce soupçon con-  
tre la charte de Hautvilliers, puisque le fait qu'elle contient est  
rapporté par Flodoard qui pouvoit avoir veu l'original de cet-  
te charte. 3. Ils alleguent encore deux choses en faveur de leur  
sentiment ; la premiere est que le S. Abbé Serenic, qui vivoit  
dans le septième siècle, recitoit chaque jour l'Office de l'Eglise  
Gallicane avec celui de saint Benoist, ou de saint Colomban,  
ce qui donne lieu de croire qu'il gardoit aussi leurs Regles ; &  
la seconde qu'entre les livres donnez au monastere de saint  
Vandrille,

Vandrilie, par l'Abbé Vando, qui entra dans cette charge l'an 742. il y en avoit un qui contenoit les Regles de saint Benoist, & de saint Coloman, avec le Martyrologe, ce qui montre clairement que ce livre avoit esté écrit pour un monastere, où ces deux Regles estoient en usage, & où on les lisoit chaque jour dans le Chapitre après le Martyrologe, comme le peuvent juger ceux qui ont quelque connoissance de la discipline religieuse. Ce mélange de Regles n'estoit point une chose nouvelle, ny irreguliere, le sixième siecle nous en a fait voir un insigne exemple dans l'Abbaie de saint Yrier, où plusieurs Regles monastiques, & particulièrement celles de saint Basile, & de Cassien estoient en usage, & l'on verra bien-tost l'establisement d'un monastere où la Regle de saint Benoist se trouva jointe avec deux Regles Orientales. Au reste les disciples de saint Coloman pouvoient legitimement unir les loix de saint Benoist avec celles de leur Fondateur, parce qu'en ce temps-là, tant en Orient, qu'en Occident, l'ordre monastique n'estoit pas distingué, & partagé en divers ordres, comme il est aujourd'hui, & qu'il leur estoit avantageux de recevoir les instructions, & les lumieres de saint Benoist sur plusieurs points de discipline, qui n'estoient point determinez par leur Regle. Car quant aux usages apportez d'Irlande par saint Coloman, & par les autres Solitaires, comme il est sans doute que leurs successeurs furent obligez de quitter celui qui regardoit la feste de Pasques, il est aussi fort probable qu'après les troubles excitez par Agreste, ils renoncerent à leur tonsure Irlandoise, pour prendre la Romaine, & que peu à peu ils suivirent encore en d'autres choses la discipline monastique des François, & des Italiens. Si l'on fait reflexion sur les deux Regles, dont il s'agit, on verra aisement pourquoi celle de saint Coloman s'abolit peu à peu, & que l'on s'attacha uniquement à celle de saint Benoist. La Regle de saint Coloman ne contenant rien de particulier, que la determination du nombre des psaumes, & des antiennes pour l'Office divin, & l'imposition des penitences pour la punition des fautes, on prefera la maniere de saint Benoist à l'égard de l'Office, comme moins penible, & plus approchante de l'usage Romain & Gallican, de quoi le septième siecle nous fournit un exemple dans le privilege de l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons, & pour les penitences on crut qu'il estoit mieux d'en laisser l'imposition à

*Act. sac. 4. part.  
prefat. n. 126.*

*Ibid. n. 127.*

*Act. sac. 3. part.*

*2. prefat. n. 28.*

*Discipline Eccle-  
siast. du R. P. Tho-  
massin. 2. part. l. 1.  
c. 37. n. 9.*

*Bivarivus parle  
de quelques Ermi-  
tes Grecs qui gar-  
doient la Regle de  
saint Macaire,  
avec celle de saint  
Basile De veter.  
monach. l. 3.  
pag. 218.*

la prudence des Superieurs. Enfin il est certain suivant l'observation d'un sçavant homme, que la regle de saint Benoit, fut preferée aux autres Regles, parceque l'on reconnut qu'elle estoit la plus achevée de toutes, & qu'elle estoit suffisante sans toutes les autres, & l'on verra dans la suite, qu'elle fut prescrite aux monasteres de France par les Conciles, honneur qui lui a esté singulier jusqu'au temps de Louis le Debonnaire, que le Concile d'Aix la Chapelle, dressa une Regle pour les personnes qui vivoient dans l'ordre canonique.

---

## CHAPITRE XVIII.

*De la fondation des Abbaies de saint Benoit de Castres, de Montmajour, d'Ainai, de saint Pierre de Lyon, & de quelques autres. De sainte Marcie Abbessse de saint Cesaire, de saint Agricole Evêque d'Avignon, de saint Clair Abbé de saint Marcel de Vienne.*

I.  
*Origine del'E-  
glise de Castres  
qui estoit autre-  
fois un monaste-  
re.*

*Spicil. rem. 7.  
pag. 338.*

*Tom. 6. Concil.  
an. 683. p. 1269.*

**D**Es le septième siecle on dedia des Eglises sous le nom de saint Benoit. Celle de Castres en est un exemple, car l'Abbaie qui y estoit, n'avoit pas esté bastie par Charlemagne, comme ont dit quelques Auteurs: elle estoit plus ancienne, & avoit eu son origine dès l'an six cens quarante sept. Elle en estoit redevable à la conversion de trois Gentilshommes, Robert, Anselin, & Daniel, lesquels aiant quitté la profession des armes, se retirerent dans une solitude du territoire d'Albi, près de la riviere d'Agoust, y bastirent trois petites cellules, & entreprirent d'y servir Dieu sous la Regle de saint Benoit. D'autres s'associerent avec eux, & le nombre des Ermites, & des cellules s'accrut jusqu'à vingt-neuf. Leur bon exemple toucha Faustin, homme riche, qui s'estant joint à eux, succeda à Robert dans la charge d'Abbé, & l'an 674. fit construire une Eglise sous le nom, & l'invocation de saint Benoit. Faustin eut pour successeur Citruin, & celui-ci Bertrand. Citruin est loué de son zele pour la discipline. Il assista & souscrivit au treisième Concile de Toledo, comme Vicaire de l'Evêque de Carcassone. Ensuite l'Eglise d'Albi estant destituée de Pa-

teur, il fut élevé à cette dignité par les suffrages du peuple. Le venerable Bertrand s'assujettit dès sa jeunesse au joug de la profession monastique, & prit grand soin d'éviter les embûches du demon. Il estoit fervent, & plein de l'amour divin. Il vécut cent six ans, & estant en priere il mourut subitement, si toutefois on peut appeller subite une mort qui vient trouver un homme dans un âge si avancé, & dans un si saint exercice. Au reste l'Abbaie de Castres n'est plus un monastere, aiant esté érigée en Cathedrale l'an 1317. par le Pape Jean XXII.

On ne connoist point la premiere origine du monastere de Montmajour près d'Arles. Un Religieux qui a écrit l'histoire de cette Abbaie, n'en met la fondation que dans le dixième siecle. Mais d'autres pretendent que dès l'an 600. il y a eu au mesme lieu un monastere, dont le premier Abbé fut Paul, & le quatrième Emond, & que celui-ci fut tiré du cloistre vers l'an 630. pour gouverner le diocese d'Avignon. Nous avons parlé ci-devant de saint Virgile Archevesque d'Arles. Ce Saint avoit esté Religieux à Lerins. Il ne changea point de tunique, mais porta toujours la mesme par mortification avec un cilice, & il voulut estre enseveli avec ces habits de penitence. Il eut grande part à l'estime de saint Gregoire, comme il paroist par les lettres de ce saint Pape. Il ressuscita trois morts, & fut enterré dans l'Eglise de saint Sauveur qu'il avoit bastie pour des Religieux.

De son temps le monastere de saint Cesaire, où l'on gardoit alors la Regle de ce Saint, eut une tres-vertueuse Abbessé, nommée Rusticle Marcie. Cette Sainte sortit d'une maison noble de Vaison en Provence. Son pere mourut le mesme jour qu'elle vint au monde: & par un surcroist d'affliction, sa mere qui n'avoit qu'un garçon le perdit encore peu de temps après. Il ne lui resta ainsi que sa fille pour estre sa consolation, & l'heritiere de ses biens, mais elle ne l'eut que cinq ans avec elle: car Cheran homme de qualité enleva la petite Marcie, dans le dessein de l'épouser quand elle seroit en âge d'estre mariée: elle fut ainsi separée de sa mere, & contre l'intention de ce ravisseur, qui ne la destinoit que pour estre la proie de son amour, & de son avarice, elle se trouva delivrée du plus grand obstacle qui la pût empescher de se faire Religieuse. Il restoit à la faire passer de la maison de cet homme dans un cloistre, & c'est ce que la divine providence accomplit par l'entremise

---

 II.

*Fondation de  
l'Abbaie de  
Montmajour  
près d'Arles.*

*Saint Virgile Ar-  
chevesque d'Arles.*

*Act. an 616.  
pag. 55.*

---

 III.

*Sainte Rusti-  
cle, ou Marcie.*

de Liliolle Abbessè de saint Cesaïre. Liliolle aiant appris par revelation l'enlevement de Marcie, pria saint Siacre Evêque d'Autun d'en faire des plaintes au Roy Gontran, & ce Prelat obtint de ce Prince, que Cheran seroit contraint de rendre la petite Marcie, & que pour plus grande seureté, elle seroit mise dans le monastere d'Arles. Cet ordre fut executé, un Abbé celebre, dont on ne marque point le nom, mena la Sainte au cloistre de saint Cesaïre, & elle y fut reçûë avec joie par les Religieuses. Elles prirent grand soin de la former à la vertu, & l'y trouverent tellement disposée, qu'elle resolut d'embrasser leur estat. Sa mere tascha de la rappeler dans le siecle, mais toutes ses sollicitations, & tous ses efforts furent inutiles. Marcie avoit déjà appris à ne juger des choses du monde que par la lumiere de la foi, & cette lumiere ne lui en donnoit que de l'éloignement, & du mepris. Pour s'entretenir dans ces sentimens, elle lisoit sans cesse l'Ecriture, & comme elle avoit une tres-heureuse memoire, elle apprit par cœur, non seulement le pseautier, mais la pluspart des livres sacrez. Elle estoit prudente, & adroite, & reussissoit dans tous les emplois que la Superieure lui donnoit: elle avoit aussi une exterior fort agreable, mais ces avantages n'empeschoient pas qu'elle ne fut humble, & modeste, & ces deux vertus aussi bien que sa charité, & sa douceur lui acquirent l'affection de toutes les personnes de la communauté. Dieu aiant retiré du monde la mere Liliolle, toutes les Religieuses choisirent Marcie pour Abbessè, quoiqu'elle n'eut que dix-huit ans. Elle resista à son election, representant qu'elle estoit incapable de gouverner le monastere, mais elle fut obligée de ceder à la volonté de ses sœurs, & d'accepter la charge qu'elles lui déferoient. Bien loin de croire que la qualité de Superieure lui permit de se traiter plus doucement, elle augmenta de beaucoup ses austeritez. Elle se revêtit d'un cilice, & jeûnoit si rigoureusement, que souvent elle ne mangeoit qu'une fois en trois jours. La nuit pendant que la Communauté reposoit, elle visitoit les Eglises du monastere, & y faisoit oraison. Outre les trois qui y estoient, comme l'on a veu ci-devant, elle en fit encore bastir deux, l'une en l'honneur de la sainte Croix, & l'autre sous le titre de saint Michel, & elle travailla elle-mesme à la construction de ces édifices, portant les pierres, & les donnant aux ouvriers. Elle attira au service de

*Art. sac. 2. an.  
632. pag. 140.*

*Ut etiam tertio  
die cibum caperet,  
& cilicio tegere-  
tur. Ibid. p. 141.*

*Manibus suis  
beatissima mater  
exultans, lapides  
artificibus porri-  
gebat. Ibid.*

Dieu quantité de filles, & de veuves, & reçut aussi le don des miracles. Un jour estant en priere dans l'Eglise de saint Pierre, elle entendit une voix qui lui dit, *Marcie souvenez-vous d'imiter Jesus Crucifié, & son serviteur Estienne, qui ont prié pour ceux qui les outrageoient.* Cette revelation la disposa à souffrir avec plus de patience une persecution, qui fut l'effet d'un faux bruit qu'on répandit contre elle. On l'accusa auprès du Roy Clotaire d'avoir caché, & de nourrir secretement dans son monastere un Prince, c'est-à-dire le jeune Childebert, fils de Thierri Roy de Bourgogne; & ceux qui lui rendirent ce mauvais office, furent saint Maxime Evesque d'Avignon, que l'on avoit surpris, & un grand Seigneur nommé Riccimer. Celui-ci eut ordre d'informer du fait, mais estant venu à Arles, au lieu de rechercher la verité de ce qu'on publioit contre la Sainte, il continua à supposer comme une chose certaine qu'elle estoit coupable, & lui fit de terribles menaces. Un de ses gens mit l'épée à la main pour la tuer, mais il fut arrêté par la puissance divine, & quelque temps après il perit miserablement. Riccimer toujours prevenu contre la Sainte Abbessé fit entendre à Clotaire, que sans doute elle avoit commis la faute qu'on lui imputoit, & cette seconde accusation porta ce Prince à ordonner qu'on la tirât du cloistre, & qu'on l'amenât à la Cour. Quoiqu'elle representat que selon la Regle dont elle avoit fait profession, elle ne devoit point sortir du monastere, après y estre une fois entrée, on l'obligea de quitter sa communauté, & on l'enferma dans un autre monastere de la ville. Elle y demeura sept jours, & lorsqu'elle s'y appliquoit à l'oraison, elle pensa estre accablée sous la pesanteur des pierres, que des hommes violens jetterent sur sa cellule. Ensuite on la fit sortir d'Arles pour la mener à la Cour. Mais avant qu'elle y arrivat, Dieu lui suscita un protecteur, qui fut saint Domnole Archevesque de Vienne. Ce Prelat aiant appris que ce qu'on avoit publié contre elle, n'estoit qu'une fable, & une calomnie, alla témoigner au Roy qu'elle estoit innocente, & quoique son témoignage n'effaçat pas d'abord la mauvaise impression qu'en avoit Clotaire, il obtint au moins qu'on la conduisit avec honneur, & que dans les villes où elle passeroit, on lui fournit abondamment les choses nécessaires. Sur le chemin, elle delivra des possédez, & fit encore un autre miracle. Lorsqu'elle fut devant Clotaire, elle assura

*Quod illa occidit regem nutrit. Ibid.*

*Par ce Roy on entend le petit Chil- debert qui s'exfut après la prise de ses trois freres, dont deux furent tuez par l'ordre de Clotaire.*

*Fredegar. c. 42.*

*Regul. S. Caser. c. 1.*

avec serment qu'elle n'avoit jamais pensé à ce qu'on lui imputoit, & elle fut renvoyée à son monastere. La joie que chacun eut de son retour, confondit ses calomniateurs, & cette confusion leur fut avantageuse; car touchés de regret de l'avoir diffamée, ils lui en allerent demander pardon. Elle les reçut avec autant de douceur, & de bonté, que s'ils lui eussent rendu quelque service, & leur promit de prier Dieu pour eux. Elle gouverna encore plusieurs années sa communauté, remplissant parfaitement tous les devoirs d'une Abbessé. La maxime qu'elle tâcha de garder plus exactement, fut d'une part, de ne point engager les Religieuses à des travaux qui fussent au dessus de leurs forces, & de ne point leur causer d'ennui, & de chagrin sans sujet; & de l'autre de ne point les laisser languir dans la molesse, & l'oïveté, mais de les exciter à pratiquer leur regle avec ferveur, & avec joie. Lorsque la vieillesse, & encore plus ses grandes austeritez, l'eurent renduë infirme, elle agissoit presque autant que si elle se fut bien portée, & ce fut une des choses que l'on admira le plus dans sa conduite. Elle mourut l'an 632. Sa vie a esté écrite dès le 7. siecle par Florent Prestre de l'Eglise des Trois-chasteaux, & dediée à l'Abbessé Celse.

## IV.

*Saint Agricola  
Evêque  
d'Avignon.*

Emond que l'on dit avoir esté Abbé de Montmajour, & ensuite Evêque d'Avignon, eut de suite pour successeurs dans son siege Magne, & Agricole, tous deux reverez comme saints. Le dernier fut fils de saint Magne son predecesseur, qui avoit esté marié avant l'Episcopat. A l'âge de quatorze ans il embrassa la profession religieuse dans l'Abbaie de Lerins. Il fit d'autant plus de progresz dans la pieté, qu'il prit grand soin d'entretenir dans son cœur le feu sacré de l'amour divin, qui est le principe, & la consommation de toutes les vertus. Il avoit un grand éloignement de la vanité, & tandis qu'il plaisoit à tous, il se déplaïsoit à lui-mesme. Estant âgé de trente ans, il reçut les Ordres sacrez. Il fut aussi fait Archidiacre vraisemblablement dans l'Eglise d'Avignon, alors gouvernée par saint Magne son pere. Les infirmités de ce Saint l'ayant obligé de se demettre de l'Episcopat, le Clergé & le peuple lui substituerent son fils Agricole, & ce choix fut agréé du Roy. La Cathedrale ne pouvant contenir tout le peuple qui s'y assembloit, pour assister aux divins mysteres, saint Agricole bastit une Eglise parroissiale dans Avignon, y mit des Religieux de

erins pour la desservir, & confirma cet établissement par une charte. On remarque aussi qu'il introduisit dans sa Cathedrale la recitation des Heures canoniales, à l'exemple des monasteres. Il ne connoissoit point d'autre recreation que la priere; c'estoit sa nourriture, & ses delices. Lorsque son esprit estoit abbatu, & fatigué des soins, & des fonctions de sa charge, pour le soustenir, & lui donner de nouvelles forces, il passoit une bonne partie de la nuit dans la meditation des choses saintes. Il mourut vers la fin du septième siecle, après avoir choisi pour successeur le saint Ermite Veredeme, qui éclatloit près d'Avignon, par sa pieté, & par ses miracles.

Du temps de saint Cadolde Archevesque de Vienne, la profession monastique fleurit, & fut en grand honneur dans son diocese, par la multitude, & par la pieté de ceux qui vivoient dans cet estat. On contoit quatre cens Religieux dans les monasteres de Grini, dont le principal estoit dedié à saint Ferreol Martyr. Il y en avoit environ cinq cens dans l'Abbaie de saint Pierre de Vienne, cent cinquante dans saint Martin, trente dans saint Marcel, cinquante dans saint Gervais, autant dans saint Vincent, & un pareil nombre dans saint Jean. Les deux monasteres de saint André, estoient habitez chacun de cent Religieuses. Il y avoit quarante Religieuses dans saint Nicet, & trente dans sainte Colombe. L'Abbaie de sainte Blandine servoit de retraite à vingt-cinq veuves, qui vivoient selon les loix de l'Ordre monastique. Il est difficile de dire rien de certain touchant la discipline que l'on observoit dans ces communautéz. Tout ce que l'on en sçait, est que *l'on y menoit une vie pieuse, & austere*. C'est ce qui paroist par les actes de saint Clair Abbé d'un de ces monasteres. Ce Saint nâquit à Vienne, & eut l'avantage d'avoir une mere solidement devôte, qui le menoit souvent aux Eglises, & aux maisons religieuses, & qui prit grand soin de lui inspirer la pieté. Estant veuve elle mit son fils dans le monastere de saint Ferreol, & se retira ensuite dans celui de sainte Blandine. Le jeune Clair se distingua fort par ses vertus, & quand il fut avancé en âge, il fut establi Abbé de saint Marcel, par l'Archevesque de Vienne. Il eut aussi la direction des Religieuses de sainte Blandine. Ses actes le dépeignent comme un Superieur fort accompli, & que Dieu favorisa du don des miracles. Estant un jour à la campagne, il rencontra un homme tout couvert d'ulceres.

## V.

*Monasteres  
de Vienne.*

*Act. ad an. 660.  
pag. 483.*

*Sub sancta pro-  
fessione viventium  
pia districtione.  
Ibid.*

CH. XVIII.

Touché de compassion, il ordonna à un Religieux qui l'accompagnoit, de prendre ce pauvre, & de l'aller laver dans une riviere qui estoit proche. Ce Religieux obeit, & le malade sortant de l'eau se trouva gueri. Cet homme se rendit depuis Religieux, & fit la fonction de Portier dans son monastere. S. Clair estant tombé malade, dit à ses disciples que selon la parole de l'Apostre c'estoit *par beaucoup d'afflictions, & de souffrances que nous devons entrer dans le royaume de Dieu*, & il leur predict ensuite les ravages des Vandales, & des Sarrazins, qui arriverent environ soixante & douze ans après. Trois jours avant sa mort, sainte Blandine lui apparut, & lui marqua le temps qu'il devoit sortir du monde. Après cette vision il se fit porter à l'Eglise, il s'y coucha sur un cilice, & se mit en priere. Le troisieme jour il recita le pseautier avec les Religieux, & lorsque l'on en chantoit le dernier verset, il rendit l'esprit vers l'an 660. On l'enterra dans l'Eglise de sainte Blandine.

Act. 14.

VI.  
Monasteres de  
Lyon.

Bolland. 27.  
Febr.

Act. sac. 2.  
pag 95.

M. de la Mure  
dans l'histoire Ec-  
clesiastique de  
Lyon. pag 98.

Saint Arige Archevesque de Lyon fonda, ou plutost rebastit l'Eglise, & le monastere de saint Just. Car nous avons observé qu'il est fort probable, que cette Eglise fut desservie par des Religieux dès la fin du cinquieme siecle. Saint Galmier, ou Baldomer qui estoit un seculier fort devot, aiant esté emmené dans ce monastere par l'Abbé Vivence, y passa le reste de ses jours dans une cellule, & fut ordonné Soudiacre. On remarque de ce Saint, qu'il disoit souvent *Deo gratias semper*, qui est une des pratiques de la Regle de saint Benoist. Vivence fut ensuite Archevesque de Lyon, aussi bien que saint Genes, & saint Lambert. Nous parlerons ailleurs de ces deux derniers. L'Eglise de saint Nicet ou Nizier estoit alors desservie par des Religieux, comme il se voit par les actes de saint Austrille, qui en estoit Abbe au commencement du septieme siecle, & gouverna depuis le diocèse de Bourges. La Reine Brunehault fit construire, ou reparer l'Abbaie d'Aisnai, qui est dans la mesme ville. Ce monastere estoit double, ou du moins il y avoit auprès une communauté de Religieuses; car il se trouve d'anciens titres, qui parlent des Religieuses d'Aisnai. L'Abbaie de saint Pierre, qui est une communauté de filles, eut pour Fondateur saint Chaumont, ou Dalphin, successeur de Vivence dans le Siege de Lyon, & après la mort de ce Saint, fut enrichie du précieux deposit de ses reliques. Licinius qui gouvernoit le monastere de l'Islebarbe vers le milieu du septieme

septième siècle, est qualifié *homme tres Saint* dans l'ancien catalogue des Abbez. Aussi il fut en grande consideration auprès de saint Genés, & ce saint Prelat se servit de luy dans la conduite de son diocese. On a donné au public une charte de Clovis II. qui fait voir que ce Prince accrut par ses liberalitez le revenu de l'Islebarbe, & que ce monastere estoit alors dédié à saint André, & habité par des Religieux qui servoient Dieu sous la regle de saint Benoist. Mais on ne peut pas faire grand fonds sur cette piece, parce qu'elle semble avoir perdu son integrité, & avoir esté alterée par quelque copiste.

*Les Mesures de  
l'Islebarbe pag.  
34.*

## CHAPITRE XIX.

### *Des Abbayes de S. Chaffre, de Mauzac & de Manlieu.*

**I**L y a dans le diocese du Pui une Abbaie fort considerable nommée *le Monestier S. Chaffre*, & située au bas d'une haute montagne où est la source de la riviere de Loire. Son fondateur a esté le bien-heureux Carmeri Duc ou Seigneur d'Auvergne, qui la fit bastir vers l'an 680. & y mit des Religieux qu'il tira de Lerins. Saint Eudes fut leur premier Abbé. Il estoit sorti d'une maison noble de la ville d'Orange. Sa pieté & son erudition luy meriterent la charge d'Archidiacre de l'Eglise des Trois-chasteaux; mais l'amour de la sainte solitude prévalant sur son esprit, il quitta cet emploi & se retira à Lerins. Il s'y rendit exact dans les devoirs de la profession monastique, & parut capable d'en instruire les autres. Cette consideration porta son Abbé à luy donner la conduite des Religieux que l'on envoyoit en Auvergne. Eudes s'en aquitta si bien, & mena une vie si edifiante que sa memoire est aujourd'huy honorée d'un culte public. Le bien-heureux Carmeri fonda aussi Mauzac près de Rion. On dit que sa femme estant morte, ou consentant à leur separation, il s'y fit Religieux sous l'Abbé Euterius & y finit ses jours. Le monastere de sainte Enimie, qui est un Prieuré dépendant de saint Chaffre, a eu aussi son origine dans le septième siècle; s'il est vray que sainte Enimie ait esté sœur du Roy Dagobert II. Il paroist plus vray semblable qu'elle auroit esté fille de sainte Berthe, nièce de sainte Bathilde, femme de Clovis, fils de Dagobert I.

I.  
*Abbaies de  
saint Chaffre &  
de Mauzac.*

*Act. sac. 3. tom. 1.  
pag. 476. & tom 2.  
pag. 191.*

*Act. sac. 2. in  
indic. sanct. pre-  
termiss. pag. 60.*

*Martyrol. Galli-  
can. 6. Octob.*

## CH. XIX.

Quoy qu'il en soit, sainte Enimie eut tant d'amour pour l'état angelique de la virginité, que se voyant pressée de se marier, elle pria Dieu de la rendre difforme & de la couvrir de lepre. Cette maladie fut pour elle une faveur du Ciel qui la preserva ainsi des liens du mariage. Elle en guerit ensuite, & se renferma dans un monastere qu'elle fonda, & dont l'Eglise fut dédiée en l'honneur de la sainte Vierge par \* saint Isere Evêque de Lavouls ou de Mande.

\* Ou S. Ilere.

## II.

Fondation de  
l'Abbaie de  
Manlieu.

Act. sac. 4:  
pag. 401.

Novat nioit que  
l'Eglise eut le  
pouvoir de remet-  
tre les pechez com-  
mis après le Bap-  
tesme. Jovinien  
égaioit l'état du  
mariage à celui de  
la virginité.

## III.

Saint Bonet  
Evêque de  
Clermont.

L'Abbaie de Manlieu située dans le diocèse de Clermont, fut bastie par saint Genés Evêque de cette ville; on dit que la place qu'elle occupe avoit déjà esté consacrée par la fondation d'une chapelle que l'on y avoit construite par cette occasion. Un tres pieux Ecclesiastique nommé Magne, estant tombé dans une maladie qui le reduisit à l'extremité, eut revelation que pour en guerir parfaitement, il devoit aller à Rome y visiter le tombeau de saint Sebastien. Il en forma le dessein, & ses forces s'estant un peu rétablies, il fit ce pelerinage avec le succez qu'il en esperoit. Sa veneration envers le saint Martyr estoit si grande, qu'ayant ramassé de la poussiere au tombeau du Saint, il la conserva comme une chose fort precieuse. Estant de retour en Auvergne, il passa la nuit dans le lieu où est situé le monastere dont il s'agit, & il s'y endormit après avoir suspendu à un arbre le linge où il gardoit cette poussiere. Le matin le voulant reprendre, il ne le pût, parce qu'il sembloit qu'il s'enfuit de ses mains. Ce prodige fut suivi de quelques miracles que Dieu fit en ce lieu là par l'intercession de saint Sebastien; de quoy le Seigneur du fonds estant averty, il consentit que l'on y bastit une chapelle qui fut appellée Manlieu, c'est à dire le lieu de Magne, & depuis changée en un monastere par saint Genés. Evode en fut le premier Abbé, & eut pour successeurs Bobo & Adelphe. Les Religieux de Manlieu écrivirent une lettre contre les heresies de Novat & de Jovinien, que l'on avoit renouvelées & répanduës dans l'Auvergne.

Leur monastere fut honoré de la presence de saint Bonet, qui se retira parmi eux, après s'estre demis de l'episcopat. Ce Saint avoit esté grand Echanson & Referendaire, ou Chancelier de Sigebert III. Roy d'Austrasie; il avoit aussi gouverné la Provence, & dans cet emploi il avoit fait paroistre beaucoup de pieté s'appliquant à la priere & au jeusne, & rachetant

souvent des captifs. De sorte que saint Avite son frere qui estoit Evêque de Clermont, le jugea digne de remplir son siege, & le designa pour son successeur du consentement de son Clergé, & en donna avis à Pepin Maire du Palais de Thierry III. qui eut agreable ce que l'on avoit fait. Saint Bonet ne fut pas moins le successeur des vertus que de la dignité de son frere. Toutes ses actions estoient autant d'exemples, de penitence & d'humilité, ou de tendresse & de charité envers les pauvres. Pendant le caresme il se tenoit davantage dans la retraite, & il redoubloit l'austerité de ses jeûnes. De sorte que sa vie ressembloit fort à celle qu'on meine dans le cloître. Il instruisoit luy mesme son clergé dans la science des Canons. La crainte qu'il eut que son entrée dans l'Episcopat n'eust pas esté assez conforme à ces Saints reglemens troublant sa conscience, il consulta là-dessus saint Tillon Religieux de Solignac, qui luy conseilla de quitter sa charge. Il suivit son avis, & alla prendre le saint habit de la Religion dans l'Abbaye de Manlieu. Après y avoir demeuré environ un an, il alla à Rome par dévotion avec Adelphe, Religieux & Diacre du mesme monastere; il fit des aumosnes & des miracles par le chemin, il visita l'Abbaie de saint Maurice, & passa quelque temps dans celle de l'Islebarbe. A son retour il mourut à Lyon l'an 709. Sa vie a esté écrite par un auteur qui la dédia à cet Adelphe, dont nous venons de parler, qui estoit alors Abbé de Manlieu.

L'An 689.

Monasticam vitam degere digne prædicares. *Abb. sac. 3. part. 1. pag. 91.*

Vir Dei in Magnilocensi cenobio sub sancto habitu atque cultu, sicut semper optaverat aliquantum temporis deguit. *Ibid. pag. 94.*

## CHAPITRE XX.

*Des Abbaies du diocese de Cahors. Du monastere de saint Michel en l'Erm, & de celui de saint Cyran.*

IL est presque certain qu'avant le septième siècle, il y avoit des Religieux dans le diocese de Cahors, puisque Gregoire de Tours parle d'un Abbé de cette ville, & qu'il ne paroist point qu'en ce temps-là on donnast la qualité d'Abbé à d'autres personnes qu'à des superieurs de Religieux. Mais vers l'an six cens trente, l'observance monastique s'y trouva fort déchuë & presque ancantie, on estoit fort éloigné d'y pratiquer la regle

I.  
*Du país de Quercy.*

*Gregor. Turon. l. 7. c. 30.*

## CHAP. XX.

Sectâ Columbani  
procul aberat, in-  
stituta B. Benedi-  
cti longè dista-  
bant. *Vita S. De-  
sider. Gall. Christ.  
Sammarth. tom. 2.  
de Epif. Caduc.*

Sed cautelam  
monachi propo-  
situmque non a-  
mittebant, &c.  
*Ibid.*

Nos devotissimam  
ac monasticam  
conversationem  
ejus habemus  
compertam, ideo  
nos cognoscite  
taliter decrevisse  
ut in civitate Ca-  
turca, &c. *Ibid.*

de S. Colombar ni celle de saint Benoist, & mesme on y mépri-  
soit l'état Religieux & ceux qui en faisoient profession; c'est le  
témoignage qu'en rend un auteur presque contemporain. Les  
choses changerent de face sous le pontificat de saint Dizier,  
qui entra dans le siege de Cahors après Rustique son frere, &  
qui fut dautant plus porté à favoriser les Religieux, qu'il les fre-  
quentoit souvent, & imitoit leur conduite, lors mesme qu'il de-  
meuroit à la Cour en qualité de Tresorier du Roy Dagobert.  
Aussi ce Prince écrivant à saint Sulpice Archevesque de Bour-  
ges, touchant l'ordination de saint Dizier, marque qu'il l'a-  
voit choisi pour successeur de son frere, parce qu'il connoissoit  
sa vertu, & qu'il sçavoit que Dizier avoit mené *une vie fort  
devote & monastique*. Ce saint Prelat bâtit près de Cahors une  
Eglise en l'honneur de la sainte Vierge, par le ministere de  
Claude qui en fut le premier Abbé, & dont il parle dans une  
de ses lettres. Il en repara & dota richement une autre sous le  
tître de saint Amant, où il mit une nombreuse communauté de  
Moines, qui eurent pour premiers Abbez Ursicin & Daddelen  
ou Daddive. Quand il en eut achevé l'Eglise, il invita plu-  
sieurs Evêques, & entr'autres saint Paul de Verdun à se trou-  
ver à la ceremonie de la dedicace. Il y fut enterré aussi bien  
qu'une riche dame nommée Bobila, qui y donna quatre terres.  
Saint Dizier mourut vers l'an 650. Parmi ses lettres, il s'en  
trouve qu'il adressa à une Abbessé nommée Aspasia, avec l'hi-  
stoire de sainte Madeleine, pour l'exhorter à la penitence. As-  
pasia estoit tombée dans quelque desordre, & comme sa chu-  
te avoit causé de la tristesse au Saint, sa conversion luy don-  
noit de la joye. Il luy ordonne de jetter souvent les yeux sur  
cette pecheresse, qui obtint grace par ses larmes, afin d'y trou-  
ver un sujet d'esperance & de consolation, mais de se souvenir  
aussi de l'avis du Sage, qui dit que ceux qui veulent s'attacher  
au service de Dieu, doivent se preparer à estre éprouvez par  
les tentations & les souffrances, afin qu'elle opere son salut  
avec precaution & crainte. Il l'avertit de demeurer ferme dans  
la bonne voye où elle estoit rentrée, & de ne point se laisser  
seduire comme une autre Eve par la malice du serpent. Enfin,  
il la conjure de se mortifier par le jeûne & par les veilles, de  
s'appliquer à l'oraison, & d'implorer le secours de Dieu avec  
dautant plus d'instance qu'elle ne pouvoit point estre assistée  
des hommes. On bâtit encore d'autres maisons Religieuses

dans le territoire de Cahors du temps de ce saint Evêque, & l'on peut douter s'il n'établit point l'observance monastique dans sa cathédrale, puisqu'il semble qu'elle ait été désignée dans son testament par le nom de monastere, qui estoit un terme, dont l'on n'usoit de son temps, que pour marquer les communautés Religieuses. Quelques-uns écrivent que l'Abbaie de Moissac fut bâtie vers le commencement du sixième siècle par Clovis I. & rétablie par Louïs le Debonnaire. Mais d'autres en mettent la fondation du temps de saint Dizier, & lisent le mot de *Moissac* dans un endroit de ses actes ou d'autres lisent *Marcillac*. Quoy qu'il en soit, un de ses deux monasteres eut son commencement sous le pontificat de ce Saint, par la libéralité d'Ansbert & de Leotade.

Antoald qui gouvernoit l'Eglise de Poitiers du temps de Thierry II. fonda les monasteres de saint Michel en l'Erm, & de Noirmontier, tous deux dans le Poictou. Il permit aussi aux parens de saint Aicadre, de bâtir l'Abbaye de Quinci, comme l'on verra cy-après.

Nous avons parlé cy-devant de quelques monasteres fondez dans le Berri par les disciples de saint Colomban. Le nombre de ces lieux de pieté s'accrut aussi en mesme temps par le zele de saint Sulpice alors Archevesque de Bourges. Ce saint Evêque y fonda deux monasteres, l'un pour des hommes, appelé la Nef, mais qui a porté depuis son nom à cause de son tombeau, & du grand éclat de sa sainteté & de ses miracles, & l'autre pour des Religieuses, qui est peut-être celui qui subsiste encore aujourd'hui sous le titre de saint Laurent, & que d'autres disent avoir été bâti par Charlemagne. Saint Sulpice avant l'Episcopat avoit été Abbé de la Chapelle du Roy, c'est à dire Superieur d'une petite communauté de Religieux qui y chantoient l'office. Il excella en humilité, en mortification, en desintéressement, en fermeté pastorale. Il aimoit & pratiquoit la pauvreté, ne se servant que de meubles vils & de petit prix. Son lit n'estoit composé que d'une paille & d'un cilice. Plusieurs personnes excitées par son exemple, embrasserent cette sagesse evangelique, & cette divine philosophie qui apprend à se separer entierement du siècle, & à n'avoir de pretention que pour les biens éternels. De sorte qu'il fut le pere d'un grand nombre d'Ecclesiastiques & de Religieux. Parmi ces serviteurs de Dieu, il y en avoit qui

Monasterio sancti  
Stephani dedit,  
&c. *Ibid.*

## II.

Fondation de  
saint Michel en  
l'Erm & Noirmontier.

## III.

De saint Sulpice de Bourges.

*Cár. Coint.  
Annal. Franc.  
an. 624. n. 6.*

Ecclesias, monasteria, cellasque construxerat, innumerabilium clericorum pater, ac monachorum effectus, pag. 173.

vivoient en commun dans le cloître, & d'autres qui demouroient seuls dans des maisons de campagne, ou dans des ermitages. Saint Sulpice mourut vers l'an 644. On luy a donné le nom de *Pieux* pour le distinguer d'un autre saint Sulpice, surnommé le *Severe*, qui fut fait Archevesque de Bourges l'an 584. & qu'il ne faut pas confondre avec Severe Sulpice, qui a écrit la vie de saint Martin. La ville de Bourges reçut beaucoup d'édification de l'insigne piété de sainte Eustadiole, laquelle estant vefve avoit consacré à Dieu ses grands biens par sa liberalité à secourir les pauvres, & à bâtir des églises. Pour achever son sacrifice, elle fonda pour elle un monastere vers l'an 630. & elle en prit la conduite. Elle y garda une exacte abstinence, & l'on dit que pendant soixante & dix ans qu'elle vécut dans le cloître, elle ne mangea point de chair.

*Bibliot. Ph. Lab-*  
*bes, tome 2.*

## IV.

*Des Abbayes*  
*fondées par*  
*saint Cyran.*

Ce fut aussi sous le pontificat de saint Sulpice le Pieux, que saint Cyran fonda trois autres monasteres dans le mesme diocese. Saint Cyran estoit d'une maison noble de Berry : son pere qui s'appelloit Sielaic le fit instruire dans les lettres, & l'envoya à la Cour de Clotaire II. Un grand Seigneur nommé Flacaud le tint quelque temps auprès de luy, & le presenta ensuite au Roy qui le fit son Echançon. Il n'y a rien de plus merveilleux dans la vie du Saint, que la maniere dont il se conduisit dans cette charge; car quoy qu'il fut si jeune, & qu'il eut à vivre dans un lieu qui est pour l'ordinaire le regne de la volupté & de l'ambition, il y pratiqua une piété singuliere. Il estoit revestu d'habits convenables à sa profession, mais souvent il portoit deffous le cilice. Son pere qui estoit devenu Archevesque de Tours, voulant le marier à la fille d'un grand Seigneur, il refusa ce parti; & pour s'affermir dans l'amour de la continence, il resolut d'éviter entierement la conversation des femmes. Enfin le mépris qu'il avoit pour les choses de la terre, se fortifiant de plus en plus dans son cœur, il obtint du Roy la permission de quitter son service, & il alla visiter le tombeau de saint Martin. L'Archevesque de Tours qui estoit vray semblablement Modégisile, estant informé de son merite luy donna la tonsure, & l'admit dans son clergé. Le Saint y exerça la charge d'Archidiaque avec grande vigilance, mais avec une profonde humilité; il corrigea des abus contraires à l'ancienne discipline, & distribua aux pauvres presque tout son patrimoine. Le demon ne pouvant souffrir une vie si pure & si

exemplaire, luy suscita pour ennemi le Gouverneur de la ville qui le traita d'insensé, & le fit mettre en prison sans pouvoir apporter d'autre preuve de la folie qu'il luy imputoit que ses bonnes actions, dont le public estoit edifié. Saint Cyran souffrit avec patience un si grand outrage, & estoit bien éloigné de souhaiter aucun mal à cet officier, mais la justice divine le punit. Car cet homme à qui la sagesse du Saint paroissoit une folie, devint fou luy même, offensa le monde par ses emportemens, & prit ainsi querelle avec un cavalier qui luy osta la vie. Sa vertu & son attachement à la doctrine des anciens Peres luy ayant encore fait plusieurs ennemis, il quitta sa charge d'Archidiacre, & s'en alla à Rome avec un saint Evêque Irlandois nommé \* Falvius. Afin de nourrir son esprit de pieux sentimens, il porta avec luy *les livres divins & les actes ou vies des Saints*, & cette lecture luy fut utile non seulement pour luy même, mais encore à quantité de personnes à qui il inspira par ses discours l'amour de la penitence, & qui estant auparavant secs & steriles en bonnes œuvres, conçurent une sainte ardeur pour la vertu, & travaillèrent à se rendre agreables à Dieu par la pieté de leurs actions. Estant revenu en France, il alla voir ce grand Seigneur, chez qui il avoit demeuré pendant sa jeunesse, & par son assistance il fonda deux monasteres dans le petit pais de Brenne, qui fait partie du diocese de Bourges. Le premier s'appelle Meobec, & le second Lonrei, tous deux encore aujourd'hui de nostre ordre. Ses actes marquent qu'il bâtit Lonrei sous la regle de saint Benoist, qu'il le dota de revenus considerables, & qu'il y assembla un grand nombre de Religieux, qu'il gouverna long-temps en qualité d'Abbé, & à qui il apprit à servir Dieu selon la discipline prescrite par les saints Peres. On n'a point toute la relation de sa vie, la fin y manque, & c'est pourquoy nous ne sçavons rien des circonstances de sa mort que l'on croit estre arrivée l'an 655.

Outre les deux Monasteres, dont nous avons parlé, on luy attribué encore l'établissement de celui de Ruiry, dont l'Eglise fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge & de saint Gal Evêque de Clermont. Il y mit une communauté de Religieux sous la conduite d'un des plus parfaits d'entr'eux nommé Dizier, qu'il avoit formé à la vertu dès sa jeunesse, & qui estoit Prestre. Saint Dizier bâtit une Chapelle sous le titre de saint

## CHAP. XX.

Quia hic beatus piis sanctisque operibus infulgebat, quod esset amens, aliis mentiendo affirmabat. *Ad. sac. 2 pag. 434.*

Maxime quia pletique erant ei contrarij, eo quod priscorum Patrum normam tenens, in sanctitate & justitia vitam suam peragere satagebat. *Ibid. pag. 435.*

\* Peut-estre Falvius ou Falvus.

Sub sancta regula à beato edita Benedicto degeus, *Ibid.*

## V.

Saint Dizier  
disciple de saint  
Cyran.

Martin, & l'accompagna d'une cellule où il s'enferma sur la fin de ses jours, pour se donner entierement à la contemplation. Estant prest de mourir, il appella auprès de luy ses disciples, & les exhorta à vivre dans une sainte union de charité, & à bien garder la regle.

VI.  
*Francard Abbé  
de Lonrei ou de  
saint Cyran.*

Saint Cyran eut pour successeur dans l'Abbaye de Lonrei le venerable Francard, dont on louë la pieté, l'intelligence dans les lettres divines, & l'application à bien instruire les enfans des personnes nobles que l'on mettoit dans son monastere pour y estre élevez. L'estime que l'on faisoit de son merite, fut cause que l'on augmenta les revenus de son Abbaye, & qu'il eut abondamment dequoy fournir à l'entretien de ses Religieux, & au soulagement des pelerins & des pauvres. Dieu luy envoya une longue maladie qui luy donna lieu de se purifier par l'exercice de la patience, & de se rendre digne de la felicité eternelle. Saint Baronte son disciple fait son eloge dans ses visions, & louë encore quelques Religieux du mesme monastere, donnant la qualité de Prestre, de Diacre, ou de Lecteur à ceux qui avoient eu ces ordres. Nous parlerons ailleurs du voyage de saint Baronte-en Italie. L'Abbaye de Lonrei est aujourd'huy connuë sous le nom de saint Cyran.

(Francardus) nutritor & doctor filiorum nobilium. Fraudolenus Presbyter, Austrulphus diaconus, Leudoaldus lector, &c. *Act. sac. 2. pag. 829.*

## CHAPITRE XXI.

*De la fondation de l'Abbaye de Fleury. De la translation des Reliques de saint Benoist & de sainte Scholaſtique dans la France. De S. Aigulfe Abbé de Lerins.*

I.  
*Fondation de  
l'Abbaye de  
Fleury ou de  
saint Benoist  
sur Loire.*

LA France possédant l'esprit de saint Benoist dans la personne des excellens Religieux qui vivoient sous sa regle; Dieu par une faveur singuliere luy donna encore ses precieuses reliques, afin qu'elle eut la gloire & l'avantage de le posséder tout entier, & il est remarquable que les dialogues de saint Gregoire qui contribuerent sans doute à y étendre, & à affermir son institut, exciterent aussi nos François à se procurer la possession d'un si riche thresor. Comme il fut transferé à Fleury qui l'a toujours conservé depuis, il est à propos de parler de la fondation de cette illustre Abbaye. Elle doit son

son origine à la pieté de Leodebode Abbé du monastere de S. Agnan d'Orleans. Cet Abbé aiant acquis le village de Fleuri par un échange qu'il fit avec le Roy Clovis, fils de Dagobert premier, forma le dessein d'y fonder un monastere, comme il paroist par son testament, dont la datte semble répondre à l'an 641. Cet acte fait voir de plus, que les Religieux qu'il vouloit y establir, devoient garder la Regle de saint Benoist, & de saint Coloman. Il bastit donc deux Eglises à Fleuri, l'une dediée à la sainte Vierge, & l'autre à saint Pierre, avec des lieux reguliers pour la demeure des Moines. Selon l'ancien catalogue dressé dans le neuvième siecle, leur premier Abbé fut Rigomar, qui vécut cinq ans dans cette charge, & le second saint Mommol, ou Mommolin.

Si l'on met la fondation du monastere l'an 645. ce qui n'est pas sans difficulté, saint Mommol succeda à Rigomar vers l'an 650. Lisant un jour cet endroit des dialogues de saint Gregoire, où il est parlé de la revelation qu'eut saint Benoist, que son monastere seroit destruit par les barbares, & sçachant d'ailleurs que chacun voioit alors de ses propres yeux cette funeste desolation, que le saint Abbé n'avoit veüe qu'en esprit, il fut inspiré d'envoyer à son tombeau quelque Religieux de Fleuri, pour tâcher d'en avoir des reliques. Il choisit pour cela un de ses principaux disciples, nommé Aigulfe, originaire de Blois, qui dès sa jeunesse l'avoit eu pour maistre dans la vie monastique. Ce Religieux accompagné de quelques personnes du Mans, passa en Italie, & aiant découvert les corps sacrez de saint Benoist, & de sainte Scholastique sa sœur, qui estoient demeurez ensevelis sous les ruines de l'Eglise, il les transféra heureusement en France vers l'an 653. ou selon d'autres quinze ou vingt ans après. Il mit les ossements precieux du Saint dans son monastere de Fleuri, qui a reçu depuis le nom de *saint Benoist sur Loire*. On les laissa d'abord dans l'Eglise de saint Pierre, qui subsiste encore aujourd'hui: l'onzième de Juillet a esté consacré à la memoire de cette celebre translation. Environ cinq mois après, sçavoir le quatrième de Decembre, on transféra le corps de saint Benoist ou (selon l'usage de ce temps-là) on l'enterra dans l'Eglise de la sainte Vierge, & c'est là la premiere origine de la feste qu'on celebre ce jour-là; car elle a encore pour fondement une autre translation, dont nous parlerons ci-aprés.

AB fac. 2. pag.  
253. & 675.  
& fac. 4. part. 2.  
pag. 424.

## II.

*Translation  
des reliques de  
saint Benoist à  
Fleuri, & de  
sainte Scholasti-  
que au Mans.*

Les reliques de sainte Scholaistique furent le riche partage de ceux du Mans : & saint Berar leur Evêque les mit dans un monastere qu'il fonda pour cet effet, comme l'on verra dans la suite.

## III.

*Certitude de cet événement.*

Circa hæc cum in Castro-Cassino ubi beatissimi Benedicti sacrum corpus requiescebat, aliquantis jam elapsis annis, vasta solitudo existeret venientes de Cenomannicorum vel Aurelianensium regione Francidum apud venerabile corpus pernoctare se simulant, ejusdem venerabilis Patris, pariterque ejus germanæ venerandæ Scholasticæ ossa auferentes in suam patriam aspottaverunt. *Paul. Vvarnefr. l. 6. de gestis Langob. c. 2.*

## IV.

*Saint Aigulfe est fait Abbé de Lerins.*

Les miracles qui honorerent la translation de ces saintes reliques, & qui ont continué depuis dans les Eglises où on les a placées, donnent lieu de croire; qu'elle fut faite par l'ordre du ciel. Outre le témoignage de nos Auteurs, & la tradition perpetuelle de l'Eglise de France, cet événement memorable est encore attesté par les Martyrologes de Bede, de Vandelebert, de Raban, & de Notker, par Reginon dans sa Chronique, & ( ce qui est décisif & convainquant ) par Paul Diacre, Moine du Montcassin dans son histoire des Lombards, qu'il écrivit du temps de Charlemagne, dans le Montcassin mesme. A quoi l'on peut adjouster un privilege du Pape Jean huitième, donné l'an 878. dans le Concile de Troie, comme l'on verra ailleurs. Pour retourner à ce qui regarde saint Mommole second Abbé de Fleuri, après avoir gouverné saintement sa Communauté, il mourut vers l'an 680. il est peut-être le mesme que saint Mommolin, dont les reliques reposent dans l'Abbaie de sainte Croix de Bourdeaux. Ses successeurs pendant le septième siecle furent Leodard, Ido, Aude-  
ran, Flatbert, Adalbert, omis dans le catalogue de Messieurs de sainte Marthe.

Saint Aigulfe qui avoit esté le principal Ministre de la translation des reliques de saint Benoist, ne demeura pas toujours à Fleuri. La divine providence l'en tira, & le fit passer dans une autre communauté, où son zele pour l'observance fut consommé par la gloire du martyr. Vers la fin du sixième siecle le monastere de Lerins estoit sous la conduite de l'Abbé Estienne. Saint Augustin que saint Gregoire envoioit prescher la foi en Angleterre, porta une lettre à cet Abbé, de la part de ce saint Pape, qui lui marquoit avoir appris avec joie que les Prestres, les Diacres, & les autres personnes de sa communauté vivoient dans une grande union, & qui l'avertissoit aussi de bien faire ses fonctions, & de veiller avec grand soin sur ses Religieux. Mais Estienne ne fut pas exact à s'acquitter de ce devoir, & il y a bien de l'apparence que la discipline s'affoiblit dans son monastere, comme il est aisé de juger par une autre lettre de saint Gregoire à l'Abbé Conon son suc-

ceffeur. Le Pape après avoir loué la vigilance pastorale de Conon, l'exhorte à perséverer dans la pratique de cette vertu, à inspirer à ses disciples de l'éloignement, & de l'horreur du peché, & à les reprendre, & corriger d'une manière qui fasse voir qu'il a de l'affection pour les personnes, & de la haine pour le vice, afin de recevoir au jour du jugement la récompense que J E S U S. C H R I S T a promise à ses fidelles serviteurs: avis qui ont assez de rapport à ceux que saint Benoist donne aux Abbez dans sa Regle. Conon eut de suite pour successeurs Maxime, Nazare, Eucher, Vincent, que l'on dit aussi s'estre rendus recommandables par leur vertu. Mais après la mort de Vincent, le relâchement se glissa de nouveau dans le monastere. Ce desordre y produisit une mauvaise intelligence, & une division, qui porta les Religieux à en faire des plaintes au Roy, & à lui demander un Abbé. Le Roy fit choix de saint Aigulfe pour mettre la reforme dans Lerins, & le Saint y fut assez bien reçu, parceque l'on y connoissoit sa capacité, & son merite. Il travailla aussi-tost à y restablir la paix & l'observance. Pour cet effet il parla fortement aux Religieux de l'obligation d'aimer Dieu, & le prochain, & de la necessité de s'estudier à la pureté du cœur, sans quoi on ne peut voir Dieu, ny en ce monde par la grace de la contemplation, ny dans le ciel par la lumiere de gloire. Son zele eut le succez qu'il en esperoit, les esprits se reunirent, & les Religieux qui avoient quitté le cloistre, y retournerent: le peuple en fut édifié, & plusieurs seculiers donnerent de leurs biens au monastere.

Mais le demon que la discorde y avoit fait regner, s'en voiant chassé, tascha d'y rentrer par la mesme voie, & il réussit dans son malheureux dessein; car aiant trouvé accez dans le cœur de deux faux Freres Arcade & Colomb, il leur inspira de l'averfion contre le Saint, & contre ceux qui suivoient ses maximes. Ils la dissimulerent quelque temps, pour en attirer cependant d'autres dans leur parti, & lorsqu'ils se crurent assez forts, ils la firent éclatter, & penserent assassiner le Saint, & les plus gens de bien du monastere. Ceux-ci s'estant échappés à leur fureur, se refugierent dans l'Eglise de saint Jean. Le venerable Abbé alla trouver ces deux rebelles, il leur representa l'énormité de leur faute, & leur dit, que s'ils le croioient la cause de cet orage, qu'ils ne s'en prissent qu'à lui, & qu'ils le jettassent dans la mer, comme un autre Jonas. Ce discours

*Gregor. epist.  
l. 5. ep. 56. l. 9.  
ep. 8. Regul. sancti  
Benedicti. c. 64.*

---

V.

*Martyre de  
saint Aigulfe.*

les adoucit, ils parurent estre touchez de penitence, ils demanderent pardon, & demurerent en repos durant un an. Le bruit de cette revolte s'estant répandu dans le pais, les deux auteurs de la conspiration craignirent que le Roy n'en fut informé, & ne les fit punir. Pour se precautionner autant qu'il leur estoit possible, Arcade sortit du monastere pour tascher de se procurer la faveur, & l'appui des Ecclesiastiques, & des seculiers de la ville, & Colomb y demeura pour y entretenir dans la rebellion les Moines revoltéz, & en débaucher encore d'autres. Arcade après avoir esté quelque temps hors du cloistre, voulut y rentrer, feignant de se repentir de sa faute, & d'en vouloir faire penitence; mais le Saint qui n'avoit que trop de preuves de sa mechanceté, & de sa perfidie, lui en fit fermer la porte. Ce miserable pour y rentrer eut recours à un grand Seigneur d'une ville voisine, nommé Mommol, & lui persuada d'aller à Lerin; l'assûrant qu'il y trouveroit bien de l'argent. Mommol excité par l'esperance du gain, se transporta au monastere, & y fut tres-bien reçû du saint Abbé, de qui il estoit assez connu, & qu'il avoit mesme consulté sur des choses qui regardoient sa conscience. Un Evêque nommé Otien, & qui est peut-estre saint Otien Archevesque de Roën, fit cependant avertir le saint Abbé qu'on lui dresseoit des embusches, & cet avis ne se trouva que trop veritable. Car lorsque saint Aigulfe estoit à table avec Mommol, Arcade entra dans la sale avec une troupe de seditieux, se saisit du Saint, lui fit donner des coups de baston, & l'enferma dans une prison, où l'on mit aussi les Religieux qui lui estoient plus amis, & qui lui rendoient une exacte obeissance. Le lendemain sur les neuf heures du matin, Arcade les alla voir, & feignant que ce n'estoit point par son ordre qu'on les traittoit avec tant de dureté, témoigna d'en avoir de la compassion, & leur fit apporter à manger. Mais ces saints Religieux faisant reflexion que c'estoit un jour de jeûne, voulurent garder la Regle, & ne prirent leur repas qu'à trois heures après midi. Mommol cependant s'estoit retiré du monastere, pour faire croire qu'il n'avoit nulle part à ces violences; mais deux ou trois jours après il y revint, & demanda à chaque Religieux où estoit son argent. Ils lui répondirent tous qu'ils n'en avoient point, parce que leur Abbé ne leur permettoit point d'avoir rien en propre, & non pas mesme leur volonté: & comme il vit qu'il ne pouvoit rien tirer

*Ad quemdam se  
contulit Vicetia  
(aut Nicetia) ci-  
vitatatis principem  
nomine Mummo-  
lum. Il y a du  
moins lieu de don-  
ner si ce n'est point  
Mommol Evêque.  
voiez les Actes  
page 660.*

des particuliers , il prit & emporta tout ce qu'il put des biens communs du monastere.. Saint Aigulfe , & ses disciples furent dix jours en prison : après quoi Arcade & Colomb les mirent dans un vaisseau , & pendant un furieux orage qui s'éleva , ils leur firent couper la langue , & crever les yeux. Les Saints souffrirent ces tourmens avec une patience encore plus grande , que la rage de leurs persecuteurs , & quoi qu'ils n'eussent point de langue , ils ne cessèrent de chanter les loüanges de Dieu : on leur osta aussi leurs habits , & on leur en donna d'autres tres-vils , & tres-pauvres. On adjouste que le vaisseau où ils estoient , aiant abordé à Capraria , ils furent reçûs avec beaucoup de charité par les Religieux , dont cette Isle estoit peuplée , qu'ils eurent la consolation d'y celebrer la feste de Pasques , & que mesme ce perfide Colomb ne craignit point de faire dans l'Eglise la fonction de Diacre : en quoi il y a peu de vrai-semblance , si ce n'est que l'on dise , qu'ils furent à Capraria , estant poussez par la tempeste ; avant qu'on leur eut coupé la langue. Quoi qu'il en soit , après qu'on eut exercé sur eux cette cruauté , on les transporta dans une petite Isle vers la Sardaigne , où l'on acheva de les massacrer. Les miracles qui se firent dans les lieux où furent depuis leurs reliques , confirmerent l'opinion que l'on avoit de leur sainteté , & de leur gloire. Ils moururent vers l'an 675. Quelque temps après leurs corps furent transferez à Lerins par les soins de Rigomir successeur de saint Aigulfe , qui donna la teste & le bras du saint Martyr à la Mere Angaresme Abbessse ( non pas d'Orce près de Beauvais ) mais comme l'on croit , d'un certain monastere nommé Arluc , basti par le bienheureux Nazare Abbé de Lerins , près de la riviere de Siagne , & réparé par saint Aigulfe. Au reste la reforme qu'avoit establi le Saint , estant comme arrosée de son sang , refleurit , & porta une abondance de fruits. Lerins fut de nouveau celebre en observance. On venoit de toutes parts s'y consacrer à Dieu , & l'on dit que le bienheureux Amand successeur de Rigomir eut sous sa conduite jusqu'à trois mille sept cens Religieux.

Il faut retourner vers la riviere de Loire , & aller à Tours , mais un ancien titre qui parle de la fondation d'une Abbaie , qui n'est peut-estre pas inconnüe , nous oblige de nous arrester un peu sur le chemin. Audrebertane mere d'Adeodat Evesque de Chartres , fonda par le conseil de son fils , un monastere en l'hon-

N n n iij

## CH. XXI.

Non licuisse &c. aliquid proprium habere, neque voluntatem quidem. *Ibid.* pag. 661. *cette réponse est conforme à la Regle de saint Benoist*, quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate. *Regul. S. Bened. c. 33.*

*On dit que cette Abbessse estoit de Blois, ce qui fait juger qu'elle estoit peut-estre parente du Saint.*

*Chronol. Lerin. part. 2. pag. 80.*

## VI.

*Fondation d'un monastere dans une ville située sur la riviere de Loire, dans le diocèse de Chartres.*

neur de la Sainte Vierge, dans une ville du diocèse de Chartres, située sur la Loire, soit que l'on entende par là Blois, ou quelque autre lieu ; & cette fondation fut autorisée par Agirard successeur d'Adeodat, comme il se voit par son privilège datté de l'an 696. & sottoscrit de Turnauld Evêque de Paris, de treize autres Evêques, & de Chainon Abbé de saint Denis. Cette chartre nous apprend que la Fondatrice donna ce monastere à Chrotcard Diacre, & vrai-semblablement Religieux de saint Denis, pour y mettre des Moines, & en estre lui-même Abbé, ou pour confier cette charge à une autre personne, qui pût s'en bien acquitter. Elle voulut aussi qu'après la mort de ce premier Abbé, la Communauté élit un Supérieur, & que dans ce choix, elle eût égard au mérite, & non pas à la noblesse ; en sorte que l'on préférât celui qui paroistroit plus rempli de l'amour divin, & plus sage. Elle déclara de plus que si contre ses souhaits, le monastere venoit à estre troublé par quelque dissension, ou par quelque autre desordre, auquel l'Abbé & les plus zelez d'entre les Religieux ne pussent remédier, ils appelleroient à leurs secours des Peres spirituels, c'est-à-dire des Abbez bien reguliers du diocèse de Chartres, ou d'ailleurs, & que si ceux-ci se trouvoient encore trop foibles pour oster le scandale de la maison de Dieu, ils auroient recours à l'Evêque de Chartres, qui se conduisant envers la Communauté comme un bon pere envers ses enfans, y restablirait la paix, sans qu'elle perdît pour cela son privilège. Il y a beaucoup d'apparence que ce monastere basti par Audrebertane subsiste encore aujourd'hui, & que c'est l'Abbaie de Nostre-Dame de Bourgmoien située à Blois, & habitée par des Chanoines de l'Ordre de saint Augustin depuis l'an 1123.

*Infra ipso muro  
super fluvium Le-  
geris, &c.*

*Patres spiritua-  
les qui sub sancto  
ordine vivere vi-  
dentur, &c.*

*Mabillon. De Re  
Diplom. pag. 478.*

*Paterno more  
discordantes, sal-  
vo illorum privi-  
legio ad pacem re-  
vocet. Ibid.*



## CHAPITRE XXII.

*Des monasteres de saint Martin de Tours, & de saint Serge, & de saint Aubin d'Angers: Des Abbaies d'Evron, & de plusieurs autres du diocese du Mans: De saint Serenic, & de saint Serene: De saint Sevard, & de saint Ricmir Abbez: Du monastere de saint Melaine de Rennes.*

IL est certain que dans le septième siecle l'Ordre monastique subsistoit dans la celebre Eglise de saint Martin de Tours, & il semble que l'on eut confié à des Religieux les reliques de ce grand Saint, pour les animer plus fortement à bien travailler à leur perfection, & à leur salut. L'on en voit la preuve dans le privilege que le Pape Adeodat accorda à leur Abbé Agiric, pour en confirmer un autre que Crotbert, ou Robert Archevesque de Tours lui avoit donné dans quelque Synode, & qui avoit esté soucrit de plusieurs autres Evesques. Selon cette charte, Crotbert avoit laissé à cet Abbé l'entiere disposition du monastere, tant à l'égard du spirituel, que du temporel, & s'estoit néanmoins réservé le pouvoir de conferer les Ordres sacrez aux Religieux, & de leur donner du saint Chresme. Le principal motif de ce privilege fut veritablement pour empescher, que sous pretexte de visiter les Religieux, & de leur faire garder les loix de leur estat, on ne troublat leur repos, & qu'on ne leur fit quelque vexation; mais il paroist bien, que l'on ne pretendoit pas qu'ils abusassent de cette liberté, ny qu'ils s'abandonnassent au relaschement, & à la licence, puisque le Pape, & les Evesques ne leur firent cette grace, que *sauf l'observation des Regles monastiques*. Ibbo qui entra dans le Siege de Tours entre les années 709. & 719. fait mention de ces lettres Apostoliques dans une charte donnée en faveur des Religieux de saint Martin, & marque qu'ils gardoient la Regle de saint Benoist.

Saint Mainbœuf Evesque d'Angers bastit un monastere sous l'invocation de saint Saturnin. Il y fut enterré après sa

## I.

*Privilege accordé aux Religieux de saint Martin de Tours.*

Ad converforum salutem. Baron. ad an. 676. Carol. Coimt. An. Franc. an. 674. n. 33.

Liberam licentiam habere statuiimus, salva profectò monachicorum regularum custodia. Ibid. Act. sac. 4. part. 1. pag. 746.

## II.

*Monastere de S. Mainbœuf, de saint Serge, & de S. Aubin d'Angers.*

*Aff. sac 2. in  
ind. prætermiff.  
pag. 61.  
Gall. Chrif.  
Sammarth tom. 4.  
pag. 820.*

*Similiter ad Ba-  
filicam sancti Al-  
bini Antiftitis per  
manum Andegavi  
Pontificis folidi  
quinquaginta di-  
gigantur.*

*L'an 615.*

*Charta Nefingi  
Epifcopi Andeg.*

III.

*Fondation des  
Abbaies d'E-  
vron, & de  
Boiffelières, par  
saint Hadoin  
Evefque du  
Mans.*

mort, arrivée vers l'an 654. & l'honneur qu'eut cette Eglise de posséder ses reliques, la fit depuis appeller de son nom. Quelques-uns l'ont mis au nombre des saints Religieux, parce que l'on dit qu'il gouverna le monastere de Colonet. On tient aussi que ce fut sous son Pontificat que Clovis second fonda près d'Angers l'Abbaie de saint Serge, qui subsiste encore aujourd'hui. Theodebert en avoit la conduite du temps de Childeberrt troisième, c'est à-dire vers l'an 700. comme il paroist par une charte de ce Prince. L'Eglise de saint Aubin d'Angers doit son origine, ou son reftablissement à la pieté de Childeberrt, fils du grand Clovis. Car saint Germain Evefque de Paris la fit bastir, ou reparer par l'ordre de ce Prince, & y transféra les reliques de saint Aubin, ainsi que l'on a vu ci devant. On y mit dès ce temps-là ou depuis, une communauté de Religieux. Saint Bertran Evefque du Mans parle dans son testament du venerable Boben Abbé de l'Eglise de saint Aubin, qui lui avoit vendu une terre, & il y a apparence que cet Abbé exerçoit cette charge dans saint Aubin d'Angers, puisque dans le mesme acte le Saint laisse une somme d'argent à l'Eglise de saint Aubin, qui y fera donnée par les mains de l'Evefque d'Angers, joint qu'il ne paroist point qu'il y eut encore de monastere de saint Aubin dans le diocese du Mans. Du temps de saint Mainbœuf la discipline reguliere fleurissoit dans saint Aubin d'Angers, par les soins du venerable Niulfe, qui en estoit Abbé, & qui vrai-semblablement avoit succédé à Boben. L'observance y estant depuis déchuë, on y introduisit des Chanoines, ou plutost les Religieux se firent Chanoines, mais ensuite on y reftablit l'Ordre monastique.

Après la mort de saint Bertran, l'Eglise du Mans eut encore l'avantage d'estre gouvernée par saint Hadoin, & ensuite par saint Berar. Saint Hadoin repara plusieurs monasteres de son diocese, & prit soin que l'on y vécut regulierement. Il fonda l'Abbaie d'Evron à dix lieuës du Mans, & y mit quelques reliques de la sainte Vierge. On lui peut aussi attribuer l'establissement de celle de la Boiffeliere, qui eut pour premier Abbé saint Leonegisle, ou comme l'on parle, saint Longis, dont il faut mettre ici l'éloge. Saint Longis naquit en Allemagne de parens nobles, mais paiens. Dès sa premiere jeunesse, il fut éclairé d'une grace qui lui fit connoistre le Dieu vivant, & qui  
lui

lui inspira du mepris , & de l'aversion pour les Idoles. Ceux de sa famille s'en estant apperçûs , le regarderent comme un insensé , mais il s'en mit peu en peine , & enfin preferant Dieu à toutes choses , il sortit de son pais ; il s'en alla à Clermont en Auvergne , & il y reçut le baptême. Il s'y appliqua à la vertu , & aux lettres , & il y fit tant de progresz , qu'on le jugea digne de servir à l'autel. Il fut donc ordonné Prestre par l'Evesque du diocese. Mais les vices qu'il voioit regner parmi le peuple , lui donnant du chagrin , il quitta l'Auvergne , & vint dans le Maine , y estant peut-estre attiré par la reputation de saint Hadoin. Il y fut bien reçu de ce saint Prelat , & neanmoins il n'y fixa pas encore sa demeure , mais s'en alla par devotion à Rome , & il en rapporta des reliques. A son retour dans le Maine , il s'establit dans le village de la Boisseliere , & y bastit une Chapelle en l'honneur de saint Pierre , & une cellule. Il convertit des paiens qui estoient encore dans son voisinage ; il ruina leur temple dedié à Mars , & il fit des miracles pour le soulagement des malades. Une fille nommée Agneffete estant comme persecutée par ses parens qui vouloient la marier contre son gré , elle se refugia auprès du Saint , & reçut de lui le voile de Religieuse. Celui à qui on l'avoit promise , tascha de décrier le Saint comme un magicien , qui par ses charmes empeschoit son épouse de contracter mariage. L'affaire fit tant d'éclat , que le Saint & la vertueuse fille furent obligez d'aller à la Cour pour se justifier. On dit qu'avant que de comparoistre devant le Roy Clotaire , Agneffete fit un miracle en portant dans son tablier des charbons ardens , sans qu'il en fut brûlé. Quoiqu'il en soit , le Roy reconnut la fausseté de l'accusation , témoigna de l'estime pour le Saint , & lui promit sa protection , avec une pension de dix livres d'argent par an. Saint Longis bastit ensuite un monastere autour de sa Chapelle , par le secours de saint Hadoin , & d'autres personnes qui lui donnerent des terres , & il mourut plein d'années , & de merites vers le milieu du septième siecle. Ce que nous avons dit ci-dessus de la liberalité des saints Evesques du Mans envers les monasteres , se verifie par la maniere , dont saint Hadoin en usa envers S. Longis , & par son testament , dans lequel il donna des terres non seulement à l'Abbaie de Nostre-Dame d'Evron , dont il estoit le fondateur , mais encore à celles de saint Vincent , & de saint Pierre de la Couture.

*Bolland. tom. 1.  
pag. 1120. tom. 2.  
pag. 1140.*

## CH. XXII.

## IV.

*Fondation du monastere de saint Pierre, ou de sainte Scholastique, de Tuffé, & de Caladon par saint Berar Evêque du Mans.*

*Monachas bene probatas, ac secundum normam sancti Benedicti degentes in prædicto Thuffiaco regulariter unâ cum jam dicta matrona Lopa de gere constituit. Gest. Cenoman. Episcop. MSS.*

Les reliques de sainte Scholastique furent apportées au Mans sous le pontificat de saint Berar, successeur de saint Hadoin, ainsi que l'on a vu. Ce Saint les mit dans un monastere de filles, dedié à saint Pierre, qu'il avoit basti entre les murs de la ville, & la Sarte. Cette communauté s'accrut tellement que l'on dit, qu'il y eut plus de cent cinquante Religieuses. Une veuve fort riche, nommée Lope, voulant se retirer dans un cloistre, donna à saint Berar la terre de Tuffé, & ce Saint y fonda un monastere, dont elle fut la premiere Abbessè Pour peupler cette nouvelle maison, il y établit des Religieuses d'une vertu éprouvée, qui furent tirées de l'Abbaie de Nostre-Dame, situé entre la ville du Mans, & la Sarte, où l'on gardoit la Regle de saint Benoist, ainsi que témoigne l'ancien Historien des Evêques du diocèse. Il donna des terres de la Cathedrale à ce monastere de Tuffé, afin de pourvoir aux besoins des Religieuses, dont le nombre s'accrut jusqu'à cent, d'entretenir les Prestres, ou Religieux qui en avoient la direction, & d'exercer la charité envers les pelerins, & les pauvres. Il bastit encore pour des filles l'Abbaie de Caladon, qui eut pour Superieure Cagliberte, & il lui donna pour coadjutrice Chorilde fille du Duc Grodegar, ainsi qu'il se voit par une charte de ce Saint. Il repara enfin le monastere ou hospital de saint Martin de Pontlieuë, & y fut enterré après sa mort, qui arriva l'an 680.

## V.

*Saint Serenic, & saint Serene.*

*Act. ibid. pag. 573. & 580.*

De son temps le Maine servit de retraite à deux saints freres. Serenic, & Serene, qui y éclatterent par leurs vertus. Ils estoient Italiens de naissance, & d'une maison noble de Spollette. S'estant appliquez à la lecture des livres saints, & des Peres, ils conçurent un extrême mepris pour les choses du monde, & quittant leurs parens, ils allerent à Rome. Le Pape les fit Diacres Cardinaux, mais leur humilité ne pouvant souffrir l'honneur que chacun rendoit à leur merite, ils passerent en France, & s'établirent dans un village du Mans, nommé Saulge. L'amour de la solitude, & de la mortification, porta ensuite saint Serenic à se separer de son frere, & à se retirer dans le territoire de Hyefmes. Il y bastit un petit ermitage dans un lieu de difficile accez, & tellement environné de la riviere de Sarte, que c'est presqu'une Isle. Son premier dessein n'avoit esté que de s'y cacher aux yeux des hommes, mais sa charité ne lui permit pas de rejeter ceux qui vinrent se

mettre sous sa direction. Ainsi il changea sa cellule en un monastere, & il commença à bastir une Eglise à l'honneur de saint Martin, laquelle fut depuis achevée par Milehard Evefque de Sééz. Il demeura par humilité dans l'Ordre du Diaconat, & il en faisoit tous les jours les fonctions, servant le Prestre qui celebrait la Messe. Il donnoit à l'estude de l'Ecriture le temps qui lui restoit, après avoir pris soin des ames, & s'estre appliqué à la priere, & il cherchoit, & contemploit avec joie dans le nouveau testament l'accomplissement des figures, & des propheties de l'ancien. On remarque encore de lui, qu'il recitoit chaque jour trois ou quatre Offices, le Romain, ou le Gallican, c'est-à-dire celui qui estoit en usage dans la France, celui de saint Benoist, & celui de saint Colomban, & il en ufoit ainsi par un respect envers ces deux Saints, croiant les devoir suivre dans l'exercice de l'oraison, & de la psalmodie, comme il taschoit d'imiter leurs vertus, & de marcher après eux dans la voie de la penitence. Il est aisé de juger par là qu'il gardoit leurs Regles, & cet exemple confirme le sentiment de ceux, qui tiennent l'union des deux Observances. On rapporte sa mort à l'an 669. Pour saint Serenson frere, il demeura toujours à Saulge. On dit que l'Evefque du Mans le voulant faire Archidiacre, il refusa cette dignité, alleguant qu'il estoit Diacre de l'Eglise Romaine, & consentit néanmoins d'assister de ses avis les Ecclesiastiques. Il eut sous lui quelques disciples, & entre les divers miracles qu'il fit, il delivra par ses prieres, le pais du Mans du triple fleau de la peste, de la famine, & de la guerre.

Le pontificat d'Aiglibert, ou d'Engilbert successeur de saint Berar, est encore remarquable par quelques evenemens qui regardent nostre sujet. Des personnes de qualité, & de grand credit, voulant dominer dans le monastere de Tuffé, & aiant pour cet effet engagé l'Abbesse à faire un traité avec eux, Engilbert destruisit leur dessein par des lettres qu'il obtint du Roy Thierrî, & aiant mis en meilleur estat les bastimens de cette maison, il y establît pour Superieure sa sœur Adibelgane. Il prit encore un soin particulier de l'ancienne Abbaie de Nostre-Dame, qui estoit située entre les murailles du Mans, & la riviere de Sarthe, & qui estoit sans doute celle qui avoit esté fondée par sainte Tenestine; car aiant obtenu une charte du mesme Prince pour fortifier le droit qu'avoit sa

*Quelques-uns estiment que l'Office Gallican ne differoit point en ce temps-là du Romain.*

... nec non & sanctorum Patrum Benedicti seu Columbani cursum horis singulis Domino decantaret, &c. ut quos ardua imitatione studuerat sequi, in Officiorum solemnibus conaretur imitari.

*Act. tom. 2. an. 669. pag. 576.*

## VI.

*Engilbert Evefque du Mans met en meilleur estat les Abbaies de Tuffé, & de Nostre-Dame du Mans, & fonde celle de saint Aubin pour des Religieuses.*

Sanctæ Adæ quæ & Adrehildis alio nomine nuncupatur, quæ ut legitur deprecante sancto Innocentio Episcopo de monasterio S. Mariæ, quod situm est in urbe Sueffionis &c. ad Cenomannicam urbem venit, & ibi in suburbio in monasterio videlicet sanctæ Mariæ Regulam B. Benedicti edocuit, &c. *Gesta Ep. Cenom. de sancto Iuliano.*

*Baluz. Mistell.*

*l. 3. pag. 108.*

*Au lieu d'Innocent, il faut lire Engilbert, comme il paroist par les chartes. Ce fait a esté attribué à Innocent, parce que le monastere avoit esté basti de son temps, & par ses soins.*

### VII.

*Il repare celle de saint George des Bois.*

*Ibique Monachos sub Regula sancti Benedicti sexaginta degentes esse instituit. Ibid.*

### VIII.

*Saint Sevard Abbé de saint Calais.*

Cathedrale sur cette maison, & pour y affermir l'exacte observance, quelque temps après il y mit pour Abbessè sa parente Ade, ou Adrehilde, & y donna un privilege, qui fut souscrit d'un grand nombre d'Evesques. Par ce privilege il leur laissa la liberté d'élire une autre Abbessè après la mort d'Adrehilde, il déchargea leur communauté de toutes redevances penibles & onereuses à l'égard de sa Cathedrale, de qui elle dépendoit, exigeant seulement des Religieuses, qu'elles eussent soin des ornemens de cette Eglise, & marquant qu'il leur procuroit cet avantage, afin qu'elles eussent plus de liberté de s'appliquer à la priere, & aux autres exercices de leur profession. Il confirma encore depuis ces lettres par d'autres toutes semblables, & donna à ce monastere les dixmes de plusieurs terres de la Cathedrale. Cette Abbessè Ade, ou Adrehilde est tres-probablement la mesme qu'une sainte fille du mesme nom, qui fut tirée de l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons, & qui vint enseigner aux Religieuses du monastere de sainte Tenestine, la pratique de la Regle de saint Benoist, ainsi que dit l'Historien des premiers Evesques du Mans, qui avoit appris ce fait dans un Auteur encore plus ancien. Engilbert bastit encore le monastere de saint Aubin, à une lieuë du Mans, & y mit une communauté de filles. Cette Abbaie, & celle de Nostre-Dame, dont nous venons de parler, ne subsistent plus aujourd'hui, & il n'en reste que les Eglises, qui sont paroissiales: mais celle de Tuffé a esté reduite en un Prieuré dépendant du monastere de saint Vincent.

Le monastere de saint George aiant esté usurpé par quelques personnes, Engilbert eut recours à la justice du Roy Thierrî, il prouva que cette Abbaie estoit sous la dépendance & la protection de sa Cathedrale, & en aiant esté remis en possession, il la repara, il en embellit l'Eglise, & y mit soixante Religieux, qui faisoient profession de la Regle de saint Benoist. Entre tant de serviteurs de Dieu, qui demeuroient alors dans les cloistres du Maine, on en marque trois qui sont reconnus pour Saints, sçavoir saint Sevard, saint Flacceau, & saint Ricmir.

Il est certain que saint Siviart ou Sevard a fleuri du temps d'Engilbert. Car on voit dans la vie d'Engilbert, que ce Prelat aiant besoin d'un Chorevesque, ou Grand-Vicaire, choisit pour cette fonction un Ecclesiastique nommé Pierre, qui estoit de

basse naissance, mais de grand mérite, & qu'ensuite il ordonna à *Dom Sivard Abbé* de bastir dans le monastere de saint Calais une Eglise en l'honneur de saint Pierre, qu'il dota de quelques terres de sa Cathedrale, & dont il fit ainsi comme un nouveau benefice qu'il donna à ce Grand-Vicaire. Ce *Dom Sivard* est sans doute saint Sevard Abbé qui mourut l'an huitième du Roy Thierrri. Saint Sevard estoit de Dablen dans le Maine; son pere s'appelloit Sigiram, & sa mere Adde. La pieté qu'il cultiva dès sa jeunesse, lui fit trouver du plaisir dans le travail de l'estude. Après avoir appris les lettres, il voulut entrer dans un estat où la vie clericale fût jointe à l'obeissance monastique; & pour cet effet il se consacra à Dieu dans l'Abbaie d'Anille, ou de saint Calais. Il y donna tant de marques de sagesse & de vertu, que ses confreres le jugerent non seulement digne du Sacerdoce, mais l'élerent pour Abbé après la mort de saint Sigiram son pere. C'est ce que porte son éloge qui semble dire que le pere du Saint gouvernoit la communauté avant lui; & en effet il y a eu un Sigeram Abbé de saint Calais du temps de saint Hadoin, mais entre Sigeram, & saint Sevard, il se trouve un Ibolen appelé aussi Gundolen, qui a eu la conduite du monastere sous le pontificat de saint Berar. Ainsi supposé que Sigeram ait esté le pere de saint Sevard, il est clair, qu'il ne lui succeda pas immédiatement. Les Religieux trouverent dans saint Sevard ce qu'ils avoient esperé, & il fut pour eux un bon pasteur, qui les nourrit des veritez du ciel, & leur apprit à marcher dans le chemin de la perfection. Un peu avant que de rendre l'esprit, il envoya de petits presents à sa sœur, & à celles de sa société, ce qui fait croire qu'elle estoit Abbessé de quelque maison de filles. Il mourut l'an huitième du Roy Thierrri: si l'on entend par là Thierrri troisième cette année répond à l'an 681. Mais si l'on pretend que ce Prince est Thierrri quatrième, il faudra mettre la mort du Saint en l'année 728. On dit qu'il a esté le cinquième Abbé de saint Calais, mais j'estime qu'il y en a eu plus de trois entre saint Calais & lui, & que si l'on n'en compte pas davantage, c'est peut-estre que les titres qui sont restez de ces temps-là, n'en font connoistre que trois, sçavoir Gallus, qui vivoit sous le pontificat de saint Domnole; Sigeram qui a esté contemporain de saint Hadoin; & Ibolen qui fut establi dans sa charge par saint Berar. Nous avons déjà remarqué que saint Sevard

Hic autem Dom-  
no Sivardo Abbati  
suo, & c. *Ibid.*  
*Geß. Aiglibert.*

*Bolland. 1.*  
*Mart. Act. fac. 3.*  
*ad an. 728.*

Post genitoris sui  
sancti Sigiramni  
decessum Fratres  
ex Anisoleni mo-  
nasterio elegerunt  
sibi præesse opti-  
mum pastorem.  
*Ibid. pag. 486.*

Germanæ meæ,  
& ejus sororibus.  
*Ibid.*

CH. XXII.

*Le Pere Bondon-  
net dans les Vies  
des Evêques du  
Mans. pag. 337.*

a écrit la vie de saint Calais. Si l'on confere sa preface avec celle qui est au commencement des Actes de saint Domnole, on verra qu'il a imité l'Auteur de ces Actes, & qu'il a emprunté quelques lignes de son ouvrage. On a peu de connoissance de saint Flacceau, & l'on dit seulement qu'il fut directeur des Religieuses du monastere de saint Pierre, où reposerent les reliques de sainte Scholastique, & superieur d'un petit hospice, basti près de leur Abbaie. Mais l'on est bien mieux informé de ce qui regarde saint Ricmir, sa vie aiant esté écrite par un Auteur presque contemporain.

IX.

*Saint Ricmir  
Abbé dans le  
Maine.*

Ce saint Abbé sortit d'une famille considerable de la Touraine, mais il se fit beaucoup plus remarquer par sa vertu. Aiant quitté le siecle, il bastit un petit monastere sur un fond qui lui appartenoit, & il y establit une sainte observance. La reputation qu'avoit Engilbert d'estre fort affectionné aux Religieux, invita le Saint à passer dans le Maine, & il y fut reçu avec joie par ce Prelat, qui bien informé de son merite, l'ordonna Prestre, & lui permit de prescher, & de travailler au salut des ames. Il lui offrit aussi une terre de grand revenu, pour y fonder un monastere; mais ce Saint l'en remercia, lui marquant qu'il aimoit mieux se retirer dans un desert, & y vivre dans la pauvreté. Il choisit en effet pour sa demeure un lieu solitaire, & non cultivé, sur la riviere de Loire, ce qui fut un sujet d'estonnement au peuple, qui admira qu'il s'allat ainsi establis dans un bois. Le lieu avoit pourtant ses avantages, estant proche d'une riviere, qui pouvoit fournir du poisson, & d'autres commoditez. Il y commença un petit ermitage, & y assembla quelques Religieux par le secours d'Engilbert, qui lui envoya ce qui estoit necessaire pour son establisement. Une riche veuve des environs l'ayant un jour veu travailler des mains avec ses disciples, resolut de l'assister, & lui vendit, ou pour mieux dire, lui donna une terre, n'exigeant de lui pour prix que du vin, dont il promit de lui faire present de temps en temps. Il y avoit tout proche un lieu abandonné, & qui ne servoit de retraite qu'aux bestes. Saint Ricmir s'y transporta par le conseil d'Engilbert, & l'ayant nettoié & cultivé, il y bastit un monastere. Il pria ensuite ce Prelat d'en dedier l'Eglise. Mais cet Evêque ne voulut point lui faire cette grace qu'auparavant il ne lui eut fait une donation de ce monastere, & de celui qu'il avoit fondé en Touraine, afin que le tout fust

*Act. sac. 3. part.  
1. pag. 231.*

à l'avenir sous la dépendance , & la protection de l'Eglise du Mans : Precaution utile pour maintenir ces nouvelles maisons , & pour empêcher le trouble qu'auroient pû susciter les parens du Saint , ou des usurpations pareilles à celles , dont l'on vient de voir un exemple. Le Saint suivit ce conseil , après quoi Engilbert dedia le monastere en l'honneur des saints Apostres , & y offrit quelques biens du domaine de sa Cathedrale. La communauté s'augmenta sous la discipline de saint Ricmir , & fut composée d'environ quarante Religieux. Il recut le don des miracles , & en fit plusieurs pour le soulagement des malades. Un jour se disposant à celebrer la messe , il vint un aveugle qui le supplia instamment d'avoir compassion de lui ; le Saint lui répondit , qu'il devoit premierement songer à mettre sa conscience en bon estar , & l'exhorta à s'aller confesser à un des Prestres , & ensuite à faire des prieres dans la place qui estoit entre l'autel des saints Apostres , & le lieu où repositoient les reliques. L'aveugle obeit , & cependant le Saint offrit le sacrifice. Après qu'il l'eut achevé , il vint trouver l'aveugle , & le guerit en faisant sur ses yeux le signe de la croix. Il employa encore ce signe sacré pour ouvrir les portes d'une prison du Mans , & en faire sortir des miserables , qui le voiant passer , avoient imploré son assistance. Il fit ce miracle en un jour de Dimanche , & tâcha en vain de le cacher : car Dieu permit qu'il devint public , & qu'il fut connu de tout le monde. Il alla ensuite à la Cathedrale , & après y avoir entendu la messe , qui fut celebrée par Engilbert , il voulut s'en retourner secretement à son Abbaie. Mais ce Prelat en aiant avis , le fit venir auprès de lui , & lui commit la direction du monastere de saint Aubin , qu'il avoit basti & doté des biens de sa Cathedrale , pour des Religieuses qui servoient Dieu sous la regle de saint Benoist. Engilbert le choisit pour cet emploi , parce qu'il n'avoit point alors dans le diocese un Religieux de si grand merite , ny qui fut plus propre pour conduire dans la voie du ciel ces épouses du Sauveur. Pendant qu'il les gouvernoit , il y en eut une à qui il vint à la teste un grand ulcere , qui lui causoit de si extremes douleurs , que l'on ne doutoit point qu'elle n'en mourut. Ses sœurs l'aient amenée au Saint , il mit de sa salive dans le mal , il ordonna à toute la communauté de faire des prieres avec luy , & elle fut ainsi guerie. Il retourna ensuite à son monastere , avec l'agrement & la bene-

*Ci-devant p. 478.*

*Vade & da unum  
Sacerdotum puriter  
confessionem  
tuam, &c. Ibid.  
pag. 230.*

*In quo (monasterio  
sancti Albini)  
sanctimoniales sub  
Regula pii patris  
Benedicti viventes  
posuerat. Ibid.  
pag. 231.*

## CH. XXII.

Erat ei semper  
vilis cibus, & ve-  
stitus, sed maxime  
quadragesimali  
tempore. *Ibid.*  
pag. 232.

\* Engilbert mourut  
avant la fin du  
regne de Childébert  
III. parce qu'il se  
trouve des Chartes  
de ce Prince accor-  
dées à Herlemont  
successeur d'Engil-  
bert.

## X.

Fondation du  
monastere de  
saint Laure, &  
de celui de saint  
Melaine.

*Æt. ibid. pag.*  
566.  
*Histoire des Saints*  
*de Bretagne du*  
*P. Albert le*  
*Grand. 16. De-*  
*cembr. pag. 735.*  
*6. Novembr. pag.*  
*516.*

## XI.

De saint Goez-  
nou.

*Scavoir l'an 675*  
*selon le mesme Au-*  
*teur, sur le 25.*  
*Octob pag 470.*

dition d'Engilbert, & son retour donna d'autant plus de consolation, & de joie à ses disciples, que dès qu'il fut arrivé, il rendit la veüe à un d'entr'eux, qui estoit aveugle depuis long-temps. Sa vie estoit pour eux une leçon continuelle de penitence. Il estoit toujours mal vestu, & couvert d'un habit pauvre, & propre à lui attirer du mepris, & il estoit aussi fort austere à l'égard du manger, mais principalement en Carême: car alors il ne prenoit pour nourriture que du pain d'orge, qu'il faisoit lui-mesme, & il auroit souhaité de pouvoir toujours vivre ainsi du travail de ses mains, afin de n'estre à charge à personne. On met sa mort vers l'an 710. Il est certain qu'il sortit de ce monde avant Engilbert, dont la vie & le pontificat finirent avant l'an 711. \* Car Arrie successeur du Saint fut establi dans la charge d'Abbé par ce mesme Evesque. Les Actes de saint Ricmir ont esté écrits du temps de cet Arrie, ce qui fait qu'ils sont fort seurs, & fort dignes de creance.

Judicael Roy, ou plutost Comte de Bretagne, quitta sa couronne, pour ne plus penser qu'à son salut, & se fit Religieux dans le monastere de saint Jean, ou de saint Meen de Gaël, dont on lui attribue la fondation. Sa conversion fut l'effet des entretiens qu'il avoit eus quelque temps auparavant avec saint Eloi, & saint Ouën, qui lui avoient parlé de la vanité des choses de la terre. Un jeune homme d'une famille riche & considerable, appellé Laure, aiant quitté son pais, & renoncé au monde, vint en Bretagne, y bastit un monastere par le secours de Judicael, & y éclatta par sa sainteté, & par ses miracles. C'est ce qui s'en trouve dans un ancien manuscrit, qui marque aussi que l'on avoit écrit la vie de saint Laure, mais qu'elle ne se trouvoit plus. On dit que Salomon Roy, ou Comte de Bretagne, fit transporter à Rennes le corps de saint Melaine vers l'an 630. & qu'il le mit dans une Eglise, près de laquelle il bastit un monastere, qui fait aujourd'hui un des principaux ornemens de cette ville. Bertulfe qui en fut le premier Abbé, assista en 644. au troisieme Concile de Chalon, comme deputed, & procureur de Duriotere Evesque de Rennes.

Le monastere qui estoit autrefois à Landtgoesnou près de Brest, devoit son origine aussi bien que son nom à saint Goez-nou, qui le fonda vers l'an 640. Son frere Majan, qui estoit Ermite, en conduisit les bastimens, & reussit sur tout dans la construction

construction du chœur de l'Eglise. Depuis saint Goznou gouverna le diocèse de Leon. Après vingt-quatre ans d'Episcopat il fut tué par un accident, ou plutôt par la méchanceté d'un Architecte qui travailloit dans Kemperlé. Estant allé à ce monastere avec son frere Majan, ils y furent reçûs par le saint Abbé Corbasse, qui faisoit faire quelques bâtimens. Dans la conversation qu'ils eurent avec lui, on loüa fort la belle structure du monastere de Goznou, & principalement du chœur de l'Eglise, qui estoit l'ouvrage de Majan. Ces louanges furent insupportables à l'Architecte de Kemperlé: il crut qu'elles obscurcissoient sa reputation, & que l'on ne feroit nul estime de l'édifice qu'il avoit commencé. La jalousie qu'il en eut, devint si furieuse, que pour la satisfaire, il ne craignit point de s'attaquer à la personne sacrée du saint Evesque. Travaillant dans un lieu fort élevé, il le vit passer en bas, & aussi-tost il laissa tomber, comme par accident, un marteau fort pesant, qui rencontra la teste du Saint, & lui fit une plaie mortelle. Il mourut l'an six cens soixante-quinze, & fut enterré dans Kemperlé par saint Corbasse, mais peu de temps après, on le transféra ailleurs.

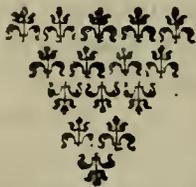
Saint Albert qui estoit originaire de Séez, aiant renoncé au monde, bastit & gouverna le monastere de Gambrun, dans un pais que l'on ne marque point. Il recitoit tous les jours trois Offices, celui de saint Benoist, celui de saint Coloman, & le Romain. Il redoubloit ses aumônes le jour de Noël, & le Jeudi saint, & y distribuoit reglement une certaine somme d'argent aux pauvres. On lui attribuë encore d'autres actions, mais elles sont de saint Evroul, ainsi que l'on peut voir en conferant ensemble les vies des deux Saints.

---

 XII.

*Et de Gambrun.*

*Act. sac. 3. part. 2. pag. 526.*



## C H A P I T R E   X X I I I .

*De la fondation des Abbaies de saint Vandrille, & de Fecan.  
De saint Ansbert Archevesque de Rouen. De saint  
Condé-Prestre, & Ermite.*

I.  
*Accroissement  
de l'Ordre mo-  
nastique dans le  
diocese de Rouen  
sous le pontificat  
de saint Oüen.*

*Vide Aët. sac. 4.  
part. 1. n. 211.*

**L**A plupart des monasteres que nostre Ordre possède en Normandie, ont esté fondez dans le septième, ou dans l'onzième siecle, les uns avant, & les autres après l'establissement des Normans dans cette province. La fondation des premiers se rencontre avec le pontificat de saint Oüen, qui pendant quarante-trois ans qu'il gouverna l'Eglise de Rouen, se porta avec ardeur à toutes les actions de pieté, mais eut un zele particulier pour la propagation de l'estat religieux. Il en avoit déjà donné des preuves, en faisant bastir, & en dotant richement l'Abbaie de Rebais. Depuis aiant esté élu Archevesque de Rouen, il fut sacré l'an troisième du regne de Clovis second, qui répond à l'an 647. selon Sigebert, selon plusieurs autres à l'année 646. & selon d'autres à l'an 640. Nous suivrons cette derniere opinion, comme estant la mieux fondée & la plus seure. Pendant le pontificat du Saint, qui s'estendit ainsi depuis l'an 640. jusqu'à l'an 683. on fonda dans son diocese, Fontenelle, ou saint Vandrille, Fecan, Jumiege, Pavilli, saint Saens; Montivilliers.

II.  
*Saint Van-  
drille se fait  
Religieux.*

*Gesta SS. Patrum  
Fontanel. cœnobii.  
Spic. l. tom. 3.  
pag. 188.  
Aët. sac. 2.  
pag. 524.*

Fontenelle qui est un des monasteres de France, qui a produit plus de Saints, est situé dans le païs de Caux, à cinq lieuës de Rouen. Il porte aujourd'hui le nom de saint Vandrille son Fondateur, & son premier Abbé. Ce Saint estoit d'une famille noble du territoire de Verdun, & parent de deux des principaux Seigneurs de France, sçavoir de Pepin, & d'Erchinoald. Il fut élevé à la Cour de Dagobert premier, qui le fit Comte du Palais. Ses parens l'aïant marié, il persuada à sa femme de garder la continence. Elle entra dans un cloistre, & y vécut saintement. Pour lui il suivit le conseil qu'il lui avoit donné, & se fit Religieux dans le monastere de Montfaucon, nouvellement fondé par saint Baudri dans le diocese de Verdun. Dagobert l'aïant rappelé auprès de lui

parce qu'il ne lui avoit pas demandé permission de se retirer de la sorte ; le Saint retourna à la Cour , & avant que d'entrer dans le Palais de ce Prince , il fit une action de charité , qui lui attira le mepris , & la raillerie des gens du monde , mais qui fut un agreable spectacle aux yeux de Dieu , & des Anges. Il rencontra devant le Palais , un pauvre homme , dont la charette demouroit enfoncée dans un borbier par la foiblesse des chevaux qui la tiroient. Nul ne se mettoit en peine de le secourir , & chacun lui faisoit plustost insulte , l'accusant d'embarasser le chemin. Le Saint qui sçavoit de quelle estenduë est le precepte d'aimer le prochain comme soi-mesme , se crut obligé de l'assister , & pour cet effet descendit de cheval. Il alla promptement vers cet homme , il l'aida à degager sa charette , & aiant gasté son habit , il devint un sujet de risée à quantité de personnes , qui ne connoissoient pas le merite de cette action. Un Ange sous la forme d'un jeune homme , s'apparut à lui , & en un instant osta la bouë de dessus son habit , qui parut plus blanc & plus net qu'il n'estoit auparavant. Le Saint se presenta ensuite devant le Roy , & luy ayant fait entendre la resolution qu'il avoit prise de se devoüer au service de Dieu , il en obtint de lui la permission , avec défense à qui que ce fut de traverser son dessein. Se voiant ainsi entierement délivré des liens du siecle , il bastit , ou acheva le monastere d'Elisange , ou de saint Ursits , sur un fond qui lui appartenoit , & il y mena une vie tres-austere , & tres-penitente. Quand il avoit besoin de prendre un peu de repos , il se couchoit dans sa cellule , revêtu d'un cilice. Reposant ainsi une nuit , il vit en songe un Ange qui parut le conduire à l'Abbaie de Bobiſ , & lui en monstra les cellules , & les autres lieux reguliers , ce qu'il prit pour une marque certaine , que Dieu vouloit qu'il y allât faire les exercices de la vie religieuse. Dans cette persuasion , il se transporta à ce monastere , & y passa quelque temps : il fit ensuite le voiage de Rome , puis il se retira dans un monastere appellé Romans , qui estoit peut-estre un de ceux qu'avoit fondé saint Romain , frere de saint Lupicin , ou plustost l'Abbaie de Roman sur l'Isere , rebastie depuis par saint Bernard Archevesque de Vienne : il y demeura dix ans , pratiquant exactement l'obeissance , & tout ce qui est prescrit par les loix de l'estat religieux.

Dieu lui aiant ordonné dans une autre vision , de passer

Ppp ij

*Ibid. pag. 537.*

III.

*Il bastit Fontelle , ou l'Abbaie de saint Vandrille.*

## CH. XXIII.

*Saint Vandrille  
bastit l'Abbaie de  
Fontenelle, qui a  
depuis porté son  
nom.*

Non debemus  
computare annos  
quos in cœnobio  
degimus, sed quod  
sine querela in  
mandatis Dei vi-  
ximus. *Ibid. pag.  
531.*

dans la Neustrie, il en demanda permission à son Abbé, & se rendit auprès de saint Oüen. Il reçut l'ordre de la prestrie, & vers l'an 648. il fonda le monastere de Fontenelle. Il lui vint de toutes parts des disciples, dont plusieurs estoient de famille noble, & lorsqu'il mourut, sa communauté se trouva composée de près de trois cens Religieux. Il les animoit par ses exhortations à s'avancer dans la voie du ciel, & il les avertissoit de ne point juger de leur conversion par le nombre des années qu'ils avoient passé dans le cloistre, mais par leur progres dans la vertu. Il ne souffroit point qu'aucun possédât rien en propre, & si quelqu'un contrevenoit à cette loi, il le retranchoit de la societé des autres, & le mettoit en penitence. Tout vieux qu'il estoit, & mesme estant âgé de plus de quatre-vingt ans, il travailloit des mains pour leur donner un exemple d'humilité.

## IV.

*Il presche dans  
le pais de Caux.*

Quamvis potens  
persona Christum  
in eis adoraret, ac  
veneraretur. *Ibid.  
pag 544.*

## V.

*Ses disciples.*

Il prescha l'Evangile dans le pais de Caux, & il s'appliqua à l'instruction des peuples avec d'autant plus de zele, qu'ils en avoient plus de besoin, estant fort dereglez, & n'ayant rien de Chrestien que le nom. Ses predications y firent beaucoup de fruit. Quelques-uns qui estoient retombez dans les erreurs du paganisme, briserent leurs Idoles. D'autres qui ne vouloient pas seulement entendre parler des loix de l'Evangile, s'y assujettirent avec humilité. D'autres qui ravissoient le bien d'autrui, quitterent ce desordre, & pratiquerent l'aumône. Les seculiers avoient tant de veneration pour les Prestres, & pour les Religieux, que les plus qualifiez les rencontrant quelque part, se prosternoient devant eux, pour honorer J E S U S - C H R I S T dans leurs personnes.

Il eut entre ses disciples, Sindard, Hartbain, saint Lambert, saint Godon, & saint Ansbert. Sindard estoit Diacre & Religieux de Fontenelle. Aiant esté envoyé dans la Guienne pour les affaires de la communauté, il amena de Bordeaux une sainte Religieuse nommée Hildemarche, dont il sera parlé ci après, & il rapporta en Normandie des reliques de saint Saturnin de Toulouse, & de saint Amand de Rodez. Ces reliques furent mises dans deux Eglises que bastit saint Vandrille, l'une sur une montagne voisine de son monastere, & l'autre à une demie lieuë de là, & qu'il accompagna de cellules pour loger les Religieux, qui chanteroient l'Office dans ces lieux saints. Hartbain estoit fils d'un grand Seigneur, nommé Erembert. Lorsqu'il

se fit Religieux dans Fontenelle , il y offrit une terre , que l'on croit estre celle de Boissi , où le saint Abbé fonda un petit monastere. Il mena une vie fort vertueuse , & qui donna de l'édification à toute sa communauté. Saint Vandrille bastit encore un petit monastere dans une terre qui lui fut donnée par un grand Seigneur , appelé Varaton. Le saint Abbé avoit un neveu , nommé Godon , dont il obtint de Dieu la conversion par de ferventes prieres. Godon embrassa la profession religieuse dans Fontenelle. Il alla à Rome par l'ordre de son oncle , & il en rapporta de saintes reliques ; avec les ouvrages de saint Gregoire Pape , & d'autres livres. Il fut depuis Abbé d'Oye ( ou de saint Gon ) dans le diocese de Troie.

Aprés la mort de saint Vandrille , que Dieu appella à la gloire du ciel l'an six cens soixante & six , ses Religieux se preparerent à l'élection d'un Abbé , par un jeûne de trois jours , & ensuite firent choix de saint Lambert son disciple. On avoit écrit la vie de saint Lambert , mais il n'en reste plus qu'un fragment. Il naquit dans le pais de Theroüane , c'est à-dire vers Boulogne , ou saint Omer ; il eut deux oncles , dont l'un qui s'appelloit Robert , fut Chancelier de France , & l'autre nommé Halbert eut de grands emplois , que l'on ne marque pas. La noblesse du Saint , le credit de ses parens , & ses belles qualitez lui donnerent aussi entrée à la Cour , & il y tint un rang considerable auprès de Clotaire troisiéme. Mais meprisant cet avantage , & tournant toutes ses pensées , & toutes ses pretensions vers le ciel , il quitta la milice du siecle , & il vint à Fontenelle pour embrasser celle de la Religion. Lorsqu'il se fit couper les cheveux , pour estre admis au nombre des Novices , il fit quelque presens au monastere , & y donna quantité d'or , qui seroit d'ornement à son baudrier , & au reste de son équipage. Il fut Abbé environ douze ans , & dans les fonctions de sa charge , il suivit les conseils de saint Ansbert son successeur , & se conduisit *selon la Regle des saints Peres* , c'est-à-dire selon les maximes des plus excellens maistres de la vie religieuse. Que si l'on pretend que par ce mot de *Regle* , on doit entendre la Regle monastique de sa communauté , on pourroit douter si ce n'estoit point la Regle de saint Benoist , jointe avec celle de saint Colomban , puisqu'au siecle suivant , ces deux Regles se trouvoient reliées ensemble avec le martyrologe dans la bibliothèque de Fontenelle ; mais on peut aussi expliquer ces termes

*Spicil. tom. 3.  
pag. 192.*

VI.  
*Saint Lambert second Abbé de saint Vandrille.*

*L'An 8. de Clotaire III. c'est-à-dire, l'an 663.*

*In tractando grege Domini secundum normam sanctorum Patrum strenue cuncta arque irreprehensibiliter gerebat.*

*Act. sac. 2 pag. 1052. an. 698. | Act. sac. 3. part. 2. pag. 463.*

C H. XXIII.

*Vide Act. sac. 2. pag 1050.**Sac. 3. part. 2. prefat. n 37. Et sac. 4. part 1. prefat. n. 112.**Haltbertus sequenti tempore ab ipso sancto viro Lambertus clericatus suscepit habitum. Sac. 3. part. 2. pag. 463.**Albertus sub Abbate Lambertus sequenti tempore in Fontanella monasterio monachus efficitur. Act. sac. 2. pag. 1050.*

de la seule Regle de saint Benoist , qui a esté appellée *la Regle des Peres* , & qui sans doute estoit en usage dans cette Abbaie , comme il paroist par l'ancienne chronique , & par les Actes de saint Ansbert. Le Roy Childeric second eut beaucoup de consideration pour saint Lambert , & augmenta le revenu de son monastere par diverses donations , dont l'on en marque deux faites l'an onzième de son regne , qui estoit la cinquième année que le Saint faisoit la fonction d'Abbé , c'est-à-dire l'an 670. & c'est pourquoy nous avons rapporté la mort de saint Vandrille à l'an 666. Saint Lambert eut entre ses disciples son oncle Haltbert , saint Erembert , & saint Condé , dont il sera parlé ci-après. Le fragment de ses Actes parlant du premier , dit qu'il reçut de saint Lambert , *l'habit de la cléricature* , & Aigrard dans la vie de saint Ansbert écrit qu'il *se fit Moine* dans Fontenelle : ce qui est encore une preuve de ce que nous avons remarqué , sçavoir que les Auteurs de ce temps-là designoient quelquefois les Religieux par le nom de Clercs ; observation qui nous sera utile dans la suite. Le Roy Thierrî aiant donné à saint Lambert la terre de Dusere dans la Provence , il y bastit un monastere , qui dépendoit de celui de Fontenelle , & qui fut depuis ruiné par les Sarrazins. Le Saint fut ensuite élu Archevesque de Lyon , & contraint d'accepter cette dignité. Il en remplit exactement les devoirs , & l'an 688. nostre Seigneur , le Prince des pasteurs , lui donna la couronne du ciel.

## VII.

*Saint Ansbert , & sainte Angadrême son Epouse , s'engagerent dans la vie religieuse.*

Nous avons déjà dit que saint Ansbert lui succeda dans la charge d'Abbé. Ce Saint nâquit à Chauissi , village du Vexin , situé sur la riviere d'Epte. Son pere qui s'appelloit Sivin estoit un homme de qualité , qui prit beaucoup de soin de son éducation , & le fit instruire mesme dans les lettres saintes. Ses maistres n'eurent pas beaucoup de peine à les lui apprendre , parce qu'il avoit un naturel docile , & un esprit vif , & propre à l'estude. Il fit aussi tant de progresz dans la pieté , que dès sa premiere jeunesse , il commença à mepriser les choses de la terre , & à n'avoir de goust que pour la verité de l'Evangile. Une vertu si solide n'agréoit point à Sivin : comme il n'avoit d'enfans que lui , il vouloit que son fils s'attachât au monde , il taschoit de le divertir , & le menoit souvent à la chasse. Le Saint l'y accompagnoit plustost par obeissance , que par inclination , & ne prenoit point de plaisir à cet exercice. Son pere qui ne pensoit qu'à le bien establir dans le monde , jugea qu'il

l'y devoit arrester par les liens du mariage, & il ne fallut pas moins qu'un miracle pour rompre son dessein ; car aiant prié Robert Chancelier de Clotaire troisiéme, de lui accorder sa fille Angadrême pour son fils. Les deux peres sans beaucoup consulter la disposition de leurs enfans, les engagerent à le donner reciproquement leur foi. Les deux parties avoient cependant une egal éloignement du mariage : la pieté d'Angadrême ne cedit point à celle d'Ansbert, elle souhaittoit avec ardeur de pouvoir demeurer dans le saint estat de la virginité, & pour n'en pas sortir, elle pria JESUS-CHRIST, qu'elle avoit choisi pour son époux, de lui envoyer quelque maladie, qui la rendit laide & difforme. Sa priere fut exaucée, une horrible lepre lui defigura le visage, & après que ses parens eurent en vain tenté des remedes, elle eut la joie de se voir délivrée de l'engagement où elles'estoit mise. Estant ainsi en pleine liberté, elle reçut à Roüen le voile sacré des mains de saint Oüen Archevesque de cette ville, & Nostre Seigneur la guerit de son mal, & lui rendit en un instant sa premiere beauté. Elle eut depuis la conduite du monastere d'Oroer près de Beauvais. Pour saint Ansbert, il ne put encore se tirer du monde, son pere le mena malgré lui à la Cour de Clotaire troisiéme, Prince fort jeune, qui regnoit sous la tutelle de sainte Bathilde, & les parens du Saint y parlerent si avantageusement de son merite, qu'il fut substitué à Robert dans la dignité de Chancelier. Telle estoit sans doute sa charge, puisque selon ses Actes, qui sont d'un Auteur presque contemporain, elle consistoit à garder le sceau du Roy, & à dresser les privileges que l'on obtenoit du Prince. Il fit quelque temps cette fonction, mais sans attachement ; il évitoit le faste, & pratiquoit l'humilité, il nourrissoit son ame par la meditation des choses divines, il excitoit au bien ceux qu'il voioit dispozez à profiter de ses avis, & il taschoit de leur inspirer l'amour & le desir de la felicité du ciel. Les objets qui d'ordinaire ne font que flater les sens, & donner un vain divertissement, lui servoient à élever son cœur à Dieu. Quand il entendoit la musique du Roy, il pensoit aux saints concerts des Anges : enfin faisant reflexion sur cette maxime de l'Evangile, que pour estre disciple de JESUS-CHRIST, il faut renoncer à tout ce que l'on possede, il resolut de l'executer, non seulement quant à la preparation du cœur, ainsi que tout Chrestien y est obligé,

*Act. sac. 2. pag.*  
1049.  
*Bolland. 9. Fe-*  
*bruar.*

*Pristinæ pulchri-*  
*tudini & speciei*  
*eleganti exemplò*  
*est reddita. ibid.*

## C H. XXIII.

*Ver. l'an 660.*

Ut sicut Apostolica & monastica docet Regula sciret ad quid venerat. *Act. Ibid. pag. 10 1. ce qui a relation au 58. Chapitre de la Regle de S. Benoist.*

Noviter veniens quis ad conversionem non ei facilis tribuatur ingressus, sed sicut ait Apostolus, probate spiritus si ex Deo sunt, &c.

Clericatusque habitu decorabilem reddiderunt. *Act. Ibid. p. 1052.*

## VIII.

*Exactitude du Saint à garder la Regle.*

*Hieron. Epist. ad Rustic. S. Columb. Regul. cap. ult.*

Et cœpit eum carius diligere sicut monastica docet norma, nitore religionis pollentem omnimodis diligendum. *Ibid. pag. 1051. ce que l'Auteur dit en veue de la Regle de S. Benoist c. 2. non unus plus amatur, quam alius nisi quem in bonis actibus, aut obedientia invenerit meliorem.*

mais mesme exterieurement, & dans toute son estenduë, & tout brulant de l'amour divin, il quitta secretement la Cour, & s'en alla tout seul à Fontenelle. Dès qu'il y fut arrivé, il pria saint Vandrille de l'admettre au nombre de ses disciples. Le Saint lui répondit avec douceur & gravité, que suivant la regle Apostolique & monastique, il falloit auparavant examiner sa disposition, & voir si effectivement il estoit venu dans le cloistre pour y travailler à son salut. Ansbert se soumit à cette loi, & après avoir donné des marques d'une veritable vocation, il fut revêtu de l'habit de Clerc, c'est-à-dire, de Religieux, par l'avis de la communauté.

Le saint Abbé voiant que son Novice avoit beaucoup d'esprit, & qu'il goustoit fort les divines Ecritures, & les autres livres de pieté, lui en fit donner plusieurs, afin qu'il se remplit de bons sentimens. Un jour Ansbert lisant la lettre de saint Jerôme à Rustique, il fut fort touché de cet endroit où le saint Docteur marque, *qu'il faut qu'un Religieux vive en commun avec plusieurs autres sous la discipline d'un Pere spirituel, & qu'il tasche de profiter des bons exemples de ses confreres, apprenant de l'un à estre humble, de l'autre à estre patient, & ainsi des autres devoirs de la vie Chrestienne*, & il resolut de pratiquer cet avis.

Il le pratiqua en effet, & après s'estre bien establi dans l'humilité qu'il regardoit comme le fondement de la perfection, il acquit les autres vertus dans un degré si éminent, qu'il en devint un modele pour ceux de la communauté. Aussi saint Vandrille le propoisoit en exemple, & lorsqu'il voioit quelques moines tièdes, & negligens, il leur disoit de jeter les yeux sur ce Novice, qui se trouvoit le premier à l'Office divin, & se rendoit le plus exact de tous dans les autres devoirs de l'Observance. *Il commença aussi à l'aimer plus que les autres suivant la Regle*, qui veut que l'on ait plus d'affection pour ceux qui ont plus de pieté & de vertu. Il voulut de plus qu'il reçut les Ordres sacrez; & pour cet effet il l'envoia à Roüen, où saint Oüen lui conféra le caractère du Sacerdoce. La grande application de saint Ansbert à la lecture des livres sacrez ne lui estoit point un sujet de se dispenser du travail des mains. Un jour il demanda permission de s'y occuper plus que les autres; parce qu'il en avoit besoin pour mortifier sa chair, & le saint Abbé la lui accorda en presence des autres Religieux, alors assemblez dans le Chapitre, qui furent tres-édifiez d'une action

si humble & si penitente. Saint Vandrille avoit planté une vigne à cinq cens pas du monastere ; quelques Religieux y travaillant un jour avec saint Ansbert, le Prince Thierrri qui prenoit en ce quartier-là le divertissement de la chasse, les vint trouver, afin d'avoir la satisfaction de voir le Saint, dont le nom ne laissoit pas d'estre celebre, quoiqu'il vécut dans l'obscurité du cloistre. Saint Ansbert lui donna sa benediction avec quelques avis de pieté, & lui predict qu'il regneroit, mais qu'il auroit beaucoup à souffrir, avant que de triompher de ses ennemis : sur quoi Thierrri lui répondit que si la divine Providence l'élevoit au trône, il souhaitteroit fort de contribuer de son autorité à sa promotion à l'Episcopat, estant persuadé que l'Eglise en recevoit un grand avantage. Le Saint repartit à ce Prince, qu'il se croioit fort indigne de cet honneur, & l'assura de nouveau qu'il porteroit la couronne, & que pour preuve de la verité de cette prediction, il trouveroit à son retour sa tente environnée d'une agreable verdure, nonobstant la rigueur de l'hyver. Quoique le Saint se fatiguoit ainsi par le travail des mains, il dormoit peu. Après avoir pris ce peu de repos, il s'occupoit à l'estude, & à la meditation des choses celestes, & ce saint exercice lui inspiroit un zele & une ferveur, qui le rendoit infatigable dans le service divin. Son humble obeissance édifioit extremement tous les Religieux, & il n'y en avoit point qui n'eut de l'affection pour lui.

Aussi lorsqu'il fallut élire un autre Abbé en la place de saint Lambert qui les quittoit, ils donnerent tous leur voix à saint Ansbert qui estoit peut-estre leur Prieur ; au moins il est certain que saint Lambert se servoit de son conseil dans le gouvernement du monastere. Saint Ansbert marcha sur les traces de ses deux predecesseurs. Pour s'exciter à remplir ses devoirs, il consideroit sans cesse l'importance de sa charge, & que c'estoit un emploi bien difficile que *de gouverner des ames, & d'estre obligé de diversifier sa conduite pour regler les diverses mœurs d'un grand nombre de personnes.* Il instruisoit ses disciples par des discours de pieté, mais encore plus par l'exemple de sa vie, portant des habits d'une étoffe vile, & pauvre, pratiquant l'humilité & la patience dans les occasions, & exerçant liberalement la charité envers le prochain. Il bastit trois hospitaux, où il nourrissoit un certain nombre de pauvres. Il estoit exact, & veilloit avec grand soin sur son troupeau, en sorte neanmoins

## IX.

*Saint Ansbert  
est fait Abbé de  
Fontenelle.*

Regere animas,  
& multorum ser-  
vire moribus. *16.*  
*Ibid pag. 1053.*  
*Ce sont les propres  
termes de la Regle  
de saint Benoist,  
chap. 2.*

## CH. XXIII.

*Ipse autem studebat semper plus amari, quam timeri. Act. Ibid. pag. 1054. Ceci est encore dans la Regle. c. 64.*

*Ft quoniam sacerdotii dignitate fulgebat, confluentium ad se confessiones suscipiebat, &c. Ib pag. 1054.*

## X.

*Il succede à saint Ouen dans l'Archevesché de Rouen.*

*Ut ad ejus consultum veluti agere consueverat, nam confessor illius erat, de regni negotii tractaret. Ibid. pag. 1055.*

*Studebat etiam amore potius regere, quam terrore dominari. Ibid. pag. 1056.*

qu'il estoit plustost doux que severe, cherchant plustost à se faire aimer, qu'à se faire craindre. La reputation de sa pieté, & de son intelligence dans les choses spirituelles, attiroit de routes parts un grand nombre de fidelles, qui venoient lui demander des avis pour leur salut, & comme il estoit Prestre, il entendoit la confession de leurs pechez, & leur donnoit les instructions dont ils avoient besoin pour le reglement de leur vie. Plusieurs de ces personnes se firent Religieux dans son monastere, & y offrirent de leurs biens.

Le Saint estoit en si grande consideration auprès de saint Oüen Archevesque du diocese, que ce saint Prelat estant tombé malade à Clichy, où Thierrri avoit convoqué les Estats du Roiaume, pria ce Prince, que ce saint Abbé fut son successeur: à quoi s'accorderent aussi les vœux, & les suffrages du Clergé, & du peuple de Rouen. Thierrri eut son election fort agreable, & l'appella aussitost à Clichy, sous pretexte d'avoir son avis sur quelques affaires, car il avoit coûtume de le consulter ainsi, & mesme il l'avoit choisi pour son Confesseur. Saint Ansbert qui se jugeoit indigne de l'Episcopat, s'excusa d'abord d'aller à Clichy, mais enfin pressé par les ordres du Roy, il y alla, & fut sacré Evesque par saint Lambert, & par les autres Prelats, qui se trouvoient dans l'assemblée des Estats. Comme sa vertu estoit solide, & accompagnée d'autres grands talens, elle éclatta plus que jamais dans cette nouvelle dignité. Il s'appliqua sur tout à prescher la parole de Dieu, & à soulager les pauvres. il prit soin de la reparation des Eglises, & ceda pour cet effet aux Prestres ou Curez, de certains revenus qui lui appartenoient selon la discipline des Canons. Il faisoit souvent la visite de son diocese, menant avec lui des personnes d'une vertu éprouvée, pour l'aider dans ses fonctions. Sa conduite dans l'Episcopat estoit fort semblable à celle qu'il avoit tenuë dans la charge d'Abbé; car se souvenant qu'il estoit le Pasteur, & non pas le Seigneur des ames, il aimoit mieux les gouverner, & les porter au bien par charité, & par amour, que de dominer sur elles par terreur, & par crainte. Il transféra le corps de saint Oüen, qui avoit esté enterré dans l'Eglise abbatiale de saint Pierre, & le plaça dans un lieu plus éleve, & plus honorable. Cette ceremonie se fit le jour de l'Ascension, & fut des plus celebres. Les Religieux, & mesme les Religieuses de la ville, & des environs y assisterent. Le Saint don-

na à dîner à un grand nombre de personnes , mais au lieu de manger avec les principaux des conviez , il prit soin des pauvres , & selon sa coutume il les servit à table.

Pour affermir la regularité dans le monastere de saint Vandrille , il y accorda un privilege , où il permit aux Religieux d'élire un d'entr'eux pour Abbé , & leur ordonna de continuer à servir Dieu selon la Regle de saint Benoist , comme ils avoient fait lorsqu'ils estoient sous sa conduite , & que s'il leur arrivoit de s'écarter de la droite Observance prescrite par cette sainte Regle , ils pourroient estre reformez , & remis dans la pureté de la discipline par l'autorité des Superieurs Ecclesiastiques. Ce privilege fut confirmé par un Concile que saint Ansbert tint à Rouën vers l'an 689. & où il se trouva seize Evesques , & entr'autres Radbert Archevesque de Tours , saint Regule ou Rieul Archevesque de Reims , saint Salvius Evesque d'Amiens , saint Aquilin Evesque d'Evreux , Ansoald Evesque de Poitiers , &c.

L'ennemi du genre humain ne pouvant souffrir le grand fruit que faisoit saint Ansbert dans son diocese , lui suscita des envieux qui le rendirent suspect à Pepin Maire du Palais , & lui persuaderent que ce Prelat estoit contraire à ses interests. Comme ils répandirent cette calomnie pendant un differend qu'eurent ensemble les principaux Seigneurs de France , touchant la division & le partage du royaume , il y a apparence , que ce fut incontinent après la mort de Thierry troisiéme. Quoiqu'il en soit , Pepin qui avoit tout pouvoir dans la Neustrie , relegua saint Ansbert dans le monastere d'Haumont en Hainault. Les Religieux de cette Abbaie tirerent beaucoup d'avantage de son exil , car il les édifia par l'austerité de ses jeûnes , & par son assiduité à la priere , & sa ferveur les rendit encore plus fervens. Il composa aussi pour eux des traitez spirituels , qui ne se trouvent plus. On sçait seulement qu'il decida diverses questions en faveur d'un Reclus nommé Siuvin. Il ne negligea pas néanmoins de se justifier auprès de Pepin , & pour cet effet , il envoya vers ce Ministre Hadulfe Abbé d'Haumont , qui s'acquitta si bien de cet emploi , que le Saint eut permission de retourner dans son diocese. Mais comme il se dispoisoit à y revenir , il mourut vers l'an 698. Son corps fut transporté à son Abbaie de Fontenelle , où il avoit choisi sa sepulture , & cette translation ne se fit pas sans miracles. Une

## X I.

*Il donne un privilege à l'Abbaie de saint Vandrille.*

*Ut sicuti sub ejus regimine, ita inantea, & ipsi & posterum eorum secundum Regulam sancti Benedicti fidei iter Christo deservient, &c. Ibid. pag. 1056.*

## X II.

*Exil & mort du Saint.*

*L'an 692.*

femme possédée du demon ayant touché le linceüil qui couvroit le Saint , fut aussi tost délivrée. Radamaſte & Berthold Seigneurs de la terre où ce miracle arriva , la donnerent au monaſtere de Fontenelle , & y embrasserent la profession religieuse. Dieu opera encore plusieurs guerisons surnaturelles au mesme lieu , ce qui porta l'Abbé Hildebert à y bastir une Eglise à l'honneur du Saint. Il fit aussi écrire sa vie par un Religieux nommé Aigrard , qui lui dedia son ouvrage. Hildebert gouverna la communauté de Fontenelle depuis l'an 684. jusqu'à l'an 702.

## XIII.

*Fondation de  
l'Abbaye de Fecan.*

Le bienheureux Vaningue , Gouverneur du païs de Caux , contribua beaucoup par son autorité , & par ses liberalitez à l'establissement des maisons religieuses. Estant tombé malade à Fecan , il eut un extase où il vit la felicité des Saints , & les supplices des damnez , & il reçut assurance qu'il vivroit encore plusieurs années , Dieu lui ayant accordé ce temps par l'intercession de sainte Eulalie martyre. Il bastit dans le lieu mesme , où il avoit eu cette vision , un monaſtere de Religieuses , où il mit pour premiere Abbessé sainte Hildemarche , dont il a esté parlé ci-devant , & il le soumit à la direction de saint Vandrille par la permission de saint Oüen. Cette communauté devint fort grande , & fut composée de trois cens soixante-six filles , qui chantoient continuellement l'Office. Vaningue suivant le pouvoir qu'avoient les Peres en ce temps là , offrit son fils Dizier à saint Vandrille , pour estre formé à la vertu dans le monaſtere de Fontenelle , selon la Regle de saint Benoist , & accompagna cette offrande de la donation de plusieurs terres , pour l'usage des serviteurs de Dieu.

*Act. ſac 2 pag.  
542. & 971.*

## XIV.

*Saint Erembert  
Evesque de  
Toulouse.*

*Vers. l'an 655.*

Ce monaſtere donna à l'Eglise de Toulouse un saint Pasteur nommé Erembert. Ce Saint estoit de Poissi , dans le diocese de Paris. Aiant quitté le siecle , il se fit Religieux à Fontenelle du temps de saint Vandrille. Il fut tiré du cloistre par l'ordre du Roy Clotaire , & par l'élection du peuple de Toulouse , pour estre ordonné Evesque de cette ville. Après avoir gouverné saintement son diocese environ douze ans , sa vieillesse ne lui permettant plus de continuer ses fonctions , il s'en retourna à Fontenelle , & y mourut vers l'an 671. Gamard son frere y embrassa aussi la profession monastique avec ses deux enfans Namnac , & Zachée , & il y donna une terre.

## XV.

*Saint Condé*

Saint Condé Prestre & Ermite Anglois , estant venu en

France avec ses trois disciples Cinomail, Zachée, & Jean, demeura quelque temps dans une solitude près de saint Valeri. La reputation de saint Lambert l'attira ensuite à Fontenelle, où selon la Regle monastique, il fut reçu avec toute sorte d'honneur & de charité. Il y passa quelque temps, & enfin il alla s'establir dans une Isle de la Seine, nommée Belcinac, qu'il obtint du Roy Thierrî troisième. Il y bastit deux Eglises, l'une en l'honneur de la sainte Vierge, & l'autre sous l'invocation de saint Pierre & de saint Paul, & il donna ce monastere à l'Abbaie de Fontenelle par deux actes, l'un passé du temps de saint Lambert, & l'autre pendant l'administration de saint Ansbert. Saint Condé mortifioit sans cesse son corps, afin de l'assujettir à l'esprit, & s'appliquoit beaucoup à la contemplation. Il mourut vers l'an 685. On l'enterra dans l'Eglise de saint Pierre qu'il avoit bastie. Mais depuis l'Isle de Belcinac aiant esté inondée, & couverte d'eau, on transféra ses reliques à Fontenelle.

CH. XXIV.  
*Ernite, & Fon-  
dateur du mo-  
nastere de Bel-  
cinac.*

Cum omnis hu-  
manitas ut mona-  
stica dictat norma,  
&c. fuisset exhi-  
bita. *Act. fac. 2.*  
*pag. 862.*  
*Reg. B. Benedicti.*  
*c. 53.*

## CHAPITRE XXIV.

*De la fondation des Abbayes de Jumiege, de Montivilliers,  
de Pavilli par saint Filbert: De sainte Austreberte.*

**A**Trois lieues de Fontenelle on bastit presqu'au mesme temps une autre Abbaie, non moins celebre en observance, & qui a esté encore peuplée d'un plus grand nombre de Religieux. Son nom est Jumiege, & son Fondateur saint Filbert, à qui plusieurs autres lieux de pieté doivent leur origine. Saint Filbert estoit de la ville d'Eause, qui subsistoit autrefois non loin de celle d'Aire en Guienne. Dès sa jeunesse il demeura à la Cour du Roy Dagobert premier, & y frequenta saint Oüen. Il est fort probable que le commerce qu'il eut avec ce grand serviteur de Dieu, contribua beaucoup à le preserver de l'amour du siecle, & à lui faire prendre la resolution d'abandonner tout pour se rendre un veritable disciple de JESUS-CHRIST. Aiant formé ce dessein à l'âge de vingt ans, il jugea sagement que pour le bien executer, il devoit se reduire dans un estat d'obeissance, & où il vécût sous la direction

I.

*Saint Filbert  
se fait Reli-  
gieux à Rebas.*

d'un Supérieur. Ce fut dans cette veüe qu'il alla se faire Religieux dans le monastere de Rebais, nouvellement fondé par saint Oüen, & qui avoit pour Abbé saint Aile. Il y porta avec joie le joug de Nostre Seigneur, sçachant bien que c'estoit là l'unique moien d'obtenir une paix solide, & une veritable liberté. Le demon ne manqua pas de lui dresser des embusches, ou de l'attaquer ouvertement, mais il découvrit les ruses, & la malignité de cet ennemi, & le repoussa avec force. Ses Actes rapportent là-dessus un petit événement qu'un ancien maistre de la vie spirituelle, a inseré dans son ouvrage, & c'est pourquoy nous croions ne le devoir pas omettre. Saint Filbert prenant son repas à la premiere table, il ne laissoit pas de servir en mesme temps tous les Religieux, & ainsi il ne pouvoit manger que fort peu. Son abstinence blesant le demon, ce fin & cruel ennemi, pour lui en faire perdre le fruit, & le merite, le sollicita fortement de ne la pas continuer, & de prendre plus de nourriture. Un jour le Saint en prit en effet davantage, & mangea selon son appetit, sans pourtant faire d'excez. La nuit suivante le demon presumant de l'avoir vaincu, lui apparut en songe, lui toucha le ventre, & lui dit *vous voila maintenant fort bien*. Le soldat de JESUS-CHRIST sentant les fleches avec lesquelles cet ennemi s'efforçoit de le percer, les repoussa aussitost en formant sur soi le signe de la croix; & afin qu'il ne pût point se vanter d'avoir eu quelque avantage sur lui, il s'adonna avec une nouvelle ferveur à la priere, & s'imposa durant quelques jours une abstinence trois fois plus rigoureuse que celle qu'il avoit pratiquée auparavant. Enfin il se rendoit si exact, & si ponctuel dans tous les devoirs de sa profession, qu'il pouvoit servir de modele aux plus parfaits.

Modo hic bene.  
Ibid. pag 818. &  
Grimlaic. Regul.  
Solitar. c. 44.

---

## II.

*Il est fait Abbé. puis voiage en France & en Italie.*

Alius more Arii  
in sterquilinum  
omnia sua intesti-  
na deposuit.  
Act. sac. 2. pag.  
810.

Aussi après la mort de saint Aile, les Religieux de Rebais l'élurent d'un commun consentement pour leur Abbé. Il s'acquittoit fort bien des obligations de sa charge, s'appliquant à deraciner les vices, & à faire fleurir les vertus dans la communauté. Quelques faux freres ne pouvant souffrir son zele, se souleverent contre lui, & le voulurent chasser de l'Eglise. Mais la justice divine les punit visiblement: car un d'entr'eux fut frappé de la foudre, & un autre créva, comme un second Arius, & répandit ses entrailles sur un fumier. Leur malheur effraia, & rendit sages les autres rebelles, ils reconnurent

l'énormité de leur faute, & en aiant demandé pardon au Saint, ils commencerent à lui obeir avec une profonde soumission. Mais ou prevoiant que cette paix ne dureroit pas, ou pressé de l'inspiration de Dieu qui le destinoit à un autre emploi, il quitta l'Abbaie de Rebais, & alla visiter celles de Luxeuil & de Bobio, & les autres plus celebres monasteres de France, & d'Italie, afin d'observer de ses propres yeux, quelle en estoit la discipline, & pour imiter ensuite ce qu'il y remarqueroit de plus parfait & de plus louïable. Dans ce mesme dessein il lisoit continuellement les Regles de saint Basile, de saint Macaire, de saint Benoist & de saint Colomban.

S'estant ainsi bien rempli, & bien instruit des loix de la profession religieuse, il resolut de bastir un monastere, & aiant obtenu du Roy Clovis second, & de la sainte Reine Bathilde, la terre de *Jumiege*, il y fonda vers l'an 654. l'Abbaie qui a depuis porté ce nom. Il y fit une assez belle Eglise avec des lieux reguliers fort commodes, ainsi que l'on peut voir par la description qu'en donne son Historien. Cette Eglise fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge. Il y avoit des Chapelles de saint Pierre, de saint Denis, de saint Martin, de saint Germain, & des Autels de saint Jean, & de saint Colomban. Il establît une sainte regularité parmi ses disciples. Nul ne possédoit rien en propre, & chacun estoit édifié de leur charité, de leur humilité, de leur abstinence, de leur chasteté. Quand le Roy ou les autres fidelles donnoient de l'argent au monastere, le Saint en emploioit la dixme à la nourriture des pauvres, ou à la délivrance des captifs: & pour exercer ce pieux commerce, il envoioit de ses Religieux dans les pais estrangers, qui y rachetoient des esclaves. L'exemple de saint Filbert porta des personnes de piété, à bastir encore d'autres monasteres dans le pais, & le Saint eut sous sa direction des Religieux, & mesme des Prestres de ces nouvelles communautéz, qui retournant ensuite dans leurs cloistres, y establirent la mesme forme de vie & la mesme observance qu'ils avoient apprise à *Jumiege*.

Ces heureuses suites de la fondation de son Abbaie, furent traversées par un orage qui l'accabla en apparence, & l'éloigna de ses disciples. Mais son exil fit encore plus éclatter ses grands talens, & les rendit plus utiles à l'Eglise, en lui donnant occasion de faire de nouveaux establissements dans une autre province. Ebroin Maire du Palais sous Clotaire troisième, ne

Basilii sancti  
charismata, Ma-  
carii Regulam,  
Benedicti decreta,  
Columbani insti-  
tuta sanctissima  
lectione frequen-  
tabat assidua. *Act.*  
*Ibid. pag. 819.*

## III.

*Il fonde Ju-  
miege.*

Confluebant ad  
eum Sacerdotes  
Domini cupientes  
exemplum illius  
imitari. & de ejus  
Regula sua orna-  
bant cœnobîa.  
*Ibid. pag. 822.*

## IV.

*Son exil dans  
le Poitou.*

satisfit pas les François, mais s'attira leur aversion par sa fierté & par ses violences. Aussi après la mort de ce Prince, ils l'obligèrent de se faire couper les cheveux, & de se confiner dans le monastere de Luxeuil, pour y faire penitence. Mais quatre ans après la face des choses aiant changé, il sortit du cloistre, excita une guerre civile, & rentra dans sa charge. Pour s'y maintenir il chassa de leurs Sieges de saints Evesques, qu'il jugeoit ne lui estre pas favorables, & maltraita encore d'autres personnes innocentes. On verra dans la suite la cruauté de ceux de son parti envers saint Leger. Parmi les miracles de saint Filbert on rapporte qu'un jour il guerit un Religieux qui avoit la fièvre, en lui ordonnant d'aller aussi tost trouver Ebroin pour solliciter une affaire de la communauté. Ce fut sans doute pour un pareil sujet, que le Saint fut obligé de se rendre lui-mesme auprès de ce Ministre; mais il ne se contenta pas de lui parler de ce qui le touchoit en particulier, il le reprit de ce qu'il avoit quitté l'habit de Religieux, dont il avoit esté revêtu dans Luxeuil, & de ce qu'il traitoit avec tant de dureté des Prelats, & d'autres personnes éminentes, qui n'estoient coupables d'aucun crime. Cette liberté n'agréa pas à Ebroin, il voulut adoucir le Saint par des presens, mais il ne put les lui faire accepter, & il resolut de le perdre quand il seroit retourné à Jumiege. Pour se bien venger de lui, il ne voulut pas le chasser par force de son Abbaie, mais d'une maniere qui le fit paroistre coupable, & le noircit devant les hommes. Il gagna pour cet effet quelques Ecclesiastiques du diocese de Roüen, qui décrierent le Saint, & surprirent tellement saint Oüen, que ce saint Prelat le fit arrester, & le mettre en prison dans un lieu de la ville nommé aujourd'hui *la Poterne*, où l'on a basti depuis une Chapelle en l'honneur de saint Filbert. Quelque temps après saint Oüen aiant reconnu la fausseté de l'accusation, lui rendit la liberté, mais le saint Abbé ne se croiant pas en seureté dans la Neufstrie, s'en alla dans l'Aquitaine. Ansoald Evesque de Poitiers, le reçut auprès de lui avec beaucoup de charité, & lui bastit un monastere dans l'isle de Herio depuis appellé Nermontier. Pour y establir plus facilement l'Observance, & la pureté de la discipline, le Saint y fit venir des Religieux de Jumiege, & il en prit lui-mesme la conduite. Il fonda aussi dans le diocese de Poitiers la petite Abbaie de saint Benoist de Quinçai, qui fut depuis augmenrée par

*Histoire des Archevesques de Rouen. pag. 137.*

*Hist. de la ville de Rouen. 2. part. page 340.*

par saint Aicadre, comme l'on verra dans la suite.

Pendant que le Saint étoit à Jumiege, on vola la Croix du monastere qui estoit riche & couverte d'argent; mais huit jours après on la rendit aux Religieux. Alors le Saint dit sans y faire beaucoup de reflexion, que la Communauté seroit autant d'années sans Pasteur, qu'elle avoit esté de jours sans Croix, & cette prediſtion fut accomplie: Car huit ans après qu'il fut sorti de Jumiege, Ebroin ayant esté tué par un grand Seigneur qu'il avoit dépoüillé d'une partie de son bien, saint Oüen l'invita à retourner dans son Diocese; & le Saint y estant revenu, alla revoir ses Disciples de Jumiege. Le saint Abbé avoit déjà bâti le monastere de Pavilli pour des Religieuses; il eût encore part à la construction de Montivilliers, Abbaye de filles fort considerable, qui fut fondée par Varaton Maire du Palais. Le Saint estant plainement reconcilié avec saint Oüen, il lui estoit libre de passer le reste de ses jours à Jumiege; mais il aima mieux retourner dans le Poitou. Estant à Quinçai, il en tira son disciple saint Aicadre, & l'envoya dans la Neustrie pour y tenir sa place. Il alla ensuite à Nermontier, & y mourut entre les bras de ses Disciples, vers l'an 684. Sa vie a esté écrite par un Auteur presque contemporain qui y travailla par l'ordre de Coschin Abbé de Jumiege. Coschin ne lui succeda pas immédiatement, mais fut precedé de saint Aicadre, dont il est à propos de donner plus de connoissance.

Saint Aicadre estoit de Poitou. Il fit ses études dans le monastere de saint Hilaire sous Anfroy Religieux habile & sçavant, mais encore plus recommandable par son éminente pieté. Etant âgé d'environ dix huit ans, il quitta le siecle & se consacra entierement au service de Dieu dans l'Abbaye de saint Joüin. Ses parens qui estoient des personnes riches & vertueuses lui ayant donné quelques terres, il les offrit à l'Eglise de S. Pierre de Quinçai fondée par S. Filbert, qui y avoit déjà mis quelques Religieux, & il entra dans cette nouvelle Communauté. Telle fut l'origine du monastere de S. Pierre ou de S. Benoist de Quinçai, qui eût pour premier Abbé S. Aicadre. Il fit paroître beaucoup de pieté & de sagesse dans l'exercice de cette charge. La bonne odeur de ses vertus attiroit dans son cloistre les plus spirituels, & les plus devots Religieux des monasteres du pais, qui venoient conferer.

R r r

---

 CH. XXIV.
 

---

V.

*Son retour à  
Jumiege, puis à  
Nermontier où il  
mourut.*

*Act. séc. 2.  
pag. 324.*

---

 VI.

*Saint Aicadre  
Abbé de Quin-  
çai.*

avec lui des choses saintes : Il les exhortoit à marcher sans cesse dans la voye du Ciel, & à garder exactement les Loix de leur profession, afin de se rendre agreables à Dieu, & de donner bon exemple aux fidèles. Saint Filbert qui estoit venu dans la Normandie, après la mort d'Ebroin, se disposant à quitter cette Province pour repasser dans le Poitou, y envoya auparavant deux excellens Religieux de Jumiege, Sidonius & Predon. Ils furent bien reçus à Quinçai par saint Aicadre, & ayant esté édifiés de sa conversation, & du bon ordre de sa Communauté, ils retournerent en Normandie. Après leur retour, saint Filbert repassa dans le Poictou, & pria Ansoald Evêque de Poitiers, d'aggréer que saint Aicadre alla gouverner en sa place le monastere de Jumiege. On dit qu'il en fut averti par un songe miraculeux, où il crut voir l'Evêque de Poitiers qui lui presentoit le bâton Pastoral, & saint Filbert qui mettoit entre ses mains la Regle de saint-Benoist. Ansoalde & saint Filbert estant allez à Quinçai témoignerent à saint Aicadre qu'ils l'avoient choisi pour succeder à saint Filbert dans l'Abbaye de Jumiege, à quoi le Saint consentit, quoi qu'il lui dût estre facheux de quitter le país de sa naissance, & une maison dont il estoit en quelque sorte le Fondateur. Il proposa ensuite à saint Filbert de donner la conduite du monastere de Quinçai à un Religieux fort intelligent & de grande vertu, nommé Probe ; ce que le saint ayant approuvé, ils le presenterent à Ansoalde qui l'institua & l'établit dans la charge d'Abbé.

## VII.

*Ensuite va à  
Jumiege y exercer  
la mesme  
charge.*

Saint Aicadre trouva une tres-grande Communauté à Jumiege : car on dit qu'elle estoit composée de neuf cens Religieux, & de quinze cens Serviteurs & Domestiques. Il gouverna saintement son troupeau, ne s'élevant point de son autorité, mais prenant garde de soutenir & d'honorer son ministere par sa discretion & par sa vertu. Il se faisoit tout à tous, & diversifioit sa conduite selon les divers besoins de ses disciples pour les aquerir tous à Jesus-Christ. On met en ce nombre un homme de qualité originaire du Poitou, nommé Astadius, qui estant venu à Jumiege y offrit une terre & s'y rendit Religieux. Les prieres du saint Abbé estoient d'un si grand mérite devant Dieu, que c'estoit quelquefois l'unique moyen qu'il employoit pour rendre la santé aux malades. De son temps la celebration du saint jour du

Dimanche, commençoit le Samedi precedent dès l'heure de None, ou de trois heures d'après midi, mesme à l'égard de la cessation du travail, & de l'obligation de s'abstenir des œuvres serviles. Sur quoi l'on rapporte que le saint Abbé aiant ordonné à un Religieux de lui faire sa couronne, ne faisant pas reflexion qu'il estoit Samedi, & que l'heure de None estoit passée, il en fut repris par le demon, & qu'il en fit aussi-tost penitence. Le saint Abbé aiant eu revelation que Dieu vouloit retirer du monde la moitié de ses Religieux, il les avertit de se preparer tous à la mort: ce qu'ils firent, & en trois jours il en mourut quatre cens quarante deux. Il les suivit lui-mesme trois ans après, & passa tout ce temps dans des exercices de pieté qu'il pratiquoit exprés, pour se disposer à sa dernière heure, suivant l'avis que lui avoit donné un Ange. Il mourut vers l'an 687. âgé de soixante & trois ans.

Ce Religieux de Jumiege nommé Sidonius, qui fut en Poitou, est le mesme que S. Saens, dont la memoire se conserve encore aujourd'hui dans une Eglise, qui le reconnoist pour patron. Saint Saens estoit d'Irlande. Les Religieux de Jumiege estant allez en ce pais-là pour racheter des captifs, il fut touché de leur bon exemple, & resolut de les imiter. Les aiant suivis à Jumiege, il pria saint Filbert de le recevoir dans son monastere. Le saint Abbé reconnut en lui tant de disposition au bien, qu'il lui accorda aisement ce qu'il souhaittoit; il ordonna \* qu'on lui fit lecture de la Regle, & ensuite il lui donna l'habit. Cette marque extérieure de penitence, & de sainteté ne fut pas fausse dans ce jeune Religieux. Il travailla heureusement à se revêtir des vertus qu'elle signifie: il mangeoit fort peu, il apportoit une extreme vigilance pour se conserver pur & chaste, son humilité estoit merveilleuse. Aussi saint Filbert en estoit fort satisfait, & le proposoit à ses autres disciples comme un modele de perfection. Le merite de saint Saens lui acquit l'estime du Roy Thierrî troisiéme, de saint Oüen, & de saint Ansbert. Thierrî le choisit pour Abbé d'un monastere qu'il fonda dans le pais de Caux, à quatre lieuës de Rouen. Saint Oüen le prit avec lui, lorsqu'il alla à Rome par devotion vers l'an 676. On verra dans la suite que saint Leufroi se rendit le disciple de saint Saens. Ils furent tous deux en grande consideration auprès de saint Ansbert, & ce saint Prelat les consultoit volontiers dans les occasions. Saint Saens mourut

## VIII.

*Saint Sido-  
nius ou Saens,  
basilic & gouver-  
ne un monastere.*

*\* Menard. Obser-  
vat. in Martyrol.  
14. Novemb. pag.  
747.*

*\* Regul. S. Bened.  
c. 58.*

## CH. XXIV.

## IX.

*Sainte Austreberte Religieuse de Port vers Abbeville.*

vers la fin du septième siècle. Son monastere a esté reduit en un Prieuré qui porte son nom, & dépend de l'Abbaie de saint Vandrille.

Il a esté parlé ci-devant de Pavilli, qui est un bourg du pais de Caux, où il y avoit autrefois un monastere de Religieuses. Sainte Austreberte en fut la premiere Abbessé : elle naquit dans le territoire de l'ancienne ville de Theroüane. Son pere qui s'appelloit Badefroi, fut Comte du Palais sous le regne de Dagobert premier : Franeuse sa mere excella tellement en pieté, qu'elle est reverée comme Sainte. Ils eurent dessein de marier leur fille, mais ils furent ensuite obligez de la laisser en liberté, la voiant toute dévouée à Dieu, & resoluë de quitter le siècle. Sainte Austreberte aiant reçu le voile sacré des mains de saint Omer Evêque de Theroüane, entra dans le monastere de Port, près de la riviere de Somme au dessous d'Abbeville. L'Abbessé Burgofede, & les autres Sœurs l'éluèrent pour Prieure, à cause de sa ferveur, & de sa sagesse, qui estoient jointes à une solide & profonde humilité. Elle fut ensuite établie Abbessé d'un certain monastere, basti par un riche Seigneur nommé Amalbert Ketelbutre, qui y mit sa fille Aurée. Quelques uns confondent ce monastere avec celui de Pavilli, mais le plus ancien Auteur de la vie de la Sainte, distingue ces deux maisons. La Sainte gouvernant ce monastere fondé par Amalbert, y fut persecutée par quelques sôlles vierges qui s'éleverent contre elle, & qui l'accuserent fausement devant une personne de qualité, qui mit l'épée à la main pour la tuer, mais la Sainte lui aiant présenté genereusement sa teste pour recevoir le coup, elle l'estonna, & le desarma par la fermeté de sa patience.

*Art. sac. 3. pag. 29.*

## X.

*Elle va à Pavilli.*

*Igitur inde progressa venit ad quemdam locum qui dicitur Pauliacus, certè tunc paucus & modicus, &c. Ibid.*

Elle vint ensuite gouverner le monastere de Pavilli, qui n'estoit qu'une petite communauté de filles, établie par les soins de saint Filbert. Mais elle devint plus nombreuse, & fleurit en observance sous la conduite d'une si sainte Abbessé. Outre la principale Eglise qui estoit dediée à la sainte Vierge, on en bastit encore deux, l'une consacrée à Dieu sous le titre de saint Pierre, & l'autre sous l'invocation de saint Martin. La Mere Austreberte y éclata par ses vertus entre toutes les Sœurs, & elle leur apprit à marcher dans le chemin de la perfection, en y marchant la premiere. Bien loin de pretendre qu'en qualité de Supérieure elle dût estre, ou mieux nourrie,

ou mieux vêtue que les autres, elle jeûnoit austerement, & principalement le Carême, & elle portoit des habits d'une étoffe de vil prix, & qui marquoit son amour pour la pauvreté. C'estoit en ce temps-là une pratique fort commune dans les monasteres, que lorsque quelqu'un faisoit du bruit pendant la nuit, & troubloit le repos des autres, on l'envoioit par penitence prier Dieu devant une croix. C'est peut-estre de cette sorte de croix, dont il est parlé dans la Regle de saint Donat. Sainte Austreberte marchant la nuit dans le dortoir un peu après les Matines, pour y observer si tout y estoit dans l'ordre, la Prieure s'éveilla, & croiant que ce fut une autre Religieuse, elle la reprit de ce qu'elle faisoit du bruit, & lui ordonna d'aller à la croix. La Sainte obeit, & demeura en priere devant cette croix jusqu'à ce que l'on sonnât la cloche pour se lever. La Prieure aiant reconnu sa meprise, lui en demanda pardon. Au reste l'exemple de la Sainte ne fut pas seulement utile à celles de sa communauté, il servit à exciter à la vertu quantité de personnes de son voisinage, & plusieurs en furent tellement touchés, que non contents de s'acquitter des communs devoirs du Christianisme, ils aspirerent à la perfection, & embrassèrent les conseils evangeliques. La bienheureuse Mere après avoir tant travaillé à sa propre sanctification, & pour celles des autres, fut appelée au ciel par celui qui est l'époux & la couronne des Vierges. Quelques jours avant sa mort, elle exhorta ses filles à vivre dans l'union, & à se souvenir que JESUS-CHRIST n'habite point dans le cœur de ceux qui porte envie aux autres. Elle passa dans la felicité du ciel l'an 704. Il ne reste plus aujourd'hui de son monastere qu'une Eglise ou Chapelle qui lui est dediée: mais sa memoire est en grande veneration dans l'Abbaie de Monstruël qui porte son nom, & possede une partie de ses reliques. Sa vie a esté écrite par un Auteur presque contemporain, & dediée à l'Abbesse Julie.



Jeuniis prompta,  
vestimentis vilissi-  
ma. *Ibid.* pag. 34.

Vade, inquit, ad  
crucem. pag. 34.

Qui egrediens  
domum . . . cru-  
cem non adierit.  
*Reg. S. Donat.*  
c. 27.

## CHAPITRE XXV.

*De saint Germer Fondateur de l'Abbaie de Flai : De l'establisement des monasteres de Centule , ou de saint Riquier , de saint Josse , & de Samer.*

I.  
*Saint Germer  
vit avec pieté  
dans le siecle, &  
fonde l'Abbaie  
de l'Isle.*

*Act. sac. 2. pag.  
475.*

**L'**Abbaie de Flai qui est en Picardie, à cinq lieuës de Beauvais, reconnoist pour Fondateur saint Germer, dont elle porte le nom. Saint Germer naquit à Varde sur la riviere d'Epte, du temps de Clotaire second. Rigobert son pere, & Age sa mere, qui estoient des personnes considerables par leur noblesse, & par leurs grands biens, eurent grand soin de son education, & le Saint en profita d'autant plus, qu'il avoit l'esprit fort propre pour les lettres, & que Dieu le prevint d'une grace singuliere. Aussi dès ce temps-là il fut solidement devot. Il prenoit tant de goust à l'Escriture sainte, qu'il l'apprit presque toute par cœur. Estant ainsi rempli des veritez divines, il ne se laissa point seduire par le faux éclat, & l'illusion des richesses. Les grands biens que lui laisserent ses parens ne furent point pour lui des instrumens de peché, il ne les employa qu'à de bons usages, & il ne parut riche, que parce qu'il faisoit beaucoup d'aumônes. Sa sagesse & son integrité le mirent en si grande estime auprès de Dagobert premier, que ce Prince l'appella à la Cour, & se servit de ses conseils dans le gouvernement de l'Estat. Le desir d'avoir des heritiers, & de prevenir les differens & les procez que sa succession auroit pû faire naistre parmi ses parens, engagea aussi le Saint dans le mariage. Dieu lui donna deux filles, & un fils. Une de ses filles mourut lorsque l'on estoit sur le point de la marier, l'autre se consacra à Dieu dans un cloistre. Son fils fut baptisé par saint Oüen, qui le nomma Amalbert. Il suivit la profession des armes, & y vécut avec tant de pieté, que l'on a inseré son nom dans le martyrologe François. Pour saint Germer il ne demoura pas toujours dans le siecle. Il bastit le monastere de l'Isle près de saint Pierre aux Bois, & de Flai au diocese de Beauvais, & y mit pour Abbé le venerable Archarius, qui exerça dignement cette charge.

Ensuite par le conseil de saint Oüen il quitta sa femme, & laissa son bien à son fils Amalbert, il reçut la tonsure & l'habit de Religieux par les mains de ce S. Evêque, & se retira dans le monastere de Pentale qui estoit dans le diocese de Rotien sur la riviere de Lizaine entre Honfleur, & le Ponteaude-mer. Saint Oüen l'obligea de prendre la conduite de cette Abbaie, & il obeît. Cette charge ne pouvoit pas estre con-ferée à une personne qui en fut plus digne; car il en accom-plit parfaitement les devoirs. Toutes ses actions étoient au-tant de leçons de vertu. Il gardoit une abstinence rigoureuse, & après avoir passé la journée à celebrer les loüanges de Dieu, il ne mangeoit que le soir. Sa nourriture estoit du pain avec un peu de legumes, & son breuvage de l'eau salée. Il tâchoit d'inspirer la pieté à ceux qui l'approchoient, il leur marquoit la voie qu'ils devoient tenir pour se sauver, & il les exhor-toit à s'instruire de la loi de Dieu, & à se remplir l'esprit de saintes pensées.

Il trouva dans son monastere quantité de bons Religieux qui profiterent de ses instructions, & de ses exemples; mais il s'y rencontra aussi quelques faux freres qui conçurent de l'aversion contre lui & attenterent à sa vie, fichant dans son lit un cousteau qui avoit la pointe en haut, afin qu'il se blessat lorsqu'il viendroit à se coucher après les Matines. Le Saint s'étant aperçû de ce piege, l'évita heureusement, & sans dé-couvrir à personne leur crime, il s'en retourna à l'Eglise pour y continuer ses prieres. Le matin après une conference que l'on faisoit vers l'heure de Tierce, il se prosterna devant tous les Religieux dans le Chapitre & les supplia d'aggréer qu'il se démit de la charge d'Abbé. Ils en furent tous extrême-ment surpris & fort affligés excepté les coupables, ils le pres-ferent de leur dire pourquoi il les vouloit quitter, & enfin vaincus par ses prieres, ils lui permirent de se retirer dans la Grotte de saint Sañson qui estoit vraisemblablement de leur dépendance. Le Saint s'y estant enfermé y redoubla l'auste-rité de sa penitence, & sa charité envers les pauvres. Il eut bien de la peine à consentir que saint Oüen l'ordonnat Prestre, & après qu'il eut reçû ce caractere, il continua à de-meurer dans la mesme Grotte Il celebroit tous les jours le saint Sacrifice avec une si grande componction que d'ordi-naire il en verfoit des larmes.

## II.

*Il se fait Reli-gieux a Pentale.*

*Le Roi Childebere avoit basti ce mo-nastere dans le 6: siecle.*

*Vide Act. sac. 1. pag. 180.*

*Potus aqua salissim-a. Ibid. sac. 2. pag. 479.*

## III.

*Il quitte cette Abbaie & va. demeurer dans une Grotte.*

*Ou après les Lau-des.*

*Ces conferences se faisoient quelque-fois avant la Messe. voyés les Actes sac. 2. pag. 479. Ou les sermons 2. & 3. de saint Ber-nard en la fesse de tous les Saints.*

*Offerebat (Deo) sacrificium per singulos dies cum lacrimis & contitione cor-dis. Ibid. Act. pag. 480.*

## CH. XXV.

## IV.

*- Il fonde Flai  
ou saint Germer.*

*Vers l'an 654.*

Un peu plus de cinq ans après qu'il se fut établi dans cette solitude, il apprit la mort de son fils Amalbert qui fut surpris d'une maladie, étant à la suite de Clovis II. qui revenoit alors de Guyenne : Et cette triste nouvelle l'obligea à retourner dans le diocèse de Beauvais pour assister à ses funérailles : Il le fit enterrer dans son monastere de l'Isle. Lors qu'on y portoit le corps du mort, il devint comme immobile dans un certain lieu, & son visage parut couvert de sang. Le Saint voyant ce prodige, se jeta à terre pour implorer la misericorde divine, & resolut de bâtir une Eglise en cette place : ce qu'il executa depuis. Après qu'il eut fait sa priere, on enleva aisement le corps d'Amalbert, & on le porta au monastere de l'Isle, qui estoit dedié à saint Pierre. Le Saint rentra dans la possession de ses terres, mais ce fut pour les consacrer à Dieu, & afin que nostre Seigneur fut tout ensemble & son heritier & son heritage. L'Eglise qu'il bâtit dans le lieu où le convoi de son fils avoit esté arresté, fut dediée à saint Jean, il y mit des Religieux pour la desservir, & leur donna par écrit des revenus & des terres. Non content de cette fondation, il voulut encore bâtir un autre monastere pour y finir ses jours, & il pria saint Oüen de lui marquer le lieu, où il le placeroit. La reponse du saint Prélat fut qu'il devoit avoir recours à la priere. Saint Germer & les Solitaires qui l'accompagnoient, ne manquerent pas de suivre cet avis. Ils passerent trois jours en oraison & dans le jeûne, & l'on dit qu'un Ange leur montra le lieu où ils devoient s'établir. Ce lieu s'appelloit alors Flaviac ou Flay. L'Eglise que le Saint y bâtit, fut dediée sous l'invocation de la sainte Vierge & de saint Jean. Il l'accompagna de tous les edifices, & de toutes les commoditez nécessaires à la vie monastique, afin que les Religieux ne fussent point obligez de sortir dehors, *parce qu'ainsi qu'observe saint Benoist, cela est contraire au bien de leurs ames.* Quantité de Religieux vinrent s'y mettre sous sa discipline. Il prit grand soin de les bien instruire, les exhortant sans cesse à demeurer fermes dans la voie de la penitence où ils estoient entrés, & à ne plus rechercher les faux plaisirs du siecle qui sont la mort de l'ame & la source d'une misere éternelle. Il passa dans la felicité du ciel, environ quatre ans après la fondation de cette Abbaie, c'est-à-dire vers l'an 658. & fut enterré dans l'Eglise. L'Auteur qui nous a laissé sa vie, marque qu'il

Construxit ibi omnia necessaria monasticae vitae congrua vel artes diversas, quas intra monasterium exerceri utile est, ut non esset monachis necessitas vagandi foras, quia sicut B. Benedictus dicit omnino animabus eorum non expedit  
*Ibid. pag. 482.*

qu'il se faisoit des miracles à son tombeau : ce qui fait juger qu'il est assez ancien & qu'il a écrit avant les ravages des Normands.

Sainte Angadrême qui avoit esté destinée pour estre l'épouse de saint Ansbert, aiant reçu le voile de Religieuse par les mains de saint Oüen, fut depuis Abbessé de l'Oroer près de Beauvais, où reposoit le corps de saint Evroul. Son monastere estant en grand danger d'estre ruiné par un incendie qui consumoit une Eglise voisine, elle fit tirer du tombeau les reliques de saint Evroul, elle les opposa aux flammes, & par ce moien elle empescha que le feu ne prit aux bastimens de sa communauté. La ville de Beauvais revere cette Sainte comme sa patronne.

Le corps de S. Lucien Martyr & Apostre de ce païs. là, aiant esté trouvé dans le VII. siecle, il y a apparence que l'on en donna la garde à des Religieux, & que c'est-là l'origine de l'Abbaie de saint Lucien de Beauvais. Cette conjecture est fondée sur une charte de Chilperic troisième, où il est parlé de l'Abbé Evroul, qui avoit soin de l'Eglise de saint Pierre & de saint Lucien.

Le monastere de Centule, ou de saint Riquier ( qui est à trois ou quatre lieuës d'Abbeville ) porte comme plusieurs autres, le nom de son Fondateur. Saint Riquier estoit originaire du Ponthieu. Aiant esté converti par deux saints Hibernois, Caidoc & Frichor, qu'il avoit logez chez lui par charité, il embrassa serieusement la penitence. L'austerité de son jeüne égaloit, ou mesme surpassoit celle des plus fameux Anachoretés : car il ne mangeoit que deux fois la semaine, sçavoir le Dimanche & le Jeudi, & il ne prenoit pour nourriture que du pain d'orge semé de cendres, & de l'eau meslée souvent de ses larmes. Il s'entretenoit dans des sentimens de pieté, & attiroit la grace divine dans son ame par une priere fervente & assiduë : une vie si sainte le disposa au Sacerdoce. Aiant esté honoré de cet Ordre, il annonça l'Evangile dans le Ponthieu, & en Angleterre. Lorsque les Fideles lui offroient de l'argent pour ses necessitez, il le distribuoit aussi-tost aux pauvres, & ne se mettoit point en peine des besoins du lendemain. Ceux qui estoient affligez de lepre lui faisoient compassion, mais non pas horreur, il prenoit soin d'eux, il les embrassoit, & les mettoit dans le bain, & il se la voit lui-mesme dans le mesme bain où il

## V.

*Sainte Angadrême Abbessé de l'Oroer.*

## VI.

*Origine de l'Abbaie de saint Lucien.*

*Car. Coint. Anal. Franc an. 716. n. 5.*

## VII.

*Et du monastere de Centule ou de saint Riquier.*

C H. XXV.

les avoit mis. Dagobert premier aiant souhaité de l'entendre prescher, le Saint lui parla de la vanité des grandeurs humaines. Une des maximes sur lesquelles il insistoit plus fortement, estoit qu'il estoit plus avantageux de vivre dans la soumission, & dans la dépendance, que de commander aux autres, parce que dans ce premier estat l'on n'est d'ordinaire obligé que de rendre compte de ses propres actions, au lieu que ceux qui sont gouvernés, doivent répondre de ce que font ceux qui sont commis à leurs soins, & qui agissent par leurs ordres. Il bastit deux monasteres, celui de Centule, où il mit pour Abbé Ocialde, & celui de Forestmontier, qui fut d'abord comme un ermitage où il se retira pour fuir les louanges, & les applaudissemens des hommes. Il y mourut vers l'an 645. ses disciples transportèrent son corps à Centule. Sa vie a esté écrite ou repolie par Alcuin precepteur de Charlemagne.

*AE. an. 645.  
pag. 195. Vide  
Chronic. Centul.  
Spicileg. tom. 4.*

## VIII.

*Fondation du  
monastere de  
saint Josse.*

*L'an 636.*

*AE. sac. 2. pag.  
567.*

*L'an 643.*

Le Ponthieu fut encore honoré de la presence de saint Josse. Il estoit frere de Judicael Roy ou Comte de Bretagne, qui se fit Religieux à saint Meen de Gael, ainsi que nous avons dit. Judicael avant sa retraite le pressa d'accepter son Comté; mais saint Josse qui n'estoit pas moins détaché du monde que lui, demanda huit jours de temps pour y penser. Une rencontre le determina à quitter tout, & à sortir de son pais. Estant auprès du monastere de *Lanmailmon*, où il avoit estudié, il vit onze voyageurs qui lui dirent qu'ils avoient dessein d'aller à Rome. Le Saint sans deliberer davantage, se joignit aussi tost à eux. Lorsqu'ils furent arrivez sur les confins de la Bretagne, non loin d'Avranches, l'Evesque de cette ville, ou quelqu'autre Prelat coupa les cheveux à saint Josse, & l'ordonna Clerc. Ses compagnons au lieu de prendre le droit chemin de Rome, s'en allerent dans le Ponthieu. Le Saint les y suivit, & logea chez le Duc Haimon. Ce Duc reconnoissant en lui un grand fond de pieté, lui persuada de recevoir l'Ordre de la Prestre; & après qu'il l'eut reçu, lui donna une Chapelle. Saint Josse en eut soin durant sept ans: mais ensuite touché de l'amour de la vie solitaire, il se retira dans le desert de *Brahic* ou de *Ray*, où il y a aujourd'hui un Prieuré. Il y demeura huit ans avec son disciple *Wrmar*. Le grand nombre de demons & d'esprits impurs, qui y venoient lui faire insulte, l'obligea de changer de lieu, & d'aller à *Runiac* près la riviere de *Canche*; il y bastit une Chapelle en l'honneur de saint Martin, & y passa

treize ans dans les exercices de la vie contemplative. On dit qu'il fut encore forcé d'en sortir, par la malice du demon qui sous la forme d'une couleuvre le mordit, & lui fit une blessure au pié. Il en parla au Duc Haimon qui continuoit toujours à le protéger, & à le secourir dans ses besoins. Haimon lui conseilla de s'établir dans une forest qui est entre les rivières d'Autie, & de Canche. Le Saint suivit cet avis, & bastit en ce lieu là deux Chapelles sous le titre de saint Pierre & de saint Paul. Sa devotion envers les Saints Apostres, & le desir d'avoir des reliques le porterent à faire le pelerinage de Rome. A son retour approchant des deux Chapelles il donna la veuë à un fille aveugle dès sa naissance. Pour conserver la memoire de ce miracle on planta depuis *une croix* en ce lieu, & c'est par cette raison que le monastere du Saint a esté autrefois appelé *la croix*. Haimon le dota par la donation d'une terre, on en dedia l'Eglise à saint Martin, & enfin saint Josse y finit ses jours. On met sa mort en l'an 668.

L'Abbaie de Samer ou de saint Vulmer doit son origine à ce Saint, qui en fonda encore deux ou trois autres. Il estoit du territoire de Boulogne. Il se maria, mais on lui fit un procez sur le sujet de sa femme, un autre homme lui soutint en justice qu'il l'avoit épousée, & celui-ci gagna sa cause. Le Saint après la rupture de son mariage, quitta le siecle, & se retira dans le monastere de Hautmont, où d'abord on l'employa à garder les bœufs, & à couper du bois. Pendant ces occupations basses & laborieuses il apprit à lire: on fut tellement édifié de sa conduite, qu'on le jugea digne d'estre au rang des Religieux destinez au service de l'Autel, & pour cet effet on lui donna la tonsure clericale & monastique. Changeant d'emploi il ne changea point d'esprit, mais persevera toujours dans une profonde humilité qui estoit son caractere. Il se levoit la nuit, & nettoioit secretement les souliers des autres Religieux: son obeissance & ses autres vertus le faisant regarder de chacun comme un modèle; & un ornement de l'état monastique, ceux de la communauté furent d'avis de l'envoyer à un Evesque pour estre élevé au Sacerdoce. Après qu'il eut reçu cet Ordre chacun l'honoroit à cause de son ministere, & du merite de sa personne, mais rien ne lui faisoit plus de peine que le respect & la consideration que l'on avoit pour lui. Il craignoit que cet honneur ne lui tint lieu de

## IX.

*Monasteres bâ-  
tis par S. Vul-  
mer.*

\* *Peut-estre une Chasuble . & un Calice.*

*Eremum more antiquorum patrum petiit nihil vestigans , nec ferens secum amplius nisi ministerium sacerdotale . & bipenne. pag. 235.*

*Tu qui lem hic delicias tibi præparas & servus meus illo in eremo fame periclitatur. Ibid.*

*Vide lib. 2. dialog. S. Gregor. c. 1.*

recompense , & ne lui fit perdre la gloire du ciel ; & cette crainte ébranla tellement son esprit , que par une resolution extraordinaire , il quitta le cloître & se retira dans les bois pour y vivre seul à l'imitation des anciens Peres du desert. Il ne porta avec lui *que ce qui lui estoit nécessaire \* pour faire la fonction de Prestre , & une hache pour couper du bois , & se bâtir une cellule.* Il se cacha d'abord dans le creux d'un gros arbre & s'y tint trois jours & trois nuits sans manger : la divine providence ne l'abandonna pas dans son besoin. Car un Ange apparut à un homme de pieté , & le reprit *de ce qu'il se preparoit un repas delicieux , tandis que le serviteur de Dieu estoit en danger de mourir de faim dans le desert.* Evenement tout à fait semblable à ce qui se passa dans la solitude de Sublaque à l'égard de saint Benoist. Cet homme alla chercher saint Vulmer dans le bois , & l'ayant trouvé lui donna à manger. Non content de lui avoir rendu cet office , il lui donna un fond où le Saint bâtit une Eglise & une cellule , & où il forma à la vertu plusieurs personnes qui se mirent sous sa conduite. Le fils de cet homme qui l'avoit secouru avec tant de charité , fut du nombre de ses disciples. On tient que la cellule du Saint estoit au même lieu où subsiste à present le village d'Eike près du Mont-Cassel entre Ipre & Saint Omer. Ses vertus & ses miracles l'aïant rendu celebre , il ne put encore souffrir sa reputation , le chagrin qu'il en eut , le chassa de cet ermitage , il en sortit secretement avec ses meubles sacerdotaux , & sa hache , & ils'en alla dans le Boulenois. Il bâtit une petite cabane dans un bois qui faisoit partie de la succession de son pere , & il continua d'y servir Dieu dans la priere & dans le jeûne. Vamar son frere le reconnut , & tâcha de lui persuader d'aller voir leur mere , mais il ne voulut point quitter sa solitude , il pria seulement Vamar de l'assister dans ses besoins , & lui promit qu'il prierait Dieu pour toute la famille. Saint Vulmer bâtit une Eglise en l'honneur de la sainte Vierge & de saint Pierre , & à l'entour , deux monasteres sçavoir celui de Samer pour des hommes , & celui de Viere pour des filles. Il gouverna le premier , & donna la conduite du second à Bertane sa niece qui avoit renoncé au monde. Ceadval Roi des Saxons Occidentaux passant alors par le Boulenois pour faire le pelerinage de Rome , alla voir le Saint , recut sa benediction , & lui donna de l'argent pour orner son Eglise. Le

Saint visitoit souvent la communauté des Religieuses qu'il avoit établies, & il les consoloit dans leurs peines & leurs souffrances. Lorsqu'elles étoient dans la nécessité, elles avoient recours à lui, il leur ordonnoit de se confier en la providence, & quelquefois il arriva que pendant qu'il leur donnoit cet avis, on apporta des aumônes à leur monastere. Plusieurs faisoient aussi des presens au saint Abbé, mais il ne les recevoit que pour en assister les pauvres. Et on le pouvoit lui-même mettre en ce nombre, lorsque l'on jettoit les yeux sur ses habits & sur sa table; car tout y ressenoit la pauvreté, & enseignoit cette vertu à ses disciples. Il mourut vers l'an 710. & fut enterré dans son monastere qui subsiste encore à present; mais ses reliques furent depuis transferées à Boulogne.

Vilis erat in habitu, ac villior in victu. *Ibid.*

## CHAPITRE XXVI.

*Des monasteres de saint Fursi de Peronne, de saint Quentin, & de Homblieres.*

**I**L est certain que l'Eglise de saint Fursi de Péronne a esté dans son commencement deservie par des Religieux, & il y a lieu de croire que c'estoit un de ces monasteres destinez à recevoir les Hibernois qui faisoient des voïages de pieté; car on en bastit plusieurs pour cet usage tant en France qu'en Allemagne. Saint Fursi sortit d'une des plus principales familles d'Irlande, mais sa sainteté le rendit infiniment plus considerable que sa noblesse. Il fut élevé auprès de quelques Evêques de grand merite, qui le firent instruire dans les lettres saintes, & dans la discipline monastique: & l'on eut tout sujet d'estre satisfait du soin que l'on prit de son éducation; car il en tira tout le fruit qu'on pouvoit souhaiter, & dès sa jeunesse il parut tres-intelligent dans les choses divines, & orné d'une vertu solide. Il reçut aussi le don de parler avec sagesse & avec grace, & de pouvoir enseigner les autres. La lumiere de la foi lui inspirant du mepris pour le siecle, il quitta son pais, & passa dans une autre province, où il bastit un monastere, & eut sous lui plusieurs disciples. Il retourna ensuite dans son pais; pour attirer au service de Dieu quelques-uns de ses

I.  
*Naissance & visions de saint Fursi.*

*Bolland. & Colgan. 16. januar. Act. fac. 2. pag. 300.*

C H. XXVI.

parens , & il tomba malade dans la maison de son pere. Cette maladie le reduisit dans la derniere extremite , & mesme selon ses Actes , son ame fut separée de son corps , & y fut ensuite reunie. Quoiqu'il en soit , pendant le cours de son mal , il eut d'admirables visions , qui sont décrites fort au long dans sa vie , & en abrégé dans l'histoire du venerable Bede. Une des plus importantes instructions que l'on en peut tirer , est que nous devons nous attendre qu'après la mort nous serons obligez de rendre un compte exact de nos pensées , de nos paroles , & de nos actions. Un Ange fit connoistre au Saint qu'il y avoit quatre feux , c'est-à-dire , quatre grands desordres , qui ravageoient le monde , sçavoir le mensonge , la cupidité , la dissension , & l'impieté. Il entendoit par le mot de *mensonge* , l'infidelité que commettent les Chrestiens , lorsqu'ils contreviennent à l'engagement & aux promesses de leur baptême , & que leurs actions font voir qu'ils ne se souviennent plus *qu'ils y ont renoncé à Sathan , à ses œuvres , & à ses pompes*. Il appelloit *cupidité* ce mauvais amour qui fait preferer les richesses de la terre , aux biens du ciel. Il marquoit par *dissension* , la facilité à se broüiller , & à contester avec le prochain mesme pour des choses superflües , & de nulle importance. Il donnoit le nom *d'impieté* à l'oppression des petits & des foibles , par des personnes puissantes , qui montrent par cette conduite qu'ils manquent *de pieté* , c'est-à-dire , ou d'humanité & d'affection pour le prochain , ou mesme de crainte & de respect envers Dieu , qui est d'une façon particuliere le protecteur des pauvres & des humbles. Les lumieres que reçut saint Fursi dans ces extases , lui furent un avertissement d'aller prescher la penitence aux Fidelles , ce qu'il fit durant plusieurs années avec un grand zele. Ne pouvant plus supporter la multitude du peuple qui courroit après lui , & se voiant aussi attaqué par la malignité de quelques personnes qui lui portoient envie , il se retira dans une Isle avec un petit nombre de disciples. Ensuite il passa dans l'Estangle où par la faveur du pieux Roy Sigebert , il bastit le monastere de Cnobhersburg , qui fut depuis augmenté & embelli par les offrandes du Roy Anne , & des autres Seigneurs du pais. Après l'avoir gouverné quelque temps , il en laissa la conduite à saint Foillan son frere , & aux saints Prestres Gobban & Diculle ou Tibulle , & il alla trouver son frere Ultan dans le desert , pour s'y donner tout entier à la contemplation.

*Ad lib. &  
Bede. Hist l 3.  
c. 19.*

Ils y furent ensemble environ un an , s'occupant à l'oraison & subsistant du travail de leurs mains.

La paix de l'Estangle estant troublée par une invasion de Payens ( ce qui marque vrai-semblablement la guerre que fit Penda Roi de Merce à Egric & à Sigebert ) saint Fursi passa en France. Traversant le Ponthieu il y resuscita le fils du Duc Haimon , & ce Duc pour l'arrester dans le pays lui donna la terre de Mazerveles ou de Forshem. Mais le Saint continua son chemin dans le dessein d'aller à Rome. Il ne fit pas pourtant ce voyage. Car Erchinoald qui estoit Maire du Palais sous Clovis II. touché d'une profonde veneration pour son éminente sainteté , le retint en France , en l'engageant à y fonder un monastere. Il l'invita d'abord à venir en son Château de Peronne , pour y estre le parrain de son fils. Après la ceremonie du baptême , il pria le Saint de s'établir dans une de ses terres. Le Saint accepta celle de Lagni à six lieuës de Paris , & y bâtit l'Abbaie qui porte ce nom. Il se mit en chemin pour repasser en Angleterre , & y revoir ses freres Foillan & Ultan. Mais estant arrivé à Mazerveles , il y mourut vers l'an 650.

Erchinoald & Haimon , voulurent tous deux avoir les reliques du Saint. Ce dernier sembloit y avoir plus de droit , puisque le Saint estoit mort dans une de ses terres. Mais Erchinoald les pretendoit , parce qu'il avoit témoigné une affection particuliere à saint Fursi , qu'il lui avoit bâti un monastere , & qu'il se l'estoit tellement aquis par ses bien-faits , qu'il ne craignoit point de l'appeller *son Religieux*. Un miracle termina le differend en faveur d'Erchinoald. Et ce precieux deposit ne pouvoit pas tomber entre les mains d'une personne qui en eut plus de soin , & qui y fit plus d'honneur ; car il le mit dans une Eglise qu'il bâtit exprés dans Peronne , il la donna à des Religieux , & c'est pourquoi trois anciens Auteurs la designent par le nom de *monastere* , ou de *monastere d'Hibernois*. Elle est aujourd'hui collegiale & deservie par des Chanoines.

Les Actes de saint Fursi ont esté composés par un Ecrivain presque contemporain , il use de quelques termes qui font voir qu'il avoit lû la regle de saint Benoist. Parlant de saint Ultan , il dit qu'il ne s'étoit retiré dans la solitude , qu'après avoir esté long-temps éprouvé dans le monastere , par les exerci-

## II.

*Il vient en France & y fonde de Lagni.*

## III.

*Monastere de saint Fursi de Perone.*

Redde mihi monachum meum.  
*Ibid pag. 312.*

Ad Peronam Scotorum monasterium in quo B. Furseus corpore requiescit. *Ibid.*  
787.  
*Annal Metens ad an. 690. Act. sec. 2. pag. 785.*

## IV.

*Actes & disciples de S. Fursi.*

CH. XXVI.

Ultanus diuturna  
monasterii proba-  
tione dimissa, &c.  
*Act. Ibid. pag. 308.*  
*Ces termes sont de  
la Regle de saint  
Benoist. c. 1. mona-  
sterii probatione  
diuturna, &c.*

ces de la vie religieuse, ce qui semble pris du premier chapitre de nostre Regle. Le venerable Bede cite les Actes de saint Fursi, & les a mis en Abregé dans son Histoire. Saint Fursi eut des disciples celebres en vertu, comme saint Mauguille, dont il fera parlé ci après. Saint Emmian second Abbé de Lagni, saint Algise Prestre, dont le corps repose dans l'Abbaie de saint Michel en Tierrache; saint Hetto qui bâtit un monastere appellé le *don de pierre*, & qui mourut à Felcan près d'Avenne. Felcan & *Don Pierre* sont deux Prieurés dependans de l'Abbaie de Lieffes.

V.

*Saint Mau-  
guille disciple  
de saint Fursi  
demeure à saint  
Riquier & en-  
suite à Monstre-  
let.*

Cermens sibi offi-  
cere impensam a  
fratribus reveren-  
tiam *Act. sac. 4.*  
*part 2. pag. 539.*  
Mala mundi tam-  
quam sua essent as-  
siduis fletibus ex-  
piare. *Ibid pag,*  
6,0.

On dit que saint Mauguille estoit Irlandois, & cela paroist fort vrai-semblable. Il passa en France avec saint Fursi, il le suivit dans les voyages qu'il fit d'une province en une autre, & il fut tres affligé de sa mort. Comme il se trouva alors assez proche du monastere de saint Riquier, il y alla chercher de la consolation dans la charité des Religieux, qui l'admirent avec joie dans leur communauté. S'il y reçut de l'édification de leurs vertus, il leur en donna aussi reciproquement par son exactitude dans les devoirs de la religion. Plus ils le connurent, & plus ils lui témoignèrent d'affection & d'estime, mais il ne cherchoit pas à estre ainsi considéré, cet honneur estoit incommode à un cœur humble, & il y trouva tant de danger pour lui, qu'il resolut de s'aller cacher dans une solitude. On dit qu'un Ange lui apparut en songe, & lui marqua le lieu qui lui pourroit servir de retraite. Il en parla à son Abbé, & ayant obtenu là-dessus son consentement, il s'établit à Monstrelet près de la riviere d'Auchie. Il y servit Dieu avec une nouvelle ferveur s'attachant à lui par de saintes pensées, faisant succeder le chant des pseumes à la meditation, & redoublant l'austerité de sa penitence, & pleurant les desordres & les pechez du siecle, comme s'il les eut commis lui-mesme, & qu'il en eut esté coupable. Estant tombé malade, il fut secouru par les Religieux de saint Riquier & encore plus par un saint Solitaire \* Anglois nommé Vulgan, qui le guerit par ses prieres & par l'imposition de ses mains, & qui demeura depuis avec lui. On dit que ce saint Vulgan avoit esté Archevesque de Cantorberi: ce qui ne paroist pas veritable. S'il eut une semblable dignité, ce fut dans quelque autre Eglise. Les deux Saints vécutent ensemble comme deux freres unis par la foi & par la charité, qui méprisant le siecle, n'aspiroient qu'à l'heritage de leur

\* D'autres disent  
qu'il estoit Hiber-  
nois.

leur Pere celeste , & qui pour s'en rendre dignes tafchoient d'acquerir chaque jour quelque nouveau degre de perfection. Une grande maladie avertiffant saint Vulgan que la fin de fa vie estoit proche , saint Maugille fut fort affligé de le voir fur le point d'estre privé du secours & de la douceur de fa compagnie. Mais saint Vulgan comme un fidelle ami , l'exhorta à se conformer à la volonté de Dieu , & à prendre garde que le demon qui veille toujours pour détruire le bien , se prevalant de son chagrin , ne le pouffat à quelque peché , qui luy feroit perdre le fruit de ses travaux. L'Abbé & les Religieux de saint Riquier aiant esté avertis de l'estat où se trouvoit saint Vulgan , vinrent le visiter , lui administrerent l'Extrême. Onction , & le saint Viatique , & l'ensevelirent dans la Chapelle de l'ermitage. Saint Maugille mourut un peu après vers l'an 685. & fut enterré dans le mesme lieu. Sa vie a esté écrite dans le douzième siecle par Hariulfe Religieux de saint Riquier. Saint Foillan , & saint Ultan freres de saint Fursi , passerent d'Angleterre dans le Pais. bas , ainsi que nous dirons. Saint Ultan vint ensuite à Peronne , & gouverna le monastere où reposoit le corps de saint Fursi. Il y mourut vers l'an 680. Si l'on croit ce qui se trouve exposé dans une charte d'Albert Comte de Vermandois , saint Ultan fonda l'Abbaie du mont saint Quentin près de Peronne , mais il y a lieu de douter qu'elle soit si ancienne.

Selon quelques Auteurs l'Eglise collegiale de saint Quentin , qui fait le principal ornement de la ville qui porte le nom de ce saint Martyr , avoit esté Cathedrale jusqu'au pontificat de saint Medard , qui transféra son Siege episcopal à Noyon. Elle fut depuis deservie par des Religieux qui eurent pour Abbé S. Ebertran Moine de Luxeuil , & ensuite de Sithiu. Il exerçoit cette charge vers l'an 660.

L'Abbaie de Homblieres située à une lieuë de saint Quentin est sans doute ancienne , puisque sainte Hunegonde y finit ses jours dans le septième siecle , mais l'on n'en sçait pas l'origine. Sainte Hunegonde estoit d'une maison noble du Vermandois. Elle eut l'honneur d'avoir pour parrain saint Eloi Evesque de Noyon. Ses parens l'obligerent contre son gré à se promettre en mariage à un homme de fort honneste famille nommé Eudalde. Elle pensoit cependant à demeurer dans l'estat d'une perpetuelle continence à l'exemple de la sainte

*Bed. Hist. l. 3.  
c. 19.*

*Vide Act. sac. 2.  
pag. 788.*

---

V I.

*Eglise de saint  
Quentin.*

---

V I I.

*Fondation de  
l'Abbaie de  
Homblieres.*

## CH. XXVI.

*Sicque monacha ellicitur quæ sponsa putabatur. Act. sac. 2. pag. 1020.*

*Quasi jam degens sub monasterio regimine. Ibid. pag. 1023.*

*Deferris ad se fecit infra monasterium, & in condigno & optato tradidit sepultura loco. Ibid. pag. 1024.*

*Quasi promissus ex cilicio & cinere. Ibid.*

Vierge qu'elle avoit prise pour sa patronne. Cachant son dessein, elle engagea Eudalde à la mener à Rome en pèlerinage, & lorsqu'elle y fut, elle reçut par les mains du Pape le voile de Vierge ou de Religieuse. Eudalde en fut tellement indigné, qu'il la quitta entièrement. Elle se vit ainsi reduite à s'en retourner seule dans son pays, mais elle n'en eut pas d'inquietude, étant bien persuadée que Dieu ne l'abandonneroit pas. Elle vécut par le chemin comme si elle eut déjà esté dans un monastere. Elle jeûnoit avec une grande austerité, le Dimanche & les Fêtes elle ne prenoit pour nourriture que du pain, & de l'eau, & les autres jours par un surcroît de penitence, elle semoit de la cendre sur son pain, & mangeoit quelques herbes, ou quelques fruits. Dès qu'elle fut revenuë dans le Vermandois, elle se donna avec tout son bien au monastere de Homblieres, qui estoit dedié à la sainte Vierge. Eudalde fut encore quelque temps en colere, mais ensuite il s'adoucit. Considerant les choses plus tranquillement, & dans les lumieres de la foi, il commença d'admirer la vertu d'Hunegonde, il eut du regret de lui avoir fait de la peine, & pour expier sa faute, il se devoïa lui-mesme au service de l'Eglise de Homblieres. Il donna de plus à la Sainte tous les biens qu'il lui avoit promis, lorsqu'il la prit pour épouse, afin qu'elle les employât à la nourriture de ses Sœurs, & des pauvres. Il fit aussi un testament, où il laissa tout ce qu'il possédoit, & tous ses esclaves à la sainte Vierge, c'est-à-dire à son Eglise. Sa vie fut conforme à son vœu, il servit la Sainte dans les affaires de dehors, & fut comme son Procureur. Il mourut avant elle & fut enterré par ses soins dans une place qu'il avoit choisie auprès du monastere. Après sa mort sainte Hunegonde redoubla sa ferveur, & ses austeritez, se representant sans cessè que la couronne de vie est promise, non pas à ceux, qui commencent à servir Dieu, mais à ceux qui perseverent dans la fidelité qu'ils lui doivent. Un jour faisant oraison, les bras étendus en croix, elle fut frappée d'une maladie qui accomplit le desir qu'elle avoit depuis long-temps de passer dans le ciel. Elle languit quelques jours, & sentant que sa dernière heure approchoit, elle pria qu'on lui donnât l'Extreme-Onction, & le saint Viatique. Après qu'elle eut reçu ces Sacremens, elle invoqua JESUS CHRIST couchée sur un cilice, & de la cendre, & expira dans la priere,

On rapporte sa mort à l'année 690. Ses reliques reposent encore aujourd'hui dans Homblieres, qui est un monastere de Religieux de nostre Ordre. CH. XXVII.

## C H A P I T R E   X X V I I .

*De l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons: Des monasteres de saint Vincent, & de saint Jean de Laon.*

**S**aint Drausin Evêque de Soissons bastit dans son diocese le monastere de saint Pierre de Retondes, & il y mit une communauté d'hommes; ce monastere n'est plus aujourd'hui qu'un Prieuré dépendant de l'Abbaie de saint Medard. On attribué aussi à saint Drausin l'establissement de l'illustre Abbaie de Nostre-Dame de Soissons, quoiqu'il paroisse par sa charte que le fameux Ebroin Maire du Palais, Lutrude sa femme, & leur fils Bovon en ont esté les Fondateurs. Elle fut bastie sous la Regle des saints Peres, pour servir de retraite à des filles, qui renonçant à la vanité du siecle, s'y consacroient à nostre Seigneur, & chanteroient jour & nuit ses louanges. Outre la principale Eglise, qui fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge, on y en fit encore deux, l'une sous le nom de saint Pierre, & l'autre sous l'invocation de sainte Genevieve. Celle de saint Pierre estoit desservie par un petit nombre de Religieux, qui administroient les Sacremens à la communauté de filles. Les Fondateurs y mirent pour premiere Abbessè la Mere Eterie, qui fut tirée du monastere de Jouarre. Saint Drausin confirma cet establissement par un privilege qui fait voir que les Religieuses y servoient Dieu, gardoient une exacte closture, recitoient l'Office, ainsi qu'il est prescrit par la Regle de saint Benoist, & suivoient aussi les usages observez à Luxeuil par saint Colomban. Cette charte leur laisse la liberté d'élire une Abbessè, ce qui est conforme à la Regle de S. Benoist. Les Roys Thierry III. Clovis III. & Childebert III. leur accorderent aussi des graces, qui releverent & distinguerent fort leur communauté, ainsi qu'il se justifie par une charte du neuvième siecle, signée de Hincmar Archevesque de Rheims, & de plusieurs autres Evêques. Du temps de

---

I.

*Fondation de l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons.*

*Voiez l'Histoire de l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons page 1 & suivantes. Le Privilege page 14. & 421.*

*Ibid. pag. 429.*

l'Abbesse Hildegarde, qui succeda à Eterie, il y avoit dans leur monastere une quatrième Eglise sous le titre de la sainte Croix, où fut enterré saint Voüé, dont elles honorent la memoire pour des raisons que l'on verra aisement dans cet abregé de la vie.

## II.

*Saint Voüé Solitaire, & Prestre de l'Abbaie de Nostre-Dame.*

*Bolland. 5. Febr. Histoire de l'Abbaie de N. D. de Soissons pag. 299.*

*Venerabilis sacerdos Benedictus Vodoaldus celebrare volens, per claustra transiens monasterii, vidit duas sorores valde mœstas Act sac. 4. part. 2. pag.*

*548*

*Ut visu & auditu justitiam cunctis intimaret. Ibid. pag. 546.*

Ce Saint estoit de cette partie de l'Ecosse, qui estoit habitée des Piétes dans le septième siecle. On sçait en general que ce fut l'amour de JESUS-CHRIST, qui le porta à quitter son pais. Il en sortit accompagné seulement de Magnebert, qui estoit son serviteur, & son disciple, & il passa en France. Il en parcourut diverses provinces, & comme il avoit le caractère du Sacerdoce, & du talent pour la predication, il fut employé à instruire le peuple, & il s'y appliqua avec grand zele. Il s'arresta enfin à Soissons. L'Abbesse de Nostre-Dame le reçut comme il meritoit, & lui offrit un petit logis devant la porte de son monastere. Le Saint l'accepta, & y vécut comme Reclus. Car s'il en sortoit, c'estoit rarement, ou pour celebrer la messe, ou pour assister quelque personne affligée. On croit que ce fut alors qu'il se fit appeller *Benoist*, pour se cacher, & n'estre point découvert par les personnes de son pais, ou de sa connoissance. Il estoit aussi en quelque sorte de la communauté des Religieuses, parce que c'estoient elles qui le nourrissoient, & lorsqu'il vouloit offrir le saint sacrifice, il passoit par leur cloistre pour aller à l'Eglise. Sa vie estoit tres-pure, & tout à fait exemplaire. Il exprimoit par ses mœurs les veritez saintes dont il estoit rempli. Il ne falloit que le voir, ou l'entendre pour concevoir des sentimens de piété. Car sa bouche estoit fermée aux discours oisifs, & inutiles, il ne parloit que pour l'utilité, & l'édification du prochain. La rigueur de sa penitence n'estoit point infectée du desir de s'attirer l'estime, & les louanges des hommes. Il aimoit les pauvres, & prenoit plaisir à leur enseigner le chemin du ciel. Sa charité, & son abstinence conspiroient souvent ensemble pour les secourir, & il s'ostoit souvent le pain de la bouche, pour soulager leur faim. Le demon qui estoit fort blessé de ces sortes d'aumosnes, entreprit d'en interrompre le cours, & de faire naistre quelque differend entre le Saint, & les Religieuses, & il réussit en partie dans son méchant dessein. L'Abbesse Hildegarde aiant envoyé à disner au Saint dans un petit bassin d'argent, le Saint dit à Magnebert de donner à un pauvre ce qu'on

avoit apporté. Ce pauvre non content d'avoir mangé ce qui estoit dans le bassin, prit aussi le bassin, & se retira. Le lendemain les gens de l'Abbesse redemandant le bassin, on fut bien surpris de ne le plus trouver, Hildegarde fut faschée de cette perte, & l'imputa au Saint. Comme il estoit humble, il lui en demanda pardon avec autant de soumission, que s'il eut esté coupable, & pour ne lui estre plus incommode, il sortit du monastere, & alla voiajer en divers pais. Il voulut retourner en Ecoffe, & dans ce dessein il monta sur un vaisseau, quoiqu'il eut la fièvre. Il y fut huit jours fort travaillé de son mal, & mesme de faim, parce qu'on le negligeoit, & que personne ne prenoit soin de lui, mais Dieu ne l'abandonna pas; car il s'éleva un vent contraire, qui empescha le vaisseau d'avancer, & mesme le poussa vers le rivage. Le maistre du navire en attribua la cause au peu de charité que l'on avoit pour ce pauvre étranger, qui paroissoit un homme de pieté. Dans cette veuë il lui fit porter à manger, & aussi-tost l'orage cessa. La nuit suivante un Ange apparut au Saint, le guerit de son mal, & lui ordonna de retourner à Soissons. Il obeit à cet ordre du ciel, & les Religieuses eurent bien de la joie de le revoir. Estant à la porte du monastere il délivra un possédé, qui avoit annoncé son retour avant que personne en sçut rien. Quelque temps après il éteignit un incendie, & fit encore d'autres miracles. Au reste plus nostre Seigneur lui faisoit de graces, & plus il avoit soin de se conserver dans des sentimens d'humilité. On rapporte que dans sa derniere maladie, avant que de rendre l'esprit, il forma le signe de la croix sur sa bouche, & qu'il dit ces versets des pseaumes: *Seigneur j'ai aimé la beauté de vostre maison, & le lieu où vous residez: Je croi que je verrai les biens du Seigneur dans la terre des vivans.* Il mourut vers l'an 700. & fut enterré dans l'Eglise de sainte Croix, qui estoit le cimetiere des Religieuses. Dans d'anciennes litanies, qui semblent avoir esté faites pour l'usage de l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons, avant la fin du huitième siecle, il est invoqué après saint Benoist, & saint Colomban. Son serviteur Magnebert fut extremement affligé de sa mort. Depuis qu'il ne le vit plus, la vie lui devint un supplice. Pour en sortir, il alla au tombeau du Saint, & comme il ne doutoit point qu'il ne fut dans le ciel, il le supplia de lui obtenir de Dieu la grace de le pouvoir suivre. Le Saint lui apparut, & l'assura que sa

*Ibid. pag. 549.*

*Ps. 25. 26.*

prière estoit exaucée. En effet le lendemain Magnebert fut saisi d'une maladie qui l'emporta en fort peu de temps. On l'enterra auprès de son maître.

## III.

*Sainte Salaberge se fait Religieuse dans le diocèse de Langres.*

Il a esté remarqué ci-devant que Chanoald Religieux de Luxeuil, & frere de saint Faron, eut la conduite du diocèse de Laon. Cette ville reçut grande édification de l'admirable piété de sainte Salaberge, & de sainte Anstrude, qui y gouvernerent une tres-nombreuse communauté de filles. Sainte Salaberge naquit dans le diocèse de Toul, vers les confins de celui de Langres. Son pere qui s'appelloit Gondouin estoit fort riche, & tenoit un rang tres-considerable dans le monde. Saint Eustase Abbé de Luxeuil revenant de Baviere, où il avoit esté prescher, alla loger chez lui, Gondouin & Saletrude sa femme, le reçurent tres-bien, & lui presenterent leurs deux fils Leudvin & Fulculfe, tous deux surnommez Bodo, afin qu'il leur donnast sa benediction. Le Saint aiant fait ce qu'ils souhaittoient, leur demanda s'ils n'avoient point d'autres enfans. Ils lui répondirent qu'ils avoient encore une petite fille nommée Salaberge, mais qu'elle estoit aveugle: le Saint les pria de la lui faire voir, & lorsqu'elle fut venue il lui demanda si elle vouloit bien servir Dieu. La petite lui aiant témoigné qu'elle en avoit grand desir, le Saint se sentit inspiré de travailler à sa guerison. Pour cet effet il jeûna trois jours, ensuite il lui appliqua sur les yeux de l'huile qu'il avoit benie, & il lui rendit ainsi la veuë. La Sainte estant devenuë grande, & aiant le double ornement de la vertu, & de la beauté, ses parens la marierent contre son gré à un homme non moins noble qu'elle, nommé Ricran, mais celui-ci mourut deux mois après, & la laissà veuve. Elle passa deux ans dans cet estat, & mena une vie fort devote, & de bon exemple. Elle se mortifioit par les jeûnes, & par les veilles, elle assistoit les pauvres, & repassoit souvent dans son esprit les saintes instructions quel'Abbé Eustase lui avoit données. Son dessein estoit de se retirer dans le monastere de Remiremont. Mais son pere pressé par quelques considerations, & quelques interests de famille, la sollicita de se remarier, & ce fut mesme par l'ordre du Roy Dagobert, qu'elle se vit engagée à épouser Blandin surnommé Boso, que ce Prince estimoit beaucoup à cause de la sagesse de ses conseils, & que sa vertu rendoit aussi tres-digne d'avoir une telle femme. Ils vécrent ensemble dans

*Act. sac. 2. pag.  
118. & 414.*

une grande piété, gardant religieusement ce qu'ils avoient promis à Dieu dans le baptême, & exerçant la charité, & l'hospitalité envers les pauvres, & principalement envers les serviteurs de JESUS-CHRIST. Pendant les premières années de leur mariage, sainte Salaberge parut sterile, mais aiant fait vœu dans l'Eglise de saint Remi, que si Dieu lui donnoit des enfans, elle les consacreroit à son service; elle eut trois filles, & ensuite deux garçons. Elle prit grand soin de leur éducation, & travailla fortement à rendre sa famille une digne portion de l'Eglise. La communication qu'elle eut avec saint Valbert Abbé de Luxeuil, lui fut d'un grand secours pour l'exécution de ses pieux desseins. Comme elle connoissoit le mérite de ce Saint, & principalement son zèle pour le salut des âmes, elle l'invitoit souvent à venir dans sa maison, afin de profiter de ses instructions, & qu'à l'exemple de saint Eustase son prédécesseur, il bénit les enfans. Les sages avis & les prières de saint Valbert attirèrent une abondance de grâces sur la famille de la sainte, & par ce moyen elle arriva heureusement à ses fins. Car son mari qui s'estoit tout devoüé au service de Dieu, & qui voioit ses enfans dans la mesme disposition, lui permit aisément de se separer de lui, & de quitter le siècle. Usant donc de cette liberté, elle se renferma dans un monastere qu'elle bastit dans le diocèse de Langres. Elle y assembla environ cent filles, dont plusieurs estoient de maison noble. Mais aiant considéré que le lieu estoit peu seur, & trop exposé aux courses des gens de guerre, elle se transporta à Laon avec sa communauté. Elle suivit en cela le conseil de saint Valbert, & prévint un grand danger, dont fut témoin l'ancien Auteur qui a écrit la vie de la Sainte. Ce danger fit le cruel ravage que souffrit le pais environ quarante ans après, pendant une guerre civile, qui s'ouvrit entre *Thierry & Dagobert Roys des François*, témoignage insigne, & qui est un de ceux qui ont fait connoître ce Dagobert second, inconnu à tant d'Historiens, mais renfermons-nous dans ce qui regarde les choses monastiques.

Attilon Evêque de Laon eut bien de la joie que sainte Salaberge, & ses Religieuses vinssent s'establir dans son diocèse: il les reçut comme des Anges que Dieu lui envoioit, & il les conduisit dans la ville, accompagné de son Clergé, qui chantoit des psaumes. On dit qu'incontinent après leur

## CH. XXVII.

Baptismi candidatum devotissimè servabant. *Ibid.*

pag. 425.

Viro converso, prolihusque Deo sacratiss, &c. *Ibid.*  
pag. 426.

Quod periculum nos deinceps vidimus, denique nuper civile bellum inter Reges Francorum Theodericum & Dagobertum, &c. *Ibid.*

pag. 427.

## IV.

Elle fonde l'Abbaye de saint Jean de Laon.

Illique dispositis per turmas ad instar Agaunenſiū monachorum, Habendique normam diſpoſuit die ac nocte, &c. *Ibid.*  
pag. 425.

Voiez la Regle de ſaint Benoist.  
c. 5. 35.

arrivée, on vit sortir de Laon une grande troupe de demons, qui s'enſuioient ſous la figure de diuerſes beſtes. La Sainte baſtit dans la ville un grand monaſtere, où il y eut ſept Egliſes. La premiere eſtoit dediée à la ſainte Vierge, la ſeconde à ſaint Michel, la troiſième à ſaint Jean Baptiſte, la quatrième à ſaint Pierre, la cinquième à la ſainte Croix, la ſixième à ſaint Evre illuſtre Eueſque de Toul, & la ſeptième à ſainte Magdelaine. Sa communauté ſ'accrut tellement, qu'elle fut compoſée d'environ trois cens Religieuſes, qui diuiſées en pluſieurs bandes chantoient ſans ceſſe l'Office divin, comme il ſe pratiquoit dans les monaſteres de ſaint Maurice en Chablais, & de Remiremont. Pluſieurs filles ou Dames de qualité renoncerent au monde, & ſe mirent ſous la diſcipline de ſainte Salaberge. Odile ſa belle ſœur fut de ce nombre. Elles avoient un modele de perfection dans leur ſainte Abbeſſe. Car toute ſa conduite ne reſpiroit que charité, qu'humilité, que devotion. Pour s'exciter à ces vertus, elle jettoit ſouvent les yeux ſur les grands exemples de ſainte Helene l'Imperatrice, de ſainte Paule, & de l'ancienne Melanie, qui eſtant ſi élevées dans le monde par leur dignité, ou par l'éclat, & les richesses de leur famille, avoient mepriſé toute cette grandeur, & avoient mis toute leur gloire dans la Croix de JESUS CHRIST, & dans l'obſervation de ſes preceptes. Sa qualité d'Abbeſſe ne lui eſtoit point un ſujet de ſe diſpenſer des plus bas, & des plus penibles emplois du cloiſtre. Elle s'y occupoit comme les autres, & quand ſon tour eſtoit venu, elle ſervoit à la cuiſine durant une ſemaine. Un jour qu'elle ſe diſpoſoit à faire cette fonction, il ne ſe trouva point de poiſſon, ny d'autres mets pour la communauté; mais noſtre Seigneur y pourvût. Baſin Archidiaque de Laon, qui repoſoit alors dans ſa chambre, entendit une voix qui lui ordonna par trois fois d'aller voir la ſainte Abbeſſe, qui faiſoit la cuiſine. Cet avis qu'il recevoit d'une façon ſi extraordinaire, lui fit juger qu'elle eſtoit dans la neceſſité, & il ſe trouva en peine comme il l'aſſiſteroit, parce qu'il n'avoit alors rien dont il lui put faire preſent; mais ſortant de ſon logis il rencontra un homme, qui portoit un poiſſon d'une groſſeur prodigieuſe: cette rencontre lui parut venir de Dieu, il acheta ce poiſſon, & le donna à la Sainte, qui en nourrit ce jour-là toutes ſes Sœurs. Au reſte il eſt certain que le monaſtere eſtoit double,  
&

& qu'outre la principale communauté qui estoit de filles, il y en avoit une petite d'hommes qui demeuroient dans un cloistre separé, & qui vrai-semblablement chantoient l'Office dans une des sept Eglises. Car les Actes de sainte Salaberge font mention d'un Itale Prestre, & Prieur du monastere, & de Lanfroy Moine qui cultivoit le jardin.

*Ibid. pag. 430.*

La Sainte fut avertie par quelques visions que le temps de sa mort estoit proche. Elle avoit souvent reçu dans sa maison saint Anseric Evêque de Soissons, qui n'estoit plus au monde. Ce saint Prelat lui apparut, & lui montra une place qu'elle devoit occuper dans le ciel. On adjoute qu'elle vit en songe un Ange, qui sous la forme du bienheureux Valbert, lui osta sa ceinture, & l'avertit qu'elle n'avoit plus que cent jours à vivre, & qu'elle eut à reciter chaque jour le pseautier. Depuis cette vision elle ne pensa presque plus qu'à se preparer à sa dernière heure. Elle redoubla son assiduité à la priere, & l'austerité de ses veilles, & de ses jeûnes, & laissa la conduite du monastere à sa fille Anstrude. De toutes les instructions qu'elle put donner alors à ses Sœurs, l'on en rapporte seulement une, qui est fort commune, mais fort importante, sçavoir qu'elles eussent à perseverer dans le service de Dieu, parce que ce n'est rien d'avoir bien commencé, si l'on ne continue, & que le royaume du ciel ne s'emporte que par la perseverance. La Sainte se sentant preste d'expirer dit adieu à ses Sœurs, demanda qu'on appellat le Prestre Itale, pour faire les prieres selon l'usage de l'Eglise, & rendit l'esprit. On met sa mort en l'an 655.

---

V.

*Mort de sainte Salaberge.*

Lorsque sainte Salaberge quitta sa famille, elle laissa ses trois filles avec son mari, ou du moins la troisième nommée Anstrude, qui estoit encore fort petite. Anstrude avoit tous les avantages pour se faire considerer dans le monde, mais elle le meprisa, dès qu'elle commença à le connoître, & elle n'y put estre retenuë par ce qui pouvoit y avoir de plus engageant pour une personne de son sexe. A peine fut elle en âge d'estre mariée, qu'un jeune homme nommé Landran, qui estoit de maison noble, & fort riche, la demanda pour femme, mais elle n'entretint pas long-temps les esperances de cet amant; elle declara nettement qu'elle ne vouloit point d'époux qui fut mortel, & s'expliquant encore plus par ses actions que par ses paroles, elle se retira auprès de sa mere, qui

---

VI.

*Sainte Anstrude sa fille lui succede.*

*Act. sac. pag. 977.*

demeuroit alors dans son monastere de Laon. Aiant reçu le voile, elle se rendit si exacte à remplir les devoirs de son estat, qu'elle se distingua de toutes les autres Religieuses. Il est difficile de marquer quelle estoit sa vertu particuliere, parce qu'elle excelloit en toutes. Aussi quoiqu'elle n'eut que vingt ans, elle fut establie dans la charge d'Abbesse, non seulement par le jugement de sainte Salaberge, & par les suffrages, & les acclamations de toute la communauté, mais encore par l'agrément du Roy, & d'Attilon Evesque de Laon. Attilon la benit suivant un usage qui estoit connu dès le siecle precedent, comme l'on a veu ci-devant. Elle s'acquitta parfaitement de ses obligations, tant à l'égard de la vie spirituelle, & de la discipline du cloistre, que de la charité envers les personnes du dehors. Les divers toins dont elle estoit obligée de s'occuper, n'interrompoient point son application à Dieu, elle ne s'estudioit qu'à lui plaire, c'estoit-là son unique veü, & c'est ce qui rendoit sa conduite si exemplaire, que tout édifioit en elle, & que son exterieur, ses actions, ses paroles estoient autant d'instructions pour la vertu. Les loüanges des hommes ne lui donnoient point de vanité, parce qu'elle attribuoit à Dieu tout le bien qu'elle faisoit. Elle s'accoustuma tellement à veiller, qu'à la fin elle se passa de lit. Elle se contentoit de se reposer un peu après l'Office divin dans une petite chaire qu'elle avoit dans l'Eglise, & qui estoit placée en bas près de la porte. A la pointe du jour elle visitoit les Eglises du monastere, & alloit voir les malades. Elle ne mangeoit qu'à trois heures d'après midi, ou vers le soir après avoir recité tout le pseautier, avec des hymnes & des cantiques spirituels, excepté les saints jours de Pasques, & de Noel, & les Dimanches. Elle eut de grandes afflictions, qui mirent bien sa vertu à l'épreuve. La premiere fut la mort de son frere Baudouin: il fut assassiné par des gens, qui feignant d'avoir de l'amitié pour lui, & pour la sainte Abbesse, l'engagerent à les venir trouver, pour terminer paisiblement une affaire. Un martyrologe de Laon, où il est mis au nombre des Saints, marque qu'il estoit Diacre, & qu'il fut tué à cause de son zele pour la défense des droits de l'Eglise. Sa mort causa une extreme douleur à la sainte Abbesse, mais dans son affliction, & lorsqu'elle versoit plus de larmes, elle ne cessoit en mesme temps d'adorer la souveraine puissance de Dieu, à qui il appartient de

*Gregor. l. 7. ind.  
2. ep. 7.  
Voyez ci-devant  
page 158.*

*Quia (Deo) tantum adhaerebat, ut habitus ejus, sermo, vultus, incessus, doctrina virtutum esse videretur. Ibid.  
pag. 976.*

*Nihil sibi de bono, sed totum imputabat Deo. Ibid.*

disposer comme il lui plaist de ses creatures. Le sang de Baudouin n'éteignit pas la haine, & la fureur de ses ennemis; ils entreprirent de perdre encore sainte Anstrude, & de la chasser au moins de son Abbaie. Pour en venir à bout, ils la décrierent auprès d'Ebroin Maire du Palais sous Thierrï troisiéme. Il est fort probable que pour exciter contr'elle l'indignation de ce Ministre, ils l'accuserent de favoriser les Austrasiens, qui sous la conduite de leurs chefs Martin & Pepin, continuerent la guerre contre Thierrï, après la mort de leur Roy Dagobert second, pour venger le sang de ce Prince. Ebroin estant venu à Laon après la defaite des ennemis, alla trouver sainte Anstrude, lui reprocha les fautes, dont on l'avoit fausement accusée, & lui fit de terribles menaces. La Sainte lui répondit avec modestie, & douceur, lui marquant qu'elle ne craignoit rien, parce qu'elle estoit innocente. Les Religieuses toutes alarmées du danger où estoit leur Superieure, s'estoient cependant assemblées dans leur Eglise pour prier Dieu pour elle. Pendant qu'elles chantoient des pseaumes, les Officiers & les soldats, qui avoient accompagné Ebroin, virent sortir du clocher un globe de feu, qui s'éleva vers le ciel. Ce prodige les effraia, quelques-uns en allerent donner avis à Ebroin, qui en fut aussi effraié, & la peur qu'il en eut l'adoucit, & le changea tellement à l'égard de la sainte Abbesse, qu'il la pria de l'excuser, si estant prevenu contr'elle, il lui avoit parlé durement, & qu'au lieu de la menacer comme auparavant, il lui promit sa faveur, & sa protection. Quelques jours après un homme furieux entra l'épée à la main dans l'Eglise de la sainte Vierge, pour tuer sainte Anstrude; mais la voiant en priere aux pieds de l'autel, il fut frappé d'une fraieur, qui le reduisit à lui aller demander pardon de son mauvais dessein. La Sainte eut encore pour ennemi un seditieux nommé Ebrohard, lequel aiant bruslé une grande partie de la ville, voulut avoir toutes les clefs de son Abbaie. Elle ne put pas les lui refuser, mais le lendemain la mort de cet homme, qui fut tué devant la porte de son monastere, la tira de peine. C'est une chose fascheuse, & embarrassante, que d'estre obligé de conterter avec les personnes pour qui l'on a de la soumission, & du respect. La Sainte passa aussi par cette affliction. Madelgar Evêque de Laon voulut s'approprier l'Abbaie de sainte Anstrude, peut-estre parce que son predecesseur en avoit

*Ibid. pag. 979.*

Viderunt de tur-  
riculo Ecclesiæ  
globum igneum  
exire usque ad cæ-  
lum. *Ibid. pag.*  
979.

favorisé l'establissement. La Sainte qui sçavoit que cette maison avoit esté bastie par sa mere , s'opposa à ses pretensions , & par l'entremise d'un de ses parens , rechercha l'appui de Pepin Maire du Palais. Pepin envoya aussi tost à Laon son fils Grimoald , qui fit cesser ce trouble. Le merite de la Sainte éclata par plusieurs miracles que Dieu fit par son intercession , tant durant sa vie , qu'après sa mort. Elle ressuscita une Religieuse nommée Scholastique. Sainte Anstrude connoissant que la fin de sa vie estoit fort proche , appella auprès d'elle toutes ses Sœurs , leur marqua le jour de sa mort , & leur pardonnant les fautes qu'elles pouvoient avoir commises contre elle , leur demanda reciproquement la mesme grace. Son ame sortit de son corps , & monta au ciel sous la forme d'une colombe , ce que l'on sçait estre encore arrivé à sainte Scholastique , & à d'autres Saintes. On ne convient pas du temps de sa mort , les uns la mettent en l'an 688. & d'autres près de vingt ans après. Sa vie a esté écrite par un Auteur presque contemporain. Adalsinde que la Sainte avoit guerrie d'un grand mal de teste , en faisant dessus le signe de la croix , lui succeda dans la charge d'Abbesse. Son monastere subsiste encore aujourd'hui sous le titre de saint Jean , mais il n'y a plus que des Religieux.

*Ibid. pag. 981.  
583.*

VII.  
*Abbaie de  
saint Vincent  
de Laon.*

Il y a près de Laon une autre Abbaie de nostre Ordre , dediée à saint Vincent , dont on attribue la fondation à la Reine Brunehaut , femme de Sigebert Roy d'Austrasie.

## CHAPITRE XXVIII.

*Des Abbaies de saint Pierre de Reims , d'Avenai ,  
& d'Orbais.*

I.  
*Sainte Beuve,  
& sainte Dode  
Abbeses de  
saint Pierre de  
Reims.*

DES la fin du sixième siecle il y avoit à Reims un monastere de filles , dedié à saint Pierre ; mais l'on ne sçait point qui l'avoit fondé , & il en est seulement fait mention dans le testament de Romulfe Archevesque , qui y donna une terre qu'il avoit achetée. Trente ou quarante ans après on bastit encore dans la mesme ville deux autres maisons de Religieuses , qui eurent aussi pour patron le mesme Apostre. La

premiere fut establie par saint Baudri Fondateur du monastere de Montfauçon, où saint Vandrille fit son noviciat. Eloodard donne une fort illustre naissance à saint Baudri, & à sa sœur sainte Beuve, car il les fait tous deux enfans du Roy Sigebert, fils de Dagobert premier. Mais ce fait ne s'accorde point avec la verité de l'histoire, puisque Sigebert ne vint au monde que vers l'an 630. & si l'on veut donner quelque chose au témoignage de cet Auteur, il faut se reduire à qualifier seulement ces deux Saints, parens de ce Prince. Selon les Actes de sainte Beuve, tels que nous les avons à present, cette Sainte eut une fort bonne éducation, & dès sa jeunesse elle éclatta parmi d'autres filles, avec laquelle fut nourrie. Elle se rendoit commode aux autres, n'estant ny fiere, ny chagrine, mais humble, respectueuse, & bien-faisante. Elle parloit avec tant de sagesse, que l'on demeuroit persuadé que le saint Esprit habitoit dans son cœur, & regloit ses sentimens. Sa conduite marquoit aussi qu'elle ne vouloit point avoir d'autre époux que le divin Sauveur, & que pour le servir avec plus de liberté, elle ne pretendoit point s'engager dans le mariage. Son frere la voyant dans cette disposition, bastit pour elle un monastere, qui dans son origine fut situé dans un fauxbourg de Reims, & dedié à la sainte Vierge, & à saint Pierre. Les Sœurs la choisirent pour Abbessé, mais son humilité ne lui permit pas d'abord de consentir à son election, & il fallut que saint Baudri la pressat, & lui persuadat enfin d'accepter cette charge. Les soins qui y estoient attachez ne lui furent point un pretexte pour se dispenser quelquefois du jeûne, ny de l'oraison, ou des veilles. Elle continua d'estre exacte dans ces saints exercices, & faisant ainsi la premiere le bien qu'elle enseignoit aux autres, les instructions qu'elle leur donnoit, avoient plus d'autorité & de force. Elle exhortoit ses Sœurs à pratiquer *la charité* qui est le lien de la perfection, *l'obeissance* qui est une voyesure pour aller au Ciel, *l'humilité* qui est une vertu, qui conserve, & embellit les autres. Elle les avertissoit de dompter, & de soumettre le corps à l'esprit par la mortification; & elle ne permettoit pas aisément aux jeunes filles, de voir des hommes, ny mesme ceux qui faisoient profession de pieté. Elle avoit avec elle la bien-heureuse Dode sa niece, & elle lui inspira l'amour de la virginité, quoique dès son enfance, elle eut esté promise par ses parens à un grand Seigneur de la Cour

C. XXVIII.

*Bolland 24. April.  
pag. 258.*

*Eloodard. l. 2. c.  
10. l. 4. c. 38.*

*Metropol. Rheme  
Guill Marlot. l. 2.  
c. 33 35.*

## C. XXVIII.

*On avoit écrit les Actes, & les miracles de sainte Beuve. Cet ouvrage ayant esté perdu dans un incendie fut depuis refait sur le recit de quelques Religieuses que leurs Anciennes avoient entretenus de la vie de la Sainte: & c'est pourquoi ces derniers Actes sont plus édifiants pour les mœurs, que leurs pour le fonds de l'histoire.*  
 Bolland. 24. April. pag. 284.

*Ver. l'an 673.*

du Roy Sigebert. Ce Seigneur ayant appris que son épouse ne vouloit plus sortir du cloistre, forma dessein de l'enlever, mais estant monté à cheval, il tomba, & se fit une blessure dont il mourut, c'est ainsi qu'en parle Flodoard: car les Actes de la Sainte qui ne nous paroissent pas d'une si grande certitude, portent que le bras dont il avoit voulu enlever cette fille, devint paralytique, qu'en suite il en guerit, qu'il donna des terres à cette Abbaye de Reims, & qu'il se fit Religieux. Saint Baudri frere de sainte Beuve demouroit cependant à Montfaucon. Ayant bien réglé ce monastere, il vint un jour à Reims pour voir sa sœur, & l'on dit que dans cette visite la Sainte renouvela le miracle fait autrefois par sainte Scholastique, pour obliger saint Benoist à continuer l'entretien de pieté, qu'il avoit avec elle. Car saint Baudri voulant retourner à son monastere, elle obtint du Ciel une pluye accompagnée d'orage, qui l'empescha de partir. Quoi qu'il en soit saint Baudris'arresta au monastere, & le lendemain il tomba malade; il mourut & fut enterré dans l'Eglise. Quelque temps après sa Sœur alla aussi recevoir dans le Ciel la recompense de ses travaux. La bien-heureuse Dode lui succeda dans la charge d'Abbesse, & obtint des lettres de protection de Pepin Maire d'Austrasie. Après sa mort on l'ensevelit aussi dans l'Eglise de la sainte Vierge, auprès de saint Baudri, & de sa tante. Mais depuis le corps du Saint fut porté au Montfaucon, & ceux de ces deux saintes Abbeses au nouveau monastere de saint Pierre basti dans la ville.

## II.

*Fondation d'un autre monastere de saint Pierre.*

*Vers l'an 673.*

L'autre monastere fondé à Reims dans le septième siecle, fut l'ouvrage de la liberalité de saint Gombert, frere de saint Nivard Evêque du diocese. Saint Gombert demeura quelque temps à la Cour, & épousa en secondes noces une fille noble & vertueuse nommée Berte. Après la mort de saint Nivard il pretendit lui devoir succeder dans les biens de leur famille; mais saint Rieul Archevesque de Reims s'opposa à ses pretensions, parce que saint Nivard avoit donné ses terres à diverses Eglises, & à divers monasteres, & entr'autres à celui qui estoit sous la conduite de sainte Beuve, comme il paroissoit par des Actes, & des chartes. Ce procez fut terminé par un accommodement, qui laissa à saint Gombert tous les biens qu'avoit possédé sa mere Emme au delà de la Loire. La conduite de saint Gombert fit bien voir que'il estoit entré dans

cette contestation, ce n'estoit point par avarice, ny par un attachement qu'il eut au monde; car il donna une terre à l'Eglise de saint Timothée de Reims. Il fonda une Abbaie de filles en l'honneur de saint Pierre, & s'estant séparé de sa femme, par un mutuel consentement, il alla dans la Frise, pour y procurer la conversion des paiens, & y bastit un monastere à Altenzel, ou Oltenzel. Un jour qu'il y offroit à Dieu la *sainte hostie*, il fut attaqué par les Infidelles, qui s'estant saisis de lui l'attachèrent avec des cordes, le fouetterent, & enfin le percerent d'une épée. Sa vertu fut ainsi consommée par le martyre. Ses Actes semblent marquer qu'il offroit le sacrifice, & qu'il fut arraché de l'autel, d'où il faudroit conclurre qu'il estoit Prestre, mais comme ses Actes ne disent point, qu'il reçut les Ordres sacrez, par cette *hostie* qu'il offroit, quelques uns estiment que l'on doit seulement entendre la psalmodie, & l'Office divin.

On lui attribuë aussi la fondation de l'Abbaie de saint Pierre d'Avenai, qui est un monastere de filles de l'Ordre de saint Benoist, à sept lieuës de Reims. Mais s'il eut part à cet établissement, c'est que sainte Berte sa femme en posa les fondemens, avant qu'il l'eut quittée pour s'en aller dans les Paisbas. Comme ils avoient déjà basti un monastere de Religieuses, où la Sainte pouvoit se retirer, elle fut en doute, si elle devoit mettre dans Avenai des personnes de son sexe, ou bien des hommes: & l'on dit que la sainte Vierge lui apparut, & lui marqua que cette nouvelle maison devoit encore estre pour des filles. Elle y forma donc une communauté de Religieuses: elle en prit la conduite, & les instruisit par ses paroles, & par ses exemples. Elle prit soin de bien accommoder son Abbaie, & comme l'ordonne saint Benoist, d'y faire tous les bastimens necessaires, excepté toutefois un moulin, parce que l'on y manquoit d'eau. Les Sœurs se plaignant souvent de ce défaut d'eau, elle fut touchée de compassion, & pour les soulager, elle eut recours à la priere. Une nuit qu'elle prioit avec larmes, saint Pierre lui apparut, & lui ordonna d'aller le lendemain à un certain lieu hors le cloistre. Elle obeit, & aiant trouvé une fontaine, que l'on pouvoit aisement conduire au monastere, elle acheta le fond, où estoit cette source, & ainsi elle procura à ses Religieuses la commodité qui leur manquoit. Dieu voulant la reunir à saint Gombert, & lui donner la mesme

*Flodoard. l. 1.  
c. 4.*

Dum igitur quadam die in eodem monasterio summo Patri offerret hostiam laudis.  
*Bolland. 29. Apr.  
pag. 624. 1. Maii  
pag. 112.*

## III.

*Sainte Berte  
premiere Abbesse d'Avenai.*

Omnia autem ædificia officinarum sanctissima mater, sicut sanctus Benedictus præcepit circa ædes, &c. excepto molendino. *Ibid. pag. 114. 115.*

Monasterium autem si possit fieri ita debet construi, ut omnia necessaria, id est aqua, molendinum, &c. *Reg. S. Bened. c. 66.*

C. XXVIII.

couronne, la tira aussi du monde par la voie sanglante du martyre. On ne sçait point ce qui irrita contr'elle les enfans, que le Saint avoit eus de sa premiere femme. Mais leur haine devint si ardente, & si furieuse, qu'ils se porterent à assassiner la sainte Abbessé. Ensuite le demon qui les avoit poussez à un si grand crime, devint leur bourreau, se saisissant d'eux, & les faisant perir miserablement. Le corps de saint Gombert fut depuis apporté à Avenai, & mis auprès de celui de sainte Berte. Cent ans après le tombeau de la Sainte ayant esté ouvert, on trouva son corps sans corruption, & ses plaies encore fraisches & sanglantes.

## IV.

*Saint Rieul  
Religieux de  
Hautvilliers,  
& ensuite Ar-  
chevesque de  
Reims, fonde  
Orbais.*

*L'An. 673.*

*Metropol. Rhem.*

*l. 2. c. 43.*

*Fleodoart. l. 2.*

*c. 7.*

*Histoire de l'Ab-  
baie de Nostre Da-  
me de Soissons. pa-  
ge 298.*

*Fiedegar. c. 97.*

Saint Rieul Comte, ou Gouverneur de quelque ville de Champagne mit son fils Gedeon dans Hautvilliers pour y estre Religieux, & y donna une partie de son bien. Il s'y consacra aussi lui mesme au service de Dieu prenant l'habit monastique par le conseil de S. Nivard oncle de sa femme, qui estoit morte, ou qui consentit à leur separation, & il fut jugé digne de succeder à ce saint Prelat. Estant ainsi sorti du cloistre pour remplir le Siege de Reims, il fonda le monastere d'Orbais dans le diocese de Soissons, & y mit six Religieux tirez de Rebais, qui eurent pour premier Abbé le venerable Leudemar. Outre Gedeon, il avoit eu pendant son mariage une fille nommée Odile, & quelques autres enfans. Odile fut Religieuse dans Nostre-Dame de Soissons. La qualité de Saint, & le culte public, dont saint Rieul a esté honoré par l'Eglise, semble le justifier & lui, & Agilbert Evesque de Paris, du crime que leur a imposé un Historien, qui les accuse d'avoir trompé un grand Seigneur d'Austrasie nommé Martin, en lui jurant sur des Chasses vuides de reliques, qu'il pouvoit sortir en toute assurance de la ville de Laon, où il estoit retiré, & se rendre auprès du Roy Thierri, qui ne permettroit pas qu'on lui fit d'outrage. Ces Prelats purent lui faire sincerement cette promesse au nom d'Ebroin; que si ensuite elle fut violée par ce Ministre, ce crime ne retombe pas sur eux. Cette particularité de chasses sans reliques, n'est peut estre qu'une fable. Ces Evesques eussent esté bien ignorans, & mesme impies, s'ils eussent cru que leur serment ne produisoit aucune obligation, n'estant point fait sur des reliques, ou s'ils eussent plus craint d'offenser des Saints, que Dieu mesme. Saint Rieul mourut vers la fin du septième siecle.

CHAPITRE

## CHAPITRE XXIX.

*Des Abbaies de saint Germain , de saint Denis , de Chelles , de Lagni , de sainte Bathilde Reine , & ensuite Religieuse , d'un monastere fondé sous trois Regles.*

**N**ous n'avons point parlé des Abbez de saint Vincent , ou de saint Germain de Paris , depuis saint Droctové , qui eut le premier la conduite de ce monastere , parce que l'on ne connoist que le nom de ses successeurs , & encore quelques-uns de ces noms sont mal rangez. Dans le catalogue Authar que l'on met en la premiere place , & mesme devant saint Droctové , n'a gouverné qu'après ce Saint ; & peut-estre plus de cent ans après : car il se trouve un Authar , ou Audchar , qui estoit Abbé de saint Germain vers l'an 680. sçavoir du temps de Thierry fils de Clovis second. Authar obtint de Thierry des lettres , qui confirmoient une donation faite à son monastere , de quelques Eglises , & de quelques terres situées dans le Berri , par Gautier & Gode sa femme ; surquoi il est remarquable que cette femme promit , que si elle survivoit son mari , elle se feroit Religieuse , & assembleroit des filles dans une de ces Eglises consacrées en l'honneur de saint Movial Confesseur. Il y a apparence que ce fut Valdromer , ou Wandremar , ou ( comme parlent les tables ) Gundremar , qui succéda à Authar , car il estoit Abbé l'an troisiéme de Childébert troisiéme , c'est-à-dire vers l'an 697. Il donna à l'Eglise de saint Germain un petit monastere , ou prieuré nommé *la Celle* , qu'elle possède encore aujourd'hui.

L'Abbaie Royale de saint Denis , honorée du tombeau de ce saint Apôtre de Paris , est un monument de la pieuse magnificence de Dagobert premier. Il n'en a pourtant pas esté le premier Fondateur , car son Eglise estoit desservie par des Religieux avant que ce Prince regnat dans la Neustrie , ou France Occidentale. Ceci se voit par une charte d'une Dame nommée Theodetrude , ou Theodile , qui y donne trois terres l'an quarante trois de Clotaire , c'est-à-dire l'an 627. auquel temps Dodon en estoit Abbé : mais Dagobert en rebastit

I.

*Abbez de saint Vincent , ou de saint Germain de Paris.*

*Act. sac. 3. p. 2  
pag. 93 & 106.  
Mabill de Re  
Diplom. pag. 481.*

II.

*Dagobert premier rebastit l'Abbaie de saint Denis.*

*Mabill. de Re  
Diplom. pag 99.  
126.*

C H. XXIX.

Facilitas Abbatis  
Aigulfi eandem  
institurionem nos-  
citur refragasse.  
*Fredegar. c. 79.*  
*Hadrian. Vales.*  
*de Basilic. part. 2.*  
*c. 7. pag. 311.*

*Mabill. de Re*  
*Diplom. pag. 466.*  
*469.*

Ubi Chardericus  
præesse viditur sub  
opidiencia vel sub  
regolare ordine  
diebus vita sui  
conversare debi-  
ret. *Ce sont les*  
*termes de la charte*  
*de Thierri Mabill.*  
*de Re Diplom.*  
*pag. 469. Ibid.*  
*pag. 477.*

l'Eglise, en augmenta les revenus, & le nombre des Religieux, & voulut qu'ils y chantassent continuellement l'Office, comme il se pratiquoit à saint Maurice, & dans quelques autres monasteres. Il la choisit aussi pour le lieu de sa sepulture, & y fut enterré après la mort, qui arriva vers l'an 638. Les successeurs de Dodon pendant le septième siècle, furent Aigulfe, Chunauld, Leobefar, Charderic, Chainon. La facilité de cet Abbé Aigulfe, c'est à-dire vraisemblablement sa condescendance pour les Religieux qui avoient de la peine à soutenir ce long & continuel Office, les reduisit à la recitation des pseumes dans les heures marquées par l'Eglise. Saint Landri Evêque de Paris donna à leur monastere un privilege, où il cite le Concile de Carthage sous Boniface, dont il a esté parlé ci devant, & le livre de saint Augustin des degrez Ecclesiastiques, qui est sans doute le melme ouvrage, que le livre ou sermon de la vie commune des Clercs. Ce privilege fut confirmé l'an 653. par le precepte, ou la charte de Clovis le jeune, dont l'on voit encore aujourd'hui l'original. Saint Annemond Archevesque de Lyon, saint Eloi Evêque de Noyon, saint Pallade d'Auxerre, & d'autres Evêques souscrivirent avec saint Landri aux lettres de ce Prince. Du temps del'Abbé Charderic, c'est-à-dire l'an 678. Chramlin Archevesque d'Ambrun, qui estoit entré dans cette charge par une voie peu canonique, & qui de plus avoit manqué de fidelité envers le Roy Thierrî, peut-estre dans la guerre qu'avoit eu ce Prince contre Dagobert second, fut deposé par saint Genés Archevesque de Lyon, & par d'autres Evêques dans un Concile tenu à Marlac sur les confins de Champagne, & de Bourgogne. On voulut aussi l'envoier en exil, mais il demanda deux graces, & il les obtint; l'une fut de pouvoir disposer de son bien, & l'autre d'avoir la liberté de se retirer dans l'Abbaie de saint Denis, pour y passer le reste de ses jours sous l'obeïssance, & dans la pratique des exercices reguliers. Charderic fonda le monastere de Tufonval aux environs d'un bourg, ou village appellé Chamblî, qui est vers la riviere d'Oïse, & il y mit pour Abbé son neveu Magnoald, afin d'y faire observer la sainte Regle. Il en fit dedier l'Eglise en l'honneur de saint Denis, & de saint Marcel. Le Roy Thierrî autorisa cet establissement, & donna une terre à cette nouvelle communauté. Le tout fut encore confirmé par Childeberrt fils &

successeur de ce Prince , comme il paroist par deux chartes , dont une qui est de l'an 697. nous apprend que Charleric estoit alors Evêque d'un diocèse que l'on ne marque pas. Il estoit encore Abbé l'an 688. mais ensuite , & au plus tard deux ans après , aiant esté élevé à l'Episcopat , il eut pour successeur dans son monastere Chainon , qui eut sous lui une nombreuse communauté de Religieux , comme il se voit par une charte de Thierry , qui leur donne une terre de l'avis des Evêques , & des Grands de sa Cour. Pendant son administration , son Eglise eut part aux liberalitez d'une fort riche Dame nommée Ercamberte , ainsi qu'il paroist par un Acte de l'an 690. qui est de Vandemir son mari. C'est dommage que cette charte soit effacée & defectueuse à l'égard de quelques lignes , car elle est importante , & instructive , principalement pour ce qui regarde le diocèse de Paris , dont elle semble marquer les principales Eglises. Elle nous apprend que cette Dame avoit donné des terres , premierement à l'Eglise Cathedrale de saint Estienne ( ou comme on l'appelle aujourd'hui de Nostre-Dame de Paris ) qui avoit pour Evêque Sigofroi ; & ensuite à une Abbaie de filles , dont le nom ne se peut plus lire , à l'Eglise de saint Germain , dont estoit Abbé Lambert , ( c'est sans doute l'Eglise de saint Germain d'Auxerre ) à l'Eglise de saint Vincent , ou de saint Germain , où estoit Abbé Audchar , à une Eglise inconnue , qui estoit Abbatiale , à une autre Eglise , dont estoit Abbé Vandemar , au monastere de Creteil ( à deux lieues de Paris ) où il y avoit une communauté de filles sous l'Abbesse Landetrude , à l'Eglise de saint Denis gouvernée par l'Abbé Chainon , au monastere d'Alinville , où estoit Abbé Vigor , au monastere de Portmaur gouvernée par l'Abbé Amalcarus , à l'Eglise de saint Pierre de Fontenelle , où reposoit saint Landoïn , à l'Eglise de saint Pierre , qui estoit sous la conduite d'un homme venerable , dont le nom ne se peut lire , ( c'est peut-estre l'Eglise de sainte Geneviève ) à l'Eglise de saint Desiré , dont estoit Abbé Adroald , à une autre Eglise qui avoit pour Abbé Caron , à saint Martin de Pressi , qui avoit pour Abbé Farulfe , où Vandemir , & Ercamberte avoient choisi leur sepulture. ( c'est peut-estre le Prieuré de Pressi sur l'Oise , où sont des Religieuses de l'Ordre de saint Benoist. ) Il se trouve encore deux originaux de deux sentences de l'an 692. rendues au profit de l'Abbé Chainon , qui avoit

*In quo venerabilis Chaino Abba cum norma plurima monachorum ad laudis Christi canendas in ordine sancto ibidem adunata praeside videtur. Ib. d. pag. 471.*

*Ibid. pag. 472.*

*Dans le 8. ou 9. siecle , & depuis la Cathedrale de Paris a esté designée par le titre de Nostre-Dame.*

*Ibid pag. 725.*

## CH. XXIX.

*Monastere d'Argenteuil.*

eu differend avec une Religieuse de grande naissance nommée Agantrude, & avec l'Abbé Ermenoald. Chainon vivoit encore quatre ans après, comme il se voit par sa souscription à une charte d'Agirard Evesque de Chartres. Ermanric & Mumanne sa femme bastirent le monastere d'Argenteuil, & l'unirent à celui de saint Denis.

## III.

*Monastere de Chelles commencé par sainte Clotilde, & achevé par sainte Bathilde Reines.*

*Basilica prægrandi spatio amplitudinis constructa. Act. sac. 2. pag. 783.*

De cette roialle Abbaie passons à une autre à qui l'on peut bien donner cette qualité, puisque c'est l'ouvrage de deux grandes Reines, que la mort n'a point dégradées, comme elle fait tant d'autres, & à qui leurs vertus ont merité une couronne dans le ciel. Ce monastere est celui de Chelles, situé à quatre lieues de Paris. Sainte Clotilde femme du grand Clovis le commença, faisant bâtir une Chapelle dediée à saint Georges, avec quelques cellules pour des Religieuses, & sainte Bathilde changea cette Chapelle en une grande Eglise, & ces cellules en un monastere de juste étendue. Enfin pour comble d'honneur, elle choisit cette Abbaie pour sa retraite, & y prit le voile: & c'est pourquoy il est de nostre sujet de donner ici une plus grande connoissance des actions de cette Princesse. Sainte Bathilde tiroit son origine des Saxons d'outremer, c'est-à-dire de ceux qui occupoient alors l'Angleterre, & qui avoient reçu la lumiere de la foi par la predication des disciples de saint Gregoire. Quelques uns disent qu'elle estoit de sang Roial, & la font descendre de Voden Duc des Saxons. On ne sçait point par quel malheur, ou plustost par quel bonheur pour elle, & pour la France, elle tomba dans la captivité; mais il est certain que celui qui la vendit, en connoissoit peu le merite, puisqu'il la donna à vil prix à Erchinoald, qui estoit alors, ou qui fut peu après Maire du Palais de Clovis second dans la Neustrie. Elle demeura parmi les domestiques de ce Seigneur François, qui par l'éminence de sa charge renoit le premier rang entre les Officiers du Roy. Comme elle estoit fort jeune, & pleine d'esprit, elle se desfit bien tost de son air d'étrangere, & apprit facilement la langue, & les manieres de France. Elle estoit fort belle & adroite, mais ces avantages ne la rendoient point vaine ny fiere, parce qu'elle avoit une vertu solide, & fondée sur la crainte de Dieu. Son honnesteré, sa discretion, sa bonté, son ardeur à obliger, & mesme à servir les Dames, & les autres filles, qui demeuroient dans la mesme maison, lui gagnerent le cœur de tout le monde. Erchinoald en estoit

merveilleusement satisfait , & pour ainsi dire , tout charmé. Il le fit bien voir après la mort de sa premiere femme ; car il eut dessein de l'épouser , mais dès qu'elle s'en apperçut , elle se cacha par un sentiment de pudeur , & d'humilité : on la chercha en vain , & elle ne parut qu'après que son maistre se fut remarié à une autre fille nommée Leutfide , dont il est fait mention dans les Actes de saint Fursi. Le merite de sainte Bathilde la faisoit tellement remarquer , & la distinguoit si avantageusement des autres personnes de son sexe , que l'on ne craignit point de la proposer comme une fille digne d'estre l'épouse de Clovis second . jeune Prince qui n'avoit pas encore dix-sept ans , & il est fort probable qu'Erchinoald contribua par son conseil à ce mariage , aiant pû estre excité par la double consideration de l'honneur & de l'interest , à disposer son Prince à prendre pour femme une fille nourrie dans sa maison. Clovis épousa donc sainte Bathilde , & par un effet extraordinaire de la Providence divine , on vit passer une étrangere de la captivité dans le trône. En changeant d'estat , elle ne changea point d'esprit. Son élévation ne lui osta rien de son humilité , ny de sa charité , mais les mit en un plus grand jour , & les fit éclatter davantage. *Elle obeissoit au Roy , comme à son Seigneur , elle cherissoit les Prestres comme ses peres , les Religieux comme ses freres , les pauvres comme ses enfans , & les assistoit tous dans leurs besoins.* Le Roy lui donna saint Genés Abbé , & depuis Archevesque de Lyon , pour la servir dans la distribution de ses aumosnes. Elle protegeoit l'Eglise , maintenoit les Grands dans leurs honneurs , & leurs prerogatives , & elle les écoutoit volontiers quand ils lui donnoient des conseils justes , & utiles pour le bien public. Pour attirer dans son ame les lumieres & les graces du ciel , elle estoit fort assiduë à l'oraison , & s'adressoit à JESUS-CHRIST par des prieres ferventes , & souvent accompagnées de larmes.

Dieu benit son mariage lui donnant trois enfans , sçavoir Clotaire troisiéme , Childeric second , & Thierry troisiéme , qui porterent tous trois la couronne ; mais Clovis son époux ne fut que cinq ou six ans avec elle , & mourut l'an 655. Elle gouverna l'Estat en qualité de Regente pendant la minorité de Clotaire , & s'appliqua à faire fleurir la pieté , & la justice. Les Neustriens que l'on appelloit proprement François , les Austrasiens , & les Bourguignons se broüillerent après la mort

*Act. Jac. 2 pag.*

313. 314.

*Vers l'an 649.*

*Regi obtemperabat ut Domino , &c. Diligens valde Sacerdotes ut patres , & monachos ut fratres , pauperes ut piam nutrix , &c. Ibid.*

*pag. 778.*

du Maire Erchinoald ; mais elle reunit les esprits , & comme les Austrasiens vouloient avoir un Roy particulier , elle leur donna son fils Childeric âgé de huit ans , qui d'abord regna seul dans leur pais , & huit ou neuf ans après dans toute la France. Son zele pour la discipline de l'Eglise parut dans le soin qu'elle prit d'arrester le cours de la simonie en défendant de recevoir des presens pour les ordinations. Elle abolit un usage qui assujettissoit à de certaines charges ceux qui avoient des enfans , d'où il arrivoit que plusieurs , au lieu de les élever aimoient mieux les laisser perir de faim. Elle défendit aussi de reduire des Chrestiens dans la captivité , ce que plusieurs faisoient les vendant à des étrangers , & à des Juifs. La reconnaissance qu'elle conservoit de ce que Dieu l'avoit tirée d'un si miserable estat , la rendoit liberale à racheter les esclaves Chrestiens , & principalement ceux de sa Nation , & elle envoioit dans les monasteres ceux qu'elle trouvoit disposez à vivre dans l'accomplissement des conseils évangéliques. On a déjà veu qu'elle fonda l'Abbaie de Corbie. Elle contribua beaucoup à l'establissement de celle de Jumiege. Plusieurs autres monasteres , & particulièrement ceux de saint Vandrille , de Luxeuil , de Jouarre , de Faremontier , eurent part à ses liberalitez. Non contente d'avoir donné une terre à celui de Corbion , dont estoit Abbé le venerable Legobert , elle y offrit encore sa ceinture. Mais elle vouloit que ses graces servissent à entretenir la pieté & le service de Dieu , & non le dereglement & le vice , & elle adressa des lettres aux Abbez de saint Germain , & de saint Pierre de Paris , de saint Denis en France , de saint Medard de Soissons , de saint Agnan d'Orleans , de saint Martin de Tours , & de quelques autres monasteres , pour en exhorter les Religieux à vivre regulierement , & selon la sainteté de leur profession. Ses Actes marquent de plus qu'elle leur donna des privileges , afin de les exciter encore davantage à s'assujettir aux loix de leur institut , & à prier Dieu pour le Roy , & pour la paix , & la tranquillité publique. Elle soupiroit cependant après le cloistre , & ne demouroit dans le gouvernement que par le conseil des Grands , qui ne pouvoient souffrir d'estre privez du bien de sa presence. Mais quelques-uns d'entr'eux s'engagerent dans une mechante affaire , qui leur faisant autant redouter sa vertu , qu'ils l'avoient aimée jusq' alors , leur firent souhaiter qu'elle s'éloignat de

Domno I ego-  
berto. *Ibid.* pag.  
780.

Et ut hoc liben-  
ter adquiescerent  
privilegio eis fir-  
mare jussit , vel  
etiam emunitates  
concessit , ut me-  
lius eis delectaret  
pro Rege & pace  
summi Regis  
Christi clemen-  
tiam exorare.  
*Ibid.* pag. 780.

la Cour. Aiant esté offensée du procedé d'un Evesque nommé Sigobrand, que l'on dit avoir esté fier & plein d'orgueil, ils poullèrent leur vengeance jusqu'à tuer ce Prelat. Ils ne doutoient point que la Reine ne les fit punir, tant à cause de la grandeur du crime, que parce qu'elle leur avoit défendu d'outrager Sigobrand. Pour se mettre à couvert de la severité des loix, ils ne trouverent point d'autre moien que de persuader à la Sainte de quitter les affaires, & d'aller jouïr du repos de la solitude. On n'eut pas beaucoup de peine à la porter à une chose qu'elle souhaitoit avec ardeur depuis long-temps. Et il est encore à remarquer que le Roy avoit alors quatorze ans, & qu'à cet âge il pouvoit gouverner, aidé du conseil de ses Ministres. Ainsi n'y aiant rien qui la retint dans le siècle, elle se retira dans le monastere de Chelles qu'elle avoit rebasté. Elle y fut reçüe avec un profond respect, & avec beaucoup d'affection, & de tendresse par les Religieuses, & associée à la communauté. Quelques Officiers de la Cour qu'elle avoit nourris & avancez, bien loin d'avoir de la reconnoissance pour ses bienfaits, avoient tafché de la rendre suspecte au Roy par de faux bruits qu'ils répandirent contr'elle, de quoy elle ne s'estoit pû empêcher de leur faire des reproches; mais elle leur pardonna par le conseil de quelques Evesques, & pria mesme les coupables d'excuser, si elle s'estoit plainte d'eux. Après cette grande action de clemence qui marqua bien qu'elle estoit une veritable fille du Pere des misericordes, elle ne pensa plus qu'à bien s'acquitter des devoirs de la vie monastique. Elle avoit passé de la servitude dans le trône, & l'amour divin la fit passer du trône dans la bienheureuse servitude de la Religion. Se voiant couverte d'un voile, elle oublia qu'elle eut porté la couronne. Elle s'assujerit humblement à la conduite de l'Abbesse qui estoit sainte Bertile, & elle ne rougit point de s'occuper aux plus bas emplois du cloistre. L'amour de JESUS-CHRIST lui rendoit tout facile. Son humilité estoit accompagnée d'une tendresse, & d'une charité, dont elle donnoit principalement des marques aux Sœurs qui estoient malades, ou qui avoient besoin de consolation, & d'estre animées à la vertu. Elle assistoit aussi l'Abbesse par de sages avis, lui insinuant comment elle devoit conserver l'amitié des Grands, & la portant à secourir les étrangers, & les pauvres. Sa patience fut éprouvée par une colique qui la fit beaucoup

*Sigobrand est it  
Evesque de Paris  
selon un ancien  
catalogue.  
Mab. II. De Re  
Diplom. pag. 625.*

*L'An 665.*

*Habuit enim  
tunc non modicam  
querelam adversus  
eos quos ipsa dul-  
citer nutriverat,  
pro qua re falsò  
ipsi eam habuissent  
suspectam, vel  
etiam pro bonis  
mala ei repensa-  
rent. Ibid. pag.  
781.*

*Tamque Domino  
Chlotario filio  
ejus adulto cum  
consensu Optima-  
tum suorum reli-  
cta cura regalis  
palatii, &c. Act.  
sac 3. part. 1.  
pag. 25.*

*Sanctæ Abbatis-  
sæ earum obedie-  
bat ut matri, &  
ministerium exhi-  
bebat eis ut vilissi-  
ma ancillula ex  
sancta devotione,  
&c. ut ipsa quoque  
in coquina minist-  
rabat forotibus.  
Ibid. pag. 781.*

souffrir, mais Dieu la consola par la vision d'une échelle, qui s'élevoit de la terre au ciel, & qui lui marquoit assez clairement qu'elle sortiroit bien tost de l'exil de cette vie. Le divin Sauveur l'appella à la gloire éternelle l'an 680. Sa vie a esté fidèlement écrite par un Auteur contemporain, qui adresse son discours *aux freres*, ce qui se peut entendre en particulier des Religieux de Chelles; car il est certain qu'outre la communauté de filles, qui estoit sous la conduite de sainte Bertile, il y en avoit encore une d'hommes, comme il paroist par les Actes de cette sainte Abbessé.

## IV.

*Sainte Bertile  
la premiere Ab-  
bessé de Chelles.*

Sainte Bertile sortit d'une maison noble de Soissons, ou des environs. Dès sa premiere jeunesse, elle se sentit inspirée de renoncer au monde; mais elle n'osoit en parler à ses parens, parce qu'elle jugeoit qu'ils estoient piuttosto disposez à s'opposer, qu'à consentir à sa retraite. La premiere personne à qui elle s'en ouvrit; fut saint Oüen, qui estoit alors, ou qui fut un peu après Archevesque de Rouën, & il est à croire que ce Saint la fortifia dans sa pieuse resolution. Son amour pour la virginité croissant avec l'âge, elle ne cessoit de demander à Dieu de lui faciliter l'exécution de son dessein, & sa priere fut exaucée. Car ses parens la voiant si devote, & si appliquée aux exercices de pieté, la menerent eux-mesmes au monastere nouvellement fondé à Jouarre par saint Adon, frere de saint Oüen. Elle fut admise dans la communauté par la sainte Abbessé Techilde. Se voiant ainsi *dans le port* de la Religion, elle rendit graces à nostre Seigneur de l'avoir tirée de la mer orageuse du siecle, & parce qu'elle sçavoit que Dieu qui est le seul Grand, n'est honoré que par les humbles, elle resolut de s'étudier à n'avoir qu'un bas sentiment d'elle mesme, & sur tout à ne plus se souvenir qu'elle estoit noble, mais à ne se considerer que comme une servante. Ses actions exprimoient en ce point la disposition de son cœur; elle obeissoit promptement aux Anciennes, & suivoit leurs ordres, comme s'ils fussent venus du ciel. Elle assistoit ponctuellement à l'Office divin, & le recitoit avec une devotion exemplaire. Pour entretenir sa ferveur elle nourrissoit son ame par la lecture des livres saints, aussi avide de ce pain spirituel, que rigoureuse à dompter son corps par le jeûne & l'abstinence. Elle assujetit ainsi sa chair à la loi de l'esprit, & *triumpha* de cet ennemi domestique. Bien qu'elle fut assez jeune, elle avoit une sagesse qui ne

Agens, &c. Christo gratias cujus pietas eam à fluctibus creptam ad portum felicitatis cœnobii, &c. Sac. 3. part. 1. pag. 21.

Ita ut, &c. de domito corpore potius triumpharet, &c. In juvenute moribus senex, &c. pag. 22.

se rencontre d'ordinaire que dans les personnes avancées en âge: ce qui faisoit que son Abbessé lui confioit les emplois les plus importants de la communauté. Souvent elle lui commettoit le soin des hostes, des infirmes, & des enfans qu'on élevoit dans le monastere. Après avoir passé par diverses charges, elle fut faite Prieure. Une des choses dont elle avoit plus de soin, estoit de maintenir la paix, & la bonne intelligence parmi les Sœurs. S'il arrivoit à quelqu'une, ou de murmurer, ou de dire à une autre quelque parole desobligeante, la Sainte employoit son autorité & ses persuasions, pour calmer aussi-tost les esprits, & les reunir. Une Religieuse lui aiant un jour dit un mot en colere, la Sainte lui répondit qu'elle remettoit *au jugement de Dieu* la chose dont il estoit question, & sans contester davantage, elles se reconcilierent ensemble. Depuis elle fut faschée d'en avoir ainsi appelé en quelque sorte à la justice divine, & ce qui redoubla son chagrin, fut qu'un peu après cette Sœur mourut subitement en son absence. Dès qu'elle en fut avertie par le son de la cloche, elle courut au lieu où estoit la Religieuse morte, & lui parlant comme si elle eut esté encore en vie, elle la conjura au nom de JESUS. CHRIST de lui pardonner si elle s'estoit un peu émuë contr'elle. La Sœur morte lui répondit qu'elle souhaitoit que Dieu lui accordat la remission de ses fautes, qu'elle n'avoit point d'aigreur contr'elle, mais plustost qu'elle l'aimoit tendrement, & qu'elle la supplioit de la secourir de ses prieres. Pendant que sainte Bertile soustenoit si bien la charge de Prieure de Jotiarre, sainte Bathilde demanda à sainte Thechilde quelques-unes de ses Religieuses, pour establir la regularité, & habiter dans son nouveau monastere de Chelles. La venerable Abbessé choisit sainte Bertile, & quelques autres filles, pour executer le dessein de la Reine, & elles furent conduites à Chelles par saint Genés grand Aumosnier de cette Princesse. Après qu'elles y furent arrivées, & qu'elles eurent formé une communauté, la Reine en donna la conduite à sainte Bertile. La Sainte accepta cette charge comme un nouvel engagement à la perfection, & elle s'y estudia plus que jamais, donnant à ses Sœurs de continuels exemples d'humilité, de devotion, d'abstinence, & des autres vertus chrestiennes & monastiques. Elle regla la discipline de son Abbaie par l'avis de ses Prestres. Elle vouloit qu'ils celebrassent tous les jours la messe pour l'Eglise, & pour le salut des

Familiam quæ  
que monasterii si-  
ve vicinos propin-  
quos per sanctam  
communione[m] at-  
trahabat, ut datis  
confessionibus,  
pœnitentiam pro  
peccatis suis age-  
rent. *Ibid. pag. 24.*

## CH. XXIX.

Ex transmarinis  
partibus, &c.  
plurimi viri ac  
fœminæ, &c. *Ibid.*  
Christianitas fra-  
trum sive fororum,  
&c. *Ibid. pag. 25.*

Cum volumini-  
bus multis libro-  
rum electas perso-  
nas ac devotissi-  
mos homines illuc  
direxit. *Ibid.*

Sed magis ac  
magis quasi tunc  
inciperet, &c. in  
doloribus Deo gra-  
tias agere stude-  
bat. *Ibid. pag. 25.*  
26.

Sicut ipsi plenius  
meministis & vi-  
distis. *Ibid.*

fidelles. Sa vigilance, & sa charité ne se bornoient pas dans l'en-  
clos de son monastere: elle prenoit soin de faire instruire, & d'ex-  
citer à la penitence les seculiers qui la servoient au dehors, &  
les habitans des environs. La pieté qui fleurissoit dans son  
Abbaie, la rendit si celebre, qu'il y venoit des étrangers, &  
principalement des Anglois de l'un & de l'autre sexe, pour s'y  
consacrer à Dieu. Les Roys de cette nation luy demanderent  
aussi de ses Freres ou Religieux, pour prescher, & pour fonder  
des monasteres dans leur país, & elle leur envoya pour cet  
effet des personnes choisies, & de grande pieté, qui porterent  
avec eux quantité de livres. On a déjà veu que sainte Batilde  
se retira dans son monastere, & se rendit sa fille spirituelle.  
Quoique cette Princesse par un rare exemple d'humilité lui  
obeit comme une simple Religieuse, elle ne laissa pas de l'assi-  
ster de ses avis, & de ses lumieres, & on peut dire qu'elles gou-  
vernerent ensemble la communauté. Une des vertus que l'on  
admira davantage dans sainte Bertile, fut sa perseverance dans  
l'observation de la Regle. Car mesme dans sa vieillesse elle ne  
se traitoit point plus delicatement, & comme si elle n'eut fait  
que commencer à servir Dieu, elle ne prenoit que peu de nour-  
riture, & passoit souvent la nuit sans dormir. Dans sa derniere  
maladie, bien loin de se plaindre quand elle souffroit de la dou-  
leur, elle chantoit des pseumes, & des cantiques spirituels.  
Ce fut dans ces saints exercices qu'elle rendit l'ame à son Crea-  
teur vers l'an 702. après avoir gouverné quarante six ans  
l'Abbaie de Chelles. Outre sainte Batilde elle eut encore dans  
sa communauté une autre Princesse, sçavoir Heresvithe fem-  
me d'Edelher, & mere d'Adulphe Roys de l'Estangle ou des  
Anglois Orientaux. La vie de cette sainte Abbesse a esté  
écrite par un Auteur qui n'a pas esté fort éloigné de son  
temps, puisqu'il marque que son ouvrage seroit leu par des  
personnes qui avoient esté témoins des dernieres actions de la  
Sainte.

## V.

Fondation de  
l'Abbaie de  
saint Maur des  
Fossez.

Il nous reste à parler de deux Abbaies du diocese de Paris.  
L'Eglise de saint Maur des Fossez, autrefois desservie par des  
Religieux de nostre Ordre, a eu pour Fondateur Blidegisile  
Archidiacre, qui aiant obtenu de Clovis second le vieux cha-  
steau des Fossez situé sur la Marne à deux lieuës de Paris, y  
bastit un monastere en l'honneur de la sainte Vierge, & de  
saint Pierre, sur quoi l'on peut voir la charte de ce Prince, &

celle de cet Archidiacre, qui nous apprennent que cette maison fut destinée pour des Religieux, qui suivoient la Regle & l'exemple de saint Benoist, en la maniere qui se pratiquoit à Luxeuil, & que saint Babolin fut le premier Abbé des Fossez. On trouve une relation de la vie de ce Saint, mais elle a esté composée par un Auteur qui l'a confondu avec un Saint de mesme nom, Abbé de Bobio, & s'est encôre mepris en d'autres points. Audobert Evesque de Paris confirma l'establissement de ce nouveau monastere par un privilege, où il fit mention du decret du Concile de Carthage en faveur des maisons religieuses, dont il a esté parlé ci-devant. Il est bon d'observer qu'outre ces deux Religieux nommez Babolin, il y en a eu encore deux dans le mesme siecle, l'un disciple de saint Remacle, & Abbé de Staulo, & l'autre Moine & Prestre de Granvillers, comme l'on verra dans la suite.

Nous avons parlé ci-devant de la fondation du monastere de Lagni, & remarqué qu'il fut basti par saint Fursi dans un fond que lui donna Erchinoald Maire du Palais. Après ce Saint qu'en eut le premier la conduite, on y vit successivement pour Abbez trois autres Irlandois, qui estoient venus en France avec lui, sçavoir saint Emilien, saint Eloque, & saint Mombled. On a confondu les Actes de ces deux derniers, & on leur a attribué les mesmes actions, & les mesmes miracles. On dit que voiant du trouble, & de la division dans leur communauté, & qu'il y avoit de faux Freres qui estoient près de s'élever contr'eux, ils se retirerent dans une solitude vers la riviere d'Oise, & que saint Eloi Evesque de Noyon les ordonna Prestres, & leur permit de prescher dans son diocese. Saint Eloque fut enterré dans le diocese de Noyon, & saint Mombled dans celui de Laon, ainsi qu'il est aisé de juger par l'histoire de leurs translations, dont il sera parlé ailleurs.

Une Dame nommée Clotilde fit bastir un monastere pour des personnes de son sexe à Brogar dans le diocese de Paris. Ce lieu alors nommé Brogar est le mesme que Nostre-Dame de Bruyeres, ou Bruyeres le Chasteau, entre les rivieres de l'Orge, & de Remande vers Chastres. Les lettres de fondation sont de l'an 670. & souscrites d'Agilbert Evesque de Paris, & de Crodecar Abbé de Corbie. Elles portent entr'autres choses que Mommole niece ou petite fille de Cloti'de aura la conduite de cette nouvelle maison, que l'on y vivra selon

Y y ij

CH. XXIX.

*Act. sac. 2. pag. 521.**Tom. 4. Concil. pag. 1629.*

## VI.

*Premiers Abbez de Lagni.**Act. sac. 2. pag. 655.*

## VII.

*Fondation de l'Abbaie de Bruyeres.**Sub Evangeleca & Apostoleca tradicioni, & regula sanctorum Patrū.**Mabill. De Re Diplom. pag. 468.*

la doctrine de l'Évangile & des Apôtres, & selon la Règle des saints Pères, & sur tout que nulle Religieuse n'y posséderait rien en particulier, mais que tout ce qu'elles auront sera commun entr'elles.

## VIII.

*D'un monastere fondé sous les Regles de saint Antoine, de saint Pachome, & de saint Benoist.*

*A beatissimis patribus (patribus) nostris quibus non fuit dignus mundus edicta continent, id est Antonii, Pachomii, & haud procul à nostris temporibus Benedicti Abbatis istius Romæ hujus urbis. Act. sac. 4. pag. 1. pag. 747.*

*Vide formulas veteres incerti auctoris. c. 8. 45.*

Du temps de Clovis second des personnes de grande qualité bastirent en France un monastere pour des Religieuses, & le firent dedier sous le titre de sainte Colombe, & de sainte Agathe, mais on ne marque point en quel diocese il fut establi. Non seulement le Roy autorisa cette fondation, mais il souhaita de plus qu'elle fut confirmée par le saint Siege; & ce fut à sa recommandation que le Pape Jean IV. accorda sur ce sujet ses lettres Apostoliques. Il paroît par ce privilege que les Religieuses de ce nouveau monastere devoient garder une closture perpetuelle, & servir Dieu *selon les instructions de ces saints Pères, desquels le monde n'avoit pas esté digne, c'est-à-dire d'Antoine, de Pachome, & de Benoist Abbé de Rome, qui avoit vécu dans un temps qui n'estoit pas fort éloigné du pontificat de Jean.* On y remarque aussi que ce monastere estoit double (comme d'autres qui estoient alors en France) mais que la principale communauté estoit de Religieuses, & que c'est par cette raison que la Superieure de cette communauté est nommée avant l'Abbé ou le Superieur de la petite communauté d'hommes que l'on avoit establie près de cette Abbaie de sainte Colombe. Sur la fin de ces lettres Apostoliques, le Pape y recommandé les Religieux qui estoient venus à Rome avec la permission de leur Abbé, pour y visiter les tombeaux des saints Apôtres, & pour y obtenir ce privilege. Ces lettres de Jean quatriéme que l'on a depuis peu données au public, ont esté tirées d'un ancien manuscrit, où elles se trouvent reduites en formule, pour servir de modele, ce qui marque l'estime que l'on en a fait autrefois. Le nom des Fondateurs, & le lieu où estoit situé le monastere ne sont point exprimez dans cette ancienne copie, parce que lorsqu'on dressoit ces sortes de formules sur d'anciens Actes, on avoit coutume de supprimer ainsi, ou entierement, ou en partie, les noms qui y estoient marquez, comme l'on peut voir dans les additions aux Formules de Marculphe. Au reste cette copie des lettres de Jean quatriéme ne sert pas seulement pour justifier ce que nous avons dit ci-devant de la coutume de faire garder plusieurs Regles dans un mesme monastere, mais elle decide

encore la question touchant la maniere de compter les années du regne de Clovis second, & monstre qu'il faut en mettre le commencement en 638. & non pas en 644. comme ont fait quelques Auteurs, puisque Jean quatrième n'estoit plus au monde en 644.

La mort de Theodebert Roy d'Austrasie, & de Thierrî Roy de Bourgogne, aiant donné lieu à Clotaire de s'assujeter leurs Estats, & de reunir ainsi toute la France sous son empire, on tint en 615. un Concile à Paris dans l'Eglise de saint Pierre, pour rasfermir la discipline affoiblie par les guerres civiles. À l'égard des Religieux on fit un reglement contre ceux qui abandonnoient le cloistre pour retourner chez leurs parens ou ailleurs, & on défendit aux Archidiares de se saisir des biens des Abbez après leur mort. Un Concile tenu quelque temps après dans un lieu que l'on ne marque pas, confirma ces decrets de celui de Paris, & ordonna de plus, que les Religieux vivoient suivant la Regle, qu'ils ne possederoyent rien en propre, que l'on ne baptiseroit point dans les monasteres, & que mesme l'on n'y enterreroit point de seculiers, ny ne celebreroit point de messes des morts pour eux, sans la permission des Evesques.

## IX.

*Decrets du  
Concile de  
Paris.*

*Tom. 5. Concil:  
pag. 1650. &  
599.*

*Ce Concile de  
Paris est appelé  
Synode general  
dans celui de  
Reims de l'an 625.  
ou 630.*

## C H A P I T R E X X X.

*Des monasteres de saint Pierre le Vif, de saint Remi, &  
de saint Symphorien de Sens, & de quelques autres  
d'Auxerre.*

L'Abbaie de saint Remi près de Sens subsistoit vers le commencement du septième siecle, sous le pontificat de saint Loup Archevesque de cette ville. On ne sçait point qui en avoit esté le Fondateur. Celle de saint Pierre le Vif fleurissoit en observance du temps du venerable Abbé Aigilen. Emmon qui gouvernoit le diocese de Sens l'an 657. lui accorda un privilege, ou des lettres de protection pour maintenir les Religieux de son monastere, dans la pureté de la discipline, dans le repos & la tranquillité convenable à leur estat, dans la liberté d'élire leurs Abbez, & dans la possession de

Y y iij

## I.

*Monasteres de  
Sens.*

*Florebat in co-  
dem cœnobio ve-  
nerabilis Aighile-  
nus Abba. Act.  
fac. 3. part. 1.  
pag. 650.*

## CH. XXX

Secundum Regulam ipsius domini Benedicti, & sancti Columbani, ab eorum Abbate, aut si ipse neglexerit ab ipsis Abbatibus qui regulariter vivunt, corrigantur. *Act. sac. 3. part. 2. pag. 613. part. 1. pag. 650.*

leurs biens. Ces lettres marquent qu'ils gardoient la Regle de saint Benoist, & celle de saint Colomban, & que s'ils venoient à tomber dans le relaschement, ils seroient repris & corrigez par leur Abbé, & si leur Abbé ne les corrigeoit pas, qu'ils seroient reformez, & reduits à faire leur devoir par le soin d'autres Abbez d'une vie reguliere & édifiante. Elles furent adressées à Robert Evêque de Paris, à saint Faron Evêque de Meaux, & à d'autres Evêques, & souscrites de Robert, & de plusieurs autres Prelats. Il y est aussi fait mention du Concile de Carthage cité dans le privilege pour saint Pierre ou saint Maur des Fossez, comme l'on a veu ci-devant. Nous parlerons ailleurs de saint Gundelbert, & de saint Amat, Archevêques de Sens. On dit que Mederic leur successeur fonda dans le fauxbourg l'Abbaie de saint Symphorien, & qu'il y fut enterré. Le venerable Buchin disciple de saint Eloi eut la conduite du monastere de Ferriere.

## II.

*Et d'Auxerre.*

Nous avons parlé ci-devant d'Aunarius Evêque d'Auxerre, que l'on dit avoir esté le premier Abbé de l'Eglise de S. Germain, située dans la mesme ville, il eut pour successeur le bienheureux Desiré, qui se monstra fort liberal envers les lieux saints. Il donna des terres à cette Eglise où repositoit le corps de saint Germain, au monastere de saint Come ou de saint Marian, fondé par S. Germain, comme l'on a veu ci-devant, à l'Eglise de saint Julien, qui avoit pour Abbé Niginould: ce qui fait juger qu'elle estoit desservie par des Religieux, au monastere de saint Martin au delà de la riviere d'Yonne, & à l'Eglise de saint Amand de Cahors, pour la nourrirure des Religieux qui y faisoient l'Office. Il mourut l'an 623. & on lui substitua saint Pallade Abbé de saint Germain. C'est à ce saint Evêque qu'il faut attribuer l'establissement du monastere de saint Julien, qui est une maison de Religieuses de l'Ordre de saint Benoist; car il paroist par une ancienne charte qu'il mit une communauté de filles dans trois Eglises des fauxbourgs d'Auxerre, sçavoir dans l'Eglise de sainte Marie, dans celle de saint André, & dans celle de saint Julien. Il les dota de quelques terres de sa Cathedrale, & d'autres qu'il avoit obtenues de la liberalité du Roy Dagobert. Il ordonna que ces Religieuses chanteroient l'Office canonial, & entendraient tous les jours la messe dans leur monastere, à la reserve du Jeudi qu'elles iroient en procession à l'Eglise de saint Estienne

*L'An 634.*

*Hist. Episc. Antissiod. c. 21. 22. Biblioz. Ph Labb. pag. 427.*

qui est la Cathedrale , & y assisteroient au saint sacrifice. Il fonda encore une Abbaie pour des hommes sous le 'titre de saint Eusebe de Verceil , ce qu'il fit vrai-semblablement par une devotion particuliere qu'il avoit pour ce saint Evesque , illustre par sa fermeté à défendre la foi , & qui avoit honoré la profession monastique , en l'introduisant dans sa Cathedrale. De cette Abbaie il ne reste plus que l'Eglise , qui est une des paroisses d'Auxerre. Vigile successeur de saint Pällade , marchant sur ses traces , accrut encore dans la mesme ville le nombre des monasteres , & en fonda un sous l'invocation de la sainte Vierge , auquel il joignit un hospital.

Scobilion tint le mesme Siege après Vigile , & fut suivi de Tetric qui avoit esté Abbé de saint Germain. Saint Tetric fut élevé à l'Episcopat par le commun suffrage du Clergé , & du peuple , & purement en veü de son merite. Il s'appliqua fort aux fonctions de sa charge , & principalement au ministere de la parole de Dieu. Dès la premiere année après son ordination ( c'est à dire vers l'an 695. ) il assëmbla un Synode , où il determina l'ordre & le rang selon lequel les Abbez ou les Archiprestres de son territoire devoient aller chaque semaine chanter l'Office divin dans la Cathedrale d'Auxerre. Chaque communauté faisoit le service pendant sa semaine , & recevoit une certaine distribution de l'Oeconome de l'Eglise. Ceux qui venoient trop tard , ou qui faisoient leur fonction avec negligence , estoient privez de leur portion de vin pendant quarante jours. Et si le Vidame , ou le Cellerier manquoient à fournir la distribution , ou en retranchoient quelque chose , pour en profiter , ils estoient renfermez six mois dans un monastere pour y faire penitence , & y vivre seulement de pain & d'eau. Saint Tetric donna à sa Cathedrale une terre , qui lui estoit venuë de la succession de ses parens. On dit qu'il fut tué vers l'an 709. par Ragonfroi son Archidiacre , & que ce miserable sortant de la maison où il avoit commis un si grand crime , fut emporté par un tourbillon de vent , & depuis on ne le vit plus en aucun lieu. On enterra le Saint dans l'Eglise de saint Eusebe , & on le revera comme Martyr. Il y a peu de dioceses , qui aient eu plus d'Evesques tirez du cloistre , que celui d'Auxerre , car on en compte quatorze , dont six furent pris dans le monastere de saint Germain , qu'ils gouvernoient en qualité d'Abbez. L'ancien usage de l'Eglise

¶ *Mabill. De Re Diplom. pag. 463.*

*Vers l'An 660.*

---

### III.

*Saint Tetric  
Abbé de saint  
Germain , puis  
Evesque d'Auxerre.*

*Qualiter Abba-  
tes vel Archi-  
presbyteri in Ec-  
clesia sancti Ste-  
phani divinum  
perfolverent offi-  
cium. Act. an.  
709. tom. 3. pag.  
102.*

d'Auxerre estoit de dresser une petite relation du pontificat de chaque Evêque après qu'il estoit mort, & d'instruire ainsi la posterité de ce qu'il avoit fait de plus remarquable.

## CHAPITRE XXXI.

*De la fondation des Abbaies de saint Martin, & de sainte Marie d'Autun.*

### I.

*La Reine Brunehault fonde deux monasteres, & un hospital à Autun.*

*Agnoscentes Ecclesiam vos sancti Martini in suburbano Augustodunensi, atque monasterium ancillarum Dei, necnon & Xenodochium in urbe eadem construxisse, valde lætati sumus, & gratias omnipotenti Deo retulimus, &c. Greg. l. 11. ep. 8.*

*Ibid. ep. 10. 11. 12.*

Vers la fin du sixième siècle la Reine Brunehault veuve de Sigebert Roy d'Austrasie, fit bastir à Autun deux Abbaies qui subsistent encore aujourd'hui, & un hospital qui fut accompagné d'un monastere, & dont l'on donna l'administration à des Religieux. L'Eglise du premier de ces trois monasteres, fut dediée sous l'invocation de saint Martin, & eut pour Abbé Lupon qui estoit Prestre. Le second monastere fut consacré en l'honneur de la sainte Vierge, & destiné pour des Religieuses, qui y furent mises sous la conduite de Theffalie. On confia le soin de l'hospital à Sénateur Abbé & Prestre. Pour affermir ces fondations, & empescher que l'on n'usurpat le bien de ces lieux de pieté. Brunehault, & Thierry son petit fils, qui regnoit dans la Bourgogne, en donnerent avis à saint Gregoire, afin que le Saint y accordat la protection du siege Apostolique. Ces nouveaux establissemens furent un sujet de joie au saint Pape, & il remercia Dieu de la grace qu'il avoit faite à cette Princeesse, de s'appliquer à ces bonnes œuvres. Il lui envoya aussi-tost trois privileges dressez en la mesme forme; & c'est pourquoy dans l'édition des lettres du Saint, l'on n'y en a mis qu'un tout au long, sçavoir celui de l'hospital, & l'on s'est contenté de marquer les premieres lignes des deux autres. Selon ce privilege accordé à l'Abbé Sénateur, il fut défendu à toutes sortes de personnes de rien oster du bien que le Roy, la Reine, ou les autres fidelles avoient donné, ou pourroient donner à l'avenir à cet hospital. Après la mort de l'Abbé, le Roy lui devoit choisir un successeur du consentement des Religieux, & ce nouvel Abbé devoit estre ordonné gratuitement; l'Abbé ne pouvoit estre déposé que pour crime, & par le jugement de l'Evêque d'Autun

d'Autun, assisté de six autres Prelats. On y avertit l'Abbé de ne point \* aspirer à l'Episcopat, de peur que par un dereglement qui n'estoit alors que trop commun, cette ambition ne les portat à faire des liberalitez au prejudice des pauvres, des étrangers, & des autres personnes, qui devoient estre nourries ou logées dans cette maison de charité. On y défend aussi aux Eveques d'en tirer des Religieux, pour leur conférer les Ordres sacrez, ou pour quelque autre sujet sans l'agrément de l'Abbé. Le privilege finit par deux clauses, dont il y en a une qui contient une menace contre ceux qui y contreviendront, & porte qu'ils seront excommuniez, s'ils ne restituent ce qu'ils auroient usurpé; & l'autre qui souhaite la paix de JESUS CHRIST, & le salut eternel à ceux qui protegeront cet hospiral.

Comme ces deux clauses ne se trouvent point dans le privilege des Abbaies de saint Jean de Classe, ou de saint Cassien de Marseille, ny dans d'autres semblables lettres de saint Gregoire, un sçavant moderne a cru que ces trois privileges d'Autun estoient supposez, ou que du moins on y avoit ajouté ces clauses. Mais premierement il est certain par la lettre de saint Gregoire à la Reine Brunehaut, qu'il accorda, ainsi qu'elle avoit voulu, des privileges à ces lieux saints, pour le repos, & la défense de ceux qui y demouroient. Secondement ces privileges se trouvent dans tous les manuscrits, & mesme dans ceux de Rome, & Flodoard témoigne que du temps de Charles le Chauve, Pardule Evesque de Laon voulant dresser par l'ordre de ce Prince un privilege, pour le monastere d'Origni, (qui est une communauté de Religieuses) prit pour modele celui que saint Gregoire avoit accordé à une Abbaie de filles, fondée par une Reine, & qui contenoit ces sortes de menaces contre ceux qui y contreviendroient. Ce privilege estoit sans doute celui de sainte Marie d'Autun, & il ne lui fut pas necessaire d'en faire venir une copie de ce monastere, il la put trouver dans le cartulaire Roial, puisque le Pape avoit exhorté la Reine à les faire enregistrer en France, comme ils le seroient à Rome: laquelle precaution il souhaita aussi d'estre gardée à l'égard d'autres lettres données en faveur de l'Eglise de saint Paul. Quant à la forme de ces privileges, ils furent dressés comme avoit voulu la Reine, c'est à dire selon l'usage de l'Eglise de France où l'on employoit ces sortes de menaces,

\* Ou bien de ne point entrer dans l'Episcopat qu'il n'ait quitté sa charge d'Abbé, selon neuf manuscrits: voyez la derniere édition pag. 1054.

## II.

Réponse à ce que l'on objecte contre les privileges accordez par saint Gregoire à ces monasteres.

Privilegia locis ipsius pro quiete, & munitione illic degentium. sicut voluistis indulsimus. Novemb. ind. 6. l. 11. ep. 8. l'an 602.

L. 12. ep. 9.

Repetens maledictionem quam dominus i dem Gregorius, &c. Flodoard hist. l. 3. ep. 27.

Mabill. De Re Diplom. pag. 1042

& de maledictions contre les usurpateurs des biens des lieux saints , & des pauvres. L'on en voit la preuve dans les Conciles , & principalement dans le quinziesme canon du Concile tenu à Orleans l'an 549. où il s'agit d'un cas tout semblable , sçavoir de la conservation des biens d'un hospital fondé à Lyon par le Roy Childebert ; dans le premier canon du Concile de Paris asséssemblé l'an 557. dans le vingt. quatriésme canon du Concile tenu à Tours neuf ou dix ans après , & dans le second Concile de Valence de l'an 584. ou 85. dont le decret peut estre regardé comme un privilege donné par l'ordre du Roy Gontran , aux Eglises du pais , & principalement aux monasteres de saint Marcel de Châlons , & de saint Symphorien d'Autun , & où il se trouve une semblable défense appuyée sur de semblables menaces. Mais ce qui fait encore voir que le Pape dans la concession de ce privilege de l'hospital d'Autun , ne suivit point le stile ordinaire de l'Eglise Romaine , est la maniere dont il parle de l'élection de l'Abbé , & l'avertissement qu'il donne à celui qui auroit cette charge , de ne point rechercher l'Episcopat , & de ne point faire de liberalitez du bien des pauvres , pour s'ouvrir le chemin à cette dignité. Cette precaution dont use le Pape convenoit au temps , & estoit un effet de ce zele qui l'avoit excité quatre ans auparavant à écrire à la Reine Brunehaut , à Syagrius Evesque d'Autun , & à d'autres Evesques pour l'extirpation de la simonie. Je ne dois pas omettre que selon ces privileges la fondation de ces deux Abbaies , & de cet hospital , est aussi attribuée au bienheureux Siagrius , ce qui fait juger que ce saint Evesque y contribua non seulement par son autorité , & par ses soins ; mais encore par sa liberalité , & par ses aumosnes. L'Abbaie de sainte Marie d'Autun subsiste encore aujourd'hui , mais il est difficile de determiner , si c'est celle de sainte Andoche , ou celle de saint Jean , routes deux situées dans cette ville , & habitées par des Religieuses qui gardent la Regle de saint Benoist.



## CHAPITRE XXXII.

*De saint Leger Evêque d'Autun : De saint Merri Abbé dans la mesme ville : Des Abbaies de saint Benigne , & de saint Pierre de Châlons.*

**I**L paroist par les Actes de saint Leger, que l'Eglise de saint Symphorien estoit toujours desservie par des Religieux. On ne connoist que deux de leurs Abbez à l'égard du septième siecle, sçavoir Deodat & Ermenaire. Le premier échangea une terre avec le Roy Dagobert premier, qui la donna à saint Denis. Le second fut le successeur de saint Leger Evêque d'Autun, dont il est à propos de rapporter les actions.

Saint Leger estoit François d'origine, & fils de personnes de la premiere noblesse. Sa mere s'appelloit Sigrade. Il eut un frere nommé Guerin, que l'on dit avoir esté Comte de Poitiers, & un oncle appelé Didon, qui fut Evêque de la mesme ville. Les parens du Saint le mirent à la Cour auprès de Clotaire second, mais quelque temps après ce Prince l'envoia à Didon, afin qu'il lui fit apprendre les lettres. Didon lui donna pour precepteur un Prestre fort sçavant, qui s'acquitta tres-bien de cet emploi. Il veilloit aussi sur les mœurs de son neveu, l'exhortant à fuir le vice, & sur tout à bien conserver la fleur de la chasteté, parce qu'il souhaitoit fort de l'avoir pour successeur. Sa vigilance & ses soins eurent tout le succez qu'il en pouvoit esperer, il eut la satisfaction de voir le Saint s'avancer chaque jour dans la vertu, & il l'ordonna Diacre à l'âge de vingt ans. Son neveu continua ses études, & se rendit tres-intelligent dans les lettres saintes, dans les sacrez canons, & dans les loix civiles. Il estoit bien fait, & parloit facilement & avec grace. La charge d'Archidiacre où il fut établi par son oncle lui donna lieu d'employer tant de beaux talens pour l'utilité de l'Eglise. Il l'exerça avec beaucoup d'application & de zele, reprenant d'autant plus librement les pecheurs, qu'il estoit lui-mesme d'une vie pure, & irreprehensible. L'Abbé de saint Maixent estant mort, Didon lui confia la conduite de ce monastere. Le Saint le gouverna environ six

I.

*Abbaie de  
saint Sympho-  
rien.*

II.

*Saint Leger.  
Archidiacre de  
Poitiers, &  
Abbé de saint  
Maixent.*

*Act. sac. 2. pag.  
699. & 681.*

III.  
*Il va à la  
 Cour. & est fait  
 Evêque d'Au-  
 tun.*

ans d'une manière fort édifiante, & il en accrut les revenus.

Il estoit alors dans l'estime de tout le monde, & on le regardoit comme une personne capable des plus grands emplois. Sa réputation aiant passé de la Province à la Cour, il y fut appelé par Clotaire troisième, & par sainte Bathilde, & sa présence confirma l'opinion que l'on avoit de son mérite. Vers ce temps-là il arriva un grand scandale à Autun, par la furieuse ambition de deux Ecclesiastiques, qui pretendoient au Siege episcopal de cette ville. Pour appaiser ce trouble, sainte Bathilde qui gouvernoit l'estat pendant la minorité de son fils, jugea qu'il falloit au plustost remplir cette dignité par l'ordination de saint Leger. Il alla donc à Aurun, pour en consoler l'Eglise destituée de pasteur depuis deux ans, & y remettre le bon ordre & la paix. Aiant esté sacré Evêque, il s'appliqua tout entier aux fonctions de sa charge, il pourvut à la subsistance des pauvres, il repara & embellit les Eglises, & principalement celle de saint Symphorien, il reprimia les desordres, instruisit son Clergé dans la discipline, & dans les ceremonies de l'Office divin, & travailla par de frequentes predications à enseigner aux peuples les devoirs de la vie Chrestienne.

IV.  
*Il tient un  
 Concile où il re-  
 commande l'ob-  
 servation de la  
 Regle de saint  
 Benoist.*

Ut quicquid canonicus Ordo vel Regula sancti Benedicti edocet & implere & custodire in omnibus debeant, si enim hæc omnia fuerint legitimè apud Abbatas vel monasteria conservata, & numerus monachorum Deo propitio augebitur, & mundus omnis per eorum orationes assiduas malis carebit contagiis.

*Conc. Auguſt.  
 c. 15. Tom 6.  
 Concil. pag 535.  
 & 1887.*

Il tint un Concile où il fit divers reglemens pour maintenir l'observance dans les cloistres. Il ordonna entr'autres choses, que les Abbez, & les Religieux garderoient exactement ce qui leur estoit prescrit par les canons, & par la Regle de saint Benoist, parce qu'estant fidelles à s'acquitter de ce devoir, il y auroit un plus grand nombre de personnes à qui Dieu feroit la grace d'embrasser leur profession, & qu'ils détourneraient par l'assiduité de leurs prieres les afflictions & les maux qui menaçoient le public. On ne sçait point precisement en quelle année fut tenu ce Concile. Les uns le mettent en 663. & les autres en 670. D'autres estiment qu'on le pourroit rapporter à l'année 666. qui répond à la septième année du pontificat de saint Leger, auquel temps il se trouva dans une assemblée de cinquante quatre Evêques, comme il paroist par son testament, & que ce fut dans cette assemblée que l'on dressa ces canons: & leur conjecture se confirme par une souscription de saint Leger, rapportée dans plusieurs anciens manuscrits, où ce Saint declare qu'il promet d'observer ce qu'il a arresté avec d'autres Evêques dans un certain Synode.

On peut objecter que ces cinquante quatre Evesques ne s'assemblerent pas à Autun , mais en un lieu nommé Christiatic , & que ces reglemens semblent n'avoir esté appelez *les canons d'Autun* , que parce qu'ils furent faits dans cette ville : Ces canons ne recommandent pas seulement en general l'observation de la Regle de saint Benoist , mais défendent aux Abbez , & aux Moines de posséder rien en propre , & ordonne aux Religieux d'obeir à leur Abbé , & à leur Prieur , de vivre dans l'union , & dans la retraite , de travailler des mains , & de s'acquitter des autres devoirs de leur estat.

Sainte Bathilde estoit alors à Chelles , & Clotaire qui regnoit dans la Neustrie , & dans la Bourgogne , gouvernoit lui mesme assisté de ses ministres , dont le principal estoit Ebroin Maire du Palais. Ebroin ne manquoit pas d'habileté , & de genie pour soutenir le poids des affaires , mais il estoit avare , violent , & porté à la vengeance. La pluspart de ceux qui l'approchoient , avoient pour lui une complaisance qui alloit souvent jusqu'à la flatterie , & lui faisoient des presens pour obtenir de lui des graces , ou du moins , justice. Saint Leger ne le menageoit pas de la sorte , ny ne se laissoit point ébranler par ses menaces , quand il se croioit obligé en conscience de ne pas suivre ses avis ou ses ordres. Cette conduite choquoit Ebroin , il n'aimoit point le Saint , & il se mesloit mesme quelque jalousie dans cette aversion , car il lui cedoit en esprit , & il ne pouvoit resister à la force de ses raisonnemens , & de son éloquence. La mort de Clotaire troisiéme qui ne laissa point d'enfans , causa dans l'Estat un trouble , & une division , où le Saint se trouva encore opposé à Ebroin. On a veu ci-devant que Clotaire avoit deux freres , Childeric Roy d'Austrasie , & Thierry qui estoit un Prince âgé de quinze ou seize ans. Ebroin substitua Thierry à Clotaire , & lui mit la couronne sur la teste sans appeller les Grands , & mesme sans leur permettre de venir à la Cour. Ceux ci s'offenserent de son procedé , & reconnurent pour Roy Childeric , qui estendit ainsi sa domination sur toute la France. On coupa les cheveux à Thierry , & on l'enferma dans l'Abbaie de saint Denis. Pour Ebroin il courut grand risque de perdre la vie , mais on la lui laissa à la priere de quelques Evesques , & principalement de saint Leger , & on le confina dans Luxeuil , où il se revêtit de l'habit monastique. Comme saint Leger s'estoit

*Ces mots ( canonicus Ordo ) signifient ( ce qui est ordonné par les Canons. ) Voyez ci-devant page 151. & 202.*

## V.

*Il est en grande faveur auprès de Childeric.*

*Leodegarium ideò habebat suspectum , quia eum superare non valebat in verbo. Aët. sac. 2. pag. 682.*

*Episcopis quibusdam intercedentibus , & principè Antistitis Leodegarii. Pag. 682. 700.*

C. XXXII.

Majorem domus  
in omnibus con-  
stituit, &c.  
Rector palatii.  
*Ibid.*

declaré des premiers pour Childeric, & qu'il avoit beaucoup de talent pour les affaires, il fut en grande considération auprès de ce Prince, & eut beaucoup de part au gouvernement. On lui donna même la qualité de Maire du Palais, mais il y a lieu de douter qu'estant Evêque, il ait eu une charge purement séculière, & il est probable qu'on ne lui a attribué ce titre que parce qu'il eut autant d'autorité, & de crédit, que s'il eut esté revêtu de cet office. Le Saint en fit un bon usage, n'ayant en veü que la justice, & le bien public. Il persuada au Roy de remédier à plusieurs desordres par le rétablissement de l'ancienne police, & de mettre des bornes au pouvoir des Gouverneurs des Provinces, de peur qu'à l'exemple d'Ebroin ils ne devinssent autant de tyrans.

V I.

*Il est relegué à  
Luxeuil.*

Son zèle lui fit des ennemis, & son autorité des envieux, qui entreprirent de le noircir dans l'esprit de Childeric, & de le perdre. Ils en trouverent l'occasion sur la fin du Carême, auquel temps le Roy estoit venu à Autun à la prière du Saint, pour y célébrer avec lui la feste de Pasques. Hector Comte ou Gouverneur de Marseille estoit alors à la Cour pour un procez qu'il avoit contre saint Prix Evêque de Clermont touchant quelques terres. Comme il estoit logé chez saint Leger, les ennemis du Saint publierent qu'il avoit recü Hector chez lui pour former une conspiration contré le Roy, & ils engagerent dans leur parti Wlfoald Maire du Palais, & un faux Reclus nommé Marcolin, qui appuierent encore de leur témoignage cette calomnie, mais sur tout ce miserable Reclus, qui avoit sa cellule près du monastere de saint Symphorien, & qui par ses flatteries acquit alors la reputation d'estre un Prophete. Childeric crut d'autant plus aisément ce qu'on disoit du Saint, que la chose estoit attestée par plusieurs personnes, & qu'il estoit mal satisfait de ce Prelat à cause de quelques avis qu'il lui avoit donnez par un zèle pour son salut. Le Jeudi saint un Religieux nommé Bercaire avertit saint Leger qu'on avoit dessein de lui oster la vie. Cet avis qui n'estoit pas sans quelque fondement ne l'estonna point, & le lendemain il alla au Palais du Roy dans la resolution de souffrir la mort; mais comme dit son plus fidelle Historien, Dieu lui conserva la vie, le reservant à de longues souffrances, afin qu'elles servissent à le purifier des fautes qu'il pouvoit avoir commises dans le commerce du monde. Le jour suivant le Roy alla consulter

Sub religionis  
habitu ad mona-  
sterium sancti  
Symphoriani  
Martyris, corpore  
non mente Reclu-  
sus nomine Mar-  
colinus. *Ibid.*  
*pag. 683.*

*Ibid. pag. 684.*

Marcolin, qui continua à lui debiter la fable que l'on avoit inventée contre le Saint, & ensuite il entendit la premiere messe de Pasques qui se disoit la nuit, & qui fut celebrée par saint Prix vrai-semblablement dans le monastere de saint Symphorien. Après le sacrifice Childeric fort échauffé contre saint Leger se transporta à la Cathedrale, comme pour l'en faire sortir, mais entrant dans le baptistaire, sa colere se rallentit à la veüe du saint appareil des ceremonies. Le Saint continua ses fonctions, & après qu'il eut celebré la messe, il alla se presenter devant le Roy qu'il trouva toujours fort prevenu contre lui. Comme il estoit tres. éloigné d'avoir commis le crime qu'on lui imposoit, il ne craignoit rien, & il regardoit la mort comme un bien & un avantage, mais il apprehendoit que l'on ne prophanat le saint jour de Pasques par quelque violence que l'on exerceroit contre lui, ou contre Hector, & cette consideration les determina tous deux à se retirer. Ils partirent donc secretement d'Autun, mais dès qu'on s'apperçut qu'ils en estoient sortis, on envoya des gens de guerre après eux. Hector fut pris & tué. On arresta aussi le Saint, mais il obtint la permission d'aller à Luxeuil, pour y demeurer parmi les Religieux jusques à nouvel ordre du Roy. Les plus sages & les plus moderez d'entre les Grands conseillerent à Childeric de laisser cet Evesque dans ce monastere, comme dans un lieu d'exil, où il passeroit le reste de ses jours. Mais ses ennemis estoient d'avis qu'on le tirat du cloistre, qu'on le privat de sa dignité dans un Synode, & qu'ensuite on le fit mourir. Comme un conseil si violent avoit pour pretexte leur fidelité, & leur zele pour le bien de l'Estat, le Roy en fut esbranlé jusqu'à commander à deux Officiers de guerre d'aller à Luxeuil, & d'en amener le Saint. Mais Ermenaire Abbé de saint Symphorien, à qui le Roy avoit commis le soin du peuple pendant l'absence de leur Evesque, se jeta aux pieds de ce Prince, le conjura avec grande instance, de ne point écouter ces furieux, qui vouloient le rendre l'instrument de la haine, que le demon leur avoit inspirée contre le saint Prelat, & il lui persuada de le laisser en paix dans le cloistre de Luxeuil. Le Saint y rencontra Ebroin qui avoit alors l'habit, mais non l'esprit de la Religion. Ils se firent reciproquement des protestations d'amitié, mais ce ne fut qu'une feinte, & un faux compliment de la part d'Ebroin, & pendant quelque temps ils pratiquerent

*Voiez les Actes  
de saint Prix sac.  
2. pag. 644.*

*Ibid. pag. 684.*

CH. XXXII.

*Pag. 685.**Fredegar. c. 95.*

## VII.

*Il revient à  
Autun*

les exercices de penitence, comme les autres moines. On sçait qu'un peu après Childeric fut tué avec la Reine Blichilde dans une forest près de Chelles, par un Gentilhomme nommé Boddilon qu'il avoit fait attacher à un pieu, & fouetter contre la disposition des loix, & qu'on enterra ce Prince à Paris dans l'Eglise de saint Vincent, ou de saint Germain de Paris.

Les deux Officiers tirèrent de Luxeuil le S. Evêque, mais ce fut pour le rétablir dans son Siege, & un de leurs gens qui avoit resolu de l'assassiner, touché de veneration pour lui, s'en repentit, & lui en demanda pardon. Bien loin de lui faire outrage, ils se rendirent ses défenseurs, & comme ses gardes, & ils voulurent le conduire à Autun. Le bruit de la mort du Roy s'estant répandu, Ebroin sortit aussi de Luxeuil, & oubliant qu'il s'étoit reconcilié avec le Saint, il forma le dessein de se saisir de lui sur le chemin, mais il en fut détourné par les persuasions de saint Genes Archevesque de Lyon, ou mesme empesché par la terreur que lui donnerent des personnes, qui accompagnoient cet Archevesque. De sorte qu'il feignit encore de se lier d'amitié avec saint Leger, & ils arriverent ensemble à Autun. Le Saint y fut recû du Clergé, & du peuple avec des acclamations, & d'autres marques de joie. Ebroin ne s'y arresta pas, mais il en sortit le lendemain, & alla retrouver sa femme Leutrude, après avoir quitté son habit clerical ou monastique, ce qui passa alors pour une apostasie & un crime, quoiqu'il ne se fut fait Religieux que par crainte, & pour sauver sa vie. Il desiroit deux choses avec ardeur, l'une de rentrer dans la charge de Maire du Palais, & l'autre de perdre saint Leger qu'il regardoit toujours comme son ennemi. Comme il estoit d'un naturel entreprenant, & plein d'audace, il croioit tout pouvoir dans l'estat incertain où la France sembloit reduite. Thierrî estoit veritablement sorti du cloistre de saint Denis, & avoit pris possession du trône, mais il n'y estoit pas encore bien affermi. Ebroin après avoir changé son scapulaire en une cuirace attira dans son parti un grand nombre d'Austrasiens, par l'esperance de profiter du pillage des Provinces, & fit ainsi une armée. Pour ne point passer pour un rebelle, il publia faussement que Clotaire avoit laissé un fils nommé Clovis, à qui la couronne estoit deuë, & qu'il ne prenoit les armes que pour maintenir le droit de ce Prince. Il ravagea la Picardie, & ayant joint dans le Pontieu Leudese Maire du Palais,

Hebroinus monachili habitu tonsoratus. *Ibid.* pag. 685.

Clericatum abjiciens. *Ibid.* pag. 686.

Palais, il le trompa par une feinte promesse de paix, & le tua ensuite. C. XXXII.

Vaimer Comte de Champagne, & Didon indigne Evêque de Châlons sur Saone s'étant offerts de lui livrer saint Leger, s'ils avoient des gens de guerre, il leur envoya des troupes avec lesquelles ils allèrent assieger Autun. Les Ecclesiastiques & les autres personnes qui avoient plus de respect, & d'affection pour le Saint, lui conseillèrent de se retirer au plutôt avec son argent, mais il leur témoigna qu'il valoit mieux l'envoyer au Ciel à l'exemple de saint Laurent, & se preparer aux souffrances. Pour cet effet il distribua aux pauvres tout ce qu'il avoit d'argent, & mesme sa vaisselle d'argent qu'il fit rompre & mettre en pieces. Il en usa de mesme à l'égard de l'argent destiné pour l'usage de l'Eglise, & il le donna à son Eglise, & aux monasteres de l'un & de l'autre sexe qui estoient dans la necessité. Il ordonna un jeûne de trois jours, & fit une procession avec la croix & les saintes reliques. Ensuite il appella tout le peuple dans la cathedrale & demanda pardon à ceux qu'il pouvoit avoir offencez par quelque parole un peu forte, ou autrement lorsque son zele le pouvoit à les reprendre de leurs déreglemens, & de leurs vices. D'abord ceux d'Autun se défendirent contre les troupes de Vaimer, mais le Saint ne voulant point qu'il en coûtât la vie à tant de personnes pour essayer peut être en vain de conserver la sienne, aima mieux se livrer lui mesme aux ennemis. Il jugea neanmoins qu'avant d'en venir à cette extremité, il falloit deputer vers eux quelqu'un de la ville pour sçavoir ce qu'ils pretendoient. L'Abbé Meroald qui fut envoyé pour cet effet s'adressa à l'Evêque Didon, & lui dit que si les habitans d'Autun avoient esté assez malheureux pour lui déplaire en quelque chose, il estoit venu le supplier de ne les pas traiter avec rigueur, & de se souvenir que suivant l'Evangile pour obtenir de Dieu misericorde, il la faut faire aux autres. Mais ce Prélat lui répondit avec menaces qu'il falloit qu'ils livrassent au plutôt Leger, & qu'ils reconnussent pour souverain Clovis fils de Clotaire. Meroald estant revenu, le Saint dit lui-mesme à ceux d'Autun, & fit entendre aux ennemis qu'il avoit promis devant Dieu d'être fidelle au Roi Thierri, & qu'il aimoit mieux mourir que de violer ce serment.

Une declaration si precise les ayant irritez, ils s'approche-

A a a

---

VIII.

*Il y est assiégué  
par ceux du par-  
ti d'Ebrouin.*

Monasteriorum sanè tam virorum quam virginum infra urbem vel territorium de eodem argento consolatus est paupertatem multorum. *Ibid.* pag. 687.

---

IX.

*Il trouva  
les ennemis qui  
lui crevent les  
yeux.*

rent des murailles pour donner assaut , & mettre le feu à la ville : Ce qui pressa le Saint d'en sortir & de la tirer ainsi de danger en s'y exposant lui-même. Il reçut donc le saint Viatique , il exhorta le peuple à se rassurer , & à mettre son espérance en Dieu , & ayant fait ouvrir les portes , il se livra lui-même à ses ennemis. Dès qu'il parut ils se jetterent sur lui comme des loups sur une brebis , & commencerent par lui arracher les yeux : Pendant ce tourment bien loin de se plaindre , il loua Dieu en chantant quelques versets des Pseaumes. Vaimer & Didon s'estant rendus maistres de la ville l'abandonnerent à la conduite , ou plutôt à l'avarice de Bobo Evêque de Valence qui avoit esté déposé depuis peu , & frappé d'Anatheme. Non contents des dépouilles des habitans , ils prirent le thresor de l'Eglise , comme le prix du rachapt de la ville. Le saint fut mis sous la garde du Duc Vaimer , qui reçut ordre d'Ebroin de le traîner dans les bois pour l'y faire mourir de faim , de publier cependant qu'il avoit esté noyé , & de lui dresser un tombeau. Mais Dieu qui avoit nourri Elie dans le desert par le ministère d'un corbeau , n'abandonna pas son serviteur ; car après avoir esté quelques jours sans manger , & avoir bien souffert , le Duc touché de compassion le mena dans sa maison , & lui donna les soulagemens nécessaires. L'entretien que lui & sa femme eurent avec le Saint , acheva de les convertir , & les frappa tellement de la crainte des jugemens de Dieu , que Vaimer lui rendit l'argent de l'Eglise d'Autun , pour en faire ce qu'il lui plairoit. Le saint Pasteur le mit aussitost entre les mains de l'Abbé Berton , dont la fidelité lui estoit connue , avec ordre de le distribuer aux pauvres de la ville. Après quelque séjour dans la maison de Vaimer , il fut transféré dans un monastere que l'on ne marque pas , & il y demeura environ deux ans. La fable du faux Clovis ne pouvant plus subsister , Ebroin fut obligé de prendre d'autres mesures pour avancer ses affaires. Il alla rendre ses soumissions , & offrir son service à Thierri , & soit par la faveur , ou par la foiblesse des Grands , il rentra dans la charge de Maire du Palais.

*Per quemdam  
fidelem Abbatem  
nomine Bertronem.  
Ibid. pag. 689.*

*Honr. Vales. Rer.  
Franc. lib. 22.  
pag. 305.*

---

X.

*Ebroin lui  
fait couper les  
levres , & la  
langue.*

Un des usages qu'il en fit , fut d'employer son autorité à se venger de ses ennemis. On a vu ci-devant qu'il eut beaucoup de part à la fondation de l'Abbaie de Nostre Dame de Soissons. Mais il ruina d'autres monasteres bastis par de grandes Dames , & envoya en exil les plus considerables d'entre les

Religieuses. Pour couvrir du voile de la justice sa cruauté contre saint Leger, il tascha de faire croire que ce Prelat avoit eu part à l'horrible attentat commis en la personne de Childeric. On le tira du monastere où il estoit, & on l'amena devant le Roy, avec le Comte Guerin son frere. Le Saint reprocha à Ebroin son ambition, & lui dit qu'il vouloit avoir l'honneur de dominer sur toute la France, mais qu'au lieu d'establir sa gloire, il la détruisoit par une conduite qui faisoit voir qu'il occupoit un rang dont il n'estoit pas digne. Ce reproche alluma la fureur de ce Ministre. Il commanda que l'on séparat les deux freres, pour leur oster la consolation d'estre ensemble. Le Saint exhorta son frere à la patience, afin que ce qu'il souffriroit, servit à lui obtenir la remission de ses pechez, & la felicité du ciel. Guerin aiant esté tiré à part, fut attaché à un poteau, & accablé de pierres. Il expira en priant Dieu de lui faire misericorde. Le Saint auroit bien souhaité de mourir avec lui, mais Ebroin le destina à des supplices plus longs, & plus cruels, dans l'esperance de le pousser dans le desespoir, & de lui faire perdre la couronne du martyre. On le contraignit de marcher nuds pieds dans un lieu tout rempli de cailloux pointus comme des cloux. Ensuite on lui coupa les levres & la langue, on le dépouilla de ses habits, & en cet estat, on le mena par des chemins pleins de fange.

Ebroin le donna en garde à Vaninge Gouverneur du pais de Caux, avec des paroles d'insulte, & qui marquoient la satisfaction qu'il avoit de s'estre vengé. On le mit sur un mechant cheval pour le conduire en Normandie. Il estoit si blessé, & avoit tant repandu de sang, que l'on croioit qu'il devoit bien tost expirer. Un Abbé nommé Vinobert le suivit de loin, & le soir obtint des gardes la permission de le voir. Il le trouva estendu sur de la paille, couvert d'une vieille rente, & si foible qu'il ne respiroit presque plus. Mais il fut bien estonné quand il l'entendit parler quoiqu'il eut la langue coupée, & qu'il crachât encore du sang. Il en eut aussi bien de la joie, & il en avertit Ermenaire Abbé de saint Symphorien. Celui-ci alla aussi-tost visiter le Saint, fit panser ses plaies, & lui donna à manger, & un habit. Lorsqu'il fut arrivé dans la maison de Vaninge, ses levres, & sa langue parurent croistre, & se restablir, & il recommença à parler. Ce miracle surprit, & toucha Vaninge, il conçut de la veneration pour

Pag. 630.

---

XI.

*Il est mené en  
l'Abbaie de  
Fecan.*

*Cœperunt velocius contra naturam ejus labia recrescere similiter una cum lingua, nec non & verba vidi ultra solitum ab ejus ore effluere. &c. Pag. 691  
l'Auteur parle  
comme témoin de  
ce miracle.*

CH. XXXII.

son prisonnier , & au lieu de le traiter durement suivant les ordres d'Ebroin , il prit soin de lui , & le mena à l'Abbaie de Fecan qu'il avoit bastie. Le Saint pour ne pas laisser inutile le talent de la parole que nostre Seigneur lui avoit rendu , y fit des predications aux Religieuses , & au peuple , & il convertit plusieurs personnes. Il celebroit aussi tous les jours le saint sacrifice de la messe. Il employoit presque tout son temps à chanter les loüanges de Dieu , ou à de bonnes œuvres , & n'en donnoit que fort peu aux besoins du corps. Aiant appris que Didon & d'autres Prelats , qui l'avoient persecuté , avoient esté déposez dans un Concile , & que depuis ils estoient morts , ou qu'ils avoient esté bannis , il en eut de l'affliction , & déplora leur malheur.

An. 678.

## XII.

*On le tire de Fecan, on le degrade, & on lui coupe la teste.*

Un ennemi moins cruel qu'Ebroin auroit laissé le Saint finir ses jours dans un monastere écarté , & qui estoit en une des extremitez de la France ; mais craignant toujours qu'on ne le reverat comme Martyr , il entreprit encore de le perdre de reputation , & de le couvrir de la mesme ignominie , que venoient de souffrir ces Evcsques , qui avoient esté degradez. Pour cet effet il donna ordre qu'on le tirat de Fecan , & qu'on l'amenat au Concile. Lorsqu'il y comparut , les Ministres de la haine d'Ebroin le presserent de confesser qu'il avoit eu part à la mort de Childeric , & qu'il en estoit complice. Le Saint répondit qu'il n'estoit point coupable de ce crime , & que dans le déplaisir qu'il avoit de s'en voir accusé sans aucun fondement , & que les hommes , qui n'estoient pas assez instruits des choses , doutassent s'il estoit coupable ; sa consolation estoit que son innocence estoit parfaitement connuë de Dieu qui en seroit le protecteur. Quoiqu'il n'y eut pas la moindre preuve contre lui , on ne laissa pas de le traiter en criminel , on lui déchira sa robe pour marque de degradation , afin qu'il ne pût plus celebrer la messe , & Ebroin le fit mettre entre les mains de Robert Comte du Palais , avec ordre de lui couper la teste. Robert le prit pour le conduire à sa maison , & le voiant tout abbatu de fatigue , commanda qu'on lui donnat à boire. Comme on lui en presentoit , on vit sur sa teste un cercle de lumiere qui estoit descendu du ciel. Ce prodige effraia ceux qui le virent , & après qu'ils se furent rassûrez , ils se disoient l'un à l'autre que Leger estoit un veritable serviteur de Dieu. Sa presence porta bonheur à la maison de

*Ut Episcoporum consilio ejus disrumperet vestimentum, quatenus ob hoc esset ei interdîctum, ut ultra non præsumeret offerre sacrificiû. Ibid. pag. 692.*

Robert, ses domestiques, & d'autres personnes qui s'y trouverent, furent touchez du desir de travailler à leur salut, & ils allerent se confesser de leurs pechez, pour en estre nettoiez par le remede de la penitence. Robert eut aussi quelque pensée de se convertir, & c'est pourquoy il ne voulut point estre present à la mort du Saint; mais après qu'il eut reçu un nouvel ordre *de ne le pas laisser vivre plus long-temps*, il le livra à quatre de ses gens, afin qu'ils le menassent dans un bois, & lui coupassent la teste. La femme du Comte avoit un extreme déplaisir que son mari eut reçu une telle commission, & elle craignoit que Dieu ne vengeat sur sa famille le sang de son serviteur. Mais le Saint la consola, l'assurant qu'il ne lui en arriveroit point de mal, & que mesme le ciel repandroit ses graces sur sa maison, si elle prenoit soin d'ensevelir son corps. Les gens de Robert estant dans la forest avec le Saint, trois d'entr'eux se jetterent à ses pieds pour lui demander sa benediction, & pour le supplier de leur pardonner, s'ils exécutoient les ordres de leur maistre. Mais le quatrième, qui estoit un homme fier & superbe, se tint debout l'épée nuë. Le Saint après avoir fait sa priere fut decapité par ce dernier. On dit que son corps demeura debout environ une heure, & que celui qui lui avoit coupé la teste, voiant qu'il ne tomboit point, lui donna un coup de pied, & que quelque temps après possédé du demon, il se jetta dans un feu, où il fut brulé. Ebroin avoit ordonné que l'on cachat le corps du Saint dans un puits, dont on boucheroit l'ouverture avec de la terre, afin que le peuple ne lui fit point d'honneur. Mais les soldats ne trouvant point de puits, le laisserent sur la place, & la Comtesse le fit enterrer dans une chapelle du village de Sercin, qui est sur les confins des dioceses de Cambrai, & de Teroüane.

Les miracles, dont Dieu honora son tombeau, justifierent son innocence, & apprirent aux fideles qu'elle avoit esté couronnée dans le ciel. Ebroin en aiant entendu parler, y envoya secretement un de ses gens pour observer ce qui se passoit. Celui-ci y rencontra un homme, qui lui dit qu'estant aveugle, il avoit recouvré la veuë par l'intercession du saint Martyr, & que par reconnoissance il taschoit de rendre quelque service près du tombeau. Mais il n'en voulut rien croire, & frappant du pied le lieu où le Saint reposoit, il dit *un mort peut-il faire des miracles*. Il sortit ensuite de la chapelle, mais son impieté

Ut peccata propria confitentes certatim ad poenitentiam medicamenta confugerint. *Ibid. p. g. 692.*

## XIII.

*Son corps est transferé au monastere de S. Maixent.*

ne demeura pas sans chastiment ; car s'en retournant vers son maistre , il mourut en chemin. Ebroin aiant esté tué environ trois ans après le martyre de saint Leger , le Roy Thierrî mieux informé des choses , commença à honorer la memoire du Saint , & trois Evesques qui s'estoient rendus à la Cour avec plusieurs autres pour quelque affaire importante , s'entredisputerent l'avantage de posséder ses reliques. Ansoald Evesque de Poitiers les pretendoit comme parent du Saint , & parce que le Saint avoit commencé à servir l'Eglise dans son pais ; Ermenaire Evesque d'Autun soustenoit qu'il estoit de la justice de donner son corps à sa Cathedrale , qui avoit esté son épouse , & Vindicien Evesque d'Arras & de Cambrai representoit qu'il ne falloit pas le ravir à son diocese, puisque la divine providence avoit voulu que le Saint y trouver la fin de ses travaux, & la gloire du martyre , & qu'elle avoit honoré son tombeau de tant de miracles. Les raisons de ces Prelats paroissant toutes assez solides, on jugea qu'il estoit de la pieté d'avoir recours au ciel par la priere, & par le jeûne. Après cela on mit les lettres ou requestes des trois Prelats sur l'autel , & on les couvrit d'un voile. On celebra la messe, & ensuite un des Ministres tira une des requestes, & il se trouva que c'estoit celle d'Ansoald. Ce fut donc ce Prelat à qui l'on adjugea les reliques, & qui eut permission de les enlever. Il en donna la commission au venerable Audulfe Abbé de S. Maixent, qui les transféra dans son monastere, qui estoit aussi celui du Saint, puisque le Saint l'avoit gouverné environ six ans. Un de nos Auteurs observe sur ce sujet que dans saint Leger la qualité d'Abbé & de Pere des moines enfermoit aussi celle de Moine , parce que l'une ne fut point separée de l'autre avant Charles Martel , & que saint Gregoire Pape avoit décidé qu'un Ecclesiastique ne pouvoit point prendre la conduite d'une maison religieuse , s'il ne se faisoit Religieux. On en a veu ci-devant un insigne exemple dans saint Germain Prestre d'Autun , qui aiant esté fait Abbé de saint Symphorien , embrassa la profession monastique , & vécut encore selon les loix de cette profession , lorsqu'il fut Evesque de Paris. Les miracles qui avoient commencé au tombeau de saint Leger , suivirent son corps dans le Poitou. Audulfe qui accompagnoit ce sacré depost , en écrivit quelques-uns à la priere de l'Abbesse Ermenane , & omit les autres , parce que le seul recit de ceux qu'il avoit vûs de ses propres yeux, auroit

*Turba magna monachorum de sancti Maxentii monasterio in quo prius Abba fuerat constitutus, obviam processerunt Pastorem, &c. In quo prius pater fuerat monachorum Ibid. pag. 697. & 69.*

*Ibid. Observat. Ioan. Mabill. pag. 680.*

*Ci-devant page 284.*

esté plus long que le pſéautier. Il s'en fit encore d'autres à Poitiers, où on laissa quelque temps les reliques du Saint dans les Eglises de saint Hilaire, & de sainte Radegonde pour satisfaire la devotion des peuples. Enfin on le porta à saint Maixent. Les Religieux de ce monastere allerent au devant, & reçurent avec joie leur saint *Pasteur*, qui les revenoit voir triomphant, & avec la palme du martyr. Ansoald pour signaler sa veneration envers le Saint, y fit bastir en son honneur une grande Eglise d'une structure nouvelle, & entierement differente des autres temples, & quand elle fut achevée, il y transféra ses reliques. Sa vie a esté écrite par deux Auteurs de son temps. Le premier dont on ignore le nom, & qui marque assez clairement qu'il estoit Religieux, dedia son ouvrage à Ermenaire, qui d'Abbé de saint Symphorien, avoit esté fait Evêque d'Autun; le second nommé Ursin adressa le sien à Ansoald. Il y en a encore un troisième du huit ou neuvième siecle, qui n'a fait qu'étendre & repolir en sa maniere la relation de ce dernier en faveur de quelques Religieux d'Allemagne, qui disoient avoir chez eux le chef de ce saint Martyr.

Après la mort du bienheureux Guerin son frere, le saint Evêque écrivit une lettre de consolation à Sigrade sa mere, qui servoit Dieu dans Nostre-Dame de Soissons, sous la sainte Abbessè Eterie, soit qu'elle y eut esté releguee par Ebroin Fondateur de cette maison, ou plustost qu'elle y eut pris le voile avant qu'on persecutât son fils. Cette lettre est toute pleine des sentimens de cette pure & ardente charité qui fait les Saints, & qui inspire du mepris pour les choses de la terre, & de la tendresse mesme pour les ennemis. Le Saint exhorte Sigrade à ne point s'affliger de la mort de son fils, puisqu'elle a tout sujet d'esperer qu'il jouit de la vie éternelle. Il lui parle du precepte qui oblige de pardonner à ceux de qui l'on a esté offensé, & des grandes recompenses qui sont attachées à l'accomplissement de cette loi, afin qu'elle ne conserve aucun ressentiment contre ceux qui avoient si cruellement persecuté sa famille. A ces instructions il en joignit d'autres qui regardent la vie contemplative & religieuse: il lui dit que ceux à qui Dieu a fait la grace de se dégager du monde, n'y doivent plus retourner, ny de corps ny d'esprit, & que s'il leur reste encore quelque bien ils le doivent donner aux pauvres. Il lui propose l'exemple de Marie qui se tenant assise aux pieds de

*Ibid. pag. 697.*

---

 XIV.

*Sa lettre à Sigrade sa mere qui estoit alors Religieuse dans l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons.*

(Christianus)  
 ut diligendo inimicos mereatur effici filius Dei,  
 & dimittendo debito mereatur absolvi à vinculo delictorum suorum.  
*Ibid. pag. 708.*

CH XXXII.

Obedientiam  
sanctæ Regulæ cu-  
stodiens, præsto-  
letur venientem  
Dominum accen-  
sa lampade. *Ibid.*

Habes venerabi-  
lem, & sanctam  
Dominam, Ithe-  
riam Abbatissam,  
est tibi mater, est  
tibi soror, est tibi  
filia. *Ibid.*

---

 XV.

*Saint Merri  
se fait Reli-  
gieux dans un  
monastere d' Au-  
tun.*

(Monasterium)  
quod s. mona-  
chorum comitatu  
agebatur.

JESUS, écoutoit avec tant de respect & d'attention, les ora-  
cles de sa divine sagesse, & il en conclut que le devoir d'une  
veritable Religieuse figurée par cette sainte femme, est de  
passer le jour & la nuit à chanter les louanges de Dieu, de  
pratiquer avec une fidelle obeissance la Regle sainte de son  
monastere, & d'attendre avec une lampe allumée, c'est-à-  
dire avec un cœur brulant de l'amour divin, l'heureux mo-  
ment auquel son époux celeste l'appellera aux noces du ciel.  
Pour la consoler, il ajouste qu'elle doit estre bien éloignée de  
croire que Dieu l'ait abandonnée, mais qu'au contraire elle  
doit considerer avec une profonde reconnoissance, qu'il lui  
a donné de saints Religieux, qui estant ses freres spirituels,  
offrent des prieres pour elle, de saintes Sœurs qui la servent &  
l'assistent dans ses besoins; le repos du cloistre, qui lui doit  
estre bien plus doux que l'embaras, & les emplois penibles  
du siecle; les divines Escritures qui sont un tresor infiniment  
plus precieux que les biens temporels qu'elle a perdus, & enfin  
une sainte Abbessé, qui lui tenant lieu de mere, de sœur, &  
de fille, la doit empelcher de se plaindre de l'éloignement de  
ses parens.

Avant que de sortir d'Autun, il faut parler de saint Merri,  
qui gouverna un des monasteres de cette ville, & il y a appa-  
rence que ce fut celui de saint Martin, puisque ce sont les Re-  
ligieux de cette Abbaie qui nomment à la Cure de *la Celle de  
saint Merri*. On ne sçait pas certainement en quel temps il a  
vécu, mais comme son nom se trouve dans le propre texte du  
martyrologe d'Ufuard, qui écrivoit du temps de Charles le  
Chauve, on ne peut pas nier qu'il n'ait fleuri avant cet Au-  
teur, & on tient pour vrai-semblable qu'il mourut vers l'an  
sept cens, ce qui nous oblige à le placer parmi les Saints du  
septième siecle. Saint Mederic, ou, comme l'on parle, saint  
Merri estoit d'une des plus nobles maisons d'Autun. Dès l'â-  
ge de treize ans il voulut renoncer au monde, mais ses parens  
s'y opposerent, ce qui servit d'épreuve à sa vocation: ensuite  
ils y consentirent, & l'offrirent eux-mesmes à un des monaste-  
res de la ville, qui estoit habitée de cinquante quatre Religieux.  
Il les édifia par son humilité, par son obeissance & par sa cha-  
rité, mais il s'y rendit admirable en abstinence, ne mangeant  
que deux fois par semaine, & ne prenant pour nourriture que  
du pain d'orge & de l'eau. Il portoit un rude cilice, mais il  
n'en

n'en paroiffoit rien au dehors , & pour éviter la vanité , il estoit vêtu comme un autre Religieux. Par ses aufteritez , & son exactitude dans la regularité , il fit grand progrez dans la perfection , & il reçût du ciel l'intelligence des choses spirituelles , ce qui attiroit auprès de lui quantité de perfonnes qui venoient profiter de ses instructions.

Son Abbé estant mort , l'Evesque d'Autun dit aux Religieux qu'ils cherchassent un autre pasteur : & tant ceux du monastere , que du voisinage , convinrent que nul n'estoit plus digne de cette charge que le venerable Merri. L'Evesque en aiant esté informé , & aiant de plus la permission du Roy , donna au Saint la conduite de sa communauté , & s'il n'estoit déjà Prestre , il lui conféra en mesme temps ce caractère. Le Saint eut bien de la peine à accepter la charge d'Abbé , parce qu'il la regardoit comme un fardeau , & non pas comme une dignité , & un honneur. Il s'estudia plus que jamais à donner bon exemple , il avertiffoit ses disciples , non seulement de s'abstenir des mauvaises actions , mais de chasser promptement de leur esprit les mauvaises pensées. Lorsque le Saint commença à faire la fonction d'Abbé , un Religieux qui se sentoit tout consumé des ardeurs de l'impureté , lui découvrit l'estat de son ame. Pour remede le Saint lui donna sa tunique , & lui dit de s'en revêtir. On entendit alors un cri du demon , qui se plaignoit que le saint Abbé le brusloit par ses prieres , & lui ostoit *un vase* dont il estoit en possession. Mais le Saint commanda à cet esprit impur de se taire , & de ne plus solliciter au mal ce Religieux , parce qu'il n'estoit pas juste , qu'il possedat *un thesor* que JESUS-CHRIST avoit racheté de son precieux sang. Ce disciple du Saint estant délivré d'une si fâcheuse tentation , s'avança fort dans la pieté , y persevera heureusement , & fit plusieurs miracles. Un autre estoit travaillé d'une illusion diabolique , qui ne lui permettoit point d'assister à l'Office. Dès qu'il estoit entré dans l'Eglise , & mesme avant que de s'y mettre à genoux , il en sortoit , & on avoit tasché en vain de le corriger d'un si grand défaut. Mais le Saint le tira de son égarement , par un moien fort doux , & qui ne laissa pas d'estre fort efficace. Il lui fit manger du pain qu'il avoit beni , & cette nourriture lui rendit la liberté , & l'affranchit de la domination de l'ennemi de la priere. On a veu ci-devant que saint Benoist guerit un

XVI.

*Il en est establi  
Abbé.*

Monachus po-  
stea ita in sanctita-  
te permanfit, ut  
plurimæ ab eo po-  
stea virtutes effi-  
cerentur. *Ibid.*  
pag 12.

Ur antea quam  
genua flecteret, ab  
Ecclesia exiret.  
*Ibid.*

## CH. XXXII.

## XVII.

*Il se retire  
dans le desert,  
& ensuite re-  
vient à Autun.*

Religieux d'une semblable illusion.

L'utilité du prochain engageoit ainsi saint Merri à faire quelquefois des miracles, mais il les cachoit autant qu'il lui estoit possible. Comme il mettoit toute sa gloire à plaire à Dieu, il ne se mettoit point en peine de l'estime, & de l'approbation des hommes. Leurs civilitez, & leurs applaudissemens lui estoient mesme un supplice. Il craignoit que ces marques de respect ne lui tinssent lieu de recompense, & ne lui fermassent la porte du ciel. Enfin il se trouva tellement importuné du grand nombre de personnes qui le visitoient, & encore plus des éloges que l'on donnoit à sa vertu, qu'il abandonna son monastere, & s'alla cacher dans un desert. On ne dit point s'il y demeura long-temps, mais cette retraite lui fut fort douce. Les besoins du corps ne lui donnoient point d'inquietude : il s'estoit accoustumé à souffrir, il travailloit des mains, & ne mangeoit que ce qu'il s'estoit appresté lui-mesme. Ses Religieux l'allerent trouver, & tascherent de lui persuader de revenir, lui representant qu'il auroit bien plus de merite, & qu'il recevoit de Dieu *une bien plus riche couronne* s'il continuoit à gouverner leur communauté, & à procurer le salut des ames, que s'il bernoit son application, & ses soins à lui-mesme dans le fond d'une solitude, mais ils ne purent rien gagner sur son esprit, & ils furent reduits à porter leurs plaintes à l'Evesque d'Autun. Ce Prelat, dont il feroit à souhaiter que l'on scût le nom, & à qui l'on donne la qualité de *bienheureux*, alla voir saint Merri dans son ermitage, & lui ordonna sous peine d'excommunication de retourner à son monastere. Le Saint obeit, & éclatta plus que jamais par sa pieté, & par ses miracles. Lorsqu'il rendoit la santé du corps à quelqu'un, il ne manquoit jamais de lui donner en mesme temps quelque bon avis pour son salut.

Ut beatum adirent Episcopum.  
*Ibid. pag. 12.*

## XVIII.

*Il va à Paris,  
& y meurt saintement.*

Il avoit un filleul nommé Frodulfe, qui lui estoit d'autant plus cher, qu'il avoit eu grand soin de pratiquer les excellens avis de son pere spirituel, & qu'il s'estoit fort avancé dans la perfection. Frodulfe engagea saint Merri à faire un voiage à Paris par devotion, & vrai-semblablement pour visiter l'Eglise de saint Denis, ou quelque autre lieu de pieté. Le saint Abbé se mit en chemin, mais il tomba malade dans le monastere de Champeaux en Brie, & il est à croire que son mal ne fut pas fort grand, & qu'il lui laissa encore bien des forces, ou

que la ferveur de son esprit soutint extraordinairement la foiblesse de son corps. Car on dit qu'il continua à frequenter l'Eglise, à y prier Dieu jour & nuit, & à se mortifier par le jeûne. Aiant appris qu'il y avoit quantité de prisonniers à Melun, il s'y transporta pour procurer leur liberté, mais ne trouvant pas le Juge, il eut recours au ciel, & ouvrit la prison par ses prieres. Estant toujours incommodé, il voulut néanmoins continuer son voiage, & aller à Paris. Pour cet effet il se mit dans un petit chariot, & sur le chemin il fit divers miracles, à Charenton, & ailleurs. Estant au Faux-bourg de Paris, il logea dans la cellule, ou petit monastere de saint Pierre, & après y avoir esté malade deux ans & neuf mois, il passa dans la gloire du ciel. Cette cellule a esté depuis changée en une grande Eglise, qui porte le nom de saint Merri. L'ancien Auteur qui a écrit sa vie, insiste fort sur ce principe de morale, qu'il faut se convertir, & imiter les Saints, si l'on veut celebrer leurs festes d'une maniere qui leur soit agreable, & estre secouru de leur intercession, & de leurs prieres.

On ne marque point le temps, où a fleuri saint Lautein : il fut disciple de l'Abbé Laurens, qui demouroit à Autun, & ensuite il se retira dans un desert, où il bastit le monastere de Siefert, qui fut habité de soixante-dix Religieux. Leur nombre s'estant encore augmenté, il fonda l'Abbaie de Moissnai, où il eut quarante disciples. Estant âgé de plus de cinquante ans, il fut ordonné Prestre par Amand Evêque. L'obeissance poussa un jour son disciple Pharadée à se jeter dans un four ardent. Les monasteres de saint Lautein, & de Moissnai furent depuis assujetés à l'Ordre de Cluni, & reduits en Prieurez.

Nous avons parlé ci-devant de l'establissement du monastere de saint Benigne de Dijon. Cette Abbaie continua d'estre celebre & frequentée du peuple dans le septième siecle, la veneration que l'on avoit pour ce saint Martyr, dont les reliques y reposent, y attirant de toutes parts les fidelles, & portant plusieurs personnes à en augmenter le bien, & les revenus. Les souverains Pontifes la favoriserent aussi de leur protection, & l'on y voit encore l'original de deux brefs, l'un du Pape Jean cinquième, & l'autre de Serge premier, pour en maintenir les Religieux dans la paisible possession d'un cimetiere. Le premier qui est de l'an 685. fut adressé à l'Abbé Wlfechram, & l'autre donné quatre ans après, fut envoyé

B b b b ij

Venit ad subur-  
bana Parisi urbis,  
in Cellula quæ sub  
nomine Petri Prin-  
cipis Apostolo-  
rum, &c. *Ibid.*  
pag. 13.

## XIX.

*Saint Lautein*  
Abbé.

*Act. sac. 2. præ-*  
*termiss. pag. 60.*

## XX.

*Brefs de deux*  
*Papes en faveur*  
*de l'Abbaie de*  
*saint Benigne.*

*Spicil. tom. 1.*  
*pag. 391.*

*Mabil. de Re-*  
*Diplom. pag. 437.*

C. XXXIII.

XXI.

*Abbaie de  
Saint Pierre de  
Châlons sur  
Saone.*

*Gall. Christ. &  
Bolland. 30. Apr.  
Pag. 779.*

*Car. Coint. Ann.  
Ecclef. Franc. an.  
652. n. 63.*

*Ne sub obtentu  
potestatis, similitas  
inter monachos, & scandala  
generentur Conc.  
Cabilon. c. 12.*

à Heron Evêque de Langres.

Il paroist par les Actes de saint Gervais Diacre & Martyr, que le bienheureux Flavius, qui estoit Evêque de Châlons sur Saone dés l'an 581 y bastit, & dota le monastere de saint Pierre qui subsiste encore aujourd'hui, quoique non pas au mesme lieu. On dit que saint Loup son successeur en fut Religieux & Abbé, & qu'il y choisit sa sepulture; mais on ne convient pas entierement du temps qu'il a vécu, les uns le plaçant immediatement après saint Flavius, & d'autres le substituant à saint Grat Evêque du mesme diocese, qui se trouva au Concile assemblé à Châlons l'an 644. ou selon d'autres en 650. Parmi les decrets de ce Concile il y en a quelques-uns qui regardent les reguliers. Il y fut ordonné entr'autres choses, qu'il n'y auroit point en mesme temps deux Abbez dans un mesme monastere, parce que ce partage d'autorité entre deux Supérieurs non subordonnez, estoit une source de division, & de scandale. On voit par les souscriptions de ce Concile, qu'il y eut cinq Abbez qui y assisterent, comme procureurs de cinq Evêques, qui ne s'y purent trouver en personnes. Ces Abbez sont Betto, qui fut envoyé par Latin Archevesque de Tours: Chanoald député par saint Hadoin Evêque du Mans: Bertulfe par Durioter Evêque de Rennes: Gerموald par Audibert Evêque de Paris, & Paterne par Felix Evêque de Limoges.

## C H A P I T R E X X X I I I.

*De saint Claude Archevesque de Besançon.*

I.

*Saint Claude  
Chanoine de  
l'Eglise de Be-  
sançon.*

**U**N des plus anciens monasteres que nostre Ordre possede en France, est celui de Condat, ou de saint Oyan, dont nous avons ci-devant rapporté la fondation. Il n'est presque plus connu que par le nom de saint Claude Archevesque de Besançon, qui le choisit pour sa retraite, & qui en fut Abbé. C'est ce qu'il faut raconter plus au long. Mais il seroit à souhâiter que l'on eut le premier original de la vie de ce Saint, car ses Actes tels qu'ils se trouvent aujourd'hui, ne sont pas d'un Auteur fort ancien, ny exact dans la chronologie, & s'est

pourquoi on ne convient pas de l'ordre du temps dans lequel on doit placer sa promotion à l'Episcopat, & son engagement dans la profession religieuse. Saint Claude estoit de la maison des Seigneurs de Salins, qui est une ville de la Franche-Comté. L'estude des lettres, & les devoirs de la pieté furent son occupation, & son divertissement dans les premieres années de sa jeunesse, & il mena une vie fort pure, & fort réglée dans un âge si sujet au desordre. Dès cet âge-là il faisoit voir par ses actions qu'il connoissoit le prix du temps, & au lieu de le perdre dans l'oisiveté, il le menageoit avec soin, & l'employoit à de bonnes œuvres. Il lisoit non seulement les vies des Saints, mais aussi l'Ecriture, & les Homelies des Peres. Il estoit assidu à l'Eglise principalement les Dimanches & les Festes, & il fuïoit les danses & les spectacles. Il recherchoit la conversation des serviteurs de Dieu, & conféroit volontiers avec eux des maximes de la vie spirituelle; mais il évitoit l'entretien de ces personnes devoüées au plaisir, qui ne s'estudient qu'à faire rire, mesme aux dépens de l'honnesteté, & de la pudeur, & si par hazard il se rencontroit avec ces sortes de gens, bien loin d'écouter avec plaisir, & avec complaisance leur mauvais discours, & leurs folies, ou il ne leur parloit point du tout, ou il le faisoit avec sagesse & discretion: ce qui lui attiroit l'estime de tout le monde. A l'âge de vingt ans il embrassa la profession ecclesiastique, & fut admis au rang des Chanoines de la Cathedrale de Besançon. Il s'appliqua aussi-tost à remplir les devoirs de son estat, assistant à l'Office, & lisant assiduëment les livres saints. Il acquit ainsi une si grande lumiere, & une si profonde intelligence des choses divines, que la Bourgogne n'avoit point alors de Docteur plus habile, & plus éclairé. Mais il travailloit encore plus à s'avancer dans la pieté, que dans les sciences. Il passoit souvent la nuit dans la meditation; d'ordinaire il ne mangeoit qu'une fois le jour, excepté les Festes, & les Dimanches, & il estoit si modeste, si humble, & si accompli en toutes sortes de vertus, que dès ce temps-là on l'auroit pris pour un parfait Religieux.

Douze ans après l'Eglise de Besançon aiant perdu son Archevesque, qui estoit vrai-semblablement le bienheureux Gervais, on lui substitua le Saint, qui pour foir cet honneur s'estoit retiré à Salins. On dit que les Chanoines estant fort

B b b b iij.

*Art. sac. 2. pag.*  
1065.

In omnibus virtutibus omnium judicio pollebat; ita ut crederes illum jam probatissimum monachum. *Ibid. pag.*  
1066.

II.  
*Il est fait Archevesque de Besançon.*

CXXXIII.

Horis canonicis  
continuè intererat,  
&c. *Ibid.* pag.  
1067.

## III.

*Il se retira dans  
le monastere de  
saint Oyan.*

Anno septimo  
sui Episcopatus  
divino amore to-  
tus accensus &c.  
pompa hujus sæ-  
culi funditus vo-  
lens relinquere &  
Domino fonti vi-  
vo plenius vacare,  
*Ibid.*

Per omnia ut ve-  
rus monachus se-  
gerebat. *Ibid.*

Exemplo omnes  
ad perfectionem  
monasticam pro-  
movebat. *Ibid.*

## IV.

*Il en est fait  
Abbé.*

Videns autem  
beatissimus Pater  
in dicto monaste-  
rio magnum mo-  
nachorum nume-  
rum, disposuit  
recuperare obla-  
tiones olim dicto  
monasterio per  
Reges & Principes  
factas: unde hujus  
rei causa perrexit  
Parisios ad Regem  
Chlodoveum, &c.  
jura alienata recu-  
peravit. *Ibid.* pag.  
1068.

partagez touchant le Prelat qu'ils devoient élire, ils eurent recours à la priere, & qu'une voix du ciel leur ordonna de choisir Claude. Mais si l'on avoit peine à croire ce miracle, on ne pourroit pas douter que l'élection du Saint ne vint de Dieu. Car il s'acquitta parfaitement des obligations d'un bon pasteur, il assistoit comme auparavant aux Heures canoniales, il preschoit, il visitoit son diocese, il travailloit à deraciner les vices, & à faire fleurir les vertus.

Il fit ainsi les fonctions Episcopales pendant sept ans. Ensuite il se demit de sa charge, & l'on n'en marque point d'autre cause que son ardeur pour la perfection, & le desir d'estre éloigné du commerce du monde, & plus en estat de donner toutes ses pensées, & toute son application à Dieu. Il choisit pour sa retraite l'Abbaie de saint Oyan, & dès qu'il y fut entré, il se revêtit de l'habit monastique. Il s'affujeta aussi au joug de la regularité, assistant si ponctuellement à l'Office divin, qu'il entroit le premier à l'Eglise, & en sortoit le dernier, se mortifiant par le jeûne, & par les veilles, & s'occupant à la lecture, à la meditation, & à la priere comme les autres Religieux. De sorte que ceux-ci avoient dans ce saint Prelat un modele achevé de la perfection evangelique. Un saint homme nommé *Injurieux* qui gouvernoit la communauté, voulut lui ceder sa place, mais le Saint la refusa, & se tint avec joie dans le rang de disciple.

Cinq ans après le saint Abbé estant mort, les Religieux le choisirent pour Superieur, & sa charité l'obligea d'accepter cette charge. Il en accomplit les devoirs avec le même zele qu'il avoit fait paroistre dans l'Episcopat. Il donna l'habit de la Religion à plusieurs Ecclesiastiques, & à quantité de jeunes hommes de famille noble, qui vinrent se soumettre à sa discipline. Sa communauté estant ainsi fort accruë, pour la faire subsister, il pensa à la restablir dans la jouissance des revenus qui y avoient esté attribuez par les Roys, & par d'autres Princes; & pour cet effet il eut recours à Clovis troisième, qui lui accorda sur ce sujet des lettres qu'avoit veuës l'Auteur qui a dressé ses Actes. Par ce moien il remit son Abbaie dans la possession de ses droits, il en repara les bastimens, il en orna les Eglises, & les fournit de vases sacrez, de livres, & des autres choses necessaires au Service divin, il exerça l'hospitalité envers les pelerins, & il secourut liberalement les pauvres. Il

forma à la vertu plusieurs excellens Religieux , & entr'autres le bienheureux Rustique , qui fit tous lui la fonction de Prieur. Les instructions que leur donnoit le Saint , avoient esté recüeillies dans un livre , & faisoient voir sa vigilance , & son zele pour la pureté de la discipline , mais il y a apparence que cet ouvrage ne se trouve plus.

Le Saint estant fort âgé tomba dans une maladie qui ne paroissoit pas dangereuse , & toutefois il jugea que la fin de sa vie estoit fort proche. Il appella ses disciples dans sa cellule , les exhorta à l'amour de Dieu , & au mepris du monde , & les pria de ne pas s'affliger de sa mort. Voiant qu'ils ne pouvoient s'empescher de pleurer , il leur donna à tous le baiser de paix , & les congédia. Il passa la nuit en prieres , & le lendemain s'estant fait conduire à l'Eglise , il se confessa , & reçut le saint Viatique avec une ferveur qui lui fit verser des larmes. On le remena à sa cellule , & le jour suivant vers les trois heures d'après midi , s'estant couché sur un banc , sur lequel il avoit coutume de lire , & de prier Dieu , il rendit l'esprit. On l'enterra dans le monastere , ainsi qu'il l'avoit ordonné , car il ne voulut point que l'on portât son corps à Besançon de peur qu'on ne lui fit trop d'honneur. Mais Dieu qui se plaist à combler de gloire les humbles , a rendu sa memoire tres-celebre , & jusqu'à present a conservé son corps sans corruption. Saint Claude mourut la quatrième année de Childebert second , qui répond à l'an 698. Un sçavant homme estime qu'il fut Religieux , & Abbé de saint Oyan , avant que d'estre Archevesque de Besançon , & qu'après avoir gouverné sept ans son diocese , il retourna dans son monastere , & y finit ses jours dans une extrême vieillesse. Par ce moien on pourroit verifiser ce que portent ses Actes , sçavoir qu'il mourut cinquante-cinq ans après son établissement dans la charge d'Abbé. Mais ce que nous avons dit , est plus vrai-semblable.

Il se trouve un privilège accordé par le Pape Eugene aux Religieux de l'insigne monastere d'Agaune , ou de saint Maurice , qui avoient alors pour Abbé Stagire , & il est remarquable que le souverain Pontife leur fit cette grace à la recommandation de Clovis second , qui regnoit alors dans toute la France. Aussi cette Abbaie estoit des plus celebres , & c'est pourquoi Marculfe qui écrivoit en ce temps-là ses formulaires d'Actes , l'allegue en exemple , y joignant les monasteres de

V.

*Sa mort.*

*Petr. Franc.  
Chifflet. in ind.  
Episcop. Vefont:  
Añ. sac. 2. pag.  
1067.*

VI.

*Privilege accordé par le Pape au monastere de saint Maurice.*

*Gal. Christ. tom.  
4. p. 14. an. 655.*

## C. XXXIV.

Ab antiquitas  
juxta constitutio-  
nem Pontificum  
per regalem fan-  
ctionem monaste-  
ria sanctorum Li-  
rinensis, Agau-  
nensis, Luxovien-  
sis, vel modo in-  
numerabilia per  
omne regnum  
Fran.orum sub  
libertatis privile-  
gium videntur  
consistere. *Mar-  
culf. l. 1. c. 1.*

Lerins, & de Luxeuil, & il témoigne qu'il y avoit alors en France un nombre innombrable de monasteres, qui avoient des franchises, & des privileges par la concession des Roys, & des Evesques. Ces privileges consistoient principalement dans l'élection des Abbez, & dans la libre jouissance des biens temporels, commel'on a veu ci-devant. Environ vingt ans après, sçavoir du temps de Thierrï troisième, saint *Amat* qui gouvernoit l'Abbaie de saint Maurice, fut tiré du cloistre, & sacré Evesque de *Sion*. Il faut prendre garde de ne le pas confondre avec un autre saint *Amat* ou Amé qui avoit alors la conduite de l'Eglise de *Sens*, mais qui fut chassé, & banni, comme nous dirons ci-après.

## C H A P I T R E    X X X I V .

*De plusieurs monasteres bastis dans le diocese de Toul par de saints Evesques qui furent Religieux.*

## I.

*Abbaie de Senones fondée par saint Gombert.*

*Spicil. tom. 3.  
pag. 274.*

Cum videret sibi  
ad cultum perfe-  
ctionis, ut opta-  
verat, conversa-  
tionem secula-  
rium haud satis  
sufficere. *Act. sac.  
3 part. 2. pag.  
470. & seqq.*

Fratribus con-  
gregatis sub beati  
Benedicti Regula  
iplos militare de-  
cevit. *Ibid. pag.  
472.*

L'Episcopat, & la vie monastique partagerent aussi la vie de quatre autres Saints, qui ont fleuri en mesme temps que saint Claude. Le premier est saint Gundelbert ou Gombert. On ne sçait rien de ses premiers emplois, mais seulement qu'il estoit de Sens, & qu'en aiant esté fait Archevesque, il gouverna pendant quelque temps son diocese avec l'application, & le zele que demande un si saint ministere. L'experience lui fit néanmoins connoistre, que ce n'estoit point dans le commerce que sa charge l'obligeoit d'avoir avec les gens du siecle, qu'il pouvoit arriver à la perfection, après laquelle il soupiroit avec ardeur; & c'est pourquoi jugeant que Dieu l'appelloit à la solitude, il quitta sa dignité, & se retira dans les deserts de la Vosge. Pour s'y procurer une demeure tranquille, & convenable à son dessein, il obtint du Roy Childeric une partie d'une vallée, & il y bastit un monastere sous la Regle de saint Benoist. Les Actes marquent qu'il l'appella *Senones* en memoire de sa patrie, & c'est sur ce fondement que nous avons dit qu'il estoit originaire de Sens. Il dedia l'Eglise du nouveau monastere, & y fit la fonction d'Abbé. Après avoir beaucoup travaillé pour le service de Dieu, il mourut

mourut vers l'an six cens soixante. quinze.

Lorsqu'il arriva dans cet endroit de la Vosge, il y trouva l'Eglise d'Estival, dont l'on ignore le Fondateur. On dit que les premiers qui la desservirent, furent des Religieux de l'Ordre de saint Benoist, qu'ensuite elle servit de Chapelle à une communauté de filles; que cette communauté ne subsistant plus, on la rendit à des Religieux; que ceux-ci y eurent pour successeurs des Chanoines séculiers, & qu'enfin on y établit des Religieux de Premonstré, qui la possèdent encore aujourd'hui.

Le diocèse de Toul, où sont les Abbaies d'Estival, & de Senones, reçut encore dans ses deserts trois autres Evêques, qui y bastirent presque au même temps trois autres monasteres assez proches les uns des autres, & dont la situation estoit telle que joints à ceux d'Estival & de Senones, ils formoient une croix. Ces monasteres sont Jointures, ou saint Diei, Moienmoutier & Bodonmunster. S. Deodat tiroit son origine d'une maison noble des François Occidentaux ou Neustriens. Il fut le dernier de ses freres, & de ses cousins, selon l'ordre de la naissance, mais il devint le premier, & se distingua extrêmement par la pureté de ses mœurs, & par la grandeur de ses actions. Il estoit d'une taille assez haute, bien fait, & d'un esprit doux, & porté à la compassion. Dès sa jeunesse il s'appliqua à la vertu, & il s'y avança de plus en plus, prenant pour regle de sa conduite cette double charité qui consiste à aimer Dieu, & le prochain, & conservant dans son cœur les maximes de la sagesse chrestienne, comme un tresor incorruptible, & preferable à toutes les richesses du monde. Possédant ainsi dans un degré éminent les dons de l'amour saint, & de la science du salut, il ne faut pas s'estonner s'il fut jugé digne de l'Episcopat, & si le Clergé & le peuple de Nevers le choisirent pour leur pasteur. Pendant qu'il en exerça le ministere, il ne cherchoit point ses interets, mais ceux de JESUS-CHRIST. L'honneur qu'on rendoit à sa dignité, & à son merite, ne le touchoit point, parce qu'il estoit persuadé qu'il n'y a point de solide gloire que celle qui vient de Dieu, & dont sa misericorde couronne les élus. Comme il faisoit souvent reflexion sur les dangers du siecle, & sur les vices, & les desordres scandaleux qui y regnent, il se sentit un jour si penetré de la crainte des jugemens de Dieu, & si pressé du desir de faire progresz

Cccc

C. XXXIV.

II.

Monastere  
d'Estival.

Ferunt enim in  
dicta Ecclesia Or-  
dinis sancti Bene-  
dicti monachos  
primo extitisse.  
*Ibid. pag. 471.*

III.

Saint Deodat,  
(ou comme l'on  
parle S. Diei)  
se retire en di-  
vers lieux de la  
Vosge & de  
l'Alsace.

Bodonm.

Estiv. Moyen. Senon.

Jointures.

Sur 19. 1un.  
Spicil. tom. 3.  
pag. 277.  
Aët. sac. 3.  
part. 2. pag. 472.  
M. Ruyr dans ses  
Antiquitez de la  
Vosge, part. 2.  
page 89.

C. XXXIV.

*Psal. 54.*

dans sa grace , & dans son amour , qu'il resolut de se demettre de sa charge , & à l'exemple du Prophete , de s'aller cacher dans la solitude. De sorte que sa demission & sa retraite eurent la mesme cause que celle de saint Gombert. Il en parla à ceux de son diocèse , afin qu'ils se pourveussent d'un autre Pasteur , & sortit du pais accompagné de quelques disciples , dont le nombre s'augmenta peu après. On met en ce rang Villigode , Domnole , Deodat , saint Arbogaste , & saint Florent. Il alla avec eux dans la Vosge , & dans l'Alsace , & il demeura en divers lieux , chassé des uns par la malice des habitans , & quittant volontairement les autres , parce qu'il s'y trouvoit incommodé de la multitude du peuple. Estant à Romont , qui estoit une terre que deux freres avoient partagée entr'eux , il eut compassion de quelques charpentiers contre lesquels un de ces deux maistres nommé Asclas estoit fort en colere , de ce qu'ils avoient en vain tasché pendant trois jours de placer une tres-grosse piece de bois , qui devoit servir de comble à un bastiment ; le Saint pour les tirer de peine , se mit en priere , & il fit aisement ce qu'ils n'avoient pû faire. Ce miracle surprit Asclas , il conçut une grande estime pour le Saint , & aiant sçû qu'il avoit dessein de s'arrester dans le pais , il lui donna sa terre , en s'en reservant l'usufruit , & lui promit de lui en paier une rente chaque année. Le tres-pieux Villigode y fut depuis enterré , & il se fit quantité de miracles à son tombeau. Saint Deodat alla ensuite à Arentel , & y posa les fondemens d'un monastere , mais les habitans qui estoient des gens de guerre , l'obligerent d'en sortir , & ils en furent punis. Il est certain que de la Vosge il passa dans l'Alsace. Si l'on en croit la chronique de Senones , après avoir tasché en vain de s'establir dans un lieu appelé la Sainte-Forêt , non loin de Haguenau , il se retira parmi les Religieux d'Abresennisten , qui l'engagerent à estre leur Superieur , & ce ne fut qu'en ce temps-là qu'il eut la connoissance de saint Arbogaste , & de saint Florent , qui furent depuis Evêques de Strasbourg. Cet emploi ne lui laissant pas assez de temps pour s'appliquer autant qu'il souhaitoit à la priere , & à la contemplation , il alla chercher une demeure plus commode. Il crut l'avoir trouvée dans la petite vallée de Vilra entre les villages de Mariville , & d'Engiville , & il y bastit un ermitage , mais les paisans voiant que des personnes de pieté lui donnoient des terres , craignirent

*Helignord vers  
Haguenau.*

*Spicil. tom. 3.  
pag. 279.*

*On bien Mirri-  
ville , & Ongi-  
ville au diocèse de  
Basse , dont il est  
parlé dans les An-  
tiquitez de la Vos-  
ge. pag. 262.*

qu'il n'estendit trop ses limites, & qu'il n'usurpat aussi leurs possessions, & sur une crainte si mal fondée, ils lui firent divers outrages, & le contraignirent de se retirer. La justice divine ne laissa pas leur crime impuni; on dit que depuis leurs enfans venoient au monde avec une enflure à la gorge, & que les femmes enceintes pour éviter cette malediction, estoient obligées d'aller accoucher de l'autre costé de la riviere. Le Saint pendant son sejour à Vilra, se lia d'amitié avec un Seigneur nommé Hun, & avec sainte Hune son épouse, & il baptisa leur fils, qui se fit depuis Religieux, & excella en vertu. Hun lui offrit une de ses terres, mais il le remercia de sa bonne volonté, lui disant qu'il n'avoit pas quitté son Evesché pour aller chercher ailleurs des domaines, & des richesses, & qu'il avoit resolu de se retirer dans un lieu entièrement desert, & où il ne pourroit plus donner de jalousie à personne.

Pour en trouver un propre à son dessein, il retourna dans la Vosge, & après avoir erré par les rochers, & par les montagnes, il arriva dans une vallée fort ecartée, & sans habitans, où passe la riviere de Murthe. Aiant aperçû une caverne près de laquelle il y avoit une fontaine, il s'y retira pour y vivre comme les anciens Peres du desert. Son esprit estoit tellement appliqué aux choses saintes, qu'il ne pensoit point aux besoins du corps; & un jour il se trouva reduit dans la dernière nécessité, & en danger de mourir de faim. Mais Dieu l'assista, faisant connoître en songe à Hun l'estat où estoit le Saint, & lui ordonnant de lui porter des vivres. Hun en fit aussi-tost charger sur des chevaux, qui par un second miracle allerent par des chemins fort difficiles à la grotte du Saint, quoique ceux qui les conduisoient, ne sçûssent point où il s'estoit retiré. On vit alors une marque bien évidente de sa vocation à la vie solitaire, & on ne peut pas douter que la divine Providence ne l'y eut appelé, puisque pour l'y faire subsister, elle le secourut par une voie si extraordinaire, & semblable à celle dont elle avoit usé en faveur de saint Fronton, de saint Benoist, & de saint Colomban lorsqu'ils furent exposez au mesme danger dans le desert. C'est la reflexion que fait sur cet événement l'Auteur des Actes de saint Deodat. D'autres personnes de pieté le secourant encore dans ses besoins, sa reputation se repandit dans le pais, & il resolut d'y finir ses jours. Pour cet effet il bastit une cellule, & ensuite une Chapelle en l'honneur

## IV.

*Il bastit le monastere de Joinvures, ou de saint Diei.*

Videmus hic non imparē hac in parte Deodatum sanctissimis Patribus Frontoni, Benedicto, & Colombano, &c. Sur. Iun. 19.

*Touchant saint Benoist, & saint Colomban; 20 ez ci-devant page 86. & 409.*

*L'exemple de saint Fronton est rapporté dans l'Essai de l'histoire monastique d'Orient, page 16.*

de saint Martin. Son ami Hun lui donna sa terre avec l'Eglise où il fut depuis enterré avec Hunne sa femme, qui est reverée comme sainte. Il lui vint quantité de disciples, dont la plupart offrirent leurs biens pour la subsistance de leurs confreres. Il obtint du Roy Childeric la propriété de toute la vallée, & il l'appella *le Val de Galilée*. Il eut dessein de fonder un monastere près de la Chapelle de saint Martin, & il y commença d'y faire apporter des materiaux, mais un de ses disciples s'estant endormi sur une petite colline appellée *Jointures*, non loin de la montagne d'Ormont, eut une vision, qui lui marqua qu'il falloit bastir dans le lieu où il estoit, une Eglise en l'honneur de la sainte Vierge. Cette colline se nommoit *Jointures*, à cause que c'est là où les rivières de Murthe & de Robach se joignent & meslent leurs eaux. Le Saint obeissant à cet ordre du ciel, bastit deux Chapelles ou Eglises en ce lieu-là, l'une en l'honneur de la sainte Vierge, & l'autre sous l'invocation de saint Maurice, & il les accompagna de cellules pour la demeure des Religieux. Cet establissement qui avoit esté autorisé par les lettres de Childeric, le fut encore par celles de l'Archevesque de Treves. Selon quelques-uns le Prelat qui accorda ce privilege, fut saint Numerien, qui l'adressa à Chlidulphe ou Clodulphe (Evesque de Mets) à Gisloald (Evesque de Verdun) & à Eborin Evesque de Toul. Au lieu de Numerien l'Auteur des Actes de saint Deodat lit Hidulphe, ce qui semble aisé à concilier, parce que S. Hidulphe que l'on dit avoir gouverné quelque temps le diocese de Treves après S. Numerien, peut avoir renouvelé, ou confirmé la charte de saint Numerien son predecesseur. Ce Privilege porte entr'autres choses que les Religieux du monastere de *Jointures* devoient garder la Regle de saint Benoist, & de saint Colomban, & que s'ils venoient à tomber dans le relaschement, ils pourroient estre reformez par les Abbez qui vivoient sous la mesme Regle. A la fin il est dit que le venerable Blidoalde Prestre, & Jahin Diacre iroient presenter ces lettres aux Evesques absens, qui souhaiteroient d'y souscrire. Comme saint Deodat estoit cassé, & tout courbé de vieillesse, & qu'il s'occupoit fort à la contemplation, il ne pouvoit point travailler des mains, & demeurait en particulier près de la Chapelle de saint Martin. Il ne laissoit pas neanmoins de gouverner son monastere, & de temps en temps il alloit visiter ses disciples, & leur donnoit ses

*Antiquitez de la  
Volge. pag. 206.  
103.*

*Cœnobia apud  
Juncturas... con-  
struxit, primus  
ubi monachos vel  
peregrinos sub  
sanctissimorum  
Patrum Benedicti  
& Columbani Re-  
gula victuros de-  
liberabat colloca-  
re. Su. Jun. 19.  
c. 13.*

*Fratres sub Re-  
gula sancti Bene-  
dicti ibidem mili-  
tarios collocavit.  
Spicil. tom. 3.  
pag. 280.*

*Act. sac. 3. part.  
2. pag. 474.*

ordres. Avant que de parler de sa mort, il faut faire mention de saint Hidulphe, son ami, & son successeur.

Selon la plus commune opinion saint Hidulphe estoit Bava-  
rois d'origine. On dit qu'il embrassa la profession mona-  
stique à Treves, & qu'il fut tiré du cloistre pour gouverner  
l'Eglise de cette ville après saint Numerien, ce qui n'est pas  
sans difficulté, parce que les anciens Auteurs substituent à  
saint Numerien, Basin & Leutvin. Il exerça sa charge  
comme un bon Pasteur qui aime son troupeau, & non point  
comme un mercenaire, qui ne cherche que ses propres inte-  
rests. Puisqu'il put bien se résoudre à quitter des brebis, dont  
le salut lui estoit si cher, il faut croire qu'il connut fort claire-  
ment que Dieu l'appelloit à la solitude. Après avoir consulté  
là-dessus l'Evesque de Toul, il se retira parmi ces excellens  
hommes, qui remplissoient de la bonne odeur de JESUS. CHRIST  
les affreux deserts de la Vosge. Aiant obtenu des Abbez de  
Senones, & d'Estival une place qui estoit entre ces deux mo-  
naisteres, & faisoit partie des terres de l'un & de l'autre, il en  
bastit un troisiéme qu'il appella par cette raison *Moienmoutier*,  
& il y mit ses disciples.

Il eut une liaison particuliere avec saint Deodat: tous les  
ans ils s'entrevisoient une fois, & leur Historien observe que  
lorsque l'un d'eux alloit au devant de l'autre pour le recevoir,  
s'estant rencontrez, ils commençoient par faire oraison, &  
ensuite ils se donnoient le baiser de paix, *comme l'ordonne saint  
Benoist dans sa Regle*. Aiant appris en songe que saint Deodat  
estoit malade, il l'alla voir, il lui administra les derniers Sa-  
cremens, & l'ensevelit de ses propres mains. Il mourut en un  
Dimanche, le 19 de Juin: ce qui peut convenir à l'an 679. ou  
684. Le Val de Galilée qu'il avoit trouvé desert, se peupla  
à l'occasion de son monastere, & dans la suite on y bastit jus-  
qu'à dix-huit Eglises paroissiales, dont la pluspart ne furent  
dans leur origine que des cellules, ou Chapelles de Solitaires.  
Les Religieux de Jointures auroient peu s'élire un Abbé, suivant  
leur Regle, & leur privilege, mais comme S. Deodat avoit prié  
S. Hidulphe de prendre soin de sa communauté, ils se soumirent  
à sa conduite: le Saint les gouverna sans quitter Moienmou-  
tier, & leur donna un Prieur. A l'exemple de leur maistre ils  
alloient voir une fois par an ceux de Moienmoutier & ils leur  
portoient la Tunique du Saint, ceux-ci les visitoient aussi

C c c iij

## V.

*Saint Hidul-  
phe bastit  
Moienmoutier.*

*Act. sac. 3 part.  
2. pag. 613  
Spicil. tom. 3.  
pag. 284.*

*Saint Hidulphe  
ne fut peut estre  
qu'un Corvesque  
qui avoit le cara-  
ctere Episcopal.*

## VI.

*Mort de saint  
Deodat.*

*Ut habet insti-  
tutio beati Bene-  
dicti. Sur 19.  
Junii.*

*Regula S. Bene-  
dicti. c. 53.*

*Antiq. de la  
Vosge. page 208.*

C. XXXIV. reciproquement. Saint Hidulphe estoit de moyenne taille ; d'un visage agreable , & d'une santé si robuste , que mesme dans sa vieillesse il s'occupoit au travail des mains , & en gaignoit ce qui lui estoit necessaire pour ses habits , & pour sa nourriture. Il avoit le don de composition , & un ardent amour pour la pauvreté. Le nombre de ses disciples s'augmenta tellement , qu'il se vit le pere de près de trois cens Religieux , dont les uns demeuroient à Moienmoutier , & les autres aux environs dans diverses cellules.

---

VII.  
*Saint Spin, &  
 deux autres  
 saints disciples  
 de saint Hidul-  
 phe.*

Ceux qui se distinguerent le plus par leur vertu , furent saint Spinule ou Spin , saint Jean Prestre , & saint Benigne Diacre. On dit qu'ils furent tous trois Religieux de l'Abbaie de saint Maximin de Treves , & que de là ils passerent dans la Vosge. Saint Spin après avoir demeuré quelque temps à Moienmoutier , fut envoyé par saint Hidulphe en une cellule , ou petit monastere fondé par un homme riche nommé Begon , & dont l'Eglise porta depuis le nom de saint Blaise. Il y demeura avec quelques autres Solitaires , & y mourut de la mort des justes. Saint Hidulphe en aiant esté averti par un Ange l'alla ensevelir , & voulut qu'on transferat son corps à Moienmoutier. Pendant le convoi qui fut fait avec les ceremonies ordinaires , il s'éleva un furieux orage , qui arracha des arbres à la veüe de tout le monde , mais les Religieux qui portoient le corps du Saint , ne furent point incommodés de cette tempeste , & le vent ne put éteindre les cierges. On l'enterra dans la Chapelle du cimetiere , qui estoit dediée à saint Gregoire. Les guerisons surnaturelles que Dieu opera depuis à son tombeau , confirmerent l'opinion que l'on avoit de sa felicité. Ces miracles , & des sources d'eau salée que l'on découvrit près du jardin de l'Abbaie , y attirerent tant de monde , que les Religieux s'en trouverent comme accablez , & reconnurent que cette foule de peuple troubloit leurs exercices. Pour y remedier saint Hidulphe alla au tombeau du Saint , lui ordonna de ne plus faire de miracles , & changea par sa priere la qualité de ces eaux , qui de salées devinrent douces.

*Spicil. tom 3.  
 pag. 287.*

*Antiq. de la  
 Vosge. page 153  
 157.*

---

VIII.  
*Mort de saint  
 Hidulphe Abbé  
 de Joimures, &  
 de Moienmou-  
 tier.*

Sa communauté y perdit de son revenu : mais elle se sentit peu de cette perte , Dieu aiant inspiré à quantité de personnes d'y faire diverses oblations , & d'y donner des terres. On marque entr'autres un Seigneur nommé Harnulphe , dont la charte fait mention de Leutebault , que saint Hidulphe

avoit establi en sa place , pour avoir plus de loisir de s'adonner à la contemplation. Il est toutefois remarquable que le Saint ne voulut point quitter le gouvernement du monastere des Jointures. La memoire de saint Deodat qui l'avoit prié d'avoir soin de ses disciples , lui estoit trop precieuse , & pour s'exciter à supporter la peine que lui donnoit cet emploi , il se disoit à lui mesme , *avec quel front paroistray-je devant mon ami , si je n'execute pas sa derniere volonte*. Il fit encore plus , Leudebault estant mort , il reprit l'administration de Moienmoutier. Ainsi il gouverna encore quelque temps les deux monasteres. Une des instructions qu'il donnoit plus souvent à ses Religieux , estoit d'éviter la negligence , & la langueur spirituelle , & de se souvenir de cette parole de l'Evangile , *Celui qui après avoir mis la main à la charruë , s'arreste à regarder derriere lui , n'est point propre au royaume de Dieu*. Un homme de qualité nomme Theudoalde fortement touché du desir de son salut , quitta le siecle du consentement de sa femme , qui avoit pris le voile de Religieuse , & s'offrit au monastere avec son fils Albion , pour y vivre sous la discipline de saint Hidulphe : il y donna aussi l'Eglise de Nostre-Dame de Berkheim , qui avoit beaucoup de revenu. Saint Hidulphe mourut l'an 707. Avant que de rendre l'esprit , il designa Raimbert pour lui succeder dans la charge d'Abbé de Moienmoutier , & Marcinan pour gouverner les Religieux de Jointures. Les bien-heureux Jean & Benigne ses disciples , & qui estoient freres jumeaux , moururent environ trois semaines après lui , & furent enterrez dans un mesme tombeau. Leur gloire éclata aussi par divers miracles. Le Cardinal Pierre Damien , qui écrivoit il y a plus de 600. ans , allegue l'exemple de saint Gombert , de saint Deodat , & de saint Hidulphe , pour montrer qu'il est quelquefois permis à un Eve sque de quitter sa dignité , & cite la vie de ces deux derniers , laquelle est sans doute la mesme que celle qui est rapportée par Surius.

Il nous reste à parler de Bodonmonster , dont le nom marque son Fondateur , qui fut le bien-heureux Leudin. Bodon Eve sque de Toul. Ce Prelat bastit ce monastere pour des Religieuses , qui eurent pour premiere Abbesse Theutberge sa fille , car ce Saint avoit vécu dans l'estat du mariage , & s'estant separé d'Odile sa femme par un mutuel consentement , il avoit exercé quelque temps la profession monastique , &

*Qua fronte adibus amicum , si mandatum ejus ultimum refutaveris. Vita sancti Deodati. Sur. 19. Juni.*

*Luc. 9. 62.*

*Antiq. de la Vosge. page 157. 163. & 285.*

*Hugo Menard. Observat. in Martyrol pag. 648. 267. 275. 493.*

*Sicut authentica tradit historia. Petr. Damiani Opus 19. c. 7. Sur. 19. Juni.*

---

### IX.

*Abbaie de Bodonmonster.*

*Bodo incisa cæsarie monachi in quantum res sinebat , agebat officium. Act. Jac 2. pag. 428.*

il avoit esté élevé à l'Episcopat. Pour Odile elle se retira dans l'Abbaie de saint Jean de Laon, & y servit Dieu sous la conduite de sainte Salaberge.

---

## CHAPITRE XXXV.

*De la fondation des Abbaies de saint Arnoul, de sainte Glossine, & de saint Pierre, & de quelques autres monasteres du diocese de Mets.*

I.  
*Saint Arnoul*  
*Evesque de*  
*Mets.*

*Chronol. Lerin.*  
*pag 203.*

*Reli&is omni-*  
*bus ad Lerinense*  
*monasterium pro-*  
*pter Christum*  
*peregrè proficisci*  
*statuunt, sed hac*  
*in re utriusque*  
*desiderio Altissimi*  
*voluntas obstitit.*  
*Ibid pag. 195.*  
*Act tom. 2. pag.*  
*151.*

IL y a lieu de croire que ces Saints qui passerent ainsi de l'Episcopat dans le desert, y furent excitez par l'exemple de saint Arnoul, lequel après avoir paru si éminent en vertu, dans l'estat de lai que, & lorsqu'il gouverna l'Eglise de Mets, s'estoit ensuite retiré dans sa solitude, & y estoit mort dans une reputation de sainteté, qui s'augmentoit de jour en jour par les miracles qui se faisoient à son tombeau. On verra la vrai-semblance de cette conjecture, quand nous aurons expliqué ceci avec plus d'estenduë. Il n'est pas de nostre sujet d'entrer ici dans la fameuse question de la race de saint Arnoul : il suffit d'observer qu'il estoit François de naissance, & d'une tres-noble famille. Il fut en grande consideration auprès de Theodebert Roy d'Austrasie, & le servit tres-utilement dans ses armées. Un Religieux qui a recuëilli ce qu'on appelle *la chronologie de Lerins*, assure que le Saint s'estant separé de sa femme, se retira dans cette fameuse Abbaie, & y demeura un an, mais les Actes du Saint écrits par un Auteur contemporain, & tres-digne de foi, marquent seulement que saint Arnoul, & saint Romaric estant encore tous deux à la Cour de Theodebert, resolurent de quitter le siecle, & d'aller se faire Religieux dans ce monastere, mais que la divine Providence ne permit pas qu'ils executassent ce dessein, parce qu'elle les destinoit pour éclairer les personnes de leur pais, & leur servir de guides dans la voie du salut. En effet l'Evesché de Mets estant venu à vaquer par le decez de Papoul, on lui substitua saint Arnoul, quoiqu'il ne fut encore que lai que, tant on estimoit sa vertu, & sa sagesse. La tres-vertueuse Dode sa femme qui estoit animée du mesme esprit que lui, prit le voile, & vécut

vécut reclus dans un monastere de Treves. Jusqu'alors, & mesme estant marié il avoit esté fort assidu à la priere, & fort liberal envers les pauvres, & il s'estoit souvent mortifié par le jeûne. Estant Evesque il redoubla de beaucoup ces exercices de charité, & de penitence, & il assista les miserables avec tant de bonté, & de profusion, que les personnes indigentes se rendoient de toutes parts auprès de lui, pour trouver du soulagement à leurs miseres. Il recevoit volontiers les Religieux, & les pelerins, il leur lavoit les pieds, & après leur avoir donné à manger, & mesme les avoir revêtus s'ils en avoient besoin, il les reconduisoit lui-mesme. Un jour n'ayant rien pour soulager les pauvres, il vendit à un Officier de la Cour nommé Hugues un bassin d'argent de sa Cathedrale, qui pezoit soixante-douze livres. Hugues estant mort subitement, on porta ce bassin au Roy Clotaire, & ce Prince aiant sçû qu'il avoit esté vendu pour subvenir aux pauvres, le renvoia au Saint, couvert de cent pieces d'or. Clotaire donnant à son fils Dagobert la couronne d'Austrasie, voulut que saint Arnoul fut son premier Ministre; & tant que ce jeune Prince suivit les sages conseils de ce saint Evesque, il regna heureusement. La tendresse qu'avoit le Saint pour les personnes affligées estoit jointe à une grande rigueur pour lui-mesme. Il portoit toujours le cilice, & jeûnoit si austèrement que quelquefois après avoir esté plus de trois jours sans manger, il ne prenoit pour nourriture que du pain d'orge & de l'eau. Lorsqu'il estoit encore laïque, il passa un jour sur le pont de la Mozelle, & comme il avoit alors le cœur tout penetré de componction, & de sentimens de penitence, il tira son anneau du doigt, & le jetta dans la riviere, disant: *Je me croirai degagé des liens de mes pechez, quand je recouvrerai cet anneau.* Il n'eut pas cette pensée par un défaut de confiance en la misericorde de Dieu, mais ou par la crainte qu'il eut de n'avoir pas le regret necessaire pour obtenir la remission de ses fautes, ou par le dessein qu'il formoit de travailler sans cesse à s'en purifier, & à ne pas se flater de la pensée qu'il ne fut plus obligé de les expier par ses larmes, & par des actions de penitence. Quelques années après lorsqu'il estoit Evesque, un pecheur lui vint faire present d'un poisson, & comme le Saint avoit coutume de s'abstenir de chair, il ordonna qu'on le lui preparat pour son souper. Le cuisinier l'ayant ouvert, trouva

Quia solitò à  
carnibus abstine-  
bat. *Ibid.* pag 151.

## CH. XXXV.

Sed plus etiam post hæc jejuniis, vigiliis & orationibus se coarctavit. *Ibid.*

## II.

*Il se retire dans un ermitage près de Rombert.*

*Synod. Rhemen. c. 10.*

*Aff. sac. 2. pag. 154. & 152.*

Veluti novus Helias, &c.

Adscitis quoque aliquantulis secum monachulis, necnon & leprosis, manibus propriis fidelissimam servitutem jugiter impendebat. *Aff.*

*an. 640. Vita sancti Arnulphi n. 21.*

Quid faciam, nihil boni gessi in hoc sæculo. *Ibid. pag. 155.*

## III.

*Fondation du monastere de saint Arnoul.*

un anneau dans les entrailles, & l'alla porter au Saint, qui reconnoissant que c'estoit le mesme qu'il avoit jette dans la Mozelle, rendit graces à Dieu de lui avoir pardonné ses pechez; & toutefois bien loin de rien diminuer de l'austerite de sa vie, il l'augmenta se mortifiant avec plus de soin que jamais par le jeûne, par les veilles, & par la priere.

La grace le pressant de plus en plus de s'appliquer uniquement à ces saints exercices, & estant toujours persuadé qu'il n'estoit pas digne de l'Episcopat, il quitta son Eglise après avoir obtenu, non sans grande peine, du Roy Dagobert qu'on lui donnat un successeur. On ne doit pas mettre sa demission plutost qu'en 626. car l'année precedente il assista au Synode de Reims, qui renouvelant un reglement des Conciles de Vaison, & d'Agde, ordonna entr'autres choses, que les Ecclesiastiques ou les seculiers, qui priveroient les Eglises, ou les monasteres de ce qui avoit esté ou donné, ou laissé par testament à ces lieux saints par leurs parens, seroient excommuniés comme des meurtriers des pauvres. Saint Arnoul s'estant demis de sa dignité, se retira dans le desert *comme un autre Elie*. Il choisit pour sa demeure le petit ermitage d'Horenberg, que lui prepara saint Romaric proche de son monastere. En aiant pris possession, il fit venir avec lui quelques moines, & quelques lepreux, qui furent les compagnons de sa solitude. Il leur rendoit les plus bas services, & souvent il leur preparoit lui-mesme à manger. Ce fut parmi ces saints exercices qu'il attendit l'heureux moment auquel le souverain Juge devoit couronner ses travaux. On écrit de lui qu'estant prest de mourir, il entra dans une vive apprehension de la justice divine, & que s'adressant à saint Romaric qui l'assistoit, il le conjura de prier Dieu pour lui, parce qu'il lui sembloit qu'il n'avoit fait aucun bien durant sa vie, & que cependant il alloit comparoistre devant le tribunal de JESUS-CHRIST: ce qui doit bien confondre la folle assurance de ceux qui sous pretexte qu'ils évitent peut-estre quelques desordres, & quelques vices grossiers, se dispensent de la crainte des jugemens de Dieu. Saint Arnoul mourut vers l'an 640.

Il fut d'abord enterré à Rombert par saint Romaric, mais environ huit ans après, saint Goeric, qui lui avoit succédé dans l'Evesché de Mets, accompagné de saint Paul Evesque de Verdun, & de Theofroi Evesque de Toul, transféra son corps

dans l'Eglise des saints Apostres , qui estoit située dans un fauxbourg de Mets , & qui semble avoir esté desservie par un Abbé , & par une communauté de Religieux un peu après cette translation , quoiqu'il y ait des Auteurs qui en jugent autrement. Les deux plus anciens Abbez , dont la memoire se soit conservée , sont Romule & Leutbert. Il est fait mention du premier dans une charte de Pepin Maire du Palais en Austrasie , donnée l'an xii. de Thierri troisième , c'est-à-dire l'an 692. & de l'autre dans une donation de Chilperic troisième de l'an 717. & dans quelques autres. Ceux qui vivoient sous la conduite de Romule , & qui chantoient l'Office dans l'Eglise de saint Arnoul , sont designez dans le premier Acte par la qualité de *serviteurs de Dieu* , laquelle se donnoit communement aux Religieux ; mais dans les lettres données en faveur de Leutbert ils sont appellez *Clercs* , d'où quelques-uns ont pris sujet de conclurre , que mesme du temps de Romule , il n'y avoit point de Moines dans cette Eglise. De sorte que selon leur sentiment les premiers que l'on commit pour garder les reliques de saint Arnoul , furent des Ecclesiastiques , qui prirent ensuite la qualité de Chanoines , & auxquels on substitua depuis des Religieux de nostre Ordre. Mais leur opinion n'est pas si seure , & l'on en peut douter raisonnablement. Car outre que ce n'estoit point l'usage du septième siecle de donner le titre d'Abbé aux Superieurs des Ecclesiastiques , il est certain qu'avant l'an 700. & mesme encore depuis on appelloit souvent *Clercs* les Moines qui avoient esté admis aux saints Ordres. On en a veu des preuves de cet usage , tirées de Gregoire de Tours , mais il y en a encore d'autres qui ont relation au temps dont il s'agit. Un Auteur qui a écrit la vie de saint Leger vers le commencement du huitième siecle , parlant d'Ebrouin qui avoit quitté l'habit monastique , après l'avoir porté deux ou trois ans dans l'Abbaie de Luxeuil , dit qu'il quitta la clericature. Les Actes de saint Germain Religieux de Luxeuil dans le septième siecle , dressés par un Auteur contemporain , portent que ce Saint aiant esté ordonné Prestre , il excelloit en vertu , & en grace parmi ceux du Clergé , c'est-à-dire entre tous ceux de sa communauté , qui avoient reçu les Ordres sacrez. On verra ci-aprés que Baudemond use de la mesme expression en parlant de saint Amand. Aigrad qui a écrit vers l'an 700. la vie de saint Ansbert , voulant marquer qu'on lui

*Basilique de saint Arnoul de M. Valladier , page 117.*

*Cet an xii se prend par rapport à l'Austrasie.*

*Sub potestate servorum Dei qui ibidem sunt , vel futuri sunt ubi ad præsens viderur præesse venerabilis vir Romulus Abbas. Histoire des Evêques de Mets par M. l'Evêque de Metz. page 109.*

*Ubi venerabilis vir Leutbertus Abba , una cum norma plurima Clericorum deservite videntur. Ibid. pag. 146.*

*Exul in Luxovio residebat Hebroinus monachili habitu tonsoratus. Vita Leodeg. n. 7. Tom. 2. Act. pag. 685.*

*Hebroinus tyrannus Clericatum abjiciens. Ibid. n. 8.*

*Omnem gratiam transcendebat in Clero. Act. an. 666 pag. 512. 712.*

## CH. XXXV.

Ansbertus postulat ab eo Monachum se fieri . . . pia ejus vota sicut postularerat, impleverunt . . . clericatusque habitu decorabilem reddiderunt *Ibid. an. 698. pag. 1050. n. 8.*

Clericatus suscipit habitum. *Act. sac. 3. tom. 2. pag. 463.*

Fratres ad vigiliis surgent . . . surgentibus Clericis . . . surgentibus ad vigiliis monachis *Ibid. pag. 98. 99.*

## IV.

*Sainte Glossine Abbessé.*

*Et l'Evêque de Madaure dans son Histoire des Evêques de Metz page 101.*

*Carol. Coint. Annal. Franc. an. 749. n. 5.*

donna l'habit monastique, dit qu'on l'honora de l'habit clerical. Celui qui a composé la chronique du mesme monastere dans le neuvième siecle, loüant la conduite de saint Vandrille, & de quelques autres Abbez, qui y avoient assemblé un grand nombre de Moines, dit qu'ils y formerent un grand Clergé. L'Auteur des Actes de saint Lambert second Abbé du mesme monastere, dit que Halbert oncle du Saint, prit l'habit clerical, c'est-à-dire qu'il se fit Moine, ainsi qu'il paroist par la vie originale de saint Ansbert. Un autre Ecrivain qui a fait du temps de Charlemagne le recit de la translation des reliques de saint Germain Evêque de Paris, parlant des Religieux qui se levoient pour aller chanter Matines, les appelle tantost *Freres*, tantost *Clercs*, tantost *Moines*. Ainsi ces Clercs qui demeuroient dans saint Arnoul sous l'Abbé Leubert, pourroient bien avoir esté des Religieux, qui depuis se firent Chanoines par un changement qui arriva mesme dans Glanfeüil, & dans plusieurs autres monasteres.

On ne convient pas du temps qu'a vécu sainte Glossine. La plupart des Auteurs tiennent que ç'a esté vers le commencement du septième siecle, & establissent leur sentiment sur ses Actes, qui marquent qu'elle fut enterrée à Metz dans l'Eglise des Apostres, avant que l'on y transferat le corps de saint Arnoul, & sur le témoignage de Sigebert, qui dit dans sa chronique, qu'elle éclattoit en sainteté l'an 615. Mais un sçavant homme ne met sa naissance que l'an 749. du temps de Childeric troisième. Le fondement de son opinion est qu'elle a vécu sous un Roy nommé Childeric, & que lorsqu'en 830. on transféra ses reliques, il y avoit encore au monde plusieurs personnes qui l'avoient veüe, & qui parloient de ses actions comme témoins oculaires. Sainte Glossine sortit de parens de la premiere noblesse. Son pere qui s'appelloit Wintro, avoit la qualité de Duc, & c'est pourquoi un de nos Auteurs estime qu'il a esté le mesme que Quintrio Duc de Champagne, qui fut tué l'an 598. à la sollicitation de la Reine Brunehaut. La Sainte étant fort jeune se consacra à Dieu par le vœu de virginité. Un si saint engagement fut traversé par ses parens, qui la promirent en mariage à un Seigneur de la Cour nommé Obolen. Mais le malheur de celui-ci qui eut la teste tranchée pour des crimes dont on le chargea, rompit le dessein de cette alliance. La Sainte voiant que ses parens

vouloient absolument la marier , & qu'ils lui avoient trouvé un autre époux , s'enfuit à Mets , & se refugia dans l'Eglise de saint Estienne , qui est la Cathedrale. On ne pût pas la tirer de cet azile , mais on l'y tint comme assiégée , & elle y demeura six jours sans manger. Son époux celeste ne l'abandonna pas dans cette extremité , il la nourrit d'une maniere invisible , & le septième jour qui estoit un Dimanche , il lui envoya un Ange qui lui porta un voile , & le mit sur sa teste. Ce double miracle vainquit l'opiniaftré de ses parens , & les adoucit tellement , qu'ils la laissèrent en liberté. Elle se retira à Treves auprès de sa tante Rothilde , qui estoit une femme éminente en vertu , & dont l'exemple , & les sages conseils lui pouvoient estre fort utiles. La Sainte en aiant beaucoup profité , & s'estant renduë capable de se bien conduire , & de servir mesme de guide aux autres , elle revint à Mets , & y bastit un monastere sur un fond qui appartenoit à sa famille. Elle y forma une communauté de cent Religieuses qu'elle gouverna tres-sagement , & après y avoir fait six ans la fonction de Superieure , elle alla recevoir dans le ciel la couronne des Vierges. Dans l'édition des Actes on a rapporté sa mort à l'an 610. mais selon la seconde opinion elle mourut vers l'an 779. âgée de trente ans. On l'enterra dans l'Eglise des Apostres , ou de saint Arnoul , mais depuis son corps fut reporté à son monastere , & mis dans une Eglise qu'on bastit sous l'invocation de la Mere de Dieu. Ce monastere porte à present le nom de sainte Glossine , & est habité par des Religieuses de nostre Ordre. Sa vie a esté écrite par le bienheureux Jean , qui estoit Abbé de Gorze dans le dixième siecle.

La noblesse , ni les grands biens de la famille de sainte Waldrée ne la purent attacher au siecle. S'en estant retirée , elle embrassa l'estat Religieux , & fit beaucoup de progres dans la perfection. De sorte que ce ne fut pas seulement la proximité du sang , mais son merite qui porta un grand Seigneur nommé Eleuthere , qui estoit son parent , à la choisir pour premiere Abbesse du monastere de saint Pierre qu'il fonda dans la mesme ville de Mets , & qui subsiste encore aujourd'hui. La Sainte non contente de procurer le bien spirituel de sa communauté , y donna des terres qui lui vinrent de la succession de ses parens. Selon l'éloge de la Sainte rapporté par Monsieur l'Evêque de Madaure dans son histoire de l'Eglise de Mets , elle

## V.

*Fondation du  
monastere de  
saint Pierre de  
Mets.*

*M. l'Evêque de  
Madaure dit que  
selon les Historiens  
du pays que le  
Fondateur y donna  
de quoi entretenir  
trois cens Religieu-  
ses. page 103.*

C. XXXVI.

*Aff. sac. 2. pag. 63.*

fit son testament la seconde année du Roy Thierry, ce qui ne se pouvant pas entendre de Thierry second Roy de Bourgogne, semble devoir s'expliquer de Thierry troisième Roy de France, dont le regne commença dans la Neustrie l'an 673. & dans l'Austrasie sept ans après. Un de nos Auteurs qui ne-croit pas que la vie de la Sainte se soit étenduë jusqu'à ce temps-là, estime qu'au lieu de Thierry, il faut lire Theodebert ou bien *l'an premier de Thierry*, puisque Thierry regna quelque temps dans l'Austrasie après qu'il eut vaincu son frere. Ainsi la Sainte fit son testament l'an 613. & mourut vers l'an 620.

VI.  
Et de quel-  
ques autres.  
Dans l'histoire de  
l'Eglise de Mets.  
pag. 131. 132.

Hinc illinc duo-  
dena viris cœno-  
bia sanctis struxit,  
&c. Heriger. Ab-  
Laub. Aff. tom.  
4. pag. 610.

Le monastere de saint Martin aux Champs qui estoit autre-fois proche de Mets, fut basti par saint Sigebert Roy d'Austrasie, & honoré de ses reliques après sa mort, qui arriva l'an 654. Cette Abbaie fut depuis transferée au bas du mont saint Quentin, & enfin entierement ruinée l'an mil cinq cens cinquante-deux. On dit que ce Prince fonda encore onze monasteres. Nous parlerons ci après de ceux de Cougnon, de Stavelo, & de Malmedy, qui sont de ce nombre. Papoul qui remplissoit le Siege episcopal de Mets vers l'an 608. y fonda l'Abbaie de saint Symphorien. Il eut de suite pour successeurs saint Arnoul, dont nous avons parlé, & saint Goeric qui bastit le monastere d'Espinal pour ses deux filles: car le Saint avoit esté marié avant son ordination. Depuis on a basti une ville autour de ce monastere, qui est du diocese de Toul.

## CHAPITRE XXXVI.

*De saint Amand Evêque de Mastrich, des monasteres qu'il fonda dans le Pais-Bas, & ailleurs: De saint Bavon Religieux de Gand: De saint Livin Evêque & Martyr, & de quelques autres Saints.*

I.  
Saint Amand  
se fait Reli-  
gieux dans le  
monastere d'Oye.

L'Etat religieux s'estendit dans le Pais-Bas avec la foi, & les saints Prelats qui travaillerent dans le septième siecle, à y abolir les restes de l'Idolatrie, & à y gagner des ames à JESUS-CHRIST, y bastirent non seulement des Eglises, mais aussi des monasteres, pour assurer leurs conquestes contre les insultes du demon, en y opposant comme

autant de places fortes, ces maisons de priere, & de penitence. Telle fut la conduite de saint Amand Evêque de Mastrich que la Flandre honore comme son Apôtre, & que nostre Ordre regarde comme un de ses propagateurs, & mesme comme un de ses ornemens. Saint Amand naquit à Herbauges village du territoire de Nantes, qui faisoit alors partie de l'Aquitaine. Ses parens qui estoient des personnes de qualité, prirent bien soin de son éducation, & le firent instruire dans les lettres saintes. Les lumieres qu'il en tira, le rendirent sage dès sa jeunesse. Elles lui apprirent à mépriser les choses du monde, & à aimer Dieu, & ce fut l'ardeur de cet amour qui le poussa à quitter sa famille, & à se retirer *dans le port d'un monastere*. Celui qu'il choisit pour sa demeure estoit dans l'Isle d'Oye, située près de celle de Ré, non loin de la Rochelle. Il y recût l'habit de la Religion, & s'avança beaucoup dans la pieté. Le devoir de l'obeissance l'ayant obligé d'aller quelque part dans l'Isle, il y fit le premier de ses miracles, mettant en fuite un effroyable serpent par la seule force de sa priere. Son pere l'alla voir, & employa en vain les caresses pour lui persuader *de sortir du monastere, & de reprendre l'habit seculier*. Il le menaça ensuite de le priver de la succession s'il ne renetroit dans le siecle, mais le Saint lui répondit qu'il ne pretendoit rien à son bien, & que pour toute grace il le supplioit d'agréer qu'il s'attachât au service de JESUS-CHRIST qu'il avoit choisi pour son unique partage.

Afin de s'éloigner encore plus de ses parens, il alla visiter à Tours l'Eglise, & le tombeau de saint Martin, & il y pria Dieu qu'il pût passer sa vie hors de son païs, & comme un pelerin qui va d'une Province en une autre. Il fut honoré de la tonsure clericale, & il parut exceller en vertu, & en grace parmi les Religieux, qui composoient le Clergé de cette Eglise. Après y avoir reçû la benediction de l'Abbé, & des autres Freres, il se rendit à Bourges auprès de saint Austregisile, qui en estoit Evêque. Ce Prelat, & saint Sulpice alors son Archidiacre, le reçurent avec tous les témoignages d'honnesteré, & de charité qu'il eut pût souhaiter, & lui permirent de se retirer dans une cellule près de la Cathedrale. Saint Amand y passa environ quinze ans dans une tres-rigoureuse penitence, couvert d'un cilice, & ne prenant pour nourriture que du pain d'orge, & de l'eau.

C. XXXVI.

*Præfat. Act. sac.*  
2. n. 24. pag. 18.

*Portum monasterii petit Act. sac. 2. pag. 712.*

*Ut quantocius de monasterio egredietur, ac rursum sæcularem assumeret habitum. Ibid.*

II.

*Il va à Tours, puis à Bourges.*

*Adeptusque clericatus honorem, omnem gratiam transcendebat in clero. Ibid.*

*Ab Abbate ipsius loci, & à Fratribus benedictione percepta, &c. omni ei humanitate exhibita, &c. Ibid.*

## C. XXXVI.

## III.

*Il va à Rome,  
puis est ordonné  
Evesque sans  
diocèse.*

*An. 628. 629.*

Il alla ensuite visiter à Rome les tombeaux des saints Apôtres. Un jour voulant y passer la nuit en prière, il en fut chassé avec outrage par un des Officiers: il ne s'en offensa point, & se tint humblement devant la porte. Pendant qu'il y faisoit oraison, saint Pierre lui apparut, & lui ordonna de retourner en France, & de prescher la foi aux paiens. Le Saint obeit, & estant revenu d'Italie l'an 626. il fut presque malgré lui sacré Evesque pour aller annoncer l'Evangile aux peuples qui estoient encore dans l'idolatrie. Il prescha d'abord dans un endroit du País. Bas, & ensuite parmi les Sclavons qui habitoient près du Danube. Voiant qu'il n'y faisoit pas beaucoup de fruit, & qu'il n'y trouvoit pas le martyre qu'il cherchoit avec ardeur, il repassa dans l'Austrasie, où regnoit Dagobert premier. Ce Prince s'estoit abandonné à ses passions depuis qu'il ne suivoit plus les conseils de saint Arnoul. Il en fut repris par saint Amand, mais il n'agréa pas cette liberté, & envoya le Saint en exil. La Gascogne profita du bannissement, & de la disgrâce apparente du Saint, car aiant passé dans cette Province il y travailla au salut des ames. Dagobert estant tombé malade rappella le Saint, & pour marque d'estime, voulut que ce fut lui qui baptisat son fils Sigebert, qui merita depuis par sa haute pieté le titre de Saint. Cette ceremonie se fit à Orleans l'an 630.

## IV.

*Il presche en  
Flandres, il y  
bastit des mona-  
stères, & est  
fait Evesque de  
Mastrich.*

Dagobert l'appuiant de sa protection, il eut plus de liberté que jamais d'annoncer l'Evangile. Il alla faire cette fonction dans le territoire de Gand avec l'agrément d'Aichar Evesque de Noyon, & de Tournai. Il souffrit beaucoup dans cet emploi, parce que ces peuples estoient alors fort barbares, & fort attachez au culte de leurs faux Dieux. Souvent il fut battu, ou jetté dans l'eau. Les Missionnaires qui l'accompagnoient le quitterent, tant à cause de la fureur de ces paiens, que parce qu'ils ne trouvoient point de quoi subsister: mais le Saint continua ses fonctions, se nourrissant du travail de ses mains. Un grand miracle qu'il fit à Tournai, contribua beaucoup à le mettre en credit dans l'esprit des peuples, & à convertir ces endurcis. N'ayant pû obtenir la grace d'un criminel qu'on punit du dernier supplice, il lui rendit la vie par ses prieres. Ceux de Gand en aiant entendu parler, vinrent trouver le Saint, le supplierent avec grande instance de les instruire dans la religion chrestienne, & ruinerent eux-mêmes

les temples de leurs Idoles. Le Saint les baptisa, & sur les ruines de ces lieux prophanes, il bastit des Eglises, ou des monasteres. C'est à ce temps-là qu'il faut rapporter l'origine, & l'establissement des Abbaies de saint Bavon, & de Blandinberg, dont il sera parlé ci-après. Pendant le cours de ses predications, tant en Flandres qu'ailleurs, le Saint racheta quantité d'esclaves, & prit un soin particulier de faire instruire ceux qui estoient fort jeunes, ce qui lui reussit : car plusieurs de ceux-ci furent depuis ou Evêques, ou Prestres, ou Abbez. Après avoir gouverné environ huit ans les deux monasteres de Gand, il en bastit un autre nommé *Elnon* dans le diocese de Tournai. Quoique le Saint eut honoré son ministère par tant de travaux utiles à l'Eglise, son humilité lui persuadoit toujours qu'il estoit indigne de l'Episcopat, & le Roy Sigibert troisième qu'il avoit baptisé, eut bien de la peine à lui faire accepter la conduite du diocese de Mastrich. Aiant esté forcé de l'accepter, il y exerça trois ans les fonctions pastorales. Il fut extrêmement affligé de la vie deregulée, & de l'endurcissement de plusieurs Prestres, & de plusieurs Diacres qui ne se corrigeoient point de leurs vices, & qui meprisoient ses avertissemens, & ses predications. La douleur qu'il en eut, alla jusqu'à vouloir quitter son Eglise, comme il paroist par une lettre du saint Pape Martin, qui l'exhorta à la perseverance, & lui envoya les decrets du Concile Romain contre les Monothelites : mais l'esperance qu'il eut de faire plus de fruit hors de son diocese, acheva de le determiner à se demettre de l'Evêché de Mastrich.

Après sa démission il alla pour la seconde fois à Rome accompagné de Nicaise Religieux d'Elnon, & de Saint Humbert depuis Abbé de Maroilles. On ordonna cependant Saint Remacle pour lui succeder dans le Siege de Mastrich. Saint Martin Pape approuva le dessein qu'avoit Saint Amand de travailler comme auparavant à la conversion des payens sans estre attaché à aucun diocese, & luy donna des associez, parmi lesquels fut saint Landoalde Archiprestre, dont Notger a écrit la vie. A son retour d'Italie, il alla voir Saint Remacle, & ensuite saint Guilain, puis visita ses disciples d'Elnon qu'il gouverna de nouveau en qualité d'Abbé. Chrodobauld Prieur d'un de ses monasteres ayant reçu ordre du Saint, de fournir des chevaux à un Religieux pour quelque usage qui regardoit

Eeee

*Abb. sac. 2. pag. 713.*

*Vers l'an 648.*

---

V.

*Après s'estre demis de l'Evêché de Mastrich, il retourne à Rome, puis revient en France.*

---

 C. XXXVI.

*Aff. sac. 2. pag.  
719.*

la communauté, il refusa de le faire, & il en fut puni la nuit suivante: car allant trouver le Saint pour lui faire des excuses, il fut frappé d'une horrible paralysie: De sorte qu'il ne pouvoit remüer ni pied, ni main, & on l'auroit crü mort si on ne l'eût veu encore respirer. Les Religieux bien affligez le mirent dans un batteau, & le conduisirent à Elnon où estoit le Saint. Il arriva après les Vespres, & lors que le Saint alloit prendre son repas selon la coûtume: On l'avertit qu'on lui amenoit Chrodobauld fort malade: le Saint répondit que ce Religieux n'étoit pas à la fin de ses peines estant si fier, & si peu disposé à obeïr. Ensuite il donna à un Prestre un morceau de pain, & un verre de vin, avec ordre de le porter au malade, & de lui dire que le lendemain lors qu'il l'iroit voir, il ne manquat pas de venir au devant de lui. Le malade ayant mangé le pain, & bû le vin fut aussitost gueri, tellement que le lendemain il fut en estat d'aller rendre ses respects au Saint, qui le visita, comme il l'avoit dit, & l'ayant exhorté à se corriger de ses defauts, le renvoya parfaitement sain à son monastere. Quelques Prestres ou Religieux qu'il avoit laissés en divers lieux pour procurer le salut desames, l'ayant prié de les aller voir, il apprit dans ce voyage qu'il y avoit encore en Gascogne des hommes plongés dans les tenebres du paganisme, & qui adoroient des idoles. Son zele ne lui permit pas de les negliger, & il leur alla aussitost prescher l'Evangile. Passant par une ville, un Evesque le reçeut dans son logis avec un grand respect, & avant qu'ils se missent à table, il lui donna lui mesme à laver, ainsi qu'il se pratiquoit envers les hostes; il avoit commandé en secret à un serviteur de garder l'eau, dont le Saint se feroit lavé les mains. Cet ordre fut executé, & depuis cette eau rendit la veüë à un aveugle. Saint Amand fonda en divers temps le monastere de Barisi dans le diocese de Laon & celui de Nant, aujourd'hui dans le diocese de Vabres. Il fit son testament à Elnon vers l'an 675. & il y fut enterré après sa mort qui arriva l'an 679. Sa vie a esté écrite par un Religieux de la mesme Abbaye appellé Baudemont Auteur contemporain, & fidelle, mais qui semble n'avoir pas toujourns suivi l'ordre des temps, & c'est pourquoy il est difficile de marquer en quelle année il faut placer plusieurs faits, qu'il raconte, il reste à parler plus en detail des monasteres fondez par ce Saint Evesque.

Hospitalitatis  
more.

---

 VI.

*Monasteres de  
Gand.*

Il en fonda deux à Gand sous l'invocation de Saint Pierre,

l'un appellé proprement Gand dans une plaine, près du lieu où la Riviere de Lis entre dans l'Escaut, & l'autre sur la montagne de Blandin. Le premier porta depuis le nom de Saint Bavon; le second a esté toujourns designé par le titre de Saint Pierre ou de Blandinberch; Saint Amand donna la conduite du premier à Saint Florbert, ainsi qu'il paroist par les Actes de Saint Bavon, qui font aussi voir que l'on y a gardé nostre regle dès le septième siecle.

Saint Bavon sortit d'une maison noble de Haspengaw en Brabant. Estant jeune il s'abandonna quelque temps au vice & fut ensuite marié. Mais après la mort de sa femme, ayant esté touché des predications de saint Amand, il luy confessa ses pechez, avec resolution d'en faire penitence. En effet il changea de vie, il prit soin de remplir son esprit des maximes de l'Évangile, & il distribua son bien aux lieux de pieté, & aux pauvres. Sa ferveur s'augmentant de plus en plus, il se fit couper les cheveux dans le monastere de Gand, & il recûr l'honneur de la Clericature par les mains de saint Amand. On peut dire avec vray-semblance que par cette Tonsure il embrassa en mesme temps l'état religieux, ou que du moins il s'engagea à l'embrasser, ainsi qu'il paroistra par la suite de sa vie. Et c'estoit aussi l'usage de son siecle, car il se voit par une des formules de Marculphe, que ceux qui recevoient la Tonsure dans les monasteres, se destinoient par là à y rendre service, & ainsi s'assujettissoient à l'Abbé. Saint Bavon demeura quelque temps auprès de saint Amand pour profiter de ses instructions, & s'avancer dans la connoissance des veritez Chrestiennes.

Il prenoit grand plaisir à luy entendre dire, que celui qui veut estre toujourns avec Dieu, doit s'appliquer souvent à la priere, qu'il ne faut pas s'attacher au monde, puisque la vie que nous y menons, est de si peu de durée, & qu'elle ressemble à une vapeur qui se dissipe presqu'aussi-tost qu'elle paroist: mais qu'il faut travailler à obtenir la vie éternelle, à laquelle Dieu nous a daigné appeller, & se réjouir dans l'esperance que nos noms sont écrits dans le Ciel. Qu'il faut se revestir des armes de justice, & de la cuirace de la foy, & éviter avec le secours de Dieu les pieges & les filets du demon. Que nul ne merite mieux le titre de genereux & de vaillant, que celui qui surmonte cet ennemi des hommes, mais qu'on doit regarder comme lâche celui qui se laisse vaincre par les plaisirs de la chair: Que

E e e ij

## VII.

*S. Bavon re-  
çoit la tonsure  
dans le mona-  
stere de S. Pierre  
de Gand.*

Adeptus vene-  
randi Pontificis  
Amandi manibus  
Clericatus hono-  
rem. *Act. sac. 2.  
pag. 398.  
Marcu'ps. l. 1.  
c. 19.*

## VIII.

*Maximes spi-  
rituelles de saint  
Amand.*

Qui enim vult  
cum Deo semper  
esse, frequenter  
oret, &c. *Pag.  
398.*

C. XXXVI.

la vie de l'homme est un combat & une tentation continuelle, & que pour repousser les attaques du demon, & empêcher qu'il ne nous perce de ses fleches, il faut employer l'austerité des veilles & du jeûne, & pratiquer les devoirs de la charité envers les pelerins, & les pauvres; qu'enfin le grand ouvrage de la vertu consiste à ne point vivre selon la chair, quoy que l'on soit revestu d'une chair, & que l'on ne doit point craindre de mortifier son corps, puisque ce qui abbat & affoiblit la chair, fortifie l'ame, & la rend seconde en fruits spirituels & en bonnes œuvres.

IX.

*S. Bavon va visiter plusieurs monasteres.*

Sibi licentiam dari petiit monasteria circumire Christi Athletarū, quatenus vitam monachorum, & conversationem Cœnobitarū posset agnoscere . . . . . ut vita Cœnobitarum non esset contentus, &c.  
*Ibid. pag. 398.*  
Ad Cœnobitarum fortissimum genus disponendum.  
*S. Bened. Reg. c. 1.*

La vie de saint Bavon estoit conforme à ces maximes, il tâchoit chaque jour de s'avancer dans la piercé, & pour y estre excité par un plus grand nombre d'exemples, il alla voir avec la permission de saint Amand les monasteres les mieux réglés, & y remarqua de quelle maniere y vivoient *les Moines & les Cenobites*, c'est à dire tant les Religieux qui demeuroient seuls que ceux qui faisoient leurs exercices en commun: car il est certain que la qualité de *Cenobite* ou de *Conventuel* n'exclut pas celle de *Moine* prise en general, dequoy l'on peut se convaincre mesme par la regle de saint Benoist, laquelle comme dit ce Saint, est principalement dressée pour former la vie des *Cenobites*.

IX.

*Il se fait Anachorette, puis reclus à Gand.*

Ut vero pius pater monasterii ejus petitionem audi- vit cum gaudio eā suscepit, & ejusdem fratribus monasterii juxta præceptum pii patris Benedicti convocata omni congregatione ejus patefecit preces, ut si fortitan juniori revelatum fuisset, &c.  
*Ibid. pag. 399.*  
*Reg. S. Bened. f. 3.*

La grace imprima dans le cœur de saint Bavon une compoñtion si vive, & si forte, & une si grande ardeur pour la penitence, que non content de garder l'observance des Religieux convenuels, il voulut imiter l'austerité des Anachorettes. Pour cet effet il se retira dans une forest, & ayant trouvé un vieux hestre où il y avoit un creux d'environ six pieds, il s'y logea. Mais quelques jours après se voyant trop exposé aux visites du peuple, il s'en alla durant la nuit dans le bois de Malmedun à une lieuë de Gand. Il s'y fit une Cellule, & y vécut fort austerement, se nourrissant des fruits que luy fournissoit la forest, & beuvant de l'eau de la riviere qui en est proche. Mais ayant esté découvert, il abandonna encore cette solitude, & il resolut d'aller finir ses jours dans le lieu Saint où il s'estoit fait couper les cheveux. Estant revenu au monastere de Gand, il pria saint Florbert, qui en avoit la conduite, de luy donner une cellule, où il pût pleurer ses pechez, & en faire penitence le reste de sa vie; le saint Abbé le reçut avec jöye, mais avant que de luy accorder ce qu'il demandoit, il voulut

DE L'ORDRE DE S. BENOIST. Liv. III. 591  
en delibérer avec ses Religieux, ainsi que prescrit la regle de  
saint Benoist, & la communauté y ayant consenty, il ordonna  
à ses disciples de chercher un lieu commode pour loger le  
saint Anachorette.

Quelques jours après les Religieux fortirent du monastere  
pour executer le commandement de leur Abbé. Pendant qu'ils  
estoyent ainsi occupez à bâtir la cellule de saint Bavon, un  
païsan qui leur portoit du ciment dans une charette, se mit à  
donner des maledictions au Saint & à le charger d'injures. Son  
insolence fut suivie d'une punition fort prompte & fort terri-  
ble. Car il fut abandonné au pouvoir du demon qui le tua en  
faisant tomber sur luy la charette. Mais le Saint luy rendit la  
vie par ses prieres, & signala par ce miracle la grandeur de sa  
charité & son credit auprès de Dieu. Ayant pris possession de  
sa cellule, il y mena une vie fort dure & fort austere, & encore  
plus quand il fut dans une prison où il voulut estre jetté pour  
ce sujet. Lorsqu'il estoit dans le siecle, il avoit un esclave dont  
il estoit mal servy, & qui dissipoit son bien. Pour le châtier, il  
s'en défit en le vendant à un étranger. Cet esclave ayant de-  
puis recouvré sa liberté, alla visiter le Saint, ou plutôt, selon  
un autre historien, le Saint avant que de se renfermer dans sa  
cellule, rencontra cet esclave hors le monastere: le voyant il se  
souvint de la maniere dont il l'avoit traité, & regardant cette  
action comme un grand crime, il resolut d'en faire une rigou-  
reuse penitence. Il pria cet homme de luy déchirer le dos à  
coups de foïet, de luy raser entierement la teste, de luy lier les  
mains & les pieds, & de le traîner en prison. Cet homme re-  
fusa d'abord de le maltraiter de la sorte, mais enfin vaincu par  
ses prieres, il le mena en prison rasé & lié comme un scelerat.  
Le Saint y vécut près de quatre mois dans une austerité pro-  
digieuse, portant le cilice, ne mangeant que du pain d'orge,  
& ne beuvant que de l'eau, ayant pour lit la terre couverte  
de cendres, & d'un cilice, & pour chevet une pierre, & ayant  
les pieds passez dans un de ces instrumens de bois qui estoient  
en usage parmi les anciens pour tourmenter les criminels.  
Florbert le laissoit faire, persuadé que c'estoit l'esprit de Dieu  
qui le conduisoit. Le Saint estant dans sa cellule inventa un  
nouveau supplice, tant pour se mortifier encore davantage,  
que pour témoigner au saint Abbé qu'il vivoit toujourns sous  
les loix de l'obeïssance. Il le supplia de luy marquer une place

Eeee iij

C. XXXVI.

X.

*Il resuscite un  
mort, & praique  
de grandes au-  
steritez.*

*Fratres mona-  
sterii ipsius ad  
obedientiam sunt  
egressi. &c. labo-  
rare igitur coepe-  
runt manibus &  
adificium fabri-  
care. Ibid. pag.  
399.*

*Nec in hac af-  
flictione obedi-  
entiz normam reli-  
quit, sed Abbatem  
sibi prælatum ma-  
gnopere poposcit,  
&c. Ibid. pag. 401.*

C. XXXVI.

où il se tiendroit debout en faisant les prieres, sans qu'il eut la liberté de se pancher ny d'un costé ny d'autre, & cette place lui fut prescrite. Non content de cette contrainte, il ordonna à celui qui le servoit, de lui mettre une grosse pierre sur les épaules. Le demon tascha en vain de le chasser de sa cellule, en faisant paroistre devant lui des bestes, & des serpens. Le Saint dissipa tous ces fantômes par la priere, & par le jeûne, & bien loin de se glorifier de cette victoire, il ne l'attribua qu'à la grace de Dieu.

---

 XI.

*Mort de saint  
Bavon.*

Par cette humilité il merita que nostre Seigneur le favorisât de quelques visions qui le firent soupirer après la gloire du ciel. Aiant eu enfin revelation que le temps de sa mort estoit fort proche, il en donna avis à l'Abbé & aux Religieux de son monastere, & les pria d'envoyer vers le venerable Domlin Prestre, afin qu'il prit la peine de le venir voir. Il reçût beaucoup de consolation de sa visite, & lui demanda pour dernière marque de son amitié qu'il prit soin de son inhumation. Après avoir reçu le corps & le sang de nostre Sauveur, il mourut vers l'an 653. Dès qu'il eut rendu l'esprit, il apparut à sainte Gertrude, & la pria d'envoyer à Gand des linceuls pour l'ensevelir, ce qu'elle fit aussi-tost : il fut enterré dans cette Abbaie. Domlin estoit Religieux du monastere de Turhold en Flandres, dont on attribue la fondation à saint Amand.

---

 XII.

*Auteurs qui  
ont écrit sa vie.*

*Voiez les Obser-  
vations qui prece-  
dent les Actes de  
saint Bavon. pag.  
393.*

La vie de saint Bavon a esté écrite par un Auteur vraisemblablement du huitième siecle, & par Thierrî Abbé de saint Tron, qui vivoit l'an 1100. Nous avons suivi le premier comme plus digne de foi, & qui est probablement celui qui a esté cité par Adon, & par d'autres. On peut seulement douter, si ce qu'il dit de l'entrée du Saint dans la prison, n'est pas transposé, & hors de son rang, ainsi que nous avons remarqué. Lorsqu'il parle du monastere de Gand, & de la priere que fit saint Bavon à l'Abbé Florbert pour y vivre reclus, il appelle ce monastere une communauté de Clercs, mais ce qu'il ajouste ensuite fait voir que par ces Clercs, il entend des Cenobites ou Religieux convertuels, puisqu'il dit que l'Abbé assembla *toute la communauté des Freres*, comme il est prescrit par la Regle de saint Benoit, pour deliberer avec eux, si l'on accorderoit à saint Bavon ce qu'il demandoit, & il se sert de paroles tirées de la Regle. De sorte que cet Auteur, bien loin d'affoiblir ce que nous avons dit de l'usage

d'appeller quelquefois Clercs les Moines qui estoient dans la clericature, & destinez au ministere de l'autel, l'appuie, & le confirme tres-fortement. Et c'est pourquoy l'on ne doit point s'arrester à l'opinion de l'Abbé Thiéri, & de plusieurs modernes, qui ou ignorant cet usage, ou n'y faisant pas assez d'attention, ont écrit que d'abord saint Amand mit des communautés d'Ecclesiastiques dans les monasteres de Gand, & que quelques années après il leur substitua des Moines qui eurent pour Abbé saint Florbert: car il est clair qu'ils ne sont entrez dans ce sentiment, que parce qu'ils n'ont pas bien entendu ce que l'ancien Auteur des Actes de saint Bavon, marquoit par le mot de *Clercs*. Il est encore manifeste par le témoignage de cet ancien Historien, qu'il n'y avoit point eu de changement de personnes, ou d'institut dans la communauté de Gand, avant que saint Bavon y fut admis pour y vivre en Reclus, puisqu'en parlant de la fondation, & de la premiere origine de ce monastere, il l'appelle *une communauté de Clercs*, & qu'il donne la mesme qualité de Clercs à ceux que gouvernoit l'Abbé Florbert, lorsque saint Bavon les pria de lui accorder une cellule, & que ce furent ces disciples de saint Florbert qui en delibererent avec lui, suivant la Regle de saint Benoist, & à qui l'ordre de l'obeissance prescrivit pour occupation, & pour travail des mains, d'aller bastir cette cellule hors l'enceinte du monastere. Le tombeau de saint Bavon fut depuis celebre par le grand nombre de miracles que Dieu y opera pour faire connoistre le merite, & la gloire de cet insigne Martyr de la penitence. Un Auteur du dixième siecle qui en a écrit plusieurs, marque qu'après la mort du Saint, il y eut bien soixante personnes qui embrasserent la vie religieuse à son imitation. Le bienheureux Livin Evêque Irlandois, composa son Epitaphe à la priere de saint Florbert. L'éclat des miracles de saint Bavon fit depuis imposer son nom à ce monastere de Gand, qui fut secularisé l'an 1537. Les Religieux s'estant alors faits Chanoines par la permission du Pape, trois ans après, on le ruina pour y bastir une citadelle, & ces nouveaux Chanoines furent transferez dans l'Eglise de saint Jean, qui estoit alors une paroisse, & qui fut depuis érigée en Cathedrale sous le titre de saint Bavon.

L'autre Abbaie de saint Pierre appelée Blandinberch estoit autrefois hors de Gand, mais elle a esté depuis renfermée dans

Clericorum cœnobium in ipso castro honorificè est constructum. *Ibid.* pag. 398.

Reversus ad Florbertum Abbatem quem almus Pontifex Amandus ibidem constituit super gregem Clericorum Rectorem, petiit, &c.

*Aff. tom. 2. pag. 393.*  
*Aubert. Mir. orig. cœnob. Belg. c. 1. pag. 5.*

An. 1559.

---

XIII.  
*Abbaie de Blandinberch.*

C. XXXVI.

Hic est Florbertus, &c. Forma gregis, decus Ecclesie, concordia Fratrum. Ipse fuit medicus, & medicina sibi. *Ibid.* pag. 404.

cette ville que l'on sçait estre fort grande. Saint Florbert en eut aussi la conduite. Son merite n'est pas seulement connu par le choix que fit de lui saint Amand pour gouverner les monasteres, mais encore par les Actes de saint Livin, & par les éloges que lui donne le Saint dans une lettre en vers, car il le loie comme un excellent Pasteur, qui selon la signification de son nom, fleurissoit en vertu, qui s'en estoit rendu un modèle pour son troupeau, qui faisoit honneur à l'Eglise, qui par une sage conduite entretenoit la paix, & une sainte union de charité parmi ses disciples, & qui sçavoit guerir leurs plaies spirituelles, & les siennes propres. Il lui rend encore grace de ses bons offices, & du soin qu'il avoit de le secourir, & de le consoler dans ses besoins, & dans ses peines. Saint Florbert mourut vers l'an 660. & fut enterré à Blandinberch. Avant que cette Abbaie fut ravagée par les heretiques, on y voioit aussi les mausolées des Comtes de Flandres. Pour éclaircir ce que nous venons de dire, & pour ne pas omettre un fait tres-important qui regarde saint Augustin de Cantorberi, il est à propos de parler plus amplement de saint Livin, quoique l'on puissè mettre en question, s'il a esté effectivement de la profession monastique.

## XIV.

*Saint Livin Irlandois est baptisé par saint Augustin Archevesque de Cantorberi.*

Saint Livin estoit d'Irlande, & eut pour pere un grand Seigneur nommé Theagne, & pour mere Agalmie, fille d'Ephigene Roy du pais. Lorsqu'elle le portoit encore dans son sein, elle crut voir un pigeon blanc, qui vola doucement vers elle, & lui mit sur les levres trois gouttes de lait. Elle parla de cette vision à Menalque Archevesque, qui estoit frere de son mari, & ce Prelat lui répondit que c'estoit un bon augure, & que l'enfant qu'elle mettroit au monde, annonceroit l'Evangile aux Chrestiens, & aux Infidelles. Un peu après qu'il fut né, saint Augustin Archevesque de Cantorberi alla dans cette partie de l'Irlande, où demouroit Theagne, pour traiter de quelque affaire avec Colomagne Roy du pais. Pendant qu'il estoit à la Cour de ce Prince, Menalque le pria de baptiser avec lui son neveu, & ils le nommerent Livin, en memoire du saint Evesque Livin frere d'Agalmie, qui estant dans la Northumbrie y avoit souffert le martyre. Le petit Livin fit un miracle à l'âge de neuf ans. Theagne son pere avoit basti un monastere en l'honneur de la sainte Vierge. Y allant le jour de la Pentecoste pour entendre le Service divin, & y recevoir la

Sancto igitur die Pentecostes, &c. divinis refeci laudibus cupiens, ac muniri Sacramentis. *Abb. sac.* 2. p. g. 452.  
*Voiez ci devant page 366.*

la sainte communion, il mena avec lui son fils. Lorsqu'il y fut arrivé, les habitans y firent entrer deux possedez liez de chaines, qui dans leur fureur avoient tué plusieurs personnes. Dés que le petit Livin les eut appercûs, il dit à son pere qu'il falloit prier Dieu pour ces miserables: il s'approcha d'eux hardiment, & imposant ses mains sur leurs testes, il invoqua la sainte Trinité, & contraignit le demon de les quitter. Cet esprit impur sortit de leurs bouches sous la forme d'une vapeur meflée de sang, & suivie d'un effein de mouches fort noires. Un de ces hommes s'appelloit Elymas, & l'autre Sophrone. Ils conserverent depuis un profond respect pour le Saint, ils imiterent ses vertus, & aiant abandonné tout ce qu'ils possedoient dans le siecle, ils passerent leur vie dans le service de Dieu. Saint Livin eut pour precepteur un pieux, & sçavant Prestre nommé Benigne, qui l'instruisit dans les loix divines & Ecclesiastiques. La lettre du Saint au bienheureux Florbert fait voir qu'il avoit du talent pour la poesie, & qu'il faisoit bien des vers pour son siecle. Estant encore fort jeune il ressuscita sa nourrisse, qui s'appelloit Silvie. Ses vertus, & ses miracles le faisoient regarder de chacun avec admiration, mais cette gloire blessoit son humilité, il craignit d'y prendre plaisir, & pour éviter ce danger, il se retira dans la solitude avec trois disciples Foillan, Elie, & Kilien. Il y mena une vie tres-austere, ne se nourrissant que d'herbes, & de fruits sauvages, & ne beuvant que de l'eau, qui estoit souvent trouble, & meflée de terre. Comme il écrivoit fort bien, il s'occupoit à copier des livres, & donnoit aux pauvres ce qu'il gagnoit par ce travail. Colomagne l'ayant appellé auprès de lui, il fut obligé d'aller à la Cour, & il y fut bien reçû de ce Prince, & honoré de chacun, mais ces faveurs du monde ne l'accommodoient point, il craignoit qu'elles ne corrompissent son ame, & il estoit fort irresolu sur ce qu'il devoit faire.

Un Ange qui lui apparut, le tira de cette peine, l'assurant que la volonté de Dieu estoit qu'il allat trouver saint Augustin Archevesque de Cantorberi. Le Saint obeit à cet ordre, & aiant obtenu de Colomagne la permission de faire ce voiage, il passa en Angleterre avec ses trois disciples. On dit que conduits par cet Ange, qui avoit la figure d'un jeune homme, ils marcherent sur la mer à pied sec. Le Saint demeura un peu plus de cinq ans auprès de saint Augustin. Profitant des

Ffff

Sic ego qui quōdam studio floren-  
te videbar esse  
poeta, &c. *Ibid.*  
pag. 404.

XV.

*Il va trouver  
le Saint à Can-  
torberi.*

*Cinq ans trois  
mois.*

C. XXXVI.

instructions, & des exemples d'un si habile maistre, il s'avança encore dans la pieté, & dans la connoissance des choses divines, & ce Prelat le jugeant digne du ministère de l'autel, l'ordonna Prestre, & lui donna un chasuble, & une étole fort riches. Ce que nous avons dit ci-devant de la discipline de l'Eglise de Cantorberi, fait juger fort vrai-semblablement que saint Livin garda la Regle de saint Benoist dans la communauté de saint Augustin.

XVI.

*Il est fait  
Evêque en Ir-  
lande.*

Il retourna ensuite en Irlande, & succeda à son oncle Menalque dans la dignité d'Archevesque. Il en remplit exactement les devoirs, & comme il avoit le don des miracles, non content d'assister les fidelles dans leurs besoins spirituels, il rendit souvent la santé aux malades. Sous ses habits pontificaux il portoit le cilice, il ne mangeoit que du pain meslé de cendres, & ne beuvoit que de l'eau: il avoit grand soin des pauvres. Quand il recevoit chez lui des pelerins, & des Religieux, il leur lavoit les pieds, il visitoit souvent les monasteres, & les autres lieux de pieté, & il y celebroit la messe.

XVII.

*Il va prescher  
dans le Brabant,  
& y souffre le  
martyre.*

*Monastica caritatis officio benigne susceptus est, &c. Accipiens ab officio monasterii sumptus, &c. pag. 458.*

*Non sum qui fueram festivo carmine lætus, Qualiter esse queã tela cruenta videns. Ibid. pag. 405.*

Se sentant inspiré d'aller prescher la foi aux paiens, il laissa la conduite de son diocese à l'Archidiacre Silvain; il passa dans le Pais-Bas, & vint loger dans l'Abbaie de Gand, un peu après la mort de saint Bavon, c'est-à-dire vers l'an 653. Il y fut reçu par saint Florbert, & par ses Religieux avec la charité que prescrivent les loix monastiques. Il y demeura un mois celebrant souvent la messe au tombeau de saint Bavon. Ensuite le Saint Abbé lui aiant fait donner l'argent, ou les autres choses, dont il avoit besoin pour sa mission, il alla prescher dans le Brabant. Il y trouva un peuple barbare, adonné à toutes sortes de vices, & dont la vie estoit tres-opposée aux maximes de l'Evangile. Il ne laissa pas néanmoins d'y faire du fruit, mais bien plus par le merite de ses prieres, & de sa penitence, que par ses paroles. Saint Florbert lui envoyant un jour des vivres, & des rafraichissemens le pria de dresser une epitaphe à saint Bavon. Le Saint lui écrivit une lettre en vers, où après l'avoir remercié de ses presens, il lui dit qu'estant parmi des paiens fiers, & cruels, & sans cesse en danger d'estre égorgé, il estoit difficile qu'il put bien executer ce qu'il souhaitoit. Il lui envoya néanmoins une Epitaphe de dix vers, & pour finir sa lettre, il en ajouta quatre autres, dont les deux

derniers furent comme une prediçtion du ravage que souffrit le monastere dans le neuvième siecle : car il conclut en disant que quand le monastere seroit ruiné, cette inscription demeureroit au moins gravée sur la pierre. Dans sa lettre il parle de son hostesse, qui estoit peut-estre ou Berne, ou Chraphailde. Car estant à Hautem, qui est un village à une lieuë ou deux de Gand, il logea chez ces femmes, & il rendit la veuë à Ingelbert fils de la dernière. Il fit encore d'autres miracles, dont plusieurs furent touchez, mais dont d'autres se raillerent aussi bien que de ses instructions. Ces hommes endurcis, & rebelles à la lumiere du ciel, publioient que le Saint n'estoit qu'un imposteur, qui cherchoit de l'argent, & non pas le salut des ames. Ne le pouvant plus souffrir, ils se jetterent sur lui, le batirent, & lui arracherent la langue avec des tenailles. Enfin ils lui couperent la teste, & tuerent aussi la bienheureuse Chraphailde avec un enfant que le Saint avoit baptisé, & qui estoit encore vêtu de blanc : leur martyre arriva vers l'an 656. On enterra le Saint à Hautem, d'où ses reliques furent depuis transferées dans le monastere de saint Bavon. La vie de saint Livin a esté écrite par Boniface Auteur contemporain à la priere de ses trois anciens disciples Foillan, Elie, & Kilien, qui lui en firent le recit.

Saint Amand bastit une troisiéme Abbaie à trois lieuës de Tournai, près de la petite riviere d'Elnon. Il la gouverna d'abord, & il y fut souvent visité de Jonas, qui a écrit la vie de saint Coloman, comme cet Auteur le dit dans sa preface. Le saint Evesque y mit ensuite pour Abbé Urse, & après la mort de celui ci le bienheureux Jonas qui vint de Marchiennes, & qui est different de l'Ecrivain, dont nous venons de parler. On a veu ci-devant que le Saint se demit de l'Episcopat, & qu'il alla à Rome, & qu'à son retour il reprit la conduite de son monastere. Enfin quelque temps avant sa mort ne voulant plus s'occuper qu'à la contemplation, il y establit pour Abbé le bienheureux André son disciple. Il est clair que cette Abbaie est celle qu'il a le plus favorisée. Aussi elle porte aujourd'hui son nom, & garde ses reliques dans une Eglise qui est des plus belles, & des plus magnifiques. Le bienheureux André gouvernoit auparavant le monastere de Barisi du diocese de Laon, que saint Amand avoit basti vers l'an 662. dans un fond que lui avoient donné le Roy Childeric second, & la

## C. XXXVI.

Ut cum vastatus  
fiet locus ille rui-  
na, Carmina con-  
servet obrutus ista  
lapis. *Act. sac. 2.*  
*pag. 405.*

Hospita quid re-  
stas. *pag. 404. &*  
*458.*

*Vide Act. sac. 2.*  
*pag. 529.*

## XVIII.

Abbaie d'El-  
non, ou de saint  
Amand.

*Ibid. pag. 6.*

## C. XXXVI.

Sub regula dom-  
ni Benedicti, seu  
domni Columba-  
ni. *Act. sac. 2.*  
*pag. 1094. &*  
*720.*

## XIX.

*Sainte Ri-  
étrude premiere  
Abbesse des Re-  
ligieuses de  
Marchiennes.*

Caput quod est  
principale corpo-  
ris, tecto velatur  
amictu, &c. Ele-  
phorio amicitur  
cilicino. *Act. sac.*  
*2. pag. 943.*

Et quoque alte-  
rius regimini sub-  
dens, ejus imperio  
obedientissime  
paruit. *Ibid. pag.*  
*950.*

## XX.

*Sainte Euse-  
bie Abbesse de  
Hamai.*

Reine Imnechilde, comme il paroist par la charte de ce Prince, & par celle de ce saint Evêque, qui fait voir que les Moines de cette communauté vivoient sous la Regle de saint Benoist, & de saint Colomban.

L'Abbaie de Marchiennes, qui est dans le diocèse d'Arras, environ à deux lieux de celle de saint Amand, rapporte aussi son origine à ce saint Evêque, car il la bastit dans une terre que lui donna le bienheureux Adalbaud, & il y mit des Religieux sous la conduite du venerable Jonas son disciple. Elle fut ensuite honorée de la presence de sainte Rictrude, qui s'y consacra à Dieu, la dota de ses biens, & l'enrichit de ses reliques. Sainte Rictrude estoit d'une maison noble de Gascogne. Elle fut mariée au bienheureux Adalbaud, qui estoit un grand Seigneur, & elle en eut des enfans. Son mari aiant esté assassiné par des scelerats, elle tourna toutes ses pensées vers le ciel, & quoique le Roy lui proposat de s'engager dans de secondes noces, & d'épouser un de ses principaux Officiers, elle demeura ferme dans sa resolution, & par le conseil de saint Amand elle prit le voile, changeant ainsi les habits du siecle, en des vestemens noirs, & convenable à une vie penitente. Elle se retira ensuite dans le monastere de Marchiennes, & l'aiant augmenté des bastimens necessaires pour son dessein, & separé de ceux des Religieux, elle y établit une communauté de filles, dont elle eut la conduite. Dès qu'elle fut entrée dans le chemin de la perfection, elle prit grand soin de s'y avancer par la priere, & par les autres exercices de pieté. Pour mortifier sa chair outre les jeûnes, & les veilles, elle se servoit aussi du cilice. Son monastere fut dédié en l'honneur de saint Pierre, par saint Amand nouvellement revenu de Rome, & par saint Aubert Evêque d'Arras & de Cambrai. La Sainte fit alors son testament, & donna à son Abbaie tout ce qui lui restoit de bien. Depuis qu'elle fut entrée dans le cloistre, elle n'en sortit plus, & quelque temps avant sa mort elle se demit de sa charge, pour finir ses jours dans l'assujettissement, & l'obeissance. Elle passa dans la gloire du ciel vers l'an 688. âgée de 74. ans.

La grace dont la Sainte fut prevenüe, se repandit sur ses enfans. Elle en avoit quatre, sçavoir un garçon nommé Mauronte, & trois filles, qui estoient Closende, Eusebie & Adalsende. Lorsqu'elle se retira dans Marchiennes elle prit avec elle

Clofende, & Adalfende. Celle-ci mourut avant sa mere, mais Clofende la survequit, & fut Abbesse après elle. A cinq cens pas du monastere de Marchiennes, & de l'autre costé de la riviere de Scarp, il y en a un autre nommé Hamai, qui fut bastien l'honneur de saint Pierre, par Gertrude, grande mere du bienheureux Adalbaud, laquelle s'y consacra à Dieu, & reçut avec elle sa petite fille Eusebie. Outre la communauté des Religieuses, il y en avoit encore une d'hommes, qui demouroient dans un cloistre separé. Gertrude estant morte, on destina Eusebie pour lui succeder; mais parce qu'elle n'avoit que douze ans, sainte Rictrude jugea sagement qu'il ne falloit pas la laisser maistresse d'elle-mesme, & la fit venir à Marchiennes pour la former encore à la vertu. Quoique la jeune Eusebie fut d'un bon naturel, & qu'elle eut dessein de se donner toute à Dieu, elle eut beaucoup de peine à souffrir ce changement; & souvent la nuit elle sortoit secretement du monastere avec une confidente, elle s'en alloit chanter l'Office à Hamai, & le lendemain elle revenoit à Marchiennes. Sa mere en estant avertie, la reprit d'une conduite si irreguliere, & voiant que les paroles ne suffisoient pas, elle la fit chastier. Dans ce chastiment Eusebie fut si blessée au costé par un accident, qu'elle s'en sentit le reste de ses jours. Mais sa blessure ne changea pas encore son inclination: son corps estoit à Marchiennes, & son cœur à Hamai. Enfin sainte Rictrude par l'avis de quelques Evêques, & de quelques Abbez, condescendit à sa foiblesse, & lui permit de retourner à ce dernier monastere. Eusebiey estant revenue, y mena une vie si pure, & si sainte, que sa memoire est reverée dans l'Eglise. Elle gouvernoit ses Religieuses avec une grande vigilance, mais sans dominer sur elles, & taschant de les porter au bien avec la charité d'une mere, & par de sages avertissemens, qui estoient soustenus de son exemple. Sainte Eusebie mourut vers l'an 660. ou selon d'autres environ vingt ou trente ans après, quelques-uns ne lui donnant que vingt-trois ans de vie, & les autres trente-sept selon la diverse maniere dont ils entendent un endroit de ses Actes, & les autres pretendant qu'elle a vécu quarante-six ans selon un Auteur qui a fait des additions à la vie de sainte Rictrude. Une Religieuse nommée Gertrude succeda à sainte Eusebie, & fit bastir une seconde Eglise, qui fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge par saint Vindicien

*Act. sac. 2. pag.*  
984.

*Act. sac. 2. pag.*  
985.  
*Bolland. 16.*  
*Mart.*

*Car. Coint. Ann.*  
*nal. Franc. an.*  
686. n. 53.

C. XXXVI.

Evesque de Cambrai, & d'Arras. Ce Prelat y transféra le corps de sainte Eusebie, qui avoit déjà esté tiré de terre par Hatta Abbé de saint Vaast.

XXI.

*Saint Amé,  
& saint Mauronte  
Abbez de  
Bruel.*

\* *Act. sec. 3. pag.  
948.*

*Selon quelques-  
uns saint Amé n'a  
pas demeuré à  
Hamai avec saint  
Mauronte, princi-  
palement du temps  
de sainte Eusebie.  
Vide Bolland. 12.  
M.iii de sancta Ri-  
ctrud. pag 89.  
5. Maii pag. 52.  
Sur. 13. Sept.*

Mauronte frere de la Sainte, passa à la Cour les premieres années de sa jeunesse. On le voulut engager dans le mariage, mais touché des discours de saint Amand, à qui il entendit parler de la perfection chrestienne, & des grandes recompenses que Dieu a reservées pour ceux qui se devoient à son service, il se retira à Marchiennes, & y reçut la tonsure des mains de ce saint Evesque. Il fut ensuite ordonné Diacre & demeura dans le monastere de Hamai avec saint Amé, que le Roy Thierrî troisiéme, surpris par de faux rapports, avoit chassé du Siege episcopal de Sens, & qui depuis avoit demeuré dans le monastere de Peronne. Il fonda ensuite l'Abbaie de Bruel, ou de Merville, sur une terre de sa famille, près de la riviere de Lis, dans le diocese de Theroüanne, & après l'avoir gouvernée quelque temps, il en laissa la conduite à saint Amé, qui avoit embrassé l'estat religieux. Il offrit & consacra à Dieu cette terre, par le ministère de ce saint Prelat, dont il admiroit la vertu, & qui fut ainsi Superieur dans une maison sainte qu'on lui avoit donnée pour prison. Saint Amé prit grand soin de ceux qui vivoient sous sa discipline; sur tout il taschoit par ses paroles, & par ses exemples de les porter à la pratique de l'humilité, & de la simplicité évangélique. Après avoir donné ordre à ce qui regardoit leur avancement spirituel, il se retiroit dans une cellule, qui estoit proche de l'Eglise, & il s'y occupoit à la contemplation avec une telle ardeur, qu'il sembloit n'estre plus sur la terre, mais dans le ciel. Pour mortifier son corps, il portoit dessus lui une longue & pesante chaine de fer, laquelle après sa mort servit d'instrument à quantité de miracles. Il passa dans le repos de l'éternité l'an 690. & fut enterré dans l'Eglise de Bruel, qui estoit dediée à saint Pierre, mais quelque temps après le bienheureux Mauronte, qui avoit repris la conduite du monastere qu'il lui avoit cedée, fit bastir une autre Eglise en l'honneur de la sainte Vierge, & il transféra les reliques du saint Evesque. La calomnie, dont on l'avoit noirci dans l'esprit du Roy, aiant esté decouverte, ce Prince honora sa memoire par quelques donations qu'il fit à ce monastere. Ses reliques reposent aujourd'hui à Dotiai dans une Eglise collegiale qui porte son nom. Saint Mauronte estant

allé à Marchiennes pour en visiter les Religieuses que sa mere avoit recommandées à ses soins , y mourut vers l'an 700. Quelques uns confondent ce saint Mauronte fils de sainte Riétrude , avec Mauronte qui fut Religieux à Forestmontier , mais l'opinion qui les distingue est plus vrai-semblable. La vie de sainte Riétrude a esté écrite l'an 907. par Hucbauld moine d'Elnon , ou de saint Amand. Cet Auteur parlant de saint Amé ; marque nettement que ce Saint estoit moine : & il faut porter le mesme jugement de saint Mauronte , quoique dans les Actes de saint Amé , dressez par un Ecrivain moins considerable que Hucbauld , il soit dit que saint Amand establit Mauronte *Abbé de Clercs* , nom dont on usoit quelquefois pour marquer les Religieux de chœur , ainsi que l'on a veu ci-devant.

On donne a saint Amand une sœur appelée Nonne , qui estant venue en Flandres , fut mariée au Comte Odelard , qui estoit Gouverneur du país qui est entre Anvers & Condé. Après avoir esté douze ans avec le Comte , eile mourut , & laissa un garçon nommé Eligard , & une fille appelée Bellende. Odelard ne se remaria point , il ne pensa qu'à élever ses deux enfans , & s'occupa bien plus qu'auparavant aux exercices de pieté. Dieu qui frape souvent les corps pour guerir les ames , l'affligea de lepre. On dit que ce Pere infecté d'un mal si incomode , & si humiliant , se fascha un jour contre sa fille , la priva de sa succession , & donna son bien au monastere de Nivelles fondé par sainte Gertrude. Pour sujet d'une si terrible colere , on marque seulement qu'il s'estoit offensé de ce que Bellende voulant boire après lui dans le mesme verre , avoit jetté ce qui y estoit resté , l'avoit lavé , & y avoit mis ensuite ce qu'elle souhaitoit boire. On ajoute qu'elle crut avoir commis un peché , qu'elle en eut bien du regret , & qu'affligée aussi de la rigueur avec laquelle son Pere la traitoit , elle prit le meilleur de tous les partis , qui fut de faire penitence , & de chercher sa consolation en Dieu. Quoiqu'il en soit , il est certain qu'elle marcha depuis avec une merveilleuse ardeur dans le chemin de la perfection. Elle se revêtit d'un habit pauvre , & propre à lui attirer du mepris ; elle employa la dureré du cilice , le jeûne , & les veilles pour crucifier sa chair , & tascha d'obtenir une abondance de graces par la ferveur , & l'assiduité de ses prieres. Après cet essai d'une vie sainte , elle

C. XXXVI.

Cum Episcopo,  
& monacho nomi-  
ne , & religiosa  
conversatione  
Amato. *ibid.* pag.  
948.

Eum beatus  
Amandus Episco-  
pus Clericorum  
Abbatem instituit.  
*Sur. 13. Sept.*

XXII.

*Sainte Bel-  
lende se fait  
Religieuse à  
Morselle.*

C. XXXVI.

se retira dans l'Abbaie de Nostre-Dame de Morfelle près de Dandermonde, & y reçut le voile. Elle eut soin d'imiter la vigilance des sages Vierges, s'occupant sans cesse aux bonnes œuvres. Sa communauté souffrit une extreme affliction, le monastere aiant esté ruiné par les Huns, ou plustost par les Frisons. La sainte fille perdit de plus son frere Eligard, qui fut tué par les barbares, & ensuite son Pere qui mourut de sa lepre: mais son époux celeste la consola en lui faisant connoistre que son Pere jouissoit de la felicité du ciel. Elle pria son Abbessse d'agrée qu'elle l'allat ensevelir, & aiant obtenu d'elle cette permission, elle se transporta à son logis, & l'enterra dans l'Eglise de Merbeke.

XXIII.

*Elle meurt à  
Merbeke.*

*Carnem à die  
consecrationis suæ  
non comedebat.  
Ibid. pag. 19.*

On tascha cependant de restablir le monastere de Morfelle, mais on y fut reduit dans une si grande pauvreté, qu'à peine y pouvoit-on fournir du pain à six Religieuses. Les amis de sainte Bellende l'obligerent de demeurer à Merbeke, où bien loin de se relascher de sa premiere ferveur, elle fit de nouveaux progres dans la perfection. Elle portoit toujours le cilice: pour tout lit elle avoit une paillasse avec une pierre qui lui servoit de chevet. Depuis qu'elle se fut consacrée à Dieu, elle s'abstint toujours de chair. Elle ne mangeoit que deux fois la semaine, outre les Dimanches, & les Fêtes des saints Apostres. Sa nourriture ordinaire n'estoit que du pain, & de l'eau, & si elle se permettoit l'usage du poisson, ou de quelque autre chose semblable, ce n'estoit que dans ces jours solemnels que l'Eglise a coutume de celebrer avec une sainte allegresse. Estant si austere pour elle-mesme, elle estoit pleine de charité pour le prochain. Elle assistoit les pauvres autant qu'il lui estoit possible, elle visitoit les malades, & souvent elle les guerissoit par la seule imposition de ses mains. Pour sa priere, elle estoit continuelle, rien ne lui estant plus doux que de chanter les loüanges de Dieu, ou de l'adorer dans le secret de son cœur. Aiant eu revelation que la fin de sa vie estoit fort proche, elle appella les Prestres, qui lui donnerent l'Extrême-Onction, & ensuite le Corps, & le Sang de nostre Seigneur, & fortifiée par la grace de ces Sacremens, elle rendit l'esprit vers l'an 702. Sa vie a esté écrite par un Religieux de Lobes, que l'on croit estre Heriger, qui en estoit Abbé sur la fin du dixième siecle. Au reste il y a apparence que le monastere de Morfelle demeura inhabité & desert, & c'est pourquoy l'on en attribue l'origine

DE L'ORDRE DE S. BENOIST. Liv. III. 603  
l'origine & la fondation à Charlemagne, qui le reſtablit pour  
honorer la memoire de ſainte Gudile. On baſtit auſſi un mo-  
naſtere à Merbeke, qui ſubſiſtoit encore l'an 870. Ce mona-  
ſtere a eſté depuis changé en une Paroiſſe, ou Eglife Colle-  
giale.

C. XXXVII.

---

## CHAPITRE XXXVII.

*De la fondation des Abbaies de ſaint Bertin, de ſaint  
Vaſt d'Arras, & de quelques autres.*

**O**utre ſaint Amand, il y eut encore dans le Pais-Bas d'au-  
tres Eueſques illuſtres en ſaineté, qui emploierent leur  
autorité, & leur zele à multiplier les monaſteres. Le premier  
qui ſe preſente eſt ſaint Omer, qui avoit eſté Religieux : &  
c'eſt pourquoi il eſt de noſtre ſujet de donner ici l'abregé de  
ſa vie. Saint Omer ſortit de parens nobles, qui demeuroient à  
Guldindal, non loin de Conſtance. Comme ils n'avoient  
d'enfant que lui, ils prirent un ſoin particulier de ſon éduca-  
tion, & le firent inſtruire non ſeulement dans la pieté, mais  
dans la diſcipline de l'Eglife. Sa mere eſtant morte, ſon pere  
qui ſ'appe loit Friulphe ſe retira dans le monaſtere de Luxeuil,  
à la perſuaſion de ſon fils, qui l'accompagna auſſi dans ce voia-  
ge. Saint Eulſaſe les reçut fort bien, & les exhorta à renoncer  
au monde, & à ſ'aſſujettir au joug de la ſainte Regle. Ils ſui-  
virent ſon conſeil, & ſe conſacrerent à Dieu ſous la direction,  
& la diſcipline de ce ſaint Abbé. Leur conversion fut un grand  
ſujet de joie à tous les Religieux, mais ils furent particuliere-  
ment édifiez de l'humilité, de l'obeiſſance, & des autres ver-  
tus de ſaint Omer. Il eſt à croire que le Saint reçut les Ordres  
ſacrez, & que ſon merite éclatta par des actions, dont la me-  
moire ſ'eſt perduë. Car encore qu'il vécut ainſi dans le cloi-  
ſtre, ſon nom devint celebre, on parla avantageuſement de  
lui au Roy Dagobert, & ce fut ſa reputation qui le fit juger  
digne d'un emploi, qui demandoit un homme Apoſtolique.

Les peuples du territoire de Boulogne, & de celui de The-  
roüanne eſtoient depuis long-temps ſans Paſteur. Leur pais  
à l'égard de la Religion, eſtoit comme un champ non cultivé,

G g g g

---

I.

*Saint Omer ſe  
fait Religieux  
à Luxeuil.*

*Sub ſacræ Re-  
gulæ jugum men-  
te devota ſe ſub-  
jecerunt Act. ſac.  
2. pag. 560.*

---

II.

*Il eſt ordonné  
Eueſque de The-  
roüanne.*

C. XXXVII.

& d'où il falloit arracher les épines des erreurs, & des vices; pour y semer le bon grain de l'Évangile. Saint Achar, qui de moine de Luxeuil avoit esté fait Evêque de Noyon, touché de leurs besoins spirituels, s'entremît auprès du Roy Dagobert, & des Prelats, ou Ministres d'État, pour faire commettre à saint Omer le soin de ces peuples, & il obtint ce qu'il souhaitoit; car on le tira de Luxeuil, & on le sacra Evêque de Boulogne, & de Theroüanne vers l'an 636. Saint Omer s'appliqua aussi-tôt aux fonctions de sa charge, excitant les Chrétiens à l'observation des loix divines, éclairant les paiens par la lumiere de la foi, détruisant les temples des faux Dieux, rachetant des captifs, & assistant selon son pouvoir les pauvres, & les personnes affligées.

## III.

*Il fonde l'Abbaie de Sithiu, ou de saint Bertin.*

*Mira Donat. c. 3.*

*Act. sac. 3. part. 2. pag. 108.*

*B. Audomarus Mummolinum multitudini proposuit monachorum. Act. sac 2. pag. 563.*

Pendant qu'il travailloit avec tant de zele, & de succez au salut des ames, il lui vint trois excellens hommes pour l'aider dans son ministere, sçavoir Bertin, Mommolin, & Ebertran, qui estoient de son pais, & aussi Religieux de Luxeuil. Un riche Seigneur nommé Adroald, qui avoit esté converti par saint Omer, donna au saint Evêque la terre de *Sithiu* pour y bastir un hospital, mais depuis par la persuasion du mesme Saint, il consentit que l'on y fondat plustost un monastere pour saint Bertin, & ses associez. Ce consentement est exprimé par sa charte de l'an onzième de Clovis second, c'est à dire de l'an 648. ou 649. dressée en faveur de saint Bertin, de saint Mommolin, & de saint Ebertran, qui sont simplement qualifiez Prestres, suivant l'usage de ce temps-là, quoique chacun convienne qu'ils estoient aussi Religieux. Ces trois Saints y bastirent des cellules, & une Eglise sous l'invocation de saint Pierre, & tous ces edifices furent depuis appelez *le vieux temple*, ou *le vieux monastere*, par la raison que l'on verra incessamment. Saint Omer en donna la conduite à saint Mommolin. Quand les emplois de l'Episcopat lui laissoient quelque loisir, il s'y retiroit pour s'occuper à la contemplation. Outre l'Eglise des Religieux, il en fit bastir encore deux autres, dont l'une fut dediée à la sainte Vierge, & l'autre à saint Martin. On dit qu'un jour passant la nuit en oraison dans cette retraite de Sithiu, il se sentit attaqué par des pensées d'impureté, & que pour resister à la tentation, il s'alla rouler tout nud dans des épines, à l'exemple de saint Benoist. Estant fort âgé, & aveugle, il assista à la translation des reliques de saint Vâst,

qui fut faite dans Arras par saint Aubert Evêque du diocèse. Il supportoit son aveuglement avec tant de patience, que selon le témoignage de quelques Auteurs, aiant recouvré la veüe dans cette ceremonie, il pria saint Vâst d'estre remis dans l'estat où il estoit auparavant. Il obtint ce qu'il demandoit, se mettant peu en peine que les yeux de son corps fussent dans les tenebres, pourveu que son esprit fut éclairé de la lumiere de la grace. Une sainte mort le fit entrer dans la gloire du ciel vers l'an 667. On l'enterra dans l'Eglise, ou monastere de Nostre-Dame de Sithiu, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Cette Eglise est aujourd'hui la Cathedrale de la ville de saint Omer.

Nous n'avons pû parler de ce saint Evêque, sans faire mention de saint Bertin. Il faut reprendre en peu de mots ce que nous avons dit de ce saint Abbé, pour y adjouter le reste de sa vie, dont il seroit à souhaiter que l'on eût une connoissance plus particuliere. Saint Bertin estoit parent de saint Omer, & de mesme pais. Quelques-uns les font neveux de saint Arnoul Evêque de Mets. L'exemple de saint Omer, qui éclatloit par ses vertus dans l'Abbaie de Luxeuil, contribua sans doute à y attirer saint Bertin, & à l'exciter à la perfection. Saint Bertin, & ses deux saints confreres Mommolin, & Ebertran, aiant acquis un grand fond de pieté, & s'estant rendus capables de travailler au salut des ames, allerent trouver le saint Evêque, qui les avoit peut-estre demandez à saint Valbert leur Abbé. Ces trois saints Religieux, qui estoient alors Prestres, ou qui furent honorez de ce caractère par le saint Prelat, s'appliquerent sous son autorité à l'instruction des peuples. Ils bastirent le *vieux monastere* sur le fond donné par Aldroald, & un d'entr'eux, sçavoir saint Mommolin en eut la conduite. Ils y menerent une vie tres-exemplaire, s'occupant à l'oraison, & à la psalmodie, jeûnant austerement, & quelquefois ne prenant pour nourriture que du pain, & de l'eau, assistant les pauvres, & continuant aussi à prescher l'Evangile dans les lieux où ils estoient envoieez par saint Omer.

Dieu aiant retiré du monde saint Eloi Evêque de Noyon, & de Tournai, on lui substitua saint Mommolin, qui establit Ebertran Abbé du monastere de saint Quentin, ainsi que nous avons dit. Saint Omer donna aux Religieux de Sithiu l'Eglise de Nostre-Dame pour enterrer dedans, ou à l'entour les personnes de leur communauté : on peut voir ailleurs l'Acte de

G g g g ij

C. XXXVII.

Parvi pendeat  
quippe lumen car-  
nalis oculorum,  
qui lumen meruit  
civium superno-  
rum.

IV.

*Saint Bertin  
Religieux de  
Luxeuil.*

V.

*Est fait Abbé  
du monastere de  
Sithiu.*

Ibid. pag. 111.

C. XXXVII.

cette donation qui est de l'an 661. Ce fut vers ce temps-là que saint Bertin quitta *le vieux monastere*, & se transporta avec ses disciples dans un autre plus commode qu'il avoit basti dans le lieu appellé proprement *Sithiu*, où l'on dit qu'il fut conduit dans un bateau par un Ange, & que c'est par cette raison qu'on le dépeint avec un bateau. Ce second monastere fut aussi dedié au Prince des Apostres, & eut pour premier Abbé saint Bertin, ce qu'il est bon d'observer pour concilier les Auteurs, dont les uns font saint Bertin premier Abbé de *Sithiu*, & les autres saint Mommolin. La reputation de saint Bertin attira dans son cloistre quantité de personnes, qui vinrent servir Dieu sous sa discipline. Il veilloit avec grand soin sur son troupeau, considerant souvent qu'il en rendroit compte à JESUS-CHRIST Prince des Pasteurs, & que l'on redemande *d'avantage à celui à qui l'on a confié d'avantage*. Il expliquoit sans cesse aux Religieux les maximes de l'Evangile, & les exhortoit d'autant plus efficacement à y conformer leur vie, que son autorité, & ses paroles estoient accompagnées du bon exemple. Il avoit sous lui cent cinquante Religieux, qui chantoient l'Office dans l'Eglise de saint Pierre. Et de son temps, ou un peu après, il en eut encore quarante, qui desservoient l'Eglise de Nostre Dame, près de laquelle estoit le cimetièr. Outre les donations d'Adroald Fondateur, plusieurs autres personnes offrirent de leurs biens au monastere, comme Heremar, Amalfroi, & Valbert. Nous parlerons ailleurs de ce qui regarde les deux premiers.

Sciens quod scriptum est, cui plus committitur plus ab eo exigitur. *Act. pag. 110.*

*Regula sancti Benedicti c. 2.*

---

VI.  
*Il guerit le Comte Valbert.*

Huic verò Vvalberto, & conjugii suæ pater cõfessionum beatus fuit Bertinus *Ibid. pag. 113.*

Saint Bertin estoit *le Confesseur* du Comte Valbert, & de sa femme Ragentrude. Il les entretenoit souvent des regles de la vie chrestienne. Valbert lui rendoit visite pour profiter de ses instructions, & après avoir participé à la sainte Eucharistie, il recevoit sa benediction. Un jour Valbert vint faire ses prieres dans l'Eglise de la sainte Vierge, & soit par negligence, ou parce qu'il avoit affaire, il s'en retourna sans demander au saint Abbé sa benediction, comme il avoit accoustumé. Mais il s'en repentit avant que d'arriver chez lui: car comme il alloit fort viste dans un chemin difficile, & plein de pierres, il tomba de cheval, & fut dangereusement blessé. Il commanda aussi-tost à un de ses gens d'en aller donner avis au Saint, de lui faire ses excuses, & de le prier de lui envoyer du vin beni de sa main. Le Saint fit ce qu'il souhaitoit, & Valbert

ayant goûté de ce vin beni , fut guéri de ses blessures. Le Comte en rendit graces à Dieu , & pour reconnoissance il donna des terres à l'Abbaie de Sithiu. Il promit de plus à saint Bertin de renoncer au siecle , & d'aller prendre l'habit monastique à Luxeuil.

Le saint Abbé estant fort âgé, quitta sa charge, mit en sa place Rigobert son disciple, & passa le reste de ses jours dans la contemplanation. Quand il vouloit s'y appliquer, il se retireroit d'ordinaire dans une Chapelle dediée à la sainte Vierge, qui estoit proche l'Eglise de saint Pierre. Il obligea son successeur de bastir une Eglise sous le titre de saint Martin pour satisfaire sa devotion envers ce Saint, & cette Eglise fut achevée en peu de temps. Ce Saint estoit aussi son protecteur, comme il paroist par un événement, auquel on rapporte l'origine d'un ancien usage, qui ne permettoit point aux femmes d'entrer dans le monastere de Sithiu. Les Religieux avoient coutume de se laver reciproquement les pieds tous les Samedis, comme il est prescrit par la Regle de saint Benoist, & cela s'appelloit *le mandement ou commandement du Seigneur*. Saint Bertin s'estant fait seigner en un Samedi, le demon lui apparut sous la figure d'une fille, & commença à lui parler de choses qui regardoient le bien du monastere. On l'attendoit cependant dans le lieu destiné à laver les pieds, & il y voulut aller, mais ce phantome qu'il prenoit pour une personne veritable, tascha de l'arrester, en continuant son entretien. Alors saint Martin l'avertit de la ruse de son ennemi, le saint Abbé fit le signe de la croix, & le demon s'enfuit. Il assista ensuite à la ceremonie, & l'illusion où il avoit pensé tomber, lui aiant donné lieu de considerer qu'il est d'une extreme importance que les Religieux n'aient point de commerce avec les femmes, il ordonna qu'elles n'auroient point d'accez dans le monastere, & défendit sous peine d'excommunication de les laisser entrer dans l'Eglise. Et cette discipline estoit encore en usage sur la fin du treizième siecle. Rigobert aiant fait durant quelques années la fonction d'Abbé, pria saint Bertin de lui permettre de se demettre de sa charge, pour ne plus penser qu'aux choses du ciel. Le Saint ne put pas lui refuser une liberté qu'il s'estoit donnée à lui-mesme : il agreea sa demission, & lui substitua Erlefrei qu'il avoit élevé dès son enfance. Quelque temps après saint Bertin mourut âgé de cent douze ans, la quinzième

## VII.

*Il quitte sa charge, & meurt l'an 709.*

Mandatum Domini quod apud monachos singulis sabbatis ex more celebratur. *Ibid.* pag. 116.  
*Regul. S. Bened.* cap. 35.

## C. XXXVII.

*Cette Eglise est  
appelée monaste-  
rium, cœnobium.  
Ibid. pag. 115.  
117.*

## VIII.

*Fondation de  
l'Abbaie de  
Honcourt.*

## IX.

*Saint Bertul-  
phe vient dans  
le diocèse de  
Theroüanne.*

*Parentibus qui-  
dem honestè me-  
diocribus, sed  
gentilibus. Act.  
Jac. 3. pars. 1.  
pag. 46.*

*Rom. 2. 14.*

année de Childebert troisième, ce qui répond à l'an 709. Il fut enterré dans l'Eglise ou *monastere* de saint Martin, c'est-à-dire dans l'Eglise bastie par Rigobert, qui fut de beaucoup augmentée par Erlefroï.

Un homme de qualité nommé Amalfroi fonda le monastere de Honcourt pour les deux sexes, & mit pour Abbessè des Religieuses sa fille Auriane. Saint Vindicien Evêque de Cambrai en dedia l'Eglise sous le titre de saint Pierre, en presence de saint Lambert Evêque de Mastrich, ou de Liege. Quelque temps après Amalfroi donna ce monastere à saint Bertin pour en disposer après sa mort, & celle de sa fille; ce qui fut confirmé par le Roy Thierri, & executé.

Quelques-uns estiment assez probablement que saint Bertulphe, premier Abbé de Renti, eut recours à saint Bertin pour avoir des Religieux, qui lui aidassent à establir l'observance dans sa nouvelle communauté, & c'est pourquoi nous parlerons ici de ce Saint, & de l'origine de son monastere. Saint Bertulphe naquit en Allemagne de parens, qui vivoient dans une honneste mediocrité, mais qui estoient encore paiens. Il demeura avec eux jusqu'à la jeunesse, se conduisant en toutes choses selon l'équité naturelle, & comme ces Gentils qui n'ayant point de loi, ne laissent pas d'accomplir ce que la loi commande. La crainte qu'il eut de se corrompre, & de se perdre parmi les vices, & les desordres qui regnoient dans son pais, fit tant d'impression sur son esprit, qu'il resolut de le quitter. Il en sortit donc comme un autre Abraham, & vint dans le diocèse de Theroüanne, où l'on a veu que saint Omer avoit fait refleurir la foi, & la pieté. Le jeune Bertulphe y trouva aisement la veritable Religion qu'il cherchoit, il y fut instruit dans le christianisme, & il y reçut le baptesme, & quelque temps après la tonsure clericale. Il y avoit alors dans le pais un riche Seigneur nommé Vambert, qui avoit la qualité de Comte, & qui menoit une vie fort reglée, & fort exemplaire avec Homburge sa femme. Il avoit basti quatre Eglises dans sa terre de Renti, située vers la source de la riviere d'Aa. Une de ces Eglises estoit dediee à saint Pierre, une autre à saint Denis, une autre à saint Martin, & la quatrième à saint Vâst. L'estime que chacun faisoit de la vertu de Vambert, excita saint Bertulphe à l'aller voir: Vambert reçut le Saint dans sa maison, & aiant remarqué en lui une grande

probité jointe à une grande sagesse, il le fit son Intendant, & lui confia l'administration de son bien. Saint Bertulphe le servit fidèlement, & fit paroître beaucoup de charité à secourir les pauvres : car il excelloit dans cette vertu, & son maistre n'avoit pas sujet de se plaindre de sa conduite, parce que ces aumosnes attiroient la benediction du ciel sur sa famille, & que son bien augmentoit entre les mains du Saint. Ce fut cependant l'unique chose dont le Saint fut accusé par quelques autres domestiques, qui lui portoient envie. Ils representent à Vambert que cet étranger en qui il avoit tant de confiance, dissipoit son bien par une charité indiscrete, & excessive, & qu'il estoit de son interest de lui oster la charge qu'il lui avoit donnée. Mais le Comte, qui estoit un homme sage, ne les crut pas aisement, & Dieu protegea l'innocence du Saint par un miracle. Vambert se reposoit tellement sur la fidelité, & sur la prudence de ce vertueux Intendant, qu'il lui laissa l'administration de toutes ses terres, & de tous ses revenus, pendant un voyage qu'il fit à Rome avec sa femme. Le Saint aiant eu nouvelle de son retour, & qu'il approchoit de Renti, alla au devant de lui, & pour le servir, il fut obligé de passer la nuit à la campagne. Il survint un furieux orage, mais il n'en fut point incommodé, car on dit qu'il vint une grande aigle, qui le couvrit de ses aïsses, & qu'il descendit du ciel une lumiere qui l'éclaira tellement qu'il put s'entretenir par la lecture d'un livre.

Depuis ce temps-là Vambert ne le considera plus comme un domestique, mais comme son fils, & il lui donna la terre de Renti par un acte fort solemnel, & passé en la presence de plusieurs personnes de qualité. Le Saint l'accepta non pour lui, mais pour Dieu, & pour en employer les revenus à des actions de charité. Vambert & sa femme firent un second voyage à Rome, & à leur retour moururent à Falkenbert, qui estoit encore une de leurs terres. Saint Bertulphe les ensevelit dans l'Eglise de saint Denis de Renti, & il y mit des Religieux dont il eut la conduite, quoiqu'il ne fut pas Prestre. Il leur montra le chemin du ciel par ses paroles, & par son exemple, les instruisant avec l'autorité d'un maistre, & les servant, & assistant dans leurs besoins avec une simplicité, & une humilité de novice. Il se trouvoit le premier à l'Eglise, & en fortoit le dernier. Aiant eu tant de soin des pauvres pendant qu'il estoit

Sac. 3. part. 1.  
pag. 46.

---

 X.

*Il establit, &  
gouverne l'Ab-  
baie de Renti.*

*Ut in docendo  
magister. in mi-  
nistrando esse  
minister. Ibid.*

C. XXXVII. dans le siecle , il ne les oublia pas estant Religieux , il les soulageoit autant qu'il estoit possible , il contoloit les personnes affligées , & assistoit de son conseil ceux que l'on s'efforçoit d'opprimer , en leur suscitant injustement des procez. Enfin il passa le reste de ses jours dans la priere , dans le jeûne , dans les veilles , & dans l'exercice de cette double charité , qui ne cherche que la possession de Dieu , & qui tasche de la procurer aussi au prochain. Saint Bertulphe mourut vers l'an 705. Sa vie a esté écrite par un Auteur de l'onzième siecle , qui a repoli une relation plus ancienne que l'on en avoit , & qui a dedié son ouvrage à Folcard Abbé de Blandinberch.

---

XI.  
Tableaux. &  
memoire de saint  
Bertulphe.

On dépeint le Saint vêtu en Religieux , & le baston à la main , comme un voiageur , ce qui a fait douter s'il avoit esté Abbé , parce qu'on ne lui faisoit pas porter de crosse , mais ce doute est bien mal fondé. On le represente sous la figure d'un voiageur , parce qu'il sortit de son pais , mais il ne fut pas toujours en voiage , comme ces moines vagabonds , dont saint Benois blasme la conduite. Il s'arresta dans le diocese de Theroïanne , & il y établit , & gouverna un monastere. Pour decider ces sortes de questions , qui regardent l'antiquité , c'est un foible témoignage que celui des tableaux , qui pour l'ordinaire sont peu anciens , que le Peintre souvent mal instruit , trace comme il lui plaist , & où il ne marque que ce qui convient à son dessein , & à ses veuës. En effet on dit que dans la Parroisse de saint Vâst de Renti , où la memoire du Saint est reverée , on le represente autrement , sçavoir avec une bource où il porte la main droite , pour faire souvenir de sa charité envers les pauvres , & un livre à la main , avec une aigle sur la teste , en memoire du miracle dont nous avons parlé. Et ce qui est encore plus considerable , on ajoute que tous les ans le jour de sa feste , on distribuë mille pains aux pauvres , pour imiter sa charité , qui est la meilleure maniere d'honorer les Saints. L'Abbaie de Renti ne subsiste plus sous ce titre , & ce qui en reste n'est qu'un petit Prieuré.



## C H A P I T R E X X X V I I I .

*De la fondation des Abbaies de saint Vâst d'Arras , de saint Martin de Tournai , & de saint Jean d'Ipre.*

**L**A translation des reliques de saint Vâst, dont nous avons parlé, donna lieu à l'establissement de l'insigne monastere d'Arras, qui reconnoist ce Saint pour patron. Ce Saint avoit basti près de cette ville une Chapelle en l'honneur de saint Pierre avec intention d'y estre enterré. Mais cette Chapelle paroissant mal située, & trop petite pour y mettre le corps de ce grand Saint, on l'inhuma dans la Cathedrale, qui est dediée à la sainte Vierge. Il y reposa cent vingt huit ans, sçavoir jusqu'aux dernieres années du pontificat de saint Aubert septième Evesque du diocese. Ce saint Prelat s'estant un jour allé promener après les Matines vers la petite riviere de Crinchon, sur laquelle estoit cette Chapelle de saint Pierre, vit un homme venerable, & tout brillant de lumiere, qui sembloit tracer avec une baguette le plan d'une Eglise, & cette vision lui fit juger qu'il devoit accomplir l'intention de saint Vâst; en transférant son corps dans cette Chapelle, & en changeant cette Chapelle en une Eglise, qui fut digne de garder un si precieux dépôt. Il invita à cette ceremonie saint Omer Evesque de Theroüanne, qui par un double miracle y recouvra, & y perdit de nouveau la veüe, ainsi que nous avons dit. Aiant transporté les reliques de saint Vâst dans la Chapelle de saint Pierre, il y bastit un monastere, qui fut achevé par saint Vindicien son successeur. Cette nouvelle Abbaie fut richement dotée, tant par ces deux saints Prelats, que par le Roy Thierrî troisième, & c'est avec justice qu'elle reconnoist ce Prince pour son Fondateur, puisqu'il la combla de faveurs, & de graces. On dit aussi qu'il y fut enterré. Saint Vindicien en donna la conduite à un saint Abbé nommé Hatta, qu'il tira du cloistre de Blandinberch vers l'an 672. & il pourveut au repos des Religieux de saint Vâst par un privilege, afin qu'ils y servissent Dieu selon la Regle de saint Benoist, comme le témoigne Baudri Evesque de Noyon dans la chronique de Cambrai.

H h h h

## I.

*Origine du monastere de saint Vâst.*

Beatus Vindicianus suo tempore omnes inquietudines à monasterio sancti Vedasti scripto præcepto exclusit, ut quiete, & secundum regulam sancti Benedicti, monachi viventes Deo servirent. *Chron. Camerac. c. 106. Act. sac. 3. part. 1. pag. 472.*

## C. XXXIX.

## I.

*De saint Jean  
d'Ipre.*

Thierry fonda encore une Abbaie près de Therouanne sous le titre de saint Jean. Cette ville aiant esté détruite par l'Empereur Charles cinquième, ce monastere a esté transferé dans Ipre.

## II.

*De Hasnon.*

*Mirans de cœ-  
nob. Belg. c. 17.*

L'Abbaie de Hasnon, située dans le diocèse d'Arras, fut bastie par Jean, & par Eulalie sa sœur, qui la firent double, & y mirent séparément deux communautéz, l'une d'hommes, & l'autre de filles. Ils s'y devoüerent tous deux au service de Dieu, & prirent chacun la conduite des personnes de leur sexe. Saint Vindicien Evesque du diocèse en dedia l'Eglise.

## IV.

*Et de saint  
Martin de  
Tournai.*

*Mira. orig. cœ-  
nob Belg. c. 12.*

*Vers l'an 650.*

Les territoires de Noyon, & de Tournai estoient autrefois sous le mesme Evesque, & ne faisoient qu'un mesme diocèse. Saint Eloi qui le gouvernoit, ainsi que l'on a veu, fonda près de Tournai un monastere en l'honneur de saint Martin, qui avoit autrefois ressuscité un mort en ce lieu-là, & il y mit une relique de ce Saint. C'est tout ce que les memoires fournissent touchant l'origine de cette illustre Abbaie.

## V.

*Bruges.*

*Act. sac. 2. pag.  
1077.*

Nous parlerons ci-aprés d'un autre monastere basti près de Bruges par saint Tron, qui ne subsiste plus aujourd'hui, mais dont la ruine en a produit deux autres de l'Ordre canonique, qui en occupent la place, & possèdent les terres.

## C H A P I T R E X X X I X.

*De saint Landelin Fondateur de Lobes : De l'origine des  
monasteres de saint Guilain, Maroilles, d'Haumont,  
de Mons, & de Maubeuge.*

## I.

*Conversion de  
saint Landelin.*

**L**A conversion de saint Landelin fut suivie de l'establissement de quatre monasteres, dont il fut le Fondateur. Il naquit dans un village du diocèse de Cambrai. Ses parens qui estoient considerables par leur noblesse, aiant prie saint Aubert de prendre soin de son éducation, il le mit dans une maison religieuse, où il fut instruit dans les lettres. Et il est croiable qu'il y fit du progres, & qu'il estoit bien réglé dans ses mœurs; car ce saint Prelat le jugea propre au ministère de l'Eglise, & lui proposa de recevoir la tonsure. Mais Landelin en fut détourné par quelques-uns de ses parens, qui servant

d'instrument au demon , le pervertirent. Ils lui persuaderent que la solide vertu avoit quelque chose de trop chagrin pour un jeune homme , & que pendant que l'on estoit dans la fleur de l'âge , il falloit voir le monde , & en gouter les plaisirs. Seduit de la sorte , il quitta secretement le lieu où il estoit nourri , il changea son nom de Landelin en celui de Maurose , & suivant l'exemple de ceux dont il suivoit les conseils , il s'abandonna à de grands desordres. Estant un jour avec ces pernicious amis , ils allerent vers la maison d'un homme riche , dans le dessein de la piller , mais il arriva qu'un d'entr'eux mourut subitement. Maurose en fut effraié , il se retira , & s'estant couché , il vit en songe l'ame de son miserable compagnon , que les demons traînoient en enfer. Il crut aussi entendre la voix d'un Ange , qui lui demanda s'il vouloit avoir le mesme sort que ce malheureux , & qui le pressa de quitter au plustost une maniere de vie , qui ne pouvoit aboutir qu'à la mort éternelle , & de s'aller jeter aux pieds du saint Prelat , qui estoit son pere spirituel. Instruit par le malheur de son associé , & par cet avertissement du ciel , il se rendit auprès de saint Aubert , il lui confessâ ses crimes , & le pria de l'admettre à la penitence. Le saint Prelat eut bien de la joie de sa conversion , & lui ordonna de se retirer dans un monastere , & d'y expier ses pechez par ses larmes , & par des austeritez volontaires. Landelin lui obeit , & s'enferma dans un cloistre , sans quitter pouvant l'habit seculier.

Après qu'il s'y fut purifié *par une longue penitence* , il témoigna au Saint qu'il ne vouloit plus retourner dans le siecle , & ensuite il reçut de lui la tonsure qu'il avoit refusée avant ses desordres. S'en tenant fort honoré , il alla par devotion à Rome , avec l'agrément de saint Aubert. A son retour il fut ordonné Diacre , & travailla fortement à s'avancer dans la pieté. Car non content de pratiquer les austeritez , qui sont en usage parmi les Religieux les mieux reglez , qui vivent en commun , il ne cessoit de pleurer ses pechez , & de crucifier sa chair par les veilles , par le jeûne , par la rigueur du froid , & par d'autres mortifications. Il fit encore un second voiage à Rome , & lorsqu'il en fut revenu , il reçut des mains de saint Aubert le caractere de la Prestre. Il s'appliqua à la predication suivi de ses disciples Abelen , & Domitien , qui l'accompagnerent aussi dans un troisieme pelerinage qu'il entreprit

H h h h ij

C. XXXIX.

Ut nobis consentiens relinquant monasterium , & nobiscum peregrinantis saeculo , & deliciis ejus , &c.  
*Act. sec. 2 pag. 873.*

II.

*Il va Rome , & est ordonné Prestre.*

*Diurna excoctus poenitentia , &c.*

*Ut vita bonorum cœnobarum non esset contentus.*

*Ibid. pag. 874 ; Vide Act. sancti Baron. pag. 398. & ci-devant page 590.*

C. XXX' X.

III.

*Il fonda Lobes,  
Aulne, Vallers,  
& Crespin.*

*Sed Laubias Re-  
gjis honoravit  
muneribus, &c.  
Quidquid etiam  
piorum Regum  
munificentia pas-  
sim per Francorum  
adquisivit regna,  
præfato Laubienfi  
cœnobio delega-  
vit, &c. Pag. 875.*

*Crispantibus  
undis. Ibid. pag.  
876.*

IV.

*Mort de saint  
Landelin.*

pour visiter encore le tombeau du Prince des Apostres.

Estant revenu d'Italie, il resolut de passer le reste de ses jours dans la solitude, & ayant reçu la benediction de saint Aubert, il se retira à Lobes sur la riviere de Sambre, il y bastit quelques cellules, & y commença un monastere, qui fut achevé par saint Ursmar son disciple. Il fonda encore deux autres Abbaies presque au mesme temps, sçavoir Aulne sur la mesme riviere à une lieuë de Lobes, & Vallers à trois lieuës. Il donna la conduite de cette derniere au bienheureux Dodon Religieux de Lobes, dont il sera parlé ailleurs. Il dota richement ces monasteres, mais principalement celui de Lobes; car il y donna toutes les terres qu'il put obtenir en France de la liberalité de nos Roys. Son amour pour la solitude l'ayant engagé à se retirer dans une épaisse forest avec ses deux disciples Adelen, & Domitien, ils en arracherent quelques petits arbres pour se faire des cellules. Cette liberté n'agréa point au Seigneur du lieu, & il se saisit de leurs frocs qu'ils avoient suspendus à des arbres. Mais s'en retournant chez lui il se sentit frapé d'une espece de paralysie, dont il n'attribua la cause qu'à la dureté dont il avoit usé envers les serviteurs de Dieu; il leur en demanda pardon avec promesse de leur donner une partie de la forest, & saint Landelin lui rendit la santé par un miracle. Le Saint bastit dans ce lieu-là une petite Chapelle sous l'invocation de saint Martin, & y demeura quelque temps avec ses deux disciples. Il y manquoit d'eau, mais il eut recours à Dieu, & ayant frapé la terre avec son baston, il en fit sortir une fontaine. Si l'on en croit ses Actes, il en prit sujet d'appeller ce lieu-là *Crespin*, parce que les eaux de cette source s'élevoient en haut, & retomboient en rond comme des cheveux *crespus*. Il y eut tant de personnes qui vinrent se soumettre à sa conduite, qu'il fut obligé de former encore une communauté, & de bastir une Eglise. Mais comme la grace l'appelloit à la contemplation, il se separoit d'eux, & demouroit à part dans un petit ermitage. Il envoya aussi saint Adelen vers la riviere de Hon, à une lieuë du Crespin, & saint Domitien dans un autre endroit sur la riviere de Haine à deux lieuës du monastere, pour y prescher, & en instruire le peuple, ce qui donne lieu de croire qu'ils estoient Prestres, ou du moins Diacres.

Il s'appliquoit cependant à l'oraison, & par ce saint exercice

il conversoit dans le ciel , où tendoient ses desirs , & ses esperances. Une petite fièvre dont il fut saisi , l'ayant averti que la fin de sa vie estoit proche , il appella auprès de lui ses disciples , & comme il les vit dans la tristesse , il leur dit qu'ils ne devoient point s'affliger de son absence , que J E S U S - C H R I S T le Pasteur éternel seroit toujours avec eux , pourveu qu'ils demeurassent dans son amour , & qu'ils le servissent avec une joie mêlée de crainte , & qu'enfin quoiqu'il leur arrivat , rien ne leur pourroit nuire , s'ils avoient soin d'éviter l'unique mal , qui est le peché. Tant qu'il eut des forces il ne cessa de les consoler , ou de les instruire , & comme depuis sa conversion , sa vie avoit esté un continuel sacrifice de penitence , il la finit dans ce mesme esprit , & mourut sur le cilice , & la cendre vers l'an 686. Les Eglises des quatre monasteres qu'il bastit , furent dediées à saint Pierre. Celui d'Aulne appartient aujourd'hui à l'Ordre de Cîteaux ; Vallers est ruiné. On verra dans la suite que la pieté , & les lettres ont fleuri dans celui de Lobes. Cette Abbaie aussi bien que celle de Crespin , sont encore aujourd'hui de l'Ordre de saint Benoist , & du diocèse de Cambrai.

Il en est de mesme des monasteres de S. Guilain , de Maroilles , & de Hautmont que l'on fonda au mesme temps dans le mesme diocèse , où l'on bastit aussi ceux de Mons , & de Maubeuge. Celui de S. Guilain reconnoist ce Saint pour son Fondateur. S. Guilain estoit d'Athenes , & eut pour parens des personnes qualifiées , & qui tenoient un rang fort considerable dans le monde , mais dès sa jeunesse il estima plus la pauvreté de J E S U S - C H R I S T que l'éclat , & les richesses de sa famille. Il apprit les lettres humaines , & ensuite il s'appliqua à la lecture des livres divins. Cette estude le disposa à quitter le siecle , il se consacra à Dieu dans un monastere où l'on dit qu'on gardoit la Regle de S. Basile , & il en édifia les Religieux par sa ferveur , & par son exactitude dans l'Observance. Aussi on le jugea digne du Sacerdoce. En aiant reçu le caractere , son amour pour Dieu devint plus ardent ; sa veneration envers les Saints s'accrut aussi , & il conçut un nouveau desir d'imiter leurs actions. Aiant ouï dire que saint Denis qui fut converti par saint Paul , avoit passé de la Grece en Italie pour visiter les tombeaux des Apostres , il fut excité par cet exemple à faire le mesme voiage , & son Abbé approuva son dessein. Il alla donc à Rome , il y demeura

H h h h iij

C. XXXIX.

Non mea , optimi Fratres , vos contristet absentia , aderit , &c. *Ibid.* pag. 876.

V.

Fondation du monastere de saint Guilain.

C. XXXIX.

long temps , & ensuite il fut inspiré de venir en France. Il s'avança jusques dans le Hainault , accompagné des bienheureux Lambert , & Bellire ses disciples , & visita les monasteres du pais , & des environs. On lui parla si avantageusement de saint Amand , que quoiqu'il ne pensat qu'à la solitude , il se crut obligé , mesme pour son avancement spirituel , d'aller saluer ce grand homme , & de rechercher l'honneur de son entretien. Il fut tres-bien reçu de ce saint Evesque , & conféra avec lui des choses spirituelles. Il se retira ensuite dans un bois , & commença à y bastir des cellules. Un jour qu'il avoit suspendu ses habits à un arbre , ils servirent d'azile à une ourse , qui estant poursuivie des chasseurs , vint se refugier dessous. On dit que cette ourse emporta un panier où il avoit mis ses vétemens sacerdotaux , & d'autres choses necessaires pour celebrer la Messe , & que le Saint conduit par une aigle , alla après cette beste , retira ce qu'elle avoit pris , & qu'il establit sa demeure dans le lieu où il avoit trouvé cette ourse. Il y bastit une Eglise qui fut dediée en l'honneur de saint Pierre , par saint Aubert Evesque de Cambrai , & par saint Amand , après que \* le Roy lui eut donné le territoire d'alentour. Aiant secouru par ses prieres une femme qui estoit dans les douleurs de l'enfantement , & en grand danger de perdre la vie , le mari offrit un certain domaine à son nouveau monastere. Saint Guilain persuada à sainte Vauldru de quitter le siecle à l'exemple de saint Vincent Madelgar son mari , qui servoit Dieu sous la Regle de saint Benoist dans l'Abbaie de Hautmont. Il contribua aussi à la conversion de sainte Aldegonde , & ces deux Saintes firent quelques donations à son monastere. Les plus anciens memoires de la vie de ce saint Abbé marquent en general qu'il estoit fort assidu à la priere , & *aux veilles sacrez* , c'est-à-dire à l'Office de la nuit , qu'il faisoit peu de dépense pour lui-mesme , qu'il aimoit la pauvreté , & les pauvres , & qu'il les assistoit avec grand soin , afin d'estre du nombre des justes , à qui le Sauveur dira au jour du jugement : *le bien que vous avez fait au moindre de mes freres , vous l'avez fait à moi-mesme.* Saint Guilain mourut vers l'an 681. Sa vie a esté écrite par un Auteur qui vivoit vers le commencement du dixième siecle. Il est fort probable qu'il establit dans son Abbaie l'Observance qui estoit le plus en usage dans les monasteres , qui avoient esté bastis par saint Amand , & dans les autres du Pais-Bas

Indumento quod tunc vocabatur urfidongus. *Act. sac.* 2. pag. 791.

\* Non pas Dagobert I. mais plutost S. Sigebert III. fils de Dagobert vers l'an 652.

Madelgarius in Altomonte sub sancti Benedicti norma sese humiliter recluserit. *Ibid.* pag. 793.

In cartulis antiquissimis. *Ibid.* pag. 795.

*Matth.* 25.

Voiez ci-devant page 590. 597. & 598.

qu'il avoit vifitez. On nourrit encore à present un ours, & une aigle dans saint Guilain, en memoire du miracle dont nous avons parlé.

L'Abbaie de Maroilles doit sinon sa premiere origine, du moins son accroissement à saint Humbert, qui la dota de son bien, & s'y consacra au service de Dieu. Il estoit fils d'Evrard, & de Popite, qui demeuroient à Maizieres sur l'Oise, à deux lieuës de saint Quentin. La qualité de bienheureux que l'on donne à Evrard fait juger qu'encore qu'il fut noble, & fort riche, sa vertu le distingua encore plus que ces avantages temporels, & qu'il mena une vie fort exemplaire. Saint Humbert parut dès son enfance prevenu d'une grace singuliere, & tout devoüé à Dieu: ce qui porta ses parens à le destiner au service de l'autel. Dans cette veuë ils le menerent à Laon, où il reçut la tonsure, & ensuite ils le mirent dans un monastere (c'est-à-dire dans saint Vincent, ou dans saint Jean) afin qu'il y fut instruit dans la pieté, & dans les lettres. Croissant en vertu, & en sçavoir, aussi bien qu'en âge, il acquit un merite qui le fit juger digne du Sacerdoce. Après qu'il en eut esté honoré, il continua de demeurer dans le cloistre, & il y a apparence qu'il estoit déjà Religieux. Il sortit de la ville avec la benediction de l'Evesque, & la permission des Religieux, pour disposer de la succession de ses parens. Il reçût chez lui saint Amand, & Nicaise qui alloient à Rome, & il les suivit en Italie. Un ours aiant tué un des chevaux qui portotent leur bagage, S. Humbert mit le fardeau sur cette beste, & la contraignit de servir à la place du cheval. Outre ce premier voyage de Rome, on dit que saint Humbert en fit un second, qu'un Ange lui imprima sur le front le signe de la croix, qui n'estoit pas veu de toutes sortes de personnes, mais de ceux qui excelloient en vertu, & qu'il offrit à l'Eglise Romaine les terres qu'il possedoit, mais que le Pape lui ordonna de les employer plustost à fonder quelque lieu de pieté dans son pais. A son retour il alla dans le monastere de saint Amand, qui le reçut avec beaucoup de charité, & vit avec admiration le signe de la croix qu'il portoit sur le front. Il se retira ensuite dans le monastere de Maroilles, qui avoit esté basti par Rodobert en l'honneur de la sainte Vierge, & de saint Pierre, il y offrit, & donna à perpetuité la plus grande partie de la terre de Maizieres, pour estre possedée par les Religieux, &

VI.

*Establissement  
de l'Abbaie de  
Maroilles.*

*Puer recluditur  
in monasterio.  
Act. sac. 2. pag.  
801.*

*Bolland. 25.  
Mart.*

*Dans le petit pais  
de Famars, non  
loin de Valenciennes.  
Mira. cod.  
donat. tom. 1.  
pag. 24.*

## C. XXXIX.

Ut ipsi monachi vel successores nostri, &c. c'est-à-dire les successeurs des Religieux qu'il distingue de ses heritiers, à qui il défend ensuite d'inquieter ces serviteurs de Dieu. *Apud Bolland. 25. Marr. pag. 560.*

Inter discipulorum silentium voces. *Act. sac. 2. pag. 801.*

## VII.

*Cette Abbaie fut dotée par le Saint pour des Moines.*

Quod vir illustris Radobertus quondam suo opere construxit. *Bolland. ibid. Mira. Not. Belg. pag. 8.*

An. XII. Hilderici ( seu Childerici Regis. )

Sed nostris quibusdam incertum. *Act. sac. 2. pag. 801.*

In priorem monachorum ordinem reformavit. *Mira. orig. Bened. in Belg. c. 47.*

## VIII.

*Saint Vincent Madelgar fonde Haumont.*

par leurs successeurs, & il y servit Dieu le reste de ses jours dans leur communauté. Il est aussi fort probable qu'il en eut la conduite, puisque ces Religieux sont appelez les disciples. Il eut une sainte union de charité avec la bienheureuse Aldegonde. Cette Sainte estant un jour avec saint Humbert aux environs de l'Abbaie de Maroilles, elle eut extremement soif, & parce qu'il n'y avoit point d'eau dans ce lieu-là, ils se mirent en priere, & obtinrent de Dieu une fontaine qui coule encore aujourd'hui. Le Saint estant prest de mourir, envoya prier cette Sainte de lui donner un suaire pour l'ensevelir, ce qu'elle fit. Il mourut à Maroilles assisté de ses disciples vers l'an 682.

Nous avons parlé de la fondation de cette Abbaie, suivant la charte du Saint, qui est une piece reconnüe pour autentique par tous les sçavans, qui ont traité de cette matiere. Ce titre qui est de l'an 671. fait voir que ce monastere fut basti plusieurs années auparavant par un grand Seigneur nommé Radobert, ou Chonebert, qui est peut-estre le mesme que Chunebert Graphion, c'est-à-dire Comte ou Juge, qui soucrivit à la charte d'Adroald en faveur de saint Bertin. Il est encore évident par cet Acte de saint Humbert, qu'il donna sa terre aux Moines, & à leurs successeurs, ce qui fait douter de ce que disent les Actes, sçavoir qu'il bastit une Eglise à Maroilles, & y mit des Religieux, mais qu'ensuite, soit par la sterilité du lieu, ou par le trouble que la communauté souffroit de la part des habitans, l'Observance monastique y fut éteinte, & que le Saint s'en alla dans un autre lieu, où il forma un college de trente Ecclesiastiques. L'incertitude avec laquelle parle l'Auteur de ces Actes, qui a vécu long-temps après le Saint, marque qu'il n'estoit pas bien éclairci de ces choses. On convient qu'il y a eü des Chanoines à Maroilles, mais ils n'y furent pas establis par saint Humbert, ils n'y entrèrent que dans la suite du temps, ainsi qu'ils firent dans saint Guilain, & enfin on y restablit des Religieux. Cette reforme fut faite à l'égard de Maroilles par Gerard Evêque de Cambrai, & confirmée par l'Empereur Conrard, qui dit dans sa charte que ce Prelat avoit reformé cette maison en y remettant l'ordre primitif, qui estoit l'Ordre monastique.

Les qualitez de Comte, & d'homme illustre, que l'on donne à saint Vincent Madelgar, la noblesse de sa femme, & les grands

grands biens qu'il possédoit dans le Hainault, marquent que c'estoit un des principaux Seigneurs du pais, & qu'il avoit le gouvernement de quelque ville. Il porta les armes sous le regne de Dagobert premier, il fut marié à sainte Vaudru, & en eut quatre enfans, sçavoir Landri, Adeltrude, Madelberte, Dentlin. Assissant à la dedicace de l'Eglise de saint Guilain, il fut touché des sermons des Evesques, & particulierement des bons avis que lui donna saint Aubert, & à la persuasion de sa femme, il se fit couper les cheveux, & bastit pour lui le monastere de Haumont. On dit que la place de l'Eglise lui fut marquée par la neige qui couvrit tout un champ à la reserve d'une partie dont la surface avoit la figure d'une croix; saint Aubert la dedia en l'honneur de saint Pierre, & de saint Paul. L'exemple du bienheureux Vincent lui attira quantité d'imitateurs qui se consacrerent à Dieu dans le mesme cloistre, & y donnerent de leurs biens: de sorte qu'il s'y forma une communauté de près de trois cens Religieux. Je les appelle plutoft *ses imitateurs*, que *ses disciples*, parce qu'il n'est pas certain qu'il ait esté leur Abbé. Son amour pour la solitude, qui est si amie de l'oraison, & de l'humilité, aiant peine à compatir avec les visites trop frequentes qu'il recevoit de plusieurs seculiers, qui venoient à Haumont, il fonda un second monastere à Soignies, & il y finit ses jours. On met sa mort en l'an 677. Nous avons parlé ci-devant de Halidulphe, qui gouvernoit l'Abbaie de Haumont, lorsque saint Ansbert y fut relegué; saint Vincent fut uni d'amitié avec saint Vasnon Solitaire Hibernois, qui demeura dans un petit ermitage, & alla mourir à Condé, où il y avoit peut-estre alors une maison religieuse. Landri fils de saint Vincent imita ses vertus, & fut Moine, & peut-estre Abbé de Soignies. Il ne faut pas differer davantage à parler de sa femme sainte Vaudru, à qui sans doute la qualité d'*illustre* n'est pas moins due, qu'à son mari.

Sa naissance lui donna le double avantage d'une ancienne noblesse appuiée de grands biens. Son pere s'appelloit Valbert, & sa mere Bertilie: elle avoit un oncle nommé Gundeland, qui fut Maire du Palais. Ses parens l'aient mariée au Comte Madelgar, elle vécut avec lui selon les loix du christianisme, & inspira aussi la devotion à son époux. De sorte que ce fut non seulement de son consentement, mais à sa persuasion, que saint Madelgar depuis appelé *Vincent* se separa

*Art. sec. 2. pag.*  
673.

*Molan. ind. san-*  
*ctorum Belg. fol.*  
80

*Du moins il y eut*  
*depuis un monaste-*  
*re à Condé.*

## IX.

*Sainte Vau-*  
*dru femme de*  
*saint Vincent*  
*Madelgar se*  
*retire à Mons.*

## C. XXXIX.

d'elle pour se faire Religieux. Après cette separation elle demeura encore deux ou trois ans dans le monde avec ses deux filles Aldetrude , & Madelberte , & peut estre aussi avec son fils Landri , qui se retira depuis avec son pere. Ils avoient encore un fils nommé Dentelin , qui mourut un peu après son baptesme , & qui est reveré comme Saint. La sainte femme gouvernoit sa famille en l'absence du bienheureux Vincent , & faisoit du progres dans la pieté par les exercices de la priere , du jeûne , & de l'aumône. Elle eut deux visions qui jointes aux conseils de saint Guilain , la porterent à quitter le siecle. Saint Gaugeric qui avoit esté Evêque de Cambrai , lui apparut en songe , lui presenta du vin dans un calice , & l'exhorta à s'avancer dans la perfection , lui disant qu'elle fit de la bonne sorte ce qu'elle avoit commencé à faire , & que sa conduite estoit agreable à Dieu. Elle parla de cette revelation à quelques confidentes , qui n'ayant pû retenir leur langue en firent part à d'autres. La chose devint publique , & fut mal reçûë des gens du monde , qui decrierent la Sainte comme une folle , & une visionnaire , & mesme on la noircit par des calomnies. Ces mauvais bruits l'affligerent extremement , mais Dieu la consola par le ministere d'un Ange , qui l'exhorta à prendre courage , & à mepriser , ou à souffrir avec patience les faux jugemens , & les railleries des seculiers. Ne sçachant pas bien ce qu'elle devoit faire pour executer le conseil que lui avoit donné saint Gaugeric , elle se conduisit comme font les personnes humbles , & solidement devotes , qui cherchent dans la sagesse de leurs directeurs , les lumieres dont elles ont besoin. Elle consulta là-dessus saint Guilain , qui avoit déjà conféré avec elle des choses divines. Le Saint fut d'avis qu'elle abandonnat le siecle , & qu'elle allat servir Dieu dans une solitude appellée *la place du camp* , parce qu'autrefois une armée y avoit campé. Sainte Vaudru déferant à son conseil , pria un de ses parens nommé Hidulphe , & qui est reveré comme Saint , de lui acheter cette place , & de la faire preparer pour sa retraite. Hidulphe n'executa que trop bien ce qu'elle souhaitoit , car il bastit en ce lieu là une maison , qui par sa hauteur , & par sa grande estenduë paroissoit magnifique , & superbe , & ne s'accordoit point avec l'humilité , & la pauvreté chrestienne que la Sainte aimoit avec ardeur. De sorte que la premiere fois qu'elle la vit , elle en fut si choquée , & elle

*Saint Gaugeric  
estoit mort vers  
l'an 618.*

*Age quod agis,  
placent enim Deo,  
& mihi quod agis.  
Act. sac. 2. pag.  
793. ☩ 868.*

*Castri locus.*

en eut tant d'horreur qu'elle n'y voulut point loger. Et le ciel fit voir par un coup terrible & éclattant qu'il approuvoit son goùst, & son inclination : car la nuit suivante, il s'éleva un vent impetueux qui renversa ce bastiment, & en poussa mesme les ruines assez loin des fondemens. Hidulphe lui fit ensuite une petite cellule avec une Chapelle sur la montagne, où la Sainte alla demeurer après avoir reçu le voile sacré des mains de saint Aubert : & Dieu qui favorise, & benit les ouvrages des humbles, a permis qu'autour de ce monastere si petit, & si pauvre dans son origine, on ait bastit depuis une ville qui est la capitale du Hainault. La Sainte eut de la joie de se voir enfin éloignée du tumulte, & des soins du monde, & ne pensa plus qu'à se donner entierement à son époux celeste. Elle ne cessoit de lui offrir son cœur brisé par une forte componction, qui lui faisoit verser des larmes, elle traitoit durement son corps, elle assistoit les pauvres, & resistoit à sa propre volonté pour se conformer à celle de Dieu. Le demon la tenta furieusement, lui mettant devant les yeux la noblesse de sa maison, qu'elle deshonoroit par une vie basse, sa famille, & ses parens qu'elle abandonnoit, ses richesses dont elle ne tiroit plus de fruit, les plaisirs, & les commoditez de la vie dont elle se privoit sans necessité, & la delicatesse de son corps qui lui rendoit impossible ce qu'elle vouloit entreprendre. On dit mesme que cet ennemi se presenta devant elle sous la figure d'un homme, mais elle rejeta ses pernicious conseils, & elle le chassa en lui reprochant que son orgueil l'avoit banni du ciel, & précipité en enfer. Après un si rude combat, sa vie fut beaucoup plus tranquille, & le demon n'osa plus la fatiguer par ces sortes d'insultes, qui bien loin de la perdre, lui avoient donné occasion de le vaincre.

*Ces fascheuses tentations l'ayant quittée, elle fit de nouveaux progres dans la vertu, & son ame devint plus feconde en bonnes œuvres, comme l'on voit qu'une terre rapporte plus de fruit après que l'on a pris soin d'en arracher les épines, & de la bien cultiver.* Sa reputation attira auprès d'elle quantité de personnes nobles de son sexe, qui vinrent se soumettre à sa discipline, & qui pour servir Dieu avec plus de perfection, se consacrerent à lui par le vœu de chasteté. Aussi il lui appartenoit d'estre une maistresse de vertu, puisqu'elle estoit délivrée du trouble des tentations. Sa sœur sainte Aldegonde Abbesse de Maubeuge, avoit coustume

## C. XXXIX.

Hanc ( domum )  
latam & spatiosam  
intuens oculis ab-  
horruit, &c. Hu-  
mili scilicet menre  
humile arque re-  
morum ab aspecti-  
bus humanis qua-  
rens habitaculum.  
*Ibid. pag. 869.*

( Hostis ) com-  
pulsus est occasio-  
nes victoriæ invi-  
tus ministrare.  
*Ibid. pag. 870.*  
*Gregor dial. l. 2.*  
*c. 8. De S. Bened.*

## X.

*Elle bastit le  
monastere de  
Mons.*

Recedente igitur  
tentatione Vvalde-  
trudis spinis eru-  
tis, &c. *Ibid.*  
*pag. 870.*  
*Greg. Dial. l. 2.*  
*cap. 3.*

Libera namque à  
tentatione, jure  
facta est magistra  
virtutum *Ibid.*  
*Greg. Dial. l. 2,*  
*c. 2.*

## C. XXXIX.

Ut dulcia sibi invicem vitæ verba transfunderent, & suavem cibum, &c. *Ibid.*

*Gregor. D:al. l. 2. c. 35.*

Metuebat paupertatis suæ securitatem perdere, sicut avari divites solent divitias perituras custodire. *Aff. pag. 870.*

Quæ gesta sunt hauri procul à nostris temporibus. *Ibid. pag. 867.*

Religiosorum Fratrum ac Sororum caritate compulsi. *Pag. 866.*

## XI.

*Sainte Aldegonde sœur de sainte Vaudru, fait dessein de vivre dans l'estat de la virginité.*

de la visiter en de certains jours afin que se communiquant l'une à l'autre les sentimens qu'elles avoient du bonheur de la vie éternelle, elles goutassent du moins par leurs soupirs cette agreable nourriture de la patrie celeste, dont elles ne pouvoient encore se rassasier par une pleine & parfaite joiissance. En quoi il est clair qu'elles en uoient ensemble, comme faisoient saint Benoist, & l'Abbé Servand. La bienheureuse Aldegonde faisant reflexion sur la pauvreté du monastere de Mons, & sur le petit nombre de Religieuses que sa sœur avoit avec elle, la pria de venir demeurer avec elle à Maubeuge, qui estoit une maison bien plus riche, & bien plus commode; mais sainte Vaudru la remercia de sa bonne volonté: elle estoit retenuë à Mons par les mesmes raisons qu'on alleguoit pour lui persuader d'en sortir. Cette demeure estoit incommode, mais elle aimoit cette incommodité par un esprit de mortification & de penitence; la maison estoit pauvre, mais elle y trouvoit plus de seureté pour son salut, & elle craignoit plus de perdre sa pauvreté, qu'un avare ne craint de perdre ses richesses. Sa vie estoit laborieuse, & penitente, mais Dieu la soutenoit par ses consolations, & par les autres graces. Elle eut une revelation qui l'assëura de son salut, & de celui de sa sœur, & elle reçut aussi le don des miracles. De l'argent qu'elle destinoit pour racheter des captifs, multiplia dans la balance. Elle guerit avec le signe de la croix un malade, qui n'avoit point mangé depuis trente jours. On met sa mort en l'année 686. Sa vie a esté écrite par un Auteur ancien, & qui a raconté des choses arrivées dans un temps qui n'estoit pas fort éloigné du sien. Il entreprit son ouvrage à la priere des Freres, & des Sœurs de Mons: ce qui fait voir que le monastere estoit double. Si l'on prend garde aux endroits des dialogues de saint Gregoire que nous avons marquez en marge, on jugera aisément, que cet inconnu avoit bien lû la vie de saint Benoist, & qu'il pourroit bien avoir esté Religieux de nostre Ordre.

Il faut maintenant parler de l'Abbaie de Maubeuge, dont sainte Aldegonde fut la Fondatrice. Puisque nous avons marqué que cette Sainte estoit sœur de sainte Vaudru, il n'est pas nécessaire de rien dire de ses parens, ny de la noblesse de sa famille. Dès sa jeunesse elle vécut fort devotement, & fut favorisée de visions, & de graces extraordinaires. Toutes ces visions tendoient à la détacher du monde, & à lui donner de

l'estime pour la sainte virginité. Sa mere lui parlant de se marier, elle lui répondit qu'elle ne pensoit qu'au ciel, & qu'elle ne vouloit avoir pour époux que le Sauveur du monde. Sainte Vaudru qui s'estoit déjà retirée dans la solitude, craignoit fort qu'estant jeune, belle, & riche, elle ne s'engageat dans le siecle, & c'est pourquoi elle pria Bertilane leur mere de permettre à sa sœur de la visiter, & dans leur entretien elle tâcha de la bien affermir dans le mepris du monde, & dans l'amour de la perfection. Bertilane qui esperoit toujours que sa fille prendroit le parti de se marier, lui donna de beau linge pour son usage, mais la Sainte l'offrit dans une Eglise pour servir à l'administration du baptesme. Ses parens la pressant d'épouser un grand Seigneur, elle s'enfuit, & comme la riviere de Sambre lui fermoit le chemin, on dit qu'elle la passa soutenue de deux Anges. Elle se cacha dans un lieu fort solitaire, près d'une petite Chapelle, mais comme le fond appartenoit à sa famille, elle ne put pas estre long-temps sans estre découverte. Enfin elle obtint de ses parens la liberté de garder la continence, & de vivre dans la retraite. Mais après la mort de sa mere, elle fut encore inquietée par un jeune homme nommé Eudes, qui la recherchoit en mariage. Pour se délivrer de ses importunités, elle s'enfuit dans les bois de Maubeuge, & s'y tint cachée pendant quelques jours. Aiant appris que saint Amand, & saint Aubert estoient dans l'Abbaie de Haumont, elle y courut nuds pieds, elle se presenta humblement à ces saints Evêques, & après leur avoir fait connoistre la disposition de son cœur, elle reçut d'eux le voile dans la Chapelle de saint Vâst.

Ensuite elle se retira à Maubeuge, & y fonda un monastere, dont l'Eglise fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge. Ce monastere estoit double, & composé de deux cloistres, ou logis separez, l'un pour des hommes, & l'autre pour des filles. Elle gouverna la communauté des personnes de son sexe, & eut sous sa discipline ses deux nieces Madelberte, & Alderrude, & Dieu la favorisa encore d'un don particulier de l'oraison. Pour conserver la memoire de ses visions, & de ces graces singulieres, elles les mit par écrit, & les communiqua ainsi au venerable Subin Abbé de Nivelles. Estant un jour en oraison dans l'Eglise de son monastere, elle eut revelation de l'heureuse mort de saint Amand, & de la gloire dont Dieu avoit

## XII.

*Elle bastit le  
monastere de  
Maubeuge.*

couronné ses merites, & elle en parla à saint Guilain. Le saint Abbé en prit sujet de l'exhorter à la perseverance, & à s'avancer de plus en plus dans la connoissance, & dans l'amour de JESUS-CHRIST, qui fait regner eternellement avec lui ceux qui emploient leur vie à son service. On dit que la Sainte aiant prié Dieu de la purifier en ce monde, afin qu'elle lui fut plus agreable en l'autre, il lui vint un cancer au sein, & qu'après avoir bien souffert d'un mal si fascheux, elle en mourut. Elle avoit establi une communauté de douze Religieuses à Courtfolre, qui estoit une terre de sa famille, où ses parens estoient enterrez. Estant allé visiter ce nouveau monastere, elle y trouva la fin de sa vie, & elle y fut inhumée. Mais quelques années après Aldetrude sa niece, qui lui avoit succédé dans sa charge d'Abbesse, fit transferer ses reliques à Maubeuge. Un peu avant la mort de sainte Aldegonde, sa sœur sainte Vaudru, & une Religieuse de Nivelles connurent par revelation que Dieu la feroit bien tost entrer dans la gloire du ciel. La vie de sainte Aldegonde a esté écrite par Hucbauld Religieux de saint Amand, par un Moine de saint Guilain, & par un inconnu encore plus ancien, & mesme contemporain, qui s'est principalement arresté à rapporter les visions de la sainte Abbesse.

---

## CHAPITRE XL.

*De sainte Gertrude Abbesse de Nivelles : De la fondation des monasteres de Fosse, & d'Andane.*

I.  
*Sainte Ite, ou Iduberge mere de sainte Gertrude fonde l'Abbaie de Nivelles.*

**I**L y a apparence que sainte Aldegonde, qui fit paroistre tant d'estime, & tant d'ardeur pour l'estat angelique de la virginité, fut beaucoup fortifiée par l'exemple de sainte Gertrude sa parente, qui l'avoit devancée dans le chemin de la perfection, & qui fut Abbesse du monastere de Nivelles. Sainte Gertrude eut une naissance des plus heureuses, estant sortie de parens illustres par leur noblesse, par leurs dignitez, par leur posterité, & encore plus par leur vertu. Pepin de Landen qui fut son Pere, excella en sagesse, & dans la politique; mais cette politique estoit chrestienne, & accompagnée d'une pieté solide, qui le portoit d'une part à conserver une exacte

fidélité pour le Prince, & à maintenir ses droits, & de l'autre à rendre justice au peuple, & à ne point souffrir qu'il fut opprimé; c'est l'éloge que lui donne un ancien Historien qui a écrit sa vie. Il fut Ministre d'Etat sous les Roys Clotaire second, Dagobert premier, & Sigebert troisième, & Maire du Palais d'Austrasie. La bienheureuse Itta, ou Iduberge sa femme estoit sœur de saint Modoald Archevesque de Treves. Il en eut trois enfans, sçavoir Grimoald, sainte Begge, & sainte Gertrude. Grimoald succeda à son pere dans la dignité de Maire du Palais. Sainte Begge époula Ansigisile fils de saint Arnoul Evesque de Mets, & frere de saint Clou Evesque de la mesme ville. Elle eut deux enfans, sçavoir Pepin d'Haristal ayeul du Roy Pepin, & Wilfetrude Abbessse de Nivelles, & après la mort de son mari Ansigisile, elle se fit Religieuse. Ce fut un grand avantage à sainte Gertrude d'avoir pour mere une sainte femme, qui prit un soin particulier de lui inspirer la pieté dès son enfance. Elle écoutoit ses instructions avec une humble docilité, & mettoit sa joie à les repasser dans son esprit; elle paroissoit si sage, & si réglée dans toutes ses actions, que sa vertu la distinguoit encore plus des autres filles de son âge, que l'éclat & la dignité de sa famille. Sa premiere & unique inclination fut pour la virginité; à l'âge de dix ou douze ans, elle se trouva toute resoluë à demeurer dans cet estat, & elle en fit une declaration solennelle, & que l'on peut appeller publique, quoique la chose se passat dans la maison de son pere. Un jour Pepin aiant prié le Roy Dagobert de lui faire l'honneur de dîner chez lui, lorsque ce Prince fut à table le fils du Gouverneur de l'Austrasie, le vint supplier qu'il put avoir Gertrude pour femme, quand elle seroit en âge d'estre mariée. Sa proposition aiant esté bien reçüe du Roy, & de Pepin, on appella dans la sale la mere, & la fille. On demanda à Gertrude si elle ne vouloit pas bien pour amant ce jeune homme si bien fait, & qu'elle voioit vêtu de soye, & tout brillant d'or. La réponse de la Sainte fit bien voir que le monde ne lui estoit déjà plus de rien; car sans adoucir son refus par quelque menagement, & par quelque civilité, elle declara avec quelque sorte d'indignation qu'elle ne vouloit point de cet homme, ny d'aucun autre, & qu'elle n'auroit jamais d'époux que JESUS-CHRIST. Quelques-uns disent que la passion de ce jeune homme n'estant point encore éteinte

*Hist Franc. tom.  
1. pag. 594.*

*Act. sac. 2. praefat. pag. 49.*

*Si il'um puerum  
auro fabricatum,  
serico indutum  
voluisset habere  
sponsum? Illa au-  
tem quasi furore  
repleta, respuit  
illum cum jura-  
mento, &c. Act.  
sac. 2. pag. 464.*

## CHAP. XL.

*Vers l'an 640.*

il inquieta encore le Sainte par ses recherches ; mais ils confondent cette sainte Gertrude avec une autre du mesme nom , qui vivoit du temps de Charlemagne. La Sainte estant âgée de quatorze ans perdit son pere , qui fut enterré à Landen , & depuis transferé à Nivelles , où il est reveré comme Saint. Elle continua à demeurer avec sa mere , pratiquant toujours les exercices de pieté avec elle , & lui rendant une parfaite obeissance. La bienheureuse Itte estant en peine de ce qu'elle feroit de sa fille , qui ne vouloit point se marier , trouva un fidelle directeur dans saint Amand , qui preschoit dans le pais , & bastissoit alors son Abbaie d'Elnon. Ce saint Prelat allant loger chez elle , l'exhorta à fonder aussi un monastere , & à s'y retirer avec sa fille. La sainte veuve suivit aussi tost ce conseil : elle reçut le voile , & elle bastit l'Abbaie de Nivelles située en Brabant , entre Mons & Bruxelles , & y consacra sa personne , & ses biens.

## II.

*Sainte Gertrude reçoit le voile , & est faite Abbesse.*

*Ibid. pag. 465.*

*Mentis sobrietate, verborum moderatione senilem antecedens aetatem , &c. pag. 465.*

Sa vocation fut éprouvée par mille sortes d'outrages , & d'affronts que lui firent des personnes , qui estoient choquées de sa retraite , ou qui la haïssoient par d'autres considerations. Craignant qu'à la fin on ne lui enlevat sa fille , & qu'on ne s'efforçat de la seduire , elle lui coupa elle-mesme les cheveux en forme de couronne. La Sainte reçut avec joie cette couronne comme un engagement à souffrir avec J E S U S pendant cette vie , qui est si courte , pour regner eternellement avec lui dans le ciel. Ceux qui la persecutoient s'estant adoucis , & enfin apaisez , sainte Itte presenta sa fille à des Evesques qui lui donnerent le voile. Elle lui confia aussi le gouvernement du monastere , parce qu'encore qu'elle n'eut qu'environ vingt-un an , elle en estoit capable , sa devotion , & sa charité estant jointes avec une discretion , & une sagesse , qui ne se rencontre d'ordinaire , que dans les personnes avancées en âge. Aussi elle s'acquitta tres-bien de ses obligations , travaillant à son avancement spirituel par la priere , & par le jeûne , faisant vivre dans l'exacte Observance celles qui estoient dans la force & la vigueur de la jeunesse , compatissant à l'infirmité des malades , & des foibles , assistant les pelerins , & les pauvres , & prenant soin que les ornemens , & les vases de l'autel fussent dans la decence convenable. Elle fit venir de Rome de saintes reliques , & des livres de pieté. Elle donna aussi de l'emploi à des étrangers fort habiles , qui expliquerent l'Ecriture sainte

aux

Ces Predicateurs sont sans doute saint Foillan , & saint Ultain Hibernois d'origine , & freres de saint Fursi , qui demurerent quelque temps dans la communauté des Religieux de Nivelles , car il est certain que le monastere estoit double. Mais ensuite la Sainte donna à saint Ultain la terre de Fosse , entre la Meuse , & la Sambre , au diocese de Mastrich , pour y bastir un hospital , & un monastere. Sainte Itte estant morte vers l'an 652. sainte Gertrude se trouva seule chargée de la conduite de l'Abbaie qu'elle partageoit auparavant avec sa mere. Et pour ne point se dissiper parmi tant de soins , & avoir le loisir de s'appliquer à l'oraison , elle commit les affaires du dehors aux Religieux qui en estoient plus capables , & se fit soulager à l'égard du dedans par les Sœurs les plus spirituelles , & les plus intelligentes. Par ce moien elle eut la liberté de s'adonner à la contemplation , & aux exercices de penitence. Elle lisoit sans cesse l'Ecriture sainte , & l'on dit qu'elle la sçavoit presque toute par cœur , & qu'elle reçût du saint Esprit le don d'en penetrer , & d'en expliquer aux autres les allegories , & les mysteres. Outre l'Abbaie de Fosse , elle bastit encore d'autres Eglises , & ces dépenses n'empeschoient pas qu'elle n'assistat de ses aumosnes quantité d'orphelins , de veuves , de pelerins , & d'autres pauvres : ce qui fait juger que son monastere estoit fort riche , ou qu'elle estoit secouruë de la liberalité de ses parens.

L'austerité de son abstinence , & de ses veilles aiant entierement ruiné sa santé , elle fut inspirée de se demettre de sa charge d'Abbesse , & du consentement des Religieux , & des Religieuses de son monastere , elle mit en sa place sa niece Wilfetrude. Elle vécut encore trois mois , ou selon d'autres trois ans après sa demission , & employa ce temps à de saints exercices , & principalement à la priere , & à exhorter ses Sœurs au service de Dieu. Bien loin de quitter ses austeritez , elle se revêtit en secret d'un rude cilice , *ne voulant point que son corps ressentit aucun soulagement en ce monde , mais seulement dans la resurrection , & lorsque les justes brilleront comme autant de soleils dans le royaume de leur Pere celeste.* Son extrême langueur lui faisant juger que la fin de sa vie estoit fort proche , elle témoigna qu'elle ne vouloit point que l'on mit sur son

Kkkk

---

III.  
*Fondation du  
monastere de  
Fosse.*

*Menard. Obser-  
vat. in Martyrol.  
pag. 501.*

*Ut penè omnem  
Bibliothecam di  
vinæ legis memo-  
riæ reconderet  
Aët. sac. 2. pag.  
465.*

---

IV.  
*Demission de  
sainte Gertrude ,  
& sa mort.*

*Ces diverses opi-  
nions viennent de  
la differente lectu-  
re des manuscrits.*

*Ne ( corpusculū )  
ullam in hac vita  
haberet suaviterem  
refrigerii , &c.*

## CHAP. XL.

Quod res superflua nihil morientes, nec viventes adjuvare possent.  
*Ibid. pag. 467.*

Sacratissimum Christi corporis, & sanguinis viaticum accepit.  
*Ibid. pag. 467.*

Dum ibidem ego, & alius Frater Richinus nomine fuillemus evocati *Ibid.*

In monasterio Treverense. Les *scz* ans conviennent qu'il y a eueur dans les manuscrits. *Ibid. pag. 468*

*Bolland. 18.*

*Murt. pag. 597.*

*Ca ol. Coine.*

*Annal Franc an. 659. n. 2.*

Æqualem servitutis militiam bacularunt. *Act. sac. 2. pag. 468.*

Ces paroles sont prises de la Regle de saint Benoist.

Æqualem servitutis militiam bacularunt. *cap. 2.*

côrps aucun drap, ny aucun suaire de toille, mais qu'on l'enfêvelit revêtu de son cilice, & couvert d'un voile de vieux drap, dont lui avoit fait present une Religieuse étrangere, qui avoit logé dans son Abbaie, adjoutant pour raison *que les ornemens superflus d'un tombeau ne servoient de rien ny aux vivans, ny aux morts.* Comme la penêe de la mort luy donnoit tout ensemble & de la crainte, & de la joie, elle envoya un Religieux au monastere de Fosse, pour faire sçavoir à saint U'tain l'estat où elle estoit, & lui demander si Dieu ne lui avoit point revelé quand elle mourroit. Le Saint répondit que sans doute elle fortiroit du monde le jour suivant, & qu'elle devoit se rassurer parceque *saint Patrice Evesque, & les saints Anges estoient prests de recevoir son ame avec honneur.* La Sainte passa la nuit en priere avec les Sœurs. Le matin un peu avant midi on lui donna pour viatique le corps, & le sang de nostre Seigneur, & le Prestre finissant l'oraison, elle rendit l'esprit âgée de trente trois ans. Sa mort arriva en un Dimanche 18. de Mars l'an 658, le lendemain de la feste de saint Patrice, ou selon d'autres le 17. de Mars de l'an 659. auquel jour saint Ultain Hibernois celebroit la memoire de ce saint Apostre de son pais. Les Religieuses estant dans une extreme tristesse, pour les consoler on appella deux Religieux, sçavoir celui qui a écrit la vie de la Sainte, & un autre nommé Richin. Cet Auteur témoigne qu'entrant dans la cellule de la Sainte, ils sentirent une tres-agreable odeur qui sortoit de son corps. Elle fut enterrée dans une cisterne, ou fosse qu'elle s'estoit fait preparer longtemps auparavant. Le jour mesme que Dieu l'appella au repos du ciel, elle se fit voir à Modeste Abbessè d'un monastere de Treves, ou plustost de celui de Reniremont. Elles avoient esté liées d'une parfaite amitié, qui estoit entretenuë par leur commun engagement à servir Dieu dans la milice du cloistre, & par la fidelité, & le zele avec lequel elles s'acquittoient de ce devoir. Sainte Gertrude n'oublia pas son amie, & au mesme instant que son ame sortit de son corps, elle apparut à Modeste, qui prioit Dieu dans l'Eglise de Remiremont, devant l'autel de la sainte Vierge. Le lendemain saint Clou Evesque de Mets passant par cette Abbaie, Modeste lui découvrit sa vision, dont la verité fut reconnuë par les nouvelles que l'on reçût de la mort de sainte Gertrude. Dix ans après le feu s'estant pris au monastere de Nivelles, les Religieux, & les

Religieuses perdoient l'esperance de pouvoir le garentir d'un entier embrasement, mais la Sainte parut avec son voile sur le refectoir, & éteignit l'incendie.

Vilfetrude, & Agnes lui succederent l'une après l'autre dans le gouvernement de l'Abbaie. La premiere estoit sa niece, ou selon d'autres sa cousine: elle n'avoit pas alors plus de vingt ans, mais comme elle avoit esté élevée dès son enfance par la Sainte; elle avoit acquis un fond de vertu, & de sagesse, qui la rendoit capable de cette charge dans un âge si peu avancé. Aussi elle en remplit les obligations, meslant la douceur avec la fermeté, traittant favorablement celles qui estoient humbles, & rangeant dans leur devoir les fieres, & les superbes. Des personnes éminentes qui la devoient proteger, lui firent d'abord bien de la peine, & emploierent premierement la persuasion, & ensuite la violence pour l'obliger à quitter l'Abbaie, & pour s'en approprier les terres, & les revenus. Mais après qu'elle eut beaucoup souffert, nostre Seigneur appaisa cet orage; ceux qui la persecutoient, lui devinrent amis, & au lieu d'usurper le bien du monastere, ils y firent des donations. Estant tombée dans une maladie qui la tint cinquante jours au lit, elle fit selon sa coutume de grandes aumosnes aux pauvres, elle pardonna à ceux qui l'avoient offensée, elle reçut avec une humble reconnoissance les dernieres marques d'affection que lui donnerent les personnes de sa communauté, & s'estant ainsi preparée à la mort, elle rendit l'esprit. Sa mort arriva la dixième année depuis son établissement dans la charge d'Abbesse. Les Religieuses élurent en sa place la mere Agnes, qui avoit esté aussi nourrie, & instruite par sainte Gertrude, & qui voiant les miracles, qui confirmoient la persuasion que l'on avoit de la gloire de cette Sainte, fit bastir une Eglise en son honneur. Elle ne manqua pas d'y mettre le lit de sainte Gertrude, lequel estoit salutaire aux malades, & leur rendoit souvent la santé. Nous avons déjà remarqué que la vie de cette Sainte a esté écrite par un Auteur contemporain.

Un peu avant sa demission saint Foillan, & trois de ses disciples allant de Nivelles à Fosse pour rendre visite à saint Ultain, furent tuez dans un bois par des scelerats. Sainte Gertrude fit rapporter leurs corps à Nivelles, où ils sont reverez comme Martyrs. Celui de saint Foillan repose dans l'Eglise de Fosse. On a basti une Abbaie de l'Ordre de Premonstré dans le lieu de leur martyre.

K k k k ij

## C H A P. XL.

Ut nullus monachorum, vel virginum, &c. ullam spem haberet.

Act. Jac. 2. pag.

469.

## V.

Vilfetrude & Agnes Abbeses.

Ibid. pag. 466.

## VI.

Saint Foillan Martyr.

Molan. indic. sanct. Belg. p. 33.  
Menard. Observat. in Martyrol. pag. 900.

## CHAP. XLI.

## VII.

*Sainte Begge  
Abbesse d'Andane.*

*Virginesque sa-  
eras in servitutum  
divinam perpetua  
stabilitate ordina-  
ret. Act. sac. 2.  
nos. pag. 471.*

*Vide prefat. Io.  
Mabil. Act. tom.  
2. n. 31.*

Le Duc Ansigisle mari de sainte Begge sœur de sainte Gerrude aiant esté tué, cette sainte veuve alla à Rome, y obtint du Pape Adeodat des reliques de quelques Saints, & à son retour fonda le monastere d'Andane dans le Comté de Namur. Elle y bastit sept Eglises en memoire des sept principales Eglises de Rome qu'elle avoit visitées. Les Religieuses de Nivelle contribuèrent à l'establissement de son Abbaie lui donnant des reliques, des livres spirituels, & quelques anciennes Sœurs de leur communauté, pour introduire la regularité dans Andane. Sainte Begge en fut la premiere Abbesse, & y gouverna *des filles, qui s'engagerent au service de Dieu pour toujours, & par une stabilité perpetuelle.* Je rapporte exprés ces termes qui sont d'un ancien Auteur, pour faire voir que ces servantes de Dieu, qui demeuroient dans le monastere d'Andane, aussi bien que dans ceux de Nivelle, de Mons, & de Maubeuge estoient de veritables Religieuses attachées au cloistre par des vœux, & dont l'estat estoit bien different de celui de ces Chanoinesses qui y sont aujourd'hui, & que l'on sçait avoir liberté de retourner au siecle, & de s'engager dans le mariage; car l'Eglise de France ne commença à voir de Chanoinesses que sous le regne de Charlemagne, ou de Louis le Debonnaire, auquel temps le Concile d'Aix-la-Chapelle leur prescrivit une Regle tirée de saint Cyprien, de saint Jérôme, & de quelques autres Peres, & encore elles portoient l'habit noir, & après leur profession elles ne pouvoient plus rentrer dans le siecle.

## CHAPITRE XLI.

*De saint Remacle, de saint Theodard, & de saint Lambert  
Evesque de Mastrich: De la fondation des Abbaies  
de Cougnon, de Starvelo, de Malmedi, de saint Tron,  
de Munster-Bilsen.*

I.  
*Saint Remacle  
Abbé de Soli-  
gnac.*

Les monasteres de Nivelle, de Fosse, & d'Andane estoient alors dans le diocèse de Mastrich, où saint Amand eut pour successeurs saint Remacle, saint Theodard, & saint Lambert, qui, soit devant, ou après l'Episcopat,

exercerent la profession monastique. Saint Remacle estoit de l'Aquitaine, & vrai semblablement du Berri. Son pere Albu- ce, & Matrinie sa mere, qui estoient des personnes nobles, l'envoierent à la Cour, & le recommanderent à saint Eloi. Il fut Officier du cabinet du Roi & du nombre des Referendaires, si l'on en croit les Actes de saint Bercaire, que l'on dit avoir esté son disciple. Aiant quitté cet emploi, il se rendit auprès de saint Sulpice Archevesque de Bourges, il demeura quel- que temps avec ce saint Prelat, afin de profiter de ses instru- ctions, & de son exemple, & s'estant bien affermi dans la pieté, il alla se faire Religieux dans le nouveau monastere de Solignac. Saint Eloi qui en estoit le Fondateur, remarqua en lui tant de sagesse, & de vertu, qu'il crut pouvoir seurement lui en confier l'administration. Il fut donc fait Abbé de cette maison, & il y establit un bon ordre, & une exacte obser- vance qui édifia tout le pais. Saint Oüen qui avoit veu de ses propres yeux la discipline de cette communauté en parle avec grand éloge, & témoigne que les moines de Solignac éga- loient, ou surpassoient en regularité les plus parfaits Religieux de France.

Le merite de saint Remacle le rendant celebre, saint Sige- bert qui regnoit dans l'Austrasie, l'appella auprès de lui, & après qu'il eut esté ordonné Prestre, le choisit pour Superieur d'une Abbaie que ce Prince avoit fondée à Cougnon, afin d'en instruire les Religieux, & de leur apprendre à servir Dieu *selon la tradition des Peres*. C'est ainsi que parle Norger, qui avoit lû sans doute la charte de la fondation, qui porte que l'inten- tion de Sigebert estoit de bastir ce monastere *selon la tradition des Peres*, & qu'il y mettoit pour Abbé saint Remacle afin que l'on y vécut *selon l'ordre, & les maximes des anciens Peres*: ce qui semble marquer une discipline tirée de plusieurs Regles, & principalement de celles de saint Benoist, & de saint Co- lomban, qui estoient le plus en usage dans les monasteres de France.

La demeure de Cougnon paroissant incommode au saint Abbé, parce qu'il y avoit aux environs des personnes puissan- tes, qui troubloient le repos des Religieux, il persuada au Roi de bastir deux autres Abbaies dans les Ardennes, sçavoir celle de Stavelo dans le diocese de Mastrich, & celle de Mal- medi dans celui de Cologne. Pendant que l'on travailloit à ces

*Act. sac. 2. pag.*  
488. & 834.

*Audoen. vita*  
*sancti Elig. l. 1.*  
c. 16.

## II.

*Il est fait Abbé*  
*de Cougnon, de*  
*Stavelo, & de*  
*Malmedi.*

Juxta traditio-  
nem Patrum . . .  
Secundum ordi-  
nem, & monita  
antiquorum Pa-  
trum . . .

## III.

*Il succede à*  
*saint Amand*  
*dans l'Evesché*  
*de Mastrich.*

*Il y a des Auteurs*  
*qui ne mettent la*  
*fondation de ces*  
*deux Abbaies que*  
*sous le Pontificat*  
*de saint Remacle.*  
*Voiez sa vie par*  
*Norger au 3. de*  
*Sept. dans Surin.*

nouveaux establissemens, saint Amand se demit de l'Evesché de Mastrich, & on lui substitua saint Remacle, qui ne manqua pas de marcher sur les traces de son predecesseur. Car il continua à instruire les peuples par de frequentes predications, il s'appliqua de tout son pouvoir au soulagement des pauvres, il observa dans toute sa conduite une profonde humilité, & il fut un modele de cette vertu pour tous les fidelles. Les monasteres de Stavelo, & de Malmedi estant en estat d'estre habitez par des serviteurs de Dieu, qui devoient vivre selon la Regle des autres communautez, & la tradition des Peres, le Saint en fit la dedicace avec la permission de Cunibert Evesque de Cologne. Le Roi Sigebert y donna une grande partie de la forest avec des terres, & des dixmes. Le Saint establit saint Theodard Abbé des deux monasteres, & continua à faire les fonctions de l'Episcopat; mais quelques années après poussé de l'esprit de Dieu, qui le rappelloit à la solitude, il quitta son Siege du consentement du Roy Childeric second, & du Clergé, & il leur fit agréer que saint Theodard fut mis en sa place.

## IV.

*Il retourne à Stavelo, & y meurt.*

*Act. pag. 493.*

Il se retira ensuite dans Stavelo, & il en prit la conduite, mais il establit Papolen son disciple dans Malmedi, pour y maintenir le bon ordre, & la Regle, laquelle selon le témoignage de Notger, estoit celle de saint Benoit, soit qu'elle y fut gardée seule, ou jointe à d'autres. Au lieu de douze lieues d'estenduë que le Roy Sigebert lui avoit donnée dans la forest, le Saint se contenta de six, & pour les posséder paisiblement il obtint des lettres de Childeric dattées de l'an huitième du regne de ce Prince, c'est-à-dire de l'an 667. Sa reputation attira dans son monastere quantité de personnes nobles, qui vinrent se soumettre à sa discipline. Il marchoit devant eux dans la voie étroite de la perfection, mortifiant sa chair par le jeûne, & par les veilles, faisant succeder la lecture des livres divins à l'oraison, & à la psalmodie, exerçant la charité envers les pauvres, & marquant plutost par ses actions, que par ses paroles que *JESUS-CHRIST estoit sa vie, & que la mort lui seroit un gain, & un bonheur.* Un peu avant que de mourir il appella auprès de lui les Peres, & les Freres des monasteres de Stavelo, & de Malmedi, & entr'autres instructions qu'il leur donna, il les avertit de cultiver toujours leur esprit par l'estude de l'Ecriture sainte, & par la meditation des maximes du salut, d'obeir aux Superieurs, & de ne point refuir le travail, & les

*Sur. 3. Sept.*

emplois penibles, quand l'Abbé veut qu'ils s'y occupent, de confesser leurs pechez, & de découvrir leurs tentations à leurs Peres spirituels, sans estre retenus par une mauvaise honte, qui nourrit le mal, & empesche que l'on n'y apporte remede, de souffrir patiemment la pauvreté, s'il arrivoit qu'ils vinssent à manquer des choses necessaires, de garder la chasteté, comme le plus precieux de tous les thresors, d'éviter l'orgueil comme un vice, qui rend l'homme esclave du demon, & enfin de vivre ensemble dans une liaison, & une concorde d'autant plus étroite, qu'à l'avenir les deux monasteres seroient sous le mesme Pasteur, & n'auroient qu'un mesme Abbé. Saint Remacle mourut vers l'an 664. Sa vie a esté écrite par un Moine de Stavelo, qui a composé son ouvrage dans le neuvième siecle, & depuis par Notger Evesque de Liege, & par Heriger Abbé de Lobe.

Saint Theodard disciple, & successeur de saint Remacle, soustint, & honora son ministere par son zele, & par sa vigilance. Estant Abbé il aimoit mieux paroistre tel par ses actions, que par les honneurs, & les déferences qu'on lui rendoit. Il s'accommodoit à la diversité des esprits, pour les acquerir tous à JESUS-CHRIST. Lorsqu'il fut Evesque, il se proposa pour modele l'Apostre saint Paul. Il pratiquoit le premier les vertus qu'il recommandoit aux autres. Son zele pour restablir son Eglise dans la possession de la pluspart de ses biens, dont elle avoit esté dépoüillée il y avoit bien trente ans, lui cousta la vie, mais lui fit obtenir la couronne du martyre. Ceux qui avoient usurpé ces terres ne voulant point les restituer, il crut qu'il devoit du moins en porter ses plaintes au Roy, qui estoit Childeric second. Ses parties craignirent que ce Prince ne les obligeat à se desaisir de ce qu'ils avoient usurpé, & pour prevenir cet effet de sa justice, ils assassinèrent le Saint dans la forest de Bivald vers la ville de Spire. Non contents de lui oster simplement la vie, ils le firent mourir cruellement le taillant en pieces, lui coupant la teste, les bras, & les jambes. Le Saint expira priant pour ses ennemis à l'exemple du Sauveur. Ses gens l'avoient abandonné dès que ces meurtriers avoient paru, & il resta seulement un jeune garçon, qui se cacha dans le bois, pour voir ce qui arriveroit à son maistre. Ce garçon prit soin de l'enfvelir non loin du lieu, où il avoit souffert le martyre. Il se fit quantité de miracles à

---

 V.

*Martyre de  
saint Theodard  
Evesque de  
Mastricht.*

*Surius 10. Sept.*

## CHAP. XLI.

VI.  
*Saint Lambert disciple, & successeur de saint Theodard.*

Divinis dogmatibus, & monasticis disciplinis.  
*Act. sac. 3. part. 1. pag. 70.*

Si licitum ei fuisset propter institutionem canonicam. *Ibid. pag. 71.*

VII.  
*Il est chassé de son Siege, & se retire dans le monastere de Stavelo.*

VIII.  
*Obeissance & mortification de saint Lambert.*

son tombeau, & depuis saint Lambert le transféra à Liege.

Il est certain que saint Lambert naquit à Mastrich. Quelques-uns ajoutent qu'il eut pour pere le Comte Aper, & pour mere Herisplende, qui n'estoit pas moins noble que son mari. Il eut d'habiles maistres, qui lui enseignèrent les principes de la pieté, & les lettres humaines. On met en ce nombre saint Landoald Archiprestre, mais cela n'est pas sans difficulté. Les parens de saint Lambert le mirent ensuite auprès de saint Theodard, pour estre instruit dans les choses divines, & dans la discipline monastique. Ce Prelat fut si satisfait de sa conduite, & reconnut en lui tant de talent pour le ministere de l'Eglise, qu'il l'auroit volontiers choisi pour son successeur, si les saints Canons lui eussent laissé cette liberté. Après sa mort le Roy Childeric, & le Clergé de Mastrich accomplirent ce qu'il avoit souhaité, lui substituant saint Lambert, qui n'avoit alors que vingt-un an, si l'on en croit un des Ecrivains de sa vie. La crainte de Dieu, dont il estoit tout penetré le pressa aussi-tost de s'acquitter de son devoir; on vit chaque jour croistre son zele, & son application à toutes sortes de bonnes œuvres. Childeric en eut de la joie, & lui témoignoit plus d'affection qu'à tous les autres Prelats, & à tous les Officiers de la Cour.

Après la funeste mort de ce Prince, qui estoit son protecteur, il s'éleva contre lui une persécution, qui le priva injustement de son Siege. Quelques-uns attribuent fort probablement cette violence au fameux Ebroin, qui sorti du cloistre de Luxeuil, taschoit de rentrer dans ses charges, & degradoit toutes les personnes qu'il jugeoit ne lui estre pas favorables. On mit en sa place le miserable Faramond, qui n'usa de sa dignité que pour vivre dans le luxe, & dans l'orgueil du siecle, qui durant sept ans opprima plutost, qu'il ne gouverna son Eglise, & qui se souilla de divers crimes. Le Saint fut abandonné de tous ses Officiers, il ne demeura auprès de lui que deux jeunes hommes, avec lesquels il se retira dans le monastere de Stavelo. Il y vécut comme un parfait Religieux, dans les saints exercices de l'oraison, & du jeûne, & joignant le travail du corps à l'austerité de l'abstinence. On jugera de son exactitude dans la regularité par une insigne action rapportée dans ses Actes.

Saint Lambert se levant au milieu de la nuit pour faire oraison

oraison en particulier , une de ses sandales lui échappa des mains , & tombant sur le plancher , fit assez de bruit pour reveiller les autres Religieux , qui reposoient auprès de lui dans le dortoir. L'Abbé entendant ce bruit , & ne sçachant pas qui l'avoit fait , dit *que celui qui a fait ce bruit , aille prier Dieu devant la Croix*. C'estoit une croix , qui estoit exposée à l'air vrai-semblablement dans le cloistre , ou devant l'Eglise. Le saint Evesque obeit aussi tost à ce commandement , & laissant ses habits qu'il tenoit entre ses mains , il s'en alla prier devant cette croix estant nuds pieds , & couvert seulement d'un rude cilice , bien qu'il fit un froid tres-rigoureux. Il y passa du moins trois ou quatre heures en oraison les bras étendus. Les Religieux se chauffant après les Matines , l'Abbé leur demanda s'ils estoient tous ensemble , & on le fit souvenir qu'il en avoit envoyé un à la croix : il ordonna qu'on le fit revenir , & fut bien surpris quand il sceut que c'estoit le saint Prelat à qui il avoit imposé cette penitence , & qu'il estoit tout gelé de froid , & couvert de neige. Il l'envoia prier de rentrer au plus tost , & dés qu'il parut dans le chauffoir , l'Abbé & les Religieux se prosternerent à ses pieds , & lui demanderent pardon. *Dieu vous le pardonne* , répondit le Saint , *de quoi puis-je me plaindre , si j'ai esté réduit à souffrir la nudité , & le froid , n'est-ce pas ainsi qu'il faut traiter son corps , selon la parole de saint Paul*. Les Religieux craignant qu'il n'en fut malade , preparerent un bain pour le rechauffer , & après qu'il en fut sorti lui donnerent d'autres habits.

La mort d'Ebroin arrivée vers l'an 681. aiant changé la face des choses dans l'Austrasie , on deposa le faux Evesque Faramond , & l'on restablit saint Lambert dans sa dignité. Ce ne fut pas sans peine qu'il quitta la solitude , & le repos , dont il jouissoit depuis sept ans. Il fallut le tirer du cloistre comme par force , & quoiqu'il y menat une vie si penitente , & si laborieuse , il fit voir qu'il en preferoit l'humble , & seure obscurité à la grandeur , & aux dangers de la charge pastorale. Se soumettant néanmoins à la volonté de Dieu , il reprit la conduite de son Eglise. Il continua de s'habiller d'une maniere simple , & pauvre. Il se tenoit toujours en la presence de Dieu , & faisoit toutes ses actions dans le dessein de lui plaire. Un de ses premiers soins fut de visiter son diocese , qui avoit esté si long-temps negligé. Pendant ses visites , lorsqu'il alloit dans

## CHAP. XLI.

Arreptisque scandalibus , &c. qui istum sonum fecit statim ambulet ad crucem . . . Hic obedientiam sine mora sequens , relictis omnibus quæ habebat in manibus , &c. *Ibid.*

pag. 71.

Vide cap. 5. Reg. S. Bened.

Data sit vobis à Deo indulgentia , ut Paulus dixit , quia in frigore & nuditate subijcio corpus meum. *Ibid.* pag. 72.

## IX.

*Il est restabli dans son Siege.*

Oculum mentis suæ ad Dominum semper defixum habebat , &c. in vestimento vilis. &c. *Ibid.* p. 72.

## CHAP. XLII.

Quando monasteria visitabat, eleemosynam predicatio secuta est. *Ibid.*

## X.

*Martyre de saint Lambert.*

quelque monastere, il y faisoit l'aumosne avant le sermon. Il y avoit encore des paiens dans le petit pais de Texandrie, qui fait partie du territoire de Liege. Le Saint leur prescha la foi, & après les avoir convertis, il renversa leurs Idoles, & ruina les temples de leurs faux Dieux.

Ses travaux furent enfin consommez par le martyre. On ne convient pas de la cause, ny du temps de sa mort, & les Auteurs sont partagez sur ces deux points. Nous dirons ici ce qui paroist de plus certain, & de mieux prouvé. Gallus, & son frere Riold, parens de Dodon Officier de Pepin Maire du Palais, troubloient l'Eglise de Mastrich, dans la jouïssance de ses biens, ils en maltratoient les fermiers, & les serviteurs; & comme ils avoient grand credit, & grand pouvoir, il n'estoit pas possible de se garentir de leurs violences. Les amis de saint Lambert, & principalement ses deux neveux en avoient un extreme chagrin, & en estoient fort irritez, soit par un zele pour la justice, ou mesme pour leur propre interest, & parce que les outrages qu'on faisoit à leur oncle, s'estendoient, & retomboient sur eux. Ils se virent enfin poussez à bout, & reduits à perir eux-mesmes, s'ils ne détruisoient, & ne faisoient perir les autres. Dans cette extremité ils s'unirent tous ensemble, & ne consultant que leur ressentiment, & leur passion, ils assassinerent Gallus, & son frere. Le Saint n'eut point de part à leur crime, ou parce qu'ils ne lui parlerent de rien, ou que s'ils lui découvrirent leur dessein, il le blasma comme une chose injuste, & contraire aux loix divines & humaines. Dodon bien affligé de la mort de ses deux parens, resolut de venger leur sang, il se fit accompagner de ses domestiques, & de soldats, & il alla attaquer une maison, où estoit le saint Evesque avec ses deux neveux, & plusieurs de ses amis. Ses neveux se mirent d'abord en défense, & repousserent à coups de baston des soldats, qui estoient entrez par une porte qu'ils avoient enfoncée. Mais le Saint jugeant bien qu'ils alloient estre accablez par la multitude de leurs ennemis, les appella dans sa chambre, leur fit souvenir du crime qu'ils avoient commis, & les exhorta à en demander pardon à Dieu, & à souffrir la mort dans un esprit de penitence. Après qu'ils se furent retirez, tout innocent qu'il estoit il pratiqua lui mesme l'avis qu'il venoit de leur donner, il se prosterna à terre, il estendit les bras en forme de croix, & pendant qu'il faisoit ainsi sa priere,

*Ceci paroist par le discours du Saint à ses neveux.*

Recordate quod rei & noxii vos in crimine isto fuistis. . . quod tunc egistis injustè, modo recipite justè. Quid ad me vos venitis, &c. *Ibid. pag. 75.*

*Extensis brachiis in cruce, &c. Ibid.*

il fut percé d'un javelot qu'on lança de dessus le toit de la maison. Son martyre arriva à Liege sur la Meuse, vers l'an 708. Ceux de ses domestiques qui échapperent à la fureur des gens de Dodon, mirent son corps dans un bateau, & le conduisirent à Mastrich. Dieu le rendit illustre par quantité de miracles. Il s'en fit de si éclatans dans le lieu où il avoit esté tué, que ce fut un motif à saint Hubert son successeur de transférer son corps, & son Siege episcopal de Mastrich à Liege, qui n'estant alors qu'un village est devenu depuis une grande ville. La vie de saint Lambert a esté écrite dans le huitième siecle par Godeschalque Diacre de son Eglise, & depuis par d'autres.

On bastit trois monasteres dans le diocese de Mastrich, sçavoir Sarcing, Dinan, & Bilsen. Le premier qui subsiste encore aujourd'hui, reconnoist pour Fondateur saint Tron, dont il porte le nom. Saint Tron estoit François d'origine. Il naquit dans le pais d'Haspengaw, & la naissance lui donna tous les avantages quel'on considere le plus dans le monde. Car outre que ses parens estoient nobles, & fort riches, il estoit bien fait, d'un naturel heureux, & d'un esprit ouvert & solide. Mais dès son enfance, & pendant tout le cours de sa vie, il fit voir qu'il n'estimoit rien que la pieté, & la grace de Dieu. L'amour des pauvres prevint, ou suivit de bien prés en lui l'usage de la raison. Estant encore enfant il leur donnoit ce qu'il avoit, & quelquefois ses habits. Ses parens l'en reprenoiert avec menaces de le chastier: mais quoiqu'il leur fut soumis en toute autre chose, il ne faisoit point scrupule de leur desobeir en ce point. Se trouvant un jour à la campagne, il assembla des pierres, & posa comme il put les fondemens d'une Chapelle, promettant à Dieu de bastir une Eglise lorsqu'il seroit grand. Une femme le voiant travailler de la sorte, se moqua de lui, & ruina son petit ouvrage, mais ce ne fut pas impunement, car elle perdit aussi tost la veüe, & Dieu ne la lui rendit qu'après que le Saint eut prié pour elle. Ses parens lui aiant laissé une riche succession, il fut averti par un Ange d'aller trouver saint Remacle Evesque de Mastrich, afin d'apprendre de lui ce qu'il devoit faire. Ce saint Prelat qui sçavoit par revelation que ce jeune homme le devoit venir consulter, le reçut avec une charité paternelle, lui remit en memoire qu'il avoit fait vœu de fonder une Eglise, & pour s'en acquitter,

---

 XI.

*Fondation de  
l'Abbaye de  
Sarcing, ou de  
saint Tron.*

## CHAP. XLII.

\* On y gardoit du  
sang de S. Estienne  
Voyez les Actes  
Sac. 2. pag. 1076.

Quid sibi vult hic  
de Hasbanix par-  
tibus huc adveni-  
ret, ut otiosus hic  
comederet panem,  
numquid in partia  
sua defuit ei panis?  
*Ibid. pag. 1077.*

lui conseilla de donner son bien à la Cathedrale de Mets, qui est dediée à saint Estienne\*, & de se mettre sous la discipline de saint Clou, qui en estoit Evesque, afin qu'il le fit instruire dans les lettres saintes, & le disposat à recevoir les Ordres. Saint Tron suivit ponctuellement ce conseil, il offrit la succession de ses parens à l'Eglise de Mets, & saint Clou ordonna au Thresorier de la Cathedrale de lui enseigner la science Ecclesiastique. Le Saint fit un rude noviciat sous un tel maistre; cet homme estoit dur, & fascheux, & il traita d'abord saint Tron, comme si c'eut esté quelque miserable, qui poussé par la necessité, fut venu chercher du pain à Mets. Le jeune disciple souffroit ces mauvais traitemens avec une patience invincible, & c'est ici un des plus remarquables endroits de sa vie, mais enfin Dieu prit sa défense. Un jour le Thresorier aiant dit en colere qu'il vouloit bien avoir mal aux dents quand cet apprentif pourroit chanter par ordre le pseautier, le mal qu'il s'estoit souhaité sous cette condition, lui arriva: car un an après saint Tron recita par cœur tout le pseautier, & aussitost ce cruel maistre fut attaqué d'un furieux mal de dents, qui le tourmenta tellement qu'on le croioit possédé, & dont enfin il mourut. La punition de cet homme fit un grand éclat, saint Clou en entendit parler, & comme il reconnut encore par d'autres marques la sainteté du jeune homme, il redoubla de beaucoup l'estime qu'il avoit déjà pour lui, & depuis il l'aima toujours comme son fils. Saint Tron aiant quitté l'habit de laïque, reçut la tonsure, & se devoüa au service de Dieu dans la Cathedrale de Mets. Cet engagement lui fut un nouveau motif de s'avancer dans la pieté, & dans les lettres; il s'y appliqua avec ardeur, & il reçut par le ministère de saint Clou l'Ordre du Sacerdoce. Quoique le saint Evesque l'aimât avec tendresse, preferant l'utilité du prochain à sa propre satisfaction, il voulut bien l'éloigner de lui, & l'envoier dans le pais de Haspengavv, afin qu'il y travaillat au salut des ames. Le Saint retourna donc à Mastrich, & aiant obtenu de saint Remacle la permission de prescher dans son diocèse, & d'y bastir une Eglise, il y fonda le monastere de Sarcing en l'honneur de saint Quentin, & de saint Remi.

## XII.

Et de celui de  
Bruges par saint  
Tron, qui mou-  
rut à Sarcing.

Cette fondation fut tres-avantageuse au pais, car outre qu'il forma à la vertu quantité de disciples, parmi lesquels il y avoit des personnés nobles, & qu'il éleva de jeunes enfans dans son

cloître, il eut soin d'instruire dans les devoirs du Christianisme le peuple des environs, & d'assister les pauvres. Toutes les nuits il avoit coutume de sortir de son monastere, & d'aller visiter alternativement deux Eglises, qui en estoient assez éloignées, & dont l'une estoit dediée à saint Martin, & l'autre à sainte Geneviève. Outre le monastere de Sarcing, le Saint en fonda encore un à Bruges, qui fut habité de quatre-vingt Religieux. Estant prest de mourir, il appella auprès de lui ses disciples, & voiant qu'ils pleuroient, il leur dit qu'ils devoient plutost se rejouir de ce qu'il alloit estre délivré de la prison de son corps, & jouir de la presence de Dieu; il les exhorta au mepris de la vie presente, & à l'amour des biens éternels, & rendit l'esprit. Sa mort arriva vers l'an 698. Il fut enterré dans l'Eglise de Sarcing, qui devint celebre par les miracles qui se firent à son tombeau. Comme le Saint avoit donné son bien à la Cathedrale de Mets, son monastere fut depuis sous la protection particuliere des Evesques de cette Eglise, & cela a duré jusqu'à l'an 1227. La vie de saint Tron a esté écrite par un Diacre nommé Donat, par les Abbez Guichard, & Thierrî, & par d'autres Auteurs. Donat qui est le plus ancien, dedia son ouvrage à Angelram Evesque, ou (comme il parle) Archevesque de Mets, qui mourut vers l'an 800. Rodulfe Abbé de saint Tron qui a composé la chronique de son monastere dans le douzième siecle, a douté si ce Saint, & ses disciples avoient esté effectivement de la profession monastique, à cause que Donat ne les qualifie point Moines, mais il y a d'autres expressions dans cet Auteur, qui jointes à une charte donnée en faveur de Grimo Abbé de ce monastere, font juger vrai-semblablement qu'ils estoient Religieux. Aussi Thierrî parlant de la mort du Saint, dit qu'il s'y trouva des Prestres, & des Moines, dont il estoit le maistre.

Il y avoit autrefois à une demie lieuë de Dinan une Abbaie fondée par saint Hadelin gentilhomme de l'Aquitaine, qui passa dans le Pais-Bas avec saint Remacle, ou qui y estant venu ensuite, demeura avec lui dans le monastere de Cougnon, ou dans celui de Stavelo. Ce saint Evesque le voiant fort propre pour la vie solitaire, lui conseilla de s'aller establir vers la riviere de Lesch à une demie lieuë de Dinan, & de le venir voir de temps en temps. Saint Hadelin suivit son conseil; il se retira dans ce desert appellé *le milieu des quatre mons* avec

*Spicil. tom. 7.  
pag. 345.*

*Abba Grimo nomine regulariter  
præesse videtur.  
Vide not. Ioan.  
Mabill. A7. fac.  
2. pag. 1069  
Surius 22. Nov.  
vemb.*

---

### XIII.

*Monastere de  
saint Hadelin.*

*A7. ibid. pag.  
1013.*

quelques Solitaires , & il servit Dieu dans la priere , & dans le jeûne , mort à tous les plaisirs du monde , & vivant dans l'esperance de la felicity du ciel. Pepin Maire du Palais , & sa femme Pleétrude l'allerent voir. Ils furent tres-édifiez du discours qu'il leur tint touchant l'obligation qu'avoient les Princes de s'assujettir à J E S U S- C H R I S T Roy des Roys , & de gouverner les Estats suivant les regles , & les maximes de l'Evangile , & ils lui donnerent quelques terres. Trois freres du voisinage lui offrirent , & cederent aussi ce qu'ils possédoient dans ce quartier-là. Il fit des miracles , & reçut encore quelques donations. Avec ce secours il bastit le monastere de Selle , & en prit la conduite. Il instruisoit ses disciples par ses paroles , & encore plus par son exemple. Pour estre plus disposé à l'oraison , & pour acquerir plus aisement la pureté du cœur , il éloignoit le plus qu'il pouvoit son esprit du soin des choses de la terre. Il talchoit d'avancer toujours dans la pieté , & de cacher le progres qu'il y faisoit. Estant malade , & fort proche de son dernier moment , il témoigna à ses disciples que son plus ardent desir estoit qu'ils pussent tous obtenir le salut , & pour cet effet il les pria de considerer qu'ils mourroient tous un jour , comme ils le verroient bien-tost mourir , & d'employer ce qui leur restoit de vie à faire penitence. Ensuite aiant reçu le Corps & le Sang de J E S U S- C H R I S T , il rendit l'esprit avec joie. On met sa mort en l'an 690. Dans la suite du temps son monastere a esté habité par des Chanoines , qui se transporterent à Weset dans le diocese de Liege avec les reliques du Saint l'an 1338.

*En latin Cella.*

*Ibid. pag. 1017.*

---

XIV.  
*Establissement  
 du monaster. de  
 Bilsen par sainte  
 Landrade.*

Le College des Chanoinesses de Monster-Bilsen , qui est dans le mesme pais , a esté dans son origine un monastere de Religieuses , basti par sainte Landrade. Thierrri Abbé de saint Tron , qui a écrit sa vie témoigne qu'elle estoit niece , ou petite fille de saint Arnoul Eveſque de Mers : ce qui n'est pas facile d'accorder avec d'autres faits plus certains. Il adjoute que ses parens n'eurent point d'autre fille qu'elle , & que la voulant marier , elle leur declara qu'elle souhaitoit demeurer vierge , & qu'elle sçut si bien relever les avantages de cet estat , que peu s'en fallut que son pere , & sa mere ne se separassent l'un de l'autre d'un mutuel consentement. Aiant donc toute liberté de servir Dieu suivant les regles de la perfection , elle se fit accommoder une petite cellule , & mena une vie solitaire,

& penitente sans quitter encore sa famille. Elle se revêtit d'un cilice, & par dessus d'un habit fort simple, & semblable à celui des servantes. Son occupation estoit le travail des mains, entremeslé de la priere, & de la visite des pauvres. Elle passoit souvent la nuit en oraison, prenant seulement un peu de repos sur le plancher, où elle estoit en priere: car elle ne se permettoit point la commodité d'un lit, ny encore moins l'usage des bains, lors mesme qu'elle estoit malade, & qu'elle avoit la fièvre. Sa nourriture ordinaire n'estoit que du pain, & de l'eau. Quand elle apprenoit que quelqu'un estoit tombé dans le peche, elle s'en punissoit, & en faisoit penitence, comme si elle l'eut commis elle-mesme. Son amour pour la contemplation, la pressoit fort de se retirer dans le desert, mais elle estoit retenuë par la consideration de sa jeunesse, & par la crainte d'abandonner des pauvres qu'elle assistoit. Quand elle fut plus âgée, ce premier mouvement l'emporta, & prevalut dans son esprit. Elle quitta donc sa famille contre le sentiment de ses parens, & s'en alla dans un bois appelé *Bellua*, parce que c'estoit la retraite des bestes sauvages. L'habitude qu'elle s'estoit fait de souffrir, la delivroit de l'apprehension de manquer des choses necessaires. Aiant choisi un lieu pour sa demeure, elle y planta une croix, & y bastit de ses propres mains une petite cellule. Elle y nourrit quelque bétail, non pour son usage, car elle ne mangeoit point de chair, mais pour en faire l'aumosne aux pelerins, & aux pauvres. Un petit garçon qui avoit soin de son troupeau aiant veu la nuit en un certain lieu une lumiere extraordinaire, & entendu comme un concert des Anges, en avertit sainte Landrade. La Sainte en aiant parlé à un Prestre nommé Sigemar, y alla avec lui, & ils eurent la mesme vision. Elle y retourna depuis faire ses prieres au mesme lieu, & aiant veu aussi une croix brillante, qui descendit du ciel, & s'imprima sur une pierre, elle y bastit une Eglise, & travailla de ses mains à cet ouvrage. Cette Eglise estant achevée, saint Lambert Evesque de Mastrich, la dedia en l'honneur de la mere de Dieu. Plusieurs filles, & plusieurs veuves se rendirent auprès de la Sainte, pour imiter ses vertus, & travailler à leur salut sous sa direction. Telle fut l'origine du monastere de Bilsen. La Sainte estoit toute passe de jeûne, mais on remarquoit sur son visage une majesté douce, & modeste, qui lui attiroit du respect. Son exemple animoit ses

Eodem solo orans  
& recubans . . .  
cilicio obvoluta  
in nuda humo  
Christi miles exer-  
cebatur, quod  
peccasse quis pote-  
rat, velut si jam  
ipsa quoque pec-  
casset, in se vindic-  
ans, & alieni de-  
lecti pœnas luens.  
*Vita S. Landr.*  
*apud Surium, Ju-*  
*lii 8.*

Sœurs à la vertu. Elles la suivoient chacune selon la mesure de leur grace. Les unes se distinguoient par leur patience, les autres par leur obeissance, les autres par une discrète austerité, les foibles estoient soustenuës & consolées par la ferveur, & par la charité des plus parfaites. Sainte Landrade les édifia extrêmement dans sa dernière maladie. Elle leur permit de la servir, & de la soulager, mais cependant elle ne se dispensa point ny du jeûne, ny de la recitation de son Office. Elle envoya prier saint Lambert de la venir voir, mais le Saint n'ayant pu se rendre si promptement à Bilsen, elle mourut avant son arrivée. On dit qu'elle lui apparut en chemin, & lui marqua qu'elle souhaitoit d'estre enterrée dans un lieu appelé Winsterhouve, où il voioit en l'air une lumière en forme de croix, & où le Saint avoit esté élevé en sa jeunesse. De sorte que les Religieuses l'enterrant dans leur Eglise, ce Prelat n'en fut pas satisfait. On ajoute que le corps de la Sainte fut transferé d'une maniere miraculeuse à Winsterhouve, qui estoit alors, ou qui fut depuis de la dépendance du monastere de saint Bavon de Gand. La mort de la Sainte arriva vers l'an 690. Environ trois cens ans après on porta ses reliques dans l'Abbaie de saint Bavon.

*Molan. Indic.  
SS. Belgii. fol. 48.*

---

 XV.

*Monastere fondé à Cologne.*

*Barthol. Fisen.  
Flor. Leod. Eccl.  
30. Junii. & 17.  
Sept. pag. 417.*

Plectrude femme de Pepin d'Herstal Maire du Palais, voiant le grand attachement qu'avoit son mari à Alpais, dont il eut le fameux Charles Martel, changea en un monastere la maison où elle demouroit à Cologne, & y mit une communauté de filles, avec lesquelles elle s'occupa aux exercices de pieté, jusqu'à ce qu'elle fut rappelée par Pepin. Alpais se fit depuis Religieuse dans l'Abbaie d'Orp, dont on attribüé la fondation à sainte Adilie, ou à cette mesme Alpais, qu'on dit l'avoir peuplé de Religieuses tirées de Nivelles. Le monastere d'Orp estoit du diocèse de Mastrich; il a esté depuis détruit, & il ne reste plus que le village, où l'on honore les reliques de sainte Adilie.



## C H A P I T R E X L I I .

*De la fondation des monasteres de saint Symphorien de Treves , de Mithlac , de Tholey , de Beaulieu & de saint Disibode. De saint Paul Evêque de Verdun.*

**S**aint Modoald qui gouvernoit l'Eglise de Treves du temps de Dagobert premier, fonda près de cette ville le monastere de saint Symphorien pour la bienheureuse Severe sa sœur, qui en eut aussi la conduite. Il prenoit soin de l'instruire des choses spirituelles, & de l'animer à la perfection par des exhortations que l'auteur de la vie de ce saint Prelat compare aux entretiens que saint Benoist avoit avec sainte Scholastique. Il mourut un peu après Severe, & ils furent tous deux enterrez dans l'Eglise de saint Symphorien. Quelques-uns mettent sous son Pontificat l'établissement du monastere d'Oeren, mais ils se sont mépris.

Dagobert donna des terres & des lettres de protection à l'Abbaie de S. Maximin de Treves qui estoit alors sous la conduite de Memilien. Ces lettres dont l'on pretend avoir encore l'original, sont dattées de l'an douze de son Regne, c'est à dire de l'an 633. Elles portent que l'on entretiendra dans ce monastere cent Religieux & mesme davantage, s'il y a assés de revenu pour en entretenir un plus grand nombre. Il y a des sçavans qui font tant d'estime de cette Charte, qu'ils la proposent comme une regle & un modèle sur lequel on doit juger, si de semblables privileges que l'on produit comme donnez sous la premiere race de nos Roys, sont veritables ou supposez. Mais d'autres avant eux y ont trouvé à redire & l'ont tenuë pour suspecte. Un de nos Auteurs a depuis peu marqué des raisons qui semblent faire voir qu'elle est supposée. Il est pourtant fait mention d'une charte de Dagobert dans des lettres accordées à l'Abbaie de saint Maximin par Othon second & troisieme dans le dixieme siecle.

On a veu ci-devant que saint Hidulphe, ( que l'on dit avoir gouverné l'Eglise de Treves, mais qui ne fut peut-estre que Chorevesque ) alla finir ses jours dans le desert de la Vosge, & y bastit le monastere de Moienmoutier, selon l'opinion de ceux

M m m m

## I.

*Monastere de saint Symphorien de Treves.*

*Vita S. Modoal.  
Sæc. 12. Maii  
Cræopol. ann.  
Trever. Act.  
sæc. 3. part. 2.  
pag. 611.*

## II.

*Charte de Dagobert premier en faveur de l'Abbaie de saint Maximin.*

*Ioan. Mabill. De  
Re Diplom. p. 218.  
Def. S. Maxim.  
part. 3. pag. 27.*

## III.

*Fondation de l'Abbaie de Mithlach.*

## CH. XLII.

*Voyez ci-devant  
pag. 575.*

*Brouveri Annal.  
Trever. l. 7.  
pag. 363.  
Act. sac. 3. part. 2.  
pag. 612.*

qui le font Archevesque. Il est fort probable que ce fut après sa demission & sa retraite qu'on éleva au siege de Treves S. Basin Abbé ou du moins Religieux de S. Maximin. Saint Basin s'estant démis de sa dignité pour se retirer dans ce monastere, & se preparer à la mort, on lui substitua saint Lutuin son neveu qui avoit esté marié, mais qui après la mort de sa femme avoit basti l'Abbaie de Mithlach, & y avoit embrassé la profession Religieuse pour se purifier des fautes qu'il pouvoit avoir commises dans le siecle. Il fut ainsi obligé de quitter la conduite de son monastere pour prendre celle du diocese de Treves. Il s'en acquitta dignement, & estant allé à Reims vers l'an 715. il y mourut, mais un peu après on transféra son corps à Mithlach.

---

IV.  
*Et de Tholey.*

L'Abbaie de Tholey est aussi dans le diocese de Treves. Quelques uns en attribuent la fondation à Clotaire pere de Dagobert, & d'autres avec plus de fondement à Grimon parent de ce Prince Saint Modoald Evesque du diocese en favorisa l'établissement, & ce fut lui qui y mit pour premier ou pour second Abbé saint Vandelin solitaire Irlandois qui estoit passé en France. On dit que ce saint sur la fin de ses jours quitta le gouvernement de sa communauté, & qu'il fut enterré dans un lieu qu'occupe à present une petite ville qui porte son nom. Il eut pour successeurs, saint Rouin, Grimon, Gerebert, Armonius.

---

V.  
*Saint Paul  
Evesque de  
Verdun.*

*In inferioribus  
Galliarum partibus.  
Act. sac. 2. pag.  
268.*

*Vide prologum  
vite S. Benedicti.  
l. 2. dialog. sancti  
Gregorii.*

*Cum studio pa-  
cis & sanctimoniarum  
sine quibus, ut di-  
dicerat ab Apo-  
stolo, neminem  
posse Deum videre  
didicerat. Act.  
sac. 2 pag. 269.*

Les plus illustres Religieux qu'ait produit le monastere de Tholey ont esté S. Paul depuis Evesque de Verdun & S. Rouin Abbé de Beaulieu. S. Paul naquit dans une Province de France, que ses Actes appellent inferieure, ce qui marque les Pais-Bas selon quelques-uns, mais cette explication n'aggrée pas à d'autres. Ses parens qui estoient des personnes de qualité eurent bien soin de son education, & il fut instruit dans les lettres & dans la vertu. Il voulut ensuite s'engager dans les emplois de la vie civile, mais à peine eut il commencé à se mettre dans le monde qu'il en reconnut la corruption & les dangers. Il craignit de s'y perdre, & pour assurer son salut, il s'en retira aussitost, & se donna tout entier au service de Dieu. Il visitoit souvent les Eglises & les monasteres, il accompagnoit ses prieres de l'aumône & du jeûne, & il employoit à des actions de charité tout ce qui lui restoit de son bien, après en avoir pris ce qui estoit nécessaire pour ses habits & pour sa nourriture: enfin il tâchoit d'aquerir cette pureté de cœur &

cette sainteté, sans laquelle, comme dit l'Apôtre, nul ne verra Dieu. Son ardeur pour la perfection s'augmentant chaque jour, il quitta son pays dans le dessein de se retirer parmi les Ermites de la Vosge qui habitoient dans des cellules séparées (à l'exemple de ceux de l'Orient) & ne se voyoient les uns les autres que le Samedi & le Dimanche. Mais où il n'alla point dans ce desert, où il n'y demeura que fort peu, parce que la divine providence qui le destinoit pour la conduite des ames, l'y voulut disposer par les exercices de la société Religieuse. Passant par Tholey, il entra dans cette Abbaie pour y coucher une nuit. L'Abbé & les Religieux le receurent comme Jesus-Christ mesme, ils le menerent à l'Eglise pour y faire oraison, & de la au logis des hostes, ils lui laverent les pieds, & lui rendirent tous les devoirs que prescrivent l'honnesteté & la charité. Voyant qu'il estoit fatigué de son voyage, ils le prierent de se reposer quelques jours dans le monastere, & il y consentit. Dans la conversation qu'ils eurent avec lui, ils reconnurent bien-tost que leur hoste estoit un homme de piété, & qui fuïoit le siecle. Et c'est pourquoi l'Abbé se donna la liberté de l'exhorter à se faire Religieux, & lui parla du merite & des avantages de la vie Conventuelle, où plusieurs personnes consacrées à Dieu le servent dans une sainte union sous le joug evangélique de l'obeïssance. Paul ne se rendit pas d'abord à ses conseils, parce qu'il vouloit executer son premier dessein qui estoit de demeurer parmi les solitaires de la Vosge, mais enfin touché des avis & des raisons du saint Abbé, il se prosterna devant lui & le pria de le recevoir au nombre de ses disciples. Dès qu'il eust esté revestu de l'habit Angélique de la Religion (car c'est ainsi que parle son historien) il s'aquitta exactement des devoirs de son estat. Il traitoit durement son corps & ne cessoit de le crucifier pour le soumettre à l'esprit. A ces exercices de la mortification il joignoit ceux de la charité & de l'humilité, & par la pratique de ces vertus il s'avançoit chaque jour dans le chemin de la perfection. Une conduite si exemplaire, & son intelligence dans les choses spirituelles lui acquirent l'affection & la creance de ceux de sa communauté; ils le consultoient dans leurs doutes, ils suivoient volontiers ses conseils, & ainsi, quoi qu'il n'eut pas la qualité d'Abbé & de Pasteur, il s'en falloit peu qu'il n'en fit la fonction. Quelques Auteurs modernes estiment qu'il fut établi

Lubentissime ut  
Christus hospes ex-  
cipitur, &c. *Ibid.*  
pag. 270.

Regul. S. Bened.  
c. 53.

Angelicum mo-  
nachici habitus  
schema induitur  
. . . . . quas cruces  
corpus castigando,  
& in servitutum  
redigendo sibi in-  
dixerit. *Ibid.*  
pag. 271.

Excepto nomine  
Pastoris colebatur  
vice magistri.  
*Ibid.*

dans cette charge après saint Vandelin, dequoi il y a grand sujet de douter : mais il est certain qu'il enseigna les lettres saintes dans Tholei, & que sa reputation lui attira bien des disciples. Grimon surnommé Adalgise fut de ce nombre, & excella parmi ceux qui eurent le saint pour maistre. Il se consacra à Dieu, & receut l'ordre de Diacre. Ermenfroy ou comme veulent d'autres Godon Evesque de Verdun estant mort, on jugea que nul ne rempliroit mieux sa place que Paul, & pour cet effet on en parla au Roy Dagobert qui voiant que non seulement le Clergé & le peuple de ce diocese, mais encore les Ministres d'Estat approuvoient ce choix, envoya ordre à Grimon d'amener le saint à la Cour. Le saint resista seul à sa promotion, & tacha de faire croire qu'elle ne seroit pas legitime & canonique, parce qu'il estoit estrangier & peu connu dans le territoire de Verdun, mais on n'eut point d'égard à ces raisons : Le Roy commanda qu'on tirast du Cloistre l'humble Paul, & ensuite il fut ordonné Evesque. Il trouva l'Eglise de Verdun dans un estat pitoiable: Il n'y avoit point de Chanoines qui y chantaient l'office, mais chaque jour on faisoit venir un Prestre de dehors pour y celebrer la Messe & y reciter les Heures Canoniales. Grimon en consideration du saint y soumit à cette Eglise le monastere de Tholei qui avoit esté basti sur un fond appartenant à sa famille. Il y donna aussi une terre pour y entretenir des Chanoines, on ajoute que le bienheureux Paul leur attribua encore d'autres revenus, & les obligea de vivre suivant la discipline des Canons. Par ce moien le service divin refleurit dans sa Cathedrale, & les fidelles en furent beaucoup edifiés. Le saint fit plusieurs miracles dont la memoire se conserva long-temps par des peintures qui servoient d'ornement à l'Eglise de saint Saturnin, qui estoit dans un fauxbourg de Verdun, & où il fut enterré après sa mort qui arriva vers l'an 648. On lui donne pour successeurs Gisloald Religieux de Tholey, Gerebert & Armonius Abbez de ce monastere. Celui-ci gouvernoit encore le diocese de Verdun l'an 700. Il faut maintenant parler de saint Rouin.

*Vide Epist. 2.  
Calest. c. 4. 5.  
tom. 2. Concil.  
pag. 1621. apud  
Gratian. dist. 61.  
c. 12. 13.*

---

V I.  
*Saint Rouin  
Abbé de Tho-  
ley.*

Il est certain que ce saint naquit en Irlande. Mais il y a lieu de douter qu'il ait esté Evesque en son païs, & beaucoup plus qu'après avoir fait quatre ans les fonctions de cette charge, il soit passé en France avec saint Colomban & avec saint Gal; car la maniere dont Jonas parle des compagnons de saint

Colomban, infinuë assez que ceux qui vinrent avec lui en France, n'estoient que de simples Religieux, qui le suivirent tous dans le desert de Vosge, joint que la consideration du temps ne permet gueres de croire que saint Rouin, qui vivoit après l'an 660. sous le regne de Childeric second, estoit sorti d'Irlande 70. ou mesme quatre-vingt-dix ans auparavant, âgé du moins de trente-cinq ans. Quoiqu'il en soit il se fit Religieux à Tholei, & en peu de temps il s'y distingua par ses vertus: car il estoit humble, & exact dans l'obeissance, doux & plein de charité, devot, & adonné à l'oraison, prompt & fervent à s'acquitter des emplois qu'on lui donnoit, fort regulier dans l'observation du silence, & intelligent dans les choses divines. Aussi après la mort de l'Abbé, il fut mis en sa place par le commun suffrage des Religieux, & par l'autorité de l'Archevesque de Treves. Il s'acquitta tres-bien de ses obligations. Sous son gouvernement l'observance fleurit dans son monastere, & les biens temporels y augmentèrent aussi par la liberalité de plusieurs personnes, qui venoient lui demander conseil, ou se recommander à ses prieres.

Cette foule de monde qui le visitoit, blessa son amour pour la retraite, & pour la contemplation, & il s'en trouva si importuné, qu'il resolut de se demettre de sa charge. Il mit en sa place son neveu Rouin qu'il avoit amené d'Irlande, & après l'avoir exhorté à faire le devoir d'un bon Pasteur, il s'en alla à Verdun avec quelques-uns de ses disciples. Saint Paul qui en estoit Evêque, le reçut avec beaucoup de charité, & le pria de ne point s'éloigner de la ville, mais saint Rouin, qui ne respiroit que la solitude, ne demeura que fort peu avec le saint Prelat, & se retira dans la forest d'Argonne. Le Saint & ses disciples voulurent s'y establir dans un lieu appellé Vafloge, & depuis Beaulieu, & ils firent de petites cabanes. Mais Austrese Seigneur du bois n'en fut pas satisfait, & il leur fit dire qu'ils eussent à se retirer. Les Solitaires ne se hastant pas d'obeir à cet ordre, il envoya vers eux des gens qui les foüetterent, & les chasserent honteusement de la forest. Saint Rouin, & ses disciples ne sçachant où aller, firent le pelerinage de Rome. Le Saint priant un jour dans l'Eglise de saint Pierre, connut par revelation qu'il devoit retourner en France, & qu'il auroit toute liberté de s'establir à Beaulieu. Et il estoit aussi de l'interest d'Austrese que le Saint revint: car

M m m m iij

*Act. sac. 4. part.  
1. pag. 532.*

*Childeric regna  
en Aufrasse depuis  
l'an 660. jusqu'à  
l'an 673.*

## VII.

*Il quitte sa  
charge, & ba-  
stif le monastere  
de Beaulieu.*

*Paucis cum eo  
diebus exactis.  
Ibid. pag. 533.*

pendant son absence Dieu l'avoit frappé de diverses plaies. Il avoit perdu tous ses enfans avec ses esclaves, & ses troupeaux, & il estoit attaché au lit par une maladie qui lui caufoit de continuelles douleurs. Le Saint estant de retour s'arresta dans le village de Riesson à cinq ou six lieuës du monastere de Beaulieu. Voulant puiser de l'eau dans un lieu où il y avoit d'ordinaire une fontaine, il n'en trouva point, parce que le pais estoit affligé d'une secheresse; mais il obtint de l'eau par ses prieres, & de plus il trouva de l'or, dont il acheta la place, où estoit cette fontaine, & il y posa les fondemens d'une Eglise. Il guerit une veuve, qui lui donna une autre terre. Ce miracle aiant esté rapporté à Austrese, il appella auprès de lui le Saint, & le pria de le soulager. Le Saint lui rendit la santé, & guerit encore la sœur de cet homme nommée Bave. Austrese lui donna le bois d'où il l'avoit chassé, & Bave la terre de Bonne. Le Saint se vit ainsi en estat de fonder un nouveau monastere. Il en commença un à Beaulieu, qui fut dédié en l'honneur de saint Maurice. Sa reputation invita plusieurs personnes à se mettre sous sa conduite, ou à lui donner de leurs biens, & il forma ainsi une communauté nombreuse, qui fut composée tant de François, que d'Irlandois, & d'autres étrangers. Pour affermir ce nouvel établissement, il retourna à Rome, & obtint des lettres du saint Siege. Le Roy Childeric lui donna une terre, confirma la fondation de Beaulieu, & prit ce monastere sous sa protection. Saint Rouin se trouvant incommodé des divers soins, qui partageoient son esprit, & l'empeschoient de s'appliquer autant qu'il auroit souhaité à la meditation des choses divines, resolut de quitter sa charge d'Abbé; il en parla à ses Religieux, & leur fit agréer pour son successeur un d'entr'eux nommé Estienne qu'il choisit, parce qu'il paroissoit le plus regulier, & le plus zelé pour l'Observance. Il se retira ensuite dans une petite solitude, qui estoit à cinq cens pas de Beaulieu, & il y passa le reste de ses jours avec un de ses disciples; les festes il se rendoit au monastere, pour y celebrer la messe, & prescher la parole de Dieu aux Religieux. Souvent il y venoit aussi la nuit pour observer ce qui s'y passoit, & s'il y remarquoit quelque desordre, pour reprendre, & corriger ceux qui en seroient la cause.

---

 VIII.

*Sa mort.*

Dans sa dernière maladie il appella auprès de lui l'Abbé Estienne, qui le vint voir, accompagné de plusieurs de ses

disciplés; ils le trouverent couché sur son cilice. Le Saint leur marqua qu'ils ne devoient point s'affliger de sa mort, mais plutost se rejouir de ce qu'il alloit au ciel, & comme ils lui témoignoient qu'il seroit bon de le porter au monastere pendant qu'il estoit encore en vie, il leur répondit qu'il vouloit bien attendre la mort dans son desert, & que l'importance estoit de mourir en bon estat, sans se mettre tant en peine du lieu, parce que toute la terre est au Seigneur, & que la sainteté du lieu ne justifioit pas celui qui estoit condamné par le témoignage de sa conscience. Il les exhorta à faire progresz dans la vertu, il reçut le saint viatique se tenant à genoux les mains estenduës vers le ciel, il commença à chanter un Répons, & rendit l'esprit. Sa mort arriva vers l'an 680. On porta son corps à l'Abbaie de Beaulieu, & on l'enterra devant l'autel de saint Jean l'Evangeliste, ainsi qu'il l'avoit souhaité. Sa vie a esté écrite dans l'onzième siecle par le bienheureux Richard Abbé de saint Vanne.

La vie de saint Disibode eut beaucoup de conformité avec celle de saint Rouin, car il naquit en Irlande, il fut élevé à l'Episcopat, il quitta son diocese, chassé par des mechans, qui ne pouvoient souffrir sa vertu, il sortit de son pais avec trois de ses disciples Gilvald, Clement, & Saluste, & après dix ans qu'il employa en divers voiajes, il s'arresta dans le diocese de Mayence. Comme il aimoit la solitude, il se retira dans une montagne alors toute couverte de bois, prés du lieu où la riviere de Nahe reçoit celle de Glan, & va ensuite se perdre dans le Rhin prés de Bingen. Quelques personnes de pieté, qui connoissoient son merite, lui bastirent une Chapelle dans la descente de la montagne vers l'Orient. Il y chanta l'Office divin avec ses disciples, & gagna tellement le cœur de ceux du pais, que pour l'y attacher davantage, ils lui cederent toute la montagne, afin qu'il y pût assembler, & nourrir un plus grand nombre de Religieux. Le lieu où estoit sa Chapelle estant de facile accez, & frequenté des seculiers, il plaça son monastere sur le haut de la montagne, où l'on ne pouvoit aller qu'avec beaucoup de fatigue. Il pourvût ainsi au repos de sa communauté, & autant qu'il put il procura à ses disciples l'avantage de la solitude. Pour establir parmi eux une bonne observance, il en envoya un dans un monastere fort éloigné, où l'on gardoit la Regle de saint Benoist, avec ordre de prier

Nec enim locus  
justificat quem  
conscientia pecca-  
ti condemnat. . .  
responsorium cœ-  
pit cantare. *Ibid.*  
pag. 536.

## IX.

Fondation du  
monastere de  
saint Disibode.

In montis des-  
censu versus Oriē-  
tem. *Act. tom. 4.*  
pag. 496.

l'Abbé de lui donner quelques uns de ses Religieux , qui pussent apprendre à d'autres la maniere de bien pratiquer cette sainte Regle. Il obtint ce qu'il souhaitoit , & douze ans après qu'il eut posé les fondemens de son monastere , il eut la satisfaction de le voir habité par cinquante Religieux de grande vertu. Ils n'avoient point d'autre Abbé que lui , & toutefois il ne demouroit pas dans leur cloître , mais separement près de la Chapelle qui estoit dans la descente , & il y vivoit en Ermite. Il n'estoit point non plus vêtu comme eux , mais il portoit un habit beaucoup plus grossier , & incommode. Il estoit aussi plus austere à l'égard de sa nourriture. On dit qu'il ne vouloit point s'habiller comme les Religieux de sa communauté , de peur qu'ayant le mesme vêtement qu'eux , & pratiquant cependant une penitence plus rigoureuse , il ne parut faire peu d'estime de l'observance prescrite par leur Regle. L'éloignement de sa cellule n'apportoit point de prejudice à la regularité , parce qu'en son absence , il y avoit des Religieux zelez pour la discipline , qui la maintenoient dans le cloître , & y donnoient bon exemple. Le Saint après avoir beaucoup travaillé , & beaucoup souffert pour le service de Dieu , mourut âgé de quatre-vingt-un an , vers l'an 700. Sa vie a esté écrite l'an 1170. par sainte Hildegarde Abbessse du mont saint Rupert vers Bingen , à la priere de Helinger Abbé du monastere fondé par le Saint. Elle marque au commencement que le saint Esprit lui avoit revelé les actions de saint Disibode. Le monastere de ce saint Abbé appartient aujourd'hui à des Chanoines seculiers.

Ne ipsorum instituto derogare , & vivendi communem modum evertere videretur. *Ibid.* pag. 497.

---

X.

*Origine du Prieuré de saint Goar dépendant de l'Abbaie de Prom.*

Quoiqu'il semble que saint Goar Prestre n'ait pas esté de la profession monastique , il est à propos de le faire un peu connoître , tant à cause que ses Actes se trouvent dans le recueil des vies des Saints de nostre Ordre , que pour éclaircir ce que nous dirons ailleurs d'un Prieuré qui lui doit son origine. Saint Goar ou Gover estoit d'Aquitaine. On ne sçait point par quelle occasion il vint s'establir dans le diocese de Treves. Avec la permission de l'Evesque Felice , il y bastit une Eglise accompagnée d'une cellule , où il servit Dieu dans la priere , & dans le jeûne. Il disoit tous les jours la messe , & exerçoit l'hospitalité envers les pelerins. Lorsque ses hostes estoient obligez de partir le matin , il celebroit le saint sacrifice , & mangeoit avec eux pour s'accommoder à leur besoin. Il convertit

convertit quantité de paiens, & fit des miracles pour la guérison de plusieurs malades. Le demon lui suscita des ennemis qui le decrierent dans l'esprit de Rustique Archevesque de Treves. Comme sa vie estoit pure & sans reproche, ses ennemis furent reduits à lui objecter qu'il mangeoit quelquefois avant midi pour tenir compagnie à ses hostes. Un miracle qu'on l'obligea de faire ayant decouvert un peché commis par Rustique, le saint s'imposa une penitence de sept ans pour expier la faute de ce Prelat. Il refusa ensuite l'Archevesché de Treves, & pria Dieu de le mettre en estat de ne pouvoir obeir au Roy Sigebert qui le pressoit de venir à la Cour pour le faire Evesque. Une maladie qui le reduisit dans l'impuissance de sortir de sa Cellule, fut l'effet de sa priere. Il demanda au Roy pour toute grace qu'il put estre enterré dans son petit Ermitage, & ayant obtenu ce qu'il souhaittoit, il mourut en paix vers l'an 649. Sa vie a esté écrite par un inconnu & par Vandebert Religieux & Diacre de l'Abbaie de Prom.

*Act. sec. 24  
p. 275.*

## CHAPITRE XLIII.

*De plusieurs monasteres d'Alsace ou des environs, bâtis ou dotez par Dagobert premier, ou par Dagobert second.  
De la fondation des Abbaies d'Oeren & de Leuwartzel,  
ou de Maurmunster.*

**D**Agobert premier eut pour succesleur dans l'Austrasie le bienheureux Sigebert son fils, qui fonda plusieurs monasteres, comme l'on a veu ci-devant. Sigebert laissa un fils nommé Dagobert âgé d'environ six ans, qui devoit regner & qui regna peut-estre un an après lui. Mais Grimoald Maire du Palais par une ambition & une perfidie execrable se saisit de la personne de ce jeune Prince, & lui aiant fait donner la tonsure, le relegua en Irlande, pour lui substituer dans le thrône Childebart son fils. Après un exil de plus de vingt ans, Dagobert passa en Angleterre, & il fut bien receu de saint Wilfrid Evesque d'York qui lui fournit des hommes & des chevaux, & ce qui lui estoit necessaire pour retourner en France. Il y retourna en effet, & fut restabli dans le Royaume d'Au-

### I.

*Distinction de  
Dagobert pre-  
mier & de Da-  
gobert second.*

*Hadr. Val. Rer.  
Franc. l. 20. Hens-  
chen. de 3 Dagob.  
Car Coins An-  
nal. an. 637. n. 11.  
654. n. 5.*

*Act. sac. 4. part.  
1. pag. 691. Vita  
S. Wilfrid. c. 27.*

## CH. XLIII.

Vilfridus fufci-  
piens eum ( Dago-  
bertum ) de Hiber-  
nia venientem per  
omnia ditatum &  
viribus fociorum  
elevatum magni-  
ficè ad fuam re-  
gionem emifit, &  
hinc Rex benefi-  
ciorum ejus me-  
mor erat. *Act. fac.*  
4. part. 1. pag.  
691.

strafie. Depuis il eut toujours de l'affection pour saint Vilfrid, & ce saint Prelat paffant par fes Etats pour aller à Rome, il le voulut retenir auprès de lui, & le preffa d'accepter l'Evefché de Strasbourg vacant par la mort de saint Arbogaste, mais le saint s'en excufa ne jugeant pas à propos de quitter entierement l'Angleterre, & il s'en alla à Rome avec l'Evefque Deodar qui gouvernoit vrai-semblablement le diocefe de Toul, & qu'il ne faut pas confondre avec saint Deodar qui avoit esté Evefque de Nevers, & qui exerçoit alors la profefion Religieufe dans une folitude de la Vofge. Dagobert fit éclatter fa pieté & fa magnificence en fondant ou en dottant richement plusieurs monafteres, à quoi il pût bien eftre porté par fa propre vertu, & par l'exemple de saint Sigebert fon pere; mais il y a lieu de croire qu'il y fut auffi excité par les confeils de saint Vilfrid, qui eut tant de zele pour la propagation de nostre institut. Cependant la memoire de ce Dagobert II. s'estoit entierement éteinte: on ne le comptoit point entre les Roys d'Auftrafie, & l'on attribuoit fes pieufes liberalitez à Dagobert premier fon ayeul. Mais par les lumieres qu'on a tirées des vies de saint Vilfrid & de sainte Salaberge, on a reconnu que ce Dagobert fils & imitateur des vertus de saint Sigebert, avoit auffi regné en Auftrafie, & on l'a fait revivre dans le fouvenir de la pofterité.

## II.

Fondation de  
l'Abbaie de  
Veiffenbourg &  
de quelques au-  
tres.

Dagobert. Rex.  
*Iud. Cocci. c. 4.*  
8. 16. 17. 19.

L'Abbaie Imperiale de Veiffenbourg & celle de Clingen & de saint Germain qui font dans le diocefe de Spire, doivent leur origine à un Dagobert Roy d'Auftrafie; mais l'on ne fçait point lequel des deux Dagoberts en a esté le fondateur. Il eft néanmoins vrai-semblable qu'elles ont esté bâties par Dagobert premier. Principius premier Abbé de Veiffenbourg fut enfuite Evefque de Spire. Mais Dagobert fecond fonda les monafteres de Surburg, de Hafelac, de Konisbruk, de saint Sigifmond qui font tous dans le diocefe de Strasbourg. Celui de saint Sigifmond eut pour premier Abbé Immerius. Dagobert fecond signala encore fa pieté par les donations qu'il fit à l'Abbaie de Schuttern, fituée au delà du Rhin, dans le païs de Mortnau, & à d'autres bâties fous le regne de fes predeceffeurs. On attribuë à Offe Prince Anglois la fondation de Schuttern: d'autres difent que cette maifon doit fon origine à saint Pirmin qui n'a vécu que dans le huitième fiécle. On accorde ces diverfes opinions en difant que ce Saint en a

esté le restaurateur. Il y a encore des Religieux de nostre Ordre à Schuttern. Mais Veissenbourg, Haselac, Surburg sont à present des Eglises Collegiales. Clingen est presque détruit. Konisbruch appartient à des Religieux de Premontre. Le monastere de saint Sigismond receut depuis le nom de saint Marc, & n'est plus qu'une Prevosté qui dépend de l'Abbaie de saint George de la Forest noire.

Dagobert second eut guerre contre Thierry troisiéme & y fut tué, non point dans un juste combat, mais dans des embusches qu'on lui dressa. Saint Vilfrid repassant par la France pour retourner en Angleterre pensa estre enveloppé dans le mesme malheur, car il tomba aussi entre les mains des ennemis de Dagobert qui voulurent l'arrester & le mener devant Ebroin qui l'auroit peut-estre sacrifié à sa passion comme aiant esté du parti de Dagobert, & celui de tous ses amis qui avoit le plus contribué à son rétablissement. Mais le Saint s'adreslant à un Evesque qui estoit dans l'armée d'Ebroin, lui representa genereusement que ce seroit un procedé qui blesseroit la pieté & le bon sens, que de lui faire un crime d'une bonne action, & de ce qu'il avoit secouru un Prince dépoüillé de ses Estats & banni par la perfidie d'un de ses Ministres, que ce n'estoit pas à lui à répondre de la conduite de Dagobert, ny si après estre rentré dans son Royaume, il n'auroit pas bien usé de son autorité, qu'il devoit lui mesme se mettre en sa place & considerer ce que la charité Episcopale, ce que l'humanité seule l'obligeroit de faire, si un Prince Anglois privé injustement de sa Couronne se refugioit dans son diocése & imploroit son assistance. Par ces raisons il desarma les Officiers d'Ebroin, & il leur osta le dessein de lui nuire.

Il est sans doute que saint Arbogaste & saint Florent ont vécu dans le desert ou dans le Cloistre, & qu'ensuite ils ont esté Evesques de Strasbourg; mais on publie d'eux plusieurs autres choses qui ne sont pas bien certaines, du moins à l'égard de quelques circonstances. On a veu ci-devant que celui qui a écrit la vie de saint Deodart lui associe ces deux Saints, & assure qu'ils le suivirent dans la solitude. Saint Arbogaste mourut un peu avant que saint Vilfrid passast par l'Austrasie pour aller à Rome. On dit que par humilité, il voulut estre enterré dans le lieu destiné à l'execution des criminels condamnés au dernier supplice, & que sa gloire éclarant par des

## III.

*Saint Vilfrid  
en danger d'estre  
maltraité par  
les ennemis de  
Dagobert se-  
cond.*

O reatissime  
Episcopo quid  
aliud habuisti fa-  
cere, si exul de  
genere nostro &  
semine Regio ad  
sanctitatem tuam  
perveniret. Edd.  
c. 31. pag 696.  
Act. sac. 4. pag. 1.

## IV.

*Saint Arbo-  
gaste & saint  
Florent Eves-  
ques de Stras-  
bourg.*

miracles on bastit un monastere sur son tombeau. Saint Wilfrid refusant l'Evesché de Strasbourg, on y établit saint Florent qui fut tiré du Cloistre d'Hafelach. Un Religieux nommé Vicgerne succeda à saint Florent vers l'an 687. & fonda dans la Forest noire une Abbaie appelée Estinheim-Munster, comme il paroist par le testament d'un de ses successeurs.

## V.

*Fondation de l'Abbaie d'Oeren.*

*Voyez les notes sur les Annales de Treves, de Brovverus. pag. 610. 611. Brusch. monast. pag. 36.*

On tient que sainte Irmine & sainte Adele furent filles de Dagobert second. La premiere bastit & gouverna l'Abbaie d'Oeren, & la seconde celle de Palatiole toutes deux dans Treves. Selon les lettres de Jean Archevesque de cette ville, la regle primitive du monastere d'Oeren a esté celle de saint Benoist. Dagobert en augmenta encore les revenus par la donation de plusieurs terres marquées dans une Charte, que quelques sçavans pretendent estre fausse. Sainte Irmine contribua à la fondation de l'Abbaie d'Eternac. Nous parlerons ailleurs de sainte Adele.

## VI.

*Origine des Abbaies de Maurmunster & de Gregorienthal.*

L'Abbaie appelée la Celle de saint Leobard ou Maurmunster qui est dans l'Evesché de Strasbourg non loin de Saverne, est plus ancienne que toutes celles, dont nous venons de parler, puis qu'elle eut son commencement dès le sixième siecle. Quelques-uns en attribuent la fondation à Childebart premier Roy de France, & d'autres beaucoup plus vraisemblablement à Childebart second Roy d'Austrasie qui mourut l'an 596. On dit que saint Leobard qui en eut le premier la conduite, fut disciple de saint Benoist. Mais d'autres le font sortir de l'écolle de saint Colomban qui venoit de s'establir dans les montagnes de la Vosge pais voisin de l'Alsace. Ce qui paroist de plus certain, est que du temps de Thierry quatrième dont le regne commença l'an 721. les loix monastiques de ces deux Saints estoient en usage dans cette Abbaie \* comme il se voit par les lettres de ce Prince. Nous dirons ci-aprés pourquoy elle a esté appelée Maurmunster. Saint Leobard mourut vers l'an 620. Le monastere de Gregorienthal en Alsace fut basti par Childeric second, qui commença à regner dans cette Province l'an 660. On ne sçait point qui en ont esté les premiers Abbez.

\* Ces lettres sont de l'an 724. ou de 725. Quelque copie y a adjouffé l'année de l'Incarnation.

Dagobert. Rex. Judoc. Cocçii pag. 38.

## C H A P I T R E X L I V.

*De la fondation ou premiere origine des monasteres de saint Gal, de Kempren, de Fussen, & de Granfel, ou de Munsterthal.*

**L'**Abbaie de saint Gal en Suisse, qui est une des principales de nostre Ordre, a eu deux Fondateurs, saint Gal, & saint Othmar : elle doit à l'un sa premiere origine, & à l'autre son entier establisement. Si l'on en croit quelques Auteurs, saint Gal eut pour ayeul un Roy d'Irlande nommé Unuchun. Ce qu'il y a de certain, est qu'il naquit de parens nobles, qui l'offrirent tout jeune au monastere de Bencor, pour y estre élevé dans la profession religieuse, & y apprendre en mesme temps la pieté, & les sciences. Il fit grand progres dans la vertu, éclairé par les instructions, & soustenu de l'exemple de saint Colomban, qui estoit alors dans le mesme cloistre, & il réussit aussi dans ses études, alliant les belles lettres, & principalement la poësie avec l'intelligence de l'Ecriture sainte. Son Historien semble dire qu'il fut ordonné Prestre en Irlande ; mais il est beaucoup plus probable qu'il ne reçut cet Ordre qu'après qu'il fut passé en France, avec saint Colomban, & lorsque saint Colomban lui pouvoit commander en qualité d'Abbé, puisque se jugeant indigne du sacerdoce, il ne consentit à son ordination, que par l'obeissance qu'il rendit à ce Saint. Il est sans doute qu'il fut Religieux de Luxeuil. On a veu ci-devant qu'il demeura avec saint Colomban à Zug en Suisse, & qu'il le suivit à Arben, où ils logerent chez Villimar Prestre, & à Bregents près du Lac de Constance, où ils habiterent dans des cellules près de la Chapelle de sainte Aurelie. Quand saint Gal n'estoit pas occupé aux actions de pieté, ou il faisoit des filets pour les pescheurs, ou il peschoit lui-mesme, & il fournissoit ainsi du poisson à ceux de sa communauté, & aux hostes qu'ils recevoient dans leur petit monastere. Il s'emploioit aussi à la pesche spirituelle instruisant le peuple, à quoi il estoit d'autant plus propre qu'outre le zele dont il estoit rempli, il sçavoit assez bien la

I.

*Saint Gal vient en France avec saint Colomban, & demeure avec lui à Luxeuil, & à Bregents.*

*Jussione Colum-  
bani Abbatis. Act.  
sæc. 2. pag. 230.*

## CH. XLIV.

langue du pais. Le fruit qu'y faisoient ces Religieux, irrita contre eux les demons, & l'on dit qu'un jour saint Gal peschant dans le Lac, en entendit un, qui se plaignoit à un autre, que ces étrangers ruinoient leur empire, & avoient osté leurs Idoles du temple de sainte Aurelie. Le Saint en donna avis au saint Abbé, qui entra aussi-tost dans l'Eglise avec ses disciples. A peine y avoient-ils commencé à chanter des pseumes, que les demons s'enfuirent avec d'effroiables hurlemens, & les serviteurs de Dieu lui rendirent grace de sa protection : Mais la fuite des ennemis ne fut pas la fin de la guerre ; le Prince des tenebres suscita les paiens contre saint Colomban, & ses disciples. Ces Infideles faschez que ces Religieux eussent brisé leurs Idoles, allerent se plaindre à Gunzon Duc, ou Gouverneur du pais, que ces étrangers troubloient la liberté publique, & empeschoient que l'on ne chassat aux environs de Bregents. Ils prirent encore une vache du monastere, & ils tuerent deux Religieux qui les suivoient, peut-estre pour demander justice. Gunzon donna ordre que l'on contraignit saint Colomban de sortir du pais, & il en sortit en effet pour se refugier en Italie ; mais ce qui l'obligea de quitter Bregents, ne fut pas tant la colere de Gunzon, qu'il auroit pû appaiser, en se justifiant auprès de lui, que le danger où il se vit de tomber entre les mains du Roy Thierrî, qui par la défaite, & la mort du Roy Theodebert, alloit se rendre maistre de l'Alsace, & de la Suisse. Quand il fallut partir pour le voiage d'Italie, saint Gal se trouva indisposé, & il pria saint Colomban de l'excuser s'il ne le suivoit pas. Le saint Abbé ne fût pas satisfait de sa conduite, parce qu'il jugea que son disciple se plaisoit dans le pais de Suisse, & que c'estoit plutost l'attachement qu'il y avoit, que non pas son infirmité, qui lui faisoit souhaiter de n'en pas sortir. Il lui permit neanmoins d'y demeurer, mais il lui défendit de celebrer la messe, & il est remarquable que saint Gal s'assujettit à cette loi, & n'offrit point ce saint sacrifice, tant que saint Colomban fut en vie. De sorte qu'il fut pour le moins deux ans sans s'approcher de l'autel. La maladie de saint Gal estoit cependant veritable, & elle le fatigua tellement qu'il fut obligé de se retirer à Arben chez Villimar, qui le reçut avec grande charité, lui donna une cellule près de son Eglise, & recommanda à deux Clercs, sçavoir à saint Magnoalde, & à Theodore de prendre soin de lui.

*Propter Idolorum suorum abolitionem. Ibid. pag. 234 ce qui fait voir que les Statues dont il a esté parlé ci devant page 418. estoient des Idoles.*

*Existimans eum, &c. amore loci detentum. Ibid.*

Ce soulagement reſtablit ſa ſanté, & il penſa enſuite à retourner, non pas à Bregents, mais dans quelque autre ſolitude. Villimar avoit avec lui un Diacre nommé Hiltibolde, qui connoiſſoit parfaitement le pais. Saint Gal lui demanda s'il ne ſçavoit pas quelque lieu écarté, où il y eut de bonnes eaux, & les autres commoditez, pour eſtablir un petit ermitage. Ce Diacre lui répondit qu'il le meneroit dans une ſolitude, telle qu'il la ſouhaitoit, mais qu'il n'y avoit pas de ſeureté, à cauſe des beſtes ſauvages. Le Saint lui aiant témoigné qu'il ne les redoutoit point, parce qu'il eſperoit que Dieu ſeroit ſon protecteur, ils allerent le lendemain dans ce deſert. Saint Gal y planta une petite croix, & reſolut d'y baſtir une Eglise en l'honneur de la ſainte Vierge, de ſaint Maurice, & de ſaint Diſſier. Les demons pour traverser ſon deſſein, parurent ſur le bord du ruiſſeau ſous la forme de femmes nuës. Mais s'eſtant mis en priere avec le Diacre, il diſſipa ces phanſomes. Il y avoit en ce lieu-là quantité de ſerpens qui ſe retirèrent auſſi, pour ne point faire de peine aux ſerviteurs de Dieu. Saint Gal aiant perſuadé à Hiltibolde de s'en retourner le premier à Arben, demeura ſeul trois jours dans ce deſert, & ne mangea point, afin de conſacrer cette ſolitude par la priere, & par le jeûne. Enſuite il revint auprès de ſon hoſte Villimar, & ils eurent avis de la mort de Gaudence Eveſque de Conſtance. Quelques jours après Villimar reçut une lettre du Duc Gunzon, qui lui ordonnoit de lui amener au plutoſt ſaint Gal, parce que Fridiburge ſa fille unique eſtoit tourmentée du demon, & ne faiſoit que ſe rouler par terre, & jetter de l'écume. On dit que cette fille avoit eſté promiſe en mariage à Sigebert fils de Thierry Roy de Bourgogne, ce qu'il eſt difficile d'accorder avec la verité de l'hiſtoire. Quoiqu'il en ſoit, ſaint Gal ne voulut point aller à Oberlingen, où eſtoit Gunzon, alleguant que ce n'eſtoit pas à lui à ſe produire dans la Cour des Princes, mais qu'il devoit retourner dans le deſert, d'où il eſtoit forti : & pour ſe cacher il paſſa dans la Rhetie vers la ville Chur, & logea chez Jean Diacre, qu'il avoit commencé d'inſtruire dans la ſcience de l'Ecriture. Deux Eveſques qui eſtoient tombez dans quelques deſordres, aiant en vain fait des prieres pour délivrer Fridiburge, & le demon qui la poſſe- doit aiant déclaré qu'il ne la quitteroit point, ſi Gal ne l'y contraignoit, Gunzon ordonna à Villimar d'aller chercher le

## II.

*Il ſe retire dans une ſolitude, & reſuſe l'Eveſché de Conſtance.*

*Ut videlicet locum, quem ſpirituali militiâ providebat, parcimonie cõſectaret initiis. Ibid. pag. 238.*

## CH. XLIV.

Saint, & de l'assurer que bien loin de lui faire aucun outrage, il emploieroit son autorité pour l'élever à l'Evesché de Constance. Ce Prestre se transporta au logis du Diacre Jean, & persuada au Saint de se rendre auprès de Gunzon: mais le Saint passa auparavant par son ermitage, où il avoit laissé ses disciples, & le lendemain en aiant pris deux avec lui, il alla trouver le Duc. Sa visite eut tout l'effet qu'en attendoit cette famille affligée. S'estant prosterné à terre, il invoqua le nom de JESUS-CHRIST, il mit sa main sur la teste de Fridiburge, & par une seconde priere il chassa de son corps le demon qui la tourmentoit. Cette fille fit un bon usage de sa guerison, & depuis se consacra à Dieu dans l'Abbaie de saint Pierre de Mets. Sa délivrance combla de joie son pere, il admira le pouvoir qu'avoit saint Gal auprès de Dieu, & pour marque de veneration, & de reconnoissance, il lui offrit l'Evesché de Constance, & de riches presens. Le Saint refusa cette dignité sacrée, alleguant pour excuse qu'il ne la pouvoit point accepter sans la permission de son Abbé, saint Colomban qui n'estoit pas en disposition d'y consentir, puisqu'il lui avoit mesme défendu de celebrer la messe. Pour les presens, il les reçut, mais dès qu'il fut revenu à Arben, il distribua tout aux pauvres. Le bienheureux Magne son disciple lui proposa de reserver un beau vase d'argent pour le service de l'autel; mais le Saint lui répondit qu'il valloit mieux se mettre en estat de pouvoir dire avec saint Pierre: *Je n'ai ny or ny argent*, & que son maistre saint Colomban avoit coutume d'offrir à Dieu le saint sacrifice dans des vases d'airain, parce que c'estoit une opinion assez commune, que le Sauveur avoit esté attaché à la croix avec des cloux de ce metal. Il retourna ensuite dans son desert, & appella auprès de lui Jean Diacre, pour continuer à l'instruire dans les saintes lettres, esperant qu'il pourroit servir l'Eglise dans un emploi encore plus considerable que le Diaconat. En effet un peu après il fut fait Evesque du diocese, à la recommandation du Saint, ce qui se passa de cette sorte. Le Duc Gunzon souhaitant toujours de voir saint Gal dans le Siege de Constance, sollicita non seulement le Clergé du pais, mais mesme quelques Evesques des'assembler dans cette ville, pour y donner un successeur à Gaudence. Saint Gal s'y trouva aussi avec Jean & le bienheureux Magne ses disciples. Tous les suffrages s'unirent pour l'élection de  
saint

Obtulit mihi  
 Episcopatus hono-  
 rem, ego vero non  
 consensui suscipere  
 ante præceptum  
 Abbatis mei. *Act.*  
*sec. 2. pag. 241.*

Beatissimus Co-  
 lombanus in vasis  
 æneis Domino  
 solet sacrificium  
 offerre salutis, quia  
 fertur Dominus &  
 Salvator noster  
 clavis æneis cruci  
 confixus. *Ibid.*

saint Gal : Mais le saint s'opposa à sa promotion , representant qu'elle seroit contre les Canons , qui défendent d'élire des estrangers inconnus qui courent d'un país à un autre , mais qu'il avoit avec lui un Diacre nommé Jean qui estoit originaire du país , & qui pourroit bien remplir la place dont il se croioit exclus par ces saints reglemens. Alors on appella Jean , on lui demanda qui il estoit , & on l'élut d'une commune voix principalement sur le témoignage du saint , qui répondoit de sa capacité. L'humble Jean sortit de l'assemblée , & s'enfuit hors la ville dans l'Eglise de saint Estienne , mais on courut après lui , & malgré sa repugnance il fut sacré Evesque. Saint Gal assista à son ordination & prescha à la Messe après l'Evangile. Son Sermon se trouve dans la Bibliotheque des Peres.

Il s'en retourna dans sa solitude , & il y bastit une Eglise & des Cellules à l'entour pour douze Religieux qui vivoient sous sa discipline. Un jour les freres fatiguez de la recitation des Matines , se reposant un peu sur leurs lits , dès que le jour commença à paroistre , le saint appella auprès de lui son diacre Magne , & lui dit *preparez l'Autel , car il faut que je celebre la Messe. Et quoy , mon Pere* , lui répondit Magne , *voulez-vous offrir le Sacrifice* , marquant par là de l'étonnement , à cause qu'il y avoit si long-temps que le saint ne s'estoit point approché de l'Autel , *Oùi* , lui repartit saint Gal , *il faut que j'immole la sainte Victime pour le repos de mon Pere , Dom Colomban qui a passé des miseres de cette vie dans la felicité du Ciel , ainsi que j'ai appris ce matin dans une vision.* Il celebra donc la Messe en memoire du saint Abbé , & ensuite il ordonna à Magne de se transporter au monastere de Bobio pour sçavoir si la vision estoit veritable. Magne aiant reçu la benédiction de son superieur partit aussi-tost , & alla à Bobio ; Il y apprit que saint Colomban estoit mort au mesme temps que saint Gal en avoit eu connoissance , & il lui rapporta des lettres des Religieux avec le baston Pastoral de saint Colomban , qui avoit ordonné qu'on lui donnast ce baston , pour marque qu'il estoit absous & délié de la défense qu'il lui avoit faite de celebrer le saint Sacrifice. Dix ans après les Religieux de Luxeuil aiant perdu leur saint Abbé Eustase voulurent lui substituer saint Gal , & pour l'engager à prendre la conduite de leur communauté ils lui écrivirent , & lui envoierent

O o o o

---

III.  
*Il bastit un  
Ermitage.*

Dominum & patrem meum Colombanum , pag. 245.

*La celebration de la Messe pour un juste qui entre dans le Ciel dès qu'il est sorti du monde , est une action de grace.*

(Sacrificia altaris) pro valde bonis gratiarum actiones sunt. *August. Enchirid. c. 110.*

## CH. XLIV.

Implicabor negotiis, exaltabor honoribus . . . scitis ipsi me inter vos positum humili itati semper dedisse operam, & subjectioni. *Ibid.* pag. 246.

fix de leurs confreres tous Irlandois de naissance. Mais le saint qui avoit refusé l'Episcopat, n'accepta point non plus cette Abbaie, jugeant qu'il y auroit trop d'affaires & trop d'honneur pour lui, & comme ces deputez le pressoient de consentir à son élection, il leur dit *vous sçavez qu'estant parmi vous j'ai toujours recherché la bassesse & la dépendance.* Et il leur fit bien voir qu'il aimoit mieux servir les autres, que de leur commander. Car comme il n'y avoit alors qu'un peu de farine dans son pauvre Ermitage, il alla lui mesme pescher du poisson pour traiter ses hostes, & sa pesche fut si heureuse que l'on ne douta point qu'elle ne tint du miracle: A son retour il trouva à la porte de sa Cellule un homme inconnu qui lui apporta du vin & de la farine. Il eut ainsi dequoi donner à manger à ses confreres Irlandois, il les retint quelques jours avec lui, & après avoir conféré avec eux des choses spirituelles & leur avoir donné sa benediction, il les renvoia à Luxeuil.

## IV.

*Il meurt à Arben.*

\* Nec multo post, l. 1. c. 29. *Act. ibid.* pag. 247.

Saint Gal estoit tellement attaché à sa solitude qu'il fut long-temps sans voir son cher hoste Villimar. Ce bon Prestre s'en plaignit à lui, & l'obligea par d'instantes prieres à venir encore une fois à Arben. Le saint y prescha en une feste devant une grande multitude de peuple, & trois jours après estant tombé malade, il alla recevoir au Ciel la recompense de ses travaux. Quelques-uns prenant à la lettre quelques termes de \* Valfroy son historien, qui semble dire que le saint fit ce dernier voiage à Arben un peu après le retour de ces Irlandois à Luxeuil, & sur ce fondement rapportent la mort du saint l'an 625. mais d'autres la mettent environ vingt ans après, on dit qu'il vécut 95. ans. Il avoit pratiqué une austerité secrète, dont on vit sur lui des marques après sa mort. Les instrumens de cette penitence furent trouvez dans un petit coffre qu'il fermoit soigneusement. C'estoient un cilice & une chaîne d'airain dont il avoit coutume de se ceindre le corps, & qui parut sanglante, parce qu'il la serroit fortement sur sa chair, & jusqu'à se faire des blessures. Son corps ne demeura pas à Arben, mais fut porté à son Ermitage & enterré dans l'Eglise par les soins de Jean Eveque de Constance.

## V.

*Origine des Abbaies de Kemptem & de Euessen.*

Quelques années après le pais d'Arben fut ravagé par les troupes d'Othuin. Un officier non content d'avoir pillé l'Eglise du saint, ouvrit & viola encore son sepulchre pour voir s'il n'y avoit point d'argent caché, & il en fut puni à l'in-

stant. Car aiant esté frappé d'une soudaine terreur, il se bleffa à la teste, & en fut defiguré le reste de sa vie. Boton Evêque de Constance alla reparer ce dommage, & remit les reliques du saint dans son tombeau. Il ne trouva dans l'Ermitage que les deux plus fidelles disciples de saint Gal, sçavoir saint Magne & Theodore, il leur donna des vestemens & pourveut à leur nourriture & à leur subsistance. Mais il est fort probable qu'enfin les courses des gens de guerre les contraignirent de quitter la solitude de saint Gal. Ils allèrent tous deux à Kemptem où Theodore bastit une Chapelle & une Cellule changée depuis en monastere par le venerable Andogar qui en fut le premier Abbé comme on verra dans la suite. Pour saint Magne il s'establit à Fussen, & de son petit Ermitage l'on en fit aussi un monastere. Telle est l'origine des Abbayes de Kemptem & de Fuessen toutes deux dans le diocese d'Ausbourg. Nous aurions peu nous estendre davantage sur la vie de saint Magne, si nous ajoutions foy à ses Actes attribuez à son confrere Theodore, mais il y a beaucoup d'apparence que cette relation est une piece supposée, & c'est pourquoi nous ne nous en sommes point servis.

Il y avoit autrefois dans le diocese de Basle un monastere appellé Granfel, ou Munsterthal, dont il ne reste plus que l'Eglise, qui est desservie par \* des Chanoines seculiers. Il eut pour Fondateur le Duc Gondon, & pour premier Abbé saint Germain Religieux de Luxeuil. Ce Saint estoit fils d'Optrarne Senateur de Treves. Dès sa premiere jeunesse, on le donna à saint Modoald Archevesque de cette ville, qui prit soin de son éducation. Il profita de cet avantage, & par le progres qu'il fit dans la vertu, & dans les lettres, il acquit un merite, qui joint à ses belles qualitez, lui attiroit l'affection de tout le monde. Mais la douceur qu'il pouvoit goustier à estre ainsi estimé, & cheri de chacun, ceda à l'attrait de la grace, qui l'appelloit à la vie monastique. De sorte qu'à l'âge de dix-sept ans, il quitta le siecle du consentement de saint Modoald, il donna aux pauvres tout ce qu'il avoit, & alla trouver saint Arnoul auparavant Evêque de Mets, qui estoit alors Ermite. Ce Saint lui coupa les cheveux, & le retint quelque temps auprès de lui. Ensuite le bienheureux Germain aiant aussi inspiré le mepris du monde à son frere Numerien, ils se retirèrent tous deux dans le monastere de saint Romaric, & y

O o o o ij

*Vide Act. sac. 2.  
pag. 505.*

---

VI:  
*Fondation de  
Granfel, ou  
Grandvillers,  
qui eut pour pre-  
mier Abbé saint  
Germain.*

*\* Ces Chanoines  
demeurent à pre-  
sent à Telsberg ou  
Delmont.*

CH. XLIV.

pratiquerent avec grande ardeur les exercices de la profession religieuse. Le Saint se plaisoit à estre vêtu d'une maniere vile, & méprisable, il domptoit son corps par une austere abstinence, & par le travail des mains, & alloit quelquefois hors du cloistre couper du bois pour la communauté. Sa conduite estoit si exemplaire, & si sainte, que chacun souhaitoit de pouvoir conformer sa vie à la sienne. Pour s'avancer encore plus dans la perfection, il alla à Luxeuil avec son frere, & quelques autres Religieux. Ils y furent reçûs par saint Valbert qui gouvernoit alors cette fameuse Abbaie, & firent ou renouvellerent sous lui le vœu d'obeissance. Tous ceux de la communauté admirant saint Germain, & le jugeant digne du sacerdoce, il fut ordonné Prestre, & il s'acquitta si bien de ses obligations qu'il paroissoit exceller en grace entre tous ceux qui servoient à l'autel. Ce fut aussi purement en veüe de son merite que saint Valbert le prefera aux autres pour introduire, ou pour affermir la regularité dans l'Abbaie de Gransfel. Outre ce monastere il gouverna encore en mesme temps celui de saint Ursits, & un autre appellé saint Paul Zuvert, ou saint Paul de l'Isle; mais il demouroit d'ordinaire à Gransfel, & il y éclatta tellement par sa pieté, & par sa sagesse, qu'il estoit reveré du peuple aussi bien que de ses Religieux.

Sancto itaque  
ordinato presbytero  
omnem gratiam  
transcendebat in  
clero. *Act. sac. 2.*  
*pag. 512.*

## VII.

*Martyre du  
Saint.*

*Quelques-uns ne  
distinguent point  
Cathic de Boniface  
& n'en font qu'un.  
Ibid. pag. 513.*

Aprés y avoir servi Dieu dans le calme, & dans la paix, il se vit attaqué d'un orage, qui fut la consommation de sa vertu, & lui fit trouver la couronne du martyre. Le Duc Gondon eut pour successeur Boniface, & celui-ci Cathic, qui soit par la violence de son naturel, ou par l'aversion qu'il avoit pour les Religieux, se mit à ravager leur vallée, & à en maltraiter les habitans. Un jour qu'il y estoit entré avec des gens de guerre, le Saint accompagné de Randoald Prieur de sa communauté, l'alla trouver dans l'Eglise de saint Maurice, & lui fit des remonstrances. Le Duc feignit d'en estre touché, & offrit de donner caution. qu'à l'avenir il laisseroit en paix les voisins du monastere; mais le Saint ne tarda gueres à devenir la victime de sa fureur: car retournant à Gransfel, il fut dépouillé de ses habits, & percé d'un coup de lance par un soldat, qui tua aussi le bienheureux Randoald. On ne convient pas de l'année de leur martyre. Dans l'édition de ses Actes on le met en l'an 666. Le jour mesme qu'ils moururent la ceinture de saint Germain, qui estoit tombée à terre aux pieds

des ennemis , fut ramassée par un Religieux , qui la porta à l'Eglise de Granfel , comme une precieuse relique : elle servit depuis à rendre la santé à un malade. La gloire du Saint parut encore par d'autres miracles. Sa vie a esté écrite par un Religieux nommé Bobolen qui vivoit de son temps , ou un peu après , & qui a dedié son ouvrage à trois Abbez , sçavoir à Deicole , à Leudemond , & à Ingefroi. Le dernier est sans doute Ingofroi qui gouvernoit le monastere de Luxeuil. Bobolen se qualifie Prestre , ou comme il parle *le plus petit des Prestres*. Les monasteres de saint Ursitz , & de saint Paul de l'Isle , demurerent depuis sous la dépendance de celui de Granfel , comme il se voit par une charte de Pepin pere de Charlemagne , donnée en faveur de Gundoald un des successeurs de saint Germain.

Bobolenus exiguus omnium Presbyterorum. *Ibid.* pag. 511.

---

## CHAPITRE XLV.

*De l'establissement du monastere de Bobio dans le Milanéz , & de ses premiers Abbez. De Jonas Religieux , & Historien. D'un monastere basti à Pavie par Bertarid Roy des Lombards. Du monastere de saint Benoist de Benevent.*

**I**L faut encore parler de saint Colomban , & entrer avec lui en Italie ; car elle partagea avec l'Irlande , & avec la France la vie de ce saint Abbé : & elle fut mesme la plus heureuse dans ce partage , puisqu'elle eut les derniers jours du Saint , ces jours qui eurent pour fin & pour sceau le moment precieux de sa mort , qui est ce que l'on considere davantage dans les élus , & qu'elle fut de plus enrichie du sacré deposit de ses reliques. Thierrî Roy de Bourgogne , qui avoit banni saint Colomban aiant remporté une pleine victoire sur Theodebert Roy d'Austrasie , qui lui avoit permis de demeurer dans ses Estats , le Saint jugea qu'il n'y avoit plus de seureté pour lui dans ces deux roiaumes , & resolut de passer dans la Lombardie , & de se refugier auprès d'Agilulfe , qui y regnoit. Ce Prince avoit esté Arien , comme l'estoient aussi la plupart des Lombards ; mais quelques années auparavant il avoit embrassé la foi catholique par les soins de Theodelinde sa femme ,

---

I.  
Saint Colomban passa en Italie l'an 612.

CH. XLV.

Paul. Vvarnefr.  
de gestis Longo-  
bard. l. 4. c. 5. 6.  
43.

On dit que l'ou-  
vrage de saint Co-  
lomban contre les  
Ariens, se trouve  
dans le chasteau  
de Milan. Vide  
Collectan. Patric.  
Fleming. pag 353.  
Monasterium ab  
Agilulfo, & poste-  
ris ejus ditatum,  
& morum sancti-  
tate, & catholica  
fidei defensione  
præcelluit Sigon.  
ad an. 614. de  
rebus Italia.

Nos enim, ut  
ante dixi, devin-  
cti sumus Cathedra  
sancti Petri.  
Licet enim Roma  
magna est, & vul-  
gata, per istam  
Cathedram tantum  
apud nos est ma-  
gna & clara. Ep.  
4. Columb. pag.  
142.

Castæ vocantur  
& Nonnæ. H. eron.  
Epist 22.

Quæ in adulatione  
tui sanctum &  
Nonnum coram te  
vocant, id. ep. 47.

qui estoit fille de Garibauld Roy ou Duc de Baviere. Agilulfe accorda sa protection à saint Coloman, & lui permit de s'establiſſir où il vouldroit dans le pais de sa domination. Le Saint usant de ce pouvoir, repara une ancienne Eglise de saint Pierre, qui estoit près des rivieres de Bobio, & de Trebia dans une solitude du mont Apennin, il bastit autour des lieux reguliers, & fonda ainsi un monastere, qui a depuis porté le nom de Bobio. On dit qu'outre l'Eglise de saint Pierre, il en fit encore construire une fort petite en l'honneur de la sainte Vierge, & que ceux qui estant travaillez de quelque peine d'esprit y venoient implorer le secours du ciel, estoient delivrez de leur chagrin, & en sortoient tout consolez. Le Saint combatit aussi par ses predications, & par ses écrits l'heresie d'Arius, & il parut par la suite des choses, que la divine providence l'avoit conduit en Italie pour y soustenir la foi, & pour y establiſſir une maison sainte, où il se formeroit de pieux, & de sçavans Religieux, qui continueroient après lui à défendre la doctrine catholique. Les schismatiques d'Aquilée publiant faussement, qu'à Rome on favorisoit la secte de Nestorius, parce que l'on y recevoit le cinquième Concile general, qui avoit condamné les trois Chapitres, le Roy Agilulphe, & saint Coloman qui n'estoient pas bien informez de ce qui s'estoit passé dans ce Concile, furent alarmez par ce bruit, & le Saint écrivit au Pape Boniface quatrième par l'ordre de ce Prince, pour le supplier de les instruire sur ce sujet, & mesme d'assembler un Synode, où il s'expliquat si clairement, qu'il n'y eut plus de lieu à la calomnie. Comme il bruloit de zele pour la pureté de la foi, sa lettre est libre & forte, mais toutefois pleine de respect, & de deference pour le souverain Pontife. *Nous sommes*, dit-il, *attachez à la chaire de saint Pierre, & quoique Rome soit grande, & illustre par elle-mesme, nous n'y reconnoissons point d'autre grandeur, n'y d'autre gloire, que celle qu'elle reçoit de cette chaire.* Lorsqu'il y parle de ce saint Apôtre, il l'appelle le *pere commun de tous les fidelles*, & il se sert du terme de *Nonne* qui est un mot obscur, & nullement latin, qu'il pouvoit véritablement avoir leu dans les lettres de saint Jérôme, mais il est bien plus probable que le saint Abbé a usé de ce terme, parce qu'il estoit en usage dans les monasteres de nostre Ordre, ou mesme qu'il l'a emprunté de la Regle de saint Benoist, qui ordonne aux jeunes Religieux de qualifier ainsi les anciens de

la communauté, pour marquer qu'ils les reverent comme leurs Peres. Il ne faut que conferer cet endroit de la lettre de saint Colomban avec cet article de nostre Regle, pour appercevoir la vrai-semblance de cette conjecture. Cependant Clotaire qui avoit obtenu la monarchie, & regnoit seul en France, après la mort de Theodebert, & de Thierrri, comme lui avoit predit saint Colomban, bien fasché que la France eut perdu ce grand Saint, envoya vers lui saint Eustase Abbé de Luxeuil, pour l'inviter à revenir. Mais le Saint jugeant que Dieu ne demandoit point cela de lui, après avoir retenu quelque temps saint Eustase à Bobio, & l'avoir exhorté à prendre bien soin des Religieux, dont il estoit Pasteur, & à leur faire garder son observance, & sa Regle, il le renvoia avec des lettres pour ce Prince, qu'il supplioit de l'excuser, & à qui il donnoit avec une liberté respectueuse d'utiles avis pour son salut. La mort de saint Colomban suivit de bien près le retour de saint Eustase. On la rapporte à l'an 615. comme nous avons dit. Au reste Clotaire reçût ses lettres avec joie, & pour marque de la consideration qu'il avoit pour lui, il prit sous sa protection l'Abbaie de Luxeuil, & il en augmenta les revenus.

Après la mort de saint Colomban, le monastere de Bobio eut de suite pour Abbez Attale, Bertulfe, & Bobolen. Saint Attale estoit de Bourgogne. Il fut d'abord disciple de saint Arige Evêque de Gap. Mais voiant qu'il n'avançoit pas beaucoup dans la vertu, quoique d'ailleurs ce saint Prelat prit grand soin d'instruire, & de bien former ses Ecclesiastiques, il jugea que Dieu le destinoit pour le cloistre, & dans cette pensée il alla prendre l'habit dans le monastere de Lerins, vraisemblablement du temps de l'Abbé Estienne, dont la negligence a esté blasmée par saint Gregoire Pape. Il y vécut dans la pieté, mais estant mal édifié des autres Religieux, qui ne se soumettoient point au joug de la Regle, & qui ne lui donnoient point bon exemple, il les quitta, & se rendit à Luxeuil auprès de saint Colomban. Il fut bien reçu du Saint, & il profita si bien de ses instructions, qu'il semble que le saint Abbé l'ait preferé à tous les autres Religieux, qui estoient sous sa conduite. Car ainsi que l'on a veu ci-devant, pendant son exil il écrivit à ceux de Luxeuil de s'attacher & d'obeir à saint Attale *comme à son tres-cher & veritable disciple*, & par

Privilegium de-  
dit claviculario,  
communi omniū  
Nonno. Licet  
etiam junioribus  
vestris sollicitare  
vos pro zelo fidei.  
*Columb. Epist. 4.  
pag. 142. & Fle-  
ming pag. 154.  
qui d. ure s'il ne  
faudroit pas lire  
Nomine au lieu de  
Nonno.*

Juniores autem  
Priores suos Non-  
nos vocent, quod  
intelligitur Pater-  
na reverentia.  
*Regul. S. Bened.  
c. 63. Vide Haef-  
ten. disq. mon.  
pag. 303.*

Retentumque  
penes se (Eusta-  
sium) tantisper  
hortatur, ut sui  
laboris reminisce-  
retur, cohortem  
Fratrum, & c. si-  
cutque institutis edu-  
cari . . . Rex  
monasterium mu-  
nere studet, annuis  
censibus ditat, & c.  
*Act. tom. 2. p. 29.*

## II.

*Saint Attale  
second Abbé de  
Bobio.*

Sint cum vero  
sequace meo Atta-  
la . . . vos illi  
obedite, & c. Tu  
scis amantissime  
Attala, & c. *Co-  
lumban. Epist. 32*

C H. XLV.

Didicisti non  
omnia omnibus  
convenire monita,  
quia mores diver-  
si sunt, &c Ergo  
diversus esto, &  
multiplex ad cu-  
ram eorum, &c.  
*Ibid.*

une affection, & une tendresse particulière pour ce Saint, il laissa néanmoins à son choix, ou de demeurer à Luxeuil, ou de le venir trouver en Bretagne. Il lui ordonna même de quitter la Bourgogne, & de se rendre auprès de lui, s'il voioit que ses soins n'y produisissent aucun fruit, & que la question du jour de Pasques s'y renouvelât, & le mit en danger d'être maltraité par ceux qui ne suivroient pas son sentiment. Et pour ne point exciter lui-même de la contestation, & du trouble, il l'avertit d'agir avec sagesse, & de ne pas s'ouvrir sur ce sujet à toutes sortes de personnes, mais en ce point aussi bien qu'en d'autres, *de diversifier sa conduite* selon la diversité des esprits, & selon qu'il seroit avantageux pour leur salut. Il lui donna encore d'autres avis, dont il a été parlé ci-devant. Il y a beaucoup d'apparence que saint Attale sortit de Luxeuil, & alla trouver saint Coloman, soit dans la France Occidentale, ou dans l'Austrasie. Du moins il est certain qu'il ne fut point Abbé en Bourgogne, & qu'ayant suivi saint Coloman en Italie, il gouverna après lui le monastere de Bobio.

---

 III.

*Revolte de  
quelques faux  
moines.*

*Att. sac. 2. pag.  
124.*

Sa patience y fut éprouvée par la rebellion de quelques-uns de la communauté, qui se souleverent contre lui, disant qu'il estoit trop exact, & qu'ils ne pouvoient plus souffrir l'austerité de l'observance. Le Saint pour les adoucir, & les animer à la perfection, leur representa qu'il falloit se faire violence, pour entrer dans le royaume du ciel, & que *les saints Peres n'y estoient arrivez que par la voie de la mortification. & par le mépris de la vie presente.* Mais ces remonstrances furent inutiles, & il se vit réduit à les laisser aller où ils voudroient. Les uns se retirerent vers la mer, & les autres dans des lieux solitaires, pour avoir plus de liberté de vivre comme il leur plairoit. Et parce que ces fugitifs du cloistre sont toujours mal venus, & même odieux dans le monde, pour excuser en quelque sorte leur apostasie, ils s'efforçoient d'en rejeter la cause sur le saint Abbé, & attaquoient son honneur par des calomnies, & des medifances. Mais la justice divine en punit visiblement quelques-uns, & leur chastiment rendit sages les autres. Un d'entr'eux nommé Rocolen tomba malade, & dans l'extrême ardeur de la fièvre qui le consumoit, il s'écria que s'il revenoit en santé, il retourneroit à Bobio, & feroit penitence; mais à peine avoit-il achevé ces paroles, qu'il expira.

Sa

mort surprit & toucha fortement ceux qui estoient auprès de lui ; mais cette terreur fut leur salut , ils allerent se jeter aux pieds de saint Attale , ils lui confesserent leur faute , & ce bon Pasteur les reçut avec joie comme autant de brebis tirées de la gueule des loups. Les autres retenus par une mauvaise honre , ou par leur temerité , & leur orgueil , ne rentrerent pas encore dans le monastere , mais un d'entr'eux aiant esté tué d'un coup de hache , & deux autres noiez , leur malheur effraia les compagnons de leur revolte. Ils craignirent que Dieu ne les frappat aussi d'une mort funeste , & ils retournerent dans le cloistre , pour y faire pénitence.

La grace avoit uni d'une si parfaite amitié saint Attale , & saint Eustase Abbé de Luxeuil , qu'ils sembloient n'avoir qu'un cœur , & qu'une ame. Ils se cedoient reciproquement leurs disciples , quand ils en avoient besoin. Saint Attale estant allé voir son ami à Luxeuil , il en amena avec sa permission saint Bertulphe , qui fut son successeur , comme l'on verra dans la suite. Le monastere estant menacé de ruine par le debordement de la riviere de Bobio , le Saint donna son baston au Diacre Sinoald son disciple , & lui dit d'aller faire le signe de la croix sur le bord de l'eau , & de commander à la riviere qu'elle eut à se retirer , & à occuper moins de place ; Sinoald obeit au saint Abbé , & la riviere à Sinoald : mais le Saint lui défendit de publier ce miracle pendant sa vie. Un Religieux nommé Fraimeric labourant la terre , perdit la moitié du pouce , qui lui fut coupé par le soc de la charruë. Après cet accident , il enterra cette partie de son pouce , il vint trouver le Saint , & s'estant prosterné devant lui , il lui dit le malheur qui lui estoit arrivé. Le Saint lui ordonna d'aller tirer de terre ce qu'il y avoit mis , & de le lui apporter , ce que Fraimeric aiant fait , le Saint lui remit cette partie de son pouce , y appliqua de sa salive , & cette partie retranchée se rejoignit au reste. Il défendit encore à ce Religieux de publier cette guérison surnaturelle. Dans la peinture que l'on fait de ses vertus , & de sa conduite , on observe qu'il traitoit favorablement les humbles , & résistoit aux superbes , qu'il avoit une penetration , & une intelligence qui lui faisoit aisément trouver la solution des questions qu'on lui proposoit , & qu'il se montra ferme , & vigoureux à repousser les attaques des heretiques : ce qui donne lieu de croire qu'à l'exemple de saint Colomban , il combatit

P p p p

## IV.

*Verus & miracles de saint Attale.*

*Sic ut mutuo ac vicissim subjectos sibi commutarent. 2. Et. sac. 2. pag. 161.*

*In solvendis ac disponendis questionibus sagax. A dversus hereticorum procellas vigens , ac solidus.*

CH. XLV.

*Ital. sacr. tom. 4.  
pag. 1323.  
Petr. Diac. de  
gestis Langob. l. 4.  
cap. 43.*

les Ariens du païs. Adalwalde fils & successeur du Roy Agilulphe, confirma la fondation de l'Abbaie de Bobio par sa charte, dont la date répond à l'an 621. & il y donna encore une terre, en estant prié par sa mere Theodelinde. Ses lettres sont adressées à saint Attale, & à ses disciples; & ceci s'accorde avec l'histoire des Lombards, où l'on voit que sous le regne de ces deux Princes, on repara les Eglises, & que l'on y fit de riches donations, & principalement au monastere de saint Coloman. Dieu aiant marqué à saint Attale dans une vision qu'il devoit partir dans cinquante jours, il ne sçut pas bien si cette revelation se devoit entendre de la mort, ou de quelque long voiage. Dans cette incertitude, il se prepara à ces deux événemens, il fit reparer les murailles du monastere, relia les livres, & raccommode les autres meubles, qui estoient en mauvais estat. Il pratiqua les saints exercices de la priere, & du jeûne avec plus de ferveur, & d'exactitude que jamais, & attendit ainsi les ordres du ciel. Une maladie dont il fut saisi lui fit connoistre que cette vision lui avoit annoncé la mort. Estant presqu'à l'extremité, il sortit de son lit, & appuyé sur les bras de ses disciples, il alla faire oraison devant une croix qu'il avoit plantée près de la petite Eglise de la sainte Vierge. Cette action de pieté fut bien recompensée, & lui merita une grace qui le combla de consolation; car il vit les cieux ouverts, & il reçut assurance de la remission de ses pechez, & de son salut. On le reporta dans sa cellule, & il y mourut le jour suivant, après avoir exhorté ses Religieux à s'avancer toujours dans la vertu. Sa mort arriva l'an 627. auquel temps Ariovalde gendre d'Agilulphe, & beaufrere d'Adalvalde regnoit après eux dans le païs de la domination des Lombards, mais au lieu de suivre comme eux la religion catholique, il estoit engagé dans l'impierie Arienne.

V.

*Saints disciples de saint Attale, & principalement Blidulfe.*

*Act. sac. 2. pag. 263.*

Si saint Attale eut dans sa communauté des esprits lasches, & superbes, qui lui firent peine, & qui causerent du scandale, il en eut aussi d'humbles & de fervents, qui furent sa consolation, & qui se signalerent par leur vertu. On met en ce nombre Blidulfe Prestre, Merouée, Agibode, & Theodald. Le Saint aiant envoyé Blidulfe à Pavie, ce Religieux y rencontra dans une rue le Roy Ariovalde, qui le reconnut, & dit à ses Officiers, *Voilà un de ces moines de Coloman, qui ne repondent jamais comme il faut quand nous les saluons.* La reflexion que

faisoit ce Prince estoit sans doute fondée sur ce que les Religieux de Bobio combattoient l'Arianisme, & craignoient qu'en parlant trop civilement à ceux qui en estoient infectez, ils ne parussent approuver leur doctrine. En effet Blidulfe repondit à ce Prince qu'il lui souhaiteroit aussi le salut, s'il ne favorisoit pas l'erreur, & s'il n'avoit pas auprès de lui des gens qui le seduisoient, & qui osoient encore se qualifier Evêques, & que le meilleur parti qu'il pourroit prendre, seroit de reconnoître, & d'adorer un Dieu en trois personnes, qui n'ont qu'une mesme puissance, une mesme volonté, & une mesme essence. Ariovvalde s'offença d'un discours si libre, & aiant fait trois ou quatre pas, dit à ceux de sa suite: *Que n'ay-je aussi des gens, qui sur le soir assomment ce Moine à coups de baston.* Le souhait du Prince ne manqua pas d'estre accompli: un de ses Officiers s'offrit d'exécuter cet ordre, & Ariovvalde lui promit une récompense. Blidulfe estoit logé dans la maison d'un Prestre nommé Juste, mais le soir il n'y mangea point, aiant esté invité à souper par un catholique. Comme il en revenoit, il rencontra dans un lieu écarté cet Officier, & un soldat, qui le fraperent avec des pieux, & des bastons, & qui le blessèrent tellement qu'ils crurent l'avoir tué. Il demeura en effet étendu sur la place. Juste estoit cependant fort en peine de lui: se doutant de ce qui estoit arrivé, il l'alla chercher, & le trouva couché à terre, & reposant aussi paisiblement que s'il eut esté dans un lit. Il l'appella, Bidulfe lui répondit, & ne se sentant nullement des coups qu'il avoit reçus, il retourna avec lui au logis. Un peu après, aiant achevé ce qu'il avoit à faire à Pavie, il revint à Bobio. Au reste l'Officier qui l'avoit assassiné, ne demeura pas impuni. Le demon s'empara de lui, & le tourmenta cruellement. Son malheur éclata si fort, que le peuple en eut connoissance, & qu'Ariovvalde mesme en fut effrayé; le peuple en prit sujet de faire des imprecations contre les Ariens, leur souhaitant la mesme punition qu'à cet Officier, & principalement à ceux qui osoient maltraiter les Religieux de Bobio. Ariovvalde craignant qu'il ne lui arrivât aussi quelque disgrâce, envoya cet Officier à Bobio, afin qu'on le soulageât, & il se recommanda lui-mesme aux prières des Religieux, s'offrant de les aller voir, & de leur faire des presens. Saint Artale, & toute sa communauté demanderent à Dieu la guérison de l'Officier, & ils l'obtinrent, mais il ne jouït pas

*Vers ce temps-là il y avoit dans la plupart des villes deux Evêques, l'un Catholique, & l'autre Arien, comme dit Paul Diacre dans l'histoire des Lombards. l. 4. c. 44.*

CH. XLV. long-temps de la santé, car un peu après étant retourné chez lui, & dans une conversation, où on le reprenoit de sa faute, méprisant ce qu'on lui disoit, il fut attaqué d'une fièvre, qui l'enleva du monde. Pour ce qui est des presens qu'offroit Ario-vvalde, le saint Abbé n'en voulut point, parce qu'il faisoit scrupule d'en recevoir des heretiques.

---

 VI.

*Meroüée.*

En ce mesme temps Meroüée Religieux de Bobio, étant allé en un village près de la riviere de Scrivia, par l'ordre de saint Attale, y apperçut un petit temple des faux Dieux, & poussé de zele, il y mit le feu. Cette action irrita les paiens; ils se saisirent de lui, & l'ayant bien batu, ils le jetterent dans la riviere, attaché à un tres-pesant fardeau. Mais une puissance invisible le soustint au dessus de l'eau, il eut aussi la force de rompre ses liens, & il s'en retourna ainsi au monastere. La justice divine punit en diverses manieres la pluspart de ceux qui avoient rasché de le noier, & elle en épargna seulement quelques-uns, qui firent penitence.

---

 VII.

*Agibode, &  
Theodald.*

Elapsa è corpo-  
re anima, vidit  
aternā lucem, &c  
*Ibid. pag. 164.*

Agibode estoit disciple de saint Colomban, il estoit fort regulier, & fort exact dans l'observance, mais il se distingua sur tout par sa simplicité; en sorte qu'à l'égard du mal, il ressembloit à un petit enfant. Il estoit cependant fort éclairé dans le bien, & c'est pourquoi on lui confia la direction d'un monastere de Religieuses. On dit qu'avant le dernier moment de sa vie, son ame fut separee de son corps, qu'elle vit quelque chose de la lumiere, & de la felicité du ciel, & qu'ayant esté reunie à son corps, il reçut le saint viatique, il donna le baiser de paix à ses freres, & rendit l'esprit à Dieu. C'est ce que raconte de lui Jonas, qui estoit alors dans l'Abbaie de Bobio. Cet Auteur assista aussi à la mort d'un Religieux d'une grande vertu nommé Theobald, & témoigne que cet excellent Solitaire predict le moment qu'il devoit expirer, qu'après qu'on lui eut donné le saint viatique, il chanta ce verset d'un pseaume: *Les Saints iront de vertu en vertu, & verront le Dieu des Dieux en Sion*, & qu'il mourut aussi tost avec joie.

---

 VIII.

*Saint Bertul-  
se troisieme Ab-  
bé de Bobio.*

On peut aussi conter saint Bertulfe entre les disciples de saint Attale. Saint Bertulfe estoit d'une famille noble, & parent de saint Arnoul Evêque de Mets. L'exemple de ce saint Prelat le détacha du monde, & lui persuada qu'il n'y falloit point chercher de repos, ny de bonheur, mais aspirer uniquement à la felicité, & à la gloire que Dieu a promise à ceux

qui le servent. Il quitta donc son pere, son pais, & tout ce qu'il pouvoit pretendre dans le siecle, & après avoir demeuré quelque temps avec saint Arnoul, il s'en alla à Luxeuil, & y fut admis dans la communauté par saint Eustase. Il se soumit, & s'attacha tellement à la sainte Regle, qu'il en devint un des plus exacts, & plus fervents observateurs, & qu'il gagna ainsi le cœur de tous ses confreres. Ce fut sans doute cette forte & constante application à ses devoirs, qui fit souhaiter à saint Attale d'avoir à Bobio un Religieux, qui lui seroit d'un si grand secours, pour y maintenir la discipline. Il le demanda donc à saint Eustase, qu'il estoit allé voir en Bourgogne, & l'ayant obtenu, il l'amena avec lui en Italie. Le merite de saint Bertulfe ne fut pas moins reconnu, ny moins honoré à Bobio, qu'à Luxeuil. Il s'y acquit aussi l'estime, & l'affection de la communauté, & cela parut clairement après la mort de saint Attale; car les Religieux ne furent point partagez, & ne contesterent point quand il fallut choisir un autre Abbé, mais s'accorderent tous dans l'élection de saint Bertulfe. A peine eut-il pris possession de sa charge, qu'il eut un fascheux demeslé avec Prouum, ou Procule Evêque de Tortone. Cet Evêque pretendit que Bobio estoit de son diocèse, & que le monastere, & l'Abbé lui devoient estre assujetés. Pour obtenir ce qu'il souhaitoit, il gagna par des presens les Evêques de son voisinage, & les seculiers qui avoient plus de credit, & d'accez auprès du Roy Ariovvalde, & les ayant ainsi fait entrer dans ses interets, il tascha par leur entremise, d'estre appuié dans cette affaire par l'autorité du Prince. Mais ces personnes ne purent tirer du Roy d'autre réponse, sinon qu'il falloit prouver par le droit Ecclesiastique, que les monasteres bastis dans des lieux fort écartez, & fort éloignez des villes, devoient estre sous la dépendance, & la jurisdiction des Evêques. Procule continuoit cependant à se faire des amis, & agissoit avec chaleur pour avancer son dessein. Le saint Abbé en ayant esté averti en secret par une personne de la Cour, voulut sçavoir quelle estoit la disposition du Roy à l'égard de ce nouveau differend, & pour en estre éclairci il envoya quelques-uns des siens vers ce Prince. Ariovvalde, quoique barbare de nation, & separé de l'Eglise par son heresie, répondit sagement, *que ce n'estoit pas à lui à connoître des causes, & des affaires de ceux qui avoient le caractère du Sacerdoce, mais qu'elles devoient estre examinées,*

Quo diu subje-  
ctus sanctæ Regu-  
lar. &c. Abt. Jac.  
2. pag 161.

Non, inquit,  
meum est Sacer-  
dotum causas dis-  
cernere, quas sy-  
nodalis examina-  
tio ad purum debet  
adducere. *Ibid.*

*Et jugées dans les Conciles.* Il marqua de plus qu'il n'approuvoit pas que l'on inquietat le saint Abbé, & non seulement il lui permit d'avoir recours au Siege Apostolique, mais lui fit encore fournir l'argent, & les commoditez, dont il avoit besoin pour son voiage.

## IX.

*Il obtient pour son monastere un privilege du Pape Honorius.*

Saint Bertulfe alla donc à Rome accompagné de Jonas, qui raconte cet événement dans la vie du Saint. Honorius qui estoit alors souverain Pontife, aiant appris de lui le sujet de son voiage, lui demanda quelle estoit sa maniere de vie, & quelle discipline il faisoit garder dans sa communauté. Saint Bertulfe entretint le Pape de l'observance que l'on suivoit à Bobio, & Honorius en fut satisfait, & lui marqua qu'il avoit de la joie, que l'on servit Dieu avec tant de pieté, & que l'on pratiquat si bien l'humilité religieuse dans son monastere. Le Pape fit encore l'honneur au Saint de l'appeller quelques autres jours auprès de lui, & de lui parler, l'exhortant à perseverer dans la bonne voie où il estoit entré, & à combattre toujours avec les armes de l'Evangile, la méchante doctrine des Ariens. Enfin il lui accorda un privilege qui se trouve dans *l'Italia sacra*, & qui fut depuis confirmé par d'autres Papes, dont il est fait mention dans l'histoire des miracles de saint Colomban, écrite par un Auteur du dixième siecle, & dans un Acte de l'an 1207. Par ce privilege Honorius soumit immédiatement au saint Siege le monastere de Bobio, & en exhorta les Abbez à faire vivre leurs Religieux dans une sainte société; dans l'exercice de la priere, dans la sobriété, dans une humble obeissance, dans la paix, & la concorde, & comme estant morts & ensevelis à l'égard du monde, & pour cet effet à jeter souvent les yeux sur la Regle, & la tradition de leurs Peres, afin de suivre leurs maximes, & leur esprit, & d'observer dans la conduite des ames une moderation, & une sagesse, qui les empeschat d'imposer à leurs disciples des fardeaux qu'ils ne pourroient soutenir, & qui leur apprit à employer chacun selon les talens que Dieu lui auroit donnez. La date du privilege d'Honorius \* répond à l'an 628. Saint Bertulfe partit de Rome pendant les grandes chaleurs de l'Esté, & fut tellement malade en chemin que l'on perdit l'esperance qu'il put revenir à Bobio; mais la veille de la feste de saint Pierre, lorsqu'il estoit couché sous une tenté; & qu'il avoit Jonas auprès de lui, ce saint Apôstre lui apparut, le guerit, & lui ordonna

*Act. ibid. & pref. n. 22. Ital. sacr. tom. 4. pag. 1324. & 1298.*

\* Mais dans la copie imprimée dans *l'Italia sacra*, au lieu de Janvier, il faut sans doute lire Juin.

d'aller revoir les Religieux de sa communauté. Le saint Abbé tout surpris, & tout effrayé, demanda à Jonas ce que c'estoit, ( car il croioit que son disciple eut veu saint Pierre, & entendu sa voix ) mais Jonas lui répondit qu'il n'avoit rien veu, ny rien entendu; *Et ( lui dit le saint Abbé ) ne voyez-vous pas ce chemin de lumiere par où saint Pierre s'en retourne.* Ensuite en estant prié par Jonas, il lui raconta ce miracle, & Jonas le rapporte dans son histoire. Cet Auteur adjouste que saint Bertulfe délivra deux personnes possédées du demon, & guerit un lepreux; mais il ne dit rien de ses autres actions. Le saint Abbé gouverna treize ans, ce qui fait juger qu'il mourut vers l'an 640.

Il eut parmi ses disciples Baudachar, & Leopard, le premier n'ayant qu'un peu de pain, & un canard en rassasia trente Religieux, que l'on avoit envoieez garder la vigne du monastere, & cette action fut attribuée à sa foi, & à la grande confiance qu'il avoit en Dieu. Leopard, & ce Merouée, dont nous avons parlé, travaillant aux champs par l'ordre de leur Abbé, obtinrent du ciel la force de transporter sans peine une piece de bois fort pesante, & que plusieurs personnes jointes ensemble, n'eussent pas seulement pu traîner. Ces trois Religieux Baudachar, Leopard, & Merouée, aussi bien que Bli-dulfe, Agibode, & Theodald, dont il a esté fait mention ci-devant, sont honorez de la qualité de Saints dans un titre de l'an 1482. qui nous apprend que l'on reveroit leurs cendres, ou reliques, & qu'elles furent alors transferées dans une chasle avec celles de saint Bertulfe.

Le quatrième Abbé de Bobio a esté le bienheureux Bobulen, dont on n'a point les Actes, mais seulement un éloge contenu dans une ancienne prose, qui le dépeint comme un grand homme, qui fut orné de toutes sortes de vertus, & qui fit quelques miracles. Et toutefois on ne celebre point sa feste dans son monastere. On dit que sa famille tiroit son origine d'Athenes, ou des environs. Il eut l'avantage d'avoir pour maistre saint Colomban. Aiant esté substitué à saint Bertulfe, il gouverna ses Religieux avec une bonté, & une tendresse de pere. Pour leur enseigner l'observance, il la pratiquoit lui-mesme le premier, il vivoit avec eux en commun, & regulierement. Il ne s'exemptoit point du travail des mains, & après s'y estre appliqué comme les autres, souvent il passoit la meilleure partie de la nuit en priere. Il avoit grand soin

## X.

*Disciples de  
saint Bertulphé.*

*Ital. sacr. tom. 4.  
pag. 1311.*

## X I.

*Saint Bobulen  
quatrième Abbé  
de Bobio.*

*Ibid.* 1319.  
*Patric. Fleming.*  
*Collect. sacr. pag.*  
 116.

des malades, & des pauvres, mais ce qui estoit le fondement, & le comble de sa perfection, c'est qu'il brusloit de l'amour divin, & qu'il estoit embrasé de ce feu celeste, que le Sauveur est venu répandre sur la terre. Sa communauté estoit composée de cent quarante ou de cent cinquante Religieux. Il obtint un privilege du Pape Theodore, mais la copie que l'on en a aujourd'hui paroist alterée. Ce saint Abbé mourut vers le milieu du septième siecle. On lui donne pour successeur Congel, après lequel la liste des Abbez de Bobio est interrompuë & voidé jusqu'à Hilduin, qui vivoit l'an 847. Il nous reste à parler de Jonas, qui nous a laissé une fidelle relation de l'origine, & des premiers evenemens des monasteres de Luxeuil, & de Bobio.

---

X I.  
*Jonas Histo-*  
*rien.*

Jonas Abbas disci-  
 plinis beati Co-  
 lombani eruditus.  
*Act. sac. 1. pag.*  
 693.

*Ibid. sac. 2. pag.*  
 126.

C'est une erreur que de le faire Irlandois de naissance, car il est certain par son propre témoignage qu'il estoit de Suze dans la Savoye. Il se fit Religieux à Bobio sous saint Attale vers l'an 618. & c'est pourquoy dans un de ses ouvrages il se qualifie *instruit dans la discipline de saint Colomban*, quoiqu'il n'ait pas esté proprement ion disciple, ny formé à la vertu par ce Saint. Ses parens prièrent souvent saint Attale de leur envoyer leur fils, pour avoir la consolation de le voir durant quelques temps, mais ils ne purent rien obtenir. Après tant de refus, ils ne songerent plus à demander au Saint cette grace. Un jour que Jonas n'y pensoit point non plus, le saint Abbé lui dit : *Mon fils allez voir vostre mere, & vostre frere, & revenez aussi-tost, sans que rien vous retarde.* Comme Jonas reçut cet ordre au mois de Février, & qu'il faisoit alors tres-froid, il différa un peu de se mettre en chemin, attendant un temps plus doux, & plus commode. Mais le Saint lui ordonna de nouveau de partir, parce qu'autrement, il n'auroit peut-estre plus la liberté de faire ce voiage, & il lui donna pour compagnons le bienheureux Blidulfe Prestre, & Hermenoalde Dia-cre, qui estoient des personnes fort seures, & dont la piété estoit connuë de chacun. Jonas partit donc avec ces deux Religieux, & alla à Suze, qui est à quarante quatre lieuës de Bobio. Sa mere le vit avec d'autant plus de joie, qu'elle ne s'y attendoit pas, & qu'il y avoit neuf ans qu'elle ne l'avoit point veu : mais cette joie ne fut pas de longue durée, car le jour même qu'il arriva, il fut surpris au soir d'une fièvre violente, qui le brusla, & le fit crier pendant toute la nuit. Jonas fit alors  
 reflexion

reflexion sur ce que lui avoit dit saint Attale, qu'il eut à revenir sans aucun retardement, & il crut que cette maladie lui avoit esté envoiee par les prieres du Saint, afin de le faire souvenir de retourner aussi tost, & de le presser d'executer l'ordre qu'il en avoit reçu, s'il vouloit conserver sa vie. Il en parla à sa mere, qui lui répondit, *qu'elle aimoit beaucoup mieux sçavoir qu'il se porteroit bien absent, & retiré dans son cloistre, que non pas d'estre reduite à le voir mort, & à le pleurer dans sa maison.* Afin donc qu'elle ne tombât pas dans une si grande affliction, il la quitta le lendemain, pour retourner à son monastere, il ne mangea point qu'il n'eut fait environ la moitié du chemin; un peu après, il fut parfaitement gueri, & arriva à Bobio en parfaite santé. Il y trouva saint Attale fort malade, & à qui il ne restoit plus que quelques jours de vie. De sorte qu'il estoit temps que Jonas, & ses deux compagnons se rendissent auprès de lui pour entendre ses derniers avertissemens, & assister à sa mort. Ils s'allèrent presenter à lui, & il les vit avec joie. Nous venons de dire que Jonas accompagna à Rome saint Bertulfe. Il fit depuis d'autres voïages avec la permission de son Abbé, il vint en France, & il semble marquer qu'il passa aussi en Irlande. Il alla souvent à Elnon en Flandre, pour y voir saint Amand Fondateur de ce monastere, & pour profiter de ses lumieres, & de son exemple. Après ces voïages il écrivit les vies de saint Colomban, de saint Eustase, & de saint Attale, à la priere des Religieux, & par l'ordre de saint Bertulfe, & il y adjousta une partie des actions de ce Saint, & quelques miracles arrivez à Farmontier, où il avoit demeuré. Aiant achevé son ouvrage vers l'an 644. il le dedia à Bobolen Abbé de Bobio, & à saint Valbert Abbé de Luxeuil. Environ quinze ans après allant à Châlons sur Saone par l'ordre du Roy Clotaire troisiéme, ou de sainte Bathilde, il passa par Reome, (ou comme l'on parle aujourd'hui) par le Montier saint Jean, & pendant quelques jours qu'il s'y reposa, il repolit, & mit en meilleur ordre la vie de saint Jean Fondateur de ce monastere, en étant prié par l'Abbé Hun, que l'on croit avoir esté Religieux à Luxeuil. Cet Auteur prend la qualité d'Abbé dans cet ouvrage; on ne sçait point quel estoit le monastere dont il avoit la conduite.

Pour éclaircir un endroit de la vie de saint Vilfrid, rapporté ci-devant, & ce que nous allons dire de la fondation d'un

Melius mihi effet  
fili ut te ibi sanum  
scirem, quam hic  
mortuū deslerem.  
*Act. sac. 2 pag.*  
126.

Madefecit sepe,  
& lenta palus El-  
nonis plantas, ob  
venerabilis Aman-  
di Pontificis fe-  
rendum suffra-  
gium. *Ibid. pag.*  
6.

Jonas Abbas dis-  
ciplinis beati Co-  
lumbani eruditus,  
atque per mona-  
sterium S. Johan-  
nis quod vocatur  
Reomus præter-  
iens. *Act. sac. 1.*  
*pag. 633.*

## XII.

Bernard Roy  
des Lombards,  
est chassé, &  
restabli.

CH. XLV.

*Paul. Diac. de  
gestis Longob. l. 4.  
c. 53.*

monastere de Pavie , il est à propos de parler ici de la disgrâce ; & du reſtabliſſement de Bertarid , ou Pertharid Roy des Lombards. Il estoit fils du Roy Aribert , & avoit un frere nommé Godebert , avec lequel il partagea les Estats de leur pere. Bertarid établit le Siege de son royaume à Milan , & Godebert à Pavie. Comme ils estoient jeunes , & sans experience , ils ne furent pas long-temps sans se broüiller ensemble par la malignité de quelques-uns de leurs Ministres. Leur dissension s'échauffa tellement qu'ils furent sur le point de prendre les armes , & de se faire la guerre. Godebert pour se fortifier envoya un grand Seigneur nommé Garibauld vers Grimoald Duc de Benevent , pour lui demander secours , & lui offrir sa sœur en mariage ; mais Garibauld le trahit , & sollicita Grimoald de se prevaloir de la discorde des deux freres ; pour s'emparer de leurs Estats. Il n'en fallut pas davantage pour inspirer ce dessein à Grimoald. Il prit donc avec lui des troupes choisies , & sous pretexte d'aller au secours de Godebert , il entra dans son païs , & s'avança jusqu'à Pavie. Garibauld conseilla à Godebert de le loger dans son Palais , & cela fut executé. Ensuite ce perfide avertit Godebert de ne point parler à Grimoald sans precaution , & pour cet effet de prendre une cuirace au dessous de ses habits , parce que Grimoald avoit dessein de le tuer. Il donna un semblable avis à Grimoald , l'assurant que Godebert vouloit se défaire de lui , & que pour estre convaincu de sa mauvaise volonté , il n'avoit qu'à observer s'il ne seroit pas revêtu d'une cuirace , quand il le viendrait voir. Ce méchant homme commit ainsi ces deux Princes l'un contre l'autre ; & lorsque Godebert alla recevoir Grimoald , celui-ci en l'embrassant , s'apperçut qu'il avoit sur lui une cuirace , & il le traita en ennemi , & l'assassina dans son palais. Grimoald qui estoit un grand Capitaine , se rendit aussi-tost maistre de Pavie , soumit les autres villes à son obeissance , & effraya tellement Bertarid , que ce Prince pour sauver sa vie , sortit de Milan , & se retira auprès de Cacan Roy des Abares ; mais il ne demeura pas long-temps parmi ces étrangers , car Grimoald sollicita Cacan de lui livrer Bertarid , avec menaces de rompre le traité de paix conclu entre les Lombards , & les Abares , s'il souffroit plus long-temps que son royaume servit de refuge à ce Prince. Cacan qui avoit promis toute feureté à Bertarid , ne voulut point le mettre entre les mains de son

*Paul. Diac. l. 5.  
cap. 2.  
Act. sc. 4. part.  
2. Vita S. Vuilfridi  
di pag. 691.*

ennemi, mais l'obligea seulement de sortir de ses Estats, avec liberté de se retirer où il voudroit. La reputation qu'avoit Grimoald d'estre bon, & genereux, rassura Bertarid, & le fit resoudre à se jeter lui-mesme entre les bras d'un homme qui avoit tué son frere, & qui l'avoit lui-mesme chassé du throsne. Grimoald le reçut avec de grands témoignages d'affection, lui jura qu'il seroit en seureté dans son roiaume, & lui promit de lui fournir dequoi subsister honnestement. En effet il lui donna un palais dans Pavie, & Bertarid y alla demeurer. A peine y fut-il entré, que plusieurs habitans de cette ville le vinrent voir, sans autre dessein que de se rejouir avec lui de son retour. Quelques flateurs, pour faire leur cour à Grimoald, & lui marquer du zele pour ses interests, lui donnerent une mauvaise impression de ces visites, & l'assurerent que s'il ne se defaisoit au plustost de Bertarid, celui-ci lui alloit oster la couronne. Grimoald sans s'éclaircir de ce qu'ils lui disoient, leur ajouta foi, & ordonna que le soir du jour suivant, on taschat d'enyvrer Bertarid, & qu'on le tuât quand il seroit retiré dans sa chambre. Un ancien domestique du Roy Ari- bert en avertit secretement Bertarid, lorsqu'il estoit à table, & ce Prince le fit sçavoir à son fidelle serviteur Hunulfe, qui pensa aussi tost aux moiens de sauver son maistre, ce qu'il executa fort heureusement: la difficulté estoit de le faire sortir, sans qu'il fut arresté par les gardes qui estoient dans la maison. Pour cet effet il conseilla à son maistre de se deguïser en esclave, & de souffrir qu'il le chassat du logis. Bertarid estant entré dans sa chambre, Hunulfe lui mit sur le dos une couverture, & une peau sur la teste; ensuite il se mit à crier contre lui, l'accusant d'avoir placé son lit dans la chambre de Bertarid qui estoit yvre, & le frappant quelquefois à coup de baston, il le fit ainsi passer au travers de la maison, & sortir dans la ruë, sans estre reconnu des gardes. Il l'aida aussi à descendre avec une corde au bas de la muraille de la ville du costé de la riviere, & le fit suivre de quelques autres serviteurs. Bertarid & ceux de sa suite monterent sur des chevaux qu'ils trouverent dans la prairie, & ils allerent ainsi à Ast, où ce Prince avoit des amis. Pour Hunulfe, il se retira dans l'Eglise de saint Michel, comme dans un azile. Il en sortit neanmoins sur la parole que lui fit donner Grimoald, qui admirant sa fidelité, non seulement ne le maltraita point, mais lui permit d'aller

*Voyez ci-devant  
pag. 383.*

*Ex consilio quasi  
rusticanum servum  
extra januam im-  
pellere coepit.  
Paul. ibid.*

CH. XLV.

Revertatur in patriam suam, quia tertia dies est hodie quod Grimoaldus ab hac substractus est luce. *Idem l. 5. c. 33. c. 34.*

trouver son maître, qui s'estoit réfugié en France. Bertarid y fut huit ou neuf ans, après quoi il s'embarqua pour passer en Angleterre. Mais à peine estoit-il sorti du port, que l'on entendit du rivage une voix qui demanda si Bertarid estoit dans le vaisseau, on répondit qu'il y estoit. La voix continua, & dit qu'on l'avertissè de retourner dans son pais, parce qu'il y a trois jours que Grimoald est mort. Sur cet avis Bertarid descendit à terre pour chercher celui qui avoit ainsi parlé, mais il ne trouva personne, ce qui lui fit juger que cette voix estoit venuë du ciel; & dans cette pensée il repassa aussitost dans la Lombardie, où il trouva tout le peuple disposé à le recevoir. Il alla ensuite à Pavie, il en chassa Garibauld fils de Grimoald, & rentra ainsi dans le throne.

## XIII.

*Il bastit un monastere à Pavie pour des Religieuses.*

Monasterium quod novum appellatur Domino & liberatori suo. *Paul. Diac. l. 5. c. 34.*

Ad solitarium, &c. abiit. . . . A quo cum servus Dei, &c. *Idem l. 5. c. 6. l. 4. cap. 34.*

*Baron. an. 605.*

Ce fut un Prince vertueux, & attaché à la foi catholique, exact à rendre la justice, tres-liberal envers les pauvres, & qui sçut allier l'humilité chrestienne avec la grandeur roiale. Il ne se contenta pas de marquer par ces bonnes œuvres la reconnaissance qu'il avoit de la grace que Dieu lui avoit faite de lui conserver la vie, & de le reestablishir dans le throne. Il voulut en laisser quelque monument public, & qui passat dans la posterité. Pour cet effet il fonda une Abbaie de Religieuses dans cet endroit des murs de Pavie, par où il estoit sorti de la ville, & il l'a fit dedier à Dieu *son libérateur*, sous le titre de sainte Agathe. La Reine sa femme bastit aussi une magnifique Eglise en l'honneur de la sainte Vierge, mais on ne sçait pas si on la donna à des personnes de la profession religieuse. Le monastere de sainte Agathe fut depuis appelé *le monastere neuf*, ainsi que remarque Paul Diacre. Cet Auteur qui a écrit des actions des Lombards, parle d'un Ermite, qui dit à l'Empereur Constans qu'il ne remporteroit point la victoire sur les Lombards, parce qu'une Reine avoit basti dans leur pais une Eglise à l'honneur de saint Jean Baptiste, qui les avoit pris sous sa protection, mais qu'il viendroit un jour qu'on negligeroit cette Eglise, & qu'alors cette nation-là periroit, laquelle prediction eut son accomplissement. Paul marque aussi que sous le regne d'Agilulphe, Jean Abbé d'un monastere inconnu succeda à Severe dans la dignité de Patriarche d'Aquilée. Mais Jean suivit l'égarement de son predecesseur, & s'opiniastra dans le schisme, en refusant de souscrire aux decisions du cinquième Concile. Ce furent ceux de son parti, qui tascherent

de surprendre saint Colomban , quand il vint en Italie , & avec qui s'affloca le malheureux Agreste. C H. XLVI.

Du temps de Grimoald Duc de Benevent , une Dame appellée Dodeparde accrut l'Eglise de sainte Marie d'Olivole , qui estoit desservie par des Religieux , & en bastit une autre tout proche , où l'Evesque du diocese transféra les reliques de saint Modeste. Le Duc dota richement cette nouvelle Eglise , & y mit pour Abbé son oncle Bentegrand.

Pendant que Romuald , fils & successeur de Grimoald , estendoit ses Estats par la conquête de Tarente , de Brindes , & du païs d'alentour , Theoderade sa femme augmenta le nombre des monasteres , par la construction de l'Eglise de saint Pierre qu'elle fit bastir hors des murs de Benevent , & où elle mit une grande communauté de Religieuses. Cette Princesse , & son fils Gisulphe donnerent des terres , & des serviteurs pour les cultiver , au monastere de saint Benoist , qui estoit dans la ville de Benevent , comme il paroist par une sentence obtenuë dans le siecle suivant par un Abbé , pour jouir de l'effet de cette donation. C'est là la premiere connoissance que l'on ait de ce monastere , dont on ignore l'origine , & qui fut depuis uni à celui de sainte Sophie , que fonda le Prince Arichis , ainsi que l'on verra dans la suite.

XIV.  
Fondation de  
l'Abbaie de  
saint Modeste.  
*Ital. sacr. c. 8.  
pag. 21.*

XV.  
Monasteres de  
saint Pierre , &  
de saint Benoist  
de Benevent.  
*Romuald fut  
fait Duc vers l'an  
662.  
Petr. Diacon. de  
gestis Longob. l. 6.  
cap. 1.  
Ital. sacr. tom. 8.  
pag. 618.*

## CHAPITRE XLVI.

*D'un decret du Concile Romain sous Boniface IV. en faveur des Religieux : De la fondation du monastere de saint Anastase , & de quelques autres : D'Adeodat , & de saint Agathon Papes.*

Vers le commencement du septième siecle , il s'éleva une erreur qui deshonoroit l'estat religieux , & qui auroit pu causer du trouble dans l'Eglise , si l'on n'en eut promptement arresté le cours. Quelques-uns poussez d'un zele qui avoit pour principe la jalousie , & non pas la charité , soustenoient que les Moines estant morts au monde , & faisant profession de ne vivre que pour Dieu , estoient par cette raison indignes de la charge du Sacerdoce , & incapables d'en faire

I.  
Le Pape Boniface IV. condamne l'erreur de ceux qui disoient que les Moines estoient indignes du Sacerdoce.

## C H. XLVI.

Sunt nonnulli  
 stulti dogmatis,  
 magis zelo amari-  
 tudinis, quam di-  
 lectionis inflam-  
 mati, &c. Neque  
 enim Benedictus  
 monachorum præ-  
 ceptor, hujus rei  
 aliquo modo fuit  
 interdictor, &c.  
 Tom. 5. Concil.  
 pag. 1620. & apud  
 Gratianum c. Sunt  
 nonnulli nullo  
 dogmate stulti.  
 c. 25. quæst. 1.  
 causa 16.

De vita mona-  
 chorum, & quiete  
 ordinaturus. Bed.  
 l. 2. c. 2.

## II.

Monasteres  
 bastis par Boni-  
 face IV. & par  
 Honorius.

Tom. 5. Concil.  
 pag. 1617.

Baron. an. 614.  
 638.

## III.

Abbaie de  
 saint Anastase  
 de Rome.

Manrig. Annal.  
 Cisterc. an. 1140.  
 cap. 8.

les fonctions, & ne pouvoient point ainsi administrer les Sa-  
 cremens du baptesme, ny de la penitence. Mais *cette folle do-*  
*ctrine* fut presque aussi tost étouffée qu'elle commença à pa-  
 roistre. Car le Pape Boniface quatrième la condamna dans  
 un Synode qu'il tint à Rome l'an 610. decidant que les Reli-  
 gieux qui avoient esté élevez au Sacerdoce par une promotion  
 legitime, pouvoient en exercer le ministere, & user de la  
 puissance de lier, & de delier, ce qu'il confirma tant par l'e-  
 xemple de saint Gregoire Pape, de saint Augustin Apostre des  
 Anglois, & de saint Martin, qui avoient porté l'habit mona-  
 stique avant que d'estre honorez du Pontificat, que par la con-  
 duite de saint Benoist Maistre des Religieux, qui n'avoit point  
 interdit à ses disciples les fonctions sacerdotales. Nous avons  
 déjà remarqué que saint Mellit Evesque de Londres assista à  
 ce Concile, & en reporta en Angleterre le decret, qui y de-  
 voit estre d'autant plus utile, que la foi y venoit d'estre plan-  
 tée par des Religieux, qui continuoient à y travailler à la pro-  
 pagation de l'Evangile. La qualité de *Maistre des Moines* que  
 le Pape donne à saint Benoist, fait voir qu'alors les Religieux  
 Latins d'Italie ne connoissoient presque plus d'autre Regle que  
 la sienne. Bede a marqué obscurément ce qui se passa dans ce  
 Synode de l'an 610. en disant que Boniface le tint *pour y faire*  
*un reglement sur le sujet de la vie, & du repos des Religieux.*

L'affection qu'avoit ce saint Pape pour les personnes de cer-  
 te profession, parut encore par l'establissement d'un mona-  
 stere qu'il bastit dans sa propre maison, & qu'il dota riche-  
 ment. Aussi on le louë dans son Epitaphe *d'avoir toujours suivi*  
*dans sa conduite, & dans ses actions, les maximes, & les exem-*  
*ples de son maistre saint Gregoire*, dont l'on a veu ci-devant le  
 zele pour l'accroissement, & le bon ordre de l'estat religieux.  
 Honorius qui entra dans le Siege de saint Pierre l'an 626. chan-  
 gea en un monastere sa maison, qui estoit près de l'Eglise de  
 saint Jean de Latran. Il le dedia en l'honneur de saint André,  
 & de saint Barthelemi, il y donna des terres, & il y fit encore  
 d'autres graces.

Si l'on en croit quelques Auteurs modernes, il bastit près  
 de Rome la celebre Abbaie de saint Anastase *ad aquas Salvias*,  
 aujourd'hui de l'Ordre de Cisteaux, & il y mit le chef de ce  
 saint Martyr, ce qui n'est pas sans difficulté, puisque ce Saint  
 ne souffrit pour la foi que la seconde année du pontificat

d'Honorius , & que depuis ses reliques furent transportées de la Perse à Constantinople , & de là dans la Palestine , où il avoit esté Religieux ; de sorte qu'il est plus probable que son chef ne fut transferé à Rome , qu'après la mort de ce Pape. Pour ce qui est du monastere, qui lui est dedié , l'on en peut mettre la fondation avant l'an 649. estant certain par les Actes du Concile de Latran, qu'il y avoit alors près de Rome *un monastere ad Aquas Salvias*, habité par des Religieux Grecs, & que l'Eglise de saint Anastase fut d'abord desservie par des Moines de cette nation, comme il paroist par le nom, dont l'on y desaignoit le lieu, où demuroit l'Abbé. Ce monastere fut donc basti dans le village, où estoit la terre appellée *Aguas Salvias*, qui appartenoit à l'Eglise de saint Paul, & selon Baronius, il fut d'abord dedié à la sainte Vierge, & ensuite à saint Vincent, & à saint Anastase. Le Pape Honorius mourut l'an 638. & eut de suite pour successeurs Severin, Jean quatrième, Theodore, & saint Martin. On attribuë à Jean quatrième un decret, qui porte que les Religieux pourront establir de leurs Prestres dans les Eglises, qui leur sont données par les Evêques. Mais le mot *d'investiture* employé dans cette Ordonnance, marque, ce me semble, qu'elle est d'un Pape Jean moins ancien. Jean quatrième envoya dans la Dalmatie, & dans l'Istrie *le tres-saint, & tres-fidelle Abbé Martin*, & lui donna de grandes sommes d'argent pour y racheter des captifs. Nous avons parlé ci-devant d'un privilege qu'il accorda à un monastere de France, fondé sous trois Regles.

Pour éclaircir ce que nous avons dit de la premiere origine de l'Abbaie de saint Anastase, & pour confirmer encore ce que nous avons observé de la coustume qu'avoient les Religieux Prestres, ou Diacres, de se donner dans leurs souscriptions la qualité, & le nom de leurs Ordres, il est à propos de parler d'une requeste inserée dans la seconde session du Concile de Latran assemblé par saint Martin Pape l'an 649. Il y avoit en ce temps-là à Rome plusieurs Moines Grecs; les uns s'y estoient establis depuis quelques années, & y vivoient en commun sous des *Hegumenes*, ou Abbez, mais les autres y estoient nouvellement arrivez de la Palestine, ou de l'Afrique, pour éviter les artifices, ou la violence des Monothelites, ou pour solliciter la condamnation de leur herefie. Les principaux d'entr'eux se presenterent au Concile de Latran, & supplierent

Tom. 6. Concil.  
pag. 113.

Basilica monasterii beati Anastasii Christi Martyris, una cum baptisterio, & hegumenarchio, cæterisque ædificiis, &c. *Hadr. Papæ Vita Ibid. p. 1751.*

Massa quæ Aquas salvias nuncupatur. *Greg. I. 12.*

*Epist. 9.*

Baron. & *Bolland. 22. Januar.*

*Histoire monastique d'Orient. pag. 882.*

Vestituram concedere. *Tom. 5. Concil. pag. 1775.*

Per sanctissimum & fidelissimum Martinum Abbatem. *Ibid. p. 1756.*

---

#### IV.

*Requeste de George Abbé de saint Anastase, & d'autres Religieux présentée au Concile de Latran.*

le Pape , & les Evêques de prononcer anatheme contre les chefs de cette mechante secte , & principalement contre Paul de Constantinople , qui depuis peu avoit surpris l'Empereur Constant , & l'avoit engagé à faire publier en faveur de son parti un Formulaire , ou Edit , qui portoit prejudice à la foi catholique. Leur requeste fut soufcrite de Jean Prestre & Abbé de la Laure , ou Ermitage de saint Sabas du diocese de Jerusalein , de Theodore Prestre , & Superieur d'une autre Laure d'Afrique , de Thalasse Prestre & Abbé des Armeniens , qui demeuroient à Rome dans le monastere de Renat dedié à la sainte Vierge , & à saint André , & de George Prestre & Abbé du monastere des Ciliciens , situé près de Rome dans le lieu appellé *Aguas Salvias* , & ces soufcRIPTIONS sont suivies de celles d'un autre Prestre & Abbé Theodore , de quelques Prestres , ou Diacres , & de quelques Moines. Quoique ces Prestres , ces Diacres ne se donnent point la qualité de Religieux , il est sans doute qu'ils estoient de cette profession , & cela se justifie mesme par les Actes grecs du Concile , qui marquent en divers lieux , que cette requeste fut présentée *par des Abbez , & des Moines*. De sorte qu'il y a lieu de douter , si les copistes n'ont pas adjouté dans le texte latin le mot de *Prestres* , voiant que la requeste estoit soufcrite par des Prestres , & des Diacres. Parmi les soufcRIPTIONS des Moines , on y en remarque deux , l'une d'un Religieux appelle *Maxime* , & l'autre d'un nommé *Anastase*. Ce *Maxime* pourroit bien avoir esté saint Maxime , cet illustre défenseur de la foi , qui persuada au Pape d'assembler ce Concile , car il est certain que ce grand Saint n'estoit alors *qu'un simple Religieux* , & il y a beaucoup d'apparence qu'il n'avoit point reçu les Ordres sacrez , puisque ny dans ses Actes , ny les autres memoires qui parlent de lui , il n'est point appellé Prestre , ny Diacre. Il est vrai que dans les conferences qu'il eut avec Pyrrhus , & Theodose de Cesarée Monothelites , il est qualifié *Abbé* , mais on lui donna ce nom , ou parce qu'il avoit gouverné pendant quelque temps le monastere de Chrysoполи près de Constantinople , ou en veuë de son âge , & de son merite , les Grecs honorant souvent du titre d'*Abbé* , c'est-à-dire de *Pere* les Religieux les plus considerables d'une communauté , quoiqu'ils n'en fussent point les Superieurs , & désignant le Superieur par le nom d'*Hegumene* , ou d'*Archimandrite* , comme nous avons observé ailleurs.

Thalasse

Μοῦς τῶν κιλίκων.

Gregorius Abba Presbyter venerabilis monasterii de Cilicia , qui ponitur in *Aguas Salvias*. *Concil. Lateran. an. 649. Tom. 6. Concil. pag. 113.*

Theophan *ibid.* pag. 385.

Monachus purus. *Ibid.* pag. 479.

Φίλος ὑπάκου μοναχὸς *Maxim.* tom. 1. pag. 55.

*Histoire monastique d'Orient* pag. 819.

Thalasse est peut estre ce venerable Abbé de mesme nom , à qui saint Maxime a dedié un ouvrage sur l'Escriture sainte , & adressé quelques lettres. Il paroist par un traité du mesme Saint , que les Religieux Grecs estoient vêtus de noir , ou d'une couleur fort brune , d'où il prend sujet de dire que cette couleur marque qu'un Religieux doit estre caché , & obscur à l'égard du monde , & vivre comme une personne , qui a ses habitudes , & ses pretentions dans le ciel , & qui n'aspire qu'à l'honneur d'en estre le citoyen. Ce Moine Anastase , dont la souscription suit celle de Maxime , est probablement saint Anastase disciple de saint Maxime ; car le Saint eut pour associez deux Anastases , tous deux Religieux , l'un proprement son disciple , dont l'on a une lettre contre les Monothelites , adressée vers l'an 655. aux Moines de Cagliari en Sardaigne , & l'autre son ami , dont l'on a aussi une lettre écrite à Theodose Prestre de Gangres , & Religieux de la sainte cité , c'est à dire , de Jerusalem. Ce dernier Anastase estoit Prestre , & fut envoyé en Orient par le Pape , avec la qualité de Nonce du saint Siege. Enfin un de ces Abbez Theodores , qui souscrivirent la requeste , est vrai-semblablement le mesme que l'Abbé Theodore , qui fut aussi envoyé en Orient par le Pape saint Martin , avec Jean , Estienne & Leonce , Religieux du monastere de saint Theodose , du diocese de Jerusalem , pour y porter à Jean Evêque de Philadelphie , les Actes , & les decrets du Concile de Latran , auquel ils avoient assisté ; & il est aussi à remarquer , que parmi les Religieux qui souscrivirent la requeste , il se trouve un Estienne Diacre , un Jean , & un Leonce Moines , qui estoient sans doute ces trois mesmes Religieux.

Les Papes Adeodat , & Agathon servirent Dieu dans le cloistre , avant que d'estre élevez au Siege Apostolique. Le premier estoit né à Rome , & y avoit esté formé à la vertu dans le monastere de saint Erasme. Estant dans le Pontificat , il augmenta les bastimens , & les revenus de cette Abbaie , & il y mit une communauté de Religieux , & un Superieur. Nous avons parlé ci. devant du privilege qu'il donna à l'Eglise de saint Martin de Tours. Il mourut l'an 676.

Donus son successeur aiant appris que des Religieux Syriens qui demeuroient à Rome dans le monastere appellé Boetien , [ ou de Boece ] suivoient l'heresie de Nestorius , il les dispersa en divers monasteres , soit après qu'ils eurent abjuré leur

Rrrr

C. H. XLVI.

*ri de uatex ra  
id'ua m' éral  
C' u' d , &c.  
Ibid pag. 327.*

*Vide Anastas.  
Collect Iac. Sir-  
mond.*

*Saint Maxime  
& saint Anastase  
son disciple mouru-  
rent en exil l'an  
661. & saint  
Anastase le Nonce  
en 664.*

*Apocrifarium  
nostrum Abbatem  
Theodorum , &  
monachos &c.  
qui hujuscemodi  
nostre Apostolicæ  
Synodo interfue-  
runt , & per gra-  
tiam Dei ipso visu  
didicerunt , quæ  
insecuta sunt om-  
nia , & canonicè  
definita. Martini  
Papa Epist. 5.*

V.

*Adeodat Pape.*

VI.

*Monastere de  
Boece.  
Tom. 6. Concl.  
pag. 570.*

CH. XLVI.

erreur, ou dans l'esperance qu'on les desabueroit plus aisément quand ils seroient ainsi separez, & il mit des Religieux Romains dans le Beotien.

## VII.

*Saint Agathon Pape.*

*Tota vita nostra sollicitudinibus plena est, quos gentium manus circumdat, & de labore corporis victus est, &c. Et sola est nostra substantia fides nostra cum qua nobis vivere summa est gloria pro qua mori lucrum æternum est. Ibid. Ep. 2. Agath. pag. 681. Ep. 1. pag. 634.*

*Ibid. pag. 630. 634. & 573.*

## VIII.

*Successeurs de saint Benoist dans le monastere de Latran.*

Le bienheureux Agathon estoit Sicilien de naissance, & Moine de profession, mais l'on ne sçait point dans quel monastere il s'estoit consacré à Dieu, ny mesme si l'on y vivoit selon l'institut des Latins, ou des Grecs. Le grand éloignement du temps fait assez juger qu'il ne peut pas avoir esté cet homme marié, en faveur duquel saint Gregoire Pape écrivit à l'Abbé de saint Hermes, lui ordonnant de le recevoir dans son monastere, puisque cette lettre fut écrite l'an 596. & que saint Agathon n'entra dans le saint Siege que l'an 678. ou 679. De son temps les continuels ravages des barbares avoient rendu les Ecclesiastiques si pauvres, que lui, & les autres Evêques estoient reduits à travailler de leurs mains, pour gagner leur vie, mais dans leur pauvreté ils s'estimoient riches, & comblez d'honneur, possédant le précieux thresor de la foi, & ils estoient bien persuadez, que c'estoit se procurer un bonheur éternel, que de mourir pour la défense de la verité catholique. C'est ce qu'il marque dans sa seconde epistre destinée pour servir d'instruction aux Legats qu'il envoioit à Constantinople, pour presider en son nom au sixième Concile general, assemblé pour la condamnation des Monothelites. Theophane Prestre, & Abbé de Baias en Sicile, George Prestre, & Religieux de Renat monastere de Rome, & Conon, & Estienne Prestres, & Religieux du monastere de la maison d'Arfice, situé dans la mesme ville, assisterent à ce sixième Concile, comme l'on voit dans les Actes. C'estoient de sçavans Religieux qui accompagnerent en Orient les Legats du saint Siege, par l'ordre du Pape, comme il est aisé de juger par sa lettre à l'Empereur Constantin, & mesme par Anastase le bibliothecaire. Cet Auteur remarque aussi que l'Abbé Theophane fut ordonné Evêque d'Antioche en la place de Macaire tres-opiniastré heretique, qui fut deposé.

On ne peut rien dire de particulier des successeurs de saint Benoist, qui demeuroient alors à Rome avec leur communauté dans le monastere de Latran, parce que l'on ne connoist que leurs noms, que nous avons marquez ci-devant.

## CHAPITRE XLVII.

*De saint Baronte Religieux de l'Abbaie de saint Cyran ,  
& ensuite Ermite en Italie : De saint Dizier Solitaire.*

**L**E diocèse de Pistoie eut les dernières années de la vie de saint Baronte , & posséda ses reliques. Il estoit François de nation , & vrai-semblablement d'une famille noble du Berri. Il fut marié , & eut du moins un fils nommé Agloald. La lumière de la grace lui découvrant la vanité des choses du monde , & la solidité des biens éternels , il résolut de ne plus penser qu'à son salut. Selon ses Actes ce fut-là le motif de sa conversion , & de sa retraite ; mais il y put encore estre porté par un sentiment de pénitence , & pour expier l'impureté , & d'autres pechez , dont il s'estoit souillé dans le monde. Pour executer plus parfaitement le dessein qu'il avoit de travailler à son salut , il se retira avec son fils Agloald dans l'Abbaie de Lonrei , ou de saint Cyran , qui est dans le Berri. Il s'y consacra à Dieu avec une dévotion , & une ferveur , qui anima toujours ses actions , & qui fut suivie d'une heureuse persévérance.

Un jour aiant assisté à l'Office des Matines avec la communauté , il se coucha sur son lit pour prendre un peu de repos , & en cet estat il tomba dans une extase , & eut une vision , dont l'on a conservé la mémoire. Il crut voir deux demons d'une noirceur effroyable , qui le prirent à la gorge , & le tourmentèrent jusqu'à l'heure de Tierce. Alors saint Raphaël vint à son secours , & les demons ne voulant point le quitter , il lui parut que le saint Ange détacha son ame de son corps , & le mena vers le ciel. Dans le chemin , ils passèrent par-dessus le monastere de Meaubeck , & l'Ange dit à saint Baronte qu'il vouloit visiter un Religieux de grande vertu , & principalement considérable par son humilité , qui estoit fort malade , & prest de mourir. Après cette visite , le Saint accompagné de l'Ange , arriva à la première porte du ciel , & y vit des Religieux de son monastere , sçavoir *Corbolen* Prestre , à qui Dieu avoit fait beaucoup de graces , *Fraudolen* aussi Prestre , qui avoit passé sa vie dans une grande application à éviter le mal , & à pratiquer le

R r r ij

I.

*Saint Baronte  
Religieux de  
l'Abbaie de  
saint Cyran.*

*Quidam nobilis  
progenie, Barontus.  
nomine nuper con-  
versus , pervenit  
ad monachus ordi-  
nem , &c. Bol-  
land. 25. Mart.  
pag. 570.*

*Act. sec. 2. pag.  
826.*

II.

*Sa vision.*

*Ou à qui Dieu  
avoit donné beau-  
coup de bien.*

*Corbolenus Pre-  
sbyter cui Deus  
bona in seculo  
prestavit Fraudol-  
enus Presbyter qui  
dies suos bene cu-  
stodivit Austul-  
phus Diaconus ,  
&c. Ibid.*

bien. *Austrulphe* Diacre qui avoit quitté le siecle par l'ordre de Dieu. *Leodoald* Lecteur , que Dieu avoit favorisé de sa benediction , & *Ibbon* aussi Lecteur , qui estoit un veritable serviteur de Dieu. Il vit à la seconde porte , des enfans , & des vierges , & à la troisiéme , des Prestres , & des Saints , qui portoient une couronne. On lui montra aussi une place preparée pour son Abbé Francard , qui estoit un homme de grand merite. Après avoir passé cette troisiéme porte , il vit des Martyrs , & près de la quatriéme porte , un Religieux de sa communauté nommé Baudolen , qui avoit demeuré long-temps paralytique , & avoit beaucoup souffert. L'Ange l'ayant mené devant saint Pierre , les demons l'accuserent de plusieurs pechez , qu'il avoit commis dans le siecle , pretendant que c'estoient autant de titres qui leur donnoient droit sur lui. Mais le saint Apostre prit sa défense , alleguant que s'il avoit commis des fautes , elles lui avoient esté remises , parcequ'il avoit fait des aumônes pour les expier , qu'il s'en estoit confessé à un Prestre , & en avoit fait penitence , & que de plus il s'estoit devoüé au service de Dieu dans une Abbaie qui lui estoit dediée. Il chassa ensuite les demons qui avoient accusé le bienheureux Baronte , & il ordonna à deux enfans revêtus d'habits blancs , de lui faire voir les supplices de l'enfer , & de le remener à son monastere , & lui commanda d'y raconter sa vision , pour édifier les Religieux. Saint Baronte fut donc conduit dans un lieu , d'où il découvrit les divers tourmens des damnez , & il revint en l'Abbaie de saint Cyran. Pendant cet extase qui dura depuis huit ou neuf heures du matin , jusqu'à la fin de la nuit suivante , saint Baronte fut immobile , & donna si peu de signe de vie , que les Religieux jugerent qu'il estoit prest de mourir. Ils se diviserent cependant en plusieurs bandes , & se succedant les uns aux autres , ils reciterent sans cesse des prieres dans sa chambre. A la pointe du jour il revint à soi , & dit trois fois *Gloire soit à vous Seigneur*. Ceux qui estoient presens furent surpris , & de cette surprise passant dans la joie , ils se joignirent au Saint pour rendre graces à Dieu de ce commencement de guerison. Il ne manqua pas aussi-tost de leur raconter ce qu'il avoit veu ; & celui qui a dressé la relation de son extase estoit present , & n'a écrit que ce qui lui avoit ouï dire. Au reste ce qu'il rapporte de la visite de saint Raphaël dans le monastere de Meaubec , ne fut pas une imagination.

L'Abbé Leodoald, qui estoit alors malade, & sans esperance de vie, rémoigna depuis qu'à cette heure mesme il vit une grande lumiere sur la maison, & que ce saint Ange lui apparut, lui fit le signe de la croix sur la poitrine, & le guerit.

La vision de saint Baronte lui fut avantageuse, il en conçut une plus grande ardeur pour la perfection, & il pria son Abbé de lui permettre de sortir de France, & d'aller vivre dans un desert. Le Superieur, & les autres Religieux ne lui accorderent pas aussi tost cette liberté, mais enfin après de longues, & instantes prieres, il obtint d'eux ce qu'il souhaitoit. Il passa donc de France en Italie, & alla à Rome y visiter le tombeau de saint Pierre, en reconnoissance de la grace que ce Saint lui avoit faite de le délivrer des insultes du demon. Il se retira ensuite dans le territoire de Pistoie ville de la Toscane, & y bastit une cellule dans un petit champ entre deux montagnes. Il y manquoit d'eau, mais il en demanda à Dieu avec une grande confiance en sa bonté, & il sortit de terre une fontaine qui lui en fournit depuis abondamment. Cette faveur du ciel lui fut un nouveau motif de s'attacher à cette solitude. Il y travailla plus que jamais à faire progresz dans la perfection, & à s'avancer de vertu en vertu, pour se rendre plus digne de voir Dieu dans sa gloire. Il ne pensoit qu'aux choses saintes, sa priere estoit continuelle, & quoique ses Actes ne disent rien de sa maniere de vie, on peut aisement juger qu'elle estoit fort austere, & conforme à celle des Anachoretés.

Quoiqu'il eut pris tant de soin de se cacher, il ne laissa pas d'estre connu, & ce fut sa reputation qui attira auprès de lui un saint Solitaire nommé Dizier, qui voulut profiter de son exemple. Quatre jeunes hommes fortement touchez du desir de leur salut, se joignirent à ces deux Saints, & se soumirent à la discipline de saint Baronte. Ces six Ermites servirent Dieu ensemble, bastirent une Eglise, & par une constante application aux exercices spirituels parvinrent à un sublime degré de vertu. Saint Baronte mourut le premier, & fut enterré dans leur Eglise. Dieu appella ensuite à la felicité du ciel saint Dizier, & quelques années après, les quatre autres Ermites sortirent du monde l'un après l'autre par une mort que chacun jugea estre pour eux un passage dans la gloire. Aussi on les ensevelit dans le mesme lieu avec grand honneur, & les

## III.

*Saint Baronte  
va en Italie,  
& s'establit  
dans le diocèse  
de Pistoie.*

## IV.

*Saint Dizier  
va demeurer  
avec lui.*

C. XLVIII.

miracles qui se firent près de leurs tombeaux, confirmerent la persuasion que l'on avoit de leur sainteté. On verra dans la suite que l'on bastit un monastere sous l'invocation de saint Baronte, & que l'on y transféra ses reliques, aussi bien que celles de saint Dizier. Un ancien Auteur faisant un denombrement des livres transcrits par un Religieux du neuvième siecle, met en ce nombre un volume, qui contenoit les visions de Vetin, & de Baronte, ce qui confirme ce que nous avons dit de l'ancienneté de cette relation. Quant à la verité de ces sortes de visions, & à la maniere dont on les doit entendre, il faut observer avec les sçavans continuateurs de Bollandus, que dans ces parfaites extases l'ame ne cesse pas d'estre unie au corps, mais que la plupart des operations des sens estant arrestées, & suspenduës, les images des choses qui se presentent à l'entendement, font presque la mesme impression dans l'ame, que si estant separée du corps, elle s'appliquoit à ces objets. Et l'on ne doit pas rejeter ces visions, comme des choses absolument fausses, & illusives, sous pretexte que l'ame n'est pas réellement transportée au ciel, ou dans les autres lieux, auxquels elle croit cependant estre presente; mais ces transports apparens peuvent passer pour veritables, en tant qu'ils donnent des instructions pour le reglement de la vie, qui sont conformes aux veritables maximes de la morale chrestienne.

*Bolland. 25.  
Mart. pag. 568.*

---

## CHAPITRE XLVIII.

*De saint Ildefonse, & d'autres Religieux de l'Abbaie d'Agali, qui furent Archevesques de Toledé : De la Regle de saint Isidore, & de quelques decrets des Conciles de Toledé, & de Seville.*

I.  
*L'Ordre monastique fleurit en Espagne dans le septième siecle.*

J Usqu'ici nous avons parlé de suite des monasteres d'Irlande, d'Angleterre, de France, & d'Italie, & l'on a pû voir que leur histoire a quelque rapport, & quelque liaison, à cause de plusieurs saints Religieux qui passerent d'un de ces pais dans l'autre, & y firent de nouveaux establissemens; mais il n'en est pas de mesme de l'Espagne: car il ne paroist point que dans le septième siecle il y ait eu des Religieux étrangers, qui y

aient fondé des monasteres , ou qui s'y soient distinguez par leur vertu. Ainsi à l'égard de nostre sujet , l'Espagne a son histoire séparée , & presque sans relation à celle des autres païs. On sçait qu'en ce temps là elle estoit sous la domination des Gots , & que les Romains n'y avoient plus qu'un petit coin de terre vers l'Afrique. Comme l'Eglise y jouit de la paix , & qu'elle eut l'avantage d'avoir de saints & sçavans Evêques , qui par la celebration de divers Conciles , travaillerent à y maintenir la foi catholique , & la pureté de la discipline , l'Ordre monastique y fleurit aussi par les soins de ces excellens Prelats , qui en pratiquerent eux-mesmes , ou du moins en aimerent , & maintinrent les loix , & l'observance.

Selon Mariana il y avoit quelque monastere dans la Province qui dépendoit des Romains. Il propose cette conjecture à l'occasion de Cecile Evêque de Menteze , qui pressé du desir de la vie solitaire , & tranquille , avoit quitté son Eglise , & s'estoit retiré parmi des Religieux. Le Roy Sisebut n'approuva pas sa conduite , & il lui ordonna par ses lettres de retourner au plustost dans son diocese. Cecile obeissant à cet ordre , sortit du monastere , mais il fut arrêté en chemin par des soldats Romains , qui avoient pour general le Patrice Cesaïre Gouverneur du païs. Cesaïre qui recherchoit alors l'amitié de Sisebut , parce qu'il se voioit le plus foible , & incapable de résister aux Gots , obligea ce Prelat d'accompagner Ansemond qu'il envoioit à Toledé pour traiter de la paix. On ne marque point si Cecile retourna à son Eglise , mais son nom ne se trouve point dans les souscriptions des Conciles tenus en Espagne vers ce temps-là. Il avoit eu pour predecesseur un Evêque nommé Jacques , & ce fut un Prelat de ce mesme nom qui lui succéda , comme il paroist par le quatrième Concile de Toledé.

De toutes les communautés religieuses d'Espagne , la plus celebre estoit alors celle d'Agali près de Toledé. C'est sans aucun fondement que quelques-uns ont pretendu qu'elle estoit composée de Chanoines , ou de Clercs reguliers. Saint Ildonse qui fut de ce corps , en donne une autre idée , & nous apprend que c'estoit un monastere de Moines. Quant à la Regle ou Observance , on avouë qu'il n'en dit rien , & que les modernes sont partagez dans leurs conjectures , les uns estimant qu'on y gardoit la Regle de saint Benoist , & les autres que l'on

## II.

*Cecile Evêque de Menteze , se retire dans un monastere.*

*Marian. Hist. l. 6. c. 3. Vezez sur l'an 619.*

## III.

*Saint Hella de Abbé d'Agali , & ensuite Archevesque de Toledé.*

*Ad monasterium nostrum illud , Agaliente dico , cujus me susceptio monachum tenuit. Hildesf. de vir. illustr. c. 6.*

## C. XLVIII.

Es como dezir  
aora Presidente  
del reyno. *Historia  
de Toledo del doct.  
Franc de Pifa  
l. 2. c. 19.*

*Essai de l'histoire  
monastique d'O-  
rient pag. 559.*

Ibi factus mona-  
chis Presbyter,  
( vel Pater )  
*Ildefons. de vir.  
illust. cap. 6.  
Act. sac. 2. pag.  
137.*

*Vers l'an. 614.*

Scribere rennit,  
quia quod scri-  
bendum fuit quo-  
tidiana operatio-  
nis pagina demon-  
*strat.*

suivoit une discipline particuliere. Cette Abbaie donna plusieurs Evêques à l'Eglise de Tolède. Hellade, Juste, Eugene, Ildefonse furent de ce nombre. Saint Hellade fut en grande consideration dans le monde pendant qu'il estoit encore seculier. Il eut la direction des affaires publiques, & fut comme le premier des Magistrats. Un Auteur du pais estime que la charge de ce Saint estoit semblable à l'Office de ceux que l'on y appelle *Presidens du royaume* ou de l'Etat. Quoiqu'il fut dans un rang si eleve, le monde ne lui estoit rien, il ne songeoit qu'au bonheur de la solitude, & pour le gouter un peu, il quitoit souvent les marques de sa dignité, & se renfermoit dans le Monastere d'Agali. Non content d'y jeuner & de s'y appliquer à la priere; il travailloit avec les Religieux, & on le voioit quelquefois porter de la paille pour chauffer le four. Sa maniere d'agir estoit étrange, mais non pas sans exemple. Avant lui le Consul Bingomale, & Gratissime maitre de la Chambre de l'Empereur, avoient ainsi allié & joint ensemble la vie civile & religieuse d'une façon encore plus extraordinaire, comme il est rapporté ailleurs. Après cet essai de la profession Monastique saint Hellade l'embrassa entierement, se consacrant à Dieu dans Agali, dont il pouvoit bien connoître l'observance. Il y fut ordonné Prêtre, & chargé de la conduite de sa Communauté. Il s'acquitta tres-bien de cet emploi, attirant la grace du Ciel sur les Disciples par le merite de ses prieres, & les portant par ses instructions & par son exemple à mener une vie conforme à leur nom & à leur vocation. Il mit aussi le Monastere en meilleur état, & en augmenta les revenus. L'Eglise de Tolède ayant perdu son Pasteur, on le tira par force du Monastere d'Agali, & quoi qu'il parut cassé de vieillesse & de fatigues, on le plaça dans le Siege Metropolitain. Sa vertu éclata encore plus dans cette dignité qu'elle n'avoit fait dans le cloistre. On admira qu'ayant abandonné même avec mépris les affaires du monde, il les traitât avec tant d'habilité & de sagesse, lorsqu'il y étoit obligé par le devoir de sa Charge. Il excella sur tout dans la charité envers les pauvres, & il en prenoit soin comme ne formant avec eux qu'un même corps, dont ils étoient les membres. Quoiqu'il fut capable d'écrire, & de composer quelque ouvrage pour l'instruction de son peuple, il n'en voulut rien faire, aimant mieux se donner entierement à l'exercice des  
bonnes

bonnes œuvres, & enseigner par des actions, que par des paroles. Après dix-huit ans de pontificat, étant fort âgé il retourna au monastere d'Agali, il y ordonna Diacre saint Ildefonse, & mourut vers l'an 632. Il fut enterré dans la celebre Eglise de sainte Leocadie, construite par la liberalité du Roy Sisebut. Un Auteur Espagnol a donné au public un Epitaphe du Saint, comme aiant esté dressé par saint Ildefonse son disciple, mais il est peu seur de faire fond sur ces sortes de poësies, qui n'ont paru que dans ce siecle avec tant de fausses chroniques rejettées par les sçavans, & dont la supposition est manifeste.

Le Bien-heureux Hellade eut deux Disciples appellez *Juste*, l'un Diacre de son Eglise, & l'autre Moine d'Agali. Le premier ne fut *Juste* que de nom, il s'abandonna à la présomption & à l'orgueil, & eut l'audace de faire insulte à saint Hellade. Après la mort du Saint il fut fait Evêque d'un Diocese qu'on ne marque pas, mais cette élévation acheva de le perdre, son esprit se gâta encore plus & fut rempli de tenebres, il deshonnora sa dignité par le déreglement de ses mœurs, & fut étranglé la nuit par quelques-uns de son Clergé. Il a été nécessaire de faire mention de lui, afin qu'on ne le confonde pas avec S. Juste Archevêque de Toledé, ainsi que font de celebres Auteurs, quoi que saint Ildefonse les ait assez distinguez. Saint Juste entra fort jeune dans Agali, & y apprit les devoirs de la Religion sous la discipline de saint Hellade. Il fut le troisiéme Abbé de ce Monastere après son Maître, ce qui marque ou qu'il y eut un Abbé entre S. Hellade & S. Juste, ou que S. Juste fust le troisiéme Abbé depuis la fondation d'Agali: de sorte que S. Hellade n'eut qu'un prédecesseur dans cette charge, auquel cas il seroit mieux de mettre la fondation de ce Monastere sur la fin que non pas vers le milieu du VI. siècle. Le premier sens est plus conforme au stile de saint Ildefonse qui s'explique encore ailleurs de cette sorte. Incontinent après la démission, ou la mort du saint Evêque Hellade, on lui substitua saint Juste, qui outre sa vertu étoit orné de tous les talens & de tous les avantages de corps & d'esprit qu'on eût pû souhaiter dans un Prélat: mais on ne vit pas tout le fruit qu'on s'étoit promis de son administration, parce que son Pontificat fut de peu de durée, & qu'il ne tint le Siege que trois ans. Il écrivit une lettre à

Sfff

## IV.

S. Juste Abbé  
d'Agali & en-  
suite Archeves-  
que de Toledé.

*Ildefons. prefat. ad  
lib. de vir. illustr.  
& c. 7.*

*Justus in Aga-  
liensi Monasterio,  
tertius post illum  
Rector est factus.  
Act. sec. 2. pag.  
147.*

*Repes sur l'an 554.*

## C. XLVIII.

Monachum aut paterna devotio aut propria professio facit. *Conc. Tol. I V. c. 49.*

*In clericatus officio (vel Monachali) Conc. Tol. 2. an. 531. c. 1. et vel Monachali est dans quelques éditions mais c'est sans doute une addition qui bien loin de détruire ce que nous disons, y seroit favorable.*

*Regul. S. Bened. c. 59. Et Regul. S. Isidor. c. 4.*

*Jura monasteriorum contra constitutionem canonum illicita presumptione usurpentur, &c. Ibid. can. 51. Et apud Gratian. caus. 18. quest. 2. c. 1. Hoc tantum.*

*Clerici qui monachorum propositum appetunt, quia meliorem vitam sequi cupiunt. liberos eis ab Episcopo in monasteriis largiri oportet ingressus. Ibid. c. 50. Gregor. l. 10. Epist. 39.*

Richilan Abbé d'Agali, où il lui prouva fortement qu'un Pasteur ne doit point quitter son troupeau, mais demeurer dans l'exercice de la charge à laquelle Dieu l'a appelé. Il y a apparence que Richilan vouloit abandonner la conduite de son Monastere, & vivre en simple Religieux. Saint Juste assista l'an 633. au IV. Concile de Toledé, & y souscrivit après saint Ilidore Archevesque de Seville, Selva de Narbonne, Estienne de Merida & Julien de Brague. Il fut décidé dans ce Concile que ceux qui dès leur enfance auroient été offerts aux Monasteres par leurs peres, & qui y auroient reçu l'habit de la Religion, ne le pourroient plus quitter, mais demeureroient Religieux le reste de leur vie: ce qui semble avoir été tiré de la Regle de saint Benoist: Car ce n'étoit point là l'ancienne discipline, & ceux qui avoient été ainsi destinez par leur parens pour estre seulement Ecclesiastiques, n'étoient point pour cela liez à cette sainte profession, mais à l'âge de 18. ans ils pouvoient encore choisir l'état du Mariage, comme il se voit par le I. Canon du II. Concile de Toledé. Depuis l'Eglise & les Loix civiles ont justement ôté ce pouvoir aux parens, & l'engagement dans la profession monastique est un sacrifice, qui ne se fait plus que par la volonté & le choix libre de celui qui en est la victime. Quelques Evêques se servant des Religieux, comme s'ils eussent esté leurs esclaves, & usurpant les droits des monasteres contre la disposition des canons, le Concile leur défendit d'en user de la sorte, & ordonna qu'ils ne pourroient s'attribuer dans les monasteres que ce qui estoit prescrit par ces saints decrets, & qui consistoit à exciter les Religieux à la vertu, à instituer les Abbez, & les autres Officiers, & à corriger les fautes qui se commettoient contre la Regle, mais qu'ils ne pouvoient se rien approprier des biens, & des revenus de ces saintes maisons. Ce canon se trouve inseré dans quelques privileges accordez à des monasteres d'Espagne. Il fut aussi ordonné qu'il seroit permis aux Ecclesiastiques d'embrasser l'estat religieux, y estant portez par le desir de la perfection, & que les Evêques leur donneroient une libre entrée dans les monasteres, ce qui est conforme à l'avis que donna saint Gregoire à un Evêque de France. Il y avoit des gens qui sous la qualité de Religieux alloient tantost en un lieu, & tantost en un autre, même dans leur propre pais, quoiqu'ils ne fussent ny parmi les Ecclesiastiques, ny

parmi les Moines. Le Concile pour reprimer cette licence, ordonna qu'on les attacheroit au Clergé, ou qu'ils demeureroient dans les monasteres. Il ne fera pas inutile d'observer que selon ce mesme Concile, les Clercs qui estoient fort jeunes, devoient estre élevez dans une maison sous la conduite d'un vieillard de vertu éprouvée, & que si parmi eux il s'en trouvoit quelqu'un de fier, & d'indocile, on devoit l'enfermer dans un monastere, afin de dompter sa fierté par une discipline plus rigoureuse, & de le reduire ainsi dans son devoir. Parmi les souscriptions des Prelats, qui assisterent à ce quatrième Concile, celle de Germain Evêque de Dume est remarquable à l'égard de nostre sujet, puisqu'il s'y qualifie Abbé du monastere de l'Eglise de Dume, ce qui fait voir que cette Eglise continuoit à estre desservie par des Religieux. On y voit aussi la souscription de Conant Evêque de Palence, maître de saint Fructueux.

Dieu aiant appelé au ciel saint Juste l'an 635. on mit en sa place Eugene, qui dès son enfance avoit aussi esté Religieux dans Agali. Saint Hellade, qui avoit esté son Abbé, & son maître dans le cloistre, l'amena avec lui, lorsqu'il fut contraint de se charger de la conduite du diocese de Toledé, & l'instruisit dans la discipline clericale. Il profita si bien de ses soins, & de son exemple, qu'on le jugea digne de succeder à saint Juste. Selon le langage de saint Ildefonse, Eugene fut ainsi le troisième Pasteur de l'Eglise de Toledé après saint Hellade. Il assista au cinquième, sixième, & septième Conciles tenus dans cette ville, & mourut l'an 646. Le septième Concile de Toledé fit un reglement touchant les Moines reclus. Il y fut ordonné que l'on n'admettroit à un estat si austere, que ceux qui auroient esté éprouvez dans la vie commune du cloistre, selon les Regles saintes des monasteres, & qui y auroient esté formez à la vertu, & pleinement instruits dans la science du salut.

Eugene eut pour successeur Eugene second, qui fut premierement Chanoine ou Clerc de l'Eglise roiale, ce que l'on entend de la Cathedrale de Toledé. Il s'acquittoit bien de son ministère, & il estoit fort estimé. Mais considerant les avantages de la vie religieuse, il voulut l'embrasser, & de peur que l'on ne traversat son dessein, il s'enfuit secretement de Toledé, & s'en alla à Sarragoce. Pour s'exciter à la perfection, non

S fff ij

## C. XLVIII.

*Concil. Toled.*  
4. c. 63. & 244

Germanus monasterii Dumienfis Ecclesie Episcopus.

## V.

*Eugene premier du nom  
Archevesque de  
Toledé.*

Sedis ejus post eum (Helladium) tertius Rector.  
*Ildefons. de vir. illustr. c. 12.*

Nisi prius in monasterio constituti, & secundum sanctas monasteriorum Regulas plenius eruditi. *Conc. Toled. 7. c. 5.*

## VI.

*Eugene second  
Archevesque  
de Toledé.*

Cum Ecclesie regie Clericus esset egregius. *Ibid.*

C. XLVIII.

content d'en apprendre les maximes dans les livres sacrez , il jettoit les yeux sur l'exemple de tant de saints Martyrs , qui font la gloire de cette ville , & il visitoit si souvent leurs tombeaux , qu'il sembloit qu'il y fut attaché. Les Auteurs conviennent qu'il prit l'habit de la religion dans le monastere de sainte Engracie , qui fut autrefois une Abbaie de l'Ordre de saint Benoit , comme témoigne Blanca dans son histoire d'Aragon. Pendant qu'il estoit caché dans le cloistre , & qu'il y vivoit selon les loix de son estat , on se souvenoit toujours de lui à Toledé , il y estoit comme present par sa reputation , & après la mort d'Eugene premier , on le jugea digne de remplir sa place. Ce choix agréant au Roy Cindasvinthe , on alla par son ordre le tirer du monastere , on le ramena à Toledé , & il y fut sacré Evêque. Il avoit un corps delicat , & foible , mais son zele , & sa ferveur suppleoit à ce défaut. Il mit en meilleur ordre l'Office , & le chant de son Eglise , & composa un traité de la sainte Trinité , & d'autres ouvrages : il corrigea le poëme de Draconce de la creation du monde , & il le repolit si bien , qu'au jugement de saint Ildefonse l'ouvrage sortit plus beau de ses mains , qu'il n'estoit lorsque le publia son Auteur. Il assista au huitième , neuvième , & dixième Conciles de Toledé , & mourut vers l'an 658. Il fut enterré dans la fameuse Eglise de sainte Leocadie , qui estoit desservie par des Religieux. Après les souscriptions des Evêques qui assisterent l'an 653. à ce huitième Concile , & mesme avant celles des Vicaires des Evêques absens , on y voit les souscriptions de l'Abbé Fugitif , de saint Ildefonse alors Abbé d'Agali , & de huit autres Abbez. Ce neuvième Concile pour affermir l'establisement des Eglises , ou des monasteres nouvellement fondez , & en empescher la ruine , permit aux Fondateurs d'en prendre soin pendant leur vie , & mesme d'y nommer des Recteurs , c'est-à-dire des Curez pour les Eglises , ou des Abbez pour les monasteres : car il est certain que les Abbez , ou Peres des monasteres estoient aussi dessignez par le nom de Recteurs , comme on a veu ci-devant. Ce Concile pour favoriser le pieux dessein des Evêques qui voudroient bastir quelque monastere dans leur diocese , leur permit d'y donner la cinquantième partie du bien de leur Eglise. L'Abbé Fugitif , saint Ildefonse , & quatre autres Abbez souscrivirent à ce Concile. On a veu ci-devant que par l'Ordonnance du

Principali violentia reductus.  
*Ibid.*

Ut pulchriores de officio corrigentis , quam de manu processisse videantur auctoris. *Ibid.*

L'An 655.

Pag. 693. n. 5.

quatrième Concile de Toledé, les Evesques instituoiēt les Superieurs des monasteres. Quelques Prelats abusant de ce pouvoir à l'égard de quelques monasteres, où ils mettoient pour Abbez leurs parens, ou leurs amis, afin de les enrichir des biens de ces lieux de pieté, le dixième Concile de Toledé fit un reglement pour reprimer ce desordre. Il fut aussi arresté que lorsqu'un enfant auroit dix ans, ses parens ne pourroient plus lui faire donner la tonsure, ou l'habit de la Religion sans son consentement. Fugitif Archevesque de Seville qui souſcrivit à ce Concile, est peut-estre le mesme que l'Abbé Fugitif, qui auroit esté tiré du cloistre, pour estre élevé à l'Episcopat. Parmi les souſcriptions, il se trouve celles de deux Abbez, qui assisterent à cette sainte assemblée, comme Vicaires des Evesques de leur diocese.

Il faut maintenant parler de saint Ildefonse, que l'on tira aussi de l'Abbaie d'Agali, pour remplir le Siege de Toledé. Les Auteurs ne conviennent pas de l'ordre, & de la suite des evenemens de sa vie; les uns veulent qu'il ait étudié dans un college de Seville, & qu'ensuite il se soit fait Religieux dans Agali, & d'autres écrivent qu'il fut Moine dès son enfance. D'autres ne le font entrer dans le cloistre qu'après qu'il eut esté ordonné Diacre, ce qui est contraire à son propre témoignage. Quelques-uns marquent qu'il fonda un monastere de filles avant que d'estre Abbé, & d'autres peut-estre par conjecture ne mettent cette fondation, qu'après qu'il eut pris la conduite de l'Abbaie d'Agali. Dans cette diversité nous nous attacherons à ce qu'il nous apprend lui-mesme dans son ouvrage, & à ce que disent de lui les Evesques Julien & Cixile. Saint Ildefonse estoit d'une maison noble de Toledé. Selon Mariana, son pere s'appelloit Estienne, & sa mere Luce. Dès sa premiere jeunesse il conçut du mepris pour le siecle, & sans y pouvoir estre retenu par l'affection de ses parens, il se retira dans Agali, & s'y fit Religieux sous l'Abbé saint Hellade. Son exactitude à s'acquitter des devoirs de sa profession, édifia sa communauté, il fit beaucoup de progres dans la vertu, & dans les sciences, & fut ordonné Diacre par saint Hellade vers l'an 632. Soit avant, ou après son ordination ce saint Evesque l'envoia demeurer à Seville auprès de saint Isidore Archevesque de cette ville, qui éclairoit alors l'Espagne par sa vertu, & par sa profonde érudition. L'avantage qu'il eut

## VII.

*Saint Ildefonse Archevesque de Toledé.*

*Marian. Hist.*  
l. 6. c. 10.

*Vepez sur l'an*  
657.

*Histor. de Toledé*  
*por Franc. de Pisan*  
l. 2. c. 24.

*Sub rudimentis*  
*adhuc infantis*  
*degens ( Hilde-*  
*fonſus ) &c. Aga-*  
*liensis monasteriū*  
*petiit, monachum-*  
*que se in eo multis*  
*ferè annis decen-*  
*ter exhibuit. Act.*  
*ſec. 2. pag. 516.*  
*6137.*

## C. XLVIII.

d'estre ainsi quelque temps le disciple de ce grand homme, contribua beaucoup à son avancement spirituel, & lui donna lieu de faire du progrès dans la connoissance des lettres. A son retour à Toledé il fonda un monastere de filles dans le village de Deibe, & le dota des biens qu'il avoit reçus de la liberalité, ou de la succession de ses parens. L'Abbé d'Agalià qui l'on donne le nom d'Adeodat, estant mort, le Saint fut mis en sa place, & remplit les obligations d'un pieux & vigilant Supérieur, faisant vivre les Religieux dans l'Observance, & appliquant aussi ses soins à conserver, & à bien employer les revenus de la communauté. Sa souscription aux reglemens du huitième & neuvième Conciles de Toledé, marque qu'il se trouva à ces saintes assemblées avec quelques autres Abbez. Il composa deux messes pour la feste de saint Cosme, & de saint Damien patrons de son monastere, ainsi que dit Cixilan. Son merite l'ayant fait élire Archevesque de Toledé vers l'an 658. son humilité ne lui permit point d'accepter cette dignité, mais l'on en usa envers lui, comme l'on avoit fait contre saint Eugene son predecesseur. On le tira malgré lui de son monastere, & on l'amena dans la ville, où il reçut le caractere Episcopal. Il signala son sçavoir, & sa veneration envers la sainte Vierge par une messe qu'il composa pour une de ses festes, & par un ouvrage qu'il écrivit contre trois Infidelles, qui ont at-  
 raqué par leurs blasphemes, la perpetuelle virginité de cette admirable mere du Sauveur. Si l'on en croit Roderic de Toledé, ces Infidelles estoient \* Helvide & Pelage, qui aiant passé de France en Espagne, y publierent cette heresie contre l'honneur de la sainte Vierge. Mais il y a apparence que cet Historien, qui n'a écrit que près de six cens ans après le Saint, s'est mepris aussi bien que ceux de sa Nation qui l'ont suivi. Saint Ildefonse ne combat point les François de son temps, qui avoient renouvelé l'erreur dont il s'agit; il nomme ses adversaires, & il ne faut que lire les premiers chapitres de son livre, pour y apprendre que *ces trois Infidelles* sont Jovinien, & Helvide heretiques du quatrième siecle, & un Juif, ou en general les Juifs, & cela se voit encore par une lettre de Quirice Evêque de Barcelone au Saint qui lui avoit envoie son ouvrage. Au reste le Saint y fait paroistre une tendre & solide devotion envers la mere de Dieu, s'adressant à elle par des prieres, pour obtenir la grâce du saint Esprit, & marquant que

Hujus tempore cum Helvidius, & Pelagius à Gal-  
 lis venientes, ple-  
 rasque partes His-  
 pania infecissent,  
 &c. Roder. Tolet.  
 l. 2. c. 22. pag. 52.

\* Mariana le nom-  
 me Helladius.

Spicil. tom. 1.  
 pag. 308.

Ut sim fecvus  
 filii ejus, hanc mihi  
 dominari præop-  
 to, &c. transic  
 honor ad Regem.  
 Hildef. de Virgin.  
 c. 12.

l'honneur qu'il lui rend se rapporte à son fils, & qu'il sert Marie pour estre plus soumis, & plus uni à J E S U S. Dans la bibliothèque des Peres ce livre est accompagné d'un autre de l'enfantement de la sainte Vierge, mais ce second traité est de Paschase Ratbert Abbé de Corbie, & non pas de saint Ildefonse. Le zele de ce saint Evêque ne demeura pas sans récompense, & celle dont il avoit soustenu la cause, lui témoigna sa reconnoissance par une faveur extraordinaire. Car en une de ses festes, le Saint entrant dans l'Eglise pour assister aux Matines, la sainte Vierge lui apparut avec un éclat de gloire, qui éblouit, & effraia les Ecclesiastiques qui l'accompagnoient, & les obligea de se retirer; pour le Saint il s'avança vers l'autel. Alors la sainte Vierge, qui s'estoit assise dans la chaire où se mettoit d'ordinaire l'Evêque, le loüa de sa pieté, & de son affection à son service, & lui donna un aube, ou un chasuble pour s'en revêtir seulement une fois par an en ce jour solennel, & que l'on dit estre aujourd'hui dans la Cathedrale d'Oviede. On tient que cette feste estoit celle de l'Annonciation, qui se celebroit en Espagne huit jours avant Noel, comme il avoit esté ordonné dans le dixième Concile de Toledé. Saint Ildefonse avoit beaucoup de liaison avec Quirice Evêque de Barcelone. Outre la lettre qu'il reçut de lui sur le sujet de son ouvrage, Quirice lui en adressa encore une pour l'exhorter à prescher d'autant plus souvent, qu'il avoit un grand talent pour ce saint ministere. Saint Ildefonse répondit à ces deux lettres avec une profonde humilité, & marqua qu'il rascheroit de faire ce qu'il lui conseilloit. Après avoir tenu environ neuf ans le Siege de Toledé, & avoir édifié son peuple par sa doctrine, & par ses vertus, il mourut vers l'an 667. Il fut enterré dans l'Eglise de sainte Leocadie, dont il avoit découvert les reliques par un insigne miracle.

Après sa mort le Siege metropolitain de Toledé fut rempli par l'élection de Quirice, qui est peut-estre le mesme que l'Abbé Quiriace, qui souscrivit au huitième Concile de Toledé. Tayo Evêque de Sarragoce adressa à Quirice un recueil des maximes chrestiennes tirées des ouvrages de saint Gregoire Pape, pour qui l'Espagne a toujours eu une veneration particuliere. Le voiage que fit à Rome ce mesme Tayo par l'ordre du Roy Cindasvinthe, pour chercher une partie des morales de ce saint Docteur, laquelle ne se trouvoit point en Espagne,

Nam quod est  
festum matris, nisi  
incarnatio Verbi?  
Concil. Toled. 10.  
cap. 1.

Spicil. tom. 2.  
pag. 310.

---

### VIII.

Abbez qui  
assisterent à l'on-  
zième Concile  
de Toledé.

Act. sac. 2. Præ-  
fat. n. 54. & 55.

Ce Quirice Evê-  
que pourroit avoir  
esté Quirice de  
Barcelone, qui vi-  
voit au mesme  
temps.

C. XLVIII.

& les loüanges que donne à ce saint Pape le huitième Concile de Toledé en font une preuve évidente. L'onzième Concile de Toledé fut tenu l'an 675. sous le regne de Vamba , & le pontificat de Quirice. Il s'y trouva six Abbez , qui y souscrivirent en cet ordre , sçavoir Julien Abbé de l'Eglise du monastere de saint Michel , Valderede Abbé de l'Eglise du monastere de sainte Leocadie , Gratinde Abbé de l'Eglise du monastere de saint Cosme , & de saint Damien , Abfadio Abbé de l'Eglise du monastere de sainte Croix , Florentin Abbé de l'Eglise du monastere de sainte Eulalie , Avila Abbé de l'Eglise du monastere de saint Julien d'Agali. Cette derniere souscription conferée avec ce que dit Cixilan , que saint Ildefonse Abbé d'Agali composa deux messes en l'honneur de saint Cosme , & de saint Damien patrons de son monastere , a fait mettre en question , s'il y avoit alors deux monasteres d'Agali situez dans ce mesme lieu près de Toledé. La plupart des Modernes tiennent qu'il n'y en avoit qu'un dedié à saint Julien , & Yopez adjouste que ce monastere de saint Cosme estoit à deux mille pas de Toledé , & non pas dans le fauxbourg de cette ville , comme celui d'Agali. Mais quelque opinion que l'on suive , il y a un point qui est certain , & hors de controverse , sçavoir que saint Hellade , saint Juste , Eugene premier , & saint Ildefonse , ont esté tous Religieux dans un mesme monastere nommé Agali , ainsi qu'il paroist par l'ouvrage ou addition de saint Ildefonse au livre de saint Isidore *des hommes illustres*.

Mariana l. 6.  
c. 14. & 10 contre sept Abbez , & doute qu'il ne se soit glissé quelque erreur dans la souscription d'Avila. Act. sac. 2. pag. 517.

Yopez sur l'an 554. c. 5.

## IX.

Monastere de saint Felix , & Reglement du douzième Concile de Toledé touchant un monastere érigé en Cathedrale.

Quirice eut pour successeur dans le Siege de Toledé saint Julien qui excella en pieté , & en sçavoir. Saint Julien avoit esté disciple de saint Eugene , comme il témoigne lui-mesme dans son livre des prognostiques , ou des quatre dernieres fins de l'homme , où il cite l'ouvrage de son maistre. Estant encore jeune il contracta une étroite amitié avec Gudile Diacre , & ils formerent le dessein de se faire Religieux , mais il survint quelque obstacle qui les en empescha. La mort lui aiant ravi son ami Gudile , il le fit enterrer dans le monastere de saint Felix. Il succeda ensuite à Quirice , & presida l'an 681. au douzième Concile de Toledé , auquel souscrivit l'Abbé Valdreut avec trois Abbez , & où l'on termina une affaire qui a quelque relation à nostre sujet. Estienne Archevesque de Merida déferant à la volonté du Roy Vamba , établit un Siege

Vita sancti Juliani in Append. Felicis.

Episcopal

Episcopal dans le monastere du village d'Aquis , où reposito le corps du bienheureux Pimen , qui avoit esté Evesque & Abbé de l'Eglise de Dume , comme il paroist par sa souscription au sixième Concile de Toled. Cuniulde avoit esté ordonné Evesque pour ce nouveau Siege d'Aquis , mais le douzieme Concile de Toled n'approuva point cet establissement d'un Siege Episcopal dans un village , & ordonna que le monastere demeureroit dans son premier estat de monastere , & sous la direction d'un Abbé. Dans le treizieme Concile de Toled , il fut défendu à toutes sortes de personnes de recevoir dans leurs logis les Moines fugitifs ou vagabonds. Outre quelques Abbez , qui souscrivirent à ce Concile , il y en eut plusieurs autres qui y assisterent comme Procureurs , & Vicaires de leurs Evesques , & entr'autres Citruin Abbé de Castres , dont nous avons parlé ci-devant. On peut observer la mesme chose dans le quatorzieme & quinzieme Conciles. Au reste les souscriptions des Abbez Asfale & Gabriel aux quatorzieme & seizième Conciles , ne marquent pas un simple consentement , mais font voir aussi que les Abbez avoient part aux decisions. Saint Julien écrivit un ouvrage des remedes au blaspheme , avec une lettre à l'Abbé Adrien. Le dix-huitième Concile de Toled fut tenu dans l'Eglise d'un fauxbourg dediée à saint Pierre , où selon Mariana il y avoit alors des Religieuses , qui gardoient la Regle de saint Benoist. Il n'est pas de nostre sujet de marquer pourquoi les canons de ce Concile n'ont pas esté reçus dans le corps des canons. On peut consulter là-dessus Baronius & Mariana.

Saint Isidore Archevesque de Seville , n'a pas esté Religieux , comme ont dit quelques-uns ; mais il composa une Regle pour les Religieux du monastere d'Honori , qui estoit peut-estre ainsi appellé d'un certain Abbé *Honorius* , dont on rapporte l'Epitaphe. Sa Regle est assez conforme à celle de saint Benoist , & le merite de ce Saint , & de ses loix monastiques ne lui pouvoit pas estre inconnu , puisqu'il avoit lu les dialogues de saint Gregoire. Il semble l'avoir suivi principalement à l'égard du jeûne qu'il prescrivit depuis le quatorzieme de Septembre jusqu'à Pasques , sans pourtant y obliger durant l'octave de Noël. Il veut que les Religieux ne vivent que de legumes , mais il leur permet d'y joindre quelquefois un peu de chair dans les saints jours , c'est-à-dire dans les grandes

T t t t

C. XLVIII.

*Concil. Toled.*  
12. can. 4.*Concil. 13. an.*  
683. c. 11.*Asfalius Dei  
nutu Abbas hæc  
gesta synodica à  
nobis definita ,  
subscripti. Concil.  
Toled. 14.**Marian. l. 6.*  
c. 19.

X.

*Regle de saint  
Isidore Arche-  
vesque de Se-  
ville.*

## C. XLVIII.

In observatione  
 Quadragesimæ ,  
 sicut fieri solet ,  
 post expletum je-  
 junium pane solo  
 & aqua contenti  
 omnes erunt , vino  
 autem & oleo ab-  
 stinebunt. *Sanct.*  
*Isidor. Reg. c. 10.*

(Isidorus scripsit)  
 monastica regulæ  
 librum unum  
 quem pro patriæ  
 usui , & invidio-  
 rum animis de-  
 centissimè tempe-  
 ravit *Braulio*  
*Cæsar. Episcop.*

Orarium , bir-  
 ros , planetas , non  
 est fas uti , neque  
 illa indumenta ,  
 vel calceamenta ,  
 quæ generaliter  
 cætera monasteria  
 abutuntur. *S. Isid.*  
*Reg. c. 13.*

*Saint Césaire*  
*parlant de ses ha-*  
*bits dans son testa-*  
*ment , met en ce*  
*nombre bitrum*  
*amicularem.*

*S. Deicole Abbé*  
*de Lure , portoit*  
*aussi cette espee de*  
*camail , ou de sca-*  
*pulaire appellé*  
*Bitrus. Act. sac. 2.*  
*pag. 109.*

*Cencil. tom. 6.*  
*pag 422.*

festes. Il veut qu'ils jeûnent le Carême au pain & à l'eau , & cependant dans le sentiment de Braulio Evêque de Sarragoce , sa Regle estoit dressée avec un temperament fort raisonnable , & accommodée à la foiblesse des infirmes. Saint Isidore la donne aussi comme une maniere de vie qui n'estoit pas fort austere. Pour les habits , il ordonne que les Religieux n'en porteront point , qui soient remarquables par leur prix , & par leur propreté , ny qui soient aussi , vils , & pauvres , les vétemens précieux ressentant le luxe & la mollesse , & ceux qui sont fort grossiers , & méprisables pouvant inspirer du chagrin , ou mesme de la vanité , selon la diverse infirmité des esprits. Il marque la forme , & la qualité de leurs habits , qui sont une tunique , un capuce , un scapulaire , ou petite robe de peaux , un bon manteau ( ou froc ) mais il leur défend de porter du linge , ny de se servir de certains vétemens , & de certaines chaussures qui estoient en usage parmi les autres Moines , ce qu'il improuve comme un abus. Il veut qu'ils travaillent des mains , & il les y exhorte par l'exemple de saint Joseph , & des saints Apostres. Il les avertit aussi de recevoir dans l'Eglise la benediction de leur Abbé , lorsqu'ils sortiront du monastere , ou qu'ils y rentreront. Il establit la mesme loi pour les Officiers qui servoient par semaine ; non seulement il leur défend de ne rien posseder en propre , mais il ordonne que chaque année au saint jour de la Pentecoste , les Religieux s'obligeront de nouveau à bien garder cette loi. A l'égard de l'élection de l'Abbé , il veut que celui qu'on choisira , soit déjà un peu avancé en âge , & qu'il ait acquis une forte habitude de régularité , & de vertu , par la pratique de l'humilité , & de la patience , & par les exercices d'une vie laborieuse ; de sorte que les Religieux plus âgés soient portez à lui obeir , tant en consideration de son âge , qu'en veüe de sa probité , & de l'innocence de ses mœurs. Surquoy il ne sera pas inutile d'observer que le jeune Isidore Archevesque de Seville , écrivant à Leudefroï de Cordouë , observe aussi qu'on doit establis dans la charge d'Abbé , celui qui est le plus recommandable par la sainteté de sa vie , & qui estant simple Religieux , a esté fidelle à s'acquitter de son devoir. Selon la Regle de saint Isidore , on ne permettoit point aux Religieux de se faire Reclus , parce qu'il arrivoit souvent que des Moines se renfermoient ainsi dans des cellules par un mouvement de vanité , & pour faire parler

d'eux , de sorte qu'on pouvoit dire , *qu'ils se cachotent pour estre plus connus.* Le Saint ordonne de tenir chaque semaine trois chapitres , ou conferences après l'heure de Tierce , & lorsqu'il n'y avoit point d'affaires pressées , d'y lire les instructions ou Regles des saints Peres. Il défend aux Religieux la lecture des ouvrages des paiens , & des heretiques. Lorsqu'ils alloient visiter d'autres Religieux dans leurs monasteres , il leur estoit permis d'y vivre comme ceux à qui ils rendoient visite , & durant ce temps-là de suivre leurs usages pour ne point choquer les foibles par la singularité. On recevoit les enfans dans le monastere d'Honori , & s'ils y estoient offerts par leurs parens , ils y demeuroient attachez à la vie religieuse. J'ometts leurs autres observances , car le dessein de cet Ouvrage n'est pas de traiter exactement de la discipline du cloistre , & j'adjouste seulement , que ceux d'Honori avoient une maison , ou petit monastere dans la ville , où l'on envoioit un des plus sages vieillards de la communauté avec deux jeunes Religieux , & ce vieillard y devoit toujours habiter , & en prendre soin , à moins qu'il ne commit quelque faute qui obligeat à lui oster cette espece de Prieuré.

Dans le Concile de Seville , auquel presida saint Isidore l'an 619. il fut ordonné que les Religieuses seroient sous la conduite des Religieux , qui auroient aussi l'administration de leurs affaires temporelles ; ensorte neanmoins que l'Abbé , ou celui qui tiendroit sa place , ne pourroit parler à la Superieure que rarement , & en peu de mots ; & encore en presence de deux ou trois Sœurs de la communauté , une conversation plus familiere leur estant interdite par les canons , ou par les preceptes des Regles , qui ont voulu que la demeure des personnes des deux sexes fut séparée , & dans un éloignement convenable. Ce mesme Concile affermit & confirma d'une maniere tres-forte , l'establissement de plusieurs nouveaux monasteres , que l'on avoit bastis dans le pais qui dependoit de la Metropolitaine de Seville , imposant la peine de l'excommunication , & souhaitant mesme que la foi , & les bonnes œuvres ne servissent de rien aux Prelats qui entreprendroient de dépoüiller de leurs biens , & de destruire des maisons destinées à l'exercice de la profession religieuse , qui est si excellente , & si salutaire : Ordonnance d'autant plus remarquable , qu'elle justifie de soupçon de fausseté , d'anciennes chartes , qui contiennent de

## C. XLVIII.

Reclusi atere volunt , ut pateant.  
cap. 5.  
Præcepta Patrum regula ia recensenda sunt.  
cap. 8.

## XI.

Reglemens du Concile de Seville.

Rara sit accessio , brevis omnino locutio , &c. juxta quod jussa regularum , vel canonum admovent. *Concil. Hispal. an. 619. can. 11.*

Mancat à regno Dei extraneus , nec proficiat illi bonum fidei , vel operis ad salutem , qui tantæ & tam salutaris vitæ destruxerit tramicem. *Ibid. can. 10. Concil. sem. 6. pag. 419.*

## C. XLVIII.

Egabra à huit  
ou neuf lieues de  
Cordouë.

semblables imprecations , dont l'usage a paru plus recent à quelques Sçavans , qui n'estoient pas assez instruits de ces choses. Il paroist par une ancienne inscription qu'une Dame nommée Eulalie , & son fils Paul , qui estoit Religieux , bastirent à Cabre une Eglise , qui fut dediée l'an 650. en l'honneur de la sainte Vierge , par Bacaude Evesque de certe ville.

## XII.

Jean Evesque  
de Sarragoce,  
& Nonnit de  
Girone.

Ut & datum gra-  
tia commendaret  
& non datum gra-  
tia excusaret.  
Hildef. de vir.  
illustr. c. 5. 9. 11.

Saint Ildefonse met au nombre des hommes illustres , Jean & Nonnit , tous deux de la profession religieuse , & ensuite Evesques. Le premier estoit Prestre lorsqu'on le tira de son monastere , pour gouverner l'Eglise de Sarragoce. Il estoit sçavant dans les lettres divines , & il eut pû écrire des livres sur ce sujet , mais il s'appliqua plutost à instruire son peuple par ses predications. Il assistoit les pauvres liberalement , & avec une joie qui éclatoit sur son visage , ce que saint Ildefonse attribué à l'opération du saint Esprit , dont il estoit animé. Soit qu'il accordat , ou qu'il refusat ce qu'on lui demandoit , il le faisoit de si bonne grace , que l'on en estimoit beaucoup plus ce qu'il donnoit , & que s'il ne donnoit rien , on ne s'offençoit point de son refus. Il composa quelques Offices pour son Eglise , & trouva une methode aisée de sçavoir en quel jour on devoit celebrer la feste de Pasques. Ce fut à sa persuasion que Braulio son frere , entreprit d'écrire la vie de saint Emilien Solitaire. Il est vraisemblable que Jean mourut vers l'an 630. Son frere Braulio , qui avoit esté son disciple , fut aussi son successeur , & assista en cette qualité au quatrième Concile de Toledé. Nonnit se consacra à Dieu dans un monastere que l'on ne marque pas , mais qui pourroit bien avoir esté celui de Biclare. Il s'y distingua par la pieté de ses actions , & par une simplicité qui lui attireroit mesme du respect. Sa promotion à l'Episcopat parut venir du ciel , & l'on fut persuadé que ceux qui le substituerent à Jean de Biclare dans le Siege de Girone , executerent la volonté de Dieu. Il enseigna la voie du salut plutost par son exemple , que par ses paroles. Il se trouva aussi au quatrième Concile de Toledé , & l'on dit que durant sa vie , & après sa mort il fit des miracles pour la guerison des malades.

## C H A P I T R E X L I X.

*De saint Fructueux Archevesque de Brague, & de sa Regle.*

**D**E tous les Saints qui ont éclairé l'Espagne pendant le septième siècle, celui qui semble y avoir plus contribué à la propagation de l'estat monastique, est saint Fructueux Archevesque de Brague. Ce Saint tiroit son origine du sang royal des Gots, & estoit fils d'un General d'armée, qui demouroit d'ordinaire dans la contrée de Vierze, entre les montagnes de Leon, & celles de Galice. Dès sa jeunesse il eut de l'inclination pour la solitude, & lorsqu'il estoit à la campagne, & qu'il voioit un lieu desert, & fort retiré, il pensoit à la fondation d'un monastere. Ses parens estant morts, il reçut la tonsure de Conant, ou Tonant Evesque de Palence, qui l'éleva ensuite dans la pieté. Une si bonne éducation produisit en lui un ardent desir de la perfection évangélique. Pour y arriver plus aisément, il distribua son bien aux Eglises, aux pauvres, & à ses esclaves, à qui il donna aussi la liberté. Mais il en employa la meilleure partie à la fondation du monastere appelé *Complute*, non qu'il fut dans *Complute*, mais parce qu'il estoit dédié à saint Juste, & à saint Pasteur, qui avoient souffert le martyre à *Complute* ville nommée aujourd'hui *Alcala de Henares*. Il lui vint de toutes parts des Religieux pour habiter cette nouvelle maison, & il y forma une communauté fort nombreuse. Mais il fut traversé par son beaufrere. Celui-ci estoit fâché que le Saint eut si bien doté cette Abbaie; & poussé d'avarice, il entreprit de la dépouiller d'une partie de ses terres, & de se les approprier. Pour cet effet il les obtint du Roy par surprise, & sous pretexte d'en employer le prix à lever des troupes, ou à rendre quelque autre service au public. Le Saint aiant esté averti de son mechant dessein, lui écrivit fortement pour l'en détourner, il eut recours au jeûne, & à la priere, & afin que son Eglise fit en quelque sorte penitence avec lui, il osta les voiles qui y servoient d'ornement, & il dépouilla les autels, & les couvrit de cilices. Il obtint justice

I.

*Saint Fructueux bastit l'Abbaie de Complute dans le mont d'Irage, ou Rabanal, sur les confins de Vierze.*

*Conant estoit Evesque de Palence dès l'an 610. & encore en 633.*

*Alt. sac. 2: pag. 582.*

*Ancien usage dont il y a d'autres exemples.*

du ciel, son beaufrere fut frappé d'une maladie qui l'enleva du monde, & le monastere demeura en possession du bien que le Saint y avoit donné. Ce fut sans doute pour n'estre plus exposé à de semblables persécutions, qu'il eut recours au Roy Cindasvinthe, qui bien loin de permettre que l'on diminuât rien des revenus de ce nouveau monastere, les accrut par ses liberalitez, & y donna des livres, & des ornemens. On en voit la preuve dans les lettres du Roy Ramire troisiéme, expédiées en faveur de l'Eglise d'Astorge, à laquelle l'Abbaie de Complute a esté unie. Yepes, & d'autres ont mesme publié le privilege de Cindasvinthe, datté de l'ere 684. ou de l'an 646. qui dans sa formule, ou termes generaux, est conforme à celui qui fut donné l'an 898. par le Roy Ordonio à saint Gennade, pour son Abbaie de saint Pierre des Monts; desorte qu'il faut qu'un de ses Actes ait esté dressé sur l'autre, ou sur une formule commune. Entre les meubles qu'offrit Cindasvinthe au monastere, on marque un livre de dialogues: ce qui marque sans doute les dialogues de saint Gregoire. Cette chartre contient des imprecations contre ceux qui y contreviendront; ce qui ne doit pas sembler étrange, & suspect, puisqu'il y en a de semblables dans le dernier canon du quatriéme Concile de Toledé, tenu treize ans auparavant. Saint Fructueux établit une Regle, & un Abbé dans Complute, & pour fuir les frequentes visites, & les vaines loüanges des hommes, il s'en alla cacher dans un desert, revestu d'un habit monastique fait de peaux, à l'exemple des anciens Solitaires, & il y vécut tres-austerement. Il bastit ensuite le monastere de Rufinien, dans le fonds des montagnes, & comme il estoit fort fatigué, il s'y fit construire une cellule près de l'autel, & s'y reposa quelque temps. Ses disciples de Complute aiant appris où il estoit, l'en firent sortir *par une pieuse violence*, & ils le ramenerent dans leur cloistre, mais il ne s'y arresta pas long-temps, en estant bien-tost parti pour bastir le monastere de Visume dans le pais de Vierze vers les confins de la Galice, & que l'on croit avoir esté aux environs de Villefranche. Il en fonda encore un autre à Pheone près de la mer sur les costes de Galice. Aiant passé dans une petite Isle avec ses disciples, il arriva par la negligence de celui qui gardoit leur barque, qu'elle fut emportée par les flots; Mais le Saint après s'estre recommandé à Dieu par la priere, se jetta dans la mer, alla vers la barque

Yepes Tome 2.  
Ecrit 13. & 14.

*À la fin de ce privilege de Cindasvinthe, on voit les souscriptions de saint Ildephonse, & de quatre autres Abbez qui avoient souscrit au huitiéme Concile de Toledé.*

Pie violenti:  
*Ibid. pag. 584.*

qui estoit fort éloignée de terre, & l'ayant jointe se mit dedans, & la ramena au port. Il établit encore un monastere dans cette Isle. La reputation de sa pieté attira auprès de lui quantité de personnes nobles, & même des Officiers du Roy, qui renoncèrent aux pretentions du siecle, pour servir Dieu sous sa conduite. Plusieurs de ceux-ci furent depuis Evêques. Il y en eut un nommé Teudisile, qui bastit un monastere fort considerable dans le desert de Castroleon, & y passa le reste de sa vie. Saint Fructueux demouroit d'ordinaire dans quelque solitude des environs de Complute, il se cachoit si bien qu'on avoit peine à le trouver, & souvent il n'estoit découvert que par des oiseaux aprivoitez qu'on nourrissoit dans le monastere. Un jour une biche poursuivie par les chasseurs, se sauva sous sa robe: il empescha qu'on ne la prit, & depuis elle s'attacha à lui, & le suivoit par tout. Un jeune Seculier l'ayant tuée par envie, fut attaqué d'une fièvre, qui le reduisit à l'extremité, & l'obligea de faire prier le Saint de le venir voir, le Saint y alla, & lui rendit la santé du corps, & de l'ame.

Sa devotion envers sainte Eulalie lui aiant fait prendre le dessein de visiter son Eglise à Merida, il se mit en chemin avec quelques-uns de ses disciples, & leur dit de marcher un peu devant, tandis qu'il feroit oraison dans un bois par où ils passeroient. Pendant qu'il s'y occupoit à la priere, il y vint un païsan, qui le voiant fort mal vetu, & nuds pieds, le prit pour quelque esclave qui s'estoit enfui du logis de son maistre. Dans cette creance il commença à lui insulter, & à le charger d'injures. Le Saint lui dit fort doucement qu'il n'estoit pas ce qu'il pensoit; mais le païsan toujours prevenu, continua à l'outrager de paroles, & même à le fraper avec son baston. Le Saint ne se défendit qu'en faisant le signe de la croix, & aussi tost cet homme violent & emporté, se roula à terre, possédé du demon, qui le tourmenta jusqu'à lui faire repandre du sang. La charité du Saint ne lui permit pas de le laisser en cet estat, il s'approcha de ce miserable, & le guerit par ses prieres. Il alla aussi visiter l'Eglise de saint Geronce dans l'Andalousie, & voulut ensuite retourner à Seville, d'où il estoit parti. Les bateliers refusant de le passer à l'autre bord de la riviere, parce qu'ils estoient trop fatiguez, & que de plus la nuit approchoit, il ne laissa pas d'entrer dans leur barque avec ses disciples, & pendant qu'il recitoit avec eux l'Office divin, la barque alla

---

 II

*Il fonde des  
monasteres à  
Cadis, & ailleurs.*

C H. XLIX.

Nisi Dux exercitus provinciar, &c. Regi reclamasset, ut aliquantulum prohiberetur quasi sur fuerit. *Ibid. pag. 587.*

## III.

*La vertueuse Benoisste sert Dieu dans un monastere de filles, basti par S. Fructueux.*

d'elle mesme au lieu où il falloit aborder. De Seville il se transporta à l'Isle de Cadis, & y fonda un monastere. Il en bastit encore un autre d'une merueilleuse grandeur dans une solitude qui estoit à neuf mille pas de la mer, & c'est pourquoy on l'appella *None*, ou le neuvième. La bonne odeur de sa vertu attiroit tout le monde auprès de lui, & il lui venoit tant de disciples, que le Gouverneur de la Province s'en plaignit au Roy, & lui remonstra qu'il falloit un peu empescher que Fructueux n'eleuat tant de personnes au siecle, afin qu'il y en demeurat pour porter les armes, & servir le public.

Pendant que le Saint demouroit à *None*, il eut entre les personnes soumises à sa conduite, une fille de qualité nommée Benoisste, dont la conversion donna lieu à l'establissement d'un monastere de filles. Benoisste estoit promise en mariage à un grand Seigneur, Officier du Roy; mais la lumiere de la foi lui persuada que le plus avantageux de tous les partis estoit de se procurer une félicité éternelle dans le ciel, par les travaux de la penitence qui est toujours fort courte, aiant pour bornes cette vie. Pour obtenir ce bonheur, elle quitta secretement ses parens, & se retira dans le desert, qui estoit aux environs du monastere. Elle en fit avertir le Saint, le suppliant humblement d'appliquer ses soins à sauver une petite brebis égarée. La charité du Saint le pressa aussi-tost de l'assister comme un bon Pasteur, il lui fit bastir une cellule dans le bois, il l'instruisit dans la pieté, & pourvût à sa subsistance. Elle pria qu'on ne lui apportat à manger que de ce que le Saint auroit beni, & c'est pourquoy elle ne prenoit son repas qu'après qu'il s'estoit mis à table. L'exemple de cette genereuse fille toucha quantité d'autres personnes de son sexe, qui renoncerent au monde, & se rendirent auprès d'elle. Leur nombre s'estant accru jusqu'à quatre-vingt, le Saint leur bastit un monastere dans une autre solitude. Il mit tellement en estime la profession religieuse, qu'il y avoit des familles entieres qui s'y engageoient. Les peres avec leurs garçons se retiroient dans des monasteres d'hommes, & les meres avec leurs filles dans des communautez de Vierges. L'époux de la vertueuse Benoisste se plaignit au Roy de sa retraite dans le cloistre: & ce Prince envoya un Comte au monastere, pour entendre les deux parties. Elle fut ainsi obligée de se presenter devant le Juge. Son époux soustint qu'elle devoit accomplir sa promesse: A quoi elle répondit en  
peu

*At. ibid. pag. 588.*

peu de mots , mais d'une maniere si sage & si forte , qu'elle le reduisit à se taire. Alors le Comte prononça en sa faveur , & dit à cet homme , qu'il la laissat servir Dieu , & qu'il cherchat ailleurs une femme. De toutes les filles qui demeuroient avec elle dans le cloistre , elle estoit la premiere qui s'estoit consacrée à nostre Seigneur , & ce fut aussi elle qui mourut la premiere , son divin époux aiant voulu qu'elle reçut dans le ciel , avant toutes les autres , la riche couronne de la virginité.

Le Saint aiant tant basti de monasteres , resolut de passer en Orient avec quelques-uns de ses disciples , soit pour y visiter les saints lieux , ou pour s'y cacher dans quelque desert , & il avoit déjà trouvé un vaisseau pour le porter. Mais un Religieux en aiant donné avis au Roy , ce Prince ne put souffrir que l'Espagne fut privée d'une si grande lumiere , & donna ordre de l'arrester , ce qui fut executé. On l'amena dans une ville , & vrai semblablement à Toledé , & on le mit dans une maison , dont on ferma les portes avec grand soin , & où l'on establit aussi des gardes. Mais ces precautions n'empescherent pas que le Saint ne sortit la nuit pour aller faire sa priere dans les Eglises. Quelque temps après il fut ordonné Evêque de Dume , & l'an 656. transferé contre sa volonté au Siege Metropolitain de Brague , par le dixième Concile de Toledé. Mais en changeant d'estat , il ne changea point sa maniere de vivre , il ne quitta point son habit monastique , ny ne se dispensa point de la rigueur de son abstinence. Il bastit l'Abbaie de Montel entre les villes de Dume , & de Brague , & y choisit sa sepulture.

Nostre Seigneur lui aiant fait connoistre qu'il n'avoit plus gueres de temps à estre au monde , cette revelation commença d'avoir son accomplissement par une fièvre qui le reduisit à l'extremité. On lui demanda s'il ne craignoit point la mort , & il répondit qu'elle ne l'estonnoit point , quoique d'ailleurs il se reconnut pecheur , parce qu'il la regardoit comme un passage pour aller jouir de la presence de Dieu. Après quoi il regla les affaires de sa maison , & se fit porter à l'Eglise. De tous ses anciens domestiques il ne lui en restoit plus qu'un nommé Decence , qui l'avoit bien servi depuis sa jeunesse. Le Saint pour marquer l'estime qu'il faisoit de sa sagesse , & de sa vertu , & lui donner lieu de continuer à lui rendre service dans la personne de ses disciples , lui imposa les mains , &

Vuuu

## IV.

*Le Saint est fait Archevesque de Brague.*

*In eodem habitu, in eodemque solito abstinentiæ rigore persistens. Ibid. pag. 389.*

## V.

*Sa mort.*

*Non timeo plañ, scio enim quia es si peccator, ad præsentiam Domini mei ambulo. Ibid.*

CH. XLIX. l'institua Abbé du monastere de Turon près de Brague. Il reçut ensuite l'absolution de ses pechez, & ne sortit plus de l'Eglise, mais s'estant tenu prosterné devant l'autel le reste du jour, & la nuit suivante, il leva les mains vers le ciel pour offrir à Dieu sa priere, & rendit ainsi l'esprit un peu avant le lever du Soleil. Sa vie a esté écrite par un Auteur presque contemporain, que l'on dit n'estre autre que le bienheureux Valere, dont il sera parlé ci-aprés.

## VI

## Sa Regle.

Excepto una  
quadragesima qua  
festivitatem san-  
ctorum Iusti &  
Pastoris precedit.  
Reg. sancti Fruct.  
cap. 18.

Regul. Commun.  
S. Fruct. c. 6.

Non quod crea-  
turam Dei iudice-  
mus indignam, sed  
quod carnis absti-  
nencia utilis &  
apta monachis.  
Reg. S. Fruct. c. 6.  
Reg. S. Bened.  
cap. 41.  
S. Isidor. Regul.  
cap. 6.  
S. Fructuos.  
Com. cap. 9.

Dans le code ou recueil des Regles il s'en trouve deux de saint Fructueux. Il dressa la premiere pour son Abbaie de Complute, ou de saint Juste, & de saint Pasteur. Et c'est pourquoy il y ordonne que l'on y jeûnera un Carefine avant la feste de ces saints Martyrs, qui se celebre le sixième d'Aoust, & il est fort probable qu'à la reserve de ce jeûne extraordinaire, il establit une semblable Observance dans les autres maisons de sa fondation. Son autre Regle est appellée *la Regle commune*, parce qu'il la composa pour mettre un bon ordre dans les communautez d'hommes, ou de filles, & particulièrement dans celles qui servoient de retraite à des Peres qui s'y estoient renfermez avec leurs enfans, ou à des meres qui y demeuroient avec leurs filles. L'Observance qu'il prescrit à ses disciples, approche fort de celle qui est establie par saint Benoist, & il use de quelques termes qui semblent tirez de sa Regle. Aussi est-il croiable que la Regle de saint Benoist, après l'approbation qu'y avoit donné saint Gregoire dans ses dialogues, fut reçue avec une estime, & une deference particuliere en Espagne, où nous avons remarqué que l'on avoit tant de respect pour la memoire de ce saint Pape, & tant d'amour pour ses Ouvrages. Selon saint Fructueux, l'Abbé, & le Prieur doivent estre élus, & tirez de la communauté mesme; ce Saint exige de ses disciples une exacte pauvreté, & une parfaite obeissance, il veut que les Novices soient éprouvez pendant un an, avant que d'estre admis à la profession; il interdît à ses Religieux l'usage de la chair, non comme mauvais de soi-mesme, mais parce qu'il est utile, & convenable aux Religieux de garder cette abstinence. Il veut qu'ils jeûnent depuis le quatorzième de Septembre jusqu'à Pasques, ce qui est conforme à la Regle de saint Benoist. Il les exhorte au travail des mains par l'autorité des Regles des Peres, & par l'exemple des Patriarches de l'ancien Testament, de saint

Pierre, & de Joseph, ce qu'il semble avoir emprunté de la Regle de saint Isidore. Il ordonne que les Officiers entrant en semaine, reçoivent dans l'Eglise la benediction de l'Abbé; surquoi il ne sera pas inutile d'observer, que dans les Conciles d'Espagne du septième siecle, aussi bien que dans les Regles monastiques du mesme país, les lieux de prieres des Religieux sont presque toujours appelez des Eglises. Il veut que les Religieux tiennent le chapitre trois fois la semaine, & qu'oultre l'exhortation du Superieur, ils entendent encore la lecture des Regles des saints Peres. Il ordonne de plus que les Abbez des monasteres voisins s'assemblent dans un mesme lieu au commencement de chaque mois, pour faire des prieres, & conferer entr'eux des devoirs de leurs charges, & de l'Observance. Afin d'empescher que ses disciples ne se portassent au relaschement, il leur défend d'avoir aucun commerce avec les faux monasteres. Pour entendre ceci, il est à remarquer qu'en ce temps-là il s'estoit glissé un abus, que deplore S. Fructueux. Il y avoit des seculiers, qui touchez de quelque crainte de l'enfer, formoient une espece de confrairie, ou de société spirituelle avec leurs femmes, leurs enfans, leurs serviteurs, & leurs voisins, qui demeuroient près d'eux à la campagne, & ils bastissoient sur leur fond quelque Eglise sous l'invocation d'un saint Martyr, à laquelle ils donnoient ensuite le nom de monastere. Ils continuoient cependant à vivre selon leur humeur, sans joug, & sans discipline, ou s'ils avoient un Abbé, ce Superieur ne l'estoit que de nom, il ne leur commandoit que ce qu'ils vouloient, & s'ils recevoient de lui la benediction, c'estoit pour accomplir plus solennellement leur propre volonté. Bien loin de donner rien aux pauvres, ils se disoient pauvres eux-mesmes, & ils s'en faisoient comme un titre, pour usurper le bien des autres. Souvent ils se broüilloient avec ces mesmes voisins, qui s'estoient liez avec eux *par une charité imaginaire*, & ils avoient ensemble de grandes & scandaleuses contestations. Il y avoit aussi des Prestres, qui fondoient de ces sortes de faux monasteres, y estant poussez, ou par un desir de passer pour vertueux, ou par la crainte de perdre leurs dixmes, & d'autres gains, s'ils ne se les assuroient par ces establishments, qui estoient agreables au peuple. Pour former promptement, ou pour grossir leurs pretenduës communautéz, ils recevoient avec joie, & avec honneur ceux qui avoient

Ter p̄ om̄nem  
hebdomadam col-  
lecta faciend̄a est,  
& Regulæ Patrum  
legendæ. *Regul.*  
*S. Fruct. c. 20*

Per capita men-  
sium Abbates de  
uno confinio, uno  
se copulent loco.  
*S. Fruct. Regul.*  
*Commun. c. 10.*

Eas falso nomi-  
ne monasteria  
nuncupare. *Ibid.*  
*cap. 1.*

Dum formidant  
suas perdere deci-  
mas. *Ibid. c. 2.*

## CHAP. L.

*Concil. Ilerd.  
524. Apud Gra-  
tian. 10. q. 42. l. 1.  
Si ex laicis.*

*Hæc non dicimus  
monasteria . sed  
animarum perdi-  
tionem Regul.  
Comm. S. Fruct.  
cap. 1.*

esté chassés des véritables monastères , & des apostats , qui mettoient le comble à leurs crimes par les detractions , & les calomnies qu'ils publioient contre saint Fructueux , ou contre les autres fidèles serviteurs de Dieu. Outre le défaut d'observance , & de discipline , ces prétendus monastères estoient encore indignes de ce nom , en ce qu'on les fondeoit sans autorité , & contre un decret exprès d'un ancien Concile d'Espagne , qui avoit ordonné qu'on ne tiendroit pour vrais monastères , que ceux qui auroient esté bastis par la permission de l'Evêque du diocèse , & où il auroit establi la Regle. Ces prétendus monastères où l'on ne pratiquoit point la soumission , ni la penitence , donnant souvent du scandale aux foibles , & paroissant comme autant d'azyles ouverts aux déserteurs de la milice religieuse , le Saint tascha d'en inspirer de l'horreur à ses disciples , & les avertit de les fuir comme des lieux , qui n'estoient pas des ports , où l'on fut à couvert de la tempeste du siècle , mais des rochers , & des écueils , qui ne pouvoient causer que le naufrage , & la perte des ames. On voit à la fin de sa Regle le pact , ou la forme de la profession des Religieux.

## CHAPITRE L.

*Du Prieuré de saint Romain d'Hornisge : De la premiere origine du monastere de saint Pierre des Monts : De saint Valere Abbé : De saint Renovat Archevesque de Merida : De la retraite du Roy Vamba dans un monastere.*

I.  
*Prieuré de  
Hornisge.  
Marian. l. 6.  
cap. 8.  
Voyez sur l'an  
646.*

II.  
*Saint Valere  
Solitaire ; ou  
Abbé de saint  
Pierre des  
Monts.*

**L**E Roy Cindasvinthe , dont le regne finit avec la vie l'an 648. fut enterré dans le monastere de saint Romain d'Hornisge , qui dépendoit autrefois de l'Abbaie de saint Pierre des Monts , & qui appartient aujourd'hui à celle de saint Benoist de Valladolid.

On attribüe à saint Fructueux l'origine de cette Abbaie de saint Pierre , parce qu'il bastit une Eglise , & une cellule en l'honneur de ce saint Apôtre , dans un lieu qu'elle occupe aujourd'hui. Cette cellule fut depuis habitée par saint Valere , que l'on qualifie Abbé , tant par honneur , que parce qu'il est fort vrai-semblable qu'ayant excellé en pieté , & en sçavoir , il

eut avec lui quelques disciples, du moins sur la fin de ses jours. Saint Valere estoit d'Altorge: estant en âge de choisir un emploi, il se trouva fort embarassé, ne voiant que miseres, & que dangers dans le siecle. Il se determina enfin à se faire Religieux dans l'Abbaie de Complute, mais il lui survint des obstacles qui l'empescherent d'executer son dessein. Du país de Vierze où il estoit allé, il revint à Altorge, & ensuite il se retira dans un desert proche du chasteau de Piedra, & y vécut en Ermite dans une Eglise où il venoit peu de monde. Il y practiqua long-temps une tres-austere penitence. Plusieurs années après, le peuple commença à frequenter cette Eglise, & à y faire des offrandes considerables. Un Ecclesiastique nommé Flayne, à qui elle estoit commise, l'avoit negligée jusqu'alors; mais la devotion, & les aumosnes des fidelles l'inviterent à s'y attacher davantage: ce qui n'eut pas un bon effet pour le Saint, car Flayne poussé d'envie, se mit à le maltraiter, & à lui faire divers outrages. Le bienheureux Valere en fut affligé, non tant pour son propre interest, que pour celui de Flayne, sçachant bien qu'à juger des choses selon les lumieres de l'Evangile, un outrage nuit beaucoup plus à celui qui le fait, qu'à celui qui le souffre: & enfin de peur que le demon ne le portât lui-mesme à quelque ressentiment, ou à quelque impatience, il quitta cette Eglise, & se retira dans une solitude de la montagne. Mais Flayne ne l'y laissa point encore en repos, & l'estant allé trouver, lui osta les livres de la sainte Ecriture, & des Vies des Saints, que le bienheureux Solitaire avoit écrites de sa propre main pour son instruction. Il lui restoit encore quelques meubles, qui furent enlevez par des voleurs. Mais les habitans du voisinage, qui le reveroient à cause de sa sainteté, le secoururent dans son besoin, & malgré sa resistance l'obligerent à s'establir dans l'Eglise d'Ebronant, qui estoit aux environs de Piedra. Il crut d'abord qu'il y serviroit Dieu en repos; mais le demon le tourmenta par diverses tentations, & suscita contre lui le Seigneur du fond nommé Ricemir, qui le chassa de sa cellule sous pretexte d'y vouloir bastir un autel. Avant que cet autel fut achevé, ce Seigneur mourut, & l'Eglise fut confiée à un Prestre nommé Juste: mais dont la conduite ne répondoit pas au nom; car il continua à tourmenter le Saint, qui manquant de lieu pour se retirer, trouva de la charité dans le Diacre Simplicie, qui le reçut

CHAP. L.

*Ceci est tiré du  
Testament de saint  
Gennade, & de  
la vie de saint  
Valere.*

*Repez sur l'art  
646. c. 3.*

## C H A P. L.

*Sandoval, Mo-  
nast. de S. Pedro  
de Montes. pag 18.*

*Voyez sur l'an  
675. c. 2.*

*Abb. sac. 2. ad  
an. 695. p. 1043.*

dans sa maison. Ils desservirent tous deux la petite Eglise sous la dépendance de Juste, toujours dur & cruel envers le pauvre Valere, jusqu'à le battre souvent lui mesme. Pour comble d'affliction, la terre qui avoit appartenu à Ricemir, fut confisquée par le Roy, & l'Eglise détruite avec les bastimens qui l'accompagnoient. Ainsi le bienheureux Ermite qui estoit alors vieil & cassé, demeura sans logement. Mais Dieu le secourut dans son besoin, lui donnant moien de se retirer dans une cellule où avoit autrefois habité saint Fructueux, & que ce Saint avoit dediée en l'honneur de saint Pierre, & de saint Martin. Le bienheureux Valere y passa le reste de ses jours, non sans souffrir encore diverses persecutions de la part des demons, & des hommes. Rien ne lui donna plus de chagrin que l'honneur que lui voulut faire Isidore Evesque d'Astorge, qui sçachant que ce Solitaire avoit beaucoup d'erudition, & de sçavoir, s'estoit proposé de le mener avec lui à Toledé: mais ce qu'il craignoit n'arriva point, Dieu ayant retiré du monde ce Prelat avant qu'il fit ce voiage. C'est tout ce que l'on sçait de la vie de saint Valere, qui en a lui-mesme laissé par écrit ce que nous en venons de dire. On tient pour certain qu'il mourut dans cette derniere cellule, qui estoit au milieu des montagnes, non loin d'un chasteau nommé Rupiane, & où saint Gennade bastit depuis le monastere de saint Pierre des Monts. Saint Valere mourut vers l'an 695. Outre les Actes de saint Fructueux, dont quelques uns le font Auteur, il a écrit une lettre assez longue aux Solitaires de Vierze, où il traite de la vie, & des pelerinages d'une sainte Religieuse nommée Echerie, un petit recit des actions de l'Abbé Donadée ou Dodonée, & quelques miracles, ou revelations de Maxime, & Bonel Moines, & d'un disciple de saint Fructueux, que l'on dit se trouver dans l'Eglise d'Oviede, & dans l'Abbaie de Carracede de l'Ordre de Cisteaux. Il a de plus laissé quelques poësies, & un ouvrage contre la vaine sagesse du siecle, comme rémoigne Mariana. Il se trouve dans *la Concorde des Regles* un fragment d'un traité d'un saint Valere, que l'on tient estre le mesme que ce pieux, & sçavant Abbé, dont nous venons de rapporter la vie. Cet Auteur parle contre de certains Religieux déreglez, & indignes de ce nom, dont le desordre provenoit de ce que de serviteurs, & mesme d'esclaves qu'ils estoient, ils avoient esté tondus, & faits Moines

*Valerius Abbas  
cujus extat de va-  
na sæculi sapien-  
tia liber, &c.  
Marian. l. 8. c. 6.*

malgré eux par des Abbez qui avoient voulu remplir leurs monasteres. Le quatrième Concile de Toledé condamne un abus en quelque forte opposé à celui-ci, c'estoit la dureté de quelques Evêques, qui traittoient les Religieux comme s'ils eussent esté leurs esclaves, les contraignant à s'occuper à des ouvrages bas & penibles, dont ils tiroient eux-mêmes le profit : desorte que les monasteres devenoient comme autant de fermes, qui produisoient du revenu à ces Prelats, & de saintes communautéz qui estoient une des plus nobles parties du troupeau de JESUS-CHRIST, estoient presque reduites dans une dure, & honteuse servitude.

Il a esté parlé ailleurs du monastere de Cauliane, situé à trois lieuës de Merida. Saint Renovat en avoit la conduite vers l'an 610. Il estoit d'une famille noble des Gots, tres-bien fait de sa personne, & d'un esprit vif & solide. Mais ce qui le rendit plus recommandable, c'est qu'au lieu d'abuser de ces belles qualitez, pour se procurer un faux bonheur dans le siecle, il les consacra au service de Dieu. Aiant embrassé l'estat religieux à Cauliane, il fit grand progres dans la pieté, & dans les sciences. Aussi son merite le distingua tellement, qu'il fut establi Abbé. Dans cette charge son principal soin fut de maintenir l'observance par son exemple. Il marchoit donc devant ses brebis comme un bon Pasteur, & elles le suivoient dans le chemin du ciel. Il eut le déplaisir d'en voir une s'égarer, & courir grand risque d'estre la proie du demon, mais elle revint de son égarement, & si ce loup la ravit, il ne la devora pas. C'estoit un Moine qui s'abisma tellement dans l'intemperance, qu'il ne songeoit qu'à manger. Non content de ce qu'on lui donnoit, quand il pouvoit entrer dans la dépense, ou dans la cave, il prenoit ce qu'il y avoit de meilleur, & de plus agreable au goust. Le saint Abbé se contenta d'abord de le corriger par des paroles, & des remonstrances, & n'ayant pû rien gagner sur lui par cette voie, il le fit foïetter, il le fit mettre en prison, & le fit jeûner. Mais la rigueur de ces chastimens, fut encore inutile : son endurcissement affligea fort le Saint, mais il ne voulut point néanmoins le chasser du monastere, & par une conduite extraordinaire, & qui ne doit pas estre prise pour exemple, il dit au Cellerier, & aux autres Officiers qu'on le laissât prendre tout ce qu'il voudroit, & que l'on observât ce qu'il feroit ensuite. Ce Moine continua à se

Ita ut penè ex  
cenobio possessio  
fiat, atque illustris  
portio Christi ad  
ignominiam, ser-  
vitudinemque perve-  
niat. *Concil. To-  
let. 4. an. 635.  
can. 51.*

## III.

*Saint Renovat  
Abbé de Cau-  
liane, & ensuite  
Evêque de Me-  
rida.*

Lupus vorax  
unam ei toto adni-  
xu conatus est ore  
mordace laniare  
oviculam. *Bol-  
land. 31. Mart.  
pag. 908.*

faisir des mets les plus delicats qu'il pouvoit trouver, & à enlever de la cave de grosses bouteilles de vin. Il alloit cacher ces provisions dans un jardin, & comme il s'endormoit souvent, les chiens devoient ce qu'il y avoit apporté de meilleur. Mais enfin Dieu flechi sans doute par les prieres de la communauté, eut compassion de ce miserable, & pour le convertir il se servit des enfans qu'on élevoit dans le monastere, & à qui l'on enseignoit les lettres avec la pieté. Un jour ces enfans le voiant sortir le matin d'une cave, rempli de vin, & presque yvre, au lieu de se mocquer de lui, & de le faire un divertissement de son desordre, lui parlerent serieusement, lui demandant s'il ne craignoit point d'estre damné, & lui representant qu'il estoit honteux à un vieillard comme lui, d'estre si déreglé, & de faire tous les jours ce qu'on ne souffriroit point à ceux de leur âge; & ils ajouterent qu'il falloit enfin qu'il se convertit pour le plus tard un jour avant sa mort. Dieu donna tant de benediction, & de force à ces paroles, que ce malheureux en fut vivement touché. Il reconnut la laideur de son vice, & le mauvais estat de son ame, il en eut de la confusion, & du regret, & s'adressant à Nostre Seigneur, il le conjura avec larmes de le punir, & de lui oster une vie, dont il faisoit un si mauvais usage: sa priere fut aussi tost exaucée. Il tomba malade, & negligant la santé de son corps, il ne s'occupa qu'à pleurer ses pechez. Il pria saint Renovat de lui donner le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST; mais le Saint croiant qu'il estoit fou, & qu'il ne sçavoit ce qu'il disoit, ou que c'estoit par un mauvais dessein qu'il demandoit le saint Sacrement, differa à lui accorder cette grace, & ne lui donna le saint Viatique, qu'après s'estre assuré de sa bonne disposition. Ce Religieux continua durant trois jours à gemir, & à verser des larmes de penitence. Ensuite il dit à ses Freres que Dieu lui avoit pardonné ses pechez, & que saint Pierre, & saint Paul, & saint Laurent l'alloient conduire au ciel, & ensuite il rendit l'esprit. Quinze ans après la cellule où il avoit esté enterré, aiant esté ruinée par le debordement de la riviere de Guadiane, les Moines travaillerent eux-mesmes à la reparer, & pour en raffermir les fondemens, ils furent obligez d'ouvrir son tombeau, d'où il sortit aussi-tost une odeur tres-agreable. Ils trouverent de plus son corps, & ses habits sans aucune corruption: ce qui confirma l'opinion qu'ils avoient que Dieu lui auroit

*Pœnitentiam plenariam dare distulit, sed tantundem viaticam gratiam impertivit. Ibid pag. 509.*

*Quas dum monachi restaurare voluerunt, &c. Ibid.*

auroit fait misericorde. Mais il faut encore dire quelque chose de saint Renovat. On le tira du cloistre pour gouverner l'Eglise de Merida. Il s'acquitta saintement de cette charge, il laissa plusieurs excellens disciples, & mourut avant l'an 633.

Vamba Roy d'Espagne passa dans le cloistre les dernieres années de sa vie. L'histoire le loüe de sa valeur & de sa bonté, & l'onzième Concile de Toledé l'appelle *le Repareteur de la discipline Ecclesiastique*. Estant en danger de mourir du poison que lui avoit fait donner Ervige, qui aspiroit à la couronne, il reçut les derniers Sacremens des mains \* de l'Archevesque de Toledé, qui le revêtit en mesme temps de l'habit religieux. Roderic de Toledé semble dire que ce Prince demanda cet habit de son propre mouvement: mais selon d'autres, on l'en revêtit lorsqu'il avoit perdu l'usage des sens, & purement par l'ordre d'Ervige, qui vouloit ainsi le degrader, & l'exclure du throsne, parce que selon la decision du sixième Concile de Toledé, quand on avoit une fois pris l'habit de Religieux pour faire penitence, on ne pouvoit plus retourner dans le siecle. Quoiqu'il en soit, Vamba estant revenu en santé, ne voulut point quitter l'habit monastique, bien qu'il ne fut point obligé de le garder, s'il ne l'avoit pas reçu volontairement. Il se retira dans l'Abbaie de Pampliege près de Burgos; & il y finit ses jours dans les exercices de la pieté. Yezpez pretend qu'il mourut dans l'Abbaie de saint Pierre d'Arlanze, mais ce monastere n'estoit pas encore fondé; & c'est en vain qu'il appuie son sentiment sur Roderic de Palence. Car outre que cet Auteur n'a écrit qu'environ huit siecles après l'évenement dont il s'agit, il ne dit pas que Vamba quitta Pampliege pour se retirer dans saint Pierre d'Arlanze, mais que le monastere de Pampliege a esté depuis transferé, & assujetti à cette Abbaie de saint Pierre, ainsi qu'il paroist par une Bulle du Pape Honorius troisième. Il est de plus certain par la charte d'Alphonse dixième surnommé le *Sage*, donnée en l'Ere 1322. c'est-à-dire l'an 1284. que ce Prince fit tirer du monastere de Pampliege le corps du Roy Vamba (lequel, ainsi que porte ce titre, y avoit vécu parmi les Moines noirs) & qu'il le fit transporter à Toledé, où il fut enterré dans l'Eglise de sainte Leocadie.

Du temps du Roy Egica successeur d'Ervige, on tint un Concile à Sarragoce, où il fut défendu aux seculiers d'establi

X x x x

---

 I V.

*Retraite du Roy Vamba, ou Bamba dans un monastere.*

*Concil. Tolet xj. cap. 16.*

\* *Quirice ou Julien, l'an 680.*

*Religionis habitum postulavit.*

*Roderic. l. 3. c. 1. 12.*

*Luc. Tud. p. 68.*

*Marian. l. 6.*

*cap. 12.*

*Yezpez l'an 681.*

*Vvamba habitum religionis assumpsit apud ece-nobium oppidi de Pampliega Purgensis districtus, quod postea translatum ad monasterium sancti Petri de Arlanza, ibique vitam immaculatam finivit.*

*Rod. sant. Palent. Hist. part. 2.*

*cap. 32.*

*Yezpez Tom. 1.*

*Ecrit. 32.*

*François de Pise rapporte cette chartre dans l'histoire de Toledo l. 1. c. 34.*

---

 V.

*Reglemens du Concile de Sarragoce.*

## CHAP. LI.

Ut sanctimonialium vitam peragens de regno temporali, optulati sine divina ad regnum aeternitatis mereatur pervenire *Concil. Casarung. an. 691. cap. 3. 5.*

leur demeure dans les monasteres, parce qu'il en arrivoit deux maux, l'un que plusieurs d'entr'eux poussez d'une malignité d'esprit, blasmoient les pratiques de la regularité, & noircissoient les Religieux par des calomnies, & l'autre que le cloistre estant ainsi ouvert aux personnes de dehors, leur frequentation gASTOIT les Religieux, & leur inspiroit les passions du siecle. On y permet seulement aux Abbez d'y recevoir par charité des pauvres d'une vie bien réglée. Il y fut aussi ordonné que les veuves des Roys se feroient Religieuses, afin que soutenuës de la grace divine, elles pussent plus seurement se rendre dignes de passer de leur royaume temporel dans celui de l'eternité.

## C H A P I T R E L I.

*De la Regle du Maistre, & de celles de deux Auteurs Inconnus.*

## I.

*Regle du Maistre dressée avant l'an 700.*

*Ausculata ð fili præcepta Magistri. S. Bened. Reg. prolog.*

**I**L est de nostre sujet de faire ici mention de ces anciennes Regles, & principalement de la premiere, dont l'Auteur a tant emprunté de saint Benoist, qu'on peut dire qu'il a dressé son Ouvrage sur celui de ce saint Patriarche, quoique d'ailleurs il s'écarte de sa discipline en divers points assez importants. Il y a mesme apparence que la pensée qu'il a eüe de cacher son nom sous la qualité de *Maistre*, est un sentiment qu'il a pris de la preface de saint Benoist. On ne sçait point en quel temps, ny en quel país a vécu cet Auteur. Mais s'il en faut venir aux conjectures, il est plus aisé d'en apporter qui determinent le temps que le país; car il est certain qu'il a écrit avant le neuvième siecle, puisque saint Benoist d'Aniane, qui estoit Abbé l'an 800. a inseré sa Regle entiere dans son *Code* ou recueil, & par parties dans sa *Concorde*. Comme il se trouve un fort ancien manuscrit de cette Regle, où il y a un catalogue des Papes, qui finit à Jean VI. dont le pontificat commença l'an. 701. on en peut encore conclure qu'elle a esté composée avant ce temps là, & conséquemment dans le septième siecle. Quant au país où elle a esté dressée, il est vrai semblable que c'a esté en France, parce que l'on y remarque des expressions, &

des termes singuliers qui estoient alors en usage parmi ceux de nostre Nation. De plus l'Auteur fait assez juger qu'il ne demeurait pas en Italie, tant par son stile, qui est souvent embarrassé, obscur & grossier, que parce qu'en parlant des Moines vagabonds, qui passoient leur vie à courir d'un païs en un autre, il observe qu'il y en avoit parmi eux, qui feignoient de venir d'Italie, & se jouïoient de la credulité de leurs hostes, en s'attribuant de fausses aventures. Sa Regle ne se trouve point dans ce recueil des Regles d'Espagne, dont nous avons parlé, & les anciens Auteurs de ce païs-là, non plus que ceux d'Angleterre, n'en font point mention; ce qui est encore une conjecture, que celui qui l'a composée, demuroit en France. L'ordre qu'il prescrit pour l'Office divin, est different de celui de saint Benoist. Il y a aussi de la diversité dans les jeûnes, car hors le Carême le *Maistre* ne veut point que les Religieux jeûnent le Jeudi, & la raison de cette discipline est que J E S U S C H R I S T estant monté ce jour-là au ciel, il n'en faut pas faire un jour de tristesse, & de penitence. C'est une veüe particuliere de cet Ecrivain que l'on n'improûve pas: mais elle est pourtant moins forte, que d'autres considerations qui ont porté les autres legislateurs des cloistres à ne pas interrompre ce jour-là le cours de leurs jeûnes. Selon ce *Maistre* les Dimanches du Carême on disnoit, mais on ne soupoit point, de sorte que l'on ne faisoit qu'un repas ce jour-là, non qu'aux jours de jeûne, & tout ce que l'on s'y permettoit de dispenfe, c'est qu'au lieu de manger le soir, on mangeoit à midi. Lorsqu'un Religieux s'abstenoit d'une partie de sa portion, il pouvoit la donner au Celerier, & le prier de la donner à un pauvre. Selon l'Observance du *Maistre*, l'Abbé estant prest de mourir, devoit choisir pour successeur celui de ses disciples qu'il jugeoit le plus avancé dans la perfection, & le plus capable de gouverner la communauté. Ensuite on prioit l'Evesque du diocese de le venir establir dans sa charge. Si l'Abbé mourroit sans designer son successeur, on avoit recours à l'Evesque qui devoit choisir quelque saint Abbé du païs, & l'envoyer au monastere du *Maistre*, pour le gouverner durant un mois, & en connoistre les Religieux. Le mois passé, cet Abbé éliroit celui de la communauté qu'il jugeoit le plus capable d'en avoir la conduite, & celui qui estoit élu, estoit mis en possession de sa charge par l'Evesque. Il est encore remarquable que

Dicunt se perire  
à finibus advenire  
Italiæ. Reg. Mag.  
c. 1. pag. 183.

Quia adscensa  
Domini ipso die  
omni anno occur-  
rit. *Ibid.* c. 25.  
53. 27.

Cap. 93.

## CHAP. LI.

Ne ipsi ut potè  
laicos Abbates ex-  
cludant *Ibid cap*  
83

Fasciolas lineas  
uti Dei homines  
prohibemus ut ali-  
quid distet à cle-  
rico monachus.  
*Ibi . c 71.*

Ad calcem Regu-  
læ magist i addi-  
tur (explicit Re-  
gula sanctorum  
Patrum.) *Hæf-  
ten Disq monast.*  
pag 79.

*Reg Mag. c. 26.*  
63. 71. &c.

l'Auteur de cette Regle ordonne d'appeller *Peres* les Prestres qui seroient dans la communauté, mais seulement par honneur, & sans que cette qualité leur donnât droit de se mesler de l'administration du monastere, & d'en exclure les Abbez, comme n'estant que laïques. Il défend aux Religieux de porter des rabats, ou de semblables ornemens, afin qu'on les distinguat plus aisément des Ecclesiastiques. Cette Regle du Maître est appelée dans un manuscrit la *Regle des Peres*, qui est un nom, dont quelqu'un a usé pour la désigner, parce qu'il a reconnu qu'elle estoit composée en partie des observances, & des instructions de la Regle de saint Benoist, dont il rapporte souvent les propres termes, & en partie d'autres maximes, & d'autres pratiques adjoustées par l'Auteur, qui les a tirées, ou des principes generaux de la morale chrestienne & monastique, ou des vies des Solitaires d'Orient, ou des usages reçûs dans son pais. Ainsi cette Regle sert à confirmer ce que l'on a dit ci-devant de l'union, & du meslange des Regles dans le sixième & septième siecle, & de la liberté que se donnoient les Abbez de prescrire à leurs disciples une observance meslée de divers instituts.

## II.

*La Regle  
d'un certain  
Pere.*

*Regula cujus-  
dam.*

Caveat lector bo-  
nus, ne suo sensui  
obtemperet scri-  
pturas, sed scri-  
pturis sanctis ob-  
temp ret sensum  
suum Calix pas-  
sionis amarus est,  
sed omnes morbos  
penitus curat, &c.  
*Reg cujusd m Pa-  
tris Cod Regul.*  
part 2 pag 167.

Cato & vinum,  
sive potus in quo  
fit ebrietas refu-  
tanda sunt mona-  
chus. *Ibid. c. 11.*

La Regle d'un certain Pere est pour le moins aussi ancienne, que celle du Maître, & exigeoit une grande perfection de ceux pour qui elle fut dressée. Elle ne contient rien qui puisse faire connoître le pais où elle estoit en usage. Comme l'estat religieux est une vie de penitence, & où l'on doit se conduire par la lumiere; & se souter par la consolation des lettres saintes, l'Auteur commence par deux excellentes instructions, dont la premiere est qu'il ne faut pas abuser de l'Ecriture en lui faisant dire ce qu'on voudroit bien, & en y donnant un sens qui flate les passions; mais soumettre son esprit, & sa volonté aux veritez, & aux preceptes de ces divins oracles. La seconde regarde les souffrances, & marque qu'il faut boire courageusement ce calice amer, & dégoustant; parce que c'est un remede pour guerir les maladies de l'ame, & que le celeste medecin, qui l'a ordonné, en a beu le premier. Cette Regle défend aux Religieux l'usage de la chair, & du vin. L'indulgence, dont elle use envers les Freres, qui demouroient dans les montagnes steriles, & où l'on ne trouvoit point de pain, est seulement de leur permettre de boire du lait meslé d'eau. Cet article fait juger qu'elle n'estoit pas seulement faite pour

un monastere, mais pour des Ermites, qui en dépendoient, ou mesme pour divers monasteres, dont quelques uns estoient situez dans des lieux fort deserts, & non cultivez : & cette conjecture est encore fondée sur un chapitre, où l'Auteur parle en general des Abbez, cè qui pourtant se pourroit entendre en general des plus anciens Religieux, & de ceux qui estoient Prestres, & que l'on pouvoit appeller Abbez, c'est-à-dire *Peres*. Le lieu où ils chantoient l'Office, s'appelloit Eglise. Pour juger de l'exacitude, & de la pureté de leur observance, il suffira de remarquer que si quelqu'un d'entr'eux disoit des menfonges, s'il juroit, ou seulement s'il estoit sujet à tenir des discours oisifs, & inutiles, on le mettoit en prison, & s'il ne se corrigeoit pas, on le chassoit du cloistre. Il y a apparence que ce monastere d'hommes estoit double, ou proche d'un autre de filles ; car la Regle porte qu'on verra rarement les Sœurs, & défend de leur parler souvent, & elle ordonne néanmoins qu'on aura bien soin d'elles, & qu'on les assistera par des aumosnes, ou des presens qu'on leur fera tenir par des personnes sures, & de vertu éprouvée. Pour confirmer ce sentiment on pourroit alleguer que dans le code des Regles, il s'en trouve encore une pour des Religieuses, qui a le mesme titre que celle dont nous venons de parler : car elle a aussi pour inscription *la Regle d'un certain Pere* : ce qui fait juger que cet Abbé, ou Pere spirituel dressa des loix monastiques pour les deux sexes, qui demeuroient separement dans ce monastere double. Mais il y a sujet de douter, si cette seconde Regle est du mesme Auteur que la premiere. Dans la seconde il n'est point fait mention du monastere des hommes, on s'y sert du mot de *Celleriere*, au lieu que la premiere use du mot d'*Oeconome*. La premiere Regle ne dit rien de la charge de Prieur, ainsi que fait la seconde. Enfin la seconde mesme dans les choses communes aux deux sexes n'a point de rapport à la premiere, & elle est dressée d'une autre methode ; mais laissons à d'autres la decision de cette difficulté. Selon la Regle des Religieuses, lorsqu'on leur faisoit quelque present, ou quelque aumosne, avant que de serrer ce qu'on leur avoit donné, elles estoient obligées de le porter devant leur *Oratoire*, & de prier Dieu pour celui qui les avoit secourüs par cette liberalité. Le lieu où elles prioient, est appellé *Eglise* dans un autre endroit de leur Regle, & mesme il semble qu'elles avoient deux Eglises. Leur

Si quis ex senioribus, & Abbatibus, &c. Cap. 25.

Mittendus est in carcerem, & poeniteat, &c. Cap. 8.

Sorores igitur raro videnda sunt, & frequenter loqui ad eas velle prohibemus. Cap. 18.

In Ecclesia cum ceteris que communicant non stent, sed in alia Ecclesia secretò cursum cantent. Cap. 6.

710 ABREGE' DE L'HIST. DE L'ORDRE DE S. BEN.  
 vie estoit austere. Depuis la Pentecoste jusqu'au Carême de  
 l'année suivante, elles jeûnoient tous les jours, excepté les  
 grandes festes, ou lorsqu'elles estoient obligées de travailler  
 plus qu'à l'ordinaire. Le jour de leur jeûne regulier, elles ne  
 mangeoient que vers les deux ou trois heures d'après midi, &  
 le Carême vers le soir. Elles ne mangeoient d'ordinaire que  
 des legumes, & ne beuvoient que de la biere. On leur don-  
 noit un peu de vin aux festes, ou lorsque l'Abbesse leur en ac-  
 cordoit, à cause de quelque grand travail, ou de l'arrivée de  
 quelque hoste. Leur Regle a des endroits qui font juger que  
 l'Auteur qui l'a écrite avoit leu les Regles de saint Benoist &  
 de saint Colombar. Elle se trouve citée dans quelques lieux  
 de la concorde de saint Benoist d'Aniane, qui pour s'en servir  
 dans un Ouvrage destiné pour des hommes, a changé le genre  
 feminin en masculin.

*Cervix mensu-  
 ra solita. Cap. 10.*

*Vide Caput 4. de  
 Cellaria. c. 9. &  
 Reg. S. Bened.  
 cap. 32.  
 S. Columb. c. 2.*

*Fin du troisieme Livre.*



VIE DE SAINT BENOIST,  
 CONTENUE DANS LE SECOND  
 Livre des Dialogues de saint Gregoire Pape.  
 traduit en François.

P R E F A C E.

**L** y a eu [ en nostre siecle ] un homme venerable par la sainteté de sa vie , qui s'appelloit BENOIST, & à qui ce nom convenoit fort bien , parce qu'il fut *beni* de Dieu, & comblé de ses graces. Dès sa premiere jeunesse il eut le cœur , & la sagesse d'un vieillard : car deslors plus réglé dans ses mœurs , qu'on ne l'est d'ordinaire dans cet âge , il ne suivit point les attraites de la volupté , & ne se permit aucun plaisir. Estant encore dans le país où nous sommes , il meprisa le monde avec toutes ses fleurs, & tous ses faux biens , quoiqu'il eut toute liberté d'en jouir autant qu'on le peut en cette vie , & il ne le regarda que comme un arbre sec & sterile, dont on ne doit point attendre de fruit. Il estoit d'une famille considerable des environs de Norsie, & ses parens l'avoient envoyé à Rome pour y apprendre les lettres. Mais voiant que plusieurs de ceux qui y faisoient leurs estudes , se laissoient emporter au torrent des vices , quoiqu'il ne fit que d'entrer dans le monde , il resolut de s'en éloigner , de peur d'estre infecté de ses fausses maximes , & que pour peu qu'il les goûtât , elles ne le precipitassent dans l'abyssime du peché. Ne se mettant donc plus en peine d'acquérir la connoissance des lettres , il quitta la maison , & les biens de son pere ; & n'aspirant qu'à plaire à Dieu , il alla chercher quelqu'un , qui lui put donner l'habit de la Religion. Il sortit ainsi de Rome sans avoir fait de progres dans les estudes , mais cette conduite fut un effet de son intelligence [ dans les choses saintes , ] & fit voir que s'il ignoroit ( les sciences humaines , ) il estoit éclairé

P R E F A C E.

Dum in hac terra adhuc esset ,  
*c'est-à-dire dans le territoire de Rome, ou simplement sur la terre.*

Ex provincia Nursie.

Cellæ ejus où  
l'on voit que Cella  
signifie un mona-  
stère.

de la sagesse, ( & de la lumière de l'Évangile. ) Je n'ai pas ap-  
pris toutes les actions, & je n'en rapporterai ici qu'une petite  
partie sur le recit que m'en ont fait quatre de ses disciples, sça-  
voir Constantin homme tres-venerable, qui fut son successeur  
dans la charge d'Abbé ( du Montcassin, ) Valentinien qui a  
gouverné plusieurs années le monastere de Latran, Simplicie  
qui a esté le troisieme Abbé ( du Montcassin, ) & Honorat  
qui fait encore aujourd'hui cette fonction dans le monastere  
( de Sublaque, ) qui a esté la premiere demeure du Saint.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Du premier miracle de saint Benoist, & de sa retraite à Sublaque.*

Capisterium.

**L**E jeune Benoist aiant renoncé aux études, sortit de Ro-  
me pour se retirer dans un desert. Il ne fut suivi que de  
sa nourrice, qui l'aimoit avec beaucoup de tendresse. Estant  
arrivé au bourg d'Afile, il rencontra quantité d'honnestes  
gens, qui par charité l'obligerent à s'entretenir avec eux, & à  
s'arrester dans l'Eglise de saint Pierre. Sa nourrice cependant  
emprunta de quelques femmes du voisinage un crible pour  
nettoier du blé, & après s'en estre servi, le laissa imprudem-  
ment sur une table, où il fut cassé par quelque accident: de  
sorte que ce vase n'estoit plus que deux pieces entierement se-  
parées l'une de l'autre. Cette femme revenant vers la table fut  
bien affligée de trouver brisé ce crible, qu'on ne lui avoit donné  
qu'à condition de le rendre, & la douleur lui fit verser beau-  
coup de larmes. Le devot & tendre Benoist la voiant ainsi  
pleurer, fut touché de compassion, & pour la soulager, il prit  
les deux pieces du crible, & les emporta dans un lieu écarté,  
il y pria Dieu avec une ferveur accompagnée de larmes, & sa  
priere eut son effet. Car après qu'il se fut levé de terre, il  
trouva le crible si parfaitement restablí, que l'on n'y apper-  
cevoit point de marque qu'il eut esté cassé. Il alla aussi tost  
vers sa nourrice, & lui rendant entier ce mesme vase, dont il  
n'avoit pris que les pieces, il lui donna une douce consolation,  
& guerit sa douleur. Ce miracle fut connu de tous les habitans

du bourg , & les remplit d'estonnement. Ils suspendirent ce crible à l'entrée de leur Eglise , pour faire voir aux personnes de leur temps , & à la posterité , combien le jeune Benoist estoit avancé en vertu & en grace , lorsqu'il avoit commencé à marcher dans la voie étroite de la perfection. Ce crible fut ainsi exposé à la veüe de tout le monde , & demeura au dessus de la porte de l'Eglise , jusqu'au temps de l'invasion des Lombards. Mais le sage Benoist , qui aimoit mieux souffrir les miseres du monde , que de s'en attirer l'estime & les loüanges , & à qui il paroïssoit plus avantageux de soustenir les plus penibles travaux pour le service de Dieu , que de jouïr de la prosperité , & des douceurs de cette vie , quitta secrettement sa nourrice , & alla se cacher dans un desert appellé Sublaque , qui est à quatorze ou quinze lieuës de Rome. On trouve dans cette solitude une grande abondance d'eaux claires & froides , qui s'assemblent d'abord dans un lieu assez vaste , & y forment un lac , d'où sort la riviere ( d'Aniene. ) Benoist s'enfuiant vers ce desert , rencontra un Religieux appellé Romain , qui lui demanda où il alloit ? Le Saint se découvrit à lui , & Romain aiant appris sa resolution lui garda le secret , & l'aida à executer son dessein : il lui donna mesme l'habit de la Religion , & lui rendit depuis tous les bons offices , & toutes les assistances qui furent en son pouvoir. L'homme de Dieu estant arrivé à Sublaque , choisit pour retraite une grotte fort petite , & fort basse , & il y passa trois ans inconnu à tous les hommes , à la reserve de son confident Romain , qui demouroit dans un monastere voisin , sous la Regle , & la conduite de l'Abbé Theodat. Mais en de certains jours , Romain par une pieuse licence se déroboit durant quelques heures à son Abbé , & sortant secrettement du cloistre , portoit au serviteur de Dieu des morceaux de pain , qu'il s'estoit retranchés à lui-mesme en prenant ses repas. Il n'y avoit point de chemin par où l'on pût aller du monastere de Romain à la grotte du Saint , parce que l'on trouvoit entre deux un rocher fort haut , & escarpé. Mais Romain s'approchant d'un certain endroit de ce rocher , jetoit en bas vers la grotte une longue corde , à l'extremité de laquelle estoient attaché les morceaux de pain avec une clochette , pour avertir le Saint de les venir prendre. Ce commerce de charité excita l'envie du demon ; il ne put souffrir que ce Religieux s'appliquât avec tant de soin à fournir au Saint ce

*Romanus nona longè in monasterio sub Theodati Patris Regula degubat. Ce Theodat est different du saint Abbé Theodat Abbé de Roman , qui a vécu du temps de saint Benoist. Voyez ci-devant liv. 2. ch. 12. page 120.*

qui lui estoit necessaire, ny que le Saint reçut ces assistances de ce Religieux, & pour y mettre obstacle, voiant un jour que Romain descendoit la corde avec le pain qui y estoit lié, il jetta une pierre qui cassa la clochette. Cette insulte n'empescha pas neanmoins que Romain ne continuat à secourir le Saint par les voies qu'il jugea les plus commodes, & les plus seures. Mais enfin la divine providence voulut le delivrer de cette peine, & faire connoistre aux hommes la vie de son serviteur Benoist, afin qu'il leur servit d'exemple, & que comme un flambeau placé sur le chandelier, il éclairat ceux qui estoient dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise. Pour cet effet le jour de Pasques, Nostre Seigneur apparut dans une vision à un Prestre, qui demouroit assez loin de Sublaque, & qui avoit appresté quelques mets pour son disner, & il lui dit : *Vous vous preparez des delices, tandis que mon serviteur meurt de faim dans ce desert.* Ce bon Prestre se leva aussi-tost, & sans estre retenu par la consideration de la feste, il prit ce qu'il avoit appresté, & alla vers Sublaque. Comme il ne sçavoit pas où demouroit le Saint, il le chercha par des montagnes presque inaccessibleles, par de profondes vallées, & par des plaines non cultivées, & sans route; & enfin il le trouva caché dans sa grotte. Après l'avoir salué, il fit avec lui la priere, puis s'estant tous deux assis, ils continuerent encore à rendre graces à Dieu, & s'entretenrent fort doucement du bonheur de la vie éternelle. Ensuite le venerable Prestre dit au Saint : *Levez-vous, s'il vous plaist, afin que nous prenions de la nourriture, puisqu'il est aujourd'hui la grande feste de Pasques. Je crois ce que vous dites,* lui répondit l'homme de Dieu, *il est aujourd'hui Pasques pour moi, puisque Nostre Seigneur m'accorde le bien de vous voir.* Car Benoist vivant dans une entiere separation des hommes, ne sçavoit pas que l'Eglise celebrat en ce jour-là la feste de Pasques. Mais le venerable Prestre l'en asseura de nouveau, lui disant : *Ce jour-ci est veritablement la feste de Pasques, cette feste solennelle, instituée pour honorer la resurrection de Nostre Seigneur, c'est pourquoi il ne faut pas que vous continuiez vostre jeûne, & le Dieu tout puissant ne m'a envoie vers vous, qu'afin que nous prenions ensemble cette nourriture, que sa bonté nous a donnée.* Ils firent donc la priere, & aiant beni & invoqué le Seigneur, ils mangerent des mets que le Prestre avoit apportez. Le repas fut suivi de quelque entretien

Scio quòd Pascha est, quia videret e merui.

qu'ils eurent encore ensemble, après quoi le Prestre retourna à son Eglise. En ce mesme temps quelques pasteurs qui mennoient leurs troupeaux dans ce desert ou aux environs,apperçurent le Saint caché dans sa grotte. Comme il estoit vétu de peaux, & caché dans des buissons, ils crurent d'abord que c'estoit quelque beste; mais aiant reconnu que c'estoit un serviteur de Dieu, plusieurs en furent tellement touchez qu'ils se convertirent, & qu'au lieu qu' auparavant ils ne vivoient eux-mesmes que comme des bestes, ils commencerent à bien regler leurs mœurs, & à observer les loix de la pieré. On parla du Saint dans tous les lieux voisins, son nom y devint celebre, & il n'y avoit personne qui ne le connut au moins de reputation. Depuis ce temps-là il commença d'estre souvent visité des habitans du païs; plusieurs lui apportoit de quoi nourrir son corps, & en échange ils recevoient de sa bouche de saintes instructions, qu'ils rapportoient dans leurs cœurs, comme un aliment propre pour y conserver, & faire croistre la vie de la grace.

---

## CHAPITRE II.

*De la victoire remportée par saint Benoist sur une tentation de la chair.*

**U**N jour que le Saint estoit seul dans sa grotte, il fut attaqué par cet esprit de tenebres, que sa malice a rendu le tentateur des hommes. Un petit oiseau de plumage noir, que l'on appelle communement un merle, commença à voler autour de son visage, & à s'en approcher de si près, que le Saint en estoit incommodé. Il auroit bien pû se défendre de ses insultes, en le prenant avec la main, mais il aima mieux faire le signe de la croix, & par ce moien il chassa cet importun. Dés que l'oiseau se fut retiré, le Saint se sentit pressé d'une si violente tentation de la chair, que jusqu'alors il n'avoit rien éprouvé de semblable. Le malin esprit sçachant que le serviteur de Dieu avoit autrefois regardé avec quelque attention une femme qui estoit bien faite, il l'en fit souvenir, & par une forte idée qu'il en retraça dans son imagination, il alluma un si

grand feu dans son cœur , que dans le moment qu'il y ressentit ces impressions d'amour pour cette personne , cedant aux traits de la volupté , il deliberoit presque de sortir du desert. Mais aiant esté promptement secouru de la grace du ciel , il revint à soi , & voiant auprès de lui un lieu plein d'épines , & d'orties , il quitta son habit , & se jeta tout nud dans ce buisson. Il se roula si long-temps sur ces orties & ces ronces , qu'il en sortit tout blessé ; mais les blessures de son corps servirent de remede à la blessure de son ame , & il lui fut tres-salutaire d'avoir substitué le sentiment de la douleur à celui de la volupté , parce que l'inflammation des cuisantes plaies qu'il reçut au dehors , éteignit la mauvaise flâme qui avoit commencé à le brusler au dedans. Ainsi par le changement d'une ardeur qui le flattoit , en une autre qui le fit souffrir , il se rendit victorieux du peché. Cette victoire lui apporta encore cet avantage qu'elle reprima fortement , & éteignit presqu'en lui le sentiment du plaisir , de sorte qu'il ne fut plus sujet à ces sortes de tentations , comme il l'avoüa depuis à ses disciples. De plus il y eut quantité de personnes qui commencerent à quitter le siecle , & à se soumettre à sa direction , & à sa conduite. Aussi il estoit bien juste qu'estant affranchi de cette infirmité , qui produit les tentations , il devint un maistre de vertu ; sur

*Numer. 8. 24.*

*Pierre.*

J'entrevois & découvre un peu le sens moral de cet endroit de l'Ecriture que vous venez d'alleguer , mais je vous prie de m'en donner une plus ample explication.

*Gregoire.*

Il est clair , mon cher Pierre , que dans la jeunesse , les tentations de la chair sont violentes , mais à l'âge de cinquante ans la chaleur du corps se ralentit , & diminue beaucoup. Les vases sacrez figurent les ames des fideles. Il est donc necessaire que les élus , qui sont encore exposez aux tentations , vivent dans l'obeissance , qu'ils servent les autres , & que ces humbles & penibles emplois mortifient leur chair , & en repriment les

mauvais desirs ; mais lorsqu'estant avancez en âge, ils jouïssent d'une tranquillité, & d'une paix d'esprit d'autant plus grande, qu'elle n'est plus troublée par la chaleur, & l'orage des tentations, ils sont preposez pour garder les vases du Seigneur, parce qu'on leur permet d'instruire les ames ; & qu'ils en deviennent les directeurs, & les maîtres.

*Pierre.*

Ce que vous dites, m'agrée beaucoup, mais après nous avoir ainsi découvert le sens caché de ce passage de l'Écriture, je vous prie de continuer à nous raconter la vie de ce saint homme.

### CHAPITRE III.

*D'un verre qui fut cassé par saint Benoist en faisant dessus le signe de la croix.*

L'Homme de Dieu estant affranchi des tentations, fit de nouveaux progresz dans la vertu, & son ame devint encore plus feconde en bonnes œuvres, comme l'on voit qu'une terre rapporte plus de fruit après que l'on a pris soin d'en arracher les épines, & de la cultiver. Sa vie paroïssoit si sainte, & si édifiante, que chacun en faisoit l'éloge, & son nom estoit célèbre dans tout le païs. Non loin de sa solitude, il y avoit un monastere, dont l'Abbé vint à mourir. Toute la communauté alla aussi-tost vers le venerable Benoist, & le supplia instamment de vouloir estre leur Superieur : il s'en défendit longtemps, alleguant pour excuse que ses mœurs estoient trop différentes des leurs, pour pouvoir compatir ensemble, mais ensuite vaincu par leurs prieres, il leur accorda ce qu'ils souhaittoient. Aiant donc pris la conduite de leur communauté, il s'appliqua à y faire observer les loix de la vie reguliere ; il prit soin que les Religieux marchassent dans la voie étroite de leur profession, & si auparavant ils s'en écartoient à droit ou à gauche par des actions contraires à leur devoir, il ne voulut plus souffrir ce desordre. Cette conduite n'agrée point à ces Moines. Insensez & ennemis de leur propre bien, ils commen-

*Ce monastere  
estoit à Vicovarra  
entre Sublaque &  
Tivoli.*

*Cumque in eodem  
monasterio  
regularis vitæ cu-  
stodiam teneret.  
Voyez ci-devant  
l. 2. c. 14. p. 135.*

## CHAP. III.

Sicut pravis moribus semper gravis est vita bonorum.

Solus in superni spectatoris oculis habitavit secum.

cerent à s'accuser eux-mesmes d'avoir demandé pour Supérieur un homme , dont la vigueur & la droiture ne s'accoutoit point avec leur dérèglement & leur lâcheté. Ils voioient que sous un tel Abbé les choses mauvaises n'estoient plus permises , il leur falloit d'estre reduits à changer de coûtume , & d'usage ; il leur estoit dur & incommodé d'estre obligez de pratiquer une nouvelle Observance , après que leurs esprits avoient vieilli dans le relâchement ; & enfin parce que la vie des gens de bien est toujours à charge aux méchans , quelques-uns de ces Moines dérèglez traitterent entr'eux des moiens de se défaire du Saint. La voie qu'ils choisirent , fut celle du poison ; ils en meslerent donc dans du vin , & allerent presenter le verre à leur Abbé qui estoit à table , afin qu'il le benit suivant l'usage du monastere. Le venerable Benoist estendit la main , forma le signe de la croix , & par ce signe sacré cassa le verre que l'on tenoit assez loin de lui ; de sorte que le verre où estoit ce poison , fut aussi promptement cassé , que si au lieu de le benir avec le signe de la croix , il eut jetté dessus une pierre. Par ce prodige l'homme de Dieu reconnut que le verre estoit plein d'un breuvage mortel , puisqu'il n'avoit pû porter le signe de la vie. Il se leva de table , & aiant appellé auprès de lui les Religieux , il leur dit avec un visage serain , & d'un esprit tranquille. *Que le Dieu tout puissant vous le pardonne , mes freres , pourquoy avez-vous voulu me traiter de la sorte , ne vous avois-je pas bien dit que vos mœurs ne pourroient compatir avec les miennes , allez chercher un autre Abbé qui puisse s'accorder avec vous , car vous ne m'aurez plus à l'avenir pour Supérieur.* Le Saint s'en retourna ensuite dans sa chere solitude , & demeura seul avec lui-mesme en presence du souverain Createur , aux yeux duquel rien n'est caché.

*Pierre.*

Je n'entens pas bien ce que signifient ces mots , *que le Saint demeura seul avec lui-mesme.*

*Gregoire.*

Si l'homme de Dieu aiant dans sa communauté des Religieux , dont les mœurs estoient si differentes des siennes , & qui avoient tous conspiré contre lui , eut entrepris de les forcer à vivre sous son obeissance , il auroit esté peut-estre obligé de relâcher

relascher quelque chose de la forte & vigoureuse observance, qu'il s'estoit prescrite, & n'auroit pû que difficilement conserver la tranquillité, & la paix de l'ame, dont il jouïssoit auparavant: de sorte que son esprit, qui jusqu'alors avoit contemplé avec tant de fruit la lumiere de la verité, auroit esté souvent détourné de ce saint exercice. Pendant qu'il se seroit fatigué chaque jour à instruire ces Moines, & à les reprendre de leurs fautes, il auroit eu moins de soin de sa propre conscience; il seroit sorti hors de lui-mesme, & n'auroit pas retrouvé ces brebis égarées. Car toutes les fois que par le mouvement de la pensée nous nous éloignons trop de nous-mesmes, nous sommes toujours nous mesmes, mais nous ne sommes plus avec nous-mesmes, parce que cessant de nous regarder nous-mesmes, nous nous appliquons à d'autres objets, comme un voiageur qui erre en divers lieux. Disons-nous que celui-là estoit avec soi-mesme, qui s'en alla dans un pais éloigné, qui y dissipa le bien qu'il avoit reçu de son pere, qui s'estant attaché au service d'un des habitans du pais, fut employé à garder les pourceaux, qui aiant faim eut bien voulu se rassasier des écolles que mangeoient ces animaux, & qui commençant à penser aux biens, & aux avantages qu'il avoit perdus, revint à soi, & selon l'Ecriture, se dit à lui-mesme: *Combien y a-t-il de serviteurs dans la maison de mon Pere, qui ont du pain en abondance, ( tandis que je suis ici à mourir de faim. )* Si cet enfant prodigue eut esté avec lui mesme ( avant ce premier mouvement de penitence, ) d'où seroit-il revenu à soi; ( puisqu'il revint à soi, il faut necessairement qu'il fut auparavant hors de lui-mesme. ) Je puis donc dire avec raison que le venerable Abbé ( estant de retour à Sublaque ) demeura avec lui mesme, parce que son unique occupation estoit de veiller sur sa conscience, & de penser à son salut, & que se tenant sans cesse en la presence de son Createur, il consideroit & examinoit sa conduite, & ses actions, sans permettre à son esprit de sortir hors de lui-mesme, ny de porter sa veuë sur d'autres objets.

*Pierre.*

Comment donc faut-il entendre cet endroit de l'Ecriture, où il est rapporté que l'Apostre saint Pierre se voiant délivré de prison par le ministere d'un Ange, *revint à soi*, & se dit à

b

Quoties per cogitationis motum nimie extra nos ducimur, & nobiscum sumus, ( *vel secundum aliam lectionem, & nos sumus,* ) & nobiscum non sumus.

Luc. 15. 17.

lui-mesme : C'est à present que je sçai avec certitude , que le Seigneur a envoyé son Ange , & qu'il m'a délivré de la main d'Herodes , & de toute l'attente du peuple Juif.

*Gregoire.*

Duobus modis,  
Perre, extra nos  
ducimur : quia aut  
per cogitationis  
lapsum sub nos-  
metipfos recidi-  
mus, aut per con-  
templationis gra-  
tiam super nos-  
metipfos levamur.

Mon cher Pierre, nous sommes tirez hors de nous-mesmes en deux manieres : car ou nous tombons au dessous de nous-mesmes par la chute de nostre esprit, qui se laisse entrainer vers les choses qui lui sont inferieures, ou bien nous sommes é'evez au dessus de nous-mesmes par la grace de la contemplation. Celui donc qui fut employé à garder les pourceaux, tomba sous lui-mesme par la dissipation, & l'égarement de son esprit, & par ses excez, & ses débauches; mais ce saint Apôstre, dont l'Ange rompit les chaines, fut ravi en extase, & sortit veritablement hors de lui-mesme, mais ce fut pour s'élever au dessus de lui-mesme. Chacun d'eux revint à foi, le premier en se retirant de ses desordres, & en rentrant dans le secret de son cœur: & le second en descendant du haut degré de la contemplation, dans l'estat de l'intelligence commune & ordinaire, où il se trouvoit auparavant. Ainsi le venerable Benoist vivant dans la solitude demouroit avec lui-mesme, entant qu'il se tenoit renfermé dans la consideration de ses propres actions, & dans le soin de son salut: mais lorsque l'ardeur de la contemplation le tiroit hors de lui, pour mediter sur les plus hautes veritez, il se quittoit lui mesme, mais c'estoit par un saint transport, qui l'élevoit au dessus de lui-mesme.

*Pierre.*

Je gousté fort ce que vous dites, mais je vous prie de résoudre encore une difficulté. Ce saint homme devoit-il ainsi abandonner des Religieux, dont il avoit pris la conduite.

*Gregoire.*

Mon cher Pierre, je croi qu'il faut supporter les méchans; qui sont dans une communauté, lorsqu'il s'y trouve quelques bons, à qui l'on peut se rendre utile; mais s'il n'y reste plus de personnes vertueuses, qui puissent profiter de nos soins, & de nos instructions, ce seroit quelquefois un travail fort mal employé, que de vouloir encore gouverner des gens qui s'opiniastrent dans leur desordre, & il est mieux sans doute de

s'epargner cette peine, s'il y a sujet d'esperer qu'en se transportant dans quelque lieu du voisinage, l'on y fera plus de fruit, & que l'on y attirera plusieurs ames au service de Dieu. Pourquoi ce saint homme se seroit-il arresté plus long-temps dans ce monastere, il n'y voioit plus de brebis à garder, tous ces faux Freres estoient devenus ses ennemis, & s'estoient joints ensemble pour le perdre. Il faut ici decouvrir une conduite qu'observent les plus parfaits, quoique la raison & la cause en demeurent souvent cachées dans leur esprit. Quand ils voient qu'ils travaillent en vain dans quelque lieu, ils passent en un autre, où ils esperent de faire plus de fruit. Delà vient que cet excellent Predicateur, qui souhaittoit de se voir delivré des liens de son corps, & d'estre avec JESUS-CHRIST : qui disoit que JESUS-CHRIST estoit sa vie, & que la mort lui seroit un gain & un avantage, qui desiroit avec ardeur de souffrir les plus grands maux pour la défense de l'Evangile, & qui taschoit d'inspirer aux autres le mesme zele, chercha le moien de sortir secretement de Damas, où on le persecutoit, & se fit descendre le long de la muraille dans une corbeille. Disons-nous que S. Paul redoutoit la mort, lui qui protestoit si hautement qu'il la souhaitoit pour l'amour de JESUS-CHRIST; mais voiant qu'en l'estat où estoient les choses à Damas, il auroit bien de la peine à y continuer ses fonctions, & qu'il n'y pourroit faire que peu de fruit, il s'en tira, & se conserva ainsi pour travailler ailleurs avec plus d'utilité & de succez. Ce genereux Apostre, qui estoit engagé par son ministere à combattre pour les interets de Dieu, ne voulut point se tenir renfermé dans l'enceinte de cette ville, mais il en sortit, pour chercher ailleurs un champ de bataille, ( & pour détruire l'idolatrie par ses victoires; ) Il en est de meisme du venerable Benoit, & puisque vous écoutez avec plaisir ce que je vous raconte de ses actions, vous reconnoistrez bien-tost, que s'il abandonna ces faux Freres, que leur endurcissement rendoit incapables de profiter de ses instructions, ce fut pour aller convertir en d'autres lieux un bien plus grand nombre de personnes, qu'il fit passer de la mort du peché dans la vie de la grace.

*Phil. 1. 23.**2. Cor. 11. 23.**Pierre.*

La lumiere du bon sens, & l'exemple de saint Paul que vous avez allegué si à propos, font voir clairement la solidité de

CHAP. IV. vostre decision ; mais je vous prie de continuer à nous raconter les actions d'un si illustre Pere.

*Gregoire.*

Le saint homme estant revenu dans son desert ( de Sublaque, ) y éclata long-temps par ses vertus, & par ses miracles, & il y assembla quantité de Solitaires, qui se consacrerent au service de Dieu. Desorte qu'avec le secours de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST, il bastit douze monasteres, & mit dans chacune de ces maisons, douze Religieux avec un Abbé particulier pour les conduire. Il ne retint auprès de lui que quelques-uns de ses disciples, qu'il jugea avoir encore besoin de sa presence, pour estre mieux formez à la perfection. Ce fut alors que plusieurs personnes de Rome, qui estoient considerables par leur noblesse, & par leur vertu, commencerent à le visiter, & à lui offrir leurs enfans, afin qu'il les éleuat dans la pieté, & qu'il leur apprit à ne vivre que pour Dieu. Eutyche, & Tertulle qui avoit l'honneur d'estre Patrice Romain, vinrent voir le Saint, & lui confierent leurs enfans, de qui ils avoient déjà conçu une bonne esperance ; le premier offrit son fils Maur, & le second son fils Placide. Maur quoique jeune se distingua bien-tost par l'innocence de ses mœurs, & merita d'estre choisi par son maistre, pour le seconder dans ses fonctions. Pour Placide, ce n'estoit qu'un enfant, & sa conduite tenoit encore de la foiblesse de son âge.

In quibus ( monasteriis ) statutis Patribus duodenas monachos deputavit. Par exemple dans un de ces monasteres il establit pour Pere ou Abbé, Pompeian, dont il sera parlé dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE IV.

*De la maniere dont saint Benoist corrigea un Moine vagabond.*

DANS un des monasteres que le Saint avoit fondez autour de sa solitude, il y avoit un Religieux, qui ne pouvoit demeurer en place, pour faire oraison avec les autres: car dès que les Freres de la communauté commençoient à s'appliquer à ce saint exercice, il sortoit de l'Eglise, & laissant aller son esprit après quelque objet terrestre, & passager, il s'en faisoit une occupation. Son Abbé le reprit souvent d'un si grand

défait, & voiant qu'il ne gaignoit rien sur son esprit, il l'envoia à l'homme de Dieu. Le Saint lui reprocha fortement son extravagance, & le pressa de changer de conduite. Ce Religieux aiant reçu cette correction, revint à son monastere; mais à peine pratiqua-t'il durant deux jours l'avertissement que lui avoit donné le Saint: car le troisieme, il retomba dans son desordre, & recommença à sortir, & à se promener hors de l'Eglise au temps de l'oraison. L'Abbé qui avoit esté établi dans cette charge par le serviteur de Dieu, lui en donna avis, & le Saint lui dit pour réponse, *qu'il iroit au monastere, & le chastiroit lui-mesme.* Il y vint en effet, & assista à l'Office. Les Religieux aiant achevé de chanter les pseumes, à l'heure convenable, se mirent en oraison, & en ce mesme temps le Saint jettant les yeux sur ce Moine, qui ne pouvoit s'arrester à prier Dieu avec les autres, apperçut un enfant tout noir, qui le tiroit par le bord de sa robe, & l'entraînoit hors de l'Eglise. Il dit alors en secret à Pompeian Abbé du monastere, & à Maur serviteur de Dieu: *Ne voiez-vous pas celui qui tire dehors ce Moine?* Et ils répondirent qu'ils ne voioient pas celui qu'il leur marquoit. *Mettons-nous en priere,* leur dit le Saint, *afin que vous voiez aussi qui est celui que suit ce Moine.* Après avoir prié Dieu pendant deux jours, Maur Religieux apperçut cet enfant noir, mais l'Abbé Pompeian ne le put voir. Un autre jour l'oraison estant finie, l'homme de Dieu sortit de l'Eglise, & rencontra ce Moine, qui (en estoit sorti auparavant, selon sa mauvaise coûtume,) & se tenoit debout. Le Saint, qui connoissoit l'aveuglement de son cœur, (au lieu d'employer des paroles pour le corriger,) se servit d'une baguette, & l'en frappa. Cette rigueur fut sa guerison, car depuis ce jour-là cet enfant noir ne le pressa plus de quitter l'exercice de la priere, & ce Religieux s'y appliqua avec les autres sans sortir de sa place; desorte que son ancien ennemi n'osa plus s'approcher de lui, pour se rendre maistre de son esprit: mais il parut dompté & abbatu, comme si lui-mesme eut reçu les coups, que le Saint avoit donnez à son disciple.

Cumque, &c.  
constitutâ horâ,  
expleta psalmodiâ,  
sefe Fratres in ora-  
tionem dedissent.  
*Il semble qu'on  
doit entendre par  
là l'oraison men-  
tale.*



## CHAPITRE V.

*D'une source d'eau produite sur une montagne par la priere du Saint.*

**D**E ces monasteres bastis par le Saint dans la folitude ( de Sublaque, ) il y en avoit trois , qui estoient situez dans les rochers de la montagne. C'estoit une chose tres penible pour les Religieux , que d'estre tous les jours obligez de descendre au Lac , pour y puiser de l'eau , & ce travail les incommodoit d'autant plus , qu'il estoit accompagné de danger , & qu'ils craignoient de tomber en descendant , parce que la pente de la montagne estoit fort roide. Les Freres des trois monasteres s'estant assemblez , allerent trouver Benoist serviteur de Dieu , & lui dirent : *Ce nous est une grande fatigue de descendre tous les jours jusqu'au Lac pour avoir de l'eau , & c'est pourquoy il est necessaire de changer de lieu , & de placer ailleurs nos monasteres.* Le Saint aiant ecouté leurs plaintes , les contola par de douces paroles , & les renvoia en paix. La nuit suivante , il s'en alla aux rochers de la montagne avec le petit Placide , dont nous avons parlé , & il y fut long-temps en oraison. Sa priere estant achevée , il mit en ce lieu-là trois pierres , pour servir de marques , & il s'en retourna à son monastere , sans qu'aucun de ces Religieux eut connoissance de ce qu'il avoit fait. Un autre jour ces mesmes Freres estant retournez vers lui , pour lui representer combien il leur estoit incommode de manquer d'eau , il leur dit , allez , & creusez un peu la roche dans un lieu , où vous verrez trois pierres l'une sur l'autre , car Dieu qui est tout puissant , pourra bien faire couler de l'eau sur le haut de la montagne , pour vous delivrer de la fatigue d'un si long chemin. Ces Religieux estant allez à cet endroit de la roche , que leur avoit marqué Benoist , le trouverent humide , & ils y creuterent une fosse , qui fut aussi-tost remplie d'eau. Enfin l'eau continua à sortir de la roche , & elle coule encore aujourd'hui en si grande abondance , qu'elle forme un ruisseau , qui descend du haut de la montagne dans la vallée.

## CHAPITRE VI.

*Du fer d'une faucille qui vint se rejoindre miraculeusement au manche.*

**E**N un autre temps un homme Goth de nation, qui n'avoit pas grand esprit, se presenta au venerable Benoist pour se faire Religieux, & le serviteur de Dieu le reçut volontiers parmi ses disciples. Un jour le Saint lui fit donner une faucille, pour couper des buissons, & des épines, qui occupoient un lieu où l'on vouloit faire un jardin. Le lieu que le Goth eut ordre de défricher, estoit situé sur le bord du Lac, & comme il travailloit avec ardeur, & de toutes ses forces, pour en couper les ronces, qui estoient fort épaisses, le fer de sa faucille quitta le manche, & sauta dans le Lac, dont l'eau estoit si profonde, qu'il n'y avoit point d'esperance de pouvoir retirer ce fer. Le Goth voiant que son fer estoit perdu, s'en alla tout tremblant vers Maur Religieux, il lui marqua le dommage qu'il avoit causé au monastere, & se soumit d'en faire penitence. Maur le fit incontinent sçavoir à Benoist serviteur de Dieu; & sur cet avis Benoist vint lui mesme au bord du lac. Il prit des mains du Goth, le manche, & l'enfonça un peu dans l'eau. Aussi-tost le fer revint du fond du Lac, & se rejoignit au manche. La faucille estant ainsi restablie, Benoist la rendit au Goth, & lui dit, *Voila vostre faucille, allez travailler, & ne vous affligez pas davantage.*

*Ou bien & il fit satisfaction de sa faute. Reatus sui egit pœnitentiam. Ce qui est conforme à la Regle, ch. 46.*

## CHAPITRE VII.

*De la prompte obeissance de saint Maur, qui marcha sur l'eau.*

**L**E venerable Benoist estant un jour dans sa cellule, l'enfant Placide, qui estoit un de ses Religieux; fortit du monastere, pour aller puiser de l'eau dans le Lac; mais comme

CHAP. VII.

*Ou dans le monastere. In Cella,*

il vint à mettre sa cruche dans l'eau, il ne prit point assez garde à lui, son corps suivit la cruche, & il tomba dans le Lac. Dès qu'il fut tombé, les flots l'emportèrent presque aussi loin de terre, que la portée ordinaire des fleches. Le Saint qui estoit dans sa cellule, connut à l'instant mesme ce triste accident, & appellant aussi tost Maur son disciple, lui dit : *Frere Maur, courez promptement, cet enfant, qui estoit allé puiser de l'eau, est tombé dans le Lac, & deja l'eau la emporté bien loin.* Chose admirable, & inouïe depuis l'exemple que l'on en avoit veu dans l'Apostre saint Pierre, Maur aiant demandé, & reçu la benediction, courut vers le Lac, pour executer les ordres de son Abbé. Pensant marcher sur terre, il s'avança jusqu'au lieu, où les flots avoient entraîné l'enfant, il le prit par les cheveux, & le ramena fort viste au bord du Lac. Lorsqu'il fut ainsi à terre, il fit reflexion sur ce qu'il venoit de faire, & regardant derriere lui, il s'aperçut, qu'il avoit couru sur l'eau. Il en fut surpris, & tout effraïé, voiant qu'il avoit fait ce qu'il n'auroit pas presumé de pouvoir faire, s'il eut pensé à ce qu'il faisoit. Estant retourné au monastere, il raconta la chose à son Abbé. Le venerable Benoist n'attribua point ce miracle à son merite, mais à l'obeissance de son disciple. Maur disoit au contraire qu'il n'avoit agi que par son commandement, & qu'il ne pouvoit pas avoir eu de part à un miracle qu'il avoit fait sans y penser. Dans cette pieuse contestation formée par l'humilité du saint Abbé, & de son disciple, s'offrit pour arbitre l'enfant mesme, qui avoit esté sauvé du peril, & il la termina par ces paroles; *Lorsqu'on me tiroit de l'eau, je voiois dessus ma teste la robe de peaux de mon Abbé, & il me sembloit que c'estoit lui qui me faisoit sortir de l'eau.*

Melotem vide-  
bain, ce que quel-  
ques-uns entendent  
du Capuce ou Sca-  
pulaire.

*Pierre.*

Vous nous racontez des choses fort importantes, & qui pourront contribuer à l'édification de bien du monde. Pour moi plus j'apprens des miracles de ce saint homme, & plus j'ai envie d'en apprendre.



## C H A P I T R E V I I I .

*D'un pain infecté de poison , qu'un corbeau alla jetter en un lieu éloigné , par l'ordre de saint Benoist.*

**L**Es communautéz que le Saint avoit establies en divers lieux de son desert , faisant voir par la ferveur de leur piété, qu'elles ne respiroient que l'amour de Dieu & de nostre Seigneur JESUS-CHRIST , plusieurs seculiers en estoient excitez à quitter le monde , & bannissant de leur cœur les sentimens de l'orgueil, & de la presumption , venoient se soumettre humblement au doux joug de nostre Sauveur. Mais comme c'est la coutume des méchans d'envier aux autres le bien & l'avantage de la vertu, quoiqu'ils n'y pretendent pas eux-mesmes , Florent Prestre d'une Eglise voisine , ayeul de Florent nostre Soudiacre , poussé du malin esprit , se mit à traverser les desseins du S. homme. Pour cet effet il blasmoit sa discipline, & sa maniere de vie , & autant qu'il pouvoit prevenir de personnes contre lui , il les détournoit de lui aller rendre visite. Mais voiant que c'estoit en vain qu'il s'opposoit à ses pieuses entreprises, & que l'estime que l'on faisoit de son Observance , & de sa conduite , s'augmentoit chaque jour , & portoit quantité de Fideles à se convertir , & à embrasser une meilleure vie , il en concevoit une envie beaucoup plus ardente , & plus furieuse , qui le rendoit encore plus méchant , parce qu'il souhaitoit d'avoir la mesme reputation que le Saint , & que neanmoins il ne vouloit pas regler ses mœurs , ny agir d'une maniere qui pût justement lui meriter une bonne reputation. Enfin cette noire envie répandit de si épaisses tenebres dans son esprit , qu'il ne craignit point d'envoyer pour present au serviteur de Dieu , un pain meslé de poison. L'homme de Dieu le reçut avec action de graces , mais le venin que l'on y avoit caché , ne demeura pas caché pour lui , & il le découvrit aussi-tost. Lorsqu'il prenoit son repas , il y avoit d'ordinaire un corbeau , qui venoit de la forest prochaine , & recevoit du pain de sa main. Le corbeau estant venu selon sa coutume , le serviteur de Dieu jetta devant cet oiseau le pain que ce Prestre lui avoit envoyé , & il lui dit :

Mos pravorum est invidere aliis virtutis bonum , quod ipsi habere non appetunt.

Conversationis illius habere appetebat laudem , sed habere laudabilem vitam nolebat.

CH. VIII. *Au nom de JESUS-CHRIST, prens ce pain, & va le porter en un lieu, où il ne puisse estre trouvé de personne.* Alors le corbeau ouvrant le bec, & estendant les ailes, commença à courir autour de ce pain, & à croacer, comme s'il eut dit clairement, qu'il vouloit bien obeir, mais qu'il ne pouvoit pas executer le commandement qu'on lui faisoit; mais l'homme de Dieu lui dit une & deux fois: *Prens, Prens ce pain sans crainte, & va le jeter en un lieu, où on ne le puisse trouver.* Le corbeau différa encore à le prendre, mais enfin il le prit avec son bec, il l'enleva, & partit. Il alla jeter le pain, selon le commandement qu'on lui avoit fait, il revint trois heures après, & il reçut de la main du serviteur de Dieu, la nourriture qu'il avoit coûtume de lui donner. Au reste le venerable Pere voiant que ce Prestre le haïsoit jusqu'à vouloir lui ôter la vie, estoit beaucoup plus affligé du peché de ce miserable, que de son propre danger. Mais Florent après avoir tenté inutilement de tuer le corps du maistre, entreprit de perdre l'ame de ses disciples. Le moien dont il se servit, fut de faire entrer sept jeunes filles toutes nuës dans le jardin du monastere, où demeuroit le Saint. Dés que ces impudentes y furent arrivées, elles se donnerent la main l'une à l'autre, & se joièrent long. temps, pour tascher d'allumer de mauvais desirs dans le cœur des Religieux. L'homme saint les appercevant \* de sa cellule, craignit qu'elles ne fissent tomber dans le peché quelques-uns de ses plus jeunes, & de ses plus foibles disciples: & comme il sçavoit que Florent ne s'estoit porté à cette infamie, que pour lui faire de la peine, il aima mieux ceder à l'envie, & se retirer. Il mit donc un Prieur, & des Religieux dans les Eglises ou Oratoires qu'il avoit bastis, & accompagnez de logis convenables, & prenant avec lui un petit nombre de ses disciples, il alla demeurer ailleurs. Le saint homme se retira ainsi avec humilité, pour éviter la haine, & les insultes de Florent, mais cependant ce mauvais Prestre fut terriblement frappé par la justice divine: car lorsqu'il estoit sur la galerie de son logis, & que l'avis qu'on lui avoit donné du départ du Saint, le faisoit triompher de joie, tout le reste de la maison demeurant ferme sur ses fondemens, la galerie tomba seule, & écrasa sous ses ruines l'ennemi du Saint. Maur son disciple jugea qu'il en devoit avertir le venerable Pere Benoist, qui n'estoit encore qu'à trois ou quatre lieues de Sublaque, & il envoya après

Illi magis quam sibi doluit.

In horto Cellæ cui Benedictus incrat.

\* Ou de son monastere. Quod sanctus vir de cella conspiciens.

Oratoria cuncta quæ construxerat sub statutis præpositis adjunctis fratribus ordinavit.

lui, une personne qui lui dit de sa part : *Revenez, mon Pere, parce que le Prestre qui vous persecutoit, n'est plus au monde.* Cette nouvelle affligea extremement l'homme de Dieu, soit parce qu'il fut touché de la mort funeste de son ennemi, ou parce qu'il vit que son disciple s'en estoit fait un sujet de joie, & sa douleur éclatra par des gemissemens, & des plaintes. Elle parut encore par la penitence qu'il imposa à ce Religieux, pour le punir de ce qu'en se pressant de lui faire ainsi sçavoir cet accident, il avoit presumé de se pouvoir rejouir de la mort d'un ennemi.

*Pierre.*

En verité vous me dites des choses merveilleuses, & que l'on ne peut entendre sans estonnement. Il me semble que je vois un nouveau Moysé dans ce saint Abbé, qui fait sortir de l'eau de la dureté du rocher. Ce fer qu'il retira du fond du Lac rappelle à ma memoire le Prophete Helizée ; son disciple qui marche sur les eaux, me fait souvenir de l'Apostre saint Pierre, je vois un autre Helie dans l'obeissance que lui rend le corbeau, & un second David dans la tristesse qu'il ressent de la mort de son ennemi : d'où je conclus que ce saint homme a esté rempli de l'esprit de tous les Justes.

Spiritu Justorū  
omnium plenus  
fuit.

*Gregoire.*

Cet homme de Dieu appellé Benoist, n'a eu qu'un seul esprit, qui par la grace de la redemption, a rempli le cœur de tous les élus, suivant cette parole de saint Jean : *Celui-là estoit la vraie lumiere, qui éclaire tout homme venant dans le monde :* Et de qui l'Ecriture dit encore : *Nous avons tous reçu de sa plenitude :* car ces saints hommes ont pu recevoir de Dieu le don des miracles, mais non pas le communiquer à d'autres. Nostre Seigneur favorisa de ces dons ses fidelles serviteurs, mais il ne promit à ses ennemis que le signe prodigieux de Jonas ; il voulut bien mourir en presence des superbes, mais il ne fit connoître sa resurrection qu'aux humbles ; en sorte que ceux là vissent seulement ce que leur orgueil jugeroit digne de mépris, & que ceux-ci eussent la consolation de voir ce qui meritoit justement leur respect, & leur amour. Il est ainsi arrivé par ce mystere, que tandis que les superbes ne regardent que la honte, & l'ignominie de la mort, les humbles reçoivent

*Pierre.*

Je vous prie de m'apprendre où se transporta ce saint homme, & s'il y fit depuis quelques miracles.

*Gregoire.*

Locum non ho-  
stem mutavit.

Ce Saint changea de lieu, mais non pas d'ennemi, & il eut à soutenir des combats d'autant plus rudes, qu'il trouva le chef, & le maistre de toute malice, qui l'attaqua ouvertement. Le bourg ou village que l'on appelle Cassin, est situé sur le costé d'une haute montagne, qui y ouvre son sein, & forme une plaine qu'occupe ce bourg. La montagne a encore bien une lieuë de hauteur. Il y avoit alors sur son sommet un tres-vieux temple, où les païsans insensés adoroient encore Apollon, selon la coûtume de l'ancien paganisme. On voioit de plus aux environs, des bois consacrés au demon, où cette folle troupe de villageois offroient d'abominables sacrifices. Dés que le Saint fut arrivé en ce lieu-là, il brisa l'Idole, il renversa l'autel, & brula ces bois superstitieux. Il bastit une Chapelle en l'honneur de saint Martin dans le temple mesme d'Apollon, & une autre sous le nom de saint Jean Baptiste dans la place où estoit l'autel de cette fausse divinité, & prêchant sans cesse, il instruisit les paiens du voisinage, & les attira heureusement à la foi. Mais le demon cet ancien ennemi des hommes, ne pouvoit souffrir en silence que l'on ruinât ainsi son empire. Il se presentoit au Saint, non point secretement, ny en songe, mais en s'exposant manifestement à ses yeux, & il se plaignoit avec de grands cris, qu'on lui faisoit violence; desorte que les Religieux mesme entendoient sa voix, quoiqu'ils ne vissent point la figure sous laquelle il se montroit à leur Abbé: car, comme ce venerable Pere disoit à ses disciples, ce furieux ennemi lui apparoissoit sous une forme epouvantable, & toute de feu, & sembloit l'outrager avec sa bouche, & ses yeux dont il sortoit des flâmes. Chacun entendoit ce qu'il disoit au Saint. D'abord il l'appelloit par son nom, & l'homme de Dieu ne lui répondant rien, il s'emportoit contre lui, & le chargeoit de maledictions & d'injures. Car lorsqu'il crioit *Benoist, Benoist*, & qu'il ne recevoit du Saint aucune réponse, il ajoûtoit aussi tost, *ô le maudit*, &

Commorantem  
circumquaque  
multitudinem præ-  
dicatione continua  
ad fidem vocavit.

Maledicte, non  
Benedicte.

non pas le *Beni*; *Quel differend as-tu avec moi, qu'est-ce qui te pousse à me persecuter.* Mais il faut maintenant s'attendre de voir de nouveaux combats de cet ancien ennemi contre le serviteur de Dieu, car il se porta volontairement à lui faire la guerre, mais ce fut contre son gré qu'il lui donna ainsi occasion de remporter des victoires.

## CHAPITRE IX.

*D'une grosse pierre qui fut transportée aisement par le secours des prieres du Saint.*

**U**N jour que les Religieux travailloient aux bastimens du monastere, il se trouva sur le lieu une pierre qu'ils voulurent prendre pour servir à l'édifice. Deux ou trois d'entr'eux ne la pouvant tirer de sa place, plusieurs autres vinrent les aider, mais la pierre demeura aussi immobile, que si elle eut esté attachée à la terre par de profondes racines: ce qui fit juger que le demon s'estoit assis dessus, puisqu'elle ne pouvoit seulement estre remuée par tant de mains. Pour sortir de cette difficulté, ils envoierent vers l'homme de Dieu, afin qu'il prit la peine de venir, & que chassant cet ennemi par sa priere, on pût enlever la pierre. Le Saint vint aussi-tost, il fit sa priere, & donna sa benediction; après quoi on leva la pierre avec autant de facilité, que si auparavant elle n'eut eu aucune pesanteur.

*Dum Fratres habitacula ejusdem Cellæ construerent.*

## CHAPITRE X.

*De l'embrasement imaginaire de la cuisine.*

**L'**Homme de Dieu estant encore avec les Religieux, on jugea à propos de creuser la terre en sa presence dans le lieu mesme où ils estoient. Ils firent donc une fosse assez profonde, & ils y trouverent une idole de bronze qu'ils jetterent ensuite dans la cuisine, pour l'y laisser durant quelque temps;

mais après qu'ils y eurent mis cette statuë , il parut un feu qui s'alluma à la veüë de tous les Religieux , & qui sembloit aller brusler , & reduire en cendre tout l'édifice. Les Religieux commencerent aussi-tost à jeter de l'eau pour éteindre ce feu , & dans l'empressement de ce travail , ils faisoient grand bruit. Le Saint l'ayant entendu , vint à eux , & ne voiant pas ces flâmes , qui paroïssôient aux yeux de ses disciples , il baissa aussitost la teste pour faire oraison. Après cela il appella auprès de lui ceux qu'il reconnut estre ainsi alarmez de ce feu imaginaire , & il les avertit de faire le signe de la croix sur leurs yeux , afin qu'ils vissent que le bastiment de la cuisine n'avoit point esté endommagé par les flâmes , & qu'ils cessassent d'y appercevoir un feu , qui n'estoit qu'un pur phantôme formé par le demon.

## C H A P I T R E X I.

*D'un miracle fait par le Saint , pour rendre la vie à un jeune Religieux , qui avoit esté écrasé par la chute d'une muraille.*

*Intra cellulæ suæ  
claustra.*

**L**Es Religieux estant occupez à élever une muraille , parce qu'il estoit necessaire qu'elle fut un peu plus haute , l'homme de Dieu estoit retiré dans sa cellule , & s'y appliquoit à la priere. Pendant son oraison l'ancien ennemi des hommes , lui apparut , pour le troubler , & lui faire insulte , & il lui dit fierement *qu'il s'en alloit voir les Freres qui travailloient*. Le Saint en donna aussi-tost avis aux Religieux par l'entremise d'un des siens , qui leur dit de sa part , mes Freres , *Prenez bien garde à vous ; parce que le malin esprit est allé vous trouver à cette heure mesme*. A peine leur avoit il donne cet avis , que le demon renverta la muraille , à laquelle on travailloit , & qu'il écrasa sous les ruines un petit Novice , qui estoit fils d'un Officier de la Cour. Les Religieux ne se mirent pas beaucoup en peine de la chute de la muraille , mais ils furent extrêmement affligez de la mort de leur Frere , & ils en porterent promptement la nouvelle au venerable Pere Benoist avec de grandes marques de douleur. Le Saint ordonna qu'on lui apportat cet enfant ainsi écrasé. Pour executer cet ordre on fut obligé de

mettre le mort dans un sac , parce que son corps n'avoit pas esté seulement accablé sous les ruines du mur , & brisé à l'égard de ses principales parties , mais que la multitude , & la pesanteur des pierres lui avoient mesme tout cassé les os. Le corps aiant esté apporté , le Saint le fit mettre dans sa cellule , sur une natte de jonc , sur laquelle il avoit coustume de faire oraison. Il ordonna ensuite aux Religieux de se retirer , & aiant fermé la cellule , il pria Dieu avec une ferveur extraordinaire. Chose admirable , l'enfant se retrouva dans une parfaite santé , & dans une pleine vigueur , & le Saint à l'heure mesme le renvoia au travail : desorte qu'il acheva la muraille avec les autres Freres , à la confusion de l'ancien ennemi , qui avoit cru que sa mort lui seroit un sujet d'insulter , & de faire des reproches au saint Abbé.

*In Cella sua, &c. Cellam clausit, où l'on voit que Cella signifie ici une cellule, ou peti.e chambre.*

## C H A P I T R E X I I.

*Des Religieux qui se donnerent la liberté de manger hors le monastere.*

**P**Armi ces merveilles l'homme de Dieu parut encore rempli de l'esprit de prophetie , & commença à predire les choses à venir , ou à faire connoistre aux personnes , qui estoient avec lui , ce qui se passoit dans des lieux où il n'estoit pas. C'estoit l'usage du monastere , que les Religieux qui sortoient pour quelque besoin , ne se donnoient point la liberté de boire , ny de manger hors du cloistre. Ce point d'observance estant exactement gardé , comme il estoit prescrit par la Regle , il arriva un jour que des Freres sortirent pour une affaire , & furent obligez de rester dehors bien plus long-temps qu'ils n'avoient pensé. Sçachant qu'il y avoit une femme devote , qui demouroit près du lieu où ils s'estoient arrestez , ils entrerent dans sa maison , & ils y prirent leur repas. Ils revinrent fort tard au monastere , & suivant la coûtume , ils allerent prier le saint Abbé de leur donner sa benediction. Le Saint leur demanda où ils avoient mangé. Ils répondirent , *nulle part*. Le Saint leur dit , *pourquoi mentez-vous de la sorte. N'estes-vous pas entrez dans le logis d'une telle femme , n'avez-vous pas mangé*

*Dans quelques éditions , le chapitre 12. commence ici , & cela est mieux.*

*Mos etenim Cellarum fuit.*

*Extra Cellam.*

*Cumque jam tardius ad Cellam redissent benedictionem Patris ex more petierunt.*

*de telles & telles choses , n'avez-vous pas bû tant de fois.* Comme donc le venerable Pere leur marquoit , & la maison de la femme , & la qualité des mets , & combien de fois ils avoient bû , ils reconnurent la verité de ce qu'il leur reprochoit , ils se jetterent tout tremblans à ses pieds , & confesserent qu'ils avoient agi contre leur devoir. Le Saint voiant qu'ils avoient du regret de leur faute , la leur pardonna , dans l'esperance qu'à l'avenir ils ne feroient plus rien de semblable en son absence , après avoir éprouvé qu'il leur estoit present en esprit.

---

### CHAPITRE XIII.

*D'un Religieux nommé Valentinien , qui avoit un frere que saint Benoist reprit d'avoir mangé en chemin.*

*Voiez la Preface au Saint , page 1.*

*Ad Cellam ejus jejunus venire consueverat.*

**C**E Religieux appellé Valentinien , dont j'ai fait mention ci-dessus , avoit un frere , qui n'estoit que laïque , mais qui estoit pieux & devot. Ce laïque avoit coûtume de venir tous les ans au monastere , tant pour recevoir la benediction du serviteur de Dieu , que pour voir son frere , & il y venoit à jeun , & sans avoir rien mangé. Un jour s'estant mis en chemin , pour aller à ce saint lieu , il fut joint par un autre voiageur , qui portoit sur lui à manger. Le jour estant déjà assez avancé , celui qui l'accompagnoit , lui dit : *Mon frere , prenons un peu de nourriture , de peur que les forces ne nous manquent.* Dieu m'en garde , lui répondit l'autre , je n'en ferai rien , parce que j'ai coûtume d'estre à jeun , lorsque je rends visite au venerable Pere Benoist. L'autre entendant cette réponse , demeura en silence pendant quelque temps , mais après avoir encore fait quelque chemin , il l'avertit de nouveau qu'il devoit prendre de la nourriture , & l'autre ne se rendit point à son avis , parce qu'il s'estoit comme imposé cette loi d'aller à jeun au monastere. Le voiageur qui l'invitoit à manger , cessa de lui en parler , & eût la comp'aisance de vouloir bien encore le suivre à jeun pendant quelque espace de chemin , mais enfin aiant tous deux marché long-temps , & estant fatiguez , ils trouverent une prairie , une fontaine , & tout ce qu'ils pouvoient souhaiter de commode pour se reposer , & pour se donner quelque soulagement.

soulagement. Alors celui qui portoit à manger, dit à l'autre, CH. XIV.  
voilà de l'eau, voilà une prairie, voilà un lieu fort agreable,  
où nous pouvons prendre un peu de nourriture, & de repos,  
pour continuer ensuite nostre chemin, & arriver en santé où  
nous voulons aller. Ces douces paroles flattant les oreilles de  
son compaignon, en mesme temps que la beauté du lieu  
charmoit aussi ses yeux, & l'invitoit à s'arrester, il se laissa  
gagner cette troisiéme fois, & il mangea avec l'autre. Après  
quoi s'estant remis en chemin, il arriva sur le soir au monaste-  
re. Il se presenta au venerable Pere Benoist, & demanda sa  
benediction. Mais le saint homme lui reprocha aussi tost ce  
qu'il avoit fait en chemin, lui disant : *D'où vient, mon frere,  
que cet esprit malin qui vous a parlé par la bouche de celui qui vous  
tenoit compaignie, n'a pû rien obtenir de vous la premiere, ny la  
seconde fois, & qu'à la troisiéme il a emporté vostre consentement,  
& vous a fait faire ce qu'il a voulu?* Alors cet homme recon-  
noissant sa foiblesse, se jeta aux pieds du Saint, & se mit à  
pleurer sa faute, avec d'autant plus de confusion & de larmes,  
qu'il fut convaincu, que tout éloigné, & absent qu'il estoit,  
il l'avoit commise aux yeux du Pere Benoist.

Perveitad Cel-  
lam.

*Pierre.*

Je vois clairement que le saint Homme a esté animé de  
l'esprit du Prophete Elisée, qui se trouva present à ce que  
fit son disciple absent, & éloigné du lieu où estoit son  
maistre,

---

## C H A P I T R E X I V.

*De la ruzé du Roy Totila, qui fut découverte & reconnuë  
par saint Benoist.*

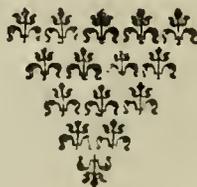
**I**L faut, mon cher Pierre, que vous gardiez le silence,  
pour entendre des choses encore plus grandes, & plus re-  
marquables, que celles que je vous ai rapportées. Lorsque  
l'Italie estoit sous la domination des Gots, leur Roy Totila  
apprit que le saint Abbé avoit l'esprit de prophetie, & se mit  
en chemin pour aller à son monastere. En estant encore assez

## CH. XIV.

Calciamenta sua  
præbuit. L'chauf-  
sure estoit de diffe-  
rente couleur sui-  
vant les divers  
estats: les soulers  
des Roys estoient de  
pourpre ceux des  
Senateurs estoient  
rouges, & ceux du  
peuple estoient  
blancs.

Act. tom. 1.  
pag. 14.

éloigné, il s'arresta, & envoya dire au Saint, qu'il l'iroit voir. On lui fit réponse qu'il pouvoit venir à l'heure mesme s'il lui plaifoit, mais comme ce Prince aimoit à user d'artifices, & à tromper, il voulut éprouver si l'homme de Dieu avoit l'esprit de prophetie. Pour cet effet il donna sa chaussure à un de ses Escuyers appellé Riggon, il le fit révéter de ses habits roiaux, & lui ordonna d'aller trouver l'homme de Dieu, comme s'il eut esté le Roy mesme. Il voulut de plus que les trois Seigneurs de sa Cour, qui estoient le plus souvent auprès de sa personne, sçavoir Vult, Rudiric, & Blindin accompagnaissent Riggon, pour lui faire honneur, & que faisant semblant de le reconnoistre pour le Roy Totila, ils se tinssent autour de lui, lorsqu'ils seroient devant l'homme de Dieu. Il donna encore à Riggon des Gardes, & mit d'autres personnes à sa suite, afin que ces marques de respect, & la pourpre dont il estoit revêtu, le fissent passer pour le Prince mesme. Riggon ainsi couvert de ces habits roiaux, & suivi de tant de personnes, qui lui faisoient honneur, entra dans le monastere, & apperçut l'homme de Dieu, qui estoit assis dans un lieu assez éloigné. Le Saint le voiant arriver, attendit qu'il fut assez près, pour pouvoir entendre sa voix, & alors il lui cria: *Mon fils, quittez, quittez l'habit que vous portez, il n'est pas à vous.* A ces paroles Riggon tomba à terre, penetré de crainte, & tout confus de ce qu'il avoit presumé de pouvoir se joüer d'un si grand homme. Tous ceux qui estoient venus avec lui, se prosternerent aussi, & s'estant ensuite relevez, n'oserent pas s'approcher du serviteur de Dieu, mais s'en retournerent vers leur Roy, & lui dirent en tremblant avec quelle promptitude leur feinte avoit esté découverte.



## C H A P I T R E X V.

*Des choses predites par saint Benoist au Roy Totila ,  
& à l'Evesque de Canuse.*

**A**Lors Totila vint lui-mesme visiter l'homme de Dieu, & dès qu'il le vit de loin assis, il n'osa pas s'approcher de lui, mais se jetta à terre. Benoist lui dit deux ou trois fois, *Prince, levez-vous*, & voyant qu'il demeurait prosterné, ce serviteur de J E S U S - C H R I S T s'approcha de lui, & le releva. Il le reprit de ses mauvaises actions, & en peu de mots il lui marqua ce qui lui devoit arriver, lui disant : *Vous faites bien du mal, & vous en avez déjà bien fait, cessez enfin de commettre des injustices, vous entrerez veritablement dans Rome, & vous passerez la mer, mais après avoir encore regné neuf ans, vous mourrez le dixième.* Ces paroles effraierent ce Prince, il se recommanda aux prieres du Saint, & s'estant retiré, il fut depuis moins cruel. Quelque temps après il alla à Rome, puis il passa en Sicile, & la dixième année de son regne, il perdit son royaume, & sa vie par le juste jugement de Dieu Toutpuissant. L'Evesque de l'Eglise de Canuse avoit coustume de visiter le serviteur de Dieu, & le Saint l'aimoit beaucoup à cause de sa vertu, & de son merite. Ce Prelat s'entretenant avec lui de la prise de Rome par le Roy Totila, & du dommage qu'en recevoit cette ville, lui dit : *Ce Prince s'estant ainsi rendu maistre de la ville, la va ruiner, & ensuite elle sera deserte, & sans habitans.* Mais l'homme de Dieu lui répondit : *Rome ne sera point détruite par les Nations étrangères, mais elle sera battuë par des tempestes meslées d'éclairs, & de foudres, & ébranlée par des tremblemens de terre, qui lui feront perdre sa splendeur, & sa beauté, & elle aura le mesme sort qu'une fleur, qui se flestrit & se seiche sur sa racine.* Le secret de cette prophétie n'est plus caché, mais nous paroist plus clair que le jour, puisque nous voions des murailles rompuës, des maisons renversées, & des Eglises détruites par la violence, & l'impetuositè des vents, & que tant d'autres édifices, comme las de vieilleffe, tombent d'eux-mesmes, & ne presentent plus à nos yeux

*Totila alla voir  
saint Benoist l'an  
542. & aiant esté  
défait par le Gene-  
ral Narfiz, il  
mourut l'an 552.*

qu'un triste amas de ruines. Au reste Honorat son disciple ; qui m'a fait le recit de ces choses , ne dit point qu'il les ait apprises de la bouche du Saint , mais témoigne seulement que d'autres Religieux l'ont assuré qu'il avoit dit ce que nous venons de rapporter.

## CHAPITRE XVI.

*D'un Ecclesiastique , qui aiant esté delivré du demon , en fut possédé de nouveau.*

**E**N ce mesme temps un certain Clerc de l'Eglise d'Aquin estoit tourmenté du demon , & le venerable Constance Evêque de cette ville , l'avoit envoié en divers lieux consacrez à de saints Martyrs , pour y obtenir sa guérison. Mais ces saints Martyrs de Dieu n'avoient point voulu lui accorder la santé , afin que son mal servit à faire voir l'excellence de la grace , dont le ciel avoit favorisé Benoist. Il fut donc mené à ce serviteur de Dieu , & Benoist aiant invoqué JESUS-CHRIST , chassa aussi-tost du corps de cet homme l'ancien ennemi qui le possédoit. Mais après l'avoir guéri , il lui dit : *Allez , & à l'avenir ne mangez point de chair , & ne soiez pas si hardi que de vous presenter pour recevoir les Ordres sacrez , car le jour mesme que vous oseriez les recevoir , vous retomberiez sous la puissance du diable.* Le Clerc s'en retourna parfaitement guéri , & comme d'ordinaire les afflictions , & les peines nouvellement passées donnent encore de la crainte , il observa ce qui lui avoit esté prescrit par l'homme de Dieu. Mais plusieurs années après , voiant que ceux qui estoient plus anciens que lui dans la clericature , n'estoient plus au monde , & que l'on conféroit les saints Ordres à de plus jeunes que lui , il en usa comme si le long espace de temps eut effacé de son esprit les paroles de l'homme de Dieu , & ne fit point difficulté de recevoir aussi les Ordres sacrez : mais à l'heure mesme le demon , qui l'avoit quitté , rentra dans son corps , & ne cessa de le tourmenter qu'il ne lui eut comme arraché l'ame par de continuelles violences.

*Pierre.*

Cet homme de Dieu , à ce que je voi , penetra aussi les secrets de la divinité , puisqu'il connut que ce Clerc avoit esté livré au demon , afin qu'il ne se donnât pas la hardiesse de recevoir les Ordres sacrez.

*Gregoire.*

Pourquoi n'eut-il pas eu quelque connoissance des secrets de la divinité , lui qui observoit si exactement les loix divines , puisque selon saint Paul , *Celui qui s'attache au Seigneur , est un mesme esprit avec lui.*

1. Cor. 6. 17.

*Pierre.*

Si celui qui est attaché au Seigneur , est un mesme esprit avec lui , comment entendrons-nous ce que dit ailleurs cet excellent Predicateur , lorsqu'il demande : *Qui a connu les desseins de Dieu , ou qui est entré dans le secret de ses conseils :* car il semble que ce ieroit choquer le bon sens , que de dire que celui qui est devenu un mesme esprit avec quelqu'un , ignorât néanmoins ses pensées , & ses desseins.

Rom. 11.

*Gregoire.*

Les Saints en tant qu'ils sont un mesme esprit avec Dieu , n'ignorent pas les desseins du Seigneur : car ainsi que dit le me'me Apostre ; *Qui des hommes sçait ce qui est en l'homme , sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ?* De mesme nul ne connoist les choses de Dieu , sinon l'esprit de Dieu , & c'est pourquoi pour monstrier qu'il connoissoit les choses de Dieu , il adjouste : *Or nous n'avons point reçu l'esprit de ce monde , mais l'esprit de Dieu.* Il dit de plus dans la mesme Epistre : *Que l'œil n'a point vû , l'oreille n'a point entendu , & le cœur de l'homme n'a point conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment , mais Dieu nous l'a revelé par son esprit.*

1. Cor. 2. 11.

1. Cor. 2. 9.

*Pierre.*

Si donc les choses de Dieu ont esté revelées à ce mesme Apostre par l'esprit de Dieu , pourquoi dans ce mesme lieu , où il dit ( qui a connu les desseins de Dieu ) s'écrie t-il auparavant : *O profondeur des thresors de la sagesse , & de la science de*

CH. XVI.

*Dieu, que ses jugemens sont incomprehensibles, & ses voies impénétrables à toutes nos recherches. Mais pendant que je vous allegue cet endroit de l'Apostre, il se presente à mon esprit une difficulté que l'on peut former sur ce sujet; car le Prophete David s'adressant au Seigneur, lui dit: Mes levres ont prononcé tous les jugemens de vostre bouche. Comme donc connoître une chose est moins que de l'expliquer par des paroles, pourquoy saint Paul dit-il que les jugemens de Dieu sont incomprehensibles, & que cependant le Prophete David nous assure qu'il a prononcé tous ces jugemens?*

Psal. 118.

Gregoire.

J'ai répondu en peu de mots à la difficulté qui naist de l'opposition apparente de ces passages, & je vous ai dit que les Saints, entant qu'ils sont unis à Dieu, n'ignorent pas ses pensées, & ses desseins. Car tous ceux qui le suivent, & le servent devotement, sont avec lui par la grace de la devotion, & on peut dire toutefois qu'ils ne sont pas avec lui, en ce qu'ils sont encore chargez du poids d'une chair corruptible. Ils sçavent donc les secrets jugemens de Dieu, en tant qu'ils sont unis à Dieu, mais ils les ignorent, entant qu'ils sont separez de lui, & ils témoignent avec verité que ses jugemens leur sont incomprehensibles, parce qu'ils ne les penetrent pas entierement. Ceux toutefois dont l'esprit est attaché, & uni à Dieu, & qui dans cet attachement sont instruits, ou par la lecture des livres sacrez, ou par de secretes revelations, connoissent les choses divines, selon les instructions, & les lumieres qu'ils reçoivent, & non seulement ils les connoissent, mais ils en parlent, & les font entendre aux autres. Ils ignorent donc les jugemens que Dieu ne leur découvre pas, & ils sçavent ceux que Dieu leur apprend par sa parole; & c'est pourquoy le Prophete David après avoir dit, *mes levres ont prononcé tous vos jugemens*, adjoulte aussi tost, *de vostre bouche*, comme s'il disoit clairement, j'ai pû connoître, & prononcer les jugemens qui sont sortis de vostre bouche, car quant à ceux que vous n'expliquez pas par vostre parole, vous nous les cachez sans doute, & ils nous demeurent inconnus. Ainsi le sentiment du Prophete s'accorde avec celui de l'Apostre; car il est vrai que les jugemens de Dieu sont incomprehensibles, & toutefois ceux qu'il a plu à Dieu de prononcer de sa bouche, sont

ensuite prononcez par les levres humaines, parce qu'ils peuvent estre connus des hommes, après que Dieu les a prononcez, mais nul ne les peut penetrer ny découvrir, si Dieu les cache, & ne les veut pas faire connoître.

*Pierre.*

Cet éclaircissement fait voir que ce n'est pas sans raison que j'avois formé une difficulté sur ce sujet, mais je vous prie de m'apprendre ce que vous sçavez encore des vertus, & des miracles du mesme Saint.

## C H A P I T R E   X V I I .

*De la ruine du monastere du Montcassin predite par  
le serviteur de Dieu.*

**U**N homme noble appellé Theoprobe avoit esté converti par les avis, & par les exhortations du Pere Benoist, & avoit mérité par sa vertu beaucoup de part à la confiance du Saint, desorte qu'il lui estoit tres-familier. Estant un jôur entré dans sa cellule, il le trouva dans une grande tristesse, & pleurant tres-amerement. Il se retint, & fut long-temps sans lui rien dire, mais voiant qu'il ne cessoit point de pleurer, & que s'il pouffoit ainsi des cris, & des gemissemens, ce n'estoit pas, parce que cela lui arrivoit d'ordinaire dans la ferveur de l'oraison, mais parce qu'il estoit fort affligé, il lui demanda quelle estoit la cause d'une si extreme douleur. Le Saint lui répondit aussi-tost : tout ce monastere que j'ai basti, & tout ce que j'ai préparé pour mes Freres, a esté livré aux Infideles par le jugement de Dieu, & à peine ai je pû obtenir que ceux qui se trouveront ici, n'y perdent point la vie. Theoprobe entendit cette predication du Saint, mais nous en voions aujourd'hui l'accomplissement. Car nous sçavons que ce monastere a esté détruit par les Lombards. Il n'y a pas long-temps que ces barbares y entrèrent la nuit, pendant que les Religieux reposoient, ils y pillèrent tout, mais ils n'y purent prendre une seule personne, le Dieu Tout-puissant aiant executé ce qu'il avoit promis à son fidelle serviteur Benoist; sçavoir que s'il livroit aux Gentils les biens

*Cette ruine du  
Montcassin arriva  
vers l'an, 580.*

C H. XVIII. du monastere , il conserveroit la vie de ceux qui y demeuroient ! En quoi il semble que saint Benoist a esté favorisé d'une grace semblable à celle que reçut saint Paul , lorsque voiant que le vaisseau où il estoit embarqué , alloit estre perdu , & que l'on avoit déjà jetté dans la mer l'équipage , & les marchandises , il eut la consolation d'obtenir du ciel que ceux qui l'accompagnoient , se sauvassent d'un si grand peril , & que nul d'eux ne perit dans ce naufrage.

*17. 17. 22.*

## C H A P I T R E X V I I I .

*Comment saint Benoist connut par revelation l'infidelité  
d'un garçon qui avoit soustrait , & caché  
une bouteille de vin.*

*Il semble que c'est  
là le sens de ces pa-  
roles : Quem ipse  
conversum nolli.  
de meime qu'en  
parlant au Gosh  
dans le chapitre VI.  
il dit Gothus ad  
conversionem ve-  
nit.*

**E**N un certain temps nostre cher Exhilarat , que vous sçavez s'estre fait Religieux , fut envoyé par son maître au monastere de l'homme de Dieu , pour lui faire present de deux petits vases de bois pleins de vin , que l'on appelle communement *des flacons* ; mais il ne lui en porta qu'un , & retint l'autre , qu'il cacha sur le chemin. Le Saint à qui les choses mesme éloignées , & qui se faisoient en son absence , n'estoient pas inconnues , reçut ce flacon avec action de grâces , & lorsque ce garçon vint à s'en aller , il lui dit : *Mon fils , gardez-vous bien de boire de cette bouteille que vous avez cachée , mais panchez-là avec precaution , & vous verrez ce qui est dedans.* Exhilarat se retira tout confus , & à son retour , voulant éprouver si ce qu'on lui avoit dit , estoit veritable , il pancha le flacon , & il en sortit un serpent. Cet effroyable objet frappa son esprit , & lui faisant appercevoir le peché qu'il avoit commis , lui en donna de l'horreur.



## C H A P I T R E X I X.

*De la connoissance qu'eut le Saint de la faute d'un de ses disciples, qui avoit caché des mouchoirs, dont on lui avoit fait present.*

**N** On loin du monastere il y avoit un bourg, où Benoist avoit converti par ses predications un grand nombre de personnes, les portant à quitter le culte des Idoles, & à servir le Dieu vivant. Il y avoit aussi quelques Religieuses qui demeuroient en ce lieu, & souvent le Saint leur envoioit de ses disciples, pour les instruire, & les exhorter à la pieté. Un jour il leur en envoia un, selon sa coûtume, mais le Religieux qui alla par son ordre leur parler des choses saintes, ceda à la priere qu'elles lui firent, d'accepter quelques mouchoirs qu'elles lui presenterent, & les aiant pris, il les cacha dans son sein, pour les garder pour lui. A son retour, l'homme de Dieu l'en reprit avec une grande indignation, & lui dit: *Comment est-ce que l'iniquité. est entrée dans vostre sein.* Ce Religieux fut tout surpris, & ne se souvenant point de ce qui s'estoit passé chez les Religieuses, il ne sçavoit pourquoi son Abbé lui faisoit une si dure correction. *N'estois-je pas present,* dit le Saint, *lorsque vous avez reçu des mouchoirs des servantes de Dieu, & que vous les avez mis dans vostre sein.* A ces paroles le Religieux se prosterna aux pieds du Saint, il témoigna du regret de sa mauvaise conduite, & aiant tiré les mouchoirs de son sein, il les jetta à terre.

In quo non minima multitudo hominum ad fidem Dei ab Idolorum cultu, Benedicti fuerat exhortatione, conversa.

## C H A P I T R E X X.

*D'une pensée d'orgueil formée dans l'esprit d'un Moine, qui fut découverte par l'homme de Dieu.*

**U**N jour le venerable Pere prenant son repas vers le soir, un de ses Religieux, qui estoit fils d'un de ces Officiers qui sont establis pour défendre ( les causes des Eglises, ou des villes )

C H. XIX.

Cujusdam defensoris filius;

## CH. XXI.

*Il y avoit aussi  
des défenseurs des  
Provinces, ou des  
pauvres, &c.*

*Signa cor tuum,  
Frater.*

tenoit une lampe près de la table, & éclairoit au Saint. Pendant que l'homme de Dieu mangeoit ainsi, ce Religieux qui estoit debout avec cette lampe, commença d'estre agité par l'esprit d'orgueil, & sans rompre le silence, il se dit à lui-mesme : *Qui est celui-ci devant lequel je me tiens de bout, pendant qu'il mange, à qui j'éclaire avec une lampe, & à qui je rends service. Qui suis-je moi, pour estre ainsi réduit à le servir.* Au mesme instant l'homme de Dieu se tourna vers lui, & le reprit fortement, lui disant : *Mon frere, faites le signe de la croix sur vostre cœur, que dites-vous en vous-mesme, faites vite le signe de la croix.* Il appella aussi-tost d'autres Religieux à qui il ordonna de prendre la lampe des mains de ce Frere, & il dit à celui-ci qu'il cessat de lui rendre service, & qu'il allât à l'heure mesme se reposer. Depuis ces Religieux l'ayant pressé de leur découvrir ce qui s'estoit passé dans son cœur, il leur marqua de suite combien il s'estoit laissé enfler par l'esprit d'orgueil, & ce qu'il disoit en lui mesme contre l'homme de Dieu. Alors il parut clairement à chacun d'eux, que rien n'estoit caché à leur venerable Pere Benoist, puisqu'il avoit entendu les paroles interieures d'une pensée, qui n'avoit point esté expliquée, & produite au dehors par la voix.

## C H A P I T R E X X I.

*De deux cens boisseaux de farine qui furent trouvez devant  
le monastere de l'homme de Dieu.*

**E**N un autre temps la Province de Campanie ( où est situé le Montcassin ) fut affligée de la famine, & tous les habitans se trouverent réduits dans une grande necessité de vivres. On manqua donc de blé dans le monastere de Benoist. La plupart des pains avoient esté consommez, & il n'en restoit plus que cinq pour servir aux Religieux à l'heure du repas. Le venerable Pere les voiant tristes & chagrins, les reprit doucement de leur foiblesse, & de leur peu de confiance en Dieu ; & en mesme temps il les consola, en leur disant : *Pourquoi vous affligez-vous ainsi de ce que vous manquez de pain, il y en a peu aujourd'hui, mais demain vous en aurez en abondance.*

*Cette famine est  
probablement celle  
dont l'Italie fut  
affligée l'an 538.*

En effet le jour suivant on trouva devant la porte du monastere deux cens boisseaux de blé , qui estoient dans des sacs , & jusqu'à present on n'a point sceu par le ministere de qui le Dieu Toutpuissant les envoia au saint Abbé. Les Religieux se voiant secourus d'une façon si extraordinaire , en rendirent graces à Dieu , & apprirent par là à se confier davantage à sa bonté , & à esperer l'abondance mesme dans la disette.

C H. XXI.

Ante fores Cellæ.

*Pierre.*

Mais , dites moi je vous prie , est-il à croire que ce serviteur de Dieu eut toujours l'esprit de prophetie , ou bien s'il n'en estoit rempli que de temps en temps ?

*Gregoire.*

Mon cher Pierre , l'esprit de prophetie n'éclaire pas toujours les Prophetes ; car comme selon l'Ecriture , *le saint Esprit souffle où il veut* , il faut aussi tenir pour certain qu'il souffle quand il veut. Delà vient que le Prophete Nathan consulté par le Roy David s'il bastiroit un temple , lui témoigna d'abord qu'il pouvoit entreprendre cet ouvrage , & qu'ensuite il l'en destourna par l'ordre de Dieu. Delà vient aussi qu'Elisée voiant la Sunamite qui pleuroit , & ne sçachant pas le sujet de sa douleur , dit à son serviteur qui la vouloit faire retirer : *Laissez-la parler , parce que son ame est dans la tristesse , & que le Seigneur me l'a caché , & ne m'a pas fait connoistre la cause de son affliction.* Et c'est par une conduite pleine de sagesse , & de bonté , que Dieu en use ainsi ; car donnant en un temps l'esprit de prophetie , & ne le donnant pas en un autre , il élève les Prophetes à un degré d'honneur , & d'excellence , & il les retient & conserve dans l'abaissement de l'humilité , en sorte que recevant cet esprit [ qui leur découvre les choses avenir , ou éloignées , ] ils reconnoissent ce qu'ils sont par la grace de Dieu , & ne le recevant pas , ils voient ce qu'ils sont d'eux-mesmes.

1o m. 3. 8.

2. Reg. 7. 3.

4. Reg. 4. 27.

*Pierre.*

Ce que vous dites est fondé sur une raison évidente & solide , qui en fait voir la verité , mais je vous prie de nous marquer encore ce qui se presente à vostre esprit sur le sujet du venerable Pere Benoist.

## C H A P I T R E    X X I I .

*D'une vision, où le Saint marqua comment l'on devoit disposer les bastimens d'un monastere.*

**U**N homme vertueux le pria en un autre temps de lui donner de ses disciples pour bastir un monastere dans la terre, qui estoit près de Terracine. Le Saint consentit à ce qu'il souhaittoit, & lui envoya des Religieux, en choisissant un pour Abbé, & un autre qu'il destina pour le seconder, & faire la fonction de Prieur. Ces Religieux estant prests de partir, il leur dit : *Allez, & en tel jour je me rendrai auprès de vous, & je vous marquerai en quel lieu vous bastirez l'oratoire (ou l'Eglise,) & où vous placerez le Refectoir, le logis des hostes, & les autres édifices necessaires.* Ils reçurent la benediction, & se mirent en chemin. Quand ils furent arrivez, ils attendirent le jour que le Saint avoit promis de les visiter, & preparerent tout ce qu'ils crurent necessaire pour recevoir ceux qui pourroient accompagner un Pere pour qui ils avoient tant de respect. Mais la nuit qui precedoit le jour qu'il leur avoit marqué, il apparut en songe au serviteur de Dieu qu'il avoit fait Abbé, & à son Prieur, & leur designa clairement les lieux, où ils devoient placer les divers bastimens. Estant tous deux levez, ils se dirent l'un à l'autre ce qu'ils avoient veu pendant leur sommeil. Ils se défierent pourtant de cette vision, & comme ils n'estoient pas entierement persuadez qu'elle fut veritable, ils continuerent d'attendre que l'homme de Dieu se rendit auprès d'eux au jour qu'il avoit arresté. Le Saint n'estant point venu en ce temps-là, ils s'en retournerent vers lui tout tristes, & lui dirent : *Mon pere, nous avons attendu que vous vinsiez, ainsi que vous l'avez promis, & nous esperions que vous nous marqueriez où nous placerions chaque bastiment, & vous n'avez pas pris la peine de venir.* Il leur répondit : *Pourquoi dites-vous cela, mes freres, ne suis-je pas venu, comme je l'avois promis :* Et ces Religieux lui demandant quand il estoit venu, il leur fit cette réponse : *Ne me suis-je pas fait voir à vous deux pendant que vous dormiez, & ne vous ai-je pas monstré la place, où devoit estre chaque lieu regulier. Allez,*

Et bastiffiez le monastere conformément au plan que vous avez vû en songe. Entendant ces paroles, ils furent saisis d'estonnement, ils s'en retournerent à la terre, où l'on devoit fonder le monastere, & ils en disposerent les bastimens comme il leur avoit esté prescrit dans la revelation qu'ils avoient eüe en songe.

*Ce monastere est dedié à S. Estienne.*

*Pierre.*

Je voudrois bien sçavoir comment il se put faire qu'il allat instruire des personnes qui dormoient, & comment il se fit si bien entendre, qu'ils reconnurent que c'estoit effectivement lui qui leur parloit.

*Gregoire.*

Pourquoi demandez-vous, mon cher Pierre, que l'on vous marque la maniere, dont la chose a pû estre executée, comme si la difficulté que vous y trouvez, vous en faisoit douter. Il est bien certain que l'esprit est plus agile, & plus capable de se transporter d'un lieu à un autre que le corps, & nous sçavons par le témoignage de l'Ecriture, que le Prophete Habacuc fut enlevé de la Judée avec le disner qu'il avoit préparé pour ses moissonneurs, & fut transporté en un moment dans la Caldée, où il donna à manger au Prophete (Daniel qui estoit dans la fosse aux lions,) après quoi il se retrouva aussi-tost dans la Judée. Si donc Habacuc estant si éloigné de Daniel, put en un instant aller en corps vers lui, pour lui porter de la nourriture, faut-il s'estonner si le Pere Benoist obtint de Dieu de pouvoir aller en esprit vers ses freres qui dormoient, & de leur faire entendre ce qui estoit nécessaire qu'ils sçussent: en sorte que comme le Prophete avoit esté en corps, pour donner une nourriture corporelle à un autre Prophete qui en avoit besoin, de mesme ce saint Abbé alla en esprit pour instruire ses Religieux sur une chose qui estoit importante pour la vie spirituelle.

*Mobilioris naturæ est spiritus quàm corpus. Il faut lire ainsi. Et non pas nobilioris.*

*Daniel. 6.*

*Pierre.*

Vostre discours a esté comme une main adroite, qui a osté de mon esprit le doute qui commençoit à s'y former, mais je voudrois bien sçavoir quelle force avoit la parole de ce saint Homme lorsqu'il parloit, ( non comme une personne éclairée de l'esprit de prophetie, ) mais dans son estat ordinaire.

## CHAPITRE XXIII.

*De deux Religieuses à qui le Saint donna l'absolution après leur mort.*

*Gregoire.*

**M** On cher Pierre, les paroles communes & ordinaires du venerable Benoist estoient considerables, & à peine en proferoit-il aucune qui n'eut du poids & de la force, parce que son cœur estant attaché à Dieu, ses paroles ( qui par-toient de l'abondance de son cœur, ) tenoient de leur principe, & ne sortoient pas en vain de sa bouche. S'il disoit quelque chose, non point en decidable, & en portant jugement; mais seulement par maniere de reprimande, & de menace, ses paroles avoient autant de force & d'effet, que s'il les eut dites, non avec doute, & avec suspension, mais definitivement, & comme en prononçant une sentence. Non loin du monastere il y avoit une maison, où demouroient en particulier deux Religieuses de fort noble famille, à qui un homme de pieté rendoit service à l'égard des necessitez de cette vie. Mais comme il y a des personnes en qui la noblesse du sang produit des sentimens de vanité, qui les empesche d'acquérir la noblesse de l'ame, qui consiste dans la vertu, parce qu'ils se meprisent d'autant moins en ce monde, qu'ils se souviennent que leur naissance les a élevez au dessus des autres; ces Religieuses n'avoient point encore dompté entierement leur langue, & ne la retenoient point avec le frein de la sainte profession dont elles portoient l'habit, mais irritoient souvent par des paroles indiscrettes cette personne de probité, qui les assistoit dans leurs besoins. Celui-ci après en avoir bien souffert, alla trouver l'homme de Dieu, & lui fit entendre combien il se sentoit outragé par leurs discours. Sur ses plaintes le saint Abbé envoya dire de sa part à ses Religieuses: *Retenez vostre langue, car si vous ne vous corrigez, je vous excommunie*: ce qui ne fut pas une sentence qu'il prononça contr'elles, mais seulement une menace. Ces Religieuses n'en profiterent pas,

Nonnullis solet  
nobilitas generis  
parere ignobilita-  
tem mentis, &c.

Sub habitus sui  
frano.

& sans avoir rien changé de leur ancienne maniere d'agir, elles moururent quelque temps après, & furent enterrées dans l'Eglise. Depuis lorsque l'on y celebroit la messe, & que le Diacre crioit suivant l'usage, *Si quelqu'un ne communie point, qu'il se retire.* Leur nourrice qui avoit coûtume de présenter pour elles une offrande au Seigneur, les voioit sortir de leur tombeau, & aller hors de l'Eglise. Aiant donc vû souvent qu'elles se retiroient ainsi à la voix du Diacre, & qu'elles ne pouvoient demeurer dans l'Eglise, elle se souvint de ce que l'homme de Dieu leur avoit fait dire pendant qu'elles estoient en vie: car il leur avoit mandé qu'il les privoit de la communion, si elles ne se corrigeoient, & ne prenoient soin de mieux regler leurs mœurs, & leur langue. Alors quelques personnes vinrent trouver le serviteur de Dieu, & lui découvrirent avec de grandes marques de douleur, une chose si prodigieuse, & si extraordinaire. Le-Saint leur donna de sa propre main une offrande, & leur dit: *Allez, & faites presenter pour ces filles cette offrande au Seigneur, & elles ne seront plus excommuniées.* Cette offrande aiant esté ainsi faite pour elles, & immolée dans le sacrifice, lorsque le Diacre vint à crier à l'ordinaire: *Que ceux qui ne communient point, sortent de l'Eglise,* on ne les vit plus sortir comme auparavant; par où il parut clairement que puisqu'elles ne se retiroient plus avec ceux qui ne participoient point aux saints mysteres, elles avoient reçu de Dieu, par l'entremise de son serviteur, la grace de la communion des Saints.

*Pierre.*

Ce que vous dites me paroist merveilleux, & quoique je sois persuadé que cet homme estoit tres-saint, & tres-venerable, je suis surpris qu'estant encore revêtu d'une chair corruptible, & mortelle, il ait pû delier des ames qui sembloient n'estre plus soumises qu'au jugement invisible de Dieu.

*Gregoire.*

Saint Pierre ne vivoit-il pas encore dans un corps mortel, lorsque nostre Seigneur lui dit: *Tout ce que vous liez sur la terre, sera aussi lié dans le ciel, & tout ce que vous deliez sur la terre, sera aussi delié dans le ciel.* Or ceux-là lient & delient en sa place, qui par la pureté de leur foi, & de leurs mœurs

CH. XXIII.

*Ce qui suit suppose neanmoins, ou que leur sainte estoit venielle & legere, ou qu'elles en eurent regret. & moururent dans un esprit de penitence.*

*Que dum oblatio pro eis fuisset immolata.*

Math. 16. 19

CH. XXIV. remplissent dignement la charge du gouvernement des ames. Mais afin qu'un homme sorti de la terre eut un si grand pouvoir, le Createur du ciel & de la terre est venu du ciel dans la terre, & afin que cet homme revêtu de chair pût juger mesme des Esprits, Dieu qui a esté fait chair pour le salut des hommes, lui a donné cette puissance, & cette autorité, parce que nostre foiblesse a esté relevée audeffus d'elle-mesme, par cet admirable mystere, où la force de Dieu s'est comme affoiblie, & abbaisée audeffous d'elle-mesme.

Inde surrexit ultra se infirmitas nostra. unde sub se infirmata est firmitas Dei.

*Pierre.*

Les paroles du Saint s'accordent avec ses miracles, & ces deux choses donnent une grande idée de son merite.

## CHAPITRE XXIV.

*D'un jeune Religieux, dont la terre rejettoit le corps après qu'il avoit esté mis dans le tombeau.*

UN Religieux qui n'estoit encore qu'un enfant, avoit un amour dereglé pour ses parens, & sans avoir reçu la benediction du Saint, il sortit un jour du monastere pour les aller voir, mais dès qu'il fut arrivé chez eux, il mourut. Un jour après son enterrement on trouva son corps hors du tombeau, & ses amis eurent soin de l'y faire remettre, mais le jour suivant ils furent surpris de voir que son tombeau avoit rejetté son corps, & qu'il estoit estendu sur la terre, comme s'il eussent negligé del'ensevelir. Alors ils coururent au Pere Benoist, & s'estant prosternez devant lui, ils le supplierent avec larmes de faire grace à son petit Novice. L'homme de Dieu leur donna de sa propre main le Corps de JESUS-CHRIST, & leur dit, allez en paix, & mettez avec grand respect le Corps du Seigneur sur la poitrine de l'enfant, & l'enterrez en cet estat. Ils executerent ce que leur avoit ordonné le Saint, & la terre aiant reçu le corps du Novice, le retint, & ne le rejetta plus. Vous voiez, mon cher Pierre, en quel degré de consideration & de merite cet homme estoit auprès de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST: puisque la terre mesme ne pouvoit souffrir le corps de celui qui avoit perdu les bonnes graces de Benoist,

*Pierre.*

*Pierre.*

Je le vois clairement , & j'en suis tout surpris.

## C H A P I T R E X X V .

*D'un Religieux qui sortant du monastere trouva en chemin un dragon.*

**E**Ntre ses Religieux il y en avoit un , qui poussé par la legereté de son esprit , ne vouloit plus demeurer dans le monastere. L'homme de Dieu le reprenoit sans cesse , & lui donnoit d'utiles instructions , mais cet inconstant n'en profitoit point : il ne pouvoit se résoudre à persister dans la communauté , & il pressoit le Saint par des prieres importunes de lui accorder la permission de se retirer. Un jour le venerable Pere ennuyé de ses continuelles & facheuses sollicitations , lui dit en colere , qu'il eut à s'en aller. Dès que ce Religieux fut sorti du monastere , il rencontra un dragon qui vint vers lui la gueule ouverte , & ce dragon s'avançant pour le devorer , il commença à trembler , & à palpiter , & il cria à haute voix : *Au secours , au secours , voila un dragon qui me veut devorer.* Les Religieux accoururent , & ne virent point le dragon , mais trouverent ce Religieux tout tremblant , & agité de fraieur , & le ramenerent au monastere. Il promit aussi tost qu'il ne sortiroit jamais du cloistre , & depuis il garda fidèlement sa promesse , aiant reconnu que les prieres du S Homme lui avoient fait voir auprès de lui un dragon qu'il suivoit auparavant sans le voir.

## C H A P I T R E X X V I .

*D'un enfant gueri de la lepre.*

**M**Ais je ne dois pas omettre ce que j'ai appris de l'illustre CH. XXVI.  
Aptonius. Il me disoit autrefois que son Pere avoit à son service un garçon qui devint lepreux , & dont le mal

s'augmenta si fort , que le poil lui tomboit , & la peau s'enflloit , & ne pouvoit plus retenir au dedans , ny cacher l'humeur corrompue , mais que son Pere l'ayant envoieé à l'homme de Dieu , il fut gueri fort promptement , & restabli dans une parfaite santé.

## C H A P I T R E   X X V I I .

*De douze pieces d'argent trouvées par miracle pour assister une personne qui en avoit besoin.*

**J**E ne passerai point non plus sous silence ce que son disciple Peregrin avoit coûtume de raconter. Un jour un homme de probité manquant d'argent , pour s'acquitter d'une dette qu'on le pressoit de paier , jugea qu'il n'avoit point d'autre resourçe , que d'aller voir l'homme de Dieu , & de lui découvrir sa necessité. Il vint donc au monastere , & y aiant trouvé le Saint , il lui dit qu'il estoit persecuté par un creancier , qui lui redemandoit douze écus d'or. Le venerable Pere lui répondit qu'il n'avoit point douze écus d'or , & toutefois pour soulager sa peine , il lui dit doucement : *Allez , mais revenez dans deux jours ; car je n'ai point presentement dequoi vous assister.* Le Saint passa ces deux jours en priere selon sa coûtume , & cet homme pressé de paier , estant revenu le troisiéme jour , on trouva à l'heure mesme treize écus d'or sur un coffre plein de blé , qui estoit dans le monastere. Alors l'homme de Dieu se les fit apporter , & les mettant entre les mains de cette personne affligée , lui dit qu'il en donnat douze à son creancier , & qu'il gardat le treiziéme pour ses besoins particuliers. Mais il faut que je revienne à ce que j'ai appris de ceux d'entre ses disciples , que j'ai marquez au commencement de ce livre. Un homme eut le malheur d'estre exposé à l'envie d'un autre qui devint son ennemi , & la passion de celui-ci le poussa à lui donner du poison dans un breuvage , sans qu'il s'en apperçut. Ce poison se trouva trop foible , pour lui oster la vie , mais il le défigura en couvrant son corps de diverses taches : desorte qu'il avoit la peau bigarrée , & semblable à celle d'un lepreux. Pour remedier à son mal , on le mena à

l'homme de Dieu, & il en obtint aussi-tost une entiere guerison; car dès que le Saint l'eut touché, toutes ces taches disparurent, & sa peau fut parfaitement nette.

---

## C H A P I T R E   X X V I I I .

*D'une bouteille de verre qui fut jettée sur des pierres,  
sans estre cassée.*

**L**orsque la Campanie fut affligée d'une grande famine, l'homme de Dieu distribua aux pauvres toutes les provisions du monastere, & il ne resta presque rien dans le cellier qu'un peu d'huile dans une petite bouteille de verre. Il vint cependant un Soudiacre nommé Agapit, qui pria tres-instamment qu'on lui donnât un peu d'huile. Le Saint qui avoit resolu de donner tout ce qu'il avoit sur la terre, pour le retrouver dans le ciel, commanda qu'on lui donnât ce peu qui restoit d'huile. Le Religieux qui faisoit la fonction de cellerier entendit ce commandement, mais il differa de l'executer, & le Saint lui demandant un peu après s'il avoit fait ce qu'il lui avoit dit, le cellerier répondit que non, parce que s'il donnoit cette huile, il n'en resteroit point pour les Religieux. Alors le Saint touché d'indignation ordonna à quelques autres de ses disciples d'aller prendre le vase où estoit cette huile, & de le jeter par la fenestre, afin que l'on ne put pas dire que la desobeïssance eut conservé quelque chose dans le monastere, & cet ordre fut executé. Il y avoit audeffous de la fenestre un grand precipice, au fond duquel il ne se trouvoit que des pointes de rocher; & toutefois ce vase de verre tombant sur ces pierres, demeura aussi sain, & aussi entier, que si on ne l'eut point jetté, & que s'il n'eut pû se casser, ny l'huile se repandre: ce qui aiant esté rapporté au Saint, il ordonna qu'on allât lever de terre ce vase, & qu'on le donnât ainsi entier à cette personne qui avoit demandé de l'huile. Ensuite aiant fait assembler les Religieux, il parla en leur presence à ce Frere qui n'avoit pas obeï, & il le reprit de son peu de foi, & de son orgueil.

L'an 538.

*Cuncta decreverat in terra tribuere, ut in cælo omnia reservaret.*

## C H A P I T R E   X X I X .

*D'un tonneau qui fut rempli d'huile par miracle.*

**L**E Saint aiant fait cette reprimande au celerier , se mit en priere avec les Religieux. Dans le mesme lieu , où il prioit aiant avec ses disciples , il se trouva un tonneau où il n'y avoit plus d'huile , mais qui ne laissoit pas d'estre couvert. Benoist continuant à faire oraison , le couvercle de ce tonneau commença à se lever poussé par l'abondance d'huile qui remplissoit le tonneau ; & ensuite aiant esté levé , & mis hors de sa place , l'huile se répandit par dessus les bords du tonneau , & inonda le pavé. Le serviteur de Dieu la voiant ainsi couler , finit sa priere , & l'huile cessa de croistre , & de se répandre. Alors s'adressant de nouveau à ce Frere défiant , & delobeissant , il lui parla encore de sa faute , & s'arresta à l'instruire plus amplement , afin qu'à l'avenir il eut plus de foi , & de confiance en Dieu , & qu'il obeit avec plus de soumission à ses Supérieurs. Cette seconde reprimande fut utile & salutaire à ce Religieux , il rougit de sa mauvaise conduite voiant que le venerable Pere faisoit éclater par des miracles cette vertu , & cette force de Dieu , qu'il avoit dépeinte , & relevée par son discours , & ny lui , ny les autres n'eurent plus sujet de douter de ses promesses , après que dans un mesme instant , il leur eut rendu un tonneau plein d'huile , au lieu de cette bouteille de verre , où il n'y en avoit presque point.

## C H A P I T R E   X X X .

*D'un Religieux que le Saint délivra du demon.*

CH. XXX.

In mulomedici  
specie.

**L**E Saint allant un jour à la Chapelle de saint Jean , qui est située sur le haut de la montagne , apperçut le demon , qui se cachoit sous la figure d'un marechal , & portoit un cornet , & des entraves , & il lui dit : *Où vas-tu ?* Cét ancien

ennemi des hommes lui répondit : *Je m'en vais trouver les Freres pour leur donner un breuvage.* Le venerable Pere Benoist continua son chemin , fit sa priere , & revint promptement au cloistre. Cependant le malin esprit rencontra un ancien Religieux qui tiroit de l'eau , & estant entré dans son corps , le jeta à terre , & l'agita avec une extrême violence. L'homme de Dieu revenant de cette Chapelle, où il avoit fait oraison , vit ce Religieux cruellement tourmenté , & pour le soulager il le frappa seulement à la jouë. Par ce coup salutaire , il força le demon à le quitter aussi-tost ; & depuis ce malin esprit n'osa plus lui faire d'outrage.

*Pierre.*

Je voudrois bien sçavoir s'il a toujours fait ces grands miracles , en les obtenant de Dieu par ses prieres , ou si quelquefois il les a faits par le seul mouvement de sa volonté.

*Gregoire.*

Ceux qui sont attachez à Dieu par un esprit entierement devoüé à son service , ont de coûtume de faire des miracles en ces deux manieres , lorsque la necessité le demandé , desorte qu'ils en font quelquefois en les obtenant du ciel par la priere , & quelquefois aussi en les operant par leur puissance. Car puisque saint Jean a dit que *Nostre Seigneur a donné à tous ceux qui l'ont reçu , le pouvoir d'estre faits enfans de Dieu* , faut il s'estonner que ceux qui sont entans de Dieu par le pouvoir qu'il leur a donné , puissent faire par ce mesme pouvoir des choses extraordinaires & merveilleuses. Or qu'ils puissent faire des miracles en ces deux manieres , on le prouve par l'exemple de saint Pierre , qui resuscita par ses prieres la veuve Tabithe , & qui reprenant de mensonge Ananie & Saphire , les punit de mort par une reprimande ; car il ne se lit point dans l'Écriture qu'il fit quelque priere avant que cet homme , & cette femme perdissent la vie , mais seulement qu'il les reprit fortement de la faute qu'ils avoient commise. Il est donc visible par ces deux differentes conduites du saint Apôstre , que c'est quelquefois par la priere , que les Saints font des miracles , & quelquefois par le pouvoir & l'autorité que Dieu leur donne , puisque saint Pierre osta la vie à ces deux personnes en leur reprochant leur faute , & la rendit à cette pieuse veuve en se mettant

en priere ; & je m'en vais vous rapporter deux miracles de Benoist ce fidelle serviteur de Dieu , par le recit desquels il paroitra clairement qu'il en fit un par le pouvoir qu'il avoit reçu de Dieu , & l'autre par le merite de sa priere.

---

## C H A P I T R E   X X X I .

*D'un villageois qui aiant esté lié avec des cordes , fut délivré par le seul regard de l'homme de Dieu.*

**D**U temps de Totila Roy des Gots un homme de sa nation appellé *Galla* , qui estoit engagé dans l'heresie Arrienne , conçut une ardente & furieuse aversion contre les personnes de pieté qui servoient Dieu dans l'Eglise Catholique. Il les persecutoit avec la derniere cruauté , & lorsque quelque Ecclesiastique , ou quelque Religieux avoit le malheur de le rencontrer , il ne pouvoit éviter ses mains , ny s'en retourner en vie. Un jour bruslant d'une insatiable avarice , & ne respirant que le vol , & le brigandage , il attrapa un païsan , & se mit à le tourmenter cruellement , & à déchirer son corps par divers supplices ( pour tirer de lui quelque rançon. ) Ce pauvre homme accablé de douleur , lui protesta qu'il avoit donné ses biens à garder au ( v. nerable ) Benoist serviteur de Dieu , afin que le barbare qui le tourmentoit , adjoustant foi à cette declaration , cessât pendant quelque temps de lui faire violence , & que reprenant un peu ses forces , il pût au moins differer sa mort de quelques heures. En effet *Galla* ne continua point à le tourmenter , mais lui aiant lié les bras avec de fortes cordes , l'obligea de marcher devant son cheval , & de lui venir monstrier quel estoit ce Benoist , qui gardoit ses biens. Le païsan aiant ainsi les bras liez , le mena au monastere , & trouva le Saint devant la porte , assis , & appliqué à la lecture ; & comme *Galla* qui le faisoit marcher devant lui , donnoit toujours des marques de sa fureur , le villageois lui dit : *Voila le Pere Benoist dont je vous ai parlé.* *Galla* tout échauffé , & à qui son ardeur pour le mal avoit renversé l'esprit , regarda le Saint , & croiant qu'il emporteroit ce qu'il voudroit de lui par la terreur , comme il avoit coûtume de faire , il lui dit

fierement, & à haute voix : *Leve-toi, leve-toi, & rens les biens de ce païsan que tu as pris.* A ces paroles l'homme de Dieu leva aussi tost les yeux de dessus son livre, & les porta vers Galla, & vers le villageois qui estoit toujours lié. Dès qu'il les eut un peu arrestez sur ce pauvre homme, les liens qui lui serroient les bras se détacherent si promptement par une puissance invisible & admirable, que nulle force, & nulle adresse humaine n'eussent pû les délier avec tant de facilité, & de vitesse. Ainsi ce païsan, qui estoit venu lié comme un captif, se trouva aussi-tost en liberté. Ce merveilleux effet de la puissance du Saint, frappa d'estonnement & de crainte, le fier & cruel Galla. Il en tomba à terre tout tremblant, il baissa sa teste orgueilleuse devant les pieds de Benoist, & se recommanda à ses prieres. Le Saint ne se leva point pour cela, ny ne quitta point sa lecture; mais il appella quelques Religieux, & leur ordonna de conduire Galla dans le monastere, afin qu'il y reçut le soulagement que l'on avoit coûtume de donner aux hostes. Ensuite il fut ramené au Saint, qui l'avertit d'estre plus raisonnable, & de fuir la cruauté. Galla s'en retourna abattu & humilié, & n'osa plus rien demander à ce villageois, que l'homme de Dieu avoit ainsi dégagé de ses liens sans y porter la main, & simplement par un de ses regards. Vous voiez donc, mon cher Pierre, la preuve de ce que je vous ai dit, que ceux qui sont bien unis à Dieu, & qui le servent fidellement, font quelquefois des miracles par une puissance, & une autorité qu'il leur communique. Car ce Saint, qui se tenant assis, reprima la fierté & l'insolence de ce Goth si furieux, & si terrible, & qui par ses seuls regards défit des nœuds, & détacha des cordes, dont ce barbare avoit lié les bras d'une personne innocente, montra bien par la facile, & la prompte execution d'une chose si merveilleuse, qu'il l'a fit par une vertu, & un pouvoir qu'il avoit reçu du ciel. On verra maintenant par l'évenement que je vais raconter, combien grand fut un miracle, que le Saint obtint de Dieu par le mérite de ses prieres.

*Vt benedictionem acciperet, ou qu'il y prit le repas, c'est ainsi que l'a traduit le Pape Zacharie dans la version grecque des dialogues de S. Gregoire.*



## C H A P I T R E   X X X I I .

*D'un mort resuscité.*

U N jour le Saint estant allé travailler aux champs avec les Religieux, un païsan à qui la mort avoit ravi son fils, vint au monastere tenant entre les bras le corps de son enfant, & marquant une extreme douleur de cette perte, il demanda le Pere Benoist, & comme on lui eut dit qu'il estoit aux champs avec les Freres, il jetta aussi-tost le corps de son fils devant la porte du monastere, & tout agité & troublé d'affliction, il courut avec grande vitesse, pour trouver le venerable Pere. A cette mesme heure l'homme de Dieu revenoit du travail avec les Religieux. Dés que le villageois l'eut apperçu, il se mit à crier: *Rendez-moi mon fils, rendez-moi mon fils.* A cette parole Benoist s'arresta, & lui dit: *Vous ai-je osté vostre fils? Il est mort,* repartit le païsan; *Venez, & rendez-lui la vie.* Le serviteur de Dieu entendant cette demande, en eut beaucoup de chagrin, & dit: *Retirez-vous, mes freres, retirez-vous, ce n'est pas à nous à faire de ces miracles, mais aux saints Apostres, pourquoi voulez-vous nous charger de fardeaux que nous ne pouvons pas porter.* Mais cet homme prellé par la violence de sa douleur, demeura ferme dans sa pretention, & jura qu'il ne le quitteroit point, s'il ne resuscitoit son fils. Le Saint lui dit: *Où est vostre fils? Son corps est près de la porte du monastere,* répondit le païsan. L'homme de Dieu y ettant arrive avec ses Religieux se mit à genoux, se pancha sur le corps de l'enfant, & s'estant relevé, estendit les bras vers le ciel, & dit: *Seigneur ne regardez pas mes pechez, mais la foi de cet homme, qui supplie que l'on fasse revivre son fils, & remettez dans ce petit corps l'ame que vous en avez tirée.* A peine avoit-il achevé la priere, que l'ame rentrant dans le corps de l'enfant, son corps en tressaillit: ce qui fut remarqué par tous ceux qui estoient presens; car ils virent clairement que cet enfant avoit esté agité d'une façon extraordinaire, & merveilleuse. Alors le Saint prit sa main, & le presentant à son pere, le lui rendit plein de vie, & de santé. Il est évident, mon cher Pierre, que dans  
cette

cette occasion il n'eut pas le pouvoir de faire lui-mesme le miracle, puis que s'estant prosterné, il pria Dieu de lui accorder cette grace ( pour la consolation de ce pauvre homme. )

*Pierre.*

Vostre observation sur le sujet des miracles, doit passer pour constante, puis que les exemples que vous venez de rapporter en sont une preuve claire & solide; mais je vous prie de m'apprendre si les Saints peuvent faire tout ce qu'ils veulent, & s'ils obtiennent de Dieu tout ce qu'ils demandent.

## C H A P I T R E   X X X I I I .

*D'un miracle de sainte Scholaſtique ſœur de saint Benoist.*

*Gregoire.*

**Y** Aura-t. il jamais au monde un homme plus éminent en vertu, & d'un merite plus relevé que l'Apostre saint Paul, & toutefois, mon cher Pierre, aiant prié trois fois le Seigneur de le délivrer de l'aiguillon qu'il ressentoit dans sa chair, il ne put obtenir ce qu'il souhaitoit. Et c'est pourquoi il faut que je vous raconte ce qui arriva un jour au venerable Pere Benoist, afin de vous faire voir que dans cette rencontre, il voulut faire une chose qu'il ne pût accomplir. Il avoit une sœur nommée Scholaſtique, qui s'estoit consacrée au service de Dieu dès son enfance, & qui chaque année avoit coûtume de le venir voir une fois au Montcaſſin. L'homme de Dieu l'alloit recevoir dans une terre de la dépendance du monastere, & qui n'en estoit pas fort éloignée, mais vers le bas de la montagne. La sainte fille estant donc venue un jour selon sa coûtume, son venerable frere l'alla trouver, accompagné de ses disciples. Ils passerent tout le jour à chanter les loüanges de Dieu, & à conférer de la vie spirituelle, & sur le soir ils mangerent ensemble. Lorsqu'ils estoient encore à table, & que le temps s'y passoit fort vite, & fort doucement pour eux, par la satisfaction qu'ils avoient à conférer des choses divines, Scholaſtique, qui vit qu'il faudroit bien-toſt se separer, prit la liberté

Manere extra  
Cellam nullatenus  
possum.

de dire au Saint : *Je vous prie, mon frere, de ne point me quitter cette nuit, & que nous continuions nostre entretien jusqu'au matin, afin de parler du bonheur, & de la joie de la vie éternelle.*

Le Saint lui répondit : *Que dites vous, ma sœur, je ne puis demeurer hors du monastere.* Le temps estoit alors si beau, & si serain, qu'il ne paroïssoit aucun nuage dans l'air; mais la Religieuse entendant le refus de son frere, entrelassa ses doigts les uns dans les autres, mit ainsi ses mains sur la table, & sa teste sur ses mains, & en cette posture adressa une fervente priere à Dieu. Ensuite elle leva la teste, & aussi-tost l'on vit des éclairs, on entendit un horrible tonnerre, & il tomba une si grosse pluie, qu'il fut impossible au venerable Benoist, & à ses Religieux de tortir du lieu où ils estoient; car la Religieuse baissant ainsi sa teste sur ses mains, avoit versé sur la table un ruisseau de larmes, qui avoit chargé l'air de nuages, & attiré la pluie: & cette pluie n'avoit point tardé à venir après sa priere; mais sa priere, & ces torrens d'eau s'estoient si bien rencontrés ensemble, qu'au mesme instant qu'elle leva la teste de dessus la table, le tonnerre commença à se faire entendre, & la pluie à tomber. Alors l'homme de Dieu jugeant bien qu'il ne pouvoit retourner au monastere parmi ces éclairs accompagnez de tonnerre, & au travers de ces fleuves d'eau qui descendoient du ciel, en fut affligé, & s'en plaignit à sa sœur, lui disant : *Que le Dieu Tout puissant vous le pardonne, ma sœur, qu'avez-vous fait?* A quoi elle répondit : *Je vous ai prié, & vous ne m'avez pas voulu écouter: j'ai eu recours à mon Seigneur, & il m'a exaucée, sortez maintenant si vous le pouvez, & laissez-moi ici, pour vous retirer dans vostre monastere.* Le Saint ne pouvant point s'éloigner de la maison, où il estoit à couvert de ce furieux orage, fut réduit à se tenir contre son gré dans un lieu, où il avoit refusé de demeurer volontairement. Ainsi ces deux saintes personnes veillerent durant toute la nuit, & satisfirent leur ardeur pour les choses divines, par le plaisir qu'elles prirent à se marquer reciproquement le sentiment & le goust qu'elles en avoient. J'ai dit que dans cette occasion le venerable Pere voulut une chose qu'il ne put pas obtenir. Car si l'on considere son dessein, il est sans doute qu'il souhaitta que le beau temps qu'il avoit eu en venant, continuat, & fut favorable à son retour; mais contre son desir, il se trouva arresté par une tempeste miraculeuse, que Dieu excita à la

priere d'une fille. Et il ne faut pas s'estonner qu'une fille, qui Touhaittoit de joutir plus long-temps de la presence, & de la conversation de son frere, eut un si grand pouvoir, puisque selon la parole de saint Jean, *Dieu est amour*, & qu'ainsi ce fut par son juste jugement, que dans cette contestation de pieté, la victoire demeura à cette fille, parce qu'elle agissoit avec plus d'amour.

*Pierre.*

Je gouste fort ce que vous dites.

## CHAPITRE XXXIV.

*De la mort de sa sœur, dont il vit monter l'ame au Ciel.*

**L**E lendemain la venerable Mere estant retournée \* à son monastere, l'homme de Dieu revint aussi dans son cloistre. Trois jours après estant dans sa cellule, il leva les yeux en haut, & vit monter au ciel l'ame de sa sœur, qui venoit de sortir de son corps, & paroissoit sous la forme d'une colombe. Cette vision, qui lui découvrit la gloire de cette sainte fille, lui fut un grand sujet de joie, il en rendit graces à Dieu, en recitant des hymnes, & des cantiques, & il apprit cette heureuse mort à ses disciples. Il les envoya aussi-tost au lieu, où elle demouroit, pour en apporter son corps à son monastere, & pour l'enterrer dans le tombeau qu'il avoit préparé pour lui. Il arriva ainsi que ceux, dont les cœurs avoient esté parfaitement unis en Dieu, ne furent point separez par la mort, & que leurs corps eurent une mesme sepulture.

\*Cumque die altero eadem venerabilis fœmina ad cellam propriam recessisset.

Ou simplement dans son monastere, in Cella consistens.



## C H A P I T R E    X X X V .

*D'une revelation , où le Saint vit le monde ramassé sous un seul rayon du soleil , & connut la gloire de saint Germain Evêque de Capouë.*

**C**E que nous allons dire ici arriva en un autre temps. Servand Diacre , & Abbé du monastere basti dans la Campanie par Libere Patrice Romain , avoit coûtume de visiter le venerable Benoist. Et ce qui le portoit à se rendre souvent auprès du Saint , estoit qu'estant lui. mesme fort intelligent dans les choses de la grace, il cherchoit à s'entretenir avec lui, afin que se communiquant l'un à l'autre les sentimens qu'ils avoient du bonheur de la vie éternelle , ils goûtassent du moins par leurs soupirs cette agreable nourriture de la patrie celeste , dont ils ne pouvoient encore se rassasier par une pleine & parfaite jouissance. Un jour après avoir conféré ensemble , il fallut s'aller reposer. Benoist monra au plus haut étage d'une tour , d'où l'on descendoit par un escalier dans une chambre où se retira le Diacre Servand. Devant la tour il y avoit un grand bastiment , où reposoient les disciples de ces deux Abbez. Les Religieux estant encore couchez , Benoist homme de Dieu veilloit , & prevenant l'Office des Matines , il se tenoit debout près d'une fenestre , & adresloit à Dieu ses prieres. Pendant qu'il estoit ainsi en oraison au milieu d'une nuit obscure , il apperçut une lumiere celeste , qui se répandit en un moment dans l'air , & qui en dissipa tellement les tenebres , qu'elle forma un jour plus clair & plus beau que le jour mesme. Cette vision fut suivie d'une chose merveilleuse : car ainsi qu'il dit depuis , tout le monde parut devant ses yeux , comme ramassé sous un seul rayon du soleil. Et le venerable Pere regardant fixement cette grande clarté , vit l'ame de Germain Evêque de Capouë , que les Anges portoient au ciel au milieu d'un globe de feu. Il souhaitta que quelqu'un fut avec lui témoin d'un si grand miracle , & pour cet effet il appella deux ou trois fois à haute voix le Diacre Servand. Le Diacre effraïé du cri de ce grand homme , monta viste , & regarda vers le ciel ,

*Saint Gregoire parle encore de ce miracle dans le 7. chapitre du 4. livre de ses dialogues.*

mais il ne vit qu'un petit reste de cette admirable clarté, & comme il en estoit tout surpris, & hors de lui-mesme, le serviteur de Dieu lui raconta de suite ce qui s'estoit passé. Deplus il manda aussi-tost au vertueux Theoprobe, qui estoit alors dans le bourg de Cassin, qu'il eut à envoyer quelqu'un à Capouë dans cette nuit mesme, pour sçavoir des nouvelles de Germain Evesque, & lui rapporter ce qu'il auroit appris. On executa cet ordre, & celui qui alla à Capouë, trouva que le Reverendissime Evesque Germain estoit mort, & après une plus exacte recherche, il connut que ce saint Prelat avoit rendu l'esprit au mesme instant que l'homme de Dieu l'avoit veu monter au ciel.

*Pierre.*

Voila sans doute une chose admirable, & qu'on ne peut entendre sans un grand estonnement : mais quand je fais reflexion sur ce que vous avez dit, que le monde parut devant ses yeux comme racourci, & réduit sous un seul rayon de soleil, j'avouë que n'ayant rien éprouvé de semblable, j'ai peine à concevoir comment il se peut faire qu'un homme puisse en un instant porter ainsi sa veüë sur tout le monde.

*Gregoire.*

Tenez pour certain ce que je dis : toutes les creatures sont petites aux yeux d'une ame qui voit le Createur ; car pour peu qu'elle voie de la lumiere du Createur, tous les estres créés lui paroissent dans une petitesse, & dans un racourcissement extreme : parce que la lumiere de cette vision interieure ouvre, & augmente la capacité, & l'intelligence de l'esprit, & qu'ensuite l'esprit s'estendant pour contempler la grandeur de Dieu, s'éleve audeffus du monde. Dans cette contemplation l'ame est aussi élevée audeffus d'elle-mesme, parce qu'estant ravie, & emportée par l'attrait de la lumiere divine, elle se trouve audeffus d'elle-mesme avec un surcroist de penetration, & de discernement, qui la rend capable de se surpasser soi-mesme dans la connoissance de la verité, & que regardant en cet estat les choses qui lui sont inferieures, elle découvre combien elles sont petites ; ce qu'elle ne pouvoit faire lorsqu'elle n'en jugeoit que dans la bassesse de son intelligence naturelle. Ainsi il est sans doute que cet homme de Dieu qui apperçut le globe de feu, &

Animæ videnti  
Creatorem, angu-  
sta est omnis crea-  
tura.

C. XXXVI.

les Anges qui retournoient au ciel, ne put voir ces choses que dans la lumiere de Dieu. Faut-il donc s'eltonner qu'un homme, qui par l'élevation où le mettoit cette lumiere de l'esprit, estoit hors du monde, ait pû voir le monde ramassé devant ses yeux. Or quand nous disons que le monde paroissoit à ses yeux dans cette petiteffe, nous ne voulons pas dire que le ciel & la terre eussent perdu de leur estenduë, & fussent racourcis, mais que l'esprit du Saint qui eut cette vision, s'estendit, & qu'estant ravi en Dieu, il pût voir sans peine tout ce qui est audessous de Dieu. Ainsi au mesme temps que la lumiere sensible, & exterieure, qui estoit répanduë dans l'air, parut aux yeux de son corps, son ame fut éclairée d'une lumiere interieure, qui élevant son esprit aux choses superieures, lui fit voir combien les choses inferieures sont petites [ en comparaison du premier Estre. ]

*Pierre.*

Je croi qu'il m'a esté avantageux de ne pas entendre d'abord ce que vous disiez, puisque la difficulté que j'ai eue à le concevoir; vous a porté à m'en donner un si ample éclaircissement, mais puisque vous avez si bien expliqué ces choses, je vous prie de reprendre la suite de vostre narration.

## C H A P I T R E X X X V I .

*De la Règle qu'il composa pour les Religieux.*

**J**E m'arresterois volontiers, mon cher Pierre, à vous dire encore plusieurs choses de la vie de ce venerable Pere, mais j'en omets exprés quelques-unes, parce que je me sens pressé de vous raconter les actions d'autres personnes illustres. Je ne veux pas cependant que vous ignoriez, que parmi tant de miracles qui l'ont rendu celebre, il a aussi beaucoup éclaté par son talent à enseigner la doctrine du salut: car il a écrit une Regle pour les Religieux, & cette Regle est excellente en sagesse, & en discretion, & fort claire à l'égard du discours & du stile. Desorte que si quelqu'un veut avoir une exacte connoissance de ses mœurs, & de sa vie, il n'a qu'à consulter sa

*Scripsit monachorum Regulam discretionem principiam, sermone luculentam.*

Regle, & il y trouvera toutes les maximes, & toute la conduite de cet habile Maistre, parce qu'estant un homme saint, il n'a pu enseigner que ce qu'il avoit pratiqué lui-mesme.

## CHAPITRE XXXVII.

*De la revelation qu'il eut de sa mort, & comment il en avertit ses disciples.*

**L**A mesme année qu'il devoit sortir de cette vie, il apprit par avance le jour de sa tres-sainte mort à quelques-uns de ses disciples, qui demeuroient avec lui, & à quelques autres qui habitoient dans des lieux assez éloignez, ordonnant à ceux qui estoient auprès de lui, de ne rien découvrir de ce qu'il leur disoit, & marquant à ceux qui estoient absens, à quel signe ils reconnoistroient, que son ame auroit esté separée de son corps. Six jours avant sa mort, il fit ouvrir son tombeau, & il fut aussi-tost saisi d'une grosse fièvre, qui commença de le tourmenter par de violentes ardeurs. Les cinq jours suivans son mal s'augmenta de plus en plus, & le sixième il se fit porter à l'oratoire par ses disciples, & se prepara à la mort en recevant le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST: puis appuyant son corps foible, & languissant sur les bras de ses disciples, il se tint debout, il éleva les mains au ciel, & pendant qu'il faisoit oraison en cette posture, il rendit l'esprit. Ce mesme jour la gloire fut revelée à deux Religieux, dont l'un demouroit dans le monastere, & l'autre dans un lieu qui en est assez éloigné, & ils la connurent tous deux par une semblable vision: car ils virent du costé de l'Orient un chemin orné de tapisseries, & éclairé d'une infinité de flambeaux, qui alloit directement depuis sa cellule jusqu'au ciel. Il parut au mesme temps un homme venerable, & tout brillant de lumiere, qui leur demanda pour qui ce chemin avoit esté préparé, & comme ils lui avoüerent qu'ils n'en sçavoient rien, il leur dit: *C'est là le chemin par où Benoist le bien aimé de Dieu est monté au ciel.* Ce fut ainsi que les disciples du Saint, qui estoient absens, sçurent sa mort au mesme temps, que ceux qui estoient avec lui, comme il leur avoit predict. Il fut enterré dans la

C. XXXVIII. Chapelle de saint Jean Baptiste, qu'il avoit bastie après avoir détruit l'autel d'Apollon. Le Saint éclate encore aujourd'hui par des miracles dans la grotte, qui fut sa premiere retraite, lorsque la foi des personnes de pieté demande ces graces extraordinaires.

---

## CHAPITRE XXXVIII.

*D'une femme insensée qui fut guerie dans la grotte de saint Benoist.*

**I**L n'y a pas long-temps qu'il y arriva le miracle que je vais raconter. Une femme insensée, & qui avoit entierement perdu l'esprit, couroit jour & nuit par les montagnes, & par les vallées, par les bois, & par les campagnes, & ne s'arrestoit que dans les lieux, où une extreme lassitude l'obligeoit de se reposer. Un jour errant çà & là, elle vint à la grotte de saint Benoist, & y estant entrée sans sçavoir ce qu'elle faisoit, elle y passa la nuit. Le lendemain au matin elle se trouva en aussi bon sens, que si elle n'eut jamais esté folle, & pendant le reste de sa vie elle a esté saine d'esprit, & a conservé ce libre usage de la raison, qui lui avoit esté rendu.

*Pierre.*

Que dirons nous de ce que l'on voit d'ordinaire que les saints Martyrs, dont l'on va implorer le secours dans leurs Chapelles, ne nous obtiennent pas si souvent des graces dans celles où l'on garde & revere leurs corps, que dans d'autres où l'on en a seulement quelques reliques, & qu'enfin ils font de plus grands miracles dans les lieux, où leurs corps ne reposent pas.

*Gregoire.*

Il est sans doute, mon cher Pierre, que les Saints Martyrs peuvent bien faire des miracles dans les lieux, où ils sont enterrez, & qu'ils y font effectivement éclater leur merite par une infinité de ces sortes de merveilles, en faveur de ceux qui y viennent les invoquer avec un cœur pur & bien disposé. Mais  
parce

parce que les esprits foibles pourroient douter, si ces Saints se trouvent aussi presens, & en estat de les exaucer dans les lieux où leurs corps ne reposent pas, il est necessaire qu'ils fassent sentir leur pouvoir par de plus grands prodiges dans ces lieux, où une personne moins éclairée peut douter de leur presence. Mais ceux qui sont attachez à Dieu par une foi vive, & par une ferme confiance, en ont d'autant plus de merite auprès de lui, que sçachant bien que les corps des Saints ne se trouvent pas dans les lieux où ils vont les invoquer, ne laissent pas d'esperer qu'ils en pourront estre exaucez. C'est par cette mesme raison que nostre divin Sauveur, qui est la verité mesme, dit à ses disciples pour augmenter leur foi: *Si je ne m'en vais point, le Consolateur ne viendra point à vous.* Car comme il est certain que le S. Esprit qui est ce Consolateur, procedé toujours du Pere & du Fils, pourquoi le Fils dit-il qu'il s'en ira, afin que le saint Esprit vienne, puisque ce divin Esprit ne s'éloigne jamais du Fils. Mais parce que les disciples voiant Nostre Seigneur revêtu de la chair qu'il avoit prise, desiroient avec ardeur de le voir toujours des yeux du corps, il leur dit fort justement: *Si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra point:* comme s'il leur disoit ouvertement, si je ne soustrais mon corps à vos yeux, je ne vous monstrei point ce que c'est que l'amour de l'esprit, & si vous ne cessez de me voir des yeux du corps, vous n'apprendrez jamais à m'aimer d'un amour spirituel.

*Ioan. 16. 7.*

Cum enim constet, quia Paraclitus Spiritus ex Patre semper procedat, & Filio.

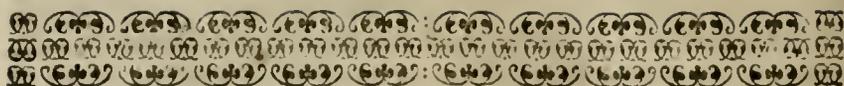
*Pierre.*

Ce que vous dites me plaist extremement.

*Gregoire.*

Il faut un peu interrompre nostre entretien, afin que le silence nous redonne les forces, dont nous aurons besoin, si nous entreprenons de vous parler encore des miracles de quelques autres Saints.

**F I N.**



# T A B L E

## D E S C H A P I T R E S

### D E L A V I E

### D E S A I N T B E N O I S T .

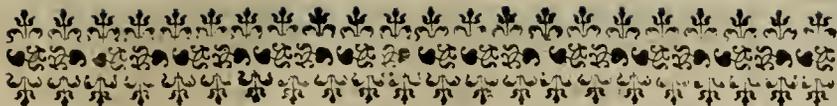
<b>P</b> R E F A C E .	j
C H A P I T R E P R E M I E R : <i>Du premier miracle de saint Benoist, &amp; de sa retraite à Sublaque.</i>	ij
C H A P . I I . <i>De la victoire remportée par saint Benoist sur une tentation de la chair.</i>	v
C H A P . I I I . <i>D'un verre qui fut cassé par saint Benoist en faisant dessus le signe de la croix.</i>	vij
C H A P . I V . <i>De la maniere dont saint Benoist corrigea un Moine vagabond.</i>	xij
C H A P . V . <i>D'une source d'eau produite sur une montagne par la priere du Saint.</i>	xiv
C H A P . V I . <i>Du fer d'une faucille qui vint se rejoindre miraculeusement au manche.</i>	xv
C H A P . V I I . <i>De la prompte obeissance de saint Maur, qui marcha sur l'eau.</i>	là-mesme
C H A P . V I I I . <i>D'un pain infecté de poison, qu'un corbeau alla jetter en un lieu éloigné, par l'ordre de saint Benoist.</i>	xvij
C H A P . I X . <i>D'une grosse pierre qui fut transportée aisement par le secours des prieres du Saint.</i>	xxj
C H A P . X . <i>De l'embrasement imaginaire de la cuisine.</i>	là-mesme
C H A P . X I . <i>D'un miracle fait par le Saint, pour rendre la vie à un jeune Religieux, qui avoit esté écrasé par la chute d'une muraille.</i>	xxij
C H A P . X I I . <i>Des Religieux qui se donnerent la liberté de manger hors le monastere.</i>	xxiij

TABLE DES CHAPITRES. lix

- CHAP. XIII. *D'un Religieux nommé Valentinien , qui avoit un frere que saint Benoist reprit d'avoir mangé en chemin.* xxiv
- CHAP. XIV. *De la ruze du Roy Totila , qui fut découverte & reconnuë par saint Benoist.* xxv
- CHAP. XV. *Des choses predites par saint Benoist au Roy Totila , & à l'Evêque de Canuse.* xxvij
- CHAP. XVI. *D'un Ecclesiastique , qui aiant esté delivré du demon , en fut possédé de nouveau.* xxviij
- CHAP. XVII. *De la ruine du monastere du Montcassin predite par le serviteur de Dieu.* xxxj
- CHAP. XVIII. *Comment saint Benoist connut par revelation l'infidelité d'un garçon qui avoit soustrait , & caché une bouteille de vin.* xxxij
- CHAP. XIX. *De la connoissance qu'eut le Saint de la faute d'un de ses disciples , qui avoit caché des mouchoirs , dont on lui avoit fait present.* xxxiiij
- CHAP. XX. *D'une pensée d'orgueil formée dans l'esprit d'un Moine , qui fut découverte par l'homme de Dieu.* là-mesme
- CHAP. XXI. *De deux cens boisseaux de farine , qui furent trouvez devant le monastere de l'homme de Dieu.* xxxiv
- CHAP. XXII. *D'une vision , où le Saint marqua comment l'on devoit disposer les bastimens d'un monastere.* xxxvj
- CHAP. XXIII. *De deux Religieuses à qui le Saint donna l'absolution après leur mort.* xxxviij
- CHAP. XXIV. *D'un jeune Religieux , dont la terre rejettoit le corps après qu'il avoit esté mis dans le tombeau.* xl
- CHAP. XXV. *D'un Religieux , qui sôrtant du monastere trouva en chemin un dragon.* xlj
- CHAP. XXVI. *D'un enfant gueri de la lepre.* là-mesme
- CHAP. XXVII. *De douze pieces d'argent trouvées par miracle , pour assister une personne qui en avoit besoin.* xliij
- CHAP. XXVIII. *D'une bouteille de verre qui fut jettée sur des pierres , sans estre cassée.* xliij
- CHAP. XXIX. *D'un tonneau qui fut rempli d'huile par miracle.* xlv
- CHAP. XXX. *D'un Religieux que le Saint délivra du demon.* là-mesme
- CHAP. XXXI. *D'un villageois qui aiant esté lié avec des cordes , fut delivré par le seul regard de l'homme de Dieu.* xlvi
- CHAP. XXXII. *D'un mort resuscité.* xlvij

lx TABLE DES CHAPITRES.

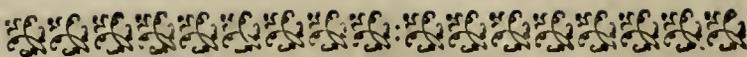
- CHAP. XXXIII. *D'un miracle de sainte Scholaſtique ſœur de  
ſaint Benoift.* xlix
- CHAP. XXXIV. *De la mort de ſa ſœur , dont il vit monter  
l'ame au Ciel.* lj
- CHAP. XXXV. *D'une revelation , où le Saint vit le monde  
ramafſé ſous un ſeul rayon du ſoleil , & connut la gloire de  
ſaint Germain Evesque de Capouë.* lij
- CHAP. XXXVI. *De la Regle qu'il compoſa pour les Religieux.*  
liv
- CHAP. XXXVII. *De la revelation qu'il eut de ſa mort , &  
comment il en avertit ſes diſciples.* lv
- CHAP. XXXVIII. *D'une femme inſenſée qui fut guerie dans  
la grotte de ſaint Benoift.* lvj



## AVERTISSEMENT.



O U V R A G E que l'on donne ici au public, pouvoit estre dressé en deux manieres, ou en forme d'*Histoire*, ou en forme de *Chronologie*, & d'Annales. On a preferé la premiere, parce que l'on a jugé que les choses que l'on se proposoit de traiter, y seroient mieux liées, & plus en estat de se prester du jotr les unes aux autres; & qu'au contraire si l'on ne s'attachoit qu'à l'ordre des temps, le tissu de l'ouvrage seroit si imparfait, si bigarré, & si confus, qu'il embarasseroit la plupart des lecteurs, au lieu de contribuer à les instruire. Ce qui auroit produit ce défaut, c'est qu'il auroit fallu mêler les événemens de divers païs, & souvent couper, & dire à plusieurs reprises, ce qui demande d'estre raconté de suite & sans interruption. Mais parce que la *Chronologie* a aussi ses utilitez, & ses avantages, pour n'en pas priver le lecteur, on a fait cette table, où l'on a placé exactement, ou à peu près selon l'ordre des temps, plusieurs faits rapportez dans cette *Histoire*, avec quelques petites observations omises dans le corps de l'ouvrage. On y a aussi marqué separement les Papes, les Empereurs, & les Roys, parce que l'on en fait souvent mention, soit pour la distinction des temps, ou en parlant de la fondation des monasteres, & de semblables choses. Deplus afin que ce costé de la table ne fut pas seulement composé de noms, & de nombres d'années, on y a encore ajouté les principaux Conciles, & quelques points de l'*Histoire generale* dans l'esperance que cela pourroit estre commode, & de quelques secours à ceux qui lisant les Actes des saints Religieux, ou d'autres memoires de l'antiquité monastique, sont obligez de faire attention sur l'estat, où se trouvoit alors l'Eglise, ou le gouvernement civil, pour mieux entendre la matiere qu'ils estudient. Au reste si on commence la table par le premier siecle, ce n'est que pour s'ajuster au sentiment de Cassien, & des autres Anciens qui ont crû que l'Ordre monastique avoit esté établi par les Apostres, & particulièrement par saint Marc l'Evangeliste. Car on avoué que cette opinion souffre bien de la difficulté, & qu'elle n'est pas mesme soutenable, si l'on pretend qu'il y ait eu alors de veritables monasteres, & quand on a traité ce sujet dans le premier chapitre de cette *Histoire*, l'on n'a pas pû rejeter le témoignage des Actes de saint Paçome, qui nous apprennent que ce Saint a esté le premier Instituteur des Communitez Religieuses.



# T A B L E C H R O N O L O G I Q U E .

*EVENEMENTS QUI REGARDENT  
l'Histoire generale, & principalement celle de l'Eglise.*

1.

Augu-  
ste.

**J**ESUS-CHRIST naist en Bethleem l'an quarante de l'Empire d'Auguste, selon la plus exacte chronologie, ou trois ou quatre ans après, selon la supputation commune, & dont l'on use aujourd'hui. La sainte Vierge, & saint Joseph se retirent en Egypte avec l'enfant Jesus. Ils y demeurent un an ou deux, & reviennent à Nazareth après la mort d'Herode Roy de Judée, qui eut pour successeurs Archelaüs Roy ou Tetrarque de Judée: Herode Antipas Tetrarque de Galilée, & Philippe Tetrarque de l'Iturée, & de Traconite.

11.

Archelaüs est privé de son Estar par l'Empereur Auguste, qui reduit en province la Judée, & y met un Gouverneur.

12.

JESUS est trouvé au Temple assis au milieu des Docteurs, il retourne à Nazareth, & y mene une vie cachée, soumis, & obéissant à la sainte Vierge, & à saint Joseph.

14.

Tibere.

L'Empereur Auguste meurt à Nole, âgé de 76. ans, & eut pour successeur Tibere.

26.

Pilate est fait Gouverneur de Judée.

29.

Saint Jean Baptiste presche la penitence, & baptise.

30.

JESUS est baptisé, il se retire dans le desert, & y jeüne quarante jours, il commence à prescher, & choisit les Apostres.

31.

Saint Jean est decapité par l'ordre d'Herode Antipas.

33.

S. Pier-  
re.

JESUS-CHRIST institue la sainte Eucharistie, meurt en croix, resuscite, monte au ciel. Saint Estienne souffre le martyre.

34.

Conversion & predication de saint Paul.

37.

Caligu-  
la.

Saint Pierre establi son Siege Episcopal à Antioche.

38.

Saint Matthien écrit le premier l'Evangile en Hebreu.

40.

Philon le Juif va à Rome, pour défendre la cause de ceux de sa Nation contre Appion.

41.

Claude.

Herode Agrippa aiant esté fait Roy de Judée par l'Empereur Claude, persecute l'Eglise, faisant mourir par l'épée saint Jacques le Majeur, & mettre en prison saint Pierre, qui fut délivré par un Ange.

43.

Saint Pierre va à Rome, & y establit son Siege. Il écrit sa premiere Epistre. Saint Marc son disciple fonde l'Eglise d'Alexandrie, & écrit son Evangile.

49.

L'Empereur chasse de Rome les Juifs.

50.

Saint Pierre sort de Rome, & retourne en Judée.

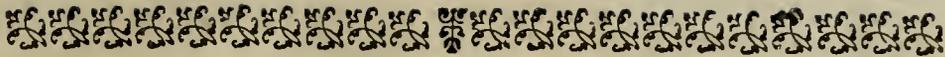
50.

Concile tenu à Jerusalem par saint Pierre, & les autres Apostres, où il fut décidé que la circoncision n'estoit plus necessaire.

52.

Saint Paul presche à Athenes, convertit saint Denis l'Arcopagite, écrit sa premiere Epistre aux Thessaloniens.

Saint Philippe est attaché à une croix, & lapidé à Hieraple en Phrygie, selon la Chronique d'Eusebe.



# T A L B E

## C H R O N O L O G I G U E .

E V E N E M E N S O U O B S E R V A T I O N S  
qui regardent l'Ordre monastique.

**L**'E T A T religieux a son fondement dans l'Evangile, & c'est pourquoy saint Chrysostome l'appelle une Philosophie instituée par J E S U S - C H R I S T , comme il se voit dans sa dix-septième Homelie au peuple d'Antioche.

Les Religieux peuvent en quelque sorte regarder la sainte Vierge comme leur Institutrice, puisque selon les saints Peres, c'est elle qui a la premiere fait vœu de virginité; *Signum sacrae virginis exulit*, dit saint Ambroise dans son institution des Vierges, & ils peuvent aussi la considerer comme leur modelle, puisqu'elle a parfaitement accompli ce qu'elle avoit promis à Dieu: *Virgo mater quod vovit, implevit*, dit saint Augustin, ou un autre ancien Auteur au chapitre dernier de *Cataclysmo*. Ce mesme Pere dans son traité de la virginité, chapitre quatrième, & saint Bernard dans sa troisième Homelie sur le *Missus est*, disent des choses, qui éclaircissent encore ce sentiment.

Saint Jean Baptiste est comme le chef, & le modelle des Solitaires, selon saint Chrysostome dans sa premiere Homelie sur saint Marc, & dans une autre Homelie sur ces mots de l'Evangile; *Fuit homo missus à Deo*, & selon saint Jérôme dans sa vingt-deuxième lettre à la vierge Eustoche & dans l'onzième chapitre du second livre contre Jovinien.

Les personnes religieuses ont encore un exemple dans la sainte Prophetesse Anne, laquelle estant veuve, estoit presque toujours dans le Temple, & servoit Dieu jour & nuit dans le jeûne, & dans la priere, & c'est pourquoy saint Cyrille de Jerusalem l'appelle *Ascetria*, ou Religieuse dans son dixième discours ou catechisme.

Les Saints Peres conviennent aussi que la vie monastique est une imitation de celle des premiers Chrestiens de Jerusalem, & enfin les Conciles en marquent l'antiquité & l'excellence, lorsqu'ils assurent que cet estat a esté institué par l'inspiration divine, fondé par les Apostres mesmes, & cultivé, & accru par de tres-celebres, & de tres-saints Peres. Ci-devant page 3.

43. Cassien & plusieurs autres ont cru que les Therapeutes, ou pieux Solitaires d'Egypte, dont parle Philon le Juif, estoient des disciples de saint Marc, & qu'ainsi ce Saint établit en ce pais-là l'Ordre monastique, sur quoi on forme bien des difficultez. Voyez ci-devant page 3.

D'autres estiment que ces Solitaires estoient une espece de Philosophes Juifs, que quelques-uns confondent avec les Essenes, dont Iosephe a dépeint la maniere de vie. Il est remarquable que cet Historien écrivant ses propres actions, témoigne qu'à l'âge de seize ans, il se mit sous la discipline de Banus Solitaire Juif de Religion, qui menoit une vie tres-austere, pour se conserver dans la chresteté & qu'il demeura avec lui environ trois ans.

Ans de J. C.	Papss.	Empe- reurs.	iv
54. 56.		Neron.	Saint Luc écrit en grec son Evangile. Saint Paul écrit ses Epistres aux Galates, & aux Corinthiens. Saint Paul écrit son Epistre aux Romains.
57. 60.			Saint Paul aiant appelé à Cesar, Faustus Gouverneur l'envoie à Rome, où il demeure deux ans. Ici finit le livre des Actes des Apostres.
61.			Martyre de saint André dans l'Achaïe.
62.			Saint Marc meurt en Egypte. Saint Jacques le Mineur Evêque de Jerusalem est lapidé, ou precipité du haut du Temple. Il est l'Auteur de l'Epistre Canonique. Quelques-uns le distinguent de saint Jacques Apostre fils d'Alphée, qu'ils disent avoir souffert le martyre à Ostracine en Egypte. Voiez Bollandus au 1. de Mai.
63.			Saint Paul écrit ses Epistres aux Ephesiens, aux Philippiciens, aux Colossiens, à Philemon, & aux Hebreux.
64.			PREMIERE PERSECUTION DE L'EGLISE sous Neron.
			Ce Prince aiant fait brusler une partie de Rome, pour avoir le plaisir de voir une image de l'embrasement de Troye, en rejette la faute sur les Chrétiens, & les persecute.
65.			Saint Paul écrit ses Epistres à Timothée, & à Tite. Un peu avant sa mort il écrit sa seconde Epistre à Timothée.
67.	S. Lin.		Neron fait attacher à une croix saint Pierre, & couper la teste à saint Paul, qui estoient alors à Rome, & qui consacrerent ainsi cette ville par leur sang. Outre tant de témoignages que l'on avoit déjà de leur martyre, il s'en trouve encore un insigne dans le traité de Lactance : <i>De mortibus persecutorum</i> , que M. Baluze a donné depuis peu au public. <i>Miscellan. l. 2. pag. 3.</i> (Nero) <i>Petrum cruci adfixit, &amp; Paulum interfect.</i>
68. 69.		Galba. Othon. Vitel- lius. Vespa- sien.	
70.			Prise & ruine de Jerusalem par Tite fils de l'Empereur. Il y perit plus d'un million de Juifs.
78. 79.	S. Clet.		Tite. Mort de Pline l'Historien, qui s'approcha de trop près du mont Vesuve, d'où il sortoit du feu.
81.		Domiti- en.	Quelques-uns mettent saint Clement après saint Lin, & disent que s'estant demis du Pontificat, il eut pour successeurs saint Clet, saint Anacler, & saint Evariste.
91.	S. Cle- ment.		Il se trouve une lettre de saint Clement aux Corinthiens, que l'on croit estre veritablement de lui, mais les Recognitions, les Homelies, & les Constitutions Apostoliques lui sont faussement attribuées.
93.			SECONDE PERSECUTION SOUS DOMITIEN.
			Saint Jean l'Evangéliste est jetté dans l'huile bouillante. Il en sort sans en avoir reçu de mal, & est relégué dans l'Isle de Pathmos, où il écrit son Apocalypse.
94. 96. 97.		Nerva.	Josèphe acheve son ouvrage des Antiquitez Judaïques, estant âgé de 56. ans. Saint Jean qui avoit alors quatre-vingt-dix ans, écrit son Evangile à Ephe- se, où il avoit eu permission de revenir. Ce fut aussi vers ce temps-là qu'il écrivit ses Epistres.

62.

Outre l'exemple de la retraite , & du jeûne de Nostre Seigneur , les Solitaires qui pratiquent l'abstinence , ont encore pour modelles saint Jean Baptiste , qui ne vivoit que de sauterelles , & de miel sauvage ; saint Jacques Eveſque de Jeruſalem , qui s'abſtenoit de chair & de vin , comme dit ſaint Jerôme ; & ſaint Matthieu qui ne mangeoit point de chair , mais ſeulement des legumes , comme dit Clement Alexandrin.

93.

Adon dans ſon Martyrologe ſur le ſeptième de Mai , dit que ſainte Flavic Domitille avoit recu le voile ſacré des mains de ſaint Clement Pape : elle ſouffrit depuis le martyre.

Ans  
de  
I C.  
98.

Papes.

Empereurs.  
Trajan

vj

T A B L E

Ce que l'on appelle *Canons des Apostres* sont des Regles de la discipline Ecclesiastique establie en Orient dans les premiers siecles. Les Grecs en admettent quatre-vingt-cinq, & les Latins cinquante.  
Tacite compose ses Annales, & ses autres ouvrages.



DEUXIEME SIECLE.

101.  
102.

S. Ana-  
clet.

Pline le jeune faisant la fonction de Proconsul, ou de Preteur dans la Bithinie du temps de Trajan, lui rendit témoignage de l'innocence des Chrestiens, & ce Prince lui récrivit qu'on ne les recherchât point, & que néanmoins on les punit lorsqu'ils seroient accusez, & qu'ils persévereroient dans leur Religion. Voiez Pline livre 10. epistre 98. l'Apologie de Tertulien chapitre 2. & Eusebe livre 3. chapitre 33.

107.

TROISIEME PERSECUTION SOUS TRAJAN.

Martyre de saint Simeon second Eveque de Jerusalem, qui estoit âgé de cent vingt-ans, de saint Onesime disciple de saint Paul, & Eveque d'Ephese, & de saint Ignace Eveque d'Antioche, qui fut mené à Rome, & exposé aux bestes dans l'Amphitheatre. Pendant qu'on le conduisoit à Rome, il écrivit diverses lettres aux Fidelles. Entre celles qu'on lui attribue, il n'y en a que sept qui soient veritablement de lui. Voiez Eusebe liv. 3. chap. 36.  
Plutarque a fleuri du temps de Trajan.

110.  
117.  
119.  
126.

S. Evariste.  
S. Alexandre.

Adrien.

Quadrat disciple des Apostres, & Aristide Philosophe d'Athenes écrivent pour la défense de la Religion Chrestienne. Plusieurs hommes Apostoliques distribuoient leur bien aux pauvres, quittoient le pais de leur naissance, & passioient de Province en Province, preschant la foi, & laissant le livre du saint Evangile aux nouveaux convertis. Eusebe liv. 3. chap. 37.

130.

S. Sixte.

Erreur des *Millenaires* qui disoient qu'après le jour du jugement, les Saints regneroient mille ans sur la terre avec J E S U S - C H R I S T, avant que d'entrer dans le Ciel.

135

Les Gnostiques, les Valentinien, les Marcjonistes, & autres heretiques sement leur faulx doctrine, & excitent du trouble dans l'Eglise.  
L'Empereur *Aelius Hadrianus* rebâtit Jerusalem, & l'appelle *Ælia*. Les Juifs qui s'estoient souvent revolté du temps de Trajan, se revoltent de nouveau sous Adrien. Ce Prince envoie contre eux Jule Severe, qui en tua plus de cinq cens mille: de sorte que la Palestine devint presque deserte.

138.  
140.  
150.

S. Thelesphore.

Antonin.

Saint Justin écrit une Apologie pour la Religion Chrestienne.

152.

S. Hygin.

L'Empereur Antonin défend d'outrager les Chrestiens. à moins qu'ils ne fissent quelque entreprise contre l'Estat, & il loué leur pieté, & leur patience dans les afflictions. Eusebe livre 4. ch. 13.

156.  
161.

S. Pic.

Marc-Aurele,  
& Lucius Verus.

QUATRIEME PERSECUTION SOUS MARC-AURELE.

163.  
165  
167.

S. Anicet.

Saint Justin écrit une seconde Apologie, & souffre le martyre en ce temps-là, ou selon d'autres sept ans après. Eusebe liv. 4. chap. 18.

Martyre de saint Polycarpe Eveque de Smyrne. Voiez la lettre de son

Selon ceux qui tiennent que les ouvrages attribuez à saint Denis l'Areopagite , sont véritablement de lui , l'Ordre monastique fleurissoit dès ce temps-là On peut voir sur ce sujet Baronius sur l'an 109. & ailleurs , & le Pere Alexandre dans ses dissertations sur l'Histoire Ecclesiastique. Tome 2. Dissertation 21. page 784.

140. Selon un catalogue des Papes , que l'on croit avoir esté dressé dans le sixième siecle , saint Thelesphore avoit esté Anachorete. Voiez la continuation de Bollandus au premier Tomé du mois d'Avril , page 22. où l'on peut aussi observer une autre maniere de compter les années de ces premiers Papes , différente de celle que nous suivons ici , non comme la plus seure , mais comme la plus commune , nostre sujet ne nous engageant pas à une plus exacte discussion.

Il se voit par la seconde Apologie de saint Justin , & par celle d'Athenagore , que plusieurs Chrestiens de l'un & l'autre sexe passoient leur vie sans se marier , cet estat leur paroissant plus commode , & plus avantageux pour s'unir à Dieu , c'est la raison qu'en apporte ce dernier Auteur. *Invenias autem multos ex nostris in utroque sexu, qui in cœlibatu consenscant, quod in hoc statu Deo conjunctiores se futuros sperent* ( Ελπίδι τῷ ὑπάλλοι μίσθου τῷ Θεῷ. )

Il est probable que plusieurs de ces personnes continentes menoiert une vie *ascetique* , c'est-à-dire plus retirée , & plus austere que celle des autres Chrestiens , & que sinon dès ce temps-là , du moins dans la suite il se forma des Ascetes de profession ( comme nous avons observé dans l'Essai de l'Histoire monastique d'Orient , page 34. & 42. )

Ans  
de  
I C.

Papes.

Empe-  
reurs.

viii

# T A B L E

Eglise dans Eusebe livre 4. chapitre 15.

173  
174.

S. So-  
ter.

Martyre de sainte Felicité , & de ses sept enfans.

Les soldats Chrestiens obtiennent par leurs prieres une pluie miraculeuse, qui sauve l'armée de Marc-Aurele.

177.

S. Eleu-  
there.

Legation ou Apologie d'Athenagore , pour la défense de la Religion Chrestienne.

Martyre de saint Photin Evêque de Lyon , de saint Alexandre medecin , de sainte Blandine , &c. Voyez la lettre des Eglises de Vienne , & de Lyon , dans Eusebe livre 5. chapitre 1.

180.

Com-  
mode.

• Saint Photin eut pour successeur saint Irenée , qui a écrit contre les heresies. Pantene Philosophe Chrestien faisoit la fonction de Catechiste dans Alexandrie.

182.

Conversion de Luce Roy d'une partie de la grande Bretagne.

192.  
193.

S. Vi-  
ctor.

Perti-  
nax.  
Didius.  
Julien.  
Severe.

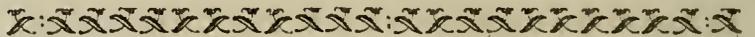
Hegesippe écrit l'Histoire de l'Eglise.

197.

Le Pape Victor condamne la coutume de quelques Eglises de l'Asie Mineure , qui celebrent la feste de Pasques au mesme jour que les Juifs , sçavoir le quatorzième de la Lune du premier mois , c'est-à dire de Mars. Eusebe livre 5. chapitre 24.

Theophile Evêque de Cesarée , & Narcisse Evêque de Jerusalem , tiennent un Concile dans la Palestine pour le mesme sujet , & ordonnent que l'on celebteroit la Pasque le Dimanche d'après le quatorzième de la Lune.

Tertullien publie une Apologie pour la défense de la Religion Chrestienne.



201.

S. Ze-  
phirin.

## T R O I S I E M E S I E C L E .

202.

### C I N Q U I E M E P E R S E C U T I O N S O U S l'Empereur Severe.

Martyre de saint Leonides Pere d'Origene , de saint Irenée Evêque de Lyon , de sainte Poramienne vierge d'Alexandrie , de sainte Perpetuë , & de sainte Felicité en Afrique.

203.

Vers ce temps-là Tertullien écrivit son livre *des Prescriptions* contre les heretiques.

207.

Clement Alexandrin disciple de Pantene , fleurissoit dans Alexandrie.

Tertullien écrit contre Marcion.

Minutius Felix Avocat Romain compose son dialogue pour la défense de la Religion Chrestienne.

211.

Anto-  
nin nô-  
mé Ca-  
racalle.

Origene disciple de Clement instruit les Cathecumenes dans l'Eglise d'Alexandrie.

214

Tertullien s'engage dans les erreurs de Montan , & écrit divers traitez contre l'Eglise.

217.

Macrin

218.

Helio-  
gabale ,

219.

S. Cali-  
ste.

ou Ala-  
gabale.

222.

Alexan-  
dre.

L'Empereur Alexandre rendit quelques honneurs à J E S U S - C H R I S T , mais il n'embrassa pas la foi. L'Eglise jouit de la paix sous son empire , c'est-à dire depuis l'an 222. jusqu'à 235. Il y a pourtant eu de son temps quelques Martyrs.

Selon

Selon les Actes de sainte Eugenie vierge, elle servit Dieu deguisee en homme dans un monastere d'Alexandrie, dont elle eut la conduite. Ses Actes sont assez anciens, puisque saint Avite de Vienne chante ceste merveille dans ses poesies, mais peut-estre que de deux Eugenes l'on n'en a fait qu'une, & que ceste Eugenie Superieure d'un monastere n'a vecu que dans le quatrieme siecle.

(Eugenia) ...  
Alcim. Avir. l. 6. } Cum stipante choro Sanctorum fieret Abbas  
de Virginitate. } Atque Patrem complens, celaret tegmine Matrem.

Ci-devant page. 264.

Sainte Confortie fille de saint Eucher le jeune ( depuis Archevesque de Lyon ) touchée de l'exemple de sainte Eugenie, refusa de se marier, prit le voile, & servit Dieu dans l'estat de la virginité. Sa vie est rapportée parmi celles des Saints de l'Ordre de S. Benoist du sixieme siecle sur l'an 578.

203. Tertullien dans son traité de *ve'andis Virginibus*, parle en general des filles chrestiennes, mais il parle aussi en particulier de celles qui avoient fait vœu de continence, de celles ( dit-il ailleurs ) qui preferant l'estat de la virginité à celui du mariage, avoient choisi JESUS-CHRIST pour époux, qui s'entretenoient avec lui jour & nuit, qui lui offroient leurs prieres comme leur dor, & qui en échange recevoient de lui les graces comme autant de presens, & de faveurs que leur faisoit leur époux celeste. Cet Auteur admittoit aussi leur pureté, & les regardoit comme estant en quelque sorte au rang des Anges. *Malunt enim Deo nu'ere, Deo specio'a, &c. de familia Angelica deputantur.* ( Tertull. lib. 1. ad uxorem. n. 4. ) Les autres Peres louent, & relevent aussi leur estat, mais en mesme temps ils leur recommandent de ne pas s'en glorifier en elles-mêmes, & de demeurer fermes dans l'humilité pour éviter la chute, *Qui gloriatur, perit*, comme dit saint Ignace Martyr.

# T A B L E

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	X
224. 230. 231	S. Urbain. S. Pontien.		Martyre de sainte Cecile, qui souffrit à Rome. Origene ( qui estoit alors Prestre ) fut chassé d'Alexandrie par Demetrius Evêque de la ville. Il se retira dans la Palestine, & ensuite ailleurs.
235.	S. Antere.	Jules Maximin.	SIXIÈME PERSECUTION SOUS JULES MAXIMIN.  Martyre de sainte Barbe qui souffrit à Nicomedie, selon le Martyrologe Romain. Origene fait un recueil des différentes versions de l'Écriture.
236. 237. 238.	S. Fabien.	Pupien. Balbin. Gordian	Censorin compose son ouvrage <i>de die natali</i> . Vide <i>Dyonisium Petarium, de Doctrina temporum lib. 9. cap. 42.</i> Environ ce temps-là la persecution estant cessée, les Fidèles bastirent plusieurs Eglises. Saint Gregoire Taumatutge Evêque de Neocesaree en fit construire une tres-belle dans cette ville.
242.			Si l'on en croit Eusebe l'Empereur Philippe le fit Chrestien. Martyre de sainte Apollonie sous Philippe, ou sous Decius. Origene écrivit contre Celse, du temps de l'Empereur Philippe. Saint Denis fut ordonné Evêque d'Alexandrie. Et saint Cyprien Evêque de Carthage.
244.		Philippe.	
248.			
249. 250.		Decius. <i>ou selon d'autres l'an 251.</i>	SEPTIÈME PERSECUTION SOUS DECIUS.  Martyre de saint Babylas Evêque d'Antioche, de saint Alexandre Evêque de Jerusalem, de saint Alexandre Charbonier Evêque de Comane, de saint Pionius Prestre de Smyrne, de sainte Agathe. On exposa un Martyr au Soleil, après lui avoir frotté le corps de miel, afin qu'il fut tué par les piquûtes des mouches. En Afrique plusieurs Chrestiens renoncerent publiquement à la foi, ou obrinrent pour de l'argent des lettres de protection, qui marquoient en general qu'ils avoient obei aux Edits de l'Empereur, ce qui estoit une renonciation tacite & secrete; ceux-ci furent appelez <i>Libellatici</i> . ( Voiez la 52. lettre de saint Cyprien, & son traité de <i>Lapsis</i> . Il faut sans doute excepter de ce nombre ceux qui donnoient de l'argent simplement, pour n'estre pas inquietez, & qui continuoient à faire profession publique de la foi. Schisme de Novatien Prestre de Rome, & premier Antipape, qui s'éleva contre saint Corneille, & s'estant joint avec un Evêque d'Afrique appellé Novat, osa blâmer la discipline de l'Eglise, qui admettoit à la penitence ceux qui estoient tombez dans l'infidelité pendant la persecution. Si l'on croit Gregoire de Touts livre premier de son Histoire, chapitre 30. ce fut du temps de l'Empereur Decius, que saint Gatien ou Gracien fut envoyé à Touts, saint Trophime à Arles, saint Paul à Narbonne, saint Saturnin à Toulouse, saint Denis à Paris, saint Austremonne en Auvergne, saint Martial à Limoges, ce qui est contesté par d'autres, qui mettent plutost la mission de ces saints Evêques.
251.	S. Corneille.	Gallus & Volusien.	
253. 254. 255. 256.	S. Lucius. S. Etienne.	Valerien & Gallien.	Le saint Pape Estienne s'oppose justement à saint Cyprien, & aux autres Evêques d'Afrique, qui vouloient que l'on rebaptisât ceux qui avoient déjà esté baptizez par les heretiques, & défend de rien innover sur ce sujet contre la tradition, & l'ancien usage de l'Eglise.

Vers ce temps-là, saint Pansophe donna son bien aux pauvres, se retira dans le desert, & vingt-sept ans après souffrit le martyre sous l'empire de Decius. Ci-devant page 5.

235.

Le vieillard que saint Ansoine entreprit d'imiter, demouroit dans la solitude dès sa jeunesse, & conséquemment vers l'an 230. ou 235.

248.

Origene dans son cinquième livre contre Celse, fait mention de Chrestiers Ascetes, & de vie austere, & il vivoit lui-mesme de cette sorte, lorsqu'il s'appliquoit avec plus d'ardeur aux lettres divines, & humaines, & qu'il en faisoit leçon aux autres. *Jejunia longa, somni breves quos humi tantum, vel in stercora abjectus capiebat, &c.* Daniel Huet. *Origenian.* pag. 7.

250.

Pendant la persecution de Decius, dont l'empire commença vers l'an 250. Saint Paul (à qui l'on donne le nom de premier Ermite,) se retira dans un desert de la Thebaide, pour éviter la trahison de ses parens, qui le vouoient livrer aux luges. page 5.

Saint Ansoine naquit en Egypte. 5.

Ans de I. C.	Papes.	Empe-reurs.
257.	S. Sixte.	
258.	S. Denis.	
259.		
268.		
270.	S. Felix	Claude. Aurelien.
272.		
275.	S. Euthichic.	Tacire. Florian
276.		Probe.
277.		
282.		Carus, Carin, Numerien.
281.	S. Ca-	
284.	sius.	Diocle-tien.
285.		Maxi-mien avec Diocle-tien.
296.	S. Mar-cellin.	
297.		
304.	S. Mar-cel. ou en 308. selon Bol. 3. 1. d' Avril	Con-stance Chlore.

HUITIEME PERSECUTION SOUS VALERIEN.

Martyre de saint Laurens à Rome , & de saint Cyprien à Carthage , de saint Codrat medecin à Corinthe , &c.

Heresies de Sabellius qui nioit la distinction des personnes dans la tres-sainte Trinite , & de Paul de Samosathe , qui commença à combattre la divinite de J E S U S - C H R I S T , niant qu'il eut esté avant la sainte Vierge:

Saint Denis Pape écrivit contre Sabellius. Son erreur , & l'heresie de Paul furent aussi combatus par saint Denis Evefque d'Alexandrie , & condamnez par les Conciles tenus à Antioche l'an 263. & 270.

Grande peste à Alexandrie : les Prestres & les seculiers qui y moururent en assistant les malades , sont reverez comme Martyrs le 28. de Février , ainsi qu'il paroist par le martyrologe Romain , surquoi l'on peut voir la lettre de saint Denis d'Alexandrie rapportée dans Eusebe livre 7. chap. 17.

NEUVIEME PERSECUTION SOUS AURELIEN.

Martyre de saint Mammas Evefque de Cesarée en Capadoce , de saint Symphorien d'Autun , de sainte Colombe de Sens.

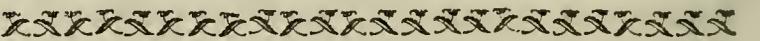
Heresie des Manicheens , qui disoient après leur maistre Manes ou Maniché , qu'il y avoit deux priucipes éternels , l'un bon & l'autre mauvais. Voiez Baronius sur l'an 277.

Cette année fait le commencement de l'Ere de Diocletian , ou des Martyrs , pour ceux qui contoient les années depuis ce temps-là.

Saint Chrysante , & sainte Darie , saint Cosme & saint Damien , saint Sebastien , saint Claude & saint Asterius , saint Tharaque & saint Probe , saint Maurice avec la legion Thebaine , saint Marcel & les douze enfans , saint Victor , &c. souffrirent le martyre en divers lieux , & en divers temps dans l'intervalle des années 284. & 304.

Plusieurs soldats Chrestiens furent condamnez à servir de manœuvres dans la construction des bains publics à Rome , à Carthage , & ailleurs.

Arnobe écrit contre les erreurs des Gentils.



QUATRIEME SIECLE.

DIXIEME PERSECUTION SOUS DIOCLETIEN.

Nombre innombrable de Martyrs de tous âges , & de routes conditions. On en compra dix sept mille en un mois. L'Edit de la persecution fut publié dans la ville de Nicomedie On ruina les Eglises , on brusta les livres sacrez , S. Dorothee , S. Gorgone Officiers de l'Empereur , S. Pierre , & d'autres qui servoient à sa chambre , saint Phileas Evêfque de Thmuis , saint Vincent , sainte Agnes , sainte Eulalie , &c. souffrirent pour la défense de la foi. Ceux qui livrerent aux Gentils les livres saints furent appelez *Traditores*. Les Gaules furent comme exemptes de cette persecution , parce qu'elles estoient sous la dépendance de

Constance Chlore Il y eut pourtant quelques Martyrs comme S. Quentin , &c.

Concile de Sinuesse , dont les Actes passent pour feints & supposez dans l'opinion de quelques Sçavants.

258. Il y avoit en Afrique des Vierges consacrées à Dieu , comme il se prouve par les Ouvrages de saint Cyprien , & principalement par sa soixante-deuxième lettre.

259. Selon le Catalogue des Pâpes écrit dans le sixième siecle , saint Denis avoit esté Moine :

270. Vers ce temps-là saint Antoine estant aagé d'environ vingt ans , met sa sœur dans une maison de Vierges , & se fait Religieux , page 5

272. On dit que saint Chariton souffrit pour la foi sous l' Empire d' Aurelien , mais qu'il n'en mourut pas , & que depuis il fut Abbé dans la Palestine , mais il y a apparence que l'on a confondu saint Chariton Martyr , avec saint Chariton Abbé , page 10.

285. Saint Antoine se renferme dans les ruines d'un vieux chasteau , & y vit environ vingt ans , page 6.

303. Il y avoit alors des Solitaires dans le desert de Raithe en Arabie , page 12.

Si l'on en croit les Actes de saint Julien , il fut Abbé en Egypte , & eut sous sa conduite un grand nombre de Religieux avant que de souffrir le martyre , page 9.

Ans  
de  
I. C.  
305.

Papes.

Empe-  
reurs.

xiv

T A B L E

Galere  
Maxi-  
mien.

Diocletien & Maximien Hercule quittent l'Empire.

On met en ce temps-ci le Concile d'Elvire en Espagne, dont l'on a plusieurs Canons touchant la penitence, le baptesme, le mariage, le temps des jeûnes, la prohibition de l'ulure, & des jeux de hazard, &c. mais on foume beaucoup de difficultez sur ce Concile.

Schisme en Afrique par les Donatistes, qui persuadez par Donat Evêque des Cases noires, ne voulurent point reconnoistre Cecilien pour Evêque de Carthage, mais élurent Majorin.

Schisme de Melece Evêque de Lycople, & de ses partisans, qui se separerent de la communion de saint Pierre Evêque d'Alexandrie. Arius heresiarque fut un des sectateurs de Melece.

306.

Constā-  
tin le  
Grand.

La persecution redouble en Orient sous Galere Maximien. Saint Alphen de Cesarée, le sçavant Pamphile Prestre, sainte Theodosie vierge, &c. souffrirent le martyre. On bruste dans la Phrygie une ville pleine de Chrestiens. Voyez Eusebe livre huitième.

309.

S. Eu-  
sebe.

Martyre de saint Pierre d'Alexandrie, dont l'on a les Canons penitenciel.

Galere estant malade la persecution cessa, mais après sa moit elle fut renouvellée par Maximin.

311.

S. Mel-  
chiade.

Lactance écrivit son Ouvrage des divines Institutions pendant la persecution, & le publia quelques années après.

Constantin voit au Ciel le signe de la Croix, vaine le tyran Maxence, & rend la paix à l'Eglise.

312.

Commencement des Indictions. *Vide Baron. ad an. 312. & Dyonis. Petav. de doctrina tempor. lib. xy. cap. 40.*

Licinius vaine Maximin après avoir fait reciter dans son armée une priere qu'un Ange lui avoit apprise en songe, *L. Étant. de morte persecus. num. 46.* Il fait un Edit en faveur des Chrestiens.

314.

S. Syl-  
vestre.

Concile d'Arles, où Cecilien Evêque de Carthage fut absous, & les Donatistes condamnez, & où l'on fit des Canons touchant la celebration de la feste de Pasques, contre les Traditeurs, les Clercs usuriers, les calomnieurs, les comedians, &c.

Concile d'Ancyre, où l'on fit aussi des Canons penitenciel, & d'autres sur d'autres matieres.

319.

Concile de Neocesarée, dont il se trouve divers Canons touchant la Penitence, le Mariage, l'Ordination des Ecclesiastiques, qui ne pouvoient estre Prestres qu'à l'âge de trente ans, &c.

Licinius persecute l'Eglise en Orient.

Martyre de saint Blaise Evêque de Sebaste, de saint Basile d'Amasée, & des quarante Martyrs exposez nuds sur la glace.

320.

Arius nie la divinité de J E S U S - C H R I S T, & est condamné par saint Alexandre Evêque d'Alexandrie.

324.

Constantin fait des loix en faveur des Ecclesiastiques, & remporte la victoire sur Licinius.

325.

P R E M I E R C O N C I L E G E N E R A L tenu à Nicée, & composé de 318. Evêques. On marque entr'autres le grand Osius Evêque de Cordouë, S. Eustathe Evêque d'Antioche, S. Alexandre Evêque d'Alexandrie, S. Macaire de Jerusalem, S. Nicolas de Myre, saint Jacques de Nisibe, saint Leonce de Cesarée en Cappadoce, saint Paphnuce Confesseur, saint Spiridion, Cecilien de Carthage, &c. saint Athanase alors Diacre se trouva aussi dans cete sainte assemblée. On y condamna l'heresie d'Arius, on y termina le différend touchant le jour auquel on doit celebrer la feste de Pasques, on y fit encore vingt Canons ou Reglemens touchant l'ordination des Evêques, la dignité, & les privileges des Eglises, l'administration de la sainte Eucharistie, l'usage de prier debout aux Dimanches, & dans le temps paschal, contre les Clercs usuriers, &c.

Ans  
de  
I. C.  
305.

*Saint Antoine commença à recevoir auprès de lui des disciples, page 6.*

*Saint Hilarion demeura quelque temps auprès de saint Antoine, & se retira ensuite dans la Palestine, page 10.*

*Vers le commencement du quatrième siècle, Aotas Solitaire tenta en vain de former une véritable Communauté de Religieux, page 7.*

*Saint Pacome reçoit le baptême, & embrasse la profession monastique sous saint Palemon Solitaire, page 7.*

315.

*Saint Pacome fonde le monastere de Tabenne dans le diocese de Tentyre, ville de la haute Thebaïde, page 7.*

325.

*Selon le menologe de l'Empereur Basile, saint Nicolas Evêque de Myrre, avoit été Religieux avant l'Episcopat, page 12. Vide Miscell Baluz. l. 2. pag. 246.*

*Saint Jacques Evêque de Nisibe avoit été Religieux, ou Solitaire dans la Mesopotamie, page 11.*

Ans de	Papes.	Empe- reurs.	xvj Eusebe Evêque de Nicomedie , qui soustenoit l'heresie d'Arius , fut bannâ un peu après le Concile. Saint Athanase est fait Evêque d'Alexandrie. La sainte Croix est trouvée par les soins de sainte Helene. La ville de Bylance ou de Constantinople fut bâtie , & dediée par l'Empereur Constantin. Majoin faux Evêque de Carthage estant mort , les Schismatiques lui substituent Donar , dont ils ont reçu le nom de <i>Donatistes</i> . <i>V. de Augustin. Re-trinâ. lib. 1. cap. 2.</i> Le faux Concile de Tyr condamne saint Athanase. Dedicace d'une Eglise bâtie à Jerusalem par Constantin. Saint Athanase est releguë à Treves , par l'ordre de Constantin. Mort honteuse de l'heresiarque Arius. L'Historien Eusebe , qui a écrit la vie de Constantin , assure que ce Prince fut baptisé près de Nicomedie un peu avant que de mourir. liv. 4. chap. 62. Il laissa trois enfans , sçavoir Constantin , qui eut pour partage les Gaules, &c. Constant qui eut l'Italie , l'Afrique , la Grece ; Constance qui regna dans l'Asie , l'Egypte , &c. Saint Athanase est rappellé d'exil , & retourne à Alexandrie. Eusebe Evêque de Cesarée dans la Palestine , celebre pour son Histoire , & ses autres Ouvrages , mourut vers l'an 339. c'est une question entre les sçavans s'il a esté Orthodoxe , ou Arien. Eusebe de Nicomedie envoie de ses Ecclesiastiques à Rome , pour tâcher de porter le Pape Jules à condamner saint Athanase. Le Synode d'Alexandrie adresse une epistre à tous les Evêques , où il fait l'éloge de saint Athanase , qui va ensuite à Rome pour soustenir sa cause , & y demeure dix-huit mois. Saint Paul Evêque de Constantinople est chassé par l'Empereur Constance , qui lui substituë Eusebe de Nicomedie , & protege les Ariens. Quatre-vingt-dix Evêques , qui s'estoient rendus à Antioche pour y dedier une Eglise , y tiennent un Concile , y condamnent Marc d'Ancyre , comme s'il eut esté engagé dans l'heresie de Sabellius , & font vingt-cinq decrets touchant les Metropolitains , les Evêques , les Chorevêques , la dispensation des biens de l'Eglise , & d'autres points de discipline. Quarante Prelats de la faction d'Eusebe y tinrent ensuite un conciliabule , où supposant que saint Athanase avoit esté legitimement depose , ils lui substituent Gregoire , qui se transporta aussi-tost à Alexandrie , & y fit de grandes violences au temps de Pasques. Saint Athanase se refugia à Rome , & y fut absous par le Pape Jules dans un Synode , où il se trouva plus de cinquante Evêques , Marcel d'Ancyre y fut aussi declaré innocent. Ce Synode fut assemblé en 341. ou 342. selon l'opinion de M. Emmanuel Schelstrate , qui a fait un traité touchant l'autorité du Concile d'Antioche. Heresie de Photin Evêque de Sirmich , qui nioit la divinité de J E S U S - C H R I S T , & disoit que Nostre Seigneur n'estoit qu'un pur homme. Macedonius s'empare du Siege de Constantinople. Saint Athanase vient à Milan par l'ordre de l'Empereur Constant , & l'année suivante va en France. Concile de Cologne pour la condamnation d'Euphrate ( si toutefois ce Concile n'est pas suppose ) au lieu d'Euphrate il faudroit peut-estre lire un autre nom. <i>Vide Bolland. 13 Maii pag 210.</i> Concile de Sardique ville de Thrace , composé de plus de trois cens Evêques , où saint Athanase fut de nouveau absous , & où l'on fit divers reglemens touchant les translations des Evêques , leur ordination , la residence , les appellations au saint Siege , &c. Saint Athanase se retire à Aquilée. Concile de Carthage sous l'Archevêque Gratus , où l'on defendit de rebaptiser ceux qui avoient esté baptisez au nom de la tres-sainte Trinité , & où l'on fit aussi des Canons touchant les devoirs des Ecclesiastiques , &c.
326.			
330.			
331.			
335.			
336.	S Marc S. Jules		
337.		Constā- tin , Con- stant , Con- stance.	
338.			
339.			
343.			
345.			
346.			
347.			
348.			

*Ans de 7. C.*  
 Il est fait mention de Religieux, & de monasteres dans des Canons Arabiques, & dans trois petites collections de quinze, de dix-neuf, & de vingt-cinq Canons, tous attribuez au Concile de Nicée, mais ils ne sont point de ce Concile, estant certain que l'on n'y fit que vingt Canons, qui furent depuis lus dans le sixième Concile de Carthage. Pour ce qui est de ces autres Canons, où entre autres choses les Religieux y sont dépeints nigris vestibis ornati atque armati, il y a apparence qu'ils sont de quelque Concile tenu après le quatrième siecle.

*330.* Saint Cariton demouroit alors dans la Palestine, & saint Ammon dans le desert de Nitrie, page 9.

*340.* Saint Athanase va à Rome, & il y fait l'éloge de la vertu des Religieux d'Orient: ce qui excita plusieurs perfonnes à les imiter, page 36.

*343.* Quelques Auteurs mettent la mort de saint Paul premier Ermite en 343. & d'autres trois ou quatre ans après, page 4.

Saint Macaire l'Egyptien seruoit Dieu dans le desert de Sretis, page 9.

# T A B L E

Ans de I. C.	Pap's.	Empe- reurs.	xviiij
349.			Gregoire faux Evesque d'Alexandrie aiant esté tué , saint Athanase est rappellé d'exil par l'Empereur Constance , il va à Rome , & de là retourne à Alexandrie.
350.			Concile de Sirmich contre Photin , qui y fut condamné par les Catholiques , & deux ans après par les Semiariens Le tyran Maxence se fait proclamer Empereur à Autun.
352.	Libere.		Constant est tué par les rebelles. Saint Cyrille est fait Evesque de Jerusalem. Dans le quatrième siecle , on tint un Concile à Laodicée , où l'on fit plusieurs reglemens , qui regardent la vie clericale , l'Office divin , l'observation du Carême , &c.
353.			Concile d'Arles , où saint Paulin Evesque de Treves fut déposé & banni par la faction des Ariens , à cause qu'il ne voulut point souscrire la condamnation de saint Athanase.
355.			Saint Hilaire est fait Evesque de Poitiers.
356.			Concile de Milan assemblé par l'ordre de l'Empereur Constance , qui ordonne que tous les Evesques , qui refuseroient de condamner saint Athanase , fussent envoieés en exil. Saint Eusebe Evesque de Verceil , saint Denis de Milan , & Lucifer de Cagliari ne voulant point souscrire la condamnation du Saint , sont bannis. Saint Athanase évite la fureur de Syrien Gouverneur d'Egypte , & se tient caché pendant six ans dans des ermitages ou monasteres , d'où il publie divers écrits , pour justifier sa retraite.
357.			Le miserable George Arien s'empare de son Siege. Le Pape Libere est relegué à Berée en Thrace , & Felix mis en sa place. Saint Hilaire est aussi relegué dans la Phrygie par la faction des Ariens , & principalement de Saturnin d'Arles.
358.			Chûte d'Osius , & ensuite de Libere , qui souscrivit la condamnation de saint Athanase. ( <i>Vide Liberii Epist. 7. tom. 2. Concil. pag. 751.</i> ) Libere revient à Rome.
359.			Saint Hilaire estant en exil compose son traité des Synodes , & ses livres de la Trinité , &c.
360.			Concile de Rimini qui eut un bon commencement , & une mauvaise fin , les Evesques y aiant d'abord condamné les Ariens ; mais aiant ensuite souscrit une confession de foi favorable à ces heretiques , & d'où l'on avoit retranché le mot de <i>consubstantiel</i> . Voyez Baronius sur l'an 359
361.			Julien estant à Paris y est déclaré Empereur. Il renonça ensuite à la foi , & persecuta l'Eglise plustost par finesse , que par force : il permit toutes sortes de Religions , & de sectes.
362.			Macedonius , & Eustathe Evesque de Sebasthe sont déposés par les Ariens dans leur Conciliabule de Constantinople.
361.		Julien.	Macedonius publie son heresie contre la divinité du saint Esprit.
362.			Autre heresie d'Eunomius , qui se vançoit de connoître Dieu , comme Dieu se connoist lui-mesme , qui disoit que la foi suffisoit pour le salut , &c. Saint Hilaire revient à Poitiers. Mort de l'Empereur Constance.
			George faux Patriarche d'Alexandrie est tué par les paiens. Saint Athanase revient à Alexandrie , & y tient un Concile , où se trouva saint Eusebe Evesque de Verceil.
			Julien chassé d'Alexandrie saint Athanase , qui y revient ensuite , & y demeure caché.
			Lucifer Evesque de Cagliari fait un schisme par un excez de severité , en ne voulant point communiquer avec les Evesques auparavant Ariens , on fauteurs de l'heresie Arienne , qui avoient quitté ce mauvais parti , & s'estoient réunis à l'Eglise Catholique.

Ans  
de  
I. C.  
349.

# CHRONOLOGIQUE.

xix

*Saint Pacome meurt à Tubenne : sa Congregation estoit alors composée de sept monasteres , page 7.  
& 8.  
Il eut d. suite pour successeurs Petrone , Orsise , & saint Theodora.*

Vers l'an 350. saint Eusebe Evêque de Verceil établit l'Ordre monastique dans sa Cathedrale , page 32. Voiez le sermon x v. de saint Ambroise fait du vivant d'Exuperance Evêque de Tortone , disciple de saint Eusebe.

356. *Mort du grand saint Antoine. Sa vie a esté écrite par saint Athanase , page 6.*

*Saint Macaire d'Alexandrie , ( dont l'on a une Regl. ) demouroit alors dans l'ermitage des Celles en Egypte , page 9.*

358 *Saint Basile bastit un monastere dans le Pont , Province de l'Asie Mineure.*

360. *Saint Martin qui avoit déjà exercé la profession monastique en Italic , vient en France , & fonda le monastere de Ligugé dans le diocèse de Poitiers. Ce monastere a esté vrai-semblablement le premier que l'on ait basti en France , page 37.*

# T A B L E

Ans de I C	Papes.	Empe- reurs.	XX
363 364.		Jovien Valen- tinië en Occi- dent, Valens en O- rient.	Julien l'Apostat est tué dans la guerre contre les Perfes. Jovien successeur de Julien reçoit de saint Athanase la Regle de la foi, & rend la paix à l'Eglise, mais il ne fut Empereur que sept ou huit mois. Valentinien regne en Occident, & protege les Catholiques. Mais Valens qui regnoit en Orient, se declare contre eux, & embrasse l'Arianisme.
367.	S. Felix S. Da- masè.	G ratië en Oc- cident.	Saint Hilaire Evêque de Poitiers mourut l'an 367. ou 368. Anastase, Batonius, & d'autres comptent saint Felix entre les Papes, & les Saints; mais d'autres y trouvent de la difficulté. Nous le mettons ici, parce qu'il est dans le Martyrologe Romain le 29. Juillet. Quelques-uns disent que saint Felix mourut l'an 365. & Libere predecesseur de Damasè l'an 366. <i>Vide Bolland. Tom. 1. April. pag. xxxij. &amp; Tom. 3 pag. 1000.</i> Saint Opat Evêque de Mileve en Afrique, écrivit contre Parmenien faux Evêque de Carthage, & successeur de Donat.
368.			Ursace, & Valens Evêques Ariens, sont condamnez dans le Synode Romain par le Pape Damasè.
369.			Auxence Evêque de Milan infecté de la mesme heresie, fut aussi déposé dans un Concile tenu à Rome.
370.			Saint Eusebe de Verceil mourut.
371.			Saint Basile est fait Evêque de Cesarée. Saint Athanase mourut l'an 371. ou selon d'autres en 372. ou 373. Pierre lui succede.
373.			Saint Martin est fait Evêque de Tours en 371. ou selon d'autres en 374. Pierre successeur de saint Athanase est persecuté par les Ariens, & se refugia à Rome, il y assista à un Concile, où le Pape Damasè condamna Apollinaire, qui disoit que J E S U S - C H R I S T n'avoit point d'autre ame, que sa divinité.
374.			Saint Ambroise est fait Evêque de Milan. Les Ariens du Milanez élisent en mesme temps pour leur Evêque un second Auxence, appelé aussi Mercurin.
375.		Valen- tinië le jeune,	Saint Epiphane commence son Ouvrage contre les heresies. Concile de Valence, où l'on défendit d'ordonner les Bigames, &c.
376.			Concile de Gangres contre Eustathe Evêque de Sebasthe, sur quoi l'on peut voir l'Histoire monastique d'Orient p. 435. Gregoire de Tours citant quelques Canons de ce Concile, les attribue au Concile de Nicée. Ci-devant p. 254.
379.		Theo- dosc le Grand.	On met en cette année la mort de saint Basile Saint Gregoire va à Constantinople, & eut entre ses disciples saint Jerôme. Theodosc est associé à l'Empire par Gratien.
380.			Priscillian & ses disciples infectent, & troublent l'Eglise d'Espagne par leurs erreurs. Ils affectoient de paroître Saints par la pauvreté de leurs habits; ils jeûnoient le Dimanche par superstition; ils prenoient d'eux-mêmes la qualité de Docteurs, &c. Ils sont condamnez dans le Concile assemblé à Sarragocè l'Ere 418. c'est-à-dire l'an 380.
381.			S E C O N D C O N C I L E G E N E R A L tenu à Constantinople, où il se trouva cent cinquante Evêques, & où l'on condamna diverses heresies, & principalement celle de Macedonius, qui nioit la divinité du saint Esprit. Entre les saints Evêques qui y assisterent, on marque saint Gregoire de Nazianze, saint Gregoire de Nyssè, saint Cyrille de Jerusalem, &c. Saint Gregoire de Nazianze Evêque de Constantinople y renonça à cette dignité pour le bien de la paix, & on lui substitua un Senateur appelé Nectarius, qui n'estoit encore que Catechumene. On y fit aussi quelques Canons touchant la discipline, qui ne furent pas reçus par l'Eglise Romaine, ainsi qu'il paroît par le témoignage de saint Gregoire Pape, livre 6. epist. 31. Un

368. *Saint Theodore Abbé de Tabenne mourut, & le bienheureux Orfese, qui avoit quitté la conduite du monastere, la reprit, & écrivit sa doctrine, ou traité de la vie religieuse, qui se trouve dans le Code des Regles. page 8.*
370. *Saint Jérôme va en Syrie avec Evagre Prestre d'Antioche, qui a traduit en latin la vie de saint Antoine.*
372. *Mort de saint Hilarion.*
373. *Martyre des Religieux de Sina, & de Raïthe, page 10.*  
*Pierre d'Alexandrie estant à Rome, y parle des vertus des Solitaires d'Orient, ce qui excita encore les personnes de pieté à bastir des monasteres en Italie, page 29.*  
*Vers ce temps-là saint Martin Evêque de Tours fonde l'Abbaie de Marmoutier près de cette ville, page 37. Cette Abbaie est à present la plus ancienne maison religieuse qui soit en France, & mesme en Occident.*  
*Rufin Religieux d'Aquilée, & ensuite Prestre estant alors en Egypte, y trouve Melanie l'aieule, & va avec elle en Jerusalem.*  
*Vers ce temps-là saint Chrysostome qui estoit Religieux, se retira dans le desert, & écrivit une Apologie pour l'Ordre monastique. Ce Saint avoit déjà pratiqué les exercices de l'estat religieux dans un monastere avec Theodore depuis Evêque de Mopsueste, comme nous avons dit dans l'Histtoire monastiqu d'Orient: à quoi l'on peut encore adjouster le témoignage de l'Empereur Iustmien dans son Edit contre les trois Chapitres. (Tom. 5. Concil. pag. 722.) & de saint Isidore, dans son livre des Hommes illustres nomb. 6.*
380. *Le sixième Canon du Concile de Sarragoce parle contre les Clercs, qui affectoient de paroistre Moines, ce qui fait juger qu'il y avoit alors des Religieux en Espagne, pag. 71.*
381. *Le second Canon du Concile de Constantinople rouchant les Eglises basties parmi les Barbares, fut depuis allegué par saint Colomban, pour prouver qu'on le devoit laisser vivre dans les deserts de la Vosge, comme il auroit vécu en Irlande, page 412.*  
*Un Religieux écrit les Actes de saint Pacome, page 8.*

Ans  
de  
I. C.

Papés.

Empereurs.

xxij T A B L E

de ces Canons donne rang à l'Evesque de Constantinople immediatement après le Pape.

Concile d'Aquilée, où se trouverent saint Valerien d'Aquilée, saint Ambroise de Milan, saint Sabin de Plaisance, saint Heliodore d'Altino, saint Just de Lyon, Procule de Marseille, Exuperance de Tortone, &c. On y condamna deux Evesques Ariens.

382. Saint Jérôme estant venu d'Orient à Rome, écrit contre Jovinien, qui disoit que l'estat de la virginité n'avoit point d'avantage sur celui du mariage.

383. L'Empereur Gratien est tué à Lyon.

384. Saint Ambroise s'oppose à Synnaque Gouverneur de Rome, qui vouloit faire restablir l'autel de la Victoire.

385. Theophile est fait Evesque d'Alexandrie après la mort de Timothée.

Silice  
11. Jan-  
vier.

Saint Chrysostome est ordonné Prestre par Flavien Evesque d'Antioche, & employé au ministère de la predication.

Justine mere du jeune Valentinien, engagée dans l'heresie Arienne, persecute saint Ambroise, parce qu'il refusoit de livrer une Eglise pour l'usage des Ariens.

386. Saint Ambroise passe plusieurs jours, & plusieurs nuits dans une Eglise, gardé par les Fideles, & il introduit la pratique sainte des veilles, & la psalmodie, accompagnée d'Antiennes & d'Hymnes, à l'imitation de l'Eglise d'Orient.

Il decouvre miraculeusement les reliques de S. Gervais & de S. Prothais.

387. Saint Ambroise baprise saint Augustin, qui'estoit alors âgé de trente trois ans. D'autres mettent son baptesme l'année suivante.

Saint Augustin alla à Rome après son baptesme, & y écrivit son livre *des mœurs de l'Eglise*, & un an ou deux après celui de *la véritable Religion*.

388. Sedition des habitans d'Antioche, qui renversent la statue de l'Imperatrice Flacille, & ensuite tombent dans la dernière desolation, &c. Saint Chrysostome pour les consoler fait plusieurs sermons ou homelies, tandis que Flavien leur Evesque va supplier l'Empereur Theodose de leur faire grace.

389. Mort de saint Gregoire de Nazianze.

390. Theodose aiant puni avec execz les habitans de Thessalonique, il en est repris par saint Ambroise, & en fait penitence.

II Concile de Carthage, où l'on fit des reglemens touchant la continence des Ministres des Autels, &c. On y défendit aux Prestres de benir le saint chrême, de consacrer les Vierges, &c. ces fonctions estant reservées aux Evesques.

391. Le jeune Valentinien est tué à Vienne.

392. Theodore fut fait Evesque de Mopsueste en Cilicie, esprit penetrant & fecond, mais qui fut depuis condamné pour ses erreurs dans le cinquième Concile.

Eugene:

Saint Jérôme compose son Ouvrage des Ecrivains Ecclesiastiques.

393. Les Donatistes qui avoient troublé, & divisé l'Eglise, se divisent eux-mêmes, les uns suivant le parti de Maximin, & les autres de Primien, pretendus Evesques de Carthage.

394. Primien assemble un Conciliabule à Bagai, composé de trois cens dix Evesques de sa secte, qui condamne Maximin.

Insigne victoire de Theodose, qui défait l'armée du tyran Eugene. Ce tyran fut pris, & tué par les soldats.

395. Mort de l'Empereur Theodose, dont l'éloge funebre fut fait à Milan par saint Ambroise.

Hono-  
rius en  
Occi-  
dent, &  
Arcade  
en O-  
rient.

Saint Augustin est ordonné Evesque d'Hippone, ( ou de Bone ) en Afrique.

397. Troisième Concile de Carthage, où l'on fit des decrets touchant l'ordination des Evesques, & des Cleres, la sainte Eucharistie, la lecture des livres sacrez, dont on dressa aussi le *canon*, ou catalogue, &c. On y défendit aux Ecclesiastiques d'entrer dans les tavernes, pour y manger, ou pour y boire, s'ils n'y estoient obligez par la necessité durant quelque voiage, &c. Saint Augustin assista à ce Concile.

385. Le Pape Sirice adresse son Epistre decretale à Himerius Evêque de Tarragone , où il parle non seulement de Religieux , mais de Communauté de Religieux , ( *monasteriorum cœtu.* ) Il y prescrit aussi ce qu'on doit observer dans la promotion des Religieux aux Ordres sacrez , non que cela fut défendu , ( comme semblent dire quelques Canonistes , ) mais par occasion , & parce qu'il avoit traité auparavant de l'ordination des autres personnes , qui n'estoient pas engagées dans l'estat monastique , page 71.

386. Après la mort du Pape Damase , saint Jérôme retourne en Orient , & bastit un monastere à Bethleem , &c. Voiez l'Essai de l'Histoire monastique d'Orient , livre 2. chapitre 7.  
Il y avoit alors des Religieux , ou Ermites à Treves , & l'on trouvoit parmi eux la vie de saint Antoine , vrai-semblablement de la traduction latine d'Evagrius , page 36.

Saint Augustin fait l'éloge des Communautés religieuses dans les 31. & 32. chapitres de son livre des mœurs de l'Eglise Catholique , qu'il écrivit vers l'an 387.

Saint Ambroise faisoit subsister des Religieux d'une vie édifiante , qui demeuroient dans un monastere près de Milan , page 32.

*Saint Pierre Galate , saint Eusebe de Coryphe , saint Publius , saint Marcien , &c. servoient Dieu dans des cellules , ou monasteres de Syrie , page 11.*

390. Saint Augustin estant retourné en Afrique , demeure à Tagaste dans un monastere , page 16.  
Saint Ambroise écrit sa lettre à l'Eglise de Verceil , où il loué la profession monastique , page 32.

391. Saint Augustin aiant esté ordonné Prestre par Valere Evêque de Bonne , bastit un monastere dans cette ville , & y vit en commun avec d'autres serviteurs de Dieu , pages 13. 16.

394. *Rufin Prefet du Palais , fait bastir une grande Eglise près de Calcedoine , & y met pour Clergé une Communauté de Religieux , page 12.*

Saint Augustin estant Evêque , établit un monastere de Clercs dans sa maison Episcopale. On met toutefois en question si ces Clercs estoient , ou pouvoient estre appelez Moines , pages 16. 17.

Ans  
de  
I. C.

Papes.

Empê-  
reurs.

XXIV

## T A B L E

398.

S. Ana-  
stafet 4.  
Mai.

Plusieurs mettent aussi en cette année le Concile de Turin , où l'on decida le différend d'entre les Evêques d'Arles , & de Vienne touchant la primatie. On y accorda par honneur à Procule Evêque de Marseille la primatie de la seconde Narbonnoise . sans que cette dignité passât à ses successeurs.

Sulpice Severe envoya à saint Paulin la vie de saint Martin , ( qui vivoit encore ) & saint Paulin la donna à Melanie , & celle-ci à saint Nicetas Evêque des Daces , qui estoit venu à Rome.

Saint Martin mourut l'an 397. D'autres mettent sa mort quelques années après.

Rufin public à Rome une traduction du livre *des Principes* d'Origene , qui contenoit de dangereuses erreurs.

Saint Ambroise mourut en 397. ou 398.

Saint Chrysostome est fait Evêque de Constantinople.

Quatrième Concile de Carthage , où l'on fit cent quatre canons ou decrets touchant les ordinations sacrées , les mœurs des Cleres , la penitence , &c. Saint Augustin y assista. Le silence des anciens Auteurs à l'égard de ce Concile , a fait naître une importante question entre les Sçavans. *Vide Eccles. African. Emman. S. helstrat. pag 214.*

Cinquième Concile de Carthage , où l'on fit aussi des reglemens pour la discipline. Il seroit peut-estre mieux de mettre ce Concile en 400, qui répond à l'Ere 438.

399

Contestations touchant les livres , & la doctrine d'Origene. Ses sectateurs sont condamnez dans un Concile tenu à Alexandrie par Theophile qui en estoit Evêque.

Vers ce temps-là saint Augustin écrivoit son livre de la Doctrine Chrestienne , & ses treize livres des Confessions.

400.

Concile de Tolède contre les Priscillianistes , & pour la discipline.



## C I N Q U I È M E S I È C L E .

401.

Le Pape Anastase condamne la fausse doctrine d'Origene , & son interprète Rufin , qui n'avoit point comparu à Rome pour se justifier.

Vers ce temps-là le faux Moine Pelage fut perverti & engagé dans l'erreur par Rufin le Syrien. Selon la plus probable opinion ce Rufin n'est autre que Rufin d'Aquilée appelé *le Syrien* , parce qu'il avoit demeuré long-temps dans la Palestine. Pelage eut pour disciple Celestius , & tous deux ensemble nierent le peché originel , & la nécessité de la grace interieure de JESUS-CHRIST pour faire de bonnes œuvres , & meriter la gloire éternelle.

On tint en Afrique divers Conciles pour la discipline , & pour éteindre le schisme des Donatistes. Il est difficile d'attribuer à plusieurs Conciles d'Afrique les canons qui y sont propres , les copistes les aiant meslez & confondus.

402.

S. In-  
nocent  
18. Mai.

Saint Chrysostome est injustement déposé par Theophile d'Alexandrie , & par trente cinq autres Evêques assemblez dans le lieu appelé *au Chesne* près de Calcedoine. Le Saint est banni par l'Empereur Arcade , mais peu après il fut rappelé à Constantinople.

404.

Il est relegué à Cucuze en Arménie , où il écrivit quelques ouvrages , & entr'autres un discours sur cette maxime de pieté : *Que nul ne reçoit du mal que par lui-mesme.*

Le Pape Innocent decida plusieurs points de discipline dans ses Decretales , adressées à Decence Evêque d'Eugubio , à saint Victrice de Roüen , à saint Exupete de Toulouse , à Felix de Nocera , &c.

405.

Vers ce temps-là Pelage écrivit quelques ouvrages , où il commença de mesler le venin de son heresie.

406.

Les Alains , les Sueves , les Vandales , & d'autres peuples du Septentrion

Vers

Vers ce temps-là saint Paulin embrassa la vie solitaire dans le diocèse de Nole, & s'establit auprès du tombeau de saint Felix, page 30.

Il se trouva deux mille Religieux à l'enterrement de saint Martin.

398.

Il y avoit alors des Moines dans l'Isle de Capraria, & dans d'autres Isles de la mer de Toscane, page 33.

Selon la loi de l'Empereur Honorius les Evêques qui manquoient de Clercs, devoient plutost ordonner des Moines ( que des laïques seculiers ) *ex monachorum numero rectius ordinabunt.* Alors ces Moines devenus Clercs, servoient les Eglises, & estoient appellez du nom de leur Ordre.

Saint Pammaque Senateur Romain se fait Religieux après la mort de sa femme, page 31.

Le tyran Gildon est défait par l'armée de l'Empereur Honorius, & cette victoire fut attribuée aux prières des Religieux de l'Isle de Capraria, page 33.

Saint Patrice se fait Religieux dans l'Abbaie de Marmoutier, page 76.

Vers la fin de ce siecle saint Augustin écrivit son ouvrage *du travail des Religieux.* Il y souhaite qu'un estat aussi excellent, & aussi saint qu'est l'ordre monastique, croisse & s'estende dans toute l'Afrique, aussi bien que dans les autres provinces de la Chrestienté. *Aug. de opere Monach. c. 28.*

Le monastere de l'Isle-Barbe près de Lyon subsistoit dès ce temps-là, page 41.

Il y avoit aussi des monasteres à Roïen, comme il paroist par la lettre de saint Paulin Evêque de Nole à saint Victrice Evêque de Roïen, page 40.

Vers le commencement du cinquième siecle, Rufin traduit en latin la Regle de saint Basile, pour la communiquer aux Moines d'Occident, & principalement en faveur d'Ursace Abbé de Pinet, monastere qui estoit vrai-semblablement vers Reggio, page 34.

404.

Le Pape Innocent parle de l'ordination des Religieux, dans sa Decretale adressée à saint Victrice : ce qui est encore une preuve qu'il y avoit des personnes de cette profession dans le diocèse de Roïen, page 40.

405.

Saint Jérôme qui demouroit dans son monastere de Bethleem, traduit en latin la Regle de saint Pacome pour l'usage des Religieux Latins, & particulièrement pour la communauté de filles qui demouroit à Bethleem avec sainte Eustoche, page 9.

*Ans  
de  
I. C.*

*Papes.*

*Empe-  
reurs.*

**xxvij**

**T A B L E**

407.

408.

409.

410.

411.

412.

413.

415.

416

417.

*Zosime  
22. A-  
ril.*

*Theo-  
dofe le  
jeune  
en Or  
agé de  
8. ans.*

se répandent dans les Gaules, & les ravagent.

Saint Jérôme écrit contre Vigilance Prestre de Barcelone, qui improuvoit le culte des saintes reliques, la pauverre volontaire, & l'estat de la virginité.

Saint Chrysofome meurt en exil à Comane dans le Pont, âgé de cinquante deux ans, ou selon d'autres de soixante.

Les Vandales & les Sueves entrent en Espagne.

Rome est prise, & ravagée par les Gots conduits par leur Roy Alaric, & par Ataulfe son beau frere, les ennemis ne firent point d'outrage à ceux qui s'estoient retirez dans les Eglises, & principalement dans celle de saint Pierre.

Vers ce temps-là Pelage & Celestius s'enfuirent en Sicile.

Rome fut encore pillée par Athaulfe après la mort d'Alaric, qui fut enteré avec beaucoup de richesses dans une riviere détournée, & remise ensuite dans son canal par les Gots.

Synecius, dont on a les lettres, & d'autres ouvrages, fut fait Evesque de Prolemaïde en Egypte.

Conference tenuë à Carthage entre les Evesques Catholiques, & les Donatistes, où assita saint Augustin. Elle se fit en presence du Tribun Marcellin, à qui ce saint a dedié son grand ouvrage de la Cité de Dieu, qu'il entreprit pour repousser les calomnies des paiens, qui attribuoient à la Religion Chrestienne la desolation de Rome.

Rufin, que le ravage d'Aquilée par les Gots avoit obligé de se retirer en Sicile, y mourut vers ce temps-là.

Pelage & Celestius vont à Bone en Afrique, & de là à Carthage. Pelage va ensuite dans la Palestine.

Celestius est condamné dans le Concile de Carthage, il en appelle au Pape: il va à Ephese, où il fut ordonné Prestre, & s'enfuit depuis à Constantinople.

Saint Cyrille fut fait Patriarche d'Alexandrie cette année, ou la suivante.

Les Bourguignons s'emparent de cette partie des Gaules, qui fut depuis appelée *Bourgogne*.

Le Tribun Marcellin est tué en Afrique par le Comte Marin, à la sollicitation des heretiques, c'est-à-dire des Donatistes. Il est reveré comme Martyr le 6. Avril.

Jean Evesque de Jerusalem y transfere solennellement les reliques de saint Estienne trouvées par Lucien Prestre.

Synode de Jerusalem où se trouva Pelage: sa cause fut renvoyée au Pape, sur quoi l'on peut voir l'Apologie d'Orose, qui se plaint que Pelage (qui estoit laïque) y eut eu seance parmi les Prestres.

L'heresie de Pelage fut condamnée à Lidde ou Diosple, mais Pelage fut absous, parce qu'il y deguisa ses sentimens, & qu'il fut favorisé par Jean de Jerusalem.

Orose porte en Afrique des reliques de saint Estienne, qui y font de grands miracles, dont parle saint Augustin dans la Cité de Dieu, livre 22. chap. 8.

Les Conciles de Carthage, & de Mileve en Afrique, condamnent encore Pelage & Celestius. Saint Augustin, saint Alype Evesque de Tagaste, Possidius Evesque de Calame, & les autres Prelats du Concile écrivent sur ce sujet au Pape Innocent.

Zosime entre dans le saint Siege avant le 25. de Mars, auquel jour on celebra la feste de Pasques, qui ne devoit estre celebrée que le 21. d'Avril. (*Vide Ioan. Garn. r. Mar. Mercat. pag. 22.*)

*Reys de France.* Faramond premier Roy des François commença à regner entre les années 417. & 420.

Le Pape Zosime permet à l'Archevesque d'Arles d'ordonner les Evesques dans la province de Vienne, & dans les deux Naibonnoises.

Apiarius Prestre de Sicce aiant esté condamné par Urbain son Evesque, en appelle au saint Siege.

407. Vers ce temps-là saint Jérôme adressa son commentaire sur Malachie à Mincrius , & à Alexandre Moines du diocèse de Toulouse , page 41.
409. Cassien vint en France vers ce temps-là , & bastit deux monasteres à Marseille , un pour des hommes , & l'autre pour des filles , 41.  
Saint Honorat fonde le monastere de Lerins. 43.  
Saint Pammache & sainte Marcelle moururent. 31. 32.  
Le tyran Constantin fait Cesar son fils Constant qui estoit Moine : ( *Proh dolor ex Monacho Casarem factum* , ) & il l'envoie en Espagne. 73.
411. Constant nouveau Cesar fut assassiné à Vienne par le Comte Geronce son Officier , qui lui substitua Maxime , & fut lui-mesme tué par les soldats. *Orof. Histor. l. 7. c. 41. & 42.* D'autres disent que Geronce se brulla lui-mesme dans sa maison.
412. Saint Jérôme écrivit sa lettre à Rustique Religieux vers l'an 406. selon quelques-uns , mais beaucoup plus vrai-semblablement vers l'an 412. Igavoir après la mort de Grunnius , ou de Rufin , dont il semble parler comme d'un homme qui n'estoit plus au monde
413. Rustique se retira dans un monastere , pour y pratiquer les exercices de la société religieuse , ainsi que lui avoit conseillé saint Jérôme , & il eut pour confrere Venerius depuis Evêque de Marseille. Ce monastere estoit aux environs de Marseille ou de Toulouse. C'est à Rustique que saint Jérôme adressa ces paroles inserées dans le Droit Canon : *Sic vive in monasterio, ut Clericus esse merearis* , &c. apud Gratian. *Caus. xvj. quæst. 1. c. 26. & 27.*
417. Le Poëte Rutilius ignorant l'excellence , & la sainteté de la profession religieuse , se raille des Moines , comme de gens qui faisoient la lumiere , & la douceur de la vie. 33.

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Roys de France.	XXVIIJ	T A B L E
418.	Boniface le 28 Decéb.			Zosime erut d'abord que Pelage & Celestius s'estoient convertis, mais aiant reconnu leur faulte, il les condamna par une Epistre circulaire, qui fut leüe à Carthage dans un Concile, où il se trouva deux cens quatorze Evesques.	
419.				Julien Evesque d'Eclan, ou de Frigento en Italie, (à cinq lieues de Benevent,) qui ne sçavoit que les lettres humaines, écrivit en faveur de Pelage, & de Celestius, & tasche de les défendre, principalement à l'égard de la question du peché originel.	
420.				Conciles de Carthage (appellez le sixième & le septième,) où l'on traita des Appellations au saint Siege, à l'occasion de l'affaire d'Aparius, & où on lut les vingt Canons de Nicée apportez d'Alexandrie, & le code des Canons d'Afrique.	
421.		Constance fut		Le Patrice Constance donna à VVallia Roy des VVisigots les villes de Toulouse, de Bordeaux, & de Poitiers.	Saint Jerôme meurt à Berhlem âgé de quatre-vingt-onze ans.
422.		Empereur six ou sept mois.		Saint Alipe Evesque de Tagaste vient en Italie, & retourna en Afrique, y porta les écrits de Julien à saint Augustin, qui s'appliqua aussitost à les refuter.	Le Comte Boniface qui estoit catholique, passa en Afrique avec des Gots Ariens: ce qui engagea depuis saint Augustin à combattre leur heresie.
423.	Celestin 3. Nov.			Vers ce temps-là Julien, & quelques autres sectateurs de Celestius, chassés d'Italie par le zele, & l'autorité du Pape, & des Empereurs Honorius & Constance, se retirèrent dans la Cilicie auprès de Theodore de Mopsueste. Theodore nioit aussi le peché originel, & écrivit sur ce sujet contre saint Augustin. Il enseignoit encore une faulxe doctrine à l'égard de l'Incarnation, & il fut le precursor, & le maître de Nestorius.	L'Empereur Honorius estant mort, Jean premier des Secretaires, s'empare de Ravenne, & de l'Empire d'Occident. Theodoros Evesque de Cyr presche dans Antioche, & travaille à la conversion des heretiques, & des Infidelles. Un Concile assemblé dans la Cilicie condamne les erreurs de Celestius.
424.		Valentinien en Occident.		Valentinien est fait Cesar par Theodose, & envoyé en Italie contre Jean.	Concile de Carthage, où les Evesques d'Afrique reçurent & approuverent la confession de foi de Leporius. Ce Leporius estoit un Moine de Provence, qui aiant de mauvais sentimens touchant le mystere de l'Incarnation, & sur le sujet de la grace, passa en Afrique, & y renonça à ses erreurs par cette confession, ou retractation, laquelle fut envoyée en France accompagnée d'une lettre de saint Augustin, & de trois autres Evesques.
425.				Jean aiant esté défait, le jeune Valentinien fut déclaré Auguste, fit une loy en faveur des Ecclesiastiques, bannit de France quelques Evesques Pelagiens, & défendit aux Juifs, & aux payens d'avoir des Esclaves Chrestiens.	Saint Augustin Evesque estant âgé de soixante-douze ans, choisit Eradius pour Coadjuteur, afin d'avoir le temps de revoir ses ouvrages, comme il paroist par ses deux livres des Retractions.
426.				Julien publie un traité divisé en huit livres contre saint Augustin. Quatre-vingt mille Vandales, qui estoient pour la plupart de furieux & obstinez Ariens, passent d'Espagne en Afrique sous la conduite de leur Roy Genserich en 427. ou en 428. & défont le Comte Boniface qui les avoit appellez.	
427.			Clodion en 427. ou 428		

*Theodoret estoit alors Religieux dans un monastere situé aux environs d' Apamée , comme il a esté dit dans l' Histoire monastique d'Orient , livre 3 chap. 31. C'est probablement de ce monastere dont il parle dans une lettre donnée au public par le Pere Lupus. Ad Synod. Ephes. c. 66. Ut Archimandrita monasterii mei de Cella mihi ædificanda mandaverim . Hic namque illum in his diebus contigit inveniri.*

420. Vers ce temps-là Cassien écrivit ses Institutions monastiques , & les dedia à saint Castor Evêque d'Apt , qui avoit basti un monastere , où il vouloit establir la discipline des Orientaux , & principalement des Solitaires d'Egypte, page 41.

422. On met en cette année la mort de sept saints Religieux de Marmoutier , appelez les sept dormans. 39.

Selon l'avis de saint Augustin les Manicheens appelez Elus , qui estoient les principaux de cette secte , voulant se convertir , devoient estre mis *av. c des servit. urs de Dieu* , ( c'est-à-dire avec des Religieux , ) soit Clercs ou laïques , dans un monastere , ou dans un hospital , pour éprouver leur disposition. Tom. 4. Concil pag. 1663.

423. *Theodoret fut fait Evêque de Cyr.*  
Cassien composa ses dix premieres Conferences , & les dedia à Leonce Evêque de Frejus , & à Hellade Solitaire. 41.

425. Vers ce temps-là saint Augustin composa son livre de la grace , & du libre arbitre , & ensuite celui de la correction , & de la grace , pour instruire les Religieux du monastere Adrumet. 17.

Ce fut aussi vers ce temps-là qu'il écrivit à des Religieuses une lettre , laquelle a depuis servi de Regle aux Communarez de son Ordre. Cette lettre est la 109. de l'ancienne édition , & la 211. de la nouvelle.

Cassien dedia sept de ses Conferences à saint Honorat Abbé de Lerins , & à saint Eucher Religieux. 42.

426. Saint Honorat aiant esté ordonné Evêque d'Arles , saint Maxime est fait Abbé de Lerins 44.

46  
Venerius & Rustique avoient esté alors tirez du monastere , & ordonnez Prestres de l'Eglise de Marseille.

Saint Loup Religieux de Lerins est fait Evêque de Troye. 62.

428.

Cassien & d'autres Prestres de Marseille renouvellent en quelque sorte le pelagianisme, en soutenant que l'homme par les seules forces de la nature, & sans estre prevenu de la grace, pouvoit croire, & commencer l'ouvrage de son salut. Quelques-uns d'entr'eux suivoient aussi une faulx doctrine sur le sujet de la predestination, & du don de perseverance: dequoi saint Augustin aiant esté averti par Prosper & Hilaire, refuta leurs erreurs dans ses livres de la predestination des Saints, & du don de la perseverance.

Saint Augustin commence un autre ouvrage, pour répondre à Julien, & le laisse imparfait. Il écrit aussi un livre touchant les heresies. Mort de Theodore de Mopsueste.

Nestorius Prestre d'Antioche va à Constantinople, & en est ordonné Evesque le 10 d'Avril. Il y publie son heresie enseignant que la sainte Vierge n'avoit enfanté qu'un pur homme, où la personne du Verbe habitoit comme dans son temple, & qu'aïnfi on ne devoit pas lui donner la qualité de *Mere de Dieu*.

429.

Marius Mercator presente un memoire ou requeste à l'Empereur Theodose contre Celestius, & afin que l'on pressat Julien, & les autres Pelagiens de quitter leurs erreurs. *Vide Mar. Mercat. edit. 1030. Garner. part. 1. pag. 5.*

Saint Germain Evesque d'Auxerre est envoié en Angleterre par le Pape, & par un Concile tenu vrai-semblablement à Arles pour y défendre la foi Catholique contre l'heresie de Pelagius, qui y avoit esté semée par Agricola fils de Severien Evesque de cette secte. Saint Loup Evesque de Troye y accompagna saint Germain:

Saint Palladius Diacre fut envoié en Irlande par le Pape Celestin pour y prescher la foi, mais n'y pouvant faire de fruit, il passa dans la grande Bretagne, & mourut dans le pais depuis occupé par les Pictes.

430.

Les Vandales assiegent Bonne, où le Comte Boniface s'estoit renfermé. Saint Augustin qui y estoit aussi y mourut le troisieme mois du siege, âgé de soixante-seize ans, & le trente-sixieme de son pontificat. Les Barbares aiant ensuite pris la ville, eurent du respect pour sa memoire, & ne bruslerent point sa biblioteque. *Baron. an. 430.*

Nestorius est condamné à Rome par le Pape Celestin, & dans le Synode d'Alexandrie, convoqué par saint Cyrille, qui y adressa une lettre à Nestorius, où il lui marque quelle est la doctrine Catholique, & prononce douze fameux articles, ou anathemes contre ceux qui ne la recevoient pas. Jean Evesque d'Antioche, & quelques autres Evesques de Syrie, tant par l'affection qu'ils avoient pour Nestorius, qui estoit de leurs pais, que parce qu'ils n'entendoient pas entierement ces articles, ordonnerent à leur confrere Theodoret Evesque de Cyr, d'écrire contre ces articles, & accuserent sans fondement saint Cyrille, de renouveler les erreurs d'Apollinaire. Nestorius s'opiniastra dans son erreur, & opposa douze anathemes à ceux de saint Cyrille.

Marius Mercator écrit contre Julien, & ensuite contre Nestorius.

431.

III. CONCILE GENERAL tenu à Ephese, & composé de plus de deux cens Evesques, où Nestorius fut déposé, & son heresie condamnée. Le Concile fut troublé par la faction de Jean d'Antioche, & de ses partisans, qui tinrent eux-mesme un faux Concile, &c. Saint Maximien est substitué, & ordonné en la place de Nestorius le 25. d'Octobre. Son ordination fut depuis approuvée par Jean d'Antioche, & par les principaux de son parti, qui condamnerent aussi Nestorius, & se reconcilierent avec

Cassien dedia ses sept dernieres Conferences à quatre Religieux des Isles de Marseille, du nombre desquels estoit Minerve, qui est vrai-semblablement le mesme que Minerius, qui avoit demeuré à Toulouſe, page 42.

Vers ce temps-là Venerius Religieux fut sacré Eveſque de Marseille: Rustique son confrere fut fait Archeveſque de Narbonne cette année, ou selon d'autres, trois ans après.

429. Mort de saint Honorat Eveſque d'Arles, qui eut pour successeur saint Hilaire Religieux de Lerins. 44.

*Saint Alexandre Inſtituteur des Acemetes mourut vers ce temps-là. 13.*

*Les anciens Auteurs ne donnent point la qualité de Moine à Nestorius: Ils ne disent point non plus qu'avant sa promotion aux Ordres, il ait pratiqué les exercices de la vie Religieuse dans une Communauté, ny qu'il y ait eu pour associez Jean d'Antioche, ny Theodoret. On croit pourtant qu'il a esté Moine, parce qu'estant Prestre, & Catechiste de l'Eglise d'Antioche, il vivoit retiré dans un monastere, où il fut renvoyé après sa deposition. Voici en peu de mots les aventures de cet heretique. Il estoit de Germanicie petite ville de Syrie. Après en estre sorti, & avoir souvent changé de pais, il s'arresta à Antioche, il y apprit un peu les lettres, & s'exerça à chanter. Il se fit admettre dans le Clergé, se prevalant de l'avantage de sa voix qu'il avoit tres-forte, & tres-belle. Aiant esté ordonné Prestre, il fut employé au ministère de la predication à cause de son éloquence. Pendant cet emploi, il affectoit de paroistre fort mortifié, il se vestoit d'une couleur brune & sombre, il évitoit les compagnies, & d'ordinaire se tenoit seul dans la maison attaché à ses livres. On le tira de sa solitude, & on le fit Eveſque de Constantinople. Il publia son heresie, qui fut condamnée par le Concile d'Ephese. Aiant esté deposé, on le renvoia à son monastere d'Antioche. Ce monastere estoit peut-estre le monastere d'Eurpe, selon une opinion proposée par Evagrius, qui n'a écrit que cent soixante ans après, (ad suum monasterium mitteretur dit une lettre de Jean d'Antioche, ou bien ce n'estoit que cet ermitage & cette demeure solitaire où il vivoit en Ermite estant Prestre & Catechiste, (ad suam mansionem dimittatur) dit un autre Traducteur, mais il faut preferer la premiere version. Enfin il fut banni en Afrique, & y mourut miserablement.*

[Vide Theodoretum Epi. ad Sporacium, Tom. 4 pag. 696 Socr. l. 7. c. 29. Evagr. l. 1. c. 7. Tom. 3. Concil. pag. 746. Ad Ephes. Concil. Epist. à Christ. Lupo edit. Tom. 1. c. 15. 24. 25. 31.] On substitua à Nestorius dans le Siege de Constantinople saint Maximien Religieux & Prestre. (Vita Monachus, Ordine Presbyter. dit Liberat c. 7.) Nous avons parlé de ce Saint dans l'Histoire monastique d'Orient, page 502.

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	xxxij	T A B L E
					<p>saint Cyrille. Celestius Pelagien fut condamné par le Concile d'Éphese.</p> <p>Saint Paulin Evêque de Nole mourut âgé de 78 ans.</p> <p>Les Pictes ou Scots, c'est-à-dire les Irlandois, s'emparent de la partie Septentrionale de la grande Bretagne.</p>
412.	S. Sixte				<p>Saint Prosper refute l'erreur de Cassien touchant la grace. Dans son ouvrage Cassien est designé par la qualité de <i>Collator</i>, c'est-à-dire d'Auteur des Conférences.</p>
433.	26. Avril.				<p>Saint Pierre Chrysologue, ( dont l'on a les Homelies, ) est fait Evêque de Ravenne.</p>
434.					<p>Publication du Code Theodosien contenant les Ordonnances des Empereurs depuis le Grand Constantin. Ce Code a été fort en usage en France.</p>
435.					<p>Nestorius qui estoit depuis quatre ans dans son monastere ou érmitage près d'Antioche, est banni dans le desert d'Oase. Les Evêques d'Armenie, &amp; ensuite saint Procule de Constantinople condamnent les livres de Theodore de Mopsueste, où il y avoit des erreurs touchant le mystere de l'Incarnation.</p>
437.					<p>Genferic Roy des Vandales Prince Arien, abolit en Afrique les restes de l'Idolatrie, mais il y persecute les Catholiques.</p>
439.					<p>Sociate, &amp; Sozomene écrivoient en ce temps-ci l'Histoire de l'Eglise.</p> <p>Genferic prend Carthage, &amp; vit encore trente-sept ans trois mois.</p> <p>Salvien qui écrivit quelque temps après son ouvrage du gouvernement de Dieu, attribué la desolation de l'Afrique aux grands vices qui y regnoient.</p> <p>Concile de Riez en Provence, auquel presida saint Hilaire d'Arles, où l'on declara nulle l'ordination d'Armentarius d'Embrun, qui n'avoit été sacré que par deux Evêques, &amp; où l'on arresta qu'en temps de paix on tiendroit deux fois par an un Concile provincial.</p>
440.	S Leō				<p>Premier Concile d'Orange, où entr'autres Decrets que l'on fit pour la discipline, l'on défendit d'ordonner à l'avenir des Diacônistes.</p>
441.	10. Mai.				<p>Concile de Vaison pour la discipline. On y cite une Epistre de saint Clement Pape.</p> <p>Attila Roy des Huns ravage la Thrace, &amp;c.</p> <p>Vers ce temps-là les Provinces meridionales de la grande Bretagne furent occupez par les Anglois, &amp; les Saxons, peuples de la Germanie, que les Bretons avoient appellez à leur secours, pour se défendre contre les Pictes, &amp; les Scots ou Ecoissois.</p>
442.					<p>Saint Leon convertit, ou chasse de Rome quantité de Manicheens, qui estoient venus d'Afrique.</p>
443.					<p>Saint Cyrille d'Alexandrie, &amp; saint Paschasin de Lilybée en Sicile furent consultez par saint Leon, touchant le jour que l'on devoit celebrer la feste de Pasques, car il y avoit de la difficulté, Saint Cyrille mourut l'an 445. Dioseore lui succeda.</p>
444.					<p>Celidonius Evêque de la province de Vienne aiant été deposé dans un Synode par saint Hilaire d'Arles, est restabli à Rome par le Pape Leon, sur quoi l'on peut voir les Actes du Saint, où Baronius, &amp; la dernière édition des ouvrages de saint Leon.</p>
445.					<p>Saint Germain Evêque d'Auxerre, &amp; saint Loup de Troye retournent en Angleterre, pour y reprimer l'heresie de Pelagius.</p>
446.					<p>Mort de saint Procule Evêque de Constantinople, qui eut pour successeur saint Flavien.</p>
447.			Mc-rouée.		<p>La ville de Constantinople fut affligée d'un tremblement de</p>

Saint Patrice va prescher l'Evangile en Irlande , & y establit l'Ordre monastique , page 76. 77.

433. Saint Maxime Abbé de Lerins est fait Evêque de Riez , Fausse lui succede dans la conduite du monastere. 46.

434. Le bienheureux Vincent Religieux de Lerins , écrit son excellent ouvrage contre les heretiques. 46.

Saint Valentin alors Evêque de Pazzau avoir esté Religieux. 67.

439. Le bienheureux Jean Cassien mourut du temps des Empereurs Theodose & Valentinien. 42.  
Saint Martinien Religieux de Tabrace en Afrique , & sainte Maxime vierge souffrirent pendant la persecution excitée par les Vandales , mais furent gueris de leurs blessures par miracle. 19.

Saint Germain Evêque d'Auxerre bastit un monastere en l'honneur de saint Cosme & de saint Damien , & un autre à Couffy , mais on ignore le temps de ces fondations. 61.

Saint Romain exerçoit alors la profession monastique dans un desert de la Bourgogne. 53.

Saint Leon Pape bastit un monastere près de l'Eglise de saint Pierre. 34.

Saint Lupicin frere de saint Romain bastit le monastere de Lauconne. 53.

Saint Maxime ou Mesme gouverna quelque temps le monastere de l'Islebarbe du temps de saint Eucher Archevesque de Lyon.

Vers ce temps-là , ou selon d'autres dix ans après Rustique Evêque de Narbonne reçut de saint Leon une Epistre decretale , où il est parlé de l'engagement des vœux monastiques.

444. Saint Romain Abbé fut ordonné Prestre par saint Hilaire d'Arles. 53.

Dans le cinquième siecle saint Domitien Religieux de Lerins bastit le monastere de Bebrone ou de saint Rambert. 48.

445. Vers ce temps-là Rustique de Narbonne acheva sa Cathedrale , & y laissa une inscription , où il témoigne qu'il avoit esté Religieux avec Venerius de Marseille dans le mesme monastere. *Vide Baluz. notas ad Salvian. & Tom. II. oper. sancti Leonis edit. Paschas. Quésnel. pag. 784.*

Ans  
de  
I. C.

Papes.

Empe-  
reurs.

Roy de  
France.

XXXIV

T A B L E

448.

449.

450.

451.

452.

Marcie  
en O-  
rient.

terre qui en renversa les murailles , & cinquante sept tours. Un en-  
fant y fut enlevé en l'air , & entendit chanter aux Anges la priere  
du Trifagion ( *sancte Deus, sancte fortis, sancte immortalis mi-  
serere nobis.* )

Eurychez Abbé d'un monastere de Constantinople , qui s'estoit  
signalé à soutenir avec les Catholiques l'unité de la personne en  
J E S U S - C H R I S T , tombe lui-même dans une nouvelle erreur ,  
en disant qu'il n'y avoit en J E S U S - C H R I S T qu'une nature , &  
que la Divinité & l'Humanité s'estoient meslées & confondûes  
ensemble. Il est condamné par saint Flavien Evêque de Constanti-  
nople dans un Synode tenu pour ce sujet.

Ibas Evêque d'Edesse , qui avoit écrit une lettre à Maris Persan ,  
où il reprochoit également saint Cyrille & Nestorius , & louoit  
Theodore de Mopsueste , fut accusé par quelques Prestres de son  
Eglise , dans les Conciles de Tyr & de Beryte.

Saint Germain d'Auxerre mourut à Ravenne , & saint Hilaire à  
Arles.

Excellente lettre de saint Leon à saint Flavien sur le mystere de  
l'Incarnation.

Faux Concile d'Ephefe , où Dioscore Evêque d'Alexandrie ab-  
sout Eurychez , condamne saint Flavien , & depose Theodoret  
Evêque de Cyr , Eusebe de Dorylée , & Ibas d'Edesse , &c. Saint  
Flavien y fut battu , & mourut de ses blessures. L'Empereur Theo-  
dote , qui avoit d'ailleurs beaucoup de piété , surpris & trompé par  
les artifices de l'Eunuque Chrysaphe , tolere ces execz de Dioscore ,  
& de ses partisans. Anatolius fut fait Evêque de Constantinople.

Theodote reconnoit qu'on l'avoit surpris , & meurt après avoir  
choisi Marcien pour son successeur. Ce choix est confirmé par le  
Senar. Marcien épousé sainte Pulcherie sœur de Theodote , &  
protege les Catholiques.

Saint Leon parrage la province de Vienne entre les Metropoles  
d'Arles & de Vienne , voiez sa lettre 109. ou 50. de la dernière  
édition.

IV. CONCILE GENERAL tenu à Calcédoine. L'he-  
resie d'Eurychez y fut condamnée , & Dioscore depose. On y re-  
stabilir Theodoret , & Ibas. Dans la xv. seance ( Pafchasin Evê-  
que de Lilybée , & les autres Legats du Pape estant sortis de l'assem-  
blée ) on fit vingt-huit canons ou reglemens , touchant les ordina-  
tions sacrées , les Ecclesiastiques les Religieux , & quelques autres  
matieres. Mais saint Leon n'approuva point le vingt-huitième can-  
on , qui attribue le second rang à l'Eglise de Constantinople , au  
prejudice des Eglises d'Alexandrie , & d'Antioche , quoique l'Arche-  
vesque Anatolius pretendit que cette preface lui fut due dès l'an  
381. par le decret du Concile de Constantinople. ( *Nous nous ser-  
vons dans la suite des mots de Patriarche & d'Archevesque.* )

Attila cependant continué ses ravages dans les Provinces de l'Em-  
pire , il passe le Rhin , entre en France , & s'avance jusqu'à Or-  
leans avec une armée de quatre ou cinq cens mille hommes. Me-  
roüée Roy des François , Aëtius General des Romains , & Theo-  
doric Roy des Visigots joignent leurs troupes ensemble , & défont  
ce Prince des Huns , qui passe en Italie avec le reste de ses troupes.

Attila après avoir pris , & pillé Aquilée , Pavie , & Milan ,  
matcha vers Rome. Mais saint Leon alla audevant de lui , adou-  
cit sa fureur , & lui persuada de sortir d'Italie. On dit que quantité  
de personnes que la terreur de ses armes avoit obligées de se retirer  
dans des Isles des Lacunes , qui sont à l'extrémité de la mer Adriati-  
que , y fonderent la ville de Venise.

Saint Maxime auparavant Abbé de l'Islebarbe, fonda le monastere de Chinon dans la Touraine.

*Theodoret Eveſque de Cyr écrivit ſon Philothée, ou Hiftoire des ſaints Religieux de Syrie.*

450. L'Ordre monaſtique ſ'aceroiſt en Irlande par le zele de ſaint Patrice. On a quelques canons de deux Synodes de ce Saint, où il eſt parlé de Religieux. 88.

L'Abbaie de ſaint Matthias de Treves fut baſtie dans le cinquième ſiecle. 66.

451. Le Concile general de Calcedoine fit des reglemens touchant les Religieux, dont il a eſté parlé dans l'Hiftoire monaſtique d'Orient. l. 3. c. 25. n. xj.

Outre les monaſteres de Condat, & de Lauconne, ſaint Romain, & ſaint Lupicin baſtirent encore l'Abbaie de la Baume, où leur ſœur prit le voile, & eur ſous ſa conduite plus de cent Religieuſes, à qui elle faiſoit garder une exacte cloſture. 58.

452. Le Concile d'Arles défendit de conferer les Ordres aux Apoſtats, & deſerteurs du cloiſtre. 47.

Ans de I. C.	Papés.	Empe-reurs.	Royz de France.	xxxvj	T A B L E
453.					Second Concile d'Arles pour la discipline. Saint Protère fut fait Patriarche d'Alexandrie l'an 452. ou 453. Mort de sainte Pulcherie Imperatrice Concile d'Angers pour la discipline. Dioscore meurt en exil à Gangres dans l'Asie Mineure. Attila estant revenu dans son pais, y mourut d'un vomissement de sang.
454.					L'Empereur Valentinien tue dans son palais le General Aetius, homme orné de grandes qualitez, & qui estoit le soustien & le bouclier de l'Empire Romain contre l'invasion des peuples du Nord. Voiez Gregoire de Tours, l. 2. c. 8 Saint Protère d'Alexandrie consulté par saint Leon touchant le jour qu'on celebreroit Pasques en 455 lui fait réponse. Quelques gens de guerre qui avoient servi sous Aetius, tuent Valentinien, à la persuasion du tyran Maxime, qui épouse l'Imperatrice Eudoxie. Cette Princeesse pour vanger la mort de son mari, attire à Rome Genferic Roy des Vandales, qui passe d'Afrique en Italie, & pille Rome à la reserve des trois principales Eglises, &c. Avite grand Seigneur d'Auvergne est proclamé Empereur à Toulouse.
455.		Avite en Occident.			Theodoric Roy des Visigots défait le Roy des Sueves, & affermit sa domination en Espagne. Childeric est chassé, & se retire auprès du Roy de Thuringe, les François s'affujettissent à Gilles Chef de la milice Romaine. Mort de l'Empereur Marcien Prince tres-vertueux & qui avoit vécu en continence avec sainte Pulcherie, suivant le vœu qu'elle avoit fait. Leon lui succede. Avite s'estant demis de l'Empire, Majorien lui est substitué à Ravenne.
456.			Childeric.		Après la mort de Deogratias Evêque de Carthage, Genferic en fait fermer l'Eglise, & bannit les Prestres. Saint Protère d'Alexandrie est tué dans le baptistaire le Vendredy saint par les Heretiques, qui mettent en sa place Timothée Eluxe Eurychien.
457.		Leon en Orient. Majorien en Occid.			Saint Leon Pape, & quantité d'Evêques d'Orient, écrivent à l'Empereur Leon, pour la défense du Concile de Calcedoine, & la condamnation de Timothée. Saint Prosper d'Aquitaine mourut vers ce temps-là. Saint Leon meurt le 28. de Juin.
458.					Premier Concile de Tours sous l'Archevesque Perpetuus, qui en tint encore un trois ou quatre ans après à Vennes. Dans ces Conciles on fit des decrets en faveur de la discipline. On y recommanda entre autres choses aux Cleres de fuir l'excez du vin: <i>Vicetur ebrietas qua omnium vitiorum fomes ac nutritrix est.</i>
461.	S Hilaire 12. Novbr.				L'Empereur Majorien est tué à Tortone par la trahison de Ricimer, qui fait mettre en sa place Severe. Fauste estoit alors Evêque de Riez, & assista à un Synode tenu à Rome.
462.		Severe en Occ.			Arnobe le jeune dedia son commentaire sur les Pseumes à Laurent & à Rustique Evêques d'Afrique, ou selon d'autres à Leonce d'Arles, & à Rustique de Narbonne.
463.					Pierre le Foulon s'associe avec quelques heretiques Apollinaristes qui estoient à Antioche, y excite du trouble, & corrompt le Trisagion y adjoustant <i>qui passus es pro nobis</i> , & attribuant ainsi la passion à la sainte Trinité, ce qui renfermoit diverses erreurs. ( Voiez Baronius sur l'an 484 ) Il s'empare du Siege d'Antioche, mais ensuite il fut banni par l'Empereur Leon.
464.					Childeric revient en France, & défait Gilles.

Le Concile d'Angers fit un decret contre les Moines vagabonds.

455.

Le Concile d'Arles termina le differend qui estoit entre Theodore Eveſque de Frejus, & Faustq Abbé de Lerins. Il paroist par ce Concile que les Religieux de Lerins éliſoient leur Abbé. 47.

460.

Euphrone alors Prestre ( & depuis Eveſque d'Autun ) y bastit l'Eglise ou monastere de ſaint Synphorien.

461.

Le Concile de Tours fit un reglement contre les deferteurs des monasteres.

463.

Saint Hilaire Pape fonda un monastere près de l'Eglise de ſaint Laurens. 4.

Saint Maxime ou Meme Abbé de Chinon, obtient par ſes prieres un orage qui donne de l'eau aux habitans qui en manquoient, & met en fuire Gilles ou Gillon General des Romains, qui assiégeoit la ville. *Gregor. de gloria Confess. cap. 22.*

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	xxxviiij	T A B L E
465.				Ricimer qui faisoit & defaisoit les Empereurs , fait mourir Severe par poison.	
466.				Concile Romain , où l'on fit des decrets touchant les ordinations sacrées , & où l'on defendit à un Evesque de se choisir un successeur.	
467.	S. Simplic. 20. Septemb.	Anthem en Occid.		Evatic Roy des Visigots prend Pampelune , Sarragoce , Tarragone , & chasse les Romains d'Espagne. Saint Ephiphane est fait Evesque de Pavie. Sa charité le porta à se charger en divers temps de diverses ambassades pour traiter la paix , ou pour faire rendre la liberté à des captifs. Le Patrice Antheme est fait Empereur. Sidonius Apollinaris vint à Rome , & fit son panegyrique l'année suivante.	
469.				L'impie Basilisque frere de l'Imperatrice Verine , est convaincu de trahison , & banni par l'Empereur Leon. L'Empereur Leon fit cette année une loi pour la sanctification des Festes , défendant de les prophaner par des comedies , & par d'autres spectacles. <i>Voiez Baronius.</i>	
470.				Le Patrice Aspar est tué avec ses enfans par l'ordre de Leon , à qui l'on donna peut estre pour ce sujet le nom de <i>Macelle</i> , c'est-à-dire de <i>Tueur</i> .	
471.				Saint Remi est ordonné Archevesque de Reims. Mort de saint Gennade Patriarche de Constantinople , qui eut pour successeur Acace fauteur de l'heresie d'Eutychez.	
472.		Olibrius en Occid.		Anthem est tué à Rome par la trahison de Ricimer qui met en sa place Olibrius. Sidonius Apollinaris gendre de l'Empereur Avite , est fait Evesque de Clermont.	
473.		Glycerius en Occid.		Glycerius se fait proclamer Empereur à Ravenne , mais un an après il fut chasse par Nepos , qui lui permit d'estre ordonné Evesque.	
474.		Jul. Nepos en Occid.		Saint Mamert de Vienne institué les Rogations , ou plustost les fait celebrer plus devotement , en joignant le jeûne à la priere : <i>In his jejunatur , oratur , psallitur , &amp; fletur</i> , ait Sidon. l. 5. ep. 4.	
475.		I con le jeune en Or. Zenon en Or.		Evatic se rend maistre de Marceille , & d'Arles , & estendant les bornes de son Empire , il tasche d'étendre l'heresie Arienne. <i>Sidon. l. 7. ep. 6. Marian. Hist. Hisp. l. 5. c. 5.</i> Conciles d'Arles , & de Lyon contre les Predestinatiens , qui enseignoient diverses erreurs contenues dans la retractation du Prestre Lucide , qui fut instruit & détrompé par Fauste Evesque de Riez. Fauste refuta leur fausse doctrine , mais il se méprit lui-mesme , & n'eut pas des sentimens assez droits à l'égard de la grace. Les Sçavans ne sont pas bien d'accord touchant ces Conciles.	
476.		Augustule en Occid.		Le Patrice Orestes fait proclamer Empereur d'Occident son fils Augustule , après avoir chassé Nepos. Basilisque obligea aussi Zenon son beaufrere de se retirer dans l'Italie , & occupa le throne vingt mois Il restablit Timothée Elure dans le Siege d'Alexandrie , & Pierre le Foulon dans celui d'Antioche. Odoacre Roy des Turcilingues ou Heules se rend maistre de Rome , suivant la prediction de saint Severin , & relegue Augustule à Lucullan près de Naples , mais il ne prit point la qualité d'Empereur , ny la pourpre royale. Ainsi l'Empire d'Occident fut destruit en ce siecle par les peuples du Nord , & de son débris il se forma divers Royaumes. Biblioteque de cent vingt mille volumes bruslée à Constantinople , il y avoit l'Iliade & l'Odissee d'Homere , écrite sur les boyaux d'un serpent long de cent vingt pieds.	

Le Concile de Vennes tenu vers l'an 465. fit quelques reglemens touchant les Abbez & les Religieux.

Vers ce temps-là saint Perpetuus Archevesque de Tours bastit l'Eglise ou monastere de saint Martin de Tours , page 38.

Claudien Mamert Prestre faisoit alors la fonction de Grand Vicair de l'Eglise de Vienne. Il estoit Religieux, & avoit estudié pendant sa jeunesse dans un monastere que l'on ne marque pas. 50.

Saint Abraham estoit Abbé de saint Cirgues de Clermont. 63.

Saint Mars gouvernoit aussi un monastere en Auvergne. 64.

Du temps de Simplicie Pape le bienheureux Basilisque servoit Dieu en Italie dans une solitude du Mont Tiras, près de Rimini. 34.

Saint Ailbe Evesque d'Emelie en Irlande vivoit en ce temps-là. Il composá une regle en vers pour les Religieux de son monastere. 81.

Il y avoit des Religieux dans l'Eglise de saint Just de Lyon. 51.

Saint Severin Apostre d'Austriche & Abbé, avoit son monastere dans cette province. 68.

Ans de I. C.	Paps. Papes.	Empe- reurs.	Rois de France.	
477.				Genferic Roy des Vandales meurt en Afrique le 25. Janvier, & eut pour successeur Huneric.
				Zenon retourne à Constantinople, en chaste de Cappadoce, & le relegue dans un bourg ou chasteau de Cappadoce, où il mourut de faim. Timothée Elure fut obligé de quitter l'Eglise d'Alexandrie par l'ordre de Zenon. Après avoir prédit sa mort, il s'empoisonne, & meurt miserablement. Les heretiques lui substituent Pierre Mogge ou le Begue, qui fut banni par Zenon l'année suivante.
480.				Saint Eugene est sacré Evêque de Carthage, après que cette Eglise eut esté près de vingt-quatre ans sans Pasteur.
481.			Clovis premier	Mort de Childeric qui fut enterré à Tournai avec un Idole, & des habits royaux.
482.				L'Empereur Zenon fit publier son <i>Henoicon</i> , ou Edit d'union, qui ne contenoit point d'heresie, mais qui admettoit à la communion les ennemis du Concile de Calcedoine, sans les obliger à recevoir ce Concile, & c'est pourquoi cet Edit fut rejeeté des plus sages Catholiques.
483.	Felix 8. Mars.			Concile Romain contre Acace de Constantinople, qui protegeoit Pierre Mogge faux Patriarche d'Alexandrie, & contre Pierre Foulon, qui s'estoit de nouveau emparé du Siege d'Antioche.
484.				Plusieurs Eutychiens se separerent de la communion de Pierre Mogge, sans se faire Catholiques, à cause que Pierre recevoit l'Edit d'union, & ne condamnoit point ouvertement le Concile de Calcedoine. On les nomma <i>Acephales</i> , c'est-à dire gens sans chef.
				Le Pape Felix excommunique Acace, parce qu'il favorisoit les heretiques, & vouloit étendre l'autorité du Siege de Constantinople, s'imaginant que celle de l'Eglise Romaine s'affoiblitroit après la ruine de l'Empire d'Occident. Voyez Baronius sur l'an 472.
				Concile de Carthage, où saint Eugene, & les autres Evêques Catholiques dresserent une confession de foi, pour rendre raison de leur creance à Huneric, qui fait fermer leurs Eglises sur la fin de Février, bannit saint Eugene, & plus de trois cens trente autres Evêques, &c. L'histoire de cette persecution a esté écrite par saint Victor Evêque (non pas d'Utique dans la province de Carthage,) mais de Vite dans la Byzacene, qui vivoit en ce temps-là. Huneric mourut rongé des vers le 12. de Decembre, & eut pour successeur Gundabond, qui rendit la paix à l'Eglise, mais cette paix ne dura pas toujours.
485.				Evaric Roy des Visigots mourut à Arles vers ce temps-là & eut pour successeur son fils Alaric.
486.				Xenaïas que Pierre le Foulon avoit fait Evêque de Hieraple, commença le premier à condamner l'usage des saintes Images.
487.				Mort du miserable Pierre le Foulon.
488.				Sidonius Apollinaris (dont on a les lettres, & les poësies) mourut vers ce temps-là.
489.				Mort d'Acace de Constantinople.
490.				Theodoric Amale Roy des Ostrogots excité par les persuasions de l'Empereur Zenon, entre en Italie, & fait la guerre à Odoacre.
491.		Anastase en Orient.		Anastase successeur de Zenon, reçoit l'Edit d'Union, & fut de la secte des <i>Hesians</i> . Il favorisa les <i>Acephales</i> .
492.	S. Gelase 2. Mars.			On louë Gelase d'avoir esté çavant & humble. Voyez l'eloge de ce saint Pape dans la lettre de Denis Perigau Cardinal Julien, au commencement de sa collection des Canons.
				Gelase écrit à Euphemius Patriarche de Constantinople, pour l'exhorter à quitter le parti des Acaciens, & à effacer le nom d'Acace

478. Saint Lupicin Abbé de Lauconne mourut vers ce temps-là, page 58.
480. Naissance de saint Benoist. 84.  
Fondation de l'Abbaie de Landevenech par saint Guinolé. 65.
482. Mort de saint Severin Abbé & Apostre d'Austriche. 69.
483. Saint Liberat Abbé, & quelques autres Religieux souffrent le martyre en Afrique. 19.
486. Saint Fulgence se fait Religieux dans un monastere d'Afrique. 20.  
Saint Sever deméuroit dans le monastere de saint André d'Agde. 49.
488. Les reliques de saint Severin Apostre d'Austriche, furent transferées en Italie. 69. 70.
490. Saint Antoine disciple de saint Severin, & ensuite Religieux de Lerins vivoit en ce temps-là;  
70.  
Vers ce mesme temps Fauste Evesque de Riez mourut fort âgé. 46.  
Saint David fonde le monastere de Meneve, ou de saint David en Anglererre. 313.
492. Saint Césaire qui estoit Religieux à Lerins sous l'Abbé Porcaire, estant tombé malade, va à Arles, pour restablir sa santé, & y est ordonné Prestre de l'Eglise d'Arles. 210.



495. Fondation de l'Abbaie de Lucullan , ou de saint Severin au diocèse de Naples. page 70.

496. Vers ce temps-là saint Benoist se retira dans le desert de Sublaque. 85.  
Saint Césaire fut fait Abbé d'un monastere d'Arles , page 210.

Vers la fin du cinquième siecle le venerable Silvin bastit à Tours le monastere de saint Venant ainsi appellé du nom de ce Saint son disciple , & son successeur. 39.

Saint Ilar reçoit auprès de lui des disciples , & bastit son monastere de Galliata , ou de saint Ilar dans la Romagne. 118.

Saint Ursé fonde des monasteres dans le Betri , & dans la Touraine : celui de Loches fut de ce nombre. 39. 40.

Saint Maixent demouroit en Poitou , dans le monastere qui porte son nom. 50.

Il y avoit des Religieux dans l'Eglise de saint Hilaire de Poitiers. 40.

Vers l'an 500. saint Fibice Abbé de saint Maximin de Treves , fut fait Archevesque de cette ville. 66.

500. Saint Fulgence passe de l'Afrique en Sicile , portant sur lui les Institutions & les Conférences de Cassien , & ensuite va à Rome , où il vit l'entrée de Theodorice Roy des Gots. 35.

Quelques-uns estiment que saint Saerdos ou Sardos Abbé de Calabre au diocèse de Cahors , & depuis Evêque de Limoges a vécu dès ce temps-ci : mais d'autres ne le placent que dans le VII. siecle.

Ans  
de  
l. C.

Papes.

Empereurs.

Roys de  
France.

xliii T A B L E

calomnies, il fut justifié ou absous dans deux Synodes tenus à Rome l'an 500. & 501.

Theodoric Roy des Gots fait son entrée à Rome.



SIXIEME SIECLE

501.

Troisième Synode assemblée à Rome par l'ordre du Roy Theodoric, du consentement du Pape Symmaque, qui y fut absous. Ce Synode est celui qui fut appelé *Palmaris*.

502.

Quatrième Synode, où l'on abrogea la loi d'Odoacre, qui avoit ordonné que l'on n'éliroit point de Pape sans son consentement, & où l'on défendit d'aliéner les biens de l'Eglise.

Decretale de Symmaque à saint Césaire touchant cette défense.

Clovis se rend maistre de la Bretagne.

503.

Les factieux aiant osé écrire contre ce Synode, où avoit esté absous Symmaque, Ennodius de Pavie leur répond par une Apologie, qui fut leüe & approuvée l'an 503. dans un cinquième Synode.

Sainte Geneviève mourut vers l'an 503.

504.

Sixième Synode Romain, où l'on excommunia ceux qui usurpent les biens des Eglises.

Edit de Theodoric contre les Magiciens.

Vers l'an 504. Trasamond Roy des Vandales en Afrique persecute l'Eglise, & pour y abolir la Religion Chrétienne, défend d'ordonner des Evêques en la place de ceux qui mourroient : à quoi les Prelats Catholiques n'ayant pas obeï, il en bannit plus de deux cens en Sardaigne. Plusieurs Evêques de la Numidie porterent avec eux en Sardaigne le corps de saint Augustin, & d'autres reliques.

506.

Concile d'Agde composé de trente-cinq Evêques, auxquels presidoit saint Césaire Archevesque d'Arles. On y fit des decrets pour la discipline : le vingt-deuxième Canon suppose que les Prestres pouvoient jouir de l'usufruit des biens de l'Eglise, en quoi l'on voit l'origine des benefices conforme à la Decretale de Symmaque à saint Césaire. Les Decretales de Sirice, & d'Innocent premier, y sont alleguées touchant la continence des Prestres.

Publication du Code Theodosien après qu'il eut esté mis en abrégé par Anian, & qu'il eut esté examiné par les Evêques, & par d'autres personnes choisies par Alatic Roy des Visigots.

Clovis défait & tuë Alatic, qui est pour successeur Gesaleic.

507.

Il prend Bordeaux, Toulouse, & d'autres villes.

508.

Consulat de Boece, qui mesme exerçant cette dignité, s'appliqua à éclaircir la Logique d'Aristote, &c.

510.

Premier Concile d'Orleans, que Clovis fit assembler par le conseil de saint Remi, & où il se trouva plusieurs saints Evêques, comme Godard de Rouen, Loup de Soissons, Melaine de Rennes, Quintien de Rodez, Theodosie d'Auxerre. On y fit des Canons pour la discipline, le vingt-septième ordonne, que durant les trois jours des Rogations on jeûnera comme en Carême.

511.

Mort de Clovis. Il fut enterré à Paris dans l'Eglise de saint Pierre, ou de sainte Geneviève, où il avoit commencé à faire bastir, & qui fut depuis achevée par sainte Clotilde. Ses quatre fils partagerent le Royaume.

Theodoric qui regnoit en Italie est aussi fait Roy des Visigots d'Espagne.

Anastase Empereur d'Orient protege les Acephales, & persecute les Catholiques, il fait brusler les Actes originaux du Concile de

Thierry  
Roy de  
Mersou  
d'Au-  
stracie.  
Clodo-  
mir  
d'Or-  
leans.  
Childe-  
bert de  
Paris.  
Clotai-  
re de  
Soissons.

501. Saint Césaire Abbé d'un monastere d'Arles est fait Evesque de cette ville , page 210.
502. Le Pape Symmaque dans son Epistre à saint Césaire , permet d'aliener pour un temps les biens de l'Eglise en faveur des Ecclesiastiques de grand merite , des monasteres , & des pauvres : ce qui peut estre regardé comme l'origine des benefices. 35.  
Saint Sever Abbé de saint André d'Agde mourut vers le commencement du sixième siecle. 49.  
Vers ce temps-là saint Elut Abbé d'un monastere du pais de Galles , y enseignoit les sciences , & eut entre ses disciples saint Sanson , saint Magloire , saint Gildas , &c. 327.  
Saint Dubrit estoit Evesque de Caerleon au mesme pais. 323.
505. Saint Eugende ou Oyan estoit Abbé de Condat , ou de saint Claude. 58.
506. Saint Severin Abbé d'Agaune guerit le Roy Clovis. 220.  
Parmi les decrets du Concile d'Agde , il y en a qui regardent les monasteres. Le vingt-septième Canon parle de la promotion des Religieux à la Clericature du consentement de leur Abbé. 211.  
Saint Césaire fonde à Arles un monastere pour sa sœur sainte Césarie. 211.  
Saint Victorien bastit l'Abbaie d'Asane en Artagon du temps de Gesaleic Roy des Visigots ; c'est là le plus ancien monastere d'Espagne , dont la memoire se soit conservée. 301.
508. Fondation de l'Abbaie de Mici ou de saint Memin par Clovis. 225.  
Saint Marius fut fait Abbé de Bevon au diocese de Sisteron du temps de Gondebauld Roy de Bourgogne. 216.  
Saint Deodar ou Diei estoit Abbé près de Blois. 268.  
Vers ce temps-là saint Jean Abbé de Reome alla à Lerins , & estant revenu à son monastere , y mit la reforme , en y establisant la Regle de saint Macaire. 223.
510. Mort de saint Antoine de Lerins 71.  
Saint Spes estoit alors Abbé d'un monastere aux environs de Norwic. 110.
511. Decrets du Concile d'Orleans touchant les Religieux. 226.  
Eugippe Abbé de Lucullan écrit la vie de saint Severin Abbé & Apostre d'Austriche. 103.  
L'Ordre monastique fut establi dans cette Eglise de saint Pierre , ou de sainte Geneviève de Paris , comme il paroist par les Actes de sainte Bathilde. Sainte Clotilde fonda aussi à Chelles un monastere en l'honneur de saint Georges , pour une communauté de Religieuses. 334.  
Vers ce temps-là des Moines dont l'Abbé estoit mort , allerent prier saint Benoist de vouloir bien estre leur Superieur , & de gouverner leur Communauté. 86.

Ans  
de  
I. C.

Papes.

Empe-  
reurs.

Rois de  
Fran. e.

xlvj

T A B L E

512.  
ou  
513.

514.  
515.

Hor-  
misdas  
26. Juil-  
let.

516.  
517.

518.

Justin  
premier

519.

Caledoine , il bannit le Patriarche Macedonius , &c. Il accusoit Synmaque d'estre Manicheen , &c. Ce saint Pape dans son Apologie reproche à ce Prince qu'il permettoit toutes sortes de religions & de sectes , excepté la Catholique , &c. *Tom 4. Concil p. 1299.*

Severe Moine Apostat infesté de l'heresie d'Eutychez , est fait Evêque d'Antioche par la faveur d'Anastase.

Un Roy Sarrazin aiant esté instruit & baptisé par un Evêque Catholique , confondit deux Evêques Eutychiens en leur disant qu'on lui avoit écrit que saint Michel estoit mort , & en concluant contre ces Evêques ( qui lui nioient que cela fut possible , ) qu'ils devoient donc avouer qu'il y avoit deux natures en J E S U S - C H R I S T , la divine qui ne peut mourir ; & l'humaine , selon laquelle il estoit mort & reluscité

Cassiodore est fait Consul.

L'Empereur Anastase fait chanter le Trisagion avec l'addition *qui crucifixus es pro nobis* , ce qui irrite les Catholiques , & cause une sedition.

Le Duc Vitalien qui s'estoit soulevé contre l'Empereur , fut défait par le Duc Marin dans un combat naval. On dit que Marin brusta les vaisseaux d'ennemis par le moien de grands miroirs d'airain , qui furent faits par Procle Mathematicien.

Macedonius Patriarche de Constantinople banni pour la foi , meurt en exil.

Le Pape envoie Ennodius Evêque de Pavie , & d'autres Legats à Constantinople , pour la reunion de l'Eglise d'Orient.

Concile de Tarragone en Espagne pour la discipline.

Concile de Gironne aussi pour le mesme sujet. On y ordonna de celebrer deux Rogations ou Litanies , la premiere le Jeudi , Vendredi & Samedi apres la Pentecoste : & la seconde les trois premiers jours de Novembre , ( si le premier jour n'estoit pas un Dimanche ) avec abstinence de chair , & de vin

Le Pape Hormisdas envoie encore Ennodius , & un autre Evêque à Constantinople , mais Anastase aiant en vain tâché de les corrompre par des presens , leur défendit d'entrer dans aucune ville.

Sigismond Roy de Bourgogne , qui avoit quitté l'Arianisme & s'estoit fait Catholique par les soins de saint Avite de Vienne , permit aux Evêques de son Estar , de s'assembler à Epaone , & d'y faire des reglemens pour la discipline , comme les Evêques de France en avoient fait à Orleans l'an 511.

Concile de Lyon , où l'on fit aussi quelques decrets.

Nouvelle sedition à Constantinople , à cause de l'addition faite au Trisagion. Anastase meurt le Jeudi saint : on dit que ce fut après avoir esté effrayé par une vision , où on lui marca que Dieu avoit retranché quatorze ans de sa vie , à cause de son impieté. Il eut pour successeur Justin Prince de basse naissance & si peu instruit dans les lettres , qu'il ne sçavoit pas mesme écrire son nom , mais recommandable par sa pieté , & par sa valeur. On le tira de prison , & on le fit Empereur malgré lui. Il rappella les Catholiques qu'Anastase avoit exilés.

Jean Patriarche de Constantinople y assemble un Synode le 20. Juillet , & écrit au Pape pour lui demander sa communion.

Hormisdas envoie à Constantinople saint Germain Evêque de Capouë , qui y fait enfin condamner la memoire d'Acace.

Leonce Moine & parent du Duc Vitalien alors en faveur , Jean Maxence qui estoit sçavant , & quelques autres Moines Schistes de Nation , avoient déjà publié cette proposition : *Vnus à Trinitate in carne crucifixus est* , & vouloient la faire recevoir de tout le monde : à quoi le Diacre Victor resiste , disant qu'il ne falloit rien

512. Saint Benoist voiant que les Moines, dont il avoit pris la conduite, estoient fort dereglez, & nullement en estat de profiter de ses soins, quitta sa charge d'Abbé, & rerourna dans la grotte de Sublaque, page 87.

Saint Gregoire Evefque de Langres fit à Dijon la translation des reliques de saint Benigne, bastit une Eglise en l'honneur du Saint, & y mit des Religieux. 222.

Saint Finnen ou Finnian Abbé de Clonard en Irlande, y enseigna les lettres saintes, & y eut grand nombre de disciples. 334.

514. L'Abbé Gilles demeroit alors dans le diocefe d'Arles. 214.

515. Mort de saint Maixent Abbé dans le diocefe de Poitou. 50.

*Martyre de plus de trois cens Religieux de la seconde Syrie, tuez par les heretiques Acephales. Ce fait joint à un autre, dont il sera parlé ci-aprés sur l'an 518. a servi d'occasion à une fable. 111.*

Fondation ou reftablissement de l'Abbaie d' Agaune, ou de saint Maurice; plusieurs estiment que la Regle de Tarnat y estoit en ufage. 220.

516. Saint David, saint Teliu, & saint Paterne Religieux Anglois, vont à Jerufalem, & y font ordonnez Evefques. 323.

Le Concile de Tarragone en Espagne défend aux Religieux de se mesler de procez, si ce n'est pour l'interest de leur monastere, & leur ordonne de garder les reglemens de l'Eglise Gallicane: ce qui fait voir que dès ce temps-là, il y avoit en Espagne des communautez de Moines. 302.

Saint Benoist bastit en divers temps douze monasteres à Sublaque, & aux environs, & il y establit des Abbez. 87.

517. Le Concile d'Epaone fit aussi quelques canons touchant la discipline monastique, conformes à ceux du Concile d'Agde. Le huitième Canon du Concile d'Epaone fait voir qu'il estoit assez ordinaire aux Religieux de s'employer à cultiver la terre, *Monachis quotidianum rurale opus facientibus.*

Saint Calais, & saint Avit Religieux de Menat vont trouver saint Mesmin Abbé de Mici au diocefe d'Orleans. 269.

Boniface Primat de la Province Byfacene en Afrique, accorde un privilege à un monastere de Religieuses. 26.

Sainte Brigide Abbefse de Kildar en Irlande mourut en 506. ou en 517. ou en 523. 82.

518. *Alexandre Abbé de saint Marc, & d'autres Abbez ou Religieux de Syrie, presentent une requeste au Pape contre le faux Patriarche Severus. 111.*

Pierre qui estoit Abbé de Tripoli en Afrique dans le sixième siecle, fit un recueil des passages de saint Augustin, pour éclaircir les Epistres de saint Paul. 27.

519. Saint David de Meneve fut fait Evefque de Caerleon. 323.

*Nous avons obmis dans cet Ouvrage la contestation excitée par les Moines Schytes, parceque cet événement regarde plustost la Theologie, que l'Histoire monastique: on en peut voir un petit récit en l'autre page.*

Ans  
de  
I. C.

Papes.

Empe-  
reurs.

Rois de  
France.

xlviij

T A B L E

521.

522.

523.

S. Jean.  
13.  
Aoust.

524.

525.

526.

S. Felix  
111.  
12.  
Juillet.

adjouter aux décisions du Concile de Calcedoine, ce qui excita du trouble. Ces Moines presentent aux Legats du Pape une confession de foi, où ils condamnent Eutychez, & les Pelagiens Leonce & trois autres Moines vont à Rome. Pierre Diacre, & Jean Lecteur aussi Moines Schytes y vont aussi. Ce Pierre Diacre, & les autres Schytes envoient leur profession de foi touchant l'Incarnation & la Grace, aux Evesques Africains, qui estoient en exil dans la Sardaigne, & ces Prelats approuverent leurs sentimens, comme il se voit par un ouvrage fait sur le mesme sujet par saint Fulgence. Les Moines craignant Dioscore Legat du saint Siege, qui estoit prest de revenir, s'ensuient de Rome, parce que ce Legat leur estoit fort contraire. Le Duc Vitalien, qui estoit alors Consul fut tué, & l'on attribüé sa mort à Justinien, qui le regardoit comme son Competiteur. Le Pape écrit à Possesseur Evesque d'Afrique, qui estoit à Constantinople, & blasme fort l'esprit broüillon & emporté des Moines Schytes. Saint Fulgence composa vers ce temps-là son livre de la foi, pour Pierre Diacre, qui vouloit aller dans la Palestine, où il y avoit diverses sectes.

Jean Maxence feignant que la lettre d'Hormisdas estoit une lettre supposée, y répond d'une maniere insolente, dequoi il est justement blasmé par les Auteurs.

Maxence & les autres Moines Schytes, envoient aux Evesques Africains les livres de Fauste, & saint Fulgence, qui estoit encore avec eux en Sardaigne, en refuse les erreurs.

L'Epistre Synodale est adressée à Jean Prestre & Abbé, qui est vrai-semblablement ce Maxence.

Clodomir Roy d'Orleans, assisté de ses freres, fait la guerre à Sigismond Roy de Bourgogne, le prend prisonnier, & un an après lui oste la vie.

Mort de Trasamond Roy des Vandales: Huneric son successeur permet à saint Fulgence, & aux autres Evesques exilés de retourner en Afrique. Boniface est fait Evesque de Carthage.

Clodomir est tué par les Bourguignons, conduits par leur Roy Godemar. Il laissa trois enfans, dont le dernier estoit saint Clou.

Concile d'Arles tenu par saint Cesaire, & par d'autres Evesques qui y estoient venus pour dedier l'Eglise de sainte Marie. Ils firent quelques decrets.

Conciles de Lerida & de Valence pour la discipline: on y fit un reglement pour empêcher que les Cleres, ou autres ne pillassent les biens de l'Evesque mort, &c

L'Empereur Justin aiant oste les Eglises aux heretiques, & principalement aux Ariens, Theodoric Roy d'Italie, qui estoit de la secte de ceux-ci, en fut irrité & obligea le Pape Jean d'aller à Constantinople, où entrant il rendit la vue à un aveugle, comme dit saint Gregoire l. 3. c. 2. de ses dialogues

Concile de Carthage pour le retablissement de la discipline.

Les Rois Clotaire & Childebert se rendent maistre de la Bourgogne, que possedoit Gondemar frere de Sigismond Thierri fait la guerre en Auvergne.

Saint Jean Pape à son retour d'Orient fut mis en prison à Ravenne, par l'ordre de Theodoric, qui devint cruel sur la fin de ses jours.

Le Pape Jean mourut en prison. Theodoric fit aussi couper la teste à Symmaque, & au sçavant Boece, Auteur du traité de la consolation de la Philosophie. On l's avoit calomnié auprès de Theodoric, en les accusant faulxement de vouloir restablir la Republique Romaine.

Saint

Ans  
de  
I. C.

Saint Cefaire obtint du Pape un privilege pour le monastere des Religieuses d'Arles, & leur dressa aussi une Regle, où il fait mention de ces lettres du saint Siege, page 212.

Saint Gregoire Eveque de Langres eut aussi recours au Pape Hormisdas, pour faire confirmer une donation, ou ordonnance qu'il avoit faite en faveur de l'Abbaie de saint Benigne. 222.

Saint Fridolin qui avoit esté Abbé de saint Hilaire de Poitiers, bastit en divers temps, & en divers lieux, des Eglises ou des monasteres en l'honneur de saint Hilaire. Celui de saint Nabor au diocèse de Metz est de ce nombre. 295.

520.

Mort de saint Mesmin Abbé de Micy. Saint Avi lui succede: il faut le distinguer de saint Avic Religieux de Menat, qui se retira dans le Perche, & y bastit un monastere. 271.

Saint Keran Eveque de Sagir en Irlande, mourut vers ce temps-là, & eut pour successeur saint Carthage. 336.

On bastit à Vienne le monastere de saint André le Bas pour des Religieuses, qui devoient y vivre selon l'ordre, & la discipline de saint Leonien. 219.

Saint Gal estoit Religieux dans l'Abbaie de Cornon en Auvergne. 229.

Avant le milieu du sixième siecle saint Brien, saint Samson, saint Gildas, & d'autres Religieux passerent d'Angleterre dans la Bretagne, & y bastirent des Eglises, & des monasteres. 259.

522.

Vers cette année-là, saint Maur, & saint Placide furent offerts par leurs parens à saint Benoist, qui les reçut dans sa communauté. 87.

Saint Sever gouvernoit en ce temps-là le diocèse d'Avranches, où il avoit exercé la profession religieuse. 278.

524.

Le Concile de Lerida parle de la promotion des Religieux aux saints Ordres du consentement de leur Abbé, & marque bien clairement qu'il y avoit alors en Espagne des communautés de Moines. 302.

Le Concile de Carthage juge le differend d'entre Liberat Primat de la province Byfacene, & l'Abbé Pierre. 26.

Saint Equice estoit Abbé de plusieurs monasteres de la Valeric qu'il avoit bastis, ou dont il avoit pris la conduite. 107.

525.

Mort de saint Mars Abbé en Auvergne.

Pendant la guerre que Thierry faisoit en Auvergne, saint Fidole, ou Fasse fut pris prisonnier; & ensuite racheté par saint Aventin Abbé au diocèse de Troye, qui le reçut au nombre de ses Religieux. 291.

526.

Denis Petit Religieux Schyte, qui demouroit à Rome, compose un Cycle Paschal, & commença le premier à compter les années depuis la naissance de JESUS-CHRIST. 105.

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	I T A B L E Theodoric mourut le premier de Septembre. Athalaric son petit fils lui succeda en Italie, & dans la Provence, sous la conduite d'Amalafunthe sa mere, Princesse ornée de grandes qualitez. Amalalic cousin d'Athalaric fut Roy des Visigors, & eut ce qu'ils possedoient en Espagne, & ce qui leur restoit en Languedoc. Il épousa Clotilde fille de Clovis Roy de France. Thibault & Gontar fils de Clodomir furent tuez par l'ordre de Childebert, & de Clotaire. Childebert eut Orleans, & Clotaire Tours. Justinien fait publier un Edit contre les heretiques; Concile de Carpentras touchant les biens donnez aux Eglises. Concile d'Orange, où saint Cesaïre d'Arles, saint Eucher de Lyon, & d'autres Evesques se trouverent. On y condamna les erreurs des Semipelagiens, c'est-à-dire de Cassien, & de Fauste, &c. Les decretz furent tirez principalement des œuvres de saint Augustin, suivant les articles envoiez par le Pape Felix. Concile de Vaison pour la discipline. On y ordonna que quand le Prestre ne pourroit pas prescher, le Diacre liroit l'Homelie de quelque saint Pere. Justinien fait publier son Code, ou recueil des Ordonnances des Empereurs. Amalalic Roy des Visigors maltraitant sa femme Clotilde sœur de Childebert Roy de France, à cause qu'elle estoit fort attachée à la foi Catholique, Childebert va en Espagne lui faire la guerre. Amalalic fut tué près de Narbonne par un des siens. Childebert ramena sa sœur, & rapporta d'Espagne soixante calices d'or, & d'autres precieuses dépouilles qu'il distribua aux Eglises. Greg. Tur. l. 3. c. 10. Theudis succeda à Amalalic. Concile de Toledé sous Montan Archevesque pour la discipline. Le quatrieme canon fait voir l'usage des benefices. Saint Juste d'Urgel assista à ce Concile. Ce Prelat estoit frere de Justinien Evesque de Valence, & de deux autres Evesques. Concile Romain, où l'on decida que l'on pouvoit dire <i>unum de Trinitate passum esse in carne</i> , contre l'opinion de quelques Moines Acemetes. Surquoi l'on peut voir l'ouvrage de Ferrand, qui avoit esté consulté là-dessus par Anatolius Cardinal Diacre. On consulta aussi l'Abbé Denis le Petit. Saint Medard Evesque de Noyon eut encore la conduite du diocese de Tournai après la mort de saint Eleuthere. Deuxieme Concile d'Orleans pour la discipline, où se trouverent saint Gal Evesque de Clermont, saint Eleuthere d'Auxerre, saint Lo de Courance, &c. Mort de saint Remi Apostre des François, & de saint Fulgence. Justinien envoie en Afrique le grand Capitaine Bellisaire, qui se rendit maistre de Carthage, chassa les Vandales, prit leur Roy Gilimer, & en triompha à Constantinople. Childebert & Clotaire chassent Godomar de la Bourgogne, & la partagent entr'eux. Theodat fils de la sœur de Theodoric succeda à Athalaric en Italie, & fait mourir Amalafunthe qui l'avoit mis dans le throne. Concile de Carthage sous Reparat Archevesque pour la discipline. Concile d'Auvergne pour la discipline. Saint Gal Evesque de Clermont, saint Nicet de Treves, saint Rurice de Limoges, dont on a quelques lettres, y assisterent. Bellisaire se rend maistre de la Sicile, & en chasse les Gors. Cassiodore proposa au Pape de faire enseigner publiquement les lettres saintes, comme l'on faisoit à Nisibe. Anthime qui estoit Eutychien est fait Evesque de Constantinopl
527.		Justi-		
529.	Bonifacé II. 15. Oct.	nien.		
531.				
532.	Jean II. 20. ou 22. Janvier.			
533.				
534.			Theodbert Roy de Mets.	
535.	S Agapet 4. Mai.			

527. Saint Nicet Abbé est fait Archevesque de Treves. Saint Datus lui succede dans la conduite de son monastere , page 120. 196.
- Saint Clou fils du Roy Clodomir alla trouver saint Severin Reclus du diocèse de Paris , & reçut de lui l'habit de la Religion. 285.
528. Saint Gal est fait Eveque de Clermont. 229.
- Saint Anbin fut aussi ordonné Eveque d'Angers. 263.
529. Vers ce temps-là saint Benoist alla s'establir au Montcassin. 88.
- Saint Martin Ermite qui y demenoit , lui cede la place , & va demeurer au Mont Marisque. 95.
- Saint Vigor estoit alors Eveque de Bayeux , & il bastit des monasteres dans son diocèse. 279.
- Saint Porçain servoit Dieu dans un monastere d'Auvergne. 230.
- Sainte Césaire Abbessé de saint Jean d'Arles , mourut plusieurs années avant son frere saint Césaire , & sa communauté eut pour Superieure une autre Césaire Ces Religieuses gardoient la Regle de saint Césaire , qui fut aussi envoieé à des monasteres d'hommes. 212. 213.
- Saint Juste Eveque d'Urgel , qui a écrit un commentaire sur les Cantiques des Cantiques , y parle des communautés de Clercs , de Moines , & de Vierges : ce qui confirme ce que nous avons dit des monasteres d'Espagne Il est à remarquer que le Concile de Tolède ordonne que les enfans offerts à l'Eglise par leurs parens pour la clericature , seront éleveés *in domo Ecclesiæ sub Episcopali presentia* , ce qui fait voir que l'oblation des enfans n'estoit pas particuliere aux monasteres , mais il y avoit de la difference à l'égard de l'engagement. 692.
532. Vers ce temps-là saint Eufice bastit le monastere de Celle en Berri. 227.
- Le saint Abbé Theodat gouvernoit le monastere de Romans en Italie. 126.
- On ignore le temps de la fondation de l'Abbaie d'Anille , ou de saint Calais Elle subsistoit sans doute sous le pontificat de saint Innocent Eveque du Mans. 269.
533. Le venerable Romain Abbé de Mantenai , succeda à saint Remi dans le Siege de Reims , & saint Lié gouverna ce monastere après Romain. 292.
- Saint Brach se fait Religieux en Auvergne sous saint Emilien. 232.
- Mort de saint Thierri Abbé d'Hor , ou de saint Thierri au diocèse de Reims. 288.
- Vers ce temps-là saint Benoist bastit le monastere de saint Estienne de Terracine. 89.
534. Le Concile de Carthage confirma & determina ce qui avoit esté ordonné en faveur des monasteres par le Concile tenu neuf ans auparavant. 27.
- Saint Placide va en Sicile. 91.
535. On met en cette année l'establissement de l'Abbaie de saint Pierre ou de saint Oüen de Roüen , qui eut pour fondateur le Roy Clotaire. Sainte Clotilde eut aussi part à cette fondation. 284.
- La 5. & 132. Nouvelle ( ou Ordonnance ) de Justilien reglent plusieurs points de la discipline reguliere : la premiere decide que l'Evesque n'establira point pour Abbé le plus ancien des Religieux , mais celui qui aura le double avantage d'ancienneté , & du merite. Voyez cy-aprés sur l'an 547.
- Il y est parlé du saint Moine Zozym. âgé de cent vingt ans.

<i>Ans de I. C.</i>	<i>Papes.</i>	<i>Empe- reurs.</i>	<i>Roy de France.</i>
536.	Silvere en May ou Juin.		
537.	Vigile en No- vêb. ou en 540. selon Baron.		
538.			
539.			
540.			
541.			
542.			
543.			
544.			
545.			

## T A B L E

lij par la faveur de l'Imperatrice Theodore.

Theodat oblige le Pape Agaper d'aller à Constantinople , afin d'y faire sa paix avec l'Empereur. Agaper fut réduit à engager les vases sacrez pour faire les frais de son voiage. Estant à Constantinople , il depose Anthime , & lui substitue Mennas. Il mourut en cette ville , ou à son retour , & eut pour successeur Silvere , qui fut sacré à Rome en Mai , ou en Juin. Mennas tient un Concile contre Anthime , Severe , & les autres Acephales. Bellisaire cependant prend Naples. Les Gorsruent leur Roy Theodat , comme incapable de soutenir cette guetre , & élisent Vitigez , qui se retire à Ravenne après avoir laissé une garnison dans Rome , qui fut prise par Bellisaire. Vitigez cede aux François la Provence , que Theodat leur avoit deja offerte.

Bellisaire défend Rome contre Vitigez qui l'assiege : il met Vigile en la place de Silvere.

Sainte Clotilde meurt à Tours. Son corps fut porté à Paris , & fut enteriée dans l'Eglise de saint Pierre , ou de sainte Geneviève. *Greg. Turon. l. 4. c. 1.*

Vitigez leve le siege de devant Rome. Saint Silvere estant mort en exil , on élut de nouveau Vigile.

Troisième Concile d'Orleans pour la discipline , où se trouverent entr'autres saint Lo de Coutances , saint Aubin d'Angers , &c. Il y est parlé de *Cleres Chanoines* , c. 11. on y voit aussi l'usage des benefices c. 17.

Bellisaire prend Ravenne , & amene captif à Constantinople Vitigez.

Concile de Barcelone pour la discipline. Selon ce Concile les penitens publics devoient avoir la teste raze , porter un habit religieux , & passer leur vie dans la priere , & le jeûne. c. 6. 7. &c.

Quatrième Concile d'Orleans , où l'on fit des decrets touchant le Carême , la celebration de Pasques , & des autres festes , les biens de l'Eglise , &c.

Totila est fait Roy des Gots en Italie , & s'efforce d'y restablir leur domination.

Childebert fait la guerre en Espagne , & rapporte de Sarragoce l'estolle de saint Vincent.

Vers ce temps-là l'Empereur Justinien condamna les erreurs d'Origene , & son Edit fut approuvé par le Pape Vigile , & par les autres Patriarches.

Totila prend Naples , & d'autres villes.

Theodore Evêque de Cesarée en Cappadoce , fasché que l'on eut condamné Origene , dont il suivoit la doctrine , persuade à l'Empereur de condamner la memoire de Theodore de Mopsueste , & ses ouvrages , une lettre d'Ibas d'Edesse , où Theodore estoit loué , la réponse de Theodoret aux anathematismes de saint Cyrille : c'est ce qu'on appelle *les trois Chapitres*.

Arator Soudiacre de l'Eglise Romaine traduisit en vers les Actes des Apostres , & presenta son ouvrage au Pape Vigile.

Justinien fit publier son Edit contre les trois Chapitres l'an 544. ou 545. & l'envoia au Pape , & aux Patriarches. (*Tom. 5. Concil. pag. 683* )

Les Evêques d'Occident , & particulièrement ceux d'Afrique firent difficulté de le recevoir , craignant qu'il n'affoiblit l'autorité du Concile de Calcedoine , qui avoit reçu dans sa communion Theodoret & Ibas , & qui avoit entendu lire la lettre d'Ibas sans la condamner , & sans rien ordonner contre la memoire de Theodore. Le Pape Vigile va en Sicile.

Saint Trivier mourut en Bresse. 294.  
Fondation de l'Abbaie de Nouâillé par saint Leonard. 234.

*Les souscriptions des Conciles de Constantinople de l'an 518. & 536. font connoître quantité d'Abbez, & de monasteres d'Orient. p. 13. & plus amplement dans l'histoire monastique d'Orient. l. 4 c. 13.*

L'Abbaie de Segestre, ou de saint Seine fut bastie par ce Saint en Bourgogne. 224.  
Saint Ulface, saint Rigomer, saint Constantin, & d'autres saints Religieux vinrent demeurer dans le diocèse du Mans, y estant attirés par saint Innocent Eve sque. 271.  
Saint Jean, & saint Isac Solitaires demouroient dans le diocèse de Spolete. 113.  
Saint Thuribe Religieux du diocèse de Palence en Espagne, combat les Pricillianistes. 308.

538. Saint Benoist assiste les pauvres pendant la famine qui desoloit l'Italie. c. 28. de sa vie.  
Saint Lubin estoit Abbe de Broü. 276.  
Saint Malo passe d'Angleterre en Bretagne.  
Fondation de l'Abbaie de Nanteüil dans le diocèse de Coutance par saint Marcou, à qui le Roy Childébert avoit donné cette terre. 280.  
On met le martyre de saint Placide l'an 13. de Justinien, c'est-à-dire l'an 539. ou selon d'autres en 541. p. 93  
Cassiodore quitte le siecle, & bastit le monastere de Viviers dans la Calabre. 104.  
Mort de saint Jean Abbé de Reome, & de saint Fridolin, qui fut enterré au monastere de Secxing qu'il avoit basti. 295. Saint Silvestre succede à saint Jean. 224.
540. Saint Siffioi Eve sque de Carpentras, & saint Equice Abbé dans la Valeric moururent vers ce temps-là. 109 & 216.  
Saint Theudier ou Chef bastit des monasteres dans le diocèse de Vienne. 218.
541. Amphilocheus Abbé assiste au Concile d'Orleans, comme Vicair ou Procureur d'Amelius Eve sque de Paris.  
Saint Lifard Fondateur & Abbé de Meun, fut ordonné Prestre à Cleri par Marc Eve sque d'Orleans 226.  
*Selon la 123. Nouvelle ( ou Ordonnance ) de Justinien, les Religieux doivent élire pour Abbé, non le plus ancien d'entr'eux, mais celui qu'ils jugeront le plus capable de bien gouverner la communauté; & celui qu'ils auront élu, doit estre estable dans cette charge par l'Eve sque.*
542. Saint Cesaïre Archevesque d'Arles mourut vers ce temps-là. 213.  
Saint Ep arque ou Cibar se fait Reclus à Angoulesme. 235.  
Saint Romain estoit Abbé de Fontrouge au diocèse d'Auxerre.
543. Sainte Scholastique mourut vrai-semblablement en 542. ou 543.  
Saint Benoist envoie saint Maur en France, & entre dans la gloire du ciel le 21. de Mars, qui estoit le Samedi devant le Dimanche de la Passion. 90.  
Saint Constantin lui succeda dans l'Abbaie du Montcassin. 97.  
Saint Maur bastit le monastere de Glanfüëil, ou de saint Maur sur Loire dans le diocèse d'Angers. 236.  
Saint Paterne, ou Pair bastit des monasteres dans le Cotentin, & ailleurs. On marque particulierement ceux de Chezai, & de Maudane que nous avons mis dans le diocèse d'Avranches, mais si Chezai estoit situé dans le lieu appelé *Joint Pair*, il estoit du diocèse de Coutances. 280.  
Voiez les Actes du deuxième siecle page 1103.
544. Ariator adressa aussi son ouvrage à l'Abbé Florian, ( qui estoit sans doute Florian Abbé de Romans vers Come ) ainsi qu'il paroist par ses vers, qui font juger que Florian estoit un homme de lettres, & qu'il excelloit aussi en pieté, & en observance. 120.  
Saint Lübin est fait Eve sque de Chartres. 276.
545. Mort de saint Specieux Moine de Terracine. 96.  
Saint Kentigerne gouvernoit le diocèse de Glasco en Ecosse. 319.

Ans de I. C.	Papes.	Empe- reurs.	Rois de France.	liv	T A B L E
546.					Mort de saint Medard Evêque de Noyon.
547.					Sur la fin de l'année Rome est prise & ravagée par Totila.
548.					Vigile arrive à Constantinople le 25. Janvier, & condamne les Acéphales. <i>Greg. l. 2. Ep 36.</i>
			Theo- debaud à Mets ou Au- stralie.		Il condamne aussi les trois Chapitres par son decret ( <i>judicatum</i> ) sans prejudice de ce qui avoit esté deci é dans le Concile de Calcedoine. Voiez une lettre du Cletgé d'Italie, <i>Tom. 5. Concil. p. 407.</i>
549.				Thibauld succede à son pere Theodebert dans le Royaume d'Australie.	
					Theudisele fils de la sœur de Totila est fait Roy en Espagne après la mort de Teudis.
					Concile d'Orleans où se trouverent saint Sacerdos Evêque de Lyon, saint Aurelien d'Arles, saint Niret de Treves, saint Lo de Coutance, saint Firmin d'Uzez, &c. On y fit des decrets touchant les ordinations, les biens d'Eglise, la visite des prisonniers, qui se devoit faire chaque Dimanche par l'Archidiaere, ou par un autre Officier, &c
L'an					Totila se tend encore maistre de Rome.
549.					Les Evêques de l'Illyric tiennent un Synode, & écrivent à l'Empereur en faveur des trois Chapitres, & condamnent un d'entr'eux nommé Benenat, qui les improuvoit. Reparat Archevêque de Carthage, & les autres Africains les soustiennent aussi, & en écrivent au Prince
550.					Agila regne en Espagne après Theudisele.
551.					Reparat Archevêque de Carthage, Primase d'Adrumet, & deux autres Evêques vont à Constantinople. Le premier fut depuis banni, & mourut en exil.
					Primase est sans doute cet Evêque du mesme nom, à qui Junilius aussi Evêque d'Afrique a dédié un petit ouvrage de la loi divine, suivant le sentiment de Paul Perlan, qui avoit estudié à Nisibe, où l'on enseignoit publiquement les saintes lettres: c'est peut-estre ce Primase qui a écrit sur l'Apocalypse.
					Justinien fait publier son Edit contre les trois Chapitres ce qui déplut fort au Pape qui avoit imposé silence sur cette matiere, & avoit ordonné qu'elle seroit décidée dans un Concile. Il en arriva un grand trouble, & le Pape se retira à Calcedoine.
552.					Vigile écrit le 5. de Février une lettre circulaire touchant les maux qu'il avoit soufferts. ( <i>Tom. 5. Concil. pag. 328.</i> ) & après que le Prince eut revoqué son Edit, il retourne à Constantinople. Saint Eutyche est fait Evêque de cette ville après la mort de Meunas sur la fin de l'an 552
553.					V CONCILE GENERAL tenu à Constantinople. L'ouverture s'en fit le 4. de Mai, & il s'y trouva cent soixante-cinq Evêques, qui avoient supplié Vigile d'y presider. Mais il n'y alla point, & le 14. de Mai il envoya à l'Empereur une Constitution ( <i>Constitutum</i> ), où il marque les difficultez qu'il trouvoit à condamner les trois Chapitres. ( <i>Tom. 5. Concil. pag 317.</i> )
					Les trois Chapitres furent condamnés dans la 8. Session du Concile, & ce jugement fut confirmé cinq ou six mois-après par le Pape, qui revoqua ce que lui ou d'autres pouvoient avoir avancé en faveur des trois Chapitres. Voiez sa decretale à saint Eutyche Archevêque de Constantinople. <i>Tom. 5. Concil pag 305.</i> Saint Eutyche, & les autres Prelats condamnèrent aussi Origene.
					Saint Datus de Milan mourut le 14 Janvier
					Totila est défait par Narsez chef de la milice Romaine en Juin ou Juillet.

Vers ce temps-là sainte Radegonde se retira à Poitiers, pour y bastir un monastere. 244.

548. Saint Aurelien Archevesque d'Arles bastit dans cette ville un monastere d'hommes, par la liberalité du Roy Childibert, & y établit sa regle; il fonda aussi une Abbaie pour des filles. Le Pape Vigile donna un privilege pour ce premier monastere. 214.

Saint Keran fonde le monastere de Cluainmienois en Irlande, & meurt un an après. 337.

Mort de saint Senchel Evesque de Killachuid en Irlande, Auteur d'une regle monastique. 339.

Saint Finnen Abbé de Clonard au mesme pais, mourut cette année selon quelques uns, ou selon d'autres en 565 3.6.

549. Le cinquième Concile d'Orleans prescrivit trois ans de probation pour les filles qui vouloient estre Religieuses dans les monasteres, où il n'y avoit point de closture perpennelle. Les Abbez Optat, & Sapaud assisterent à ce Concile comme Procureurs, l'un de Pretextat Evesque de Châlons, & l'autre de saint Aubin Evesque d'Angers.

Totila fait couper la teste à saint Hereulan Evesque de Perouse. 116.

Saint Germain Prestre d'Autun fut fait Abbé de saint Symphorien avant l'an 550.

Saint Aubin Evesque d'Angers mourut vers le milieu du sixième siecle. 263.

On met en mesme temps la mort de saint Honorat Abbé de Fondi. 102. & de saint Spes Abbé de Norfie. 110.

Saint Colomb de Tirdaglas, saint Fintan de Cluainednech, saint Kenni d'Achadbo, saint Medoc, ou Aidan de Ferne Abbez Irlandois vivoient en ce temps-là. 338. 339.

552. Saint Martin de Dumetrayaille à la conversion des Ariens, & bastit des monasteres dans la Gaule. 312.

Saint Pair ou Paterne est fait Evesque d'Avranches. 280.

L'Abbaie de Longeville, ou de saint Martin de Glandieres, fut bastie dans le sixième siecle. 296.

Saint Brendan fonda le monastere de Cluainfert dans la Connacie, & l'on dit qu'il prescrivit à ses disciples une regle qu'il avoit reçue d'un Ange. 338.

Saint Severin, & Victorin freres & Evesques en Italie ont vécu dans le sixième ou septième siecle. 114.

553. Florian Abbé de Romans écrivit à saint Nicet Archevesque de Treves. Il louë l'Abbé Theodat son predecessur. 120.

Calliodore alors Religieux de son monastere de Viviers en Italie, écrivit en divers temps des traites pour exciter ceux de sa communauté à l'estude des saintes Lettres. 104.

Ans de I. C.	Pap's.	Empe-reurs.	Roy's de France.
554.			
555.	S. Pelage I. 16. Avr.		
556.			
557.			
559.	S. Jean III. 27. Juillet.		
560.			
561.			Chati- bert R. de Paris Gontrã d'Or- leans & de Bour- gogne.
562.			Chilpe- ric de Soiffos.
563.			Sige- bert R. d'Au- stracie.

Athanaïde se souleve contre Agila Roy des Visigots, & secouru des Romains le défait, & regne en Espagne: mais les Romains qui avoient combatu pour lui, occuperent une partie de l'Espagne, & il eut peine à les chasser *Marian. l. 5. c. 9.*

Cinquième Concile d'Arles pour la discipline sous Sabaud Archevesque d'Arles, il y fut défendu aux Cleres de laisser deperir ce qu'ils possédoient à titre de benefices.

Le Pape Vigile mourut en Sicile en 554. ou 555. On lui substitua Pelage, qui avoit esté Legat à Constantinople. Pelage envoya sa Profession de foi au Roy Childebert. *Tom. 5. Concil. pag. 803*

Thibault Roy d'Austracie meurt sans enfans, Clotaire se rendit son heritier.

Victor Evêque de Tunnon en Afrique, dont l'on a la chronique, Facund d'Hermian, qui a écrit pour la défense des trois Chapitres, Liberat Diacre de Carthage, dont l'on a le (*Breviarium*), ou histoire abrégée des hereses de Nestorius, & d'Eutychez vivoient en ce temps-là.

Vers ce mesme temps Paulin Metropolitain d'Aquilée, & quelques autres Evêques des environs de Venise, & d'Itrrie s'opiniastrent dans la défense des trois Chapitres, & firent un schisme, dequoy ils furent repris par le Pape Pelage.

Troisième Concile de Paris, qui fit des decrets touchant les biens d'Eglise, l'ordination des Evêques, & contre les mariages illegitimes; Probian Archevesque de Bourges, saint Pretextat de Rouën, saint Germain de Paris, saint Chaletrie de Chartres, saint Pair d'Avranches, &c. se trouverent à ce Concile

Childebert mourut le 23. Decembre de l'an 558. & fut enterré dans l'Eglise de saint Vincent (ou de saint Germain des Piez) qu'il avoit fait bastir, & qui fut dediée ce jour-là mesme.

Theodomir Roy des Sueves en Espagne, quitte l'Arianisme, & se fait Catholique.

Clotaire Roy de France mourut après avoir regné plus de cinquante ans, & fut enterré dans saint Medard de Soiffons Il laissa quatre fils, sçavoir Charibert, qui fut Roy de Paris, Gontran Roy d'Orleans, & de Bouigogne, Chilperic Roy de Soiffons, & Sigebert Roy de Mets, ou d'Austracie

On met dans le sixième siecle trois Conciles tenus par saint Oudoce Evêque de Landafen Angleterre.

Fortunat qui a écrit plusieurs vies des Saints, & dont on a les poësies, quitte l'Italie où il estoit né, & vient demeurer en France.

Concile de Bragues en Espagne contre les hereses, & principalement celle de Priscillian, & où l'on fit des decrets touchant l'Office, & les biens de l'Eglise, &c

L'Empereur Justinien tombe dans l'erreur en croiant que JESUS-CHRIST, mesme avant sa resurreccion, avoit eu une chair incorruptible, & incapable de souffrance, & il bannit saint Eutychez de Constantinople, parce que ce Prelat ne vouloit point approuver son opinion.

Saint Nicet de Treves écrit à Justinien pour l'avertir de son égarement, & à Clotsinde fille de Clotaire, & femme d'Alboin Roy des Lombards, pour l'exhorter à travailler à la conversion de son mari qui estoit Arien. Il lui dit que ce Prince pouvoit envoyer quelques-uns des siens à Tours pour voir les miracles qui s'y faisoient le jour de saint Martin. Il lui parle aussi des miracles de saint Germain d'Auxerre, de saint Hilaire, de saint Loup, de saint Remi, & de saint Medard: *Non possumus tanta exponere, quanta mirabilia per illos Deum videmus facere. Tom. 5. Concil. pag. 835.* Les Lombards

554. Mort de saint Gal Eveſque d'Auvergne. 230. De ſaint Iſac de Spolette 113. & de ſaint Euthi-  
ce & Florent de Nurſie.  
Parmi les Canons d'Arles il y en a qui regardent la diſcipline monaſtique.
555. Saint Germain Abbé de ſaint Symphorien d'Autun eſt fait Eveſque de Paris. 284.  
Mort de ſaint Paterne Eveſque de Vennes. 326. & de ſaint Marius Abbé de Bevon. 217.  
Vers ce temps-là le bienheureux Donat paſſa d'Afrique en Eſpagne avec 70. diſciples, & baſtit  
l'Abbaie de Servit dans le Royaume de Valence. Selon le témoignage de ſaint Ildeſonſe on diſoit  
que c'eſtoit ce Religieux Africain, qui avoit le premier apporté la regle monaſtique en Eſpagne.  
309.  
Saint Comgal baſtit en Irlande le celebre monaſtere de Bencor vers le milieu du VI ſiecle. 340.
556. Mort de ſaint Lubin Eveſque de Chartres. 176.  
Saint Domnole Abbé de ſaint Laurent de Paris eſt fait Eveſque du Mans. 273.  
L'Abbaie de ſaint Marthieu, ou de ſaint Mahé en Bretagne fut baſtie vers ce temps-là. 260.  
  
Saint Patrocle fonda le monaſtere de Colombiers dans le Berri. 128.
558. Saint Ferreol Eveſque d'Uzez baſtit un monaſtere, & écrivit une regle pour ſes Religieux. 215.  
Mort de ſaint Marcou Abbé de Nantueil en baſſe Normandie. 281.  
Les ſaints Abbez Paul & Eſtienne, dont on a la regle, ont vécu dans le ſixième, ou ſeptième  
ſiecle. 348.  
Saint Germain Eveſque de Paris mit des Religieux dans l'Abbaie de ſaint Vincent, ſous la con-  
duire de ſaint Droctou, & en dedia l'Egliſe le 23. de Decembre l'an 558. 284.  
Mort de ſaint Har Abbé de Galliat. 119.  
Auguste eſt fait Abbé de ſaint Symphorien de Bourges. 218.
560. Saint Conſtantin Abbé du Montcaſſin mourut cette année-là, ſelon ceux qui aſſeurent qu'il  
n'exerça cette charge que dix-ſept ans. Saint Gregoire Pape témoigne que cet Abbé fut un de  
ceux de qui il avoit appris les actions de ſaint Benoît. Saint Simplicie ſucceda à ſaint Conſtantin.  
97.  
Saint Laurent Eveſque de Spolette s'eſtant demis de la charge paſtorale, fonda l'Abbaie de Farſe,  
& y paſſa le reſte de ſes jours. 112.  
Saint Thierri Roy, & depuis Religieux mourut au païs de Galles. 315.  
Saint Clou mourut dans ſon monaſtere de Nogent, qui eſt aujourd'hui l'Egliſe Collegiale de  
ſaint Clou. 280.  
Saint Junian baſtit l'Abbaie de Mairé dans le Poitou. 256.
562. Saint Evroul fonda vers ce temps-là le monaſtere d'Ouſche, ou de ſaint Evroul dans le diocèſe  
de Liſieux. 283.  
L'ancienne relation de la fondation de l'Egliſe de ſaint Jean Baptiſte de Maurienne, parle de Re-  
ligieux qui venoient de Jeruſalem, & s'en alloient en Irlande. *Tom. 5. Concil. pag. 964.* ce qui  
rend croiable ce qui a eſte dit de ſaint David de Meneve, &c.
563. Saint Martin Abbé de Dume en eſt fait Eveſque. 312.  
Saint Theudier ou Chef Abbé eſt choiſi par l'Archeveſque de Vienne, pour vivre Reclus, &  
prier pour le peuple. 118.  
Saint Yrier gouvernoit alors le monaſtere d'Arane, ou de ſaint Yrier qu'il avoit baſti dans le  
Limouſin, & y faiſoit garder les regles de ſaint Baſile, de Caſſien, & des autres maîtres de la  
perfection religieuſe. 235.  
Saint Cyprien, ſaint Sore, ſaint Amant furent diſciples de Savalon Abbé d'un monaſtere de  
Perigord. 215.  
Fondation de l'Abbaie de Corbion au diocèſe de Chartres, par ſaint Laumer. 276.  
Le monaſtere de ſaint Medard de Soiffons fut baſti, ou achevé par le Roy Sigebert. 293.  
Mort de ſaint Molaffe Abbé de Damnihis en Irlande. 338.  
Saint Brach reforme le monaſtere de Menat en Auvergne. 232.
564. Caſſodore mourut fort âgé dans ſon Abbaie de Viviers. 105.

Ans  
de  
I. C.  
565.

Papes.

Empe-  
reurs.

Rois de  
France.

lvijj

## T A B L E

occupoient alors la Pannonie , & le Notique , c'est-à-dire une partie de la Baviere , de l'Austriche , &c.

L'Empereur Justinien mourut l'an 565. *Vide dissert. Hen. de Noris d. quinta Synodopag 86.* Le nom de ce Prince demeura marqué dans les tables sacrées , ou parce qu'il se convertit , ou parce qu'il mourut avant que d'avoir publié , & rasché d'autoriser son herefie. Baron. sur l'an 565.

Charibert Roy de Paris mourut vers l'an 567. & ne laissa que des filles. Ses trois freres lui succederent , & alors la France fut divisée en trois Royaumes , Sigebert regnant dans l'Austrasie , Chilperic dans la Neustrie , & Gontran en Bourgogne qui comprenoit Orleans , &c

566.

Second Concile de Tours tenu en 566. ou 567. où se trouverent saint Euphron de Tours saint Prextat de Roüen , saint Germain de Paris , saint Felix de Nantes , saint Domnole du Mans , &c. L'on y fit des decrets touchant la subsistance des pauvres , l'Office divin , les monasteres , la chasteté des Clercs , & les biens d'Eglise. On y ordonna que l'Eucharistie seroit gardée au milieu de l'autel sous la croix. Selon l'usage de l'Eglise de Tours plus les nuits estoient longues , & plus on disoit de pseaumes aux Matines : par exemple douze en Esté , & trente en Decembre.

567.

Second Concile de Lyon , où se trouverent Philippe de Vienne , saint Nicet de Lyon , saint Agricole de Châlons , saint Siagrius d'Autun , &c. On y fit des canons touchant les donations des Ecclesiastiques , &c. On y ordonna que l'on feroit des rogations , ou prieres publiques en la premiere semaine de Novembre. Voyez ci-devant sur l'an 517.

568.

Liuba regne en Espagne , & dans le bas Languedoc vers l'an 568. après Athanagilde , & environ un an après il associa son frere Leuvigilde , qui eut pour son partage ce que les Gots possedoient en Espagne. *Marian. l. 5. c. 11.*

569.

Les Lombards conduits par Alboin aiant ravagé la Pannonie où ils demeuroient , en partent pour aller en Italie , & y entrent l'an 568. où 569. Dans la suite du temps ils se rendirent maistres de la meilleure partie de l'Italie , à la reserve de Rome , & de Ravenne.

L'Empereur d'Orient envoioit à Ravenne un Gouverneur appellé Exarque. Le premier fut Longin.

570.

Concile de Lugo , où l'on fixa les limites des dioceses du Roiaume de Galice.

571.

Vers ce temps-là Clotsude estant morte , Alboin Roy des Lombards épousa Rosemonde.

La France & principalement l'Auvergne fut affligée de la contagion. Le Patrice Mommole repoussa les Lombards , qui estoient entrez en France.

572.

Vers ce temps-là Honorat Archevesque de Milan estant mort à Genes , où il s'estoit retiré avec un grand nombre de Milanois , à cause des ravages des Lombards , ceux-ci lui substituerent Laurent ; mais Fronton qui estoit à Milan , s'empara du Siege Episcopal. Laurent envoia au Pape un écrit , où il asseuroit avec serment qu'il condamnoit les trois Chapitres. Saint Gregoire Gouverneur de Rome souscrivit cet écrit.

Mort tragique d'Alboin tué à Verone par un assassin à la sollicitation de sa femme Rosemonde , & d'Helmichis , qui depuis se firent perir l'un l'autre. *Paul. Diac. l. 3. c. 28.*

Troisième Concile de Bragues celebré l'Ere 610 , & l'an 2. de Miron Roy de Galice , où l'on fit dix canons touchant la visite des dioceses par les Evesques , la dedicace des Eglises , &c. Il y fut arresté que l'on ne dederoit point d'Eglise , si le Fondateur ne la

565.

Selon Pierre Diacre, saint Simplicie Abbé du Montcassin gouvernoit ce monastere du temps de l'Empereur Justin le jeune, & il publia la regle de saint Benoist, & la donna à tous les Religieux, afin de la lire dans leurs communautez, sur quoi il fit aussi des vers, qui se trouvent au commencement de la regle dans le code des Regles, & ailleurs, page 98.

Il conféra aussi avec saint Gregoire, & lui raconta ce qu'il sçavoit des actions & des miracles de saint Benoist.

Mort de saint Pair Evêques d'Avanches. 280. De saint Sanson Evêque de Dol. 327. & de saint Gildas Abbé de Ruis. 328.

Fondation de l'Abbaie de saint Pierre le Vif près de Sens. 286.

567.

Le Concile de Tours regla les jeûnes des Religieux suivant l'ancien usage. 266. Le 19. canon de ce Concile éclaircit ce que nous avons dit page 158. de ces femmes obligées à la continence, parce que leur mari avoit esté ordonné Prestre.

Les Peres de ce Concile adressent une Epistre à sainte Radegonde, pour confirmer & affermir l'establissement de son monastere de Poitiers, & ils citent la regle de saint Césaire, quoiqu'elle ne l'eut pas encore introduite dans sa communauté. 244.

Berthele & Chrotielde (ou Clotilde) filles du Roy Charibert, après la mort de leur Pere, furent faites Religieuses, l'une à Tours, & l'autre à Poitiers, où celle-ci excita depuis un grand tumulte. 254. 258.

568.

Suivant les Actes de saint Maur il y avoit alors cent quarante Religieux à Glanfeuil. 239.

Mort de saint Victorien Abbe d'Azane en Arragon. 303.

L'Abbaie de saint Martin de Treves fut bastie par saint Magneric Archevesque. 299.

569

Sainte Radegonde obtient de l'Empereur du bois de la vraie Croix: ce qui donne lieu à Fortunat de composer l'hymne *Vexilla*, &c. 245.

570.

Sainte Radegonde va querir à Arles la regle de saint Césaire, & l'establit dans son monastere: 246.

Le B. Donat Abbé de Sirvit éclairoit en Espagne par sa vertu, & par ses miracles. 370.

La celebre Abbaie d'Agalt près de Toledé fut bastie dans le sixième siecle. 308.

Saint Leonard Abbé de Vandœuvre mourut, & fut enseveli par saint Domnole Evêque du Mans. 272.

Vers ce temps-là saint Colomb Abbé preschoit l'Evangile aux Pictes. Il fonda l'Abbaie de Hiou Jova, & y establit sa regle. 232.

On met en cette année la mort de saint Fale Abbé du diocese de Troye. 291. Celle de sainte Monegonde Religieuse de Tours. 266. & de saint Brandan de Birre en Irlande. 338.

572.

Saint Domnole fonde l'Abbaie de saint Vincent du Mans. 273.

Saint Martin Evêque & Abbé de Dume est fait Archevesque de Brague & y tient un Concile.

311.

Il est probable que saint Simplicie Abbé du Montcassin mourut en 570 ou 572. Il eut pour successeur Vital. 97.

Saint Senoch & saint Leobart vivoient reclus dans la Touraine, & sainte Papule deguisée en homme demouroit dans un monastere de Religieux du mesme país. 264.

Ans de l. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	lx T A B L E doit mesme par écrit <i>per donationem cartula</i> , ce qui confirme ce que nous avons dit, page 145 155 &c. Ce dot estoit pour le luminaire, & l'entretien de ceux qui la devoient deservir. Second Concile de Lugo auquel saint Martin de Dume presenta la collection des anciens Canons. Concile de Paris contre Promorus, que l'on avoit ordonné Evefque de Chasteaudun. Gregoire est fait Archevesque de Tours après la mort de saint Eufrone. Cleb fut fait Roy des Lombards. Guerre civile entre Chilperic Roy de Neustrie, ( qui avoit épouse Fredegonde ) & Sigebert Roy d'Austrasie, ( marié avec Brunehaut fille d'Arhanagilde Roy des Visigors. ) Après la mort de Cleb les Lombards furent gouvernez par des Ducs depuis l'an 574. ou 575. jusqu'à 584. ou 585. & firent de grands ravages en Italie. Sigebert est tué à Vitri par deux habitans de Teroliâne envoiez par Fredegonde. Il eut pour successeur son fils Childeberr âgé d'environ cinq ans. Mort de saint Germain Evefque de Paris. Brunehaut est releguée à Roüen, & y épouse Merouée fils de Chilperic, qui en fut fort irrité. Concile de Paris, où l'on jugea la cause de saint Pretextat Archevesque de Roüen, accusé d'avoir eu part à la revolte de Merouée. <i>Greg. Tur. l. 5. c. 29. &amp; l'Histoire des Archevesques de Roüen p. 99.</i> L'Empereur Justin mourut en 578. ou selon d'autres en 579. & eut pour successeur Tibere. Synode de S. Aunar Evefque d'Auxerre, qui y fit plusieurs reglemens pour la discipline. Saint Hermenegilde fils de Leuvigilde Roy des Visigors en Espagne, embrasse la foi Catholique par les soins d'Ingonde sa femme, ( fille du Roy Sigebert ) & par les instructions de saint Leandre Evefque de Seville. Le Pape Pelage envoie à Constantinople saint Gregoire alors Diacre vers l'Empereur Tibere, dont les armées conduites par Justinien, & ensuite par Maurice, desfirent celles de Costros Roy de Perse, qui en mourut de regret se voiant vaincu, lui qui avoit remporté tant de victoires durant plus de quarante ans. Premier Concile de Macon pour la discipline. On y ordonna de jeûner le Lundi, le Mercredi, & le Vendredi de chaque semaine, depuis la feste de saint Martin jusqu'à Noël: ce qui avoit esté institué par saint Perpetuus de Tours. <i>Greg. Tur. l. 10. c. 31.</i> Quelques-uns mettent ce Concile en l'an 583. Concile de Lyon pour la discipline. Mort du Roy Chilperic, qui fut enterré à Paris dans l'Eglise de saint Vincent, ou de saint Germain des Prez. Son fils Clotaire âgé d'environ cinq mois lui succeda sous la protection de son oncle Gontran son parrein.
573.	S. Benoist 16. Mai.			
574.				
575.			Childebert R. d'Austrasie.	
576.				
577.	Pelage II. 10. Novéb.			
578.		Tibere II.		
580.				
581.				
582.		Maurice.	Clotaire II.	
583.			Roy de Neustrie.	
584.				

Ans  
de  
I. C.

573. Gontran Roy de Bourgogne fit bastir l'Eglise, ou monastere de saint Marcel de Châlons, & y fit establi l'observance d'Agaune, ou de saint Maurice. 223.  
Diomer estoit Abbé de Verzi au diocese de Reims. 289.  
Saint Hospice vivoit reclus à Nice. 216.  
Valence Abbé d'un monastere de la Valerie se refugia à Rome pendant les ravages des Lombards, 177.
574. Ces barbares s'emparerent du monastere de saint Maurice, & ensuite furent chassés.  
Saint Gregoire bastit des monasteres en Sicile, & un à Rome dedié à saint André, où il se fit Religieux sous l'Abbé Valence du temps du Pape Benoist. 177.  
Saint Eleuthere Abbé de saint Marc de Spolette demeura avec saint Gregoire dans le monastere de saint André de Rome 293.  
Sainte Rusticle est faite Abbesse de saint Cesaire d'Arles. 213.  
Mort de saint Millan Prestre & Moine d'Espagne. 305.  
Vers ce temps-là Ulfilaic Diacre, & disciple de saint Yrier bastit un monastere à trois lieues d'Yvoi, 300. Et saint Martin fonda l'Abbaie de Vertou dans le diocese de Nantes. 261.  
Saint Suran Abbé en Italie fut tué par les Lombards. 110.  
Bonit fut Abbé du Montcassin après Vital. 99.
575. Mort de saint Magloire Evêque de Dol, 259. & du B. Donat Abbé de Servit. 309.  
Saint Basle se fait Religieux à Verzi au diocese de Reims. 270.
576. Martyre de saint Constantin Abbé en Ecosse qui avoit esté Roy de Cornouaille. 334.  
Estienne successeur de saint Eleuthere dans l'Abbaie de saint Marc de Spolette, obtint un bref ou chartre du Pape Benoist. 195.  
S. Pavin Prieur de S. Vincent du Mans est fait Superieur d'un monastere, & d'un hospital. 273.
577. Saint Breudan Abbé de Cluainfert en Connacie mourut en 577. ou quelques années après. 338.  
L'Abbaie de Cluainfert en Lagenie fut bastie par saint Luan, que l'on dit avoir fondé cent monasteres, & y avoir establi sa regle. 343.  
Mort de saint Nonnose Prieur du Mont Soracte, & de saint Anastase Abbé de Suppenton en Italie. 116.  
Il se trouva sept Abbez au Synode d'Auxerre : on y establi des peines contre les Abbez qui ne corrigeent point leurs Religieux, &c.  
Le saint Abbé Nunste demeura en Espagne sous le regne de Leuvigilde. 320.
580. Saint Droctou Abbé de saint Vincent, ou de saint Germain de Paris mourut vers ce temps-ci. 286. Il faut aussi mettre la mort de saint Metule Religieux de saint André de Rome en 580. ou mesme auparavant. 181.  
Saint Colomban se fait Religieux à Bencor en Irlande sous saint Comgal. 408.  
Saint Basle se retire dans la montagne (ou est à present le monastere de saint Basle) & y demeure quarante ans. 290.  
Saint Amé se fait Religieux dans saint Maurice. 426.
581. Les Lombards s'emparent du Montcassin, les Religieux s'échappent de leurs mains, & se retirent à Rome, où ils bastissent un monastere près de l'Eglise de Latran. 100.  
Mort de saint Eparque ou Cibar Reclus d'Angoulesme. 235.  
Mommole surnommé le Bon, qui avoit esté le troisieme Abbé du Montier saint Jean, estoit alors Evêque de Langres. (*Greg. Tur. l. 5. c. 5.*) & assista au Concile de Macon.  
Le monastere de saint Julien de Tours fut basti du temps de Gregoire Archevesque. 267.
582. Saint Maur quitte la charge d'Abbé de Glanfeuil, & met en sa place Bertulfe. 241.  
Sur la fin de cette année, ou l'année suivante, saint Leandre Archevesque de Seville va à Constantinople, & y rencontre saint Gregoire alors Legat du Pape. 317.
583. Eutrope Abbé de Servit au royaume de Valence écrivit une lettre, pour soutenir l'exacte regu- larité contre ceux qui vouloient l'affoiblir ou la détruire. 310.
584. La mort de cent seize Religieux de Glanfeuil fut suivie de celle de saint Maur Abbé, que Dieu appella à la gloire du Ciel. 241. Mort de saint Louvant Abbé de saint Privas. 233.  
Martyre de saint Vincent Abbé dans le Royaume de Leon. 316.  
Le Pape Pelage II. écrivit à saint Gregoire, & lui ordonne de renvoyer saint Maximin Prestre & Abbé de saint André de Rome, qui estoit avec lui à Constantinople. 169.

Ans  
de  
I. C.  
585.

Papes.

Empe-  
reurs.

Rois de  
France.

lxij

T A B L E

Concile de Valence tenu l'an 584. ou 585.

II Concile de Macon, où l'on fit des decrets touchant la celebration du Dimanche, sur le sujet de la feste de Pasques qui duroit six jours, des offrandes, des dixmes, de l'honneur deu aux Ecclesiastiques, &c. De quarante trois Evesques qui s'y trouverent, il y en a quinze reconnus pour Saints, comme saint Prisque de Lyon, saint Evance d'Ailes, saint Pretextat de Rouen, &c. On y voit la souscription de Marius d'Avranches Auteur d'une chronique.

Les Lombards élisent pour Roy Autharis.

Le Pape Pelage envoie des Legais, & écrit à Elie d'Aquilée (ou de Grade) & aux autres Evesques de l'Illyrique, pour les presser de condamner les trois Chapitres.

En Espagne martyre de saint Ermenegilde, que le Roy Leuvigilde son pere fit tuer, parce qu'il n'avoit point voulu recevoir la sainte communion d'un Evesque Arrien. *Greg. Dial. l. 3. c. 31.*

Saint Pretextat de Rouen fut blessé à mort dans sa Cathedrale. *Greg. Tur. l. 8. c. 31.*

Conversion des Visigots d'Espagne, qui embrasserent la foi Catholique à l'exemple de leur Roy Reccarede, fils & successeur de Leuvigilde.

Troisième Concile de Toledo, où Reccarede, les Evesques, les Pretres, & les principaux Seigneurs de la Nation Gotique signerent la profession de la foi Catholique. Il s'y trouva 72. Evesques, & entr'autres Eupheme de Toledo, saint Massone de Merida, saint Leandre de Seville, Migetius de Naibonne, &c. On y fit aussi des decrets pour la discipline. On y ordonna de reciter le Symbole à la Messe avant l'oraïson dominicale (à l'exemple des Eglises d'Orient) de faire la lecture à la table des Evesques. &c.

Concile de Naibonne sous l'Archevesque Migetius pour la discipline. On y défendit aux Ecclesiastiques de porter des habits de couleur de pourpre, de s'arrester dans les ruës pour y causer, &c.

Theodelinde Princesse Catholique, qui estoit fille de Garibaur Roy ou Duc de Baviere, épouse Autharis Roy des Lombards.

Saint Gregoire fut sacré le 3. Septembre, Indiction 9.

Concile de Seville sous saint Leandre.

Autharis Roy des Lombards mourut, & la Reine Theodelinde se remaria, & épousa Ago ou Agilulfe Duc de Turin, lequel en 591. ou 592. fut élu Roy, se fit Catholique, & se monstra liberal envers les lieux saints.

Concile de Mers, où Gilles Archevesque de Reims, & l'Abbé Ephiphane furent deposez

Colioes est fait Roy des Perles, mais il fut chassé par le tyran Barames, & se refugia auprès de l'Empereur.

Synode de Nanterre pour le baptesme de Clotaire, qui eut pour partein Gontran Roy de Bourgogne

Zotto qui estoit Duc de Benevent depuis l'an 571. (selon la chronologie de Peregrinus) mourut cette année. Atichis lui succeda.

Concile de Sarragoce pour abolir les restes de l'Arianisme.

Saint Gregoire fit ses quarante sermons ou homelies sur l'Evangile.

Costoes aiant esté restabli dans le throne cette année ou l'année suivante, quoiqu'il fut païen envoya une riche croix à l'Eglise de saint Serge. Voiez Baronius sur l'an 593 & Evagrius l. 6. c. 21. dont l'histoire finit en l'année de l'Empereur Maurice.

Gontran Roy de Bourgogne mourut, & fut enterré à Châlons sur Saone dans l'Eglise de saint Marcel. Ce Prince est reveré comme Saint.

586.

587.

589.

590.

S. Gre-  
goire 3.  
Sepréb.

591.

592.

593.

- 585 Le Concile de Valence confirma les donations faites aux Eglises, ou monasteres de saint Marcel de Châlons, & de saint Symphorien d'Autun.  
 Saint Sauve Evesque d'Albi mourut vers ce temps-là. 233.  
 Saint Valeri se fait Religieux à Antoin en Auvergne. 424.  
 Saint Gregoire revint à Rome vers l'an 585. après le retour de saint Maximin, & il prit la conduite de l'Abbaie de saint André. 123. 179.  
 Gregoire de Tours alla voir Ulfilaic Diacte dans son monastere d'Yvoi. 300.
586. Honorat estoit Abbé de Sublaque: il fut un des quatre Abbez, de qui saint Gregoire apprit les actions de saint Benoit. 98.  
 L'Eglise de saint Pierre, ou de saint Agnan d'Orleans estoit alors un monastere.
587. Mort de sainte Radegonde. 247. Saint Junien Abbé de Mairé mourut au mesme temps. 257.
588. Saint Virgile ( Moine de Lerins ) & ensuite Abbé de Lerins, ou d'Autun, est fait Evesque d'Arles.  
 Fondation du monastere de saint Martin des Glandieres au diocese de Mets. 296.
589. Le Concile de Toledo permit aux Evesques d'establiir un monastere dans une des parroisses de leur diocese *ut in ea monachorum regulariter congregatio vivat.* 318.  
 Vers la fin du sixième siecle la Reine Brunehaut fit bastir à Autun les Abbaies de saint Martin, de sainte Marie, & un hospital. 546.  
 On ignore l'origine du monastere de Caulian, qui subsistoit alors en Espagne dans le diocese de Merida. 319.  
 Le venerable Jean bastit l'Abbaie de Biclari en Catalogne, ou en Arragon, & écrit une Regle: il a aussi composé une Chronique. 322.  
 Grand trouble dans l'Abbaie de sainte Croix de Poitiers. 248.  
 Le monastere de Ligugé basti & habité par saint Martin subsistoit encore dans le Poitou. 258.  
 Saint Maximien fut fait Evesque de Syracuse. 170.  
 Il y avoit dès ce temps-là un monastere de Religieuses à Autun, qui estoit peut-estre celui de sainte Marie. 249. 546.
590. Saint Colomban Religieux de Bencor en Irlande passe en France, & s'establit dans le desert de la Vosge, où il bastit le monastere d'Anegrai. 407. 413.  
 Mort de saint Laumer Abbé de Corbion. 277.  
 Ephiaphane estoit Abbé de l'Eglise de saint Remi de Reims. 288.  
 Saint Evroul eut la conduite du monastere de saint Fuscien des Bois au diocese d'Amiens. 294.  
 Vers ce temps-là saint Valeri fut admis dans le monastere de saint Aunar, qui estoit alors Evesque d'Auxerre. Quelques-uns croient que ce monastere estoit celui de saint Germain, & que saint Aunar en avoit esté Abbé.  
 Saint Mochnnde ou Carthage Auteur d'une regle bastit l'Abbaie de Rathen en Irlande. 337.
591. Saint Gregoire envoie l'Abbé Orose pour reformer les monasteres de l'Isle de Gorgone. 151.  
 Saint Bertran Evesque du Mans y fonde le monastere de saint Pierre de la Couture. 274.  
 Claude estoit Abbé de saint Jean de Classe, au diocese de Ravenne. 202.
592. Saint Colomban bastit les monasteres de Luxeuil, & de Fontaines au diocese de Bezançon, & écrit une regle pour ses disciples. 408.  
*Saint Gregoire dans sa 39. Homelie parle de Martyrius Religieux de Lycaonie en Orient, qui pensant ne porter sur ses épaules qu'un lepreux ( dont il avoit eu compassion, ) eut l'honneur de porter JESUS-CHRIST mesme.*  
 Saint Yrier Abbé d'Atane mourut vers la fin du sixième siecle. 234.  
 L'Abbaie de saint Pierre de Châlons sur Saone fut bastie par saint Flavius Evesque entre les années 581. & 601. p. 566.
593. Cette année ou l'année suivante saint Gregoire Pape se retira quelque temps dans la solitude, & écrivit ses Dialogues divisez en quatre livres, dont le second contient la vie de saint Benoit. 128.
594. Mort de saint Maximien Archevesque de Syracuse. 167.  
 Saint Leobard fonde son monastere en Alsace depuis appelé Leuvarzel ou Maurmunster. 654.  
 Cyriaque est fait Abbé de saint André de Rome après Pierre qui estoit mort depuis peu, ou qui avoit quitté sa charge. 182.

Ans  
de  
I. C.  
595.

Papes.

Empe-  
reurs.

Rois de  
France.

lxiv

T A B L E

Guerre entre l'Exarque de Ravenne , & les Lombards.

Concile de Rome pour la discipline. Voiez la lettre 44. du qua-  
trième livre de saint Gregoire.

Ce fut vrai-semblablement dans ce Synode que Jean Prestre de  
Calcedoine , & Arhanase Prestre du monastere de saint Mile de  
Tammac , furent absous d'hetesie.

Agilulfe reprend Perouse , & punit le Duc Maurifion Lombard ,  
qui luivoit le parti de l'Exarque. Il fit aussi le ravage aux envitons  
de Rome.

Saint Gregoire Archevesque de Tours mourut cette année.

596.

Theo-  
debert  
en Au-  
strafie.  
Thierri  
en  
Bour-  
gogne.

Childbert second mourut âgé de vingt-six ans , & laissa deux  
enfans Theodebert , & Thierri. Le premier fut Roy d'Austrafie ,  
& le second de Bourgogne. Clotaire , ou plutost Fredegonde sa  
mere leur fit aussi-tost la guerre , & prit Paris , & d'autres villes.

Saint Gregoire Pape envoie des reliques à Palladius Evesque de  
Saintes , pour mettre dans une nouvelle Eglise , où il y avoit treize  
autels. *Greg. l. 5. Ep. 50. & 51.*

Mort du B. Marius Evesque d'Avanches , ou de Lauzane , dont  
l'on a la chronique.

597.

La Reine Fredegonde mourut , & fut enterrée dans l'Eglise de  
saint Vincent de Paris.

Concile de Toledé pour la discipline.

598.

Concile d'Huefca pour le mesme sujet.

Fortunat Prestre de Poitiers fut fait Evesque de cette ville vers ce  
temps-là. Il a écrit la vie de saint Germain Evesque de Paris ,  
celle de saint Aubin d'Angers , celle de sainte Radegonde , & quel-  
ques autres. Il a aussi laissé quantité de poësies.

599.

Reccarde Roy d'Espagne envoie des Abbez à Rome , pour y  
presenter des offrandes à l'Eglise de saint Pierre.

Concile de Barcelone pour la discipline.

Saint Gregoire travailloit sans cesse à retirer du schisme ceux  
d'Istrie , mais Severe Metropolitain d'Aquilée s'y opiniastroit de  
plus en plus. Les habitans de l'Isle de Caprée ( ou de Carle ) en-  
voierent vers saint Gregoire , pour le prier de leur accorder la com-  
munion de l'Eglise.

600.

Theodebert & Thierri font la guerre à Clotaire , défont son ar-  
mée , & l'obligerent à ceder à Thierri tout ce qu'il possédoit entre  
la Loire , & la Seine jusqu'à la mer , & à Theodebert le Duché de  
Dentelen vers la riviere d'Oise.

Les Selavons font une invasion dans l'Istrie, Chaian Roy des  
Avars ravage aussi la province de Venize , la basse Pannonie , &  
la Thrace. Il tuë quantité d'esclaves , après que Maurice eut refusé  
de les racheter à vil prix ( *quatuor siliquis* chacun. ) On dit que  
ce Prince se repentit de son avarice , & qu'il pria Dieu de l'en punir  
dès ce monde , afin d'obtenir misericorde en l'autre.



S E P T I E M E S I E C L E .

601.

Concile de Latran.

Saint Gregoire écrit à Ethelbert Roy d'Angleterre pour lui té-  
moigner la joie qu'il avoit de sa conversion , il envoie le *pallium*  
à saint Augustin , & répond aux difficultez que ce Prelat lui avoit  
propofees.

Lettres

Ans  
de  
I. C.  
595.

Lettres de saint Gregoire en faveur de l'Abbaie de saint Thomas de Rimini. page 138.

Selon le Concile Romain les soldats qui se vouloient faire Religieux , devoient faire leur noviciat revestus de leur habit laique. 134.

*Athanasie Religieux d'Orient qui y fut absous , ne fut pas trouvé infecté en quelque sorte des erreurs de Manes , comme dit un celebre Auteur ; mais on trouva chez lui un livre , où il y avoit de ces erreurs , ce qui paroist clairement en conferant la 64. lettre du 5. livre de saint Gregoire avec la 14. & se justifie encore par la 29. lettre du 6. livre.*

Marinien ordonné depuis peu Archevesque de Ravenne assista à ce Concile. 198.

Vers ce temps-là saint Leandre Archevesque de Seville écrivit une regle pour sa sœur sainte Florentine , qui estoit Religieuse. 318.

596. Saint Gregoire envoie saint Augustin Moine de saint André de Rome , & d'autres Religieux pour prescher l'Evangile aux Anglois , qui estoient encore Idolatres. 352.

Ce saint Pape donne un privilege à Respecte Abbesse de saint Cassien de Marseille. 157.

Mort de saint Evroul Abbé d'Oüsche , ou de saint Evroul. 283. & de saint Agnel Abbé d'un monastere de Naples. 103.

Les Abbaies de saint Pierre de Baias , & de sainte Luce subsistoient dès ce temps-là dans le diocese de Syracuse. 128.

597. Saint Augustin fut sacré Evesque en France par saint Virgile Archevesque d'Arles. Estant retourné à Doroberne , c'est-à-dire à Cantorberi il y establît son Siege , il baptise dix mille Anglois le jour de Noel , & envoie à Rome Laurent Prestre , & Pierre Religieux , pour en donner avis au Pape. 353.

Saint Gregoire écrit quelques lettres en faveur des Religieux du monastere de Castel en Calabre.

143. Rome estant alors comme assiegée par les Lombards , saint Gregoire attribüé la conservation de la ville à la pitié , & à l'abstinence des Religieuses. 156.

Il permet à Venance Evesque de Luni de dedier un monastere de filles , que ce Prelat avoit fondé 156.

598. Saint Gregoire juge un differend d'entre le monastere de saint Gravin de Cagliari , & un hospitaal , après avoir consulté pour cet effet les Sçavans de Rome. 157.

Il accorde un privilege au monastere de saint Jean de Classe , dont Claude estoit Abbé. 199.

Vers la fin du sixième siecle saint Valeri alla à Luxeuil , & fut reçu par saint Colomban , que l'on dit avoir eu près de deux cens vingt Religieux dans ses trois monasteres , ce qui n'est pas bien vrai-semblable. 424.

Mort de saint Colomb Abbé de Hi , & Apostre des Pictes. 332.

599. Jean de Bielar estoit alors Evesque de Girone. 321.

Eutrope Abbé de Servit fut fait Evesque de Valence vers ce temps-là. 310.

L'Abbé Trajan est fait Evesque de Malte , & obtient du Pape la permission d'y mener avec lui quelques Religieux de son monastere. 175.

600. Mort de saint Martin Abbé de Vertou au diocese de Nantes. 261.

Saint Gregoire donne ordre de reformer le monastere du Montgibel en Sicile , & d'en conserver le temporel , & le privilege qu'y avoit accordé son predecesseur. 169.

Il permet à Probe Abbé de saint André de faire son testament. 183.

601. Dans ce Concile de Latran saint Gregoire donna aux monasteres un privilege semblable à celui qu'il avoit accordé à l'Abbaie de saint Jean de Classe. 201. Il écrivit plusieurs lettres pour recommander aux Roys de France , & aux Evesques , les Religieux qu'il envoioit en Angleterre avec Laurent Prestre , & Mellit Abbé ( *Monachis presentium fortioribus. lib. 9. Ep. 54.* ) Juste & Paulin estoient de ce nombre , comme dit Bede l. 1. c. 29. & ci-devant 354.

Mort de saint Leandre Archevesque de Seville [ 318. ] & de saint Comgal Abbé de Bencor. 342.

Ans de I. C. 602.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	[xvj]	T A B L E
		Phocas.			Liuba âgé de vingt ans est fait Roy des Visigots après la mort de son pere Reccaredé. Le Centurion Phocas se revolte contre Maurice , se fait declarer Empereur , & fait mourir Maurice , & ses trois fils. Maurice souffre ce torrent d'afflictions avec grande patience , & en disant : <i>Vous estes juste , Seigneur , &amp; vos jugemens sont équitables.</i> Ainsi le desir qu'il avoit d'estre puni en ce monde fut accompli. Theodebert & Thierry vainquent les Gascons , & leur donnent un Gouverneur. Viteric oste la couronne , & la vic à Liuba , & entre dans le throné. Il fait la guerre aux Romains qui occupoient une province d'Espagne. Mort de saint Gregoire Pape , ci-devant page 130. Cosroes Roy de Perse fait la guerre à Phocas , pour venger la mort de Maurice. Phocas fait brusler viv le fameux Capitaine Narfes , si toutefois ce Narfes est le mesme que celui qui se signala par ses victoires du temps de Justinien. Severe Patriarche Schismatique d'Aquilée mourut , & eut pour successeur dans son Siege , & dans son schisme l'Abbé Jean , mais les Catholiques eurent pour Eve sque Candian , qui tint son Siege à Grade. <i>Hen. Noris de quinta Synod. pag. 117.</i> Commencement de guerre civile entre Theodebert , & Thierry , laquelle cessa par la mort de Protade Maire du Palais , qui fut tué lorsqu'il jouoit aux échets avec Pierre premier Medecin de Thierry. <i>Fredegar. c. 37.</i> Phocas fait mourir Constantine veuve de Maurice , & ses trois filles , dans le mesme lieu où Maurice avoit esté tué.
603.					
604.	Sabinien 7.				
605.	Sepréb.				
606.	Boniface III.				
607.	15. Fév.				
610.	Boniface IV.				
	18. Sep.	Heraclius.			Heraclius qui avoit esté proclamé Empereur en Afrique , se rend maistre de Constantinople , fait tuer Phocas , & est couronné au mois d'Octobre par le Patriarche Serge. Saint Jean l'Aumosnier est fait Eve sque d'Alexandrie. Concile Romain. Viteric s'estant rendu odieux à ses Sujets est tué dans un festin. On lui substitué Gondemar , qui fit publier un Edit touchant la primatie de Toledé , dans toute la province de Carthagene , lequel fut souscrit de saint Isidore de Seville , de Jean de Gironé , de Maxime de Sarragoce , & d'autres Eve sques. Guerre entre Theodebert Roy d'Austrasie , & son frere Thierry. Saint Arnoul est fait Eve sque de Mets : sa femme se renferme dans un cloistre. Theodebert est défait par son frere en deux batailles , à Toul , & à Tolbiac ou Zulpic. Il est pris dans la dernière , il reçoit la tonsure de Clerc , & est tué avec ses deux enfans Sisebut regne en Espagne parmi les Visigots. Il prit des villes sur les Romains qui occupoient quelque país vers Cadix , & fit des loix pour obliger les Juifs à se convertir : plusieurs de ces enfans de la Synagogue passerent en France. <i>Marian. l. 6. c. 3.</i> Thierry se preparant à tourner ses armes contre Clotaire , meurt à Mets. Son fils Sigebert regna quelque peu , & ensuite fut exterminé avec ses freres , & sa bisayeulle Brunehauld par Clotaire , qui posseda seul toute la France. Saint Ethelbert Roy de Kent mourut après avoir regné cinquante six ans. D'autres mettent sa mort en 616.
611.					
612.					
613.			Clotaire I. regne seul dans la France.		

602. Saint Gregoire donne un privilege aux monasteres de saint Martin , & de sainte Marie d'Autun , & à l'hospital de la mesme ville , page 546.
603. Saint Colomban écrit à saint Arige Evêque de Lyon , ou de Gap , & ensuite à un Concile , qui est peut-estre celui de Châlon sur Saone , la douzième année de sa demeure dans le desert de la Volge , où depuis son arrivée il estoit mort dix-sept de ses confreres Irlandois. 411.
604. Saint Augustin ordonne saint Mellit Evêque de Londres , & saint Juste Evêque de Rochestre. 356.
605. Il met une communauté de Moines dans l'Eglise de saint Pierre , située près de Cantorberi , bâtie & dotée par le saint Roy Ethelbert. Leur premier Abbé fut saint Pierre , qui trois ans après ayant esté député en France , fut noyé auprès de Boulogne , où on l'enterra honorablement.  
Saint Licin ou Lezin Evêque d'Angers mourut , & fut enseveli dans l'Eglise de son monastere de saint Jean Baptiste , qu'il avoit fondé dans le dessein d'y vivre en Religieux. C'est aussi en cette année que l'on met la mort de saint Aunar Evêque d'Auxerre , qui avoit esté Fondateur , ou Abbé d'un monastere , comme nous avons remarqué sur l'an 590.
606. La Reine Brunehauld fonda ou rebastit l'Abbaie d'Ainai de Lyon , & saint Arige Archevêque de cette ville repara celle de saint Just. 458.
607. Mort de saint Augustin Archevêque de Cantorberi : il fut enterré dans l'Abbaie de saint Pierre , dont l'Eglise fut depuis dediée par saint Laurent son successeur. 354. 356. *Quam Ecclesiam, &c. Laurentius consecravit. Bed. l. 1. c. 33.*  
Il y avoit aussi des Religieux dans la Cathedrale de saint Sauveur.
608. Saint Amand se fait Religieux dans un monastere de l'Isle d'Oye près la Rochelle. 586.
609. Saint Colomban est relegué à Besançon. 413.  
Papoul Evêque de Metz y bastit le monastere de saint Symphorien. 584.  
Quelques-uns mettent en ce temps-ci la fondation de l'Abbaie de Westminster près de Londres.
610. Saint Mellit assiste au Concile Romain , où il fut décidé que les Moines pouvoient estre honorez de l'Episcopat , & en faire les fonctions. 357. 680.  
Saint Renovat estoit alors Abbé de Cauliane en Espagne. 713.  
Saint Colomban revient à Luxeuil , mais on le conduit à Nantes par l'ordre du Roy Thierry , pour le renvoyer en Irlande. A Nantes il écrit à ses disciples qu'ils obeissent à saint Atrale , ou à Valdolen , ou qu'ils élussent un Abbé. Il va trouver Clotaire Roy de Neustrie , puis Theodebert Roy d'Austrasie , & s'arreste en Suisse. 413. 416. Il envoie saint Eustase à Luxeuil pour gouverner la communauté.
611. Vers ce temps-là le Saint permit à Valdolen d'aller prescher l'Evangile , & de prendre avec lui saint Valeri : enfin il passe dans la Lombardie , où il est tres-bien reçu du Roy Agilulfe.
612. Il écrit contre les Ariens , & fonde le monastere de Bobio. 664.  
Mort de Secondin Solitaire de Trente , qui a fait l'abregé de l'histoire des Lombards. 208.
613. Saint Austrille Prestre & Abbé de saint Nizier de Lyon est fait Archevêque de Bourges. 458.  
Saint Deicole , ou Diei disciple de saint Colomban , fonde l'Abbaie de Lure au diocèse de Besançon. 425.  
Sainte Valdrée Abbesse de Metz fit son testament. 584.

Ans  
de  
I. C.

Papes.

Empe-  
reurs.

Roy de  
France.

lxviiij

T A B L E

614.

S. Deuf-  
dedir 13.  
Novéb.

Chosroes Roy de Perse prend Jerusalem, enleve la sainte croix, & la transporte en Perse.

Concile de Paris, suivi d'un Edit du Roy Clotaire, pour la discipline, sçavoir touchant l'ordination des Evesques, les biens des Abbez, ou des Prestres decedez; contre les Moines vagabonds, touchant les Juifs, &c.

615.

Saës General des Perfes assiege (non pas Carthage) mais Calcedoine l'an 615. ou 616.

Les Perfes s'emparent d'Alexandrie, & de l'Egypte.

616.

Agilulfe Roy des Lombards mourut: Adalvalde son fils lui succede sous la tutelle de sa mere Theodelinde.

617.  
619.

Bonifa-  
ce V.  
29. De-  
cemb.

Concile de Seville, auquel presida saint Isidore Archevesque de cette ville. On fit des decrets pour la discipline: le treizieme canon est contre l'heresie des Acephales, ou d'Eutychez.

Mort de Sisebur Roy des Visigots. Recaredo son fils ne regna que fort peu de temps, & eut pour successeur Suvinthile.

Il y a apparence que Serge Patriarche de Constantinople, (qui estoit né de parens Jacobites, ou Eutychiens,) avoit déjà commencé à repandre son erreur, en persuadant mesme à l'Empereur, qu'encore qu'il y eut deux natures en J E S U S - C H R I S T, il n'y avoit qu'une operation, & une volonté: c'est là l'heresie des Monothelites.

622.

Dago-  
bert re-  
gne en  
Austra-  
sie.

Dagobert est associé au throne par Clotaire. Il est fait Roy d'Austrasie, & suit les conseils de saint Arnoul Evesque de Metz, & de Pepin Maire du Palais.

Rustique Abbé de la Chapelle du Roy Clotaire est fait Evesque de Cahors. *Ioan. Mabill. Analect. Tom. 3. p. 530.*

Muhammet ou Mahomet Arabe aiant commencé à enseigner sa fausse religion est chassé du lieu de sa demeure le Vendredy 16. de Juin, le troisieme jour de la Lune, qui paroissoit alors en Croissant. Ceux de sa secte comptent leurs années lunaires depuis ce jour-là, qu'ils appellent Hegire ou persecution de leur faux Prophete. *Dien. Petav. de Doctr. Temp. l. 11. c. 50.*

623.

Heraclius fait la guerre aux Perfes. Chagan Roy des Avares ravage la Thrace, & s'avance jusqu'aux Fauxbourgs de Constantinople.

625.

Concile de Mascon pour terminer le differend sur la regle de saint Colomban.

Le Pape Boniface mourut le 25. d'Octobre.

Concile de Reims pour la discipline, où se trouverent Sonnatius Archevesque de Reims, saint Sulpice de Bourges, saint Mодоald de Treves, saint Chuncbert de Cologne, saint Donar de Besançon, saint Arnoul de Mers, saint Pallade d'Auxerre, saint Hadoin du Mans, saint Magnobode d'Angers, saint Ghanoald de Laon, &c.

Adalvade aiant presque perdu l'esprit est deposé par les Lombards, qui élisent pour Roy Ariovalde Arien.

Suvinthile Roy des Visigots chassa les Romains qui occupoient un pais vers Cadis depuis plus de 70. ans, & fit couronner son fils Richmir. *Marian l. 6. cap. 4.*

627.

Hono-  
rius 14.  
May.

En Angleterre saint Edvvin Roy de Northumbre est baptisé à York par saint Paulin, & il procure la conversion de Carpuald Roy d'Estangle. Le Pape écrit depuis à saint Edvvin, & l'exhorta à la vertu, & à lire les ouvrages de saint Gregoire.

Abs  
de  
I. C.

614. Saint Hellade Abbé d'Agali est fait Archevesque de Toledé , page 690.  
Sainte Fare bastit Faremontier au diocèse de Meaux. 435.  
L'Abbaie de saint Valeri au diocèse d'Amiens fut aussi fondée par le Saint vers ce temps-là. 425.  
Saint Gal demeure dans un desert du diocèse de Constance, & c'est là l'origine de la celebre Abbaie qui porte son nom. 659.
615. Saint Eustase second Abbé de Luxeuil y mene saint Amé Solitaire, qui avoit esté Religieux dans Agaune, ou saint Maurice. 426.  
Mort de saint Colomban Abbé de Bobio : saint Artale lui succede. 665.  
L'Abbaie de saint Aubin d'Angers subsistoit dès ce temps-là. 474.
616. Saint Virgile Archevesque d'Arles mourut, & fut enterré près de cette ville dans le monastere de saint Honorat qu'il avoit fait bastir. 455.
617. Saint Eustase Abbé de Luxeuil presche dans la Franche-comté, & dans la Baviere, & convertit des payens, & des heretiques. 420.
619. Selon le Concile de Seville, les monasteres de filles doivent estre sous la direction des Religieux.  
Saint Isidore qui presida à ce Concile, a fait une regle pour les Moines de l'Abbaie d'Honori. ( 699. 701. ) Ses ouvrages font voir qu'il avoit bien leu Cassien, & mesme il dit ( *noſter Caſſianus.* ) de *Ecclef. Offic. l. I. c. 36.*  
Saint Mellit est fait Archevesque de Cantorberi, après la mort de saint Laurent. 359.
620. Fondation du monastere double de Remiremont au diocèse de Toul par saint Romaric: Saint Amé y fut Abbé des hommes, & Maſtreſede des filles. 427.  
L'Abbaie de Beze au diocèse de Langres fut bastie du temps de Clotaire second, & eut pour Abbé Valdolen. 429.  
Mort de saint Leobard Abbé de Maurmunster. [ 659. ] & de saint Baſte Religieux de Verzi, ou de saint Baſte. 290.
622. Saint Valeri mourut dans son monastere de Leucone. 425.  
Vers ce temps-là Achar Religieux de Luxeuil fut fait Evesque de Noyon, & de Tournai.  
Ragnachar Religieux fut aussi tiré du mesme monastere, pour gouverner, non pas l'Eglise d'Autun, mais d'Augt près de Baſte.
623. Saint Eustase Abbé de Luxeuil assiste au Concile de Macon, & y defend la regle de saint Colomban contre les accusations du faux Moine Agreste : ce qui donna lieu aux Evesques de fonder des monasteres sous cette regle. 421  
Saint Pallade Abbé de saint Germain d'Auxerre est fait Evesque de cette ville. 544.  
On bastit le monastere de Tholey dans le diocèse de Treves. Saint Vandelin en fut le premier Abbé. 644.
624. Saint Juste succede à saint Mellit dans le Siege Metropolitain de Cantorberi. 359.  
Saint Donat Religieux de Luxeuil est fait Archevesque de Befançon 411.  
Saint Austrille Archevesque de Bourges mourut, & eut pour successeur saint Sulpice Abbé de la Chapelle du Roy, ou plutost [ selon quelques Auteurs ] Abbé des Religieux qui suivoient l'armée *in caſtris Abbas.* S. Austrille fut enterré dans une Eglise, où l'on mit une communauté de Moines.
625. Saint Valbert gouverne Luxeuil après la mort de saint Eustase. 422.  
Saint Paulin est ordonné Evesque par saint Juste, pour aller prescher la foi dans la Northumbre.
626. Flavie mere de saint Donat bastit à Befançon un monastere de filles; pour lesquelles saint Donat dressa une regle composee de celles de saint Cefaire, de saint Benoist, & de saint Colomban: cette regle se trouve dans le *Code* des regles. S. Donat fonda aussi un monastere pour des hommes. 431.  
Du temps de Clotaire II. saint Longis bastit l'Abbaie de la Boisselliere dans le Maine. 475.  
Saint Chanoald Evesque de Laon avoit esté Religieux de Luxeuil.
627. L'Abbaie de saint Denis près de Paris subsistoit dès ce temps-là, & avoit pour Abbé Dodon. 531.  
Fondation de l'Eglise d'Yorx par saint Paulin, qui baptisa le Roy Eduin.  
Saint Amand alors Evesque presche l'Evangile en Flandres. 586.  
Saint Arnoul Evesque de Mets se fait Ermitte. 586.  
Saint Blimond acheve le monastere de saint Valeri, bastit une grande Eglise; renverse les Idoles du país, & abolit les superstitions payennes. 425.  
Saint Bertulfe succede à saint Atrale dans l'Abbaie de Bobio. 670.  
Saint Romaric est fait Abbé de Remiremont après la mort de saint Amé. 429.

# T A B L E

LXX

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
628.			Dagobert seul en France, excepté une partie de l'Aquitaine possédée par son frere Charibert.	<p>Heraclius défait, &amp; met en fuite Chosroes, qui perd la couronne, &amp; la vie par la conspiration de Siroes son fils aisné.</p> <p>Clotaire second mourut, &amp; fut enterré dans l'Eglise de saint Vincent, ou de saint Germain de Paris.</p> <p>Siroes fait la paix avec Heraclius, &amp; lui rend la sainte croix, &amp; les captifs.</p> <p>Mahomet continué à former sa secte, aidé d'un Moine heretique, &amp; excommunié appellé Serge; &amp; accompagné de ses Sarrazins, il va saluer Heraclius, &amp; obtient de lui une terre.</p> <p>La sainte croix fut reportée à Jerusalem avec grande solennité.</p> <p>Le Roy Dagobert chasse de France les Juifs.</p> <p>Saint Didier ( dont on a les lettres ) est fait Eveque de Cahors.</p> <p>Heraclius estoit déjà infecté de l'erreur des Monothelites. Il s'en estoit expliqué dès l'an 622. &amp; en parla encore cette année à Athanasé Patriarche des Jacobites.</p> <p>Synode tenu en Irlande par saint Lafran Abbé de Lethglen Legat du Pape, où il s'oustint &amp; justifia l'usage de Rome à l'égard de la Pasque, contre saint Fintan-munnu, qui parla pour la coutume irreguliere de ceux de sa nation. Voyez ci-devant page 345.</p> <p>Sigebert fils de Dagobert est baptisé à Orleans par saint Amand, depuis Eveque de Mastrich.</p>
629.				
630.				
631.			Dagobert seul.	<p>Charibert frere de Dagobert se rend maître de Gascogne, &amp; meurt cette année. Chilperic second son fils, &amp; son successeur mourut aussi, &amp; Dagobert regna seul en France.</p> <p>Sifenand Seigneur Visigor assisté des troupes de Dagobert, chasse du throne Suintihile, &amp; se met en sa place.</p> <p>Aiant promis à Dagobert le riche present que le General Aëtius avoit autrefois fait à un de ses predecesseurs, après la défaite d'Attila Roy des Huns, &amp;c. il lui en envoya la valeur en argent, &amp; cet argent fut offert par ce Prince à l'Eglise de saint Denis.</p> <p>Sigebert Prince Anglois qui avoit embrassé la foi Chrestienne en France, est fait Roy d'Estangle dans la grande Bretagne: Felix Eveque de Bourgogne qu'il avoit auprès de lui, travaille à la conversion de ses Sujets.</p> <p>Mort du faux Prophete Mahomet.</p>
633.			Sigebert III. en Austrasie.	<p>Dagobert fait son fils Sigebert Roy d'Austrasie, &amp; lui donne pour Ministre d'Etat saint Chunebert de Cologne, &amp; le Duc Adalgis.</p> <p>Quatrième Concile de Toledé, où se trouverent saint Isidore de Seville, Selva de Narbone, saint Juste de Toledé, Nonnit de Gironne, Braulio de Sarragoce, &amp; cinquante sept autres Eveques. On y fit des decrets touchant l'Office divin, &amp; d'autres points de discipline. On y ordonna que les jeunes Ecclesiastiques seroient élevez dans une maison sous la conduite d'un vieillard: <i>Quem magistrum doctrina. &amp; restem vita habeant. c. 24.</i></p> <p>Penda Roy de Merce défait les troupes de saint Edvvin Roy de Northumbre, qui fut tué dans la bataille.</p> <p>Conciliabule d'Alexandrie, où Cyrus Patriarche s'oustient les erreurs des Monothelites. Il en écrivit à Serge Eveque de Constantinople, qui approuve avec éloge sa pernicieuse doctrine.</p> <p>Les Arabes ou Sarrazins défont les Romains, &amp; prennent Damas.</p> <p>Vers ce temps-là saint Sophrone de Jerusalem tient un Synode, où il s'oustient la doctrine Catholique contre les Monothelites, &amp; envoie les Actes de son Synode au Pape Honorius, &amp; à Serge de Constantinople. Serge par un menagement artificieux &amp; mechant, écrivit à Honorius, qu'il seroit bon pour la reunion des sectes de ne parler d'une ou de deux operations en JESUS-CHRIST, &amp;</p>
634.				

Ans

I: C.

628.

Saint Faton Evêque de Meaux bâtit près de cette ville le monastere de sainte Croix, page 436.  
 Saint Baudri bâtit le monastere de Monfaucou au diocèse de Reims, & celui de saint Pierre de Reims pour sa sœur sainte Beuve.  
 Berrulphe Abbé de Bobio va à Rome avec l'Histotien Jonas son disciple, & obtient un privilege du Pape Honorius. 672.

629.

L'Ordre monastique fleurit, & s'accroist à Bourges du temps de saint Sulpice.  
 Vers ce temps-là sainte Eustadiole bâtit pour elle un monastere à Bourges, & y servit Dieu soixante-dix ans, gardant toujours l'abstinence de la chair. 464.  
 Honorius est fait Archevêque de Cantorberi, après la mort de saint Juste cette année, ou du plus tard en 633. Il alla vers saint Paulin qui le sacra à Lincoln. 360.

630.

Saint Paul Religieux de Tholei est fait Evêque de Verdun. 644.  
 Fondation de l'Abbaie de Weissenbourg au diocèse de Spire par Dagobert premier. 652.  
 Selon quelques Auteurs l'Abbaie de Montmajour près d'Arles subsistoit dès ce temps-là: & Edmond qui en estoit Abbé, fut fait Evêque d'Avignon. 453.  
 Jean Evêque de Sarragoce mourut, & eut pour successeur saint Braulio, qui a écrit la vie de saint Milan Religieux. 702.

631.

Fondation de Solognac au diocèse de Limoges par saint Eloi encore laïque. Saint Remacle en fut le premier Abbé. 440.

Saint Douchard vivoit à Bourges dans le monastere d'Ambilli.

On bâtit l'Abbaie de saint Melaine de Rennes. 482.

Saint Amand fonde saint Pierre de Gand, & Blandinberg: saint Floibert en fut le premier Abbé. 589.

632.

Dagobert rebâtit, & comble de grâces le monastere de saint Denis. 532.

Sainte Fare Abbessse fait son testament l'an cinquième de Dagobert.

Mort de sainte Rusticle Abbessse de saint Césaire d'Arles. 456.

Saint Pallade Evêque d'Auxerre bâtit, ou repara en divers temps des monasteres, & entr'autres celui de saint Julien, où il mit des Religieuses. 544.

633.

Vers ce temps-là une grande Dame appellée Berthoare fit bâtit à Bourges le monastere de nostre Dame de Sales, sous la regle de saint Colomban, & s'y fit Religieuse. Theodulfe Bobolen en fonda encore trois autres dans le mesme pais, & un dans le diocèse de Nevers. Il est parlé de Berthoare dans la vie de saint Austrille. 443.

Le Pape Honorius envoie le *pallium* à Honorius Archevêque de Cantorberi, & à saint Paulin. Il exhorta Honorius à suivre la regle de saint Gregoire son Chef, & son Maistre, par où il semble marquer que cet Evêque avoit esté disciple de ce saint Pape. Saint Paulin revient au Royaume de Kent.

Le Concile de Toledé fit quelques reglemens pour les monasteres. 692.

L'Ordre monastique fleurit dans le diocèse de Cahors du temps de S. Didier Evêque [ou Geri] Il repare & dedie l'Abbaie de saint Amand, & nourrit le venerable Pere Arnan Irlandois Reclus, près de ce monastere (*Patrem Arnanum.*) Il reconnut un jour par revelation que quelques Clercs avoient soustrait, & mangé des mets qu'il lui avoit envoyez, & ce miracle a beaucoup de rapport à ce qui se lit dans la vie de saint Benoist chapitre 12.

634.

L'Abbaie de Centule, ou de saint Riquier au diocèse d'Amiens à deux lieues d'Abbeville, eut son origine sous le regne de Dagobert, qui donna quelques terres à ce Saint. 507.

Saint Eloi bâtit le monastere de saint Martial de Paris pour des Religieuses, dont la Superieure fut sainte Aurée. 443.

Ethelburge veuve d'Edvvin Roy de Northumbre, se fit Religieuse à Liming. 359.

Paul Diacre écrit la vie des saints Peres de Metida. 319.

Ans de 1. C. 635.	Papes.	Empe- reurs.	Rois de France.	lxxij T A B L E Honorius ne penetrant pas bien son dessein, approuva cet expedient dans sa réponse. <i>Tom. 6. Concil. pag. 932.</i> Saint Birin presche l'Evangile en Angleterre dans le pais de VVestsex, ou des Saxons Occidentaux, il convertit leur Roy Cinefigile, & fonde l'Eglise de Dorcestre. Cintila est-élu Roy des Visigots après la mort de Sisenand.
636.				Cinquième Concile de Toledé pour la discipline. Mort de saint Isidore Archevesque de Seville, Saint Aidan presche avec beaucoup de fruit dans la Northumbre, où il avoit esté appelé par saint Osvald Roy du pais. Haumar Prince des Arabes, ou Sarrazins prend Jerusalem. Saint Sophrone deplore ces maux publics comme un autre Jeremie, & meurt quelque temps après. <i>Baron. ad ann. 635. &amp; 636.</i> Le Pape Honorius mourut, & le Siege vaqua plus d'un an & demy.
638.			Clovis I I.	C'est ici la veritable année de la mort de Dagobert, suivant l'observation de M. Valois. Tome 2. de son Histoire page 12. 126. 127. & <i>Ioan. Mabill. Analect. Tom 3. pag. 514.</i> Ce Prince fut enterré dans saint Denis, & eut pour successeurs Sigebert troisième en Austrasie, & Clovis second dans la Neustrie, Princes fort jeunes, & qui d'abord ne gouvernerent que par le ministère des Maires du Palais. Sixième Concile de Toledé, où se trouvent Selva Archevesque de Narbonne, Eugene de Toledé, Braulio de Sarriagoce, Connance de Palence, & quarante huit autres Evesques. Rotharis Arien succeda à Ariovvalde Roy des Lombards. Dans la plupart des villes de cet Etat il y avoit un Evesque Catholique, & un Arien.
639.				Les Sarrazins prennent Antioche. Serge persuade à Heraclius de faire publier une Ectese ou' Edit favorable aux Monothelites, en défendant de parler d'une, ou de deux operations ou volontez. Il meurt, & Pyrihus lui succede.
640.	Severin 29. Mai Jean IV. 31. Decéb.			L'Ectese fut envoyée à l'Exarque Isaac pour la presenter au Pape Severin, mais Severin ne la voulut point recevoir. Pendant la vacance du Siege, le Clergé Romain écrivit à des Evesques, à des Prestres, & à des Docteurs ou Abbez d'Irlande, touchant la celebration de Pasques. Colgan dans ses vies des Saints d'Irlande marque qui estoient ces Evesques ou Abbez. <i>vj. die Januarii. p. 17.</i> Ega Maire du Palais mourut, Erchinoald lui succede en Neustrie, & Flacoald en Bourgogne. Pepin Maire d'Austrasie mourut aussi, & eut pour successeur Grimoald.
641.			Cōstan- tin puis Hera- cleō & ensuite Cōstant	Saint Oüen, & saint Eloi arriverent à Roüen le quatorzième jour du troisième mois, c'est-à-dire de Mai, & ils furent sacrez l'un Evesque de Roüen, & l'autre de Noyon le 21. du mesme mois qui estoit le Dimanche devant les Rogations, l'an troisième de Clovis second. D'autres prenent qu'ils furent sacrez le 14. de Mai, le Dimanche avant les Rogations, & consequemment que l'an troisième de Clovis répond à l'an 646. Tulga est fait Roy des Visigots d'Espagne, & Ercombert succede à Eadvald dans le Royaume de Kent. Cyrus Patriarche d'Alexandrie estant mort, on lui substitua Pierre aussi heretique. Jean IV. condamne l'erreur des Monothelites dans un Synode, & écrit à l'Empereur Constantin successeur d'Heraclius, pour justifier le Pape Honorius de la condescendance, dont il avoit usé envers le Patriarche Serge.

635. Fondation de l'Abbaie de Rebais au diocèse de Meaux par saint Oüen , qui y met pour Abbé saint Aile Religieux de Luxeuil , page 432.  
 Saint Adon fonde Joliare , qui eut pour premiere Abbessé sainte Techilde. 433.  
 Du temps de Dagobert saint Modoalde Archevesque de Treves y fonde le monastere de saint Symphorien [ 643. ] Ce fut aussi sous le regne de ce Prince , que saint Ermenfroi bastit l'Abbaie de Cuzance , & la soumit à celle de Luxeuil. 425.  
 Mort de saint Juste Archevesque de Toledé , qui eut pour successeur Eugene Religieux d'Agali/ 693.
636. Saint Laure fonda un monastere en Bretagne par le secours de Judicaël Roy ou Comte du pais ; Judicaël se fait Religieux dans saint Jean , ou saint Meen de Gacl. Saint Josse frere de ce Comte va en Picardie , & s'arreste dans le Ponthieu. 482.  
 Vers ce temps-là saint Osvald Roy de Northumbre , qui pendant son exil avoit demeuré parmi les Irlandois , fit venir saint Aidan du monastere de Hi , pour prescher l'Evangile en son pais. Saint Aidan fonde l'Eglise de Lindisfarne , & y establit l'Ordre monastique. 360.
637. Du temps de saint Caldeold Archevesque de Vienne ; l'estat Religieux fleurit dans son diocèse , on y avoit les monasteres de Grini , celui de saint Pierre , celui de saint Martin , de saint Marcel , de sainte Colombe , de sainte Blandine : Saint Clair fut Abbé de saint Marcel. 457.
638. Blidegesile Archidiaque de Paris fonde le monastere des Fossez , depuis appellé de saint Maur, Saint Babolen en fut le premier Abbé. 540.
639. Vers ce temps-là Sigebert Roy d'Estangle laissa la couronne à son parent Egric , & se fit Religieux. 361.  
 Saint Amand bastit l'Abbaie d'Elnon , ou de saint Amand sur la fin du regne de Dagobert , on du temps de Clovissecond. 597.  
 Saint Hadoin Evêque du Mans fonde l'Abbaie d'Evron. 474.
640. Fondation de l'Abbaie de Nostre-Dame de la Nef , ou de saint Sulpice de Bourges. 463.  
 Saint Cyran bastit en divers temps les monasteres de Meobec , & de Lonrei , ( ou de saint Cyran ) dans le Berri. 465.  
 Mort de saint Bertulphe Abbé de Bobio : le bienheureux Babolen lui succede. 673.  
 Saint Arnoul Evêque de Mers mourut dans son ermitage. 580.  
 On bastit en France le monastere double de sainte Colombe , dont la principale communauté estoit celle des Religieuses.
641. Le Pape Jean donne à ce monastere un privilege qui fait voir que l'on y gardoit les Regles de saint Antoine , de saint Pacome , & de saint Benoist. 542.  
 Sainte Salaberge fonde l'Abbaie de sainte Marie , ou de saint Jean de Laon , & en prend la conduite. 521.  
 Saint Garmier fut ordonné Diaque par Ganderic Archevesque de Lyon , & se retira ensuite dans le monastere de saint Just , gouverné par l'Abbé Vivence. 458.

Ans de J. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	lxxiv	T A B L E
642.	Theodore 25 Novéb.			<p>Saint Eloi un peu après avoir pris possession de l'Eglise de Noyon, trouve les reliques de saint Quentin, &amp; va prêcher en Flandres. Saint Osvald est tué dans la bataille contre Penda Roy de Merce. Osvi son frere lui succede dans le pais des Berniciens, &amp; Osvin dans la province des Deires.</p> <p>Chindasvinthe regne en Espagne après Tulga.</p> <p>Pyrrhus craignant la fureur du peuple quitte le Patriarchat de Constantinople. On met en sa place Paul aussi Monothelite: Pyrrhus va en Afrique, où il rencontre saint Maxime Religieux d'Orient, qui y soutenoit la verité de la foi.</p> <p>Concile de Châlons tenu en 644. ou en 650. On y fit des decrets touchant la foi Catholique, la penitence, les biens d'Eglise, contre la simonie, &amp;c. saint Oüen de Rouën, saint Donat de Bezançon, saint Eloi de Noyon s'y trouverent.</p> <p>Le Roy Sigebert alors Religieux, &amp; Egreic (à qui il avoit cédé la couronne d'Estangle) sont tuez dans une bataille par Penda Roy de Merce. Anne leur succede. Voiez p 361.</p> <p>Mort de saint Paulin alors Evêque de Rochestre.</p>	
644.					
645.				<p>Saint Maxime dispute publiquement contre Pyrrhus, &amp; l'oblige à se retracter. Pyrrhus va à Rome, &amp; y presente sa profession de foi au Pape, qui le reçoit dans l'Eglise avec sa qualité de Patriarche. <i>Tom. 5. Concil pag 1784.</i></p> <p>Le Pape, &amp; les Evêques d'Afrique avertissent &amp; pressent Paul de Constantinople de renoncer à l'heresie des Monothelites.</p> <p>Septième Concile de Toledé pour la discipline. Les Vicaires des Evêques absens y souscrivirent, non par simple consentement, mais mesme comme aiant eu part aux deliberations. <i>Marian. l. 6. c. 8.</i> On y ordonna que si après la mort d'un Evêque, les Ecclesiastiques negligeoient d'inviter à son enterrement l'Evêque du diocèse voisin, ils seroient mis durant un an en penitence dans un monastere.</p>	
646.					
648.				<p>Olympe Exarque, qui estoit Monothelite, fait venir Pyrrhus à Ravenne, &amp; le fait retomber dans l'heresie. L'Empereur Constant à la sollicitation de Paul de Constantinople, fait un Type ou Edit, où sous pretexte de paix, il défendit d'agiter la question d'une ou de deux volontez, ou operations: mais le Pape condamna Paul, Pyrrhus, &amp; cet Edit.</p>	
649.	S. Martin en Juillet.			<p>Concile de Latran composé de cent cinq Evêques, où le saint Pape Martin condamna l'heresie des Monothelites, l'Ecêse, le Type, &amp; les Patriarches Cyrus, Serge, &amp;c.</p> <p>Maxime Patriarche d'Aquilée y assista, &amp; y parla d'une maniere qui fait voir qu'il recevoit le cinquième Concile: ce qui est une preuve qu'il estoit Catholique, &amp; que le schisme d'Istrie estoit presque éteint.</p> <p>Chindasvinthe Roy des Visigots associe au throne son fils Recesvinthe. Il envoie à Rome Taio Evêque de Sarragoce, pour avoir la dernière partie des Morales de saint Gregoire. <i>Baron. an. 549.</i></p>	
650.					
651.				<p>Osvi tue Osvin, &amp; regne dans toute la Northumbre.</p>	

- Ans de*  
**I. C.**  
 642. Testament de saint Hadoin Evêque du Mans, qui y fit des donations aux Abbaies d'Evron, de saint Vincent, & de la Couture, page 475. *Joan. Mabill. Analeſt. Tom. 3. pag 160.*  
 Saint Fiacre Ermite a vécu dans le diocèse de Meaux du temps de saint Faron. 436.  
 Principius Abbé de Veissembourg est fait Evêque de Spire.
643. Quelques-uns mettent la fondation de Marchiennes au diocèse d'Arras avant l'an 630. ou 640. & d'autres après. D'abord saint Amand qui bastit ce monastere, n'y mit que des Religieux sous le saint Abbé Jonas. 598.  
 L'observance fleurit dans l'Abbaie de saint Pierre de Sens sous l'Abbé Aigilen, à qui Ennon Archevesque donna un privilege. 543.
644. Mort de saint Sulpice Archevesque de Bourges. 463.  
 Jonas écrit la vie de saint Colomban, de saint Artale, & de saint Eusebe, & il dedie son ouvrage à Bobolen Abbé de Bobio, & à saint Valbert Abbé de Luxeuil. 674.  
 Le Concile de Châlons fit quelques reglemens touchant les monasteres. Il s'y trouva cinq Abbez comme deputez de leurs Evêques.  
 Selon les Actes de sainte Salaberge, du temps de saint Valbert Abbé de Luxeuil: c'est-à-dire entre les années 625. & 665. on bastit en France un grand nombre de monasteres sous la regle de saint Benoist, & de saint Colomban. 422.  
 Saint Fursi passe en France vrai-semblablement à cause de la guerre d'entre Penda Roy de Merce, & le Roy d'Estangle. 511.
645. Saint Riquier fondateur de Centule mourut dans son petit monastere de Crisei, ou de Forestmonier, & fut transferé à Centule qui porte son nom. D'autres ne mettent sa mort qu'environ trente ans après. 508.
646. L'Abbaie de Fleuri, ou de saint Benoist sur Loire a esté fondée du temps de Clovis second, par Leodebod Abbé de saint Agnan d'Orleans. Rigomar en fut le premier Abbé. 467.  
 Saint Fructueux fonda en divers temps, & en diverses provinces d'Espagne plusieurs monasteres, & entr'autres celui de Complute, & il y établit sa regle. 705.  
 L'Abbé Crespin assista au Concile de Tolède comme procureur de l'Evêque de Lisbonne.  
 Saint Rovin commence Beaulieu au diocèse de Verdun. 647.
647. Mort de saint Gal Abbé. Entre ses disciples on marque Theodore qui bastit Kempten, & saint Magne fondateur de Fuesen au diocèse d'Aulbourg. 661.  
 Vers ce temps-là Vivence Abbé de saint Just fut fait Archevesque de Lyon.  
 Saint Fursi bastit Lagni au diocèse de Paris. 541.  
 Fondation de saint Benoist de Castres 452. & du monastere de Granfel au diocèse de Constance.  
 Saint Germain fut premier Abbé de Granfel. 661.
648. Mort de saint Paul Evêque de Verdun. 646.  
 Saint Sigebert Roy d'Austrasie bastit en divers temps Staulo, Malmedi, & d'autres monasteres.  
 Saint Remacle fut le premier Abbé de Staulo. 584.  
 Fondation de l'Abbaie de Fontenelle, ou de saint Vandrille au diocèse de Rouen. 486.  
 Saint Germer se retira au monastere de Pentale au diocèse de Rouen. 504.  
 Le monastere de Sitiu ou de saint Bertin eut son origine en ce temps-là. Saint Omer qui en fut comme le Fondateur y établit pour Abbé saint Mommolin. 604.  
 On bastit le monastere de Malmesburi en Angleterre. 363.
649. Saint Amand est fait Evêque de Mastrich. 587.  
 Il y avoit alors à Rome un monastere de Grecs *ad Aquas Salvias*, qui est probablement le mesme que celui de saint Anastase. 681.  
 Fondation d'Haumont au diocèse de Cambrai par saint Vincent Madelgar. 618.
650. Mort de saint Fursi, dont le corps fut porté à Peronne, & enterré dans une Eglise, ou l'on mit une communauté de Religieux. 513.  
 Saint Emmian estoit alors Abbé de Lagni.  
 On dit aussi que saint Eloï fonda en ce temps-là l'Abbaie de saint Martin de Tournai. 612.  
 Sainte Gertrude Abbesse de Nivelles bastit le monastere de Fosse pour saint Ultain. 627.  
 Saint Filbert est fait Abbé de Rébais après la mort de sainte Aile. 498.
651. L'Abbaie de saint Pierre de Lyon ( qui est un monastere de Religieuses ) reconnoist pour Fondateur saint Anemond ou Chaumond, qui fut Archevesque de cette ville après Vivence.  
 Mort de saint Donat Archevesque de Besançon. ( 430. ) & de saint Aidan Evêque de Lindisfarne: 360. Saint Mommole est fait second Abbé de Fleuri.

Ans de I. C. 652.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
653.				<p>Saint Emmeran né dans l'Aquitaine , &amp; peut-estre Evesque de Poitiers , presche la foi dans la Baviere , &amp; y souffre le martyre. On met en ce temps-ci saint Landri Evesque de Paris , à qui le Moine Marculphe a dedié son recueil de Formulaires d' Actes.</p> <p>Theodore Callipas Exarque va à Rome avec une armée , enleve le saint Pape Martin , &amp; le mene en Sicile , &amp; de là dans l'Isle de Naxe. ( Les fausses accusations dont on le charg.oir estoient , qu'il estoit entré irregulierement dans le saint Siege , qu'il avoit alteré la pureté de la foi , entreteu des intelligences avec des Sarrazins , &amp; manqué à honorer la sainte Vierge. ) <i>Baron. ad an. 650. n. 8. Collect. Anast. Iac. Sirmond. pag. 71. &amp; seqq.</i></p> <p>Saint Didier ( ou Geri ) Evesque de Cahors fait son testament en 653. &amp; mourut l'année suivante. <i>Analect. Ioan. Mabill. Tom. 3. pag. 511.</i></p> <p>Rodoald est fait Roy des Lombards après la mort de Rotharit son pere.</p> <p>Peda fils de Penda Roy de Merce reçoit le baptesme dans la Northumbre , par la persuasion du Roy Ofvi , &amp; retourne en son país avec des Prestres. Ofvi persuada aussi à Sigebert Roy d'Essex de se faire Chrestien.</p> <p>Huitième Concile de Toled. On y fit des reglemens touchant la continence , &amp; la chasteté des Ecclesiastiques , l'observation du Carefme , &amp;c.</p> <p>Saint Martin Pape est mené à Constantinople , jetté en prison , &amp; traîné devant les Magistrats comme un scelerat.</p> <p>Anne Roy d'Estangle est vaincu &amp; tué par Penda Roy de Merce.</p> <p>Saint Martin Pape est banni , &amp; relegué dans la Chersonnese , où abandonné de ses parens , de ses amis , &amp; mesme du Clergé de Rome , il manque de pain , &amp; meurt accablé de miseres. <i>Collect. Anast. pag. 109.</i></p> <p>Sigebert Roy d'Austrasie mourut. Dagobert son fils est fait Clerc , &amp; relegué en Irlande par le perfide Guimoald Maire du Palais , qui met la couronne sur la teste de son fils Childibert. Mais Clovis le chasse , &amp; se met en possession de l'Austrasie. p. 651.</p> <p>Ofvi Roy de Northumbre fait vœu de consacrer à Dieu sa fille Elfede , &amp; de donner douze terres pour bastir des monasteres ; &amp; ensuite avec peu de troupes il défait la grande armée du terrible Penda. <i>Bed. l. 3. c. 24.</i></p> <p>Neuvième Concile de Toled. sous l'Archevesque Eugene : le second canon permet aux Fondateurs des lieux saints de nommer pendant leur vie des personnes capables pour les deservir.</p> <p>Clovis II. meurt l'an xviii. de son regne , &amp; laisse trois enfans Clotaire , Childeric , &amp; Thietri : sainte Bathilde leur mere gouverne l'Etat avec beaucoup de sagesse &amp; de justice.</p> <p>Dixième Concile de Toled. pour la discipline. On y ordonna enti'autres choses que la feste de l'Annonciation seroit celebrée le 18 de Decembre , &amp; que les veuves qui faisoient vœu de continence porteroient un voile de couleur de pourpre ou noir.</p> <p>Aripert est fait Roy des Lombards après la mort de Rodoald.</p> <p>Saint Marin Evesque , &amp; saint Anian Archidiaque , tous deux Irlandois , après avoir reçu la benediction d'Eugene Pape , passent dans la Baviere , y menent une vie tres-austere dans la solitude à l'exemple des Anachorettes , &amp; ensuite preschent l'Evangile.</p> <p>Vers ce temps-ci on met un Concile tenu à Nantes , dont on a les decrets , pour la discipline.</p>
654.				
655.	Eugene 9. Sept.			
656.			Clotaire III. seul en France.	
657.				
658.	Vitalic 31. Juil. let.			

Ans  
de  
L. C.  
652.

Saint Vandrille Abbé de Fontanelle presche dans le pais de Caux, & y fait beaucoup de fruit, 486.

Saint Josse bastit un monastere dans le diocese d'Amiens. 509.

Saint Guilain fonde l'Abbaie de saint Guilain au diocese de Cambrai. 616.

Vers ce temps-ci Clovis second donna à saint Frobert un fond pour bastir à Troye le Monstier la Celle. 437.

Saint Leger est fait Abbé de saint Maixent. 549.

Saint Amand quite l'Evesché de Mastrich : on lui substitua saint Remacle Abbé de Staulq

632

On fonda ou l'on rebastit Glaffenburi en Angleterre. 365.

653.

Le corps de saint Benoist fut transferé à Fleuri, & celui de sainte Scholastique au Mans, sous le regne de Clovis second. D'autres ne mettent cette translation qu'en 660 ou mesme en 673.

On attribua à Clovis la fondation de l'Abbaie de saint Serge d'Angers. 474.

Saint Vilfrid passe d'Angleterre en France, & se rend auprès de saint Annemond, que son Historien Anglois appelle Dalfin. 378.

Mort de saint Romaric Abbé de Remiremont, & de saint Bavon Reclus dans saint Pierre de Gand. 592.

Saint Livin Evesque Anglois celebre la Messe au tombeau de saint Bavon, & passe un mois dans le monastere. 696.

Clovis second confirme par sa charte le privilege accordé à l'Abbaie de saint Denis par saint Landri Evesque de Paris.

On voit encore l'original de la charte de ce Prince. *Ioan. Mabill. de re Diplom. l. 5.*

Mort d'Honorius Archevesque de Cantorberi.

654.

Fondation de l'Abbaie de Jumiege au diocese de Roüen par Clovis second, & par sainte Bathilde.

Saint Eilbert en fut le premier Abbé. D'autres ne mettent cette fondation que sous Clotaire III.

Saint Landelin fonde en divers temps les monasteres de Lobes, de Valers, & de Crespin au diocese de Cambrai, & celui d'Aulne aujourd'hui au diocese de Liege. 614.

Saint Germer bastit Flai, ou saint Germer au diocese de Beauvais, & en fut le premier Abbé.

505.

Saint Boclfe bastit Ikanho en Angleterre. 358.

Vers ce temps-là un grand Seigneur nommé Chonebert fonde Maroilles au diocese de Cambrai; saint Humbert s'y fit Religieux. 618.

655.

Dieudonné est fait Archevesque de Cantorberi, dont le Siege avoit vaqué dix-huit mois.

Quelque temps après la défaite du terrible Penda par Osvi Roy de Northumbre, sainte Hilde bastit Streneshal au diocese d'York. 367.

Mort de saint Ciran Abbé de Lonrei. 465. & de sainte Fare Abbesse de Faremontier. 435.

Le Moine Mareulphe écrit ses Formulaires d'Actes, ou de chartes.

Saint Serenic demouroit alors dans le diocese de Seez, tandis que saint Serené son frere servoit Dieu dans le Maine. 476.

Sainte Anstrude âgée de vingt ans succede à sa mere sainte Salaberge, dans l'Abbaie de sainte Marie, ou de saint Jean de Laon. 523.

656.

Saint Fructueux qui estoit déjà Evesque de Dume est transferé au Siege de Brague, par le dixième Concile de Toledé. 707.

Fondation de l'Abbaie de Mons en Hainault par sainte Vaudru. 619.

Le Pape Eugene accorde un privilege aux Religieux de saint Maurice, à la priere de Clovis second. 569.

657.

Saint Annemond Archevesque de Lyon aiant esté tué à Châlons, son corps fut porté au monastere de saint Pierre de Lyon. Saint Vilfrid qui estoit avec lui repassa en Angleterre. 378.

Clotaire troisième confirme la fondation du Monstier-la-Celle basti par saint Frobert. 437.

Saint Erembert Religieux de saint Vandrille est fait Evesque de Toulouse. 494.

Saint Genes Evesque de Clermont fonde Manlieu, dont le premier Abbé fut saint Evode, il bastit aussi un monastere de filles, que l'on croit avoir esté Chantoin. 450.

658.

Sainte Bathilde rebastit & augmente Chelles, qui eut pour Abbesse sainte Bertilic Religieuse de Jouarre. 538.

Saint Drausn Evesque de Soissons bastit le monastere de saint Pierre de Retondes, & quelque temps après aidé de la liberalité d'Ebroin Maire du Palais, il fonda l'Abbaie des Religieuses de Nostre-Dame de Soissons 517.

Saint Mommole, & saint Eloque furent de suite Abbez de Lagni avant la mort de saint Eloi. 541.

Ans  
de  
I. C.

Papes.

Empe-  
reurs.

Rois de  
France.

lxxviii

T A B L E

Saint Ildefonse Archevesque de Toledé écrivit son livre de la virginité de la sainte Vierge , non contre des heretiques François , mais contre Jovinien , & Helvide , & contre les Juifs , qui firent beaucoup de peine en Espagne dans ce siecle , & contre lesquels écrivirent aussi saint Isidore & Julien de Toledé. Voiez une lettre de Quiricius Evêque de Barcelone. à saint Ildefonse. *Spicileg. Tom. 1. pag. 308.*

Les peuples de Merce se soulevent contre Ofvi Roy de Northumbre , & choisissent pour Roy Nvlfers fils de Penda. *Bed. l. 3. c. 24.*

Erechinoald Maire du Palais mourut.  
Mort de saint Eloï Evêque de Noyon.

Sainte Bathilde fait son fils Childeric Roy d'Austrasie par le conseil des Grands : Clotaire troisieme continuant à regner dans la Neustrie , & dans la Bourgogne.

Ebroin est fait Maire du Palais de Clotaire , & Vulfoald exerce la mesme charge dans la Neustrie.

Aripert mourut , & laissa deux enfans Pertarid qui regna à Milan , & Godebert à Pavie. Quelque temps après ils se broüillèrent ensemble , & Grimoald Duc de Benevent tua Godebert , & s'empara de leurs Estats. Pertarid se refugia chez Cagan Roy des Avars. *Paul. Diac. l. 4. c. 53. & l. 5. c. 2.*

L'Empereur Constant passe en Italie pour tâcher d'en chasser les Lombards , mais il assiegea en vain Benevent , où s'estoit renfermé Romoald fils de Grimoald. Constant va à Rome , & offre un riche tapis à l'Eglise de saint Pierre , mais il deponille la ville de quantité d'anciens ornemens , & oste les tuilles d'airan , dont estoit couvert le Pantheon alors changé en Eglise. *Paul. Diac. l. 5 c. 11.*

Synode ou conference de Streneshal , où saint Vvilfrid par ordre d'Agilbert Evêque , soustient la discipline de l'Eglise Romaine à l'égard de la determination du jour de Pasques , & de la tonsure contre Colman Evêque d'York , qui suivoit les pratiques irregulieres des Hibernois. Un peu après le Synode Agilbert qui estoit François de naissance repassa la mer , & fut fait Evêque de Paris. Egbert est fait Roy de Kent.

Versee temps-ci le tyran Froia , & les Gascons faisant de furieux ravages aux environs de Sarragoce , Taio appelé aussi Samuel Evêque de cette ville fit un extrait des œuvres de saint Gregoite divisé en cinq livres , il y rapporte des passages riez des Dialogues de ce Saint. Quelques années après il dedia ce recüeil à Quirice Archevesque de Toledé.

Sainte Bathilde Reine de France se retire dans le cloistre.  
Le tyran Froia fut défait par Recevvinthe pour qui le Ciel parut combattre *misso calitus propugnatore fortissimo* , dit Taio dans sa lettre rapportée dans la prefâce du second Tome des Actes , ou Vies des Saints de nostre Ordre. n. 55.

Concile de Merida où l'on fit des decrets touchant l'Office de Vespres , & les prieres que l'on devoit faire pour le Roy , comme aussi touchant le clergé des Cathedrales , les visites des Evêques , &c.

Translation des reliques de saint Vast par saint Aubert Evêque de Cambrai & d'Arras , & par saint Omer de Terouane.

Vers ce temps-ci saint Leger Evêque d'Autun y rint un Synode.

559.

660.

661.

662.

663.

664.

665.

666.

Childeric Roy  
d'Austrasie.

ans  
de  
I. C.

- Saint Germer Abbé de Flai , & sainte Gertrude de Nivelles moururent vers ce temps-ci , page 501. & 628.
659. Saint Ildesfonse Abbé d'Agali est fait Archevesque de Toledo. 695.  
Sainte Bathilde fonde l'Abbaie de Corbie au diocèse d'Amiens. Saint Theoffroi en fut le premier Abbé. 443.  
Saint Mommolin Abbé de Sithiu succede à saint Eloi dans l'Evesché de Noyon. 605.  
Jonas Abbé est envoyé par le Roy , & par sainte Bathilde à Châlons sur Saone , & passant par le Montier-saint-Jean , il écrit la vie de ce Saint à la priere de l'Abbé Hunnant , l'an troisiéme du Roy Clotaire. *Analect. Ioan. Mabill. Tom. 3. pag. 515.*  
Vvlser Roy de Merce confirme la fondation de Medeshamsted , ou de Petroburch fondé par son predecesseur. 368.
660. Vers ce temps-là saint Leger fut fait Evesque d'Autun. 550.  
Saint Ebertram qui avoit esté Religieux de Luxeuil , estoit alors Abbé du monastere de saint Quentin , qui est aujourd'hui une Eglise Collegiale. 515.  
Mort de saint Florbert Abbé de Blandinberg [ 594. ] de saint Clair Abbé de saint Marcel de Vienne , de sainte Techilde Abbessse de Jouarre. ( 433 ) de sainte Eusebie Abbessse de Hamai. 599.  
Saint Erkonvald qui fut depuis Evesque de Londres fonde les Abbaies de Chertsei , & de Barking. 406.
661. Saint Bertin quitte le vieux monastere de Sithu , & en bastit un nouveau , dont il fut le premier Abbé , & qui porte aujourd'hui son nom. 606.  
Fondation de Maubeuge au diocèse de Cambrai par sainte Aldegonde. 623.  
Saint Aigulfe fut fait Abbé de Lerins par ordre du Roy , pour y mettre la reforme. 467.  
Du temps de Clotaire I I I. sainte Bathilde exhorta par ses lettres les Evesques ; & les Abbez à maintenir la regularité dans les Eglises ou monasteres de saint Denis , de saint Germain , de saint Medard , de saint Pierre , & de saint Martin , & fit donner aux Religieux des lettres de protection , ou privileges 536.
662. Le bien-heureux Vaningue Gouverneur du pais de Caux , bastit Fecan pour une communauté de filles. 494. ( ce monastere aiaat esté depuis entierement ruiné on le rebastit pour des hommes. )  
Fondation de Hautvilliers par saint Nivard Archevesque de Reims , qui y mit pour Abbé saint Bercaire. 438.  
Saint Tron commence le monastere de Sarcing au diocèse de Mastrich. 638.  
Saint Theodard Abbé de Staulo est fait Evesque de Mastrich après la demission de saint Remacle. 632. Maxime Patriarche de Grade fonde à Triest l'Abbaie de Barbane.  
Saint Maxime Religieux Grec mourut en exil l'an 662. p. 683.
663. L'Abbaie de saint Cheron près de Chartres fut bastie du temps de Clotaire troisiéme.  
Saint Berar Evesque du Mans fonda en divers temps trois monasteres , sçavoir celui de saint Pierre , ou de sainte Scholastique , celui de Tuffé & Caladon , & l'hospital de saint Martin , où il fut depuis enterré l'an 681.
664. Saint Vilfrid est fait Evesque d'York , & sacré à Compiegne : mais pendant son absence on mit un autre Evesque en sa place. 380.  
Il y a apparence que saint Albert originaire de Seez a vécu dans le septième siecle ; on dit qu'il fonda plusieurs monasteres , & entr'autres celui de Gambrun situé en Anjou vers la riviere d'Oudun. 483.  
Saint Theodard dedie le monastere de Sarcing.
665. Sainte Bathilde se fait Religieuse à Chelles. 537.  
Mort de Dieudonné Archevesque de Cantorberi. ( 361. ) de saint Valbert Abbé de Luxeuil. ( 422. ) & de saint Magne Abbé de Fuesen. 661.  
Saint Genés Comte d'Auvergne bastit le monastere de Camelieres pour des Religieuses , sous les trois Regles de saint Cesaire , de saint Benoist , & de saint Colomban. 431.
666. Saint Draufin Evesque de Soissons donne un privilege à l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons l'an dixième de Clotaire troisiéme. 517. Voiez l'histoire de cette Abbaie , page 421.  
Mort de sainte Aurée Abbessse de saint Martial de Paris. 443.  
Saint Vilfrid va faire les fonctions Episcopales à Cantorberi pendant la vacance du Siege. 320.  
Martyre de saint Germain Abbé de Granfel au diocèse de Besançon. 661.  
Saint Aubert Evesque d'Arras transfere le corps de saint Vast , & commence le monastere de- dié au Saint , depuis achevé par saint Vindicien son successeur. 611.  
Vers ce temps-là saint Vvlmer se fait Religieux à Haumont. 509.

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Roy. de France.	lxxx TABLE
667.				Jean Evesque de Lappe en Crete aiant esté injustement coudamné par Paul Archevesque de Crete , en appelle au saint Siege , & est absous par le Pape. <i>Tom 6. Concil pag. 446.</i>
668.		Constantin Pogonat.		L'Empereur Constant est tué dans le bain à Syraeuse , son file Constantin Pogonat ( c'est-à-dire <i>le barbu</i> ) lui succede : ce Prince estoit Catholique. Le Pape Vitalien choisit le sçavant Moine Theodore pour estre Evesque de Cantorberi , & le sacre le Dimanche 26. de Mars.
669.			Childeric regne seul en France.	Clotaire troisiéme estant mort , Thierri son frere regna quelque mois , & ensuite il fut mis dans l'Abbaie de saint Denis par Childeric Roy d'Austrasie , qui se fit aussi Roy de Neustrie , & de Bourgogne. Ulfoald devint Maire du Palais dans les trois Royaumes , & Ebroin fut relegué dans le monastere de Luxeuil. Saint Leger Evesque d'Autun fut en faveur auprès de Chilseric.
670.				Saint Theodore après avoir passé par la France arrive en Angleterre , & prend possession de l'Eglise de Cantorberi.
672.				Ofvi Roy de Northumbre estant mort , son fils Egfrid lui succede.
673.	Adco-dar.		Thierri III. en Neustrie & en Bourgogne. Dagobert II. en Austrasie.	Bamba ou Vvamba est fait Roy des Visigots après Recesvvinthe. Bertharid regne de nouveau dans la Lombardie après la mort de Grimoald Duc de Benevent , qui eut pour successeur son fils Romuald , qui avoit la qualité de Duc dès l'an 662.
674.				Saint Faron Evesque de Meaux mourut , & fut enterré dans le monastere de saint Croix près de cette ville. Saint Oüen écrit la vie de saint Eloï , & l'adresse à Chrotbert ou Robert Evesque de Tours. D'autres estiment que ce Robert est Chrodobert Evesque de Paris.
673.				Childeric second fut tué dans la forest de Chelles , & enterré à Paris dans l'Abbaie de saint Vincent , ou de saint Germain , où l'on découvrit son tombeau l'an 1656. <i>Vide Henr. Vales. Hist. Franc. l. 21.</i>
673.				Thierri son frere âgé de vingt ans sort du monastere de saint Denis , & entre dans le throne.
673.				Vvlfald Maire du Palais retourne en Austrasie : Leudesic est mis en sa place.
673.				Saint Leger & Ebroin sortent de Luxeuil.
673.				Dagobert second averri & assisté par saint Vvlfriid revient d'Irlande , & regne en Austrasie. <i>Act. sac. 4. p. 1. pag. 691.</i>
673.				Aprés la mort de Grimoald Pertharid rentre dans le throne , & regne en Lombardie. <i>Paul. Diac. l. 5. c. 33.</i>
673.				Theodore Archevesque de Cantorberi tient un Concile à Herdfort pour la discipline.
673.				Lothaire succede à Egbert Roy de Kent.
673.				Vamba passe les Pyrenées , prend Narbonne , Besiers , Nismes , &c. fait punir Paul , & les autres rebelles. Paul fut razé , & mis par derision sur un Chameau avec une couronne de cuir , &c.
674.				Les Sarrazins assiegerent Constantinople , & ce Siege dura deux ans selon quelques-uns , & sept ans selon d'autres , mais ils furent repoussez & desfaits : ce que l'on attribué à une assistance particuliere de la sainte Vierge. <i>Paul. Miscell. Hist. l. 19.</i>
674.				Ebroin vient en France , & y excite du trouble sous pretexte de soutenir le droit d'un pretendu Clovis fils de Clotaire , mais il

Saint

Ans  
de  
I. C.  
667.

Saint Rovin acheve son monastere de Beaulieu par la liberalité du Roy Childeric , page 648. L'Abbaie de Bardane fut bastie à Triest par Maxime Parriarche de Grade.

Saint Vvilfrid après avoir demeuré quelque temps à Cantorberi , y prend la Regle de saint Benoist , la porte dans la Northumbre , & la communique aux monasteres. Il en amena aussi Eddi Estienne qui l'accompagna depuis dans ses voyages , & écrivit sa vie. 380.

Vers ce temps-là saint Leger Evesque d'Autun y tint un Concile , où il recommanda aux Religieux l'observation de la Regle de saint Benoist. 550.

Childeric second fonda l'Abbaie de Gregorienthal au diocese de Strasbourg. 654.

Saint Hadelin commence le monastere de Celle avant la mort de saint Remacle , qui demouroit alors à Stavlo , ou à Malmédi. 639.

On met en ce temps-là la mort de saint Ildefonse Archevesque de Seville , dont l'éloge a esté fait par Julien son successeur. [ 695. ] De saint Omer Evesque de Theroüane. [ 604. ] & de saint Vandrille Abbé de Fontenelle , qui eut pour successeur saint Lambert. 487.

668.

Saint Remacle Evesque de Mastrich mourut vers ce temps-ci. 635.

Saint Gombert qui avoit esté Archevesque de Sens , gouvernoit alors l'Abbaie de Senones qu'il avoit bastie dans une solitude du diocese de Toul. 634.

Martyre de saint Theodart Evesque de Mastrich. Saint Lambert lui succede. 636.

Mort de saint Josse Anachorete de Ponthieu. 508.

669.

Saint Theodore ordonné & envoyé par le Pape , pour gouverner l'Eglise de Cantorberi , y arriva le 27. de Mai , & quelque temps après il établit saint Vilfrid dans le Siege d'York. 371.

Du temps de saint Lambert , sainte Landrade bastit le monastere de Billen dans le diocese de Mastrich. 640.

Saint Ingofroi estoit alors Abbé de Luxeuil. 422.

670.

L'Abbaie de Hasnon en Artois fut bastie en ce temps , ou selon d'autres vingt ans après. 612.

Mort de saint Adelfe Abbé de Remiremont. 429. de saint Babolen Abbé de saint Maur des Fosses , & de saint Fiacre Ermite du diocese de Meaux. 435.

671.

Sainte Austreberte estoit alors Abbesse de Pavilli à quatre lieues de Roüen. 502.

Sainte Hunegonde servoit Dieu dans l'Abbaie de Homblieres près de saint Quentin. 515.

Saint Humbert Religieux de Maroiles y donne des terres l'an douzième du Roy Childeric. 617.

672.

Bertharid estant rentré dans le throne bastit à Pavie le monastere de sainte Agathe en reconnaissance des graces que Dieu lui avoit faites. 678.

Sainte Audri Reine de Northumbre se retire dans l'Abbaie de Colaude , & y reçoit le voile des mains de saint Vvilfrid. 393.

Saint Gombert fonde à Reims un monastere en l'honneur de saint Pierre. 529.

673.

Le Pape Adeodat avoit esté Religieux du monastere de saint Erasme de Rome. 630.

Le Concile tenu en Angleterre par Theodore fit des reglemens pour l'observance , & pour conserver les biens temporels des monasteres. 372.

Sainte Audri bastit l'Abbaie d'Elis , & en fut instituée Superieure par saint Vilfrid. 392.

Childeric surpris par les ennemis de saint Leger Evesque d'Autun , le relegue à Luxeuil. 552.

Saint Deodat ou Dici fonde l'Abbaie de Jointures dans le diocese de Toul. 572.

Mort de saint Frobert Abbé du Monstier la Celle près de Troye. 438.

674.

Martyre de saint Prix Evesque de Clermont , & de saint Amarin Abbé. 432.

Le bienheureux Corbasse estoit alors Abbé de Kemperlé. 483.

Ansoald Evesque de Poitiers bastit l'Abbaie de Nermontier , pour servir de retraite à saint Filbert qui avoit esté chassé de son monastere de Jumiege , & estoit venu en Poitou. 498.

Mort de sainte Beuve Abbesse de saint Pierre de Reims , sa nièce sainte Dode lui succede. 528.

Saint Benoist Biscep fonde en Angleterre l'Abbaie de saint Pierre de Vviremoth , & quelque temps après il bastit encore celle de saint Paul de Jarrovv. 375.

Sainte Emenilde veuve du Roy Vvilfer , & leur fille sainte Vverburgs se firent Religieuses. 394.



675. Le Roy Dagobert second fit bastir en divers temps. les monasteres de Surburg, d'Halefac, de Konisbruch, de saint Sigismond dans le diocese de Strasbourg. 652.  
Vers ce temps-là Agirie Abbé de saint Martin de Tours obtint un privilege du Pape Adcodar, rapporté par Baronius sur l'an 676. 473.  
Mort de saint Gombert Abbé de Senones. 571.  
Martyre de saint Aigulfe Abbé de Lerins. 469.  
Saint Adelme est fait Abbé de Malmesburi dans le royaume de Vvestsex. 405.  
Saint Lambert Abbé de saint Vandrille bastit le monastere de Dozere en Vivarets par la libéralité du Roy Thierri. 488.
676. Fondation du monastere d'Orbais au diocese de Soissons par saint Rieul Archevesque de Reims. 530.  
Dagobert second fait des donations à l'Abbaie de Scutern. 652.  
Saint Sidonius ou Saëns Abbé d'un monastere dans le pais de Caux, va à Rome avec saint Oüen Archevesque de Rouën. 401.  
Vers ce temps-ci saint Disibode bastit le monastere de Disenberg dans le diocese de Mayence. 649.  
Saint Hidulfe qui avoit esté Archevesque de Treves (ou plustost seulement Chorevesque) s'estant retiré dans un desert du diocese de Toul, y fonde & gouverne l'Abbaie de Moyennontier. 575.  
Mort de saint Vincent Madelgar Religieux & Fondateur de l'Abbaie d'Haumont. 619.  
Sainte Angadreme estoit Abbesse d'Oroer à Beauvais. 507.  
Sainte Bertende servoit Dieu dans le monastere de Morfelle au Pais-bas. 601.
678. Saint Lambert Abbé de Fontenelle, ou de saint Vandrille est fait Archevesque de Lyon. Saint Ansbert gouverne après lui le monastere. Il fut Confesseur du Roy Thierri. 487.  
Martyre de saint Leger Evesque d'Autun. 559.  
Saint Vvilfrid Evesque d'York aiant esté chassé de son Siege presche l'Evangile dans la Frise, & ensuite il va à Rome.  
Saint Vilbrod Religieux de Rippon alors âgé de vingt ans passe en Irlande, & se rend auprès de saint Egbert pour y continuer ses estudes.
679. Saint Agathon Pape avoit esté Religieux dans un monastere que l'on ne marque pas.  
Mort de saint Amand Evesque, qui fut enterré dans l'Abbaie d'Elnon, ou de saint Amand qu'il avoit bastie. 588.  
Saint Deodat ou Diei Abbé de Jointures mourut l'an 679. ou 684. p. 575.  
Sainte Irmine fonde à Treves le monastere d'Oeren. 654.  
Mort de sainte Audri Reine de Northumbre Abbesse d'Eli: les Religieuses lui substituent sa sœur Sexburge qui avoit esté femme d'Ercombert Roy de Kent. 393.
680. Le bienheureux Thomas rebastit Fatfe en Italie.  
Sainte Bathilde Reine de France, alors Religieuse de Chelles mourut vers l'an 680. p. 538.  
Mort de saint Utlain Abbé de saint Fursi de Peronne. ( 512. & de sainte Hilde Abbesse de Streneshal. 367.  
Fondation de l'Abbaie de saint Chaffre au diocese du Pui. Saint Eudes Religieux de Lerins en fut le premier Abbé.  
On bastit aussi l'Abbaie de Mauzac en Auvergne, elle fut dediée en l'honneur de saint Pierre, & de saint Capraïse qui est ou saint Capraïse Martyr, ou plustost saint Capraïse Religieux de Lerins. 459.  
Le Roy Vamba se retire dans un monastere. 715.  
Vers ce temps-là saint Claude Archevesque de Besançon se demet de sa charge, & se fait Religieux dans l'Abbaie de Condat, ou de saint Oyan qui porte aujourd'hui son nom. 567.

Ans de I. C.	Pap's.	Empe- reurs.	Rois de France.
681.			
683.	Leon I I. 15. Aoult.		
684.	S. Be- noist II. 20. Aoult.		
685.	Jean V. 22. Juillet.	Justi- nien II. dit Rhi- norme- te.	
686.	Conon 20. Octob.		
687.	S. Ser- ge I. 26. De- cembre,		
688.			
689.			

fausse promesse de feutee qu'on luy fit de la part d'Ebroin, il fut assassiné.

Le Comte Ervige fit donner au Roy Vamba un breuvage empoisonné, Vamba en estant tombé malade, & aiant comme perdu l'usage des sens, saint Julien Archevesque de Toledé, qui ignoroit la cause de son mal, lui donna les derniers Sacremens, & l'habit de penitent, ou mesme l'habit monastique. Vamba guerit, & alla passer le reste de ses jours dans le cloistre, quoiqu'il n'y fut pas obligé. Après sa retraite Ervige entra dans le throne, & n'obmit rien pour asseurer à sa posterité la couronne qu'il avoit acquise par un si grand crime. *Marian. l. 6. c. 14.*

Douzième Concile de Toledé sous saint Julien Archevesque de cette ville. Le Concile declara qu'après la demission volontaire de Vamba, les peuples devoient fidelité & obéissance au Roy Ervige. On y fit quelques reglemens touchant la penitence, le pouvoir de l'Archevesque de Toledé à l'égard des ordinations, le droit d'azile, &c.

Ebroin Maire du Palais est tué, Vvaraton & Pepin sont élevez à cette charge, le premier pour la Neustrie & la Bourgogne, & le second pour l'Austrasie.

Trezième Concile de Toledé, Ervige y accorda des graces & diminua des imposts: & les Evesques firent des decrets en faveur de sa posterité, & pour la discipline.

Saint Ouen s'entremet pour reconcilier ensemble les Grands de la Neustrie avec ceux d'Austrasie, & meurt à Clichy.

XIV. Concile de Toledé sous saint Julien. On y reçut le sixième Concile general, & on y condamna les Monothelites. On n'y fait point mention du cinquième Concile, parce qu'il n'estoit peut-estre pas encore reconnu pour œcumenique dans l'Eglise d'Espagne.

Berthaire est fait Maire du Palais après la mort de Vvaraton.

Lothaire Roy de Kent mourut en 684. ou 685. Edric occupe le throne environ un an & demi, & ensuite l'Etat fut dans le trouble jusqu'au temps de Vvitred.

Egfrid Roy de Northumbrie est tué dans la guerre contre les Pictes. Alfrid lui succede.

Saint Julien de Toledé escrivoit alors contre les Juifs, qui soustenoient que le Messie n'estoit pas encore venu, & que mesme le temps de son avènement n'estoit pas encore arrivé. Voiez la preface & la fin de cet ouvrage adressé au Roy Ervige.

Egica gendre d'Ervige lui succede l'an 687. ou 688. & repudie sa femme.

Bataille de Tertri entre saint Quentin & Peronne, où Pepin Maire du Palais d'Austrasie défit l'armée du Roy Thierris où estoit Berthaire, qui fut tué quelque temps après comme la cause de cette guerre civile.

Saint Kilian presche en Allemagne.

XV. Concile de Toledé, où saint Julien fit son Apologie touchant quelques expressions, dont il s'estoit servi en combattant les Monothelites. On y traita aussi du serment exigé par Ervige en faveur de sa femme, & de ses enfans.

Vers ce temps-ci saint Anibert Archevesque de Rouen y tint un Concile.

Pepin fait la guerre à Radbod Duc de Frise, & l'oblige à paier tribut.

Cunibett regne seul dans la Lombardie après la mort de Bertharid son pere qui l'avoit associé au throne.

Cedval Roy de Vvestsex va à Rome, & y est baptisé par le Pape.

- Ans  
de  
I. C.
681. Saint Guilain mourut dans son monastere. 615.  
Le corps de saint Leger est transferé à l'Abbaie de saint Maixent. 559.  
Saint Gombert souffrit le martyre dans un monastere qu'il avoit basti à Altenzen dans la Frise; 529.
682. Sainte Berte (sa femme alors Abbessé d'Avenai au diocèse de Reims, reçut quelques années après la mesme couronne. 530.
683. Saint Filbert revient à Jumiege après la mort d'Ebroin, & se reconcilie avec saint Ouen. 498.  
Saint Ansbert Abbé de saint Vandrille est fait Archevesque de Rouen après la mort de saint Ouen. 492.  
Fondation de l'Abbaie des Religieuses de Montivilliers au diocèse de Rouen, par saint Filbert Abbé de Jumiege. 499.  
Il se trouva seize Abbez au treizième Concile de Toledé, sçavoir cinq qui y furent appellez, & onze qui y furent envoiez comme Vicaires ou Procureurs de leurs Evêques, par exemple Citruin Abbé de saint Benoist de Castres en Languedoc, y alla comme Vicaire d'Estienne Evêque de Carcassone.
684. Saint Filbert laisse saint Aicadre pour gouverner son monastere de Jumiege, retourne en Poitou, & mourut quelque temps après à Nermoutier. 499. 500.  
Ansoald Evêque de Poitiers fonda l'Abbaie de saint Michel en l'Erm. 463.  
Mort de sainte Aldegonde Abbessé de Maubeuge. 624.  
Gisulfé qui fut seul Duc de Benevent depuis l'an 680. jusqu'à l'an 694. (selon la chronologie de Peregrin) donne des terres au monastere de saint Beuoist de Benevent, dont l'on ignore le temps de la fondation. 679.
685. Saint Cuthbert est fait Evêque de Lindisfarne. 398.  
Aiglibert ou Engilbert Evêque du Mans obtient en divers temps des lettres du Roy Thierri en faveur des Abbaies de Tuffe, & de sainte Trenséline. 177. Il bastit celle de saint George des Bois, & fonda le monastere de saint Aubin pour des filles. 481.  
Mort de saint Condé fondateur du monastere de Belcinac au diocèse de Rouen. 494. & de saint Batonte qui finit ses jours en Italie. 685.  
Saint Vvlgan fut assisté en sa maladie par les Religieux de saint Riquier, & mourut en ce temps-là. Son confrere saint Maugille ne le survécut pas long-temps. 514.  
Sainte Berre fonde le monastere de Blangi au diocèse de Therouane l'an douzième du Roy Thierri. On met en cette année la mort de saint Bercaire Abbé de Haurvilliers, & de Monstierender. 438.  
Saint Claude est fait Abbé de saint Oyan. 568.  
Thierri troisième fonde saint Jean de Therouane ou d'Ipre. 612.
686. Saint Bertulphe fut fait premier Abbé de Renti. 609.  
Mort de saint Landelin fondateur de Lobes. 613. & de sainte Vaudru Abbessé de Mons. 622.  
Saint Mauronte fonde Bruel au diocèse de Therouane. 600.  
Saint Wilfrid revient en Angleterre. 384.  
Mort de saint Cuthbert Evêque de Lindisfarne. (399.) de saint Aicadre Abbé de Jumiege. (501.) & de sainte Rictrude Abbessé de Marchienne 598.
687. Saint Evremont bastit en divers temps l'Abbaie de Fontenai, & d'autres monasteres dans la basse Normandie.  
Ceadval Roy de Vvestfex allant à Rome va voir saint Vvimer qui demouroit dans un monastere de Picardie. 510.
688. Viegern Evêque de Strasbourg bastit Eteinmunster. 654.  
Mort du bienheureux Vaningue fondateur de Fecan. 494.  
Vers ce temps-là saint Boniface encore enfant est mis dans l'Abbaie d'Adestancastre au païs de Vvestfex sous l'Abbé Vvolfard.  
Maxime Archevesque de Merida (qui assista au quinzième Concile de Toledé) est sans doute le mesme que Maxime Abbé, qui se trouva au quatorzième Concile en qualité de Procureur d'Estienne de Merida;
689. Saint Ansbert tint un Concile à Rouen, & y accorda un privilege au monastere de saint Vandrille, où il ordonna que la Regle de saint Benoist y seroit observée, comme elle y avoit esté lorsqu'il gouvernoit cette Abbaie. 493.

Ans de J. C.	Papes.	Empe-reurs.	Rois de France.	lxxxvj T A B L E
690.				<p>Il mourut un peu après. Bede rapporte son Epitaph. l. 5. c. 41. Ina lui succeda.</p> <p>Mort de saint Julien Archevesque de Toledé , &amp; de saint Theodore de Cantorberi : La vie de saint Julien a esté écrite par Felix son successeur.</p> <p>Le perfide &amp; impie Alachis se revolta contre Cunibert , mais il perit dans une bataille. <i>Baron. &amp; Paul Diac l. 5. c. 41.</i></p> <p>Troisième Concile de Sarragoce pour la discipline. Selon le premier Canon les Evesques ne doivent dedier les Eglises que le saint jour du Dimanche.</p>
691.				<p>Les V. &amp; V I. Conciles generaux tenus à Constantinople n'ayant fait aucuns decrets pour la discipline , &amp; la reformation des mœurs, plusieurs Evesques Grecs assemblez en la mesme ville dans le Palais Imperial ( <i>in Trullo</i> , ) firent sur ce sujet cent trois Canons qui ne furent pas reçus du Pape. Il y en a sur tout cinq ou six qui sont improuvez ; mais parmi les autres il y en a de bons &amp; d'utiles. D'autres mettent ce Synode vers l'an 688. Le 45. Canon parlant des filles , qui se destinent à servir Dieu dans les monasteres , défend de les mener à l'autel vestuës magnifiquement , lorsqu'elles y vont recevoir l'habit noir de la Religion.</p>
692.			Clovis III.	<p>Thierry troisième mourut , &amp; fut enterré dans saint Vast d'Arras. Clovis troisième lui succeda , Pepin estoit toujours seul Maire du Palais.</p> <p>Vithred fut establi Roy de Kent l'an 692. ou 691. On rapporte à ce temps-ci les loix du Roy Ina : il les fit par l'avis de saint Hedde Evesque de Dorcestre , &amp; de saint Erxenvvald ou Erconval Evesque de Londres qu'il appelle ses Evesques</p> <p>Seizième Concile de Toledé, où Sisbert Archevesque de Toledé, qui avoit conspiré contre le Roy Egica , fut depose. On lui substitua Felix de Seville , &amp; on mit en la place de Felix , Faustini Archevesque de Brague. On y fit aussi des decrets contre les Juifs, &amp; contre un mauvais usage de quelques Prestres, qui au lieu de preparer des hosties pour l'autel, consacroient un morceau de pain commun.</p> <p>Dix-septième Concile de Toledé pour la discipline , &amp; contre les Juifs. On y ordonna aux Evesques de faire l'ablution des pieds le Jeudi saint.</p> <p>Concile de Beccanceld où Vithred Roy de Kent accorda sa protection aux Eglises , &amp; aux monasteres pour la conservation de leurs biens , &amp; de leurs privileges;</p> <p>Cette année ou l'année suivante Justinien s'estant attiré la haine du peuple par sa mauvaise conduire , le Patrice Leonce conspira contre lui , &amp; après lui avoir fait couper le nez, le bannit &amp; se mit en sa place.</p> <p>Saint V Vilbrod est sacré Evesque à Rome.</p> <p>Tibere Apfimate est fait Empereur en la place de Leonce à qui l'on coupa le nez , &amp; que l'on renferma dans le monastere de Dalmate qui estoit à Constantinople.</p> <p>Synode de Bergamsted où le Roy Vithred , l'an cinquième de son regne , fit encore des loix pour la liberté des Eglises.</p> <p>Saint V Vilbrod premier Evesque d'Utrecht , &amp; S. Suidberd prechent l'Evangile en Hollande , dans la Frise , &amp; en Dannemarck.</p> <p>Quelques Schismatiques d'Istrie assemblez ( dit-on ) à Aquilée ou plustost ailleurs , faisoient encore difficulté de recevoir le cinquième Concile , mais enfin instruits par le Pape Serge , ils le reçurent , &amp; le schisme fut éteint.</p>
693.				
694.			Childebert III.	
696.		Leonce Patrice.		
697.			Tibere III.	
698.				
699.				
700.				

- Martyre de saint Kilian Evêque de VVirtzburg, qu'un des Ecrivains de sa vie dit avoir esté Abbé avant l'Episcopat.
- Saint Sevart Abbé de saint Calais, & saint Riemir Abbé d'un autre monastere du Maine, ont vécu du temps d'Engilbert Evêque du Mans. 478.
690. Saint Berthuald Abbé de Raoulf succede à saint Theodore dans le Siege de Cantorbri.  
Saint Ceolfid Abbé de VViremulh écrit contre les erreurs des Irlandois.  
Saint V Vilbrod & saint Suidbert passent dans la Frise, & y preschent l'Evangile.  
Mort de saint Agricole Evêque d'Avignon 456. de saint Theoffroi Abbé de Corbie, & ensuite Evêque. 443. de saint Benoist Biscep. 376. de Hadelin Abbé de Celle. 640 de sainte Hunne-gonde Religieuse d'Homblieres. 515, & de sainte Landrade Abbessé de Bilsen. 641.  
Saint Leuffroi bastit l'Abbaie de la Croix au diocese d'Evreux.
691. Saint Amé Archevesque de Sens meurt en exil dans l'Abbaie de Brueil ou Breuil. 600.  
Selon le reglement du Concile de Sarragoce les veuves des Roys d'Espagne devoient entrer dans un monastere, & y prendre le voile. 716.
692. Vers la fin du VII. siecle la vie de sainte Salaberge fut écrite par un Auteur qui dedia son ouvrage à *Omorat Evêque* de Laon, à sainte *Anstrude* Abbessé, & à *Salaberge* vraisemblablement Religieuse.  
Saint Ansbert Archevesque de Roüen est relegué dans l'Abbaie d'Haumont. 493.  
L'Eglise ou monastere de saint Arnoul de Mers subsistoit dès ce temps-là. 580.
693. Cette année ou l'an 694 saint Vilfrid fut de nouveau chassé de l'Eglise d'York : Il passa dans le pais de Merce, & y gouverna le diocese de Lichfeld. 393.  
Saint Claude alors Abbé de saint Oyan obtient de Clovis troisiéme des lettres de protection pour son monastere. 568.
694. Childebert troisiéme accorda aussi ses lettres à saint Etbland Abbé d'Aindre près de Nantes.  
L'Abbesse Mildrede assista au Concile de Beccanceld avec quatre autres Abbessés : Il y a beaucoup d'apparence que cette Mildrede est sainte Mildrede Abbessé de Menstre fille de Mervald Roy des Mericiens Occidentaux, & sœur de sainte Milburge, & de sainte Milgitre Religieuses.
695. L'Abbaie de Miriac fut bastie par saint Ludvin depuis Archevesque de Treves.  
Saint Tetric Abbé de saint Germain est fait Evêque d'Auxerre. 545.  
Saint Vvinoc bastit le monastere de Vvormhoul dans le Pais-bas.  
Mort de saint Valere Abbé au diocese d'Astorge. 702.
696. Vers ce temps-là saint Rupert preschoit dans la Baviere Il y baptisa le Duc Theodon, & fonda le monastere de saint Pierre de Saltzburg, où il établit son Siege Episcopal, comme l'on verra dans le quatriéme livre.  
Saint Vvlftran Archevesque de Sens va à saint Vandrille, y reçoit l'habit de Religieux, & passe dans la Frise où il travaille à la conversion des Payens.  
L'Abbaie de saint Lucien fut bastie vers la fin du septiéme siecle. 507.  
Selon quelques-uns ce fut vers ce temps-ci que saint Sardos Diacre se fit Religieux à Calabre dans le diocese de Cahors.
697. Ste Curburge sœur d'Ina Roi de Vvestsex étoit alors Religieuse à Barking aux environs de Londres.  
L'Abbaie de saint Emmeran de Ratibonne fut bastie par Theodon Duc de Baviere.  
Saint Bonet Evêque de Clermont dedia l'Eglise de Menat, rebastie par saint Menelée.  
Saint Theoffroi (ou Chaffre) gouvernoit alors l'Abbaie qui porte son nom.  
La regle du Maistre a esté composée vers la fin du septiéme siecle.
698. Saint Vvilbrod bastit l'Abbaie d'Etetnac par la liberalité de sainte Irmine, fille du Roy Dagoberr Abbessé d'Oeren.  
Mort de saint Claude Abbé de saint Oyan : Saint Ansbert mourut à Haumont l'an quatriéme du Roy Childebert. On transféra son corps à saint Vandrille. 493.  
Saint Bonet Evêque de Clermont va à Solignac consulter saint Theau Religieux. 461.
699. Il quitta son Evêché, & se fait Religieux à Manlien. 461  
Saint Hadulfe est fait Abbé de saint Vast apres le venerable Hatta.
700. On met vers la fin du septiéme siecle la mort de saint Merri Abbé d'un monastere d'Autun, 562. de saint Disibode Abbé en Allemagne. 649. de saint Mauronte Abbé de Brueil. 601. de saint Voüé Solitaire de l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons. 529.  
Aigrard Religieux de saint Vandrille écrit la vie de saint Ansbert. 494.  
Saint Boniface estudioit alors en Angleterre dans l'Abbaie de Nuteelle, & s'acquittoit exactement des devoirs de l'estat religieux selon la regle de saint Benoist, *secundum presinitam Beati Parris Benedicti r. & Constitutionis firmam.*

Main body of faint, illegible text, possibly a list or a series of entries.

Second main body of faint, illegible text, continuing the list or entries.

## Fautes à corriger.

Page 67. en marge , Nicolas, *lisez* Nicetas, P. 114. ligne 14. la perfection, *lisez* les conseils, P. 125. l. 37. après veuës *ajoutez* & ses soins. P. 136. l. 29. leur *lisez* lui. P. 138. l. 22. celebrera, *lisez* celebre. P. 141. en marge Agripin, *lisez* Agapit. P. 142. l. 38. l'on eut, *lisez* l'on eut. P. 152. l. 10. Secondin, *lisez* Saturnin, l. 23. effacez mais P. 166. l. 2. en donnoit, *lisez* ordonnoit. Page 171. l. 12. D. *lisez* Dom. P. 182. l. 11. &, *lisez* ou. P. 186. l. 22. furent, *lisez* fussent. P. 220. en bas. estoient. *lisez* marquoient. P. 254. l. 26. ostez ces mots ( qui ne se trouve plus ) & *lisez* ou plutoist un Decret composé de deux Canons du Concile de Gangres , qui condamna les femmes qui quittoient leurs maris par la fausse persuasion que l'on ne pouvoit le sauver dans le mariage, & mettez en marge *Concil. Gangr. c. 1. §. 14.* & voyez l'histoire monastique d'Orient pag. 435.

Page 269. fouillant, *lisez* fouissant. P. 284. l. 16. effacez le premier jout de Janvier l'an 559. & mettez l'an 558. le 23. de Decembre P. 275. l. 31. passer jusqu'en, *lisez* d'aller en. P. 305. l. 21. ostez ces mots, dans l'onzième siecle, P. 313. en marge Placide, *lisez* Plaude. P. 317. l. 22. il, *lisez* ce Prince. P. 366. l. 22. effacez eut pour successeur. P. 372. l. 19. *lisez* témoigne que de son temps il y avoit encore de leurs disciples qui sçavoient. P. 383. l. 9. ce Prince, *lisez* il. P. 405. l. 7. de changer, *lisez* à changer. P. 410. l. 10. s'occupant, *lisez* foupant. P. 440. l. 21. ces Princes, *lisez* de ces Princes. P. 486. à la marge ostez saint Vandrille bâti &c. P. 507. l. 22. à trois ou quatre, *lisez* à deux. P. 514. l. 9. Fescan, *lisez* Fecau. P. 519. l. 11. de faim, *lisez* de la faim. P. 537. l. 1. offensée, *lisez* offensez. P. 554. l. 6. effacez de Paris: P. 578. l. 12. sa, *lisez* la. P. 581. l. 2. en en a, *lisez* on a. P. 623. de l'oraison, *lisez* d'oraison. P. 682. Gregorius en marge, *lisez* Georgius. P. 707. l. 14. donna ordre, *lisez* commanda. P. 709. l. 7. des Eglises, *lisez* Eglises.

## A D D I T I O N S.

Pag. 113. ligne 4. après Religieuse, *ajoutez*. Jacobille Auteur Italien, qui a traité des Saints du pays d'Umbrie, assure que ce monastere gouverné par S. Eutyche, estoit le mesme que celui de Camples ( ou de Campi ) situé dans la vallée Castorane , à deux ou trois lieues de Norcie, & bâti par saint Spes , & que l'on y enterra ces deux Saints. Cette Abbaye porta depuis le nom de S. Eutyche, fut habitée de Religieux de l'ordre de S. Benoist, & outre la pieté qui y fleurissoit, devint considerable par ses privileges & par ses richesses: de sorte qu'elle avoit sous sa dépendance grand nombre de Prieurez & de Cures Mais l'observance monastique y fut éteinte l'an 1568. & l'Eglise en est presentement déservie par quelques Ecclesiastiques ou Chanoines sous un Abbé Commendataire. Entre les lieux saints qui y estoient soumis , on marque le monastere de saint Benoist de Norcie , donné depuis aux Celestins. Au reste saint Eutyche eut pour successeur saint Melior son disciple. Le mesme Auteur parle encore de deux Abbayes de nostre Ordre , fondées dans le mesme pays avant l'an 550. La premiere qui estoit située près de Foligny, fut bâtie par le Bienheureux Vincent Evêque de cette Ville , lequel ainsi que dit cet Ecrivain, y mit des Religieux qu'il tira du Montcassin. L'autre Abbaye estoit dans la vallée de Narco à deux lieues de Spolerte , tout proche l'Eglise de saint Felice. Il eut pour fondateur, & pour premier Abbé saint Maur , qui avoit esté marié , & s'estoit retiré dans la solitude avec son fils saint Felice , qui y mourut avant luy , & dont la sainteté éclata par des miracles. On celebre la feste des deux Saints au mesme jour , sçavoir le seizième de Juin.

Page 399. après regle de saint Benoist , *ajoutez*. Ce fut un grand avantage à l'Eglise de Lindisfarne d'avoir un Pasteur si éminent en sainteté , & si capable d'attirer sur elle les benedictions & les graces du Ciel. Mais l'utilité qu'elle receut de son administration , ne se termina pas à ces biens spirituels, elle en devint mesme plus riche en domaines & en revenus par la liberalité des Princes & d'autres personnes , qui pendant la vie ou après la mort du Saint , luy offrirent des terres ; & c'est pourquoy le bien que possedoit l'Eglise de Lindisfarne , & ensuite celle de Durham , où l'on transféra le siege Episcopal , s'appelloit le patrimoine de S. Cuthbert. Dès que le Saint eut esté sacré à York , le Roy & l'Archevêque Theodore luy donnerent deux places dans cette Ville , & la terre de Creac , avec une lieue de pays aux envirens, afin que si

*Lud. Iaco-  
bill. de san-  
cti dell'Um-  
bria p. 551.  
559. 638.*

*Cambden de  
Episc Du-  
nelm.*

Simon Du-  
nelm p. 5.  
11. 13.

les besoins de l'Eglise l'obligeoient à venir de Lindisfarne à York, il eût des lieux en propre, où il pût loger, tant à la Ville, qu'à la campagne. Le Saint bâtit à Creac un monastere, où deux cens ans après on mit en depost ses Reliques, pendant les courses des Danois. Le Roy Egfrid lui donna encore la ville de Carlile dans le Cumbel land, avec cinq lieues à l'entour. On dit que le Saint y établit deux monasteres, un pour des hommes, & l'autre pour des filles; mais il y a apparence que le monastere des Religieuses estoit bâti lors qu'il fut sacré Evêsqe, c'est à dire le 20. de Mars de l'an 685. puis qu'avant le 26. de May il y alla voir la Reine Ermenburge, qui s'y estoit retirée en attendant le succès de la guerre où le Roy estoit engagé contre les Pictes. De plus Bede racontant cet événement, dit que ce monastere estoit *le monastere de la sœur* d'Ermenburge, c'est à dire que la sœur de cette Princeesse l'avoit fondé, ou qu'elle en estoit alors Abbelle Egfrid ayant esté défait & tué par les Pictes, ainsi que l'avoit prédit saint Cuthbert un an auparavant, le Saint conseilla à Ermenburge de sortir de Carlile, & d'aller à York pour y être plus en seureté. Mais si elle quitta Carlile, elle y revint depuis, & y reçut le voile de Religieuse par les mains du saint Evêsqe. En changeant d'habit & de profession elle changea aussi d'esprit, & de fiere & emportée qu'elle estoit, elle devint humble & douce comme un agneau; elle expia ainsi la faute qu'elle avoit commise en persecutant S. Vilfrid : elle exerça aussi la charge d'Abbesse, & elle en fit tres-bien les fonctions. Au reste il est encore certain que le monastere d'hommes qui estoit à Carlile, subsistoit ou estoit presque achevé, lorsque saint Cuthbert fut ordonné Evêsqe, puis qu'avant que l'on reçût la funeste nouvelle de la mort du Roy, le Saint en alla dedier l'Eglise à la priere des Religieux, & qu'il leur fit une predication; ce qui marque qu'il y avoit déjà bien du temps que le lieu estoit habité, & que leur Communauté estoit toute formée. Après la mort de saint Cuthbert &c.

In monaste-  
rio sua soro-  
ris. 11. fac.  
2. p. 898. &  
900.  
Irminb. reg  
de lupa post  
occisionem  
Regis, agna  
Domini &  
perfecta Ab.  
batissa Act.  
fac 4. tom. 1.  
p. 689.

Le Saint de-  
dia cette E-  
glise le 21.  
de May, &  
le lende-  
main l'on  
apprit que le  
Roy avoit  
esté défait le  
20. du mes-  
me mois.

Page 42. en marge avant *Qua per*, mettez *Carta Edelberti Mimaisens. Episcopi. Tom. 3. Gall. Christian Sammarth.*

P. 52. en marge après la citation de Sidonius, mettez *Paradin dans l'histoire de Lyon. l. 2. c. 15. & 102.*

P. 108. vis à vis la 30. ligne mettez en marge *selon les regles ordinaires: cette p'ainte estoit juste; voyez Gratien can. 19. Ad iudicium xvi. q. 1.*

P. 137. en marge après la regle, ajoutez & Justinien dans la nouvelle 123. c. 34.

P. 299. en marge après 193. ajoutez les pauvres portoient aussi de ces sortes de capuces.

P. 339. vis à vis la ligne 28. mettez en marge S. Senchel auteur de cette regle mourut le 26. de Mars l'an 548. *Colgan pag. 748:*

P. 700. en marge après *byrrum amicularem*, ajoutez, *Byrrum ipsius Domini mei (Casarii) apprehendi. Act. tom. 1. p. 671.* ce qui fait voir que les Evêsqes ( Moines de profession ) pou-  
voient aussi porter le *Byrrus*.

# TABLE DES MONASTERES.

A		munauté de Religieuses, sous la conduite de la Sœur de S. Romain, 58	
<b>A</b> Bington, page	364	S. Pierre ou S. Bayon de Gand,	589
Abresenisten en Alsace,	572	Beaulieu, au Diocèse de Verdun,	647
Andane,	630	De Bebrone, fondé par saint Domitien,	47
S. Adrien en Sicile,	164	Bencor en Irlande,	340
Adrumet en Afrique,	17. 18	S. Benoist de Benevent,	679
Agali en Espagne,	308	S. Benoist de Conversane,	121
Sainte Agathe de Pavie,	678	S. Benigne,	222
Sainte Agathe,	542	S. Benoist de Quinçai;	498
Agaune ou saint Maurice,	219. 220	Charonton en Berry,	443
Ainay,	458	S. Bertin,	605
Alarone,	218	Nostre-Dame de Besançon,	431
Alinville,	533	Bevon,	216
Eluon ou S. Amand,	597	Beze,	429
S. Anastase de Rome,	680	Biclar en Espagne,	321
S. André de Rome,	123. 176. 680	Biede,	146
S. André en Sicile,	168	Bigua, Monastere d'Afrique,	20
Monasteres de saint André de Vienne, 50. 457.		Bilsen,	637. 640
218		Birre en Irlande,	337
S. André de Vulcan,	151	Blandinberg à Gand	589. 594
Anegrai,	408	Sainte Blandine de Vienne,	457
D'Anille ou de saint Calais,	268	Bobio,	663
S. Apollinaire de Classe,	11	Bodonmunster,	571. 577
Argentueil diocèse de Paris,	534	De Boece à Rome,	683
D'Arles, fondé par saint Aurelien,	214	Boisfelières	475
Armach,	77. 79. 331	Brogar, ou Bruyeres diocèse de Paris,	541
S. Arnoul,	581	Brou, Diocèse de Chartres;	276
Arlice à Rome,	684	Bucl en Flandre,	600
D'Asane, ou de saint Victorien en Arragon,			
302		<b>E</b>	
S. Asaph au pays de Galles,	330	<b>C</b> Adis,	706
Atme, ou de saint Yriet, dans le Limosin,	334	Cagliari,	157
S. Aubin d'Angers,	473	Calaton,	476
S. Aubin du Mans,	478. 481	S. Calais,	269
Avenai diocèse de Reims,	529	Capratia,	33
S. Avi,	269	Capri,	145
Aunes,	614	Capricave,	151
Hôpital d'Autun, desservy par des Religieux,	546	Cardagne,	307
		S. Cassien,	157
<b>B</b>		Castel,	143
<b>B</b> Alle en Irlande,	344	Castres,	452
Bangor dans le pays de Galles,	325	Castroleon en Espagne,	705
Bardnei,	365	Cauliane en Espagne,	319
Barisi,	597	Courtfolre,	624
Barking,	405	Cetisy,	279
S. Basle,	289	S. Cefaire d'Arles,	210
Monastere de la Baume, qui estoit une Com-		S. Cibar,	235
		S. Cirgues en Auvergne;	63

# TABLE DES MONASTERES.

S. Chaffre,		S. Erasme de Rome,	685
Chamelières en Auvergne,	431	Epinal,	584
Champeaux en Brie,	564	Estival,	274
Chelles diocèse de Paris,	534	Estival,	571
Chertsei,	406	Ereinhimmunster,	654
Chezai, diocèse d'Avranches,	280	S. Etienne en Sicile,	174
Chnohbersburg en Angleterre,	512	S. Eugene, ou Oyan,	52
S. Christophle en Sicile,	168	Sainte Eulalie de Merida,	319
S. Claude de Leon,	315	Euron,	474
Clingen, au diocèse de Spire,	652	Oufche, ou S. Euroul diocèse de Lizieux,	281
Clonard en Irlande,	335		
Cluaineduech en Irlande,	339	F	
Cluainconer,	75		
Cluainfert en Irlande,	338.341	F Alcide,	142
Clusinnicois en Irlande,	337	Faremontier diocèse de Meaux,	434
Coldingham,	394	Faife,	110
Monastere de sainte Colombe & de sainte Agathe, fondé sous les Regles de saint Antoine, de saint Pachome, & de saint Benoist,	542	S. Faron,	435
Sainte Colombe de Vienne,	457	Fecan,	494
Colombiers en Berry,	228	S. Felix en Espagne,	698
S. Come, ou S. Marien d'Auxerre,	61. 544	S. Fiacre,	435
Complute,	704	Flai, ou S. Germer,	504. 506
Monastere de Condat, ou de S. Eugene, ou Oyan, ou de S. Claude,	52	Fleuri, ou S. Benoist sur Loire,	467
Corbic,	443	S. Florent,	38
Corbion,	277	Fondi,	101
Cornon en Auvergne,	229	Fontaines,	409
Couci les Saints,	61. 225	Fontenelle, ou S. Vanrille,	485. 535
Cougnon,	631	Forestmontier,	508
La Couture,	274	Fosse diocèse de Mastric,	627
Cratere,	143	S. Fulcien,	293
Crespin,	614		
Creteil,	533	G	
Sainte Croix de Poitiers,	243		
S. Cyran, ou Lonrei,	465	L E Val de Galilée,	54
		Galliar, ou de S. Ilar,	217
D		Gambrun,	483
D Amnihilis en Irlande,	538	Gazare,	142
S. Denis,	531	S. George des Bois,	478
Jointures, ou S. Diei,	571.	S. George dans le Maine,	273
Dinan,	637	S. George d'Orvieté,	140
Disenberg, ou S. Disibode,	649	Gerber en Bretagne,	260
Difentis,	425	S. Germain de Paris,	531
Monastere du B. Dius à Constantinople,		S. Germain au diocèse de Spire,	652
Docun dans le pays de Galles,	325	S. Gervais de Vienne,	457
Dormecaftre,	368	S. Gijdas,	260
Dume en E. pagné,	311	Gilling,	365
Duzere,	488	Glandalach en Irlande,	339
		Glastenburi,	363
E		Glocestre,	395
E Afinaeire en Irlande,	331	Sainte Glossine de Mets,	582
Eli,	392	S. Goemou en Bretagne,	482
Sainte Engracie de Saragoce,	694	Gorgone,	33
S. Erasme,	94. 147	Gourden,	219
		Granfel,	661
		Gregoriental,	654
		Grim S. Fetreol, diocèse de Vienne,	210.
		S. Gui d'Etna,	169

# TABLE DES MONASTERES.

<p><b>S.</b> Guilain, 316</p> <p style="text-align: center;"><b>H.</b></p> <p><b>H</b>agustald, 381  <b>H</b>amai, 599            Hamburch, 594            Hasnon, 612            Haselac Diocese de Strasbourg, 652            Haumont, 619            Hautvilliers, 438            Helneftou, 364            S. Herme de Sardaigne; 144            S. Herme de Sicile, 132. 161            Hertheu, 367            S. Hilaire ou S. Nabor sur la Moselle, 295            S. Hilaire de Poitiers, 295            Homblieres, 515            de Hi ou Kolmkil, 332</p> <p style="text-align: center;"><b>I</b></p> <p><b>J</b>atrovv; 375            S. Jean Diocese de Beauvais, 506            S. Jean &amp; S. Estienne de Classe, 119            S. Jean d'Ypre, 612            S. Jean de Laon, 520            S. Jean de Messine, 92            S. Jean de Vienne, 459            d'Ikanho, 368            Monastere bätý en Irlande par Theague Pere de S. Livin, 594            Isle Diocese de Beauvais, 504            Isle Diocese de Troye, 292            Isebaibe, 51. 219            S. Josse en Picardie, 508            Jovarre, 432            S. Jouin en Poitou, 279            S. Julien d'Auxerre, 544            Juniege, 497            S. Just de Lyon, 51. 458            S. Juvenal, 105            Ilrud dans le pays de Galles, 325</p> <p style="text-align: center;"><b>K</b></p> <p><b>K</b>onisbruch, 652            Kemperlei, 260</p> <p style="text-align: center;"><b>L</b></p> <p><b>L</b>agni, 513            Landevenech, 65            Lantgarvan ou Caroce dans le país de Galles. 325            Latran à Rome, 100            Lauconne, 54</p>	<p>S. Laumer, 277            S. Laurent aux envitons de Rome, 154            Sainte Leocadie de Toledé, 694            de S. Leonce, 145            Lerins, 43. 47            Lethglen en Irlande, 345            Lestinghen, 369. 380            Liguge en Poitou, 258            Liming au roy ume de Kent, 359            Lindisfarne Cathedralc, 360            Lobes ou Lob, 614            Loches, 40            Longeville, 296            S. Luce en Sicile, 172            S. Lucien de Beauvais, 507            Lucife en Sicile, 161            Luxeuil, 407. 409</p> <p style="text-align: center;"><b>M</b></p> <p><b>M</b>Aio en Irlande, 390            Mailros, 396            S. Mainbceuf, 473            Mairé du Diocese de Poitiers bätý par S. Junion, 255            S. Maixent, 49            Malmedi, 631            Malmesburi, 363            Manlieu, 460            Nostre-Dame du Mans, 477            Mantennai, 292            S. Marcel de Chalon, 222            S. Marcel de Vienne, 457            Marchiennes, 598            Marcillac, 463            Sainte Marie d'Autun, c'est à dire S. Jean ou sainte Andoche, 546            S. Marie au Diocese de Vienne, 218            Fondation de l'Abbaye de Marmoutier, 37            S. Mars, 64            S. Martial de Paris, 442. 443            S. Martin d'Autun, 546            S. Martin Diocese d'Auxerre; 544            S. Martin aux Champs Diocese de Mets. 584            S. Martin en Espagne, 321            S. Martin de Naples, 148            S. Martin en Sicile, 167            S. Martin de Tournay, 612            S. Martin de Tours, 39            S. Martin de Treves, 297            S. Martin de Vienne, 457            Maroilles Diocese de Cambray, 618            S. Matthias de Treves, 67            S. Mathieu ou Mahe en Bretagne, 260            Mubeuge, 613            Maudane Diocese d'Avranches, 280</p>
--	---

# TABLE DES MONASTERES.

S. Maur des Fosses , diocese de Paris ,	540
S. Maur sur Loire , ou Glanfeuil ,	238. 239
Maurmister ,	654
Mauzac ,	459
S. Maximin , ou Mesmin , ou Mici , au diocese d'Orleans ,	225
S. Maximin de Treves ,	6.
Meaubecc dans le Berri ,	685
S. Medard de Soissons ,	293
S. Melaine ,	482
Menat en Auvergne ,	231
Meneve dans le pays de Galles ,	323
Meobec , diocese de Bourges ,	465
Merbecke en Flandre ,	602
Meun ,	226
S. Michel en l'Erm ,	463
S. Michel de Naples ,	147
S. Milan en Espagne ,	304
Monasteres de Milan du temps de S. Ambroi- se ,	31
Des Isles de Toscane & de Dalmatie ,	33
Mithlac ,	643
S. Modeste de Benevent :	100. 679
Moaisnai , bâti par saint Lauteiu ,	565
Moissac ,	461
Monothée en Sicile ,	174
Mons en Hainault ,	621
Montcassin ,	88
Montel vers Brague ,	707
Montivilliers ,	499
Montmajour ,	453
Monzierender ,	439
Munster S. Jean ,	223
Monzierlaccelle de Troye ,	436
Morselle en Flandre ,	602
Moyenmon tier ,	571. 575

## N

Nant au diocese de Vabres ,	588
Nantreuil , diocese de Coutances ,	280
Nesse , diocese de Troye ,	293
S. Nicer ou Nizier de Lyon ,	458
S. Nicer de Vienne ,	457
Monasteres de Nivelle , Mons , Maubeuge , An- dane , autrefois habitez par des Religieuses ,	626. 630.
Nogent ou S. Cloud , diocese de Paris ,	286
Nermon tier en Poitou ,	463. 498
None en Espagne ,	706
Noitailles en Limosin ,	234
Novalere ,	121
Novi ,	217

O	Fren à Treves ,	654
	Onie ,	39
	Orbais , diocese de Soissons ,	530
	Oroër près de Beauvais ,	507
	Ouche , v. S. Evroul ,	281
	Oye , ou S. Gun ,	437

## P

M	Onasteres des Isles de Toscane , de Pal- marole , Capraria , & Gorgona ,	33
	Pamplyege en Espagne près de Burgos ,	715
	S. Pancrace ,	141
	Pavilli ,	499
	S. Paul de Befançon ,	430
	Pellemoutier ,	439
	Pentale , diocese de Roüen ,	505
	Perone ,	513
	Petroburg ,	362
	Pheone en Galice ,	704
	S. Pierre de Bajas en Sicile ,	17
	S. Pierre de Benevent ,	2
	Monastere de S. Pierre de Vienne .	50
	S. Pierre ou S. Augustin de Cantorberi ,	354- 355
	S. Pierre le Vif près de Seus ,	286. 543
	S. Pierre de Lyon ,	458
	S. Pierre de Metz ,	582
	S. Pierre des Monts en Espagne ,	710
	S. Pierre de Palestrine ,	180
	S. Pierre de Reims , fondé par S. Gombert .	527. 528
	Piner ,	34
	Pontini ,	39
	S. Porcain en Auvergne ,	230
	Portmaur en France ,	533
	Pressi sur Oise ,	533
	Pretorien , Precoritan ,	165
	S. Privas de Javouls ou de Mande ,	233
	Du Pré proche le Mans ,	268

## Q

S.	Quentin ,	515
----	-----------	-----

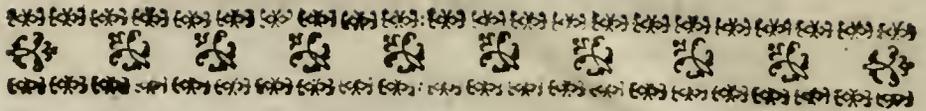
## R

M	Onasteres du desert de Raithe ,	10
	S. Rambert ,	49
	Kathen en Irlande ,	317
	Rebats ,	432
	Regio ,	111
	S. Remi de Reims ,	288
	S. Remi de Sens ,	543
	Renat à Rome ,	624

# TABLE DES MONASTERES.

Renti ,	609		
Reomans ou le Montier S. Jean ,	223		
Rippon , au diocèse d'York ,	379. 381. 383		
S. Riquier ou Ceatule ,	507	<b>T</b>	Taberne & autres de S. Pacome ,
S. Romain d'Hornisge en Espagne ,	710		Taurisi ,
Rofeur ,	79		S. Theodore ,
Rofdelan ;	79		S. Theodore de Messine ,
Monasteres de Roien , établis vers l'an 400.	400.		Tetracie ,
du temps de S. Viftrice ,	40		Teroiane ,
Rufinien en Espagne ,	704		S. Thiéri , ou le mont d'Hor ,
Ruri , diocèse de Bourges ,	465		Tholei ,
			Tinnuth ,
<b>S</b>			Tintillant en Bretagne ,
S. Abal en Irlande ,	177		Tirdaglas en Irlande ,
S. Sagir en Irlande ,	336		S. Thomas de Rimini ,
S. Sainer ou Vvimer dans le Boulonnois ,	509		Trentham ,
Sarcing ,	637		Monasteres de Treves ,
S. Sauveur de Cantorberi , Cathedrale ,	354		Tropée ,
Sainte Scholaftique, ou S. Pierre du Mans ,	476		Turholt en Flandres ,
Schutten dans le pays de Mortnau ,	652		Turon près de Bragues ,
S. Sebastien d'Alatri , 96. de Naples ,	142		Tufonval vers la riviere d'Oife ,
Secking dans une Isle du Rhin ,	295		Tuffé ,
Sedac au diocèse de Perigueux ,	235		
S. Seine ou Segestre ,	224		<b>V</b>
Selfei ,	383		V. Alvanere en Espagne ;
Selle près de Dinan ,	639		Vandevre dans le Maine ;
Senapaire ,	39		S. Vast d'Arras ,
Senones , diocèse de Toul ,	570		Vedon ,
Sepei ,	393. 394		Veiffenbourg ,
S. Serge d'Angers ,	473		Verceil ,
Servit au Royaume de Valence en Espagne ,	309		Vertou ,
S. Sever ,	119		Verzi , ou S. Bafle ,
S. Sever , diocèse de Coutance ,	277		S. Victor de Marseille ,
S. Severin de Rome ,	141		Viere dans le Boulonnois ,
Siet en Bourgogne , bâti par S. Lastein ,	565		Vigeois dans le Limofin ,
S. Sigifmond ,	652		S. Vigor près de Bayeux ,
Monasteres de Sina ,	10		S. Vincent de Laon ,
Soignies ,	619		S. Vincent du Mans ,
Solignac ,	440		S. Vincent , ou saint Germain de Paris ,
Noftre-Dame de Soiffons ;	517		S. Vincent de Vienne ,
Stravelo , diocèse de Mastrich ,	631		Viviers ,
Streneshal ,	367		Vizume vers la Galice ;
Monastere de Stude à Constantinople ,	13		Uñdal ,
Sublaque ,	86		S. Urfit & saint Paul Zurett ;
S. Sulpice de Bourges , ou la Nef ,	463		S. Vvandrille ,
Surburch au diocèse de Strasbourg ,	62		Vviremuth ,
S. Symphorien d'Autun ,	60. 542		Vvitbi , ou Steneshal ,
S. Symphorien de Mets ,	218		D'Uzez ,
S. Symphorien près de Sens ;	544		
			<b>V</b>
			D. Yvoi , au diocèse de Treves ,
			278

*Fin de la Table des Monasteres.*



# TABLE DES MATIERES.

## A

<b>D</b> Evoir des Abbez , 226. Ils doivent être élus par les Religieux selon la 123. no- velle de Justinien 13. & le Concile de Car- thage de l'an 534. 27. Ceux de Lerins élus par les Religieux , 47. Institution so- lemnelle de l'Abbé par l'Evêque du Dio- cese , 162	steres ,	457
<b>S.</b> Gregoite Pape défend d'établir Abbeses de jeunes filles , 158. 159.	<b>S.</b> Aicadre Abbé de Quincal , puis de Juniege ,	499.
Abbeses de Remiremont , 429	<b>S.</b> Aidan Evêque de Lindisfarne ,	360
<b>S.</b> Abraham Abbé de S. Cirgue , 63	Aigrard écrit la vie de S. Ansbert ,	494
Abstinence , 17. 31. 49. 55. 61. 62. 65. 281	Aigulfe Abbé de S. Denys ,	532
<b>S.</b> Adaman écrit la vie de S. Colomb 333	<b>S.</b> Aigulfe transfere à Fleuri le corps de S. Benoist , 467. Il est fait Abbé de Lerins	468. Son martyre ,
Adeodat Abbé de S. Sebastien de Naples : trois Monasteres unis à cette Abbaye , 142	<b>S.</b> Ailbert Evêque d'Emmelie en Irlande ,	81
<b>S.</b> Adelphe Abbé de Remiremont , 429	Sainte Aldegonde Abbesse de Maubeuge ,	622
<b>S.</b> Ade ou Adrechilde va enseigner la pratique de la Regle de S. Benoist aux Religieuses de Nostre-Dame du Mans. 478	<b>S.</b> Alexandre institué l'Ordre des Acemetes ,	13
<b>S.</b> Adelme Abbé de Malnesbury & Evêque de Schirburn 403. Son ouvrage de la louange des Vierges où il fait l'Eloge de S. Benoist & de sainte Scholastique , 405	<b>S.</b> Algise ,	514
Adeodat Pape avoit esté Religieux dans saint Erasme , 683	Alienation des biens des Monasteres defendue aux Abbez ,	143
<b>S.</b> Adon fonde Joliarre , 433	<b>S.</b> Almer Religieux du Maine ,	271
<b>S.</b> Adrien Abbé de Niridan près de Naples re- fuse la dignité d'Archevêque , 371. Il va en Angleterre avec S. Theodore 372. Il est fait Abbé de S. Pierre de Cantorbry , 373	Amand Abbé de Lerins ,	471
Agapit Abbé de Surrente ;	<b>S.</b> Amand Evêque de Mastrich , 584. Il est le Parein de S. Sigebert fils du Roy Dag- bert I. 186	386
Agapit Disciple de S. Marcien , 11	<b>S.</b> Amans ,	235
Agapit Abbé de S. George d'Orviette , 140	Religieux d'Ambrun ,	36
Agibole Religieux de Bobio simple dans le mal , & éclairé dans le bien , 670. Il avoit la direction d'une Communauté de Reli- gieuses , 670	<b>S.</b> Amé Archevêque de Sens ,	601
<b>S.</b> Agathon Pape avoit esté Religieux , 683	<b>S.</b> Amé Abbé de Remiremont ,	426
Agilbert Evêque de Vvincestre : & ensuite de Paris , 363. 371	<b>S.</b> Ammon solitaire des Moines de Nitrie ,	9
<b>S.</b> Agile Abbé de Rebsis , 432	Ammon solitaire d'Egypte : étant à Rome il se contente de visiter l'Eglise de S. Pierre , & neglige de voir les superbes edifices de la ville ,	29
<b>S.</b> Agnel Abbé d'un Monastere de Naples , 103. 137	Ammon Religieux de Baum de l'institut de S. Pacome , & ensuite Evêque ,	8
Agnes Abbesse de S. Croix de Poitiers , 243 247	<b>S.</b> Anastase Abbé de Suptenton ,	116
<b>S.</b> Agricole Evêque d'Avignon , 456 Il intro- duisit dans sa Cathedrale la recitation des heures Canoniales à l'exemple des Mona-	<b>S.</b> André Apostre protegeoit le monastere de Rome qui luy étoit dédié ,	184
	Anfroy sçavant Religieux de S. Hilaire de Poitiers ,	499
	Sainte Angadreme Abbesse de l'Oroer près de Beauvais ,	507
	L'Etat Religieux fut vray-semblablement in- troduit en Angleterre par S. Germain d'Au- xerre ou par S. Patrice ,	74
	Grand nombre d'Anglois baptisez le jour ac Noël par S. Augustin Religieux de S. An- dré de Rome ,	353
	<b>S.</b> Ansbert Abbé de S. Vandrille , Confesseur du Roy Thierry , Il est fait Archevesque de Roien ,	488. 491. 492
	Ansoald Evêque de Poitiers baltit S. Michel en l'Erm & Nermontier ,	463
		Sainte

# TABLE DES MATIERES.

Sainte Anstrude Abbessé de S. Jean de Laon ,	de Paris dans le VII. Siecle ,	532
523		
S. Antoine Abbé, 5 Sa vie écrite par S. Athanasé, 36 Elle étoit à Treves avant l'an 327.		
36		
S. Antoine Religieux de S. André de Rome ,		
180		
S. Antoine Religieux de Lerins ,	70	
S. Arbogaste Evêque de Strasbourg ,	653	
Concile d'Arles pour terminer le differend d'entre Theodore Evêque de Frejus & Fauste Abbé de Lerins ,	47	
Etat Religieux introduit dans l'Armenie ,	12	
S. Arnoul Evêque de Metz , 578. Il se retire dans la solitude ,	580	
S. Asaph Disciple de S. Kentigerne ,	331	
Afyque Evêque : ayant dit un petit mensonge, il se juge indigne de l'Episcopat , & se retire dans un désert ,	80	
S. Athanasé va à Rome avec quelques Prestres & quelques Religieux ,	29	
S. Attale second Abbé de Bobio ,	665	
S. Aubert transfere le corps de S. Vast dans une Eglise où il met des Religieux ,	611	
S. Aubin Abbé de Tintillant puis Evêque d'Angers ,	261	
Audrebertane Mere d'Adcodat Evêque de Chartres fonde un monastere à Biois ,	471	
S. Aventin ,	291	
S. Augustin défend l'honneur de l'état Religieux contre les accusations des Donatistes , 14. Il établit l'état monastique en Afrique , 13. S'il a esté Moine : raisons de part & d'autre , 14. 15. Il écrit une lettre à des Religieuses laquelle fut depuis leur Regle , 14. 18. Il souhaite de pouvoir travailler des mains comme on faisoit dans les Monasteres , 14. Eugippe fait un extrait de ses ouvrages ,	103	
S. Augustin Religieux de Rome va en Angleterre & y prêché l'Evangile , 352. Il est ordonné Evêque par S. Virgile d'Arles ,	353.	
Aunarius Evêque d'Auxerre ,	225	
Sainte Aurée Abbessé de S. Martial de Paris ,	443	
Plusieurs S. Avi ,	271	
S. Avit Abbé de Mici ,	227	
S. Aurelien Archevêque d'Arles fonde un monastere : sa Regle ,	214	
Austerité ou abstinence , 17. 21. 22. 32. 37. 54. 65. 49. 59. 79. 61. 62. 93. 101. 212. 214. 455. 216. 579. 585. 596. 641. 602. 660 589		
Sainte Austreberte Abbessé de Port, puis de Pavilli	502	
Authar & Vvaldromer Abbez de S. Germain		
Tom. I.		
	<b>B</b>	
<b>B</b> Abolen écrit la vie de S. Germain de Granfel ,	663	
S. Babolin I. Abbé des Fossez ,	541	
Lettre de Bacharius ,	55	
Répondre par ses moeurs à l'engagement contracté au Baptême ,	280	
S. Baronte Ermite en Italie, ses visions ,	685	
S. Basile Evêque de Cesarée , 12. Regle de S. Basile traduite en latin par Rufin ,	34	
Basolique solitaire du Mont Titus ,	34	
S. Basin Archevêque de Treves ,	644	
S. Basle ,	289	
Basole Comte d'Auvergne Religieux à S. Pierre le Vif ,	286	
Sainte Bathilde Religieuse de Chelles ,	534	
Baudachar & Leopard Religieux de Bobio ,	673	
Buodonvie Religieuse de Poitiers écrit la vie de sainte Radegonde ,	247	
S. Bvari Abbé de Monfaucou ,	528	
Baum ou Prou fondé par S. Pacome ,	7	
Admirable penitence de S. Bavon ,	589 591	
Le venerable Bede Religieux de Jarrow ,	376	
Sainte Begge Abbessé d'Andane ,	630	
Sainte Bellende Religieuse de Mortelle ,	602	
Benediction solemnelle des Abbesses ,	157	
Le Bien-heureux Benigne Moine de Moyennontier ,	577	
S. Benoist quitte le monde & se retire à Sublaque , 83. 86. &c. Il bastit douze Monasteres à Sublaque, 87. Puis celuy du Mont-Cassin, 88. Il convertit des Payens par ses Predications. Sa prediçtion touchant Torila Roy des Gots ,	89	
Translation des Reliques de S. Benoist à Fleuri ,	467	
Regle de S. Benoist portée dans la Northumbrie par S. Vvilfrid ,	380	
S. Benoist Biscop Abbé de Vviremouth & de Jarrow en Angleterre ,	374	
S. Benoist Religieux .	178	
S. Bercaire Abbé de Hautvilliers ,	438	
Generouse & chrétienne réponse de Bertharid Roy de Lombardie aux Anglois qui vouloient l'obliger à leur livrer S. Vvilfrid ,	383	
Sainte Berte Abbessé d'Avenay ,	518	
Berthefroy Evêque d'Amiens donne un Privilege à Corbie ,	443	
Sainte Berthile Abbessé de Chelles ,	538	
S. Bertin Abbé de Sithieu ou de S. Bertin ,	605	

## TABLE DES MATIERES.

S. Bertrand Evêque du Mans ,	274	S. Carthage ,	356
S. Bertulphe troisieme Abbé de Bobio ,	670	Institution ou Regle de Cassien ,	35
Il obtient un Privilege du Pape Honorius ,	672	Le B. Jean Cassien auteur des Conferences	bâtit le Monastere de S. Victor de Mar-
S. Berthulphe Abbé de Renty ,	608	seille. Il dédie ses institutions à S. Castor	Evêque d'Apr. 41.
Berold Abbé d'un Monastere dans le Dio-		Cassiodore qui avoit esté Consul , bâtit le	Monastere de Viviers , & s'y fait Religieux ,
cese d'Ambrun où l'on mit des Reliques			104
de S. Vincent , de S. Oronce & de S. Victor	217	S. Ceadde Abbez de Lestinguen est fait Evê-	que d'York , 380. Entendant le tonnerre
Sainte Beuve Abbesse de S. Pierre de Reims ,	527	il se souvenoit du jour du jugement & se	mettoit en priere , 381.
Biens des Monasteres ne doivent point être		Cedmond Religieux de Streneshal Poete ,	402.
alienez par les Abbez ,	143		403
S. Birin Evêque de Dorcestre ,	362	Celestius Disciple de Pelage heretique étoit	Moine , 74.
Birus ,	700	Celerier. S. Cesaire 210. S. Laumer. 275 S.	Lubin, 276. S. Pair , 279
Bridulfe Prestre de Bobio exhorte un Prince		Le desert des Celles ,	9.
Arien à se faire Catholique , & est prote-		S. Ceolfrid Abbé de Jarrov en Angleterre ,	375
gé miraculeusement de Dieu ,	669	S. Certen Evêque en Irlande ,	80.
S. Blimond successeur de S. Valeri ,	425	S. Cesaire étant Evêque portoit le vestement	appellé <i>Birus</i> , quoyqu'il fut Moine de
Boben Abbé de S. Aubin ,	474	profession ,	700
Bodon Evêque de Toul ,	577	S. Cesaire Religieux de Lerins , puis Prestre	& Abbé , & enfin Archevesque d'Arles. Il
S. Boisil Prieur de Mailros ,	396	fonde un Monastere pour sa sœur sainte	Cesarie : Sa Regle , 209 210.
S. Bonet Evêque de Clermont ;	460	Cesaire Abbé de Baias en Sicile ,	128
Bonit Abbé de Mont-Cassin ,	99	Sainte Cethubere Abbesse de Druinduchan en	Irlande , 81
S. Bommer Religieux du Maine ,	271	Le Roy Chilperic envoie Merovée au Mo-	nastere de S. Calais pour y être instruit des
Le Pape Boniface I V. bâtit un Monastere		devoirs du Sacerdoce ,	270
dans sa propre maison ,	679	Chant Gregorien établi en Angleterre ,	376
Boniface Archevêque de Carthage ,	25	Trois Chapitres ,	27
Boniface Primar de la Province Bisacene ,	25	Charderic Abbé de S. Denis puis Evêque ,	533
Bonne Abbesse à Rome.	155	Chariobauld pieux Abbé ,	63
Bonose excellent Religieux ,	69	Charité , 82. 265. 244. 110. 609. 289. 637	616 282. 285. 414. 307. 304 429 432.
Bosa Evêque d'York ,	382	485. 427. 991. 518. 471. Vie de S. Be-	noist. xliii
S. Botholf Abbé d'Ixanho ,	368	Chasteté ou amour de la virginité , 197. 194.	588. 523. 460 484. 515. 434. 583. 706.
S. Brach Abbé de Menat en Auvergne. Il		Chramlin Archevesque d'Ambrun est déposé :	il se fait Religieux à S. Denis , 532
fonda deux Monasteres dans la Touraine ,	231	Chrodiel de Religieuse excite un grand trou-	ble dans le Monastere de sainte Croix de
Deux Saints Brandan ,	357	Poitiers ,	248
Sainte Brigide Religieuse & Abbesse de Kil-		S. Chrysofome fait une Apologie pour la	profession monastique , 11
dar en Irlande ,	81	S. Cibar ou Eparque ,	235
Feu de sainte Brigide , & pourquoy un Evê-		Citruin Abbé de Castres ,	699
que le fit éteindre ,	82	S. Clair Abbé de S. Marcel de Vienne ,	457
Brithuvald Archevêque de Cantorbery ,	384.	S. Clair Disciple de S. Martin ,	38
	385		
Brefs ou Bulles des Papes Jean V. & Serge			
en faveur de S. Benigne de Dijon ,	565		
La Reine Brunchault fonde un Hospital &			
deux Monasteres à Aurun ,	546		
<b>C</b>			
<b>S</b> aint Calais Abbé ,	267		
Calcedoine & Geronce Abbez de Viviers ,	104		
S. Capraife Religieux ,	41		
S. Cariron Abbé dans la Palestine ,	10		
Le B. Carmeri fonde Mauzac en Auvergne ,	459		

## TABLE DES MATIERES.

§ Claude Archevesque de Besançon , & ensuite Abbé de S. Oyan ou de S. Claude, 566.	l'omban fut approuvée , 421.
Il travaille à rétablir son Monastere dans la jouissance de ses revenus , 568	Conciles où l'on fit des reglemens touchant les Religieux, Agde, 211. Angers, 38. Arles, 47. Auxerre, 225. D'Autun, 550. D'Angleterre sous Theodore, 372. Barcelone, 302. De Carthage, 23. 24. De Macon, 421. d'Orleans, 226. De Paris, 543. Concile Romain sous saint Gregoire, 302. sous Boniface I V. 357. De Seville, 701. De Sarra- goce, 715. De Tours, 38. 266. De Tarragone, 301. De Toledé, 692. 693. 699. De Vannes, 38. Concile Romain sous le Pape Boniface I V. contre l'erreur de ceux qui disoient que les Moines étoient dignes du Sacerdoce, 679. Concile de Roïen tenu par saint Ansbert qui y donne un Privilege aux Religieux de S. Vandrille, & leur permet d'élire leurs Abbez selon la Regle de S. Benoist, 493. Le Concile de Sarra- goce défend aux Abbez de souffrir que les Sculiers demeuraissent dans les Monasteres, 716. Cinq Abbez assistent au Concile de Chàlon comme Procureurs de leurs Evêques, 566
Claude Abbé de S. Jean de Classe choisi par S. Gregoire pour aller racheter des Captifs, 202. Il est appellé à Rome par S. Gregoire pour l'ayder dans la lecture de l'Ecriture Sainte, 202	Congregations, Voyez Monasteres.
Claudien Mamert sçavant Religieux Grand Vicairé de S. Mamert son frere Archevesque de Vienne, 50	S. Conde Ermite, 495
Claufe comminatoire dans les Chartes en usage en France dès le temps de S. Gregoire, 547	Constant Fils du tyran Constantin étoit Moine lorsque son Pere le fit Cesar: il fut exterminé avec ceux de sa famille, 73
Clofture des Religieuses de la Baume, 58	Constantie Abbelle de S. Laurent, 154
Clofture de Religieuses, 154	S. Constantin Roy de Cornouaille puis Abbé & Martyr, 333
Clofture perpetuelle des Religieux qui gar- doient la Regle de S. Aurelien, 214	S. Constantin Disciple de S. Benoist & Abbé du Mont-Cassin, 97
Insigne Charte de Clovis le Jeune en faveur du Monastere de S. Denis, 532	S. Constantien Religieux du Maine, 271
S. Clou fils du Roy Clodomir se fait Reli- gieux, 286	Conversion des Sueses de Galice, 312
La Colere croit juste tout ce qu'elle fait, 147	Merveilleuse conveifion d'un Moine déreglé, 714
S. Colman Evêque de Lindisfarne, 366. 390	Coimac Roy d'une partie d'Irlande se fait Religieux, 343
S. Colomban Abbé de Luxeuil fonde Bobio. Il mit un ouvrage contre les Ariens, 407. 664. Son attachement au Calendrier de la nation: il voulut confulter là dessus S. Gregoire Pape, & dressa une Lettre pour cet effet, 410. Il adressa sur ce sujet une Lettre à un Concile, & ensuite au Pape 412. Il est chassé de Bourgogne par la Reyne Brunehault, 713. On le mène à Nantes, il écrit à ses Disciples, 414. Il va à Paris, à Meaux, à Mayence, en Suisse, 416. 417. Sa Regle & ses autres ouvrages, 444	Cofchin Abbé de Jumiege, 499
S. Colomb Apostre des Pictes, 331. Cummin Abbé de Hi écrit la vie de S. Colomb 333	Cofme Religieux ordonné Prestre pour des- servir une Eglise, 172
L'ame de sainte Scholastique est veüe monter au Ciel sous la forme d'une Colombe, le même arrive à celle de S. Spes, 110	Portion de la sainte Croix & autres reliques mises dans le Monastere de sainte Croix de Poitiers par les soins de sainte Radegonde, 243
S. Comgal ou Congel Abbé de Benchor en Irlande, 339	Croix placées sur les chemins par devotion, 78
Une Communauté ne doit point être punie pour la faute d'un particulier, 146	S. Cuthbert Prieur de Mailros, prêché, bap- tize, entend les Confessions, 397. Il est fait Evêque, 398
Frequente Communion, 31	S. Cynnle fille d'un Roy d'Irlande & Reli- gieuse, 81

### CONCILES.

Le Concile de Carthage maintient la liberté des Monasteres, 23. 24. S. Gregoire Pape approuve le cinquième Concile General, 206.	S. Cyrien, 235
Concile de Chàlon sur Saone où l'on défendit de mettre deux Abbez dans un Mo- nasteré, 566. Concile de Latople, 8. Con- cile de Macon où la Regle de saint Co-	S. Cyran Abbé de Lontei en Berry, 465. 685
	Cyriaque Abbé de S. André envoyé par saint

# TABLE DES MATIERES.

Gregoite en France & en Sardaigne pour les affaires de l'Eglise, 127

E

## D

**D** Agan Evêque & Abbé Breton ne veut communiquer avec les Moines Romains envoyez en Angleterre pour y prescher la foy, 358  
 Lettres du Roy Dagobert I. pour l'Abbaye de saint Maximin de Treves, 643. Il rebâtit & orne l'Eglise de saint Denis, 531  
 Dagobert II. assisté de S. Vilfrid revient d'Irlande, regne dans l'Alsace & y fonde des Monasteres, 651  
 S. Datus Abbé & ensuite Archevesque de Milan, 120  
 S. David Archevesque de Caerleon, 323  
 S. Declan Evêque d'Armor en Irlande, 81  
 Decrets des Conciles de Toledo contre les Moines vagabonds, 692 699  
 Dedicace des Monasteres, 145  
 On doit prendre soin d'éviter les petits défauts, 60  
 S. Deil fonde l'Abbaye de Lure, 425  
 S. Marius Abbé de Bevon étant malade à Paris est guery par S. Denis, 217  
 Denis le Petit, 105  
 S. Deodat ou Diei Evêque de Nevers, 571  
 S. Deodat ou Die Abbé près de Blois, 266  
 Les Moines d'Afrique disoient *Deo gratias*, en se saluant l'un l'autre, 14. 485  
 Dermag en Irlande, 333  
 S. Desiderat Prestre reclus dans le Monastere de Gourdon, 219  
 Dieu-donné Archevesque de Cantorbery, 361  
 La Reyne de Northunbre s'abstenoit d'aller encarrossé le Dimanche, 398  
 S. Dizier Evêque de Cahors fonde le Monastere de S. Amant, 462  
 Sainte Dode Abbessé de S. Pierre de Reims, 5  
 Dodon & Aigulfe Abbez de S. Denis dans le VII. siecle, 532  
 S. Domitien fonde le Monastere de Bebrone ou de S. Rembert, 47  
 S. Domnole Evêque du Mans, 273  
 S. Donat Archevesque de Besançon, 431. Sa Regle composée de celles de S. Césaire, de S. Benoist & de S. Coloman, 431  
 S. Donat Abbé en Espagne, 309  
 Les sept Dormans Religieux de Marmoutier, 39  
 S. Drausin Evêque de Soissons donne un Privilege à l'Abbaye de Nostre Dame, 517  
 S. Doctove Abbé de S. German des Prez, 286  
 S. Dubrit Archevesque de Caerleon, 32

**E** At Evêque de Lindisfarne, 382  
 S. Eat Abbé de Mailros, 396  
 Ebbe Abbessé de Coldinghan, 395  
 Ebrom quitte l'habit Monastique dont il avoit esté obligé de se retirer à Luxeuil, 554  
 Ecclesiastiques mis en penitence dans un Monastere, 166  
 Edbert Evêque de Lindisfarne, 399  
 Edburge Abbessé de Gloucetre, 396  
 Eddi Etienne écrit la vie de S. Vvilfrid, 389  
 Edf id Evêque de Lindisfarne à qui Bede a dedié la vie de S. Cuthbert, 400  
 Edilvald Religieux de Rippon puis Ermite de Tarne, 408  
 S. Eleuthere Abbé de S. Marc de Spolette, 191  
 Elie Abbé à qui S. Gregoire Pape envoye une auuône, 130  
 S. Elrut Abbé en Angleterre, 327  
 S. Emilien ou Milan solitaire en Espagne & Curé, 304  
 S. Emmian Abbé de Lagni, 514  
 Emplois bas exercez par humilité, 376  
 Selon le quatième Concile de Toledo les enfans offerts aux Monasteres par les parens demuroient attachez à la profession Religieuse après en avoit reçu l'habit, 692  
 Sainte Enimie Religieuse, 459  
 Sainte Ensuvide Abbessé de Folceston, 361  
 Epiphane Abbé de S. Remy de Rheims, 288  
 S. Ephrem, 11  
 Eponyme Abbé de Chenobosque reçoit dans sa Communauté la Regle de S. Pacome, 7  
 S. Equice Abbé dans la Valericie plus il étoit piclé par la tentation & plus il étoit assidu à l'Oraison : il avoit un don singulier de chasteté, 107 Il presche après en avoit reçu une Mission extraordinaire, 108  
 Saint Erconvald Evêque de Londres fonde Chertsei & Baking, 406  
 S. Erinc Abbé dans le Maine, 272  
 Dés le quatième Siecle il y avoit en Espagne des Moines qui vivoient en commun, 71  
 Ermenburge appellée aussi Donnene ou Eabbe Abbessé de Menstre, 396  
 S. Erembert Evêque de Tolouse, 494  
 Ermenaire Abbé de S. Symphorien, puis Evêque d'Autun, 553. 557. 561  
 S. Ermenfroy Abbé de Cusance, 425  
 Sainte Ermenilde Abbessé d'Éli, 393  
 Erreurs des Irlandois touchant la Pasque & la tonsure, 379 412  
 Etherie I. Abbé de Nostre Dame de Soissons, 517  
 Ethelbert Roy de Kent reçoit le baptême, 353

# TABLE DES MATIERES.

Sainte Etheldrilon Audry Reyne de Northum-Faulle Religieuse ,	167
bre puis Religieuse ,	392
Ethelfrid Roy de Northumbre défait les Bre- tons & tuë 1200. Moines de Bencor ,	355
Erhelied Roy de Merce se fait Religieux à Bardnei ,	388
S. Esterwin Abbé de Vvirimouth ,	376
Etherius Evefque mit des reliques dans le Monastere de Novi ,	217
Eltienne Abbé de S. Marc de Spolette ,	195
Evagre Prestre d'Antioche traduit en latin la vie de S. Antoine .	5
S. Euchar Archevesque de Lyon , 44. Il y en a en deux du même nom , 44. Sa lettre à Valerien ,	45
S. Eudes Religieux de Lerins & Abbé de S. Chaffre ,	459
Eudoxe Abbé de Capraria reçoit une lettre de S. Augustin ,	33
Deux Evefques qui avoient esté disciples de S. Pacome assistent au Concile de Latople ,	8
S. Eugende ou Oyan Abbé de Condat ou de S. Claude ,	58
Eugene Archevesque de Toledé ,	693
Eugippe Abbé de S. Severin près de Naples , 71	103
Eugippe pieux & sçavant Abbé de Lucullan ou de S. Severin ,	103
Eulogie ce que c'estoit ,	87
S. Eutyche Abbé ,	112
Evode Premier Abbé de Maulieu ,	460
Eric Roy de Galice obligé de se faire Reli- gieux ,	314
S. Eurou Abbé ,	281
S. Euroul Abbé de S. Fufeien d'Amiens ,	293
S. Eusebe Abbé de Coriphe ,	171
S. Eusebe Evefque de Verceil établit la vie Monastique dans sa Cathedrale ,	32
Eusebe Abbé de Sicile excommunié par S Ma- ximien Archevesque de Syracuse : Lettre de S. Gregoire Pape sur ce sujet ,	171
S. Eustase Abbé de Luxeuil. Il preche l'E- vangile dans la Baviere & dans la Franche- Comté , 420 Il défend la Regle de S. Co- lomban contre les accusations d'Agreste , 421	599
Sainte Eusebe Abbessé de Hamai ,	599
S. Eufice fonde l'Abbaye de la Celle en Betry , 228	228
<b>F</b>	
Fale Abbé en Champagne ,	291
Sainte Fare Abbessé de Faremontier ,	434
S. Faron Evefque de Meaux fonde l'Abbaye de sainte Croix ou de S. Faron près de Meaux , 435	437
Faufte Abbé de Lerins , & depuis Evefque de Riez ,	46
Faufstin Abbé de Castres , 452. Citruin Abbé de Castres , puis Evefque d'Albi ,	452
Felix Abbé de Gillit en Afrique ,	27
Femme qui redemande son mary qui s'étoit fait Moine ,	163
Ferrand Diacre de Carthage étoit Religieux ; 83	83
S Ferreol Evefque d'Uzes bâtit un Mona- stere : Sa Regle ,	215
Ferveur de S Fulgence , 20 Il demeure dans le Cloistre malgré l'opposition de sa Mere , & la foiblesse de sa santé , 20. Il s'occupe au travail des mains , 21. Son abstinence , 22	22
S. Fiacre ,	435
S. Fieque Evefque en Irlande ,	80
S. Filbert Religieux de Rebais , puis Fonda- teur & Abbé de Jumiege , 495. 497. puis de Nemontier en Poitou ,	498
Sainte Fille qui s'étoit fait Religieuse contre la volonté de son Pere délivré un possédé , 195	195
S. Finan Evefque de Lindisfarne ,	366
S. Finnen Abbé de Clonard en Irlande ,	335
S. Fintan Abbé de Cluainednech en Irlande , 339	339
S. Flaccéan ,	480
S. Florbert Abbé de Gand , 590. 593. 594	594
Flore Abbessé à Rome ,	155
S. Florent Evefque de Strasbourg ,	653
S. Florent Abbé ,	112
S. Florent Disciple de S. Martin ,	38
Florian Abbé de Roman vers Come ,	127
S. Foillan Martyr ,	629
Fondation de la Cathedrale de Cantorberi , 354	354
S. Folkerne Evefque en Irlande ,	79
Fortunat depuis Evefque de Poitiers écrit la vie de sainte Radegonde ,	247
<i>Vexilla Regis prodeunt</i> , & autres Hymnes en l'honneur de la Croix composez par Fortunat à l'occasion de la relique mise dans le Monastere de sainte Croix de Poitiers ,	247
S. Fraimbauld Religieux du Maine ,	271
Francard Abbé de Lontei ou de S. Cyran , 466	466
S. Fridolin Abbé de S. Hilaire fonde plusieurs Monasteres dans le Diocèse de Mets , en Lorraine , &c .	295
S. Frobert Abbé de Montierender , 436. 437 . Sa sainte simplicité , 437. Son abstinence pendant le Carême ,	437
S. Fructueux Fondateur de plusieurs Monasteres d'Espagne , où il établit sa Regle , 704. 708.	708

## TABLE DES MATIERES.

Il bâtit un Monastere pour Benoiste Religieuse, 706. Il est fait Archevesque de Brague, 707	707
S. Fulgence Moine & ensuite Evêque de Ruspe en Affrique, 20. 21. Etant en exil dans la Sardaigne il bâtit un Monastere près de Cagliari, 21. Il va en Sicile, 35	35
S. Fursi Abbé de Lagni : Ses visions, 511. 512	511.
Fulque Abbé vers Naples,	147

### G

<b>S</b> aint Gal Evêque de Clermont, 229	229
S. Gal Abbé en Suisse. Il s'occupe à la pêche. Il presche avec beaucoup de zele la parole de Dieu, 655. Il refuse l'Evêché de Constance, 658 Il bâtit un Hermitage au Monastere, 659	659
Gallus Abbé de S. Calais, 479	479
S. Galmier solitaire dans le Monastere de S. Just de Lyon, 458	458
S. Gaudiose Evêque de Bitine en Afrique se retire à Naples, 19	19
Gelase Abbé dans la Palestine, 10	10
S. Generoux Abbé de S. Jouin, 279	279
S. Genes Comte d'Auvergne fonde Chame-lières, 431	431
S. Germain Evêque d'Auxerre, 61	61
S. Germain Evêque de Capoué dont S. Benoist vit monter l'ame au Ciel, 90	90
S. Germain Evêque de Paris, 284	284
Un Religieux malade est guery en appliquant la langue sur la subscription d'une lettre de S. Germain Evêque de Paris, 258	258
S. Germain Abbé de Granfel, 661	661
S. Germer fonde les Monasteres de l'Isle & de Flay, & se fait Religieux, 504	504
Sainte Gertrude Abbessse de Nivelles, 626	626
S. Gildas le Sage, 328	328
S. Gilles Ermite, 213	213
Sainte Glossine Abbessse d'un Monastere de Mets, 582	582
S. Goar Prestre & solitaire, 650	650
S. Godon ou Gon Abbé d'Oye Diocese de Troye, 487	487
S. Gombert Archevesque de Sens, 570	570
Gontran Roy de Bourgogne fonde le Monastere de S. Marcel de Châlon, 223	223
Gravine Abbessse de Cagliari : Procez qu'elle eut contre un Hospital jugé par S. Gregoire, 158	158
S. Gregoire le Grand Fondateur & Abbé de Rome puis Diacre & Legat du S. Siege à Constantinople, & ensuite Pape, 122. 123. Il compose son Pastoral, 125. Ses Dialogues, 128. Son humilité 129. Il envoye	129.

S. Augustin & d'autres Religieux prescher à Foy en Angleterre, 352. Il étend le Privilege de S. Jean de Classe à tous les Monasteres par une constitution faite dans un Concile tenu à Rome, 200. Il vouloit que les Ecclesiastiques étant instituez Abbez s'attachassent à l'Ordre Monastique, 139. Il assiste de pauvres Monasteres & leur engage des terres de l'Eglise, 146	146
Gregoire Archevesque de Tours Pere & Fondateur de l'Histoire de France, a écrit la vie de plusieurs Saints Religieux, 266	266
Gregoire Evêque de Langres fonde l'Abbaye de saint Benigne, 212	212
Gregoire Disciple de S. Benoist, 96	96
Monastere de Grigni près de Vienne en Dauphiné, 50	50
S. Guilain fonde le Monastere qui porte son nom, 616	616
S. Guinolé fonde Landevenech, 65	65

### H

<b>H</b> abit Religieux, 135. 154. S. Fulgence étant Evêque porte l'habit de Religieux, 22. Habit Religieux est une marque & une protestation que l'on n'est pas du monde, 203 Habit noir ou brun des Moines Grecs, 683. Habit blanc des Religieux & Religieuses d'Irlande, 79. 81	79. 81
S. Hadelin Abbé de Selle vers Dinan, 639	639
S. Hellade Abbé d'Agali & Archevesque de Toledé, 689	689
S. Herculan Evêque de Perouse, 116	116
S. Herro, 514	514
Hilaire Pape bâtit des Monasteres près de l'Eglise de S. Laurent, 34	34
S. Hilaire Religieux de Lerins & Archevesque d'Arles, 44	44
S. Hilarion instituteur des premiers Moines de la Palestine, 10	10
Hildebert Abbé de S. Vandrille, 494	494
S. Hidulphe Archevesque ou Choreveque de l'Eglise de Treves fonde Moyenmoutier, 575	575
Sainte Hildelite Abbessse de Barking, 406	406
Hildematche premiere Abbessse de Fecan. 494	494
S. Hinmemode Abbé d'Againe ou de S. Maurice, 220	220
S. Honorat Abbé de Lerins, & ensuite Archevesque d'Arles, 42. 43	42. 43
S. Honorat Abbé de Fondi, 101	101
Honorat Abbé de Sublaque, 97	97
Le Pape Honorius fonde un Monastere, 680	680
Honorius Archevesque de Cantorbey, 360	360
S. Hospice reclus de Nice, 216	216

# TABLE DES MATIERES.

S. Humbert Abbé de Marouilles, 617  
 Humilité, 376. 392. 427. 416. 503. 645.  
 618 129  
 Sainte Hunegonde Religieuse de Homblieres,  
 316

## I

**S**aint Jacques de Nisibe, 121  
 Jean Archevesque de Ravenne bâtit un monastere, 196  
 Jean Abbé de Biclar & Evêque de Girone, 321.  
 322  
 Jean Evêque de Sarragoce, 702  
 S. Jean Climaque Abbé de Sina, 10  
 Jean Persan Abbé, 129  
 Jean Abbé envoyé par S. Gregoire vers Theodelinde Reine des Lombards, 126  
 Jean Abbé de S. Martin de Rome va en Angleterre, & y enseigne le chant Gregotien, 376  
 S. Jean Abbé de Reome, 223  
 Le Bienheureux Jean Religieux de S. André de Rome, 181  
 Jean Religieux de S. Marc de Spolette: il prédit sa mort, & avant que d'expirer il appelle un Religieux d'un monastere fort éloigné, qui expira & mourut en mesme temps que lui, 193  
 Le Bienheureux Jean Religieux de Moyemontier, 113  
 S. Jean de Parane, 113  
 Jean Prestre & Reclus de Chinon, 256  
 S. Jérôme Prestre & Moine de la Palestine, 10  
 Lettre de S. Jérôme à Julien, pour luy persuader de se faire Religieux, 33  
 S. Jérôme dedie ses Commentaires sur Zacharie à Alexandre & à Minerve Religieux de Toulouse, 4  
 Jeûnes des Moines reglez dans le 2. Concile de Tours, 266  
 Jeûne au pain & à l'eau durant le Carême, 700  
 S. Ilar Abbé de Galliat: estant fort jeune il lisoit les Epistres de S. Paul, & cette lecture le porta à quitter le siecle, 117  
 S. Ildelonse Archevesque de Tolde, 695. Il écrit pour la défense de la perpetuelle virginité de la sainte Vierge contre des Heretiques & les Juifs, 697. Qui estoient ces Heretiques, *là mesme.*  
 Images saintes, 205. 207  
 Images & autres embellissemens de l'Eglise de Vviremut, 375  
 Image de la sainte Vierge dans le monastere de Valvanere, 306  
 Veritable usage des Images sacrées selon saint Gregoire Pape: l'honneur qu'on rend aux

Images des Saints, se doit rapporter à l'original, 207  
 Decretale du Pape Innocent à S. Victrice, 40  
 Le Bienheureux Jonas Abbé d'Elnon ou de S. Anand, 597  
 Jonas Religieux de Bobio écrit la vie de saint Colomban & de ses successeurs, 672. 674.  
 Il écrit aussi la vie de S. Jean Abbe du Montier S. Jean, 675  
 Jovinien faux Moine, 31  
 S. Isaac Abbé près de Spolette, 113  
 Illebarbe monastere près de Lyon, 37. 39.  
 Les Archevesques donnoient beaucoup d'autorité aux Abbez de l'Illebarbe, 219  
 S. Isidore Archevesque de Seville écrit une regle pour les Moines d'Honori, 699  
 La Bienheureuse Itre femme du B. Pepin de Landen, 625  
 S. Julien Abbé d'Egypte, & Martyr, 9  
 Julien Pomere Solitaire, 47  
 Juliane Abbessé de S. Gui en Sardaigne, 159  
 S. Janien Abbé de Mairé, 254  
 S. Just Archevesque de Lyon: Eglise de S. Just autrefois déservie par des Moines, 52  
 S. Juste Abbé d'Agali, puis Archevesque de Tolde: il ne faut pas le confondre avec un autre Juste Evêque, 691  
 S. Juste Archevesque de Cantorbery, 359

## K

**S**aint Kenni, 338  
 S. Kentigern Evêque de Glasko, 330  
 S. Keran Abbé de Cluainmicnois, 337  
 S. Keran Abbé de Sagir, 336  
 Sainte Kineburge, 368

## L

**A**bbez de Lagni pendant le VI. siecle.  
 S. Fursi, S. Emilien, S. Eloque, S. Mombie, 541  
 S. Lambert Abbé de S. Vandrille, puis Archevesque de Lyon, 488  
 S. Lambert Evêque de Mastrich, 634  
 S. Landelin fonde Lobes & trois autres monasteres, 614  
 Sainte Landrade Abbessé de Bilsen, 640  
 S. Landri Evêque de Paris donne un privilege à l'Abbaye de S. Denis, 632  
 S. Lafrean ou Molasse Abbé & ensuite Evêque en Irlande, Legat du Pape, 345  
 Laver. Usage de laver les pieds les Samedis, 607  
 Laure estoit une multitude de cellules séparées, 110  
 S. Laure en Bretagne, 482

# TABLE DES MATIERES.

S. Laurent Archevesque de Canto beri,	356	Macedonius Abbé, à qui Sedulius a dédié un	un
S. Laurent Evêque de Spolette fonde le mo-	no-	Ouvrage,	34
nastere de Farfe,	110	S. Magloire Evêque de Dol,	259
Sainte Lea Abbelle,	29	S. Magne fondateur de Fueslen,	661
S. Leandre Archevesque de Seville,	317	S. Male Ermite, dont saint Jerôme a écrit la	vie,
S. Leger Abbé de saint Maixent, puis Evêque	559		11
d'Aurun, 549. Il est mené à Fecan, 557.	557.	S. Maixent Abbé,	49
son martyre, 558. son corps est transferé à	558.	S. Malo Evêque de la ville d'Aleth, depuis	appelé saint Malo,
saint Maixent,	559		260
Legobert Abbé de Corbion,	556	S. Mandé Abbé,	346
S. Leobard Reclus à Tours,	265	Marc disciple de saint Benoist,	94
S. Leobart Abbé en Alsace,	654	Sainte Marcelle Religieuse de Rome,	29
Leodebold Abbé de S. Agnan d'Orleans fonde	le monastere de Fleuri ou de S. Benoist sur	S. Marci en Solitaire du desert de Calcis,	11
Loire,	467	Marcolin faux Moine Reclus à saint Sympho-	rien,
S. Leon Pape bâtit un monastere près de l'E-	glise de saint Pierre,		552
	34	S. Marcoul Abbé de Nanterville,	280
S. Leonard Abbé de Vendevre,	272	Martinien Religieux est fait Archevesque de	Ravenne,
S. Leonard fondateur de l'Abbaye de Noüail-	le,		196. 198. 201
	134	S. Marius Abbé de Bevon,	216
S. Leonce Evêque de Frejus,	42	S. Marrin demeure dans un monastere ou her-	mitage proche de Milan; il vient en France,
S. Leonien Abbé à Vienne,	50	& bâtit le monastere de Liguge au Diocèse	de Poitiers, 37. Il est fait Evêque de Tours
S. Leubace disciple de saint Venant,	40	& bâtit Marimoutier,	37
Leubovere Abbelle de sainte Croix de Poitiers,	247	S. Martin de Dume,	312
S. Liberat Abbé en Afrique,	19	Martin Abbé d'une Eglise d'Italie,	152
Le Patrice Libere,	147	S. Martin Abbé de Saintes,	39
Libertin Prieur de Fondi: son admirable pa-	tientie,	S. Martin Abbé de Vertou,	260
	102	Le B. Martin Ermite, 94. Conseil que lui don-	na saint Benoist,
Licinius Abbé de saint Venant, puis Archevê-	que de Tours,		95
	262	Martinien Religieux de Tabrace en Afrique,	S. Maugille,
S. Lié,	227		514
S. Lie Abbé de Mantenaï,	292	S. Maur disciple de saint Benoist, 67. Abbé de	Glanfeuil,
S. Lifard Abbé de Meun,	226		237
S. Livin Archevesque Irlandois fait l'Epitaphe	de saint Bavon, 593. 597. Vie de saint Li-	S. Mauronte Abbé de Bruel,	600
vin,	594	S. Maxime Evêque de Riez,	46
S. Loman Religieux & ensuite Evêque en Ir-	lande,	Maxime Abbé de l'Islebarbe, puis fondateur &	Abbé de Chinon en Touraine,
	79		339. 51
S. Longis Abbé de Boisfelières,	474	S. Maxime défenseur de la foy contre les Mo-	norhelites,
S. Loup Religieux de Lerins, & ensuite Evê-	que de Troye,		683
	62	Sainte Maxime Vierge,	13
S. Louvant Abbé de saint Privas,	233	S. Maximin ou Melmin Abbé de Mici,	225
S. Lubin Evêque de Chartres,	275	S. Melanie fonde le monastere de Pleds,	65
S. Luduvin fonde Michlac,	44	Sainte Melanie Religieuse,	29
Luppon Abbé de saint Martin d'Autun,	546	S. Mellit Archevesque de Cantorbery,	356
S. Lupicin Abbé de Lauconne, 54. son zele	pour l'observance, 55. Il assiste Agrippin qui	Le B. Menas Ermite,	109
estoit en prison, & l'en fait sortir,	57.	S. Merri Abbé d'un Monastere d'Autun,	562
Abbez de Luxeuil après saint Valbert,	422	Merové Religieux de Bobio,	670
		S. Merule Religieux de saint André de Rome,	181

## M

<b>M</b> Acaire d'Alexandrie Abbé, auteur d'une	Regle,	9
S. Macaire l'Egyptien Prestre & Abbé dans le	desert de Scetis,	2

S. Midrede Religieuse de Chelles Abbelle de	Menstre en Angletterre,	396	
S. Mochua Abbé de Balle en Irlande,	344	S. Mochude,	336
S. Molua ou Luan Abbé en Irlande,	342	Moines dans diverses Cathedrales d'Irlande,	79. 80

Moines

# TABLE DES MATIERES.

<p>Moines qualifiez Prestres ou Diacres, lors qu'ils avoient ces Ordres sacrez, 25</p> <p>Rufin met des Moines dans une grande Eglise qu'il bâtit près de Calcedoine, afin qu'ils en fussent le Clergé, &amp; y chantaient l'Office, 12.</p> <p>Châtiment des Moines vagabonds, 149</p> <p>Moines appelez Clercs, 222. 488. 593</p> <p>Faux Moines, 59. 149. 150</p> <p>Temps de probation pour les Novices, 132</p> <p>S. Molasse, 338</p> <p>S. Mommolin Abbé de Sithin, puis Evêque de Noyon, 605</p> <p>S. Mommolin Abbé de Fleuri, 469</p> <p>Congregation ou société de plusieurs Monasteres sous un Abbé ou Superieur general instituée par saint Pacome avant l'an 350. 7</p> <p>Union de monasteres, 141. 142</p> <p>Exemples de quelques Monasteres d'Afrique qui estoient soumis à d'autres Evêques qu'à ceux du Diocèse où ils estoient situés, 24</p> <p>Le fond du Monastere n'appartient point à l'Abbé, mais à la Communauté, 25</p> <p>L'administration du bien des monasteres doit estre laissée à la Communauté, 157</p> <p>Il doit y avoir un revenu suffisant dans les Monasteres avant qu'on les dedie, 156</p> <p>Majeur ou Superieur du Monastere, 19</p> <p>Faux Monasteres, 709. 710</p> <p>Les Monasteres de Tabenne, de Baum, de Chenobosque, de Monchose, de Tismene, de Thebe, de Pachnum ou de Chnum estoient unis en Congregation, &amp; avoient pour Superieur general saint Pacome, 7</p> <p>Monasteres de Vienne dans le VII. siecle, 457</p> <p>Origine de la profession Monastique attribuée à saint Marc, 3</p> <p>Combien l'on doit estimer la vie cœnobitique, c'est à dire des Religieux qui vivent en commun sous un Abbé, 398</p> <p>Maximien Abbé de saint André de Rome, &amp; ensuite Evêque de Syracuse, 170</p> <p>L'Ordre Monastique s'établit en Italie sur le recit que l'on fit des grands exemples de S. Antoine, de saint Pacome &amp; de leurs disciples, 29</p> <p>S. Monegonde Recluse, 266</p> <p>Antiquité de l'Ordre Monastique en Espagne, Qu'il y a eu de veritables Monasteres &amp; des Moines soumis à des Regles avant le B. Donat, 301</p> <p>Montcassin fut ruiné par les Lombards, 99</p>	<p>Treves, 117. 296</p> <p>S. Nicetas Apostre de la Dacie y bâtit des monasteres, 68</p> <p>S. Nicolas Evêque de Myrre, 12</p> <p>Avis du Diacre Nileffe à saint Lubin, 275</p> <p>S. Ninien bâtit en Ecosse l'Eglise ou monastere de saint Martin de Vvitherne, 75</p> <p>Nitrie desert d'Egypte habité par des Moines, 9</p> <p>Nonnit Evêque de Girone, 702</p> <p>S. Nonnose Prieur du monastere du Mont Soracte, 116</p> <p>Nonnus c'est à dire Pere, 665</p> <p>Nothgide sœur du Roy de Suthsex se fait Religieuse, 384</p> <p>S. Nuncte Abbé en Espagne, 310</p>
O	
<p>Obeissance, 107. 119. 409. 635. 333. 323. Le Frere obeissant, 341</p> <p>S. Fulgence estant Evêque demeure dans le monastere de l'Abbé Felix, &amp; luy obeit, 22</p> <p>Combien il est important de ne pas negliger les petites Observances, 60</p> <p>Observance primitive du monastere d'Abington, 364</p> <p>Office divin chanté continuellement dans Aagaue ou saint Maurice, 220. à saint Denis &amp; à saint Jean de Laon, 532. à Luxeuil, 420</p> <p>Offrandes faites aux monasteres sont pour les Religieux, 149</p> <p>S. Omer Evêque de Terouane, 603</p> <p>Opportun Abbé de saint Leonce, 146</p> <p>Oraison, 59. 65. 107. 112. 136. 192. 600. 602. 623. 627. 673. 400. 409.</p> <p>Promotion des Religieux aux Ordres sacrez, 34</p> <p>Orose Abbé envoyé par saint Gregoire pour reformer les monasteres de Monte-Christo &amp; de Gorgonia, 151</p> <p>S. Osvalde Roy de Northumbre, 362</p> <p>Olvvi Roy de Northumbre, 365</p> <p>S. Oudoce Evêque de Landaf, 325</p> <p>S. Oüen fonde Rebais en Brie, 432</p>	
P	
<p>Saint Pacome premier instituteur des Monasteres &amp; des congregations, 7</p> <p>S. Pair Evêque d'Avranches, 279</p> <p>S. Pammaque Religieux, 31</p> <p>L'Eglise de saint Pancrace est donnée par saint Gregoire Pape à des Religieux, qui eurent pour Superieur l'Abbé Maur, 141</p> <p>Paphnuce procureur general de la Congrega-</p>	
N	
<p>Azare Abbé de Lerins, 471</p> <p>S. Nicer Abbé &amp; ensuite Archevesque de Tom, I.</p>	

# TABLE DES MATIERES.

tion de Tabenne ,	8	Pierre Abbé d'un Monastere d'Afrique est	
Sainte Pappule déguisée en homme vit dans		maintenu par un Concile de Carthage dans	
un Monastere de Religieux ,	262	les Privileges de son Monastere ,	23
S'abstenir des paroles de raillerie ,	289	S. Placide Disciple de S. Benoist ,	92. Sa vie
Differend sur la Pasque en Irlande ,	345	humble & penitente ,	92
Fausse determination du jour de Pasque com-		Poësie annales des anciens Irlandois ,	78
battuë par S. Vvilfrid Prestre & Abbé ,	379	S. Porcain ,	230
Paterius Notaire de S. Gregoire ,	154	Potentin disciple de S. Colomban fonde un	
S. Paterne Eve sque de Venes ,	326	Monastere près de Coutance ,	443
Patience ,	213 376. 718. 107. 638	Precaution pour les Religieux qui devoient	
S. Patrice Religieux de Marmourier , fait di-		diriger les Religieuses selon le Concile de	
versers voyages , il demeure à Lerins , il est		Seville ,	701
ordonné Eve sque & envoyé par le Pape en		Predications ou Missions des Religieux ,	15.
Irlande où il presche l'Evangile & fonde		67. 68. 88. 182. 271. 280. 328. 332. 333.	
des Eglises & des Monasteres ,	228. 76	345. 350. 353. 360. 369. 397. 417. 420.	
S. Patrice Abbé dans le Niverinois ,	231	423. 433. 486. 512. 520. 540. 665	
S. Pavin Superieur d'un Monastere ou Hospi-		Ordination d'un Prestre pour un Monastere ;	
tal bâti par S. Donnole Eve sque du Mans ,	273	161. 165. Dioceses qui manquoient de Pre-	
S. Paul Eve sque de Verdun ,	644	stres ,	165
S. Paul Premier Ermite ,	4	Prieres des Religieux. Victoire obtenuë par	
S. Paul & Estienne Abbez composent une Regle		leurs Prieres ,	33
pour leurs Disciples & font neanmoins lire		Principius Abbé de Veissenbourg , & ensuite	
dans leur Communauté les autres regles ,		Eve sque de Spire ,	652
348		Privileges des Monasteres ,	569
S. Paulin Religieux & ensuite Eve sque de		Lettres de protection ou Privilege accordé au	
Nole ,	30	Monastere de S. Jean de Classe par S. Gre-	
S. Paulin Eve sque d'York ,	359	goire ,	199
Pauvreté ,	59. 61. 30. 113	Et pour les Monasteres d'Autun ,	546
Les Religieux ne doivent rien Posseder en		Privilege du Monastere de S. Thomas de Ri-	
propre ,	59. 60. 102. 113. 119. 136. 164.	mini. S. Gregoire Pape écrit à Castorius	
179. 203. 226. 427. 463. 503. 621.		Eve sque de Rimini en faveur d'un Monaste-	
Pelage ennemy de la grace de Jesus-Christ		re, 138. Autre Privilege ,	139 143
estoit Moine quoyqu'il soit appellé Lai-		Privilege pour l'Abbaye de S. Cassien de Mar-	
que ,	74	seille ,	157
Vic penitente ,	49. 55. 59. 61. 62. 65. 69. 79.	Privilege accordé au Monastere de S. Martin	
226. 281. 290. 291. 300.		de Tours par le Pape Adeodat ,	475
Un vray Penitent doit toujours pleurer ses		Le Pape Hormisdas donne un Privilege à	
pechez ,	130	l'Abbaye de S. Cesaire , 212. Il en accorde	
Vision & penitence de Drihelme Religieux		aussi un à l'Abbaye de saint Benigne , 222	
de Mailros ,	400	Privilege donné par le Pape Agathon à l'Ab-	
Perron Abbé de S. Basle ,	440	baye de Rippon ,	383
Adso Abbé de Montierender ,	439	Privilege du Pape Agathon pour le Monastere	
Perseverance dans la premiere ferveur ,	523.	de Vivremourh ,	375
540		Privilege accordé par le Pape pour l'Abbaye	
Pertharid Roy des Lombards se sauve des		d'Elï ,	393
maïns de Grimoald qui le vouloit faire tuer,		Privileges des Monasteres d'Afrique ,	25
& bâtit un Monastere pour remercier Dieu		Privilege de l'Abbaye de S. Maurice ,	569
de la protection ,	678	Privilege de S. Pierre le Vif près de Sens ,	544
Petilien Donatiste reproche à S. Augustin		Privileges accordez par S. Nivard Archeves-	
d'avoir institué la profession Monastique		que de Reims aux Monasteres de Hautvil-	
en Afrique ,	14	liers & de S. Basle ,	438. 440
S. Petrok Abbé ,	328	Privilege de Fontenelle ou de S. Vandrille ac-	
Pie res peuples d'Angleterre ,	75	cordé par S. Ansbert Archevesque de Rouen.	
Pierre d'Alexandrie va à Rome ,	29	Les Privileges sont donnez en faveur de l'e-	
S. Pierre Galate ,	11	xacte observance , & non pour entretenir le	
Pierre Abbé de Tripoli ,	27	relâchement ,	475
		S. Prix Eve sque de Clermont ,	433

## TABLE DES MATIERES.

Probe Abbé de S André de Rome obtient permission de faire testament, 183	Religieux qui eurent revelation de leur mort, 180. 181
Probe Abbé en Italie. Il y en a eu en mesme temps plusieurs de ce nom, 184. 208	Religieux maltraitez à Carthage & persecutez par les Vandales, 19
Probe Abbé de Quincai, 500	Sept freres qui étoient Religieux en Affrique y souffrent le martyre, 19
Procez, 136. 127. 128. 157. 158. 159	Evesques connoissent des causes des Religieux, 155
Procurer du Monastere, 136	S. Gregoire protege les Religieux de Ravenne contre les entreprises des Ecclesiastiques, 196. Il ordonne que l'on ait à reformer les Religieux du Mont Ætna, & confirme le Privilege accordé par son predecesseur à ce Monastere, 169
S. Publius Abbé, 11	Le Religieux doit mener une vie conforme à la sainteté de son état, 69
<b>Q</b>	Les Religieux ne doivent point rechercher par ambition, ny refuir par oysiveté les emplois Ecclesiastiques, 33
<b>Q</b> uodvultdeus Evesque de Carthage demeure dans un Monastere de Naples, 19	Ils ne peuvent plus ny se marier, ny s'engager dans la milice, 34
<b>R</b>	Religieux Anglois gardoient la Regle de S. Beuoist, 373
<b>S</b> Radegonde Reyne de France & ensuite Religieuse, 243	Reliques des Saints envoyez de Rome pour un Monastere, y arrivent plus tard à cause du grand nombre des miracles que Dieu fit en chemin par l'intercession de ces Saints, 168
S. Ramire Prieur de S. Claude de Leon & Mar. tyr, 316	Les Reliques de sainte Scholastique sont transférées au Mans, 468
Randoald Prieur de Granfel tué avec S. Germain son Abbé, 662	Reliques de S. Tierry Ermite dans le pays de Galles, 325
Reclus étably à Vienne pour priet pour le peuple, 218	S. Remacle Abbé de Solognac & Cougnon, & ensuite Evesque de Maitrich, 631
S. Redempte & Romules Religieuses, 107	S. Renovat Abbé de Cantiane & ensuite Archevesque de Merida, 713
Reforme de Monasteres, 151	Richilan Abbé d'Agali, 692
Reglemens pour la discipline Religieuse dans les Conciles d'Angers, de Tours, de Vannes, 38	S. Ricmir Abbé dans le Maine, 480
Regles Monastiques d'Orient, de S. Antoine, 6. De S. Pacome, 7. 8. 9. De S. Macaire, 9. 223. De S. Basile, 12.	Sainte Rictrude Abbessse de Marchiennes, 598
Regle de S. Augustin, 18	S. Rieul Archevesque des Reims, 530
Regles de Saint Benoist, 88. 98. De Saint Césaire, 212. De S. Aurelien, 214. De S. Ferreol, 215. D'Eugippe, 103. De Cassien, 20. De Donat, 431. De S. Paul & Estienne, 348. Des Religieux de Lerins, 440. Du Monastere de Tarnat, 221. D'Againe, 221.	S. Rigomer Religieux du Maine, 271
Du Bienheureux Senchel, 339. De S. Congal, 340. De S. Colomb, 332. De S. Mochud ou Carthage, 337. De S. Luan, 343.	S. Riochat Evesque, 46
De S. Brandan, 338. De S. Colomban, 409.	S. Romain Abbé de Mantenas, 292
De S. Donat de Besançon, 430. De Jean de Biclar, 322. De S. Isidore, 694. De S. Leandre, 318. De S. Fructueux, 708. D'un certain Pere, 718	S. Romain Fondateur & Abbé de Condat, 52.
Regle de S. Benoist gardée à Lindisfarne, 399	Sa facilité à recevoir des Novices, 54
Divers sentimens des Auteurs touchant l'union ou la separation des Instituts de S. Benoist & de S. Colomban, 446	S. Romain donne l'habit Religieux, à S. Benoist, 86
Regle du Maistre, 716	S. Romaric Abbé de Remiremont, 426
Regles de deux Auteurs inconnus, 716	S. Roiin Abbé de Thole, & Fondateur de Baulieu, 650
Regularité Monastique observée dans les Cathedrales de Cantorberi & de Lindisfarne, 355	Rufin traduit en latin la Regle de S. Basile, 33
Sainteté des Religieuses de Rome du temps de S. Gregoire & combien elles étoient utiles pour la conservation de la ville, 156	Un Religieux ordonné Prestre pour desservir une Eglise, 172
	Sainte Rusticle Marcie Abbessse de S. Césaire d'Arles, 453
	Elle se purge par serment de ce que luy avoient imputé des calomnieurs, 456
	Rutilius Poëte Payen se raille des Moines, 33

# TABLE DES MATIERES.

S

Saint Sabas Abbé ,	10
Religieux de l'Office du saint Sacrement,	
116	
Sainte Salaberge Abbessé de saint Jean de Laon.	
520	
S. Sanson Abbé en Angleterre , & ensuite Evê- que de Dol ,	259. 327
S. Savin Abbé de Capri ,	145
S. Sauve Abbé , & ensuite Evêque d'Albi ,	233
Sainte Scholastique sœur de saint Benoist ,	91.
miracle qui fut un effet de sa priere : son ame monte au Ciel sous la forme d'une co- lombe ,	92
Scotia signifie Irlande , & Scotus un Irlandois dans les anciens Auteurs ,	75
Scetis desert d'Egypte , habitè par un grand nom- bre de Moines ,	9
S. Scubilion Religieux ,	280
Sebastien disciple de saint Benoist ,	97
Sebte Roy d'Ellex se fait Religieux ,	406
Secondin Abbé envoyè par saint Gregoire vers Agilulphe Roy des Lombards , fair la paix ,	127
Secondin indigne Abbé de S. Martin de Naples déposé ,	148
Secondin Prieur & sçavant Reclus écrit à saint Gregoire Pape , la réponse du Saint ,	205
Senateur Prestre & Abbé de l'Hôpital d'Autun ,	
546	
Deux saints Senchel Abbez en Irlande ,	339
Senieurs du Monastere ,	25
S. Senoch Reclus à Tours ,	264
S. Serené Religieux ,	47
S. Serenic Religieux dans le Maine ,	476
Servand Diacre & Abbé , ami de S. Benoist ,	96
S. Sevard Abbé de saint Calais ,	478
S. Severe Abbé dans Agde ,	47
S. Severin Abbé & Apôtre d'Autriche , 68. il y bâtit des Monasteres ,	69
S. Severin Evêque de Septempede ,	115
S. Severin Religieux près de Tivoli ,	115
Les disciples de saint Severin passent en Italie , & y fondent un Monastere près de Naples ,	70
S. Sever Evêque d'Avranches ,	277
Sainte Sexburge Abbessé d'Ely ,	393
S. Sidonius , ou saint Saens Religieux de Jumie- ges & Abbé d'un Monastere qui porta depuis son nom ,	501
Siffroy tres-vertueux Abbé de Vviremouth ,	376
S. Siffroy Religieux de Lerins , Evêque de Car- pentras ,	215
Sigebert Roy d'Estangle se fait Religieux ,	361
Sigram Abbé de saint Calais ,	479
Simcon disciple de saint Marcien ,	11
S. Simeon Prisque Abbé du Mont-Aman ,	11

S. Simeon Stylite ,	12
S. Simplicé Abbé du Mont-Cassin ,	98
Simplicite ,	441. 437: 670
Sendard Diacre de saint Vandrille amene de Guienne sainte Hildemarce ,	486
S. Sin Julse Religieux en Champagne ,	290
Decretale du Pape Sirice , où il est parlé de la promotion des Religieux aux Ordres sacrez ,	71
Avis d'un Superieur ,	173
Loy de l'Empereur Maurice , qui défendoit de recevoir les soldats dans les Monasteres im- prouvée par saint Gregoire Pape ,	134
S. Sore ,	135
Soufcription des Abbez aux Conciles de Toledo ,	699
Synode ou conference de Streneshal , où saint Vvilfrid combat les pratiques irregulieres des Irlandois ,	379
S. Specieux disciple de saint Benoist ,	96
S. Spes Abbé dans le territoire de Nursie ,	109
S. Spen Religieux de Moyenmontier ,	576
S. Sulpice Archevesque de Bourges ,	463
S. Suran Abbé ,	110
Susanne Abbessé d'un Monastere de Reims ,	288
S. Sylvestre Abbé de Reome ou du Montier saint Jean ,	224

T

Tabenne fondé par S Pacome ,	7
Tabert Abbé celebroit tous les jours la Messe pour S Vvilfrid ,	389
Tayo Evêque de Sarragoce a fait un extrait des maximes de S. Gregoire Pape ,	698
S. Teliâu Evêque de Landaf ,	324
S. Tenestine Religieuse du Maine ,	271
S. Tetric Abbé de saint Germain , puis Evêque d'Auxerre , 545. son reglement touchant l'ordre selon lequel les Abbez & les Archi- prestres devoient aller chanter l'Office en sa Cathedrale ,	545
S. Thechilde Abbessé de Joüarre ,	433
S. Theodard Abbé de Stavelo , & ensuite Evê- que de Mastrich , 632. il est tué par ceux qui avoient usurpé les biens de son Eglise ,	633
Theodose Abbé de saint Martin de Naples ,	148
Theodald Religieux de Bobio ,	670
Theodat saint Abbé de Roman ,	117
S. Theodesfroy Abbé de Corbie ,	443
S. Theodemir Abbé de Mici ,	227
Theodore fondateur de Kempton ,	661
Theodore Abbé en Provence ,	41
S. Theodore Abbé ou Superieur de la Congre- gation des Monasteres où l'on gardoit la Re- gle de saint Pacome : il unit trois Monaste-	

# TABLE DES MATIERES.

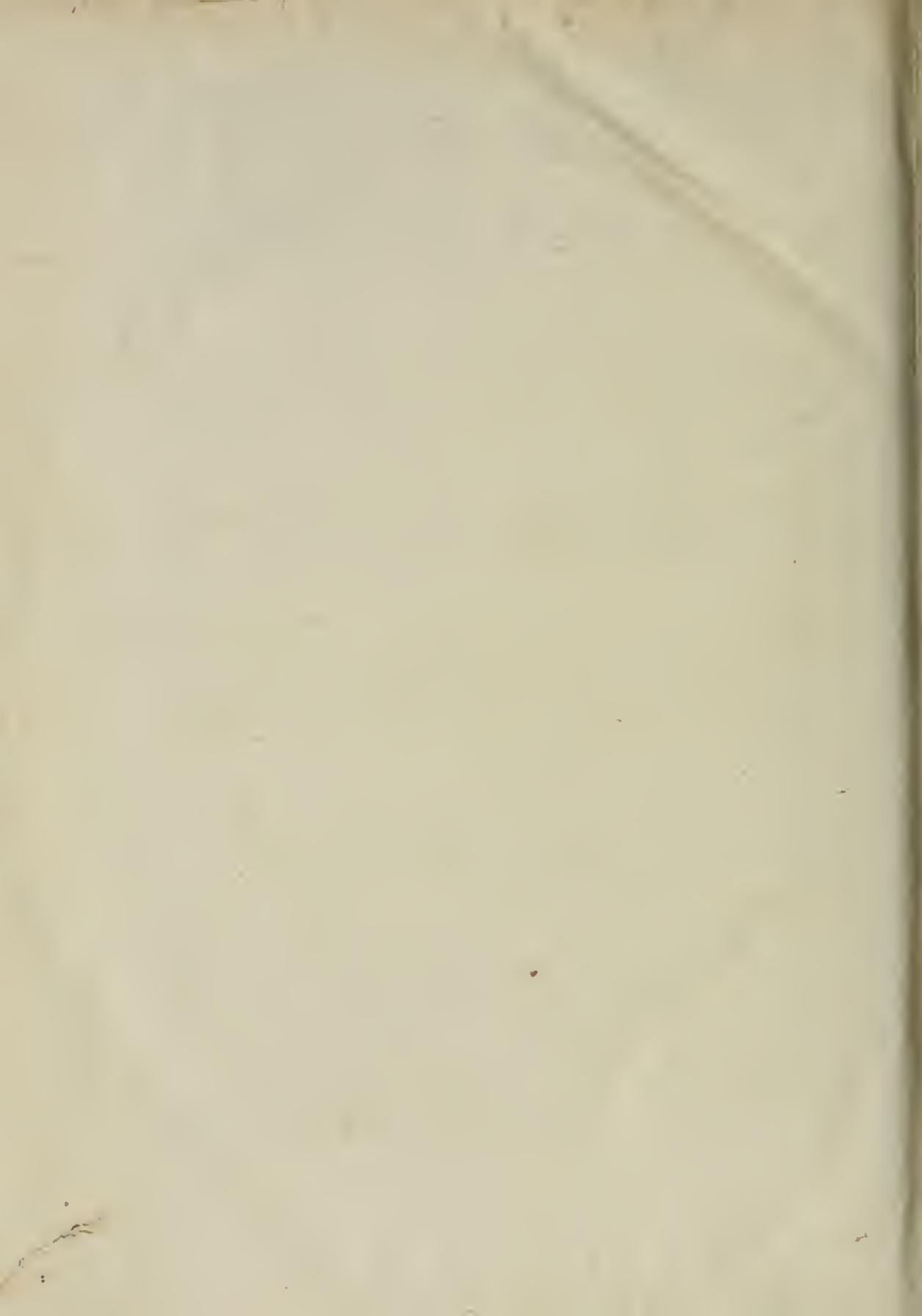
res à sa Congregation ,	8	Venance Religieux quitte son habit, se marie,		
Theodore Abbé de Larran ,	100	& est fait Chancelier d'Italie: il reçoit des		
S. Theodore Archevesque de Cantorbeti ,	371	lettres de saint Gregoire , qui l'avertit de		
S. Theodose Abbé ,	10	rentr. er dans le Cloistre ,		135
Theodulphe Bobolen bârit quatre Monasteres		Saint Venant Abbé d'un Monastere de Tours,		
sous la Regle de saint Colomban ,	443			39
S. Theodulphe Abbé de Montdhor ou de saint		Selon le Concile de Sarragoce les veuves des		
Thierry .	288	Rois devoient se retirer dans un Cloistre, &		
S. Theuderius ou saint Chef Abbé dans le Dio-		se faire Religieuses ,		716
cese de Vienne ,	218	<i>Vexilla Regis prædeunt</i> , hymne composé à l'oc-		
Thierry Abbé est ordonné Prestre par saint Re-		casion d'une precieuse Relique apportée à		
my, & prêche avec beaucoup de fruit ,	288	sainte Croix de Poiriers ,		247
S. Thierry Roy, & ensuite Religieux dans le		S. Victorien Abbé en Arragon ,		302
pays de Galles ,	325	S. Victorin, sa chute, & sa penitence, il est fait		
S. Thuribe Religieux d'Espagne ,	307	Evesque d'Amiterne ,		114
S. Tillon ou Theau ,	441	Victorin parfait Religieux ,		115
Religieux de Toulouse du temps de S. Exu-		S. Victrice Archevesque de Roüen bâtit des		
perere Evesque ,	41	Monasteres ,		40
Travail des mains recommandé aux Clercs par		Vie religieuse , ses avantages , 561. son apolo-		
le IV. Concile de Carthage ,	15	gie écrite par S. Chrylostome ,		11
S. Trivier Religieux de Terouanne ,	294	La sainte Vierge prie pour l'Italie menacée		
S. Trudo ou Tron Abbé de Sarcing: il fonda		d'une invasion de Barbares ,		217
un Monastere près de Bruges ,	637. 639	Vincent de Lerins ,		46
Trajan Religieux, & ensuite Evesque de Mal-		S. Vincent Abbé de saint Claude en Espagne,		
te ,	176	& Martyr ,		315
Horrible tumulte dans le Monastere de sainte		S. Vincent Madelgar fonde Hautmont & Soi-		
Croix de Poitiers ,	248	gnies ,		619
V		S. Vindicien Evesque d'Arras donne un privi-		
Saint Valbert Abbé de Luxcûil ,	422	lege au Monastere de S. Vast ,		611
Valdalen Abbé de Beze ,	429	S. Virgile Archevesque d'Arles ,		453
Sainte Valdrée Abbessé de S. Pierre de Mets ,		Viral Abbé du Mont-Cassin ,		99
582		Vivence Archevesque de Lyon ,		458
Valence Abbé de saint André de Rome ,	175	S. Ulfice Religieux du Maine ,		271
S. Valentin Evesque de Pazzau ,	68	S. Ultan Abbé de Perone, 515. & de Fosse ,		627
Valentin Prestre & Abbé en Italie ,	150	Renouvellement du vœu de pauvreté le jour		
Valentin Abbé d'Adrumet en Afrique ,	17	de la Pentecoste , prescrit par saint Isidore		
Valentinien Abbé de Larran ,	97	aux Moines d'Honori ,		700
S. Valere Abbé en Espagne : ses Ouvrages ,		Voile des Religieuses ,		154
712		S. Volusien Archevesque de Tours ,		63
S. Valery Abbé de Leuconne ,	423	S. Voué Solitaire demeure dans une cellule		
S. Vulmer Abbé de Samer dans le Boulonnois ,		près de l'Eglise de Nostre-Dame de Soissons ,		518
510		Urbic Abbé de saint Herme en Sicile est re-		
Vamba Roy des Visigois se retire dans un Mo-		pris par saint Gregoire Pape de son procedé		
nastere ,	715	dans l'élection d'un Abbé de Lucuse, 139. 140.		161
S. Vandelin Abbé de Tholei ,	644	Urfice Abbé du Pinet , à qui Rufin adresse		
S. Vandrille Religieux du Monastere de Mont-		sa traduction Latine de la Regle de saint		
faucou , 484. il bârit celui d'Elizange, 485.		Basilie ,		34
il va à Bobio, puis à Romans: il fonde l'Ab-		S. Urse bâtit les Monasteres de Tau isî , Onic ,		
baye de Fontenelle, & presche dans le pays d:		Pontini , Senapaite , Loches ,		39
Caux ,	487	Vvaldromer Abbé de saint Germain de Paris ,		
Vaningue fonde Fecan ,	494	531		
S. Valnon Solitaire ,	619	S. Vulfrid Abbé de Rippon, & ensuite Evesque		
Sainte Vaudru Abbessé de Mons ,	619	d'York, 377. 378. est sacré en France, 380 va		
Venance Evesque de Luni fonde un Monastere		à Cantorbey, y prend la Regle de S. Benoist,		
de Religieuses ,	156	la porte dans la Northumbre , & y met		

## TABLE DES MATIERES.

<p>niet en meilleur ordre la discipline des Eglises, 380. allant à Rome passe par l'Alface où regnoit Dagobert, II 653. Il prêche la foy dans la Frise, &amp; baptise le Roy Algise, 382. Il convertit les peuples de Suthsex, &amp; bâtit le Monastere de Selsey, 383. est absous à Rome &amp; déclaré innocent par le Pape Agathon, 383 Il est rétabli dans le Siege d'York, puis obligé de se retirer. 384. Il est déclaré inuocent par le Pape Jean,</p>	<p>385. Il s'accommode avec les autres Evêques d'Angleterre, 386  Vvlfilaic Religieux Stylite, 298  S. Ulgan, 514  Vvlgils pere de saint Vvllbrod, 391</p>
<p>Y</p>	
<p><b>S</b>aint Yrier Abbé d'Asane, 234</p>	

*Fin de la Table des Matieres.*





MAR 4 '72

